



HAL
open science

L'Afrique au Mouvement olympique : Enjeux, stratégies et influences de la France dans l'internationalisation du sport africain (1944-1966)

Pascal Charitas

► **To cite this version:**

Pascal Charitas. L'Afrique au Mouvement olympique : Enjeux, stratégies et influences de la France dans l'internationalisation du sport africain (1944-1966). Histoire. Université Paris Sud - Paris XI, 2010. Français. NNT : 2010PA113007 . tel-00833807

HAL Id: tel-00833807

<https://theses.hal.science/tel-00833807v1>

Submitted on 13 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS SUD 11

THESE

Ecole Doctorale 456

« Sciences du Sport, de la Motricité et du Mouvement Humain »

Unité de Recherche CIAMS :

Complexité, Innovation et Activités Motrices et Sportives

Laboratoire : JE2496 « Sports, Politiques et Transformations Sociales »

L'AFRIQUE AU MOUVEMENT OLYMPIQUE :
Enjeux, stratégies et influences de la France dans
l'internationalisation du sport africain (1944-1966)

Présentée par

PASCAL CHARITAS

Soutenue et présentée publiquement le : vendredi 19 novembre 2010

A l'UFR STAPS, Amphithéâtre du Bâtiment 335

Sous la co-direction de Daniel Denis et David-Claude Kemo-Keimbou

JURY :

Daniel Denis	Professeur émérite des universités, Université de Cergy-Pontoise	<i>Directeur de thèse</i>
David-Claude Kemo-Keimbou	Maître de conférences, Université Paris-Sud 11 Orsay	<i>Co-directeur</i>
Thierry Terret	Professeur des universités, Université Lyon 1	<i>Rapporteur</i>
Nicolas Bancel	Professeur des universités, Université de Lausanne	<i>Rapporteur</i>
Otto Schantz	Professeur des universités, Université de Koblenz (Allemagne)	

Remerciements

A mes directeurs de mémoires successifs et de thèse. Christian Pociello et Nicolas Bancel (Master 1) puis Yann Drouet et Daniel Denis (Master 2), et enfin ce dernier avec David-Claude Kemo-Keimbou pour la thèse. Je remercie les membres du laboratoire SPOTS. Le séminaire animé par Catherine Louveau avec la participation d'autres professeurs comme Pia Hénaff-Pineau, Oumaya Hidri, Anastassia Tsoukala, Philippe Alix, Dominique Bret et Dominique Charrier et le Groupe de Travail en Histoire impulsé par Yann Drouet m'ont permis de soumettre mes travaux à la critique et d'avancer constamment. Je remercie les étudiants de master, Alix Lemoal, Xavier Clément et bien d'autres, les doctorants comme Antoine Luciani, Marie Jolion, Charlotte Parmentier et Julie Thomas, dont certains sont devenus docteurs depuis, comme Sabine Chavinier, Anaïs Bohuon et Stanislas Frenkiel. Que tous soient ici remerciés ainsi ceux qui ne sont pas mentionnés.

Ensuite, l'occasion est de souligner l'important travail d'écriture d'articles et le jeu de la soumission à l'expertise. Je remercie les experts anonymes, mais aussi ceux qui ont encouragé les débuts de mon travail avec enthousiasme. Cet apprentissage ne peut être complet sans l'épreuve de l'oralité lors des colloques et la confrontation au sein de la communauté scientifique. Je salue tout les chercheurs, et les doctorants croisés dans ces lieux d'apprentissage et d'expression du savoir, dans ces laboratoires à chaire humaine. J'ai une pensée pour le personnel des différents centres d'archives que j'ai visités. Leur conseil, aide, amabilité et professionnalisme permettent d'accélérer ou de réorienter la recherche. Puis, celle-ci sans l'apprentissage de l'enseignement serait un peu orpheline. Je remercie mes étudiants et les enseignants au contact desquels j'ai énormément appris et continue toujours à apprendre.

Enfin, je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance aux personnes qui m'ont hébergé durant mes nombreux voyages : M.-A. Coudrais, M. Benoist et L. Guinaudeau. A d'autres doctorants croisés durant les pérégrinations de la thèse comme C. Roussy, Y. Blondel, Y. Grosset, J. Sorez, A. Wacquet et A. Richard. Certains sont devenus des amis et rejoignent ceux qui m'ont soutenu dans les moments difficiles, J. Henneton, Y. Chiche, N. Bialas, B. Deschamps et A. Gorecki. Des amis à la famille il n'y a qu'un pas. Je remercie mon entourage familial à qui j'ai dû souvent expliquer mon cursus et ses débouchés – surtout aux aïeuls –, afin de faire comprendre les rouages et les arcanes de l'enseignement supérieur, et l'intérêt d'un tel travail. Enfin, plus spécialement Colette Ambroise-Thomas qui s'est proposée pour la relecture par sa pertinence qui s'est ajoutée à la bienveillance de mes parents par leur soutien et leur aide dans les derniers instants trépidants de cette aventure qui s'achève... !

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION GENERALE	5
1. <i>Edification de l'objet de recherche</i>	5
2. <i>Le cadre théorique. Jeux d'influences et internationalisation du sport africain au Mouvement olympique</i>	11
3. <i>A la recherche de traces historiques</i>	30
4. <i>Effets de contexte et planification généalogique afin de dépasser la césure de 1960</i>	45
PARTIE I – LES CONDITIONS COLONIALES D'UNE AFRIQUE SPORTIVE DANS LE « NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL » ET LE MOUVEMENT OLYMPIQUE (1944-1957)	53
<i>Chapitre 1 – Les enjeux coloniaux et le « Nouvel ordre international » au CIO</i>	54
<i>Chapitre 2 – Les conditions d'un rapprochement de l'Empire colonial français avec le Mouvement olympique</i>	103
<i>Conclusion de la première partie</i>	168
PARTIE II – LA RECONNAISSANCE SPORTIVE OLYMPIQUE DE L'AFRIQUE : UN ENJEU DE LA RENOVATION DES RELATIONS FRANCO-AFRICAINES DANS LE CONTEXTE POSTCOLONIAL (1955-1963)	171
<i>Chapitre 1 – La redéfinition gaullienne des formes de l'influence culturelle française en Afrique noire : le sport franco-africain</i>	172
<i>Chapitre 2 – La « coopération sportive franco-africaine » : une stratégie postcoloniale sur les tisons ardents de la situation coloniale</i>	265
<i>Conclusion de la deuxième partie</i>	478
PARTIE III – L'INTERNATIONALISATION DU SPORT AFRICAIN AU CIO : ENJEUX FRANCO-AFRICAINS DE L'AVENEMENT D'UNE POLITIQUE SPORTIVE PANAFRICAIN (1961-1966)	482
<i>Chapitre 1- Les effets de l'intégration de la « françafrique » sportive au CIO : la reconnaissance olympique des Jeux sportifs Africains</i>	483
<i>Chapitre 2- L'Afrique dans le Mouvement olympique : Enjeux stratégiques d'influences postcoloniales, l'aide au développement au sport africain et la lutte contre l'Apartheid sportif</i>	642
<i>Conclusion de la troisième partie</i>	768
CONCLUSION GENERALE	772
1. <i>Dynamiques de l'internationalisation du sport africain</i>	772
2. <i>Les transformations de l'internationalisation au CIO : émancipation ou jeux d'influences réciproques?</i>	786
3. <i>Critiques, limites, et ouvertures</i>	796
4. <i>Perspectives et prolongements de la recherche</i>	802
BIBLIOGRAPHIE	813
REPERTOIRE DES ILLUSTRATIONS	860
SOURCES	884
GLOSSAIRE DES SIGLES	914
TABLE DES MATIERES	921
ANNEXES	926



1. « Le sport unit les peuples », philatélie, République du Congo-Brazzaville, 1966.

L’Afrique au Mouvement olympique : Enjeux, stratégies et influences de la France dans le processus d’internationalisation du sport africain (1944-1966)

Introduction générale

« *Les hommes, seuls objets de l’histoire...d’une histoire qui ne s’intéresse pas à je ne sais quel homme abstrait, éternel, immuable en son fond et perpétuellement identique à lui-même – mais aux hommes toujours saisis dans le cadre des sociétés dont ils sont membres – aux hommes membres de ces sociétés à une époque bien déterminée de leur développement – aux hommes dotés de fonctions multiples, d’activités diverses, de préoccupations et d’aptitudes variées, qui toutes se mêlent, se heurtent, se contrarient, et finissent par conclure entre elles une paix de compromis, un modus vivendi qui s’appelle la Vie* »¹.

Lucien Febvre, *Combats pour l’histoire*, p.20-21, in Antoine Prost, *Douze leçons sur l’histoire*, Paris, Seuil, 1996, p.148.

1. Edification de l’objet de recherche

- Emergence de la question de départ

L’internationalisation du sport de l’Afrique noire française au Mouvement olympique résulte nécessairement de divers processus soumis à de multiples influences : coloniales, géopolitiques, transferts culturels, apartheid, aide au développement, etc. Après la Seconde Guerre mondiale, le développement des sports modernes en Afrique Occidentale française (AOF) et Afrique Equatoriale française (AEF) est pris dans les paradoxes du Nouvel ordre international, du maintien des structures coloniales et des conditions de leur renouvellement au moment des décolonisations. L’intégration de l’Afrique au Mouvement olympique ne semble pas une priorité face à l’émergence des blocs de la guerre froide et de la troisième voie du tiers-mondisme. Cependant, la mise en valeur aux Jeux olympiques des athlètes indigènes issus des empires coloniaux britanniques et français souligne les évolutions des structures de développement du sport en Afrique selon le modèle occidental.

L’acculturation des jeunes africaines et élites indigènes à des pratiques ludiques, athlétiques et sportives devient peu à peu un élément constitutif de l’africanisation des cadres.

¹ Febvre Lucien, « Vivre l’histoire », conférence aux élèves de l’ENS, 1941, *Combats pour l’histoire*, p.20-21, in Prost Antoine, *Douze leçons sur l’histoire*, Paris, Seuil, 1996, p.148.

L'institutionnalisation progressive de compétitions sportives, de championnats scolaires et civils, et de coupes intra et inter-territoriales en Afrique noire française fait naître le désir et l'espoir d'unir l'Empire colonial par des Jeux sportifs pré-olympiques de l'Union française.

Cependant, avant les indépendances politiques africaines, la France n'envisage pas l'internationalisation du sport africain. Ainsi, en parallèle à la recrudescence des Jeux régionaux olympiques le mode d'entrée des manifestations sportives compétitives franco-africaines (Jeux de la Communauté, de l'Amitié et Jeux Africains) devient un autre analyseur possible de l'évolution des rapports entre la France et ses colonies en Afrique vers l'émergence d'un sport africain indépendant et autonome. Comment et dans quelles conditions l'accès de l'Afrique noire française au Comité international olympique (CIO) peut-il révéler les transformations des relations franco-africaines ?

- Récits de vie et apprentissages du métier d'historien du sport

Tout objet de recherche a des raisons liées au parcours de celui qui décide de passer trois à quatre années de sa vie à explorer un pan de la vie humaine. Sorte de retour aux origines, la thèse offre un parcours initiatique à celui qui veut se défaire en partie des affects liés à son sujet, et demande une démarche introspective dont les contours et la teneur ne sont pas toujours aisés à identifier afin de tenter de prendre une certaine distance « objective ». Se départir de sa subjectivité n'est pas négatif loin de là, puisque la subjectivité de l'historien ne dissout pas l'objet de recherche ; elle n'est pas à la dérive. Elle a sa spécificité par la richesse de ses harmoniques (jugement d'importance, complexe de schèmes de causalité, transfert dans un autre présent imaginé, la sympathie ou empathie pour d'autres hommes, pour d'autres valeurs, et cette capacité de rencontrer un autrui de jadis) et se différencie d'une subjectivité quelconque. Je vais donc tenter de faire les liens aux fondements de cette subjectivité de l'historien qui m'ont amenés à choisir cet objet de recherche car « *l'historien va aux hommes du passé avec son expérience humaine propre* »².

² Ricoeur Paul, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1967 (3^{ème} édition), p.36.

Dans un premier temps, mon acculturation aux sports est en relation avec les conceptions du corps³ inculquées dès ma plus jeune enfance par mon milieu familial. Le sport y est vécu comme une pratique de bien-être, de loisir et d'éducation du corps, ainsi ma pratique sportive de club est jusqu'à aujourd'hui assez éclectique⁴. Celle-ci s'associe comme tout écolier à la pratique de l'Education physique et sportive tout au long de mon cursus scolaire, et j'ai peu à peu découvert cette discipline à partir des valeurs familiales qui m'ont été transmises sans pour autant délaisser la pratique compétitive de club puisque j'ai eu la chance d'arriver en finale du championnat de France cadet de rugby⁵. En corollaire, le lycée est la période où mon goût pour une autre discipline scolaire devient plus prononcé : l'histoire géographique.

Deux explications sociologiques peuvent alors être avancées : premièrement, mon père est enseignant⁶, et j'ai dans mon entourage familial deux professeurs des écoles dont un choisi le professorat d'histoire géographique par la suite. Deuxièmement, les récits de vie de mon grand-père paternel sur ses actes de résistance durant la Seconde Guerre mondiale dans le village où je réside m'ont profondément sensibilisé à l'histoire. Ces récits ont nourri un imaginaire et font naître un goût pour les choses du passé, un regard aiguisé du contemporain, par l'étonnement constant de ce qui semble aller de soi dans la vie quotidienne. C'est en toute logique que mes choix, après l'obtention du baccalauréat se portent vers les sections universitaires Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et Histoire.

- *Olympie et Dakar : Vade-mecum pour de nouveaux voyages*⁷

D'abord attiré par mon sport de prédilection le rugby⁸ j'ai réalisé un mémoire de première année de Master axé sur une recherche généalogique des « origines » du rugby à la fin du XIX^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale sous la direction de Nicolas Bancel. Puis, en deuxième année de Master sous la co-direction de Daniel Denis et Yann Drouet j'ai

³ Ma mère pratique le yoga.

⁴ Apprentissage du poney, du judo, de la pêche sportive, de la natation, puis du rugby, j'entraîne actuellement dans un club d'athlétisme et je participe à des stages de football pour les enfants à Clairefontaine durant les vacances scolaires.

⁵ Vice-champion de France cadet avec le club de Massy en 1999 à la veille du baccalauréat de Sciences Economiques et Sociales (SES) et des choix à formuler pour entrer dans l'enseignement supérieur. Cette aventure peut avoir un impact dans mon orientation en filière STAPS.

⁶ Professeur certifié de physique-chimie.

⁷ En référence au titre de Michailof Serge, *France et l'Afrique : Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993.

⁸ Mon option sportive au sein des STAPS.

réorienté mon objet de recherche vers le Mouvement olympique en relation avec l'Afrique à la lecture des travaux de mes directeurs successifs Nicolas Bancel⁹, Daniel Denis¹⁰ et Yann Drouet¹¹. Mon initiation à la recherche s'imprègne des processus d'acculturation, de transferts culturels, des concepts de « géosymbolique » et de xénophobie pour peu à peu s'étendre à la sphère des relations internationales. Il s'agit maintenant de répondre à ces deux autres interrogations : pourquoi l'Afrique et le Mouvement olympique ?

Une fois encore, l'affect et l'influence familiale m'ont guidé sans pour autant paraître à première vue comme naturels. Mon père a fait de la coopération en Afrique au début des années 1980 en Côte d'Ivoire (Yamoussoukro) et au Sénégal (Dakar). Sans y naître, j'ai passé les premières années de ma petite enfance sur ce continent (de novembre 1982 à juin 1983 en Côte d'Ivoire et d'octobre 1985 à juin 1985 à Dakar). Bien qu'aucun souvenir ne soit resté dans ma mémoire, les récits, les objets africains, les albums de photographies sont omniprésents dans mon univers familial. Cette socialisation ordinaire au quotidien a certainement dirigé mon choix de recherche vers ce continent comme une sorte de retour aux sources régénérateur. Afin de poursuivre ce parcours à la fin de l'année 2007 et sur les conseils avisés de Nicolas Bancel, j'ai décidé de réaliser un Master Histoire à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS)¹² à Paris sous la direction de l'historien Jean-Pierre Dozon¹³ au Centre des Etudes africaines (CEAF).

⁹ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.
Denis Daniel, « Sport et scoutisme, ruses de l'histoire » in Bancel Nicolas, Denis Daniel et Fatès Youssef, *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

¹⁰ Daniel Denis, « Fruits gâtés et fruits sains » : la position des Eclaireurs de France, 1911-1921, in Gardet Mathias & Tétard Françoise (dir.), *Le scoutisme et la rééducation dans l'immédiat après-guerre : lune de miel sans lendemain ?*, INJEP, juin 1995, pp.26-40.

Denis Daniel, « L'école de la vie sauvage : un bain de jouvence pour le parti colonial », in Pociello Christian et Denis Daniel (dir.), *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde 1890-1940*, PUS, 2000.

¹¹ Drouet Yann, *Le ski aux frontières...Les conditions de possibilité de l'implantation du ski en France (1872-1913)*, thèse de doctorat ss la dir. de Defrance Jacques et Bancel Nicolas, université Paris X Nanterre, 2004.

Drouet Yann, « Les conditions de possibilité à l'importation du ski en France (1872-1900) », in Busset Thomas (Ed.), *Pour une histoire des sports d'hiver*, CIES, 2005.

¹² Mon premier rapprochement avec cette école date en réalité de 2005 à l'occasion de la réalisation de mon mémoire de Master 2 intitulé *La naissance d'une solidarité. Les conditions d'émergence de l'aide au développement sportif olympique (la Commission d'Aide Internationale Olympique, 1950-1964)*, sous la co-direction de Denis Daniel et Drouet Yann, université Paris-Sud 11, Orsay, juillet 2006. J'avais demandé un entretien avec Paolo Napoli un chercheur qui travaillait sur le concept de « gouvernementalité » de Michel Foucault.

¹³ Sciardet Hervé, « De la colonisation à la décolonisation : les modes de constitution de la Françafrique », Table ronde entre Bancel Nicolas et Dozon Jean-Pierre, *Mouvements*, n°21-22, mai-juin-juillet-août 2002, pp.15-27.

Dozon Jean-Pierre, « L'Etat franco-africain », *Les Temps modernes*, août-novembre 2002, n°620-621, pp.261-288.

Dozon Jean-Pierre, *Frères et sujets : la France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.

J'ai complété ma formation en m'ouvrant à la littérature scientifique et à une historiographie que ma culture en Sciences et techniques des Activités physiques et sportives (STAPS) ne me permettait pas de combler¹⁴. Enfin, dans le cadre de ce cursus j'ai obtenu une aide au terrain pour approfondir mes recherches en Afrique. Plus de vingt ans après, je retourne symboliquement à Dakar (Sénégal) et aboutis à la production d'un mémoire soutenu en juin 2010 et intitulé : « *La coopération sportive franco-africaine : Enjeux et stratégies d'une nouvelle forme d'impérialisme postcolonial ? (1956-1963)* »¹⁵. En corollaire à mes recherches celui-ci eut pour but de faire le lien entre mon Master 2 de STAPS et ma thèse en cours.

En ce qui concerne l'olympisme, le contact dans mon laboratoire de recherche avec celui qui est devenu mon co-directeur de thèse David-Claude Kemo-Keimbou a été déterminant afin de faire le lien entre l'Afrique et le Mouvement olympique¹⁶. Celui-ci m'a permis d'approfondir mon apprentissage du Mouvement olympique en soutenant ma candidature à un séminaire de post gradués à Olympie (Grèce) en 2007. Une expérience qui me permit de me rapprocher du Comité national Olympique et Sportif français (CNOSF). Travailler sur le CIO et plus particulièrement sur ce que l'on peut considérer comme les origines de la Solidarité olympique n'est pas chose si naturelle. En effet, une anecdote lors d'un de mes nombreux voyages au Centre d'Etudes olympiques (CEO) de Lausanne témoigne d'une problématique délicate pour le Mouvement olympique. Alors que je photocopiais à la chaîne des documents d'archives, j'entendis derrière le bruit sourd de la machine, les personnels de la documentation s'exprimer en ces termes :

« C'est vrai que c'est nécessaire et intéressant de chercher sur les aides données par le CIO aux athlètes et pays en voie de développement d'autant plus que cela n'est pas d'une grande efficacité. Mais quand même pour cela il faudrait suivre de bout en bout les subventions de la Solidarité olympique, cela requiert quelqu'un qui

¹⁴ Une ouverture régénératrice pour le travail de recherche par l'accès à des univers scientifiques aussi divers que variés, et à l'accès à des bases de données de différentes littératures scientifiques (Spire, Persée, JSTOR, Cairn, etc.).

¹⁵ Avec pour rapporteur Jean Hébrard, Inspecteur Général honoraire de l'Education nationale et intervenant à l'EHESS sur les problématiques de l'histoire sociale et culturelle de l'esclavage et les sources documentaires de l'histoire du fait colonial.

¹⁶ En effet, ses travaux portent sur les enjeux du sport au Cameroun et intègrent peu à peu la problématique de l'olympisme, Kemo-Keimbou David-Claude, « L'impact de l'olympisme au Cameroun (1960-1996). Emergence et évolution d'une culture olympique en Afrique noire », in *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir*, Actes du congrès du Havre, 17-20 septembre 1997 à l'Université du Havre, pp.265-270 ; *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996), Enjeux et paradoxes du sport et de l'Education Physique en Afrique noire*, Strasbourg, thèse de doctorat STAPS, université Marc Bloch, 1999 ; « Le sport, le politique et l'Etat au Cameroun : le paradoxe d'une institutionnalisation », *Regards sociologiques*, n°20, 2000, pp.26-37 ; *L'état et le sport au Cameroun, rhétorique et réalité des politiques sportives en Afrique noire de 1960 à 1996*, in « Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ? », ss la dir. de Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, Paris, L'Harmattan, 2004.

connaît, quelqu'un de chez nous par exemple. Mme X n'avait-elle pas cherchée à...Enfin, donner ça à un inconnu ! » (sic).

Depuis, je ne suis plus cet inconnu temps redouté et j'ai pu bénéficier d'un certain intérêt et de la confiance de cette institution. Mes entrées successives et répétées au sein du CEO et du CIO au cours de mes nombreux allers-retours de 2005 à 2009, ainsi que la mise en valeur de mes travaux pour le Mouvement olympique m'ont permis de poursuivre mes recherches avec l'obtention en 2008 d'une bourse post graduée du programme du CEO-CIO intitulée « *Les conditions d'émergence du développement sportif olympique en Afrique : analyse comparée entre le Royaume-Uni et la France (1944-1966)* ».

- Le doctorat, initiations et expériences de la recherche

Ces nouveaux voyages nourris de l'expérience personnel de l'étudiant en formation font partie de l'apprentissage du métier d'historien abordé dans le cadre institutionnel du doctorat. Cependant, ils ne peuvent suffire à interroger l'objet de recherche. Pour cela, j'ai dû ouvrir mes investigations afin de croiser les logiques concurrentielles des influences dans le processus d'intégration de l'Afrique au Mouvement olympique. Le croisement des sources d'archives émanant d'institutions différentes est indispensable. Ces sources proviennent des associations sportives, des productions officielles des gouvernements ou du CIO, des correspondances ou des procès-verbaux, du mouvement sportif associatif métropolitain, et du mouvement sportif naissant en Afrique coloniale puis postcoloniale. L'apport des sources britanniques dans la période coloniale permet d'esquisser une approche comparative pour mieux mettre en exergue les différences et les permanences des deux modèles de développement du sport dans ces Empires coloniaux et leurs capacités à répondre à la problématique de l'internationalisation du sport africain au CIO. Ainsi, la question se pose de savoir comment le sport africain est entré au Mouvement olympique.

Il s'agit de saisir les mécanismes internationaux et de les articuler avec les projets coloniaux puis postcoloniaux comme autant d'événements symboles des continuités et des transformations à l'œuvre : projet de Jeux Africains puis Méditerranéens, Jeux pré-olympiques de l'Union française, évolutions des structures du mouvement sportif d'Afrique noire francophone en période coloniale, Jeux de la Communauté, création et reconnaissance des CNO africains, Jeux de l'Amitié, Jeux Africains et constitution du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA). Enfin, il s'agit de réaliser un état des lieux du sport africain et ses rapports avec la métropole française. Il s'agit de savoir quels sont les acteurs et les

institutions, et les dispositifs politiques producteurs de discours normatifs qui peuvent être aux fondements des mutations du sport africain.

2. Le cadre théorique. Jeux d'influences et internationalisation du sport africain au CIO

- Historiographie sur la genèse des sports modernes en Afrique : entre littératures anglophones et francophones

Les approches des *Postcolonial Studies* issues du champ scientifique anglophone, avec des auteurs comme Homi Bhabha, Gayatri Spivak, Edward Saïd¹⁷ sont pionnières en la matière. Ces derniers élaborent une théorie de la postcolonialité à partir des formes d'organisations et de résistances des dominés afin de s'affranchir d'une lecture européenocentrée et universalisante de l'histoire des peuples colonisés dont la critique la plus vive trouve écho dans les *Subaltern Studies*. Cette volonté de donner la parole aux dominés ou colonisés participe de cette dialectique du rapport de force dans la construction des enjeux pour les anciens Empires et la formation des nouveaux Etats-nations indépendants. Mais, étant donné que la séparation des discours des uns (colonisés) par rapport à ceux des autres (colonisateurs) n'a de valeur heuristique que par rapport à leur mise en interaction réciproque, ces études arrivent par la dialectique à réinterpréter les effets de domination sous les traits du *mimicry* (simulacre), et de l'hybridité. Dans le sport également, les travaux des chercheurs anglophones sont précurseurs dans la théorisation de la postcolonialité avec l'opportunité offerte par le thème de la ségrégation raciale et de la compréhension du phénomène de l'apartheid sportif.

En effet, la littérature anglophone a capturé ces objets par les *Cultural Studies* et maintenant par les *Postcolonial Studies*. Je vais m'interroger sur les deux courants producteurs de discours scientifiques sur l'histoire du sport en Afrique et le lien qui est progressivement fait avec le Mouvement olympique afin de comprendre en quoi cette problématique a elle aussi une histoire académique. Je me restreins par choix à la fois de commodité d'accès et par souci d'exhaustivité aux littératures anglophones et francophones en me focalisant essentiellement sur les productions venant de France et du Royaume-Uni.

¹⁷ Lazarus Neil, *Penser le postcolonial. Une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.

Les ouvrages anglo-saxons sur le sport postcolonial sont donc les premiers à investir un champ longtemps laissé en friche. Des auteurs comme James Riordan (1986), William James Baker et James Mangan (1987), Edward Wagner (1989), puis à nouveau James Mangan (1993) suivis de Stuart (1993) et bien évidemment Allen Guttmann (1994) et Richard Hutchinson (1996)¹⁸ débute entre les années 1980 et 1990. Ceux-ci analysent le sport comme un modèle de diffusion impérial et ses conséquences pour le Commonwealth et le Royaume-Uni notamment avec Ben Carrington (2001). Il s'agit pour eux d'analyser les répercussions des mécanismes de l'impérialisme britannique comme diffuseur d'un modèle culturel occidental. Leurs travaux sont profondément marqués par la théorie de Norbert Elias et d'Eric Dunning (1986) sur le « *processus de civilisation* »¹⁹.

Mais finalement, beaucoup d'entre eux adoptent une perspective descriptive et très localisée régionalement en Afrique, quand ils s'y intéressent comme Edward Wagner (1989). D'autre part, le plus souvent ce sont les liens entre l'Empire, l'Etat britannique et l'entité géopolitique du Commonwealth²⁰ qui sont analysés selon des perspectives sociales et culturelles. Ceux-ci sont complétés par des études sur les populations indigènes en Inde, en Australie, en Amérique ou encore en Nouvelle-Zélande rappelant l'intérêt de ces chercheurs

¹⁸ Riordan James, « State and sport in developing societies », *International Review of Sociology of Sport*, vol. 21/4, 1986, pp.287-303.

Baker William James & Mangan James A., *Sport in Africa : Essays in Social History*, Holmes & Meier Pub, 1987.

Wagner Edward A., *Sport in Asia and Africa : A Comparative Handbook*, Greenwood Press, 1989.

Mangan James A., *The Cultural Bond : Sport, Empire, Society*, Frank Cass & Co., 1993 ; « Images for Confident Control : Stereotypes in Imperial Discourse », in *The Imperial Curriculum : Racial Images and Education in the British Colonial Experience*, New York, Routledge, 1993.

Stuart O., *Sport in Africa*, MacMillan P., 1993.

Guttmann Allen, *From Ritual to Record*, New York : Columbia University Press, 1978 ; *Games and Empires : Modern Sports and Cultural Imperialism*, Columbia University Press, 1994.

Hutchinson Rob, *Empire Games : The British Invention of Twentieth-Century Sport*, Mainstream Pub. Co., 1996.

Mangan James A., *The Games Ethic and Imperialism : Aspects of the Diffusion of an Ideal*, New York, Frank Cass & Co., 1998.

Carrington Ben, *Race, Sport, and British Society*, New York, Routledge, 2001.

Bale John, *Imagined Olympians : Body Culture and Colonial Representation in Rwanda*, University of Minnesota Press, 2002.

Boyle F., *Camp Notes : Stories of Sport and Adventure in Asia, Africa and America*, Kessinger Publishing, 2007.

Chappell Robert, *Sport in developing countries*, Leatherhead, International Sports Publications, 2007.

Macaloon John, *Muscular christianity in colonial and post-colonial worlds*, *Sport in the Global Society*, Londres, Ed. Mangan J.A. and Majumdar Boria, Taylor and Francis Group, 2008.

¹⁹ Dunning Eric & Elias Norbert, *Quest for Excitement : sport leisure in the civilising process* : Basil Backwell, 1986.

²⁰ Mangan James A., op. cit..

Mangan James A., « Images for Confident Control : Stereotypes in Imperial Discourse », in *The Imperial Curriculum : Racial Images and Education in the British Colonial Experience*, New York, Routledge, 1993.

Hutchinson Rob, op. cit..

Mangan James A., op. cit..

Carrington Ben, *Race, Sport, and British Society*, New York, Routledge, 2001.

pour l'espace géopolitique du Commonwealth comme Harry Edwards (1969)²¹, N. Yetman et D. Eitzen (1972)²², Georgia Evans (1979)²³, John Hoberman (1987)²⁴, March Krotee (1988)²⁵, et A. Erwin (1989)²⁶.

Ces travaux s'ouvrent peu à peu aux études sur les identités nationales en période postcoloniale²⁷. En cela ils sont influencés par les théories du *Global Theory* ou *World Village*, de mondialisation d'Immanuel Wallerstein (1961)²⁸ et Arjun Appadurai (2005)²⁹. Puis, de nouveaux chercheurs investissent la postcolonialité sportive dont l'Afrique et l'Asie deviennent des objets à part entière. Ce sont Robert Chappell (1997, 2007), John MacAloon (2008), John Bale et Mike Cronin (2003), Patrick Ismond (2003) et Allison Lincoln (2005)³⁰.

Cependant, encore une fois, l'Afrique noire fait figure de parent pauvre dans ces travaux même si les recherches sur les dominions et territoires coloniaux avec une forte population de colons blancs ont soulevé le problème de l'apartheid et a, de ce fait, focalisé le regard sur les Barbades³¹, la République Dominicaine³² et bien sûr l'Afrique du Sud³³. Ainsi, de part leurs fondements et influences théoriques, ces travaux anglophones dérogent quelque peu avec les études francophones plus attachées à une vision dynamique d'intégrations

²¹ Edwards Harry, *The Revolt of the Black Athlete*, New York, The Free Press, 1969.

²² Yetman N. and Eitzen D., « Black Americans in Sports : Unequal Opportunity for Equal Ability », *Civil Rights Digest*, Vol. 5, 1972, pp.20-34.

²³ Evans Georgia, « Differences in recruitment of black and white football players at a Big-Eight University », *Journal of Sport and Social Issues*, Vol.3, 1979, pp.1-9.

²⁴ Hoberman John, « Sport and Social Change : The Transformation of Maoist Sport », *Sociology of Sport Journal*, Vol. 4, 1987, pp.156-170.

²⁵ Krotee March, « Apartheid and Sport : South Africa Revisited », *Sociology of Sport Journal*, Vol. 5, 1988, pp.125-135.

²⁶ Erwin A., « Sport : The Turning Point », in Roberts C. (ed.), *Sport and Transformation : Contemporary Debates on South African Sport*, Cape Town : Township Publishing Co-Operative, 1989.

²⁷ Adrian Smith et Dylwin Porter, *Sport and national identity in the post-war world*, Londres, Routledge, 2004.

²⁸ Dont les premiers travaux d'Immanuel Wallerstein s'intéressent à l'Afrique voir à ce propos, *Africa, The Politics of Independence*, New York, Vintage, 1961 ; *The Road to Independence : Ghana and the Ivory Coast*, Paris & La Haye : Mouton, 1964 ; *Africa : The Politics of Unity*, New York, Random House, 1967.

²⁹ Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2005 (1^{ère} édition 1996).

Arjun Appadurai, *Globalization*, Duke University Press, 2001.

³⁰ Chappell Robert, Coghlan John F., *Developing Countries and Sport for All : Some Thoughts on The Problems and Issues*, Brunel University, 1997.

Bale John, Cronin Mike, *Sport and Postcolonialism*, Berg Publishers, 2003.

Ismond Patrick, *Black and Asian Athletes in British Sport and Society. A Sporting Cahnce ?*, New York, Palgrave MacMillan, 2003.

Lincoln Allison, *The Global politics of sport. The role of global institutions in sport*, Londres, Routledge, Taylor & Francis Group, 2005.

³¹ Keith A.P. Sandiford, *Cricket Nurseries of Colonial Barbados. The Elite Schools, 1865-1966*, Kingston, The Press University of the West Indies, 1998.

³² Kline Alan, « Culture, Politics, and Baseball in the Dominican Republic », *Latin American Perspectives*, Vol. 22, n°3, 1998, pp.111-130.

³³ Brown B., « The destruction of non-racial sport : a consequence of the negotiated political settlement », in Thomas C. (dir.), *Sport and Liberation in South Africa*, Pretoria, University of Fort Hare, 2006, pp.138-150.
Alegi P., *Laduma ! Soccer, Politics and Society in South Africa*, Scottsville, University of KwaZulu Natal Press, 2004.

analytiques des processus historiques sans tomber dans l'écueil *politiste*³⁴. En revanche, il faut reconnaître aux travaux anglo-saxons d'avoir intégré plus précocement le sport dans le processus de mondialisation comme un moteur parmi d'autres de la diffusion culturelle occidentale et n'hésitent plus désormais à évoquer le concept de *globalisation sportive* comme Joseph Maguire (2005), Richard Giulianotti et Robertson Roland (2007)³⁵. En prenant appui comme Gerald R. Gems (2008) sur l'influence de l'impérialisme à partir de la diffusion culturelle sportive en Amérique. Peu à peu, ces recherches s'ouvrent à l'Asie plus récemment avec les Philippines, le Japon et la Chine³⁶ et à des études comparées³⁷.

Et quand il s'agit de l'Afrique, bien souvent une seule pratique sportive attire les universitaires, les travaux sur le football en milieu colonial et postcolonial ne sont pas révélateurs de la multitude des pratiques sur ce continent³⁸. Enfin, certains d'entre eux s'attachent selon cette conception à décrire et analyser les relations entre le centre (pays occidentaux d'Europe) et la périphérie (pays du tiers-monde ou sous-développés) comme Mansour Al-Tauqi (2003), Goh Ben Lan (2004) et Mahfoud Amara³⁹. Ils abordent l'aide sportive aux pays en voie de développement exclusivement sous l'angle humaniste du développement social et intègre l'idéologie olympique dans cette dynamique⁴⁰. Ce serait, pour

³⁴ Sorbets Claude, « Orientations et perspectives disciplinaires : la science politique et le sport : mot(s) de politologue(s) », in *Sport, relations sociales et action collective*, Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, éditions MSHA, 1995.

³⁵ Maguire Joseph, *Global sport : identities, societies, civilizations*, Oxford, Blackwell Publishers Ltd, 1999.
Miller Toby, Lawrence Geoffrey, McKay Jim, et Rowe David, *Globalization and Sport*, Londres, Sage Publications, 2001.

Bairner Alan, *Sport, Nationalism, and Globalization : European and North American Perspectives*, Albany, New York, State University of New York Press, 2001.

Maguire Joseph, *Power and global sport : zones of prestige, emulation and resistance*, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2005.

Giulianotti Richard and Roland Robertson, *Globalization and Sport*, Blackwell Publishing, 2007.

Gems Gerald R., Borish Linda J., Pfister Gertrud, *Sports in American history : from colonization to globalization*, Human Kinetics, 2008.

³⁶ Antolihao Lou Apolinario, *Can the subaltern play ? Postcolonial Transition and the making of Basketball as the National Sports in the Philippines*, Doctor of philosophy in Sociology, thèse sous la direction d'Anne Ruffin, National University of Singapore, 2009.

Goh P.S. Daniel, « States of Ethnography : Colonialism, Resistance, and Cultural Transcription in Malaya and the Philippines, 1890s-1930s », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 49, n°1, 2007, pp.109-142.

Lee Thompson, *Japanese Sports : A History*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2001.

³⁷ Guest Andrew M., « Cultural Meanings and Motivations for Sport : A Comparative Case Study of Soccer Teams in the United States and Malawi », *Athletic Insight. The Online Journal of Sport Psychology*, Volume 9, Issue 1, 2007.

³⁸ Hawkey Ian, *Feet of the Chameleon : The story of African Football*, Portico, 2009.

³⁹ Lan Goh Beng, « Redrawing Centre-Periphery Relations : Theoretical Challenges in the Study of Southeast Asian Modernity », in Ravi S., Rutten M., et Goh B.L. (eds.), *Asia in Europe, Europe in Asia*, Singapour, ISEAS and IAS, 2004, pp.79-101.

Mansour Al-Tauqi, *Olympic solidarity : global order and the diffusion of modern sport between 1961-1980*, a doctoral thesis of Doctor of Philosophy of Loughborough University, avril 2003 (exemplaire disponible au CIO-CEO, Lausanne).

⁴⁰ Benzerti Karim, *Olympism in Africa*, I.O.C, Lausanne, 2002.

eux, un vecteur de propagation de l'idéal olympique à travers le monde puisque le sport est en effet considéré comme l'un des rouages essentiels du « *processus de civilisation* ». Selon Mansour Al-Tauqi (2003) et Allison Lincoln (2005) plus particulièrement, le but affiché serait de diffuser une vision idéaliste de l'olympisme et du sport à travers le globe pour développer l'humanité et la dignité humaine comme tactique « néo-impérialiste »⁴¹. Selon Joseph Maguire cette diffusion du sport est expliquée comme « *increasing varieties and diminishing contrats* »⁴². Une sorte de monoculture olympique déployée par le CIO selon Patt Donnelly qui parle pour cela de « *prolympism* »⁴³.

Cette approche renouvelle le questionnement sur les stratégies de diffusion du sport dans les pays en développement⁴⁴ à partir d'une mise en perspective de l'analyse du sport postcolonial⁴⁵. Certains chercheurs à l'université de Loughborough (Royaume-Uni) s'ouvrent peu à peu à l'étude des Jeux régionaux en relation avec l'olympisme⁴⁶ et adoptent une analyse qui intègre les apports du travail de Michel Foucault à partir de son concept de *gouvernementalité* pour situer le rapport au pouvoir du Mouvement olympique⁴⁷. En dernier lieu et parallèlement, avec l'importance du continent asiatique et l'ouverture de la Chine au marché mondial, d'autres auteurs s'interrogent sur le pouvoir des jeux et des sports pour les nations dominées et la construction des identités nationales avec Mike Speak (1999), John Sugden et Alan Tomlinson (2002), Andrew Morris (2004) et James Mills (2005)⁴⁸.

Anthony Don, *The humanistic Mission of the Olympic movement and the Role of Olympic Solidarity in the Developing countries*, Olympie, Papier présenté à la 34^e Session de l'Académie Internationale Olympique 18 Juillet-2nd août, 1994.

Parry James, *The Moral and Cultural Dimension of Olympism*, Olympie, Papier présenté à la 34^e Session de l'Académie Internationale Olympique 18 Juillet-2nd août, 1994.

Muller Norbert, *Olympism and "Sport for All"*, Olympie, Papier présenté à la Session de l'Académie Internationale Olympique, 1988.

⁴¹ Al-Tauqi Mansour, op. cit..

Lincoln Allison, op. cit..

⁴² Maguire Joseph, op. cit..

⁴³ Donnelly Patt, « Prolympism : Sport monoculture as Crisis and Opportunity », in *Quest*, 48, pp.25-42, 1996.

⁴⁴ Chappell Robert, *Sport in developing countries*, Leatherhead, International Sports Publications, 2007.

⁴⁵ Bale John, *Imagined Olympians : Body Culture and Colonial Representation in Rwanda*, University of Minnesota Press, 2002.

Bale John, Cronin Mike, *Sport and Postcolonialism*, Berg Publishers, 2003.

Ismond Patrick, *Black and Asian Athletes in British Sport and Society. A Sporting Cahnce ?*, New York, Palgrave MacMillan, 2003.

⁴⁶ Chatziefstathiou Dikaia, *La diffusion du sport olympique grâce aux Jeux régionaux : Comparaison des contextes avant et après la Deuxième Guerre mondiale*, Université de Loughborough, bourse post graduée du CEO-CIO, 2005.

⁴⁷ Chatziefstathiou Dikaia et Henry Ian, (2008), *Olympism, governmentality and technologies of power*, lu le 21 November 2009, http://findarticles.com/p/articles/mi_7091/is_2008_Annual/ai_n31587115/pg_8/

⁴⁸ Speak Mike, « China in the Modern World, 1840-1949 », in James Riordan and Robin Jones (eds.), *Sport and Physical Education in China*, Londres, Routledge, 1999, pp.70-89.

Sugden John et Tomlinson Alan (eds.), *Power Games : A Critical Sociology of Sport*, New York, Routledge, 2002.

L'organisation des Jeux olympiques à Pékin (Chine) en 2008 relance les approches sur les pays asiatiques et fait prendre conscience qu'à la périphérie se jouent de nombreux enjeux géopolitiques. La coupe du Monde de football en Afrique du Sud (2010) produit elle aussi des effets loupes selon des logiques à la fois académiques et éditoriales sur l'histoire du football en Afrique.

Ces enjeux sont donc protéiformes. Ils sont aussi une lutte pour des champs scientifiques à travers des objets de recherches à forte dimension symbolique comme l'a illustré récemment le débat sur le rôle positif de la colonisation française en Afrique. Et, il en va de même pour l'histoire du sport inséré dans ces problématiques à la frontière entre histoire et mémoire. Ainsi, le Royaume-Uni et la France n'ont pas les mêmes passés coloniaux et il en va de même dans la construction des histoires et mémoires coloniales de ces deux anciens Empires. Ces considérations ne sont pas neutres puisque celles-ci nécessitent d'élargir le questionnement à la période postcoloniale. En effet, les interrogations que portent cette thèse touchent aux racines des dispositifs et à des pratiques contemporaines qui animent la politique de la France en Afrique, aux relations internationales avec le Mouvement olympique. Ainsi, comme je viens de l'esquisser sommairement, la déconstruction historique du rôle du sport dans l'Empire britannique et dans le Commonwealth semble avoir été prise en compte plus rapidement par la littérature scientifique issue de cette espace anglosaxon.

A contrario, la littérature scientifique francophone s'intéresse véritablement aux mouvements de jeunesse, pratiques physiques et sportives et jeux traditionnels compétitifs ou non depuis seulement une petite quinzaine d'années. Peu à peu se dégagent quatre écoles historiques qui se saisissent de la question sportive africaine en France dans le champ universitaire des STAPS : l'université de Strasbourg Marc Bloch influencée par l'Ecole des Annales, l'université de Provence proche du CAOM et animée par des historiens du fait colonial comme Marc Michel et Charles-Robert Ageron, et enfin l'université de Bordeaux avec le Centre d'Etudes d'Afrique noire (CEAN), l'Institut d'Etudes politiques (IEP) et l'université d'Orsay. Ces quatre pôles ont un héritage historique puisque successivement dans leur genèse, Strasbourg est choisi pour implanter une école de formation des cadres africains dans les années 1960, et les deux autres sont situés géographiquement à côté de deux grandes villes portuaires qui ont pris part à la traite négrière et aux commerces avec le continent

Morris Andrew, *Marrow of the Nation : A History of Sport and Physical Culture in Republican China*, Berkeley, CA : University of California Press, 2004.

Mills James (ed.) *Subaltern Sports : Politics and Sport in South Asia*, Londres, Anthem Press, 2005.

africain : Bordeaux et Marseille⁴⁹. Mais curieusement ce ne sont pas eux tout de suite qui vont faire émerger la problématique reliant le sport et l'Afrique puis faire la jonction avec les relations internationales et l'olympisme.

Les ouvrages journalistiques ou hagiographiques comme ceux d'Achôt Mélik-Chakhnazarov (1970)⁵⁰, Robert Archer et Antoine Bouillon (1981)⁵¹ puis Jean-Claude Ganga (2000)⁵² sont certes précieux mais ne suffisent pas à comprendre les mécanismes sociopolitiques et les phénomènes culturels. Comme cela arrive souvent, la question apparaît hors-champ avec Paul Guillaume (1974)⁵³. Rapidement, des travaux débutés dans le cadre de l'Ecole normale supérieure d'Education physique (ENSEP) dans les années 1970, émergent dans les deux décennies suivantes avec Mohamed Ben Larbi (1986)⁵⁴ et Borhane Errais (1992)⁵⁵. Ils investissent la thématique du sport et du développement liée au processus de décolonisation en partant uniquement des pays d'Afrique du Nord.

La captation scientifique du sport en lien avec l'Afrique est rapidement liée au Mouvement olympique contrairement à ce que l'on pourrait supposer. En effet, ce sont des économistes avec Wladimir Andreff (1988)⁵⁶ puis des géographes de formation de l'université de Franche-Comté (Besançon) comme Jean Praicheux (1989) qui s'intéressent les premiers à une lecture géopolitique des Jeux olympiques à partir des manifestations sportives internationales dans lesquelles les pays anciennement colonisés commencent à être interrogés⁵⁷. Puis, l'ouvrage de Jean-Marie Mignon (1984) réalisé à partir de l'expérience de sa carrière professionnelle tente d'analyser les structures dans lesquelles il est passé pour

⁴⁹ Par ailleurs, sans que cela soit une spécificité de ces universités, celles-ci développent des partenariats et des collaborations avec des universités africaines francophones.

⁵⁰ Mélik-Chakhnazarov Achôt, *Le sport en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1970, p. 187.

⁵¹ Archer Robert et Bouillon Antoine, *Le sport et l'apartheid*, Paris, L'Albatros, 1981.

⁵² Ganga Jean-Claude, *Combat pour un sport africain*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 272.

⁵³ Guillaume Paul, « Sport et société en Afrique noire », Paris, Pédone, *Année Africaine*, 1974, pp.297-309.

⁵⁴ Ben Larbi Mohamed, *Un siècle d'histoire du sport en Tunisie : 1881-1981*, thèse de doctorat, 1986 et aussi Errais Bohrane et Ben Larbi Mohamed, « Analyse des mécanismes de la domination culturelle : l'exemple des pratiques corporelles dans le Maghreb », *Cahiers de la méditerranée*, n°32, 1986.

⁵⁵ Errais Borhane, *Archéologie d'un discours politique, sport et construction nationale : L'exemple tunisien (1956-1985)*, doctorat d'Etat, université Paris 7, 1992. Désormais à Nice, professeur émérite, il encadre des travaux portant sur le sport en Afrique, telle la récente thèse de Pascal Dakpo, *Dynamique politique et sociale au Bénin : le mouvement associatif sportif ou les enjeux du pouvoir : 1960-2001*, en co-direction avec Nancy Midol, université de Nice-Sophia Antipolis, 2003.

⁵⁶ Andreff Wladimir, « Les multinationales et le sport dans les pays en développement », *Revue Tiers-Monde*, n°113, 1988, pp.73-100.

⁵⁷ Mathieu Daniel et Praicheux Jean, « Les manifestations sportives internationales », *Mappemonde*, n°89, 1989, pp.7-13.

Praicheux Jean, « Une lecture géopolitique des Jeux olympiques », *Géopolitique*, n°66, 1999, pp.94-98. Curieusement, comme pour la colonisation les aventuriers partis à la découverte des colonies étaient des cartographes ou géographes, cette reproduction académique est-elle un « impensé » des sciences sociales et humaines ?

former les cadres africains du mouvement sportif⁵⁸. Au même moment, encore à partir de la géographie et de l'étude de l'aménagement du territoire, Jean-Pierre Augustin à l'université de Bordeaux met en relation sport, décolonisation et relations internationales⁵⁹ qu'il s'applique à approfondir en problématique de recherche⁶⁰. Ceci certainement en résonance aux travaux anglo-saxons qui s'affirment au début des années 1990 dans cette nouvelle aire théorique et sur cet objet africain. Les travaux français sont ceux de socio-géographes puis peu à peu d'études politiques avec François Dikoumé (1989)⁶¹, et parfois une ouverture de la problématique avec des interrogations ethnogéographiques⁶². Les années 1990 sont la décennie de la prise de conscience et le passage de sujet à objet.

En effet, à partir de travaux du fait colonial et des mouvements de jeunesse dans un premier temps les pratiques physiques et sportives sont abordées dans le second pôle de l'université de Provence dont certains rejoignent progressivement le CEAJ à Paris. Les analyses de Jean-Marie Mignon (1983)⁶³, Phyllis M. Martin (1991)⁶⁴, Serge Nédélec (1992)⁶⁵ et Odile Goerg (1992)⁶⁶ alimentent une réflexion sur l'impact des loisirs en période coloniale et leurs conditions de réception dans les mouvements de jeunesse en Afrique noire francophone. Alors que les travaux beaucoup plus récents et féconds de Frederick Cooper (2009) à partir de ses études sur les mouvements ouvriers en Afrique et son concept de

⁵⁸ Mignon Jean-Marie, *Afrique, jeunesse unique, jeunesse encadrée*, Paris, L'Harmattan, 1984.

⁵⁹ Augustin Jean-Pierre, « Sport, décolonisation et relations internationales. L'exemple de l'Afrique Noire », in Arnaud Pierre et Wahl Alfred, *Sports et relations internationales*, Centre de recherche de l'université de Metz, pp.199-209.

⁶⁰ Augustin Jean-Pierre et Drabo Y.K., « Au sport citoyens ! La politique sportive menée au Burkina Faso de 1983 à 1988 », in *Géopolitique du sport*, actes du colloque de Besançon, Laboratoire de géographie humaine, Université de Franche-Comté, pp.171-179.

Augustin Jean-Pierre, « Sports en Afrique noire. Développer les recherches sur les institutions, les pratiques et les aménagements sportifs », in *Historiens & Géographes : Regards sur l'Afrique*, n°379, Juillet 2002, pp.103-109.

⁶¹ Dikoumé François, *Le service public du sport en Afrique noire : l'exemple du Cameroun*, Paris, Dalloz, 1989.

⁶² Augustin Jean-Pierre, « Pratiques du corps et pratiques sportives en Afrique », in Claval Paul et Singaravelou Pierre, *Ethnogéographies*, Paris, L'Harmattan, pp.299-316 (Géographie et Culture).

⁶³ Jean-Marie Mignon, « Jeunesse africaine, crainte convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone », *Les cahiers de l'animation*, n°43, 1983, pp.55-68 ; « Le destin de la loi de 1901 sur les associations en A.O.F. », *Les cahiers de l'animation*, n° 55, 1986, pp.21-38 ; « Les mouvements de jeunesse dans l'Afrique de l'Ouest francophone de 1958 aux années 1970-1975 », d'Almeida-Topor Hélène, Goerg Odile (recherches réunies par), *Le mouvement associatif des jeunes en Afrique noire francophone au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp.107-126.

⁶⁴ Phyllis Martin, « Colonialism, Youth and Football in French Equatorial Africa », in *The International journal of the History of sport*, Londres, Frank Cass, 8, 1, 1991 ; *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005.

⁶⁵ Serge Nédélec, « Le festival de la jeunesse africaine à Bamako 1958 », [t.2 : 204-221] in d'Almeida Topor Hélène, Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile, Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; *Jeunesses, Etat et Société au Mali au XXe siècle*, Doctorat nouveau régime en histoire contemporaine, université Paris VII, Coquery-Vidrovitch Catherine (dir.), 1994, Tomes I, II, III.

⁶⁶ Odile Goerg, « Le mouvement associatif et le processus des indépendances en Afrique occidentale française », in Charles-Robert Ageron, Mac Michel (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, Ed. du CNRS, 1992, pp.87-101.

« gatekeeper state »⁶⁷ expliquent les processus de formation des Etats africains issus des décolonisations⁶⁸ ; ou encore ceux de Jean-François Bayart (2006)⁶⁹.

Assez rapidement, ces orientations et horizons théoriques font des émules dans le champ universitaire des STAPS privilégiant une entrée géographiquement localisée ou alors une discipline sportive comme le football. Les pôles universitaires qui captent ces objets de recherche sont ainsi Strasbourg, Aix-en-Provence, Dijon, Grenoble et Orsay même s'il existe des travaux en dehors de ces points d'attraction. Des approches développementalistes à Grenoble avec Pierre Chifflet (1996) et à Dijon avec Patrick Bouchet (2004), sociopolitiques à Nanterre pour l'Algérie avec Youcef Fatès (1994)⁷⁰, et enfin culturelles, sociales et politiques en Provence avec l'AOF pour Bernadette Deville-Danthu (1992)⁷¹. Pour finir, à Orsay avec le Cameroun avec David-Claude Kemo-Keimbou (1994)⁷², Nicolas Bancel (1999)⁷³ et Daniel Denis (2000)⁷⁴. Dans mon Unité de Formation et de Recherche (UFR), ces

⁶⁷ Littéralement « Etat-gardien ».

⁶⁸ Cooper Frederick, « States, Empires, and Political Imagination », in son *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005 ; « Alternatives to Empire. France and Africa after World War II », in Howland Douglas et White Luise (eds.), *The State of Sovereignty. Territories, Laws, Populations*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.

⁶⁹ Jean-François Bayart (dir.), *La greffe de l'Etat. Les trajectoires du politique*, Paris, Karthala, 1996 ; *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Editions Fayard, Collection « l'Espace du politique », 2^{ème} édition, 2006.

⁷⁰ Fatès Youssef, *Sport et Tiers Monde*, Paris, PUF, 1994 ; *Sport et politique en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2009.

⁷¹ Deville-Danthu Bernadette, « La participation des sportifs indigènes à l'Exposition Coloniale Internationale de Paris de 1931 : polémique autour du rôle du sport aux colonies », *Sport Histoire*, n°2, nouvelle série, 1992 ; « L'AOF pépinière d'athlètes, révélation, illusions et désillusions », *Jeux et sports dans l'histoire*, Paris, CTHS, 1992, pp. 255-270, t.I, Associations et politiques ; « Le Sénégal à la recherche de son identité sportive (1956-1963) », Berlin, communication présentée à l'occasion du Congrès International sur l'histoire du sport intitulé *Les jeux du monde - le monde des jeux* organisé par la Société internationale d'Histoire de l'éducation physique et du sport (ISHPES), 1993 ; « Noirs et Blancs sur les terrains de sport, un rendez-vous manqué », in Pierre Arnaud et Alfred Whal (dir.), *Sports et relations internationales*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1994, pp. 187-198 ; « Le démantèlement du mouvement sportif d'AOF : l'intégration africaine contre l'expérience aofienne », Colloque sur le thème « AOF : une esquisse d'une intégration africaine » à l'occasion de la commémoration du Centenaire de la création de l'AOF (1895-1995), Dakar, 16-23 juin 1995 ; « Les activités physiques dans l'Empire français, instrument de colonisation, outil de subversion ? », *L'Empire du sport*, pp.11-13 ; *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, doctorat NR d'Histoire, université de Provence, 1995 ; *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; « Le Sport support de l'idée de nation. Une volonté politique, un échec sportif. Le cas du Sénégal (1960-1965) », *Quasimodo*, « Nationalismes sportifs », n°3-4, Montpellier, printemps 1997, pp.109-155.

⁷² Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996). Enjeux et paradoxes du sport et de l'éducation physique*, Thèse de doctorat STAPS, 3 volumes, Strasbourg, 1999.

⁷³ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

⁷⁴ Denis Daniel, « "L'école de la vie sauvage" : un bain de jouvence du parti colonial », in Denis Daniel, Pociello Christian, *À l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde*, Voiron, PUS, 2000, pp. 21-35.

Bancel Nicolas, Denis Daniel, Fatès Youssef, *De l'Indochine à l'Algérie La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, Textes à l'appui/Histoire contemporaine, 2003.

auteurs s'attachent à analyser les processus d'acculturation et à mettre en évidence les recompositions culturelles, sociales et politiques. A partir du projet initié par Daniel Denis et Christian Pociello à la fin des années 1990 sur la pédagogie de l'aventure puis le scoutisme, la problématique s'est ouverte au sport en période coloniale.

Dans d'autres centres de recherche, les études s'ouvrent aux îles de l'Empire colonial français et à l'Asie. Madagascar avec Yves et Evelyne Combeau-Mari (2003)⁷⁵ et l'Océan indien avec Jean André Benoît (1996)⁷⁶. Le football entre période coloniale et postcoloniale avec Pierre Lanfranchi (2001)⁷⁷, et Stanislas Frenkiel (2009)⁷⁸ qui intègrent peu à peu les phénomènes migratoires mais aussi l'athlétisme avec Manuel Schotté (2005)⁷⁹ et enfin plus récemment Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou (2008)⁸⁰. Géographiquement l'Algérie, les protectorats français d'Afrique du Nord puis l'Afrique Occidentale française sont investis, les départements et territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM) notamment avec Jacques Dumont (2002) et Evelyne Combeau-Mari (2004) (Réunion, Guadeloupe, Martinique)⁸¹ et enfin tout dernièrement les comptoirs coloniaux français de Pondichéry⁸². Ce n'est pas par hasard si l'historien Bernard Droz (2006) choisit le cadre du défilé de la cérémonie de clôture des Jeux de l'Amitié à Dakar (Sénégal) pour illustrer son ouvrage intitulé *Histoire de la décolonisation au XX^e siècle*⁸³, en page de couverture.

Des années 1990 à aujourd'hui, le processus de déconstruction de cette histoire du sport colonial s'ouvre peu à peu aux interprétations postcoloniales. Dans cette littérature scientifique francophone, l'analyse culturaliste est bien représentée mais elle n'est pas coupée de celle des processus politiques. Ainsi, selon Bernadette Deville-Danthu, dans l'Empire

⁷⁵ Combeau Yves (ss la dir.), *La Réunion-Madagascar 1942-1972*, Paris, Nathan international, 2003.

⁷⁶ Benoit André Jean, *Sport colonial, une histoire des exercices physiques dans les colonies de peuplement de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁷⁷ Lanfranchi Pierre et Matthew Taylor, *Moving with the Ball : The Migration of Professional Footballers*, Oxford, Berg Publishers, 2001.

⁷⁸ Frenkiel Stanislas, *Des footballeurs professionnels algériens entre deux rives, travailler en France, jouer pour l'Algérie, (1954-2002)*, thèse de doctorat, université Paris-Sud XI Orsay, 2009.

⁷⁹ Schotté Manuel, *Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français*, thèse de doctorat, université Paris X-Nanterre, 2005.

⁸⁰ Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *Le football et l'Afrique*, Paris, Hachette Livre-FIFA, 2008. Raffaele Poli, Paul Dietschy, « Le football africain entre immobilisme et extraversion », *Politique africaine*, n° 102, Juin 2006, pp.173-187.

⁸¹ Combeau-Mari Evelyne, *Sports et décolonisation. La Réunion de 1946 à la fin des années 60*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; *Sports et loisirs dans les colonies, XIX^e –XX^e siècles*, Asie, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Caraïbes, Paris, Bibliothèque universitaire et francophone, Le Publieur, 2004, 318 p. Dumont Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe (1914-1965), les enjeux du corps performant, de la colonie au département*, Paris, L'Harmattan, 2002.

⁸² Ruffié Sébastien et Gleyse Jacques, « Pratique physique et colonisation à Pondichéry. La spécificité culturelle et le rôle des organisations spirituelles », in Combeau-Mari E. (dir.) *Sports et loisirs dans les colonies XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Le Publieur, 2004.

⁸³ Droz Bernard, *Histoire de la décolonisation au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2006, page de couverture.

français, la métropole verrait ainsi la possibilité de tirer profit du potentiel athlétique des sportifs africains. Une forme de continuité avec l'ère coloniale se met en place par le biais des politiques d'aide au développement. Construction d'infrastructures sportives, aides financières et matérielles, autant de stratagèmes qui serviraient, selon Deville-Danthu, à contrer l'immixtion de nations non francophones Etats-Unis et Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) notamment sur les stades africains. Cette aide aurait donc pour ambition de servir la politique de grandeur de la France et de préserver son aire d'influence⁸⁴.

Le pôle d'Orsay apporte des analyses sociopolitiques et culturelles importantes, avec la thèse de Nicolas Bancel (1999) sur les mouvements de jeunesse et le sport comme analyseur de l'acculturation et de la formation des élites et futurs cadres des Etats africains. Puis, à Grenoble avec Souaïbou Gouda (1997)⁸⁵ qui était avec Pierre Chifflet (1996)⁸⁶, pour sa part, les travaux sur la francophonie de B. Deville-Danthu. Ils mettent à jour une continuité du modèle français dans le système d'organisation du sport en Afrique francophone après la période coloniale qui se poursuivrait, selon Elias Mbengalack (1993), après les indépendances coloniales⁸⁷. Après la Seconde Guerre mondiale, le développement colonial n'est plus l'unique enjeu des métropoles d'Empires et il semble logique qu'une fois le travail de défrichage réalisé par ces chercheurs que la problématique s'étende à de nouvelles sphères et cherche à interroger les interconnexions avec d'autres formes d'institutions⁸⁸. La thèse de Fabrice Auger (1998)⁸⁹ puis l'ouvrage de Jean-Pierre Augustin et Pascal Gillon (2004) sont sur ce point emblématique de cet élargissement⁹⁰. Les processus de décolonisation sont ainsi intégrés aux enjeux géopolitiques du Mouvement olympique. Leur étude à travers les

⁸⁴ Ragaru Nicolas, Conesa Pierre, « Les stratégies d'influence en affaires étrangères : notion insaisissable ou absence de volonté ? », in *Revue Internationale et Stratégique*, n°52, hiver 2003-2004, pp.83-88.

Tenzer Nicolas, « Constituer des réseaux d'influence : acteurs et vecteurs de décision en affaires étrangères. Organiser l'influence : une stratégie intellectuelle de la France », in *Revue Internationale et Stratégique*, n°52, hiver 2003-2004, pp.89-96.

⁸⁵ Gouda Souaïbou, *Etats, sports et politiques en Afrique noire francophone : cas du Bénin, du Congo, du Niger, et du Sénégal*, thèse de doctorat STAPS, université de Grenoble 1, 1997.

⁸⁶ Pierre Chifflet, Souaïbou Gouda, « Olympisme et identité nationale en Afrique noire francophone », STAPS, Association francophone pour la recherche en activités physiques et sportives, Paris, 1996, n°41, pp.93-105.

⁸⁷ Elias Mbengalack, *La gouvernementalité du sport en Afrique : le sport et le politique au Cameroun*, thèse de doctorat, Etudes africaines, Bordeaux 1, ss la dir. de Médard Jean-François, 1993.

⁸⁸ Stanislas Bihan, *L'intérêt porté par le Mouvement olympique à la question du développement*, Nice, mémoire de DEA réalisé ss la dir. de Raynaud Jean-Marie, 2004, Institut du droit, de la paix et du développement, DEA de droit et de financement du développement, année 2003-2004.

⁸⁹ Fabrice Auger, *Une histoire politique du mouvement olympique : l'exemple de l'entre-deux-guerres*, thèse de doctorat université Paris X, 1998.

⁹⁰ Jean-Pierre Augustin, Pascal Gillon, *L'Olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, 2004, p.171.

manifestations sportives entre les colonies africaines – au moment de leur accès au statut de futurs Etats-nations – et les métropoles d’Empire constituent une entrée possible.

- L’internationalisation du sport moderne et l’Empire colonial français

S’interroger sur le sport en Afrique ne va pas de soi ; sur les compétitions sportives franco-africaines encore moins. Ce sujet doit être relié à plusieurs thématiques. La première est le développement du sport moderne et son internationalisation progressive vers sa diffusion planétaire. Puis, il s’agit de prendre en compte le Mouvement olympique, les relations internationales et les Empires coloniaux pour devenir véritablement un objet à part entière.

Pierre Arnaud et James Riordan (1993) le soulignent « *Les rapports du sport avec la politique internationale sont tributaires de l’internationalisation du sport lui-même...* »⁹¹. En effet, c’est un truisme qui nécessite de revenir rapidement à l’internationalisation du phénomène sportif et des rencontres sportives. Le sport moderne naît en Angleterre et sa diffusion dans les différents pays européens s’effectue dans le derniers tiers du XIX^e siècle par les associations et clubs, et dans les colonies où les anglais font du commerce. L’influence de la colonisation dans la diffusion du sport moderne dans l’Empire britannique à la fin du XIX^e siècle n’est pas à négliger tout comme celle qui se produit ensuite après 1920 dans l’Empire colonial français. La « greffe britannique »⁹² prend grâce à une anglomanie que Daniel Denis nomme sous le terme de « xénophilophobie », capacité à imiter son adversaire en lui soustrayant ses tactiques et techniques impériales de formation de la jeunesse, que ce soit le sport dans les *Publics Schools* ou plus tard le scoutisme. En effet, selon cette logique pour Daniel Denis (2002), les manifestations sportives s’inscrivent dans le champ des fascinations et échanges géosymboliques⁹³ ainsi que les rivalités « inter-nations ».

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, le développement du sport à l’échelle internationale tient à trois caractéristiques majeures. Premièrement, la diffusion du sport dans le monde entier par imitation du modèle anglo-saxon, puis en second lieu la création de Fédérations internationales qui, au départ, sont à l’initiative des français et enfin dans un dernier et troisième temps, la création et l’organisation des grandes compétitions internationales. C’est à cette dernière caractéristique que je m’intéresse dans cette thèse dans

⁹¹ Arnaud Pierre et Riordan James, *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L’Harmattan, 1998, p.27.

⁹² Wahl Alfred, *Les Archives du football*, Paris, Gallimard, 1993.

⁹³ Denis Daniel, *De la volonté de transformer l’institution scolaire ; hypothèses d’école sur l’immobilité et le mouvement (1878-1911)*, vol. 1, diplôme d’HDR soutenu à l’université Paris V, 2002.

le processus d'internationalisation du sport. La rénovation des Jeux olympiques par Pierre de Coubertin en 1892 avec la première édition qui se déroule à Athènes (Grèce) en 1896. Puis, la Coupe du monde de football de Jules Rimet en 1928 et la plupart des Championnats du monde qui sont créés avant 1939⁹⁴ s'autonomisent afin d'échapper à la tutelle contraignante des Jeux olympiques, réservés aux amateurs. L'internationalisation des rencontres sportives est donc un phénomène récent, tout juste contemporain des débuts du XX^e siècle. Or, avant 1918, le sport n'a pas d'intérêt en tant que tel pour l'Etat français qui s'en désintéresse au profit de la gymnastique et de la préparation militaire ; de plus il n'est pas encore un phénomène social et politique d'envergure. C'est avec la multiplication et l'institutionnalisation des compétitions sportives internationales que les Etats prennent peu à peu conscience de l'extraordinaire portée sociale, culturelle, économique et politique du sport.

Ainsi, après la Première Guerre mondiale, les Jeux inter-alliés (1919)⁹⁵, les Jeux olympiques de Paris (1924)⁹⁶ puis l'apparition de Jeux régionaux d'Extrême-Orient (1921) et d'Amérique Latine (1922) par exemple permettent de comprendre les enjeux politiques, d'influence culturelle et sociale de compétitions sportives entre Etats-nations démocratiques et dans des aires géographiques non européenocentrées. A l'opposé au cours des années 1930 ces rencontres sportives compétitives servent aussi les modèles de la vitalité des peuples pour les pouvoirs totalitaires de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste qui imposent grâce à cette vitrine la puissance de leur régime politique⁹⁷. Pour les Empires coloniaux, les Jeux du Commonwealth britannique s'adressent uniquement aux dominions blancs, et les confrontations sportives entre indigènes et colons en Afrique noire française sont quasi-inexistantes. Le projet des Jeux Africains (1923, 1925 et 1929), porté par Pierre de Coubertin selon les idées du réformateur colonial Hubert Lyautey et au moment où la Société des Nations (SDN) se constitue, est aussitôt réduit à néant par les projets coloniaux britanniques et français qui ne souhaitent pas voir s'affronter les « Noirs » et les « Blancs ».

Les grandes manifestations internationales compétitives ont donc pour objectif de renforcer ou d'affaiblir l'image d'une nation ou d'un régime politique aux yeux de l'étranger. Elles peuvent aussi comporter une part grandiose, afin de renforcer la cohésion nationale ou communautaire, l'identité et la solidarité entre les mêmes individus d'une nation ou d'une

⁹⁴ Patinage (1896), tir (1897), tennis (1900), gymnastique (1903), puis après la première guerre mondiale, escrime et cyclisme (1921), bobsleigh et hockey sur glace (1924), tennis de table (1927), lutte (1929), football (1930) et ski (1937).

⁹⁵ Terret Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919, Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2002.

⁹⁶ Terret Thierry (ss la dir.), *Les Paris des Jeux olympiques de 1924*. t. 1, 2, 3, Paris, Atlantica, 2008.

⁹⁷ Brohm Jean-Marie, 1936. *Les Jeux olympiques à Berlin*, Paris, André Versailles, 2008.

Bolz Daphné, *Les arènes totalitaires. Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, 2008.

même entité politique et éventuellement en jouant un rôle dissuasif à l'égard des ennemis potentiels. Après la Seconde Guerre mondiale des rencontres sportives franco-africaines sont-elles possibles ? A quels objectifs répondent-elles pour la France et son Empire colonial ? Ces manifestations sportives franco-africaines entrent-elles dans une utilisation à des fins de politique étrangère ? Comment se positionne le Mouvement olympique et en quoi peut-il jouer un rôle dans le processus d'internationalisation du sport ? Ces interrogations renvoient à ce que Jacques Defrance (2007), suggère afin d'analyser le processus d'internationalisation du sport ; il faut « *Etudier les mises en scène dans le cadre de manifestations sportives et dans leurs contextes précis signifie alors chercher à dévoiler et à expliquer les intentions politiques des acteurs tout autant que tenter de montrer comment ils les transmettent* »⁹⁸. Cette remarque souligne la mise en relation du sport et du politique. Cette relation est aujourd'hui évidente⁹⁹. Comme le note Pierre Chambat, (1987) un certain nombre d'axes de recherche sont possibles : sport et relations internationales, sport comme vecteur d'idéologie politique, sport et institutionnalisation comme étude des relations de pouvoir au sein du mouvement sportif, et enfin étude des politiques publiques sportives (étatiques, collectivités locales, etc.)¹⁰⁰. Evidemment sans que l'une soit exclusive des autres et sans que cette liste soit exhaustive. Définir la politique au sens où l'entend Jean-François Sirinelli (1995) c'est se situer à l'interaction de l'histoire culturelle et de l'histoire politique :

« *L'objet politique relève du champ où s'étudie la triple question de la dévolution, de la répartition de l'autorité et du pouvoir, défini dans son aire au sein d'une communauté donnée ; des tensions et des conflits qui en découlent ; de la configuration des forces visibles et souterraines, d'idées explicitées et de sensibilités informulées qui affleurent à travers ces tensions et conflits* »¹⁰¹.

La difficulté formulée ici de rendre compte de l'implicite, rejoint l'analyse de Pierre Grosser (2010) que je partage afin de mettre en rapport histoire des relations internationales et histoire coloniale. Pour lui, il faut reconsidérer l'histoire des relations internationales au travers du prisme impérial, parce qu'histoire des relations internationales et histoire coloniale peuvent se féconder mutuellement en évitant le stato-centrisme et la dilution dans l'histoire globale :

⁹⁸ Préface de Jacques Defrance, in *Les politiques au stades. Etude comparée des manifestations sportives du XIX^e au XXI^e siècle*, ss la dir. de Gounot André, Jallat Denis, Caritey Benoît, PUR, 2007, p.27.

⁹⁹ Dont les travaux pionniers et désormais classiques de Meynaud Jean, *Sport et politique*, Paris, Payot, 1966 et ceux de Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Paris, Delarge, 1976 et plus récemment Lemieux Cyril et Mignon Patrick (dir.), *Sport et politique*, Paris, Hermès Science publications, 2000.

¹⁰⁰ Chambat Pierre, « Sport et politique », in *Sciences Sociales et Sport, état et perspectives*, textes réunis par Michon Bernard, université des sciences humaines de Strasbourg, 1987, p.97-99.

¹⁰¹ Communication de Jean-François Sirinelli in le colloque, *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Bédarida François (dir.), Paris, Maison des Sciences de l'homme/CNRS, 1995.

« [...] l'étanchéité entre l'histoire des relations internationales et l'histoire coloniale, la seconde ayant connu, ces deux dernières décennies, des transformations majeures. La « nouvelle histoire impériale » britannique, l'histoire de la mondialisation, la relecture de l'impérialisme à la lumière du post-colonial, la conscience que l'Etat-nation et l'Empire étaient avant tout des projets, ont transformé la géographie et les thématiques des études des ensembles impériaux, sans que le mainstream de l'histoire des relations internationales prenne vraiment en compte leurs apports, tandis que les tenants de ces nouveaux domaines de recherche ont tendance à négliger une histoire jugée poussiéreuse – quitte à flotter dans un certain vide politique ou à étendre à l'infini le domaine du politique »¹⁰².

En me nourrissant des relations internationales et des travaux sur l'histoire coloniale-postcoloniale j'espère ainsi échapper aux découpages théoriques. Et malgré tout puisqu'il faut toujours se situer pour savoir d'où l'on part, je citerai Kristine Toohey et Anthony James Veal (2007)¹⁰³ qui reprennent la division de Loland (1994) des recherches sur le Mouvement olympique et Pierre de Coubertin pour distinguer quatre domaines d'influences historiques : la *French Connection* qui s'intéresse à Pierre de Coubertin et à l'influence des classes sociales dominantes à la fin du XIX^e siècle en France et à la place de la France dans le monde ainsi que les variations des influences des pensées philosophiques, l'*Anglo-saxon Connection* qui étudie l'influence anglaise et américaine dans le sport, l'*Internationalist Connection* préoccupée par les tournants historiques autour des guerres mondiales en Europe en ce qui concerne la défense de la paix internationale, et l'*Ancient Connection* qui se focalise sur l'idéal de Pierre de Coubertin à partir de la Grèce ancienne et des activités sportives qui en résultent.

Je pense que ma thèse se situe modestement à l'intersection entre la *French Connection*, l'*Anglo-saxon Connection* et l'*Internationalist Connection* dans le sens où elle prend en considération les jeux d'influences des puissances en interaction avec les organisations internationales productrices de discours en faveur de la paix sociale par le sport. Ainsi, mon travail de thèse prend pour analyseur les compétitions sportives entre les Empires coloniaux et leurs colonies et plus spécifiquement entre la France et ses territoires d'Afrique noire francophone pour ensuite interroger ces relations au Mouvement olympique. Plus simplement, comment peut-on penser le processus d'internationalisation du sport moderne à

¹⁰² Grosser Pierre, « Comment écrire l'histoire des relations internationales aujourd'hui ? Quelques réflexions à partir de l'Empire britannique », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°10, janvier-avril 2010.

¹⁰³ Toohey Kristine et Veal Anthony James, *The Olympic Games : A Social Science Perspective*, CABI, 2007 (2^e édition).

partir de l'internationalisation du sport africain issu de l'Empire colonial français. Finalement, comme le souligne Jean-Pierre Augustin et Pascal Gillon (2004) en y faisant une allusion très brève dans leur ouvrage, je vais tenter dans ma thèse de démontrer en quoi, « *Les jeux africains sont exemplaires pour illustrer les enjeux du sport au lendemain des décolonisations* »¹⁰⁴. Pour ce faire, l'un des éléments de démonstration de mon travail de thèse que je souhaite habilement déconstruire est suggéré par Dominique Maliesky (1992) dans ce qu'il nomme la « diplomatie conservatrice » du CIO :

*« Les pays africains anciennement colonisés ne bénéficient pas du même traitement de faveur que les composantes du défunt empire austro-hongrois ou que les dominions blancs de l'Empire britannique »*¹⁰⁵.

- Relations franco-africaines et olympisme : Enjeux de puissances, d'influences et de relations internationales

*« Sport were a part of the colonizing process, and have remained in most colonized countries following independence. Given the presence of neo-colonial relationships, however, there is clearly no unambiguous division between colonialism and postcolonialism, and it can be argued that postcolonialism is something that has yet to be achieved, that is, indeed, a scenario for the future. Indeed, the international governing bodies of sports are often still intent on a colonizing mission »*¹⁰⁶.

La constitution d'un Nouvel ordre international après la Seconde Guerre mondiale transforme profondément les rapports entre les métropoles d'Empire et leurs colonies. De la SDN et de la conférence panafricaine (1919) à la création de l'ONU à Manchester et de l'impulsion du panafricanisme (1945)¹⁰⁷, l'apparition conjuguée de la guerre froide entre les deux systèmes impérialistes soviétiques et américains (1947) puis la montée des nationalismes africains à la suite de l'émergence du Tiers-Monde (Bandoung, 1955) contribuent à une utilisation stratégique de la scène internationale afin d'affirmer une unité africaine¹⁰⁸. En corollaire, apparaît un nouvel ordre économique international avec la constitution du Plan

¹⁰⁴ Augustin Jean-Pierre, Gillon Pascal, *L'olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, Collection Dynamiques, 2004, p.31.

¹⁰⁵ Maliesky Dominique, « De Coubertin à Samaranch : la diplomatie du CIO », *Pouvoirs*, Paris, PUF, 1992, p.34.

¹⁰⁶ Bale John, Cronin Mike, *Sport and Postcolonialism*, Global Sport Cultures, Oxford, Berg, 2003, p.3.

¹⁰⁷ Lewin André, « Les Africains à l'ONU », Paris, PUF, *Relations Internationales*, n°128, 2006/4, pp.55-78.

¹⁰⁸ Yacouba Zerbo, « La problématique de l'unité africaine (1958-1963) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, PUF, n°212, 2003/4, pp.113-127,

Marshall d'abord adressé au relèvement de l'Europe suite aux dommages de guerre et éviter ainsi de renouveler les erreurs du Traité de Versailles¹⁰⁹. Par ailleurs, cette politique économique libérale américaine va s'appliquer également dans les Empires coloniaux français et britanniques afin de conduire au développement des colonies sur le plan économique et social¹¹⁰.

Dans l'Empire colonial français, la Conférence Brazzaville ouverte par le Général de Gaulle a un caractère purement administratif. Réunis quelques mois avant le débarquement allié de Normandie, les gouverneurs généraux et ceux des colonies françaises d'Afrique noire et de Madagascar établissent sur des bases nouvelles la mise en valeur des territoires africains, le progrès social de leurs habitants et l'exercice de la souveraineté de la métropole dans le cadre d'une communauté qui préfigure l'Union française.

A l'origine de la Conférence : la prise de conscience que la Seconde Guerre mondiale rend inévitable une transformation profonde des structures coloniales, la volonté politique d'affirmer, principalement à l'égard des Etats-Unis, que seule la France a compétence pour faire évoluer ses colonies, la gratitude devant l'effort de guerre de l'Empire et enfin la nécessité d'encourager la poursuite de cet effort. Les travaux de la Conférence aboutissent à la rédaction de Recommandations qui excluent toute autonomie ou *self government* ainsi que toute évolution politique en dehors de la France. En revanche, ces Recommandations estiment nécessaire une large décentralisation administrative et la participation des indigènes à la gestion de leurs propres affaires. Elles préconisent la création d'une Assemblée fédérale du bloc France-empire et l'élection de représentants des populations locales à la future Assemblée constituante. Sur le plan économique et social, elles conseillent la suppression progressive du système de l'indigénat après la fin des hostilités et propose des mesures pour relancer l'économie. La principale originalité de la Conférence de Brazzaville est de contribuer à la présence d'élus africains dans les assemblées parlementaires de la métropole, à l'éclosion d'une élite politique apte à diriger les futurs Etats indépendants de l'Afrique française. Ainsi, le pouvoir colonial se transfère progressivement au profit des nouvelles élites indigènes. La métropole s'est ainsi forgée de nouveaux interlocuteurs dans la gestion de ses colonies.

La transformation des rapports de force dans l'Empire colonial français est intimement liée aux bouleversements des relations internationales de l'après Seconde Guerre mondiale qui

¹⁰⁹ Jasper William F., *Global Tyranny... Step by Step: The United Nations and the Emerging New World Order*, Appleton, (Wisconsin), Western Islands, 1992.

¹¹⁰ Tété-Adjalogo Tétévi G., *La question du Plan Marshall et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

nécessitent de réinterroger la puissance et la sphère d'influence des Etats-nations, et les rapports qu'ils entretiennent avec leurs Empires. De nombreux chercheurs dans les relations internationales, tels que Nicholas J. Spykman (1942)¹¹¹, Arnold Wolfers (1962) ou Hans J. Morgenthau (1978), ont pris le concept de puissance comme pierre angulaire de leurs constructions théoriques. Dans le cas des rapports entre la France et l'Afrique dans le processus qui mène au moment des indépendances, il nous semble indispensable de s'intéresser plus particulièrement aux « *moyens de la puissance*¹¹² » et à leur évolution. Selon Raymond Aron (2006), à l'âge des Empires, ces facteurs pouvaient être grossièrement ramenés à trois : les ressources naturelles, le volume de la population et le potentiel industriel.

Dès lors, la puissance se trouvait largement concentrée entre les mains de quelques vastes Etats multinationaux. Suite aux indépendances, la donne va être modifiée avec l'avènement d'une troisième force internationale¹¹³. La « puissance » s'est alors diffusée sous l'effet de cinq grandes tendances : le renforcement de l'interdépendance économique ; l'émergence et l'affirmation d'acteurs transnationaux ; le développement du nationalisme des Etats « faibles » ; l'expansion de la technologie ; la modification des grands enjeux de la politique internationale¹¹⁴. Joseph Nye (1991) conceptualise alors le passage du « *hard power* » au « *soft power* »¹¹⁵, c'est-à-dire une puissance « dure », coercitive, basée sur la force, à une puissance plus « souple », recouvrant les stratégies d'influence, l'aide au développement, l'action humanitaire et les accords commerciaux¹¹⁶.

En effet, cette logique répond à la fois à la doctrine onusienne et à celle des régimes coloniaux afin de faire accéder à l'indépendance ces jeunes nations pour les intégrer sur la scène internationale en tant que premiers partenaires dans les processus de décisions de la mise en place du pouvoir postcolonial¹¹⁷. Ainsi, dans la mesure, où l'arbitraire colonial est

¹¹¹ Spykman Nicholas, *America's Strategy in World Politics*, New York, Harcourt Brace, 1942.

Wolfers Arnold, *Discord and Collaboration: Essays on International Politics*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1962.

Morgenthau Hans J., *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, 5ème Edition, Alfred A. Knopf, 1978.

¹¹² Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

¹¹³ Zakaria Fareed, *The Post-American World, And the Rise of the Rest*, New York, Penguin Books, 2009.

¹¹⁴ Nye Joseph S., *Bound to lead. The changing nature of American Power*, Basic Books, 1991, p.182.

¹¹⁵ Un des intérêts de ce concept est de pouvoir penser les formes de dominations héritées du colonialisme et transformées en période postcoloniale comme une dimension de nouvelle politique diplomatique dans les relations internationales touchant une certaine anthropologie des relations internationales.

Melissen Jan, *The New Public Diplomacy. Soft Power in International Relations*, New York, PalgraveMacmillan, 2007.

¹¹⁶ Nye Joseph S., *Soft Power. The means to success in World Politics*, PublicAffairs, 2004.

¹¹⁷ Clapham Christopher, *Africa and the International System. The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, Studies in International Relations, 1996.

substitué progressivement par le pouvoir postcolonial¹¹⁸, il s'agit de cerner cette dynamique dans l'internationalisation du sport africain à partir des transformations des relations politiques franco-africaines. André-Marie Yinda-Yinda (2001) le souligne, il s'agit de s'interroger comment il est possible de rendre compte dans une perspective réflexive des relations internationales à partir de l'objet Afrique¹¹⁹ et j'ajouterai à partir d'une perspective postcoloniale du sport en Afrique :

« [...] *La perspective postcoloniale doit intégrer à l'analyse historique, autant que faire se peut, la pluralité des facteurs qui caractérise les phénomènes [...] étudiés. Elle doit aussi, dans ces processus postcoloniaux, mesurer les mutations, préciser les transformations, expliquer les reconfigurations, comprendre les ruptures et les fractures.* »¹²⁰

Dans ces conditions, la constitution du sport africain international¹²¹ passe par les mouvements de décolonisation des empires associés à une intégration au Mouvement olympique. Cependant, cette ouverture olympique est soumise au jeu de la concurrence et à l'influence politique des deux blocs impérialistes soviétiques et américains ainsi qu'à l'affirmation d'une politique africaine internationale¹²². Ainsi, le croisement des influences stratégiques qui traversent l'internationalisation du sport africain au Mouvement olympique permet de faire émerger les deux *simulacres* idéologiques postcoloniaux¹²³ issus du déclin des Empires coloniaux¹²⁴ : l'aide au développement au sport (olympique) et la lutte contre l'apartheid ou la discrimination raciale à travers le sport comme les facteurs de formation et de transformation du bloc politique africain olympique.

¹¹⁸ Achille Mbembé, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000 ; « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », in *Esprit*, 330, 2006, pp.117-133.

¹¹⁹ Yinda-Yinda André-Marie, « Penser les relations internationales africaines : des problèmes aux philosophèmes politiques d'aujourd'hui », *Polis*, Vol.8, Numéro Spécial, 2001.

¹²⁰ Blanchard Pascal, Bancel Nicolas, *Culture post-coloniale, 1961-2006. Traces et mémoires coloniales en France*, Paris, Collection Mémoires/Histoire n°126, Autrement, 2006, p.7.

¹²¹ Wagner Eric A., *Sport in Asia and Africa. A Comparative Handbook*, Yew York, Greenwood Press, 1989.

¹²² Kee Sun Byung, *Olympics and Politics*, Seoul, Hyung-Seul Publishing Co., 1984.

¹²³ Mbembé Achille, « Notes provisoires sur la postcolonie », in *Politique africaine*, 60, 1995, pp.76-109.

¹²⁴ Eichberg Henning, « Olympic Sport - Neocolonization and Alternatives », *International Review for the Sociology of Sport*, 19, 1984, pp.97-106.

3. A la recherche de traces historiques

a- Combat et habitus de l'historien : « aller au contact des archives »

Le corpus d'archives utilisé se base essentiellement sur les archives produites par l'Etat français et les Etats africains sur la période considérée à cheval entre la période coloniale et le processus des indépendances coloniales. Aux archives classiques s'ajoutent de nouvelles archives originales qui permettent d'alimenter la problématique. Le recueil des archives s'ouvre enfin aux archives britanniques, et bien évidemment à celles du Mouvement olympique, à différentes formes de presse, et à des entretiens. Tout ceci afin de répondre à l'interrogation de Nicolas Bancel :

« Les archives du Comité international olympique sont encore mal connues dans ce qu'elle peuvent apporter au chercheur sur les activités physiques en AOF. Cependant, des recherches latérales sur ce sujet ont été entreprises dans le travail de thèse de Fabrice Auger à propos du projet d'organisation des jeux Africains, recherches qui sont poursuivies par Yann Drouet et David-Claude Kemo-Keimbou, notamment sur la base d'une analyse détaillée des procès-verbaux des sessions du CIO et des rapports de commissions. En tout état de cause, l'influence de l'olympisme en AOF durant la période qui nous occupe est probablement demeurée très modeste, mais nous attendons des recherches précédemment évoquées qu'elles fassent le point sur les rapports entretenus par le CIO et les autorités coloniales quant au projet de Jeux africains et de comprendre quelle a pu être éventuellement l'action du CIO en AOF au moment de l'institutionnalisation des sports modernes (année 1950) »¹²⁵.

- De la France à l'Afrique : CAOM (Aix-en-Provence) et ANS (Dakar, Sénégal)

En premier lieu, comme on peut le trouver communément dans la littérature scientifique, tout chercheur qui désire étudier l'Afrique se doit de passer par le Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM)¹²⁶ d'Aix-en-Provence afin de prendre en considération les réalités de la pratique sportive en AOF et en AEF après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin de la période coloniale. En effet, on peut y trouver les archives transférées des anciennes

¹²⁵ Bancel Nicolas, « Les archives des activités physiques en Afrique occidentale française (AOF). Esquisse d'une approche raisonnée », in *Le sport de l'archives à l'histoire*, sous la direction de Bosman Françoise, Clastres Patrick, Dietschy Paul, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, pp.65-66.

¹²⁶ Adresse du CAOM : 29, chemin du Moulin de Testas, Quartier Les Fenouillères, 13090, Aix-en-Provence.

colonies et de l'Algérie au moment des indépendances entre 1954 et 1962 à l'exclusion des archives de gestion restées dans les pays concernés. Les archives de l'Agence économique de la France d'Outre-Mer (AGEFOM)¹²⁷ et de la Direction de l'Enseignement d'AOF essentiellement, archives des affaires politiques, de manuels édités par les Haut-commissaires d'AOF et d'AEF sur le sport et l'Education physique et sportive (EPS) dans les deux ensembles fédéraux. A noter, un important fond de plus d'une cinquantaine d'iconographies (Dahomey, Togo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Congo-Brazzaville, Cameroun et Guinée) sur les pratiques physiques et athlétiques, sportives en période coloniale aussi bien scolaires que civiles mériterait une étude spécifique. Par ailleurs, je n'ai pas eu le temps d'exploiter les « Archives privées » ni la série du « Personnel colonial » qui semblent selon Nicolas Bancel être assez parcellaires en ce qui concerne le sport et les activités physiques et sportives.

Un corpus que j'ai cependant complété par les Archives nationales du Sénégal (ANS)¹²⁸ à Dakar grâce à l'obtention d'une aide au terrain octroyée dans le cadre de ma formation en Master histoire à l'EHESS en parallèle au travail de thèse. La recherche des archives s'est focalisée sur quelques organes de presse africaine (*Bingo*, *Abidjan-Matin* et *Dakar-Matin*) et par l'étude de la série O, 1G et 18G : Enseignement en AOF sur la période 1944-1958 puis des dossiers du gouvernement général de l'AOF (plus précisément la série 1D des affaires administratives), Affaires politiques (séries E et F), mais étant donné le travail conséquent sur le sport colonial de Bernadette Deville-Danthu et celui de Nicolas Bancel sur les mouvements de jeunesse, je ne me suis pas focalisé sur des archives qui avaient déjà été traitées¹²⁹.

Enfin, les archives d'AOF puis d'AEF se partagent entre le CAOM, le Sénégal, mais aussi le Congo-Brazzaville¹³⁰ où je ne suis pas encore allé. Mon séjour d'un mois à Dakar m'est apparu trop court en effet pour tout traiter et j'ai dû faire des choix orientés sur mon

¹²⁷ Sandrine Lemaire, *L'Agence économique des colonies. Instrument de propagande ou creuset de l'idéologie coloniale en France (1870-1960) ?*, doctorat d'histoire contemporaine, institut universitaire européen de Florence, 2000.

¹²⁸ Adresse ANS : Building administratif, Avenue Léopold Sédar Senghor, Dakar.

¹²⁹ Comme le souligne Nicolas Bancel, il reste encore du grain à moudre pour celui qui veut avoir un regard encore plus complet sur le sport colonial dans l'Empire français : des séries comme K (Service des Travaux Publics), N (Affaires militaires) et T (Finances) ou encore Z (archives de particuliers) n'ont pas pu être investiguées étant donné la durée de mon séjour.

¹³⁰ La Série G – Affaires sociales et la Série I – Enseignement sont des archives restées au Congo-Brazzaville au moment de la décolonisation, or ce sont celles qui peuvent contenir des traces sur le sport en AEF. Les séries disponibles pour l'AEF en France sont la Série B - Correspondance générale des gouverneurs généraux, la Série C – Personnel français, dossiers individuels et la Série D – Politique et administration générale, in Bat Jean-Pierre, « Les archives de l'AEF », *Afrique & Histoire*, vol.7, 2009/1, pp.301-311.

objet de thèse. De même, la prospection des sites d'archives d'autres pays d'AOF¹³¹ et d'AEF n'a pas été possible en raison des contraintes du calendrier scolaire et de mes autres voyages de recueil d'archives (Londres, Suisse, Nantes, Aix-en-Provence, Fontainebleau, etc.).

- Sur les traces du dispositif politique franco-africain : AN-AUF, CHAN, MAE, CADN, et CAC

Ce premier corpus « africain » à cheval sur la méditerranéen (Aix-en-Provence/Dakar) est incomplet et a nécessité un long travail de recueil de documents ministériels en France afin de reconstituer la logique des réseaux entre les décisions prises à l'Assemblée nationale française (ANF) et à l'Assemblée de l'Union française (AUF)¹³² avant la décolonisation en lien avec les archives de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports (DGJS) au Centre d'Accueil des Archives nationales (CARAN)¹³³. Puis les interactions entre le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)¹³⁴, et la diplomatie française en Afrique avec le Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)¹³⁵. Enfin, les services de la Direction des Affaires culturelles et techniques de la Coopération et du Haut-commissariat à la Jeunesse et au Sport (HCJS) au Centre d'Études des Archives contemporaines de Fontainebleau (CAC)¹³⁶.

Afin de compléter mon répertoire des archives dans la période coloniale, je me suis intéressé aux débats parlementaires, sessions des législatures et tables analytiques de l'Assemblée nationale (AN) puis de l'AUF mais également du Sénat relatifs au projet de Jeux de l'Union française de 1947 à 1959. Ceci m'a permis de comprendre la teneur des débats et des discours des différents acteurs politiques indigènes et métropolitains pour lesquels je me suis attaché à réaliser des notices biographiques afin de mieux cerner les enjeux politiques et idéologiques. Puis, pour les archives antérieures à 1958 je me suis rendu au CARAN, lié au Centre des archives nationales (CHAN), dans l'optique de saisir le rôle de la DGJS

¹³¹ A ce titre Nicolas Bancel note (puisqu'il a exploré les archives nationales du Mali, de Côte d'Ivoire, du Niger et du Burkina Faso) comme Jean-Pierre Bat pour l'AEF que dans les autres territoires d'Afrique noire francophone les archives sont lacunaires.

¹³² Les archives publiques de la Division des Archives de l'AN et de l'AUF comportent les archives législatives, administratives, des fonds privés de députés et de groupes politiques. Le site est situé au 233 boulevard Saint-Germain, 75007, Paris.

¹³³ Adresse du CARAN : 11 rue des Quatre Fils, 750003, Paris et CHAN, 60 rue des Francs Bourgeois, 75141, Paris.

¹³⁴ Adresse du nouveau site du MAEE (anciennement au Quai d'Orsay) : 3, rue Suzanne Masson, 93126, La Courneuve.

¹³⁵ Adresse du CADN : 17, rue de Casterneau, 44000, Nantes.

¹³⁶ Adresse du CAC : 2 Rue des Archives, 77 300, Fontainebleau, la base de donnée qui permet le repérage des cartons par mots-clés est : PRIAM3, accessible depuis internet et associée aux registres papiers sur place.

métropolitaine dans le sport colonial. J'ai pu me rendre compte de l'absence quasi-totale d'archives sur le sport colonial dans ce fond institutionnel sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale. Et pour cause, le ministère de la France d'Outre-Mer (FOM) gère toute la politique de l'Etat français en direction de ses colonies de l'Union française et ce en relation avec les gouverneurs et Hauts-commissaires en poste en AEF et en AOF. De rares correspondances avec les conseillers techniques et ministres de la FOM soulignent cette piste que nous n'avons pas eu le temps d'investiguer en profondeur dans les archives de la FOM mais dont certaines ont leurs doublons au centre des archives d'Outre-Mer (CAOM) et à l'ANS.

Ces aspects de la politique impériale de la France en Afrique me conduisent à interroger les organes diplomatiques qui se mettent en place au moment des indépendances coloniales. Premièrement, après mon voyage au CAOM à Aix-en-Provence j'avais pu relever les cotes du CADN car ils disposent des classeurs. Une fois à Nantes, ce gain de temps me permit ensuite d'investiguer les représentations diplomatiques et consulaires, réseau culturel et de coopération avec les dossiers des ambassades françaises (Dakar au Sénégal, Tananarive à Madagascar, et Abidjan en Côte d'Ivoire) mais aussi anglaises (Accra, Ghana) en Afrique. Ne pouvant pas être exhaustif, je me suis focalisé sur les pays africains qui ont accueilli les Jeux sportifs franco-africains, et les dossiers des ambassades d'Afrique anglophone dans lesquels le sport apparaissait clairement comme une préoccupation. Ces archives sont assez hétéroclites puisque les ambassades sont à l'interaction entre les différentes institutions des Etats et font parfois doublons avec celles du MAE et de la Coopération preuve du maillage des relations politiques : affaires culturelles, associations sportives, mission de coopération technique, Jeux sportifs, etc. Puis, dans un second temps, je suis remonté à la source émettrice, les archives du MAE.

J'ai consulté la Direction d'Afrique-Levant de 1944 à 1969 (série Direction Africaine et Malgache) pour les pays africains francophones¹³⁷ et celle d'Afrique-Levant de 1953 à 1965 pour les pays africains anglophones¹³⁸ : on y trouve des sous-dossiers afférents aux questions sociales et culturelles intégrant le sport, Jeunesse et sports, coopération culturelle et technique, enseignement, sports, tourisme, échanges sportifs, etc.

Enfin, j'ai également consulté les archives du cabinet du Directeur général de la Jeunesse et des Sports, de la Direction générale des Relations culturelles scientifiques et

¹³⁷ Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey, Guinée, et AOF.

¹³⁸ Afrique du Sud, Ethiopie, Ghana, Mozambique, Sierra Leone, Possessions britanniques, Est Africain britannique.

techniques (DGRCST)¹³⁹ de 1948 à 1968 et quelques dossiers de Maurice Couve de Murville (1958-1968). Ces archives tantôt émises avant et tantôt après les indépendances coloniales ne sont cependant pas suffisantes pour saisir l'ensemble des réseaux du dispositif politique franco-africain lors de cette transition politique, *a fortiori* puisqu'il me reste à investiguer l'institution faîtière le HCJS en relation avec le nouveau pourvoyeur des Etats africains, le ministère de la Coopération.

Les archives postérieures à 1958 sont conservées au CAC. Je me suis donc rendu à Fontainebleau afin d'éplucher les correspondances du HCJS et celles des services de la Direction des Affaires culturelles et techniques de la Coopération en charge du sport. Les archives du HCJS sont réparties assez fidèlement en fonction des quatre secteurs de cette institution depuis 1958 : Jeunesse, Sport, Administration, Equipement. Au regard de mon objet de recherche, elles comportent des dossiers rapidement identifiables puisque estampillés « relations avec l'Afrique » ou « coopération sportive avec l'Afrique »¹⁴⁰ et parfois des sous-dossiers intitulés « Jeux olympiques », « Jeux de la Communauté », « Jeux de l'Amitié » ou encore « Jeux Africains ».

Mais, les documents qui révèlent le mieux les évolutions des lignes politiques du HCJS en matière de développement sportif en Afrique ou coopération sportive franco-africaine sont les correspondances internes au HCJS, entre les services de la Direction des Sports (DGSP, Affaires communes, relations internationales, inspection générale, sous-direction de la promotion sportive) et ceux de la Direction de la Jeunesse (sous-direction des actions interministérielles), la correspondance de Maurice Herzog et celle de son directeur de cabinet Olivier Philip de 1958 à 1966, le service de presse dirigé par l'attachée de presse du HCJS Monique Berlioux en lien avec les mouvements sportifs français et africains. Enfin, j'ai réalisé des sondages, souvent infructueux de dossiers aux mots-clés peu évocateurs et assez génériques comme « Equipements », « Personnels », etc. L'activité ouvrière du HCJS dans l'organisation des différents Jeux franco-africains puis Africains est ainsi mise à nu dans les moindres détails (planning des vols pour les délégations sportives africaines sur Air France, coups de pouce aux athlètes africains en France auprès de leurs employeurs français afin de pouvoir participer aux manifestations sportives, relations importantes avec la presse française, relations avec le CIO et les Etats africains).

¹³⁹ Ce service remplace en 1945 le service des œuvres françaises à l'étranger, rattaché ensuite en 1956 à la Direction générale des Affaires culturelles et techniques (DGACT).

¹⁴⁰ J'ai obtenu deux cartons portant les intitulés « aide au tiers-monde » n°1980372 et « solidarité olympique CIO 1962-1978 » n°19820373 sur dérogation mais aléas de la recherche, le carton est stocké dans un bâtiment amianté et qui attend toujours son désamiantage...donc je n'ai pas pu le consulter.

L'autre particularité du CAC est de contenir les archives de la Coopération française. Le nombre de cotes est impressionnant et rebute au premier abord. Cependant, j'ai réussi à trouver des cartons comportant les correspondances du directeur de cabinet Olivier Philip et de Maurice Herzog avec les services du Ministère de la Coopération de Jean Foyer, mais aussi les conseillers techniques de l'Elysée René Journiac et Alain Plantey, avec les ambassadeurs français en Afrique et quelques échanges avec Jacques Foccart. Ce fond nécessiterait un travail plus minutieux car il comporte toute l'Assistance technique (AT) de la France aux anciennes colonies. Le premier volet que recèle ce fond d'archives, dans lequel j'ai effectué des coups de sonde, comporte les conventions de financement du Fond d'Aide et de Coopération (FAC). Ce travail est chronophage et très fastidieux au regard des maigres résultats escomptés, mais je suis sûr qu'en relation avec les archives du Ministère de l'Education nationale il peut apporter un éclairage plus précis sur la réalité de la politique de coopération sportive française. Un autre volet de ces archives que j'ai pu aborder concerne les emplois techniques ou coopérants ; ce qui m'a permis de dresser des courbes d'évolution du contingent des maîtres, professeurs d'EPS et Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports employés par la Coopération (tableaux d'effectifs par année, lieux géographiques et établissements d'affectation, durée des postes et état nominatif par disciplines sportive). Les deux fonds du HCJS et de la Coopération me mettent sur une nouvelle piste qui me conduit au sommet de l'exécutif de l'Etat français. En effet, un nouvel acteur apparaît, Jacques Foccart, au Secrétariat général à la Communauté (1959-1960) puis Secrétaire général des Affaires africaines et malgaches (1961) rattaché à l'Elysée et véritable « ministre africain » du président de la République française, le général de Gaulle.

- Des archives inédites : les « archives Jacques Foccart » et The National Archives (Kew Garden, Londres)

« De l'Afrique, Jacques Foccart avait, au fond, une vision catastrophique et pessimiste, qui était aussi celle de De Gaulle et qui, me semble-t-il, n'est pas sans rapport avec la vision coloniale ou colonialiste »¹⁴¹.

En ce qui concerne le versant français, les archives publiques portent en elle le germe du secret ou d'une certaine « passion du secret »¹⁴² faisant souvent obstacle à la connaissance historique selon le médiéviste Marc Bloch, car porteurs de dossiers liés aux intérêts supérieurs de la Nation française. « Archives secrètes et secrets d'archives »¹⁴³ sont deux notions que l'on attache fréquemment aux archives communément appelées les « archives Foccart » dont l'ouverture progressive apporte des éclairages neufs sur des aspects variés de la politique africaine et intérieure de la France sous les présidences du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Le « Monsieur Afrique » qualifié « d'homme de l'ombre » selon la formule désormais consacrée de Pierre Péan¹⁴⁴ ou encore de maître des « réseaux » et champion de la « françafrique ». Il est partie prenante des affaires africaines de la France qui s'érigent en véritable « méthode Foccart » se limitant aux dirigeants lui conférant son efficacité. Les sources de seconde main sont les ouvrages de Pierre Péan et des sources imprimées par les entretiens du Secrétaire général aux Affaires africaines et malgaches avec Philippe Gaillard¹⁴⁵ ainsi que son journal¹⁴⁶.

Cette première lecture doit s'étoffer des mémoires d'autres responsables politiques comme Charles de Gaulle¹⁴⁷, Michel Debré¹⁴⁸, et Pierre Messmer¹⁴⁹ par exemple. Enfin, restent les

¹⁴¹ M'Bokolo Elikia, « Conclusion générale », « Foccart – Entre France et Afrique », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 2002/30, mis en ligne le 22 novembre 2008. URL : <http://ccrh.revues.org/index782.html>. Consulté le 04/06/2010.

¹⁴² Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, « Cahiers des Annales », n°3, 1949.

¹⁴³ Laurent Sébastien, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS, 2003.

¹⁴⁴ Péan Pierre, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983.

Péan Pierre, *L'homme de l'ombre*, Paris, Fayard, 1990.

¹⁴⁵ Gaillard Philippe, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard. T1*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995 ; *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard. T2*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997.

¹⁴⁶ Gaillard Philippe, *Jacques Foccart. Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Élysée-I, 1965-1967*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997.

¹⁴⁷ De Gaulle Charles, *Mémoires*, Paris, nrf, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 2000.

¹⁴⁸ Berstein Serge, Milza Pierre, Sirinelli Jean-François (direction), *Michel Debré, Premier ministre (1959-1962)*, actes du colloque organisé au Sénat les 14, 15 et 16 mars 2002 par le Centre d'histoire de l'Europe du XXe siècle, Paris, PUF, 2005.

sources primaires, c'est-à-dire les fonds publics (FPU) et privés (FPR) de Jacques Foccart conservés aux Archives nationales qui totalisent à eux deux 500 mètres linéaires¹⁵⁰. Ceux-ci sont conservés au CARAN depuis 1989 et pris en charge par la section du XX^e siècle car il est considéré comme un service élyséen même si ces archives ressemblent plus à celles d'un cabinet ministériel qu'à celles de services traditionnels de l'Elysée.

Dans ce but, j'ai contacté l'archiviste responsable du fond, Pascal Geneste¹⁵¹, également conservateur de la section du XX^e siècle. Après une demande de consultation exceptionnelle obtenue sur dérogation du Ministère de la Culture et de la Communication j'ai eu accès à la correspondance de Jacques Foccart dans les Fonds publics (FPU)¹⁵². Cette correspondance émane essentiellement du Secrétariat général à la Communauté, et du Secrétariat général aux Affaires africaines et malgaches avec le Ministère de la Coopération, le HCJS, le premier ministre Michel Debré, les conseillers techniques Alain Plantey et René Journiac, avec le MAE, les missions d'aide et de coopération et les ambassadeurs en poste en Afrique et de très nombreuses dépêches de l'Agence-France-Presse (AFP). Tout ceci a trait à l'organisation des Jeux de la Communauté puis de l'Amitié, des Jeux de Brazzaville et des rapports relatifs aux positions géographiques et géopolitiques des lieux où se déroulent chaque compétition sportive où la France intervient en Afrique. Ainsi ces activités sont ordonnées par un classement rigoureux puisqu'il a été opéré pour ce fond public par Alain Plantey afin de mieux lire les activités du secrétariat.

Un premier ensemble regroupe les dossiers de chargés de missions, français, africains et malgaches : ils participent à l'information quotidienne, à la préparation et à la diffusion des directives du secrétaire général par des notes, études et instructions, selon leurs attributions géographiques ou techniques. Un second ensemble concerne l'action directe du président de la Communauté : protocole, voyages officiels, chancellerie, bureau interministériel du courrier et le service de documentation qui dispose d'une bibliothèque unique en France. Enfin, un troisième ensemble est composé par les dossiers de comptabilité et de personnel. La

¹⁴⁹ Mazonod Romain, Brousse Geneviève, Tauriac Michel, Alexandre Philippe, *Pierre Messmer, une conscience française*, Paris, Nicolas Chaudun, 2009.

Messmer Pierre, *Entretiens*, Paris, Flammarion, 2002.

¹⁵⁰ Bat Jean-Pierre, « Les « archives Foccart » aux archives nationales », *Afrique & histoire*, 2006/1, vol.5, pp.189-201.

¹⁵¹ Geneste Pascal, « Les papiers Foccart aux archives nationales », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 78, avril-juin 2003, pp.157-162.

¹⁵² Dérogation obtenue pour les archives de la Présidence de la République 1958-1974, fonds du secrétariat général pour les Affaires africaines et malgaches, cotes 5AG FPU/2117 et 5AG FPU/2594, le 5 janvier 2010 par la Directrice des Archives de France (DAF) Martine de Boisdeffre (le conservateur des Archives nationales propose et, la DAF, en accord avec l'Elysée, dispose). La joie d'obtenir l'accès à ces archives prestigieuses a été rapidement atténuée par les restrictions de communication puisqu'il m'a été interdit de photographier les documents, et j'ai dû tout retranscrire à la main.

consultation de ce fond auquel n'a pas pu être complété pour des raisons de délai, l'étude du fond privé de Foccart a cependant permis de lever certaines interrogations, et aussi de valider certaines hypothèses sur l'influence de la France dans le sport africain au moment de la décolonisation.

Le second fond d'archives original que j'ai pu exhumer pour ce travail de doctorat est celui de *The National Archives* à Londres (Kew)¹⁵³. Le voyage outre-manche a été rendu possible par la bourse du CIO et m'a permis d'esquisser une brève analyse comparative afin de mieux mettre en lumière l'influence française dans ses colonies d'Afrique noire au travers des effets de concurrence avec l'Empire colonial britannique. Les deux sources de ce fond sont principalement le *Foreign Office* (FO)¹⁵⁴ (l'affaire des membres français du CIO ayant collaboré avec les nazis, la session du CIO à Nairobi en 1963, les Jeux des nouvelles forces émergentes (GANEF0)) et le *Colonial Office* (CO)¹⁵⁵ (création d'un club de Sport colonial à Londres dans les années 1950, appels de fonds et subventions pour la construction de stades dans les colonies d'Afrique anglophone) et la série INF qui comporte de nombreuses iconographies représentant des indigènes d'Afrique noire anglophone s'adonner aux pratiques sportives seuls, sous la férule des colons et contre les colons. Etant donné la durée limitée de mon séjour, et ma première familiarisation avec un système d'archives quelque peu différent de la France, il reste certain que d'autres pistes peuvent être creusées dans ce fond britannique pour celui qui s'intéresse à la problématique de l'influence britannique dans le processus de décolonisation et l'intégration des colonies anglaises au CIO. Enfin, j'ai également fait un crochet par le fond documentaire du *British Olympic Association* (BOA)¹⁵⁶ qui malheureusement ne m'a pas délivré d'archives, mais seulement quelques références bibliographiques.

¹⁵³ Plus exactement à *Richmond upon Thames* proche du jardin botanique de Kew Garden. Le catalogue de la collection du *National Archives* est composé de toutes les archives du *Foreign and Commonwealth Office* (FCO), du *Foreign Office* (FO), du *Colonial Office* (CO) et du *Dominions Office* (DO). Pour plus d'informations voir le document en ligne intitulé *Archives des ministères des Affaires étrangères des Etats membres-Royaume-Uni* : <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/Royaume-Uni.pdf>

¹⁵⁴ Equivalent du Ministère des Affaires étrangères en France.

¹⁵⁵ Equivalent du Ministère des Colonies français ou plus tard du Ministère de la France d'outre-mer (FOM).

¹⁵⁶ Adresse du BOA : 60 Charlotte Street, London W1T 2NU. Arrivé en pleine préparation des Jeux olympiques de 2012, les cartons remplis des dotations en vêtements pour les athlètes anglais encombraient la salle de documentation avec les plannings de préparation grand format accrochés aux vitrines des armoires de bibliothèque !

- Archives écrites et orales : presses écrites, filmées, olympisme et entretiens

La trame de cette thèse serait incomplète et tronquée sans l'apport des archives du Mouvement olympique c'est pourquoi je me suis penché à plusieurs reprises sur les archives du Centre d'Etudes olympiques (CEO)¹⁵⁷ du CIO, à Lausanne, afin de mettre en évidence les logiques des acteurs (présidents et membres du CIO) et des dispositifs Fédérations internationales, Comités nationaux olympiques et Comité exécutif (FI, CNO, CE) de cette organisation supranationale et non-gouvernementale sportive. J'ai consulté les correspondances des membres français, britanniques et africains, celles des CNO français, britanniques et africains, les procès-verbaux des sessions du CIO et de la Commission exécutive, les Bulletins du CIO, le dossier de la Commission d'Aide internationale Olympique (CAIO), et des Jeux régionaux. En plus du service de documentation, grâce à la bourse postgraduée de 2008, j'ai pu accéder aux banques de données en ligne, aux revues scientifiques produites sur le Mouvement olympique ainsi qu'aux ressources iconographiques. Par ailleurs, j'ai épluché toute la correspondance du président Avery Brundage (1952-1972) sur microfilm et en version papier et appréhendé celle de son prédécesseur Jules Siegfried Edström (1946 à 1952). L'intérêt porté aux archives du Mouvement olympique par ce doctorat ne fait en réalité que confirmer une tendance visible depuis les années 1990. Cette thématique corollaire, connexe ou principale de nombreux travaux scientifiques investit peu à peu le champ universitaire en tant que nouvel enjeu comme le rappelle à juste titre Cristina Bianchi (chef des archives courantes et opérationnelles du CIO en 2003), « [...] *l'héritage olympique est maintenant reconnu au niveau du marketing, de l'architecture urbaine, du tourisme et commence à l'être au niveau académique* »¹⁵⁸.

Puis, afin de saisir les discours produits sur le sport africain, les jeux sportifs franco-africains, et les relations avec la métropole française et le Mouvement olympique je me suis intéressé à la presse à partir de 1960 jusqu'à 1965. J'ai recherché au CNOSF – dont les rapports et procès-verbaux ne font pas mention d'une ligne politique du COF avec l'Afrique, excepté ceux du Comité national des Sports (CNS) – les exemplaires du quotidien sportif spécialisé *L'Equipe* (de 1958 à 1966), puis à la Bibliothèque nationale de France (BNF) les

¹⁵⁷ Adresse du CEO-CIO qui est en réalité celle du Musée olympique puisqu'il est situé au sous-sol de ce dernier : 1 quai d'Ouchy, 1006, Lausanne (proche du Château de Vidy).

¹⁵⁸ Bianchi Cristina, « Le rôle des Archives dans l'Héritage de l'Histoire du Sport : exemples et problématiques du Mouvement olympique, 1894-2003 », in *Les métamorphoses du sport du XX^e au XXI^e siècle. Héritage, éthique et performances*, Actes du colloque organisé, à l'occasion du centenaire du Tour de France, sous l'égide du Haut comité des célébrations nationales, au Centre des Archives du Monde du Travail, à Roubaix, le 9 octobre 2003, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2005, p.79.

coupages de presses des quotidiens *France-Soir*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Express*, *Le Progrès de Lyon*, *Le Parisien Libéré*, et *L'Humanité*. Des revues spécialisées comme *Sport Mondial* et *Paris-Match*. La presse métropolitaine est complétée par quelques organes de presse africaine, avec le mensuel *Bingo*, et les quotidiens *Abidjan-Matin* et *Dakar-Matin*. Enfin, à la presse écrite s'ajoute la presse filmée avec les archives de l'Institut national de l'Audiovisuel (INA) et surtout de la firme Pathé-Gaumont¹⁵⁹ qu'il est possible de visualiser en ligne avec un mot de passe. J'ai ainsi retranscrit à la main – lorsque les vidéos étaient sonores et disponibles en ligne ce qui n'est le cas que pour un quart d'entre elles – les discours des journalistes comme Léon Zitronne commentant les Jeux de la Communauté et de l'Amitié. Ce nouveau matériau, comme celui précédemment cité des iconographies au CAOM nécessiterait un traitement spécifique.

En dernier lieu, j'ai réalisé cinq entretiens avec des acteurs du Mouvement olympique, du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, et du mouvement sportif africain à partir de mes contacts pris au CNOSF, avec un journaliste sportif à la radio de Dakar, par des collègues doctorants ou par les acteurs interrogés eux-mêmes : Garang Coulibaly (mouvement sportif africain, Sénégal), Olivier Philip (directeur de cabinet de Maurice Herzog), Monique Berlioux (attachée de presse du HCJS, 1960 à 1966 puis directrice exécutive du CIO à partir de 1971), Jacques Grospeillet (directeur des Sports au HCJS), Tony Bertrand (Inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports et secrétaire général puis adjoint des Jeux de l'Amitié d'Abidjan, 1961 et de Dakar, 1963) et Lucien Lanier (secrétaire du Haut-Comité de la Jeunesse dès 1958).

¹⁵⁹ <http://www.ina.fr/> et <http://www.gaumontpathearchives.com/> constitue un magnifique fond d'archives filmées et de documents mais difficilement abordables en raison du prix élevé des reproductions.

b- Circonspections méthodologiques de l'apprenti historien

« Les historiens racontent des intrigues, qui sont comme autant d'itinéraires qu'ils tracent à leur guise à travers le très objectif champ événementiel [...] ; aucun historien ne décrit la totalité de ce champ, car un itinéraire doit choisir et ne peut passer partout ; aucun de ces itinéraires n'est le vrai, n'est l'Histoire ».

Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.57.

- Construction de la démarche historique entre les deux rives de la subjectivité et de l'objectivité

L'apprenti historien, outre l'expérience du terrain, doit s'aider de l'expérience de la connaissance de ses prédécesseurs. L'histoire a ceci d'artisanal qu'un certain compagnonnage intellectuel fait de transmissions de pratiques et de modèles intuitifs d'interprétations s'opère par l'oralité ou la lecture d'auteurs devenus classiques et dont la liste n'est pas exhaustive. En premier lieu, les historiens de l'Ecole des Annales Lucien Febvre, Marc Bloch et Fernand Braudel (1994) pour leurs découpages historiques¹⁶⁰. Michel Foucault pour son appréhension de l'implicite et du diffus dans des formes de contrôle au cœur de dispositifs complexes et en apparence anodins puisque quotidiens, et enfin des historiens qui mettent leur accumulation du savoir historique au service de la compréhension de la démarche historique Henri-Irénée Marrou (1954)¹⁶¹ et Paul Veyne. Puis, Jacques Le Goff (1988), par exemple, pour interroger les rapports entre histoire et mémoire¹⁶². Sur les aspects de la démarche historique à proprement dit, certains s'interrogent sur la nature des archives, le type de narration historique, l'étude du quotidien, la complexité du temps en histoire avec l'incertitude de l'événement : Arlette Farge (1989)¹⁶³, Michel de Certeau (1990)¹⁶⁴, Paul Ricoeur (1984)¹⁶⁵, ou encore Jean Favier (2001)¹⁶⁶.

Au demeurant, ils nous font également comprendre qu'il n'y a pas de non-objet en histoire et font émerger la prise de conscience de ce tiraillement de l'historien entre sa subjectivité d'homme et ce désir d'objectivité. Une position et une activité inconfortable voire

¹⁶⁰ Braudel Fernand, *Ecrits sur l'histoire I*, Paris, Editions Flammarion, 1984 ; *Ecrits sur l'histoire II*, Paris, Flammarion, 1994.

¹⁶¹ Marrou Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954.

¹⁶² Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

¹⁶³ Farge Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, La librairie du XXe siècle, Seuil, 1989.

¹⁶⁴ De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

¹⁶⁵ Le difficile mais puissant triptyque de Paul Ricoeur, *Temps et récit. 1. l'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, 1983 ; 2. *La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984 ; 3. *Le Temps raconté*, Paris, Seuil, 1985.

¹⁶⁶ Favier Jean, *Les archives*, Editions « Que sais-je ? », PUF, 7^{ème} édition (1958), 2001.

frustrante car elle se nourrit du désordre des activités humaines, et de leurs *laisses* accumulées en archives aux formes les plus diverses et variées. Dans cet océan de désordre, au risque de s’y noyer, l’apprenti historien doit y opérer un classement, des choix et mener une stratégie selon une planification afin de mener à terme son projet. Et puisque je me situe sur le terrain des relations internationales lié à une période contemporaine de l’histoire moderne je m’approprie l’assertion suivante de François Bédarida (1995) : « *L’histoire des relations internationales, attachée au recours aux archives, se tient sur une réserve prudente quant à l’étude du très contemporain, mais ne le néglige pas* »¹⁶⁷.

Ma collecte s’est focalisée sur un serpent de mer. En effet, les Jeux de l’Amitié pour ne prendre qu’eux pour exemple sont la tête d’une hydre¹⁶⁸ à plusieurs têtes et à multiples visages. Tour à tour, Jeux de l’Union française dans la période coloniale, aux racines scolaires et civiles d’un tissu sportif africain naissant, Jeux Méditerranéens prenant en compte l’Afrique du Nord, Jeux de la Communauté, de l’Amitié, puis Africains. Les conditions de possibilités d’émergence tout comme leurs conditions de non-réalisation sont autant de points de ramifications à remonter pour tenter de trouver une réponse à l’hypothèse principale de la transformation des relations franco-africaines à travers ces manifestations sportives. La description des règles, des lieux, des formes de pratiques, des discours et des acteurs ne peut cependant pas suffire et se circonscrire à ces seules manifestations sportives franco-africaines. Car, le serpent évolue dans une mer qui a sa houle, ses tempêtes, ses creux, et il peut passer de la mer à l’océan. L’analyse doit donc s’élargir à des dispositifs connexes et en apparence analogues qui évoluent dans la sphère internationale : Jeux olympiques, Jeux régionaux, etc.. En effet, elles se révèlent plutôt un prétexte pour tenter d’appréhender autre chose, c’est-à-dire la nature des rapports de force, de pouvoir entre la France et ses anciennes colonies d’Afrique noire francophone. Aller au-delà de ces événements est donc nécessaire pour mieux restituer leur singularité ainsi que le jeu des permanences et des ruptures.

Au cadre préalablement fixé pour la recherche, – comme nous l’avons vu dans le détail des sources collectées – s’ajoute sans cesse de nouveaux horizons, de nouvelles limites d’un réel aux contours flous et mouvants. La difficulté est de faire œuvre alternée de raison et de flair. En effet, l’expérience de l’historien se mesure à l’aune de sa capacité d’intuition qui se développe au fil des pistes, tel un fin limier suit les traces de son gibier. Il m’a fallu parfois

¹⁶⁷ Bédarida François (dir.), *L’Histoire et le métier d’historien en France, 1945-1995*, Paris, Maison des Sciences de l’homme/CNRS, 1995, p.356.

¹⁶⁸ En référence à l’Hydre de Lerne, créature mythologique grecque antique qu’Héraclès (ou Hercule) doit tuer mais qui est immortelle. Cette métaphore symbolise bien pour moi le travail de thèse sur la problématique des manifestations sportives franco-africaines.

lire des discours, des rapports et des correspondances à la recherche de mots-clés me menant à des pistes (im)possibles : sport, jeux sportifs, Jeux olympiques, aide au développement, coopération, colonies africaines, états africains, assistance, etc. Cependant le cri de victoire est suffisamment rare, au regard de la masse de documents compulsés et demande à reconsidérer l'archive dans sa série, son carton, et son classement archivistique. Il a fallu dénicher les logiques de concurrences d'influences coloniales et postcoloniales françaises puis étrangères, confronter les rapports de force dans les modes d'administrations coloniaux, ne pas hésiter à se laisser guider sur des pistes qui *a priori* ne semblent pas relever du sujet mais qui peuvent offrir de belles surprises...

- Mise en intrigue des mots et des choses

La phase d'analyse contrairement à ce que pourrait croire un non initié à la pratique historique, ne débute pas une fois le travail de recueil d'archives terminé. De plus, l'apprenti historien doit mettre un terme à son terrain plus par souci académique que par l'appauvrissement des sources que son objet aurait tari par épuisement. Ainsi, un premier niveau d'analyse est systématique à la collecte des données. Les mots et les choses, les discours émis par les divers acteurs eux-mêmes pris dans des logiques institutionnelles aux idéologies, lignes et matrices politiques elles-mêmes insérées dans l'échiquier des relations internationales. Cet effet d'emboîtement des mots et des choses doit être déconstruit au fur et à mesure au risque de passer à côté de pistes nouvelles et de mésinterpréter ou surinterpréter les faits. Les manifestations sportives franco-africaines en période coloniale puis postcoloniale sont contingentes par des logiques d'acteurs, de territoires, impérial-nationales et supranationales.

Le terme ou le concept générique de « manifestations sportives »¹⁶⁹ franco-africaines est lui-même polysémique par la nature des objectifs qui leurs sont assignés et les pratiques proposées. Il n'y a donc pas de continuité *a priori* entre ces manifestations sportives franco-africaines de 1944 à 1966. Il faut s'interroger sans cesse sur les conditions d'appropriation de ces manifestations sportives franco-africaines et leurs réceptions par l'environnement international. Car, à leurs racines il est question d'acculturation aux pratiques sportives

¹⁶⁹ Comme Mona Ozouf l'énonce pour les *fêtes*, les manifestations sportives peuvent être appréhendées et découpées selon les objectifs, les intérêts, la nature des pratiques, les symboliques et le sens donné à ce qui n'est ni plus ni moins qu'une manifestation singulière de la vie humaine. Ozouf Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, p.153. Une polysémie que tente de faire émerger l'ouvrage collectif de Gounot André, Jallat Denis et Caritey Benoît, *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXe siècle*, Paris, PUR, 2007.

modernes et d'effets d'intégration sur la scène internationale dans des organisations non-étatiques comme le Mouvement olympique. Le statut des pratiques physiques et sportives choisit comme analyseur des relations franco-africaines doit pouvoir refléter leurs attermoissements et aléas, tout en essayant de distinguer les phénomènes d'historicité propre à la genèse de ces manifestations.

Pour ce faire, la logique comparative a l'avantage d'offrir des points de repères assez clairs et aux contours définissables. Faire appel à cette méthode d'interprétation permet par exemple de mieux situer l'objet étudié et d'opérer des croisements de fils conducteurs. Comment la France se distingue-t-elle alors de l'Empire britannique dans sa politique sportive coloniale puis postcoloniale ? En quoi ces éléments différenciateurs sont-ils saisissables et déterminants dans l'internationalisation du sport africain ? De même, entre les acteurs et les institutions puis dispositifs politiques, les logiques ne sont pas forcément convergentes. Comment restituer la diversité des trajectoires personnelles, des intérêts des hommes, pris au cœur de processus connexes mais qui nourrissent la formation de ces rencontres sportives compétitives franco-africaines et leurs interactions avec le Mouvement olympique ? De plus, il n'est pas possible de séparer ces confrontations sportives des processus de développement de l'EPS dans les colonies/Etats africains, des procédures et dispositifs qui se mettent en place pour aider à leur réalisation, intégrant des acteurs français et africains aux parcours hybrides (sportifs de haut niveau franco-africains, conseillers techniques, professeurs d'EPS, Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, etc.) et qui peuvent rendre compte de la complexité des enjeux.

Enfin, les lieux, les objets, les architectures comme l'a démontré Daphné Bolz (2008) pour les régimes totalitaires¹⁷⁰ sont également à prendre en compte car ils participent de l'occidentalisation des pratiques sportives à partir de l'expérience démocratique des nouveaux Etats africains. La confrontation avec une réalité disparue lorsque je suis passé près du stade de l'Amitié à Dakar, où lors de promenades près de la piscine du Lido à la Corniche, permet de donner une saveur particulière à des archives poussiéreuses. La rencontre avec des acteurs, dont une tranche de vie se situe dans l'espace-temps de mon objet, ajoute un supplément de sens et d'attrait. Ce désordre fait d'un amoncellement de mots sous forme de discours aussi variés les uns que les autres, et aussi d'objets, doit peu à peu passer par l'épreuve ordonnée du récit par sa mise en intrigue historique.

¹⁷⁰ Bolz Daphné, *Les arènes totalitaires. Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, 2008.

4. Effets de contexte et planification généalogique afin de dépasser la césure de 1960

- L'Afrique francophone et le Mouvement olympique : entre effets de contexte et d'intégration

« A la fin de la deuxième guerre mondiale, les dirigeants politiques de l'Europe occidentale firent face à ce qui paraissait être un futur ouvert, peut-être un futur dangereusement ouvert. Les anciennes structures de pouvoir et les discours convenus avaient été secoués et on ne savait pas trop ce qui allait les remplacer. L'ascendant sur le monde des États-Unis et de l'Union soviétique – dont les visions et les ambitions impériales prenaient des formes différentes – remodelait la nature de la communauté internationale dans laquelle les aspects politiques et moraux de la loi impériale étaient discutés »¹⁷¹.

La conférence de Brazzaville et les Etats généraux de la Colonisation (1944), puis les conférences de San Francisco (1945) et de Bandung (1955) ont permis de redessiner le processus de mondialisation¹⁷² dans un contexte de décolonisation de l'Afrique et de guerre froide avec de nouvelles lignes directrices des relations entre les grandes puissances (France, Grande-Bretagne, États-Unis et URSS) et les pays colonisés. D'abord contre l'internationalisation de l'Afrique permettant à la « situation coloniale »¹⁷³ de perdurer, les systèmes coloniaux des Empires sont remis en cause par les grandes puissances après les conséquences des deux conflits majeurs du début du XX^e siècle¹⁷⁴. En effet, le droit international se base sur les Quatorze points du président américain Woodrow Wilson définis après la Première Guerre mondiale, le congrès Pan-Africain de Paris (1919) et la reconstruction des frontières de l'Europe. Face à ces bouleversements géopolitiques, le principe selon lequel un peuple doit avoir le droit de déterminer sa propre forme de gouvernement, indépendamment de toute influence étrangère fait ses premiers pas. Cette nouvelle doctrine tire ses fondements de la création de la Sociétés des Nations (SDN) à partir

¹⁷¹ Cooper Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique. L'Afrique britannique et française, 1935-1960*, Paris, Karthala-Sephis, 2004, p.153.

¹⁷² Frémeaux Jacques, *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002.

¹⁷³ Balandier Georges, « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, PUF, vol. 11, 1951, pp. 44-79.

¹⁷⁴ Waites Bernard, *Europe and the Third World. From Colonisation to Decolonisation, c. 1500-1998*, New York, St. Martin's Press, 1999.

de laquelle la France et la Grande-Bretagne se sont engagées à respecter les principes de « bon gouvernement » des indigènes auprès de cette institution : la politique indigène pour l'un et le gouvernement indirect pour l'autre¹⁷⁵.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la création de l'Organisation des Nations unies (ONU) à la Conférence de San Francisco (1945) dont le but est de gérer et de prévenir les conflits afin de s'instaurer en force d'interposition sur l'échiquier mondial est réaffirmée dans la Charte des Nations unies, signée en 1945, cette idée de « *développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes* » (article 1, alinéa 2). Or, le renforcement de cette ligne directrice au sein de l'ONU est le reflet de l'anticolonialisme des États-Unis¹⁷⁶ afin de diffuser ses valeurs culturelles à ces nouveaux territoires et rejoint paradoxalement les thèses les plus traditionnelles des soviétiques dans l'élargissement de la propagande communiste à un nouveau cercle de satellites dont l'Afrique est l'un des théâtres. Ainsi, la naissance de l'ONU va de paire avec un intérêt nouveau pour des formes de coopération dans les relations internationales dressées sur le statut officiel de l'égalité des races illustré par le « Statement on Race » de l'UNESCO paru en 1950¹⁷⁷. L'aide au développement devient un enjeu soutenu et promu par de nombreuses organisations internationales sous les initiatives divergentes des grandes puissances que sont les États-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne et la France.

A partir des années 1950, l'intensification de la lutte idéologique de la guerre froide entre l'URSS et les États-Unis pousse ces nations à étendre leur sphère d'influence sur des territoires contrôlés par les régimes coloniaux. Ces deux puissances tutélaires se trouvent alors en tension avec les Empires britanniques et français qui perdent peu à peu le contrôle de leurs colonies et qui tentent malgré tout de préserver leur influence¹⁷⁸. Pour ces quatre grandes puissances, la redéfinition des relations internationales impulsée par la naissance des grandes organisations internationales s'érigeant en contre-pouvoir et le démantèlement des empires coloniaux fait émerger l'aide au développement comme un nouveau moyen de pouvoir dans le respect du droit et des règles internationales. Dans ce processus, l'Afrique n'est pas inerte et s'inscrit dès 1955 dans un mouvement d'émancipation tiers-mondiste de refus des tutelles

¹⁷⁵ Dimier Véronique, *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2004, p.274.

¹⁷⁶ Durpaire François, *Les États-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, Paris, L'Harmattan, 2005.

¹⁷⁷ Hoberman John, *La tentation du bonheur sportif*, X-Alta, n°1, janvier 1999, pp.25-34. Sur la politique du « Statement on Race » et ses origines, Stocking George W. Jr, *American Social Scientists and Race Theory : 1890-1915*, Ann Arbor, University Microfilms, 1960, pp.6-13.

¹⁷⁸ Judd Denis, *Empire. The British Imperial Experience from 1765 to the Present*, New York, Basic Books, 1996.

impériales et néo-coloniales soutenu par l'URSS et la Chine¹⁷⁹. Ainsi, ces « Pays Non-alignés » se retrouvent au centre d'enjeux géopolitiques et stratégiques importants. Il s'agit de saisir les logiques d'influence entre le « rimland » (Etats-Unis, Europe occidentale, Asie maritime) et le « heartland » (bloc soviétique)¹⁸⁰, ainsi que les relations « Nord-Sud » qui traversent ce continent africain lequel est trop souvent considéré comme à la *périphérie* dans les théories de sociologie développementaliste¹⁸¹ attachées à dénoncer l'impérialisme¹⁸² et la vulnérabilité extrême de l'Afrique aux ingérences extérieures¹⁸³.

Ainsi, avec le déclin des empires coloniaux et l'avènement de la guerre froide, cette approche ne suffit plus afin d'interroger de nouveaux lieux et dispositifs de pouvoir qui émergent comme les organismes transnationaux et non-gouvernementaux¹⁸⁴. Ils redéfinissent la « *loi de la jungle* » des relations internationales :

*« Si utiles que puissent être les relations à travers les frontières entre les personnes privées, qu'il s'agisse de sport, de science, de tourisme, de religion ou de commerce ; quelle que soit l'influence que ces relations individuelles exercent à la longue sur le « domaine réservé » des rapports entre Etats, ces derniers demeurent encore aujourd'hui ce qu'ils ont été à travers les siècles : ils restent soumis à la loi de la jungle »*¹⁸⁵.

Ainsi, le point nodal de l'Afrique et sa progressive entrée au Mouvement olympique permet d'éclairer la mobilité de la puissance sur la scène sportive mondiale en faisant appel aux théories des relations internationales¹⁸⁶ sans pour autant tout réduire à celles-ci. A partir de

¹⁷⁹ Wallerstein Immanuel, *Africa. The Politics of Independence and Unity*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2005.

¹⁸⁰ Moreau Defarges Philippe, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Collection Essais Inédit, Seuil, 1994.

¹⁸¹ Elamé-Jackson Robert, *Le mirage du développement du sport en Afrique*, thèse de doctorat de sociologie, université de Paris VII, 1977.

Mbengalack Elias, *La gouvernamentalité du sport en Afrique : le sport et le politique au Cameroun*, Thèse de doctorat, Etudes africaines, Bordeaux 1, IEP, ss la dir. de Médard Jean-François, 1993.

Gouda Souaïbou, *Etats, sports et politiques en Afrique noire francophone : cas du Bénin, du Congo, du Niger, et du Sénégal*, thèse de doctorat STAPS, université de Grenoble 1, 1997.

Al-Tauqi Mansour, *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, thèse de doctorat de l'université de Loughborough, avril 2003.

Bihan Stanislas, *L'intérêt porté par le mouvement olympique à la question du développement*, mémoire de DEA réalisé ss la dir. de Raynaud Jean-Marie, Nice, 2004, institut du droit de la paix et du développement, DEA de droit et de financement du développement, année 2003-2004.

¹⁸² Latouche Serge, *Critique de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, (1979), 2^{ème} édition, 1984.

¹⁸³ Amin Samir, *L'impérialisme et le développement inégal*, Paris, Les Editions de Minuit, 1976 ; *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde. Une analyse politique*, Paris, L'Harmattan, 1989, p.185.

¹⁸⁴ Rosière Stéphane, *Géographie politique et Géopolitique, Une grammaire de l'espace politique*, 2^{ème} édition, Ellipses, 2007, pp. 289-318.

¹⁸⁵ Aron Raymond, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Chapitre VII « L'ordre anarchique de la puissance », Paris, Quarto Gallimard, 2005, pp. 1657-1658.

¹⁸⁶ Battistella Dario, *Théorie des relations internationales*, Références inédites, Presses de Science Po, 2003.

l'apport de Raymond Aron (2006)¹⁸⁷, Jean-Baptiste Duroselle (1981)¹⁸⁸, et de Pierre Renouvin (1964)¹⁸⁹, il s'agit de mettre en évidence des zones d'influences comme manifestation de l'impérialisme géopolitique contemporain dans un processus historique dynamique¹⁹⁰, non stato-centré et non-européanocentré. Ainsi, il s'agit de prendre comme analyseur le Mouvement olympique en tant que « *a truly transnational organization in the postwar years* »¹⁹¹ afin de révéler les tensions internationales en tant qu'émergence d'un Nouvel ordre mondial¹⁹² au prisme du continent africain¹⁹³ afin d'interroger la dimension géopolitique de la postcolonialité¹⁹⁴. Ainsi, comme le souligne Allen Guttmann (1984), il est nécessaire de comprendre comment « *De toute la famille de l'homme, le dernier groupe majeur à avoir intégré le Mouvement olympique fut le peuple noir d'Afrique* »¹⁹⁵. En effet, au risque de passer à côté de la réalité, il y a forcément de multiples enjeux que je dois tenter de rendre compte et qui sous-tendent l'assertion d'Allen Guttmann.

¹⁸⁷ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

¹⁸⁸ Duroselle Jean-Baptiste, *Tout empire périra*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.

¹⁸⁹ Renouvin Pierre, Duroselle Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

¹⁹⁰ Balandier Georges, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, Collection Quadrige, PUF, 2004.

¹⁹¹ Notre traduction : « une véritable organisation transnationale dans les années d'après-guerre ».

Guttmann Allen, *Games and Empires, Modern Sports and Cultural Imperialism*, New York, Columbia University Press, 1994, p.133.

¹⁹² Jasper William F., *Global Tyranny...step by step, The United Nations and the Emerging New World Order*, Appleton (Wisconsin, USA), Western Islands, 1992.

Galtung Johan, « The Sport System as a Metaphor for the World System », in Landry Fernand, Landry Marc et Yerlès Magdeleine (eds.), *Sport : The Third Millenium*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1991, pp.147-55.

¹⁹³ Stokvis Ruud, « The International and National Expansion of Sports », p.13-24, in Wagner Eric A. (Edited by), *Sport in Asia and Africa, A Comparative Handbook*, New York, Greenwood Press, 1989.

¹⁹⁴ Blanchard Pascal, Bancel Nicolas, *Culture post-coloniale, 1961-2006. Traces et mémoires coloniales en France*, Paris, Collection Mémoires/Histoire, Autrement, 2005, p.19.

¹⁹⁵ Guttmann Allen, *The Games Must Go On : Avery Brundage and the Olympic Movement*, New York, Columbia University Press, 1984, p.230.

- Penser l'internationalisation du sport africain au-delà des indépendances politiques africaines

« [...] Hors des parties du monde où les modèles du sport moderne ont plus ou moins supplanté ou incorporé les jeux traditionnels, la cohérence des hypothèses voudrait que l'Afrique et l'Asie continentale entrent dans le système du sport moderne au rythme des changements dans la consommation et la stratification sociale, accentuant la mondialisation d'une culture sportive, préfigurée par les très grandes compétitions internationales et leur télédiffusion ».

Jean-Marie Brohm, *Sociologie critique du sport*, Collection Corps et Culture, Editions universitaires, 1976, p.67.

La thèse permet d'analyser selon une démarche généalogique¹⁹⁶ le processus d'internationalisation du sport ou la « gouvernementalité »¹⁹⁷ du sport¹⁹⁸ en Afrique noire francophone. En particulier les enjeux et les stratégies des acteurs, des institutions coloniales voire postcoloniales et transnationales (CIO et FI). Ces derniers sont les moteurs de la dynamique des transformations des dispositifs politiques du sport en Afrique noire francophone dans le contexte d'après Seconde Guerre mondiale. Les nouvelles formes ambivalentes des relations de pouvoirs et d'influences entre la France et ses anciennes colonies en Afrique noire notamment nous incitent à les éclairer sous l'angle des *dispositifs politiques*¹⁹⁹ au sein des relations internationales et leurs conditions d'hybridité dans l'instrumentalisation des nouveaux pouvoirs transnationaux avec le *système olympique*²⁰⁰ comme lieu d'expression singulier. En effet, selon Jean-Marie Brohm (1976), « *L'idéologie*

¹⁹⁶ Foucault Michel, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », *Dits et écrits*, T.II, Paris, Gallimard, 1994, pp.1004-1024.

¹⁹⁷ Foucault Michel, « La gouvernementalité », *Dits et écrits*, T.II, Paris, Gallimard, 1994, pp.635-657.

¹⁹⁸ L'influence foucauldienne symbolisée dans le titre de la thèse d'Elias Mbengalack l'est plus que dans son contenu : *La gouvernementalité du sport en Afrique : le sport et le politique au Cameroun*, thèse de doctorat, Etudes africaines, Bordeaux 1, IEP, ss la dir. de Médard Jean-François, 1993.

¹⁹⁹ Foucault Michel, 1994, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. II., Paris, Gallimard, 1994, pp. 298-329. L'auteur distingue deux moments majeurs dans la genèse des dispositifs : un dispositif se met d'abord en place pour remplir « une fonction stratégique dominante », souvent pour « répondre à une urgence ». Mais une des caractéristiques du dispositif est de survivre à l'intentionnalité et aux visions qui ont présidé à sa mise en place : le dispositif se maintient au-delà de l'objectif stratégique initial, par un double processus de « surdétermination fonctionnelle » et se trouve remobilisé pour gérer les effets qu'il a lui-même produits.

²⁰⁰ Chappelet Jean-Loup, *Le système olympique*, Grenoble, PUG, 1991.

Chappelet Jean-Loup, Kübler-Mabbott Brenda, *The international Olympic Committee and the olympic system : the governance of world sport*, New York, Routledge, 2008.

olympique est une idéologie impérialiste réactionnaire qui justifie toujours la politique rapace des super-puissances »²⁰¹.

Dans un premier temps, de 1944 à 1957, il s'agit de mettre au jour les *dispositifs politiques* en relation avec l'Afrique coloniale et sa progressive entrée sur la scène sportive internationale après la Seconde Guerre mondiale. De mettre en évidence les enjeux que cela suppose pour les blocs idéologiques de la guerre froide et la naissance du mouvement tiers-mondiste au sein du CIO. La comparaison avec l'Empire britannique permettra de mieux saisir les configurations coloniales et politiques dans les colonies françaises en Afrique. Puis, l'analyse géopolitique de la multiplication des Jeux régionaux issus des mouvements tiers-mondistes et les conditions de leurs réceptions par le CIO constituent un autre point d'appui de la démonstration. Le but étant de comprendre comment à la fois, le contexte de l'après Seconde Guerre mondiale fait émerger des configurations sociales et politiques favorables ou défavorables à des processus différenciés d'intégration sportive des colonies africaines au Mouvement olympique.

Dans un second temps, de 1956 à 1963, il s'agit d'identifier le nouveau rôle de la France et de ses colonies dans ce paysage international au moment où les africains s'insèrent en tant qu'acteurs de ce jeu à travers la mise en place de manifestations sportives compétitives franco-africaines (Jeux de la Communauté, 1960, Jeux de l'Amitié, 1961, 1963). De façon plus spécifique, il s'agira d'analyser à travers ces manifestations sportives les formes de dépendances et d'interdépendances qui redéfinissent les relations entre les puissances coloniales et impériales avec les colonies en Afrique. Puis, d'analyser le rôle de la France dans ce dispositif ; son positionnement en tant qu'acteur principal et garant de l'« ordre » dans son pré-carré africain. Un dispositif soumis à des arbitrages internes entre les différentes institutions françaises (Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, Coopération, premier ministre, Secrétariat général à la Communauté, etc.), mais aussi à des enjeux puisque cet espace politique est de plus en plus ouvert à la convoitise des autres puissances (URSS, Etats-Unis, Tiers-Monde, Royaume-Uni). L'articulation des acteurs et des formes de pouvoir qui permettent de rendre possible les aspirations et les volontés africaines au moment où ils émettent le souhait d'accéder à la sphère internationale et au Mouvement olympique (assistance technique française et africanisation des cadres sportifs).

Enfin, dans un troisième temps, de 1961 à 1966, il s'agit de repérer les conditions d'hybridité de l'intégration du sport africain et leurs effets au Mouvement olympique. L'étude

²⁰¹ Brohm Jean-Marie, *Sociologie critique du sport*, Paris, Collection Corps et Culture, Editions universitaires, 1976, p.19.

de la connivence stratégique du CIO et de la France à partir de l'idéologie du développement sportif olympique soumise aux influences soviétiques et à la méfiance des anglo-saxons. Plus particulièrement, il s'agira de mettre en relation les manifestations sportives compétitives franco-africaines initiées par la France avec la mise en place des procédures de l'intégration des anciennes colonies africaines au CIO. L'analyse des élites sportives africaines émergentes sur la base de leurs propriétés sociales et culturelles et le croisement des discours métropolitains et africains à partir de la production sportive africaine pendant les manifestations sportives franco-africaines permettront de saisir les ambiguïtés de la mutation des regards occidentaux. Ensuite, il s'agira de comprendre le renforcement de l'influence de la France au moment où ces pays africains accèdent au CIO, en particulier, les modalités et les formes qui vont faire émerger une politique sportive panafricaine à travers la création de Jeux Africains régionaux et la constitution du Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA). En corollaire, il sera nécessaire d'interroger le rôle du sport (olympique) pour les nouvelles nations africaines et les conditions d'appropriation des critiques du colonialisme et de l'impérialisme comme les éléments de construction idéologiques d'un bloc (pan)africain au Mouvement olympique.

Cette trame soulève un certain nombre de questions qui peuvent être articulées autour de cinq points. Premièrement, les enjeux de l'insertion des colonies françaises dans le Nouvel ordre international post-Seconde Guerre mondiale. Puis, les effets de concurrences entre les puissances et l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale. Les stratégies des puissances coloniales dans l'insertion de l'Afrique au Mouvement olympique. Le rôle et l'influence de la France dans ce processus et les répercussions sur les cadres sportifs africains. Et enfin, les enjeux de l'avènement d'une politique panafricaine pour les Africains et les Français. La question principale est de comprendre comment et dans quelles conditions l'accès de l'Afrique au Mouvement olympique peut-il révéler les transformations des relations franco-africaines ?

Nous postulons qu'une des formes du processus d'internationalisation du sport est l'insertion des pays africains dans le Mouvement olympique. Dans la conjoncture post-Seconde Guerre mondiale il se construit par l'apparition d'un Nouvel ordre international matérialisé à la fois par la montée des mouvements anti-coloniaux, la guerre froide et le tiers-mondisme (mouvement des non-alignés). Les dynamiques de transformation à l'œuvre conduisent à une reconfiguration des rapports de force entre puissances au niveau international. Ce réagencement stratégique et tactique permet de créer, d'une part, les

conditions de possibilité de l'accèsion des Africains sur la scène internationale, et d'autre part, de rendre possible la rénovation des relations entre la France et ses anciennes colonies.

Les pays africains reproduiraient ainsi les structures occidentales puisque ces pays doivent se plier aux exigences des organisations internationales. Il y a ici un paradoxe puisque ces appareils sont eux-mêmes créés et contrôlés par les Occidentaux. Ainsi, la post-colonisation marque l'avènement d'une reproduction en boucle d'un système de pratique, sous une « *fausse ouverture* ». Un exemple que l'on peut illustrer par la structure pyramidale du sport international (CIO-FI-CNO) par laquelle les nouveaux pays entrants devront passer pour rejoindre la *famille olympique*, dont l'accès aux Jeux olympiques ne constitue que la partie visible des processus d'intégration. Cela suppose la reproduction de ces structures à l'identique au niveau régional (Conseil supérieur du Sport en Afrique, Assemblée des Comités nationaux olympiques Africains, Union des Confédérations sportives Africaines), au nom d'une soi-disant spécificité africaine²⁰².

²⁰² Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996). Enjeux et paradoxes du sport et de l'Education Physique en Afrique noire*, thèse de doctorat STAPS, université Marc Bloch de Strasbourg, 1999.

PARTIE I - Les conditions coloniales d'une Afrique sportive dans le « Nouvel ordre international » et le Mouvement olympique (1944-1957)

« L'œuvre du Baron Pierre de Coubertin n'est pas nationale, ni même européenne, elle est mondiale.

Ne l'oublions jamais ».

Extrait du discours prononcé par le président du CIO, le Comte Baillet-Latour à la session du Caire de mars 1929, à la veille de l'annulation des Jeux Africains en Egypte.

Les premiers Jeux régionaux Africains

« C'est en effet, Messieurs, poussé par M. Bolanachi que le Comité Olympique Egyptien, encouragé par le Roi, soutenu par les autorités, avait trouvé les concours nécessaires pour pouvoir célébrer à Alexandrie les Iers Jeux Africains, exécutant ainsi le projet que Pierre de Coubertin, le grand éducateur, et le Maréchal Lyautey, le grand colonisateur, quoique arrivés par des routes différentes, avaient conçu, se rencontrant sur la même voie pour apporter aux races du vaste continent africain les mêmes bienfaits qu'on retiré de la pratique du sport celles des autres parties du monde. Le patronage du CIO fût sollicité pour ces Jeux, et aussitôt accordé, car outre l'approbation du plan par le Maréchal Lyautey qui seule nous aurait suffi si nous avions eu quelques craintes à dissiper, n'avions-nous pas l'expérience des Jeux d'Extrême-Orient ? [...] Déplorons qu'une fois de plus la politique a été mêlée au sport pour engendrer le gâchis. Sous la pression d'influences étrangères et dans l'espoir de dissiper les craintes chimériques exprimées par certains, le Comité Olympique Egyptien fut contraint de substituer aux conditions simples et pratiques qu'il avait élaborées, des règles de qualification compliquées qui devaient facilement créer des difficultés insurmontables et ces difficultés amener l'échec des Jeux, dont la Jeunesse africaine demeure, en fin de compte, la seule victime. En effet, une plus grande pratique des sports, que ces Jeux auraient fatalement amenée, en même temps qu'elle aurait développé cette jeunesse physiquement, aurait contribué à la soustraire à des influences qui, au point de vue moral, lui sont fort pernicieuses, tandis que le Comité Olympique Egyptien, frustré en dernière heure de la récompense qui lui était due pour un travail de trois années, peut être assuré que son effort n'aura pas été inutile. En construisant le Stade d'Alexandrie, il aura doté les Fédérations nationales de toutes les installations requises pour entraîner et perfectionner ces équipes que nous avons déjà eu le plaisir de voir représenter l'Egypte aux Jeux olympiques de 1920, 1924 et 1928 »

Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°70, mi4, *Bulletin du CIO*, discours du président du CIO, le Comte de Baillet-Latour, à l'ouverture de la session de 1929, Lausanne, le 08/04/1929, p.5-6.

Chapitre 1 – Les enjeux coloniaux et le « Nouvel ordre international » au CIO

« En tous les cas, les Noirs africains ne sont pas entrés au Mouvement olympique, et quelle que soit son intensité, n'était pas devenu une priorité pour la direction du CIO qui lui avait succédé. Ce manque d'intérêt pour l'Afrique soulève tour à tour la question fondamentale de savoir pourquoi les Européens, longtemps habitués à classer les peuples du monde en termes de hiérarchie raciale (laquelle attribue toujours aux Noirs africains les rangs inférieurs), ont conçu et fait campagne pour un mouvement sportif en apparence totalement multiracial »²⁰³.

La tentation occidentale de contrôler le corps des indigènes va évoluer au cours du XX^e siècle au fur et à mesure que les rapports politiques entre les métropoles d'empires et leurs territoires colonisés se reconfigurent. Des « *Anthropological Days* » des Jeux olympiques de Saint-Louis (1904)²⁰⁴, à l'utilisation du corps des indigènes dans les deux conflits mondiaux majeurs de ce siècle, et à la préparation militaire des corps selon des idéologies raciales et hygiénistes, la fascination qu'exerce la découverte d'un corps performant chez cet autre dans son rapport à l'effort physique – bien que toujours considéré comme inférieur – participe du lent intérêt d'un sport multiracial au Mouvement olympique.

a- Le cadre du « Nouvel ordre international » et l'utilité géopolitique transnationale du Mouvement olympique,

Cependant, du contexte de la Première Guerre mondiale à celui de la Seconde Guerre mondiale, le projet des Jeux Africains comme trace historique d'une volonté politique du CIO d'intégrer l'Afrique porte néanmoins les stigmates des évolutions du contexte des relations internationales et des projets coloniaux. Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale la hiérarchie raciale coloniale laisse certes place à la liberté politique mais aussi progressivement à l'expression d'un corps normé chez l'indigène puisqu'il adhère peu à peu au projet de développement des sports modernes et à celui de l'idéologie olympique.

²⁰³ Hoberman John, « La tentation du bonheur sportif », *X-Alta*, n°1, janvier 1999, p.25-34.

²⁰⁴ Brownell Susan, *The 1904 Anthropology Days and Olympic Games: Sport, Race, and American Imperialism*, University of Nebraska Press, Critical Studies in the History of Anthropology Series, 2009.

- *Avant le « Nouvel ordre international » post-Seconde Guerre mondiale : matrice coloniale de l'Afrique au Mouvement olympique,*

« Les historiens des relations internationales considèrent que l'immédiat après-guerre marque un changement radical dans les grands équilibres mondiaux dont les conséquences touchent les domaines politiques et économiques, mais aussi diplomatiques et culturels »²⁰⁵

Au début du XX^e siècle, le continent noir indigène est absent de la géographie et de la géopolitique olympique²⁰⁶ bien que le sport fasse partie des projets coloniaux français et britanniques²⁰⁷. Il convient de noter à titre de rappel, qu'à partir de la Première Guerre mondiale, une nouvelle morale internationale est incarnée par le discours des « 14 points » du président américain Woodrow Wilson (8 janvier 1918). En effet, après les sociétés de paix créées entre le XVIII^e et le XIX^e siècle à New York, Londres et Genève, la première organisation mondiale de la paix est le *Bureau international de la Paix* (BIP) créée à Berne en 1892. L'idée d'une communauté paisible et d'un arbitrage entre les nations²⁰⁸ se concrétise peu à peu lors des conférences internationales de la paix de la fin du XIX^e siècle et la création de la *Cour d'arbitrage international de La Haye*. Ainsi, l'année 1919 est interprétée comme « l'année des symboles »²⁰⁹ puisque les projets coloniaux français et britanniques doivent tenir compte des idées de Paix mondiale formulées à la fin de la Première Guerre mondiale avec le *Traité de Versailles* (1919) et la *Conférence de la Paix de Paris* (1919) à partir desquels se constitue la *Société des Nations* (SDN) considérée comme l'ancêtre de l'*Organisation des Nations unies* (ONU)²¹⁰.

Cependant cet arbitrage et cet idéal de paix sociale ne se limitent pas aux puissances occidentales et s'étendent progressivement à la gestion de leurs territoires occupés et

²⁰⁵ Terret Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919, Sport, guerre et relations internationales*, Paris, Collection Espaces et Temps du Sport, L'Harmattan, 2002, p.70 ; Renouvin Pierre, *Les crises du XX^e siècle, Histoire des relations internationales*, tome I : de 1914 à 1929, Paris, Hachette, 1967 ; Nouschi Marc, *Le XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1995.

²⁰⁶ Praicheux Jean, *Pour une lecture géopolitique de la performance olympique*, Géopolitique du sport, actes du colloque de Besançon, les 23-24 mars 1990, pp.197-205.

²⁰⁷ Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, doctorat NR d'Histoire, université de Provence, 1995. Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, Doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

²⁰⁸ Concept déjà décrit dans l'ouvrage d'Emmanuel Kant, *Perpetual Peace : A Philosophical Sketch*, 1795.

²⁰⁹ Milza Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1995, p.6.

²¹⁰ Kennedy Paul, *The Parliament of Man : The Past, Present, and Future of the United Nations*, 2006.

colonisés. Le partage des colonies de l'Allemagne vaincue entre les Alliés de la Triple-Entente dont font partie les empires coloniaux français et britanniques peut interroger le nouveau rôle des territoires coloniaux dans ce renouvellement des relations internationales des puissances occidentales²¹¹. Ce partage des colonies allemandes permet en 1919, de faire émerger l'idée d'un gouvernement pour le bien-être des « indigènes » immédiatement consacré à l'échelle internationale puisqu'il est inscrit dans l'article 22 du *Pacte de la Société des Nations*. La SDN, qui condamne l'idée même de colonies comme « possessions » dont les nations européennes pourraient disposer à leur guise, reprend en réalité à son compte « la mission sacrée de civilisation » par « le bien-être et le développement de ces peuples » en confiant selon un certain relativisme culturel « la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leurs expériences ou de leur position géographique, sont les mieux à même d'assumer cette responsabilité et qui consentent à l'accepter : elles exerceront cette tutelle en qualité de mandataire et au nom de la société »²¹².

La Commission permanente des mandats de la SDN veille à cette bonne administration des empires coloniaux. Dans un premier temps, le projet colonial britannique est un mode de gestion colonial fondé sur l'administration indirecte des colonies britanniques ou *indirect rule*²¹³ et le modèle de l'associationnisme décrétés selon les préceptes des conférences de Paix de la fin de la Première Guerre mondiale. Ce modèle colonial se renforce grâce au système institutionnel du *Commonwealth* qui est établi comme une association de pays libres et égaux, dont l'adhésion repose sur une allégeance commune à la Couronne britannique. Ce nouvel ensemble du *British commonwealth of Nations*²¹⁴ est le successeur de l'Empire britannique et tire ses origines des conférences impériales de la fin des années 1920 où

²¹¹ Le Traité de Versailles redéfinit la géographie coloniale puisque l'Empire colonial allemand disparaît au profit des empires de l'Entente-cordiale franco-britannique sous mandat de la Société Des Nations. La France se partage le Cameroun et le Togo avec les britanniques, la Belgique obtient le Ruanda-Urundi, et le Royaume-Uni a mandat sur le Tanganyika, la Namibie qui est gérée par le dominion de l'Afrique du Sud.

²¹² Article 22, paragraphes 1 et 2. Le texte original de l'article 22 du Pacte de la SDN est ici repris de l'ouvrage de Ray Jean, *Commentaires du Pacte de la Société des Nations selon la politique et la jurisprudence des organes de la Société*, Paris, Recueil Sirey, 1930, 2 vol., p.599 et suivantes. Ces pays doivent produire chaque année, un rapport sur le gouvernement des colonies placées sous mandat, pour le Cameroun et le Togo.

²¹³ L'*indirect rule* britannique consiste à considérer ses colonies comme des territoires semi-autonomes dont la gestion est déconcentrée puisque dévolue en partie à des cadres autochtones afin de réduire la présence britannique dans chaque territoire colonisé et ainsi permettre une meilleure rentabilité économique, ce sont des colonies d'exploitation.

²¹⁴ Le Commonwealth est créé en 1884 et constitué avec les plus anciennes colonies britanniques : Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.

l'indépendance des Dominions et Colonies souveraines est progressivement reconnue, et finalement entérinée par le *statut de Westminster* de 1931.

Dans ce contexte, le Royaume-Uni offre les conditions de possibilité d'une première ouverture à l'universalisation de la pratique du sport issue de son Empire colonial. Les *Jeux de l'Empire britannique* (1930)²¹⁵ trouvent leur logique dans l'idéologie impérialiste britannique et permettent de comprendre la constitution dans l'espace colonial britannique de Comités nationaux olympiques comme l'Égypte (1911), l'Afrique du Sud (1912) ou encore la Rhodésie du Sud (1934) dans les colonies de peuplement essentiellement²¹⁶. En effet, alors que les autres colonies d'exploitation économique avec une proportion plus faible de colons n'ont pas les possibilités de créer des CNO, l'administration des territoires coloniaux britanniques qui accèdent au Mouvement olympique repose sur le *self-government* et une forte implantation de colons. L'ouverture des *Jeux de l'Empire britannique* aux seuls Dominions autonomes de race blanche (Canada, Australie et Nouvelle-Zélande) ainsi que la création de CNO dans les enclaves coloniales à forte majorité de colons britanniques incite par réaction à la création des *Jeux Pan-Indiens* de New-Dehli (1934) et participe au renforcement des catégories sociales comme création et instrument d'une sociologie coloniale de gouvernement²¹⁷.

En parallèle et *a contrario* du système colonial britannique, le modèle français d'administration coloniale directe se base sur l'assimilation et répond aux conférences de la Paix par une mise en valeur des colonies françaises afin de diffuser le rayonnement culturel de la Métropole. Par « *l'appel à l'Afrique* »²¹⁸ une prise de conscience de la « *force noire* »²¹⁹, dans sa participation à l'effort de guerre des tirailleurs africains, se fait jour et permet de réactiver l'intérêt pour l'Empire français et l'utilité de ses sujets.

Les empires britanniques et français sont tous deux autoritaires. Cependant, là où les britanniques prônent la pratique du sport des indigènes, les français la proscrivent. En effet, le mode de gestion colonial français fonctionne à partir de l'implantation de fonctionnaires

²¹⁵ Moore K., « "The Warmth of Comradeship" : The First British Empire Games and Imperial Solidarity », *International Journal of the History of Sport*, vol. 6, 1989.

²¹⁶ Respectivement la première participation de ces colonies aux Jeux de l'Empire britannique se fait en 1930 pour l'Afrique du Sud et en 1934 pour la Rhodésie du Sud.

²¹⁷ Appadurai Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, p.149. Plus précisément, le chapitre IV : Jouer avec la modernité : la décolonisation du cricket indien, pp.139-168.

²¹⁸ Michel Marc, *L'appel à l'Afrique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, p.331.

²¹⁹ Deroo Eric, Champeaux Antoine, *La force noire : Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.

métropolitains détenant la majorité des pouvoirs et un colonat constitué de commerçants et de riches industriels particulièrement actifs. Le projet colonial de la France impériale est donc autoritaire et a pour principe idéologique la mission civilisatrice des peuples colonisés, rejoignant ainsi la doctrine de *La Commission permanente des mandats* de la SDN (Article 22). La rencontre de ces deux idéologies nées, pour l'une de la tradition des Lumières et pour l'autre de la régulation des rapports internationaux afin d'éviter une nouvelle guerre mondiale, permet à la France d'accepter de rares rencontres sportives placées sous le signe de la mise en valeur des colonies françaises et de l'exhibition exotique des qualités athlétiques des africains comme lors de *l'Exposition coloniale internationale de Paris* en 1931²²⁰ à l'occasion de la célébration du centenaire de l'Afrique française²²¹. Cependant, le sport colonial fait polémique²²². Car, si les cadres métropolitains et le colonat développent prudemment les pratiques corporelles²²³ puis sportives durant l'entre-deux-guerres ; ils le font avec des arguments hygiéniques et selon une « *mystique du prosélytisme civilisateur* ». Ils n'envisagent donc pas la confrontation sportive entre métropolitains, colons et indigènes :

« *Ce qui fait la force de nos méthodes de colonisation, c'est qu'elles poursuivent avant tout un but humanitaire : l'émancipation de l'indigène, que nous voulons amener progressivement à bénéficier des bienfaits de la civilisation. Alors que d'autres continuent à considérer les colonies uniquement comme de vastes comptoirs à exploiter, nous avons compris qu'il y a une œuvre plus noble à essayer d'élever peu à peu les êtres primitifs qui les habitent* »²²⁴

En réalité, ce projet n'est pas totalement différent de l'Empire britannique. Mais, la métropole française n'utilise pas les mêmes moyens pour s'affranchir d'une exploitation des colonies que les britanniques.

²²⁰ Bancel Nicolas, Blanchard Pascal, Vergès Françoise, *La République coloniale, essai sur une utopie*, Bibliothèque Albin Michel, Idées, 2003.

Hodeir Catherine, « L'exposition coloniale internationale et des pays d'outre-mer, Paris 1931 (6 mai-15 novembre), Liauzu Claude (dir.), *Dictionnaire de la colonisation*, Paris, Larousse, 2007.

²²¹ Puis avec un début d'ouverture lors des rencontres sportives ultramarines et métropolitaines de la semaine de la *Quinzaine Impériale* sous le gouvernement de Vichy en 1942.

²²² Deville-Danthu Bernadette, « La participation des sportifs indigènes à l'Exposition coloniale internationale de Paris de 1931 : polémique autour du rôle du sport aux colonies », in *Sport et histoire*, Bordeaux, Presses Universitaires, n°2, 2^{ème} semestre 1992, pp.9-26.

²²³ En effet, l'Education Physique est la pratique la plus utilisée auprès des autochtones à partir de ces fonctions utilitaires, et la pratique sportive est reléguée à un statut de loisir réservé au colonat.

²²⁴ Rapport général d'éducation physique (1931). *L'Education physique aux colonies*, Joinville-le-Pont, Imprimerie de l'école, 37 p. in Dumont Jacques, « Joinville et l'éducation physique aux colonies dans les années 1930 », *STAPS*, n°71, 2006, pp.85-97.

Cette mystique humaniste de l'universalité des bienfaits de la civilisation occidentale est présente chez le français, le Baron Pierre de Coubertin²²⁵, qui est influencé par la pédagogie britannique de l'éducation sportive. En tant que promoteur des sports modernes et rénovateur des Jeux olympiques modernes (1894) qui constituent le Mouvement olympique, il se rapproche de la philosophie coloniale d'Hubert Lyautey²²⁶. Ainsi, selon la doctrine de l'action sociale²²⁷, lors de sa première prise de position en 1912 en faveur d'une « *géographie sportive* »²²⁸, Pierre de Coubertin s'interroge déjà sur le contrôle des corps des colonisés qu'il renouvelle de ses vœux, selon le principe de la doctrine olympique « *All games, all nations* » :

« *Les sports sont en somme un instrument vigoureux de disciplinarisation. Ils engendrent toutes sortes de bonnes qualités sociales, d'hygiène, de propreté, d'ordre, de self-control. Ne vaut-il pas mieux que les indigènes soient en possession de pareilles qualités, et n'en seront-ils pas ainsi plus maniables qu'autrement ?* »
(Déclaration de Pierre de Coubertin au Durbar impérial de Dehli en Inde en 1912)²²⁹.

La démarche coubertinienne revient à œuvrer pour le développement d'un sport africain en reprenant le discours hygiéniste colonial et s'appuie sur une réflexion historique de l'activité coloniale française²³⁰. La finalité est de contribuer à l'universalisation du phénomène olympique sur le modèle des *Jeux d'Extrême-Orient* (1921) et des *Jeux d'Amérique latine* (1922, Rio de Janeiro) qui concordent avec les Jeux du Centenaire puis ceux d'*Amérique centrale et des Caraïbes* en 1926 (Mexico).

Une prise de conscience naît après la fin de la Première Guerre mondiale à partir du constat économique et humain engendré par ce conflit majeur et repose la question des relations entre les Etats-Nations et leurs colonies. Ces trois jeux régionaux sont chacun situés dans une aire

²²⁵ Brohm Jean-Marie, *Pierre de Coubertin, le seigneur des anneaux. Aux fondements de l'olympisme*, Paris, Homnisphères, 2008.

²²⁶ Bancel Nicolas, Clastres Patrick, « Pierre de Coubertin et Hubert Lyautey, Deux hommes d'action sociale », in *Les Etudes Sociales*, n° 137, 1er semestre 2003, pp.53-64.

Clastres Patrick, Bancel Nicolas, « Pierre de Coubertin et Hubert Lyautey, Correspondance (1893-1932) », *Les Etudes sociales*, n° 137, 1er semestre 2003, pp.65-123.

²²⁷ Mayeur Françoise, « Pierre de Coubertin. La réforme sociale par l'éducation et le sport », *Les Etudes Sociales*, n°137, octobre 2003.

²²⁸ Müller Norbert, *Pierre de Coubertin, Textes choisis, Tome II – Olympisme*, « Géographie sportive (1912) », Zürich, Weidmann, 1986, p.452.

²²⁹ Coubertin (de) Pierre, *Essais de psychologie sportive*, Aubenas, Ed. Jérôme Million, 1992 (première édition 1913).

²³⁰ Coubertin (de) Pierre, *Cinq siècles et demi d'activité coloniale française*, Paris, Editions du Centenaire, 1930, 60 p..

d'influence impériale, britannique essentiellement pour les premiers et américaine pour les seconds. Ils sont bien la manifestation de rapprochements de ces deux hyper puissances avec leurs colonies et les territoires sur lesquels ils exercent une influence politique et économique. Concernant la France, le projet colonial favorise l'Education Physique et non le sport considéré comme subversif, ce qui peut expliquer l'échec futur des Jeux Africains.

La tentative de rapprochement qui s'opère de part et d'autre de l'Atlantique a également lieu sur le vieux continent et celle qui sert de modèle est sans conteste le tandem franco-allemand qui est un des axes majeurs de la *Conférence des Sociétés des Nations* (SDN). Ce rapprochement lors des années Briand se matérialise avec le plan Dawes des réparations à l'Allemagne, l'évacuation des troupes françaises de la Ruhr, le traité de Locarno sur l'intangibilité des frontières occidentales de l'Allemagne, et l'entrée de ce pays dans la SDN ; enfin deux projets sont lancés, une confédération militaire propre à la SDN rapidement abandonnée lors du protocole de Genève et une fédération européenne. La réunion de la SDN est aussi l'occasion de la répartition des anciennes colonies allemandes entre les vainqueurs du conflit. Or, si l'idée d'un rapprochement ou d'une collaboration entre les puissances s'intensifie, elle permet également de poser un regard nouveau sur les territoires colonisés et le rapport des Etats impérialistes coloniaux avec leurs colonies car la Première Guerre mondiale interroge le « *vivre ensemble* » dans les relations internationales et intra-territoriales coloniales²³¹.

En tant qu'organisation mondiale non-étatique, le CIO est immédiatement confronté à l'émergence de la SDN dans les relations internationales. Le Mouvement olympique qui porte les idéaux de paix, d'amitié, de solidarité et d'humanisme entre les peuples tout en préservant le monopole de l'occident par la diffusion des sports modernes se retrouve en concurrence avec la SDN sur les valeurs et les principes défendus. Aussitôt, Pierre de Coubertin écrit au président de la SDN Paul Hymans le 15 novembre 1920 afin de répondre aux évolutions du contexte international et aux principes de la SDN :

« Monsieur le Président,

Le Comité International Olympique dont le siège est à Lausanne et qui accueille les représentants de 35 nationalités du monde ne saurait laisser s'installer dans son proche voisinage celle qu'il est en droit de nommer sa grande sœur sans lui offrir ses hommages et ses vœux.

²³¹ Marbeau Michel, *La société des nations*, Paris, PUF, 2001.

Voici vingt six ans en effet que, dans le domaine de l'activité sportive, notre comité a introduit et appliqué les principes mêmes qui servent de base à l'organisation de la Société des Nations et qu'il a réalisé d'olympiade en olympiade une collaboration internationale de plus en plus intime et efficace. Au lendemain de la célébration triomphale des jeux de la VII^e olympiade dont Anvers a été le théâtre, vous savez personnellement monsieur le Président, quelle est la force de l'idée olympique et quels liens elle forge entre la jeunesse de tous les pays.

Je suis donc certain que vous accueillerez avec sympathie pour vous et vos éminents collaborateurs les souhaits de nos groupements. Je les exprime au nom de tous, certain d'être en cette circonstance le fidèle interprète de leur pensée et je vous prie de vouloir bien agréer en même temps l'hommage de mes sentiments personnels les plus distingués »²³²

Les relations entre la SDN et le CIO font peu l'objet de recherches comme le souligne Andrew Barros (2003)²³³. Celui-ci s'intéresse aux nouveaux acteurs internationaux que sont les organisations humanitaires et sportives internationales dans les relations internationales après la Première Guerre mondiale et plus spécifiquement sur les relations franco-allemandes de 1919 à 1925. Des travaux permettraient de comprendre comment le partage des colonies allemandes entre la France, le Royaume-Uni et la Belgique sous mandat de la SDN nécessite pour le CIO de prendre en compte cette partie du monde où les luttes d'influence entre les puissances occidentales tendent à être déplacées. Ces deux institutions ont ainsi le même but, rechercher la sécurité collective. Le CIO a, à sa disposition, les Jeux olympiques et les jeux régionaux comme forces de coopération contrairement à la SDN qui s'enlise dans un « mythe généreux »²³⁴ quant à la mise en place d'une réelle force d'interposition pacifiste sur la base du désarmement raisonné. L'influence anglo-américaine dans la construction de la SDN se fait jour également en 1919 par l'organisation des Jeux interalliés²³⁵ qui diffusent la culture sportive américaine par les *Young Men's Christian Association (YMCA)*²³⁶. A travers les jeux

²³² Archives CIO/Cote : CIO ORG ONU-CORR, ID Chemise : 200925, Correspondances avec la SDN, 1920-1937, Pierre de Coubertin à M. Hymans, président de la SDN, 15/11/1920.

²³³ Barros Andrew, « Le Deuxième Bureau évalue les forces allemandes : les dangers du sport et de l'éducation physique, 1919-1928 », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, n°210, 2003, pp.113-123.

²³⁴ Berstein Serge, Milza Pierre, *Histoire du XX^e siècle, 1900-1945, la fin du monde européen*, Paris, Hâtier, tome 1, 1993, p.7.

²³⁵ Terret Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919, Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2002.

²³⁶ Dont le siège est également à Genève. Un exemple est celui du basket-ball, sur ce propos voir la récente thèse de Sabine Chavinier, *La genèse du basket français : conditions de possibilités de la diffusion du basket-*

sportifs compétitifs et par les organisations internationales, la double diffusion culturelle britannique et américaine après la Première Guerre mondiale nécessite une réaction de la France pour se positionner face à cette hégémonie anglo-saxonne. A ce titre, le travail réalisé sous la direction de Thierry Terret (2008) sur les Jeux olympiques de 1924 à Paris ou « *Olympiades de la Paix* » montre que la SDN s’immisce dans les débats de la diplomatie et la géopolitique olympique²³⁷ :

« [...] la perception de la manifestation olympique est très fortement influencée par les inflexions des relations internationales, par la position française dans le nouvel ordre mondial et par la transformation des orientations politiques de certaines grandes nations sportives présentes à Paris »²³⁸.

Ces Jeux permettent notamment à la France de reconstruire le prestige national²³⁹ et de contrecarrer une campagne francophobe de la République de Weimar qui, par ailleurs, ne rejoindra la SDN qu’en 1926. Ainsi, ces Jeux olympiques symbolisent « *l’union sacrée des nations* » et certains journalistes du *Miroir des sports* souhaitent une fusion des deux institutions internationales, la SDN organisant les olympiades, et le CIO intégré à la SDN n’aurait plus son congrès à Lausanne mais à Genève. Dans ces conditions, le Mouvement olympique doit lutter pour opérer un rapprochement diplomatique avec les idéaux de cette nouvelle institution mondiale et affirmer sa différence par son anticipation des problèmes internationaux : la prise en compte du continent africain colonisé par les empires avec la présence de la délégation égyptienne aux Jeux olympiques de Paris. Cependant, le projet de Jeux Africains va illustrer à la fois l’impuissance pour le CIO de devenir un partenaire de la SDN et son incapacité à infléchir les politiques coloniales.

Le Mouvement olympique utilise les Jeux olympiques et les Jeux régionaux en prenant modèle sur ceux mis en place par l’Empire britannique. Le désir mimétique de Pierre de Coubertin pour tout ce qui vient de l’Angleterre participe en réalité dans ce contexte de tensions politiques en Europe à une « géosymbolique »²⁴⁰ au service du Mouvement

ball des Etats-Unis vers la France. Balles perdues, interceptions et passes décisives des protestants américains aux catholiques français (1893-1933), ss la dir. de Denis Daniel, université Paris-Sud XI, Orsay, 2008.

²³⁷ Saint-Martin Jean, « Géopolitique des Jeux de Paris et relations internationales », in *Les Paris des Jeux olympiques de 1924. Les paris de la candidature et de l’organisation*, ss la dir. de Terret Thierry, Atlantica, volume 1, 2008, pp.83-121.

²³⁸ Terret Thierry, « Introduction générale. Les paris des Jeux de 1924 dans la France de l’après-guerre : contexte, attentes et effets », op. cit., p.16.

²³⁹ Spivak Marcel, *Education physique, sport et nationalisme en France, du Second Empire au Front Populaire : un aspect original de la défense nationale*, thèse d’Etat, université Paris I-Sorbonne, 1983.

²⁴⁰ La géosymbolique au sens où les travaux de Daniel Denis l’exposent sous entend les transferts culturels et leur utilisation pour gagner en pouvoir et influence dans les relations internationales. Notion au départ appliquée

olympique. Sous l'influence conjointe du Maréchal Lyautey et de l'exemple britannique, le projet de Jeux Africains émerge en 1920 au moment même où les conférences de la Paix se déroulent :

« L'idéal olympique étant de vulgariser la pratique de tous les sports dans tous les pays du monde, le rénovateur des Jeux olympiques a accueilli avec enthousiasme l'idée de la création des Jeux Africains, mis en avant en 1920, avec l'appui du Maréchal Lyautey, lui-même, dont l'opinion était si précieuse, en l'occurrence, puisque mieux que personne il connaissait l'Afrique et les besoins de cette jeunesse qu'il aimait »²⁴¹.

Le projet de Jeux africains annoncé en 1923²⁴² sous le patronage du CIO réunit lors de sa session à Rome et porté dès 1924 par le membre égyptien d'origine grecque Angelo Charles Bolanachi – également secrétaire en tant que Commissaire général des Jeux panafricains – opte pour Alexandrie (Égypte) en 1927 avec le concours des métropoles d'Empire²⁴³. Pourtant ces Jeux africains sont repoussés à 1929. Les rapports de force entre le CIO et les puissances coloniales tournent à l'avantage de ces dernières avec l'annulation du projet des Jeux africains pour des raisons à la fois économiques et politiques mais surtout idéologiques liées aux modes de gestions coloniaux comme le souligne les coupures de presse du journal *La Réforme* et *Le Miroir égyptien* de février 1929 à la veille de la session du CIO au Caire, au mois de mars :

« Mais ce que nous regrettons, contre quoi nous protestons très énergiquement, c'est l'attitude peu amicale des gouvernements européens qui sont cause de la suppression des jeux. La plupart des pays africains où les sports sont en vigueur étant des colonies européennes, ou des pays sous mandat, les athlètes ont du demander l'autorisation du pays occupant et cette autorisation fut refusée. Pourquoi ? Parce que l'Egypte serait un foyer de propagande nationaliste et que les

aux Etats-Nations, elle peut être étendue aux organisations non-gouvernementales organisées en société des nations. Le CIO utilise cette stratégie pour augmenter son pouvoir d'attraction et assurer sa légitimité internationale.

²⁴¹ Archives CIO/Jeux régionaux africains, Alexandrie, SD5 : Informations sur le site et plans, 1929, ID Chemise 205627, préface de la brochure des premiers Jeux africains par le président du CIO le Comte Baillet-Latour.

²⁴² Müller Norbert, *Pierre de Coubertin, Textes choisis, Tome II – Olympisme*, « Le Sport veut conquérir l'Afrique (1923) », Zürich, Weidmann, 1986, p.675.

²⁴³ Deville-Danthu Bernadette, « La dernière bataille de Pierre de Coubertin : la conquête sportive de l'Afrique », in *L'Empire du sport*, Aix-en-Provence, Association des Amis des Archives d'Outre-Mer, 1992, pp.61-68.

gouvernements européens ne veulent pas que s'y enflamment leurs sujets coloniaux »²⁴⁴.

Le Comité olympique britannique refuse catégoriquement de prendre part aux Jeux, et il est difficile dans ces conditions, d'escompter l'envoi d'athlètes issus des colonies africaines anglophones. Pour l'Empire colonial de la France, alors qu'une des figures du mouvement sportif français Frantz Reichel rend hommage au travail accompli par Angelo Bolonachi, le gouvernement français par son ministre des Affaires étrangères fait savoir qu'il ne peut envoyer une délégation d'athlètes en invoquant des raisons économiques comme le signale le Comte Clary du Comité olympique français (COF) à Angelo Bolanachi :

*« J'ai bien reçu votre lettre du 12 janvier et suis allé immédiatement au Quai d'Orsay demander l'avis des Grands Chefs. Ceux-ci m'ont répondu que le Comité olympique français ne pouvait accepter la proposition du Comité olympique égyptien si généreuse fût-elle, et cette réponse négative s'inspire aussi de l'attitude des autres gouvernements consultés à deux reprises et qui ont répondu qu'ils ne participeraient pas officiellement aux Jeux »*²⁴⁵.

A partir du moment où les nations coloniales décident par une certaine connivence des valeurs partagées du sort de leurs colonies respectives à la SDN, le CIO demeure sans poids réel sur le plan international pour infléchir, ou imposer des Jeux Africains. Si la crise économique de 1929 peut être un facteur qui vient se surajouter dans l'explication de ce retrait - puisqu'elle fragilise les puissances et leurs relations -, ceci n'explique pas tout. En effet, la Tunisie, l'Algérie, l'Abyssinie, le Maroc espagnol se sont déjà fait inscrire aux Jeux et le CIO en accord avec le Commissaire général des Jeux élargit la participation des athlètes des natifs aux résidents des colonies lors de la session de la Commission Exécutive du CIO à La Haye le 24 juillet 1927 :

*« Peuvent seuls être admis aux premiers Jeux olympiques, les athlètes nés ou résidents en Afrique au moins depuis deux ans. Ils représenteront les Nations, Etats, Protectorats, Colonies ou Territoires sous le régime de mandats, de pays de l'Afrique dans lesquels ils sont nés ou dans ceux où effectivement ils résident, à moins qu'ils n'aient une nationalité africaine légale »*²⁴⁶.

²⁴⁴ Archives CIO/SD2 : Articles de presse, 1929, ID Chemise : 205627, *La Réforme*, « Plus de Jeux africains ? », Nax, 1929.

²⁴⁵ Archives CIO/Jeux régionaux africains, Alexandrie, Angelo Bolanachi au Comte Baillet-Latour, 07/02/1929.

²⁴⁶ Archives CIO/ Jeux régionaux africains, Alexandrie, procès-verbal de la séance de la Commission Exécutive du CIO, 24/07/1926.

Ces difficultés s'expliquent d'abord parce que la confrontation sportive entre athlètes indigènes et européens serait synonyme de la reconnaissance d'une égalité et d'une unité des sujets et des citoyens issus de ces empires coloniaux ; ensuite parce que les mouvements nationalistes avec le groupement des « Frères musulmans » créé en 1929 sont activement présents dans une Égypte indépendante mais sous tutelle britannique. Le pays est dirigé par le roi Fouad 1^{er} qui soutient pourtant le projet des Jeux africains mais se voit confronté au parti de la nouvelle bourgeoisie du Wafd qui lui conteste le pouvoir²⁴⁷, mettant ainsi en danger la réalisation des Jeux africains dans un contexte colonial et surtout idéologique : « *Il est certain que si les Pays du Nord de l'Afrique avaient envoyé quelques athlètes aux Jeux Africains, certains membres du gouvernement égyptien qui, pour des raisons personnelles étaient contre le succès de ces Jeux, n'auraient pas eu l'occasion de demander au Comité olympique égyptien d'annuler les Jeux et de ne pas recevoir officiellement les membres du CIO* »²⁴⁸. Puisque, selon Pierre de Coubertin, cette universalisation est de pacifier les relations entre colons et indigènes sans aller jusqu'à remettre en cause la hiérarchie coloniale fondée sur l'inégalité des races²⁴⁹ :

« *Ici nous n'envisageons la chose que par rapport aux préceptes essentiels de la Pédagogie sportive. Ces préceptes sont-ils applicables aux races indigènes, à leur existence souvent primitive ? Mais sans doute ; et même intégralement. Car c'est là leur beauté : qu'ils soient assez foncièrement humains pour pouvoir convenir à la condition de l'homme depuis l'état de demi-sauvage jusqu'à l'état d'ultra-civilisé* »²⁵⁰.

Malgré la position résolument coloniale du Mouvement olympique, les métropoles des empires britanniques et françaises interprètent cette action sociale comme une dangereuse entreprise pour la stabilité de la hiérarchie coloniale raciale bien que les formes de gestion de leurs colonies soient différentes. Ainsi, la constitution de la SDN est confrontée aux intérêts des puissances impériales et coloniales tout comme le CIO dans son projet de Jeux africains.

²⁴⁷ Tomiche Nada, professeur à l'université de Paris-III-Sorbonne nouvelle, *L'Égypte coloniale*, article *Encyclopaedia Universalis* et *L'Égypte du XX^e siècle*, colloque international, CNRS, Paris, 1982.

²⁴⁸ Archives CIO/ Jeux régionaux africains, Alexandrie, Angelo Bolanachi au Comte Baillet-Latour, 19/03/1929.

²⁴⁹ Auger Fabrice, *Histoire politique du Comité International Olympique dans l'entre-deux-guerres (1918-1945)*, ss la dir. de Hubscher Ronald, thèse d'histoire contemporaine, université Paris X-Nanterre, 1998. Du même auteur, « *L'idée coloniale chez Pierre de Coubertin et les premiers Jeux Africains (1918-1931)* », *A l'École de l'Aventure*, PUS, Voiron, 2000 ; « Coubertin et la paix sociale dans les colonies », *Les Etudes Sociales*, ss la dir. de Savoye Antoine, n°137, 2003 ; « The African Games : an attempt to colonial modernization », *The Journal of Olympic History*, 2007.

²⁵⁰ Müller Norbert, *Pierre de Coubertin, Textes choisis, Tome II – Olympisme*, « Colonisation sportive (1931) », Zürich, Weidmann, 1986, p.677.

Ces nations ne sont pas prêtes à accorder un droit d'ingérence à des entités supranationales dans la gestion de leurs empires respectifs au moment où l'attrait économique des colonies est nécessaire au leadership en Europe et sur l'échiquier international.

Enfin, il apparaît ici que malgré l'effet structurant du contexte international post-Première Guerre mondiale celui-ci n'offre pas les conditions de possibilité de l'essor sportif de l'Afrique au sein d'une entité internationale comme le CIO. Les empires coloniaux en concurrence ne s'y sont pas préparés au regard de leur mode de gestion de la colonisation même si progressivement se pose la question du « bien-être » des indigènes :

« Dans un contexte où la mise en valeur et ses abus sociaux sont de plus en plus critiqués, à l'échelle internationale, par la Société des Nations (SDN), comme à l'échelle locale, par les premiers mouvements nationalistes, il s'agira de considérer les colonies comme « une espèce constituée des hommes et des choses ». Selon ces doctrinaires, il reviendra à l'Etat colonial de disposer de ces hommes que sont les « indigènes » et des choses que sont les ressources à exploiter, de gérer leurs relations, de servir des objectifs multiples qui s'articulent autour de politiques sociales et économiques, politiques qui ont pour ambition la protection, le bien-être et le « développement » des populations colonisées : la politique indigène ou native policy »²⁵¹.

La mise à distance du colonisé et l'instrumentalisation de son corps au profit du projet colonial²⁵² intègre peu à peu une « politique indigène » centrée sur l'idéologie d'un discours du « développement ». Progressivement, les empires accentuent le processus d'acculturation aux pratiques occidentales en relation avec leurs politiques coloniales économiques et juridiques. L'éducation physique, et le sport plus tardivement, participent de ce mouvement en adéquation à l'idéologie coloniale. Cette acculturation n'est pas en effet, avant la Seconde Guerre mondiale, l'outil qui permettra une remise en cause de la situation coloniale par les mouvements nationalistes indigènes qui se forment à partir des grands centres d'éducation métropolitains londoniens et parisiens dans les années 1920 et 1930. L'internationalisation des peuples colonisés au Mouvement olympique n'a donc pas d'appui réel pour s'imposer face aux empires coloniaux. Et ce d'autant plus que, la montée des régimes totalitaires alliée

²⁵¹ Dimier Véronique, « Politiques indigènes en France et en Grande-Bretagne dans les années 1930 : aux origines coloniales des politiques de développement », *Politique et Sociétés*, vol. 24, n°1, 2005, pp.73-99.

²⁵² Butchart Alexander, *The Anatomy of Power : European Constructions of the African Body*, Londres, Zed Books, 1998.

aux difficultés d'une mise en application des principes de la SDN avec pour exemple l'invasion de l'Éthiopie par le régime fasciste Mussolinien (1935) ne permettent pas les conditions d'émergence d'une critique sociale et politique de pratiques athlétiques qui restent toutefois marginales auprès des populations colonisées. Ce n'est en réalité qu'à partir de la Libération, grâce à la présence politique des « indigènes évolués » et à ce nouvel espace d'expression que constitue la rénovation des principes de la SDN en une *Organisation des Nations unies* (1945) qu'une critique de l'impérialisme et du colonialisme peut avoir lieu. Le sport, et non plus seulement l'Éducation Physique peut désormais participer à la formation d'une « révolte sociale ». A la Libération, la réactualisation du discours sur le « développement » des colonisés porté par la *Charte des Nations Unies* ouvre la voie à une critique par l'émergence des mouvements indépendantistes dans une Afrique encore sous le joug du partage colonial. Ceci permet de comprendre l'accélération du développement du sport en Afrique et ses intégrations successives au Mouvement olympique.

- Après le « Nouvel ordre international » post-Seconde Guerre mondiale : l'internationalisation du problème colonial au CIO,

« Finalement, ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que la Première Guerre mondiale aura sonné l'heure des nationalismes sportifs. Si les compétitions sportives avaient été jusque là un aimable divertissement, leur internationalisation et leur audience populaire incitèrent tous les Etats et tous les régimes politiques démocratiques ou autoritaires, à en détourner les fonctions et les usages. [...] Le sport, miroir des sociétés ? Certes. Mais dès 1919, il devient aussi l'instrument actif des divisions entre les Etats et les Nations, une arme de guerre bien plus qu'un vecteur de paix. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cette leçon d'histoire sera retenue au plus grand dam des idéologues naïfs du sport... »²⁵³. C'est-à-dire, le Mouvement olympique...

Dans l'entre-deux-guerres, les *Jeux olympiques de Berlin* (1936) et les *Jeux de Garmisch-Partenkirchen* (1936)²⁵⁴ ainsi que les rencontres sportives auxquelles s'associe le Mouvement sportif lié à l'olympisme avec les nouveaux régimes dictatoriaux d'Europe nazis et fascistes témoignent de l'opportunisme des dirigeants du CIO. Ces liens entre le

²⁵³ Arnaud Pierre et Riordan James, *Sport et relations internationales (1900-1914)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²⁵⁴ Berlioux Monique, *Des Jeux et des crimes : 1936, le piège blanc olympique*, Paris, Atlantica, 2 volumes, 2007.

Mouvement olympique et les régimes totalitaires sont abondamment soulignés dans les divers travaux de Jean-Marie Brohm (1983)²⁵⁵, Fabrice Auger (1998), Florence Carpentier (2004), et plus récemment Fabrice Abgrall & François Thomazeau (2006)²⁵⁶ ou encore Daphné Bolz (2007). L'alliance objective du CIO avec les nouveaux rapports de force en Europe participe en effet selon Pierre Arnaud de la poursuite des transformations de la configuration géopolitique de l'après Première Guerre mondiale associés à un renouvellement des enjeux de prestige pour le Mouvement olympique²⁵⁷.

Cependant, le problème de l'internationalisation des peuples colonisés au Mouvement olympique ne se pose pas encore. En effet, l'intérêt des instances internationales pour les peuples colonisés trouve ses origines dans la création de la *Société des Nations* (SDN) et du *Congrès panafricain de Paris en 1919* à la suite du *Traité de Versailles* qui clôturent le conflit de la Première Guerre mondiale²⁵⁸. Pour autant, selon Guy Lagelée et Gilles Manceron (1998), les principes de la SDN ne sont pas appliqués et le discours de la libération des peuples opprimés est à nouveau réinscrit dans les textes des conférences inter-alliées initiées depuis 1941²⁵⁹ par les anglo-saxons. La France Libre ne va pas formellement adhérer à la *Déclaration des Nations-Unies* (tout en adhérant à ses principes dès septembre 1941) car Washington refuse qu'elle devienne cosignataire²⁶⁰. Mais, si les conférences abordent en premier lieu les forces des Alliés face aux conquêtes de l'Axe dans l'issue de la Seconde Guerre mondiale, ces réunions interrogent également le problème de la domination coloniale :

« *Ils [les pays] respectent le droit des peuples à choisir la forme du gouvernement sous laquelle ils souhaitent vivre ; et ils souhaitent voir le droit de souveraineté et l'autodétermination restaurée à ceux qui en ont été privés par la force* »

(Article 3, Charte de l'Atlantique, 14 août 1941).

²⁵⁵ Brohm Jean-Marie, *Jeux olympiques à Berlin*, Bruxelles, Complexe, 1983.

²⁵⁶ Abgrall Fabrice, Thomazeau François, 1936 : *La France à l'épreuve des Jeux olympiques de Berlin*, Alvik, 2006.

²⁵⁷ Arnaud Pierre, « Sports et olympisme après la première guerre mondiale. Nouvelle donne géopolitique et enjeux de prestige », in Milza Pierre, Jéquier François, Tétart Philippe (eds.), *Le pouvoir des anneaux olympiques. Les jeux à la lumière de la politique, 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004.

²⁵⁸ Kadony Nguway Kpalangu, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.41.

²⁵⁹ La conférence de l'Atlantique du 9 au 12 août 1941 (Terre-Neuve) entre Winston Churchill (Grande-Bretagne) et Franklin D. Roosevelt (Etats-Unis) permet la signature de la Charte de l'Atlantique et jette les bases d'une nouvelle politique internationale. Lagelée Guy, Manceron Gilles, *La conquête mondiale des droits de l'homme*, Le Cherche-Midi, octobre 1998. Voir également sur le rôle des pouvoirs coloniaux aux Nations Unies l'article de Twitchett Kenneth, « The Colonial Powers and the United Nations », *Journal of Contemporary History*, vol. 4, n°1, 1969, pp.167-185.

²⁶⁰ Allain Jean-Claude, Guillen Pierre, Soutou Georges-Henri, Theis Laurent et Vaisse Maurice, *Histoire de la diplomatie française : Tome 2, de 1815 à nos jours*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2007.

La *Charte de l'Atlantique* sert de base à la *Déclaration des Nations unies* signée le 1^{er} janvier 1942 puis à la *Charte des Nations unies* signée le 26 juin 1945 à San Francisco. Pour Pierre Milza (1996), bien que les puissances coloniales s'appliquent à limiter la portée de ce texte, il prend vite valeur universelle et nourrit le courant de l'internationalisation des territoires coloniaux sous le contrôle de l'*Organisation des Nations Unies* (ONU)²⁶¹. Alors qu'au même moment, selon John Darwin (2006) les deux empires coloniaux français et britanniques entrent dans leur phase de « *seconde occupation coloniale* » ou de « *quatrième empire colonial* »²⁶² et mettent en pratique des actions de mise en valeur des colonies par des plans de développement économiques et sociaux²⁶³ basés sur le modèle capitaliste et les principes de l'ONU. Il s'agit pour les stratégies coloniales britanniques et françaises après 1945 de tenir compte du nouvel ordre géopolitique et répondre au droit à se gouverner eux-mêmes des indigènes. Les nouveaux cadres africains vont ainsi reconduire les structures héritées de la période coloniale²⁶⁴. La Seconde Guerre mondiale modifie définitivement les conditions de la vie politique dans les empires coloniaux en ce sens qu'une quadruple redistribution a lieu : d'abord au sein de la communauté française d'Afrique, puis, entre le colonisateur et les colonisés, ensuite, à l'intérieur des forces politiques africaines, et enfin, entre la France et les pays anglo-saxons²⁶⁵. Face à ces bouleversements, comment se positionnent les métropoles coloniales ?

Durant cette phase, selon un autre chercheur britannique David Spurr (1993), ces Empires doivent réagir face à la montée des influences américaines²⁶⁶ et soviétiques²⁶⁷ auprès des élites indigènes dans les colonies africaines mais aussi d'Asie et du Pacifique²⁶⁸. En effet

²⁶¹ Milza Pierre, *Les relations internationales de 1945 à 1973*, Paris, Hachette, 1996, p.18.

²⁶² Darwin John, « Was there a Fourth British Empire ? », in Martin Lynn (ed.) *The British Empire in the 1950s. Retreat or Revival ?* Basingstoke, Palgrave, 2006.

²⁶³ Tété-Adjalo Tétévi G., *La question du Plan Marshall et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

²⁶⁴ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

²⁶⁵ Akpo-Vaché Catherine, *L'AOF et la Seconde Guerre mondiale : La vie politique (septembre 1939-octobre 1945)*, Karthala-CNRS, 1996, p.273.

²⁶⁶ Durpaire François, *Les Etats-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, Paris, Etudes africaines, L'Harmattan, 2005, p.30.

Duignan Peter, Gann L.H., *The United States and Africa : A History*, Londres, Cambridge University Press, 1987.

Jasper William F., *Global Tyranny... Step by Step: The United Nations and the Emerging New World Order*, 1992.

Ryan David, Pungong Victor (eds.), *The United States and Decolonization*, New York, MacMillan, 2000.

Durand Pierre-Michel, *Alliance objective, Méfiances réciproques : les Etats-Unis, la France et l'Afrique noire dans les années soixante*, thèse dirigée par Mélandri Pierre, université de Paris III-Sorbonne nouvelle, 2003.

²⁶⁷ Sekola Mosamete, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris, L'Harmattan, 2007, 31.

²⁶⁸ Spurr David, *The Rhetoric of Empire*, Londres, Duke University Press, 1993.

comme on peut le trouver dans les écrits de Roger William (1977), mais aussi de Denise Bouche (1983), John Kent (1992), et Christopher Clapham (1996), à partir de 1947, l'internationalisation du problème colonial devient un enjeu de stratégie de politique extérieure²⁶⁹ afin d'imposer son modèle de développement politique, économique et social. Une stratégie renouvelée par l'avènement de la guerre froide auprès des courants nationalistes des territoires coloniaux du « Tiers-Monde »²⁷⁰ et qui s'intensifie à l'issue du *Mouvement des Non-alignés de la Conférence de Bandung* (1955).

Nous postulons qu'après la Seconde Guerre mondiale le CIO s'adapte aux évolutions du contexte international selon une nouvelle configuration géopolitique afin de poursuivre la diffusion de ses idéaux. Le CIO s'allie aux empires en déclin britanniques et français afin d'intégrer les territoires coloniaux. Ces derniers deviennent progressivement des nations et peuvent créer des CNO puis prétendre rejoindre le Mouvement olympique. La capacité d'adaptation du CIO peut être considérée comme aux sources de l'« olympisme moderne »²⁷¹ dans son rapport de plus en plus ténue avec le politique au fur et à mesure que son discours contre la politique se radicalise à partir des nouveaux conflits auxquels il est confronté après la Seconde Guerre mondiale : amateurisme-professionnalisme, étatisation du sport, dopage, apartheid, concurrence de mouvements sportifs tiers-mondistes et soviétiques, boycotts, etc.

Cependant, de 1940 à 1944, soit durant le temps de l'occupation allemande, aucune olympiade ne se déroule et aucune réunion n'a lieu entre les membres du CIO qui correspondent le plus souvent entre Lausanne, Bruxelles et Stockholm. Le Mouvement olympique ne cesse pas pour autant la diffusion de ses idéaux et déplace son centre d'intérêt vers l'Amérique du Sud afin de préparer la création de jeux régionaux sous le contrôle des Etats-Unis grâce au futur président du CIO l'américain Avery Brundage par ailleurs président de l'*American athletic union* (AAU). Si, la présidence du Mouvement olympique du suédois Siegfried Edström²⁷² est toute théorique à la mort du belge le Comte Henri de Baillet-Latour

²⁶⁹ Bouche Denise, « L'ouverture de l'Afrique occidentale au monde extérieur : la fin de l'Empire et l'échec de l'Union française », *Relations internationales*, n°34, été 1983, pp.173-185. Sur l'internationalisation du problème colonial voir Louis Roger William, *Imperialism at Bay, The United States and the Decolonization of the British Empire 1941-1945*, Londres, Oxford university Press, 1977.

Kent John, *The Internationalization of colonialism – Britain, France and Black Africa, 1939-1956*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

Clapham Christopher, *Africa and the International System. The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, Studies in International Relations, 1996.

²⁷⁰ Laïdi Zaki, *L'URSS vue du Tiers-Monde*, Paris, Karthala, 1984.

²⁷¹ Lunzenfichter Alain, *La politique et l'olympisme moderne*, Biarritz, Atlantica, 2008.

²⁷² Sur la présidence du CIO par Sigfrid Edström voir le volume 2 de *1894-1994, un siècle du Comité international olympique*, Lausanne, Lennartz Karl et Schantz Otto, CIO, 1995.

en janvier 1942, la compromission du CIO avec le régime nazi fait craindre une réelle mise sous tutelle anglo-américaine à laquelle il parvient à échapper grâce à l'avènement de la guerre froide après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, jusqu'à la Libération le Mouvement olympique poursuit ce double jeu entre les Alliés, le gouvernement de Vichy et la préservation des membres du CIO issus des régimes totalitaires en déclin.

Ainsi, les 17 et 18 juin 1944 alors que se déroule à Lausanne la commémoration du cinquantenaire de la rénovation des Jeux olympiques et de la fondation du CIO, au même moment à Paris, le 23 juin exactement, le Colonel Joseph « Jép » Pascot, Commissaire Général à l'Education physique et aux Sports pour le gouvernement de Vichy²⁷³ organise au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à Paris une cérémonie en présence : d'Abel Bonnard le Ministre de l'Education nationale, du Général Brécard représentant le Maréchal, du Marquis de Polignac, d'Armand Massard président du COF, de Denis le directeur du Comité National des Sports qui a fait partie avec Drigny de la délégation métropolitaine lors de la tournée de Jean Borotra en Afrique du Nord en 1941²⁷⁴. De son côté, le président du CIO Jules Siegfried Edström prend en considération les bouleversements politiques de l'après Seconde Guerre mondiale et dirige le Mouvement olympique vers les idéaux de paix et de rapprochement des peuples lors d'une lettre circulaire adressée aux membres du CIO le 15 août 1944 :

*« En célébrant ce Jubilé Olympique, les organisateurs ont voulu tenter de rappeler au monde déchiré qu'aux temps bénis d'une prochaine paix, l'idéal olympique chevaleresque et désintéressé pourra contribuer à rapprocher les peuples maintenant déchirés »*²⁷⁵.

Entre-temps, la France coloniale décide du sort de son Empire lors de la Conférence de Brazzaville (janvier 1944) et des Etats généraux de la colonisation (1945). Les promesses d'égalité, voire d'autonomie mais pas d'indépendance des territoires colonisés par la France d'une part, l'indépendance des colonies néerlandaises (1942), de l'Indonésie (1945 reconnue officiellement en 1949) et enfin celles des colonies britanniques (Inde, 1947, Ceylan, 1947 et Birmanie, 1948) d'autre part, bouleversent l'ordre international. Ainsi, le Mouvement

²⁷³ Celui-ci remplace en 1942 le Commissaire général à l'Education physique et sportive (1940-1942) et ancien tennisman Jean Borotra.

²⁷⁴ Parmi l'assistance figure Bruneton, le Commissaire Général aux Travailleurs, Gaït, Commissaire Général à la Jeunesse, Christophe, Commissaire à l'Information, Dr Aublant, secrétaire général de la Santé Publique, les représentants des Ambassades d'Allemagne, de Bulgarie, d'Espagne, de Hongrie, de Roumanie, du Portugal, de la Suède, de la Finlande, du Japon, de la Suisse, le président de la Cour de Cassation, les Doyens des Facultés de Lettres, des Sciences de Médecine, de Droit, le Gouverneur Général de l'Ecole Polytechnique, des représentants de tous les ministres et Secrétaires d'Etat, le vice-président du Conseil Municipal de Paris, le Syndic du Conseil Municipal, le Secrétaire Général de la Préfecture de la Seine, tous les présidents des fédérations sportives françaises, le président de l'Académie des Sports, la presse et enfin cinq membres de la famille de Coubertin.

²⁷⁵ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°70, mi4, Lettre circulaire de J. S. Edström, 15/08/1944.

olympique prend en compte la redistribution de l'échiquier mondial puisque le 5 avril 1945, soit un mois avant les capitulations allemandes des 7 et 9 mai 1945, le membre américain Avery Brundage du Comité international olympique (CIO) informe le membre britannique du CIO Lord Aberdare (Angleterre) de l'enjeu d'un troisième bloc afro-asiatique.

De plus, l'émergence du « Tiers-Monde » au CIO interroge son mode de fonctionnement et de représentation puisqu'il est dirigé en majeure partie depuis sa création à la fin du XIX^e siècle par des membres occidentaux issus des métropoles des empires coloniaux. Ceux-ci s'emploient régulièrement à rénover le Mouvement olympique et les Jeux olympiques afin de renforcer leurs hégémonies impériales. Or, après la Seconde Guerre mondiale, les empires coloniaux français et britanniques sont également en concurrence dans la course au développement du sport moderne selon leurs modèles politiques, institutionnels et coloniaux. S'agissant de la France, François Mitterrand lors d'un voyage en Afrique en 1946 puis en tant qu'ancien ministre de la France d'outre-mer (1950-1951) souligne à juste titre le poids et l'influence de la dimension géopolitique de son empire pour la puissance internationale française : « *Mais le bilan est là ! la France aborde la seconde moitié du XX^e siècle avec un domaine africain intact. C'en est presque insolent !* »²⁷⁶.

Ces intérêts renouvelés pour l'Afrique dans le développement du sport dans les colonies sous l'angle des rivalités hégémoniques des puissances coloniales françaises et britanniques entrent dans la logique du discours prononcé par le nouveau président Jules Siegfried Edström (Suède)²⁷⁷ lors de la première session du CIO d'après guerre du 3 au 6 septembre 1946 à l'Aula Palais de Rumine de Lausanne²⁷⁸. Le suédois qui assurait l'intérim de la présidence du CIO est officiellement nommé à cette fonction lors de la réunion de la Commission exécutive du CIO à Lausanne. Il y est question de l'exaltation des valeurs démocratiques, de l'entraide et de la solidarité, de l'émulation pour une concurrence par l'effort coordonné afin d'œuvrer à la prospérité de toutes les nations ce que devront refléter les JO post-Seconde Guerre mondiale comme le souligne le membre de la Commission exécutive, le colonel Pieter Wilhelmus Scharroo (Hollande), lors de son discours de décembre 1946 (La Haye) publié dans le *Bulletin du CIO* :

« *L'idée olympique a comme but le rapprochement des peuples afin de fonder la paix universelle sur une base solide. Pour éviter d'effroyables cataclysmes comme*

²⁷⁶ Mitterrand François, *Aux frontières de l'Union française*, Paris, Plon, 1953.

²⁷⁷ J.S. Edström est élu président du CIO (fondateur de l'IAAF et son président de 1913 à 1946) à la suite du président belge le Comte Henri Baillet-Latour et laisse ensuite sa place à son vice-président l'américain Avery Brundage en 1952. Il est par ailleurs le fondateur de l'IAAF et son président de 1913 à 1946.

²⁷⁸ Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box 42-43, la session du CIO à Lausanne, première session d'après-guerre, 0309/1946.

celui que le monde vient de subir, la jeunesse de tous les pays doit être prête à se tendre la main fraternelle. Un des moyens les plus efficaces pour réaliser cet idéal de bonheur nous est donné par les Jeux olympiques qui, dans la première année de chaque olympiade, sans tenir compte de considérations d'ordre politique, de race ou de croyance, réunissent dans le stade olympique les meilleurs athlètes de toutes les nations pour une lutte pacifique, sportive et chevaleresque, durant laquelle des liens d'amitié internationale sont noués pour la vie »²⁷⁹.

De ce point de vue, les vœux prononcés par le CIO quelques jours après l'échec de la conférence de Londres, dite « de la dernière chance » (25 novembre-15 décembre 1947) entre les quatre puissances vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, sont très explicites :

« L'intérêt pour le Mouvement olympique est plus fort que jamais. L'avenir appartient à la jeunesse. Pour celle-ci, l'idée olympique ne signifie pas seulement une coopération internationale pour l'amélioration physique si nécessaire après ce terrible conflit mondial, mais aussi un désir ardent de collaboration pour le retour à la paix »²⁸⁰.

D'autre part, ces concurrences franco-britanniques ne s'exercent pas qu'au regard de leurs empires coloniaux. Il s'agit pour le CIO d'éviter une dénazification du Mouvement olympique puisque les autorités militaires américaines et britanniques se souviennent des Jeux de Berlin (1936). En effet, le premier numéro du *Bulletin du CIO* d'octobre 1946 comporte encore les noms des membres allemands et japonais du CIO actifs dans les années 1930. Le président du CIO Edström souhaite coopter en 1949 l'ancien organisateur des Jeux de Berlin Carl Diem mais écarte rapidement cette éventualité avec le projet de transférer l'Institut olympique de Berlin à Lausanne²⁸¹ et réaffirme la neutralité du CIO ainsi que le rejet de l'intrusion des Etats. Les membres écartés sont le secrétaire du CIO Werner Klingeberg ancien agent secret du reich (ensuite ambassadeur d'Allemagne au Gabon et au Cameroun dans les années 1960), le *Reichsportsführer* Karl Ritter Von Halt sorti des camps soviétiques à la Libération, le fils du Maréchal Horthy (Hongrie), et le général mussolinien Vaccaro.

²⁷⁹ Bulletin du CIO, n°2, décembre 1946, p.12.

²⁸⁰ Cité dans Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in Soutou Georges-Henri et Sirinelli Jean-François, dir., *Culture et guerre froide des années 1940 aux années 1980*, 2007, p.123.

²⁸¹ Morath Pierre, *Le CIO à Lausanne, 1939-1999*, Lausanne, Cabédita, 2000.

Alors que d'autres ne sont pas inquiétés comme le duc allemand Zu Mecklenburg, le sénateur italien Thaon di Revel, le Comte Soyeshima, et les membres Shingoro Takaishi et Matsuto Nagai pour le Japon.

Or, comme les Américains et les Britanniques ne désirent pas voir figurer les Allemands aux Jeux olympiques de Londres de 1948, une règle tacite est adoptée en 1945, selon laquelle une invitation à participer aux Jeux sera adressée seulement aux pays dont les Comités nationaux olympiques (CNO) sont acceptés au sein de la communauté des nations. L'hégémonie anglo-saxonne dans les instances internationales est de plus en plus visible au Mouvement olympique à la Libération. Le CIO n'échappe pas à la suite du procès de Nuremberg à une volonté d'épurer les membres ayant participé activement aux Jeux olympiques de Berlin, ayant eu des liens avec les régimes fascistes ou ayant collaboré avec l'Etat de Vichy et les Allemands pendant l'occupation.

Pour la France, il s'agit d'évincer des personnalités politiques suspectes de collaboration avec les nazis comme les deux membres français : le Marquis de Polignac - emprisonné à cet effet et dont les correspondances avec les allemands dès 1936 illustrent l'ambiguïté²⁸² - et François Piétri ambassadeur du gouvernement de Vichy à Madrid. Le premier, le Marquis Melchior de Polignac est blanchi et échappe à l'indignité nationale alors que le second, François Piétri n'est pas condamné. Dès le 11 juin 1945, le *Foreign Office* britannique sur la demande expresse de Winston Churchill informe le membre britannique du CIO Lord Aberdare que ces deux membres français ne sont pas acceptés par le gouvernement de leur pays comme pouvant représenter la France au CIO²⁸³. En effet, au moment des Jeux olympiques de Londres (1948), le diplomate et Ambassadeur de France René Massigli²⁸⁴ et les associations sportives françaises interpellent le *Foreign Office* à propos de la participation du Marquis de Polignac dans la délégation française. René Massigli prône à la fois une coopération franco-britannique dans la guerre froide et contre la construction de l'Europe et applique selon la logique de la collaboration franco-britannique, une politique d'épuration de l'Etat français. En qualité d'ancien résistant et proche du général de Gaulle qui l'a sollicité

²⁸² Carpentier Florence, *Le Comité International olympique en crises. La présidence de Henri de Baillet-Latour, 1925-1940*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.369.

²⁸³ National Archives/Kew Garden (London), carton n°FO370-1150, Arrangements concerning post-war olympic games, Foreign Office à Lord Aberdare, 11/06/1945.

²⁸⁴ National Archives/Kew Garden (London), carton n°FO371-73009, Western France, 25654/G, French members of the International Olympic Committee, The Marquis Melchior de Polignac, Sir Orme Sargent (Permanent Under-Secretary of State, Foreign Office) à O. Harvey (Embassade britannique en France), 13/07/1948. René Massigli intègre les Affaires étrangères en 1919 et il devient chef du service français de la Société des Nations. Voir sur ce diplomate, l'ouvrage d'Ulrich-Pier Raphaële, *René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate*, Editions Peter Lang, Bruxelles, 2006 2 volumes.

pour remplir les fonctions de commissaire aux Affaires étrangères de la France libre, il occupe le poste d'ambassadeur de France à Londres jusqu'en 1955²⁸⁵. Il s'agit pour la France d'éviter tout incident diplomatique avec les Britanniques. La tentative d'éviction des français au CIO est en réalité de façade puisque la France se plie au respect des conventions internationales et des jugements pour les crimes encourus pour faits de collaboration initiés depuis la Libération²⁸⁶. Ainsi, ils exercent conjointement avec les Britanniques des pressions sur le CIO afin d'atténuer la visibilité du Marquis de Polignac sans pour autant le radier du Mouvement olympique :

« So far so good, and neither you nor I would have heard anything more about it, if the Foreign Office had not requested someone who, as far as I know, is not an official from the Foreign Office but a person connected with the Olympic Movement, to let Mr. Edström know that it (the Foreign Office) considered it essential that the Marquis de Polignac should not be present at any event which the French Ambassador would also attend, and asked M. Edström if he could not influence the Marquis de Polignac to stay away :

(A) *From the official opening ceremony at the Royal Institute of British Architects,*

(B) *From the dinner party to be given by Viscount Portal to the President and Members of the IOC,*

When the Members of the IOC would be presented to the King at the Official Opening of the Olympic Games »²⁸⁷.

²⁸⁵ Inquimbert Anne-Aurore, « Raphaële Ulrich-Pier, René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate », 250, 2008, *Revue historique des armées*, mise en ligne le 05/06/2008, URL : <http://rha.revues.org/index154.html>. Consulté le 06/07/2010.

²⁸⁶ L'épuration judiciaire s'exerce par l'entremise des tribunaux d'exception : la Haute cour de justice, les cours de justice, et les chambres civiques pour les actions non réprimées par le code pénal. Mais, soucieux de réduire rapidement la fracture entre les Français, le gouvernement de la IV^e République française vote trois amnisties pour les épurer dès 1947, puis 1951 et 1953.

Amouroux Henri, *La grande histoire des Français sous l'occupation*, Tome 9 : « Les règlements de comptes, septembre 1944-janvier 1945 », Paris, Robert Laffont, 1991. Tome 10 : « La page n'est pas encore tournée, janvier-octobre 1945 », Paris, Robert Laffont, 1993.

Rousso Henry, « L'épuration en France une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992, pp.78-105.

²⁸⁷ Notre traduction : « Jusqu'ici ça va, et ni vous ni moi n'aurions entendu parler de cela si les Affaires étrangères n'avaient pas demandé à quelqu'un qui, à ce que je sais, n'est pas un officiel des Affaires étrangères mais une personne liée au Mouvement olympique, de faire savoir à M. Edström que les Affaires étrangères considéraient comme essentiel que le Marquis de Polignac ne soit pas présent à l'ensemble des manifestations où l'ambassadeur de France serait présent, et de demander à M. Edström s'il ne pouvait pas faire en sorte que le Marquis de Polignac soit absent :

A) de la cérémonie officielle d'ouverture à l'Institut Royal britannique des architectes ;

B) et du dîner donné par le Vicomte Portal en l'honneur du président et des membres du CIO.

Quand les membres du CIO seront présentés au roi à la cérémonie officielle d'ouverture des Jeux olympiques. »

La pression conjointe des autorités françaises et des membres britanniques influents du CIO auprès du président du CIO J.S. Edström pousse le Marquis Melchior de Polignac à démissionner lors de la session du CIO de Copenhague en mai 1950. Alors qu'il accède au statut de membre honoraire²⁸⁸, il décède peu de temps après le 2 janvier 1951²⁸⁹, ce qui précipite la nomination de son successeur. Paradoxalement, celui qui est choisit pour le remplacer, un autre français inquiété à la Libération pour faits de collaboration, et qui est fortement implanté en Afrique : le Comte Jean de Beaumont est nommé avec l'accord des membres français François Piétri et Armand Massard²⁹⁰ sans la moindre inquiétude des britanniques comme du CIO, le 7 mai 1951. Le chancelier Otto Mayer l'intronise officiellement en lui attribuant sa carte de membre et son insigne officiel du CIO le 15 mai suivant²⁹¹. Par ailleurs, le nouveau membre français Jean de Beaumont décline l'invitation aux nouveaux Jeux régionaux Méditerranéens de 1951 puisqu'il doit se rendre pour affaires en Asie et en Afrique²⁹² en tant que puissant administrateur de sociétés implantées dans les colonies francophones.

Progressivement, le débat s'ouvre au Mouvement olympique à partir de 1951 puis de 1952. La création des Jeux méditerranéens (1951) à partir de l'ancien projet des Jeux Africains se trouve dans la sphère d'influence des Jeux régionaux issus du « Tiers-Monde », et de l'avènement de la Guerre froide²⁹³. Les colonies africaines des empires coloniaux britanniques et français vont devenir un enjeu pour la nouvelle présidence du CIO de l'américain Avery Brundage puisqu'en même temps la reconnaissance du CNO d'URSS fait craindre une propagande soviétique étendue à l'Afrique. Il faut en effet éviter à tout prix un alignement des pays d'Asie et d'Afrique indépendants sur le bloc soviétique et s'allier aux puissances coloniales pour accompagner l'intégration des anciennes colonies au CIO.

National Archives/Kew Garden (London), Cote : FO371-73009, Western, Z7648/G, French members of the International Olympic Committee, The Marquis Melchior de Polignac, R.J. Kentish, brigadier-general à Hogg, 15/09/1948.

²⁸⁸ Bulletin du CIO, Extrait du P.V. de la session de Copenhague (15, 16 et 17 mai 1950), juin-août 1950, n°21-22, aaflo.org. Le Marquis est d'abord remplacé à la Commission Exécutive par Armand Massard puis il décède le 2 janvier 1951.

²⁸⁹ Bulletin du CIO, janvier 1951, n°25, p.35-36.

²⁹⁰ Archives CIO/Correspondance du membre Massard, 1935-1959, notice : 0057744, 29/12/1950. Voir également pour plus de détails sur ce personnage et cette cooptation : Jean De Beaumont, « Au hasard de la chance, L'amour de vivre », Paris, Julliard, 1987.

²⁹¹ Archives CIO/Correspondance du membre Beaumont, 1951-1962, notice : 0055042, 15/05/1951.

²⁹² Ibid., 25/06/1951.

²⁹³ Fontaine André, *La Guerre froide, 1917-1991*, Paris, La Martinière, 2006. Certains historiens estiment que la Guerre froide aurait commencé lors de la bataille de Berlin en 1945 suite aux tensions américano-soviétiques pour s'emparer des recherches nazies continuées ensuite lors des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki en août 1945.

L'enjeu de l'intégration de l'Afrique olympique va donc concerner en premier lieu l'Empire colonial britannique. L'hégémonie britannique au CIO et la décolonisation britannique engagée dès la Libération en Asie notamment puis en Afrique – même si la situation coloniale perdure dans la plupart des colonies avec le régime de l'apartheid – offrent les conditions favorables à son internationalisation au CIO. Alors que la France affaiblie par la guerre est résolument tournée vers la poursuite de son projet colonial. Elle est de plus fragilisée au Mouvement olympique par son manque de représentativité. L'Afrique devient de plus en plus un enjeu pour le CIO dans la mesure où il va pouvoir trouver l'occasion en tant qu'organisation internationale et transnationale de prouver son autorité dans la gestion des « *crises coloniales* »²⁹⁴ initiée par les autres Organisations Non Gouvernementales (ONG) et ainsi montrer sa réactivité face aux recompositions des relations du Nouvel ordre international.

b- Les conditions d'émergence de l'Afrique au Mouvement olympique : entre influences coloniales et guerre froide

« Le sport va, successivement ou simultanément, refléter, hors la belle vitrine de la cérémonie d'ouverture des JO tous les quatre ans, les nouveaux contentieux internationaux : guerre froide, décolonisation et accession à l'indépendance de plusieurs dizaines de pays, poussées sécessionnistes en Europe même »²⁹⁵.

Un Nouvel ordre international se construit à la suite des Conférences de Brazzaville (1944), des États généraux de la colonisation (1945), et de la Conférence de San Francisco (1945). Celui-ci définit un nouvel enjeu sur la scène internationale par l'ONU : le développement social et culturel des peuples colonisés par les empires coloniaux français et britanniques. En effet, la Grande-Bretagne doit signifier au monde sa prise en compte du changement des rapports de domination coloniaux instaurés par ses alliés américains²⁹⁶, face à la menace croissante de la récupération soviétique de ses colonies. Le Commonwealth peut servir à ce dessein en tant que bouclier en maintenant un pouvoir, certes distant, mais réel avec la Couronne britannique, notamment par la notion du statut de citoyen britannique des indigènes. Dans ces conditions, l'internationalisation du sport africain des colonies

²⁹⁴ Ambrosetti David, Buchet de Neuilly Yves, « Les organisations internationales au cœur des crises. Configurations empiriques et jeux d'acteurs », *Cultures & Conflits*, 3/2009, n°75, pp.7-14.

²⁹⁵ Whal Alfred, « Sport et politique, toute une histoire ! », *Revue Outre-Terre*, n°8, 2004/3.

²⁹⁶ Darwin John, *Britain and Decolonisation, The Retreat from Empire in the Post-War World*, Basingstoke, Macmillan, 2002.

anglophones en Afrique peut s'exercer alors même que l'entrée de l'URSS au CIO fait prendre conscience aux membres français du CIO de l'importance géopolitique de ce phénomène.

- *L'influence coloniale britannique pour un sport olympique : La Grande-Bretagne à l'avant-garde dans le développement international du sport en Afrique noire,*

« Cette brève incursion historique dans les politiques sportives coloniales françaises et britanniques met finalement en évidence deux conceptions de l'allégeance politique des dominés. En schématisant beaucoup, on peut dire en effet que la méthode politique britannique se caractérise par une conception nationaliste du sport (le sport est un élément central du patrimoine britannique national) chargée d'inculquer les bonnes manières du *British Way of life* (*self-control, self-government, fair-play, etc.*), indispensables à la cohabitation harmonieuse de communautés juxtaposées (colons, indigènes, anglais et minorités ethniques). La méthode française, quant à elle, limite le sport à sa fonction de socialisation et de pacification sociale pour encourager les minorités ethniques à s'intégrer docilement au modèle républicain, par l'intermédiaire d'une activité qui présente l'avantage de gommer les particularismes les plus ostentatoires »²⁹⁷.

Dans un premier temps, il s'agit pour les britanniques de prendre en considération l'oppression que subissent les peuples colonisés dénoncée par les américains afin de renforcer leurs relations avec les Etats-Unis et ainsi consolider leur nouveau statut de leader européen. Puis, face aux ambitions d'indépendance et d'autonomie de leurs colonies et Dominions, il s'agit d'éviter que ceux-ci ne rejoignent le bloc de l'Est soviétique. A ce titre, la doctrine coloniale britannique de l'*indirect rule*²⁹⁸ est profondément conservatrice. Elle suit les réformes politiques de l'idéologie coloniale de Winston Churchill (appuyé en cela par le

²⁹⁷ Arnaud Lionel, *Politiques sportives et minorités ethniques : le sport au service des politiques sociales à Lyon et Birmingham*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.36 ; « La démocratie culturelle à l'épreuve du sport. La rationalisation des expressions identitaires en Angleterre et en France », *Sociétés contemporaines*, n°69, 2008, pp.25-48.

²⁹⁸ Dirigée conjointement par le *Foreign Office* et le *Colonial Office* s'accompagne d'une aide technique bilatérale par des accords conclus dans le cadre de traités régionaux tels des initiatives « humanitaires » comme *l'Organisation pour le Développement des Colonies (Colonial Development Corporation, 1948)*, le *Columbo Plan* (1950), ou par l'intermédiaire de la Fondation d'aide mutuelle pour l'Afrique Subsaharienne (*Foundation for mutual Assistance in Africa South of Sahara*).

Labour Party et les conservateurs du *Commonwealth* face aux communistes et au parti Libéral)²⁹⁹ afin de s'adapter aux transformations du contexte international tout en permettant une autonomie des élites indigènes. Le gouvernement travailliste de Clement Attlee (1945-1951) reconnaît à tous les peuples dépendants de la couronne britannique, le droit à l'autodétermination, tout en cherchant à renforcer le Commonwealth. Ainsi, les territoires africains passent-ils du statut de colonies de la Couronne administrées directement par le Royaume-Uni, à celui de colonies à gouvernement responsable pourvues d'une Assemblée élue, puis à celui de colonies à *self-government*, dernier stade avant l'indépendance totale, et si possible dans le cadre du Commonwealth. Le but des britanniques n'est pas tant de perdre une colonie que de gagner un membre du Commonwealth qui suppose exprimer une véritable « continuité post-impériale » par une « construction stato-nationale »³⁰⁰. Ceci consacre les efforts de Londres pour redonner à l'Empire une nouvelle vigueur après 1945³⁰¹.

Ainsi, l'intégration des colonies issues des empires va devenir un élément de concurrence et de contrôle du Mouvement olympique avec le rôle actif du *Foreign office* britannique³⁰². En effet, le Royaume-Uni prend ainsi une certaine avance dans le processus de décolonisation en accueillant les Jeux olympiques à Londres (1948)³⁰³. Ces Jeux participent de la réponse coloniale de la Grande-Bretagne apportée à l'émancipation de son Empire colonial tout en poursuivant la diffusion culturelle britannique³⁰⁴. Le choix de la capitale anglaise est, d'une part, le symbole de la résistance à l'envahisseur nazi et le signe d'un renouveau économique qui passe par la reconstruction d'un pays et de l'Europe³⁰⁵. D'autre part, la renaissance des Jeux olympiques dans un pays du bloc occidental lié historiquement aux États-Unis d'Amérique, permet de réaffirmer les Jeux olympiques par le développement du sport selon le modèle capitaliste face aux *Spartakiades* soviétiques et à leur idéologie anti-sport bourgeois assimilée à l'olympisme³⁰⁶. Enfin, la tribune internationale offerte par ces premiers Jeux olympiques de l'après Seconde Guerre mondiale a une certaine incidence sur la

²⁹⁹ Hyam Ronald, *The Conservative government and the end of empire, 1957-1964*, Londres, The Stationery Office, 2000.

³⁰⁰ Crowley John, « Le Royaume-Uni, le Commonwealth et l'Europe », *Politique européenne*, 2/2000, n°6, pp.36-52.

³⁰¹ Hopkins A.G., « Rethinking Decolonization », *Past and Present*, 200, 2008, pp.211-247.

³⁰² National Archives/Kew Garden (London), Cote : FO370-1150, L : Miscellaneous, Arrangements concerning post-war olympic games, Ambassade britannique à Paris à *The Library*, Foreign Office, 30/05/1945 et Lord Aberdare au Foreign Office, 11/06/1945.

³⁰³ Philips Bob, *The 1948 Olympics : How London Rescued the Games*, Paris sportifs Ltd, 2007.

³⁰⁴ Stoddart Brian, « Sport, Cultural Imperialism, and Colonial Response in the British Empire », *Comparative Studies in Society and History*, Cambridge University Press, 30, 1988, pp.649-673.

³⁰⁵ Hampton Janie, *The Austerity Olympics, When the Games Came To London in 1948*, Aurum Press Ltd, 2008.

³⁰⁶ Riordan James, *Sport soviétique*, Collection « Sport + Enseignement », Paris, Editions Vigot, 1980, p.103-104. L'objectif soviétique est de rattraper et de dépasser les nations capitalistes par la confrontation sportive permettant d'exposer au monde la vitalité et l'efficacité de son système idéologique et politique.

politique coloniale britannique qui lui permet d'intégrer des indigènes issus de son Empire colonial et de ses dominions sous tutelle du Commonwealth : par exemple le Prince Adegboyega Adedoyin (Nigeria, 5^{ème} place au saut en longueur aux Jeux olympiques de Londres, 1948), le sprinter Emmanuel McDonald Bailey (*West Indian* représentant le Royaume-Uni en 1952 à Helsinki), ou encore le sprinter de 400m Arthur Wint (Jamaïque, dans la *Royal Air Force* il fait ses études à Londres dans un hôpital).

Le concept de *race relations*³⁰⁷ est alors importé des Etats-Unis pour être associé à la promotion des relations pacifiées avec les colonies sur le point d'obtenir l'indépendance, et à l'absorption, l'assimilation ou l'intégration des immigrés de couleur du « New Commonwealth »³⁰⁸ dans les grandes villes britanniques. Ceci se traduit dans les années 1950 par des projets de lois des membres du Parlement visant à réglementer les relations raciales qui déclarent illégales la discrimination dans les lieux publics et l'incitation à la haine raciale³⁰⁹ et marquent le passage de la société britannique de la situation impériale à la situation postcoloniale. Mais comment la politique coloniale et la décolonisation britannique s'intègrent-ils au CIO ?

« *En ce qui concerne les sports en Indes, Lord Aberdare s'est mis en relation avec le nouveau vice-roi des Indes (Lord Wavell) en vue d'y encourager et d'y développer l'éducation physique. Une réponse très aimable a déjà été reçue du Vice-roi et un délégué des Indes a été envoyé en Grande-Bretagne pour y faire des études* »³¹⁰.

La correspondance entre Jules Siegfried Edström et Avery Brundage du 15 août 1944 illustre les relations qu'entretiennent les membres britanniques du CIO avec l'Empire et le Commonwealth. La diffusion du sport et de l'éducation physique et surtout du cricket par exemple³¹¹ sont révélateurs de l'impérialisme culturel du Royaume-Uni. Mais le football

³⁰⁷ Rich Paul B., *Race and Empire in British Politics (Comparative Ethnic and Race Relations)*, Cambridge University Press, 1990.

Crowley John, « Consensus et conflits dans la politique de l'immigration et des relations raciales au Royaume-Uni », in Costa-Lascoux Jacqueline, Weil Patrick, (dirs.), *Logiques d'état et immigrations*, Paris, Kiné, 1992, pp.73-118.

³⁰⁸ Le terme de « New Commonwealth » désigne les états ou dominions non-blancs considérés comme « sous-développés » permet de distinguer celui-ci de l'ancien Commonwealth composé des Etats blancs, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada.

³⁰⁹ La loi *Race Relations Act* est promulguée en 1964 et 1965.

³¹⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°70, mi4, Lettre circulaire de J. S. Edström, 15/08/1944, p.6.

³¹¹ Sandiford Keith A., Stoddart Brian, *The Imperial Game. Cricket, Culture and Society*, Studies in Imperialism, Manchester University Press, 1998.

Kaufmann Jason, Orlando Patterson, « Cross-National Cultural Diffusion : The Global Spread of Cricket », *American Sociological Review*, Vol. 70, 2005, p.82-110.

comme sport mondial est aussi le moyen de former les identités nationales des citoyens des empires britanniques et français. Dès lors, le sport comme moyen de développement humain entre en adéquation avec les idéaux promus par l'ONU et ceux du CIO. Les influences des métropoles des empires coloniaux dans ce processus d'acculturation vont s'accélérer comme un moyen de « briser les frontières »³¹² entre les colons et les colonisés. En Egypte³¹³, à Zanzibar³¹⁴, en Afrique du Sud³¹⁵ et en Inde³¹⁶, la pratique des sports par les indigènes symbolise peu à peu la lutte pour l'émancipation malgré le racisme auquel est confronté la construction d'une identité nationale³¹⁷ dans un espace géopolitique pourtant plus ouvert qu'est le Commonwealth, comme le souligne Arjun Appadurai :

« Pourtant, les Jeux du Commonwealth sont une entreprise internationale et sérieuse, et le cricket mondial est encore l'affaire du Commonwealth. Mais le Commonwealth constitué par le cricket de nos jours n'est pas une communauté ordonnée d'anciennes colonies, retenues ensemble par une adhésion commune à un code victorien et colonial. C'est une réalité agonistique, dans laquelle une série de pathologies (et de rêves) postcoloniaux s'inscrivent sur la toile de fond d'un héritage colonial commun. N'étant plus un instrument destiné à socialiser les hommes noirs et foncés sous l'étiquette publique de l'Empire, c'est désormais un instrument pour mobiliser le sentiment national au service de spectacles et d'une marchandisation transnationaux »³¹⁸.

L'apparence d'une ouverture de la société britannique s'explique par des transformations institutionnelles. Le Royaume-Uni perd sa position de super-puissance, développe le *Welfare-State* et devient une démocratie sociale³¹⁹. Sa politique de développement social touche également ses colonies car la dislocation de son Empire colonial amène le gouvernement à prendre des mesures pour conserver les liens tissés avec les anciennes colonies et ne pas

³¹² Selon l'expression de Hutchinson Patrick M. dans son article en ligne intitulé « Breaking Boundaries : Football and Colonialism in the British Empire », *Student Pulse*, Online academic student journal, <http://studentpulse.com/>

³¹³ Lopez Shaun, « Football as National Allegory : Al-Ahram and the Olympics in 1920s Egypt », <https://faculty.washington.edu/stlopez/History466>

³¹⁴ Fair Laura, « Kickin' It : Leisure, Politics and Football in Colonial Zanzibar, 1900s-1950s », *Africa : Journal of the International African Institute*, 67, n°2, 1997, pp.224-251.

³¹⁵ Alegi Peter C., « Playing to the Gallery ? Sport, Cultural Performance, and Social Identity in South Africa, 1920s-1945 », *The International Journal of African Historical Studies*, 35, n°1, 2002, pp.17-38.

³¹⁶ Majumdar Boria, « Tom Brown goes goal : The 'Brown' ethic in colonial and post-colonial India », *International Journal of the History of Sport*, 23/5, 2006, pp.805-820.

³¹⁷ Gilroy Paul, Carrington Ben, McDonald Ian, *Race, Sport and British Society*, New York, Routledge, 2001.

³¹⁸ Appadurai Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, p.164.

³¹⁹ Leruez Jacques, *Le système politique britannique. De Winston Churchill à Tony Blair*, Paris, Dalloz-Sirey, 2001.

perdre les bénéfices d'un commerce lucratif. A ce titre, l'exemple de l'Ile Maurice illustre bien l'utilisation du sport à partir des mouvements de jeunesse à des fins de rapprochements communautaires et de défense d'une identité collective³²⁰. Afin de répondre aux souhaits des communautés européennes dans un premier temps, puis des indigènes des territoires colonisés, le premier geste du *Colonial Office* est d'envoyer du matériel sportif dans les colonies dès l'année 1944-1945.

*« Mr Sabine's letter to Mr Lloyd [...] asks that the Colonial Office should take a « robust line » about the Colonies needs of golfs and tennis balls « and even moderate supplies of alcohol », of the sake of maintaining morale among the European population »*³²¹.

L'allocation de produits sportifs est d'abord réservée aux colons et européens dans les colonies pour des raisons d'hygiène sociale, de santé des civils et de soutien logistique aux troupes coloniales :

*« The quantity of dollars involved cannot be more than trivial ; the effect on the health of our officers and the efficiency of the Civil Service in Kenya may, on the other hand, be very serious »*³²².

Cette allocation de matériel sportif est réalisée avec le discret soutien financier des Américains, qui s'il n'est pas accordé, devient un argument pour le *Colonial Office* afin d'obtenir des subventions du gouvernement britannique en faveur du développement des colonies :

*« Mr Bentham [Colonial Office] considers that if Colonies are not going to be allowed to accept offers of sports goods from the USA owing to financial considerations, this might be used as an argument for trying to squeeze a more generous allocation out of the Board of Trade »*³²³.

³²⁰ Calvini Claude, *Sport, colonisation et communautarisme, l'Ile Maurice, 1945-1985*, Paris, Editions L'Harmattan, 2008. Il cite par exemple un certain Ram Ruhee, premier président de la *Port-Louis Youth Federation* en 1958, élu à l'exécutif de la *World Assembly of Youth (WAY)* et premier secrétaire général du *Commonwealth Games Youth Council* en 1959, futur secrétaire de la *Mauritius Sports Association (MSA)*, à l'origine de la formation du CNO de l'Ile Maurice en 1971 et membre du CIO en 1988, décédé en 2009.

³²¹ Notre traduction : « Dans sa lettre à M. Lloyd, M. Sabine demande si le Colonial Office doit adopter une « position énergique » à propos des besoins des colonies en balles de golf et de tennis « et même en matière d'alcool, de façon modérée » afin de maintenir le moral de la population européenne. » National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO852-564-6, Economic supplies, Sports Goods, 1944, Bentham (Colonial Office) à Seel, 10/02/1944.

³²² Notre traduction : « La somme de dollars requise ne peut être que peu importante ; en revanche, les conséquences sur la santé de nos officiers et sur l'efficacité du service civil au Kenya pourraient être très graves. » National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO852-564-6, Economic supplies, Sports Goods, 1944, Bentham (Colonial Office) à Seel, 18/09/1944.

³²³ Notre traduction : « M. Bentham considère que si les colonies ne sont pas autorisées à accepter les offres de matériel sportif venant des Etats-Unis en raison de considérations financières, ceci peut être utilisé comme un

En effet, il semble que les Etats-Unis aient le quasi-monopole sur la confection et le marché du matériel sportif créée à partir du caoutchouc, puisqu'il est en carence en Grande-Bretagne³²⁴. Ce monopole pose des problèmes, car ces équipements sont de faible qualité³²⁵. Ainsi, l'année suivante, en 1945-1946, le marché s'ouvre à nouveau à l'exportation et les britanniques par les *Crown Agents* pour les colonies envoient des balles de tennis, de tennis de table, de football, des *medecine balls*, de même pour la pratique du netball et du cricket, et enfin du matériel nécessaire au hockey, à la boxe, à la gymnastique, et à l'athlétisme. Le système d'allocation d'équipements sportifs par le *Board of Trade*³²⁶ britannique va être progressivement abandonné pour laisser la place au système du marché par ces importateurs coloniaux du *Crown Agents*, sortes d'intermédiaires commerciaux entre les gouverneurs des territoires et dominions britanniques et les services compétents du *Colonial Office*³²⁷ et du *Foreign Office*³²⁸ qui se répartissent les rôles. Le premier est chargé du sport international de l'Empire britannique et du Commonwealth et le second des relations sportives internationales avec les puissances européennes, et celles ne faisant pas partie de l'entité géopolitique du Commonwealth. *Crown Agents* signifie littéralement « agents de la Couronne ». Ils constituent un groupuscule de sociétés internationales engagées dans le développement et la croissance mondiale par l'expertise des finances publiques afin d'aider les gouvernements à la planification des dépenses, la gestion des recettes et des dettes. On peut en citer quelques uns comme *William Tomlinson* (Glasgow), *Frank Bryan Limited* (London), *Gunn and more Limited* (Nottingham), *Slazengers Limited* (Essex), *R.G. Spalding and Sons Limited* (London), *H.J. Gray and Sons* (Cambridge), *Alfred Reader and Company* (London), *Dunlop*

argument pour essayer de faire pression sur la chambre de commerce pour obtenir des allocations plus généreuses. » National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO852-564-6, Economic supplies, Sports Goods, 1944, J.M. Hepburn à Rosa, 14/09/1944.

³²⁴ National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO852-564-6, Economic supplies, Sports Goods, 1944, (Secret), RM3D Rubber à BRMM Washington, 20/07/1944. «*We have prohibited manufacture here of sports goods because of general rubber shortage. Rubber shortage of course is global and we cannot continue raw material prohibition here if at the same time rubber is freely available in USA, in particularly in relation to export markets* ».

Notre traduction : « Nous avons interdit la fabrication d'équipement sportif ici en raison de la carence générale en caoutchouc. Celle-ci est bien entendu mondiale et nous ne pouvons continuer d'interdire les matériaux bruts ici si, en même temps, le caoutchouc est librement autorisé à la vente aux Etats-Unis, notamment par rapport aux marchés d'exportation. »

³²⁵ National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO852-564-7, Economic supplies, Sports Goods, 1945, Bentham (Colonial Office) à Monson, 15/02/1945.

³²⁶ Le *Board of Trade* est un Comité du conseil privé du Royaume-Uni créé au XVII^e siècle avec différentes fonctions gouvernementales dont le premier but est l'exploitation des colonies britanniques en Amérique et qui va ensuite jouer un rôle de conseiller économique au Royaume-Uni et dans son Empire au XIX^e siècle mais tout ce qui a rapport aux colonies passe par le *Colonial Office*.

³²⁷ Heinlein Frank, *British Government Policy and Decolonization, 1945-1963*, Londres, Frank Cass, 1999.

³²⁸ Beck Peter, *Using history, making British Policy : the Treasury and the Foreign office, 1950-1976*, Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan, 2006. Le *Foreign Office* est chargé du sport international « outside the above ».

Rubber and Co. Limited (Sports Division, Essex), *Benjamin Crook & Sons Limited* (Huddersfield), *United States Rubber Export Co. Ltd.* (Washington), etc.. Ainsi, les *Crown Agents* font parties des individus qui participent à la poursuite de la diffusion culturelle de l'impérialisme anglo-saxon :

« *A more promising explanation for the continuance of the British domination lies with what might be term cultural power – the set of ideas, beliefs, rules, and conventions concerning social behaviour that was carried throughout the empire by such British servants as administrators, military officers, industrialists, agriculturalists, traders, financiers, settlers, educators, and advisors of various kinds* »³²⁹.

Face à l'envoi de ces « *Sports goods* » dans les colonies anglaises, il s'agit pour la France de se positionner dans un système international désormais dominé par les anglo-saxons en tant que leaders du groupe des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale. En novembre 1946 et 1947, ces influences touchent le domaine du sport avec la reprise du Tournoi International de football et des épreuves sportives nationales interalliées. Ainsi, à partir de la conjoncture 1946-1947, une concurrence s'instaure en Europe dans l'organisation des manifestations sportives internationales. La France accueille le Jamboree mondial de la Jeunesse (scoutisme) et les fêtes sportives internationales marquent à la fois les significations symboliques de la victoire occidentale et surtout la lutte d'influence des empires coloniaux auprès des élites évoluées indigènes. Ces rencontres sportives participent de la décision de célébrer la victoire Alliée et l'amitié franco-britannique.

Le sport militaire permet ainsi de faire le pont entre les armées et la société civile afin de magnifier le projet de l'œuvre morale des empires coloniaux auprès de leurs populations selon les principes des organisations internationales. Ainsi, à l'occasion de ces rencontres franco-britanniques, il est décidé sous l'égide du *Britannica Shield Committee* « *de décerner une coupe destinée à commémorer le rassemblement sur le sol britannique des forces alliées qui combattent pour la liberté et l'indépendance de tous les peuples libres* »³³⁰. Puisque, les

³²⁹ Notre traduction : « Une des explications des plus prometteuse pour poursuivre la domination britannique pourrait être liée avec le concept de pouvoir culturel – le fondement des idées, des croyances, des règles, et des conventions concernant le comportement social qui ont été répandu à travers tout l'empire par tellement d'employés britanniques comme administrateurs, d'officiers militaires, d'industriels, d'agriculteurs, de commerçants, d'économistes, de colons, d'éducateurs, et de conseillers de toutes sortes ».

Stoddart Brian, « Sport, Cultural Imperialism, and Colonial Response in the British Empire », *Comparative Studies in Society and History*, Cambridge University Press, 30, 1988, p.650.

³³⁰ Archives MAE/Carton n°1/161, Direction Générale des Relations Scientifiques et Techniques - Œuvres diverses, Sport, 1945-1947, Georges Bidault, Ministre des Affaires Etrangères de France, Direction Générale

britanniques par exemple oeuvrent à une ouverture et un assouplissement dans leurs colonies par l'associationnisme. C'est la mise en place du *Development Act* en 1948 (comprenant, *Overseas Food Corporation, Colonial Development and Welfare, Colonial Secretary Cooperation*)³³¹, et la création d'un *East Africa Common Services Organisation* sur le modèle déjà existant du *Council Central Africa*³³² afin de régionaliser les aires coloniales britanniques.

D'abord initié par un projet de Code de la nationalité, le Royaume-Uni est confronté à la réticence des Dominions par rapport à un système juridique les obligeant au moment de leur indépendance à devenir des *aliens*³³³ à la Couronne britannique. La réforme du *British Nationality Act* de 1948 accorde le statut de « *citoyen du Royaume-Uni et des colonies* » (CUKC) à toute personne née au Royaume-Uni ou dans l'une des colonies de l'empire qui confère le statut de sujet britannique : ce sont les « *citoyens du Commonwealth* »³³⁴, ce qui n'est cependant pas équivalent :

« *Any person who is eligible to represent a British Dominion, Colony or Dependency which has an Olympic Committee recognised by the International Olympic Committee should not be selected to represent Great Britain unless he was either born in the United Kingdom or has there for 5 years immediately prior to the enclosing date for entries for the Games* »³³⁵.

Cette politique s'imisce dans les fédérations sportives internationales comme la Fédération internationale des Associations d'Athlétisme (IAAF) dirigée par le membre britannique du CIO le Marquis d'Exeter. Cette dernière se réunit le 27 novembre 1949 à Paris et décide de

des Affaires Culturelles à René Massigli, Ambassadeur de France en Grande-Bretagne le 20/03/1945, puis lettre de Georges Bidault, au Ministre de l'Education Nationale, Direction Générale des Sports, 18/04/1945. La délégation française se rend à Londres en novembre 1946 dirigée par le Capitaine Millard de l'Ecole Nationale de Tir de Versailles selon Gaston Roux, délégué à la Direction Générale des Sports auprès du Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres au Ministre de la Guerre, Etat-Major de l'Armée, 3^{ème} bureau, section E.P.M., le 05/07/1947.

³³¹ *Colonial Loans Act* (1952).

³³² Wills Alfred John, *An introduction of the history of Central Africa : Zambia, Malawi and Zimbabwe*, Londres, Oxford University Press, 1991.

³³³ « étrangers ».

³³⁴ Jusqu'au *Commonwealth Immigrants Acts* (1962), tout citoyen du Royaume-Uni et des colonies peut librement entrer et résider sur le territoire britannique.

³³⁵ Notre traduction : « Une personne ayant le droit de représenter un dominion, une colonie ou une dépendance britannique disposant d'un Comité olympique reconnu par le Comité international olympique ne peut être sélectionnée afin de représenter la Grande-Bretagne uniquement si elle est née au Royaume-Uni ou y réside de manière permanente au cours des cinq dernières années précédant la date de clôture des inscriptions pour les Jeux. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 129-130, mi6, « To all governing bodies and dominions and colonial olympic committees », Evan A. Hunter (Secrétaire du British Olympic Associatin), 07/04/1948.

redéfinir la règle 9 pour les championnats d'Europe qui prévaut également pour les rencontres internationales, « *only subjects of a country can represent that country* »³³⁶ :

- « (a) *by being a subject of the country of representation by birth,*
 - (b) *by citizenship of the country of representation and permanently residing therein,*
 - (c) *by naturalisation of the country of representation and permanently residing therein,*
 - (d) *by being the son or daughter of parents fulfilling any of the above conditions, such son or daughter not having become naturalised or domiciled in another country,*
 - (e) *for the purpose of this Rule Algeria is considered to be a part of France and athletes from all parts of Turkey can also qualify.*
 - (f) *With the exception of the terms of clause (e) persons born outside Europe are not eligible unless they comply with either paragraph (b) or (d).*
- [...] »³³⁷

L'accès au rang de citoyens du Commonwealth permet ainsi aux indigènes britanniques de pouvoir être captés par Londres. Ainsi, en septembre 1949, le souci d'appuyer cette dynamique pousse à la création d'un *Colonial Students' Sports Club*³³⁸ à 10 miles de Londres (courts de tennis, terrains de cricket, football, rugby, hockey sur gazon, piste d'athlétisme, un centre nautique, un gymnase avec squash et une résidence d'une capacité d'accueil de 25 personnes)³³⁹. Composé d'un Comité du sport pour les Indigènes, celui-ci est soutenu par

³³⁶ Notre traduction : « Seulement les sujets d'un pays peuvent représenter ce pays ».

³³⁷ Notre traduction :

« (a) en étant un sujet du pays par la naissance,
(b) en étant citoyen du pays représenté par une résidence permanente,
(c) par la naturalisation dans le pays représenté et la résidence permanente,
(d) en étant le fils ou la fille d'un parent qui remplit l'une des conditions précédentes, le fils ou la fille n'ayant pas été naturalisé ou domicilié dans un autre pays,
(e) conformément à cette règle, l'Algérie est considérée comme faisant partie de la France et les athlètes de toutes les parties de la Turquie sont également admis,
(f) A l'exception des termes du paragraphe (e), les personnes nées en-dehors d'Europe ne sont pas éligibles à moins qu'elles ne remplissent les conditions des paragraphes (b) ou (d). »

Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°208, mi9, rapport pour la période du 11/08/1948 au 10/08/1950 du Conseil de l'IAAF, réunion du 27 novembre 1949 à Paris, p.1.

³³⁸ National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO876/91, Colonial Sports Club : Planning Committee (1949).

³³⁹ Ibid., carton n°CO876-92, Proposed Colonial Students Sports Club, Report and Typical layout, september 1949. Et carton n°CO876/90, Colonial Sports Club : Planning Committee (1949), Le Comité a des relations avec le *Welfare Department*, le *Ministry of Education* et le *Works Department* pour obtenir des locaux et du

différentes associations politiques et sportives comme la *co-operation of the Ministry of Town and Country Planning, the Middlesex and London County Planning Authorities, the National Playing Fields Association, Lloyds and Westminster Banks and the Amateur Swimming Association*. Le comité est en réalité piloté par le *Colonial Office*. Il s'occupe des sujets des colonies britanniques présents à Londres et contribue à les intégrer à la société britannique par la pratique du sport :

« There has been present in this minds of several people, both inside and outside the Colonial Office, the fact that there is a need in this country to encourage sports among the Colonial Community and visitors from the Colonies as a means of developping a healthy social life among Colonials and of bringing them into contact with British people and so helping to break down social and racial barriers. It is thought also that such activities will help to stimulate the interest and sympathy of the British Public in Colonies and Colonial affairs.

*As you know public interest in Colonial sportsmanship has been greatly encouraged by the outstanding successes of Colonials at the Olympic Games ».*³⁴⁰

Cependant, la composition des membres de ce comité dirigé par Sir Charles-Jeffries *Deputy Under-Secretary of State* au *Colonial Office* symbolise les intérêts politiques et commerciaux de l'Empire britannique dans cette entreprise de propagande sportive³⁴¹. En effet, lors de la

matériel. Ils utilisent les terrains du *Queen's Club* et le *Royal Victorian Patriotic Asylum at Wandsworth* (c'est en fait le *Wansworth Training College*).

³⁴⁰ Notre traduction : « Il est clair pour de nombreuses personnes, à la fois au sein et en-dehors du *Colonial Office*, qu'il y a un effort à faire dans le pays pour encourager le sport au sein de la communauté coloniale et des visiteurs des colonies, ceci en tant que moyen de développer une vie saine et sociale pour les coloniaux et de les faire entrer en contact avec les Britanniques, ce qui permettra de casser les barrières sociales et raciales. On pense également que ces activités peuvent aider à stimuler l'intérêt et la sympathie du public britannique pour les colonies et les affaires coloniales. Comme vous le savez, l'intérêt public pour le sport dans les colonies a été grandement encouragé par les succès retentissants des coloniaux aux Jeux olympiques. » National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO537/4274, *Colonial Sports Club : minutes and Correspondance relating to the Secretary (1949), Sports Club in London for Colonial people (for residents, visitors and friends), L. Keith à A. Mackay, (Colonial Welfare Department, n°11036/25/48), 11/01/1949*. Le comité a été proposé à un Comité du *Welfare of Colonial people in the United Kingdom* présidé par Lord Listowel et fait donc partie du *Colonial Office*, il est composé de : JL Keith (*Colonial Office*), John Lewis, Major Lewis Hastings (Secretary of the *Royal African Society*), Sir S. Abrahams, J.N. Russell (a retired *Colonial Civil Servant*, late Inspector of Schools in Uganda attaché au *Welfare Department* et secondé par R.D. Byrne (*Colonial Office*), Cummings, J. L. Keith Bryant, Rogers, Bourdillon et des membres indigènes comme Arthur Wint, un champion olympique Jamaïcain et étudiant en deuxième année de médecine.

³⁴¹ National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO876/206, *Proposed Sports Club for Colonials in London (1950-1951)*. Liste des personnes pour devenir membres du Comité (27/03/1950) et qui font partie du *Colonial Development Corporation* : Ivor Cummings (*Colonial Welfare Department*), Sir Edward Spears (*West Africa Gold Mine*) and representing the *Ashanti Gold Fields Corporation*, Robert Annan (Chairman of the *Gold Coast Chamber of Mines and concerned with many gold mines*), SH Boileau (*African Manganese Company*), Dougal Malcom (*British Sout Africa Co.*), Chester Beatty (*African Selection Trust, diamonds and Rhodesian copper mines*), Ernest Oppenheimer (*North Rhodesia Copper*), Sir Dugald Malcom (*Chartered Acc.*), A.R. Mellor (*United Africa Co.*), Chas. Ponsonby (*Tanganyika Sisal*) and representatives of *West Coast Shipping Cos., Standard Bank of British Africa, Bank of British West African, Imperial Tobacco Co. (Nyasaland*

réunion du 24 avril 1950, Lord Aberdare est invité en tant que membre britannique du CIO. Enfin, un certain Cook défend la cause du *Colonial Sports Club* à l'assemblée générale de l'ONU (points 7 et 8). Les gouvernements des territoires représentés dans le Comité sont : *Malaya, East Africa, Nigeria, Cyprus, Malta, North Rhodesia, Nyassaland, West India* et des circulaires sont envoyées à toutes les colonies britanniques. Puis, ce comité demande comme contributions pour chaque colonie³⁴² une somme de £14,000, alors que selon les gouverneurs coloniaux ce club à Londres ne concerne qu'une faible part d'étudiants indigènes, et qu'il existe déjà par ailleurs des *National Sports Council* en Afrique dont les fonds sont publics. Cette association vient compléter l'œuvre de développement du sport réalisée auprès des indigènes dans les colonies britanniques comme le souligne une correspondance du chancelier Otto Mayer au Marquis d'Exeter, le président de l'IAAF, le 23 mars 1953 :

*« Concerning the gentleman who spook with me in Helsinki I have no idea who he is. He gave me his card and I did with it what everybody does ! He was British anyhow and seemed to have spent his life in the Colonies. He was very nice and gentleman like and very keen in sport especially to try to teach sport and olympism to the negroes ! That is all I can tell you »*³⁴³.

Le premier processus d'intégration des colonies d'Afrique au CIO concerne donc les pays de l'espace britannique. L'influence britannique s'exerce par sa domination dans les FI des disciplines sportives modernes les plus répandues dans le monde et celles les plus développées en Afrique par les colons : le football et l'athlétisme. La *Fédération internationale de Football Amateur* (FIFA) avec respectivement à sa présidence Arthur Drewry (1955-1961)³⁴⁴ puis Sir Stanley Rous (1961-1974) et la *Fédération internationale d'Athlétisme Amateur* (FIAA) pour l'athlétisme mondial avec Lord Burghley ou Marquis d'Exeter (1946-1976)³⁴⁵.

interests), De Beers C. Mines, Tanganyika Diamonds, Frank Samuels (Director of the United Africa Company), Capital envisagé pour le Comité : £200, 000.

³⁴² National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO876/207, Proposed Sports Club for Colonials in London (1951-1952).

³⁴³ Notre traduction : « Concernant l'homme avec qui j'ai discuté à Helsinki je n'ai aucune idée de qui il est. Il m'a donné sa carte et je l'ai prise comme tout le monde fait dans ce cas-là ! Il était britannique n'importe comment et semblait avoir passé sa vie dans les colonies. C'était un gentleman sympathique et très au courant tout spécialement du sport puisqu'il essaye d'enseigner le sport et l'olympisme aux nègres ! C'est tout ce que je peux vous dire. » Archives CIO/SD2 : Correspondance du membre Lord Burghley (Marquis d'Exeter), 1952-1956, Otto Mayer à Lord Burghley, 23/03/1953.

³⁴⁴ Celui-ci succède à deux francophones, le français Jules Rimet (1921-1954) et le belge Rodolphe Seeldrayers (1954-1955).

³⁴⁵ Archives CIO/Membre Burghley David, (Marquis d'Exeter), correspondance, règlements olympiques et biographie, 1969-1976, notice n°0056869.

Cependant, assez rapidement après la Seconde Guerre mondiale, la pratique sportive du football prend une dimension continentale en Afrique avec la constitution de la Confédération africaine de Football en 1956 (CAF). La création de cette organisation sportive africaine pose le premier acte par lequel les Africains traduisent leur volonté d'unité contre le colonialisme à travers la Coupe d'Afrique des Nations (CAN)³⁴⁶. Les quatre premières éditions se déroulent dans l'ancien espace colonial britannique en 1957 (Khartoum/Soudan), 1959 (Le Caire/Egypte), 1962 (Addis-Abéba/Ethiopie), 1963 (Accra/Ghana), et ce n'est qu'en 1965 (Tunis/Tunisie) qu'elle atteint un pays de l'espace francophone. Ce panafricanisme qui s'exprime à travers le sport est néanmoins conditionné par l'affiliation aux fédérations sportives occidentales comme la FIFA³⁴⁷ dirigée par les britanniques de 1955 à 1974, avec Stanley Rous.

D'autre part, l'IAAF avec à sa tête le vice-président du CIO de 1954 à 1966 et ancien gouverneur des Bermudes, le Marquis d'Exeter (Lord Burghley) dont les correspondances avec le chancelier du CIO Otto Mayer témoignent de l'intérêt pour les colonies britanniques. En effet, ce membre du CIO britannique (1905-1981) a participé en tant qu'athlète à la course de haies aux *Jeux du Commonwealth* (1930), aux championnats d'Angleterre et aux Jeux olympiques. Il est président de *l'Association d'Athlétisme amateur* (1936-1976), président du *Comité olympique britannique* (1936-1966) et de *l'Association olympique britannique* (1966-1976), président du Comité d'organisation des Jeux de la XIV^e olympiade à Londres (1948), par ailleurs il a été contrôleur pour l'Outre-Mer des fournitures et des réparations de l'équipement de l'aviation (1941-1943), gouverneur et commandeur en chef aux Bermudes (1943-1945), président de la chambre du commerce du Commonwealth britannique (1952-1964).

Les directives de ce membre influent laissent une plus grande autonomie et favorisent la progressive reconnaissance des CNO dans les colonies britanniques dont l'objet est à l'ordre du jour lors de la session du CIO à Copenhague le 17 mai 1950. Ainsi, sur la proposition de Lord Burghley, il est décidé de les reconnaître si les conditions olympiques sont remplies et si ces pays respectifs ont un gouvernement régulièrement constitué. Il est entendu que cela n'implique pas nécessairement l'admission de nouveaux membres de ces pays au sein du CIO³⁴⁸. Ainsi, l'IAAF intègre les évolutions des rapports coloniaux britanniques et précise à

³⁴⁶ Darby Paul, *Africa, Football and FIFA Politics, Colonialism and Resistance*, Sport in the Global Society, Londres, Frank Cass, 2002.

³⁴⁷ Dietschy Paul, Kemo-Keimbou David-Claude, *Le football et l'Afrique*, Paris, EPA-Hachette, FIFA, 2008.

³⁴⁸ P.V. de la session du CIO, Copenhague (Danemark), 17/05/1950, p.19.

son tour dans son règlement les conditions de la pratique sportive pour les nouveaux citoyens de l'Empire britannique lors du 17^{ème} Congrès d'août 1950 (règles 9, aux points 6 et 7) :

« 6. *An athlete in a foreign country and wishing to take part in athletic competitions shall be under to athletic laws of such country.*

7. *In International competitions, members of this Federations shall be represented only by a native born or naturalised subjects of the country which the affiliated member represents, except in the case of citizens of a colony belonging to a country, when they shall be eligible to represent the mother country if such colony is not represented by membership of the IAAF. No contestant shall represent more than one country, but exception is made for naturalization by right of conquest, creation of a new country ratified by treaty and where citizenship is legally acquired by marriage* »³⁴⁹.

Les transformations qui s'opèrent à l'IAAF dominée par les anglo-saxons ne sont pas anodines. La double reconnaissance progressive de la citoyenneté des indigènes de l'Empire britannique amorce une ouverture à la représentation sportive des athlètes issus d'Afrique lors des Jeux olympiques de Londres (1948) et constituent une étape dans le processus de décolonisation britannique à partir du Mouvement olympique et de la formation du *Commonwealth*³⁵⁰. L'adhésion de l'Inde en 1949 en tant que nation indépendante démontre que le lien constitutionnel avec la Grande-Bretagne n'est plus nécessaire afin de faire partie du *Commonwealth des Nations*. A ce titre, le changement d'appellation des *IV^e Jeux de l'Empire britannique* à Auckland (Nouvelle-Zélande) en 1950³⁵¹ en *Jeux de l'Empire Britannique et du Commonwealth* en 1954 à Vancouver (Colombie britannique, Canada)³⁵² marque cette transformation vers une ouverture des rapports coloniaux anglophones par la

³⁴⁹ Notre traduction : « 6. Un athlète dans un pays étranger s'il souhaite participer à des compétitions d'athlétisme doit se conformer aux règles de l'athlétisme de ce pays. 7. Dans les compétitions internationales, les membres des fédérations doivent être représentés seulement par des sujets natifs ou naturalisés dans le pays auxquels sont affiliés comme membres représentants, excepté dans le cas des citoyens des colonies qui appartiennent à un pays, ils peuvent être éligibles afin de représenter leur patrie si les colonies ne sont pas représentées par appartenance à l'IAAF. Aucun concurrent ne peut représenter plus d'un pays, mais une exception est faite pour la naturalisation par droit de conquête, la création d'un nouveau pays ratifiée par traité où la citoyenneté peut être obtenue légalement par mariage. » Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box 208, 17^{ème} congrès de l'IAAF, « International athletic meetings and qualifications of competitors », août 1950, règle 9.

³⁵⁰ Perkin H., « Teaching the Nations How to Play : Sport and Society in the British Empire and Commonwealth », *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 6(2), pp.145-155.

³⁵¹ Avec la participation de L'Union de l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud et le Nigeria.

³⁵² Puis, Cardiff (1958), Perth (1962), Kingston (1966), Edinburgh (1970).

perte de l'adjectif britannique au profit de celui de Communauté de nations³⁵³. De plus, l'enjeu de l'institutionnalisation du *Commonwealth* passe par l'instauration de nouveaux rôles entre la Grande-Bretagne et les autres états membres en terme de partenariat et de coopération afin de pouvoir contrer l'influence soviétique auprès des mouvements nationalistes³⁵⁴.

L'originalité de l'*indirect rule* est de permettre un double processus d'autonomie sous contrôle de l'influence britannique. Ce processus se déroule avec la première participation aux *Jeux de l'Empire et du Commonwealth*³⁵⁵ et entérine ainsi l'appartenance à l'espace géopolitique du *Commonwealth des nations* (1950-1965). Pour exemple, les équipes des colonies d'Afrique noire anglophones qui participent aux *Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth* de Vancouver en 1954 sont la *Gold Coast* (Ghana, 12 athlètes), Rhodésie du Nord (17), Nigeria (15), Afrique du Sud (64), Rhodésie du Sud (15), Kenya (13), et Ouganda (6)³⁵⁶. Alors que déjà en 1948, une équipe de sept athlètes du Nigeria participe aux Jeux olympiques de Londres dans la délégation britannique.

D'une part, ce processus se traduit par la naissance des fédérations de football et d'athlétisme africains contrôlées par les FI. Ceci nécessite l'intensification à partir de la présidence d'Avery Brundage d'une collaboration étroite entre le CIO et les FI afin de gérer la création et la reconnaissance des CNO issus des anciennes colonies³⁵⁷ comme l'indique Otto Mayer à Avery Brundage à propos de la création des CNO de l'Ouganda, de Tanzanie et de Tanganyika : « *As you said in a previous letter, we must help and develop the Olympic Movement, but also pay attention which countries and people we are taking in it!* »³⁵⁸. D'autre part, cet espace géopolitique anglophone rénové est une clé dans le processus de décolonisation britannique afin de préserver une identité impériale sans maintenir la lourdeur

³⁵³ Marx Roland, *De l'Empire au Commonwealth, 1850-1994*, Gap, Ophrys, 1995, p.168.

³⁵⁴ Judd Denis, *Empire. The British Imperial Experience from 1765 to the Present*, New York, BasicBooks, 1996.

Hyam Ronald, *Le déclin de l'Empire britannique. La voie de la décolonisation, 1918-1968*, Londres, Cambridge University Press, 2007.

³⁵⁵ Stoddart Brian, « Sport, Culture, and Postcolonial Relations : Preliminary Analysis of the Commonwealth Games », in *Sport and Politics, The 1984 Olympic Scientific Congress Proceedings*, vol.7, Editor Gerald Redmond, pp.123-132.

³⁵⁶ Archives BOA/Parlementary Sports Committee, signé K.S. Duncan, secrétaire honoraire, 06/07/1954. Sont membres de ce comité les membres du CIO britanniques, Lord Aberdare, Marquis d'Exeter et Lord Luke, tous membres de la *British Olympic Association*.

³⁵⁷ Selon la Charte olympique, les CNO doivent avoir cinq fédérations sportives affiliées aux FI pour constituer un CNO.

³⁵⁸ Notre traduction : « Comme vous l'avez dit dans une lettre précédente, nous devons aider et développer le Mouvement olympique, mais aussi faire attention quels pays et quelles personnes nous allons inclure dedans ! » Archives CIO/Correspondance d'Avery Brundage, 1952-1956, notice n°0061524, O. Mayer à A. Brundage, 17/12/1955.

administrative de l'Empire³⁵⁹. En effet, la décolonisation sportive s'accélère. L'Ethiopie devient membre de l'IAAF lors de la réunion de son conseil à Rome le 20 mai 1951³⁶⁰. Otto Mayer demande au Marquis d'Exeter et à Lord Aberdare de s'enquérir de la création de CNO au Nigeria et en *Gold Coast* le 15 janvier 1951³⁶¹. Puis, deux ans plus tard, Moses O. Awoyinfa, le représentant du Service d'Information du Nigeria correspond avec le CIO et envoie une lettre à A. Brundage à propos du développement de l'olympisme dans son pays³⁶². En effet, le Nigeria a créé une *Association Amateur Athletic* (AAA) dès le 11 mars 1944, et celle-ci rejoint immédiatement le *British Amateur Athletics Board* (BAAB) qui est lui-même affilié à l'IAAF. Puis, en 1949, des expatriés britanniques forment la *Nigeria Olympic and British Empire and Commonwealth Games Association* (NOBECGA) qui deviendra le futur CNO du Nigeria, elle-même affiliée à la *British Empire and Commonwealth Games Federation* (BECGF). Le pays participe aux Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth à Auckland en Nouvelle-Zélande (1950) avec des athlètes comme K.A.B. Olowu et B.A.A. Guobadia (saut en longueur), J.O. Majekodunmi et J.S. Olotu (saut en hauteur) sous la direction de l'officiel britannique Ted Miller³⁶³. Puis, la *Gold Coast* est proposée par le membre Lord Burghley le 26 avril 1951³⁶⁴ après que ce pays ait formé un CNO et se soit affilié à l'IAAF. La procédure de demande d'affiliation à l'IAAF constitue une étape déterminante dans la reconnaissance des CNO. La *Gold Coast* est alors proposée lors de sa réunion en Finlande les 17 et 18 juillet 1952³⁶⁵.

³⁵⁹ Barrier-Roiron Virginie, « Une identité impériale sans Empire ? Le sens de la politique de décolonisation britannique », *Revue LISA/LISA e-journal* [Online], Vol. V - n°3 | 2007, mis en ligne le 20 octobre 2009, Connection le 16 décembre 2009.

³⁶⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°208, mi9, P.V. de l'IAAF lors de sa réunion à Rome le 20/05/1951, p.2.

³⁶¹ Archives CIO/SD2 : Correspondance du membre Lord Burghley (Marquis d'Exeter), Marquis d'Exeter à Otto Mayer, 15/01/1951.

³⁶² Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°130, mi6, Moses O. Awoyonfa à A. Brundage, 30/08/1954.

³⁶³ Oduyale Amos T., *Twenty-five years history of olympic movement in Nigeria, 1951-1976*, Dissertation Services, 1979, p.25-32.

³⁶⁴ Archives CIO/SD2 : Correspondance du membre Lord Burghley (Marquis d'Exeter), Marquis d'Exeter à Otto Mayer, 26/04/1951.

³⁶⁵ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°208, mi9, P.V. de l'IAAF lors de sa réunion en Finlande les 17 et 18/07/1952.

« *As regards the Bahamas, they have their own government and own governor, and are therefore in the same category as some othe members, such as Bermuda, Jamaica and the like. They have not yet applied for affiliation to the IAAF, but, if they do, we will grant it to them if their Rules and Regulations are in order. [...] I imagine that provisional affiliation to the Bahamas National Olympic Committee will be given in the near future [...]* »³⁶⁶.

Puis, c'est le tour de la République Dominicaine³⁶⁷ et de l'Ouganda :

« *Today the Uganda National Olympic Committee writes to ask for recognition. In my opinion, and as it is mentionned on the enclosed stamp, I thought that the three States : Uganda, Kenya and Tanganyika were forming one altogether ?* »³⁶⁸

Comme le signale Sendeu Titus M. Tenga³⁶⁹ si le CNO de Tanzanie est reconnu en 1968, le sport est développé par les colons au Tanganyika et attire l'attention du CIO dès 1954. En effet, Khalifa Abdallah est le premier officier des sports choisi spécialement par les colons au sein du gouvernement colonial sous la direction de G.B. Gordon de la Commission des Services sociaux. Il fait ses études en Angleterre afin d'acquérir les méthodes d'éducation sportive et devient le secrétaire général de *l'Association amateur d'Athlétisme du Tanganyika* (AAAT à Dar Es Salaam) en 1955. Mais, c'est le britannique B.G. Gordon qui écrit au CIO le 20 avril 1954.

Ce phénomène peut être mis en relation avec l'accélération en Afrique, plus particulièrement de 1950 à 1962, du nombre de CNO reconnus par le CIO alors que ces pays n'ont pas encore d'existence politique et ne siègent pas encore à l'ONU. Ainsi, les régimes coloniaux britanniques et français, puis italiens exception faite de l'empire éthiopien, tentent de jouer les médiateurs dans la constitution de CNO institués sous leurs tutelles. Il s'agit désormais d'éviter que la formation d'un bloc anti-colonial au sein du CIO ne rejoigne l'idéologie soviétique. Puisque l'URSS reconnaît rapidement les nouveaux gouvernements du

³⁶⁶ Notre traduction : « En ce qui concerne les Bahamas, ils ont leur propre gouvernement et leur gouverneur, et sont en conséquence dans la même catégorie que les autres membres, tels que les Bermudes, la Jamaïque et les autres. Ils n'ont pas encore demandé leur affiliation à l'IAAF, mais, s'ils le font, nous la leur accorderons s'ils ont leurs règles et statuts en ordre. [...] J'imagine que l'affiliation provisoire du Comité National olympique des Bahamas va leur être donné dans un proche futur. » Archives CIO/SD2 : Correspondance du membre Lord Burghley (Marquis d'Exeter), 1952-1956, Lord Burghley à Otto Mayer, 09/04/1952.

³⁶⁷ Archives CIO/Correspondance d'Avery Brundage, 1954, notice : 0061524, Otto Mayer à Avery Brundage, 01/03/1954.

³⁶⁸ Notre traduction : « Aujourd'hui le Comité national olympique de l'Ouganda écrit pour demander sa reconnaissance. Selon moi, et comme cela a été mentionné dans le cachet joint, j'ai pensé que les trois états Ouganda, Kenya et Tanganyika ne formaient qu'un tous ensemble ? » Ibid., 17/12/1955.

³⁶⁹ Tenga Sendeu Titus M., *Globalisation and Olympic Sport in Tanzania. A Developpmental Approach, Doctoral Dissertation, The Norwegian University of Sport and Physical Education, 2000, pp.102-103.*

Maroc et de Tunisie (1956), montre en exemple le Ghana alors sur la voie de l'indépendance (1957), et apporte ses soutiens politiques et économiques à la Guinée de Sékou Touré (1958)³⁷⁰. Puis, à partir de 1959, on observera l'inversion du phénomène qui peut s'expliquer par le souhait des pays nouvellement indépendants en Afrique noire francophone de rejoindre le Mouvement olympique et de faire reconnaître leurs nations internationalement par le biais des Jeux olympiques.

2. Le premier mouvement de formation du bloc africain olympique : La création des CNO des ex-colonies britanniques (1950-1958)

CNO	Date de création du CNO	Reconnaissance par le CIO	Indépendance du pays	Reconnaissance par l'ONU	Ex-empire colonial
Rhodésie du Sud (Zimbabwe en 1980)	1934	- (1980)	1965 (1980)	- (1980)	Royaume-Uni
Ethiopie	1948	1954	1896	1945	Empire
Ouganda	1950	1956	1962	1962	Royaume-Uni
Nigeria	1951	1951	1960	1960	Royaume-Uni
Ghana	1952	1952	1957	1957	Royaume-Uni
Liberia	1954	1955	1847	1945	Etats-Unis
Kenya	1955	1955	1963	1963	Royaume-Uni
Soudan	1956	1959	1956	1956	Royaume-Uni
Tunisie	1957	1957	1957	1956	France
Tanganyika (Tanzanie)	-	1958	1961	1961	Royaume-Uni

³⁷⁰ Viktor Kalu Eke, « Soviet-African Relations : A Critique of the Moving Forces », in *The Soviet Union in world politics, The Global Significance of the USSR ; and issues in Soviet-African Relations*, Nigeria, Fourth Dimension Publishers, 1988, pp.89-110.

- Le développement sportif des empires coloniaux au Mouvement olympique : enjeu des rivalités de la guerre froide

« Politically, the USSR seems to be dominating the scene with little opposition in any quarter. Today the Communists control all of Eastern Europe, they come to held the balance of power in most of the liberated countries, and they are extending their authority in Eastern, Western, and Central Asia. [...] If they decide to operate independently and command the participation of all states under Soviet hegemony it will be most unfortunate.

Without England and the dominions, the United States and Sweden, it would be difficult for them to make a showing, but on the other hand, if most of Europe is not represented, our events will not be all that they could be »³⁷¹.

Marc Michel (2005)³⁷² note qu'au cours du congrès panafricain de Manchester d'octobre 1945, un positionnement géopolitique de l'Afrique noire se dessine entre les blocs communistes et occidentaux. Par exemple, en 1946, certains partis politiques des territoires ultramarins de la France (le Rassemblement démocratique africain au Cameroun) s'apparentent au Parti communiste français et engagent montrent une sympathie ouverte pour l'Union Soviétique. L'accélération de ce ralliement peut être liée selon Jacques Lévesque (1987) au « processus de déstalinisation » de l'URSS qui s'engage dès 1953, avec la nomination au Parti de Nikita Khrouchtchev, dans une politique de *coexistence pacifique*³⁷³. Un processus de politique extérieure de l'URSS qui n'implique aucun renoncement à la lutte idéologique et à la subversion interne des Etats bourgeois mais qui vise à conquérir de nouveaux espaces de pouvoir afin d'élargir sa zone d'influence et d'affirmer par là que le triomphe mondial du communisme pouvait être obtenu sans recours à la guerre.

³⁷¹ Notre traduction : « Politiquement, l'URSS semble dominer la situation avec très peu d'opposition. Aujourd'hui, les communistes contrôlent toute l'Europe de l'Est, ils en sont venus à imposer leurs vues dans la plupart des pays libérés et ils étendent leur autorité à l'Asie orientale, occidentale et centrale. Il serait dangereux qu'ils décident d'opérer de façon indépendante et de diriger la participation de tous les états sous domination soviétique. Sans l'Angleterre et ses dominions, les Etats-Unis et la Suède, il leur serait difficile de faire une démonstration, mais d'autre part, si la plupart de l'Europe n'est pas représentée, nos compétitions n'auront pas la grandeur qu'elles doivent avoir. » Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box n°50, Avery Brundage à Lord Aberdare, 05/04/1945.

³⁷² Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Paris, Hachette, 2005, p.195.

³⁷³ Lévesque Jacques, *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris, Armand Colin, 1987, p.171. Repris par Rey Marie-Pierre in « La tentation du rapprochement », *France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, p.8.

Ainsi, en 1955, l'URSS adopte une *position idéologique embarrassante*³⁷⁴ pour l'Occident lors de la Conférence de Bandung. La doctrine de non-alignement des nouveaux Etats sur les puissances de la guerre froide n'est pas une forme de « neutralité ». Par ses origines anti-coloniales, elle exprime plutôt des idées anti-occidentales. En 1956, ce positionnement qualifié de « changement d'attitude »³⁷⁵ se vérifie lors du discours du premier ministre Nikita Khrouchtchev au XX^e congrès du Parti Communiste³⁷⁶. Celui-ci propose une ouverture en multipliant les appels en faveur de la sécurité et de la coopération avec l'Afrique qui s'intensifie en 1958 avec la Conférence du rassemblement des peuples africains (Accra)³⁷⁷. L'URSS s'engage alors dans une série d'épreuves de forces avec les Etats-Unis et les métropoles d'empires, que ce soit en Europe, au Proche-Orient et désormais en Afrique : c'est la prise de conscience d'un « enjeu africain »³⁷⁸ dans la guerre froide. De leur côté, les Etats-Unis font bénéficier les territoires africains de quelques fonds du plan Marshall à travers les ministères britanniques, français et belges puis décident peu à peu d'inciter les œuvres philanthropiques américaines (Ford, Rockefeller, Carnegie, etc.)³⁷⁹. L'intérêt des représentants américains pour l'Afrique se fait d'abord par des corps de missionnaires puis par le département d'Etat des Affaires du Proche-Orient et de l'Afrique qui nécessite une spécialisation après 1945 par la création d'une Section des Affaires africaines à Washington. Mais comme le note Cécile Laronce (2000), c'est plus par les pionniers, la diplomatie, les échanges culturels et par la diaspora américaine que le rapprochement avec certains Etats africains a lieu, plus que par les membres du gouvernement. Par ailleurs, juste après le conflit mondial comme le note Michael E. Lomax (2008)³⁸⁰, la discrimination raciale aux Etats-Unis ne permet pas encore une large représentation de sportifs afro-américains

Malgré ces timides rapprochements, après la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au milieu des années 1950, le continent noir et le Sud en général, sont marginalisés par le Kremlin qui considère ces régions du monde comme des appendices des pays impérialistes³⁸¹. Le seul destin prévu pour les colonies africaines consiste à suivre le réveil

³⁷⁴ Legvold Robert, *Soviet Policy in West African*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, pp.3-9.

³⁷⁵ Viktor Kalu Eke, *The Soviet Union in world politics, The Global Significance of the USSR ; and issues in Soviet-African Relations*, Nigeria, Fourth Dimension Publishers, 1988, p.90.

³⁷⁶ Morrison David, *The USSR and Africa (1945-1963)*, Londres, Oxford University Press, 1984.

³⁷⁷ Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Paris, Hachette, 2005, p.206.

³⁷⁸ Chaliand Gérard, *L'enjeu africain, stratégies des puissances*, Paris, Seuil, 1980, p.15.

³⁷⁹ Laronce Cécile, *Nkrumah, le panafricanisme et les Etats-Unis*, Paris, Karthala, 2000, p.51.

³⁸⁰ Lomax Michael E., *Sports and the racial divide : African American and Latino experience in an Era of Change*, Lomax Michael E. (Ed.), University Press of Mississippi, 2008.

³⁸¹ Davidson A.B., Mazov S.M., Cypkin G.V., *L'URSS et l'Afrique : l'histoire documentée de leurs relations mutuelles*, Moscou, 2002.

du prolétariat européen afin de participer à l'avènement du communisme international. Les leaders africains comme Nkrumah et Azikiwe avaient l'audace de parler de « révolution africaine » au lieu de s'identifier au mouvement prolétarien international³⁸² et « même au début des années cinquante, quand il devint déjà évident que la décolonisation serait inévitablement un phénomène global, l'attitude du Kremlin envers les futurs leaders des nouveaux pays indépendants du Tiers Monde resta idéologisée, dogmatique et méprisante, le Tiers-Monde n'ayant pas encore de valeur géopolitique importante pour leur politique réelle (ou « naturelle » pour reprendre l'expression de Molotov) »³⁸³. Alors, comment peut s'opérer l'influence soviétique au CIO alors que les pays africains sont à peine entrés au Mouvement olympique ?

En cette fin de période stalinienne, au sein du Mouvement olympique, la première des conditions d'une influence soviétique est liée à la création d'un Comité national olympique ainsi qu'à la nomination de membres soviétiques au CIO. Alors que depuis 1945, le vice-président du CIO est l'Américain Avery Brundage. Le Mouvement olympique va devenir l'objet d'une volonté de contrôle des deux grandes puissances de la guerre froide. Avery Brundage est particulièrement attentif au développement du sport en URSS et se prépare à la création d'un comité national soviétique sportif dès le 13 septembre 1944³⁸⁴. Cette méfiance fait écho aux relations internationales tendues entre les deux grandes puissances puisqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale l'URSS se heurte aux Etats-Unis dans son extension au nord-ouest de l'Iran et en Turquie. Puis, à partir de mars 1947 une rupture avec le bloc occidental débute après l'échec de la conférence de Moscou sur les réparations allemandes et le refus de l'URSS de bénéficier du plan Marshall. C'est « la guerre froide » qui commence alors qu'au sein du Mouvement olympique, en octobre de la même année, le président du CIO Siegfried Edström (Suède) entretient – sous le sceau de la confidentialité – une correspondance avec P. W. Scharroo (Hollande)³⁸⁵ et les membres de la

³⁸² Legum C., « Pan-Africanisme et Communisme », in *The Soviet bloc, China and Africa*, Londres, Pall-Mall Press, 1964.

³⁸³ Vladimir Bartenev, « L'URSS et l'Afrique noire sous Krouchtchev : la mise à jour des mythes de la coopération », in *Outre-Mers, Revue d'histoire, L'URSS et le Sud*, 1^{er} semestre 2007, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, T.95, n°354-355, 2007, p.65-66.

³⁸⁴ Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 50, bobine n°30, Avery Brundage à Lord Aberdare, le 13/09/1944.

³⁸⁵ Colonel Wilhelmus Scharroo, membre du CIO pour les Pays-Bas de 1924 à 1957, membre honoraire jusqu'à son décès en 1963. Membre de la commission exécutive du CIO entre 1946 et 1953. *Revue olympique*, « Les Pays-Bas et l'Olympisme », août 1911, p.125.

Commission exécutive au sujet d'une possible candidature de l'URSS : « [...] *we cannot possibly recognize any Communist Olympic committee*³⁸⁶ ».

L'URSS, alors opposée au sport bourgeois, va dans la conjoncture de 1945 à 1950 exprimer la prudence exercée par Staline afin de préserver la paix sur fond de propagande soviétique. Ceci se traduit internationalement par la levée du blocus de Berlin et la passivité de l'URSS devant l'intervention des Etats-Unis et de l'ONU en Corée. Dans ce contexte, la création d'un CNO soviétique est la suite logique d'un processus entamé par ses dirigeants dès 1945 par des négociations avec les fédérations internationales³⁸⁷ dans le but de transformer le « sport rouge » aux normes du sport amateur bourgeois et par essence olympique³⁸⁸. Comme le souligne Patrick Clastres à propos des Jeux d'Helsinki (1952) :

« (cette) [...] *contribution fraternelle des sportifs socialistes aux Jeux d'Helsinki illustre l'ambiguïté de la politique soviétique en 1951-1952 qui mise sur l'efficacité du Mouvement pour la paix en même temps qu'elle se prépare à une guerre en Europe*³⁸⁹ ».

L'Américain Avery Brundage et nouveau président du CIO depuis 1952 a saisi les intentions soviétiques de retournement politique du CIO en faveur du bloc communiste. Il adopte alors une position prudente à l'égard du CNO russe en voie de reconnaissance comme l'illustre sa correspondance avec Siegfried Edström en 1950³⁹⁰ et celle du 14 juillet 1951 lorsqu'il répond au journaliste américain Roy Silver du *New York Morning Telegraph* à propos de la possible participation soviétique aux Jeux olympiques d'Helsinki (1952)³⁹¹ :

« *The entries for the Games of the Fifteenth Olympiad do not close until next summer, so we do not know whether the USSR will send a team or not. Because of the recognition given the USSR Olympic Committee by the IOC in Vienna, they are now eligible to enter in the sports where they hold membership in the International Federations (they have not been admitted to all International Federations yet). So far as their motives are concerned, I do not know what they are. There has been much speculation by the press as you know, perhaps they think they are strong*

³⁸⁶ Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 149, bobine n°84, Avery Brundage à Sigfried Edström, le 7 décembre 1950.

³⁸⁷ Amar Marianne, *Nés pour courir, Sport, pouvoirs et rébellions (1944-1958)*, Grenoble, PUG, 1987, p.114.

³⁸⁸ Ibid., p.121.

³⁸⁹ Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in Soutou Georges-Henri et Sirinelli Jean-François (dir.), *Culture et guerre froide des années 1940 aux années 1980*, 2007.

³⁹⁰ Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 149, bobine n°84, le 07/12/1950.

³⁹¹ Ibid., Box 230, Roy Silver du « The Morning Telegraph » (New York) à Avery Brundage, le 10/07/1951.

*enough to impress the Western World, perhaps they wish to lull the apprehensions of other countries, who knows*³⁹². »

Malgré les craintes de l'exécutif du CIO, le CNO soviétique est rapidement élu ainsi que ses dirigeants cooptés au rang de membres du CIO. Ainsi, en 1951³⁹³, deux soviétiques, Constantin Andrianov³⁹⁴ alors député en charge du Comité des Affaires du Sport et de la Culture Physique et Aleksei Romanov³⁹⁵ fondent un Comité national olympique Russe. Dès le début du mois d'avril, le secrétaire Sobolev informe les membres du CIO qu'un Comité Olympique soviétique a été créé après avoir examiné et accepté les règles du CIO. Il demande alors au CIO de prendre en considération la requête d'admission du CNO soviétique au mouvement olympique. La candidature de ce comité russe est exposée télégraphiquement le 23 avril 1951 au président du CIO J. Siegfried Edström (Suède)³⁹⁶. Puis le CNO d'URSS est ensuite reconnu lors de la 45^{ème} session du CIO des 7 à 9 mai 1951, à Vienne, par un vote à main levée : 31 voix pour et 3 voix contre³⁹⁷. A peine trois mois après la reconnaissance du CNO d'URSS, son président, Constantin Andrianov, annonce la position idéologique de son pays dans une correspondance adressée au chancelier du CIO, Otto Mayer, le 15 août 1951 : « *Je forme le vœu que l'intégration de l'URSS dans le CIO serve de lien d'amitié entre les sportifs de tous les pays et contribue à assurer la paix dans le monde entier*³⁹⁸ ».

L'année suivante, J. Siegfried Edström arrivant au terme de sa présidence du CIO se renseigne sur les antécédents de dirigeant sportif de Constantin Andrianov³⁹⁹ auprès de

³⁹² Notre traduction : « Les inscriptions pour les Jeux de la quinzième Olympiade ne seront pas clôturées avant l'été prochain, donc nous ne savons pas si l'URSS souhaite envoyer une équipe ou pas. Etant donné que le Comité olympique soviétique a été reconnu par le CIO à Vienne, ils ont maintenant le droit de se présenter dans les disciplines où ils comptent des membres dans les fédérations internationales (ils n'ont pas encore été admis dans toutes les fédérations internationales). On ne connaît pas encore leurs motifs. Il y a eu beaucoup de spéculations dans la presse comme vous le savez, peut-être se croient-ils assez puissants pour impressionner les occidentaux, peut-être souhaitent-ils calmer les appréhensions des autres pays, qui sait ? » Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 149, bobine n°84, avril 1951.

³⁹³ Archives CIO/Membre Andrianov – Correspondance 1951-1960, notice : 0054953, OU MO 01 41 07, Otto Mayer à Andrianov, lettre du 15/05/1961.

³⁹⁴ Archives CIO/Membre Andrianov – Correspondance 1951-1970, notice : 0054953, OU MO 01 41 07. « une ancienne star du football soviétique ». Il est réélu président du Comité Olympique Russe en 1960 comme l'indique la rubrique « Jeux Olympiques » de *L'Equipe* du samedi 9 et dimanche 10 janvier 1960, n°4.281, 9 et réélu en 1963 dont il est toujours le représentant au CIO in Archives CIO/Membre Andrianov – Correspondance 1951-1970, dossier n°6566, lettre d'Otto Mayer à Andrianov le 19/01/1963.

³⁹⁵ Archives CIO/Membre Romanov – Correspondance 1951-1970, notice : 0054953 et Correspondance 1947-1968, notice : 0058280, OU MO 01 41 07.

³⁹⁶ Le président du CIO J. Sigfrid Edström (1942-1952) se retire aux Jeux d'Helsinki de 1952.

³⁹⁷ *Bulletin du CIO*, extrait du P.V. de la 45^{ème} session de Vienne, 7-9 mai 1951, p.9-10, Juin 1951, n°27, pp.8-15 et 44.

³⁹⁸ Niggli Nicholas, « Helsinki 1952 : les "Jeux Olympiques de la guerre froide" ? » in *Le pouvoir des anneaux, Les Jeux Olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Milza Pierre, Jéquier François, Tétart Philippe, (dir.), Paris, Vuibert, 2004, p.223.

³⁹⁹ Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in Soutou Georges-Henri et Sirinelli Jean-François, (dir.), op. cit..

l'ambassade d'URSS à Vienne. Constantin Andrianov s'intéresse au sport activement dans son pays en prenant part à divers championnats de sports, organisés entre les équipes recrutées parmi les sociétés sportives « Travail » et « Chimie ». De 1947 à 1950, il est président de l'union sportive de Moscou, de la section football d'URSS et participe parallèlement aux travaux de la section sportive du Comité soviétique pour le développement de l'athlétisme léger, de l'athlétisme lourd et des courses de patinage dont il a été le président en 1950 et 1951. J. Siegfried Edström décide alors de le nommer membre du CIO en même temps que son confrère Aleksei Romanov qui s'occupe également de sport en Russie à partir de 1920. Il est titulaire d'une chaire en Education physique dans plusieurs Instituts de l'Union soviétique et professeur d'Education physique, vice-ministre de la Santé en URSS et président du comité d'Etat de Russie soviétique, vice-président du conseil des Méthodes de l'Union sportive, et rédacteur en chef d'un magazine sur la théorie de la pratique de la culture physique. Il pratique la culture physique générale, l'équitation, la luge, le ski, le football et la chasse. Athlète léger, il s'exerce au saut et au lancer de poids, il sera nommé dirigeant des sections d'athlétisme léger et de gymnastique. La création du CNO d'URSS symbolise l'ouverture du communisme dans leur représentation au sein d'institutions capitalistes et bourgeoises comme le Mouvement olympique. Ainsi, cette mise en scène internationale du conflit grâce à cette « *détente olympique* »⁴⁰⁰ est selon l'historien Jacques Lévesque (1987) l'opportunité d' « *ouvrir de nouvelles marges de manœuvre à l'URSS sur la scène internationale* »⁴⁰¹. Dès lors, la doctrine soviétique au moment du dégel des relations internationales en lien avec le mouvement des indépendances en Afrique permet de poser les conditions d'émergence d'un bloc afro-soviétique au CIO.

En 1952, l'expression de « Tiers-Monde » est créée par le démographe Alfred Sauvy en tant que catégorie politique⁴⁰² pour nommer « ces pays sous-développés » sous le sceau du progrès et du développement occidental puisque issus le plus souvent des anciennes colonies des empires européens. La question primordiale n'est pas de savoir sur quel camp s'aligner, mais quelle va être, à l'égard de ces pays, l'attitude des Etats-Unis et de l'Union soviétique⁴⁰³. En effet, cette immixtion des intérêts soviétiques inquiète les grandes puissances coloniales concurrentes comme la France et la Grande-Bretagne alors que le mouvement des

⁴⁰⁰ Ibid.

⁴⁰¹ Lévesque Jacques, *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris, Armand Colin, 1987, p.162.

⁴⁰² Szczepanski-Huillery Maxime, « L'idéologie tiers-mondiste », *Constructions et usages d'une catégorie intellectuelle en « crise »*, dans *Raisons politiques*, 18, vol. 2005-2, pp.27-48.

⁴⁰³ Wallerstein Immanuel, « C'était quoi, le tiers-monde ? », Paris, *Le Monde diplomatique*, août 2000, p.18-19.

indépendances est à peine enclenché⁴⁰⁴. Par exemple, l'élection des Soviétiques au CIO est contestée par certains membres conservateurs comme le Français Armand Massard. Pour lui, la candidature du membre russe a été à l'initiative du membre britannique Lord Luke⁴⁰⁵, et il craint l'influence soviétique au CIO :

« Cooptés respectivement à Vienne en 1951 et à Oslo en 1952, les Soviétiques Constantin Andrianov et Alexjev Romanov n'ont de cesse, sans jamais y parvenir, de prendre le contrôle du CIO et de sa Commission Exécutive (CE), à tout le moins d'en influencer les décisions. Pour cela, ils jouent de la rivalité entre le CIO issu des nations du Sud nouvellement constituées en Etats ou désireuses de s'émanciper des Etats-Unis. La « fraternité socialiste » se greffe ici sur le pacifisme olympique »⁴⁰⁶.

Les positions dominantes des blocs anglo-saxons et francophones se sentent alors menacées par l'utilisation politique que peut offrir le Mouvement olympique aux pays en voie de décolonisation. Ces nations sont susceptibles d'utiliser l'influence soviétique. En effet dès le début des années 1950, certaines colonies de l'Empire britannique⁴⁰⁷ accèdent à l'indépendance alors que s'engagent des contestations politiques dans les colonies de l'Empire français⁴⁰⁸. Le Marquis d'Exeter membre britannique influent du CIO souligne la précocité de la décolonisation britannique, qui est aussitôt exposée à la session du CIO à Copenhague les 15 au 17 mai 1950 :

« Colonies britanniques : Au sujet de la reconnaissance des CNO dans les colonies britanniques, il est décidé sur la proposition de Lord Burghley de les reconnaître si les conditions olympiques sont remplies et si ces pays respectifs ont un gouvernement constitué. Il est entendu que cela n'implique pas nécessairement l'admission de nouveaux membres de ces pays au sein du CIO »⁴⁰⁹.

Ainsi, le 5 janvier 1951, en parallèle à l'élection du CNO soviétique et à la décolonisation britannique, le membre français Armand Massard alerte Avery Brundage. Le

⁴⁰⁴ En effet, seule la Libye acquiert son indépendance de l'Italie, le 24 décembre 1951.

⁴⁰⁵ Archives CIO/Membre Gemayel – Correspondance 1952-1959, notice : 0057173, OU MO 01 41 07, lettre du 09/07/1962. Une lettre de remontrance commune de François Piétri et d'Armand Massard sera adressée à A. Brundage dans cette intention, mais restera sans effets.

⁴⁰⁶ Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in Soutou Georges-Henri et Sirinelli Jean-François, (dir.), op. cit., p.131.

⁴⁰⁷ L'Inde (1947), Ceylan (Sri Lanka) et Birmanie (Myanmar) en 1947-1948.

⁴⁰⁸ La guerre d'Indochine (1946), d'Algérie (1954) et l'indépendance de la Tunisie (1954).

⁴⁰⁹ Archives CIO/Extrait du P.V. de la session de Copenhague (p.21), 15-17 mai 1950, Hôtel d'Angleterre, in *Bulletin du CIO*, juin-août 1950, n°21-22, pp.8-23.

membre français et vice-président du CIO s'inquiète du danger de voir les nations coloniales intégrer le Mouvement olympique⁴¹⁰. Sa crainte est rapidement confirmée avec l'entrée des premières colonies d'Afrique anglophone. Puisque, le 6 janvier 1951, le membre français François Piétri (France) alerte le chancelier du CIO, Otto Mayer, à propos de la reconnaissance d'un CNO d'une ancienne colonie britannique d'Afrique noire :

« Cette affaire du Nigeria n'est pas admissible. Vue l'extension grandissante d'un pareil système, les nations coloniales vont finir par disposer de cinq, dix, vingt voix supplémentaires au CIO. Il y a là un véritable plan qu'il faut absolument déjouer⁴¹¹. »

Les premiers signes de la décolonisation et la naissance de l'intérêt soviétique pour le mouvement tiers-mondiste qui s'affirme peu à peu se transposent lentement au Mouvement olympique. L'entrée des Afrique anglophones et francophones au CIO peut participer des enjeux de la « culture sportive de guerre froide »⁴¹² dans la bataille idéologique. Alors que les Français y voient une entreprise dangereuse pour leur autorité coloniale, les anglo-saxons – sous l'apparence d'une fausse prudence – ont d'or et déjà compris tout l'intérêt d'utiliser les premiers CNO d'Afrique anglophone pour prendre l'initiative et le contrôle du mouvement d'internationalisation du sport africain au Mouvement olympique. Tel l'exprime Avery Brundage au Marquis d'Exeter le 5 février 1951 :

« I note your reference to Nigeria, and I hope we will not have trouble there. I thought that the NOC, along with Kenya, might be used as a model for the other African countries. If we cannot depend on this one, what can we expect from the others ? »⁴¹³

⁴¹⁰ Archives CIO/Armand Massard – Correspondances 1935-1959, 05/01/1951.

⁴¹¹ Archives CIO/François Piétri – Correspondances 1951-1966, 06/01/1951.

⁴¹² Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in Soutou Georges-Henri et Sirinelli Jean-François, (dir.), op. cit., p.121.

⁴¹³ Notre traduction : « J'ai noté votre référence au Nigeria, et j'espère que nous n'allons pas connaître de problèmes là-bas. J'ai pensé que le CNO, tout comme le Kenya, pouvait être utilisé comme modèle pour les autres pays africains. Si nous ne pouvons pas compter sur celui-ci, que pouvons-nous attendre des autres ? ». Archives CIO/Correspondance A. Brundage, A. Brundage au Marquis d'Exeter, 05/02/1951.

Chapitre 2 – Les conditions d’un rapprochement de l’Empire colonial français avec le Mouvement olympique

« Toutes les grandes nations de l’antiquité ont considéré que le sport était la marque de vitalité des peuples, et il serait relativement facile d’établir la relation entre l’abandon des sports par certains peuples et la période de leur décadence. A l’époque actuelle, l’importance des sports, comme élément de prestige et de force des nations, est devenue encore plus considérable. Les moyens d’information du monde moderne en sont en grande partie responsables. Les nouvelles sportives diffusées par la presse, la radio, le cinéma et la télévision intéressent et passionnent le grand public tout autant – sinon davantage – que les nouvelles politiques. Toutes les rencontres internationales suscitent l’enthousiasme des masses qui voient, à travers les athlètes, l’indice d’une certaine supériorité physique »⁴¹⁴.

La poursuite du projet colonial après la Seconde Guerre mondiale dans les colonies d’Afrique noire francophone est conditionnée par les bouleversements géopolitiques des nouvelles règles internationales imposées par l’ONU, l’avènement de la guerre froide et l’émergence du mouvement tiers-mondiste. Alors que les britanniques s’adaptent aux mutations de leur Empire colonial et font accéder leurs anciens Dominions au CIO, la France impériale maintient son système colonial. Dans ces conditions, les développements du sport d’AOF et d’AEF de l’Empire colonial français peuvent-ils permettre la création de Jeux Africains ou de compétitions sportives entre la Métropole et les territoires colonisés appelés Jeux pré-olympiques de l’Union française ?

⁴¹⁴ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1952, du 11 juillet au 24 octobre 1952, annexe n° 4402, séance du 21 octobre 1952, p.71.

a- Le sport colonial en Afrique noire francophone et la résurgence du projet des Jeux Africains

Le « new deal colonial »⁴¹⁵ des développements des sports et mouvements de jeunesse « aofiens » et « aéfiens » établit les bases de structures rendant possible peu à peu le projet politique de Jeux sportifs franco-africains. Cependant, le processus d'indépendance des colonies anglophones a une longueur d'avance et produit des effets d'intégration. L'Asie, puis l'Afrique du Nord avec les pays arabophones portés par les mouvements de revendications anti-coloniaux, sont les premiers à tenter l'expérience d'un rapprochement avec le Mouvement olympique. Bien que celui-ci soit instrumentalisé pour en réalité se démarquer des anciens colonisateurs et obtenir un prestige international pour ces jeunes nations. Comment la France et son Empire tentent-ils un rapprochement avec l'idéal du Mouvement olympique ?

- Les développements des mouvements sportifs en Afrique noire francophone : les structures coloniales des « sports aofiens » et « sports aéfiens »

« Les années cinquante consacrèrent la victoire du sport vrai en AOF. [...] Ceci ne signifiait pas cependant une adhésion complète de l'ensemble des ressortissants d'AOF aux activités sportives, loin s'en faut. D'ailleurs, alors qu'en 1946 un français sur 78 avait une licence sportive, en AOF dix ans plus tard, seulement un africain sur 1247 était licencié. Cette estimation est sans doute sous évaluée par rapport à la réalité, car de toute évidence nombre de ressortissants d'AOF, notamment les Soudanais et Dahoméens, mais aussi les Sénégalais qui formaient des équipes de football de quartier pendant les vacances, s'adonnaient aux sports de manière informelle. Toutefois, dans leur grande majorité, les ruraux demeurèrent encore en marge du mouvement sportif. Quoi qu'il en soit, les activités sportives devinrent accessibles à tous, riches ou pauvres, hommes ou femmes, installés en ville. Cette démocratisation qui mit le sport au contact de la

⁴¹⁵ Bancel Nicolas, « Les Scouts de France et les Eclaireurs de France en AOF (1945-1960). Les conditions sociales et politiques de développement de deux mouvements de jeunesse en contexte colonial », in *Sports et loisirs dans les colonies, XIX^e-XX^e siècles. Asie, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Caraïbes*, ss la dir. de Combeau-Mari Evelyne, Paris, Le Publieur, 2004, pp.219-238.

culture populaire traditionnelle africaine provoqua une africanisation de plus en plus importante de ces pratiques typiquement européennes »⁴¹⁶.

En AOF (Mauritanie, Sénégal, Soudan français devenu Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta et Dahomey devenu Bénin)⁴¹⁷, l'après Seconde Guerre mondiale et les années 1950 consacrent l'âge du « *sport vrai* » selon Bernadette Deville-Danthu (1997)⁴¹⁸. Le Sénégal semble en effet polariser à Dakar le développement le plus conséquent de la pratique sportive des Européens puis des indigènes à partir de l'après Première Guerre mondiale. D'abord utilisée à des fins de préparation militaire, l'éducation physique se développe à partir des instructeurs militaires et instituteurs dans l'enseignement selon des visions hygiénistes. Les grands centres urbains à Dakar, Thiaroye, Saint-Louis (Lycée Faidherbe) où la jeunesse indigène scolarisée des Ecoles Normales de William Ponty et celle de Sébikotane permettent de concurrencer le prosélytisme religieux des missions catholiques qui usent également du sport. Cependant, des écarts existent concernant les subventions aux activités physiques et sportives entre d'une part la Côte d'Ivoire et le Soudan et d'autre part le Dahomey et la Guinée. Progressivement, même si les européens et les indigènes ne se mélangent pas lors des rencontres sportives, ceux-ci adhèrent de plus en plus aux sports modernes et plus particulièrement au football portés en cela par les exemples des premiers sportifs d'AEF, Battling Siki (boxe), Raoul Diagne (football), dont certains sont fils de tirailleurs sénégalais comme Thierno Sall (cyclisme), etc. Les missions ne sont pas en reste avec le développement des scoutismes catholiques et laïcs et des pratiques de plein air qui participent de la transformation sociale des jeunes enfants et adolescents en voie de scolarisation⁴¹⁹.

La période de la France de Vichy permit d'accroître la tutelle du sport d'AOF par la métropole entre « *dirigisme et autoritarisme* ». La création par la *Charte des Sports* (1941) d'un *Comité fédéral des Sports* (CFS) réunit les clubs sportifs civils comme le *Comité national des Sports* (CNS) en métropole et institutionnellement un *Service de l'Education générale et des Sports* (SEGS) est contrôlé par le *Commissariat Général à l'Education*

⁴¹⁶ Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.302.

⁴¹⁷ Ces territoires fédéraux sont gouvernés par des administrateurs coloniaux qui se succèdent à partir de la Libération : Pierre Cournarie (1944-1946), René Barthès (1946-1948), Paul Béchard (1948-1951), Paul Chauvet (1951-1952), Bernard Cornut-Gentille (1952-1956) et Gaston Cusin (1956-1957). Puis après la Loi-Cadre Defferre, les Haut-commissaires Gaston Cusin (1957-1958) et Pierre Messmer (1958-1959).

⁴¹⁸ Titre du chapitre 4 de son ouvrage « La naissance du sport vrai (1944-1958) », in Deville-Danthu Bernadette, op. cit., pp.220-342.

⁴¹⁹ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, Doctorat d'histoire nouveau régime, Paris, Université Paris I-Sorbonne, 1999.

générale et sportive (CGEGS) de métropole⁴²⁰. Mais malgré les efforts du gouverneur général Pierre Boisson pour développer le sport dans les colonies africaines françaises d'AOF, celui-ci se heurte à la pénurie de moyens, à l'insuffisance des cadres puis aux rivalités et dissensions entre le sport civil et le sport scolaire. Ces difficultés ont accru l'écart avec le développement sportif de l'Afrique du Nord. Le projet de créer un « Antibes africain »⁴²¹ pour former des cadres par l'édification d'un *Centre fédéral d'Education générale et sportive* à Dakar n'arrivera finalement qu'en 1953 (*Centre fédéral de la Jeunesse et des Sports*, CFJS), dont le Stade ne sera réellement terminé qu'en 1957. Malgré tout, l'initiative d'un corps de cadre de moniteurs auxiliaires indigènes d'éducation physique afin de seconder les instituteurs a quelques succès puisque les formateurs ne sont plus les militaires mais des cadres métropolitains détachés en AOF⁴²² ; mais il est grevé par les opérations de mobilisation. Ainsi, contrairement à l'entre-deux-guerres de nombreuses rencontres sont promues par les autorités françaises avec bienveillance et contrôle dans la mesure où elles participent de l'idéologie de la *Révolution nationale* comme lors de la *Quinzaine Impériale*, initiant les échanges sportifs inter-territoires. C'est aussi la période de la diversification des pratiques sportives dans la mesure où Vichy introduit le sport dans l'Education physique, des sports comme le basket-ball, la boxe, le cyclisme, de l'athlétisme, et le rugby sans pour autant détrôner le football.

Après la Seconde Guerre mondiale, le CFS transformé en *Conseil supérieur des Sports* (CSS) en 1947 et la loi sur la libre association de 1943 rétabli par le Comité français de libération nationale (CFLN) permettent d'accélérer l'émergence d'un mouvement sportif d'envergure par l'apport du Fond d'Investissement pour le Développement économique et social (FIDES). Un sport dirigé par la Direction générale de l'Enseignement et des Sports sur le CFS par l'octroi de subventions plus particulièrement orientées vers le football, le basket-ball, l'athlétisme, la natation, le volley-ball et la boxe tout comme celle du budget général de l'AOF. La tutelle de l'Instruction Publique est de plus en plus pesante pour les commissions sportives du CFS, qui comme le football (Ligue de football d'AOF) et la natation en 1946 décident de faire scission pour s'affilier directement aux fédérations françaises métropolitaines. Rupture salutaire, puisqu'elle permet sans aucun doute la création de la

⁴²⁰ Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et Education sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991.

⁴²¹ Sur le modèle du Collège national de moniteurs et d'athlètes d'Antibes créé au Fort carré d'Antibes le 12 janvier 1941, in Deville-Danthu Bernadette, op. cit., p.153.

⁴²² En 1942, 92 stagiaires dont 85 instituteurs et moniteurs, au Soudan avec 59 soudanais sur 63, in Deville-Danthu Bernadette, op. cit., p.177.

Coupe d'AOF de football l'année suivante en 1947⁴²³. Aspirations à une démocratisation du sport et à une plus grande autonomie qui déclenche la réforme des institutions administratives du sport d'AOF. La transformation du CFS en CSS ne change rien à la tutelle de l'Instruction Publique (présidée par l'Inspecteur d'académie), mais permet une organisation pyramidale avec des associations sportives civiles regroupées territorialement en districts, puis en Ligues au niveau fédéral s'affiliant aux fédérations sportives de la métropole. Enfin, le sport reçoit la bienveillance des sponsors et entreprises après la Seconde Guerre mondiale, ce qui facilite le développement de concours, prix, challenges, critères et championnats, de tournois triangulaires entre les territoires d'AOF. Mais, l'animation du sport reste à l'initiative des colons et européens implantés ou détachés dans ces territoires : Antoine Cicoira (cyclisme au Sénégal) et Robert Champroux (boxe en Côte d'Ivoire) par exemple.

Puis, le sport scolaire ne quitte les vestiges de Vichy qu'à partir de 1952. En effet, le Service de l'Education générale et du Sport scolaire et universitaire (1942) se restructure avec la création d'un Office des Sports scolaire et universitaire (OSSU) pour l'AOF et une Education Populaire pour le développement du Plein Air et du scoutisme (Eclaireurs de France, Scouts de France, Eclaireurs Unionistes, etc.)⁴²⁴. Les Associations sportives passent de 54 en 1938 à 223 en 1953 et de 184 en 1943 à 438 en 1957. Cette augmentation continue jusqu'aux indépendances avec douze ligues (athlétisme, natation, football, basket-ball, volley-ball, boxe, rugby, cyclisme, tennis, équitation, escrime et tir)⁴²⁵. Pour exemple, l'AOF dispose de 10 stades omnisports qualifiés « d'olympiques », de 52 terrains de football (dont 12 ceinturés par une piste d'athlétisme), de 15 terrains de volley-ball et de 19 terrains de basket-ball, de 6 terrains de rugby et de 4 vélodromes, et de plusieurs courts de tennis. Le nouveau CFJS de Dakar permet la formation des cadres africains à partir des années 1950 dans les trois secteurs des méthodes d'Education Physique, Sport et Education Populaire⁴²⁶ :

⁴²³ Ly Bocar, *Histoire de la Coupe d'AOF*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1980.

⁴²⁴ Sur l'utilisation politique et l'acculturation des élites évoluées indigènes par les mouvements de jeunesse des pratiques d'Education populaire, de scoutisme et de plein air voir la thèse de Nicolas Bancel, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

⁴²⁵ Cartes et tableaux statistiques à l'appui, ce processus d'augmentation des licenciés, de la diversification des pratiques sportives modernes et la création de nouveaux clubs et enfin l'évolution des équipements sportifs en AOF ont été largement détaillés par Bernadette Deville-Danthu pour m'y attarder plus encore, Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

⁴²⁶ La diffusion d'un *Mémento d'Education physique et sportive à l'usage des écoles primaires* en 1952 aide les instituteurs dans leur enseignement.

« Toutefois, légiférer en matière d'Education Physique, de Sport ou d'Education Populaire, édifier des stades – sommaires ou monumentaux -, des maisons de jeunes ou de foyers ruraux, les doter d'un matériel plus ou moins important, y amener les jeunes, tout cela ne peut avoir de valeur et de portée réelle que dans la mesure où, dans le même temps, on s'attache à rechercher et à former en nombre suffisant les éducateurs, les animateurs et les dirigeants africains capables d'utiliser au mieux les moyens ainsi mis à la leur disposition.

C'est assez dire combien, dans ce domaine comme en tous les autres, la nécessité de résoudre le problème de la formation des cadres s'imposait de manière urgente »⁴²⁷.

Enfin, à Madagascar, les mêmes processus sont repérables après la Libération selon Evelyne Combeau-Mari (2009)⁴²⁸ afin de réaliser « le ciment de l'Union française ». Sur la grande île, la reconduction du Commissariat général aux Sports hérité de Vichy participe à une reprise en main de l'administration sur le sport avec l'arrivée à sa tête de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, H. Rouch, en 1948. La formation des élèves-maîtres d'EPS à l'école Le Myre de Vilers à Tananarive par des cadres métropolitains était la volonté de l'administration de contrôler le sport extra-scolaire et le mouvement sportif associatif à partir de l'extension du sport scolaire. Un service du Sport scolaire et universitaire est ainsi créé en 1947. Et là aussi, le discours sur la rénovation de la race par le sport est utilisé pour faire poursuivre l'acculturation des indigènes à l'Education physique et aux Sports. Aux discours s'ajoute une politique de décentralisation dans les provinces afin d'éviter un monopole de Tananarive. Des Chefs provinciaux de la Jeunesse et des Sports – européens pour la plupart – sont nommés à la juridiction des sports des provinces de Tamatave, Fianarantsoa, Tuléar, Majunga et de Diego-Suarez. Le rugby est par ailleurs le sport qui permet à Madagascar d'exprimer ses volontés d'émancipation politique. En tant que « sport-roi » à la différence du football pour l'AOF et l'AEF, le rugby par des rencontres avec le PUC et l'Equipe de France en 1952 permet de montrer que Madagascar peut tenir tête aux plus fortes équipes de la métropole. Ces accents politiques sont de plus en plus marqués lors de la tournée de la sélection malgache de rugby en 1957 contre Toulouse, Toulon et Paris.

⁴²⁷ BNF/Cote : 4-L-11-K-1756, Gouvernement général de l'AOF, Direction générale de l'enseignement et des sports, Direction de l'Education Physique de la Jeunesse et des Sports, Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports, Dakar, 1953, p.5.

⁴²⁸ Combeau-Mari Evelyne, *Le sport colonial à Madagascar, 1896-1960*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2009, à partir du chapitre VII.

1456
A. U. F.
DÉPÔT LÉGAL
N° 26337

FÉL
K R NEMENT GÉNÉRAL DE L'A.O.F.

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENSEIGNEMENT ET DES SPORTS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CENTRE FÉDÉRAL DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS

DAKAR 1953

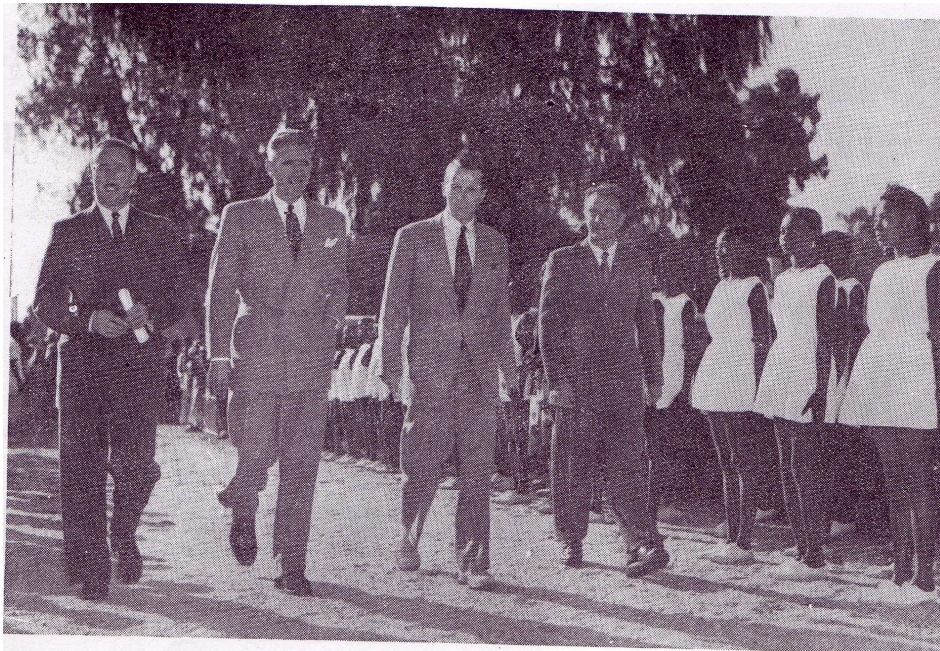


3. Plaquette du Gouvernement général de l'AOF, Direction générale de l'enseignement et des sports, Direction de l'Éducation Physique de la Jeunesse et des Sports, Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports, Dakar, 1953, (BNF).



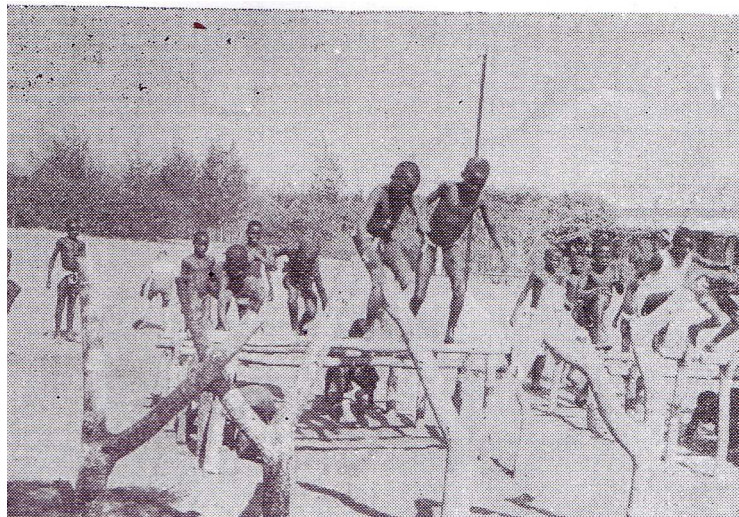
Cérémonie inaugurale du 27 février 1953

4. Cérémonie inaugurale du 27 février 1953 du Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports, Dakar, plaquette du Gouvernement général de l'AOF, (BNF).

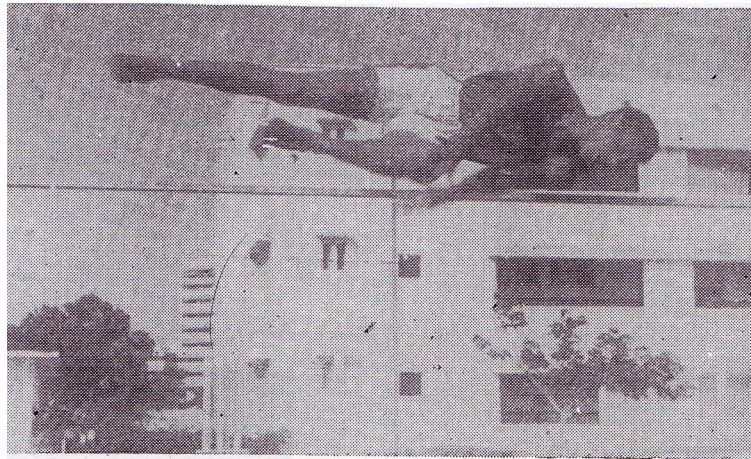


Inauguration du Centre, le 27 février 1953, par M. le Gouverneur Le Layec, Secrétaire général du Gouvernement Général.

5. Inauguration du Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports le 27 février 1953 en présence du gouverneur Le Layec, Secrétaire général du Gouvernement général, (BNF).



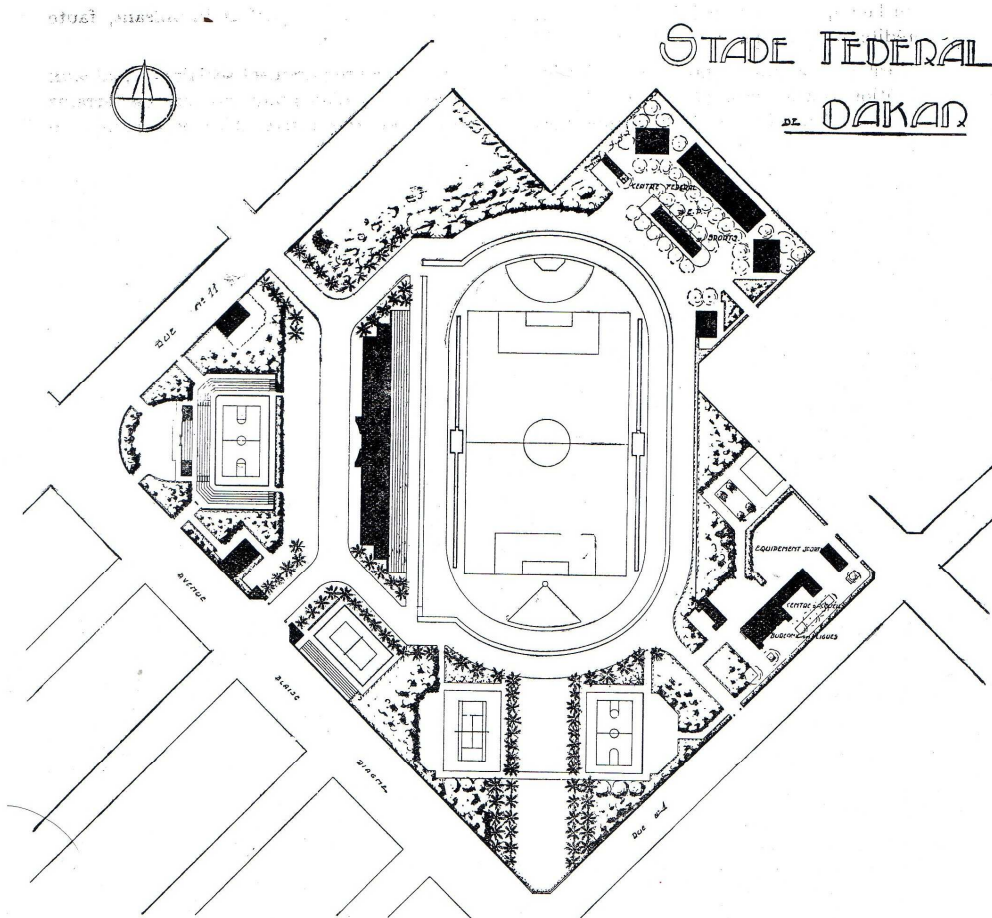
6. Education physique : Enfants sur espaliers, (BNF).



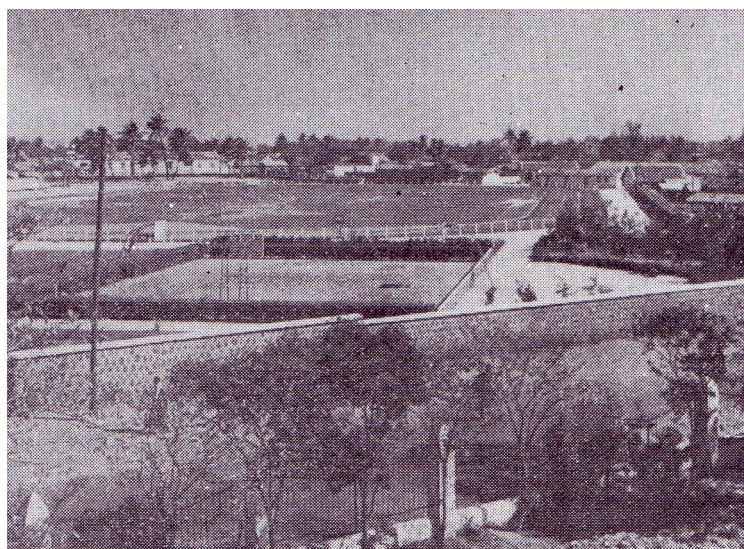
7. Méthode sportive : saut en hauteur, (BNF).



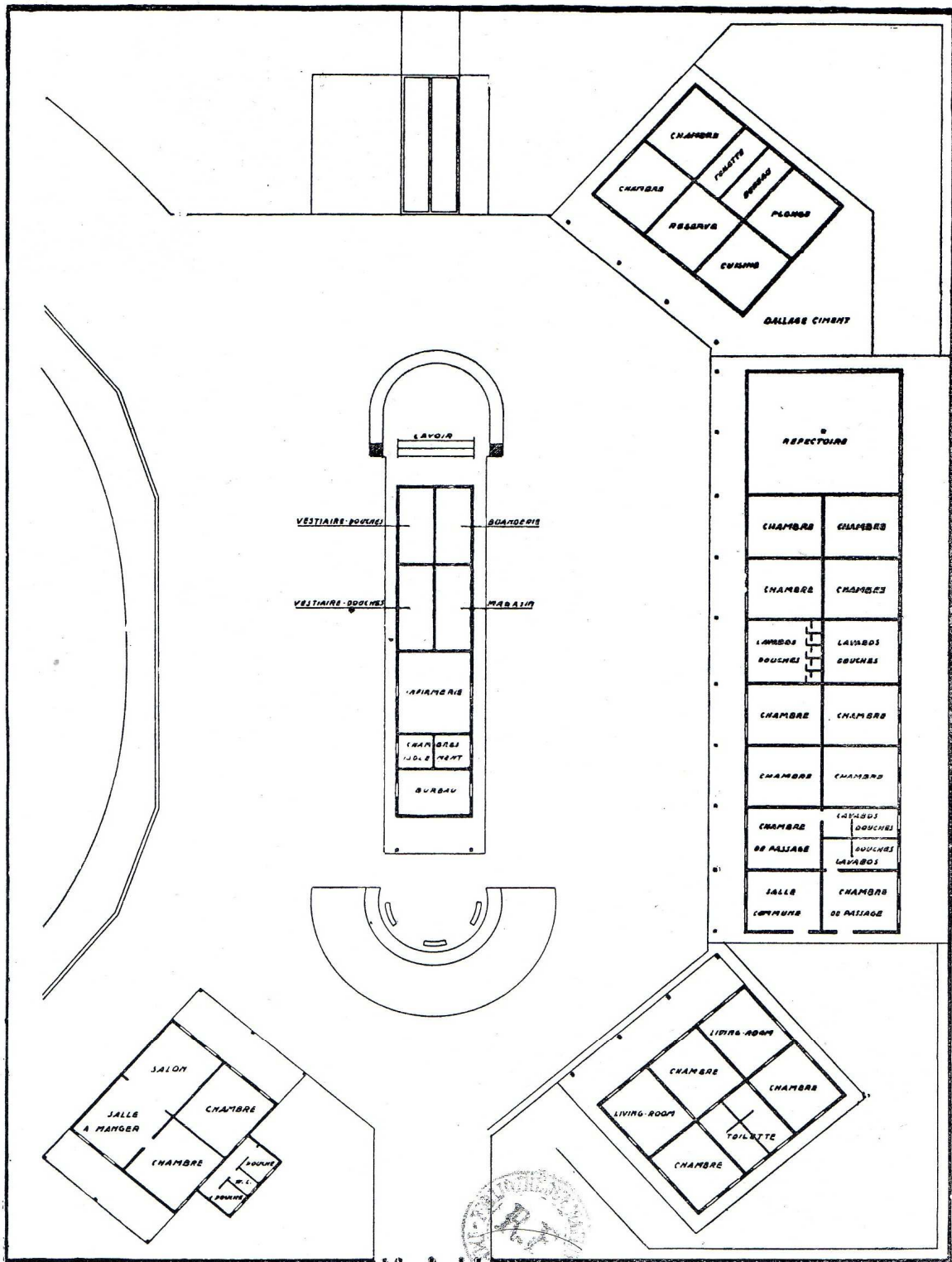
8. Gymnastique : Mouvements d'ensemble de jeunes filles, (BNF).



9. Plan du stade fédéral de Dakar, (BNF).



10. Terrains de grand Jeux et piste de 400 m au CFJS de Dakar, (BNF).



11. Le Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports à Dakar peut accueillir 40 stagiaires, personnel d'encadrement et Services associés (internat, infirmerie, blocs sanitaires, cuisines, salle à manger), (BNF).



12. Terrains de basket-ball, de volley-ball et plateaux d'évolution sur cinq hectares au CFJS de Dakar, (BNF).



Normaliens bacheliers de l'E. N. de Sébikotane et Athlètes ayant participé au premier stage organisé au Centre Fédéral.

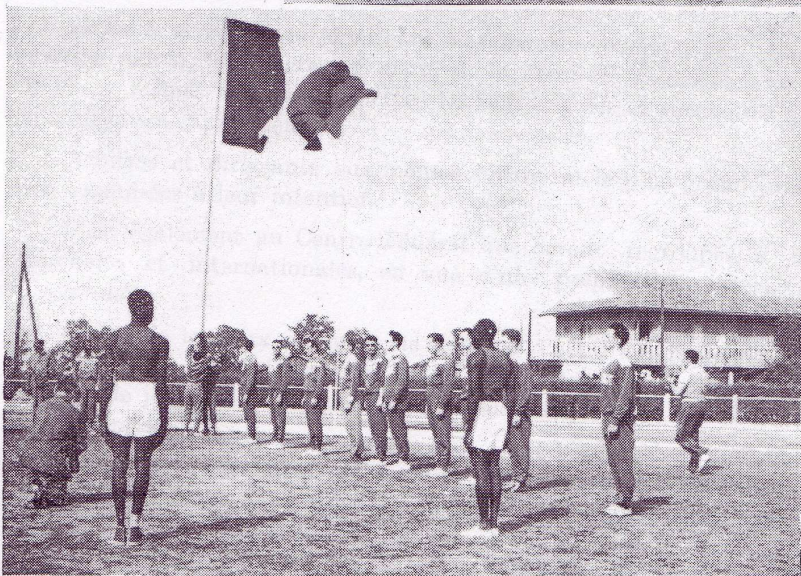
13. Elèves normaliens de Sébikotane et athlètes, stagiaires au CFS, (BNF).



Match équipe de France de Basket-ball - Sélection A.O.F., le 1^{er} janvier 1953.



Football. — Finale de la Coupe d'A.O.F. 1953.



Athlétisme. — Sélection française - Sélection de Dakar - Pâques 1953.

14. France-AOF en basket-ball, finale de la Coupe d'AOF et sélection d'athlétisme de Dakar en 1953, (BNF).

« L'homme s'éduque à l'école, se nourrit à la maison, se soigne à l'hôpital, mais c'est avec le sport, sain et vivifiant, qu'il assure sa santé physique et morale... Parallèlement au développement scolaire, à l'amélioration du régime alimentaire, au progrès des institutions hospitalières, un effort doit être aussi entrepris en Afrique Equatoriale dans le domaine du sport. Le Haut-commissaire de la République, les gouverneurs des quatre territoires et tous les subordonnés, compris et aidés par les Assemblées locales et les notables, se doivent de favoriser la naissance et la promotion du sport... [...]. Tous les responsables, aussi bien que notre Jeunesse, doivent, grâce à un organe de liaison, disposer des éléments indiquant la manière de pratiquer un sport, de construire un terrain, de former une association sportive... »⁴²⁹

En AEF (Gabon, Moyen-Congo devenu Congo-Brazzaville, Tchad et Oubangui-Chari devenu République de Centrafrique et le Cameroun sous tutelle de la France et du Royaume-Uni depuis la Première Guerre mondiale)⁴³⁰, le sport se développe antérieurement à la Seconde Guerre mondiale. Selon Phyllis Martin (1991)⁴³¹ et Charles Didier Gondola (1997)⁴³², dès 1919, le football est avant tout un loisir européen destiné aux Européens qui résident en AEF. Les « Coqs » composés de belges, les « Nomades » composés de ressortissants britanniques, l'Amicale portugaise, l'équipe du « Léo-Sport » (Kintambo) avec quelques flamands puis les « Eléphants » composée essentiellement d'amateurs français et portugais, et en fin les « Gobi » réunissant les troupes blanches du camp militaire. Le processus de diffusion doit beaucoup aux missionnaires avec le père Raphaël de la Kethulle de Ryove (ancien prêtre brancardier dans l'armée belge lors de la Première Guerre mondiale,

⁴²⁹ BNF/Cote : 8-V-60766, Afrique Equatoriale Française, Affaires Sociales-Services, *Le sport en AEF*, préface de Bernard Cornut-Gentille.

⁴³⁰ Les gouverneurs généraux de l'AEF à partir de la Seconde Guerre mondiale sont : Paul Chauvet (1951-1957) puis Haut-commissaire (1957-1958) remplacé par Pierre Messmer en 1958 et Bernard Cornut-Gentille comme Haut-commissaire de la République d'AEF (1948-1951).

⁴³¹ Phyllis M. Martin, « Youth and Football in French Equatorial Africa », *The International Journal of the History of Sport*, vol.8, May 1991, pp.56-71.

Voir plus particulièrement le « Chapitre 4 : Le football est roi », pp.139-171, in Martin Phyllis, *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005.

⁴³² Sur ces aspects voir notamment le « II. L'appropriation (1947-1964), Chapitre 4 : Le sport africain : naissance et développement », pp.201-230, in Gondola Charles Didier, *Villes miroirs : migrations et identités urbaines à Kinshasa et Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 1997.

il arrive à Kinshasa en 1917 et crée l'Institut Saint-Joseph)⁴³³ alors que c'est le père Lecoq à Dakar auquel ont doit l'intéressement des africains au football en AOF⁴³⁴. Le père Raphaël comprend rapidement l'intérêt d'utiliser la rivalité entre les villes bordant le fleuve Congo afin de diffuser le football. Son initiative fit des émules chez les Frères des écoles chrétiennes qui organisent la Fédération sportive congolaise. En 1921, une équipe de football européenne issue du Tennis-Club de Brazzaville reçoit l'appui du colonel Marchand (commandant militaire du Tchad) et du gouverneur général de l'AEF Raphaël Antonetti donnant naissance au Club Athlétique de Brazzaville (CAB)⁴³⁵.

Dès lors, en 1924, des rencontres entre l'équipe kinoise « Union » et une formation des élèves de l'Ecole urbaine et professionnelle de Brazzaville consacre à l'occasion de la fête nationale française la rivalité des deux communautés par des rencontres inter-rives au fondement de la diffusion réciproque du sport moderne. Entre Brazzaville et Léopoldville, une différence manifeste de développement du sport est repérable dans l'entre-deux-guerres. L'administration rigide belge face à l'indifférence manifeste de l'administration française à Brazzaville, explique le rôle majeur des missionnaires au Congo-Léopoldville⁴³⁶ dans la diffusion des pratiques sportives et l'organisation plus municipale et gouvernementale des sports après la Seconde Guerre mondiale au Congo-Brazzaville. Le gouverneur Raphaël Antonetti charge Jean Mouly (adjudant-chef dentiste et rugbyman) de créer une société sportive indigène, et par arrêté du 25 novembre 1931, est officialisée sous sa présidence la Fédération des sociétés indigènes de sports athlétique de Brazzaville (FSI). Un sport scolaire et un sport non scolaire coexistent déjà. Un football autonome et un football indépendant sont alors sous la férule des autorités européennes, mais la FSI est dissoute en 1938. La Fédération athlétique catholique de Poto-Poto (1937) laisse la place à la Fédération athlétique congolaise (FAC, 1941) sorte de société omnisports qui à son tour permet la création de la Fédération athlétique des missions (FAM) avec le père Le Comte.

⁴³³ Coppieters E., *L'audacieux « Tata Raphaël » de la Kethulle, éducateur, créateur d'écoles et de stades à Kinshasa, de 1917 à 1956*, Bruxelles, 1990, p.84-85.

Renson Roland, Peeters Christel, « Sport et mission au Congo belge : « Tata » Raphaël de la Kethulle (1890-1956) », in Combeau-Mari Evelyne (dir.), *Sports et loisirs dans les colonies XIXe-XXe siècles. Asie, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Caraïbes*, Paris, Le Publieur, 2004, pp.239-253.

⁴³⁴ Ly Bocar, *Football. Histoire de la coupe d'AOF*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1980.

⁴³⁵ Le CAB vient du Club européen les « Eléphants ».

⁴³⁶ Sur le rôle des écoles, des militaires et des missions dans le développement du sport au Congo-Léopoldville voir l'article de Mumbanza mwa Bawele Jérôme-Emilien, « Les sports et les loisirs à l'époque coloniale au Congo. Tradition et modernité », in *Aspects de la culture à l'époque coloniale en Afrique centrale. Le corps, l'image, l'espace*, ss la dir. de Quaghebeur Marc et de Tshibola Kalengayi Bibiane, avec la collaboration de Kangomba Jean-Claude et Schmitz Amélie, Paris, L'Harmattan, vol. 9, 2008, pp.227-250. On lira aussi quelques bribes éparses dans Maurel Auguste, *Le Congo belge de la colonisation à l'indépendance*, 2^{ème} édition, Paris, L'Harmattan, 1992.

Enfin, il n'est pas anodin que la construction du Stade Eboué de 1941 à 1945 (inauguré en 1946 alors que celui du Roi-Baudouin à Léopoldville l'est en 1952) se fait par la décision conjointe du père Le Comte et du gouverneur général de l'AEF (1940-1944) Félix Eboué à proximité de la cathédrale Sainte-Anne de Poto-Poto⁴³⁷. Le même père Le Comte étant le secrétaire trésorier de la Fédération des Sports de l'AEF. Ainsi, dans les années 1940, des clubs de football sont actifs comme le CAB, l'Avia-Club, les Parachutistes, le Lusitano, la CGTA (Confédération Générale des Travailleurs Africains), la CFHBC (Compagnie française du Haut et du Bas-Congo), la Police, la Gendarmerie, Daring, Racing, Lorraine (Poto-Poto) et la Caisse Centrale ainsi que des équipes scolaires. Puis dans les années 1950, ce sont la *Renaissance (Poto-Poto)*, *Etoile du Congo (Poto-Poto)*, *Diables Noirs (Bacongo)* à Brazzaville. Des tournois triangulaires apparaissent en 1949-1950, sous l'égide du Haut-commissaire de la République d'AEF et le gouvernement général du Congo belge : Tournois triangulaires Coupe Gabon-Congo-Congo-belge, Léo-Brazza-Luanda et plus tard Léo-Pointe-Noire-Brazza (1957).

Après la Seconde Guerre mondiale⁴³⁸, indépendamment des services officiels ce sont les Services des Affaires sociales auprès des gouverneurs des territoires puis du Haut-commissaire de l'AEF qui coordonnent toutes les questions sportives avec l'Inspection générale pour les sports scolaires, et la plus large place est laissée à l'initiative privée du sport associatif civil. Le *Comité consultatif des Sports* (CCS) de l'AEF siège à Brazzaville et gère le sport dans la Fédération. Il prépare un plan d'équipement sportif et étudie son mode de financement. Son mode de fonctionnement repose sur celui du Comité National des Sports de la Métropole.

Outre la constitution d'un Comité local à Brazzaville, et étant donné l'étendue et la superficie de l'AEF, une décentralisation s'effectue en créant à Pointe-Noire, Bangui, Fort-Lamy, et à Libreville des comités territoriaux pour le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari, le Tchad, et le Gabon. Ces comités comprennent deux représentants de chaque ligue sportive et doivent encourager à la création de clubs, de sociétés sportives, de coupes et de challenges. L'athlétisme en AEF se développe avant tout dans l'armée.

⁴³⁷ A hauteur de 5 millions de francs accordés sous forme de subventions sur les fonds du budget local de l'AEF.

⁴³⁸ BNF/Cote : 8-V-60766, Afrique Equatoriale Française, Affaires Sociales-Services, *Le sport en AEF*, préface de Bernard Cornut-Gentille, introduction de Blanchard (président de la Fédération des Sports de l'AEF).

En 1945, une équipe s'organise au Service de Santé puis en 1946, la *traversée de Brazzaville* relie le Stade Marchand⁴³⁹ au Stade Eboué et une rencontre est organisée à Dolisie. En 1949, une Commission d'athlétisme est créée à la Fédération des sports. La venue à Brazzaville de formations sportives comme les parachutistes, l'aviation, l'ouverture de *l'Ecole militaire préparatoire Leclerc*, la nouvelle formule de *l'Ecole des Cadres* et le développement du FAC permettent l'organisation d'épreuves comme le *Relais à travers Brazzaville*, et la *Journée de l'Enseignement*. Puis, en 1950, des classiques s'ajoutent comme les *Championnats militaires*, la *Journée Sainte-Anne* avec la participation d'athlètes belgo-congolais, et la *Journée des relais à travers Léo (Léopoldville)*. Des meetings ont lieu au stade du Roi Baudouin (1954) et *l'Ecole professionnelle de Léo II* et *l'Institut d'éducation physique de Léopoldville* reçoivent les jeunes athlètes des *Ecoles Leclerc* et *Chaminade* de Brazzaville. L'Enseignement organise de son côté le *Brevet supérieur de l'Espoir français* et le *Triathlon d'athlétisme*. Des rencontres ont lieu entre l'Ecole Leclerc et l'Ecole professionnelle belge. L'Ecole des Cadres de Brazzaville forme les meilleurs éléments puisque Onbonwan et Moussa dominent par leurs performances ainsi que les plus jeunes comme Ouyère, Mana, Mortha, Djibrine de l'Ecole Leclerc, de Willikond de l'Ecole des Cadres, Dioua de la FAC, Makoubili, Noumazalai, Nombo, Monglia de Dolisie, Ibrahim de Fort-Lamy et Kodia de l'Ecole Professionnelle.

Pour le basket-ball en AEF, ce sport est relativement récent dans la Fédération puisqu'il fait son entrée en 1949. Deux équipes se constituent parallèlement, une équipe civile et une équipe du Bataillon de parachutistes par l'officier des sports. D'abord folkloriques et confidentielles, ces rencontres se disputent en levée de rideau des matches de football avant que des rencontres avec le Congo-belge n'améliorent la technique. Dès 1949, le CAB reçoit à Brazzaville l'équipe de Thysville (Congo-Léopoldville). *L'Amicale des Métais* organise un tournoi avec les sélections belge, les parachutistes, le CAB et le bataillon de tirailleur Congo-Gabon (BTCG). Et en octobre se forme la Commission Fédérale de Basket-Ball section de la Fédération des Sports de l'AEF et contrôle en 1950, 25 équipes de Basket-Ball. Sous l'égide des parachutistes en décembre, des tournois nocturnes ont lieu, coupes et challenges se déroulent en territoire français et dans le Pool franco-belge. Par ailleurs, des équipes féminines s'organisent et les compétitions s'accroissent, en mai, juillet, septembre et octobre. En décembre, la *Coupe Eurafrica* est mise en jeu par l'*Association des Métais*.

⁴³⁹ Du nom du gouverneur de l'AEF après la Première Guerre mondiale.

Disputée entre huit équipes européennes et africaines, cette coupe est remportée par le *Club des Parachutistes*.

Le cyclisme arrive également tardivement en AEF. La pratique du football et de l'athlétisme mettent rapidement fin à la vieille croyance que tout effort prolongé est malsain sous l'équateur en même temps que les grandes maisons de cycles découvrent là un marché neuf. Toujours en 1949, c'est un groupe de sportif qui crée un Comité cycliste. Puis, en décembre 1950, le *Vélo club brazzavillois* voit le jour et une seconde association est créée en 1951, *l'Union vélocipédique congolaise*. La piste du vélodrome du Stade Eboué ne permet pas la pratique de ce sport pour le moment car la piste est trop dégradée. Les premiers champions apparaissent entre les africains Ibrahim, Gouama, et Bounkou et les jeunes européens Picard, Urzel, Calléja, Barbillon et Grassard. Puis, en 1955, Brazzaville est dotée d'un Centre Omnisports sur la route de Djoué installé dans la salle de hangar d'aviation de Bacongo et d'un Centre Fédéral des Sports. Un processus identique est relevé au Cameroun par David-Claude Kemo-Keimbou (1999) au travers des paradoxes de la diffusion et l'institutionnalisation des pratiques d'Education Physique et du sport moderne (avec également la création d'un Centre sportif à Dschang en 1950)⁴⁴⁰.

⁴⁴⁰ Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996)*, *Enjeux et paradoxes du sport et de l'Education Physique en Afrique noire*, thèse de doctorat STAPS, université Marc Bloch, 1999 ; « Le sport, le politique et l'Etat au Cameroun : le paradoxe d'une institutionnalisation », *Regards sociologiques*, n°20, 2000, pp.26-37 ; « Games, Body and Culture : Emerging issues in the Anthropology of Sport and Physical Education in Cameroon (1920-1960) », *International Review on Sociology of Sport (IRSS)* 40(4), 2005, pp.449-468 ; « L'Etat et le sport au Cameroun, rhétorique et réalité des politiques sportives en Afrique noire de 1960 à 1996 », in *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?*, ss la dir. de Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, Paris, L'Harmattan, 2004.

15. Infrastructures sportives dans la Fédération d'AEF en 1952.

Régions, localités de la Fédération d'AEF	Infrastructures sportives
Brazzaville (Moyen-Congo)	3 stades, 1 vélodrome, un terrain de basket-ball, et un bassin de natation
Pointe-Noire (région de Likouala-Mossaka)	Tennis (1), football (1), basket-ball (1), volley-ball (1)
Région du Pool	22 terrains de sports (districts de Mayama et Mindouli)
Région du Niari	5 à 10 terrains (Sibiti, Komono, Mossendjo, Divénié)
Région de l'Alima-Léfini	7 terrains de football, 6 de basket et de volley, un court de tennis
Gabon	1 terrain de rugby, sept terrains de football et basket, stade municipal de Libreville
Tchad	2 stades civils (dont le stade municipal) et un stade militaire

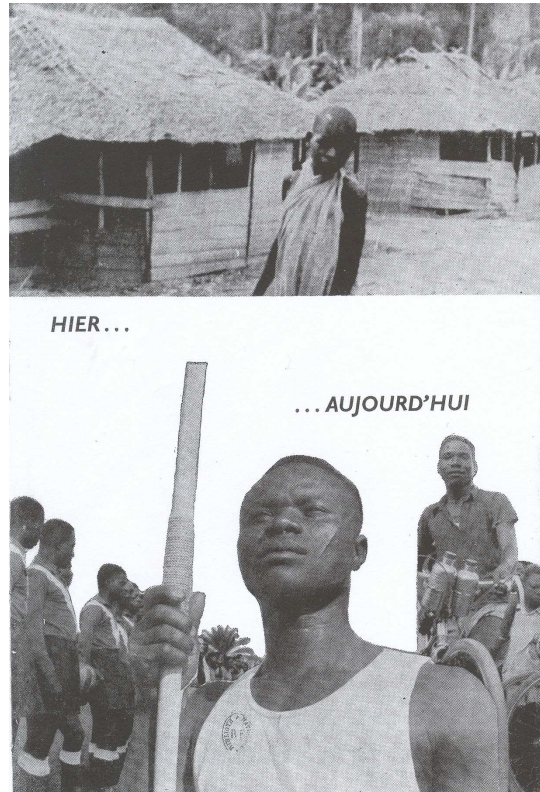
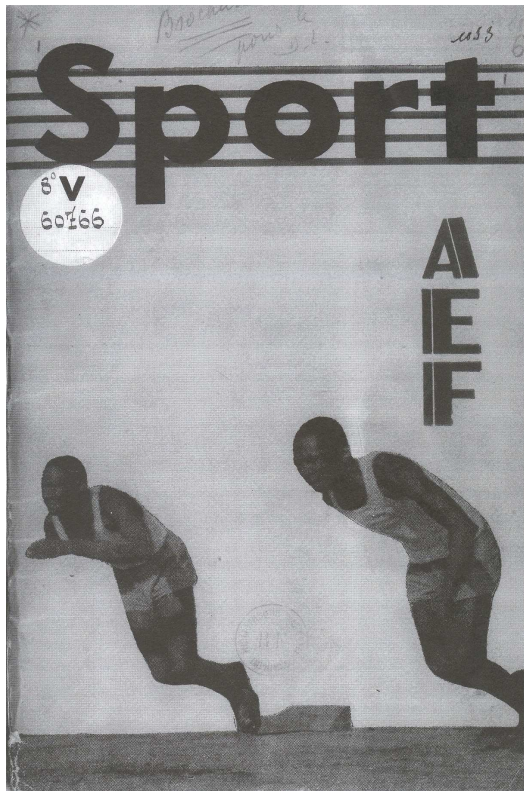
L'arrêté du 5 janvier 1951 pris par le Haut-commissaire de la République en AEF Bernard Cornut-Gentille permet de donner un nouvel élan au sport dans la Fédération comme le souligne l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Blanchard, également président de la Fédération des Sports d'AEF :

« Durant les quinze dernières années, le sport en AEF a été essentiellement le fait de quelques bonnes volontés ardentes et convaincues qui ont présidé à sa naissance et en ont assuré le développement.

L'arrêté du 5 janvier 1951 pris par le Haut-Commissaire de la République, après une large consultation des groupements sportifs de ce pays, est le témoignage concret d'une volonté de voir se développer le sport et de l'encourager. Il consacre un très large esprit de décentralisation et donne aux sportifs eux-mêmes, la gestion des intérêts qui leur sont confiés. Il laisse aux autorités administratives hautement qualifiées, le soin d'établir un patrimoine sportif qui fait tant défaut à tous les territoires d'Afrique équatoriale. [...]. »⁴⁴¹.

⁴⁴¹ BNF/Cote : 8-V-60766, Afrique Equatoriale Française, Affaires Sociales-Services, *Le sport en AEF*, introduction de Blanchard (président de la Fédération des Sports de l'AEF).

Les développements du sport en AOF et en AEF s'étendent à une plus grande partie de la population indigène. Les pratiques physiques et sportives touchent particulièrement les jeunes des milieux urbains alors qu'elles restent rares voire inexistantes en brousse. Après la Seconde Guerre mondiale, le sport dans les territoires coloniaux d'Afrique noire francophone prend une part de plus en plus importante dans la socialisation des individus. Aux formes militaires, médicales et religieuses, on assiste à la véritable émergence d'un embryon de mouvement sportif indigène. Cependant, les secteurs sportifs civils comme scolaires n'ont pas encore les cadres nécessaires pour assurer le fonctionnement d'un mouvement sportif autonome africain. Ce n'est d'ailleurs pas le projet de la métropole, et encore moins celui des colons de laisser les africains investir les postes à responsabilité dans le domaine sportif. Et bien que la métropole se dirige de plus en plus vers un dialogue avec les élites politiques émergentes en Afrique au détriment du colonat, cela s'adresse d'abord aux mouvements de jeunesse. L'enjeu de la formation des cadres africains et leur contrôle selon les normes de la métropole va peu à peu gagner le secteur sportif. Mais, de nombreux freins s'opposent à un « vrai décollage » qui serait synonyme d'une réelle émancipation et donc d'une indépendance. Des problèmes humains en personnel qualifié pour assurer l'enseignement et l'animation du sport et de l'EPS, des moyens financiers insuffisants et un paternalisme colonial obèrent la poursuite de projets de grande ampleur. En effet, le projet de Jeux de l'Union française permettant de faire se rencontrer métropolitains et africains lors de manifestations sportives nécessite des moyens budgétaires et de main d'œuvre. Mais, ne s'agit-il pas plutôt d'un blocage idéologique de la métropole qui se rallie finalement au lobby colonial pour éviter toute occasion de rupture avec l'Empire, et la remise en cause de la France internationalement ?



16. Manuel programme du sport en AEF, (BNF).



17. Un match de football au Stade Félix Eboué, (BNF).



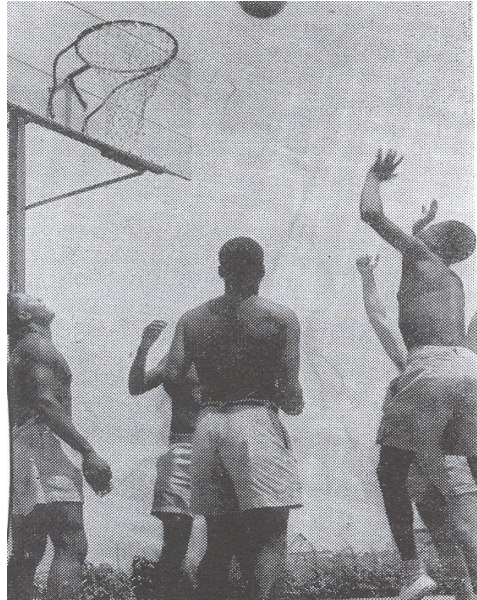
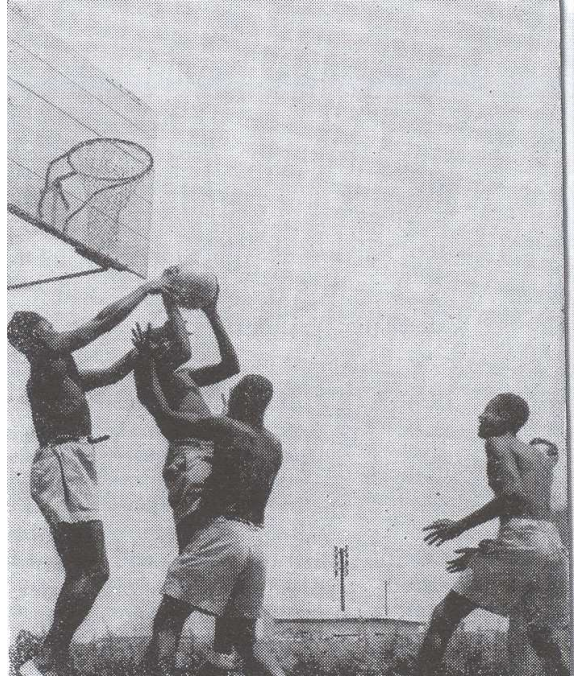
18. Carte postale représentant le Stade Félix Eboué inauguré par le Général de Gaulle en 1945 (non daté, collection privé Pascal Charitas)

L'ORGANISATION DU SPORT EN A.E.F.

En Afrique comme en Europe, le sport occupe dans la vie des individus et des collectivités une place de plus en plus importante. Depuis longtemps déjà, il existe en A.E.F., des sociétés dont certaines ont un rayonnement considérable.

Cependant, le développement sans cesse croissant des activités et associations sportives a rendu nécessaire la mise en place d'une organisation rationnelle, ayant pour tâche essentielle, de promouvoir la politique sportive de la Fédération et de mettre en œuvre tous les moyens propres à assurer un rapide succès.

Indépendamment des services officiels : Service des Affaires sociales qui coordonne toutes les questions sportives et Inspection générale de l'Enseignement pour les sports scolaires, la plus large place a été laissée à l'initiative privée.



19. La foule dans les stades pour les matches de football, les débuts du basket-ball et du cyclisme en AEF, (BNF).



BREVET SUPÉRIEUR DE L'ESPOIR FRANÇAIS

CANDIDATS ADMIS EN 1950

PREMIER ECHELON :		
BRAZZAVILLE	20
FORT-LAMY	23
DOLISIE	5
DEUXIEME ECHELON :		
BRAZZAVILLE	65
FORT-LAMY	12
DOLISIE	17
TROISIEME ECHELON :		
BRAZZAVILLE	19
DOLISIE	10

TRIATHLON 1950

CADETS :		
FORT-LAMY	37
DOLISIE	13
JUNIORS :		
DOLISIE	14



20. Kodia à l'entraînement (au centre), détenteur de quatre records d'AEF et son entraîneur, (BNF).

RECORDS ET
MEILLEURES PERFORMANCES ATHLÉTIQUES D'A.E.F. (30-6-51)

RECORDS D'A. E. F.

100 m ...	GROSSET	Armée, Brazzaville	11" 2/10
200 m ...	OMBONWAN	Ecole des Cadres, Brazzaville	21" 8/10
400 m ...	OMBONWAN	Ecole des Cadres, Brazzaville	51"
800 m ...	KODIA	Ecole Profession., Brazzaville	2' 8" 3/10
1 000 m ...	KODIA	Ecole Profession., Brazzaville	2' 50" 2/10
1 500 m ...	KODIA	Ecole Profession., Brazzaville	4' 36" 2/10
3 000 m ...	KODIA	Ecole Profession., Brazzaville	10' 07"
Relais :	4 x 3 x 2 x 1	Enseignement	2' 10" 9/10
Hauteur ...	MOUSSA	Ecole des Cadres, Brazzaville	1 m 79
	OMBONWAN	Ecole des Cadres, Brazzaville	1 m 79
Longueur ..	OMBONWAN	Ecole des Cadres, Brazzaville	6 m 90
Triple saut.	OMBONWAN	Ecole des Cadres, Brazzaville	6 m 78
Poids	HÉRAUD	Enseignement	11 m 70
Disque	DIDIER	Cours Secondaire, Brazzaville	33 m 07
Javelot	TAKAL	Avia-Club, Brazzaville	47 m 80

MEILLEURES PERFORMANCES JUNIORS

100 m ...	MOUSSA	(1949) Ecole des Cadres, Brazzav.	11" 7/10
200 m ...	INSOULI	Ecole des Cadres, Brazzaville	22" 6/10
400 m ...	MOUKEYTOU	(1949) Ecole des Cadres, Brazzav.	55"
800 m ...	WILLIKOND	(1949) Ecole des Cadres, Brazzav.	2' 13" 1/10
1 000 m ...	BOUETHOUD	Ecole Profession., Brazzaville	2' 53" 6/10
Triple saut.	ALEGBONOUSSI	Ecole des Cadres, Brazzaville	10 m 01
Hauteur ...	REONIGNAUD	Cours Secondaire, Brazzaville	1 m 66
Longueur ..	MACKOUBILI	Dolisie	6 m 10
1 500 m ...	DIAWA	Fédé. Athlét. Congol. Brazzaville	4' 44" 1/10
	KROCHANT	Ecole Général Leclerc	6 m 10
Poids	MAKENZÉ	Ecole Général Leclerc	10 m 85
Disque	FENARD	Cours Secondaire, Brazzaville	26 m 72
Javelot	KAGA	Ecole Général Leclerc	46 m 28

MEILLEURES PERFORMANCES CADETS

80 m ...	MORTA	Ecole Général Leclerc	9" 6/10
300 m ...	BA LEYO	Ecole Général Leclerc	40"
1 000 m ...	SEILLANT	Cours Secondaire, Brazzaville	2' 55"
Longueur ..	KROCHANT	Ecole Général Leclerc	6 m 10
Hauteur ...	REONIGNAUD	Cours Secondaire, Brazzaville	1 m 66
Poids	MOMBOULI	Ecole des Cadres, Brazzaville	10 m 85

21. Records et meilleures performances athlétiques d'AEF en 1951, (BNF).

RÉSULTATS DE LA SAISON 1949-1950

CHAMPIONNAT DU POOL FRANCO-BELGE :

Cercle de Léopoldville

COUPE DU HAUT-COMMISSAIRE
DE LA REPUBLIQUE EN A. E F. :

Club Athlétique de Brazzaville

COUPE DU GOUVERNEMENT GENERAL
DU CONGO BELGE :

Club Athlétique de Brazzaville

COUPE DE LA VILLE DE BRAZZAVILLE :

A. S. Mission Catholique

COUPE DE NOEL :

« V » Club de Léopoldville

COUPE DE LA S. I. A. T. :

A. S. Mission Catholique

COUPE DE LA C. G. T. A. :

R. C. Brazzaville « A »

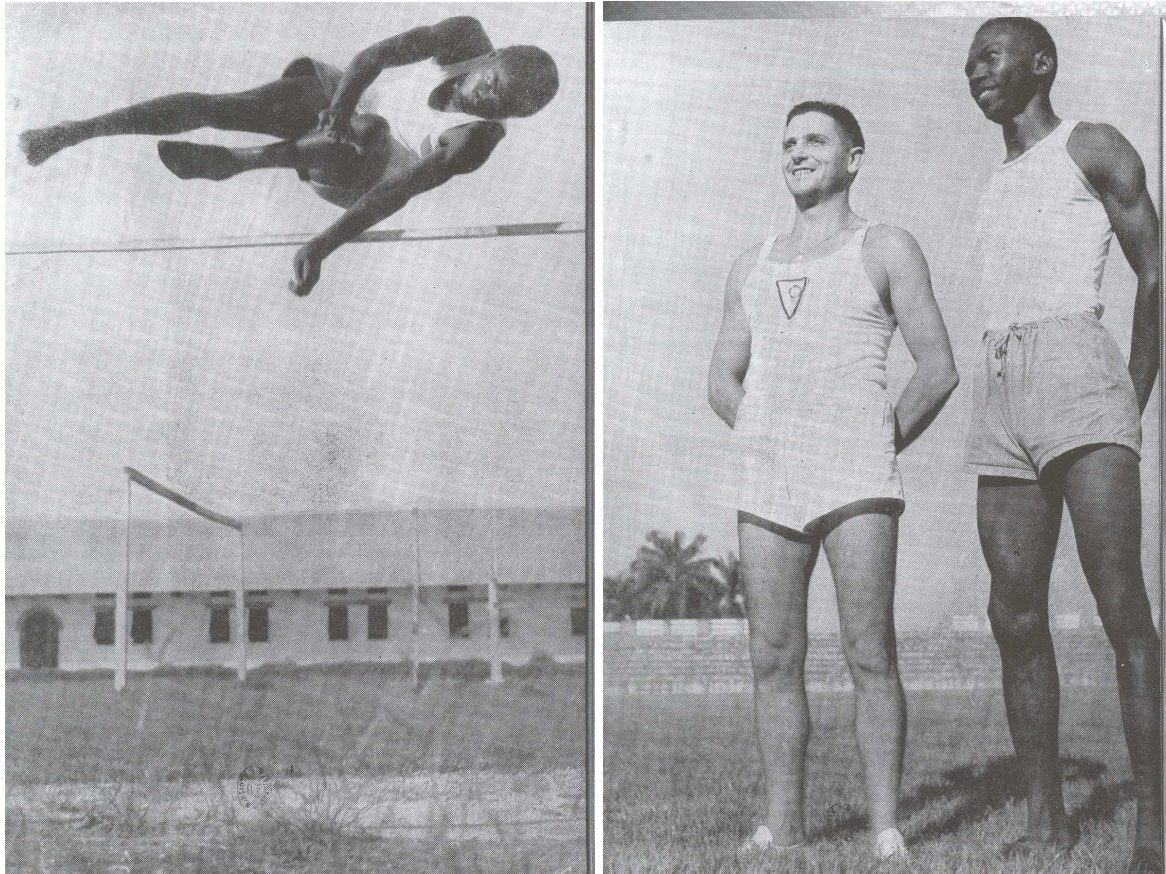
TOURNOI TRIANGULAIRE
COUPE GABON-CONGO - CONGO BELGE :

Sélection Belge

RENCONTRE EURAFRICAINNE :

Sélection Européenne C.A.B.-B.A.C.

22. Résultats de la saison 1949-1950, (BNF).



23. Un saut d'Ombonwan, co-recordman d'AEF (à gauche) et Ombonwan, détenteur de cinq records d'AEF, Champion de France OSSU 1951 de saut en longueur, et son entraîneur, (BNF).



24. Sport civil et/ou sport scolaire en Guinée-Conakry, photographie Lemoullec, 1956
(archives privées, Pascal Charitas)

- La première forme d'intégration de l'Afrique au Mouvement olympique : Des Jeux Africains aux Jeux régionaux Méditerranéens sous influence tiers-mondiste

« *The Games are suffering from gigantism and the costs are growing up and alarming fashion. Asian and African countries are at last becoming interested on a world-wide scale, and with this increased participation costs will become greater than ever* »⁴⁴²

Lancé en 1896 aux Jeux d'Athènes, avec 13 nations et 311 athlètes, le Mouvement olympique a longtemps gardé une configuration très européenne. Jusqu'en 1952, les premiers Jeux olympiques sont très majoritairement célébrés sur le Vieux Continent. En effet, dix sur douze (ceux de 1916, 1940 et 1944 n'ayant pas été célébrés), les deux autres étant organisés outre-Atlantique (Saint-Louis 1904 et Los Angeles 1932). Avant la Seconde Guerre mondiale, les Jeux régionaux émergent dans la sphère d'influence du Royaume-Uni et celle des Etats-Unis avec les *Jeux d'Extrême-Orient* (1921), les *Jeux d'Amérique Latine* (1922, Rio de Janeiro) qui concordent avec les Jeux du Centenaire puis ceux d'*Amérique Centrale et des Caraïbes* en 1926 (Mexico) et enfin les *Jeux Pan-Indiens* de New-Dehli (1934).

L'olympisme s'élargit ensuite mais il faut attendre les Jeux de Tokyo (1964), les Jeux Africains (Congo-Brazzaville, 1965) puis les Jeux olympiques Mexico (1968) pour que l'Afrique et l'Asie soient réellement concernées. Entre-temps, l'Asie post-coloniale s'est organisée. L'idée est partie de l'Union indienne peu après la proclamation de son indépendance. Le membre indien G.D. Sondhi du CIO décide, lors de la Conférence des Relations asiatiques, d'organiser le premier championnat de *Track & Field* en 1948 mais son projet est annulé à cause de l'organisation des Jeux de Londres la même année. Les leaders politiques et sportifs de Birmanie, Ceylan, Taiwan, Inde, Corée et Philippines se rencontrent lors des Jeux olympiques à Londres et se mettent d'accord pour réaliser les premiers championnats d'athlétisme à New Dehli (Inde) en février 1949 juste après la formation de la Fédération d'Athlétisme d'Asie (FAA).

⁴⁴² Notre traduction : « Les Jeux souffrent de gigantisme et leur coût en constante augmentation est relativement alarmant. Les pays d'Asie et d'Afrique sont enfin intéressés au niveau mondial et avec l'augmentation du nombre de pays, les coûts de participation seront plus importants que jamais. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°70, mi4, Lettre circulaire aux membres du CIO d'A. Brundage, 30/08/1957, p.2.

Cependant, pour des raisons politiques et économiques, cette compétition ne peut avoir lieu et les représentants d'Afghanistan, Birmanie, Ceylan, Inde, Indonésie, Népal, Pakistan, et Philippines puis Thaïlande sont rassemblés au second meeting de la FAA en février 1949 pour décider de la transformer en des Jeux multi-sports sous le patronage de l'*Asian Games Federation* (AGF) et de son premier président, l'indien Yadavindra Singh. Alors que dans le même temps en Indonésie, le futur leader tiers-mondiste Soekarno instaure la République d'Indonésie après *La Conférence de la Table Ronde de La Haye* fin 1949 qui débouche sur la reconnaissance par les Pays-Bas de la création des Etats-Unis d'Indonésie dans le cadre de l'Union néerlandaise sous l'égide de l'ONU. La même année en Afrique anglophone, le leader Kwame Nkrumah revient en *Gold Coast* et fonde le Parti de la Convention du peuple qui réclame l'autonomie immédiate. La France est confrontée à des émeutes de la faim à Sétif puis aux mouvements indépendantistes en Tunisie et au Maroc où l'Istiqlal en particulier réussit à internationaliser la question marocaine. Deux ans auparavant en 1947, des émeutes conduites par les nationalistes malgaches sont réprimées à Madagascar.

En Asie et peu à peu en Afrique anglophone, l'heure est à la redécouverte mutuelle et à la solidarité entre les nations et les premiers Jeux asiatiques sont décidés pour 1950 à New Dehli (Inde)⁴⁴³. Ceux-ci se tiennent en 1951 entre les représentants de onze nations (Afghanistan, Birmanie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Népal, Philippines, Singapour, Sri Lanka et Thaïlande). Les *Asian Games* affirment l'existence de l'Asie par le sport international⁴⁴⁴ et participent de la construction de l'identité nationale⁴⁴⁵. Ainsi, les Jeux régionaux sont des Jeux politiques qui concurrencent les Jeux olympiques⁴⁴⁶. Dans la lignée des travaux d'Edward Saïd (1980)⁴⁴⁷, l'ouvrage de Fan Hong (2006) présente ces Jeux Asiatiques comme une force d'opposition et de résistance aux hégémonies occidentales dans le processus de décolonisation et de position entre les blocs de la guerre froide⁴⁴⁸. Ainsi, pour l'Afrique, le projet des Jeux Africains est réactualisé à l'aune des bouleversements en Asie comme l'indique le président du CIO J.S. Edström au membre du CIO égyptien Mohammed Taher Pacha :

⁴⁴³ Lam S.F., Chang Julian W., *The quest for gold : fifth years of amateur sports in Hong Kong, 1947-1997*, Hong Kong, Sports & Recreations, 2006.

⁴⁴⁴ Tertais Hugues, *Sport et identités régionales en Asie orientale*, Bulletin n°16, Institut Pierre Renouvin, 2003.

⁴⁴⁵ Mangan James A., Hong Fan, *Sport in Asian society : past and present*, New York, Frank Cass, 2003.

⁴⁴⁶ Senn Alfred Erich, *Power, politics, and the Olympic Games*, New York, Human Kinetics, 1999.

⁴⁴⁷ Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.

⁴⁴⁸ Hong Fan, *Sport, nationalisme and orientalism : the Asian Games*, New York, Routledge, 2006.

« I have personally been thinking about the problem and if I am not wrong there is now a special organisation for Games in Asia Minor. Would it not be sufficient if Egypt joined this federation ? One could also perhaps have Maroc, Tunis and other North African countries. The European Mediterranean countries are already engaged with the European championships of the IAAF and it will not be possible for them to participate in two events »⁴⁴⁹.

Lors de la première session du CIO d'après-guerre le 3 septembre 1946 le projet de l'organisation des Jeux Africains selon les vœux de Pierre de Coubertin est mis à l'ordre du jour par Avery Brundage alors que vont se dérouler les V^e Jeux de l'Amérique Centrale et des Caraïbes à Barranquilla et puis les Jeux de Bolivar à Lima en décembre. A ce titre, il n'est pas anodin que ce soit le membre du CIO S.E. Taher Pacha du CNO égyptien issu de l'Empire britannique qui s'empare de ce projet. En effet, il est secondé par son collègue Angelo Bolanachi alors en charge des Jeux Africains à qui la tâche avait été confiée d'organiser ces Jeux en 1924⁴⁵⁰. A la session suivante des 19 au 21 juin 1947 à Stockholm (Suède), le lieu même reste inchangé puisque S.E. Taher Pacha annonce que ces Jeux peuvent reprendre en 1950, à Alexandrie. Comme durant l'entre-deux-guerres, il signale cependant que les Jeux Africains n'offrent pas un intérêt suffisant, car ils ne réunissent que les athlètes de l'Afrique du Sud et de l'Égypte. Afin d'organiser le mouvement sportif à partir des pays arabophones sous influence britannique et les ouvrir aux pays arabophones du pourtour méditerranéen, il propose de remplacer les Jeux Africains par des Jeux régionaux « Méditerranéens » intégrant les protectorats francophones d'Afrique du Nord. Or, le Marquis d'Exeter membre britannique et président de l'IAAF ne souscrit pas à ce projet car sa fédération pour ne citer que celle-ci, organise tous les quatre ans des championnats d'Europe pour lesquels les Jeux Méditerranéens sont une sérieuse concurrence⁴⁵¹.

Les Jeux méditerranéens sont à la fois le reflet de la situation géopolitique de l'espace méditerranéen⁴⁵² mais apportent également progressivement une réponse alternative au projet

⁴⁴⁹ Notre traduction : « J'ai personnellement pensé au problème et je ne crois pas me tromper s'il y a une organisation spéciale pour les Jeux en Asie Mineure. Ne serait-elle pas suffisante si l'Égypte rejoignait cette fédération ? Celle-ci pourrait avoir peut-être aussi le Maroc, la Tunisie et d'autres pays d'Afrique du Nord. Les pays européens de la méditerranéen sont déjà engagés avec les championnats européens de l'IAAF et il n'est pas possible pour eux de participer à deux événements ». Archives CIO/Correspondance du président du CIO Edström, notice : 0059911, J.S. Edström à Mohammed Taher Pacha, 06/12/1947.

⁴⁵⁰ P.V. de la session du CIO, Lausanne (Suisse), 3-6 septembre 1946, p.13.

⁴⁵¹ P.V. de la session du CIO, Stockholm (Suède), 19-21 juin 1947, p.6.

⁴⁵² Adami Sylvain, « Les Jeux méditerranéens. Un reflet de la situation géopolitique de l'espace méditerranéen », in Chiclet Christophe et Gjeloshaj Kolë, *Sport et politique en méditerranée*, Paris, L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences, 2004, pp.71-81.

de Jeux africains sans cesse repoussé par les puissances coloniales depuis la Première Guerre mondiale.

En effet, en août 1947, les membres britanniques au CIO révèlent ainsi leurs craintes d'une organisation sportive dans leurs colonies en Afrique et en Asie, synonyme d'indépendance de l'Empire et du Commonwealth suivant en cela l'Inde et le Pakistan. Finalement, le président J.S. Edström donne son accord pour ces Jeux régionaux et sous pression de l'IAAF ceux-ci prennent date pour 1951⁴⁵³, en même temps que les premiers Jeux Panaméricains (Buenos Aires, Argentine) et les premiers Jeux Asiatiques (New Dehli, Inde) à la veille des Jeux olympiques d'Helsinki (1952)⁴⁵⁴. La France n'accueille pas avec enthousiasme ces Jeux régionaux, tout comme les britanniques, car le projet présenté par Mohamed Taher Pacha aux délégués des CNO du pourtour méditerranéen lors des JO de Londres de 1948 affiche le souhait de faire de l'Egypte un pays leader dans cette zone géographique, une puissance régionale au Proche Orient et œuvre à la réalisation de cette grande compétition sportive afin de participer à cette reconnaissance. Le membre français du CIO, Armand Massard, émet des réserves sur la participation française aux premiers Jeux Méditerranéens dans une correspondance à Otto Mayer le 9 février 1951 :

*« Par ce même courrier, je vais écrire à Bolanaki et Taher Pacha qu'il ne faut guère compter sur la participation française pour les Jeux Méditerranéens. J'en suis bien désolé pour eux, mais cela ressort d'une entrevue avec notre Ministre des Sports et son Directeur Général »*⁴⁵⁵.

Il ajoute, *« mais ce n'est pas facile avec un calendrier de rencontres internationales déjà trop abondamment surchargé...et des crédits amenuisés »*⁴⁵⁶. Otto Mayer comme le Marquis d'Exeter sont hostiles à ces Jeux qu'ils considèrent comme un danger pour le CIO car il n'est pas du ressort de cette institution d'encourager les Jeux régionaux. De plus, ils critiquent le

⁴⁵³ P.V. de la session du CIO, Saint-Moritz (France), 29/01/1948, p.31.

⁴⁵⁴ La France envoie en qualité d'observateur un professeur d'Education Physique détaché au Cameroun, Roger Portal doit rendre compte à l'Inspection Générale de l'Enseignement et de la Jeunesse et est envoyé sur la demande du Haut-commissaire de la République française au Cameroun adressée au Ministre des Affaires Etrangères à la Direction Europe et Direction des Conventions administratives et sociales, Archives MAE/Série 175.115, colonies françaises, 1948-1953, sous-série : 2.57.8, sports, tourisme, 08/12/1951, lettre du Docteur Aujoulat, secrétaire d'Etat à la FOM à l'Inspecteur Général de l'Enseignement et de la Jeunesse, signée Debayle.

⁴⁵⁵ Archives CIO/SD3 : Correspondance du membre Massard, 1951-1952, Armand Massard à Otto Mayer, 09/02/1951.

⁴⁵⁶ Ibid.,14/02/1951.

fait que les membres du CIO se mélangent à des membres des gouvernements des pays organisateurs de ces Jeux⁴⁵⁷ et, par ailleurs parce que les FI n'ont pas été consultées.

Le Comité des Jeux Méditerranéens se réunit malgré tout le 12 octobre 1951 à Alexandrie et se compose des membres du CIO représentants des pays du bassin méditerranéens : S.E. Mohamed Taher Pacha (Égypte), Angelo Bolanaki (Grèce), Jean Ketseas (Grèce), Armand Massard (France), Baron de Guell (Espagne), Dr Giorgio de Stefani (Italie), Akbel (Turquie), Felek (Turquie), Gabriel Gemayel (Liban). Puis le Comité organisateur des premiers Jeux Méditerranéens (COJM) s'organise sur les bases du CNO égyptien autour de son président S.E. Mohamed Taher Pacha (président du CNO et du COJM), avec un Comité exécutif composé d'Ibrahim Chahine Bey (président, secrétaire général du CNO), le général S.E. Hassan Hosny El Zeidy Pacha (trésorier et également trésorier du CNO), et M. Ahmed El E. Touny (directeur des Jeux et secrétaire général adjoint du CNO)⁴⁵⁸.

Les premiers Jeux Méditerranéens se déroulent du 5 au 20 octobre 1951 sur le Stade Fouad 1^{er}, à la piscine et à la grande salle du même Stade, au Lac de Nouzha-Alex, dans la salle à Alexandrie, au New Sports Club-Alex, au Stade de Mustafa Pacha-Alex, à l'Alexandria Sporting Club, et au Club de Chasse au Caire avec 13 disciplines sportives représentées (athlétisme, aviron, basket-ball, boxe, équitation, escrime, football, gymnastique, hockey, lutte, natation, poids et haltères, et tir) puis 21 aux Jeux suivant à Barcelone du 16 au 26 juillet 1955 sous la direction du vice-secrétaire du Comité d'organisation des Jeux de Barcelone, Juan Antonio Samaranch. Et, comme pour les Jeux précédents, le COF se préoccupe tardivement des conditions de déplacement de la délégation française au mécontentement des fédérations sportives françaises.

Ces premiers Jeux méditerranéens de 1951 à Alexandrie ne regroupent cependant que dix CNO et posent immédiatement la question de la participation et la reconnaissance du CNO d'Israël par le CIO qui intervient en 1952. Puis, à la suite des seconds Jeux asiatiques à Manille (Iles Philippines) en mai 1954, des Jeux d'Amérique Centrale à Mexico City en mars 1954, et les jeux Pan-Américains à Mexico City en mars 1955, les seconds Jeux Méditerranéens se déroulent à Barcelone (Espagne) en mai 1955. Alors que le nouveau président du CIO, l'américain Avery Brundage prend ses fonctions et que le CNO d'URSS

⁴⁵⁷ Archives CIO/SD3 : Correspondance du membre Lord Burghley (Marquis d'Exeter), 1933-1956, notice : 0056869, 20/11/1951 et 14/12/1951.

⁴⁵⁸ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux méditerranéens, Plaque programme, règlements généraux des premiers Jeux méditerranéens, CNO égyptien.

vient d'être reconnu en 1951 à la veille des Jeux olympiques d'Helsinki (1952), l'ancien président du CIO J.S. Edström⁴⁵⁹ le prévient de la nouvelle menace tiers-mondiste le 22 avril 1955 :

« The liberation of the coloured countries, who have more or less been under the yoke of the western powers such as India, Pakistan, Dutch Indies, Algeria, Indo China, etc. Is continuing. These coloured people in Asia and Africa are now uniting themselves not only to take care of their own affairs but also trying to influence and perhaps lead the world. At the great congress in Bamdoeng on Java, which is going on just now, but in few years they will have more courage, and we western countries can fear difficulties. It is therefore highly desirable that the western countries unite themselves to defend their common interests. Thus we will have two great parts of the world »⁴⁶⁰.

Les Jeux régionaux des années 1950 sont en effet marqués par l'émergence d'un nouveau mouvement anticolonialiste. Après l'Asie, les Jeux pan-arabes organisés à Alexandrie, en Egypte, en 1953 sont l'expression de cette influence. Au lendemain de la Conférence de Genève qui met fin à la guerre d'Indochine (1954), la puissance coloniale française est opposée aux nouvelles puissances asiatiques qui souhaitent accélérer le processus d'indépendance. Ces accords signés par Pierre Mendès France mettent cependant fin à la première guerre d'Indochine, avec l'indépendance du Laos et du Cambodge et sépare le Vietnam communiste du Nord du Vietnam du Sud qui devient un protectorat américain.

D'abord réunies à Colombo (Sri Lanka) du 5 avril au 2 mai 1954, les cinq puissances invitantes de Bandung (Inde, Ceylan actuel Sri Lanka, Pakistan, Birmanie et Indonésie) se prononcent pour chercher les moyens de mettre fin au colonialisme, de faire la paix en Indochine et admettent l'admission de la République populaire de Chine aux Nations Unies. Ils établissent une zone de paix fondée sur le principe de la coexistence pacifique.

⁴⁵⁹ L'ancien président J.S. Edström a des connaissances politiques sur le continent africain car une de ses filles vit et se marie en Afrique de l'Est en 1955.

⁴⁶⁰ Notre traduction : « La libération des pays de couleur, qui sont plus ou moins sous le carcan des pays occidentaux tels que l'Inde, le Pakistan, les Indes allemandes [devenues Néerlandaises], l'Algérie, l'Indochine, etc. se poursuit. Ces peuples de couleurs en Asie et en Afrique sont maintenant en train de s'unir pas seulement afin de prendre soin de leurs affaires mais aussi afin d'essayer d'influencer et peut-être diriger le monde. A la grande conférence de Bandung à Java, qui se déroule juste en ce moment, mais dans quelques années ils auront probablement plus de courage et, nous pays occidentaux pouvons craindre des difficultés. Il est donc hautement souhaitable que les pays occidentaux s'unissent les uns avec les autres pour défendre leurs intérêts communs. Donc nous avons deux grandes parties du monde. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 42-43, mi3, J.S. Edström à A. Brundage, 22/04/1955.

La conférence de Bandung se tient du 18 au 24 avril 1955 en Indonésie⁴⁶¹ réunissant pour la première fois les représentants de 29 pays africains et asiatiques⁴⁶² dont Gamel Abdel Nasser (Egypte), Nehru (Inde), Sukarno (Indonésie) et Zhou Enlai (Chine), seule la Fédération d'Afrique Centrale décline l'invitation. Elle marque l'entrée du Tiers-Monde sur la scène internationale. Ces pays choisissent le non-alignement sur un des deux blocs de la guerre froide. Ils forment alors un troisième bloc afin d'aider les autres colonies à acquérir leur indépendance et condamnent l'impérialisme, l'apartheid en Afrique du Sud et l'attitude de la France en tant que première puissance coloniale en Afrique. A ce titre, la Fédération des Etudiants d'Afrique noire en France (FEANF) reprendra les idées de la conférence afin de les insuffler dans les colonies françaises en Afrique⁴⁶³. Et même si les membres du groupe Afro-asiatique applaudissent l'initiative de Nehru des divergences demeurent⁴⁶⁴. En effet, le communiqué final de la conférence inspiré par l'indien Nehru est marqué par le neutralisme et peine à déterminer une ligne commune notamment face à l'opposition des non-engagés que sont l'Inde et l'Egypte face aux pro-occidentaux les pays du Pacte de Bagdad, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou de l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) (Irak, Iran, Japon, Pakistan, Philippines et Turquie) et aux pays ayant adopté le régime communiste comme la Chine communiste et la République populaire du Viêt Nam.

Ainsi, les Jeux Méditerranéens sont le révélateur des tensions géopolitiques puisque le nouveau CNO d'Israël, bien qu'invité par l'Espagne à Barcelone pour la deuxième édition doit renoncer à sa participation sous la pression des pays arabes ainsi que pour la troisième édition en 1959 au Liban (Beyrouth). Le président de l'IAAF le Marquis d'Exeter soutient Israël et menace de retirer l'agrément de sa fédération aux Jeux mais les libanais trouvent une parade en excluant l'athlétisme du programme officiel des compétitions et en les organisant en parallèle dans le cadre de « Jeux libanais ». La France après une faible représentation en 1951 décide finalement d'envoyer une délégation de 300 athlètes aux Jeux de Barcelone en 1955. Elle prend conscience de l'importance de cette manifestation sportive qui se situe entre

⁴⁶¹ Seng Tan See, *Bandung Revisited : The Legacy of the 1955 Asian-African Conference for International Order*, Singapore University Press, Singapour, 2008.

⁴⁶² Quinze pays d'Asie (Afghanistan, Birmanie, Cambodge, Ceylan, République populaire de Chine, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Népal, Pakistan, Philippines, Siam actuelle Thaïlande, République populaire du Vietnam, et l'Etat du Vietnam), neuf pays du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Egypte, Iran, Irak, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie, et Yémen) et cinq pays africains (Côte-de-l'Or actuel Ghana, Ethiopie, Libéria, Soudan et Libye).

⁴⁶³ Dieng Amady Aly, *Les Grands Combats de la Fédération des étudiants d'Afrique noire : De Bandung aux indépendances 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009.

⁴⁶⁴ Allain Jean-Claude, « Introduction. La décolonisation. Un regard sur les années 1950 », PUF, *Relations Internationales*, n°133, 2008/1, p.5.

les olympiades et concourt à l'entraînement des athlètes français, comme elle permet à la France d'occuper un espace dans lequel elle exerce son influence à partir de ses anciens protectorats (Maroc, Tunisie) et surtout à partir de son département : l'Algérie.

La tribune de Gaston Meyer dans *l'Equipe* incite les pouvoirs publics à prendre en considération l'intérêt géopolitique de ces Jeux régionaux pour le prestige de la France mais aussi de son action d'émancipation de ses indigènes dans l'Empire⁴⁶⁵. Le COF décide d'envoyer ses meilleurs représentants et n'hésite pas à utiliser les athlètes indigènes de son Empire colonial comme Habib Thiam, Wanko, et Victor Sillon ainsi que Patrick El Mabrouk et Alain Mimoun qui participent ainsi aux Jeux dans la délégation française. Le malgache Marc Rabémilla, l'algérien Ali Brakchi participe aux troisièmes Jeux Méditerranéens de Beyrouth (1959) dans l'équipe française. Et le journaliste de *l'Equipe* Michel Clare déclare que « *Les Jeux de Barcelone sont plus « olympiques » que les Jeux modernes du même nom...* »⁴⁶⁶. Alors que de son côté la Yougoslavie du général Tito boycotte les Jeux de Barcelone afin de signifier son opposition au régime franquiste.

Dans ces conditions, il est difficile pour le CIO comme pour la France d'envisager des Jeux Africains. En effet, l'accession à l'indépendance des deux protectorats d'Afrique du Nord, le Maroc et la Tunisie les 2 et 20 mars 1956, et une dégradation de l'image internationale de la France discréditée lors de l'affaire du Canal de Suez avec la Grande-Bretagne mettent à mal la position coloniale française. A cela, l'incapacité des dirigeants français à gérer la crise algérienne interroge en outre-mer. Le 13 mai 1958, la mise à sac du gouvernement général d'Alger par les Européens entraîne la chute de la IV^e République et avec elle l'Union française. Par ailleurs, le leadership de la nouvelle République Arabe Unie (RAU) fondée en 1958 à partir de la Syrie et de l'Egypte marque de son influence les seconds Jeux pan-arabes de Beyrouth (Liban) et les troisièmes Jeux méditerranéens de Beyrouth (1959) par la présence d'une équipe commune.

La création de Jeux africains au sein du Mouvement olympique ou dans l'Union française constitue de fait un grand risque pour la France impériale puisqu'elle est encore résolument coloniale. L'attraction offerte par le mouvement tiers-mondiste s'exerce par les Jeux régionaux Méditerranéens et Asiatiques, mais aussi par le poids de la menace d'une exposition aux influences soviétiques. Ce sont certainement des arguments en défaveur du

⁴⁶⁵ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 200, mi9, non daté, certainement 1954.

⁴⁶⁶ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux méditerranéens, coupure de presse de *l'Equipe*, non daté, à la veille des Jeux de Barcelone.

projet de Jeux Africains régionaux au CIO. Et, ce sont certainement les mêmes arguments qui peuvent être évoqués en ce qui concerne les tentatives de Jeux de l'Union française qui subissent revers et échecs depuis l'apparition de cette idée à la Libération après le discours de Brazzaville du Général de Gaulle en 1944. Ce discours refuse de s'engager vers l'assimilation et implique des droits et l'intégration, et non l'acceptation d'un processus évolutif d'émancipation progressive comme pour le Commonwealth, avec à terme l'autonomie et l'indépendance. La France au CIO sur ce point ne déroge pas à la ligne politique de l'Union française de la IV^e République mais le Mouvement olympique conservateur et pro-occidental ne semble pas encore prêt lui non plus à intégrer toutes les colonies africaines issus des empires.

25. Les Jeux régionaux sous le patronage du CIO dans les années 1950⁴⁶⁷

PAN-ASIATIQUES	PAN-AMERICAINS	PAN-ARABES	MEDITERRANEENS
NEW DEHLI (1951)	BUENOS AIRES (1951)	ALEXANDRIE (1953)	EGYPTE (1951)
MANILLE (1954)	MEXICO CITY (1955)	BEYROUTH (1957)	ESPAGNE (1955)
TOKYO (1958)	SAO PAULO (1959)	CASABLANCA (1961)	ITALIE (1963)

b- Tentatives et inerties dans l'espace colonial francophone : les Jeux pré-olympiques de l'Union française,

Les réformes des structures des sports coloniaux (civils et scolaires) dans les fédérations d'AOF et d'AEF françaises en Afrique noire et l'augmentation des effectifs de licenciés, de création de clubs et d'équipements sportifs sont associées à l'idéologie du redressement physique de la race française d'après guerre. L'attribution de qualités et de dons aux indigènes dans certaines pratiques sportives contribue à favoriser l'émergence d'une utilisation sportive internationale de ces athlètes issus des empires. Dès lors, le projet d'un sport olympique africain au travers des Jeux pré-olympiques de l'Union française doit répondre aux aspirations de la métropole à se positionner comme une puissance sportive face à l'entité du Commonwealth et aux hyper puissances américaines et soviétiques. Mais ce projet se confronte aux difficultés idéologiques, politiques, économiques et institutionnelles de la IV^e République et exprime le rapport ambivalent de la France avec son Empire colonial.

⁴⁶⁷ In Al-Tauqi, op. cit., p.91.

- L'Education Physique et le sport colonial au service du redressement physique des races de l'Empire colonial français

« Et le sport joue un rôle central : dans un contexte où les rapports métropole-Empire sont fondés sur une asymétrie culturelle (l'hégémonie de la métropole), où les rapports sociaux sont largement déterminés par la question de la race (inégalités politiques, juridiques, économiques fondées institutionnellement entre colons et colonisés), le sport est la médiation idéale pour mimer un ersatz d'égalité entre les représentants (sportifs) des colonisés et des métropolitains »⁴⁶⁸. Ces rapports entre la métropole française et son Empire en 1941 sont-ils encore valables après la Libération ?

La politique coloniale française définie par le Général de Gaulle doit faire face à deux phénomènes lors de la Conférence de Brazzaville (1944). Le pouvoir grandissant du colonat en place et l'émergence d'indigènes évolués avec pour exemple sur le plan sportif le Comité Félix Eboué⁴⁶⁹. Ainsi, son projet colonial oscille entre assimilation et association des colonies françaises afin de mettre en place la stratégie de propagande et de rayonnement culturel de la IV^e République⁴⁷⁰. Il s'agit également de répondre aux exigences de l'ONU et aboutit à un développement social, économique et politique de ses colonies sur les fonds presque exclusivement publics de l'Etat métropolitain⁴⁷¹. En France en effet, l'Etat met le sport au programme du relèvement national dès 1944-1945 avec « ardeur et nécessité »⁴⁷² afin de rechercher la grandeur nationale⁴⁷³. Le retour à une conception républicaine et aux intentions

⁴⁶⁸ Bancel Nicolas, « Semaine coloniale et quinzaine impériale (1941-1942). L'évolution de l'intégration de l'Empire dans l'idéologie vichyste à travers deux manifestations coloniales et sportives », in *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe et XXe siècle*, ss la dir. de Gounot André, Jallat Denis, Caritey Benoît, Rennes, PUR, 2007, p.190.

⁴⁶⁹ Archives MAE/Cote 1/161, Direction Générale des Relations Scientifiques et Techniques - Œuvres diverses, Sport, 1945-1947, Souchon de la Direction Générale des Relations Culturelles, Manifestations artistiques, à Paul Jouty, Secrétaire Général du Comité Félix Eboué, 06/10/1945 (la signature porte le tampon de la croix de Lorraine sur un glaive symbole de la résistance et de la fidélité à De Gaulle). Dès mars 1945, ce Comité composé d'indigènes évolués veut organiser un challenge sportif en partenariat avec le Sporting Club Universitaire de France (SCUF) afin de rassembler des athlètes des différentes colonies françaises en Afrique.

⁴⁷⁰ Ageron Charles-Robert, Coquery-Vidrovitch Catherine, Meynier Gilbert et Thobie Jacques, *Histoire de la France coloniale* (2 volumes), Paris, Armand Colin, 1991.

⁴⁷¹ La création du Fond d'Investissement et de Développement Economique et Social a pour but de contribuer à développer les colonies françaises et ainsi contredire les méfaits de la colonisation appuyées par les thèses anticolonialistes.

⁴⁷² Rioux Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République. 1. L'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, Seuil, 1980, p.264.

⁴⁷³ Mourlane Stéphane, « A la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours », in Tétart Philippe, *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, Musée National du sport, Vuibert, 2007, pp.163-179.

dirigistes nées avec le Front Populaire⁴⁷⁴. L'Etat s'engage dans une politique contractuelle avec les fédérations : conformité statutaire, agrément ministériel et délégation de pouvoir, mettant ainsi le « sport en administration ». Alors que l'Education physique est encore marquée par des préoccupations hygiénistes et utilitaristes, le sport avec Maurice Baquet à l'Institut National du Sport et la *Fédération sportive et gymnique du Travail* (FSGT) s'érige progressivement en une méthode pédagogique⁴⁷⁵. Comme « *moyen de culture* »⁴⁷⁶ le sport, après 1945 en France, renvoie aux enjeux de relèvement physique, moral et économique de la nation, à la conquête des loisirs et au rayonnement de la France en Europe par les grandes compétitions sportives internationales comme le Tour de France, les Coupes du monde de football, les championnats du monde d'athlétisme et les Jeux olympiques.

Dans ces conditions la France affaiblie par la Seconde Guerre mondiale s'appuie également sur son Empire. Créée par la Constitution du 27 octobre 1946 dans son Titre VIII (fondatrice de la IV^e République) elle modifie le statut des colonies. L'Empire colonial français devient l'Union française, avec les colonies qui accèdent aux statuts de départements ou de territoires d'outre-mer, et protectorats. Le cadre juridique abolit le Code de l'indigénat et donne un statut aux colonies françaises proche de celui du Commonwealth et met en avant un principe égalitaire en droit « *sans distinction de race et de religion* », « *pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leurs sécurité* » (préambule de la Constitution de 1946). Par le souci de ne pas donner les pleins pouvoirs aux colons et de reconnaître la légitimité de ces nouvelles élites indigènes politisées la France instaure un système électif de double collège composé de sujets et de citoyens de l'Empire ce qui permet de préserver ainsi l'autorité de la métropole. Cette entité doit construire une unité franco-africaine à partir de la reconnaissance de la citoyenneté de certains sujets de l'Empire en 1947⁴⁷⁷ afin de constituer un bloc francophone international face à un bloc anglophone. En effet, l'ouverture de l'Empire britannique à l'olympisme s'exerce différemment et plus précocement dans le développement du sport selon la logique de son mode d'administration

⁴⁷⁴ Chantelat Pascal, Philippe Tétart, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », in Tétart Philippe, op. cit., pp.7-31.

⁴⁷⁵ Maurice Baquet a également eu un rôle de diffusion de la méthode sportive en Afrique du Nord comme le mentionne Garang Coulibaly dans son entretien : « *Héraud dans les Jeux d'Afrique Centrale plutôt, le docteur Héraud, qui était très connu... il y a eu Maurice Baquet qui était en Tunisie. C'est un technicien attention, alors que Maurice Herzog, le docteur Héraud et Jean de Beaumont étaient plutôt des administratifs qui encadraient alors que Maurice Baquet c'était un des premiers grands techniciens qui a fait l'Afrique du Nord, et qui a joué un très grand rôle en Tunisie et plus tard en Algérie. Mais au Sénégal, nous, pour les Jeux Africains...pour les Jeux de Dakar, on nous a envoyé Mallet... Désiré Mallet...* ». Entretien de Garang Coulibaly, Dakar, 28/08/2008.

⁴⁷⁶ Dumazedier Joffre, *Regards neufs sur le sport*, Paris, Seuil, 1950, p.22.

⁴⁷⁷ La Loi Lamine Gueye donne la citoyenneté française à tous les sujets de l'ancien Empire français.

coloniale⁴⁷⁸. La France, quant à elle, continue sa mission civilisatrice par la diffusion des sports modernes transformant le corps des colonisés et leurs représentations⁴⁷⁹.

« Pour le bien de tous, Européens et indigènes, au point de vue social comme dans l'intérêt national, il est donc nécessaire de voir les exercices physiques et des sports appropriés se développer dans nos Colonies. Pour arriver à ce résultat, il faut non seulement que chacun y apporte son tribut de bonne volonté, de foi et d'exemple, mais encore que les efforts soient coordonnés. Un programme général doit être créé, comme il en a été établi un pour l'exploitation des ressources naturelles et les moyens de communication. Dans ses grandes lignes, ce programme peut être copié sur celui de la Métropole, puisqu'il poursuit le même but. Cependant il ne peut être absolument le même pour toutes les colonies de notre empire d'Outre-Mer. Il doit tenir compte du climat, des aptitudes de chaque race, de son degré de civilisation »⁴⁸⁰.

C'est en ces termes que se conclue le volet colonial du Congrès national du Sport et du Plein Air des 20, 21 et 22 juin 1946 à Paris organisé par le Conseil national de la Résistance (CNR) sous la présidence d'honneur du ministre des Affaires étrangères Georges Bidault. Cette conclusion illustre l'instrumentalisation politique du sport colonial. Le Congrès est constitué en commissions chargées d'améliorer la race française après la guerre et englobe l'Empire colonial, c'est-à-dire l'amélioration des conditions physiques des races indigènes par le développement de la pratique de l'éducation physique et du sport. La commission X, avec pour rapporteurs le commandant Vigier et Provost est intitulée « *Le sport dans les territoires d'Outre-Mer. Liaison avec la Métropole. Autonomie sportive* »⁴⁸¹. Le rapporteur Provost signale que les sports pratiqués sont essentiellement la natation, le canotage,

⁴⁷⁸ Benoît André-Jean, *Sport colonial*, Paris, L'Harmattan, 1996. Cet auteur s'est intéressé aux exercices physiques et au sport entre les îles Mascareignes de l'océan Indien au travers de l'évolution comparée de l'île de la Réunion et de l'île Maurice. Là où l'administration française impose aux indigènes de la Réunion des pratiques physiques et sportives venues de métropole afin de les assimiler, la société mauricienne est restée fidèle au modèle typique de la colonisation britannique, avec une sportivisation des jeux traditionnels aboutissant au cloisonnement des cultures, et non à une assimilation uniforme et autoritaire des populations indigènes.

⁴⁷⁹ Kemo-Keimbou David-Claude, « Games, Body and Culture : Emerging issues in the Anthropology of Sport and Physical Education in Cameroun (1920-1960) », *International Review on Sociology of Sport (IRSS)*, 40(4), 2005, pp.26-37.

Kemo-Keimbou David-Claude, Noutcha Roger, « In the shade of the "Civilizing mission" : A sociohistory of the Body, Sport and Physical Education in former French Black Africa (1920-1960) », *The International Journal of the History of Sport*, à paraître.

⁴⁸⁰ Archives CARAN/Carton n°F/44/70, Congrès National du Sport et du Plein Air, Rapport de la 10^{ème} commission, Le sport dans les territoires d'outre-mer par le Commandant Vigier, Application de la méthode d'éducation physique aux différentes races indigènes, Liaison avec la métropole, Conclusion, p.5.

⁴⁸¹ Ibid., les autres membres présents sont Rault, Mignol, Thival, Dermelinger, Valentin.

l'équitation, le football, le basket et le tennis, puis l'athlétisme développé essentiellement dans les écoles du second degré et quelques compétitions de boxe et d'équitation se développent dans les grands centres urbains. Au sous-titre « *liaison avec la métropole* », les sports civils et militaires se déclinent selon différents points notifiés par la Commission qui applique ce principe d'édifier des structures sportives sur le modèle métropolitain :

- « 1° *Organisation de l'Education Physique dans toutes les écoles,*
 - 2° *Encouragements officiels aux sociétés sportives existantes,*
 - 3° *Invitations aux sociétés sportives non agréées à demander l'agrément en raison des avantages conférés à cet agrément,*
 - 4° *Propagande incessante en faveur de la création de nouvelles Sociétés,*
 - 5° *Création dans chaque société d'un groupe de Formation Prémilitaire,*
 - 6° *Organisations de fêtes sportives avec attribution de prix, sous les auspices d'une fédération locale à créer si elle n'existe pas,*
 - 7° *Former des moniteurs en vue de leurs rôles d'instructeurs d'EP dans les écoles officielles, dans les Brigades de gardes d'indigènes, dans les Sociétés agréées,*
 - 8° *Contrôler l'enseignement de l'éducation physique (EP) et les résultats obtenus,*
 - 9° *Organiser le service médical ; visite, fiche de performances, fiche médicale,*
 - 10° *Obtenir la coordination de tous les services. Pour atteindre ce but, créer dans chaque colonie un Comité d'EP et de Sports ayant le rôle suivant :*
- a) *Développer l'organisation de l'EP et des Sports dans la Colonie,*
 - b) *Concentrer tous les moyens d'action financière, mis par les autorités locales à la disposition des sociétés d'EP et sportives,*
 - c) *Répartir ces moyens entre les différents groupements autorisés,*
 - d) *Contrôler les résultats obtenus et faire au Gouverneur de la Colonie la proposition qui pourrait en résulter.*

La composition de ce Comité serait la suivante :

- *Un fonctionnaire civil représentant le Gouverneur, Président,*
- *Un inspecteur de l'Enseignement,*
- *Un officier spécialiste des questions d'EP et de formation prémilitaire,*
- *Un médecin,*
- *Un représentant des sociétés sportives »⁴⁸².*

⁴⁸² Archives CARAN/Carton n°F/44/70, Congrès National du Sport et du Plein Air, Rapport de la 10^{ème} commission, Le sport dans les territoires d'outre-mer par le Commandant Vigier, Application de la méthode d'éducation physique aux différentes races indigènes, Liaison avec la métropole, p.5.

La composition détaillée de ce Comité d'éducation physique (EP) et des Sports est en réalité, ni plus, ni moins que celle du Conseil Fédéral des Sports d'AOF et son homologue le Comité Consultatif des Sports d'AEF. Pour exemple, en 1945 le Conseil Fédéral des Sports d'AOF est composé des membres suivants : Gabriel Sorano (secrétaire général du CFS, avocat) est chargé de mission par le gouverneur général sur la proposition du Directeur général des Sports de l'AOF et du Togo auprès du MEN (Direction EPS et responsable du rugby), secondé par Reyss (vice-président du CFS, avocat) et Boucault (trésorier). Aubineau va, lui, occuper la présidence en tant que Directeur général de l'Inspection Primaire de l'AOF et est en relation avec le gouverneur général d'AOF, Paul Cournarie. Le sous-lieutenant Desjours est le représentant du directeur des sports militaires de l'AOF associé à un certain Crespin directeur des sports de la marine et de l'armée de l'air en AOF et président de la Commission sportive fédérale des Sports scolaires et universitaires⁴⁸³. Maître Perrotin du service des sports de la marine en AOF, le lieutenant Lannes (direction des sports de l'aviation), le lieutenant Labaye (officier des sports de l'aviation), le lieutenant Duvernet (officier des sports du 6^{ème} RAC), le commandant Louvet (Directeur adjoint du sport militaire) et le capitaine de frégate Doignon (officier des sports de la marine et officier des sports du 7^{ème} RTS).

Cette importante délégation militaire au CFS ne va cependant pas durer, puisqu'il est d'ailleurs décidé en 1945 que les marins, militaires et troupes coloniales ne joueront plus avec les clubs civils lors des rencontres interclubs de football, championnats et la coupe de la Croix-Rouge ce qui continue pourtant de se faire en France et en Afrique du Nord. Puis, chaque sport a son représentant : Brasseur (délégué du président de la Commission sportive fédérale d'athlétisme avec Auzenet), Rolland (sports nautiques et président du Club Nautique de Dakar), Bidegain (rugby et représentant du club de l'Union Syndicale des Travailleurs de Demain (USTD) Corniche de Dakar), l'intendant Curutchet (pelote basque), Massias puis Rose (escrime), Labaye (basket-ball et volley-ball), Diémé (représentant du Foyer-France-Sénégal), Lecomte (délégué de la commission de football), Wilson (président de l'Union Sportive africaine), Touré (président de l'Etoile du Sud), Madec (représentant de la Jeanne d'Arc), Heudebert (Tir), Geni (président de la commission de Tennis), Caba puis Flassch (président des sports de combats), Brice (président de la commission d'hippisme et du cercle

⁴⁸³ Celui-ci met en dépôt un kilo de médailles en argent à l'effigie du maréchal Pétain afin d'acheter des coupes en faisant une demande au service des Mines.

de l'étrier), Taste (président de la commission de cyclisme) et enfin Benjamin Coqueugniot⁴⁸⁴ (professeur d'EP au Lycée Van Vollenhoven depuis 1941 devenu par la suite Lycée Lamine Gueye, sera ensuite responsable de l'OSSU d'AOF). Ce dernier officie dans ce lycée de grande renommée en Afrique de l'Ouest d'abord destiné aux enfants des colons et qui, peu à peu, s'est ouvert à la formation de cadres et d'élites africaines. Garang Coulibaly, agrégé de mathématiques et futur secrétaire de la Confédération nationale d'Athlétisme aux côtés de Lamine Diack dans les années 1980 est formé dans ce lycée dans les années 1950. Il nous narre ici comment les professeurs d'Education Physique français pouvaient inculquer les valeurs du sport et faire partager l'idéal olympique :

« Oh mais ce sont des français ! Oh, mais à ce moment on avait presque pas de professeurs d'Education Physique africains. Moi j'ai fait le Van Vo en 1951, je suis entré en 1951 et j'ai eu mon bac Mathélem à l'époque appelé bac mathématiques en 1957. Mais à ce moment c'était les français...(toux)...même l'encadrement et l'enseignement général hein ! Ce n'était pas seulement l'Education Physique hein (toux) ! Par exemple, comment j'ai découvert les Jeux olympiques ? C'est une anecdote qu'il faut peut-être raconter. Coqueugniot dont je vous parle là, un jour, lors d'une leçon d'Education où l'on voulait jouer au football, il dit : « asseyez-vous là, et écoutez-moi ». Alors on s'est tous assis. On était une trentaine, on était en classe de 5^{ème}. Il a sorti un livre que je vous recommande de lire si vous ne l'avez jamais lu qui a été écrit par Benigno Cacérès, la XV^e olympiade. C'est un petit livre, de rien du tout. C'est un livre qui traite des Jeux olympiques d'Helsinki en 1952. Mais il a lu...avec...une diction...une éloquence...et une capacité d'émouvoir telle, qu'il y avait parmi nous des gens qui avaient des sanglots, surtout quand on en est venu...à l'histoire de Brown. Brown c'était le meilleur sauteur en longueur du monde, il était américain, n'est-ce pas ? C'était le seul à ce moment là qui dépassait les 8 mètres et qui aux Jeux Olympiques d'Helsinki a loupé ses trois essais...et...et Brown ne sera plus champion olympique...n'est-ce pas, alors vraiment c'était un passage émouvant, et c'est le premier livre qui parle de la Jamaïque. Et si vous lisez ce livre là, vous verrez que les résultats des Jamaïquains en sprint ne sont du tout dû au hasard ; la Jamaïque a une véritable

⁴⁸⁴ Interrogé par B. Deville-Danthu, Benjamin Coqueugniot précise qu'il est arrivé à Dakar en 1941 avec sa femme également professeur d'Education Physique, mais celle-ci est touchée par la fièvre typhoïde et doit retourner en métropole alors que son mari est resté à Dakar, Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.176.

histoire en sprint qui a commencé depuis 1948 avec les Lang, Lindt, McKinley, etc. Et qui s'est prolongé en 52 à ces Jeux olympiques là et qui depuis lors a fait de la Jamaïque une terre de sprint. Il a fait une description du 4x400 m dans ce livre là de Benigno Cacérés...mais vraiment c'était émouvant ! Parce que le champion amé...le dernier relais américain Moore qui avait gagné le 400 m haies, qui n'est donc pas n'importe qui sur 400 m, parce qu'il est champion olympique de 400 m haies est venu avec 12 mètres d'avance sur McKinley...12 mètres d'avance sur McKinley ! McKinley avait loupé les Jeux de 1948...où il n'était pas venu ! Il avait loupé le 100 mètres des Jeux de 1952...où il était favori ! C'est la dernière chance, c'était ça ! Et il a remonté Moore pratiquement de 12 m...sur le 4x400...sur le dernier relais de la Jamaïque ! Mais il faut voir la description qu'il en a faite... »⁴⁸⁵

Le prosélytisme de certains professeurs d'EPS permet de comprendre la lente diffusion des valeurs olympiques, associé aux émissions de retransmission radiophonique des événements sportifs. Il s'agit donc de favoriser cet élan qui peut susciter des vocations et produire des champions pour la métropole. Cependant, la composition du CFS où se côtoient les présidents et délégués des commissions par discipline sportive et les présidents de certains grands clubs dakarois permet de comprendre que le tissu sportif associatif civil est totalement dirigé par des colons, militaires et quelques congrégations religieuses. Par modification à la Charte sportive de l'AOF du 24 août 1942, le CFS doit approuver par son bureau les subventions sportives en AOF et déléguer aux associations l'organisation des manifestations sportives et équipements sportifs. Comme pour l'Empire colonial britannique, le stock de matériel sportif est épuisé et nécessite un renouvellement et donc l'augmentation des subventions de la métropole aux CFS d'AOF et CCS d'AEF. La commission du CNR doit prendre en compte cette réalité et se réunit au Palais de la Mutualité (Salle Y) avec les délégués Valentin (Tunisie), Dermelinger (AOF) et Thival (AEF). Chacun y expose la situation de l'Education physique et des Sports dans chaque territoire colonial. La commission officialise sous forme de vœux la poursuite de la mise au norme des structures sportives civiles et scolaires des colonies outre-mer sur le modèle métropolitain :

⁴⁸⁵ Entretien de Garang Coulibaly, Dakar, 28/08/2008. Il fait référence ici à l'ouvrage de Cacérés Benigno, *La cinquième olympiade*, Paris, Seuil, 1959.

« 1) Que soient créés dans les Territoires de la Communauté française et de protectorat, des organismes semblables aux Offices municipaux d'Education physique et des sports existant actuellement dans la Métropole et que soient annexées à ceux-ci des Coopératives d'équipements sportifs,

2) Que pour assurer la coordination indispensable de la bonne marche de l'Education physique et des sports dans les territoires de la France d'outre-mer et une liaison aussi étroite qu'efficace avec les pouvoirs publics de la Métropole, soit créée une Direction de l'Education physique et des sports au Ministère des colonies,

3) Qu'il soit créé dans tous les territoires de la France d'outre-mer une Inspection de l'Education physique et des sports confiée à un spécialiste adjoint au Directeur de l'Enseignement et chargé de toute l'organisation pédagogique, technique, matérielle de l'Education physique et des sports,

4) Que des crédits suffisants soient accordés pour le recrutement de ces fonctionnaires, que des crédits nécessaires soient également alloués par les territoires pour le recrutement de professeurs spécialisés dont le nombre s'avère insuffisant dans tous les territoires dépendants du Ministère de la France d'outre-mer,

5) Que le sauvetage sous toutes ses formes soit obligatoire dans les programmes d'Education physique, et que le secourisme sous une forme pratique soit enseigné dans toutes les écoles,

6) Que soit pris en considération le vœu du Comité fédéral des Sports de l'AOF et du Togo tendant à se constituer en fédération omnisports sous le contrôle de la Direction générale de l'Enseignement et de la Jeunesse d'AOF et que le Comité National des Sports lui accorde son affiliation »⁴⁸⁶.

Auxquels s'ajoutent des vœux supplémentaires formulés par le délégué de l'AOF pour que l'Education physique et Sportive participe de la formation des races indigènes :

« Le Congrès national des Sports émet le vœu que dans le programme de formation des clubs administrateurs de l'Ecole coloniale soit fait une plus large part à l'Instruction technique de l'Education physique et des sports.

Que des instructions impératives soient données aux Gouvernements Généraux pour que l'Education Physique et le Sport soient dorénavant considérés comme

⁴⁸⁶ Archives CARAN/Carton n°F/44/70, Congrès National du Sport et du Plein Air, Commission n°X, p.1-2.

faisant partie intégrante du programme d'évolution et d'émancipation que la France s'est tracé dans les territoires d'outre-mer. Que soit créé d'urgence en Afrique noire un collège de Moniteurs destiné à former des moniteurs indigènes considérés comme les plus qualifiés à agir sur la masse des autochtones. Que soit créée à l'Ecole normale supérieure d'Education physique une section coloniale »⁴⁸⁷.

En novembre 1948, comme pour répondre aux actions engagées par les britanniques en Afrique et aux vœux de la Commission X du CNR, une tentative de création d'un Comité olympique africain est proposée par Marcel Duresse. Celui-ci est délégué du Comité national du Sport (CNS) et membre du Comité olympique Français (COF). Il fait sa proposition au Grand Conseil de l'Afrique Occidentale Française (AOF) afin de contribuer à la préparation olympique d'athlètes africains pour les prochains JO à Helsinki (1952). Ce personnage s'appuie sur la mission FFA/L'Auto à laquelle il a participé en 1937-1938 et sur l'expérience de la *Quinzaine Impériale* de 1942 menée par le gouvernement de Vichy⁴⁸⁸. Son rapport se base sur l'argument d'un taux de 50% d'athlètes de couleur dans les délégations des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne lors des Jeux olympiques de Londres (1948) :

« L'opinion publique, ainsi que les milieux sportifs, journalistiques, etc. se sont toujours intéressés aux performances réalisées par les athlètes africains : Siki, Diouf, Papa Gallo, pour ne citer que les plus connus. Ces sportifs s'étant révélés de classe internationale sans avoir été particulièrement préparés et poussés à leurs débuts, il est évident que pour certains sports, et nous en avons très fréquemment la preuve, l'Afrique est une pépinière de champions, mais il s'agit pour nous de les déceler, de les former, de leur inculquer nos méthodes, de leur donner le maximum de chance »⁴⁸⁹.

⁴⁸⁷ Archives CARAN/Carton n°F/44/70, Congrès National du Sport et du Plein Air, Vœux supplémentaires émis par le délégué de l'AOF en complément des vœux de la X^e Commission.

⁴⁸⁸ Marcel Duresse est envoyé en mission à Dakar par le CNS et le COF afin de mettre sur pied ce comité olympique africain et réunir les conditions matérielles et budgétaires favorables à l'établissement d'une sélection plus rationnelle des athlètes africains francophones. Enfin, il participe en 1937-1938 à la mission FFA-L'Auto dont le but est de rechercher des athlètes noirs au Sénégal et au Soudan. Lire à ce propos, Frenkiel Stanislas et Kemo-Keimbou David-Claude, « La mission FFA/L'Auto : "pourquoi négliger nos noirs d'Afrique ?" » (3 décembre 1937-15 janvier 1938), *Modern & Contemporary France*, Vol. 18, N°1, Février 2010, pp.33-50.

⁴⁸⁹ Archives ANS/Carton n°AOF 2953, Comité olympique africain, Marcel Duresse, délégué du CNS et du COF à Robert Delmas, président de la Commission permanente du Grand Conseil de l'AOF, 23/11/1948.

**Marcel Duresse, un métro-colonial
pour la création d'un Comité olympique africain en 1949**

Marcel Duresse est délégué du Comité National des Sports en 1949 et du Comité olympique français. Président de l'Amical des parisiens, président fondateur de la salle Duresse et du Stade Dakarois, ex-directeur du parc municipal des sports, se revendique comme le premier professeur d'EPS de Dakar. Il est par ailleurs le Secrétaire général fondateur d'Art et sport d'Afrique, dont la présidente est Paule Béchar. Il est organisateur de toutes les manifestations sportives et artistiques ayant eu lieu entre 1939 et 1945, et secrétaire de la Fédération des Amicales de France. Il participe entre autre à la mission FFA-L'Auto qui tente de repérer des athlètes de valeur en Afrique en 1939. En 1949, il saisit le Grand Conseil de l'AOF d'une requête pour une préparation olympique des athlètes africains. Il écrit à Robert Delmas le président de la Commission permanente du Grand Conseil de l'AOF et souligne que le COF n'a pas les moyens de subvenir à la préparation olympique pour les Jeux olympiques de 1952 des athlètes noirs même si de leur côté les USA et la Grande-Bretagne ont 50% de leurs équipes nationales composées de noirs comme aux derniers Jeux olympiques de Londres. Il alerte sur ce point Robert Delmas et sur l'inefficacité selon lui du Comité Fédéral des Sports d'AOF et propose une rénovation et une politique plus volontariste. Avec l'accord du secrétaire général du COF Charles Denis (ancien proche du gouvernement de Vichy), il souhaite faire travailler le CNS et le COF pour la création d'un Comité olympique africain et de créer un stade olympique à Dakar. Or, la question se pose si le Comité olympique africain ne ferait pas double emploi avec le Comité Fédéral des Sports. L'inspecteur d'académie d'AOF A. Nogues estime qu'il n'est pas nécessaire de donner suite car sur le plan fédéral une politique financière de décentralisation est en train de se faire pour donner aux territoires la charge de la quasi-totalité de l'enseignement et donc des sports. Ces échanges illustrent les divergences de vue entre les dirigeants sportifs métropolitains et les cadres administratifs en charge du sport en Afrique. Ces derniers suivent la politique de désengagement de l'Etat français qui prendra effet à partir de la Loi Cadre en 1956.

Cependant, ce dernier critique le mauvais fonctionnement du Comité fédéral des Sports (CFS) devenu Conseil Supérieur des Sports (CSS) et l'insuffisance des crédits financiers accordés. Il remet en cause l'efficacité de l'administration coloniale qui déboute ce projet et dont l'absence de recrutement d'un Inspecteur chargé des sports en AOF obère la bonne réalisation⁴⁹⁰. Car si, depuis 1949, la règle 39 de la charte olympique permet de créer outre-mer des comités olympiques autonomes⁴⁹¹ celle-ci n'est pas appliquée dans la mesure où le sport en AOF comme en Afrique Équatoriale Française (AEF) est calqué sur le système sportif métropolitain avec un Comité fédéral des Sports sur le modèle du CNS⁴⁹². Cet organisme contrôlé par l'administration coloniale reçoit alors des subventions par Ligues sportives africaines affiliées aux fédérations sportives métropolitaines à la fois par le MEN, et la FOM, soit au titre des affaires courantes et de fonctionnement ou à titre exceptionnel lors de manifestations sportives et la réalisation de travaux d'infrastructures sportives.

⁴⁹⁰ Archives ANS/Carton n°AOF 2953, Comité olympique africain, Robert Delmas, président de la Commission permanente du Grand Conseil de l'AOF au Gouverneur Général Haut-Commissaire de l'AOF-Direction Générale des Finances, 13/01/1949. Le rapport financier de Marcel Duresse fait état d'un besoin budgétaire de 15 millions d'anciens francs. Comme pour désarmer ce projet, Robert Delmas propose à Marcel Duresse de candidater à ce poste d'Inspecteur en charge des sports en AOF afin de lui signifier les difficultés de la réalité du terrain.

⁴⁹¹ Amar Marianne, « Une affaire d'Etat ? L'olympisme français face aux pouvoirs publics au tournant des années cinquante (1948-1952) », in Milza Pierre, Jéquier François, Philippe Tétart (Eds.), *Le pouvoir des anneaux*. Paris, Vuibert, 2004, p.216.

⁴⁹² Gouda Souaïbou, *Etats, sports et politiques en Afrique noire francophone : cas du Bénin, du Congo, du Niger, et du Sénégal*, thèse de doctorat STAPS, université de Grenoble 1, 1997.

Le CNS envisage cependant en 1951 l'émancipation de l'*Union française* mais la diplomatie française souhaite conserver une conception utilitaire de l'Empire et le Quai d'Orsay s'accorde avec les membres français du CIO pour empêcher toute émancipation avant l'indépendance politique. Par ailleurs, la pression exercée par la direction du CIO sur le COF afin de se séparer du CNS et préserver son indépendance politique s'ajoute aux difficultés politiques et administratives de la IV^e République. Le projet du Comité olympique africain entre donc dans la suite logique – de la mission *FFA/L'Auto* puis de la tournée Borotra⁴⁹³ et de la *Quinzaine Impériale*⁴⁹⁴ – du challenge sportif Félix Eboué devenu *Jeux préolympiques de l'Union française* et sans cesse proposé à l'Assemblée de l'Union française (AUF) et à l'Assemblée nationale française (ANF).

A ce titre, le contexte politique national en matière coloniale et la situation internationale permettent d'expliquer l'impossible reconnaissance de ce projet par le Mouvement olympique qui craint la recrudescence de Jeux régionaux issus des pays du Tiers-Monde comme concurrents des JO⁴⁹⁵. En effet, dans l'espace colonial francophone des Jeux régionaux comme les Jeux Méditerranéens⁴⁹⁶ - vestiges des Jeux africains de 1929 - permettent aux indigènes de s'exprimer sportivement sous le contrôle des métropoles et de développer les sports modernes en Afrique⁴⁹⁷. D'autre part, en France, de 1947 à 1957, ce projet subit l'instrumentalisation conjointe des « élites évoluées » et des partis politiques métropolitains français acquis au « lobby colonial » que la main mise des ministères de la France d'Outre-Mer et de l'Éducation nationale sur la Jeunesse et des Sports ne fait que

⁴⁹³ Frenkiel Stanislas, *La triple illusion. La tournée de Jean Borotra en Afrique du Nord relaté par l'Auto. 11 avril 1941-18 mai 1941*, mémoire de maîtrise, université Paris XI-Orsay, 2003, p.173.

⁴⁹⁴ Bancel Nicolas, « La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy, l'exemple de la quinzaine impériale », in Pierre Arnaud *et al.*, *Le sport et les français pendant l'occupation, 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du sport », t.1, 2002, pp.129-146.

Bancel Nicolas, « Semaine coloniale et quinzaine impériale (1941-1942). L'évolution de l'intégration de l'Empire dans l'idéologie vichyste à travers deux manifestations coloniales sportives », in Gounot André, Jallat Denis et Caritey Benoît (ss la dir.), *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIX^e au XXI^e siècle*, PUR, Collection « Histoire », 2007, pp.185-198.

⁴⁹⁵ Archives CIO/Correspondances du membre Armand Massard, 1953-1959, Armand Massard à Otto Mayer, le 03/02/1953. Celui-ci informe le chancelier du CIO Otto Mayer qui lui demande d'ôter toute connotation olympique à ce projet.

⁴⁹⁶ La conjoncture des années 1950 comporte de nombreux jeux régionaux qui se déroulent tous les quatre ans et reflètent le bouleversement de l'ordre international par la mondialisation du sport vers les pays de la périphérie ou du Tiers-Monde : Jeux Méditerranéens (Égypte, 1951), Jeux Pan-Asiatiques (New Delhi, 1951), Jeux Pan-Américains (Buenos Aires, 1951), Jeux Pan-Arabes (Égypte, 1953).

⁴⁹⁷ Chatziefstathiou Dikaia, *The Changing Nature of the Ideology of Olympism, in the Modern Olympic Era*, Ph.D., 2005 ; *The Diffusion of Olympic Sport through Regional Games : A Comparison of the Pre- and Post-Second War Contexts*, Lausanne, IOC-OSC Research Grant, 2008 ; «Cultural Imperialism and the Diffusion of Olympic Sport in Africa: A Comparison of Pre- and Post- Second World War Contexts », In Ren H. et DaCosta L. (Eds) *Olympic Studies Reader*, Barcelona, Centre d'Estudis Olímpics, 2008.

confirmer⁴⁹⁸. Cependant, ces tentatives françaises en Afrique de sélectionner des athlètes africains n'a pas pour vocation l' « émancipation olympique » des territoires colonisés mais seulement la participation de sportifs de classe internationale dans une équipe métropolitaine. Une équipe de France qui souhaite montrer sur la scène sportive internationale qu'elle prend en compte ses indigènes au même titre que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avec ses minorités raciales.

- Le mythe du sport assimilateur dans l'Union française : le poids colonial face aux initiatives des Jeux sportifs franco-africains

La conférence de Brazzaville (janvier-février 1944) présidée par René Pleven et inaugurée par le général de Gaulle établit la continuité des rapports coloniaux par la remise en valeur des territoires africains, le progrès social de leurs habitants et l'exercice de la souveraineté de la métropole dans le cadre d'une communauté qui préfigure l'association des Départements et Territoires de l'outre-mer (DOM-TOM) ainsi que celle des États et Territoires de l'Union française⁴⁹⁹. Le gouverneur du Tchad Félix Éboué⁵⁰⁰ y joue un rôle essentiel en tant que promoteur de la décentralisation du pouvoir colonial au profit d'une autonomisation des colonies associées⁵⁰¹. A son décès en mai 1944, un Comité Félix Eboué décide de poursuivre son œuvre. Ainsi, en mars 1945, ces membres veulent saluer la mémoire de cet homme politique par l'organisation d'une journée sportive ou challenge sur le modèle des Jeux de l'Empire britannique et portent le premier projet de création de Jeux sportifs rassemblant la France et l'Empire.

⁴⁹⁸ Charitas Pascal, *Des Jeux de l'Union Française aux Jeux de la Communauté franco-africaine : enjeux symboliques et instrumentalisation politique (1944-1960)*, Communication et rédaction d'un texte dans la revue à comité de lecture pour le colloque « Le sport transformé en événement : usages politiques et pouvoir symbolique » des 14 et 15 janvier 2010 à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme à Strasbourg, (à paraître), Revue 3SLF (à paraître).

⁴⁹⁹ M'Bokolo Elikia, *Afrique noire. Histoire et civilisations Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hatier-AUF, 2004 (2^e édition), p.443.

⁵⁰⁰ Le gouverneur du Tchad Félix Eboué est un passionné de sport, champion d'athlétisme et de rugby en France pendant sa jeunesse. Dans ses écrits sur les défis physiques auxquels les jeunes gens devaient faire face dans les sociétés d'initiation, il constatait que c'était une manière d'instiller des valeurs comparables à l'entraînement qu'il avait subi en France. Eboué s'émerveillait du lancer de couteau, de la lance, des exploits d'endurance physique comme la course d'obstacles, de l'énergie et de la précision des danses, attributs du sport occidental. Félix Eboué, « Le sport en Afrique-Equatoriale », MCI, 103, mars 1932, in Phyllis Martin, *Les loisirs et la société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005, p.141.

⁵⁰¹ Le gouverneur Félix Eboué alors gouverneur titulaire de Guadeloupe en 1936 œuvre pour le sport. D'abord au « Sporting Club » de Bordeaux, celui-ci s'occupe activement de la jeunesse et des sports à la Guadeloupe, avec le président de la Ligue sportive de la Grande-Terre, créant ainsi dans les deux villes de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre le stade Darboussier et le stade gouverneur général Félix Eboué. In M'Paka Albert, *Félix Eboué (1884-1914). Gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française. Premier résistant de l'Empire*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp.214-215.

En métropole, les partis politiques français s'organisent afin de constituer un gouvernement d'après-guerre et relever la République coloniale⁵⁰². Aux élections législatives de 1945, le Parti communiste français (PCF), la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et le Mouvement républicain populaire (MRP) s'appuient sur les réseaux de résistants pour organiser un Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Or, ce tripartisme prend fin avec l'émergence de la « troisième force », une coalition de socialistes, de démocrates-chrétiens, du MRP, des radicaux et modérés tous opposés aux Communistes et au retour du général de Gaulle.

Les États généraux de la colonisation en mars 1946 énoncent les principes de l'Union française qui remplace l'Empire afin de préserver les intérêts du colonat. C'est ainsi que la constitution du 13 octobre 1946 de la IV^e République est édictée par le gouvernement de Georges Bidault, le leader du MRP⁵⁰³ qui vient de recevoir, un an auparavant, la demande de Jeux de l'Empire français par le Comité Félix Eboué. Cependant, les colons critiquent la double tutelle du développement des activités sportives outre-mer qui est alors dirigé par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) en collaboration avec le Ministère de la France d'Outre-Mer (FOM) créé en 1946 qui par ailleurs a un service des sports et de l'éducation physique. En effet, le ministre de la FOM Marius Moutet, encourage la recherche parmi les ressortissants des colonies de sportifs de valeur capables de représenter l'Union française aux yeux du monde⁵⁰⁴ en se saisissant de la proposition de Jeux préolympiques de l'Empire français du Comité Eboué⁵⁰⁵.

La loi Lamine Gueye de 1946 qui accorde la citoyenneté à tous les sujets de l'Empire instaure un système de double collège et permet ainsi l'existence d'un espace politique dans lequel des débats parlementaires se saisissent de la question des Jeux de l'Union française de 1947 à 1956. Ainsi, ceux-ci sont essentiellement menés par le premier collège composé de membres français de souche européenne affiliés au Mouvement républicain populaire (MRP)⁵⁰⁶, le parti des résistants démocrates-chrétiens et centristes. Alors que le

⁵⁰² Bancel Nicolas, Blanchard Pascal, Vergès Françoise, *La République coloniale*, Paris, Hachette Littératures, 2006.

⁵⁰³ Duhamel Eric, *Histoire politique de la IV^e République*, La Découverte, 2000.

⁵⁰⁴ Deville-Danthu Bernadette, « Noirs et Blancs sur les terrains de sport, un rendez-vous manqué », in Arnaud Pierre ; Whal Alfred (dir.), *Sports et relations internationales*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1994 ; *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.226 et p.243.

⁵⁰⁵ Il prend les décrets des 13 mars et 16 avril 1946 étendant à l'AOF les titres I et II de la loi du 1er juillet 1901 sur la liberté des associations.

⁵⁰⁶ Fondé en 1944 par Georges Bidault, Maurice Schuman, Marc Sangnier, avec le Parti Communiste français, le MRP est avec la SFIO, un des vainqueurs des élections législatives de 1945, et participe au tripartisme (Gouvernement Provisoire de la République Française).

Rassemblement du Peuple français (RPF) est majoritaire. En effet, le MRP s'active en nouant des alliances afin de dépasser le clivage droite-gauche et celui de la « fidélité » au Général de Gaulle⁵⁰⁷. Par ailleurs, d'autres membres de ce collège font partie de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) et se démarquent des Communistes et de la SFIO rejoignant les propositions du MRP. Enfin, le groupe du second collège⁵⁰⁸ des Indépendants d'Outre-Mer (IOM) s'associe à ces débats constitués de députés, élus des colonies françaises, apparentés aux divers partis politiques nationaux métropolitains⁵⁰⁹. Cependant, en quoi ce projet de Jeux sportifs de l'Outre-Mer permet-il de comprendre l'expression du « lobby colonial » par cet humanisme colonial et les paradoxes du positionnement des élites africaines à l'Assemblée nationale (AN) puis à l'Assemblée de l'Union française (AUF)⁵¹⁰ dans cette volonté de préserver l'Empire ; de cet espace politique de l'Union française à celui de la Communauté franco-africaine ? Ainsi, le projet de résolution de Jeux de l'Union française permet d'analyser cette spécificité de l'Union française dans la stratégie de puissance d'une France en déclin⁵¹¹ puisqu'en proie à une forte instabilité politique, à des difficultés économiques et à une inflation monétaire, ainsi qu'à la gestion des contestations politiques dans les colonies ultramarines signes d'une future décolonisation.

La France née de la Libération se base sur le socle des institutions héritées du régime de Vichy. Le succès de la propagande de la *Quinzaine Impériale* (1942)⁵¹² n'est sans doute pas anodin dans la remise aux goûts du jour d'un affrontement sportif entre les indigènes des colonies françaises et les athlètes métropolitains. Cependant, la France est critiquée par les États-Unis et l'Union Soviétique sur le maintien de son Empire colonial et sa domination impériale⁵¹³. La métropole française cherche ainsi à unifier une dernière fois l'Empire et une

⁵⁰⁷ Delbreil Jean-Claude, «Le MRP (Mouvement républicain populaire)», in SIRINELLI, Jean-François (dir.) *Dictionnaire de la vie politique française*, Paris, PUF, 1995, pp.709-713.

⁵⁰⁸ Les IOM sont apparentés au MRP et le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) à l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (UDSR).

⁵⁰⁹ Le courant SFIO est créé avant-guerre, animé par Lamine Gueye, aussi connu sous le nom de « Bloc Africain », mouvement inter-territorial représenté par de grands leaders : Léopold Sédar Senghor, Fily Dabo Sissoko, Yacine Diallo, Jean-Hilaire Aubame et Jules Ninine.

⁵¹⁰ Celle-ci est composée pour moitié de membres représentant la France métropolitaine, et de l'autre des représentants des DOM-TOM et États associés.

⁵¹¹ Ageron Charles-Robert, Coquery-Vidrovitch Catherine, Meynier Gilbert, Thobie Jacques, *Histoire de la France coloniale* (2 volumes), Paris, Armand Colin, 1991.

⁵¹² Blanchard Pascal, Lemaire Sandrine, *Culture Impériale 1931-1941. Les colonies au cœur de la République*, Paris, Collection Mémoires n°102, Autrement, 2004.

⁵¹³ Blanchard Pascal, Lemaire Sandrine, Bancel Nicolas, *Culture coloniale, De la révolution française à nos jours*, Paris, Collection Revue Autrement Mémoires, n°86, 2008.

manifestation sportive peut participer à l'édification de ce symbole⁵¹⁴. En effet, le Congrès National du Sport et du Plein Air des 20, 21 et 22 juin 1946 à Paris organisé par le Conseil National de la Résistance, illustre cette instrumentalisation politique du sport colonial. Ce Congrès se constitue en commissions chargées d'améliorer la race française après la guerre. Son but humanitaire vise, par la pratique et le développement du sport dans les colonies, à émanciper l'indigène et à lui apporter les bienfaits de la civilisation française. Ainsi, quelques mois avant l'annulation du challenge Eboué, des parlementaires tous issus du groupe MRP (ou IOM apparentés MRP), présentent le 27 mars 1947⁵¹⁵ une proposition de résolution à l'AN.

Les députés Jacques Augarde⁵¹⁶, Louis-Paul Aujoulat⁵¹⁷, Alexandre Douala Manga Bell⁵¹⁸, Barthélémy Boganda⁵¹⁹, Philippe Farine⁵²⁰, Roger Duveau⁵²¹, Etienne Fauvel⁵²², Marie-Madeleine Dienesch⁵²³ encouragent le développement des sports par l'administration coloniale dans une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à envisager, à période fixe, des Jeux de l'Union française. Entre-temps, Gabriel Sorano (ancien président du CFS à Dakar) fait adopter par le CSS le projet de Jeux africains en juillet 1949 et prévoit de faire coïncider cette manifestation sportive avec l'Exposition fédérale internationale de Dakar

⁵¹⁴ Gounot André, Jallat Denis, CARITEY Benoît, *Les politiques au stade. Étude comparée des manifestations sportives du XIX^e au XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2007.

⁵¹⁵ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 1^{ère} législature session de 1947, du 27 février au 2 mai 1947, annexe n° 1103, 3^e séance du 27 mars 1947, p.703.

⁵¹⁶ Député de la IV^e et de la V^e République (d'abord au Maroc puis en Algérie) à Constantine (1946-1951). Affilié au groupe MRP, il est chargé des affaires musulmanes au cabinet de Robert Schuman (1947-1948).

⁵¹⁷ Député du Cameroun (1946-1956). Il participe à la délégation française présente à l'Organisation des Nations-Unies (ONU) en 1946 afin d'attribuer la tutelle du Togo et du Cameroun. Affilié au MRP, il préside ensuite le groupe des IOM (1949) et le Fonds d'Investissement et de Développement Économique et Social (FIDES) en 1950.

⁵¹⁸ Député du Cameroun (1946-1958). Il est descendant de la famille royale des Douala. Affilié au MRP, il s'éloigne un temps des mouvements nationalistes camerounais, car en charge de la délégation française pour la tutelle du Cameroun à l'ONU en 1952. Puis, en 1956, il s'apparente aux IOM et milite pour l'indépendance.

⁵¹⁹ Député de l'Oubangui-Chari (1946-1958), affilié au MRP qu'il quitte en 1950 pour rejoindre les « non-inscrits ». Le 4 août 1947, il dénonce les abus du colonialisme et condamne le manque de justice sociale en Afrique Équatoriale Française (1950). Il est le leader du christianisme africain. En 1952, il est élu au Grand Conseil de l'AEF, puis il devient le premier maire de Bangui (1956) et est élu président du Grand Conseil de l'AEF (1957). Pionnier de l'indépendance, il devient le premier ministre du premier gouvernement de la République Centrafricaine.

⁵²⁰ Député des Basses-Alpes (1946-1951). Il est passé par les mouvements de jeunesse catholiques et dirigea les *Coeurs Vaillants* (1935-1938). Affilié au MRP, il rédige des rapports sur le sport et l'EP et des questions d'ordre culturel.

⁵²¹ Député de Madagascar (1946-1958), il est au comité directeur du FIDES en 1950 puis Secrétaire d'État à la FOM (1954-1955). Il est réformateur et croit en l'avenir de l'Union française. En 1950, il est à la Commission des territoires d'outre-mer qui le désigne au conseil de surveillance de la Caisse centrale de la France d'outre-mer. D'abord non-inscrit il rejoint l'UDSR en 1956.

⁵²² Député de la Manche (1946-1951) dans le groupe MRP. Médecin inspecteur scolaire et dirigeant d'une société sportive, il critique le manque de moyens aux sociétés sportives et est en faveur d'une politique d'équipements sportifs afin que cela profite à la santé de la jeunesse affaiblie par la guerre.

⁵²³ Députée des Côtes-du-Nord (1946-1958) proche de la Démocratie chrétienne elle adhère au MRP et soutient par la suite le retour politique de De Gaulle.

en 1951. Le Grand Conseil, assemblée fédérale établie en 1947 qui vote le budget général de l'AOF se prononce pour la tenue de ces Jeux et accorde un crédit d'un peu plus de 9 millions de francs de la Communauté financière africaine (CFA), pour l'agrandissement et la mise en état des stades de Dakar et l'aménagement de nouveaux terrains. Tous les territoires d'AOF ainsi que le Maroc, le Togo, la Sierra Leone, la *Gold Coast* et la Gambie donnent leur accord de principe à une participation aux Jeux africains⁵²⁴. Cependant, les discussions se poursuivent en métropole sans de réels engagements. Or, la proposition de l'AN est renvoyée à la commission de l'Éducation nationale, et l'exposé des motifs utilise le terme « olympiades » pour qualifier ces jeux sportifs de masse qui se disputeront tous les quatre ans sur le modèle des Jeux olympiques et dans une ville différente de l'Union :

« Mesdames, Messieurs, le développement des sports individuels et collectifs ne va pas sans émulation. Cette émulation doit être aidée par la création d'épreuves à l'échelon de l'Union française, sous l'impulsion des pouvoirs publics. [...]. Il y aurait lieu de donner à ces olympiades françaises le caractère de manifestations sportives de masse. Ces jeux se disputeraient à période fixe, tous les quatre ans, par exemple, chaque année dans une ville différente de l'Union. Au cours de ces rencontres seraient opposés les représentants de la métropole, des territoires d'outre-mer et des Etats associés dans des épreuves portant sur tous les sports pratiqués dans notre pays : football, natation, cyclisme, basket-ball, rugby, hockey, handball, athlétisme, aviron, tennis, pelote basque, jeu de paume, boxe, lutte, water-polo, sports d'hiver, hockey sur glace, sports équestres, tir, volley-ball, escrime, poids et haltères, gymnastique, etc. Les épreuves ne présenteront peut-être pas toujours dans les débuts un gros intérêt technique, mais au cours de ces rencontres, la confrontation des méthodes sera précieuse et les résultats seront d'excellents points de repères pour apprécier l'importance des progrès réalisés dans les divers territoires. Il sera donc possible aux professeurs, moniteurs, entraîneurs qui occupent des postes sous les diverses latitudes, d'étudier, par la comparaison des performances, l'efficacité des procédés dans un milieu déterminé. En dehors de la recherche du perfectionnement des systèmes éducatifs, pour un meilleur rendement dans les masses, et la réussite dans les épreuves (matches, courses, concours), ces jeux auront pour but de donner à notre jeunesse, à la jeunesse de tous les pays et territoires, le sens de cette entité qu'est pour nous tous

⁵²⁴ Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp.332-333.

l'Union française. L'organisation de ces jeux devra s'effectuer sous le contrôle et avec l'aide matérielle si cela est nécessaire de la présidence du conseil et de la direction des sports actuellement rattachée au ministère de la jeunesse, lettres et arts. Le comité national des sports réunissant toutes les fédérations spécialisées qui sont affiliées aux fédérations internationales reconnues par le comité olympique, sera chargé de l'organisation des compétitions.

Il devra faire appel, pour les sélections, aux athlètes qui, par leur qualité, le mériteront, mêmes s'ils ne sont pas membres desdites fédérations.

Le Gouvernement devrait inviter les ministres intéressés à se faire représenter, au moins pendant la période de préparation, par des délégués auprès du comité national des sports. Il serait nécessaire que les ministères de la jeunesse, lettres et arts, de la France d'outre-mer, de l'éducation nationale, de l'intérieur, de la guerre, de la marine, de l'air, mettent tous les moyens dont ils pourraient disposer au service du comité national des sports, afin de donner à ces manifestations un caractère d'exceptionnelle solennité »⁵²⁵.

La métropole prend en charge ces Jeux par le contrôle et l'aide matérielle de la présidence du conseil, de la direction des sports et du Comité national des Sports (CNS) chargé d'organiser les compétitions ainsi que la sélection des athlètes. Il est alors spécifié dans la proposition de résolution que dans le cas où l'exercice financier serait déficitaire, l'État prendrait à sa charge l'équilibre du budget des jeux. Puis, lors des débats parlementaires de l'AN du 21 octobre 1952 le député Robert Buron⁵²⁶ suivi par d'autres députés, Ahmed Aït Ali⁵²⁷, Jonah Ranaivo⁵²⁸, Léopold Sédar Senghor, Mamba Sano⁵²⁹,

⁵²⁵ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 1^{ère} législature session de 1947, du 27 février au 2 mai 1947, annexe n° 1103, 3^e séance du 27 mars 1947, p. 703.

⁵²⁶ Député de la Mayenne (1946-1958), membre du Comité Directeur du MRP. Il est ministre de la FOM (1954-1955) et approuve la Loi-Cadre Defferre (1956) et préside l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 1963-1967).

⁵²⁷ En 1946, il est sur la liste Union musulmane et progrès social, qui brigue les suffrages du Collège des Musulmans non-citoyens du département d'Alger. Lors de l'élection de l'AN du 17 juin 1951, il est élu sur une liste Concorde et entente républicaine, apparentée au MRP. Sur l'Algérie, il milite pour son maintien dans la République française. Député d'Alger (1951-1955).

⁵²⁸ Député de Madagascar (1951-1955). Il est attaché à l'Union française. Il est membre du Comité Directeur du FIDES (1952-1956) et chargé de mission au cabinet d'Albert Sarraut (1956-1957) puis en 1960 il est le premier conseiller de l'ambassade de Madagascar à Paris.

⁵²⁹ Député de Guinée (1946-1955). En 1946, il est proche du Parti progressiste de Guinée lié aux Communistes et participe à la fondation du RDA section guinéenne en 1947. Au parti socialiste de Guinée et membre de l'Union Républicaine et résistante proche des Communistes, il rejoint le MRP et les IOM en 1948 et quitte le RDA. Il est alors battu par Sékou Touré en 1954 et rejoint son parti, le Parti Démocratique de Guinée en 1958.

le conseiller de l'Union française⁵³⁰ Joseph Conombo⁵³¹, Jean Hilaire Aubame⁵³², Yacine Diallo⁵³³, Edmond Magendie⁵³⁴, Nicolas Grunitzky⁵³⁵, Maurice Lenormand⁵³⁶, Alexandre Douala et Henri Guissou⁵³⁷, proposent une résolution au gouvernement pour 1953 et tous les deux ans à partir de cette date pour la création de « Jeux de l'Union française » permettant d'établir des compétitions sportives régulières entre les différents États et territoires de l'Union française⁵³⁸. L'AUF que préside Albert Sarraut (1951-1958)⁵³⁹ se saisit de la question le 28 octobre 1952 avec les députés André Schock⁵⁴⁰, Emmanuel La Gravière⁵⁴¹, Randretsa Razafy⁵⁴², Georges Le Brun Kéris⁵⁴³, Marie-Hélène Lefaucheux⁵⁴⁴ et les membres

⁵³⁰ Les conseillers de l'Assemblée de l'Union Française sont des conseillers régionaux placés auprès des gouverneurs des territoires coloniaux français.

⁵³¹ Député de Haute-Volta (1951-1958). Il est secrétaire d'État à l'Intérieur dans le cabinet Pierre Mendès France puis, il est conseiller de l'AUF en 1948 au groupe des IOM apparenté MRP. En 1957, il rejoint l'UDSR puis le RDA et vote les pleins pouvoirs à de Gaulle.

⁵³² Député du Gabon (1946-1958) est membre de l'organisation de la France Libre, et proche du gouverneur-général de l'AEF, Félix Eboué. Il devient conseiller du gouverneur général André Bavardelle et de son secrétaire André Soucaud. A la SFIO, il fonde son propre parti en 1947, l'Union Démocratique et Social Gabonaise. Il défend une République française fédérale en tant que président des IOM en 1956. Puis, il est ministre des Affaires Étrangères en 1961 sous la présidence de Léon Mba dans la République indépendante du Gabon.

⁵³³ Député de Guinée (1946-1954). Formé à l'École William Ponty, professeur d'Histoire-Géographie, il fonde l'Union franco-guinéenne. Il est d'étiquette socialiste-progressiste et cherche à améliorer les conditions d'émancipation des africains.

⁵³⁴ Député des Côtes Françaises des Somalis (1951-1956) sur la liste gaulliste RPF, passe à l'École militaire de St-Cyr et appartient aux troupes coloniales. Il rejoint les FFL à l'appel de de Gaulle et devient chef de cabinet du ministre de la FOM en 1949. En 1961, il est chef de cabinet militaire du premier ministre Michel Debré confronté au problème algérien.

⁵³⁵ Député du Togo (1951-1958). Militant du mouvement gaulliste il fonde le parti pro-français du Parti Togolais du Progrès (PTG) à l'écart du RDA afin de contrer le parti du Comité de l'Unité Togolaise de Sylvanus Olympio. Nicolas Grunitzky est soutenu par la France pour l'autonomie du Togo dans l'Union Française afin d'éviter sa fusion avec la *Gold Coast* et prône l'unité des deux Togo, britanniques et français. Il adhère aux IOM en 1956.

⁵³⁶ Député de Nouvelle-Calédonie (1951-1958), diplômé d'ethnographie, il défend la culture kanake et se présente comme candidat sans étiquette. Puis, il fonde le groupe politique de l'Union Calédonienne qui mènera le combat pour l'indépendance.

⁵³⁷ Sénateur de la Côte d'Ivoire (1947-1948) et député de la Haute-Volta (1949-1959). Formé à l'École William Ponty, vice-président des IOM, il défend les intérêts de ce territoire avec Joseph Conombo. Il rejoint l'UDSR-RDA, sénateur de la Communauté puis ambassadeur de la Haute-Volta (1961-1964).

⁵³⁸ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1952, du 11 juillet au 24 octobre 1952, annexe n° 4402, séance du 21 octobre 1952.

⁵³⁹ Ministre des Colonies (1920-1924 et 1932-1933), concepteur de la doctrine coloniale par la mise en valeur des colonies selon la colonisation économique. Radical-socialiste, nommé à l'Union française en 1947.

⁵⁴⁰ Député de la Côte d'Ivoire (1946-1953). Membre des FFL, il participe en tant que délégué de l'AOF à la réunion des États généraux de la colonisation de 1946. Sous l'étiquette « Indépendant » soutenu par le MRP il est le porte-parole des milieux coloniaux. Il devient conseiller de l'AUF au titre de l'AN (1948-1951), en tant que représentant de la Haute-Volta jusqu'en 1953 et prend position contre le RDA et Félix Houphouët-Boigny s'étant apparenté aux communistes.

⁵⁴¹ Pasteur, conseiller de la République, élu par l'AN (1946 à 1948), au groupe MRP. Il siège à l'AUF et y critique la continuité du trafic d'esclaves en tant que rapporteur de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer.

⁵⁴² Conseiller Provincial et de l'AUF (Madagascar). Liste « Alliance électorale » avec Jonah Ranaivo. Nommé au conseil d'administration à la Commission d'experts pour la politique sociale des territoires non métropolitains de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en 1957.

⁵⁴³ Président de la commission spécialisée des TOM au Comité exécutif du Mouvement européen, conseiller de l'AUF et membre des Nouvelles Équipes internationales. Cette commission est chargée par l'ensemble des

du groupe du MRP, Francis Borrey⁵⁴⁵ et Montrat et les membres du groupe des IOM qui concluent que « nous avons ignoré – ou presque – cette magnifique réserve d'athlètes constituée par l'Union française » :

« Nous avons vu que les principales raisons des succès américains et soviétiques tiennent au fait que ces deux nations peuvent recruter parmi des populations extrêmement nombreuses et dont les caractéristiques physiques, aussi différentes que variées, leur donnent des avantages incontestables sur les nations ethniquement plus homogènes.

Nous oublions trop souvent que l'Union française représente, elle aussi, une population de plus de 100 millions d'habitants, que cette Union, s'étendant sur tous les continents, comprend des races et des peuples nombreux dont les qualités physiques sont aussi harmonieusement diversifiées. Les compétitions internationales montrent que chaque pays semble spécialement doué pour certaines catégories de sports et c'est ainsi que l'on constate que tel pays remporte traditionnellement les premières places dans le cyclisme, l'équitation ou l'escrime. C'est là une question de formation, d'aptitude physique et d'expérience. De même, certains peuples africains ont certainement reçu de la nature plus de dons physiques que les Européens dans le domaine de la course ou du saut par exemple. Les exemples sont suffisamment nombreux et récents pour soutenir notre point de vue. C'est grâce aux Nord-Africains que nous avons obtenu nos trop rares succès en athlétisme. Il y a quelques années, c'était encore leurs nageurs qui nous rapportaient quelques victoires.

Là, où des organisations sportives locales – malheureusement trop peu nombreuses – ont essayé de sélectionner des athlètes, des éléments magnifiquement doués se sont révélés. Mais rien n'a encore été entrepris dans la majorité des territoires d'outre-mer et notamment chez ces Français de couleur dont la formation, eu égard à leurs qualités de vitesse et de détente, est à encourager. (Ne vient-on pas d'assister tout dernièrement, lors de France-Angleterre, à la victoire du sénégalais M'Baye Malick qui vient de battre le record de France du triple saut, le portant au-dessus de quinze mètres ?).

organisations affiliées en France et hors de France de défendre leurs points de vue sur les problèmes de l'outre-mer et notamment de l'Union française.

⁵⁴⁴ Députée de l'Aisne (1945-1946) et vice-présidente de l'Union française (1947-1958). Résistante, et membre MRP, elle fait partie des délégations françaises à l'Assemblée Générale de l'ONU de 1946 à 1959.

⁵⁴⁵ Médecin français conseiller de l'AUF pour le Niger.

La nécessité de former et de sélectionner ces hommes, pour en faire des candidats valables lors des compétitions internationales, s'impose chaque jour davantage et complète, d'ailleurs, l'œuvre d'émancipation entreprise par la France »⁵⁴⁶.

L'argument du développement de la race à partir du don supposé des athlètes africains pour certaines disciplines sportives exerce un séduisant attrait pour une Union française toujours en mal d'identité. Sur le modèle des américains, des soviétiques et des anglais avec leur Empire, la France veut rendre visible les bienfaits de sa colonisation et de sa civilisation. Le sport permet de véhiculer : « *un esprit sportif, une réalité sportive à caractère universel* ». Ainsi, ces compétitions sportives se veulent de véritables Jeux de l'Union française et visent trois résultats grâce aux vertus pacificatrices et socialisantes du sport ; d'identité et d'unité de ses individus hétérogènes de l'Empire, de permettre l'extraction d'une élite sportive de classe internationale pouvant représenter cette entité géopolitique impériale, et enfin, donner à la France l'occasion de s'affirmer comme une grande nation sportive par des victoires dans des sports à fort capital symbolique puisqu'ils magnifient le record :

« 1° Renforcer la cohésion de l'Union française. L'Union française ne doit pas être simplement une construction juridique ou administrative mais devenir un ensemble d'Etats liés entre eux par une solidarité de fait aussi bien économique et culturel que sportive. Qui donc prétendrait que le sport n'est pas l'un des meilleurs moyens permettant aux hommes de mieux se connaître et, par là même, de s'estimer ?;

2° Rendre possible une sélection d'athlètes supérieurs. Seule, une préparation suivie en vue de compétitions régulières assurera la plus efficace des sélections avec un champ de prospection maximum ;

3° Donner à la France la possibilité de présenter à chaque compétition internationale un plus grand nombre de candidats. Grâce aux qualités spécifiques des peuples de l'Union française, nous pourrons concourir dans presque toutes les épreuves et non plus dans le seul domaine des sports traditionnels. Sur le terrain des sports de base (athlétisme, natation, notamment), des résultats doivent se manifester dès les prochains jeux olympiques »⁵⁴⁷.

⁵⁴⁶ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1952, du 11 juillet au 24 octobre 1952, annexe n° 4402, séance du 21 octobre 1952, p.72.

⁵⁴⁷ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1952, du 11 juillet au 24 octobre 1952, annexe n° 4402, séance du 21 octobre 1952, p.73.

Au début du mois de février 1953, en vue de concrétiser ce projet avec le soutien du Mouvement olympique, se réunit une commission interministérielle au Ministère des Sports en présence de Jean Masson le Secrétaire d'État à l'Enseignement technique à la jeunesse et aux sports (1952-1953)⁵⁴⁸, d'Henri Caillavet, Secrétaire d'État à la FOM⁵⁴⁹ et d'Armand Massard, président conservateur du Comité olympique français (COF, 1933-1967) et membre du Comité international olympique (CIO) pour la France en tant que vice-président du CIO, car leur intitulé oscille entre « *Jeux de la métropole et de la France d'outre-mer* », Jeux de l'Union française et Jeux préolympiques de l'outre-mer⁵⁵⁰. Le membre français du CIO en informe aussitôt le chancelier du CIO Otto Mayer dans sa lettre du 3 février 1953 afin de lui demander conseil :

*« Les termes Jeux pré-Olympiques de la Métropole et de l'Outre-Mer ne peuvent en aucun cas être utilisés pour le cas ou cette organisation devait demander le patronage du CIO : voyez plutôt l'art.10 de notre règlement dont je vous remets copie inclus. Permettez-moi de vous encourager à faire supprimer le terme olympique qui s'y trouve. Ce serait regrettable que précisément le pays du vice-président donne le mauvais exemple (si je puis dire) pour le cas, bien entendu où notre patronage serait demandé »*⁵⁵¹.

Celui-ci s'empresse de demander la suppression du terme olympique ce qui reflète d'une part le conservatisme paternaliste et colonial des membres du CIO⁵⁵². D'autre part, la présidence du CIO par l'américain Avery Brundage (1952-1972) et la reconnaissance du Comité national olympique (CNO) soviétique en 1952 ainsi que l'intégration de CNO des colonies anglaises constituent des freins à l'utilisation du Mouvement olympique pour ces Jeux de l'outre-mer français. Dans ce contexte, le projet est renvoyé à la fois à la commission des Affaires culturelles et à la commission de l'Éducation nationale repris par le député

⁵⁴⁸ Député de la Haute-Marne (1946-1958). Anti-communiste, il appartient aux radicaux-socialistes sur la liste du Rassemblement des Gauches Républicaines.

⁵⁴⁹ Député du Lot-et-Garonne (1946-1958), franc-maçon. Secrétaire d'État à la FOM du 10 janvier au 28 juin 1953, inscrit au groupe républicain radical-socialiste, il est pour le maintien de l'Union française.

⁵⁵⁰ Lors de cette réunion la commission envisage la création de quatre comités sur le modèle des Jeux olympiques : comité de patronage composé des personnalités métropolitaines et d'outre-mer, un comité d'organisation des Jeux, un comité local dans la ville d'accueil et un comité de préparation des Jeux dans chaque territoire.

⁵⁵¹ Archives CIO/Correspondances du membre Armand Massard, 1953-1959, Armand Massard à Otto Mayer, le 03/02/1953.

⁵⁵² Ibid., Otto Mayer à Armand Massard, le 04/02/1953.

Albert Gau⁵⁵³ dans la séance du 17 février 1953⁵⁵⁴. Car, il est précisé que ces Jeux sont limités aux sports de base comme l'athlétisme, la natation et l'aviron :

« [...] et d'autre part qu'il ne convient pas d'opposer d'entrée de jeu les athlètes métropolitains de première valeur aux athlètes d'outre-mer, sous peine de voir les athlètes métropolitains à l'entraînement plus poussé et aux moyens techniques plus affirmés l'emporter, il nous semble souhaitable de mettre sur pied, pour octobre 1953, les Jeux de l'Union Française, soit à Casablanca, soit à Alger [...] ».

En effet, c'est moins l'aspect subversif de ces Jeux que redoute l'administration coloniale et métropolitaine que l'absence d'une opposition sportive réelle ultramarine de qualité qui pourrait donner des arguments aux mouvements anti-coloniaux⁵⁵⁵. Puisqu'il serait alors démontré par la confrontation sportive inégale que la France a échoué dans sa mission des bienfaits de colonisation afin d'apporter la civilisation et précipiterait une décolonisation que la métropole veut retarder afin de conserver son influence internationale⁵⁵⁶. Le choix d'Alger, comme pour les premiers Jeux Africains de 1929 est stratégique, puisque c'est la seule colonie en Afrique qui soit de peuplement puis devenue un département français. Dès lors, la plus grande facilité de mobilisation des moyens humains et financiers, la moindre vétusté des installations sportives⁵⁵⁷, et surtout la facilité d'accès par le transit maritime entre Marseille et Alger sont des atouts majeurs à la réalisation des Jeux de l'Union française dans cette ville française de surcroît. Mais en proie aux débuts de revendication politique du Front de Libération nationale (FLN) pour un état autonome et indépendant de la France ; le sport y jouera un autre rôle⁵⁵⁸.

⁵⁵³ Député de l'Aube (1946-1955). Ecclésiastique très actif, journaliste et militant pacifiste et anticolonialiste, il lutte contre le racisme et l'antisémitisme et adhère au « mouvement pour la paix » cher aux communistes français. Président des mouvements catholiques de jeunesse, il devient MRP.

⁵⁵⁴ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1953, du 6 janvier au 7 juillet 1953, annexe n° 5577, séance du 17 février 1953, p.260.

⁵⁵⁵ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

⁵⁵⁶ Bertrand Romain, *Mémoires d'empire. La controverse autour du "fait colonial"*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, Broissieux, 2006.

⁵⁵⁷ J'apprends qu'à la lecture d'Andrée Dore-Audibert, qu'un certain Charles Aguesse, agrégé de grammaire, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports en Algérie de 1945 à 1959 officie avec Isabelle Deblé, institutrice d'éducation populaire sous l'autorité de René Capitant, le ministre de l'Éducation Nationale. Il sera relevé de ses fonctions le 11 juillet 1957, in, *Des Françaises en Algérie dans la Guerre de libération*, Paris, Karthala, 1995, pp.21-22.

⁵⁵⁸ Fatès Youssef, *Sport et politique*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Ainsi, ce rapport est renvoyé pour avis à la commission des Territoires d'outre-mer de l'AN du 18 mars 1953⁵⁵⁹ par le député Joseph Dumas⁵⁶⁰ qui permet son adoption à l'unanimité. A son tour, l'AUF se saisit de la question lors des débats de la séance du jeudi 19 février 1953⁵⁶¹. En effet, celle-ci discute du projet de proposition de Robert Buron du 21 octobre et de celle du 28 octobre 1952 sous la présidence de la femme de Félix Éboué ; Eugénie Éboué-Tell⁵⁶². Les députés qui participent aux débats sont Emmanuel La Gravière, Albert Sarraut, Dominique Cianfarani⁵⁶³, Paule Malroux⁵⁶⁴ qui remplace Georges Le Brun Kéris, Jean Masson, Charles Margueritte⁵⁶⁵, Marcel Griaule⁵⁶⁶, Henri Caillavet, René Schmitt⁵⁶⁷, Jean Guiter⁵⁶⁸, Antonini le Président de la Commission des Affaires financières, René Laurin⁵⁶⁹, André Bidet⁵⁷⁰, Pierre-Louis Berthaud⁵⁷¹ de la commission d'Information saisie pour avis, Galimand, Nguyen Van Ty⁵⁷², Marcel Léger⁵⁷³, Antoinette Le Ber⁵⁷⁴, et Racine Mademba conseiller de l'Union française. Les débats évoquent l'exemple des

⁵⁵⁹ Archives AN, Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1953, du 6 janvier au 7 juillet 1953, annexe n° 5924, séance du 18 mars 1953, p.590.

⁵⁶⁰ Député de la Seine (1946-1955). Résistant, artisan du syndicalisme chrétien, membre de la CFTC il rejoint le MRP. Il est pour le maintien de l'Union française en oeuvrant pour l'amélioration du Code du travail.

⁵⁶¹ Archives de l'AUF, Débats, annales, session de 1953, du 13 janvier au 17 juillet 1953, compte-rendu *in extenso* de la 11^e séance sous la présidence de Mme Eboué-Tell, vice-présidente de l'AUF, ordre du jour n° 12, séance du 19 février 1953.

⁵⁶² Sénateur de la Guadeloupe (1946-1952). Femme de Félix Eboué, après la mort de son mari à la Libération elle s'allie aux SFIO. En 1947, elle rejoint le groupe d'Action démocratique et républicaine du Conseil de la République partisan de de Gaulle. Par ailleurs vice-présidente de l'AUF (1952-1953).

⁵⁶³ Directeur d'école à Batna (Algérie), conseiller de l'AUF pour l'Algérie et président de la commission des Affaires économiques (1952).

⁵⁶⁴ Institutrice, conseillère de l'AUF, femme d'Augustin Malroux, député du Tarn (1936-1940) socialiste (SFIO), résistant déporté et décédé en 1945 au camp de Bergen-Belsen (Allemagne).

⁵⁶⁵ Conseiller de l'AUF (1951-1952), député du Calvados (1956-1958). Socialiste, en 1942, Charles Margueritte – ancien sportif universitaire – est recruté par le colonel Pascot, responsable vichyste de la jeunesse et des sports de la Mayenne. Il entre en résistance puis est à la SFIO à la Libération, il est alors attaché parlementaire de Marcel Edmond Naegelen, ministre de l'Éducation. Il entre comme chargé de mission au cabinet ministériel d'Andrée Viénot, sous-secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports dans le gouvernement de transition dirigé par Léon Blum, (1946-1947). Nommé inspecteur de la jeunesse et des sports en 1948.

⁵⁶⁶ Ethnologue, conseiller de l'AUF pour le Soudan (1947-1956). Marcel Griaule, démocrate-chrétien, plaide la cause de « l'homme noir » tout en s'opposant aux aspirations modernistes des élites indigènes en tant que président de la commission des Affaires culturelles et des Civilisations d'outre-mer. Il a une conception « humaniste » du colonialisme et préfère l'*indirect rule* à l'assimilation selon Ciarcia Gaetano, « Croire aux arts premiers », *L'Homme*, Paris, Éditions de l'EHESS, N° 158-159, 2001/2-3, p.5.

⁵⁶⁷ Député de la Manche (1945-1955). Franc-maçon, socialiste à la SFIO, et résistant, désigné conseiller de l'Union française par l'AN en 1956.

⁵⁶⁸ Sénateur de la Seine (1951-1952), membre du RPF.

⁵⁶⁹ Conseiller de l'AUF pour le RPF élu par le territoire du Tchad (1947-1958). Anti-communiste, délégué à l'assemblée consultative provisoire (1944-1945), chef de cabinet d'Alexandre Varenne (ministre d'État, 1946), Secrétaire du groupe des Républicains sociaux de l'AUF et député UNR du Var (1958-1967).

⁵⁷⁰ Responsable de la question de l'Union Française au sein de la direction de la SFIO en tant que président du « Bureau de l'Union française » (1948) au Parti socialiste puis secrétaire aux questions coloniales de la SFIO.

⁵⁷¹ Conseiller de l'AUF.

⁵⁷² Ingénieur, conseiller de l'AUF pour le Vietnam.

⁵⁷³ Sénateur de la Seine-Inférieure (1948-1952), membre RPF.

⁵⁷⁴ Conseillère de l'AUF.

britanniques qui envoient des instructeurs pour recruter des talents et favoriser la pépinière d'athlètes de l'Empire britannique. Afin de saisir le mouvement sportif de cette initiative, Paule Malroux a auditionné René Pisticcini, vice-président (1953-1954) et Jurgenson, secrétaire de la Fédération française d'Athlétisme (FFA)⁵⁷⁵ qui ont pris contact avec les différentes villes d'outre-mer sur cette question.

Or, au moment du vote de la proposition de résolution, un débat s'engage sur l'intitulé des Jeux. Antonini signale que la Tunisie et le Maroc ne font pas partie de l'Union française⁵⁷⁶ et que le terme outre-mer permet de faire participer tous les territoires associés. Les parlementaires MRP poussent alors dans le sens de maintenir l'attribution Union française afin que ces territoires protégés intègrent l'Union par le biais du sport. La question posée par le vietnamien Nguyen Van Ty soulève le problème principal de ces Jeux. En effet, une équipe des Jeux de l'Union française est constituée à partir des éléments d'équipes nationales des États associés, ce qui reconnaît l'existence de ces entités politiques comme toutes autonomes. Les débats sont alors d'une grande confusion sur ce que signifie l'Union française, car nombre de parlementaires séparent la métropole des territoires d'outre-mer dans leurs interventions. Par ailleurs, Racine Mademba vote contre cette nouvelle proposition, car il estime que les fédérations sportives métropolitaines ne connaissent rien des réalités du sport africain et demande à ce qu'un dirigeant africain soit chargé de ces questions. Enfin, la commission des Affaires financières présidée par Antonini demande à être saisie, car elle ne l'a pas été jusqu'alors et oblige à renvoyer les débats à une séance ultérieure.

Cependant, ce n'est que le 2 février 1953, qu'une commission interministérielle est réunie par Jean Masson le Secrétaire d'État à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports. L'année 1954 est envisagée pour l'organisation de ces Jeux et la Direction générale de la Jeunesse et des Sports (DGJS) demande l'ouverture, à son budget, d'un crédit permettant la préparation et la participation de l'équipe métropolitaine et inscrit une ligne « Jeux de l'Union française » dotée « pour mémoire » à son budget de 1954. Le Maroc alors proposé pour l'organisation des Jeux se récusé en invoquant l'insuffisance des installations sportives et des moyens d'hébergement et le projet des Jeux n'est repris qu'en septembre 1954. L'appellation « Jeux de l'Union française » devient « Jeux de l'outre-mer » puisque la participation métropolitaine n'est désormais plus envisagée. De plus, dès l'année 1954, les différents territoires ont été invités à préparer les futurs Jeux en organisant par leurs propres

⁵⁷⁵ Frenkiel Stanislas, Kemo-Keimbou David-Claude, « La Mission FFA/L'Auto : « Pourquoi négliger nos noirs d'Afrique ? » (3 décembre 1937-15 janvier 1938) », *Modern & Contemporary France*, Vol. 18, No. 1, Février 2010, pp. 33-50.

⁵⁷⁶ Ces États sont associés et deviennent indépendants en 1956.

moyens des Jeux fédéraux ou territoriaux. L'Afrique Équatoriale française (AEF) a organisé des Jeux scolaires et universitaires, le Cameroun des Jeux territoriaux, l'Afrique Occidentale Française (AOF) des championnats classiques et Madagascar des Jeux territoriaux.

Le secrétaire d'État à la FOM Roger Duveau informe ainsi les Haut-commissaires de la République auprès des Directions de l'Enseignement du Cameroun, de Madagascar, du Sénégal et du Congo-Brazzaville de l'utilité d'organiser des Jeux territoriaux sur le modèle olympique⁵⁷⁷. Entre-temps, durant l'année 1954-1955, une mission est envoyée en Afrique noire pendant deux mois. C'est Jean-François Lanet⁵⁷⁸, le Secrétaire d'État à l'Enseignement Technique à la Jeunesse et aux Sports représentant d'André Moynet le secrétaire d'État à la Présidence du Conseil chargé de la coordination des problèmes de jeunesse (1954-1956)⁵⁷⁹ qui le décide. André Moynet est celui qui introduit notamment Maurice Herzog aux affaires politiques. Ce regain d'intérêt pour ce projet correspond à la vision de l'humanisme colonial du gouvernement dirigé par Pierre-Mendès France⁵⁸⁰.

La FOM décide d'envoyer en mission deux inspecteurs Chavanne et Le Bail qui rendent compte des problèmes à résoudre pour l'organisation des Jeux de l'outre-mer. Un exposé général examine les conclusions de cette mission et est présenté par Jean Berthoin le futur Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) lors de la réunion interministérielle du 30 juin 1955. Cet exposé sert ensuite de base aux travaux des diverses commissions et réunions interministérielles chargées du projet de loi des Jeux de l'Union française. Le lieu de la manifestation se décide pour Dakar pour la fin de l'année 1955, mais devant les délais trop courts de préparation ils sont reportés au début de l'année 1956. Parallèlement à cette mission, le président A.-L. Poutrel de la Ligue d'AOF organise un projet de championnats d'athlétisme de l'Afrique française en accord avec la FFA pour 1956 à Dakar. Mais, comme les Jeux de l'Union française, les crédits budgétaires ne sont pas alloués par le MENJS qui préfère les réserver à la métropole. De même si l'accord de principe du

⁵⁷⁷ Archives CARAN carton n°F/17/16003, Courrier parlementaire, janvier 1955-août 1958, Roger Duveau aux Directions de l'Enseignement des Haut-commissaires de la République au Cameroun, Madagascar, Sénégal, Congo-Brazzaville, 04/02/1955.

⁵⁷⁸ Résistant, il est un des fondateurs de l'UDSR. Il est nommé, le 15 juin 1954 dans le Gouvernement Pierre Mendès-France comme secrétaire d'État à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports, jusqu'en février 1955. Sénateur de la Seine (1958-1959).

⁵⁷⁹ Député de Saône-et-Loire (1946-1958) comme second sur la liste des républicains indépendants et gaullistes il rejoint la « troisième force » et vote pour Antoine Pinay et Pierre Mendès France et ne s'allie pas au RPF bien qu'il accorde les pouvoirs spéciaux en Algérie (1957) et les pleins pouvoirs à de Gaulle.

⁵⁸⁰ Romo-Navarrete Maria, « Changer pour conserver. Les choix de Pierre Mendès France », *Relations internationales*, PUF, n° 133, 2008/1, pp.7-19.

Haut-commissaire d'AOF Bernard Cornut-Gentille⁵⁸¹ est favorable à leur organisation cela ne peut se faire qu'avec la collaboration et le financement des fédérations sportives métropolitaines. Par ailleurs, le colonat s'exprime par le Conseil Supérieur du Sport de l'AOF qui est contre cette manifestation prétextant des délais trop courts mais craint en réalité une perte de son pouvoir d'exercice.

Enfin, l'AN se saisit à nouveau de la question lors de sa session ordinaire de 1956-1957 avec l'adoption du rapport à la majorité absolue des membres composant la commission de l'Éducation nationale pendant la séance du 28 février 1956⁵⁸². Puis, le 11 avril 1956, l'Inspecteur général à la Jeunesse et aux Sports (IGJS), Henri Schlemmer, effectue pour le MENJS une mission en Afrique et établit un rapport intitulé « *Maintien ou suppression de l'échelon fédéral de la Jeunesse et des Sports à Dakar pour tous les territoires d'AOF* ». Il rend compte des équipements, des personnels et du développement du sport scolaire et civil ainsi que de l'EP en AOF afin d'évaluer les moyens disponibles pour la réalisation des Jeux de l'Union française. La proposition de résolution du député Albert Gau est reprise *in extenso* et seule est envisagée la possibilité d'obtenir pour le financement une « *tranche spéciale de la loterie nationale pour les Jeux de l'Union française* ».

Ce qui ressort de ces débats parlementaires et réunions interministérielles de 1947 à 1956, c'est le consensus sur l'œuvre de civilisation de la France par ce projet sportif qui se traduit par une adhésion de tous les partis politiques de la IV^e République. Cependant, ce projet n'a pas réellement le soutien de la présidence de la République française. Car le Haut Conseil de l'Union française constitué d'une délégation du gouvernement français et de représentants des États associés, qui a pour fonction d'assister le gouvernement dans la conduite générale de l'Union, ne s'est pas saisie du projet. D'une part, l'apparente unanimité vacille face aux pressions du « lobby colonial » pour freiner l'africanisation du sport. Ceci illustre ainsi les limites du cadre constitutionnel et juridictionnel de l'Union française. D'autre part, la prise de position des leaders africains en faveur de ce projet renvoie aux paradoxes que soulève l'adhésion à l'Union entre désir d'assimilation et confédéralisme des territoires avec la métropole. Puis, le savoir politique d'après-guerre réside en « *une technique de l'État* » où le pouvoir politique économique est omniprésent comme le souligne Marc Olivier-Baruch et Vincent Duclerc (2003), or il est justement absent dans le projet de

⁵⁸¹ Haut-Commissaire de la République Française en AEF (1948-1951) et en AOF (1951-1956). Représentant de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU. Député UNR des Alpes-Maritimes en 1958, il est Ministre de la FOM de de Gaulle (1958-1959).

⁵⁸² Archives AN, Documents parlementaires, annales, 3^e législature session de 1955-1956, du 21 février au 21 mars 1956, annexe n° 822, séance du 28 février 1956, p. 554.

ces Jeux⁵⁸³. Cependant, alors que la majorité MRP est incapable de résoudre les problèmes de l'Outre-Mer⁵⁸⁴ et que l'entité politique de l'Union française se délite, le parti du RPF alors en sommeil (1947-1955) réactive ses réseaux afin de porter le général de Gaulle au pouvoir. Le RPF reprend à son tour cette idéologie de l'Union française par l'intermédiaire du député Félix Viallet⁵⁸⁵ le 7 décembre 1956⁵⁸⁶ :

« L'objet de cette proposition revêt une grande importance en tant que témoignage de l'intérêt porté aux populations d'outre-mer ; il démontrera que la France, dans son œuvre civilisatrice, propage non seulement la culture de l'esprit, mais aussi le développement des sports qui permettent aux hommes de mieux se connaître et par là même de s'estimer. [...]. A cette fin, l'année 1957 pourrait être choisie comme point de départ des Jeux de l'Union Française [...]. Ceci inciterait chaque territoire et département d'outre-mer à construire des stades modernes et à développer son équipement sportif. [...]. Ainsi par l'intermédiaire des sports, sera propagé un véritable esprit « Union Française ». »

L'hydre des *Jeux de l'Union française* n'est pas complètement balayée par les attermoissements parlementaires et les difficultés financières. L'exemple de l'utilisation des potentiels athlétiques des populations afro-américaines des Etats-Unis, africaines des colonies britanniques et slaves des soviétiques incitent la France à imiter ces puissances sportives. De plus, la multiplication de Jeux régionaux qui se surajoutent aux Jeux olympiques fait comprendre aux autorités françaises qu'il y a un espace libre à occuper. La question est de savoir sous quelle forme. Ce sont les évolutions du contexte politique de l'Empire français qui vont précipiter cette décision. L'avènement de la Loi-Cadre en passe d'être votée ainsi que le dispositif de la V^e Constitution. Ceux-ci redéfinissent par étapes les relations franco-africaines et offrent de nouvelles conditions de possibilité d'une mise en pratique de ce projet de manifestations sportives franco-africaines, avec des objectifs politiques imposés cette fois par le mouvement progressif des indépendances coloniales en Afrique francophone.

⁵⁸³ Baruch Marc-Olivier, Duclerc Vincent, « Administrateurs et administrations sous la IV^e République : une histoire politique », École Nationale d'Administration, *Revue française d'administration publique*, n° 108, 2003/4, pp.501-519.

⁵⁸⁴ La guerre d'Indochine (1946-1954), les répressions à Madagascar (1947) et la guerre en Algérie (1954-1962).

⁵⁸⁵ Député de Lozère (1956-1958). Professeur dans l'enseignement Libre, il adhère au RPF, puis avec les Républicains-socialistes.

⁵⁸⁶ Archives AN/Documents parlementaires, annales, 3^eme législature session de 1955-1956, du 14 novembre au 13 décembre 1956, annexe n° 3488, séance du 7 décembre 1956, p. 975-976.

Conclusion de la première partie

La première partie de la thèse est volontairement réduite puisqu'elle a pour finalité de poser le cadre des relations internationales et de faire émerger les conditions de possibilité de l'intégration des colonies africaines britanniques et françaises au CIO. Ainsi, de la fin de la Première Guerre mondiale à l'après Seconde Guerre mondiale, les rapports entre les empires coloniaux et leurs territoires occupés conditionnent la réalisation du projet d'intégrer le continent noir africain au CIO par des Jeux régionaux. La comparaison, selon ces deux configurations géopolitiques, permet de mieux comprendre en quoi le Mouvement olympique se caractérise comme une organisation transnationale à vocation universelle innovante, mais malgré tout impuissante, face aux projets coloniaux français et britanniques. Cependant, après la Seconde Guerre mondiale, un Nouvel ordre international émerge avec la normalisation des relations internationales par des puissances non-étatiques comme l'ONU, par l'avènement de la guerre froide et le tiers-mondisme de 1944 à 1957. La nouvelle configuration géopolitique génère des effets de contexte dans chacun des empires coloniaux britanniques et français et produit des réponses différenciées à la fois dans le développement sportif des colonies en Afrique et dans le projet de l'intégration de celles-ci au CIO. Dans la mesure, où sur la scène politique internationale le problème colonial s'internationalise par les effets conjugués des organisations non-gouvernementales et de la guerre froide, l'acculturation et la diffusion des sports modernes en situations coloniales deviennent également un problème pour le CIO, puisqu'il est lui-même un reflet de la lutte des blocs idéologiques. Plus particulièrement, à partir de 1952 avec la reconnaissance du CNO soviétique au CIO. A la lumière des mécanismes de la guerre froide et du tiers-mondisme, la comparaison entre les empires coloniaux britanniques et français permet de comprendre l'existence de situations coloniales concurrentes et hétérogènes.

Les deux modes de gouvernement coloniaux visent au maintien de leur influence réciproque, et bien que ceux-ci suivent les déclarations faites en faveur de l'émancipation des colonisés par les instances internationales, leurs moyens pour y parvenir sont dissemblables. D'une part, le gouvernement indirect britannique et les indépendances des colonies du Royaume-Uni à partir du continent asiatique, puis africain, au sein du Commonwealth redéfinissent les conditions de l'exercice de la citoyenneté indigène et favorisent l'émergence des anciennes colonies au CIO. La précoce intégration des colonies blanches d'Afrique anglophone et l'utilisation des Jeux olympiques et des Jeux du Commonwealth et de l'Empire britannique, participent d'une ouverture au sport international. De plus, les nouveaux pays

indépendants anglophones, comme l'Asie, puis l'Indonésie, prennent l'initiative de Jeux régionaux et rejoignent le Mouvement des non-alignés (1955). La recrudescence des Jeux régionaux concurrence le CIO. Son habileté est à l'œuvre dans la transformation du projet des Jeux Africains de l'avant Seconde Guerre mondiale en Jeux régionaux Méditerranéens afin de répondre aux mouvements arabophones proches du tiers-mondisme. Le CIO dirigé par les occidentaux et plus particulièrement par les anglo-saxons ne reprend pas le projet des Jeux Africains, afin d'éviter notamment, de porter la question de l'apartheid au CIO, d'être confronté à la fois aux influences soviétiques et à un refus des français.

D'autre part, le gouvernement direct des colonies françaises s'attache à poursuivre l'acculturation aux sports modernes et à l'Education Physique selon l'idéologie de l'assimilation des indigènes aux principes universels de la métropole au sein de l'Union française. Alors que les élites évoluées émergent par le processus d'africanisation des cadres, les mouvements sportifs d'AOF et d'AEF en réel essor, restent encore dominés par le colonat hostile à toute émancipation, même si des actions sont émises par la métropole. Ainsi, le projet des Jeux pré-olympiques de l'Union française révèle les ambiguïtés et les paradoxes de l'Empire colonial français, entre sa volonté d'émancipation et de rapprochement avec le Mouvement olympique et, le maintien de son influence coloniale. Le sport dans les colonies françaises reste au service du redressement physique des races indigènes et le symbole du mythe de l'assimilation dans l'Union française.

La participation des athlètes indigènes dans l'équipe de France lors des grandes compétitions internationales n'est donc pas exclue, bien au contraire. Cependant, une confrontation sportive compétitive et, par conséquent classée, entre des équipes de territoires des fédérations ou des fédérations elles-mêmes, avec des équipes métropolitaines, soulève des difficultés pour un Empire français fragile internationalement. D'une part, elle peut symboliser non pas l'assimilation et la fusion avec la métropole, mais l'opposition à celle-ci et d'éventuels débordements sportifs de jeunesses politisées. Il s'agit de ne pas mettre plus en péril une Union française soumise aux guerres et conflits. D'autre part, le mythe de l'égalité supposée du sport moderne en rapport au résultat et à la victoire, contribue à déstabiliser la supériorité de l'homme blanc dans les colonies, c'est-à-dire du colonat et des cadres de l'administration coloniale métropolitaine. Puisque, ce sont sur les fondements d'une entité géopolitique de l'Empire coloniale assimilatrice et universelle, où l'homme blanc à la supériorité morale, intellectuelle et aussi physique, que doit perdurer la situation coloniale française en Afrique ; ceci, tant que la Loi-Cadre (1956) n'a pas été promulguée pour se diriger vers une progressive autonomisation et tant qu'un nouvel espace politique entre la

France et l'Afrique n'a pas été défini pour engager le processus des indépendances nationales africaines.

Ainsi, il s'agit de comprendre selon cette nouvelle configuration politique de la situation coloniale française, comment la reconnaissance sportive olympique de l'Afrique noire francophone peut devenir un enjeu de la rénovation des relations franco-africaines de 1955 à 1963. Est-ce que l'avènement de la V^e République française et la constitution de la Communauté franco-africaine par le Général de Gaulle redéfinissent les formes de l'influence culturelle française en Afrique noire ? Et si oui, quels rôles vont jouer les manifestations sportives compétitives franco-africaines dans l'élaboration d'une stratégie politique sportive internationale : « une coopération sportive franco-africaine » ?

PARTIE II – La reconnaissance sportive olympique de l’Afrique : un enjeu de la rénovation des relations franco-africaines dans le contexte postcolonial (1955-1963)

« Je veux dire d’abord aux porteurs de pancartes. Voici ce mot : s’ils veulent l’indépendance à leur façon, qu’ils la prennent le 28 septembre. Mais s’ils ne la prennent pas, alors, qu’ils fassent ce que la France leur propose : la Communauté franco-africaine. ».

Discours prononcé à Dakar, 26 août 1958.

Fondation Charles de Gaulle⁵⁸⁷.

Le contexte immédiat de l’après Seconde Guerre mondiale n’a pas permis à la France de faire intégrer ses colonies aux Mouvements olympique contrairement à la Grande-Bretagne. Elle ne l’a cependant ni voulu, ni souhaité. L’internationalisation du sport africain d’Afrique noire francophone semble en effet conditionnée par le cadre politique et juridique de l’Empire colonial à partir du moment où l’Afrique noire est la pièce maîtresse de l’Union française selon Bernard Droz (2006)⁵⁸⁸. En effet, si le développement du sport africain réussit un véritable « décollage » durant les années 1950, la métropole n’a ni les moyens ni la volonté politique de réaliser un projet de jeux sportifs franco-africains qui seraient synonymes d’une reconnaissance des identités collectives des territoires colonisés en embryon de nations. Alors que le mouvement tiers-mondiste émerge et que les partis politiques indépendantistes se forment en Afrique à partir des mouvements de jeunesse organisés, le sport n’est pas considéré par la métropole impériale comme un moyen suffisant de renforcer l’Union française tout en évitant une désolidarisation, au risque de faire de la métropole la colonie de ses colonies. C’est pourquoi pour la métropole, la détection et la sélection d’élites sportives de talents issus de l’Empire français et l’appui à des rencontres sportives interafricaines scolaires et civiles sont privilégiées plutôt que des compétitions franco-africaines qui seraient symboles d’une scission politique.

Dès lors, ce sont les mouvements de jeunesse qui sont l’objet de l’intérêt du pouvoir colonial car ils portent en eux les élites évoluées comme futures cadres des territoires d’Afrique noire francophone d’une Union française fragile. Cependant, la progressive autonomie des territoires colonisés (Loi Cadre, 1956) vers la naissance d’une Communauté

⁵⁸⁷ <http://www.charles-de-gaulle.org/>

⁵⁸⁸ Droz Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2006, p.258.

franco-africaine par l'avènement de la V^e Constitution de la République française symbolisée par la prise de pouvoir du Général de Gaulle en 1958 réinterroge le projet politique du sport en Afrique. Progressivement, la constitution du HCJS dirigé par Maurice Herzog doit prendre en considération dans ses attributions le sport africain parallèlement aux problématiques de Jeunesse et d'Education Populaire franco-africaines. Dans ce contexte renouvelé où les indépendances africaines sont de plus en plus envisagées comme étant inéluctables, le sport peut devenir un outil de la stratégie politique internationale de la politique gaullienne en Afrique.

La transformation du projet des Jeux de l'Union française réévalué à l'aune de ces nouveaux bouleversements politiques franco-africains aboutit à la constitution de Jeux de la Communauté. Dans un premier temps, ils sont le symbole du maintien d'un lien avec la France puis peu à peu ils portent la marque du processus de décolonisation. L'organisation de ces Jeux de la Communauté puis de l'Amitié sont alors l'occasion pour la France et les pays africains d'instaurer de nouvelles relations de partenariat et d'échanges sportifs qui s'appuient sur la permanence des réseaux coloniaux. Ainsi, la « décolonisation sportive » en Afrique noire francophone s'accompagne de nouvelles problématiques pour la France afin de préserver son influence culturelle : l'africanisation des cadres du mouvement sportif africain et la préparation des nouvelles nations africaines à intégrer le sport compétitif international, c'est-à-dire le Mouvement olympique.

Chapitre 1 – La redéfinition gaullienne des formes de l'influence culturelle française en Afrique noire : le sport franco-africain

La politique sportive vers l'Outre-Mer en Afrique mise en œuvre par le HCJS créée en 1958 dans le cadre de la V^e Constitution de la République française trouve ses fondements dans les actions menées sur le développement de la Jeunesse à la fin de la IV^e République. En effet, il s'agit de postuler que l'intérêt porté au sport par le HCJS et le nouveau cadre politique de la Communauté franco-africaine⁵⁸⁹ pourtant peu étudiée chez les historiens⁵⁹⁰, s'inspire de

⁵⁸⁹ Composée de douze de ses possessions outre-mer : pour l'ancienne AOF, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan, et pour l'ancienne AEF, Gabon, Congo-Brazzaville, Oubangui-Chari, Tchad et Madagascar.

⁵⁹⁰ Néra Georges, *La Communauté*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1960.

Grimal Henri M., *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Paris, Editions Complexes, 1^{ère} édition, 1965, pp.301-310 ; Elikia M'Bokolo, *L'Afrique au XX^e siècle, le continent convoité*, Paris, Seuil, 1985, pp.145-150 ; Ageron Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, Colin, 1991 ; Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers-monde*, Paris, Hachette, 1993, pp.199-203 ; Stamm Anne, *L'Afrique de la colonisation à l'indépendance*,

la politique en matière de jeunesse orientée vers l'outre-mer africain à partir de la politique des échanges de jeunes entre la Métropole et ses colonies. En effet, si à la Libération, la politique de la jeunesse s'institutionnalise à l'intérieur de l'Education Nationale et en liaison étroite avec l'Education Populaire, ce n'est véritablement qu'à partir de 1958 que selon Olivier Le Noé et Laurent Besse (2005), le sport est rattaché à la problématique de la jeunesse dans la politique du Général de Gaulle⁵⁹¹. Parallèlement, et de façon progressive la politique coloniale de rapprochement des jeunes élites de l'*Union française* s'intéresse au sport selon sa dimension communautaire puis internationale par la réalisation de missions d'inspection et d'évaluation du développement du mouvement sportif en Afrique noire afin d'optimiser leur réalisation.

a- L'influence du renouvellement gaullien dans la définition des compétences du HCJS dans le sport africain

Dans ces conditions, et selon le postulat mettant en relation le développement des jeunes françaises et africaines, il s'agit de comprendre la stratégie culturelle de la France⁵⁹² qui s'exerce dans le sport en tant qu'ordre politique et symbolique postcolonial partagé⁵⁹³ comme un des éléments analyseur des transformations des relations dans la géopolitique franco-africaine⁵⁹⁴ et les prémisses des relations internationales franco-africaines⁵⁹⁵. Car, si le corps et le sport ont fait l'objet d'études et de travaux permettant de mettre en évidence que « *c'est par la mise en jeu du corps que se trame l'incorporation des valeurs coloniales* »⁵⁹⁶, il

Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998, pp.75-76, Miège Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris, PUF, 1973, p.317.

⁵⁹¹ Charles de Gaulle et la jeunesse, Fondation Charles de Gaulle, Paris, Plon, 2005, pp.163-253. Comportant l'introduction d'Antoine Prost.

⁵⁹² Seck Papa Ibrahima, *La stratégie culturelle de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993.

⁵⁹³ Mbembé Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

Sur la critique postcoloniale, nous renvoyons à l'ouvrage désormais classique de Lazarus Neil, *Penser le postcolonial. Une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.

⁵⁹⁴ Hugon Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, *Géopolitique 128*, Armand Colin, 2007.

⁵⁹⁵ Grosser Alfred, « L'Afrique et la vie internationale », chapitre VII, *L'Afrique noire contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1968, pp.389-441.

Kadony Nguway Kpalaingu, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Sanga Guy Ernest, *Diplomatie et diplomate, L'Afrique et le système des relations internationales*, Paris, Etudes africaines, L'Harmattan, 2010.

⁵⁹⁶ Odile Goerg, « Le mouvement associatif et le processus des indépendances en Afrique occidentale française », Ageron Charles-Robert, Michel Marc (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, CNRS, 1992, pp.87-101.

Denis Daniel, « L'école de la vie sauvage : un bain de jouvence du parti colonial », in Pociello Christian et Denis Daniel (dir.), *A l'école de l'aventure, pratiques sportives de plein-air et idéologies de la conquête du monde*, Paris, Presses universitaires du sport, 2000.

faut tenter de cerner le processus en cours pendant la IV^e République, qui conditionne l'après 1958 dans l'avènement de la Communauté franco-africaine. Il s'agit ici d'approfondir l'assertion de Nicolas Bancel :

« *Tout est en place pour que se poursuive une politique fondée sur la connivence entre les élites de première génération à présent au pouvoir et les autorités métropolitaines, qui conditionne, au-delà des indépendances, la poursuite sous d'autres formes du projet colonial.* »⁵⁹⁷

- L'intégration de la problématique des jeunes d'outre-mer dans le projet de Jeux de la Communauté,

Après la Seconde Guerre mondiale, deux grands groupements aux idéologies antagonistes se créent avec d'une part en 1945, une association socialisante la *Fédération Mondiale de la Jeunesse démocratique* (FMJD) et d'autre part en 1948 la *World Assembly of Youth* (WAY) de sensibilité libérale. A partir des années 1950, naît progressivement l'idée chez les responsables nationaux de la métropole d'une prise en charge du développement économique, social et culturel des mouvements et associations de jeunesse dans les colonies françaises en Afrique. C'est ainsi, que sont invités tous les mouvements et associations présents, dans les territoires français et en France, à se regrouper au sein d'un organisme de coopération appelé le *Conseil fédéral de la Jeunesse de l'Union française* (CJUF) aligné sur la WAY. Cet organe s'oppose au *Conseil Fédéral de la Jeunesse* créé en 1955 qui est lui l'émanation de la FMJD. Les mouvements de jeunesse en Afrique rassemblent les cadres politiques, syndicalistes et permettent l'émergence d'une conscience politique dans la mouvance du Rassemblement démocratique africain (RDA)⁵⁹⁸. L'Etat français souhaite contrôler ces mouvements de jeunesse et former le sentiment d'une union entre la France et ses colonies.

Bancel Nicolas, Denis Daniel et Fatès Youssef, *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvement des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

⁵⁹⁷ Bancel Nicolas, « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, n°21-22, mai-juin-juillet-août 2002/3, p.40.

⁵⁹⁸ Lisette Gabriel, *Le combat du Rassemblement Démocratique Africain pour la décolonisation pacifique de l'Afrique noire*, Alençon, Présence Africaine, 1983, p.399.

Dans ce but, la création de Commissions ministérielles de la Jeunesse au sein de chaque département ministériel constitue par décret n°55-814 du 22 juin 1955 (*Journal Officiel de la République française* du 23 juin 1955) la première pierre d'achoppement de l'intérêt porté à la Jeunesse d'Outre-Mer. Puis, c'est par décret n°55-815 du 22 juin 1955 qu'un Haut-comité de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer (HCJFOM) se constitue et décide dans sa séance du 12 juillet 1955 la création d'un groupe de travail intitulé « Relations entre jeunes de la Métropole et jeunes d'Outre-Mer » qui lui permet dès 1955 d'envoyer 90 jeunes métropolitains et de recevoir 114 jeunes d'Outre-Mer (comprenant les DOM-TOM)⁵⁹⁹. Au point n°8 du HCJFOM figure l'« Education sportive des jeunes ». En effet, les clubs sportifs civils d'AOF et d'AEF⁶⁰⁰ dont la plupart remontent à l'entre-deux-guerres se concentrent dans les grandes villes urbanisées des deux fédérations, principalement à Dakar, Abidjan et Brazzaville. Le début des années 1950 correspond à un fort essor des activités sportives comme l'a analysé Bernadette Deville-Danthu que l'on constate aussi bien dans les clubs civils dans les disciplines les plus populaires (football, basket, volley), mais aussi par la multiplication de la pratique hors des structures associatives (scolaires, religieuses et militaires)⁶⁰¹.

Des réunions de synthèse des mouvements de jeunesse avec la Présidence du Conseil déclenchent des échanges de jeunes à partir de tous les mouvements de jeunesse existants en métropole et leurs filiations en Afrique francophone⁶⁰² et intègrent peu à peu le sport comme une composante. Pour exemple, un groupe de travail « Jeunesse d'Outre-Mer » (n°12) est composé de trois acteurs de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports (Basdevant, Bécart, Gillette), de Jacques Kosciusko-Morizet (Secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil de la République), et le docteur Sylla (du cabinet de l'ivoirien Félix Houphouët-

⁵⁹⁹ Archives CARAN/Carton n°F/11/4988, Le ministre délégué à la présidence du Conseil au Ministre d'Etat de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, 25/03/1957. Le transport est assuré par le Ministère de la Défense Nationale et l'Armée de l'Air. Sur les trois années, 1956, 1957, 1958, cela concerne 570 stagiaires de métropole et d'Outre-Mer.

⁶⁰⁰ Martin Phyllis, « Colonialism, Youth and Football in French Equatorial Africa », *The International journal of the History of sport*, Londres, Frank Cass, 8, 1, 1991.

Martin Phyllis, *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005.

⁶⁰¹ Comme par exemple le système des « navétanes », Dieng Hameth, *La formation du champ du football au Sénégal. Enjeux et fonction (1960-2002)*, thèse de doctorat nouveau régime sous la direction du professeur Pociello Christian, université Paris-Sud Orsay, 1998, p.549.

⁶⁰² En 1959 on peut repérer la présence lors des réunions du Haut-Comité de la Jeunesse des représentants des Mouvements de Jeunesse suivants : Scouts de France, OCCAJ, Union Chrétienne de Jeunes Gens, CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), Alliance des Equipes Unionistes, Guides de France, JACF, Francs Camarades, JEC, JECF, JOCF, JOC, Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes, Union des Grandes Ecoles, Foyers Ruraux, Mouvement Familial Rural, Ligue de l'Enseignement, Fédération Française des Eclaireurs, JAC, Centre National des Jeunes Agriculteurs, Foyers « Léo Lagrange », Eclaireurs Israélites de France, Alliance des Equipes Unionistes, Eclaireurs de France, UPCV, Jeunesse Maritime Chrétienne, FFMJC, Centre de Coopération Culturelle et Sociale, (cette liste est non exhaustive).

Boigny). L'intérêt pour associer le sport aux échanges culturels entre les jeunes de métropole et ceux des colonies africaines se traduit par la création d'un groupe de travail « Sports » (n°9) avec Maurice Herzog, Jean-François Brisson⁶⁰³, Jacques Kosciusko-Morizet, Jean Jeudon⁶⁰⁴, Jean-Auguste Senèze⁶⁰⁵, Pierre Heeley⁶⁰⁶, Lavergne, Desperier, Ravoajanahary, Michel Castagnet⁶⁰⁷ et Darrigrand-Pellissard. Il faut souligner, qu'à cette période, Maurice Herzog s'acculture à ces dossiers des échanges de jeunes entre la France et l'Outre-Mer puisqu'il est l'attaché du cabinet d'André Moynet, alors secrétaire d'Etat à la Jeunesse dans le Ministère de Pierre Mendès France, puis à la présidence du Conseil en 1954 confronté aux problèmes des colonies, des protectorats et de l'Algérie. La connaissance de ces dossiers lui permettra par la suite de poursuivre et d'amplifier les échanges de jeunes avec l'outre-mer lors de la création du HCJS en 1958, en prenant notamment la présidence du Haut-Comité de la Jeunesse à partir de 1959.

En 1956, une collaboration s'engage ainsi entre le HJCOM et la DGJS pour mettre en place des échanges entre jeunes métropolitains et de l'Outre-Mer avec un système de bourses d'études et de séjours à l'Institut National d'Education Populaire (INEP) de Marly-le-Roi. Il s'agit d'accueillir un groupe de vingt boursiers pour une durée d'un mois à six semaines afin qu'ils étudient les problèmes en matière de jeunesse, d'éducation sportive et d'éducation populaire⁶⁰⁸. La sélection de ces participants se fait en liaison, comme d'ailleurs la répartition des fonds de fonctionnement, avec le Secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil et son directeur de cabinet, Jacques Kosciusko-Morizet, puis avec le Ministre délégué à la Présidence du Conseil, Félix Houphouët-Boigny, le Ministère de l'Education Nationale (MEN) avec René Billères, la FOM avec Georges Spénale⁶⁰⁹ qui soutiennent le CJUF et le Haut Comité de la Jeunesse avec son Secrétaire Général Georges Galichon. L'intérêt pour le sport africain en métropole s'accélère en 1955-1956 avec la prise de conscience d'un enjeu du

⁶⁰³ Ancien champion de France d'athlétisme.

⁶⁰⁴ Président de l'Assemblée des Présidents de Chambres des Métiers de France.

⁶⁰⁵ Secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement.

⁶⁰⁶ Membre du Conseil national du Patronat français.

⁶⁰⁷ Membre du Conseil Protestant de la Jeunesse.

⁶⁰⁸ Archives CARAN/Carton n°F/11/4988, Dossier SUREOM : Stages et échanges organisés par la Présidence du Conseil, 1957, Gaston Roux au Ministre de l'Education Nationale, 04/04/1957.

⁶⁰⁹ Député de la Loire (1946 à 1958). Au sein de l'Union Démocratique et Radicale en 1940, il signe les pleins pouvoirs à Pétain et aide la résistance par la suite en partant pour Alger. A la Libération, échappant de peu à l'inéligibilité, il s'inscrit au Centre National des Indépendants (CNI) et en 1951 il rejoint « l'Union Nationale » conduite par le leader du MRP Georges Bidault. Le CNI regroupe les courants de la droite classique hostile au dirigisme des partis de gauche (PCF, SFIO) ou du centre (MRP), et bien que ce parti soit proche des idées du MRP, celui-ci va favoriser le retour de De Gaulle.

sport dans les couches intellectuelles africaines que spécifie un rapport à l'attention du Haut-commissaire de la République en AOF⁶¹⁰.

Rapport sur l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse du Sénégal

« A Dakar où le problème se pose avec une acuité toute particulière des mesures plus étendues ont été prises :

a) pour permettre la pratique des sports par un plus grand nombre, une quinzaine de terrains ou de plateformes ont été aménagés dans la circonscription de Dakar, au cours de 1955, tandis que cet effort est poursuivi en 1956 par la création de 4 terrains nouveaux, ou par le complément des installations édifiées précédemment.

[...].

c) Recrutement de moniteurs d'éducation physique qui est actuellement en cours : ces moniteurs seront chargés de donner des cours de formation sportive et de culture physique soit à des mouvements de jeunesse et d'associations sportives, soit à des jeunes isolés, sur les divers terrains de sports créés dans la circonscription de Dakar. Cette action tend à réunir des jeunes aux heures de loisirs pour leur faire pratiquer soit l'athlétisme, soit des sports d'équipes et établir ainsi entre éléments divers contacts absolument nécessaires qui se limitent trop souvent aux activités professionnelles.

[...].

Telles sont les mesures essentielles prises ces derniers mois à Dakar, afin d'assurer une assise plus profonde de l'Administration dans la vie des populations, élargir les contacts des administrateurs, des membres de l'Enseignement, des dirigeants sportifs, en un mot, essayer de créer des liens qui démontrent à la jeunesse africaine la volonté de s'occuper activement de ses besoins matériels, de sa formation physique et intellectuelle, de connaître ses aspirations pour y répondre. ».

La métropole souhaite surveiller et aider à ce développement du sport ainsi qu'à la formation des cadres africains. Elle envoie en mission le professeur d'EPS Pierre Ochin en AEF (Congo-Brazzaville) de juillet à août 1956 auprès du docteur Robert Henri Héraud, Inspecteur général de l'Hygiène scolaire et de l'EPS à Brazzaville. Il encadre avec un professeur d'EPS au Centre Sportif Fédéral de Brazzaville un stage d'EPS avec une quarantaine d'instituteurs africains (exerçant tous en brousse). La conclusion de son rapport illustre la volonté d'engager un processus d'africanisation des cadres du secteur sportif en Afrique :

« Dans le domaine de l'EPS, la Direction générale pourrait également apporter une aide efficace au Docteur Héraud en lui déléguant du personnel d'EP pour assurer l'encadrement des stages d'instituteurs et de moniteurs d'enseignement pendant les vacances. Il faudrait pour cela que des contacts soient pris très longtemps à l'avance avec la Direction des Sports de Brazzaville et qu'un programme d'EPS puisse être inscrit au programme général des stages ».

⁶¹⁰ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, cote : 321, Rapport sur l'état d'esprit (et son évolution) de la jeunesse du Sénégal, adressé au Haut-Commissaire de la République française en AOF, 29/02/1956.

La métropole n'a cependant pas les moyens de répondre à cette politique et se contente d'envoyer une autre mission en AEF du 26 juillet au 15 septembre 1956 avec le professeur régional d'Education Populaire, Jean Guillou, pour le compte du Secrétariat à la Présidence du Conseil dans le cadre des échanges de jeunes entre la France et l'outre-mer. Celui-ci représente officiellement la DGJS et rencontre Mr et Mme Héraud, le gouverneur Oedile, le secrétaire d'Académie à Libreville, Jeannet, le professeur d'EPS à Libreville, Lucien Gachot, Mr Mailier Directeur des Affaires sociales à Bangui, Mr et Mme Pérou professeur d'EPS à Brazzaville. Ainsi, le sport et les problématiques de l'Education Populaire sont liés comme l'a démontré dans sa thèse Nicolas Bancel (1999).

Cependant, les bouleversements politiques de 1958 n'ont pas de conséquences immédiates sur le mouvement sportif de l'ex-AOF et de l'ex-AEF. Hormis la disparition des structures coloniales du sport, respectivement le CSS et le CCS et la liquidation des services fédéraux, les ligues des deux ensembles continuent de rassembler les clubs des territoires et d'organiser des championnats civils, scolaires et des coupes de football. Les décisions concernant la mise en relation des échanges de jeunes et le mouvement sportif dans l'élaboration d'une nouvelle organisation entre la métropole et les territoires de la Communauté viennent comme pour l'immédiat après guerre, du ministère de tutelle de l'Education Nationale.

La conférence générale de l'Enseignement d'Outre-Mer en mars 1958 réaffirme le duo du MEN et de la FOM dans l'élaboration de la politique outre-mer à destination de la jeunesse. Avec la participation de Louis Faucon, Inspecteur Général de l'Instruction Publique et Directeur de l'Enseignement et de la Jeunesse au Ministère de la FOM et Louis Santelli, Inspecteur général de l'Instruction publique et Directeur du Service universitaire des Relations avec les Etudiants d'Outre-Mer (SUREOM)⁶¹¹ et en présence d'Albert Sarrault, la conférence recommande, les « échanges de jeunes entre la Métropole et l'Outre-Mer » (n°17) :

« I. Qu'il est indispensable de favoriser par tous les moyens la connaissance réciproque de la Métropole et de l'Outre-Mer, notamment chez les jeunes,

II. Que les efforts accomplis dans cette direction ne doivent pas uniquement bénéficier à ceux des jeunes qui ont déjà la chance de poursuivre leurs études et que les charges assumées par les collectivités publiques à cette occasion doivent profiter à toutes les couches de la population,

⁶¹¹ Archives CARAN/Carton n°F114988, Dossier SUREOM : Conférence générale de l'Enseignement, mars 1958.

III. Que les échanges ne doivent pas constituer que des déplacements touristiques, mais aboutir grâce au stages ruraux ou industriels à une authentique promotion sociale, tant en ce qui concerne les jeunes d’Outre-Mer qu’en ce qui concerne les jeunes de la Métropole. »⁶¹²

La problématique du sport est également à l’ordre du jour puisqu’il apparaît dans les compétences des jeunes ministères africains. Les dirigeants politiques africains de l’enseignement qui participent à cette conférence sont par exemple pour l’AEF : Joseph Ondo, Ministre de l’Enseignement, de la Jeunesse et des Sports (Gabon), Mambecke Boucher, Ministre de l’Enseignement, de la Jeunesse et des Sports (Moyen-Congo), Maurice Coumatteau, Ministre de l’Enseignement technique, de la Jeunesse et des Sports (Tchad) ; et pour l’AOF : Alioune Tall, Secrétaire d’Etat à la Jeunesse et aux Sports (Sénégal), Fulgence Bonane, Ministre de la Jeunesse et des Sports, de la formation technique et professionnelle (Haute-Volta), Philippe Joseph, Ministre de l’Enseignement, des Affaires sociales, de la Jeunesse et des Sports (Soudan) et Blin, Ministre de l’Enseignement, des Sports et de la Jeunesse (Côte Française de Somalie). Pour les autres, la mention Jeunesse et Sports n’apparaît pas ou est intégrée à d’autres ministères comme l’Education nationale, l’Information, la Culture (Cameroun), ou encore le Travail. En effet, les questions Jeunes et Sports relèvent des affaires intérieures des embryons institutionnels des Etats africains alors que Robert Lecourt (Ministre d’Etat du gouvernement Michel Debré qui sera chargé de la Coopération avec les Etats africains et malgaches) est chargé des questions d’autonomie interne et Raymond Janot (Secrétaire général de la Communauté) des questions relevant de la Communauté⁶¹³.

La conférence des jeunes d’Afrique a lieu à Vienne les 2 et 3 août 1959 et souligne les volontés indépendantistes des jeunes africaines. Presque immédiatement, le Haut-comité change de dénomination et perd l’attribut géographique par le décret n°59-1188 du 20 octobre 1959. Dès lors, il devient le Haut-comité de la Jeunesse mais ne cesse pas ses actions en faveur de l’Outre-Mer. Dans sa séance plénière de décembre 1959, le Haut-comité de la Jeunesse accueille son nouveau secrétaire général Lucien Lanier⁶¹⁴ présenté par Maurice Herzog. Lors de la réunion deux nouvelles institutions destinées à donner les moyens

⁶¹² Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, Dossier : Conférence Générale de l’enseignement 1958, recommandation n°17, « Echanges de jeunes entre la Métropole et l’Outre-Mer ».

⁶¹³ Archives CAC/Carton n°19770181, Dossier : Jeunesse-Relations Internationales-Afrique, 1955-1962, Sous-dossier : Mr Brichet, juin 1959.

⁶¹⁴ Entretien avec Lucien Lanier, 19/05/2009, à la cafétéria du Sénat. Selon lui, c’est De Gaulle qui choisit Maurice Herzog afin de prendre par la suite la tête du HCJ.

nécessaires à la politique du Haut-comité de la Jeunesse (HCJ) : COTRAVAUX (organisme de coordination pour le travail volontaire des jeunes), présidée par Lardeau et COGEDEP (Organisme de Cogestion des déplacements de jeunes à buts éducatifs de l'Education Populaire) présidée par Pierre Mauroy. Ces structures créées en 1959 permettent d'assurer le déplacement des jeunes en assurant une liaison entre les organismes de jeunesse français et africains avec le HCJS et le HCJ.

Lucien Lanier, secrétaire général du Haut-comité de la Jeunesse

Lucien Lanier est né en 1919 et a été scout de France dans sa jeunesse, louveteau, et scout, chef de troupe de 1930 à 1940. Il fait Khâgne à Louis le Grand engagé volontaire dans la 1^{ère} armée en 1944. Le scoutisme lui permet de tenir pendant la guerre dans les chantiers de jeunesse, aguerris par les conditions de vie difficile de la guerre, avec des camps de montagne, il prend la tête d'un groupe de jeunes gens en révolte en 1940 dans le Lubéron proches de l'International Communiste afin d'organiser physiquement et moralement cette jeunesse. Lien des chantiers de jeunesse avec la résistance notamment sur la fin pour éviter de partir pour le Service du Travail obligatoire. Son père est professeur à l'université, et Lucien Lanier pratique le sport en dilettante. Il passe l'agrégation d'histoire géographie et abandonne pour prendre le poste de chef de cabinet du préfet en 1950, Gabriel de Launet (socialiste et résistant à Bordeaux). Lucien Lanier n'a pas d'engagement politique réel, au départ d'engagement socialiste dans sa jeunesse, il s'est toujours intéressé à la jeunesse organisée.

Lucien Lanier arrive à ce poste au HCJ via Michel Debré qui est professeur au collège où travaille son père. il sera détaché au Ministère de l'Intérieur au Poste de Secrétaire Général Adjoint de 1960 à 1962 puis secrétaire général à la délégation à la recherche scientifique appelé par le Ministre Guillomet (durant 7 ans) avant de devenir préfet du Val de Marne (durant 7 ans) car envoyé par le gouvernement pour créer le département, préfet délégué de Paris (1967-1968) et préfet de plein exercice. Directeur général de l'Administration au Ministère de l'Intérieur et préfet de la région IDF et de Paris (1975-1981). En 1974, il dirige la campagne de Giscard d'Estaing.

Le Haut-comité de la Jeunesse a défini une politique de jeunesse de la Communauté et à son tour le HCJS intègre la problématique (logements, bourses, formations professionnelles, études, Jeux de la Communauté) lors de sa réunion le 10 juin 1960 à Marly et celle du 24 novembre suivant tenue chez Maurice Herzog. Il s'agit en réalité d'une réponse faite à la proposition du Conseil de l'Europe de créer une école des cadres africains qui souligne la volonté de garder le contrôle pour la France dans ce domaine. Maurice Herzog demande à ce que la France s'occupe de la formation des cadres africains de la Jeunesse avec l'établissement d'un centre de formation à Strasbourg ou à Boulouris⁶¹⁵. Il y a là un enjeu qui nécessite la mobilisation des ministères impliqués dans cette politique. Le HCJS convoque le Secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté, le Ministère de la Coopération, l'Office des Etudiants d'Outre-Mer (OEOM), le cabinet du Premier Ministre, le cabinet du Ministre de l'Education Nationale, et la Caisse Centrale de Coopération

⁶¹⁵ Archives CAC/ Carton n°19780596, article 52, Dossier : Colloque de Marly sur la Communauté, 1960. Sous-dossier : Réunion du 10 juin 1960, Etudiants DOM-TOM. C'est la 2^{ème} sous-direction, 4^{ème} Bureau qui s'occupe de cette nouvelle ligne politique du HCJS. C'est R. Brichet, le Sous-directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire, avec l'Inspecteur Général de la Jeunesse Basdevant, et Rollier administrateur civil au HCJS.

Economique (CCCE). Maurice Herzog fait le lien avec le sport africain puisqu'il insiste sur le rôle déterminant de ces échanges lors de la réalisation future des Jeux de la Communauté (1960) :

« La faveur qui entoure les Jeux de la Communauté, le brassage social et racial qui en résulte et leur caractère apolitique sont soulignés par M. Herzog qui insiste pour le maintien et la sauvegarde de cette institution, excellent moyen d'exalter entre les Etats d'expression française une politique d'amitié et d'union. Le choix de leur emplacement est politiquement délicat et leur date ne peut pour des raisons techniques être immédiatement fixée. Si la date de Pâques – peut-être un peu trop proche – ne semble pas pouvoir être retenue, l'assemblée qui approuve pleinement la nécessité de maintenir les Jeux, demande que leur date soit fixée aux environs de Noël 1961.

La venue en France d'équipes africaines est particulièrement souhaitable. Il convient de profiter des déplacements sportifs pour amorcer un travail culturel. Enfin il conviendrait de développer la formation dans nos Instituts d'Education physique et de sports d'entraîneurs, de stagiaires, d'arbitres, de dirigeants dont l'Afrique a le plus grand besoin. »⁶¹⁶

Ainsi, le HCJS étend la politique de la jeunesse au domaine sportif outre-mer. Ce sont deux volets majeurs des actions entreprises par le HCJS au moment de la décolonisation de l'Afrique. Maurice Herzog intensifie ces réunions de concertation qui préparent en réalité le colloque à l'Institut national d'Education populaire (INEP) de Marly-le-Roi des 15 et 16 novembre 1960 à l'initiative du HCJS sur les problèmes d'organisation de Jeunesse et d'Education Populaire dans la Communauté. Le sport est en contrepoint et ne constitue pas à première vue un élément central dans ce dispositif. Cependant, la volonté de l'Etat français d'assurer une formation et une liaison entre les jeunes françaises et africaines afin d'éviter une trop grande rupture et de possibles conflits, oblige peu à peu à intégrer le sport à cette politique. Ce n'est pas par hasard, si la même année, le HCJS demande la réalisation d'une étude de l'Institut français d'Opinion Publique (IFOP) en collaboration avec le MEN, menée par Stéphane Hessel de la Direction de la Coopération avec la Communauté et l'Etranger. Le HCJS sous la tutelle du MEN s'inscrit dans les actions de ce ministère qui est lui-même engagé dans la réalisation de la politique d'échanges des jeunes africaines et françaises.

⁶¹⁶ Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, Dossier : Colloque de Marly sur la Communauté, 1960, « problèmes intéressant la jeunesse de la Communauté », réunion du 24/11/1960, p.5-6.

L'étude des étudiants africains qui poursuivent leurs études en France permet de répondre à ce que l'administration craint dans l'expression d'un « malaise » des jeunesses franco-africaines au moment des indépendances coloniales. La réalisation des échanges et de manifestations dans le sport peut à son tour constituer une réponse et un complément à la politique gaullienne.

- Le sport franco-africain : un nouvel outil de la stratégie de politique internationale de la France de De Gaulle

En 1956, un continuum consubstantiel à la nation française et à la construction de la République se perpétue dans la Loi-Cadre Defferre par « une décolonisation en trompe-l'œil »⁶¹⁷ allant à l'encontre des mots-valises de « rupture » et d' « émancipation ». En effet, selon Nicolas Bancel (1999) et Jean-Pierre Dozon (2003) l'indépendance prolongerait le processus de décolonisation « qui même, s'il défait l'ordre colonial, retisse des liens étroits avec l'Etat français ». C'est le principe de la Coopération que la Loi-Cadre installe progressivement dans la mesure où il y a « substitution d'autorité »⁶¹⁸. Dès lors, celle-ci engage la progressive autonomie de ses colonies et matérialise l'état de crise institutionnelle⁶¹⁹ dans lequel se trouve la France sur le plan national et international. La charge des affaires politiques est donnée aux élites de compromis et peu à peu le colonat et l'administration coloniale se retirent des instances décisionnelles en Afrique. Désormais, des liens étroits entre la métropole et les leaders africains sont maintenus puisqu'ils deviennent des alliés d'importance. En effet, même si les discours ne sont pas tous concordants entre les leaders politiques africains des différentes colonies, le discours de rupture avec la France est absent du discours de ces élites de compromis.

L'Etat franco-africain « système tout à la fois politique et économique »⁶²⁰ amorcé dans la IV^e République revêt un double aspect entre indépendance formelle des anciennes colonies africaines et renforcement de l'indépendance de la France⁶²¹ dans la guerre froide.

⁶¹⁷ Dozon Jean-Pierre, *Frères et sujets : la France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.

⁶¹⁸ Bancel Nicolas, op. cit., p.36..

⁶¹⁹ Bernard Mathias, *Histoire politique de la V^e République, de 1958 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2008.

⁶²⁰ Dozon Jean-Pierre, « L'Etat franco-africain », *Les Temps modernes*, n°620-621, août-novembre 2002, pp.261-288.

⁶²¹ Pathé Anne-Marie, « La France et l'indépendance de l'Afrique noire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 30, April - Juin, 1991, pp.106-108.

Robinson Kim Stanley, « L'Afrique noire devant l'indépendance », by Africanus *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944)*, Vol. 35, No. 1, Janvier, 1959, p.120.

Ainsi, en tant que puissance planétaire redéfinissant sa zone d'influence et son outillage juridictionnel et politique, le « système franco-africain » se trouve légitimé mais qu'en est-il des pratiques de l'exercice du pouvoir ; peut-on encore parler de domination *stricto sensu* dans la mesure où le colonisé occupe la place du colonisateur ?⁶²² Pour exemple, le système du maintien de l'ordre dans les colonies sera confié habilement aux élites de compromis. La métropole veut ainsi éviter tout problème international en cas de conflits et d'émeutes. L'intervention de la métropole aurait été aussitôt condamnée comme une forme de colonialisme.

A partir de ces événements sociopolitiques, trois objectifs changent désormais la relation dominant-dominé entre la France et les pays africains : peser dans le concert international, accéder à des ressources minières que la France n'a pas sur son sol – et l'on pourrait ajouter à cela, au plan sportif, des ressources humaines –, et conduire une politique d'aide au développement pour les Etats africains « bénéficiaires ». Cet univers passablement interlope dénommé couramment la « françafrique »⁶²³, fait de réseaux d'influences correspond à la « rupture des indépendances » et à cette mise en œuvre régaliennne donnant indépendance et puissance à la France ; l'« Etat franco-africain » sorte de double de l'Etat français. Cet Etat tisse peu à peu le socle de la dépendance post-coloniale en filigrane notamment par l'aide au développement⁶²⁴. Mais la question qui nous concerne est de comprendre comment cela va se mettre en place dans l'accès du sport africain à la scène internationale ?

Avant 1958, la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports fait partie d'un dispositif politique mêlant les pouvoirs exécutifs et législatifs. Ce dispositif gère la domination coloniale et l'administration de l'Empire afin de contribuer à l'idéologie de la puissance française grâce à l'*Union française*. En effet, depuis le régime de Vichy, la DGJS

Suret-Canale Jean, « L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique » by Bernis G. (de) ; Dessau J. ; Esseks J. ; Judet P. ; Kamau C. M. ; Lacroix J. L. ; Lawson G. H., *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 11, No. 1, 1977, p.155-157.

⁶²² Kroslock Denis, « France's policy towards Africa. Continuity or change ? », *Africa in International Politics. External Involvement in the Continent*, Ian Taylor et Paul Williams (dir.), New York, Routledge, 2004.

⁶²³ Gourévitch Jean-Paul, *La France en Afrique, Cinq siècles de présence : vérités et mensonges*, Paris, Acropole, 2006.

Gourévitch Jean-Paul, *L'Afrique, le fric, la France, L'aide, la dette, l'immigration, l'avenir : vérités et mensonges*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1997.

Verschave François-Xavier, *Noir Silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Paris, Les Arènes, 2000.

Verschave François-Xavier, *Noir Chirac. Secret et impunité*, Paris, Les Arènes, 2002.

⁶²⁴ Coquery-Vidrovitch Catherine, « La mise en dépendance de l'Afrique noire, 1800-1970 », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°61-62, 1976.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « L'impérialisme français en Afrique noire, Idéologie impériale et politique d'équipement, 1924-1975 », *Relations Internationales*, n°7, 1978, pp.261-282.

est sous la tutelle du MEN (ancien Ministère de l'Instruction publique) et en relation étroite avec le ministère de la FOM (ancien Ministère des Colonies) dans l'administration du sport colonial dans les fédérations d'AOF et d'AEF. Les colonies sont gérées par des gouverneurs coloniaux relevant de la FOM et par le MAE lorsqu'il s'agit d'intervenir dans les protectorats (Maroc et Tunisie) et les territoires sous tutelle (Cameroun et Togo). La DGJS est alors en relation avec le Ministère des Finances et le FIDES pour l'octroi des subventions aux associations sportives dans les colonies françaises en Afrique et avec le colonat à la tête des structures sportives fédérales constituées en ligues, elles-mêmes rattachées aux fédérations sportives de métropole.

Ce dispositif politique œuvre pour la mission civilisatrice de la France dans ses colonies, qu'il s'agisse de l'enseignement scolaire dont l'Éducation Physique (méthode Hébert)⁶²⁵ fait partie, puis progressivement des activités culturelles extra-scolaires comme les mouvements de jeunesse et les pratiques sportives modernes⁶²⁶. La politique coloniale participe peu à peu de la formation des élites africaines et prépare l'africanisation des cadres afin de mettre en place le dispositif politique postcolonial⁶²⁷. Pour ce faire, ces ministères métropolitains en charge de l'Union française sollicitent ponctuellement la DGJS lors de missions d'Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports en Afrique afin de réaliser un état des lieux du fonctionnement administratif des cadres enseignants d'EP mais aussi sur les évolutions de la structure du tissu associatif du développement sportif (équipements sportifs)⁶²⁸. Par ailleurs, les organes législatifs de la IV^e République comme l'Assemblée nationale (AN) et l'Assemblée de l'Union française (AUF) se saisissent à plusieurs reprises de la question de l'Outre-Mer. En effet, le projet des *Jeux de l'Union Française* (de 1947 à 1955) est discuté entre les députés du « lobby colonial » et les élites évoluées apparentées aux grands partis métropolitains (Mouvement Républicain Populaire et Section Française de

⁶²⁵ La méthode de Georges Hébert est une méthode d'éducation physique qui se base sur la locomotion usuelle des individus dans un environnement naturel pouvant être aménagé avec des portiques, échelles, et parcours adaptés. Celle-ci s'érige contre la méthode sportive qui influence l'éducation physique et met ainsi en valeur les qualités athlétiques naturelles des indigènes ce qui lui permet de s'adapter à l'instrumentalisation coloniale du corps du colonisé selon les principes raciaux. Butchart Alexander, *The Anatomy of Power : European Constructions of the African Body*, Londres, Zed Books, 1998.

⁶²⁶ Bancel Nicolas, Denis Daniel et Fatès Youssef, *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

⁶²⁷ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

⁶²⁸ En témoignent les missions Chavanne et Le Bail (en 1954 par le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique à la Jeunesse et aux Sports et la FOM) puis de l'Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports Henri Schlemmer par le MENJS en 1956 et 1957 (de nouveau avec le contrôle de la FOM).

l'Internationale Ouvrière) tous acquis à l'idéologie de l'Union française de l'assimilation ce qui peut expliquer l'absence de déblocage budgétaire par le Ministère des Finances⁶²⁹.

Progressivement, l'idéologie politique de l'assimilation à l'association avec l'intégration des élites de compromis au sein de l'Etat français⁶³⁰ et une certaine autonomie interne est rendue possible par la Loi-Cadre Defferre (1956) et son système électif de collège unique. D'une part, cette lente autonomisation des territoires coloniaux français est en rapport aux effets de concurrence du contexte de la guerre froide, et constitue une réponse face aux injonctions de l'ONU à l'autodétermination des peuples à disposer d'eux-mêmes. D'autre part, la fragilité de l'Empire colonial conduit à des effets d'intégration suite aux mouvements d'indépendances, tiers-mondistes et panafricains ainsi qu'aux difficultés liées à la guerre d'Algérie⁶³¹. Ainsi, selon le principe de l'autodétermination, les colonies françaises d'Afrique ont le choix entre l'association et la sécession proposé par un référendum aux élites africaines lors du retour du général de Gaulle à la tête de l'Etat français en 1958⁶³².

Cependant, cette alternative politique est dirigée vers l'Afrique noire francophone essentiellement afin d'éviter d'éventuelles guerres coloniales sur les modèles de l'Indochine, de l'Algérie et des conflits en Afrique anglophone. Ainsi, la quasi-totalité de celles-ci – à l'exception de la Guinée de Sékou Touré – optent pour la formation d'Etats acceptant la V^e Constitution de la République française et les termes de l'association dans le cadre de la Communauté franco-africaine (Titre XII)⁶³³. Pour exemple, la Fédération du Mali formée du Sénégal et du Soudan demande son indépendance le 28 septembre 1959, puis l'île de Madagascar saisit le *Conseil exécutif de la Communauté* qui se réunit au Sénégal le 11 décembre 1959. A l'indépendance de sécession de la Guinée succède l'indépendance de l'association de Madagascar dans la Communauté. La Constitution de 1958 crée le Secrétariat général de la Communauté auprès du président de la République française, également président de la Communauté qui est attribué à Raymond Janot. Celui-ci, avec l'accord du chef

⁶²⁹ Charitas Pascal, « Des Jeux de l'Union Française aux Jeux de la Communauté franco-africaine : enjeux symboliques et instrumentalisation politique (1944-1960) », in actes du colloque « Le sport transformé en événement : usages politiques et pouvoir symbolique » les 14 et 15 janvier 2010 à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme à Strasbourg, (à paraître 2010). Pour n'en citer que quelques unes : Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Louis-Paul Aujoulat (Cameroun), ou encore Joseph Conombo (Haute-Volta) et Jean Hilaire Aubame (Gabon), voir sur ce point la partie I, chapitre 2b de la thèse.

⁶³⁰ Bancel Nicolas, « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, n°21-22, mai-juin-juillet-août, 2002.

⁶³¹ Thobie Jacques, Meynier Gilbert, Coquery-Vidrovitch Catherine, Ageron Charles-Robert, *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, Armand Colin, 1990.

⁶³² *De Gaulle et le Tiers monde*, Actes du colloque organisé par la Faculté de droit et des sciences économiques et l'Institut du droit de la paix et du développement de l'Université de Nice et l'Institut Charles-de-Gaulle, 25-26 février 1983, Nice, A. Pedone, 1984.

⁶³³ Bourgi Robert, *Le général de Gaulle et l'Afrique noire : 1940-1969*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Nouvelles éditions africaines, Dakar, 1980.

de l'Etat, coordonne les nouvelles « compétences communautaires » afin de redéfinir les rapports franco-africains en terme de partenariat officieusement et de coopération officiellement. La politique de la France consiste alors à consolider le pouvoir des dirigeants qui jouent le jeu de la France, à rappeler à l'ordre ceux qui s'en écartent et enfin à contrer les visées des puissances concurrentes menaçantes.

Selon ce triple objectif, le partenariat s'initie courant 1959 par le transfert des compétences de l'ancien Ministère de la FOM auprès des ministères et des services intéressés par la Communauté, soit au titre de la Coopération technique, soit au titre des Affaires communes exprimées au sein des *Conseils exécutifs de la Communauté* qui sont l'expression du dialogue franco-africain⁶³⁴. Le fonctionnement des institutions communautaires avec l'Afrique, est ainsi accrue par un système de rattachements « d'affaires communes » à divers ministères, par exemple l'Éducation Nationale. Selon ces évolutions institutionnelles de l'Empire, la création du *Ministère de la Coopération* ou *Ministère d'Etat pour la Communauté* en janvier 1959 par la constitution du gouvernement Debré (janvier 1959-avril 1962) et attribué au MRP Robert Lecourt vient ainsi pallier les anciennes compétences de la FOM. Ceci nécessite la création en lieu et place d'un ministère d'État du Sahara et des DOM-TOM afin d'intégrer notamment les départements algériens (1959). A ce titre, l'année 1959-1960 achève la mise en place des structures juridiques de la Coopération qui ont pour objectif « *l'action d'aide et de coopération dans les domaines économique, financier, culturel et social* » (décret du 27 mars 1959) :

« *Ces considérations montrent que le domaine culturel et social constitue une zone où l'influence française peut continuer à s'exercer sans être mise en cause même si le contexte institutionnel et politique vient à être modifié [...].* »⁶³⁵

Cette politique donne ainsi au Ministère de la Coopération une forte légitimité par des pouvoirs exécutif, institutionnel, administratif et financier afin de régler la gestion postcoloniale⁶³⁶. A la mi-mai 1960, lors de la Conférence de Paris, De Gaulle lance un « Plan Marshall » pour le Tiers-Monde qui est en réalité destiné essentiellement à l'Afrique par des aides bilatérales. Il est associé aux Affaires étrangères, qui prétendent aussi, intervenir de

⁶³⁴ Archives CAC/Carton n°19810443, article 32, « Organisation des rapports du gouvernement de la République Française avec les organes de la Communauté », 28/09/1959. Décret n°59-462 du 27 mars 1959.

⁶³⁵ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Dossier : Rapports République française, Organismes Communauté, 1959-1960, Sous-dossier : Affaires diverses/Perspectives culturelles et sociales dans la communauté. Au point 1) En matière d'Enseignement Supérieur, de culture et de recherche, d) Programme d'action culturelle (tournées artistiques théâtrales etc., alliance française, Sports).

⁶³⁶ Nouaille-Degorce Bernadette, *La politique française de coopération avec les Etats africains et malgache au sud du Sahara*, thèse de Doctorat, université de Bordeaux I, 1980.

façon décisive dans des pays sur la voie de l'indépendance, où des ambassadeurs remplacent les anciennes autorités coloniales (même s'il y a souvent une certaine continuité des hommes dans des fonctions qui changent de nom). Ces ministères sont cependant dépendants des décisions du *ministère d'État pour la Communauté*. Ainsi que du *secrétariat général de la Communauté* de Jacques Foccart, alors conseiller technique à la présidence de la République officiellement nommé à sa tête en mars 1960, à la place de Raymond Janot. Lors de sa nomination le général de Gaulle lui aurait dit : « *La France a perdu l'Indochine, et il n'y a plus à revenir là-dessus. Nos positions en Algérie ont été gâchées par tant d'erreurs, de sang et de souffrances. Il reste l'Afrique noire, où la décolonisation en cours doit être une réussite, dans l'amitié, en accompagnant les populations de ces pays. C'est de cela que je vous charge.* »⁶³⁷. Puis, en mai 1961, est créé l'outil de Jacques Foccart : le *Secrétariat général à la présidence de la République pour les Affaires africaines et malgaches*⁶³⁸.

Le *ministère d'État pour la Communauté* est ensuite transformé en un *Secrétariat d'État pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches* attribué à Jean Foyer qui succède ainsi à Robert Lecourt. Si l'on ajoute que le Premier ministre, Michel Debré, entend bien guider une bonne partie de la politique de la France vis-à-vis de l'Afrique, on imagine, ainsi fort bien les conflits de compétences⁶³⁹. Par ailleurs, le 8 novembre 1960, Michel Debré adresse un document volumineux à Maurice Herzog comportant l'exposé des motifs, les enjeux d'une politique de la jeunesse de la Communauté, ses axes prioritaires, le budget prévu, les services responsables de sa mise en œuvre afin de définir une politique nationale d'ensemble et cohérente en direction de la jeunesse de la Communauté⁶⁴⁰. Et ce d'autant plus que la Fédération des Etudiants d'Afrique noire en France (FEANF) est hostile aux organismes subventionnés par le Haut-commissariat : l'Office de Coopération et d'Accueil universitaire (OCAU) et l'Office des Etudiants d'Outre-Mer (OEOM) puisqu'ils sont vus comme des organismes d'Etat de contrôle de la Jeunesse.

⁶³⁷ *Foccart parle*, Entretiens avec Philippe Gaillard, Tome 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, pp.215-216.

⁶³⁸ « Foccart. Entre France et Afrique », numéro spécial des *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n°30, octobre 2002.

⁶³⁹ Michel Marc, « Au travers des archives Foccart. Les relations franco-africaines de 1958 à 1962 », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 30 | 2002, [En ligne], mis en ligne le 22 novembre 2008. URL : <http://crrh.revues.org/index592.html>. Consulté le 27 janvier 2009.

⁶⁴⁰ Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, Document adressé par M. Debré, Premier ministre à Maurice Herzog, HCJS faisant état de la situation africaine et des politiques à suivre dans ce domaine, 08/11/1960. Piste de recherche obtenue à la lecture de Combeau-Mari Evelyne, *Sport et décolonisation. La Réunion de 1946 à la fin des années 60*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.339.

La coopération s'instaure avec le remplacement des gouverneurs coloniaux par les Haut-commissaires généraux en Afrique en tant que représentants du Conseil exécutif⁶⁴¹ et du président de la Communauté dans les Etats qui n'est autre que le Président de la République française. Ceux-ci ne peuvent intervenir dans le domaine propre des Etats mais doivent observer, conseiller et veiller à l'exécution de la politique commune de la Communauté. Ils ne répondent pas aux ministres de l'Outre-Mer et des Affaires étrangères mais directement au président de la Communauté (De Gaulle) par l'intermédiaire du Secrétariat général (Jacques Foccart). Ainsi, la Présidence de la République et son Secrétariat général à la Communauté établissent des relations directes bilatérales qui se basent sur une politique de réseaux héritée de la colonisation aboutissant à une idéologie de la fraternité et de la solidarité entre français et africains. Les principales caractéristiques de l'aide française sont la nette prédominance des aides bilatérales sur les aides multilatérales et des dons sur les prêts ; et une troisième particularité est l'importance de la coopération technique et culturelle par rapport à l'aide à l'équipement et aux dépenses de soutien économique et financier⁶⁴².

Cette tactique officieuse conduit à opérer des réaménagements structurels et politiques afin de mettre en place une stratégie politique⁶⁴³ officielle de coopération avec les nouveaux Etats indépendants répondant en cela aux traités internationaux. Ceci permet à la France d'assurer la protection des nationaux français, la rémanence des liens politiques, économiques et culturels ainsi que la continuité du service public⁶⁴⁴. L'influence française s'appuie sur la signature des accords de Coopération avec les Etats africains et met en place des missions d'aide et de coopération afin d'envoyer sous contrat des personnels de Coopération et de l'Assistance technique. Elle conduit à un accroissement des effectifs des enseignants métropolitains (dont fait partie le contingent des professeurs et maîtres d'EP) détachés dans les pays de la Communauté et la recrudescence des conventions de financements du Fond d'Aide et de Coopération (FAC)⁶⁴⁵ par des « missions d'experts ». Il s'agit d'accompagner,

⁶⁴¹ Le Conseil exécutif est en relation avec le Sénat de la Communauté, le premier ministre, le gouvernement français et les chefs des gouvernements des états membres de la Communauté.

⁶⁴² Gautron Jean-Claude, « La politique d'aide et de coopération de la France en Afrique francophone », in *De Gaulle en son siècle, t.6 : Liberté et dignité des peuples*, Paris, La Documentation française, Plon, 1991, p.261. Pour une évaluation de l'aide française dans les années 1960, Bossuat Gérard, « French Development Aid and Co-operation under de Gaulle », *Contemporary European History*, 12, 4, 2003, pp.431-456.

⁶⁴³ Gouttebrune François, « La France et l'Afrique : le crépuscule d'une ambition stratégique », *Politique Étrangère*, vol. 67, numéro 4, 2002, pp.1033-1047.

⁶⁴⁴ Gonidec Pierre-François, *Droit d'outre-mer, t. I, De L'Empire colonial de la France à la Communauté, t. II, Les rapports actuels de la France métropolitaine et des pays d'outre-mer*, Paris, Montchrestien, 1960. Gonidec Pierre-François, *Le général de Gaulle et l'Afrique noire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1980.

⁶⁴⁵ Celui-ci se substitue au FIDES et fait suite à la création des missions d'aide et de coopération (décret du 25 juillet 1959).

par l'Assistance technique française, l'émancipation politique des anciennes colonies françaises en Afrique. Ainsi, l'extension des attributions de ces divers ministères à des domaines relevant du social et du culturel - dont le sport fait partie - va engendrer des conflits dans la répartition des compétences avec les autres ministères intervenant dans les « pays du champ ».

« L'une des caractéristiques de la colonisation et de l'expansion française dans le monde extra-européen a été l'effort particulier de diffusion de la « civilisation française » considérée comme humaniste et universaliste tant dans ses aspects culturels que sociaux. (Cet effort historique a été, mais avec deux siècles d'avance, comparable à celui auquel nous assistons aujourd'hui pour la diffusion de l'américain way of life).

Dans le domaine culturel, la politique française s'est résolument tournée vers la diffusion de la langue française (langue diplomatique du siècle dernier) dans le domaine social, vers l'introduction de systèmes juridico-sociaux basés sur ceux en vigueur dans la Métropole.

[...].

Un des reproches formulés à l'encontre de l'administration coloniale française est paradoxalement d'avoir, par colonialisme, freiné l'introduction de certaines pratiques métropolitaines considérées comme n'étant pas des « produits d'exportation ».

Devenus autonomes (Etats de la Communauté) ou indépendants (Guinée, Viêt-Nam, Maroc) les états colonisés se sont efforcés d'introduire des règles étroitement inspirées de celles en vigueur en France, à tel point que l'on peut se demander si la politique d'assimilation des territoires maintenant indépendants, n'est pas liée à un courant d'assimilation des individus, courant non imposé mais résultant de la volonté des sociétés intéressées. Cette appréciation doit évidemment être nuancée, en ce qui concerne les régions fortement islamisées ou qui possédaient avant la colonisation française des systèmes juridico-sociaux ayant déjà dépassé le système tribal.

La loi cadre de 1956 puis les dispositions de la Constitution de 1958 ont marqué au moins sur le plan des principes une certaine rupture avec cette constante de l'action culturelle et sociale de la France dans les pays associés à son destin par l'Histoire.

[...] La convention d'Aide et de Coopération conclue en matière d'enseignement et de culture consacre une position prééminente à la culture française et au régime français d'éducation.[...]

Ces considérations montrent que le domaine culturel et social constitue une zone où l'influence française peut continuer à s'exercer sans être mise en cause même si le contexte institutionnel et politique vient à être modifié [...].

Dans ces conditions, la Communauté en matière d'enseignement, de culture et de développement social pourrait s'exercer :

1)- En matière d'Enseignement Supérieur, de culture et de recherche : [...].

d) Programme d'action culturelle (tournées artistiques théâtrales etc., alliance française, (Sports). ».

Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Dossier : Rapports République Française, Organismes Communauté, 1959-1960, Sous-dossier Affaires diverses/Perspectives culturelles et sociales dans la communauté.

b- La stratégie sportive internationale du HCJS en Afrique noire francophone

Les indépendances du Maroc et de la Tunisie reconnues en 1956 par le gouvernement de Guy Mollet président à l'intensification de la guerre en Algérie. La concentration des moyens militaires engagés par la France dans ce département français pour empêcher son indépendance interdit de s'exposer au risque d'une autre guerre nationale d'envergure. Des réformes deviennent nécessaires en Afrique noire, où les élections de 1956 ont donné une majorité au RDA. Un certain degré d'autonomie est donc concédé : des gouvernements africains, sous la présidence du Haut-commissaire colonial, pourvus de compétences limitées, et, tant que durera la IV^e République, excluant la notion taboue d'indépendance⁶⁴⁶. La Loi-cadre de Gaston Defferre (1956) permet la mise en place de Conseils de gouvernement élus au suffrage universel avec un pouvoir exécutif local plus autonome vis-à-vis de la métropole. Cette réforme métropolitaine de la gestion de l'Empire français se fait en réponse à un climat anti-colonial porté par la conférence afro-asiatique de Bandung d'avril 1955⁶⁴⁷. Alors que la France est engagée dans la crise du Canal de Suez (1956) avec les gouvernements britanniques et égyptiens, l'habilitation du gouvernement à légiférer dans un domaine en principe réservé à la loi va participer progressivement de l'accélération de la « balkanisation » des territoires d'outre-mer⁶⁴⁸ et permettre au projet de Jeux de l'Union française d'être réactualisé sous l'angle de ces évolutions de la politique franco-africaine. La création du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports (HCJS) en 1958 peu après l'avènement de la V^e Constitution de la République française du général de Gaulle interroge nécessairement ce projet sous de nouveaux auspices avec la transformation de l'Union française en une Communauté franco-africaine.

⁶⁴⁶ Bénot Yves, « La décolonisation de l'Afrique française (1943-1962) », in Ferro Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVI^e – XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont Hachette-Littératures, 2003, pp.689-741.

⁶⁴⁷ Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Paris, Hachette, 2005, p.161.

⁶⁴⁸ Benoist Joseph-Roger, *La balkanisation de l'Afrique Occidentale Française*, Sénégal, Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal, 1994.

- Les Jeux de l'Union française et les paradoxes du développement sportif en Afrique noire francophone

La loi Cadre nourrit plutôt un certain nombre de paradoxes dans les relations sportives entre la métropole et l'Afrique francophone. La traduction sur le plan du développement et de la gestion politique du sport dans les territoires coloniaux d'Afrique noire francophone n'est pas suivie des faits. En effet, la métropole redoute qu'une rencontre entre les ressortissants des différentes régions de l'Afrique ne devienne une vaste manifestation contre le maintien des puissances européennes sur le continent africain⁶⁴⁹ qui craint, selon Bernadette Deville-Danthu (1987), une « subversion » politique au travers de ces confrontations sportives⁶⁵⁰. Pour exemple, en 1956, l'annulation des championnats d'athlétisme de l'Afrique française - qui permet la sélection des meilleurs éléments pour le Championnat de France - témoigne selon le Haut-commissaire Bernard Cornut-Gentille du contexte défavorable à la réalisation de confrontations sportives dans les territoires coloniaux d'Afrique francophone : « *les circonstances politiques ne se prêtaient pas à une telle compétition.* »⁶⁵¹. Or, en même temps, la métropole continue à proroger le CSS et les instances fédérales sur la demande des Etats membres⁶⁵² tant que le processus d'indépendance politique des territoires africains n'est pas engagé.

Dans un premier temps, l'administration métropolitaine se tourne en 1957 d'abord vers l'Afrique du Nord pour réaliser des rencontres sportives franco-africaines. Le président du Comité national des Sports (CNS), Alfred Eluere, appelle à une aide sportive secondé par le Ministre d'Etat René Billères chargé de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports (1956-1958)⁶⁵³. Mais le début du conflit en Algérie n'offre pas les conditions favorables à des rencontres sportives franco-africaines qui opposeraient les appelés du Bataillon de Joinville à des mouvements sportifs algériens. Face à au conflit dans ce département français, le Ministre René Billères décide de reprendre le projet des *Jeux de l'Union française* selon la conception de ne pas compromettre l'avenir de l'Union française et de sauvegarder la capacité de négociation indépendante de la France dans le concert international. Le sport devient un des

⁶⁴⁹ Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.333.

⁶⁵⁰ Deville-Danthu Bernadette, « Les activités physiques dans l'Empire français, instrument de colonisation, outil de subversion ? », *l'Empire du sport*, Aix-en-Provence, 1987, p.11-13.

⁶⁵¹ Archives CNOSF/L'Equipe, « Un beau projet en l'air... », 08/03/1956.

⁶⁵² Archives ANS/Carton n°18G265(165), Réorganisation du Conseil Supérieur des Sports, 1956-1957.

⁶⁵³ Ministre ENJS (1956-1958). Il marque son souci de ne pas compromettre l'avenir de l'Union française et la capacité de négociation indépendante de la France dans le concert international. Il vote les pleins pouvoirs à de Gaulle.

derniers moyens psychologiques pour la France de sauver cet « esprit » de l'Union française qui n'a jamais réellement existé. Ainsi, la réactualisation des débats portée à l'Assemblée Nationale par le député français Robert Buron autour de la réalisation du projet des Jeux de l'Union française participe de la volonté de réaliser cet esprit d'unité. En premier lieu, le mouvement sportif français, comme dans les années 1930, souhaite également utiliser le potentiel athlétique des territoires⁶⁵⁴ afin de les intégrer dans l'équipe nationale française pour les prochains Jeux olympiques de Melbourne (1956). Dans ces conditions, des Jeux de l'Union française peuvent participer à la sélection des athlètes africains pour la métropole.



APPEL

DE MONSIEUR ALFRED ELUERE

PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DES SPORTS

Il y a, de ce côté-ci de la Méditerranée, plus de deux millions de sportifs licenciés qui peuvent se livrer sans trop de difficulté à leurs jeux favoris.

Il y a, de l'autre côté, en Algérie et au Sahara, 400.000 jeunes soldats qui voudraient bien faire de même pendant leurs instants de détente mais ne disposent pour cela que d'un matériel très insuffisant.

L'image que vient d'éditer la Fondation Maréchal de Lattre à des millions d'exemplaires montre comment tout peut s'arranger.

Par dessus cette mer sur les bords de laquelle naquirent les Olympiades, un sportif métropolitain serre fraternellement la main d'un de ses camarades sous les drapeaux.

Il ne faut pas que ce merveilleux geste de solidarité demeure un symbole imprimé. Il faut que tous les sportifs écrivent, sur les cartes postales de la Fondation Maréchal de Lattre, aux soldats qui espèrent d'eux un mot d'en-

couragement et du matériel pour les pacifiques luttes sportives.

L'expéditeur, au départ, ne connaîtra pas le nom du destinataire mais très vite il recevra de celui-ci, désigné au hasard par la Poste aux Armées, quelques lignes de remerciements. Car en achetant une carte postale on fournit à la Fondation Maréchal de Lattre les moyens d'acquiescer les équipements sportifs tant désirés.

Je ne connais rien de plus émouvant que ce flux de souhaits et ce reflux de gratitude.

Je ne peux pas croire qu'il existe, en métropole et dans l'Union française, un véritable sportif qui puisse y demeurer indifférent.

Tous les jeunes hommes que nous aiderons à pratiquer les sports là-bas seront demain, à leur retour, d'actifs sympathisants: ils s'intégreront dans la grande famille du sport qui doit donner une fois encore, l'exemple d'une solidarité affectueuse et efficace. C'est ce que souhaite ardemment le Comité National des Sports.

Athlétisme • Sports Automobiles • Aviron • Base-Ball • Basket-Ball • Billard • Boules • Boxe • Canoë • Cyclisme • Éducation physique • Escrime • Football • Golf • Gymnastique • Haltérophilie et Culturisme • Hand-Ball • Hockey • Balle au tambourin • Jeu à XIII • Jeu de Paume • Judo • Lawn-Tennis • Longes paumes • Lutte • Montagne • Moto-cyclisme • Motocyclisme • Natation • Pelote basque • Péranque • Ralle-Sliding • Rugby • Ski • Ski nautique • Sports équestres • Sports de glace • Tennis de table • Tir • Tir aux armes de chasse • Tir à l'arc • Voile • Volley-ball • Fédération sportive de France • Office du sport scolaire et universitaire • Chœurs ligues d'éducation physique • Union générale sportive de l'enseignement libre • Union sportive travailliste.

HERBERT

26. Appel d'Alfred Eluere (CNS) pour une solidarité des sportifs entre la métropole et l'Afrique du Nord (Archives CAOM).

⁶⁵⁴ Deville-Danthu Bernadette, « L'AOF pépinière d'athlètes, révélation, illusions et désillusions », *Jeux et sports dans l'histoire*, Paris, CTHS, 1992, pp.255-270, t.I, Associations et politiques.



27. Appel à fonds des sportifs pour les soldats du Bataillon de Joinville en Algérie (Archives CAOM).

La proposition de résolution est confrontée au débloccage budgétaire pour la manifestation sportive. Les fonds des budgets locaux attribués aux frais de fonctionnement des fédérations sportives et les fonds d'équipements sportifs pour l'AOF et l'AEF sont déjà bien maigres et ne peuvent suffire, ni être amputés pour la réalisation des Jeux. La proposition

de résolution de la métropole souhaite accélérer un mouvement des meilleurs athlètes vers la métropole pour permettre leur plus grande expertise et les soumettre au filtre des grandes compétitions internationales.

**Session ordinaire de 1955-1956, séance du 28 février 1956, p.554,
Annexe n°822**

Mesdames, Messieurs, M. Robert Buron et plusieurs des ses collègues appartenant aux territoires et départements d'outre-mer invitent le Gouvernement par la proposition de résolution (n°4407) à envisager la création, dès 1953, des jeux de l'Union française. Cette idée nous paraît revêtir une importance certaine :

1° Tout d'abord, ces jeux permettront la recherche et l'entraînement des athlètes qui feront briller les couleurs françaises d'un plus vif éclat dans les compétitions internationales et notamment aux jeux olympiques ;

2° Ils assureront, en outre, une propagande sportive nécessaire, une propagande d'ensemble qui, sur le plan psychologique aura les effets les plus heureux.

Un certain nombre de difficultés d'ordre pratique et technique doivent néanmoins être soulignées. L'existence des championnats d'Europe, des jeux méditerranéens et des jeux olympiques dont la date est déjà fixée doivent déterminer tout d'abord la périodicité des jeux de l'Union française et ensuite la date de ces premiers jeux.

Etant donné que les jeux de l'Union française seraient limités aux sports de base comme l'athlétisme, la natation, l'aviron – au moins au départ – et, d'autre part, qu'il ne convient pas d'opposer d'entrée de jeu les athlètes métropolitains de première valeur aux athlètes d'outre-mer, sous peine de voir les athlètes métropolitains à l'entraînement plus poussé et aux moyens techniques plus affirmés l'emporter, il nous paraît souhaitable de mettre sur pied pour octobre 1953, les jeux de l'Union française, soit à Casablanca, soit à Alger, pour que cette première manifestation soit une mise en route avant les prochains jeux, qui auraient lieu pour 1955, c'est-à-dire l'année précédent les jeux olympiques.

D'ores et déjà, l'adoption de la présente proposition de résolution attirera l'attention des pouvoirs compétents sur la nécessité de prévoir au budget des départements et territoires d'outre-mer, des territoires et Etats associés, les sommes nécessaires pour permettre à leurs athlètes de participer à ces Jeux.

Par ailleurs, il serait, sans doute, possible d'obtenir que le produit d'une tranche spéciale de la loterie nationale soit affectée à l'organisation de ces jeux sous la rubrique « Tranche spéciale de la loterie nationale pour les jeux de l'Union française ».

En conséquence, votre commission de l'éducation nationale, unanime, vous propose d'adopter la résolution suivante :

Proposition de résolution

L'Assemblée nationale invite le Gouvernement à prévoir l'organisation en 1953 et tous les deux ans, à partir de cette date, de « Jeux de l'Union française » permettant d'établir des compétitions sportives entre les différents athlètes de l'Union française.

Ces rencontres devraient se dérouler à tour de rôle dans l'une des grandes villes de l'Union française et seraient précédées de compétitions territoriales annuelles.

Cependant, elle vient heurter les conceptions racistes et ambiguës que les dirigeants sportifs métropolitains entretiennent avec les élites sportives indigènes déjà insérées dans le processus de captation du champ sportif africain⁶⁵⁵. L'exemple de l'athlète sénégalais Thiam Papa Gallo dès 1949 et sa non sélection en équipe de France pour les Jeux olympiques de Londres (1948) interroge au moment où l'athlétisme français n'arrive pas à se structurer. Tout comme ceux de deux autres sénégalais, Habib Thiam et Abdou Seye. Ces deux athlètes bien

⁶⁵⁵ Deville-Danthu Bernadette, « Noirs et Blancs sur les terrains de sport, un rendez-vous manqué », in Arnaud Pierre et Whal Alfred (dir.), *Sports et relations internationales*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1994, pp.187-198.

que supérieurs aux sprinters de la métropole doivent disputer des barrages et faire preuve, une fois encore, de leur excellence sportive comme pour faire oublier d'où ils viennent et qui ils sont. Habib Thiam refuse et avec Abdou Seye, ils ne participent pas aux Jeux de Melbourne (1956), tout comme d'ailleurs Ibrahima Sall. Seul Malick M'Baye présent aux Jeux d'Helsinki (1952) porte les couleurs françaises mais ne rapporte pas de médaille. Selon Bernadette Deville-Danthu ces comportements du mouvement sportif sont les signes d'une réminiscence du syndrome Siki⁶⁵⁶. Pourtant, ces sportifs bénéficient d'un capital sympathie important auprès de la population française qui a intégré l'aide et la participation des colonies dans la Libération de la France⁶⁵⁷. Mais, cette attitude chez les cadres métropolitains fondée sur « *le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire* »⁶⁵⁸ illustre la permanence de préjugés et de stéréotypes raciaux faisant préférer le plus souvent le Blanc au Noir à performance égale sinon légèrement inférieure.

Dans un premier temps, et selon cette difficulté pour la métropole d'intégrer des sportifs issus de ses territoires coloniaux, l'administration métropolitaine poursuit le projet des Jeux de l'Union française afin de renforcer la structure des rencontres sportives et scolaires inter-africaines. En effet, le projet de Jeux de l'Union française repoussé maintes fois depuis 1947 peut trouver une explication par la volonté d'impulser un contrôle des Coupes d'AOF et d'AEF des différentes disciplines sportives, en étroite relation avec les OSSU d'AOF et d'AEF pour le sport scolaire. C'est selon cette idée que les débats du 19 février 1957 à l'Assemblée Nationale donnent l'accord du gouvernement sur la date de 1959 afin d'obtenir l'appui des différents ministères métropolitains et réunir les conditions de la réalisation des Jeux. Ces discussions à l'Assemblée nationale sur le projet des *Jeux de l'Union française* sont animées par le député Félix Viallet en tant que rapporteur et Jean Filippi, Secrétaire d'Etat au Budget⁶⁵⁹. Puis, prennent part au débat les députés Robert Buron, Henri Thamier⁶⁶⁰ et Louis Gauthier-Chaumet⁶⁶¹. Ceux-ci s'expriment tour à tour sur la nécessité de

⁶⁵⁶ Nom du boxeur sénégalais Battling Siki dans les années 1930 opposé à Georges Carpentier. Présenté comme un « sauvage » par la presse métropolitaine son mode de vie et le défi qu'il représente à la suprématie athlétique de l'homme blanc « civilisé » a fait l'objet de nombreux scandales.

⁶⁵⁷ Thobie Jacques, *Histoire de la France coloniale*, op. cit., p.355.

⁶⁵⁸ Coquery-Vidrovitch Catherine, « Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire », in Ferro Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVI^e – XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont Hachette-Littératures, 2003, pp.863-925.

⁶⁵⁹ Sénateur de la Corse (1955-1958) et secrétaire d'État au budget (1956-1957). Au groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement des Gauches Républicaines.

⁶⁶⁰ Député du Lot (1946-1958), au Parti Communiste. Il plaide en faveur du développement de l'Éducation Physique, contre les pleins pouvoirs à De Gaulle.

former des athlètes noirs, et de renforcer l'équipement sportif français outre-mer. Ils demandent qu'une mission basée sur une collaboration tripartite FOM-MEN-DGJS puisse évaluer l'ampleur des investissements à accomplir pour l'organisation de ces Jeux sur le modèle de ceux du Commonwealth.

**Session ordinaire de l'Assemblée nationale 1956-1957, Séance du 7 décembre 1956,
Annexe n°3488, p.975-976.**

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs, lors de la précédente législature, M. Robert Buron et plusieurs de ses collègues représentant les territoires et départements d'outre-mer invitaient le Gouvernement par la proposition de résolution n°4402 rapportée par M. Gau, à envisager la création des jeux de l'Union française dès 1953.

L'Assemblée de l'Union française émettait de son côté un vœu identique, mais en demandant qu'ils soient réalisés tous les quatre ans et non tous les deux ans comme le prévoyait la proposition de résolution précitée.

Ce dernier délai nous semble souhaitable pour la bonne organisation et le financement de ces manifestations.

L'objet de cette proposition revêt une grande importance en tant que témoignage de l'intérêt porté aux populations d'outre-mer ; il démontrera que la France, dans son œuvre civilisatrice, propage non seulement la culture de l'esprit, mais aussi le développement des sports qui permettent aux hommes de mieux se connaître et par là même de s'estimer.

Le sport a toujours eu beaucoup d'attrait outre-mer et il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle, beaucoup de nos athlètes et champions amateurs ou professionnels, qui défendent si brillamment les couleurs françaises dans les compétitions internationales, sont originaires de nos départements et territoires d'outre-mer.

Pour que ces manifestations soient assurées d'un succès total, l'organisation de ces jeux nécessiterait la création d'un comité comprenant les personnalités les plus qualifiées du sport français et les représentants des ministères de la France d'outre-mer et de l'éducation nationale, une sélection sérieuse des athlètes dans chaque territoire et leur entraînement progressif.

A cette fin, l'année 1957, pourrait être choisie comme point de départ des jeux de l'Union française qui se renouvelleraient par la suite tous les quatre ans, et se dérouleraient dans une grande ville d'outre-mer, chaque fois différente.

Ceci inciterait chaque territoire et département d'outre-mer à construire des stades modernes et à développer son équipement sportif.

Certes de nombreuses difficultés d'ordre matériel et financier se poseront ; mais nous sommes persuadés que ces crédits et subventions tant de la métropole que des budgets locaux, seront accordés pour la bonne réalisation de ces manifestations qui apporteront une meilleure connaissance de l'Union française.

Ainsi par l'intermédiaire des sports, sera propagé un véritable esprit « Union française ». C'est pourquoi, tout en souhaitant l'établissement d'un programme d'éducation physique en France et outre-mer, qui s'intègre harmonieusement dans le projet de réforme de l'enseignement, votre commission de l'Éducation nationale, unanime, vous demande d'adopter la proposition de résolution suivante :

Proposition de résolution

L'Assemblée nationale invite le Gouvernement à organiser en 1957 et, tous les quatre ans à partir de cette date des « jeux de l'Union française » permettant d'établir des compétitions sportives entre les différents athlètes de l'union française.

Ces rencontres devront se dérouler à tour de rôle dans l'une des grandes villes de l'Union française et seront précédées de compétitions territoriales annuelles.

⁶⁶¹ Député de la Seine (1956-1958). Journaliste, il est secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique et aux sports (1933-1934), membre du Rassemblement des Gauches Républicaines et préside l'Union Nationale des Journalistes Honoraires de France, d'Outre-Mer et de l'Étranger.

Le ministère de la FOM répond au souhait de l'Assemblée nationale. Le ministère se met en relation avec le MEN et la DGJS pour désigner l'Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports Henri Schlemmer. Celui-ci doit effectuer une mission d'inspection en AOF du 18 février au 4 avril 1957, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, en Haute-Volta et au Soudan⁶⁶² afin d'examiner le nombre de personnels d'EPS présents dans les territoires, le niveau de développement des infrastructures sportives et l'évolution des mouvements de jeunesse, sportifs scolaires et civils. Cependant, ni le Niger, ni la Mauritanie, ni le Togo n'ont fait l'objet de cette tournée car ces pays n'ont pas de personnel d'Éducation physique et d'encadrement sportif selon l'administration métropolitaine à cette date.

Le rapport d'Henri Schlemmer est complété par une mission composée de Chavanne et Le Bail. Elle est réalisée en 1956 par la FOM qui rend ensuite ses conclusions sur l'amélioration de l'encadrement sportif et celle des compétitions inter-territoriales qui se déroulent selon l'esprit olympique. A partir de la prise en compte de ces deux rapports, le député Robert Buron informe Gaston Defferre, le ministre de la FOM (1956-1957, SFIO) Il répond le 2 avril 1957 et lui fait remarquer qu'il suit avec attention le projet des *Jeux de l'Union Française*⁶⁶³. En effet, Gaston Defferre souhaite accélérer leur réalisation. Puisque, le 23 avril 1957, Georges Spénale, à la fois gouverneur de la FOM et directeur de cabinet de Gaston Defferre, écrit au député Antoine Pinay afin de déléguer deux fonctionnaires de la FOM rattachés à la DGJS pour préparer les Jeux⁶⁶⁴. La mobilisation de ces cadres de la DGJS permet la création d'une commission interministérielle restreinte MEN-FOM prévue le 21 mai 1957 à la demande du Ministre d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports. Ainsi, le procès-verbal de la réunion est composée de Lacabanne, Sous-Directeur à l'EPS pour la DGJS, de Joseph Chambon, Inspecteur d'Académie en service à la Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse à la FOM⁶⁶⁵, et de Raymond Delval, Administrateur en chef de la FOM⁶⁶⁶. D'autres fonctionnaires sont également présents : Aubert, administrateur civil chargé du 1^{er} Bureau et

⁶⁶² Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « rapport de l'IGJS Henri Schlemmer » adressé au Ministre de la FOM, n°1.644, 03/05/1957.

⁶⁶³ Archives CARAN/Carton n°F/17/16003, Courrier parlementaire, janvier 1955-août1958, Gaston Defferre à Robert Buron, 02/04/1957.

⁶⁶⁴ Archives CARAN/Carton n°F/17/16003, Courrier parlementaire, janvier 1955-août 1958, G. Spénale à Antoine Pinay, 23/04/1957.

⁶⁶⁵ Jacques Chambon qui a exercé comme Inspecteur d'Académie en AOF est remplacé par Louis Faucon à la Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse à la FOM et exerce en Guadeloupe (1957-1960) sur arrêté du 23 juillet 1956.

⁶⁶⁶ Il a fait ses études à l'Ecole Normale de la France d'Outre-Mer dans les années 1940 et publie sa thèse sur la renaissance malgache en 1972, vice-président de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, il a travaillé ensuite sur les musulmans aux Togo, Comores et à Abidjan puis sur le scoutisme à Madagascar.

René Bazennerye⁶⁶⁷, administrateur civil chargé du 2nd Bureau, tous deux à la DGJS assistent à la séance ainsi que Coisy, Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports et enfin René Julien, Agent Supérieur, Sous-chef au 1^{er} Bureau de la DGJS également représentants du MENJS⁶⁶⁸. La réunion décide que la prise en charge des dépenses relatives à ces Jeux ne peut revenir totalement aux territoires et qu'il faut essentiellement des crédits métropolitains. L'idée d'un projet de Loi après discussion entre Aubert, Bazennerye et Chambon doit revenir à la Présidence du Conseil en présence des mêmes fonctionnaires⁶⁶⁹. Ainsi, la réalisation concrète des Jeux nécessite l'accord de l'exécutif, seul capable de débloquer les problèmes budgétaires.

A cette réunion interministérielle succèdent trois autres séances, les 14 juin 1957⁶⁷⁰, 28 juin 1957⁶⁷¹ et 5 juillet 1957⁶⁷². Le 14 juin 1957, l'évaluation des crédits porte à 500 millions la dotation globale nécessaire prévue sur le budget de 1957 de l'Education nationale, en dehors de sa dotation budgétaire. L'appellation de « Jeux de l'Union française » est conservée suivant l'avis des conclusions de l'AN de février 1957. D'autre part, un Comité permanent d'Organisation des *Jeux de l'Union française* doit être créé. Les membres de la réunion prennent en considération l'avis de l'IGJS Henri Schlemmer – dont le rapport de mission rend caduque celui de la mission Chavanne-Le Bail – qui observe que l'organisation de ces Jeux serait d'un point de vue technique plus facile à Abidjan qu'à Dakar et souligne dans son rapport la précocité du projet :

« Les Jeux de l'Union française, s'ils avaient lieu dans un avenir rapproché, risqueraient d'être sinon ridicules, du moins nettement pauvres en résultats. Et ce serait une faute lourde de conséquence, pour l'évolution du sport en AOF, car cela détruirait l'émulation qui ne manquera pas de susciter, après plus qu'avant, cette grande compétition. Dakar avait été primitivement la ville prévue pour les premiers Jeux de l'Union Française, au moment des fêtes du centenaire de Dakar ; mais ce centenaire n'a pas été célébré. Or, à cette époque, le FIDES avait alloué 100 millions de francs à l'AOF pour l'équipement sportif. La ville de Dakar, sous prétexte, que grâce à son organisation prochaine des Jeux de

⁶⁶⁷ Sous-directeur de l'EPS et du plein air jusqu'en 1962 et Secrétaire général adjoint du Haut-comité des Sports (HCS) en 1964.

⁶⁶⁸ JOF 25/12/1956, René Julien est nommé agent supérieur 2^{ème} classe avec avancement en 1^{ère} classe.

⁶⁶⁹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « Jeux de l'Union Française, Procès-verbal de la réunion interministérielle du 21 mai 1957 à 10h30 ».

⁶⁷⁰ Ibid., 14 juin 1957.

⁶⁷¹ Ibid., 28 juin 1957.

⁶⁷² Ibid., 5 juillet 1957.

l'Union française, obtiendrait des crédits spéciaux pour son stade, n'a rien reçu des cent millions du FIDES. Le stade municipal existant est mal installé, mal aménagé, mal entretenu et ne peut être agrandi. Un autre emplacement dit du Cerf-Volant avait été retenu pour le stade de Jeux de l'Union française – mais aucune dépense n'y avait été engagée. A l'heure actuelle, pour transformer ce vaste terrain vague en un stade digne des Jeux de l'Union française, un crédit de 250 millions (CFA) serait nécessaire. [...] Quoiqu'il en soit, la pénurie actuelle d'installations sportives, le défaut de cadres qualifiés assez nombreux, l'impréparation des athlètes, le manque de crédits font qu'il ne convient pas – sans risque et sans danger – d'envisager les Jeux de l'Union française à Dakar avant 1961 ou 1962 et encore, à la condition que les mesures dont j'ai parlées plus haut soient prises sans retard. »⁶⁷³

Cependant, la réalisation à Abidjan d'août à septembre 1959 ne peut se faire à cause des Jeux mondiaux universitaires à Turin et des Jeux Méditerranéens de Beyrouth prévus la même année. D'autre part, le personnel d'EPS nécessaire à l'organisation technique des Jeux est en congé à cette période. Le 28 juin 1957, l'estimation du budget total après détail s'élève à 753,6 millions d'anciens francs dont un tiers reste à la charge des divers Etats et Territoires de l'Union française, réservant toujours 500 millions d'anciens francs au budget métropolitain. Par ailleurs, la commission n'inclut pas dans l'Union française les pays du Cambodge, de la Tunisie, du Maroc et du Vietnam devenus indépendants (1956). Le choix s'oriente déjà vers les pays qui constitueront la Communauté franco-africaine et malgache. Dès lors, l'appellation du projet devient « Jeux de l'Afrique Noire » et se tourne résolument vers les colonies d'AOF et d'AEF, ainsi que vers les territoires autonomes sous tutelle de la France (Cameroun et Togo). Enfin, la dernière réunion interministérielle du 6 juillet 1957 établit un historique et un rapport sur la base des renseignements statistiques mis à jour en ce qui concerne les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports et le personnel enseignant d'EPS dans l'Union française. Des informations fournies par Joseph Chambon en plus des indications

⁶⁷³ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Rapport de la mission d'inspection de l'IGJS Henri Schlemmer en AOF pour la FOM, du 18 février au 4 avril 1957 (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta et Soudan, il n'a pas fait le Niger, ni la Mauritanie et le Togo car il n'y a pas à cette date d'enseignants EPS, 03/05/1957, IV. Sport civil, p.14.

relatives aux Centres d'Education physique et Sportive⁶⁷⁴, ainsi qu'aux crédits d'Equipe-
ment Sportif sur le FIDES⁶⁷⁵. Les buts de ces Jeux de l'Union française sont clairement exposés :

*« A l'époque où l'importance des Sports comme éléments de prestige et de force de la Nation est devenue considérable l'organisation de jeux de l'Union française doit être une réalisation très heureuse. L'Assemblée Nationale, puis le Conseil de la République, en adoptant une proposition de résolution dans ce sens, après une déclaration du Ministre d'Etat chargé de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports donnant l'accord du Gouvernement pour que les Premiers Jeux aient lieu en 1959, ont mesuré le bénéfice moral et le profit que le capital humain de l'ensemble de l'Union française pouvaient espérer d'une telle initiative. »*⁶⁷⁶

Enfin, un intergroupe parlementaire composé de deux cents députés et sénateurs a désigné Gaston Monnerville, président du Sénat et Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale comme présidents de leur association. Cet intergroupe tient séance deux fois par mois au Palais-Bourbon et décide de déposer sur le bureau des deux Assemblées une proposition de résolution qui invite le gouvernement à prendre l'initiative de l'organisation des Jeux de la Communauté. Le texte est signé par Jean-Paul David (non-inscrit), le Comte-Offenbach (Union pour la Nouvelle République, UNR), Abdesselem (élu d'Algérie), Diligent (Mouvement Républicain Populaire, MRP) et Joyon (indépendant)⁶⁷⁷.

Le projet des Jeux de l'Union française porte les stigmates des transformations politiques du cadre juridique et institutionnel de l'Empire colonial. Dans un premier temps relégué au statut de chimère, puisque ne correspondant pas aux volontés, ni aux moyens de la métropole dans l'immédiat après-guerre, la reprise du projet à partir de la fin des années 1950 annonce déjà les mutations politiques des relations entre la France et son Empire. Le changement des lieux du pouvoir est également un indice probant. D'abord discuté à l'AN puis à l'AUF sans aucune réalisation concrète, le projet devient un véritable enjeu saisi par des réunions interministérielles, sous le regard de l'exécutif. Par ailleurs, la réalisation de missions et de rapports associés à des projets budgétaires est un signe qui permet de penser l'organisation des Jeux de l'Union française comme imminente. Et ce d'autant plus que le

⁶⁷⁴ En effet, des centres d'EP et sportifs tout à la fois existent à Dakar, Brazzaville et au Cameroun (Dschang puis Garoua), et il est prévu la création d'un centre analogue à Madagascar (Alaboria, à 5km de Tananarive).

⁶⁷⁵ Les crédits accordés par le FIDES sont pour le Premier plan (1949-1953) de 150 millions à l'AEF et 27 millions à la Nouvelle-Calédonie au titre de « foyers culturels, éducation physique ». Et, pour le Deuxième plan (1953-1957), de 96 millions à l'AEF et 80 millions pour le Cameroun au titre « Education Physique, Sports, Jeunesse ». L'AOF et Madagascar ont également consacré d'importantes sommes à l'équipement sportif.

⁶⁷⁶ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « Rapport sur les Jeux de l'Union Française », 1957, p.1.

⁶⁷⁷ Archives CNOSF/L'Equipe, 20 et 21/06/1959, n°4.107, p.13.

projet peut trouver un nouvel élan en répondant à la politique de jeunesse de la France en Afrique, incarnée à la fois par le HCJ puis bientôt par le HCJS. Ceci laisse entrevoir les Jeux de l'Union française comme pouvant introduire la problématique du sport à côté de celle de la Jeunesse en tant que réelle stratégie politique française pour maintenir son influence en Afrique.

**Les buts et l'historique du projet des Jeux de l'Union française
exposés en réunion interministérielle FOM-MEN-DGJS (1957)**

« 1°)- Buts

- 1/ Resserer les liens d'amitié entre les sportifs des différents Etats et Territoires, servir les intérêts et le prestige de l'Union Française,
- 2/ Accentuer la propagande sportive dans les Territoires d'outre-mer et par la même créer une saine émulation, développer la pratique de l'hygiène et des activités physiques,
- 3/ Lutter contre l'alcoolisme,
- 4/ Assurer le perfectionnement des athlètes et détecter de nouveaux athlètes de valeur en vue des grandes épreuves internationales,
- 5/ Susciter les vocations de moniteurs, entraîneurs et dirigeants sportifs,
- 6/ Provoquer le développement de l'équipement sportif.

Pour atteindre ces différents buts, les Jeux doivent :

- être ouverts à tous les Etats ou Territoires composant l'Union Française,
- réunir tous les athlètes de valeur de l'Union Française,
- être réalisés dans des conditions de préparation et d'organisation assurant leur succès.

2°)- Historique

- a) En novembre 1952 les premiers contacts sont établis avec la France d'Outre-Mer,
- b) En 1953 différentes propositions parlementaires (Assemblée Nationale – Conseil de la République – Assemblée de l'Union Française) ont trait à l'organisation des Jeux de l'Union Française.
- c) Le 2 février 1953, à l'initiative du Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports, une Commission interministérielle est réunie pour examiner le problème de l'organisation des Jeux. L'année 1954 est envisagée pour l'organisation des premiers Jeux.
- d) A la suite de cette réunion, la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports demande l'ouverture à son budget d'un crédit permettant la préparation et la participation de l'équipe métropolitaine. Une ligne « Jeux de l'Union Française » dotée « pour mémoire » est inscrite au budget de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports en 1954.
- e) Le Maroc invité à prévoir l'organisation des Jeux à Casablanca se récusé en raison de l'insuffisance des installations sportives et des moyens d'hébergement.
- f) L'idée des Jeux, en sommeil jusqu'à septembre 1954, est reprise. Il est envisagé d'organiser non plus les Jeux de l' « Union Française », mais les Jeux « de l'Outre-Mer », c'est-à-dire sans participation métropolitaine, à Dakar à la fin de l'année 1955, puis, devant les délais trop courts, au début de l'année 1956.
- g) Une mission est envoyée en Afrique Noire. Après avoir parcouru l'Afrique Noire pendant deux mois, la mission rend compte des problèmes à résoudre pour permettre la préparation indispensable et l'organisation des Jeux de l'Outre-Mer.
- h) Le 30 juin 1955 une Commission interministérielle présidée par le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports examine les conclusions de la mission.
- i) En février 1957, lors de la discussion d'une proposition de résolution déposée par M. Buron, le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports déclare l'accord du Gouvernement sur l'organisation des premiers Jeux en 1959.

[...]

3°) Lieu d'organisation

Le choix du lieu devra tenir compte :

- du climat,
- des installations sportives existantes,
- des possibilités d'hébergement des athlètes, dirigeants et spectateurs,
- de l'existence d'organismes capables d'entreprendre et de mener à bien la réalisation matérielle des Jeux proprement dits.

Compte tenu de ces différents points, le choix du lieu d'organisation se trouve limité à quelques villes : Dakar, Abidjan, Brazzaville, Yaoundé, Pointe-Noire, Tananarive. En outre pour les premiers Jeux il y avait intérêt à choisir une ville qui ne soit pas excentrée par rapport à l'ensemble de l'Union Française.

4°) Programme et durée des Jeux

Etant donné leurs buts et leur forme, conçus à l'image des Jeux olympiques, ces Jeux devraient avoir sensiblement le même programme. Cependant, s'il est évident que les sports de base tels l'athlétisme et la natation doivent figurer à leur programme, il paraît nécessaire :

- a) de supprimer d'autres sports « olympiques » comme l'escrime ou les sports équestres encore peu pratiqués outre-mer,
- b) d'y inclure d'autres sports « non olympique », le volley-ball, par exemple.

La durée des Jeux est évidemment fonction de leur programme, mais il est cependant nécessaire de prévoir une durée suffisante pour leur conserver le caractère d'importance qu'ils doivent avoir : une durée de dix jours pourrait convenir.

5°) Préparation des Jeux – Sélection des athlètes

Comme nous l'avons vu précédemment, la préparation des Jeux est d'ores et déjà commencée, du personnel spécialisé enseignant ou chargé de tâches d'organisation, a été mis en place, des tournées de conférence ou de propagande outre-mer ont été organisées, un courant d'échanges d'athlètes entre la métropole et les Territoires d'outre-mer a été établi. Cependant, il faut amplifier les efforts et assurer leur coordination entre les différents Territoires. Il convient en effet de créer un climat et d'obtenir l'aide, l'appui et la participation efficace de tous ceux qui, à un titre quelconque (enseignant, propagandiste, animateur, etc.) voudront bien aider à la réalisation de ces Jeux ».

- Les rôles conjugués du Haut-comité de la Jeunesse et du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports dans la création des Jeux de la Communauté

La Jeunesse est une entrée pour saisir les transformations à l'œuvre et comprendre comment le sport en Afrique peut devenir un enjeu de la politique entre la France et l'Afrique. A ce titre, en septembre 1958, le Festival de la Jeunesse africaine à Bamako est le théâtre des confrontations entre le pouvoir colonial, les jeunes générations africaines et l'élite politique africaine⁶⁷⁸ par la rupture avec les élites de seconde génération, hostiles au colonat et en désaccord avec les élites de compromis. L'administration française, oscille entre la volonté de représenter massivement la France avec le ministre des Affaires politiques Georges Balandier et d'autre part, la prudence de Louis Faucon de la FOM. Le président du HCJFOM, Georges Galichon, souhaite lui aussi avec le ministre une forte représentation française dans la logique des échanges de jeunes initiés depuis les années 1950 et demande un report pour mobiliser les mouvements de jeunesse de métropole. Cependant, le Conseil de la Jeunesse d'Afrique et le FFMJC aidés en cela par le gouvernement soudanais maintiennent la date de cette manifestation afin de donner une visibilité à l'organisation panafricaine de la jeunesse. Entre 1 175 jeunes pour l'AOF et une centaine pour l'AEF, la délégation française ne réussit qu'à mobiliser deux cents jeunes au lieu des cinq cents prévus initialement. Ce festival glisse rapidement vers un forum politique anti-colonial sous l'influence des délégations sénégalaises, de la FEANF, de la WAY, du MLN dans la lignée de la politique du CJA dans sa lutte radicale contre le système colonial. Et, malgré cette tribune politique offerte aux élites africaines afin d'affirmer leur volonté d'autonomie et d'indépendance, les manifestations culturelles et sportives sont le reflet d'une profonde « enculturation » comme le souligne Serge Nédélec (1992) :

« Cette fête de la jeunesse était placée sous le signe de la culture franco-africaine à travers les spectacles sportifs et culturels. En ce sens, le festival de Bamako démontre la victoire de certains aspects du processus d'enculturation occidentale développé par le pouvoir colonial dans le cadre de la doctrine assimilationniste. Les sports en compétition comme le football, le volley-ball, le basket-ball et l'athlétisme ou les formes d'expression théâtrale témoignent de la réussite de

⁶⁷⁸ Nédélec Serge, « Le festival de la jeunesse africaine à Bamako 1958 », [t.2 : 204-221] in Almeida (d') Topor Hélène, Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile, Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1992.

Nédélec Serge, *Jeunesses, Etat et Société au Mali au 20ème siècle*, doctorat nouveau régime en histoire contemporaine, université Paris VII, Coquery-Vidrovitch Catherine (dir.), 1994, Tomes I, II, III.

l'œuvre sportive et culturelle française auprès des jeunes Africains scolarisés à l'époque coloniale. Contrairement aux vœux de certains organisateurs, il semble qu'il n'y ait pas eu de compétitions sportives spécifiquement africaines qui auraient fait connaître aux invités l'existence de sports en Afrique avant la conquête coloniale. Ceci est le signe du degré d'enculturation occidentale des organisateurs du festival, qui fut, par cet aspect, un témoignage du succès de la culture occidentale en Afrique. »⁶⁷⁹

La constitution du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports (HCJS) de Maurice Herzog⁶⁸⁰ doit répondre aux attentes des jeunes élites de l'outre-mer. L'institution considère dans ses attributions non seulement les secteurs de Jeunesse et d'Education Populaire mais aussi le développement des Sports dans le nouveau cadre de la Communauté franco-africaine de la V^e République française. Maurice Herzog acculturé par ces problématiques annonce la politique sportive envers les colonies associées à la Communauté lors de sa conférence de presse le 17 décembre 1958, intitulée « Jeunesse et Communauté française »:

« Le Haut-commissariat aura pour tâche de mettre son expérience à la disposition des Pays membres de la Communauté dans la mesure où ceux-ci le demanderont. Des moyens beaucoup plus importants qu'auparavant ont été prévus et, pour la première fois dans notre histoire budgétaire, il est prévu un article spécial à cet effet. »⁶⁸¹

Le HCJS se distingue bien de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports (DGJS) par le renforcement de son exécutif politique mis en évidence par la création d'un cabinet avec Olivier Philip⁶⁸². Ce dernier est à la disposition de la Présidence du Conseil dans les questions relevant de la jeunesse ce qui lui confère une indépendance et une autorité par rapport au MEN⁶⁸³. Une autorité confirmée par la confiance accordée par le général de Gaulle, notamment lors de la transformation du HCJS en un Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports en 1963. Par ailleurs, le choix de Maurice Herzog à la tête de cette institution n'est

⁶⁷⁹ Nédélec Serge, op. cit., 1992, p.215.

⁶⁸⁰ Il sera tête de file des gaullistes dans la région Rhône-Alpes.

⁶⁸¹ Archives CAC/Carton n°19770709, article 1, conférence de presse de Maurice Herzog, p.4, 17/12/1958.

⁶⁸² Ancien secrétaire général de la Guyane. Il quitte sa fonction de directeur de cabinet de Maurice Herzog en 1964, remplacé par Robert de Caumont âgé de 32 ans, Olivier Philip est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et sous-préfet. Entretien avec Olivier Philip, 11/02/2008, Champs-Élysées (Paris).

⁶⁸³ Martin Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la V^e République. L'élan gaullien, 1958-1969*, Vuibert, 2004.

pas neutre⁶⁸⁴ puisqu'il incarne celui qui a vaincu les sommets par la métaphore de l'exploit sportif⁶⁸⁵. Afin de surmonter ce qui apparaît comme un nouveau défi pour le HCJS, Maurice Herzog établit une structure administrative en deux sous-ensembles dédiés aux sports et à la jeunesse⁶⁸⁶. Le dispositif est renforcé avec l'apport de nouvelles dotations budgétaires qui favorisent la sphère d'influence du HCJS, aussi bien au plan national, que dans les territoires de l'Outre-Mer. En effet, si l'Éducation Physique (EP) et la Jeunesse semblent être privilégiées par la politique de prestige gaullienne⁶⁸⁷, l'intérêt conjoint du HCJS et de la Présidence de la République n'attend pas la déroute de la délégation française aux Jeux olympiques de Rome (1960) – qui fait prendre conscience de l'absence de cadres dans le champ sportif français – pour engager une politique sportive internationale vers l'Outre-Mer et le continent africain.

De 1957 à 1959, le nouvel élan politique se base sur la succession des réunions interministérielles et les diverses missions envoyées sur le terrain en Afrique entre le ministère de la FOM, le MEN et le HCJS. Les réunions donnent une nouvelle dimension stratégique au projet des *Jeux de l'Union française* et optent un temps pour l'Algérie afin de les accueillir. Or, de retour d'un voyage en Afrique du Nord le vendredi 23 janvier 1959⁶⁸⁸, le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports Maurice Herzog reçoit le Ministre des Finances de l'Oubangui-Chari (Centrafrique). Il l'entretient des problèmes des échanges de jeunes et des structures de la Communauté et évoque le projet des *Jeux de l'Union française*⁶⁸⁹. L'entretien révèle le mode d'interaction privilégié par Maurice Herzog fondé sur l'entrevue personnalisée avec les représentants africains. Tout comme pour les tournées officielles en Afrique, il s'inspire probablement de l'exemple donné par le Général de Gaulle⁶⁹⁰.

Pendant, le problème de la guerre en Algérie évince rapidement le choix de l'Algérie et les réunions tripartites décident d'un commun accord de renommer ces Jeux sportifs en *Jeux de l'Afrique noire*. Ils sont repoussés à l'année 1960 après que Tananarive (Madagascar)

⁶⁸⁴ Maurice Herzog a été l'attaché de cabinet d'André Moynet, alors Secrétaire d'Etat à la Jeunesse dans le Ministère de Pierre Mendès France, à la présidence du Conseil en 1954 confronté aux problèmes des colonies, protectorats et de l'Algérie durant la IV^e République.

⁶⁸⁵ Herzog Maurice, *Annapurna premier 8000*, Paris, Arthaud, 1952.

Herzog Maurice, *L'Autre Annapurna*, Paris, Robert Laffont, 1998.

⁶⁸⁶ La sous-direction de l'EP, des sports et du plein air (bureau des sports, bureau de l'enseignement sportif et du plein air, bureau de l'EP) et la sous-direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (bureau des œuvres de vacances et activités de jeunesse, bureau de l'éducation populaire).

⁶⁸⁷ Delaplace Jean-Michel, « Itinéraire du sport scolaire et de ses missions », in *Education physique et sport en France (1920-1980)*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1989, p.190.

⁶⁸⁸ Archives CARAN/Carton n°F17/16005, Ordre de mission de Maurice Herzog pour le HCJS de se rendre en Algérie, motif du déplacement non spécifié, du mercredi 3 au samedi 6 décembre 1959.

⁶⁸⁹ Archives CAC/Carton n°19840524, article 6, premier Bulletin de liaison du HCJFOM, 01/02/1959.

⁶⁹⁰ De Gaulle Charles, *Mémoires*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Nrf, Gallimard, 2000.

se soit proposée pour organiser les Jeux scolaires Inter-Etats d'Afrique, dans la suite logique des Jeux scolaires interafricains de Pointe-Noire (1955)⁶⁹¹, Yaoundé (Cameroun, 1956)⁶⁹², Brazzaville (Congo, 1957)⁶⁹³, Dschang (Cameroun, 1958)⁶⁹⁴ et Bangui (Centrafrique) à Pâques 1959⁶⁹⁵. Ces Jeux souvent improvisés et sans aucune subvention des territoires ont un caractère fédéral dévolu aux OSSU d'AOF et d'AEF sous réserve de l'accord des Haut-commissaires⁶⁹⁶. Les Jeux inter-Etats concernent ainsi des sélections d'Afrique Occidentale, d'Afrique Équatoriale, du Cameroun, de Madagascar et de France. En 1959 par exemple, à Bangui, la métropole envoie une faible délégation aux Jeux scolaires d'Afrique noire dont l'organisation revient au Docteur Robert Héraud alors Inspecteur Principal de l'Éducation Physique et de l'hygiène scolaire en AEF :

« *Le rendez-vous de Bangui fut organisé par le Dr Héraud, alors Directeur de la Jeunesse et des Sports de l'AEF. Le Dr Héraud appartient à la famille de ces pionniers à qui le sport d'Afrique Centrale doit tant.* »⁶⁹⁷



QUI EST LE DOCTEUR HÉRAUD ?

Quarante-quatre ans. Professeur d'éducation physique et docteur en médecine.

A été longtemps détaché en Afrique (Madagascar, Congo). Cheville ouvrière des premiers Jeux de l'Amitié à Madagascar. Directeur de l'Institut National des Sports depuis 1960. Institut qui, sous son impulsion, a changé de visage et d'âme.

M. Héraud fut international de décaathlon et pratiqua en compétition : handball, basket, lutte, boxe, tennis, natation et rallyes automobiles.

A émis une théorie selon laquelle les coureurs cyclistes devraient s'entraîner non seulement en roulant à bicyclette, mais aussi en sacrifiant longuement à la musculation et à une mise en condition physique moins spécialisée. Depuis, les frères Guyot sont des adeptes de cette méthode.

Quant il eut créé la piste cycliste couverte de l'I.N.S., les coureurs lui dirent qu'il était impossible de bien respirer dans ce local. Pour leur prouver le contraire il roula, relayé par Maurice Oubron, 24 heures. Ils couvrirent à eux deux 808 km., soit une moyenne de 33 km. 700 à l'heure. A l'arrivée, le poulx du docteur Héraud battait à 90 pulsations-minute. Pour réaliser cet exploit, il n'avait rien changé à sa préparation physique habituelle !

C'est un homme séduisant, aussi têtue que brillant, doué d'une grande capacité de travail.

Grand (1 m. 83), mince, il a gardé intacts son enthousiasme et son très réel amour du sport. — G. L.

⁶⁹¹ Le Tchad y envoie 24 sportifs en athlétisme.

⁶⁹² Le Tchad y envoie 39 participants en athlétisme et une équipe de football.

⁶⁹³ Le Tchad envoie 24 participants en athlétisme et une équipe de volley-ball ainsi qu'une équipe de basket-ball.

⁶⁹⁴ L'OSSU d'AOF n'est pas représentée et le Tchad participe avec 36 athlètes et deux équipes de volley-ball et deux équipes de basket-ball.

⁶⁹⁵ Ces Jeux inter-Etats scolaires groupent six Etats africains à partir des OSSU d'AOF (avec des délégations de basket-ball, volley-ball et handball, Togo (12), Tchad (20 participants avec une équipe de basket-ball et une équipe de football), Cameroun (76), et d'AEF (50 participants) et Madagascar. Seules les fédérations d'athlétisme et d'haltérophilie et culturisme y étaient présentes. Pour la France sont présents les athlètes Durand, Vervoot, Lenoir, Piquemal, Duleau, Dohen, Gras, Roland, Palezinski, Syrovatski, et Prost. Avec onze victoires métropolitaines sauf en longueur et en hauteur, par Lamine Diack, Dieng Seny et Mahamat Idriss. In archives CNOSF/L'Equipe, « 11 victoires métropolitaines à Bangui, Diak Lamine 7m35 en longueur », 03/04/1959, n°4.041, p.5.

⁶⁹⁶ Le transport des athlètes se fait par avion militaire et les dotations budgétaires n'excèdent pas les 2 millions de francs CFA

⁶⁹⁷ Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, Paris, L'Harmattan, 1979, p.140.

Le docteur Robert Henri Héraud (né en 1922 à Bordeaux et décédé en 2005), médecin, crée le premier service médical de l'INS en 1947 et 1948. Il est alors lanceur de marteau à l'US Métro-Transports. A partir du 1^{er} novembre 1948 et pour une période de cinq ans, il est placé en tant que professeur d'EPS détaché auprès de l'INS afin d'exercer les fonctions de médecin Inspecteur de l'éducation physique⁶⁹⁸. Puis, dès 1951, il est Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports en AEF chargé de l'hygiène scolaire et aussi directeur des Sports au Congo-Brazzaville où il crée le Centre omnisports de Brazzaville et le Centre sportif fédéral. Il entreprend aussi des actions dans le secteur de la jeunesse puisqu'il fait réaliser la construction d'un village indigène par une équipe d'éclaireurs africains selon les méthodes d'éducation active. L'année suivante en 1952, il est par ailleurs « champion de poids » d'AEF.

Robert Héraud est membre du Haut-comité de la Jeunesse de 1959 à 1960 et c'est en cette qualité qu'il a la charge d'organiser les derniers Jeux scolaires africains (Bangui, 1959). Le Docteur Robert Henri Héraud réintègre la métropole et son statut d'Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports. Il lui revient la tâche de se rendre en « mission temporaire » dans les Etats d'AOF (Niamey, Ouagadougou, Dakar, Abidjan, Cotonou, St-Louis, Bamako, Abidjan, Lomé, Cotonou du 1^{er} décembre au 22 décembre 1959) puis du Cameroun et d'AEF (Yaoundé, Libreville, Brazzaville, Bangui, du 27 janvier au 4 février 1960) ce que révèlent les frais de missions couverts par la Direction Générale de la Caisse centrale de Coopération économique (CCCE) rattachée au Secrétaire d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté et imputés aux dépenses du Fond d'Aide et de Coopération⁶⁹⁹. En effet, c'est en tant que chargé de mission à la Division des Affaires Sociales, de l'Information et de l'Enseignement sous l'autorité de Dard, l'administrateur de la FOM lui-même chargé de mission auprès du Secrétariat d'Etat chargé des Relations avec les Etats de la Communauté, qu'il est nommé au titre de Secrétaire général des premiers Jeux de la Communauté en 1960 à Tananarive (Madagascar). Il est remplacé à ce poste en mai 1960, par l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Guy Du Mesnil-Adelée.

Puis, il réintègre le HCJS et obtient la Direction de l'INS du 1^{er} août 1960 au 17 juin 1966 (il remplace le Docteur Robert Jacquet), alors que Maurice Herzog l'avait un temps proposé pour remplacer Jacques Flouret à la tête de l'Office des Sports scolaire et universitaire (OSSU). Au CNS il représente la natation et le ski en 1961 et reçoit le titre de

⁶⁹⁸ JOF, mercredi 17 janvier 1951, n°15, arrêté du 10 janvier 1951, p.670.

⁶⁹⁹ Archives CAC/Carton n°19810269, article 1, FAC, Financement des Missions d'Aide et de Coopération, Direction de la Coopération Economique et Technique, Missions Temporaires, Décision n°8/D/59/III-V/S/1, 28/08/1959.

Commandeur du Mérite Cycliste en 1962 pour avoir accueilli et préparé la sélection française de cyclisme aux Jeux d'Abidjan à l'INS conduite par les entraîneurs Louis Gérardin et Robert Oubron. C'est au titre de directeur de l'INS, qu'il va ensuite accueillir les stages des athlètes et dirigeants africains. Puis, la direction générale du Comité d'Organisation des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble (1968) lui est proposée par René Haby. Sa carrière administrative et politique se poursuit puisqu'il est successivement Inspecteur général et député de Seine-et-Marne de 1978 à 1981 dans le groupe de l'UDF (Union pour la Démocratie Française). Enfin, en mars 1978, il se présente aux élections municipales législatives de la ville de Meaux-Coulommiers en tant que candidat du Parti Républicain et termine sa carrière politique en tant que maire de Quiberon, de 1989 à 1995.

Le parcours de Robert Héraud permet de faire le lien entre le projet des Jeux de l'Union française et les futurs Jeux de la Communauté puisque ce personnage se situe à leur interface. Sa trajectoire interroge les bouleversements politiques à l'œuvre en métropole puisqu'elle accepte l'idée de manifestations sportives franco-africaines. Le changement provient d'une décision institutionnelle métropolitaine qui entérine la succession des réunions interministérielles réalisées depuis 1952 à l'initiative du MEN. Ainsi, un projet de Loi porte la création des *Jeux de l'Union française* et ouvre des crédits par un projet de budget⁷⁰⁰ pour l'organisation de ces Jeux prévus à Dakar et limités à l'Afrique noire puis ouverts à tous les Etats et territoires de l'ancienne *Union française* (Article 1). L'Algérie évincée, Dakar est proposée et finalement c'est le nouvel Etat de Madagascar qui obtient le droit d'organiser les prochains événements, non pas les Jeux scolaires renommés « *Jeux de l'Afrique noire* » mais bien ces mêmes Jeux scolaires transformés en Jeux sportifs dénommés « *Jeux de la Communauté* ». Le MEN est alors chargé de l'organisation et de la préparation de ces Jeux, en accord avec les Ministres de la FOM, des Affaires étrangères et des Finances. Il est assisté d'un *Comité Permanent des Jeux de l'Union française* dont les attributions, la composition et les moyens sont fixés par un arrêté pris par le MEN, avec les Ministres intéressés (Article 2). Enfin, il est ouvert au budget de l'Éducation nationale, pour les Jeux de 1959, un crédit global de 140 millions de nouveaux francs, au titre de l'exercice 1958, en dehors de la dotation budgétaire ouverte à ce Département (Article 4)⁷⁰¹. Ces *Jeux de la Communauté* se substituent

⁷⁰⁰ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « Jeux d'Afrique noire en 1959 – (Pâques) prévus à Dakar – AOF, Projet de Budget », 1959. Le projet de budget prévoit 140 millions de nouveaux francs.

⁷⁰¹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « Projet de Loi portant création des Jeux de l'Union Française et ouvrant des crédits pour l'organisation des Jeux en 1959 ».

ainsi – dans la terminologie budgétaire – aux *Jeux de l'Union française* selon René Julien, le chef du 1^{er} Bureau du HCJS⁷⁰².

PROJET DE LOI

Portant création des Jeux de l'Union Française et ouvrant des crédits pour l'organisation des Jeux en 1959

ARTICLE 1- Il sera organisé en 1959 et tous les quatre ans à partir de cette date, des Jeux de l'Union française à tour de rôle dans une ville de l'Union Française.

Ces Jeux seront ouverts à tous les Etats et territoires de l'Union Française. Toute fois, ils seront limités en 1959 à l'Afrique Noire.

ARTICLE 2- Le Ministre de l'Education nationale est chargé de l'organisation et de la préparation de ces Jeux, en accord avec les Ministres de la France d'Outre-Mer, des Affaires étrangères et des Finances.

Il sera assisté par un Comité Permanent des Jeux de l'Union Française dont la composition, les attributions et les moyens seront fixés par un arrêté pris par le Ministre de l'Education Nationale, en accord avec les Ministres intéressés.

ARTICLE 3- Les Etats et Territoires participants prendront à leur charge les dépenses afférentes à la préparation et à l'équipement de leurs athlètes.

Les dépenses d'organisation seront à la charge de l'Etat ou Territoire organisateur et pourront motiver l'octroi de subventions.

ARTICLE 4- Il est ouvert au budget du Ministère de l'Education nationale, pour les Jeux de 1959, un crédit global de 140 000 000 francs, au titre de l'exercice 1958, en dehors de la dotation budgétaire ouverte à ce Département.

Ce crédit de 140 000 000 permettra l'octroi des subventions prévues à l'article 3 et couvrira les dépenses d'équipement et de participation des équipes relevant du budget métropolitain.

Les crédits disponibles seront reportés.

Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Projet de loi portant création des Jeux de l'Union française et ouvrant des crédits pour l'organisation des Jeux en 1959.

La question des Jeux de la Communauté portée au Conseil exécutif de la Communauté

« J'ai l'honneur de vous prier, si vous le jugez utile et possible, de faire en sorte qu'une communication soit prévue au prochain Conseil exécutif de la Communauté, afin d'informer Messieurs les Premiers Ministres du problème concernant l'organisation des prochains Jeux de la Communauté.

Je vous rappelle à ce sujet les éléments d'information suivante pouvant servir de base à cette intervention :

1°- La décision pourrait être prise en commun au sein du Conseil exécutif de la Communauté. Les Jeux auraient lieu à Madagascar à Pâques 1960.

2°- Le budget s'élèvera à 100 millions de francs : 40 millions au titre du FAC, 25 millions au titre du Haut-commissariat et 35 millions au titre des Etats participants. Les frais d'hébergement seront assurés par Madagascar où se dérouleraient les Jeux.

3°- Les Jeux auront lieu tous les deux ans à partir de 1961. Donc en 1963, 1965 etc... 1960 est une année de transition, une année d'expérience, mais à l'avenir nos Jeux devraient avoir lieu l'année précédant et l'année suivant les Jeux olympiques.

4°- Chaque Etat participant désignerait nos athlètes quelque soit le lieu de résidence de ceux-ci.

5°- Huit disciplines pourraient être retenues, à savoir athlétisme, poids et haltères, basket-ball, football, volley-ball, boxe et cyclisme.

6°- Le Togo et le Cameroun sont invités à bien vouloir se joindre à nos Jeux de la Communauté si tel est leur désir. Ils prendraient la qualité d'invité et non de participant.

7°- En ce qui concerne les sports d'équipe certains pays pourraient se grouper pour faire une équipe commune. ».

Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux de la Communauté, Maurice Herzog au Ministre d'Etat, 22/11/1959.

⁷⁰² Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « Projet Budget 1960, Préparation des Jeux de la Communauté et relations sportives avec la Communauté », 11/09/1959.

Par ailleurs, la décision d'organiser les *Jeux de la Communauté* par la France doit être débattue au *Conseil exécutif de la Communauté* afin d'obtenir le financement des ministères chargés de l'Outre-Mer. Ainsi, la mobilisation de l'autorité exécutive inscrit officiellement la création de ces *Jeux de la Communauté* comme l'expression de la politique gaullienne en Afrique⁷⁰³ par la mise en relation des problématiques de jeunesse et de sports dans la diplomatie franco-africaine du HCJS. Maurice Herzog écrit dans ce but au Ministre chargé des Relations avec les Etats de la Communauté Robert Lecourt (et futur ministre de l'Aide et de la Coopération) le 12 mars 1959 afin de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du *Conseil exécutif de la Communauté* les trois points suivants :

« - 1°) Haut-comité de la Jeunesse de France et d'outre-mer

Il apparaît opportun de poser la question au Conseil exécutif puisque les attributions "jeunesse" ne tombent pas dans les affaires communes de la Communauté, et relèvent directement des Etats membres. Il serait possible de proposer la création d'un Haut-comité de la Jeunesse de la Communauté française dont le Haut-comité de la Jeunesse de France pourrait faire automatiquement partie.

- 2°) Compétence des Fédérations sportives françaises

Les Fédérations sportives françaises disposent, en vertu d'une Ordonnance de 1945, d'une délégation de pouvoir réglementaire de la part du gouvernement français. Il y aurait lieu de demander aux Etats membres de la Communauté de donner même délégation aux Fédérations sportives de la métropole, dans la mesure où ils désirent que celles-ci continuent à gérer leurs matières sportives. Bien entendu chaque Etat membre pourrait avoir ses propres fédérations sportives si tel était son désir. Je vous signale que d'une manière générale, ceci ne semble pas le cas, sauf au Soudan. Les Etats membres semblent désirer le maintien des compétences des Fédérations sportives de la métropole.

- 3°) Rien ne semble empêcher chaque Etat membre d'avoir son Comité national olympique si tel est son désir, et de se présenter aux Jeux olympiques avec son drapeau et son hymne national. Mais, toujours, sauf au Soudan, tel ne semble pas être le désir de la grande majorité des Etats membres. Ceux-ci accepteront

⁷⁰³ Bernard Mathias, *Histoire de la politique de la V^e République. De 1958 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2008, p.49.

vraisemblablement une délégation commune aux Jeux olympiques, dans la mesure où il ne s'agirait pas de la délégation de la France, mais de la délégation de la Communauté française. Cette question doit être réglée par le Conseil exécutif, mais après une décision du Gouvernement français : celui-ci est-il d'accord pour que la France n'aille pas en tant que telle aux Jeux olympiques, mais y aille sous le vocable de "Communauté française" ? Cette affaire est très urgente, car il conviendrait alors que nous puissions modifier notre inscription. »⁷⁰⁴

Ces trois points sont, en réalité, les axes à l'origine de l'organisation des *Jeux de la Communauté*. Ils sont bien le reflet d'une forme d'instrument postcolonial dans ce nouveau dispositif politique de la France gaullienne à la frontière entre le partenariat qui souligne la permanence du lien de domination coloniale et la coopération qui assume l'idéologie de la liberté de l'échange et du développement égal⁷⁰⁵ :

« Il ne fait aucun doute que ces questions ne constituent pas des matières placées à l'intérieur du domaine commun des compétences énumérées à l'article 78 de la Constitution. A contrario, ces affaires entrent dans le domaine de l'autonomie interne des Etats membres ; une éventuelle action commune en ces matières ne relève donc que de la volonté librement exprimée des Gouvernements intéressés d'organiser entre eux une certaine coopération. Au principe fondamental ainsi déterminé doit être apportée une réserve résultant de l'application de la règle de la suprématie du droit international sur le droit national et de l'unicité de la représentation extérieure de la Communauté. »⁷⁰⁶

Si l'on suit cette citation, cela signifie que le projet des Jeux de la Communauté initié par la France constitue de fait une ingérence dans les affaires internes des nouveaux Etats membres. En effet, les trois points portés au *Conseil exécutif de la Communauté* sont un élément de réponse à l'ouverture internationale du sport africain au travers de l'aspect symbolique des Jeux de la Communauté afin d'aboutir à l'ultime étape ; c'est-à-dire la création des CNO africains et leur intégration au Mouvement olympique.

⁷⁰⁴ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Dossier : Rapports République française, Organismes Communauté, 1959-1960, Sous-dossier : Haut-comité de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer, Maurice Herzog à Robert Lecourt, 12/03/1959.

⁷⁰⁵ Amin Samir, *L'impérialisme ou le développement inégal*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.

⁷⁰⁶ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Dossier : Rapports République française, Organismes Communauté, 1959-1960, Sous-dossier : note du 24/09/1959.

Il s'agit désormais d'officialiser cette décision au Sénat lors de sa session ordinaire ouverte le 28 avril 1959, par une proposition de résolution présentée par cinq sénateurs qui invitent le Gouvernement à prendre l'initiative des « Jeux de la Communauté ». Ces sénateurs ont pour caractéristique commune leur soutien au retour au pouvoir du Général de Gaulle puisqu'ils votent les pleins pouvoirs et approuvent la V^e Constitution de la République française : Jean-Louis Vigier⁷⁰⁷, Jean Noury⁷⁰⁸, Jacques Bordeneuve⁷⁰⁹, André Méric⁷¹⁰, et André Monteil⁷¹¹, dont la proposition est renvoyée à la Commission des affaires culturelles pour avis avant de devenir un projet de loi :

« Mesdames, Messieurs, l'édification de la Communauté ne serait complète que si dans le domaine sportif un effort n'était entrepris par la Métropole pour associer les peuples d'Outre-Mer au développement de cette activité essentielle que constitue le sport. Les grandes nations, les grandes civilisations ont fait la meilleure part à l'activité physique : la France, en plein renouveau démographique, se doit de donner un nouvel élan à la pratique sportive. Les Jeux olympiques qui, tous les quatre ans, permettent de faire le point, de marquer les avances et les reculs des jeunesses du monde, doivent constituer le but, à la fois pour la compétition, pour les leçons à en tirer et pour l'idéal de vie qu'ils impliquent. Afin de promouvoir, dans l'ensemble de la Communauté, l'esprit d'émulation nécessaire, nous vous proposons que soient organisés tous les deux ans, et chaque fois dans une ville différente, à partir de 1961, les "Jeux de la Communauté". Le Gouvernement voudra, nous en sommes persuadés, faire sienne cette proposition et, lors d'une prochaine réunion du Conseil exécutif de la Communauté, proposer l'organisation de ces jeux. »⁷¹²

⁷⁰⁷ Sénateur de la Seine (1951-1958). Résistant, engagé au RPF, vote les pleins pouvoirs à De Gaulle.

⁷⁰⁸ Sénateur d'Ille-et-Vilaine (1959), membre du groupe de l'Union centriste des Démocrates de Progrès. Il est par ailleurs membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Football et membre de droit du HCS en 1964 par l'arrêté du 13 avril 1964, au Journal Officiel du 18 avril 1964 en tant que représentant de la commission des affaires culturelles du Sénat. Celui-ci se rend aux Jeux de la Communauté à Tananarive en tant que responsable de l'équipe française de football comme le note Jacques Foccart à V. Rotinat le Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat, 07/04/1960. Foccart a averti les autorités malgaches de sa venue.

⁷⁰⁹ Sénateur du Lot-et-Garonne (1946-1959), radical-socialiste, ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Pierre Pflimlin (du 14 mai au 1^{er} juin 1958).

⁷¹⁰ Sénateur de Haute-Garonne (1948-1988), socialiste. Il soutiendra la tournée de l'équipe de rugby de Toulouse à Madagascar en 1961.

⁷¹¹ Député MRP du Finistère (1945-1958) puis sénateur du Finistère (1959-1971). Membre du Groupe de l'Union Centriste des Démocrates de Progrès.

⁷¹² Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, « N°117, Session ordinaire ouverte le 28 avril 1959, annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1959, Proposition de résolution sur les Jeux de la Communauté » (renvoyée à la Commission des Affaires culturelles). Archives Assemblée Nationale, Annales du Sénat, Documents parlementaires, session ordinaire de 1959, n°66 à 171, du 2 juin au 27 juillet 1959, Proposition de résolution

L'officialisation du projet des « Jeux de la Communauté » par l'exécutif français permet d'accélérer la mise en place des collaborations des ministères en charge de l'Outre-Mer dans l'organisation de ces Jeux sportifs. Ainsi, du 15 au 17 juillet 1959, une conférence des délégations des Ministres de l'Éducation nationale des Etats de la Communauté se déroule au Ministère de l'Aide et de la Coopération technique selon la logique bilatérale où les ministères métropolitains doivent conjuguer leurs compétences afin de répondre aux besoins des futurs pays africains. En présence de Louis Faucon, Directeur de l'Enseignement et de la Jeunesse à la FOM (Inspecteur général de l'Instruction publique) et Santelli du SUREOM (Service universitaire des Relations avec l'Étranger et l'Outre-Mer), Inspecteur général de l'Instruction publique et du ministre Robert Lecourt, il est décidé par ce dernier d'accorder à Maurice Herzog les budgets du FAC afin de réaliser l'organisation des *Jeux de la Communauté*⁷¹³. Finalement, la question du projet des Jeux de la Communauté revient à la décision de la présidence de la République et au premier ministre. Contrairement au projet des Jeux de l'Union française, l'intérêt de l'exécutif français est déterminant, à la fois dans sa création et surtout dans sa réalisation sur le terrain. Le 28 octobre 1959, Olivier Philip le chargé de cabinet de Maurice Herzog souligne le caractère éphémère de la Communauté qui précipite la création des Jeux puisque l'importance est plus que symbolique car il en va du prestige de la France. Dans ces conditions, la décision revient à la présidence de la République :

« [...] 12° - *Les Jeux de la Communauté. Le Premier Ministre veut-il prendre une décision sur la conception : simple départ ou jeux grandioses comme ceux du Commonwealth britannique dès la première fois ? Où auront lieu les Jeux ? Ce sera à Madagascar comme prévu, ou sinon à Abidjan où doit se réunir le Conseil Exécutif de la Communauté au printemps 1960 sous la présidence du Général de Gaulle. Une décision devient urgente.* »⁷¹⁴

Le sport et les compétitions sportives franco-africaines sont ainsi un révélateur de la période transitoire entre l'émiettement des structures du système de la colonisation et l'intronisation

tendant à inviter le Gouvernement à prendre l'initiative des « Jeux de la Communauté », n°117, session ouverte le 28 avril 1959, annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1959. *Journal Officiel*, année 1958-1959, n°20, mercredi 1er juillet 1959, séance du mardi 30 juin 1959 (13ème séance), Dépôt d'une proposition de résolution, p.381. Annales du Sénat, Débats parlementaires, Réunion constitutive, 1ère législature session extraordinaire et ordinaire de 1959, du 9 et 11 décembre 1958 et du 15 au 30 janvier, et du 28 avril au 27 juillet 1959.

⁷¹³ Archives CAC/Carton n°19770181, Dossier « Jeunesse-Relations Internationales-Afrique, 1955-1962 », Sous-dossier « Ministres africains », programme, note et ordre du jour, 15-16-17 juillet 1959.

⁷¹⁴ Archives CAC/Carton n°197701818, article 2, Dossier : actions en faveur de la Jeunesse d'Outre-Mer, Olivier Philip à Maurice Herzog, 28/10/1959, p.3.

de nouvelles relations politiques et sportives qui se nourrissent de cet héritage commun colonial comme le souligne Maurice Herzog dans sa conférence de presse du 21 mars 1960 :

« La portée de ces premiers Jeux de la Communauté.

La mise sur pied d'une telle organisation a exigé une collaboration très étroite entre tous ceux qui avaient à apporter leur concours :

Le Gouvernement français, Présidence de la République et Services du Premier ministre, les Gouvernements des Etats de la Communauté, le Ministère d'Etat chargé du Sahara, des territoires et des départements d'Outre-mer, le Secrétariat général de la Communauté, le Secrétariat général chargé des Relations avec la Communauté et le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports ainsi que les autorités sportives des pays de la Communauté, Fédérations sportives françaises, le Comité olympique français, le Comité national des Sports et les Services sportifs du Ministère des Armées.

Certes, il s'agit là d'un premier essai dont les conditions ont été moins faciles par les impératifs que posent l'Année olympique. 1960 est donc une année de transition et d'expérience. A partir de 1961, les Jeux de la Communauté auront lieu tous les deux ans.

Il n'est pas nécessaire de souligner l'intérêt sportif de telles confrontations jamais encore réalisées.

Ces Jeux donneront un élan nouveau au sport dans tous les pays de la Communauté ; ils feront lever les équipes d'athlètes qui seront, grâce à eux, révélés. Entretenant une fructueuse émulation, ils constitueront la meilleure occasion d'effort et de progrès en fixant un but à atteindre et en ouvrant des possibilités de réalisations nombreuses.

Les contacts des dirigeants et responsables sportifs aux prises avec les mêmes problèmes doivent conduire à une mise en commun des expériences qui rendent possible l'élaboration d'une politique sportive commune, pour des pays français de langue et de culture.

L'intérêt humain n'est pas moins grand que l'intérêt sportif. En multipliant les rencontres et les échanges, le sport doit instaurer, à travers l'ensemble de ces pays, de véritables relais d'amitié et de fraternelle solidarité.

Dans la vivante tradition de ces confrontations, les jeunes de la Communauté prendront plus pleinement conscience de tout ce qui les rapproche. »⁷¹⁵

La liaison politique entre la jeunesse et le sport est cette fois clairement affirmée. Le dispositif français se met peu à peu en mouvement et fait appelle aux autres ministères comme la Coopération afin d'obtenir la garantie budgétaire indispensable à leur réalisation. Dès lors, le régime présidentiel de la V^e République instauré par le Général de Gaulle se saisit de la question de ces *Jeux de la Communauté* à partir du moment où l'entité politique de la Communauté franco-africaine revêt une dimension stratégique pour la France dans le processus des indépendances nationales africaines. En 1960, à Madagascar, la première manifestation sportive franco-africaine se tient en terrain conquis. A la veille de l'indépendance politique de ce pays conduit par un des premiers leaders partisans de la Communauté franco-africaine, ces Jeux offrent l'occasion de dévoiler les arcanes de la connivence des élites françaises et africaines, puis jettent les bases de la politique de « coopération sportive franco-africaine ».

⁷¹⁵ Archives CAC/Carton n°19770709, article 1, Conférence de presse de Maurice Herzog, « Les Jeux de la Communauté », 21/03/1960, p.5.

c- Les remaniements stratégiques du projet des Jeux de l'Union française en Jeux de la Communauté franco-africaine de la V^e République française

*« Au moment où s'ouvrent à Tananarive les Jeux de la Communauté,
ma pensée va vers les jeunes africains,
malgaches et français qui vont s'y mesurer.
Puisse par ce moyen comme par d'autres,
se fortifier les liens de confiante amitié
qui unissent entre eux les peuples de la Communauté. ».*

Textes du Général de Gaulle lu par Philibert Tsiranana à l'ouverture des Jeux de la Communauté, *Dakar-Matin*, 11/04/1960, p.6, (Archives ANS).



28. Supplément spécial *Abidjan Matin*, Les Jeux d'Abidjan, 1961, p.27, (Archives ANS).



29. *L'Equipe*, 13/04/1960, n°4.362, p.8, (Archives CNOF).

Le cadre politique et juridique de la Communauté franco-africaine permet progressivement la délégation des affaires courantes à des ministères africains. Dans ce contexte, la jeunesse et les sports reviennent par délégation de compétences à la charge des Territoires africains. Même si, dans le même temps, de nouvelles structures en métropole sont créées pour permettre cette transition entre les ministères chargés des affaires africaines (Coopération, Secrétariat général de la Communauté et des Affaires africaines et malgaches, etc.) et ceux qui sont leurs partenaires (Education nationale, Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, etc.) dans l'élaboration d'une politique africaine pour la France. La Communauté donne le choix : soit l'association avec la France, soit l'indépendance avec tout ce qu'elle comporte de charges et de dangers. La transformation des Jeux de l'Union française en Jeux de la Communauté devient un élément de gestion coloniale de la transformation des structures coloniales du sport africain. L'enjeu étant d'amener progressivement les dirigeants sportifs et politiques africains à choisir entre le maintien de l'affiliation aux fédérations sportives métropolitaines françaises ou la séparation avec le mouvement sportif français synonyme de l'édification de mouvements sportifs fédéraux autonomes et indépendants. L'association ou la sécession. Finalement, dans la mesure, où l'espace géopolitique de la Communauté devient rapidement caduque et que les pays africains accèdent aux

indépendances politiques, il est difficile d'envisager sur quel autre modèle de développement sportif ils peuvent accéder aux grandes compétitions internationales, elles-mêmes liées au Mouvement olympique.

- La réadaptation des enjeux et projets sportifs coloniaux aux cadres de la Communauté franco-africaine



30. *L'Équipe*, « France et Afrique ? », 09/01/1959, n°3.969, p.1, (Archives CNOSF).

« *France et Afrique ?* » titre le journal *L'Équipe* en janvier 1959 pose la question de la permanence du lien entre la métropole et ses colonies en Afrique noire francophone. En effet, la guerre froide accentue les relations de partenariat puisque c'est à la périphérie et notamment dans les anciens Empires coloniaux que la lutte idéologique des blocs de l'Ouest et de l'Est se déroule. Le président américain Eisenhower saisit cet enjeu et effectue une tournée dans le Tiers-Monde afin de contrer l'influence soviétique en Afrique et en Asie⁷¹⁶. L'attrait des puissances de la guerre froide pour l'Afrique est ravivé par les pressions exercées à l'ONU concernant la tutelle du Cameroun par les leaders africains. L'unanimité de ces

⁷¹⁶ Durand Pierre-Michel, *L'Afrique et le relations franco-américaines des années soixante*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.233.

derniers pour des libertés démocratiques avant l'indépendance étiole de plus en plus les reliquats de la situation coloniale en Afrique avec pour point nodal le discours du Général de Gaulle sur l'autodétermination de l'Algérie. Dans le même temps, la conférence de Londres tente de régler le problème de l'Afrique Centrale britannique et le Conseil de l'Entente réunissant des territoires à fort potentiel stratégique économique pour la France en Afrique constitue un nouveau contre-pouvoir au sein de la Communauté franco-africaine afin de contrôler le secteur économique entre les territoires africains et la métropole.

Dans ces conditions la stratégie française consiste à dissocier les relations à partir du statut des territoires de l'espace francophone définit dans le cadre la V^e Constitution. Le ministère de la FOM disparaît et les deux ministères, que sont la Coopération et un ministère du Sahara et des DOM-TOM, répartissent les champs de compétences entre ces deux espaces spécifiques. Le premier appartient au régime de la Communauté et permet l'autonomie des territoires africains alors que le second rassemble des enclaves de la métropole. Le FIDES qui avait pour but de financer les opérations de la France coloniale est également transformé en un Fond d'Aide et de Coopération par des accords et des conventions passées avec les futurs Etats africains et du maghreb. Les accords de coopération, élaborés dans le cadre de la Communauté concernent les domaines économiques, financiers, politiques, militaires, s'exercent également dans le domaine culturel et forment un « système » franco-africain de coopération⁷¹⁷.

Les transformations institutionnelles au niveau des relations entre l'Etat français et les territoires autonomes des colonies africaines francophones en passe d'accéder à l'indépendance, ont également des répercussions dans l'organisation du mouvement sportif. Dans ce contexte et suivant ces évolutions, les liens de subordination des ligues d'AOF et d'AEF aux fédérations sportives de la métropole ne peuvent perdurer. Par ailleurs, ce processus d'indépendance du sport africain est déjà entamé par la création d'une confédération sportive panafricaine pour le football : la Confédération africaine de football (CAF) créée en 1957 à Lisbonne avec Yednekatcheou Tessema, Secrétaire général de la Confédération des sports d'Ethiopie et délégué de son pays à la FIFA. La CAF permet l'organisation de la première Coupe d'Afrique des nations (CAN) à Khartoum (Soudan) en 1957 puis au Caire en 1959 avec des équipes arabophones et anglophones comme l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan⁷¹⁸. Cependant, la rupture de subordination hiérarchique avec le

⁷¹⁷ Feuer Guy, « La révision des accords de coopération franco-africains et franco-malgaches », *Annuaire français de droit international*, volume 19, 1973, pp.720-739.

⁷¹⁸ Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, « Le football et l'Afrique », EPA-FIFA, 2008, p.165.

système sportif français n'est pas pour autant la solution envisagée car elle doit s'accompagner de la mise aux normes internationales du mouvement sportif africain. La France a, dans cette mutation, un rôle à jouer pour répondre aux sollicitations des nations étrangères et à l'organisation sportive des colonies anglophones d'Afrique.



31. Le premier ministre du Ghana N'Krumah (à droite) avec le président de la Ligue de football d'AOF Rito Alcantara et Goarez, délégués du Sénégal (gauche à droite).

« *Le championnat de football de l'Ouest africain sera doté d'une coupe en or massif offerte par le Président N'Krumah* », *Bingo*, Juillet 1959, n°78, p.15, (Archives ANS).

Dès janvier 1959, faisant suite à la question du journal *l'Equipe*, Maurice Herzog en tant que représentant du Mouvement sportif de la métropole et des fédérations sportives françaises se préoccupe de l'évolution des Ligues d'AOF, d'AEF et de Madagascar. Le régime des Ligues sportives d'AOF, d'AEF, et de Madagascar constituées en Ligues et Comité Régionaux, eux-mêmes affiliés aux fédérations sportives françaises prévaut encore jusqu'à la fin des années 1950. Cependant, celles-ci vont s'ériger en fédérations nationales autonomes et constituent de fait une rupture avec le système sportif métropolitain. La création de Jeux de la Communauté est ainsi l'occasion de réunir les équipes sportives et politiques des différents Etats africains associés à la Métropole. Ces délégations constituent désormais les représentants des corps autonomes des nouveaux Etats africains en relation de partenariat avec la France. L'organisation des Jeux sportifs franco-africains permet par la proximité des élites françaises et africaines de mettre en place un nouveau dispositif politique pour aider à l'« indépendance sportive » des nouveaux partenaires africains.

Vers l'indépendance sportive de l'Afrique...

« L'année 1960 marquera la fin d'une époque pour l'athlétisme national : ce sera sans doute la dernière saison au cours de laquelle les athlètes d'outre-mer, natifs des pays membres de la Communauté, pourront accéder au palmarès des records de France. Interrogé à ce sujet, M. Paul Méricamp, président du Comité d'Europe de l'IAAF, fut très affirmatif : "Tant que les Fédérations des nations en question, nous a-t-il déclaré, dont certaines sont sur le point de devenir officiellement indépendantes, comme le Mali ou Madagascar, ne seront pas affiliées à l'organisme supérieur, c'est-à-dire l'IAAF, on ne peut interdire aux athlètes, visés par cette situation, de concourir sous les couleurs françaises et d'établir, le cas échéant, de nouveaux records qui pourront être homologués comme records de France. Il est probable que ce problème sera réglé après les Jeux de Rome et en 1961 tous les pays indépendants de la Communauté posséderont à la fois leur comité olympique (ils pourront de ce fait participer aux JO de 1964) et seront également membres de l'IAAF. Dès cet instant, ils ne pourront plus théoriquement représenter la France". En fait, jusqu'à plus ample informé, tous les athlètes des territoires africains de la Communauté sont encore citoyens français de plein droit : il ne s'agit évidemment que d'une disposition provisoire, qui pourrait trouver son prolongement grâce à la création d'une double nationalité. Si l'on veut illustrer ce problème à l'aide d'exemples concrets, disons que rien ne s'opposera, cette année encore, à ce que Seye, Diack, Idriss, Rabemila, pour ne citer qu'eux, battent des records de France, qui seraient en même temps records du Mali, du Tchad et de Madagascar. Certes, la FFA songe à créer une nouvelle catégorie de records, comme l'ont fait les Britanniques avec les nations du Commonwealth : ce seront ceux de la Communauté. Regrettons toutefois que l'organisme fédéral n'ait pas pris cette précaution, dès le début de la saison, car l'on aurait ainsi réservé les records de France proprement dits aux ressortissants de la métropole, qui pourraient concevoir un légitime découragement à la pensée d'être évincés du palmarès des athlètes qui, dès 1961, cesseront d'être Français, mais du fait de la non-rétroactivité des règlements, conserveront leurs trophées tant que leurs performances n'auront pas été améliorées par des métropolitains. ».

Archives CNOSF/L'Equipe, « Pour des records de la communauté », 27/04/1960, n°4.374, Tous les sports, Robert Parienté, p.8.

Le Haut-commissaire Maurice Herzog s'inquiète des dispositions à prendre au regard des évolutions rapides des rapports institutionnels et politiques franco-africains. Madagascar est le premier territoire à demander la création d'une Fédération malgache de basket-ball rattachée à la FFB. Lors de la réunion de la Ligue de basket-ball de Madagascar à Tananarive le 24 janvier 1959⁷¹⁹, la motion du Comité Régional de basket-ball de la Côte d'Est (Tamatave) se distingue des Ligues de football et de rugby de Madagascar qui se sont directement rattachées aux FI, comme c'est le cas du volley-ball et du tennis de table. Le porte-parole de cette requête est le Ministre des Affaires sociales de la République malgache André Résampa. Le 29 janvier 1959, celui-ci donne les lignes à suivre aux chefs des ligues et comités sportifs de Madagascar à la suite de la décision du Conseil des Ministres⁷²⁰.

⁷¹⁹ Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°77, Dossier : Sports, Haut-Commissariat de la République Française à Madagascar et Dépendances, Direction des Affaires Politiques, 1^{er} bureau, Activités du Comité Régional de Basket-Ball de la Côte Est (Tamatave), 18/01/1959.

⁷²⁰ Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°200, Dossier : Sports, Affaires Culturelles, 1960-1970, André Résampa Ministre des Affaires Sociales de la République Malgache aux chefs des Ligues et comités sportifs de Madagascar, 29/01/1959.

André Résampa, Ministre des Affaires sociales de la République de Madagascar aux présidents des Ligues et comités régionaux sportifs

« Au titre des questions diverses, le Conseil a entendu une communication de M. le Ministre des Affaires Sociales, concernant l'organisation sportive à Madagascar. Une série de textes vont être incessamment adoptés et le Conseil des Ministres a décidé qu'en attendant leur mise en application et la conclusion dans ce domaine d'accords particuliers à passer avec la Communauté, aucune modification dans la structure actuelle des ligues sportives ne pourrait intervenir ».

Néanmoins, le désir d'émancipation des groupements sportifs pose certaines observations :

« - Par arrêté n°1.625-E/CGS en date du 17 juillet 1951, toujours en vigueur, seules sont habilités à gérer le sport à Madagascar et notamment à recevoir à ce titre l'aide technique et financière des Pouvoirs Publics, les Ligues qui, à cet effet, ont reçu délégation permanente de l'autorité supérieure. Elles ne sauraient donc sans outrepasser leurs droits se transformer de leur propre autorité en Fédérations Nationales sur simple décision de leur Assemblée Générale.

- Actuellement toutes les Ligues sont les délégués des Fédérations Françaises dont elles assurent l'application des règlements. L'acte unilatéral qui les détacherait de ces Fédérations pour tout ou partie de leur action sans consultation préalable de ces dernières aurait, il est à craindre, des répercussions regrettables et serait considéré avec sévérité par les Organismes internationaux dont on ne peut préjuger les décisions ultérieures.

- Le fait de transformer sans l'assentiment formel du Gouvernement et sans l'accord des organismes en cause, les Ligues en Fédérations est en conséquence sans valeur légale en l'état actuel des choses ; il risquerait d'autre part en l'absence de tout texte de voir se constituer des bureaux fédéraux selon des formules différentes alors qu'une grande diversité présiderait également au recrutement des dirigeants et aux modalités de leur élection.

- Il n'en est pas moins vrai cependant que l'éloignement de Madagascar de la France rend légitime le désir des Ligues de demander l'octroi rapide d'une très large autonomie administrative et financière en raison de la situation particulière dans laquelle elles se trouvent vis-à-vis des Fédérations Françaises correspondantes.

Dans le cadre des textes régissant le fonctionnement de la Communauté et dans l'esprit de la Constitution en vigueur, le Gouvernement est résolu à engager dans les meilleurs délais des pourparlers avec les autorités françaises qualifiées pour que soient définis les accords indispensables permettant de fixer à brève échéance le statut du sport civil à Madagascar ; c'est seulement dans le cadre de ces accords que pourront être signés par la suite les différents protocoles particuliers répondant au vœu justifié des sportifs malgaches. A cet effet il a été demandé l'inscription de ces problèmes à l'ordre du jour du Conseil exécutif de la Communauté.

Mais en définitive, c'est au Gouvernement de la République Malgache qu'il appartient d'élaborer, en prenant l'avis de toutes les compétences, les différents textes destinés à devenir la véritable charte du sport à Madagascar.

D'autre part, des textes qui préciseront les droits et les obligations des organismes responsables appelés à donner leur avis au sujet du statut définitif, seront très prochainement soumis au Conseil des Ministres ; leur promulgation revêtira une importance qui ne saurait vous échapper du fait qu'elle ouvrira les plus larges et les plus heureuses perspectives pour l'évolution harmonieuse et efficace du sport à Madagascar.

C'est compte tenu de ces éléments que le Gouvernement demande aux ligues actuelles d'observer les prescriptions de la présente note afin de ne gêner en aucune façon la recherche et la conclusion des accords susceptibles de donner satisfaction à leurs justes revendications »

Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°200, Dossier : Sports, Affaires culturelles, 1960-1970, André Résampa Ministre des Affaires sociales de la République malgache aux chefs des Ligues et comités sportifs de Madagascar, 29/01/1959.

Le 6 avril 1959, le HCJS prend en considération ces bouleversements⁷²¹. Maurice Herzog s'entretient avec les services de la Coopération tout en tenant informé le Secrétaire général de la Communauté Raymond Janot, à propos des transformations en cours sur le plan des relations sportives entre la Communauté et la France. Ainsi, Maurice Herzog souhaite insérer la politique du HCJS dans celle de la politique de Coopération franco-africaine et demande conseil au Ministre Robert Lecourt :

⁷²¹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Dossier : Rapports République française, Organismes Communauté, 1959-1960, Sous-dossier : Haut-Comité de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer, Maurice Herzog à Raymond Janot, 06/04/1959.

« C'est ainsi qu'il vient d'être créé à Madagascar un Conseil national des Sports et des Fédérations spécialisées par discipline sportive. Quelles instructions dois-je donner en la matière aux fédérations métropolitaines ? Constatant qu'il est créé des associations sportives locales sans les consulter, leur tendance est de les traiter de la même manière que les organismes des pays étrangers. Je fais patienter tous les intéressés dans l'attente de la prochaine réunion du Conseil exécutif de la Communauté mais je serais alors heureux de voir donner des instructions précises sur l'ensemble de ces importantes questions. »⁷²²

En effet, le HCJS s'inscrit dans la politique établie par le régime de la Communauté. Le souci est d'éviter de considérer les territoires africains comme des nations étrangères. Maurice Herzog s'adresse alors au ministère de la Coopération. Puisque, le cadre juridique et politique de la Communauté prévoit certes une autonomie, mais il n'est pas encore question d'indépendance ce qui nécessite de porter la question de l'autonomie des fédérations sportives africaines à l'ordre du jour de l'organe suprême consultatif, le Conseil exécutif de la Communauté. Confronté à une situation délicate qui menace l'influence française en Afrique, Maurice Herzog souhaite favoriser l'essor des fédérations sportives des territoires africains comme l'expression de la souveraineté nationale tout en offrant la possibilité d'un patronage par la métropole. La logique bilatérale s'applique puisque désormais, chaque fédération sportive française peut ainsi conserver, ou se voir retirer, ses compétences par des accords avec les mouvements sportifs de chacun des pays membre de la Communauté. En effet, les questions sportives ne rentrent plus dans le domaine commun énuméré par l'article 78 de la Constitution et rendent caduque l'ordonnance de 1945 sur la délégation de certains pouvoirs aux fédérations sportives, principe qui ne s'applique désormais plus que dans la Métropole. Il s'agit de donner les directives à suivre et éviter tout problème de rupture totale comme tout effet d'ingérence avec le système sportif français. Selon cet objectif, Maurice Herzog écrit aux fédérations sportives françaises le 7 juillet 1959 :

⁷²² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Sous-dossier : Haut-Comité de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer, Maurice Herzog à Robert Lecourt, 06/04/1959.

« En ce qui concerne la compétence des Fédérations sportives, il peut être envisagé ce qui suit :

- Organisation de Fédérations sportives dans chaque Etat. Eventuellement création au-dessus de celles-ci d'un organisme de coordination,*
- Si des Etats membres de la Communauté ne jugent pas opportun de créer leurs propres Fédérations sportives, ils pourront donner aux Fédérations sportives françaises correspondantes, une délégation de pouvoirs réglementaires analogues à ceux prévus par l'ordonnance de 1945.*

Il ne saurait y avoir une conception d'ensemble, puisque la décision souveraine appartient à chacun des treize Etats membres de la Communauté. Il appartient donc, aux Fédérations sportives d'adopter les solutions qui paraîtront devoir être retenues par chaque Etat intéressé, autrement dit la nature des liens pourra être très différents suivant qu'il s'agit de tel ou tel Etat : les deux solutions envisagées ne s'excluent donc pas.

Vous n'avez donc plus aucune compétence dans les pays membres de la Communauté, sauf les compétences qui vous seront données par accords mutuels, accords qui interviendront directement avec les Fédérations sportives, lorsque et si elles existent, ou par mon intermédiaire avec les Etats membres de la Communauté dans le cas contraire. »⁷²³

⁷²³ Archives CAC/Carton n°19770181, Dossier : Ministres africains, Maurice Herzog aux présidents des fédérations sportives françaises, 07/07/1959, pp.1-3.

UNE DECISION GOUVERNEMENTALE D'UNE EXTREME IMPORTANCE

Les pays indépendants de la Communauté Française pourront avoir leur Comité olympique

*Ils pourront aussi, s'ils le
désirent, maintenir
le régime actuel*

L'A.F.P. a diffusé hier un communiqué officiel d'UNE EXTREME IMPORTANCE, en ce qui concerne l'avenir du sport dans la Communauté.

Jusqu'ici, les territoires d'outre-mer n'étaient que des « Comités régionaux » des Fédérations sportives et, de ce fait, condamnés à ne jouer dans le sport qu'un rôle épisodique, le pouvoir métropolitain se désintéressant depuis toujours de ce qui se passe en dehors de son orbite directe.

En outre, le sport, explosion passionnelle, a pour moteur l'enthousiasme assorti d'une certaine dose de « nationalisme » ; l'indépendance accordée aux Etats de la Communauté devrait donc permettre une progression rapide du sport dans ces territoires, pour des raisons faciles à comprendre.

Le Haut-Commissariat et les pouvoirs publics (Comité Olympique Français et Fédérations dirigeantes) attendaient donc les directives gouvernementales.

Celles-ci sont claires, précises et logiques. En voici la substance.

1. Les Etats de la Communauté peuvent créer un Comité olympique indépendant et demander leur adhésion au C.I.O. Parallèlement, ils peuvent créer des Fédérations sportives indépendantes des Fédérations dirigeantes métropolitaines.

2. Ils peuvent aussi maintenir, s'ils le désirent, ou s'ils ne se sentent pas encore prêts à affronter seuls les compétitions internationales, leur appartenance au Comité Olympique Français et aux Fédérations dirigeantes métropolitaines, pour le temps qu'ils désireront. Ces organismes agiront alors par délégation.

Dans ce dernier cas, la représentation nationale sera celle de « la République française et de la Communauté », et son drapeau sera celui de la Communauté.

Le communiqué conclut :

« Dans un domaine où les préoccupations nationales peuvent s'exprimer d'une façon particulièrement sensible, les Etats membres de la Communauté ont liberté de choisir le régime qui leur sera le plus favorable, soit qu'ils se sentent en mesure d'affronter seuls les compétitions internationales, soit qu'ils préfèrent encore bénéficier de l'expérience et de l'organisation des Fédérations sportives françaises. »

La parole est maintenant aux divers gouvernements des pays de la Communauté.

Ajoutons deux remarques :

— LA PREMIERE : pour les Jeux de 1960, **statu quo** ; en effet, le C.I.O. ne pourra examiner avant sa session de Rome les candidatures de nouveaux pays, et ce n'est donc qu'en 1964 que les pays de la Communauté française pourront participer directement aux Jeux Olympiques ;

— LA DEUXIEME : le statut définitif ne sera mis en place que progressivement. Quand ce sera chose faite, le moment sera venu d'organiser — à la manière des Jeux du Commonwealth et de l'Empire — des Jeux de la Communauté française. — G. M.

CE QU'EST LA COMMUNAUTE

Voici la liste des Etats membres de la Communauté :

1° A.O.F. : Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan.

2° A.E.F. : Moyen Congo, Centre Africain (Oubangui), Tchad, Gabon.

3° Madagascar.

4° Etats sous statut spécial dont l'indépendance est prévue pour 1960 : Cameroun, Togo.

5° Autres territoires d'outre-mer ayant opté pour leur ancien statut : Comores, Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Somalie, Saint-Pierre-et-Miquelon.

6° Départements d'outre-mer outre ceux d'Algérie : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion.

Jusqu'à nouvel ordre, les territoires indiqués aux points 5 et 6 ne peuvent obtenir un statut sportif indépendant, à moins de dérogation spéciale du statut juridique adopté par le gouvernement.

Maurice Herzog aux Fédérations sportives françaises : quelle identité sportive pour les athlètes de la Communauté ?

« Sur le plan international, rien n'empêchera évidemment une fédération sportive d'un Etat membre de se rattacher directement à l'organisme international compétent. En outre, sur le plan sportif, les pays membres de la Communauté pourront organiser les rencontres de leur choix.

Mais cette liberté ne doit pas vous empêcher de sélectionner dans une équipe de France des sportifs originaires des pays membres de la Communauté dans la mesure où ces pays auront décidé de rester liés à nous sur le plan sportif.

Lorsqu'une équipe française sera uniquement composée de métropolitains ou d'originaires des départements et des territoires d'outre-mer, elle prendra le nom d'équipe de la République française.

Lorsque l'équipe comprendra des représentants des pays membres de la Communauté, notre délégation deviendra celle de la République française et de la Communauté.

Dans cette dernière hypothèse, c'est le drapeau de la Communauté qui devra être employé, c'est-à-dire celui sur lequel doit figurer prochainement l'insigne distinctif que va choisir le Président de la République.

Le respect de la compétence des Etats membres en ce qui concerne les problèmes sportifs et la possibilité qui leur est offerte de constituer des équipes nationales, ne doit pas néanmoins vous empêcher de noter la nécessité d'instituer une certaine coordination et une information réciproque indispensables. Il convient que vous soyez informés de toutes les décisions qui risquent d'avoir des répercussions dans l'ensemble de la Communauté et de même il vous appartiendra d'informer les autres Fédérations sportives pour toutes décisions prises par vous et susceptibles d'avoir des répercussions dans l'ensemble de la Communauté. Il conviendra notamment de prendre les mesures nécessaires pour que vous soyez informés de toutes les manifestations extérieures envisagées par les pays membres de la Communauté, de manière à ce que nos ambassadeurs, qui sont aussi celles de la Communauté, puissent être informés en temps utile.

Il y a lieu de noter que nous sommes encore en la matière dans une période de transition. Le fait juridique ne saurait donc vous conduire à ne plus exercer des attributions que vous avez conservées sans réclamation ni protestation des pays membres : dans cette hypothèse, et à titre provisoire, vous pouvez considérer qu'une délégation de compétence identique à celle prévue par l'ordonnance de 1945, vous a implicitement été confiée par les gouvernements. D'une manière plus générale, vous devez vous mettre au service des intéressés pour les aider : la communauté française est une association fraternelle où la France a des devoirs particuliers. Le respect de la compétence des Etats membres ne saurait être un prétexte pour ne pas rendre le maximum de services à nos partenaires.

Je vous adresse par ailleurs, ci-joint, pour information et à toutes fins utiles, copie de ma lettre à Monsieur le Président du Comité Olympique Français au sujet de la participation aux Jeux olympiques des Etats membres de la Communauté. ».

Archives CAC/Carton n°19770181, Dossier : Ministres africains, Maurice Herzog aux présidents des Fédérations sportives françaises, 07/07/1959, pp.1-3.

La mesure prise par Maurice Herzog permet d'anticiper les demandes des dirigeants politiques du sport africain qui n'attendent pas que la Métropole légifère pour discuter du maintien ou de la transformation du système sportif colonial existant. En août 1959, les dirigeants des ligues d'AOF sont invités par le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports sénégalais Alioune Tall à faire connaître leur position en ce qui concerne la structure sportive et les relations inter-Etats en tenant compte de l'évolution politique de la Communauté⁷²⁴. Puis, les 19 et 20 septembre 1959, les dirigeants des comités territoriaux du Niger, du Dahomey avec François Chablis, de Haute-Volta, de Côte d'Ivoire et du Sénégal se réunissent à Dakar afin de modifier les structures existantes. Comme pour Madagascar, deux groupes

⁷²⁴ Archives ANS/Paris-Dakar, « Vers les fédérations sportives du Mali », Diaw Fara, 02/12/1959.

s'opposent, entre les partisans du maintien d'un organe fédéral à vocation régionale et ceux qui considèrent les Ligues d'AOF héritées de la période coloniale comme caduque. Ce sont les présidents des Ligues d'AOF de football Magatte Diack et Joseph Gomis, puis de basket-ball avec Pierre Basse du Sénégal qui souhaitent le maintien des structures existantes afin de contribuer à l'unité sportive africaine avec des ligues pour chaque Etat et une fédération affiliée directement à la FIFA ayant son siège à Dakar⁷²⁵. Ces pays sont opposés aux responsables ivoiriens Mathieu Ekra et Edouard Dailly (vice-président et secrétaire de la ligue nationale de football de Côte d'Ivoire)⁷²⁶ favorables à la création d'une Coupe Inter-Etats faite de ligues nationales autonomes affiliées aux Fédérations françaises, suivant en cela les idées de leur leader politique anti-fédéraliste Félix Houphouët-Boigny, et aussi pour des relations bilatérales directes entre les Etats africains et la France.



33. Réunion le 23 janvier 1960 au Centre fédéral des Sports de Dakar, de la Ligue d'ex-AOF de football, Joseph Gomis (au centre debout, président de la Ligue et représentant fédéral du Mali), à gauche Sidibé (secrétaire général), à droite Alcantara (trésorier général) et Robin (vice-président), « L'organisation du football africain », Tous les Sports, *Dakar-Matin*, 26/01/1960, (Archives ANS).

⁷²⁵ Archives ANS/*Le Mali*, « L'unité sportive, ciment de l'unité politique », juillet 1959.

⁷²⁶ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, 22/01/1960, « MM. Ekra Mathieu et Dailly Edouard à l'Assemblée extraordinaire de l'ex-ligue d'AOF de football », p.1.

Les divergences entre les Sénégalais et les Ivoiriens aboutissent à la création de deux Fédérations de l'Ouest africain de football et de basket-ball sur le modèle de la ligue d'AOF mais contre l'avis des Ivoiriens, alors que les Dahoméens et Soudanais y sont opposés pour le football mais l'acceptent pour le basket-ball. Les responsables sportifs africains sont alors partagés entre le souhait de former un mouvement sportif autonome à vocation nationale et celui de voir pérenniser une structure qui s'autofinance et qui gère les relations inter-territoriales. Seule, la ligue d'AOF de football est conservée et rebaptisée Coupe inter-fédérale mais n'a qu'une seule édition en 1959-1960. Ceci n'empêche pas le Sénégal, lors d'une réunion fin 1959 d'Alioune Tall avec Abdoulaye Fofana, le Ministre de l'Education et de la Santé du Mali de former le vœu de créer un Comité national des Sports au Mali et un CNO. C'est un paradoxe pour ces défenseurs de la Ligue d'AOF puisqu'ils créent ainsi des ligues nationales affiliées à des fédérations sportives pour le Sénégal (janvier 1960 pour la lutte et 1961 pour les courses nautiques considérés comme les deux sports nationaux), le Mali et le Soudan. Même si le Sénégal garde ses prérogatives sur les mouvements sportifs du Mali et du Soudan et malgré la promulgation d'une loi instituant des fédérations maliennes⁷²⁷. Le sport devient ici révélateur des décisions politiques des leaders politiques africains entre fédéralisme et confédéralisme par cet exemple de la Fédération du Mali qui éclate le 20 août 1960 suite à la tentative de coup d'Etat du président Modibo Keita et des craintes des sénégalais de voir leurs services envahis par les Soudanais et Maliens⁷²⁸. Alors que la Côte d'Ivoire choisit finalement d'adopter une position intermédiaire entre le maintien du lien avec la France et l'affiliation au système sportif international.

⁷²⁷ *Journal Officiel du Mali*, 16/01/1960, Loi 59-95 du 28/11/1959 et *Journal Officiel du Sénégal*, décret de Mamadou Dia n°59-311, 17/12/1959, activités des groupements sportifs. Les fédérations maliennes apparaissent cependant dès février 1960 avec celle d'athlétisme, de cyclisme et de volley-ball.

⁷²⁸ Roche Christian, *Le Sénégal à la conquête de son indépendance, 1939-1960*, Paris, Karthala, 2001.

« Il faut remonter à février 1952 pour trouver la première organisation pugilistique en Côte-d'Ivoire et dont Godih et Lalaounis furent les vedettes. La Côte d'Ivoire à 500 kilomètres de l'équateur paraissait en 1952 un pays lointain et mystérieux. En quelques années, grâce à l'enthousiasme d'une équipe de sportifs français et l'organisation des Championnats de France, Prigent-Bonnardel, Caulet-Carrara, Benedetto-Dambélé, Poney-Touan, Abidjan se situa au premier plan du pugilisme national et, plusieurs dizaines de boxeurs français et étrangers défilèrent avec des chances diverses dans le ring du BCA, cher à Robert Champroux. L'organisation politique et administrative nouvelle a entraîné une réorganisation sportive et, la jeune République ivoirienne veut continuer à développer la pratique des sports sur tout le territoire national, conclure des accords sur le continent africain et conserver des relations confiantes et amicales avec la France. La Fédération ivoirienne de boxe, constituée par le loi du 21-9-1960, est présidée par le Dr Djessou, député de la Côte-d'Ivoire, très averti et grand ami des sports. Il est entouré de médecins, de directeurs d'écoles, de professeurs d'éducation physique, d'instituteurs, de parlementaires, tous de nationalité ivoirienne et formés par la culture française. Tous ceux qui contribuèrent à l'essor du sport pugilistique ivoirien sont restés, à la demande même du ministre des Sports de la Côte-d'Ivoire, les conseillers techniques de la nouvelle Fédération et c'est dans un climat d'amitié et de compréhension que se règlent tous les problèmes. Il y a actuellement deux cents licenciés en Côte d'Ivoire et douze licenciés professionnels. Les règlements de la Fédération ivoirienne (FIB) ont été inspirés par ceux de la FFB en ce qui concerne le fonctionnement administratif, le code sportif et le règlement intérieur. La jeune Fédération va demander son affiliation à l'AIBA et il est probable que nous assisterons à l'organisation prochaine de rencontres amateurs Côte-d'Ivoire-France et retrouverons aux Jeux de Tokyo des représentants ivoiriens susceptibles de causer des surprises. La boxe professionnelle reste au premier plan avec : Kouamé Yao, Jules Touan et les poids légers Ta Joseph, Conta Ouattara, les welters Victor Poué, Diallo Moussa, Ouedraogo Dramane. La première réunion de l'année 1961, organisée le 10 février, constitua un grand succès sportif pour le club organisateur et plus de quatre mille spectateurs assistèrent, enthousiasmés, à la rencontre qui vit la victoire de l'idole africaine Kouamé Yao sur l'adroit et courageux Michel Dinot. Tous nos vœux accompagnent la réussite des grands projets sportifs de nos amis ivoiriens. ».

Archives CNOSF/L'Equipe, « 10 années de boxe à Abidjan », 02/03/1961, n°4.639, C. R-G., p.3.

Le HCJS lors des Jeux de la Communauté à Tananarive doit donc réagir à ces volontés de scissions. Il s'agit de contribuer pour la France à faire reconnaître les fédérations sportives des nouveaux Etats africains de la zone francophone si celles-ci ne désirent pas rester affiliées au mouvement sportif de la métropole. Dans ce but et après avoir prévenu les présidents des Fédérations sportives françaises Maurice Herzog donne des consignes aux fonctionnaires du HCJS en poste dans les différents pays d'Afrique francophone comme l'illustre la correspondance du 28 février 1961 à Maurice Durbas, Commissaire général au Sports à Madagascar :

« Je comprends parfaitement les raisons qui incitent ces jeunes Fédérations à conserver des liens étroits avec les Fédérations françaises, et je ne puis que m'en réjouir dans la mesure où il s'agit d'une initiative venant non pas de votre part mais des Fédérations malgaches elles-mêmes.

Toutefois, il me paraît en tout état de cause indispensable que, dès l'instant où elles sont constituées, les nouvelles Fédérations malgaches sollicitent leur affiliation à la Fédération internationale compétente – affirmant ainsi en ce domaine leur caractère de souveraineté. Vous devez encourager toutes les Fédérations malgaches à demander leur affiliation sur le plan international et

leur dire que la France est à leur entière disposition pour leur faciliter l'accomplissement des formalités nécessaires.

Dans la période transitoire, qui ne saurait dépasser quelques mois, où les demandes d'admission ne seront pas officiellement acceptées, les Fédérations françaises de la métropole pourront continuer à représenter les malgaches au sein des Fédérations internationales. Bien entendu il ne peut s'agir que d'une mesure strictement provisoire.

La question des sportifs français résidant à Madagascar et licenciés auprès des Fédérations malgaches devra se régler conformément aux règles internationales. Toutefois, il y aura lieu d'examiner comment va évoluer le problème de la nationalité dans l'ancienne Communauté. Si les Européens conservent la nationalité française, ils seront des étrangers à Madagascar et la solution sera la même que celle qui est actuellement retenue pour un Français demeurant au Venezuela. Enfin, dans une dernière hypothèse la double nationalité serait retenue et se poserait alors le problème d'une double appartenance, c'est-à-dire de la valeur réciproque des licences des deux pays et de la possibilité pour ceux qui ont la double citoyenneté d'être affiliés à deux fédérations différentes. »⁷²⁹

Cette citation par la bienveillance du propos symbolise la fin d'une ère. La réponse mesurée du cadre français en poste à Madagascar ne doit pas faire oublier les réelles menaces soviétiques et tiers-mondistes. Toute rupture brutale et toute critique ostensible peuvent nuire à l'image de la France. Par exemple, la question de double nationalité ne pose guère de problème aux athlètes africains et malgaches qui retourneront, un an ou deux après les indépendances dans leurs pays respectifs, pour faire valoir leurs compétences du haut niveau acquises en France. Par contre, elle soulève une polémique pour les sportifs issus des pays d'Afrique du Nord avec les coureurs de demi-fond Rhadi et Ameer par exemple. L'Algérie devient indépendante en 1962 avec les accords d'Evian et la captation des élites athlétiques algériennes en France est vécue comme une continuation de la colonisation française. C'est certainement pour éviter ce genre de critiques « néo-colonialistes »⁷³⁰ que Maurice Herzog instrumentalise les Jeux de la Communauté pour clarifier la position de l'organisation sportive entre la France et l'Afrique.

⁷²⁹ Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Madagascar, Maurice Herzog à Maurice Durbas, CAB.N°28/02/1961.

⁷³⁰ N'Dongo Sally, *La coopération franco-africaine*, Paris, François Maspéro, 1972 ; Fuchs Yves, *La coopération, aide ou néo-colonialisme*, Paris, Editions Sociales, 1973 ; Marseille Jacques, « Coopération ou néo-colonialisme », *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 11, No. 1, 1977, pp.111-113.

<p>24 HEURES DE SPORT</p>	<h1>Précisions nécessaires</h1>	
<p>DEPUIS le 1^{er} juillet, l'Algérie est devenue indépendante. Cette situation de fait pose quelques problèmes dans le domaine du sport. Il est devenu tout à fait urgent de les clarifier.</p> <p>Les rapports entre la France et l'Algérie sont fixés par les accords d'Evian. C'est donc sur la base de ces accords que les relations sportives entre les deux pays doivent être discutées.</p> <p>Bien entendu, l'adhésion de l'Algérie aux Fédérations Internationales et au Comité Olympique ne posera aucun problème.</p> <p>En fait, cette adhésion est déjà acquise à travers les Comi-</p>	<p>tés Régionaux d'Algérie affiliés à nos diverses fédérations, elles-mêmes liées au mouvement international. Il s'agira donc purement et simplement d'un transfert de pouvoirs.</p> <p>La question la plus sensible est celle de la qualification des athlètes. Il semble qu'ici il faille se référer aux accords d'Evian. Jusqu'au 1^{er} juillet 1965, c'est-à-dire pendant trois ans, les Français d'Algérie et les Algériens bénéficieront de ce que l'on peut appeler la double nationalité, sauf désir contraire de leur part. Un Français d'Algérie pourra donc représenter soit la France, soit l'Algérie, soit même</p>	<p>les deux. Et inversement un Algérien de France pourra représenter soit la France, soit l'Algérie, soit même les deux.</p> <p>Cependant, pour les compétitions multilatérales telles que Jeux Olympiques et Championnats du monde, l'athlète devra évidemment choisir et sans doute une fois pour toutes.</p> <p>Ce système est celui que le bon sens suggère. Mais le moment est venu, pour le haut-commissariat, de fixer les principes de la coopération sportive de la France avec TOUS les pays d'Afrique d'expression française. L'É</p>

34. *L'Equipe*, 05/07/1962, n°5.056, p.12 (Archives CNOSF).

Ces Jeux sont en effet l'occasion par la proximité des nouvelles élites sportives dirigeantes africaines et celles du mouvement sportif français de définir une politique de partenariat commune ajustée à chaque Etat africain et selon chaque discipline sportive comme le souligne René Bazennerye à Michel Bonot le chef de cabinet de Maurice Herzog.:

« En matière d'organisation sportive, on constate deux tendances très nettes dans les divers Etats de la Communauté dont M. le Haut-commissaire rencontrera des représentants aux Jeux qui doivent se dérouler à Tananarive :

1°) Le Mali et Madagascar adoptent comme solution générale la création de Fédérations Nationales directement rattachées aux Fédérations Internationales. La République Islamique de Mauritanie se rapproche de cette solution pour des raisons de politique générale.

2°) La République Voltaïque, celles du Niger et de la Côte d'Ivoire ont tendance à conserver la structure ancienne, c'est-à-dire ligues rattachées aux Fédérations nationales françaises. [...] En conclusion, il semblerait souhaitable de mettre à profit les Jeux de la Communauté pour multiplier les contacts en vue de solutions communes pour chaque Etat, dans tous les sports. Le Haut-commissariat paraît avoir à jouer en liaison avec le Comité National des Sports, le rôle de « bons offices » pour faciliter les discussions et l'élaboration de textes précis d'accord, à

*partir d'une ligne générale définie souverainement par les Etats de la Communauté d'une part, et les Fédérations françaises, d'autre part. »*⁷³¹

La « décolonisation sportive » à l'image de l'Etat franco-africain est en réalité en trompe-l'œil. Les fédérations sportives françaises n'accueillent pas favorablement cette scission des commissions sportives et ligues africaines d'AOF et d'AEF puisqu'elles deviennent de fait de nouveaux concurrents dans le sport international⁷³². La question de la scission ou du maintien du lien avec la France par les structures sportives suit la politique africaine partagée entre fédération et confédération laissant planer le spectre de l'association à la métropole. De plus, le problème de la nationalité des sportifs issus de la Communauté illustre l'absence de réalité de cette entité politique à la différence du Commonwealth. Doivent-ils représenter la France ou leurs nations, alors que leurs équipes sont composées d'athlètes participant aux grandes compétitions internationales avec l'équipe de France ? Cependant, cette interrogation ne va bientôt concerner que les DOM-TOM. En effet, elle ne se pose plus en ces termes pour les pays africains puisque ceux-ci accèdent à l'indépendance dans les années 1960-1961.

Avec ou sans la France ?

« Mon cher ami,

Au cours de la récente réunion tenue à Paris par les Préfets des Départements d'outre-mer, ceux-ci ont protesté très énergiquement sur le fait qu'à Madagascar, lors des Jeux de la Communauté, les représentants de leurs départements ont défilé sous une pancarte individuelle faisant ressortir qu'ils constituaient une équipe.

Messieurs les Préfets constatent ainsi que les délégations envoyées à Madagascar ont été individualisées comme par exemple le Cameroun ou le Togo, et ils estiment qu'il s'agit d'une erreur politique qui pourrait être lourde de conséquences.

Messieurs les Préfets demandent en conséquence, qu'aux prochains Jeux de la Communauté, il n'y ait pas d'équipe pour leurs départements et que leur délégation soit incluse dans l'équipe de la République Française.

Une décision importante doit être prise. Les départements d'outre-mer peuvent, pour les Jeux de la Communauté, être inclus dans l'équipe de la République Française. Il est bien évident que dans cette hypothèse aucun originaire des quatre départements d'outre-mer n'ira aux Jeux de la Communauté, car aucun n'aura une classe sportive suffisante pour pouvoir prétendre faire partie de l'équipe de la République Française.

Si nous avons individualisé ces délégations c'est pour permettre de s'y rendre et à ce sujet les interventions de Messieurs les Préfets auprès de moi ont été multiples.

Il s'agit d'une décision politique qui devra être prise par ton ministre, au plus tard vers le mois d'Octobre, et lorsque le temps sera venu je serais heureux que tu me fasses connaître sa décision. ».

Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux de la Communauté, Olivier Philip à Jobert le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat de l'Education nationale, 02/08/1960. Pour lecture à R. Bazennerye.

⁷³¹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, René Bazennerye à Michel Bonot, n°983/EPS.I, 07/04/1960.

⁷³² Entretien avec Jacques Grospeillet, 09/06/2009, Ville d'Avray.

- Les premiers Jeux de la Communauté : La mise aux normes internationales du sport d'Afrique noire francophone

« Les dieux blancs et noirs qui s'affronteront demain dans la capitale de l'Océan Indien, étroitement solidaires, témoigneront aux yeux du monde de l'esprit qui a présidé à la création de la Communauté, et qui est le meilleur gage de son avenir : le sentiment d'appartenance à un ensemble dont les formes de pensée et d'action, les conceptions de la dignité de l'homme et d'une certaine forme de vie, transcendant les origines et les cultures, méritent, parce qu'uniques, d'être montrés en exemple à tous. »⁷³³

L'indépendance de Madagascar est proclamée trois jours avant les Jeux de la Communauté qui se tiennent du 13 au 19 avril 1960. Les Jeux se déroulent dans un contexte de rupture et représentent pour le gouvernement français une occasion de maintenir les liens entre la France et les pays africains qui deviennent des Etats indépendants (initiés en premier lieu par le Cameroun en janvier et le Togo en avril). Ils sont une possibilité offerte d'infléchir les relations franco-africaines vers une forme de coopération. Le sport considéré par les hommes politiques comme porteur des valeurs de l'idéal olympique coubertinien fait de fraternité des peuples, de paix et d'égalité entre les hommes, désigne les compétitions sportives comme un moyen de les exprimer. Le président Philibert Tsiranana en tant qu'artisan dans les années 1950 de la mise en œuvre du concept de « communauté » aux côtés du général de Gaulle, espère préserver le lien avec la métropole.

Au moment du référendum, le voyage du Général de Gaulle en Afrique, en août 1958, débute symboliquement par Madagascar au Stade Mahamasina, puisque le « oui » semble assuré dans la Grande Ile. La position d'arbitrage de Philibert Tsiranana entre les thèses confédéralistes développées par Senghor et les thèses fédéralistes d'Houphouët-Boigny (qui trouvent leur pleine expression par la création du Conseil de l'Entente le 29 mai 1959), le désigne lui et son pays pour organiser des Jeux de la Communauté, symboles de la fraternité et de l'amitié franco-africaine. Alors même que cette entité géopolitique est fragile et menacée dans sa construction⁷³⁴, le sport est à la fois l'expression du ciment de la Communauté franco-africaine et le révélateur des identités collectives, régionales et

⁷³³ Archives CNOSE/L'Equipe, 13/04/1960, p.8.

⁷³⁴ La Communauté se fissure avec les indépendances africaines et la volonté de préserver cet ensemble en une Communauté rénovée ne va pas durer et conduire à sa désagrégation en 1961.

nationales des futurs Etats africains. Pour exemple, lors des rencontres de l'équipe de football de Côte d'Ivoire contre le Cameroun, le Ghana, le Soudan, la Guinée, et le Sénégal ou encore contre l'équipe de l'ex-AEF, transparaît l'exacerbation des tensions nationales :

« A deux mois des Jeux de la Communauté, cette confrontation prend un caractère bien plus aigu que si elle avait eu lieu deux ans plus tôt. Elle devra permettre aux responsables des deux partis de jauger, par le canal de deux capitales dont on connaît l'importance respective vu leur situation géographique, la « valeur extra fédérale » si on peut dire, de l'une par rapport à l'autre. »⁷³⁵

Avant les Jeux, et après de nombreux allers-retours entre Tananarive et Paris, le leader Philibert Tsiranana prépare l'indépendance de Madagascar. Le Sénat de la Communauté qui se réunit les 3 et 4 février 1959 lui est particulièrement favorable. C'est notamment dans la capitale malgache que se déroule les 7 et 8 juillet 1959, la première session outre-mer du Conseil exécutif de la Communauté sous la présidence du Général de Gaulle. Puis, le samedi 2 avril 1960, les accords franco-malgaches sont signés à l'Hôtel Matignon. Philibert Tsiranana déclare, « *Madagascar fait résolument partie du Bloc occidental* »⁷³⁶ et que les accords de coopération sont la demande de son pays à la France. Par ailleurs, le Conseil de l'Entente se réunit à Abidjan (Côte d'Ivoire) pendant les Jeux de la Communauté de 1960 alors que le tirage au sort des poules et leur composition pour les sports d'équipes a lieu au Conseil national des Sports (CNS) à Paris le mercredi 22 mars 1960⁷³⁷.

Les gages d'amitié et de fidélité accordés par le Général de Gaulle à Madagascar imprègnent les discours politiques prononcés par les représentants politiques malgaches et français lors de l'ouverture des Premiers Jeux de la Communauté⁷³⁸ au Stade Mahamasima le 13 avril 1960. Après la prise de parole du premier-adjoint au Maire de Tananarive le Docteur Randriananja celui-ci est suivie de la lecture du message du Général de Gaulle au Président Tsiranana par le ministre Laurent Botokey de l'Education nationale malgache :

⁷³⁵ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « La sélection de l'ex-AEF contre la sélection d'Abidjan », 29/01/1960, p.3.

⁷³⁶ Saura André, *Philibert Tsiranana (TI) Premier président de la République de Madagascar (1910-1978)*, Paris, L'Harmattan, 2006, p.83.

⁷³⁷ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, 26/03/1960, « Le Dahomey sera l'adversaire de la Côte d'Ivoire en football aux Jeux de la Communauté », n°2.610, p.1.

⁷³⁸ Ces Jeux sportifs regroupent les pays de l'entité politique de la Communauté franco-africaine constituée juridiquement par la V^e Constitution de la République Française en 1958 : Madagascar, France, Cameroun, Réunion, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et les DOM (Guyane, Guadeloupe, Martinique)-TOM (Nouvelle-Calédonie). Le symbole des Jeux est constitué par deux athlètes – « l'un de race blanche, l'autre de race noire » – se serrant la main sur un podium qui comporte l'insigne de la Communauté : deux couronnes, dont une de lauriers renferme deux mains entrecroisées et se trouve entourée de chaque côté de deux cercles olympiques entrelacés.

*« Au moment où s'ouvrent à Tananarive les jeux de la Communauté, ma pensée va vers les jeunes Africains, Malgaches et Français qui vont s'y mesurer. Puissent par ce moyen, comme par d'autres, se fortifier les liens de confiante amitié qui unissent entre eux les peuples de la Communauté. »*⁷³⁹

Puis, le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, Maurice Herzog suivi du discours du président de la République malgache Philibert Tsiranana réaffirment ces objectifs d'union par la Communauté⁷⁴⁰. Enfin la rhétorique olympique est à son tour utilisée par le serment olympique de l'athlète malgache Marc Rabemila (par ailleurs à l'ENSEP en France et athlète dans l'équipe française pour les Jeux olympiques de Rome en 1960)⁷⁴¹ :

*« Je jure en mon nom et celui de mes camarades que nous participons aux Jeux de la Communauté de 1960 en amateurs sincères, en parfaits athlètes et concurrents loyaux, dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et la gloire du sport »*⁷⁴². Alors qu'« Il a été décidé, enfin, qu'aucun hymne national ne serait joué au cours des Jeux. Seuls la Marseillaise et l'hymne malgache "Ry Tanindraney Mala" seront interprétés à l'occasion des cérémonies d'inauguration et de clôture. »⁷⁴³

⁷³⁹ Archives BNF/*Figaro*, 14/04/1960.

⁷⁴⁰ Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°52, Dossier : Jeux de la Communauté, Discours prononcé par le président Tsiranana et discours de Maurice Herzog, le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, le 13/04/1960.

⁷⁴¹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Louis Sanmarco conseiller technique au Secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté à Maurice Herzog, n°1049/DSC-5, 17/03/1960. Celui-ci transmet le dossier à Guy Du Mesnil-Adelée en relation avec René Bazennerye.

⁷⁴² BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « victoire ivoirienne à la première journée des Jeux de la Communauté, la Côte d'Ivoire bat la République Centrafricaine en basket », serment de l'athlète malgache Marc Rabemila, 14/04/1960, n°2.626, p.1.

⁷⁴³ Archives CNOSF/*L'Equipe*, « Les premiers Jeux de la Communauté : une merveille d'organisation », 12/04/1960, n°4.360, Rubrique tous les sports, Paul Dupont, p.3. En effet, à l'occasion des Jeux de la Communauté, l'ENSEP de garçons dirigée par M. Grattereau accueille environ une centaine d'athlètes et accompagnateurs de Nouvelle-Calédonie, Guyane et Antilles et les athlètes sélectionnés par les Etats de la Communauté résidant en France alors qu'au retour des Jeux l'INS sera le lieu de transit.



35. Discours de Maurice Herzog à la tribune des *Jeux de la Communauté*, « Aux Jeux de la Communauté », par Charles Petit-Mongobert, délégué du CNS et président de la FFHB, « Les sports en France », *Bulletin du CNS*, mai-juin 1960, p.10.

MADAGASCAR
est heureuse et fière

par Philibert TSIRANANA
président de la République malgache



A Madagascar, aujourd'hui, des hommes venus de tous les horizons, vont se rencontrer et se confronter, tenter de se dépasser les uns les autres en se surmontant eux-mêmes, au nom d'un idéal de fraternité et de loyauté.

Les luttes auxquelles ils se livreront ne susciteront aucune rancœur, aucun ressentiment, mais au contraire la volonté passionnée de se préparer mieux pour les compétitions futures qui les uniront encore.

Aujourd'hui s'ouvrent, en effet, à Tananarive, les premiers Jeux de la Communauté.

Les athlètes de dix-neuf Etats et Territoires viennent d'arriver sur la grande île, anxieux et pleins d'espoir à la fois, conscients en tout cas de représenter un peu du meilleur de leur pays et décidés à en défendre une image qui soit digne et virile. Ce sont les dieux du stade qui incarnent le mieux, à notre époque, ce ressort essentiel de l'originalité humaine qu'est l'esprit de dépassement et de conquête désintéressée.

Les « dieux » blancs et noirs qui s'affronteront demain dans la capitale de l'Océan Indien, étroitement solidaires, témoigneront aux yeux du monde de l'esprit qui a présidé à la création de la Communauté, et qui est le meilleur gage de son avenir : le sentiment d'appartenir à un ensemble dont les formes de pensée et d'action, les conceptions de la dignité de l'homme et d'une certaine forme de vie, transcendant les origines et les cultures, méritent parce qu'unique, d'être montrées en exemple à tous.

Mon pays est heureux et fier d'être le champ d'une telle manifestation de foi.

36. *L'Equipe*, 13/04/1960, n°4.362, p.8, (Archives CNOSE).



37. Maurice Herzog aux *Jeux de la Communauté* (Photo Paris-Match), *La Vie Africaine*, n°22, février 1962, p.49, (Archives ANS).



38. La délégation française d'athlétisme et Maurice Herzog sur le départ pour Madagascar, *L'Equipe*, 11/04/1960, n°4.360, p.11, (Archives CNOSF).

Discours du Président Philibert Tsiranana de la République malgache lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Communauté, 13 avril 1960.

« Monsieur le Haut Commissaire Général,
Monsieur le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports de la République Française,
Messieurs les Présidents des Assemblées,
Messieurs les Représentants des Etats de la Communauté,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Je suis certain d'être l'interprète de tous ici en affirmant que tous les peuples représentés dans ce stade donnent leur totale adhésion aux nobles sentiments exprimés par Monsieur le Haut-commissaire Herzog.

Qui, mieux que le vainqueur de l'Annapurna, pouvait nous dire dans quel esprit et pour quel but ces Jeux ont été organisés ? Ils sont l'expression des élans et des aspirations de la Jeunesse au service de l'amitié et de la fraternité.

Nous sommes également sensibles, Monsieur le Haut-commissaire Herzog, à ce que vous ayez évoqué si amicalement notre Indépendance, et que vous ayez célébré aussi gentiment notre culture de l'hospitalité.

Notre capitale arbore son grand pavois pour, simultanément, recevoir l'annonce de son Indépendance et accueillir des représentants de la Communauté toute entière.

Je vois dans cette coïncidence un signe du Destin ; car les accords qui viennent d'être paraphés sont en effet marqués de ces deux mêmes signes : Indépendance et Communauté.

Nous fêtons en ce moment l'une et l'autre. Aux couleurs malgaches et françaises qui couvrent la ville, viennent se mêler sur ce stade celles de tous les Etats qui constituent la Communauté.

C'est au nom de cette Communauté présente ici, que j'adresse au Général de Gaulle, son initiateur et son artisan, notre salut respectueux et le témoignage de notre confiance en l'avenir.

Dans les tribunes de Mahamasina aujourd'hui, comme dans celles de Tsimbazaza hier, de hautes personnalités, à qui je renouvelle ici mes souhaits de bienvenue, représentent la grande famille que nous constituons. Qu'il me soit permis d'en distinguer la République Malienne, dont les accords avec la République Française viennent également d'être publiés ; qu'il me soit également permis de citer la République du Cameroun qui a accepté l'invitation que la Communauté lui a adressée.

Le Gouvernement et tous ici, ont fait tout leur possible pour rendre agréables le logement et le séjour de tous nos invités. Nous souhaitons qu'ils emportent un bon souvenir de ces Jeux et de notre Pays.

La Grande Ile a été, l'an passé, le premier théâtre d'une manifestation communautaire dans le malheur ; elle est fière d'être aujourd'hui le siège de ces premiers Jeux de la Communauté. Madagascar s'enorgueillit d'avoir été et d'être la démonstration que la Communauté existe pour le meilleur comme pour le pire.

Jeunes gens qui avez rallié Madagascar de tous les points de l'horizon, et de toutes les Provinces de la Grande Ile, je vous souhaite des heures exaltantes. Votre coude à coude préfigure pour moi la Communauté de demain, dont vous serez les artisans.

Sur le stade comme au dehors, apprenez à vous apprécier, à vous mesurer sans passion ; ne vous livrez pas à un chauvinisme étroit, mais affrontez-vous avec la volonté de faire honneur à votre Pays et de faire ensemble du bon, de l'honnête travail.

Le sport vous apprend à défendre vos couleurs sans mésestimer l'adversaire ou le concurrent, et sans attenter à sa dignité. C'est une magnifique préparation à la vie, et spécialement pour vous qui incarnez la relève à un moment déterminant de l'existence de nos Pays ; c'est une excellente préparation à la collaboration si bien définie tout à l'heure par Monsieur le Haut-Commissaire Herzog.

La Communauté sera ce que nous en ferons, ce que vous la ferez. Puissent les amitiés que vous nouerez sur le stade, puisse le souvenir que vous emporterez de ces Premiers Jeux, contribuer à sa prospérité.

Vive la Communauté !!

– Je déclare ouverts les Premiers Jeux de la Communauté – ».

Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°52, Discours de Philibert Tsiranana à la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Communauté, 13/04/1960.

**Discours de Maurice Herzog lors de la cérémonie d'ouverture des Premiers Jeux de la Communauté
(Tananarive, Madagascar), 11 avril 1960.**

« Monsieur le Président,
Messieurs,

C'est une grande joie et un honneur pour moi d'assister aujourd'hui à Tananarive, capitale de la République Malgache, à l'ouverture des Premiers Jeux de la Communauté. Cette cérémonie solennelle marque une date à la fois dans l'histoire du sport, dans l'histoire de l'Afrique et dans l'histoire de la Communauté. C'est avec une réelle émotion que je viens vous apporter, Monsieur le Président, à vous-même et à la République malgache, et à vous, Messieurs, représentants des Etats Africains de la Communauté, Pays amis, Territoires et Départements d'outre-mer de la République Française, si chers à nos cœurs, le salut fraternel du Gouvernement et du peuple français.

Depuis 1952, des jeux scolaires étaient organisés chaque année en Afrique française. Les Premiers Jeux de la Communauté reprennent cette tradition, mais la relancent avec des modifications et dans un esprit radicalement nouveau qui donnent la mesure de nos intentions et de nos espérances communes.

Sur le plan du sport d'abord, d'est un élargissement considérable des conceptions et des méthodes que marquent ces Jeux de Tananarive. Ce ne sont pas seulement des scolaires qui se rencontrent aujourd'hui, mais des sportifs de toutes origines. La formule des Jeux de la Communauté se rapproche ainsi des formules classiques des grands jeux sportifs internationaux. Et dans les huit sports retenus pour figurer au programme, les équipes et les athlètes engagés se situent à un niveau qui nous promet pour les jours qui viennent des émotions et des résultats. Je crois profondément que de telles rencontres servent la cause du sport dans nos pays respectifs et qu'elles sont capables de lui donner un élan nouveau. Grâce à elles, des équipes d'athlètes seront révélées, une émulation féconde sera entretenue, des contacts enrichissants seront pris entre dirigeants et responsables du sport. Les Jeux de la Communauté auront dans l'avenir une périodicité régulière. A partir de 1961, ils auront lieu tous les deux ans.

Mais ce n'est pas sur le seul plan du sport que se situe l'importance de la rencontre de Tananarive. Dix-neuf équipes, 800 athlètes, sont actuellement engagés dans les diverses épreuves des Jeux. Ainsi se traduit dans les faits l'évolution capitale dont vos pays sont le théâtre. L'époque est passée, je le dis clairement, des échanges à sens unique et des suprématies. Le Gouvernement de la République Française s'est engagé, vous le savez, sans esprit de retour sur ce chemin nouveau qui tend à assurer à chaque pays de la Communauté la voie la plus aisée, la plus économique, la plus digne et la plus sage vers l'affirmation totale de sa personnalité. Et, certes, le sport fait partie au premier chef de la personnalité d'un pays puisqu'il exprime essentiellement les élans et les aspirations de la jeunesse qui constitue son avenir. Voilà pourquoi ces Jeux de la Communauté me paraissent aujourd'hui si importants : ils sont l'expression d'une volonté librement affirmée de rapprochement et de confrontation. Ce qu'ils servent, ces Jeux, tient en un seul mot : l'Amitié.

Car nous sommes à une époque où l'accession à la personnalité, à l'autonomie ou à l'indépendance est reconnue et saluée sans arrière-pensée ; mais à une époque aussi où le développement d'un grand ensemble est plus que jamais exigé par les impératifs de la culture et de l'économie. Ce que nous voulons faire triompher, ce ne sont pas, je ne sais quels intérêts ou quels liens d'inégalité, c'est tout simplement une fraternité, une aide réciproque fondées sur la confiance et sur l'estime mutuelles.

C'est ce qu'a compris le Président Tsiranana en approuvant avec son peuple la politique d'étroite coopération et de libre association entreprise et poursuivie avec clairvoyance et générosité par celui qui a sauvé deux fois notre pays : le Président de la Communauté, le Général de Gaulle.

Je me réjouis de voir s'affronter ici pacifiquement des hommes qu'unit d'abord le respect des croyances, des traditions, des structures qui les distinguent sans les séparer. Je crois que les Premiers Jeux de la Communauté sont une étape importante dans la voie de notre étroite collaboration.

Vous le savez, Messieurs, l'aide de la République et son concours ne vous seront jamais refusés. Ils s'adresseront d'Etat à Etat et d'amis à amis. Nul n'imposera rien à personne ; mais nul dans la Communauté ne devra jamais se sentir isolé dans un monde toujours lourd de menaces et hostile aux solitaires. Nous, Français de la Métropole, avons besoin de vous autant que vous avez besoin de nous. Car personne n'a jamais assez d'expérience, de sagesse, de force, personne surtout n'a jamais assez d'amitié.

Dans les luttes qui vont se dérouler maintenant, dans ces combats pacifiques, je vois le symbole de cette amitié exemplaire dont la Communauté offre l'image au monde : une fraternité active où les diversités sont source d'enrichissement mutuel.

Par une singulière coïncidence, qui constitue à n'en pas douter un symbole, va se dérouler dans ce pays ami l'une des premières grandes fêtes de la Communauté. Vous avez bien voulu, Monsieur le Président, accepter la lourde charge d'organiser ces premiers Jeux.

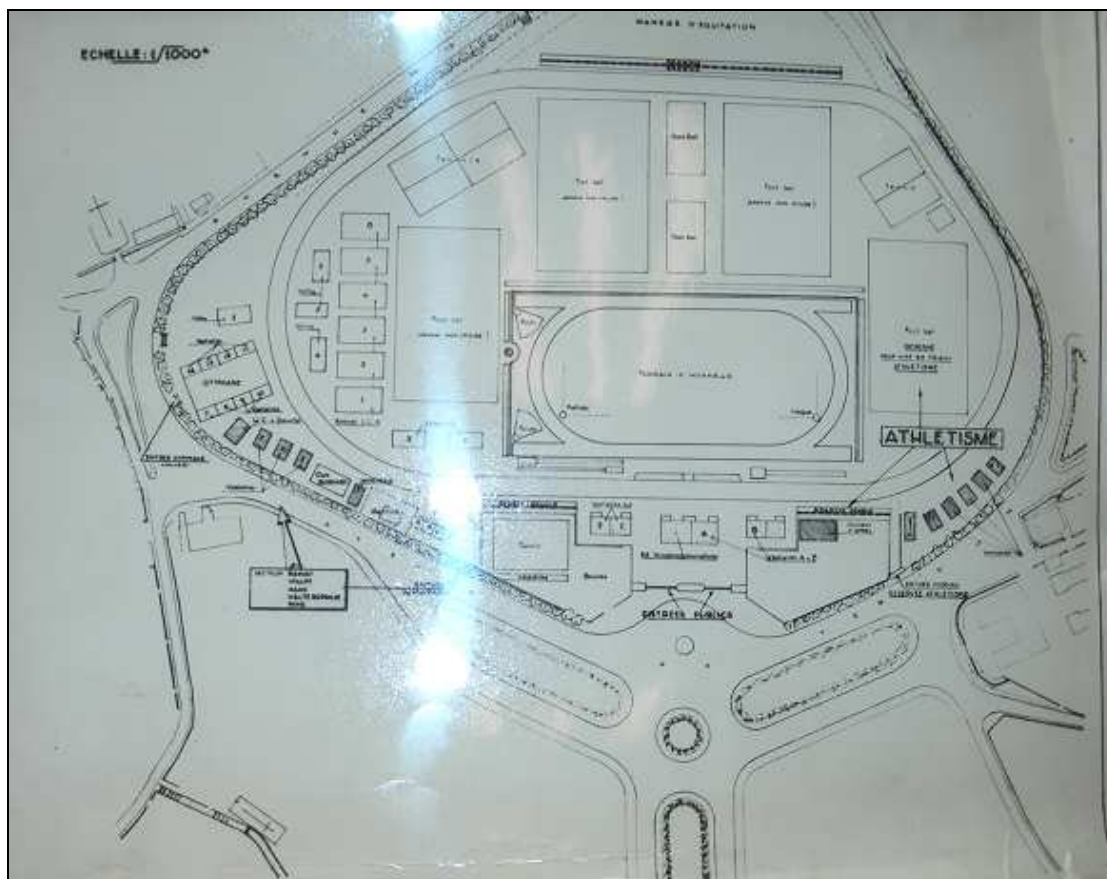
Je suis certain d'exprimer le sentiment général des participants à ces premiers Jeux : Etats, Départements et Territoires représentés ici, en vous témoignant notre vive reconnaissance et en vous remerciant du fond du cœur pour l'accueil traditionnellement généreux et enthousiaste de la République Malgache.

Je forme des vœux pour la réussite éclatante de ces Premiers Jeux de la Communauté. Je forme des vœux pour chacun de vos pays aux vieilles traditions et aux jeunes énergies. Je forme des vœux pour notre Communauté ; elle a pour elle ce que vous voyez présent dans tous les sportifs rassemblés en ce moment sur ce stade ; elle a pour elle la jeunesse et l'avenir.

VIVE MADAGASCAR !

VIVE LA COMMUNAUTE ! ».

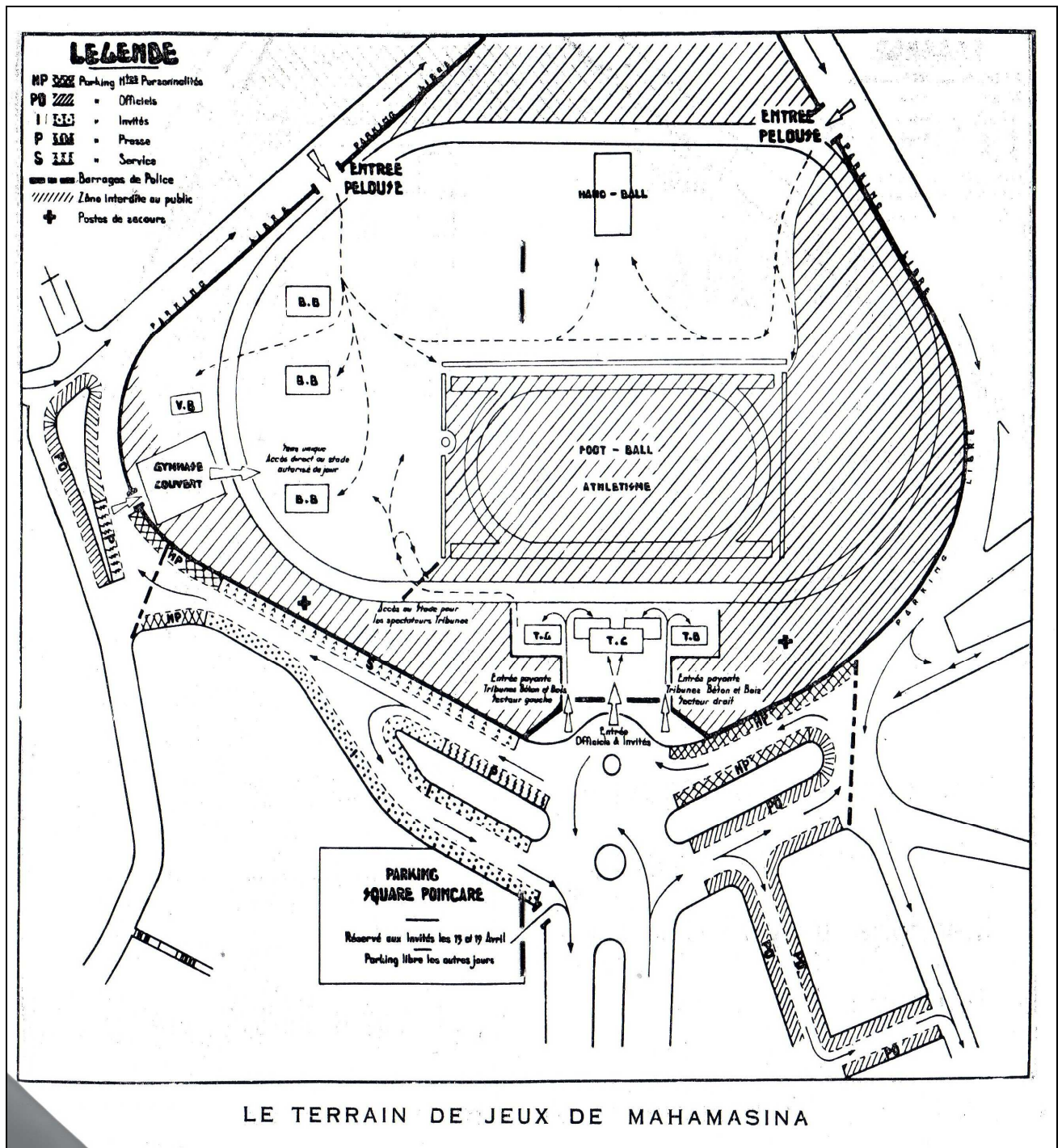
Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°52, Discours de Maurice Herzog à la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Communauté, 13/04/1960.



39. Le Stade Mahamasina (Tananarive) des *Jeux de la Communauté*,
(Archives CAC/HCJS, article 99).

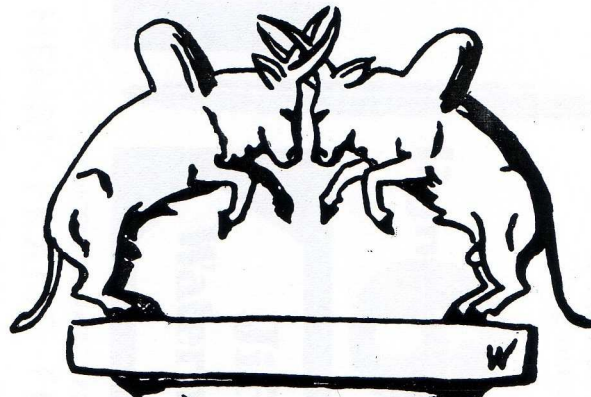


40. Carte postale, vue aérienne du Stade Mahamasina (Tananarive), non daté (archives privées, Pascal Charitas)



41. Le terrain de Jeux de Mahamasina : on peut compter : un terrain de handball, trois terrains de basket-ball, un terrain de volley-ball, un gymnase couvert et un terrain de football-athlétisme au centre de la piste d'athlétisme, (Archives CAC).

REPUBLIQUE MALGACHE



**PREMIERS JEUX DE LA
COMMUNAUTÉ**

TANANARIVE 13-19 AVRIL 1960

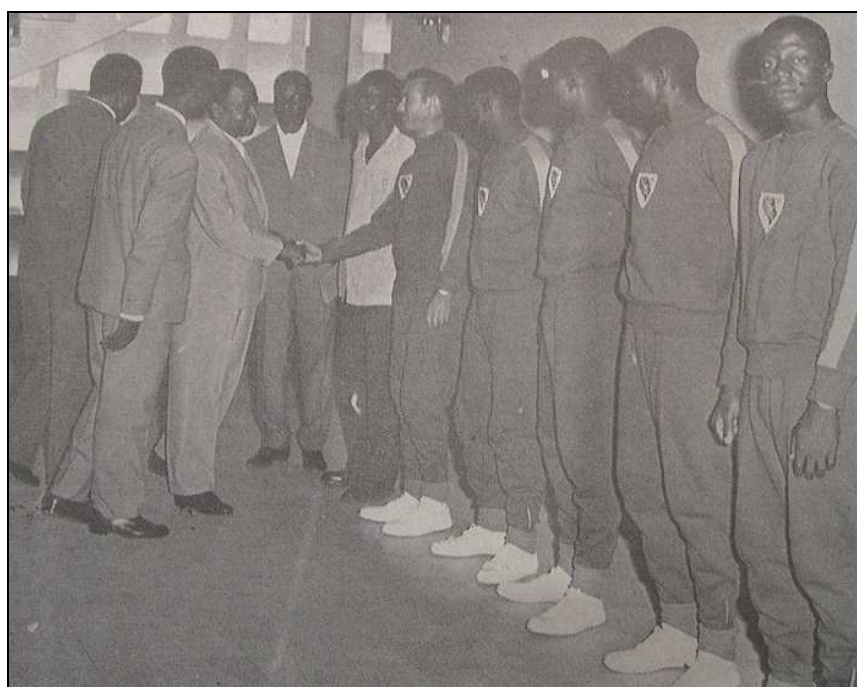
PROGRAMME GÉNÉRAL

PRIX 20 FRS

42. Programme des Jeux de la Communauté, (Tananarive, Madagascar, 1960),
(Archives ANS).



43. Présentation des sélectionnés au chef de l'Etat ivoirien dans la salle de l'Assemblée Nationale, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



44. Le chef de l'Etat accompagné de M. Banny et Ekra se fait présenter les membres de la délégation ivoirienne. Félix Houphouët-Boigny serre la main de Guy Fabre l'entraîneur national de l'équipe de football, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



45. Les sélectionnés autour du drapeau sur les marches de l'Assemblée Nationale. Félix Houphouët-Boigny serre la main du porte drapeau Jean Toffey, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



46. La délégation ivoirienne au grand complet sur les marches de l'Assemblée nationale, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



47. Embarquement de la délégation ivoirienne pour les Jeux de la Communauté à l'aérodrome de Port-Bouët, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



48. « La remise du drapeau du Mali aux athlètes qui représenteront la Fédération aux Jeux de Tana », de gauche à droite : Rito Alcantara trésorier de la Ligue sénégalaise de football, Alioune Tall le Ministre de la Jeunesse et des Sports, le président Léopold Sédar Senghor, et Abdoulaye Fofana le Ministre de l'Education du Mali, *Dakar-matin*, 10/04/1960, p.6, (Archives ANS).



49. La délégation du Mali avec Ly Ousmane le lanceur de Javelot comme porte-drapeau,
Dakar-matin, 10/04/1960, p.6, (Archives ANS).



50. *Dakar-matin*, 10/04/1960, page de couverture, (Archives ANS).



51. Défilé de l'équipe du Mali à la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Communauté au Stade Mahamasina, « Echos des Jeux de la Communauté », *Dakar-Matin*, 14/04/1960, p.7, (Archives ANS).



52. Le président Tsiranana et Maurice Herzog serrent la main aux représentants de la délégation sénégalaise, *Dakar-Matin*, 14/04/1960, p.7, (Archives ANS).



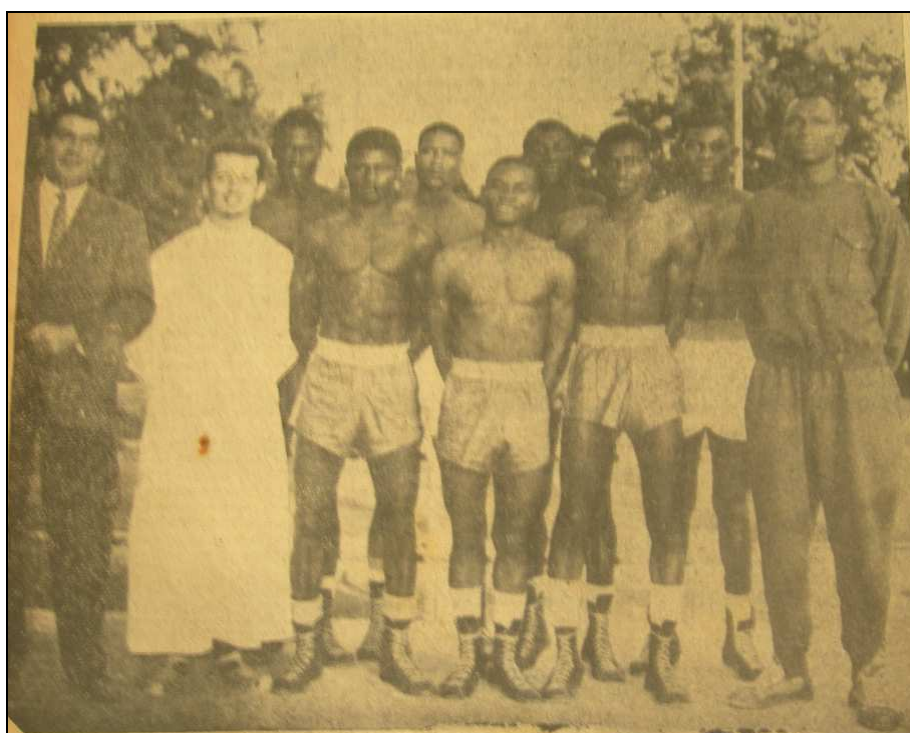
53. La délégation sénégalaise au retour des Jeux de Tananarive sur un vol Air-France, *Dakar-Matin*, 04/1963, (Archives ANS).



54. La sélection de football sénégalaise pour les Jeux de la Communauté, *Dakar-Matin*, 08/04/1960, (Archives ANS).



55. La sélection de basket-ball du Sénégal pour les Jeux de la Communauté, *Dakar-Matin*, 08/04/1960, (Archives ANS).



56. La sélection de boxe du Sénégal pour les Jeux de la Communauté (à droite le Père Boyer en blanc), *Dakar-Matin*, 08/04/1960, (Archives ANS).

Ces Jeux de la Communauté franco-africaine de Tananarive (Madagascar) se déroulent en présence du Haut-commissaire Général André Soucadaux, représentant le Président de la Communauté à Madagascar, du Ministre de l'Intérieur malgache André Résampa, de Ravony le président de l'Assemblée nationale et Rajaonson le président du Sénat auxquels s'ajoutent l'Inspecteur Général Boyer, Chef de la mission d'aide et de coopération et le Général Delteil, Commandant supérieur des Forces armées de la zone Outre-Mer n°3. Alors que le Secrétaire d'Etat chargé des Relations avec la Communauté ne se rend pas à Tananarive :

Jean Foyer ne pourra pas venir à Tananarive

Jean Foyer, Secrétaire d'Etat chargé des Relations avec la Communauté, a fait parvenir au Président de la République malgache, la lettre dont la teneur suit :

« Monsieur le Président,

Jusqu'au dernier moment, j'espérais pouvoir venir moi-même assister aux premiers Jeux Olympiques de la Communauté et vous rendre à cette occasion l'aimable visite que vous avez bien voulu faire il y a quelques semaines en terre angevine. Des obligations qu'il m'est impossible d'éluder m'empêchent de réaliser ce projet. Mes regrets sont d'autant plus vifs que la manifestation organisée pour la première fois en terre malgache revêt pour tous l'aspect d'un double symbole.

Symbole du sport, tout d'abord. Il est heureux que l'une des premières fêtes de cette Communauté à laquelle nous attachons les uns et les autres autant de prix, soit placée sur le terrain du sport. Derrière les performances et les prodiges de l'athlète, par delà les compétitions que l'esprit sportif illumine, il faut découvrir une communion plus profonde du corps et de l'esprit vers l'idéal d'aide et de solidarité qui ne cesse de nous animer. Et de fait, ce symbole du sport est en même temps celui de l'amitié.

A l'heure où viennent de prendre fin de manière si heureuse les conversations qui marquent une étape essentielle dans la vie de Madagascar, une manifestation olympique scelle une nouvelle fois les liens qui nous unissent. De partout, les sportifs vont se rendre à Tananarive, comme autrefois se rendaient à Olympie les athlètes du monde antique.

Pour ma part, je confie le flambeau que je ne peux porter moi-même à un de mes conseillers techniques. Je le charge de vous transmettre en même temps l'assurance de ma haute considération ».

Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°200, *Nouvelles Malgaches Quotidiennes*, n°87, Service général de l'Information, (tirage à 1000 exemplaires), « Les Jeux de la Communauté. M. Jean Foyer ne pourra pas venir à Tananarive », 13/04/1960.

Les personnalités sportives en provenance de métropole sont notamment importantes pour permettre la « sportivisation » malgache et son décollage. Les fédérations sportives présentes à Bangui sont alors présentes à nouveau. Outre les personnalités officielles, comme Maurice Herzog, les militaires Rocca (attaché au cabinet de Debré) et Labat (conseiller technique de Pierre Messmer) sont présents, mais surtout des personnalités politiques acteurs de la Communauté franco-africaine⁷⁴⁴ et des DOM⁷⁴⁵.

⁷⁴⁴ Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°52, Jeux de la Communauté, Liste par Etat des Hautes Personnalités, 07/04/1960. Paul Mathiotte, Inspecteur Principal Jeunesse et Sports d'Alsace (chef de mission auprès de Maurice Herzog, celui-ci prend une part active dans l'amélioration des techniques d'entraînement en athlétisme et devient ensuite l'adjoint du Colonel Crespin lors de la prise de fonction de François Missoffe à la suite de Maurice Herzog), in Jean-François Loudcher, Christian Vivier, « Jacques de

57. Personnalités politiques et sportives françaises présentes aux Jeux de la Communauté (Tananarive, Madagascar, 1960).

Personnalités officielles françaises	Titres ou fonctions
André Soucadaux	Haut-commissaire Général représentant le Président de la Communauté à Madagascar
Louis Saget	Premier conseiller du Haut-commissaire Général
Jacques Regnault	Directeur du cabinet civil d'André Soucadaux
Roland Veyrent	Chef de cabinet civil
De la Rochefordière	Chef-adjoint au cabinet civil
Docteur Robert Héraud	Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, Secrétaire général des Jeux de la Communauté comme conseiller technique du Secrétariat général de la Communauté
Guy Du Mesnil-Adelée	Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, adjoint de Robert Héraud
Amourette	Professeur d'EPS à Madagascar, chargé des terrains et installations sportives au Secrétariat d'organisation des Jeux de la Communauté
Maurice Herzog	Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports
Commandant Baurières	Bataillon de Joinville
Colonel Gaétan (Chef du cabinet)	Chef du cabinet militaire
Commandant Félix	Secrétariat permanent de la Défense nationale
Général Delteil	Commandant supérieur des Forces armées de la zone Outre-Mer n°3
Dr. Andriamasy	Représentant du Secrétariat général de la Communauté en tant que Chargé de mission en France
Pierre Moreau	Directeur de cabinet de la Présidence de la République de Madagascar
Georges Nativel	Ministère du Développement rural de Madagascar
Boyer	Inspecteur général de la FOM, Chef de la mission d'aide et de coopération à Madagascar
Sauviat	Administrateur en chef, Adjoint au chef de la mission d'aide et de coopération à Madagascar
Rocca	Attaché au cabinet de Debré
Jean Labat	Ancien rugbyman, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et chef de cabinet de Jacques Chaban-Delmas, le président de l'Assemblée Nationale, est nommé chargé de mission auprès de Pierre Messmer le Ministre des Armées afin de gérer le Centre sportif des Forces armées, le Bataillon de Joinville et l'Education physique dans l'Armée puis il sera le représentant pour le volley-ball et le handball au CNS en 1961 et nommé au grade d'Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports en 1964

Rette et les Républiques des sports : une expérimentation de la citoyenneté en EPS (1964-1973) », *Staps*, 3/2006, (n°73), pp.71-92.

⁷⁴⁵ Pour la Réunion : le préfet de la Réunion Perreau-Pradier, le président du Conseil Général Payet, et le maire de Saint-Denis M. Mace.

Maurice Durbas	Inspecteur principal Jeunesse et Sports et Commissaire général des sports de Madagascar chargé de la commission technique des Jeux de la Communauté
Robert Lecourt	Ministre d'Etat de la Coopération
Jean-Pierre Danaud	Directeur de la Coopération culturelle et technique à la Communauté
Duvernois	Secrétariat général à la Communauté
Terre	Conseiller Technique de Jean Foyer du Secrétariat d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté
Chenel	Division Sociale et Culturelle, section financière du Ministère de la Coopération
Laudrin	Abbé et député de l'Assemblée nationale française
Baurières	Commandant du Bataillon de Joinville
Laigret	Gouverneur et Secrétaire général de la ville de Fort-Lamy
Paul Mathiotte	Inspecteur principal Jeunesse et Sports d'Alsace chef de mission auprès de Maurice Herzog
Perreau-Pradier	Préfet de La Réunion
Payet	Président du Conseil général de la Réunion
M. Mace	Maire de Saint-Denis de La Réunion
Bergèse	Vice-recteur de La Réunion
Jean Dame	Président de la Fédération française d'Haltérophilie et culturiste, arbitre international (vice-président du COF et président de la Commission technique de la FIH en 1965)
René Pisticcini	Vice-président de la Fédération d'athlétisme (René Pisticcini assura l'intérim de la Fédération française d'athlétisme durant l'année 1953-1954 en remplacement de Paul Méricamp. (Après la nomination de Raymond Sergeant (1954-1957), le président nommé en 1957 jusqu'à 1967 est Pierre Tonelli).
Darriaud	Juge-arbitre de la FFA, arbitre international de la FFA, président de la Commission technique de l'athlétisme
Jacquey	Juge-arbitre de la FFA
Marcel Girault	Arbitre international de la FFA
Robert Bobin	Directeur de l'athlétisme national français
Robert Biomaz	Membre du Comité directeur de la Fédération française de Basket-Ball, chef de la délégation de basket-ball, membre de la Commission sportive
Robert Busnel	Entraîneur et sélectionneur national, manager de l'Equipe de France de basket-ball
Pierre Duverger	Arbitre international de basket-ball
Lamarque	Délégué officiel de la FIV, Secrétaire général de la Fédération française de volley-ball, trésorier général du Comité national des Sports
Schiller	Masseur de l'équipe de France de volley-ball
Pierre Mathoret	Entraîneur national de basket-ball
Damiani	Arbitre international de la FFBB
Bourgignon	Masseur de l'équipe de France de basket-ball

René Pinard	Entraîneur et membre du Comité directeur de la Fédération française de boxe, chef de la délégation française de boxe
Robert Vaisberg	Arbitre international de boxe de la FFB
Raymond Savignac	Entraîneur national de boxe
Louis Doreau	Président de la Fédération française de cyclisme
Ulysse Suant	Vice-président de la Fédération française de cyclisme
Oubron	Entraîneur international et sélectionneur
Petit-Mongobert	Président de la Fédération française de hand-ball
René Ricard	Président de la Commission technique de cyclisme et de la Commission de l'arbitrage aux Jeux de la Communauté
Julien Delaittre	Arbitre international de cyclisme
Jean Noury	Sénateur et membre du Bureau fédéral de la Fédération française de football, chef de la délégation de football
Docteur Roger Bouissoux	Médecin-commandant et membre de la commission de la France d'Outre-Mer de la FFF, secrétaire de la délégation de football
Borto	Chargé de la Commission technique de football aux Jeux de la Communauté, sélectionneur
Fauquenberg	Arbitre international de la FFF
Schwinte	Arbitre international de la FFF
Faucheux	Arbitre fédéral (interligue) de la FFF

Maurice Herzog et M. Guinot (Côte Française de Somalie) remettent les médailles d'honneur de Chevaliers du Mérite Sportif de la Jeunesse et des Sports à Ekmé (Cameroun), Massingo (Congo), Mathieu Ekra (Côte d'Ivoire), Coffi Gadeau (Côte d'Ivoire), Ducoin (Nouvelle-Calédonie), Camara (Mali), N'Dir M'Baye (Mali), Jean-Louis Psimhis (Tchad), Saulnier (Congo)⁷⁴⁶. Puis au cercle franco-malgache Maurice Herzog remet différentes distinctions honorifiques à des personnalités de la Communauté française : Jean-François Ondo (Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports du Gabon)⁷⁴⁷, Keita Moussa (Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports du Soudan), Dindy Emmanuel (Ministre des Affaires Sociales de la République Centrafricaine), et Enson Zibi (chef du Service de la Jeunesse et des Sports du Cameroun), Assane Kouamé (député de la Côte d'Ivoire), Jean Banny (Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de Côte d'Ivoire), Michel Houammenou (Secrétaire d'Etat de la Jeunesse et des Sports du Dahomey), Palenfo Pimbalta Paulin (Secrétaire d'Etat de la Jeunesse et des Sports de Haute-Volta), Hagne (chef de cabinet

⁷⁴⁶ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Avant leur clôture aujourd'hui les Jeux de la Communauté sont déjà une réussite sportive totale », 19/04/1960, n°2.629, p.1.

⁷⁴⁷ Né en 1916, Ministre des Affaires Etrangères du Gabon jusqu'en 1963.

du Ministre de l'Education Nationale du Mali), Bambuck (Directeur de l'Enseignement du Tchad). Et la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports est également attribuée à Abdoulaye Sarr (chef de cabinet du Ministre de l'Education Nationale du Niger). Ceux-ci font partie des nombreux délégués politiques chargés de la Jeunesse et des Sports des pays africains représentés aux Jeux de la Communauté⁷⁴⁸ :

58. Personnalités politiques et sportives africaines présentes aux Jeux de la Communauté (Tananarive, Madagascar, 1960).

Personnalités politiques et sportives africaines	Titres, fonctions, pays
Bembé	Chef de la délégation Centrafricaine
Emmanuel Dindy	Ministre des Affaires sociales et de la Santé de Centrafrique
Bagueri Hassan	Secrétaire d'Etat à l'Intérieur du Tchad
Bambuck	Directeur général de l'Enseignement du Tchad
Alioune Tall	Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal,
Moussa Keita	Haut-commissaire Jeunesse et Sports du Mali, ancien dirigeant de la FEANF
Hagne	Chef de cabinet du Ministre de l'Education du Mali
Demba Diop	Député à l'Assemblée nationale du Sénégal
Joseph Gomis	Député fédéral à Dakar
Docteur Jh. Diallo	Secrétaire général de l'Assemblée fédérale
Coulibaly Dramane	Représentant de l'Assemblée nationale du Soudan
Mohamed Sidi	Ministre de l'Education nationale de Mauritanie
Simon Songué	Secrétaire d'Etat à l'Information et à la Jeunesse du Cameroun
Zibi Enson	Chef du Secrétariat Jeunesse et Sports du Cameroun
Roger Ehrel	Conseiller technique français auprès du Secrétariat d'Etat à l'Information et à la Jeunesse du Cameroun
Ntonsa	Président de la Fédération d'athlétisme du Cameroun
Simo	Président de la Fédération de basket-ball du Cameroun
Ngoah	Président de la Fédération de boxe du Cameroun
Ntoné	Président de la Fédération de cyclisme du Cameroun

⁷⁴⁸ Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°52, Jeux de la Communauté, Liste par Etat des Hautes Personnalités, 07/04/1960.

Nsankou	Président de la Fédération de football du Cameroun
Henri Jden	Vice-président de la Fédération de football du Cameroun
Vincent Ondoua	Secrétaire national de l'OSSU du Cameroun
Etémé	Chef du Bureau des Sports du Cameroun
Ayissi	Entraîneur de boxe du Cameroun
Pessler	Entraîneur de football du Cameroun
Jean Banny	Secrétaire d'Etat Jeunesse et Sports de Côte d'Ivoire
Assane	Député de Côte d'Ivoire
Prosper Gandzion	Ministre de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports du Congo-Brazzaville
Biyoudi	Député du Congo-Brazzaville
Jean Ondo	Ministre de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports du Gabon
Ahouammenou	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Dahomey
Maxime Ouedraogo	Ministre du Travail de la Haute-Volta
Palemfo-Pimbalte	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de Haute-Volta
Abdoulaye Diallo	Chef de cabinet du Ministre de l'Education nationale du Niger
Amadou Kansay	Chef de cabinet du Ministre du Travail du Niger
Yacouba Djibo	Ministre de l'élevage du Niger.

**59. Personnalités politiques malgaches présentes aux Jeux de la Communauté
(Tananarive, Madagascar, 1960).**

Personnalités politiques malgaches	Titres et fonctions
Razafy-Randretsa	Cour arbitrale
Pierre Moreau	Directeur de cabinet de la Présidence de la République de Madagascar
Georges Nativel	Ministère du Développement rural de Madagascar
Guy Fleury	Ministère du travail, des lois sociales et de la fonction publique de Madagascar
Césaire Rabenoro	Ministère des Finances et des Affaires Economiques,
André Razafimahefa	Ministère de l'Intérieur
René Bilbao	Ministère de la Justice
André Demule	Ministère des Mines et Energie

Jean Bruneau	Ministère des Travaux publics, des équipements et des transports,
Fernand Estrade	Ministère de la Santé publique et de la population,
René Carle	Ministère de l'Education nationale,
André Ranarivelo	Ministère des Relations avec les Etats membres de la Communauté,
Pierrot Rakotomalala	Secrétariat d'Etat à l'Information et au tourisme,
Jean Ernest	Secrétariat d'Etat au Paysannat et au génie rural
René Audé	Secrétariat d'Etat à l'économie,
Raphaël Rapierra	Secrétariat d'Etat au Ministère de la Justice
Auguste Rafidison	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Tananarive
Abdon Andriamirado	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Tananarive
Ashsan Aboud	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Diego-Suarez
Célestin Aridy	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Diego-Suarez
Charles Montoux	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Majunga
Jean-Jacques Natai	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Majunga
Raymond Bruelle	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Tamatave
Jean-François Jarison	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Tamatave
Jean Dubois	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Tulear
Charles Emile	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Tulear
Bernard Razafimbelo	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Fianarantsoa.
Emile Rakoto	Secrétariat d'Etat délégué à la Province de Fianarantsoa.

La densité des cortèges politiques français et africains ne doit pas faire oublier les enjeux strictement sportifs des premiers Jeux de la Communauté. Pour la France, il n'est pas question d'envoyer les meilleurs sportifs français car les Jeux olympiques de Rome approchent. L'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Paul Mathiotte sonde les fédérations sportives et rapporte ses observations à René Bazennerye le Sous-directeur de l'Education physique des Sports et du Plein Air :

« Pour les athlètes pré-sélectionnés olympiques, le déplacement à Tananarive comporte certains risques relatifs à leur condition physique (piqûres contre la fièvre jaune et changement subit de climat). A mon avis, un technicien olympique disposant de l'autorité nécessaire devrait interdire ce déplacement, tout au moins

aux olympiques probables voire même aux olympiques possibles. J'estime en effet que dans beaucoup de spécialités le 3^{ème} ou 4^{ème} Français sera largement supérieur au meilleur Africain. Le problème se posera dans les seules spécialités où les Africains peuvent présenter des vedettes de classe internationale : Seye, Rabemilla, Di Bonda, Diack Lamine, Lo Ousmane, et également leurs boxeurs. Par contre, le volley-ball et le hand-ball qui ne sont pas olympiques accepteraient avec plaisir d'envoyer les meilleures équipes de France pour faire une démonstration. Le basket-ball renoncera certainement à ce déplacement pour l'Equipe de France, mais peut très bien aligner une équipe de France B ou C qui battra très largement la meilleure équipe africaine. »⁷⁴⁹

En effet, certaines de ces vedettes sont pré-sélectionnées olympiques dans l'équipe de France comme par exemple le boxeur Souleymane Diallo (Mali), Abdou Seye (Sénégal), Mahamat Idriss (Tchad), Pierre William (Sénégal), Marc Rabemila (Madagascar), Dieng Seyni (Sénégal), Lamine Diack (Sénégal)⁷⁵⁰. C'est pourquoi, le président de la fédération française de basket-ball puis celle de football font appel au Ministère de la Coopération pour prendre sur les effectifs des sportifs du *Bataillon de Joinville* dont certains éléments doivent partir pour l'Algérie dans le cadre de leur service⁷⁵¹. L'Etat français se trouve dans une situation paradoxale. A la fois, sa délégation sportive ne doit pas être d'un niveau trop élevé au risque d'écraser les sportifs africains, ni insuffisante synonyme de faiblesse. Dans un cas, comme dans l'autre, l'affront est à éviter. Toute manifestation de la supériorité française qui rappellerait la période coloniale, doit être soigneusement pesée afin de réduire les incidents et les rancœurs, puisque ces Jeux doivent se dérouler selon le principe de l'union des peuples dans la Communauté franco-africaine.

⁷⁴⁹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux de la Communauté, Paul Mathiotte à René Bazennerye, n°3545/EPS-1, 25/11/1959.

⁷⁵⁰ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux de la Communauté, Henri Patris le Président de la Fédération Française de Boxe à Maurice Herzog, 23/03/1960. Souleymane Diallo est un boxeur natif de Dakar qui est licencié à la FFB, champion de France 1960, il est militaire dans la Marine à Toulon depuis 1955. « *Je veux croire que vous voudrez bien faire comprendre à ceux qui, certainement sans savoir, ont engagé Diallo aux Jeux de la Communauté, qu'il est sûrement regrettable que ce boxeur ne puisse y participer mais qu'une sélection et une performance aux Jeux olympiques à Rome aurait pour le Mali un retentissement beaucoup plus considérable* ».

⁷⁵¹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Dossier : Jeux de la Communauté, D. Robin président de la Fédération française de basket-ball au Ministère d'Etat, Division Sociale et Culturelle, Rue Monsieur, 17/02/1960.



60. La délégation ivoirienne drapeau en tête passe devant la tribune du stade de Tananarive, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



61. La délégation nationale ivoirienne après sa présentation au public malgache quitte le stade, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



62. La délégation du Cameroun, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.36, (Archives ANS).



63. La délégation de Madagascar, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.36, (Archives ANS).



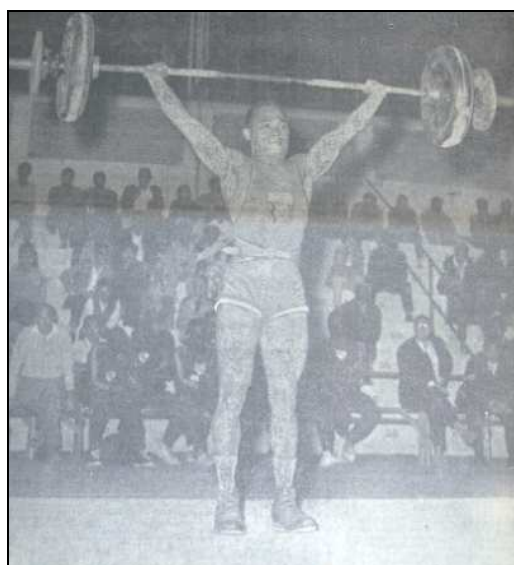
64. L'équipe nationale de volley-ball de Côte d'Ivoire aux Jeux de la Communauté, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



65. L'équipe nationale de cyclisme du Cameroun, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.50, (Archives ANS).



66. L'équipe nationale de football ivoirienne sur le stade de Tananarive, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.103, (Archives ANS) [On reconnaît l'entraîneur Guy Fabre à l'arrière plan, tout à fait à gauche].



67. A 37 ans le malgache Emile Randrianarisoa (tanneur de métier) remporte le titre en catégorie coq aux Jeux de la Communauté (il début le sport en 1950 comme boxeur et culturiste, puis il est orienté vers l'haltérophilie par Taillefer l'ex-champion de France universitaire venu à Madagascar, il est ainsi 3^{ème} du championnat de France à Biarritz en 1956, et 2^{ème} en 1957, et en 1959 finalement Champion de France. Il s'entraîne avec les deux frères Fontaine, deux français installés à Madagascar. « Randra » créé un club à Tananarive et veut s'y consacrer après sa victoire), *L'Equipe*, 20/04/1960, n°4.368, p.1, (Archives CNOSF).



68. Les haltérophiles à l'entraînement aux Jeux de la Communauté, Fulla (à droite), Randrianritsoa (derrière), et Henri Fontaine (à gauche),
L'Equipe, 15/04/1960, n°4.364, p.5, (Archives CNOSF).



69. Philibert Tsiranana remet le trophée du meilleur sauteur en hauteur au tchadien Mahamat Idriss,
L'Equipe, 05/12/1961, n°4.876, p.3, (Archives CNOS).

Les cérémonies d'ouverture et de clôture sur le modèle des Jeux olympiques participent à la matérialisation de ce rassemblement. Elles sont aussi le moyen d'exposer physiquement les corps des indigènes en pleine acquisition de leur indépendance politique et sportive. Mais le désir de revanche sur l'ancien colonisateur par l'épreuve sportive offre une symbolique assez tentante pour ne pas la saisir. Ainsi, malgré l'ambiance de kermesse fraternelle, d'importantes manifestations d'hostilité et de sentiments anti-français se manifestent à l'occasion de la finale de football entre le Cameroun et la France et le journal *L'Equipe* n'hésite pas à dramatiser en affirmant que « *Nous vivions sur un baril de poudre qu'un rien aurait suffi à enflammer.* »⁷⁵². Ces quelques difficultés au demeurant peu nombreuses liées à l'exacerbation nationaliste⁷⁵³ se reproduisent lors d'épreuves de boxe (entre le malien Blondin Diop et le français Jackie Cailleau) où l'arbitrage réalisé par des techniciens français n'a pas toujours été accepté par les africains nécessitant même l'intervention de la police :

*« Ce dernier avait été disqualifié pour coups de tête répétés car Cailleau eut trois dents brisées. Un spectateur revêtu d'un survêtement aux couleurs maliennes frappa l'arbitre. Les forces de police mirent fin à l'incident et les combats se terminèrent dans une atmosphère d'électricité. »*⁷⁵⁴

« La presse métropolitaine s'interroge : faut-il supprimer ou non la boxe et le football aux prochains Jeux ? » (AFP)

« Il faut être un parfait technicien pour juger et apprécier un combat entre amateurs. Les spectateurs de la Communauté ne sont pas encore assez expérimentés en la matière pour comprendre que ce ne sont que des Jeux. Pour trop de personnes, ces rencontres entre deux athlètes ne devraient être qu'un duel à mort, un match sans merci avec tous les coups permis. C'est ainsi qu'ils n'ont pas admis que Balima Abdoulaye soit battu aux poings par le métropolitain Cottot, que le boxeur du Mali, Diop, soit disqualifié après trois avertissements de l'arbitre pour coups de têtes répétés et que le congolais Diaoua, ko debout devant Houdeau, soit stoppé par le juge. C'est par miracle qu'une bagarre générale fut évitée et on sait hélas jamais comment finissent de telles manifestations. Quels remèdes à apporter afin d'éviter de tels comportements ? C'est le problème que devront se poser les dirigeants de la boxe amateur. Quant à supprimer la boxe amateur des Jeux, il ne faut pas qu'il en soit question ».

En football... « comme nous le disons d'autre part, dans notre premier bilan des Jeux de la Communauté, il nous faut des éducateurs, des techniciens qui sauront inculquer peu à peu le « fair-play » à nos équipes africaines, valeureuses sans doute, mais qui excitées par le public, arrivent à dépasser en coups défendus les plus élémentaires des règles de jeu. Il est regrettable une fois de plus qu'une perte de sang-froid ait gâché cette finale où les Camerounais, forts de leur puissance athlétique, plus grands et plus lourds, possédant tous les shoots fulgurants, ayant donc tous les atouts en mains, ont perdu un finale à leur portée. ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Premier bilan des Jeux de la Communauté », 23/04/1960, n°2.633, p.1.

⁷⁵² Archives CNOSE/L'Equipe, « Faut-il supprimer la boxe et le football des Jeux de la Communauté ? Non », Paul Dupont, 20/04/1960, p.1.

⁷⁵³ Archives ANS/Revue de la Communauté France-Eurafrrique, « La leçon des jeux de la Communauté », Michel Villeneuve, juillet 1960, pp.34-37.

⁷⁵⁴ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Avant leur clôture aujourd'hui les Jeux de la Communauté sont déjà une réussite sportive totale », n°2.629, 19/04/1960, p.6.

L'Etat français ne semble pas, à première vue, préoccupé par ces émoluments liés à toute forme de compétition sportive. Pourtant, d'une part, ils sont aussi le reflet de la fragilité de cette tentative politique de Communauté franco-africaine faite de discours et d'apparences fondés sur les reliquats du colonialisme. D'autre part, ils sont automatiquement amplifiés par la presse métropolitaine et permettent de légitimer le discours de l'éducation des sportifs africains, ou plus exactement de leur apprentissage des règles et des codes du sport moderne dans les grandes compétitions internationales. Ainsi, on comprend mieux l'optimisme de Maurice Herzog à l'issue de ces Jeux de la Communauté lorsqu'il se tourne déjà vers l'avenir et les prochains Jeux à Abidjan en 1961. Ce qui retient l'attention du Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports français c'est le décalage qui existe entre le mouvement sportif africain et celui de la métropole. Dès lors, la continuation de ces Jeux sportifs franco-africains constitue un enjeu pour la France selon *l'Equipe* afin d'aider le sport africain à atteindre un niveau international et passe par la mise en place d'un dispositif de formation des athlètes et des cadres africains :

« Si la France est la grande triomphatrice de ces premiers Jeux de la Communauté, ceux-ci ont permis de montrer que les autres pays de la Communauté possèdent de nombreux champions en puissance, en football, les tricolores eurent bien du mal à triompher du Cameroun qui mena en finale, un jeu fort dangereux. En athlétisme des pays de la Communauté, sauf Madagascar et le Mali dont les athlètes sont formés en France alignèrent des joueurs pas assez formés faute de bons entraîneurs, mais dont les qualités athlétiques ne sauraient être mises en cause. »⁷⁵⁵

Les premiers Jeux de la Communauté à Tananarive suggèrent les paradoxes des relations franco-africaines par la visibilité des délégations sportives et politiques françaises et africaines réunies et opposées pour la première fois depuis l'après-Seconde Guerre mondiale dans un même lieu. Car, il ne s'agit pas de jeux scolaires, ni de rencontres amicales, mais bien de compétitions sportives franco-africaines qui opposent des Etats qui, il y a peu, formaient un Empire. Quel autre lieu que le stade et sa symbolique olympique de paix peut réussir à rassembler des entités politiques et des jeunesse en rupture ? C'est qu'en réalité la séparation n'est pas totale. Les rencontres sportives franco-africaines des Jeux de la Communauté permettent l'expression des nationalismes africains et à la France de poursuivre son œuvre civilisatrice par un accompagnement de l'Afrique vers le sport international. Les structures du

⁷⁵⁵ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Les Etats de la Communauté possèdent de nombreux champions en puissance », 20/04/1960, n°2.630, p.1.

dispositif politique de la coopération se dévoilent ainsi que la connivence des élites africaines. Il s'agit maintenant de comprendre comment s'organise et se décide la politique de « coopération sportive franco-africaine » du HCJS français puis ses relations avec l'idéologie du gouvernement gaullien en Afrique d'une part, et avec les structures du dispositif d'autre part. Puisque, selon *l'Equipe*, « tout reste à faire »...



70. *L'Equipe*, 27/04/1960, n°4.374, p.1, (Archives CNOSEF).

Les Jeux de la Communauté se terminent...mais « tout reste à faire » !

« Que penser de ces Jeux de la Communauté qui viennent de s'achever à Tananarive ? Ils ont surtout, et avant tout, confirmé le faible niveau sportif des pays de l'Afrique Noire, tant dans les sports individuels que dans les sports d'équipe. Qu'on ne dise surtout pas que l'Afrique est venue tardivement au sport. Il y a des dizaines et des dizaines d'années que l'AOF, l'AEF et Madagascar jouissaient - si l'on ose dire - du statut de ligues régionales dépendant de nos fédérations. Bien des fois nous avons souligné la stupidité d'un système qui pliait à la loi commune des régions dont l'éloignement, le climat et la personnalité méritaient un traitement particulier. Il suffit de comparer le niveau athlétique des territoires de l'Afrique Noire française à celui du Nigeria ou du Kenya britanniques pour mesurer toute la différence. Les Britanniques se sont efforcés, avant tout, de développer la personnalité locale. Ils ont donc accordé l'indépendance sportive bien avant l'indépendance tout court. Ils ont envoyé des éducateurs et des techniciens (ce qui leur était facile car tout Anglais, même non spécialisé, a une connaissance naturelle du sport en raison même de son éducation). Ils se sont aussi efforcés de perfectionner les cadres locaux, alors que nous avons, nous, envoyé des fonctionnaires administratifs... Certes, de grands champions africains se sont révélés. Ils n'ont pu s'épanouir que grâce à des séjours fortuits à Paris. Tout reste donc à faire, et presque sur tous les plans. Nous sommes persuadés que l'urgence de ce problème n'aura pas échappé à M. Maurice Herzog. »

Archives CNOSEF/*L'Equipe*, « Tout reste à faire », 19/04/1960, n°4.367, Rubrique 24 heures sport, p.1.

Chapitre 2 – La « coopération sportive franco-africaine » : une stratégie postcoloniale sur les tisons ardents de la situation coloniale

L'organisation des premiers Jeux de la Communauté expose la complexité des organes politiques qui constituent le nouveau paysage des relations franco-africaines et remettent ainsi en cause l'idée préconçue d'une rupture totale au tournant de l'année 1960, malgré une symbolique « décolonisation toponymique des stades »⁷⁵⁶. La multitude des réseaux de cet « Etat franco-africain » s'essaye à coordonner un ensemble pour donner une cohérence à la politique et à la diplomatie de l'influence française en Afrique. Cependant, la hiérarchie des attributions de compétences entre les différents ministères français en charge des relations bilatérales avec l'Afrique francophone révèle des conflits. Au niveau des responsables politiques de premier plan, l'opposition Maurice Herzog (HCJS)-Jean Foyer (Coopération) est un analyseur des tensions autour du partage postcolonial des ministères historiquement investis en Afrique et ceux qui font partie de la nouvelle diplomatie politique et culturelle voulue par le Général de Gaulle. Puis, à un deuxième niveau, ce conflit témoigne certes de la fragilité du système postcolonial mais aussi de la capacité d'adaptation du HCJS par l'utilisation de nombreuses institutions internes comme contre-pouvoirs afin de réaliser une « coopération sportive franco-africaine ».

Tour à tour, ces deux niveaux politiques de l'Etat français s'interpénètrent et peuvent être observés lors des deux éditions suivantes des Jeux de l'Amitié, à Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961) et à Dakar (Sénégal, 1963). Une certaine anthropologie de l'Etat franco-africain se donne en spectacle par ces jeux sportifs compétitifs franco-africains comme l'expression d'une nouvelle forme d'impérialisme de l'influence française. Cependant, elle ne peut se faire sans la mobilisation et l'adhésion des nouveaux cadres des champs sportifs africains et français formés en métropole par le double processus d'émergence de l'africanisation des cadres du secteur des sports scolaires et civils, et celui des Assistants techniques d'EPS, puis des Conseillers techniques sportifs français. Ces nouveaux agents du sport sont les partenaires de la politique de « coopération sportive franco-africaine » qui se met en place de façon embryonnaire et pose la question de la continuité de la diffusion du modèle culturel français.

⁷⁵⁶ Hélène Almeida-Topor (d'), *L'Afrique au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, p.228. Avant la fin de l'année 1960, les stades Frédéric Assomption de Bamako et Bouvier de N'Tominkoroubougou prennent le nom de Ouezzin Coulinaly (député de Haute-Volta décédé en 1958) et de Mamadou Konaté (député RDA du Soudan), en Guinée le stade municipal de Conakry devient le Stade du 28 septembre 1958 symbole du « non » à la France et certains stades célèbrent les leaders progressistes en prenant leurs noms, Patrice Lumumba ou encore Ben Bella. Il en va de même de certains clubs et associations sportives qui fusionnent pour prendre de nouveaux noms afin de se dégager du passé colonial.

a- La Communauté franco-africaine et le HCJS : conflits et synergies de la répartition des compétences métropolitaines dans la politique du sport en Afrique

Les premiers *Jeux de la Communauté* à Madagascar ont pu montrer la diversité des ministères concernés par ces premiers Jeux sportifs franco-africains apportant une lecture plus *systémique* du réseau Foccart⁷⁵⁷. L'exposition des réseaux témoigne non pas d'un système « maffieux » comme nous aurions pu le croire de l'extérieur mais bien de l'expression d'une longue tradition administrative et diplomatique tissée par un réseau de relations politiques à l'intérieur et à l'extérieur. Un réseau composé de personnels administratifs de grande compétence et stable dans leur composition par rapport à ceux des jeunes Etats africains en profonde mutation. Puisque, comme le note André Lewin (2001)⁷⁵⁸, ce sont généralement les mêmes hommes qui animent en France la politique africaine dans divers ministères depuis la Libération et le HCJS ne déroge pas à cette règle⁷⁵⁹. Cette analyse rejoint celle de la politologue Marie-Christine Kessler (1999)⁷⁶⁰ au regard de la politique étrangère de la France et souligne une stabilité identique ainsi que des interconnexions entre les ministères, l'Etat, et le secteur privé dans un domaine apparemment exclusif de l'Etat. Cependant, le ministère de la Coopération, le Secrétariat général pour les Affaires africaines et malgaches et le ministère des Affaires étrangères avec le HCJS se trouvent en tension sur leurs compétences concernant les relations franco-africaines, causées par l'ambiguïté de leur domaines. Il résulte de cette constellation une certaine compétition et une confusion alimentées par des changements dans les structures mêmes de la coopération franco-africaine⁷⁶¹. Ceux-ci se répercutent également au niveau de la politique sportive franco-africaine, où encore une fois la confiance et l'arbitrage du Général de Gaulle semblent souvent être décisifs.

⁷⁵⁷ Kipré Pierre, « Le témoignage de Jacques Foccart », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 30/2002, mis en ligne le 22/11/2008, consulté le 18/07/2010.

⁷⁵⁸ *Géopolitique Africaine*, n°4, novembre 2001, pp.237-254.

⁷⁵⁹ Le Noé Olivier, *Socio-histoire des politiques sportives (1940-1975). Genèse d'un groupe de spécialistes de l'administration d'État des activités sportives et structuration du service public du sport*, thèse pour le doctorat en science politique, université de Paris I, 2000. L'analyse de cet auteur souligne la constitution du HCJS avec des cadres venus d'autres ministères et, pour certains des cadres détachés à l'Outre-Mer dont les missions se terminent et qui doivent être réinsérés dans l'administration métropolitaine. Il y a bien là un transfert et une remobilisation des compétences de ces cadres de la période coloniale à la période postcoloniale.

⁷⁶⁰ Kessler Marie-Christine, *La politique étrangère de la France : Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

⁷⁶¹ Heyden Florian, *De la politique extérieure de la France en Afrique transsaharienne – Coopération ou Néocolonialisme ?*, thèse de Bachelor University, Grin, Verlag, 2005.

- A l'ombre de la bienveillance de Jacques Foccart : le conflit Jean Foyer – Maurice Herzog comme révélateur des difficultés du partage postcolonial dans le sport africain

L'année 1961 achève le point de rupture de la Communauté franco-africaine « morte »⁷⁶² liée aux évolutions du cadre juridique de son application. La Communauté est considérée comme la « pérennisation du fait colonial »⁷⁶³ avec la vocation de constituer une unité entre les pays africains d'expression française et la métropole. Celle-ci devient rapidement caduque par l'indépendance des premiers pays africains. Ces derniers s'organisent et souhaitent défendre une « unité africaine » soit en s'appuyant sur le panafricanisme comme un nouvel impérialisme soit en émancipant l'homme africain sur le principe de la « négritude » repris par Léopold Sédar Senghor⁷⁶⁴. En effet, sur le plan international le mouvement des non-alignés s'organise avec la Conférence de Belgrade dirigée par Tito regroupant 21 pays africains et asiatiques. Les partisans du panafricanisme s'appuient sur le bloc asiatique après les Conférences de Bandung (1955), d'Accra (avril 1957 et décembre 1958), du Caire (1957) et celle de Casablanca en janvier 1961.

En Afrique, différentes coalitions se forment entre le groupe de Casablanca et les groupes de Monrovia puis de Brazzaville. Le premier groupe de l'Afrique *révolutionnaire* guidé par les pays arabophones et les pays d'Afrique anglophone se segmente ainsi en nations isolées partisans d'un « neutralisme fort » entre les blocs de l'Occident et d'Orient. Pour les seconds, une Afrique réformiste représentée par le groupe de Brazzaville (Conférence de Brazzaville, décembre 1960) prend appui sur les pays du Conseil de l'Entente⁷⁶⁵ associés au groupe de Monrovia. Le groupe de Brazzaville est ainsi composé de douze Etats d'expression française⁷⁶⁶ qui décident de réifier selon leurs propres principes une communauté libérale et pluraliste en faveur d'une entente inter-africaine et d'une coopération internationale afin de répondre au mouvement panafricain guidé par les anciennes colonies anglaises, comme le

⁷⁶² Bourgi Albert, « Les relations entre la France et l'Afrique noire en 1958 », in *L'avènement de la V^e République*, Fondation Charles de Gaulle, Paris, Colin, 1999.

⁷⁶³ Debré Michel, *Mémoires*, tome III, *Gouverner, 1958-1962*, Paris, Albin Michel, p.326.

⁷⁶⁴ Senghor Léopold Sédar, *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, 1964.

Senghor Léopold Sédar, *Ce que je crois*, Paris : Grasset, 1988.

Concept en réalité emprunté à Aimé Césaire qu'il énonce pour la première fois en 1935 afin de revendiquer l'identité noire et sa culture. Césaire Aimé, *Cahier du retour au pays natal*, 1939, Présence Africaine, 1956.

⁷⁶⁵ Le Conseil de l'Entente est une organisation de coopération économique régionale d'Afrique de l'Ouest en 1959 avec le Bénin (Dahomey), la Haute-Volta (Burkina Faso), la Côte d'Ivoire et le Niger puis le Togo en 1966. Yameogo Lambert, *Les Groupements régionaux africains : le Conseil de l'Entente, l'OCAMM (Organisation commune africaine malgache et mauricienne), obstacles ou possibilités à la réalisation de l'unité africaine ?*, thèse de l'université de Paris IV, 1979.

⁷⁶⁶ Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Ghana de Kwameh Nkrumah. Afin de faire contrepoids ils créent à Dakar, le 4 février 1961, l'Organisation africaine et malgache de Coopération économique (OAMCE) et en décembre l'Union africaine et malgache (UAM)⁷⁶⁷. Le groupe de Monrovia prône lui le renforcement des Etats-nations en affirmant l'égalité absolue entre eux, la non-ingérence dans les affaires intérieures de chacun, le respect de leur souveraineté et la nécessité de coopérer au sein d'organismes consultatifs tout en préconisant le maintien des relations avec les anciennes métropoles. Comment se matérialise ce maintien dans la politique du sport entre la France et les nouveaux pays africains ?

Le HCJS est en étroite relation avec le Ministère de la Coopération – au sein duquel vient de se créer la Direction générale aux Relations culturelles, sociales et techniques qui nomme des chargés de mission pour la Jeunesse et les Sports –, le Secrétariat général de la Communauté et le ministère des Affaires étrangères. Ceci permet au HCJS d'être réactif dès mai 1960, face aux initiatives portées par la République fédérale d'Allemagne dans les secteurs de la Jeunesse et des Sports au Cameroun. Maurice Herzog contacte le Ministère des Affaires étrangères et demande d'accroître les actions françaises à la Direction de l'Afrique-Levant via la Direction générale des Affaires culturelles et techniques qui transmet à l'Ambassade de France à Yaoundé (Cameroun)⁷⁶⁸. Cette initiative du HCJS illustre un resserrement des relations entre les ministères français afin de faire front commun en unifiant les composantes de la coopération française pour un secteur donné. Maurice Herzog écrit à Jean Foyer⁷⁶⁹ (le futur Ministre de la Coopération) le 11 mai 1960, afin de confirmer les relations de partenariat entre les deux ministères et suggère à ce titre que des fonctionnaires représentent le Secrétariat à la Communauté, le ministère d'Etat des Territoires et Départements d'Outre-Mer, ainsi que Stéphane Hessel le chef du Service d'Aide et de Coopération au Ministère de l'Education nationale (ancien Directeur de la Coopération avec la Communauté et l'Etranger)⁷⁷⁰. Cette attention portée au Cameroun qui semble construire

⁷⁶⁷ Lattre Jean-Michel (de), « Organisation africaine et malgache de coopération économique », *Politique étrangère*, n°6, 1960, pp.584-604.

⁷⁶⁸ Archives MAE/Archives Diplomatiques, Afrique-Levant, 1959-1969, Cameroun, Carton n°11, Education-Relations culturelles, Jeunesse et Sports, 1954-1961, P. Fouchet de la Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques, Echanges culturels, note pour la direction d'Afrique-Levant, 09/05/1960.

⁷⁶⁹ Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, Dossier : Commission de travail n°2, Accueil-initiation, Coopération, Sous-dossier : rapport concernant la coopération entre les mouvements européens et les mouvements de jeunesse du Tiers-Monde, 1961, Jean Foyer à Maurice Herzog, mai 1960. Jean Foyer lui propose les dates des 11, 12 et du 15 juillet 1960.

⁷⁷⁰ Archives CAC/Carton n°19770181, article 2, Dossier « Jeunesse-Relations Internationales-Afrique, 1955-1962 », Sous-dossier « Brichet », Maurice Herzog à Jean Foyer, 11/05/1960. L'ordre du jour comporte : les Jeux

une forme embryonnaire de politique de « sport pour tous »⁷⁷¹ se traduit par la suite par une convention de financement du FAC entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale du Cameroun relative à l'équipement socio-éducatif et sportif de Yaoundé⁷⁷² : Institut national des Sports, Parcs des Sports et Loisirs, Maisons des Jeunes et de la Culture⁷⁷³. Ces structures reflètent en réalité trois lignes politiques abordées lors de la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats membres de la Communauté à Paris du 11 au 13 juillet 1960. Une réunion dirigée par Maurice Herzog dans laquelle figurent à titre d'invités les représentants du Togo et du Cameroun et qui expose les nouvelles lignes politiques du HCJS en relation avec les Etats africains :

- les anciens Jeux de la Communauté et les conditions de leur maintien,
- les problèmes sportifs avec la mise au norme des fédérations sportives africaines par leur affiliation aux FI et la constitution de CNO, l'africanisation des cadres africains avec l'utilisation du personnel d'EPS métropolitain et la mise à disposition de l'INS,
- enfin les échanges de jeunes entre la métropole et les pays africains.

de la Communauté, les problèmes sportifs, la visite de l'INS et de l'ENSEP, les problèmes de la jeunesse, la visite de l'INEP de Marly et de quelques installations sportives de l'Académie de Paris.

⁷⁷¹ Gueyap Henri, *Activité sport pour tous et socialisation en milieu urbain au Cameroun*, Thèse de doctorat de l'UFR STAPS de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, 2007.

⁷⁷² Archives CAC/ Carton n°19810386, article 3, Convention de financement n°45/c/63/0, 11/10/1963. A hauteur de 240 000 francs.

⁷⁷³ Le premier acte réglementaire des sports au Cameroun, date du 21 octobre 1949 avec création par le Haut Commissaire de la République française au Cameroun d'un Comité consultatif de l'éducation physique et des sports, celui-ci fait place en 1954 à un service de la Jeunesse et des Sports, le 27 juillet 1954 (arrêté n°3959). Le premier Centre d'Education Physique et Sportive est créé à Dschang en 1950.

Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996), Enjeux et paradoxes du sport et de l'Education Physique en Afrique noire*, thèse de doctorat STAPS, université Marc Bloch, 1999 ; « Le sport, le politique et l'Etat au Cameroun : le paradoxe d'une institutionnalisation », *Regards sociologiques*, n°20, 2000, pp.26-37.

Dix ans plus tard, au moment des indépendances, le processus d'institutionnalisation s'accélère donnant ainsi place plus conséquente au sport avec la constitution d'un Secrétariat d'Etat chargé de l'Information de la Jeunesse et des Sports (décret n°60/70 du 24 mars 1960) qui permet la création de l'Institut National des Sports et de l'Education Populaire futur Institut national de la Jeunesse, des Sports et de l'Education populaire puis INJS, le 31 décembre 1960 par décret n°60/272. Celui-ci se transforme le 31 mars 1962, décret n°62/DF/106 en un Commissariat général à la Jeunesse, aux Sports et à l'Education populaire.

Puis, un second CEPS est créé à Garoua le 31 mars 1962 par décret n°62/DF/107 suivi du Décret n°62/DF/250 du 16 juillet 1962 instituant la Charte des sports et d'un Comité National des Sports. Le 31 décembre 1960 par décret n°60/272 est créé l'Institut National des Sports et de l'Education Populaire qui deviendra Institut national de la Jeunesse, des sports et de l'Education populaire puis INJS. Enfin, l'institution se détache de l'Education Populaire avec la réalisation d'une direction de la Jeunesse et des Sports (décrets n°65/DF/350) du 5 août 1965 et n°65/DF/374 du 28 août 1965.

Dikoumé François, *Le service public du sport en Afrique noire (l'exemple du Cameroun)*, Paris, Dalloz, 1989, pp.46-75.

Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports, juillet 1960

« I. Les anciens Jeux de la Communauté

Il est décidé de maintenir ces Jeux sous un nouveau vocable. Les Jeux auront lieu tous les deux ans les années impaires. Les prochains jeux auront lieu en décembre 1961 en Côte d'Ivoire. Une Commission technique se réunira à cet effet à Abidjan les 7 et 8 avril 1961 sous la présidence du délégué de la Côte d'Ivoire.

Le Cameroun et le Sénégal se portent candidats pour les Jeux de 1963, le Congo se porte candidat pour les Jeux de 1965. Une décision sera prise à cet égard à la prochaine conférence en juin 1961.

Une discipline sera retenue si la compétition est suffisamment ouverte entre cinq des pays participants. Il est décidé de revoir le problème des éliminatoires pour permettre au pays qui se classe 2^{ème} dans la poule de la France, d'être éventuellement qualifié pour la poule finale.

Une longue discussion s'instaure sur la question de la boxe. Les avis sont très partagés : faut-il conserver cette discipline ou la supprimer ? Il est décidé que la discipline sera conservée, mais le Comité technique décidera selon quels critères. On pourra faire appel à des arbitres neutres et la proclamation des résultats pourra être retardée de 24 heures.

Le représentant du Togo signale que son pays est désireux de participer aux Jeux à partir de l'année 1963.

Il est rappelé qu'en ce qui concerne le fonctionnement le pays organisateur devra fournir environ 15 millions d'anciens francs. Les différents Etats prendront à leur charge, à eux tous, une somme équivalente. La France prendra le reste de la dépense à sa charge par l'intermédiaire du FAC et du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Le budget total pourrait s'élever à environ 125 millions d'anciens francs.

Pour l'équipement et en ce qui concerne les Jeux de 1961, des dépenses importantes ne sauraient être envisagées. Le FAC ne pourra payer à ce titre des centaines de millions d'anciens francs. Peut-être serait-il possible de présenter au FAC un dossier de 15 à 20 millions d'anciens francs pour améliorer un terrain, mais il ne faut pas espérer plus.

(suite)

II. Les problèmes sportifs

M. Maurice Herzog rappelle qu'il appartient à chaque Etat de créer ses propres fédérations et de les affilier aux fédérations internationales. Il rappelle également que chaque Etat doit envisager la création de son Comité olympique national. La France se met à la disposition des Etats pour faciliter l'entrée dans les organismes internationaux compétents.

Ce principe de base étant bien posé il serait souhaitable que des accords interviennent entre les fédérations sportives des Etats et les fédérations sportives compétentes en Métropole. Un des problèmes les plus importants sera celui de la double appartenance, qui ne pourra être définitivement solutionné que plus tard, lorsque les problèmes de nationalité apparaîtront clairement à tous.

Il est rappelé que l'Institut National des Sports est maintenant à la disposition des Etats membres.

M. Herzog insiste pour que les Etats qui reçoivent des enseignants d'éducation physique et sportive ne s'en servent pas au profit des élèves mais plutôt au profit des futurs maîtres. Les premières années seront dures, mais cette politique devrait être payante à échéance de trois à quatre ans.

La France est d'accord pour organiser des stages d'un an en métropole au profit des futurs Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports des pays de la Communauté.

Le Haut-commissaire rappelle en terminant la nécessité d'avoir des renseignements précis pour offrir des postes aux métropolitains qui accepteraient de partir en Afrique : les horaires de travail, la nature du travail, les cours à professer, le recrutement des élèves, le nombre des élèves, la durée des études, le nombre de collègues, etc. bref tous les renseignements susceptibles de fournir aux candidats « l'atmosphère » de leur futur travail.

III. Les problèmes de la Jeunesse

La Conférence prend acte avec plaisir de la multiplicité des échanges de jeunes et décide de les multiplier. L'accent sera mis notamment, d'une part, sur les échanges entre dirigeants de mouvements de jeunesse et, d'autre part, sur l'envoi dans les pays de la Communauté de jeunes cadres techniciens métropolitains qui, à l'occasion d'un séjour de deux à trois mois, pourront prendre contact avec la vie locale.

La Conférence demande que les stages de directeurs des Maisons des Jeunes organisés en métropole soient plus pratiques et moins théoriques et que, d'autre part, les voyages touristiques soient considérablement réduits.

Une nette distinction est faite entre les voyages d'information qui ont pour but de permettre aux jeunes de connaître des pays amis et de se connaître entre eux, et les stages de formation qui doivent être organisés dans le seul but d'efficacité pratique.

Il est décidé de maintenir et de développer la journée stagiaire de la Communauté qui prendra désormais le nom de « Journée scolaire de l'Amitié ».

M. Maurice Herzog fait connaître que le Conseil de l'Europe envisage de créer un Centre international de formation et de perfectionnement des dirigeants des mouvements de jeunesse dont le siège se trouverait vraisemblablement à Strasbourg. Les pays représentés décident de mandater M. Maurice Herzog pour se faire leur interprète auprès du Conseil de l'Europe en demandant que ce Centre puisse être utilisé au profit des dirigeants de mouvements de jeunesse de tous les pays africains qu'ils soient d'expression française ou d'expression anglaise. En outre, il sera demandé que les pays africains, d'une manière ou d'une autre, puissent participer à la gestion de ce Centre. »

Les trois points précédents soulignent un processus de contrôle et de formation des cadres africains des secteurs Jeunesse et Sports visant à aider les nouvelles nations africaines à s'insérer sur la scène sportive internationale dont la charge revient au HCJS en tant que médiateur soumis à la répartition des compétences des autres ministères français chargés de la gestion de l'Afrique. La conférence débat sur le choix du lieu des prochains Jeux de la Communauté soumis aux réalités budgétaires, entre l'éloignement géographique et la dotation en équipement sportif d'une ville de l'Afrique noire francophone. La décision de donner ces Jeux à l'un des pays de l'espace francophone en Afrique noire comporte nécessairement des dimensions stratégiques puisqu'elle doit prendre en compte les rapports de force qui existent entre les leaders des deux pays de l'ancienne AOF que sont le Sénégal et la Côte d'Ivoire. En effet, l'organisation des Jeux de la Communauté doit prendre en compte le réajustement des forces en présence dans la Communauté qui s'exerce lors de son Conseil Exécutif⁷⁷⁴. Puisque, les pays africains de l'espace francophone se divisent sur la politique internationale à suivre à l'égard de la France.

Le président sénégalais Léopold Senghor et le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny sont opposés sur les modalités d'une intégration de l'Afrique au sein de la Communauté franco-africaine. Le premier est un adversaire de la « balkanisation » de l'Afrique noire et prône la création d'entités fédérales primaires (AOF et AEF) puis la mise en place d'une confédération entre celles-ci et la France ce qui justifiera la fédération du Mali. Alors que le second, défend avec Philibert Tsiranana l'idée de supprimer les organismes fédéraux coloniaux existants qui abolissent la suprématie de la France qui trouve une première forme dans la création du Conseil de l'Entente (1959). Cette forme différente de fédéralisme de celle de Senghor souhaite mettre fin à la colonisation tout en permettant à chaque Etat africain d'être autonome et libre – qui envisage cependant l'indépendance sans pour autant la souhaiter hors d'une Union avec la France – et non dans une fédération uniforme⁷⁷⁵. Le choix de la ville d'accueil, et par conséquent organisatrice des *Jeux de la Communauté* ou de *l'Amitié* est bien contraint par les aléas de la Communauté franco-africaine puisqu'il en va du prestige de la nation candidate et de la préservation des relations inter-africaines et franco-africaines :

⁷⁷⁴ Decraene Philippe, « Une étape importante dans l'organisation de la communauté : la réunion du comité exécutif », *Le Monde*, 04/02/1959.

⁷⁷⁵ Merle Marcel, « Les relations extérieures de la Côte d'Ivoire », *Revue française de science politique*, vol. 9, n°3, 1959, pp.686-706.

Nandjui Pierre, *Félix Houphouët-Boigny, L'homme de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Mel Frédéric Grah, *Félix Houphouët-Boigny. Biographie*, Cerap, Maisonneuve & Larose, 2003.

« *Le cabinet du premier ministre estime que Dakar entraînerait l'abstention du Mali, et que de l'éloignement de Brazzaville résulteraient de gros frais, en outre l'équipement sportif local est juste suffisant. Il ne resterait donc qu'Abidjan. Mais l'on pense au cabinet du Premier Ministre qu'arrêter dès maintenant une décision concernant Abidjan pourrait indisposer le Président Houphouët, en l'amenant à prendre position par un biais sur le problème de l'appartenance de la République de Côte d'Ivoire à la Communauté. Il semble au surplus que les services du Premier Ministre hésitent à lancer l'idée de Jeux de la Communauté, en quelque lieu qu'ils se tiennent, sans avoir l'assurance d'une participation des Etats de l'Entente. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 24 novembre 1959 au siège du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Melle Dulery a indiqué qu'à l'occasion des fêtes de Nouakchott, il était possible que M. Foyer tente d'approcher le président Houphouët pour l'entretenir de ce problème.* »⁷⁷⁶

Si la France essuie un refus d'un de ces deux leaders africains cela entraînerait inévitablement le désistement d'autres pays d'Afrique noire et peut expliquer en partie pourquoi le choix relève de la Présidence du Premier Ministre de la République française. De plus, l'intervention du Premier Ministre Michel Debré au Conseil exécutif de la Communauté au lieu du *Ministre d'Etat à la Communauté* récemment créé en mai 1959 (d'abord attribué à Robert Lecourt)⁷⁷⁷ permet habilement de déléguer à Maurice Herzog le soin de discuter avec les chefs d'Etats africains puisque selon lui le sport est apolitique. Cependant, en mars 1959⁷⁷⁸, le Ministère d'Etat chargé de la Coopération dirigé par Jean Foyer intervient directement auprès des Etats africains pour la candidature du pays hôte des futurs Jeux de la Communauté. En effet son rôle étant, d'après les accords de coopération signés avec les Etats africains indépendants, de gérer les affaires communes entre la France et l'Afrique. Ainsi, en décembre 1959, ces prises de décisions au plus haut niveau de l'Etat français en relation avec Maurice Herzog font naître un premier conflit d'attribution avec Jean Foyer, le ministre chargé des Relations de Coopération avec les Etats africains de la Communauté :

« *M. Herzog s'en était entretenu avec le Général de Gaulle et il lui était apparu que les Jeux pourraient avoir lieu à Brazzaville quelques jours avant le Conseil*

⁷⁷⁶ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Note à l'attention du Secrétaire général de la Communauté, rédigée par la présidence de la Communauté, 25/11/1960. (dessus écrit à la main : « *Journiac demandez à Cousseran et à Dannaud où en est cette affaire* »).

⁷⁷⁷ Et futur ministre d'Etat chargé du Sahara, et des Territoires et Départements d'Outre-Mer en 1961.

⁷⁷⁸ Le *Ministère d'Etat à la Communauté* est ensuite transformé en un *Secrétariat d'Etat pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches*, et prend le nom de *Ministère d'Etat à la Coopération*.

Exécutif qui s'y tiendra sans doute dans quelques mois, le Président de la Communauté arrivant pour assister à la cérémonie de clôture. Ensuite le Ministre d'Etat s'est lui même entretenu de cette question avec le Général de Gaulle auquel il a proposé, semble-t-il, que les Jeux se tiennent à Tananarive. Il a immédiatement saisi la République Malgache et les autres Etats de propositions en ce sens, le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports comme d'ailleurs le Secrétaire Général de la Communauté étant quelque peu mis devant le fait accompli. Même si l'on regrette que le Ministère d'Etat n'ait pas compris que l'intérêt d'une telle manifestation était essentiellement symbolique et qu'elle avait un caractère fondamentalement communautaire – l'Assistance Technique de la France n'intervenant qu'en ce qui concerne les moyens à mettre en œuvre – il ne semble pas opportun de remettre en cause les options qui ont été prises. [...]. Au moment où les liens juridiques et institutionnels apparaissent comme ne devant plus constituer – s'ils l'ont jamais fait – l'essentiel de la Communauté et où il importe d'autant plus de donner de la solennité à toutes les manifestations communautaires il semblerait hautement souhaitable que la communication relative à l'institution des Jeux de la Communauté fut faite en Conseil Exécutif non par le Ministère d'Etat mais par le Premier Ministre lui-même. »⁷⁷⁹

Maurice Herzog est néanmoins dans une position légitimée par le chef de l'Etat et le Premier Ministre Michel Debré⁷⁸⁰. Il lui est donc possible de suggérer à Jean Foyer la présence de fonctionnaires représentant le *Secrétariat général à la Communauté*, le *ministère d'Etat des Territoires et Départements d'Outre-Mer*, ainsi que Stéphane Hessel le chef du Service d'aide et de coopération au Ministère de l'Éducation nationale afin de mettre sur pied un *Comité de préparation des Jeux de la Communauté*⁷⁸¹. En effet, suite à une réunion interministérielle réalisée le 26 février 1960, il est décidé de constituer à Madagascar un *Comité interministériel des Jeux de la Communauté* destiné à coordonner les travaux des différents spécialistes des divers Ministères devant œuvrer à la réalisation des Jeux.

⁷⁷⁹ Archives CAC/Carton n°19810443, article 42, « Jeux de la Communauté : Note au sujet de l'organisation des Jeux de la Communauté », 30/12/1959.

⁷⁸⁰ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Maurice Herzog à Sribier le chargé de mission au cabinet du Premier Ministre lui indiquant le budget jeunesse de la Communauté du HCJS qui s'élève à 300 millions de francs pour l'exercice 1960 et dont la ligne Jeux de la Communauté consacre 30 millions.

⁷⁸¹ Archives CAC/Carton n°19770181, Dossier « Jeunesse-Relations Internationales-Afrique, 1955-1962 », Sous-dossier « Brichet », Maurice Herzog à Jean Foyer, 11/05/1960.

Les services de la Coopération deviennent ainsi des relais de la politique de proximité du pouvoir gaullien avec les dirigeants africains comme l'illustre la réunion du 9 mars 1960 au Ministère d'Etat chargé de la Communauté en présence du Docteur Robert Héraud. Celui-ci est détaché par le HCJS puisqu'il est chargé de mission au Secrétariat général d'Aide et de Coopération de la Communauté en tant que Secrétaire général des premiers *Jeux de la Communauté* de 1960⁷⁸². Son détachement souligne l'omniprésence du ministère de la Coopération avec Jean-Pierre Dannaud⁷⁸³ qui rappelle l'intérêt de son ministère de tutelle lors de son allocution au Colloque de Marly sur la Communauté au titre « *des problèmes intéressant la jeunesse de la Communauté* » :

« M. Dannaud souligne que le Secrétaire d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté [rattaché au Premier Ministre] est très favorable aux Jeux de la Communauté. Il propose que tout soit mis en œuvre pour que ce rassemblement ait bien lieu en 1961, et précise que, dans l'affirmative, le FAC s'engage à prendre en charge l'ensemble des dépenses de l'organisation. L'assemblée approuve cette position. »⁷⁸⁴

Ainsi, par Jean-Pierre Dannaud, le ministère d'Etat à la Coopération ne souhaite pas perdre sa légitimité au profit du HCJS – puisqu'il est celui qui dispense le budget par le FAC – et tente de contrôler l'organisation de ces Jeux par le pilotage du *Comité de préparation des Jeux de la Communauté*. De plus, Robert Héraud n'œuvre pas seul. Il a en effet avec lui deux administrateurs de la FOM, le chef de service Dard et P. Chenel au Bureau des Sports. Par ailleurs, Robert Héraud et Dard font partie du « staff » du Conseiller technique San Marco⁷⁸⁵ au Ministère d'Etat chargé de l'aide et de la coopération, à la division des Affaires sociales et culturelles, section Enseignement, avec également l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Jean Sagui. Celui-ci remplacera le docteur Robert Héraud non pas comme chargé de mission pour la Jeunesse et les Sports mais en tant qu'Inspecteur Jeunesse et Sports détaché de façon permanente à la Coopération à partir de 1961.

⁷⁸² Mazon Georges, *Carnets du Haut-Congo, 1959-1963*, 1996, Congo-Brazzaville in « René Haby au 34 rue de Châteaudun, 1966-1968, L'expérience d'un directeur de cabinet sur les vicissitudes de la normalisation sportive », Le Noé Olivier, *Terrains & Travaux*, n°12, 2007/1, p.171.

⁷⁸³ Jean-Pierre Dannaud (1921-1995) est un ancien Directeur de l'Enseignement et de la Jeunesse à la FOM en 1959 puis Conseiller technique à la présidence de la Communauté (1959), Directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la Coopération (1961-1964) puis Directeur de la coopération culturelle et technique au Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères (1964-1966).

⁷⁸⁴ Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, Dossier : Colloque de Marly sur la Communauté, 1960, « problèmes intéressant la jeunesse de la Communauté », réunion du 24/11/1960, p.5-6.

⁷⁸⁵ Gouverneur SanMarco, Mbajum Samuel, *Entretiens sur les non-dits de la décolonisation. Confidences d'un administrateur des colonies*, Paris, Les Editions de l'officine, 2007, p.128.

Robert Héraud est ainsi légitimé par sa triple représentation ministérielle (Premier Ministre, Coopération, HCJS). Il peut superviser en toute logique le comité interministériel d'organisation des Jeux de la Communauté de la République malgache présidé par Laurent Botokeky, le Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports⁷⁸⁶ dont le Secrétariat général de cette commission est confié à M. Le Garrères. Cet administrateur de la FOM laisse progressivement sa place à Robert Héraud lui-même assisté de son adjoint Guy Du Mesnil-Adelée, tous deux rattachés au Secrétaire d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté⁷⁸⁷.

Guy Dumesnil-Adelée, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports détaché à la Coopération

Inspecteur d'Education Générale et des Sports en 1942, animateur de stage d'Education Générale et Sportive en AOF sous Vichy, à Sévaré (Soudan). Chef du service des sports scolaires et universitaires et membre du Comité Fédéral des Sports en AOF en 1944. Il est ensuite secrétaire à l'UNESCO en 1957-1958 et assesseur de la COGEDEP en 1959 lorsqu'il intègre le Secrétariat d'Etat à la Communauté. En tant qu'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports il est ainsi détaché à la Coopération en 1960-1961 dans la section Jeunesse à la Direction des Affaires culturelles et sociales du Secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté. Il effectue des missions en Afrique lors des Jeux de la Communauté puisqu'il remplace le Docteur Héraud et s'occupe de gérer et organiser les mouvements de jeunesse, les sportifs et les équipements afférents à ces deux secteurs. Il est remercié en 1961 et obtient un poste d'Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports en Martinique en 1962.

Au sein de ce *Comité interministériel d'organisation des Jeux de la Communauté de la République malgache* Maurice Durbas en tant que Commissaire général aux Sports de Madagascar, prend en charge l'organisation technique et le professeur d'EPS français Amourette, les terrains et les installations sportives⁷⁸⁸. Par ailleurs, le soutien des forces armées françaises avec le commandant Bocchino rattaché aux relations avec la Présidence, le

⁷⁸⁶ Laurent Botokeky est né le 5 décembre 1919, instituteur de profession, il fait parti du groupe socialiste, et est élu sénateur de Madagascar le 8 juin 1958, son mandat prend fin le 15 juillet 1959. C'est un proche du président Philibert Tsiranana, puis il est nommé ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports en 1960. Le secrétaire d'Etat aux Sports est attribué à Gilbert Ratsithara. Le comité interministériel est composé des personnalités suivantes : Edmond Rakotomalala, le ministre chargé des relations avec les Etats de la Communauté, de Paul Longuet, Ministre des Finances et des Affaires Economiques, d'Eugène Lechat, le Ministre des Travaux Publics, de l'Equipement et des Transports, de Rakotovelolo, Ministre de la Santé et de la Population, de Ramanantsoa, le Secrétaire d'Etat chargé de l'Information et du Tourisme et enfin de Andriamirado, le Secrétaire d'Etat Délégué à la Province de Tananarive.

⁷⁸⁷ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Document : Renseignements concernant l'organisation des Jeux à Madagascar, 26/02/1960.

⁷⁸⁸ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Jeux de la Communauté : Tananarive 13-19 avril 1960 », Programme général des Premiers Jeux de la Communauté, p.15. Castelbon et Veyrent pour les mesures protocolaires, Delsol et Lopez pour l'hébergement, Gilbert pour les assurances, Noizet aux finances, Paquignon et Razafimbelo pour les télécommunications, Rakotonarivo aux cérémonies d'ouverture et de clôture, Ralaimihoatra au Tourisme, Ramboasolo aux Transports, Ranaivo, Lagarde et Follin à l'action culturelle et l'information, Ranarivelo aux relations avec les Etats participants et l'accueil des personnalités, le Lieutenant-Colonel Reynaud à l'organisation sanitaire, Souchet et Leruste à la radiodiffusion, Verge à la sécurité et à la circulation.

Haut-commissariat et l'Armée, et le chef de bataillon Héral assurent les liaisons permanentes avec les militaires pour la mise en place de l'organisation.

Une réunion se tient le 9 mars 1960 au Ministère d'Etat chargé de la Communauté entre le Docteur Héraud, un représentant de la compagnie des Transports aériens intercontinentaux (TAI)⁷⁸⁹, deux représentants de la compagnie Air France et René Julien le représentant du chef du 1^{er} bureau du Haut-commissariat afin de fixer les 315 mille nouveaux francs⁷⁹⁰ du HCJS et les 600 mille nouveaux francs du FAC dans les frais de transport des délégations sportives métropolitaines et africaines⁷⁹¹. Puis, le 1^{er} avril 1960, Robert Héraud écrit à Mlle Yvonne Jeanbreau au Secrétariat particulier du HCJS afin de renseigner Maurice Herzog sur l'état de l'organisation des Jeux. Sa correspondance provient de la Division sociale et culturelle au Secrétariat d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté rattaché au Premier Ministre de la République française⁷⁹². Ainsi, comme le souligne Jacques Grospeillet à la Direction des Sports, le HCJS est proche du ministère de la Coopération, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés d'attributions : *« ça c'est sûr notamment entre les instances des affaires étrangères et de la coopération, il y avait souvent du tirage mais nous évidemment, jeunesse et sports, on était plus côté coopération que du côté des affaires étrangères. »*⁷⁹³. Une ambiguïté confirmée par Olivier Philip qui dit que la séparation entre le sport et la culture n'était pas évidente et que la culture relevait des Affaires étrangères et de la Coopération mais que le mouvement sportif relevait du HCJS...⁷⁹⁴

Si la position du docteur Robert Héraud entre le Premier Ministre, le ministère de la Coopération et le HCJS semble dans un premier temps lui octroyer toute latitude, elle ne va pas sans poser quelques difficultés puisque les compétences de ces organes institutionnels intéressés par l'Afrique se chevauchent. Ainsi, lorsque Robert Héraud laisse sa place à Guy

⁷⁸⁹ L'Union Aéromaritime de Transport (UAT, 1949) devient en 1963 l'Union de Transport Aérien (UAT) en fusionnant avec la TAI. Cette compagnie se partage avec Air France les destinations vers l'Afrique francophone et certaines voies aériennes vers l'Asie.

⁷⁹⁰ Sur cette somme, deux subventions exceptionnelles sont attribuées, l'une de 1 000 NF pour la Fédération Française de basket-ball et 960 NF pour le volley-ball.

⁷⁹¹ Archives CAC/Carton n°197870586, article 99, Note sur le financement des Jeux de la Communauté, Compte-rendu de la réunion du 9 mars 1960 au ministère d'Etat chargé de la Communauté, René Julien, 10/03/1960. 150 000 NF à la charge de la République Malgache et 150 000 NF à la charge de chaque Etat de la Communauté hors la République Française.

⁷⁹² Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Jeux de la Communauté : Tananarive 13-19 avril 1960 », Robert Héraud à Mlle Jeanbreau, 01/04/1960.

⁷⁹³ Entretien avec Jacques Grospeillet, 09/06/2009, Ville d'Avray.

⁷⁹⁴ Entretien avec Olivier Philip, 11/02/2008, Champs-Élysées (Paris).

Du Mesnil-Adelée⁷⁹⁵ un conflit transparait dans les correspondances de cet Inspecteur Jeunesse et Sports détaché par Maurice Herzog à la Direction des Affaires culturelles et sociales et à l'information du Ministère de la Coopération. Détaché en mission en Afrique noire et à Madagascar à la fin de l'année 1960 pour le compte du HCJS, il fait état de son rapport, le 6 février 1961 à Maurice Herzog, sur les trois domaines distincts de la Jeunesse, de la Formation civique et du Sport et de l'Équipement sportif⁷⁹⁶ :

« Telle était, Monsieur le Haut-commissaire, comme vous le savez, la mission importante que vous m'aviez confiée. Je l'ai remplie avec d'autant plus de soin qu'elle me plaisait et répondait parfaitement à mon expérience ; je l'ai remplie aussi avec beaucoup de difficultés à partir du jour où un groupement d'attribution a eu pour effet de rassembler au sein du Secrétariat d'Etat l'ensemble des services du Ministère d'Etat chargé de l'aide et de la Coopération et une partie de ceux du Secrétariat général de la Communauté. A partir de ce jour-là, toutes mes propositions ou initiatives constructives ont été systématiquement sabotées, qu'il s'agisse de crédits (Référence : la réunion du 24 Novembre dans votre bureau)⁷⁹⁷, d'organisation de la conférence des responsables gouvernementaux, de la Jeunesse et des Sports dans les Etats (repoussée deux fois au dernier moment sans raison suffisante), qu'il s'agisse de réunir les conditions favorables à une décision relative à l'organisation des Jeux de la Communauté (dont le succès en 1960 n'a pas été apprécié, rue Monsieur [Ministère de la Coopération]), qu'il s'agisse d'un essai de neutralisation de mon action par M. Bergeaud, Conseiller Culturel, qui s'y est refusé et, de ce fait, a été « limogé » le même jour que moi. ».

En effet, selon un aide-mémoire rédigé par l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Jean Sagui détaché à la Coopération pour Jean-Pierre Dannaud, l'Inspecteur Guy Du Mesnil-Adelée entretient des correspondances personnelles avec les agents de l'Assistance technique française en Afrique laissant supposer le paiement total des équipements sportifs par le

⁷⁹⁵ Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, « Problèmes intéressants la jeunesse de la Communauté », HCJS, 24/11/1960, p.2.

⁷⁹⁶ Archives CAC/Carton n°19770201, Dossier : Jeunesse-Relations Internationales-Afrique, 1955-1962, Du Mesnil Adelée à Maurice Herzog, 06/02/1961, copie à Brichet.

⁷⁹⁷ Il fait référence à la réunion du 24 novembre 1960 entre Maurice Herzog, Jean-Pierre Dannaud (Coopération) et lui-même.

Comité directeur du FAC⁷⁹⁸, alors que celui-ci attend des cadres politiques africains une planification stricte de leurs besoins :

« I- Il est probable que, comme lors des réunions précédentes auxquelles j'avais assisté, les ministres (et spécialement M. Bony) demanderont avec véhémence que le Comité directeur du FAC veuille bien tenir le plus grand compte des demandes présentées notamment en ce qui concerne les équipements sportifs.

En réalité les ministres souhaiteraient - ils l'ont d'ailleurs avoué - que la charge de ces équipements soit supportée par la République française. A ce propos, les interventions de Du Mesnil-Adelée se sont avérées plutôt néfastes : il entretenait des correspondances personnelles avec ses interlocuteurs français en poste en Afrique qui pouvaient laisser croire à ceux-ci que la France paierait...

J'avais été amené à leur répondre (il note : après avoir demandé conseil à M. Charret) (étant le seul représentant du Ministère de la Coopération présent à une réunion présidée par M. Herzog) que ces équipements :

- devaient figurer dans les programmes globaux de l'équipement et du développement dont les Etats demandent le financement par le FAC,*
- que seuls les gouvernements africains étaient à même d'établir des ordres de priorité à l'intérieur de leurs programmes respectifs,*
- qu'il appartenait au ministre responsable de la Jeunesse et des Sports d'emporter la conviction de leurs collègues du Conseil des Ministres pour que les équipements sportifs figurent en bonne place. Inutile de dire que ma réponse n'a guère satisfait les ministres et qu'elle a laissé perplexe M. Herzog probablement mal informé du fonctionnement du FAC. [...]. »⁷⁹⁹*

En réalité ces propos révèlent l'interférence du HCJS dans le domaine de légitimité de la Coopération qui s'accorde à ne pas distribuer les fonds du FAC de façon dispendieuse. Notamment lorsque Maurice Herzog court-circuite le Ministère de la Coopération comme le révèle sa correspondance avec Jacques Foccart⁸⁰⁰ qui le félicite d'avoir obtenu l'accord du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny d'organiser les Jeux, en échange de l'accord de

⁷⁹⁸ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG/5/FPU/2117, Sous-dossier : Jeux d'Abidjan, Aide-mémoire pour le Directeur de la Coopération Culturelle et Technique, n°465/DCT/CC, Confidentiel, objet : réunion à Abidjan des ministres ayant dans leurs attributions les questions jeunesse et sport, Jean Sagui à Jean-Pierre Dannaud, 20/12/1961.

⁷⁹⁹ Ibid..

⁸⁰⁰ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Jacques Foccart à Maurice Herzog, qui le remercie de lui avoir fait parvenir les copies des correspondances échangées avec Félix Houphouët-Boigny au sujet de l'organisation des Jeux de la Communauté à Abidjan, 28/03/1961.

l'aide du gouvernement français, afin d'assurer la remise en état des installations sportives pour une somme de 400 millions d'anciens francs.

Dès lors en 1961, Maurice Herzog fort de sa marge de liberté et de ses relations privilégiées avec les chefs d'Etats africains⁸⁰¹, dote le HCJS d'organes internes (Comité national des Sports et Haut-comité des Sports) qui participent en réalité d'une doctrine nationale et internationale toujours en relation permanente avec la présidence de la Communauté et ses conseillers chargés des affaires africaines. Il s'agit de constituer un dispositif politique encore plus autonome des compétences des services de la Coopération et ainsi éviter les conflits d'attributions dans la gestion du sport en Afrique. Maurice Herzog s'entretient avec M. Saller le Ministre des Finances du Gouvernement ivoirien à cet effet et continue de ne pas en avvertir le Ministère de la Coopération :

« Lorsque le Secrétaire d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté [Ministère de la Coopération] a été mis au courant de ces tractations et des engagements pris par M. Herzog il a marqué son mécontentement que ces négociations aient été menées en dehors de son département. Il a invité M. Herzog à venir le voir et lui a fait savoir qu'il n'était pas question que le FAC supporte la charge des 200 millions de travaux [d'anciens francs].

Il est bien certain que M. Herzog a suivi dans cette affaire une procédure assez peu administrative mais il faut souligner d'une part que les prises de contact de M. Herzog avaient été précédées d'un voyage officiel de son représentant, le Docteur Héraud, qui s'était rendu à Abidjan pour la préparation des Jeux avec l'accord des Services du Secrétariat d'Etat.

Il est bien évident, que si l'affaire avait été traitée par la voie administrative normale, elle n'aurait jamais abouti ou après de tels délais que les travaux n'auraient pu être effectués en temps voulu et que les Jeux n'auraient pu se dérouler.

Si les Jeux de la Communauté paraissent sur le point d'être réédités à Abidjan, dès l'année 1961 il faut bien reconnaître que cela est dû essentiellement à l'action personnelle tenace et convaincue de M. Herzog qui jouit d'une liberté de

⁸⁰¹ C'est Maurice Herzog sur les conseils de Jacques Foccart qui propose et influence les chefs d'Etats africains dans le choix de la Côte d'Ivoire lors de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats membres de la Communauté (1960), Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG/5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, M. Herzog à F. Houphouët-Boigny, CAB/Sp n°388, 11/03/1961, Bordereau d'envoi du 17 mars 1961 adressé en copie à M. Foccart, SG Communauté, « Herzog fait triompher la candidature de la Côte d'Ivoire lors de la conférence des Ministres EN et JS. ».

manœuvre plus grande à l'égard des dirigeants africains du fait que son action ne paraît pas politiquement engagée. [...].

Il paraît donc indispensable que les Jeux d'Abidjan puissent se tenir à la date prévue et que leur préparation ne soit pas arrêtée pour un problème de crédit d'un montant relativement peu élevé. A l'extrême le HCJS pourrait prendre à sa charge les 200 millions en litige mais il paraît anormal de lui faire supporter ces dépenses alors que ses crédits sont destinés à la France métropolitaine et qu'un autre Département ministériel dispose de crédits destinés à l'action dans les Etats de la Communauté. »⁸⁰²

Le conflit « Foyer-Herzog » est par ailleurs étroitement surveillé par la présidence de la Communauté sous l'œil attentif de Jacques Foccart, puisque Maurice Herzog obtient finalement l'aval de la Présidence de la Communauté. Ceci malgré les critiques exprimées par Jean Foyer au Premier ministre lors de la réunion du conseil restreint du 12 avril 1961. Or, en réalité celui-ci n'accorde pas grand crédit aux remontrances de Jean Foyer, et pour cause selon la Présidence de la Communauté, celui-ci ne professe qu'« *une considération toute relative aux questions sportives* » et ses plaintes auprès du Premier Ministre et du Ministre de l'Education Nationale ne peuvent aboutir⁸⁰³. A ce propos, la compétence de Jacques Foccart, les rapports qu'il entretient avec de nombreuses personnalités africaines ainsi que la relation privilégiée qui le lie au général de Gaulle font de lui, au moins de façon informelle, le principal coordonnateur des organismes qui s'occupent des pays africains. Il entretient également des rapports houleux avec Jean Foyer et son Secrétariat d'Etat aux Relations avec la Communauté. Car il ne faut pas, comme le lui fait remarquer Michel Debré, que celui-ci soit mis sous tutelle et lui rappelle les limites de son rôle⁸⁰⁴. Ainsi, la Présidence de la Communauté et le Secrétariat général de la Communauté saisissent les enjeux de l'éventualité de la non réalisation des *Jeux de l'Amitié* en 1961, dans la mesure où ils associent étroitement les problèmes de jeunesse aux problèmes sportifs des pays africains dans le cadre de la Communauté :

⁸⁰² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n° AG/5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Note Présidence de la Communauté à l'attention du Secrétaire Général, écrit à la main : « *Raccourcissez beaucoup pour le général, mais avisez de l'opposition Foyer-Herzog qui peut avoir des conséquences* », 30/03/1961.

⁸⁰³ Ibid., Différend Foyer-Herzog, 13/04/1961.

⁸⁰⁴ Migani Guia, *La France et l'Afrique sub-saharienne, 1957-1963 : histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance*, Bruxelles, Peter Lang, Editions scientifiques internationales, 2008, p.151.

« Le différend qui vient de s'élever entre le Secrétariat d'Etat et le HCJS peut conduire à renoncer à organiser les Jeux de la Communauté en 1961.

Il faut souligner l'importance de ces Jeux non seulement sur le plan purement sportif mais également sur celui de la jeunesse.

Les Jeux d'Abidjan pourraient être en effet l'occasion d'un vaste rassemblement des jeunes des Etats au moment où il sont sollicités de manière pressante pour participer à des rassemblements dans les pays de l'Est et dans d'autres Etats du bloc occidental. »⁸⁰⁵

En effet, la Communauté francophone forme un bloc qui a l'occasion de trouver une matérialisation par ces Jeux afin de répondre et montrer aux idéologies communistes du bloc de l'Est et aux propagandes des autres Etats du bloc occidental comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou le Royaume-Uni, que la France est encore une puissance en Afrique.

Finalement, dans sa séance du 16 juin 1961, les dépenses autorisées pour les Jeux d'Abidjan par le Comité directeur du FAC sur intervention du Général de Gaulle⁸⁰⁶ accordent l'octroi d'une subvention forfaitaire au titre des frais de fonctionnement de 600 mille nouveaux francs⁸⁰⁷. Maurice Herzog promet à Félix Houphouët-Boigny une somme de 2 millions de NF (100 millions de francs CFA) de programme d'équipements par une subvention globale forfaitaire allouée au Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire au titre du programme de Développement économique. Le HCJS apporte 300 mille NF aux 600 mille NF du FAC et fait supporter les dépenses liées au transport des délégations africaines en totalité par la COGEDEP⁸⁰⁸ (Organisme de cogestion des déplacements de la Jeunesse et de

⁸⁰⁵ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Note Présidence de la Communauté à l'attention du Président de la Communauté, 13/04/1961.

⁸⁰⁶ Ibid., réunion des Ministres de l'Education nationale du 7 avril 1961 à Abidjan, Note de la Présidence de la Communauté à l'attention du Secrétaire Général, 26/04/1961, écrit à la main : « *Que M. Herzog attende quelques jours, il en a parlé au général qui était favorable sur le principe. Mais pour la mise en œuvre...* ».

⁸⁰⁷ Archives CAC/Carton n°19810269, article 2, FAC, Sections C – Crédits accordés par le Comité Directeur du FAC et versements du FAC, Titre III – Actions menées par la République française et, Chapitre 2 - Contributions de la République française aux organismes Inter-Etats et divers, situation au 31 juin 1961.

⁸⁰⁸ Créée en 1959 et patronnée par le Haut-Comité de la Jeunesse la COGEDEP est présidée par Pierre Mauroy. Cet Organisme de Cogestion des Déplacements à buts éducatifs des Jeunes dont la nature des opérations se limite à des expériences collectives et donc de grandes opérations qui ne doivent pas être des opérations de prestige mais en profondeur (tous les mouvements de jeunesse sont associés à cet organe sauf la Ligue de l'Enseignement et la Fédération unie des Auberges de Jeunesse). Cet organisme est géré par le délégué général Lionel Doré qui a, à sa charge, les stages de jeunes africains dans le programme « Connaissance de la France » et permet de faire passer les frais des déplacements par avion des délégations sportives africaines aux divers Jeux de l'Amitié (mais aussi le voyage d'une équipe de football des Antilles pour la Coupe de France ou encore le voyage d'une équipe de football du Cameroun en Métropole) sur ceux de la COGEDEP, ceci en collaboration avec le SGCAM et la DGSP. La subtilité étant d'alléger la facture du FAC et de ne pas faire imputer ces sommes sur le budget direct du HCJS français. Voir à ce propos, Tétard Françoise, « La co-gestion promue par Maurice Herzog : un modèle ? », Rapport FNDVA n°964911, Mémoire de la co-gestion, juin 1998.

l'Éducation Populaire) pour 1, 418 million de NF. Jean Foyer qui exprime dans un premier temps son refus d'accorder cette somme dans la dotation globale de la Côte d'Ivoire qui est de 11 millions de NF demande finalement à ce que les crédits soient portés par le HCJS puis transmis au FAC pour un total de 157, 5 millions de francs CFA⁸⁰⁹. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire doit supporter les dépenses du Stade Géo André et les aménagements des terrains scolaires (Lycée Cocody, Lycée Technique, Collège d'Orientation) pour 11 millions de francs CFA sur le budget du Ministère de l'Education Nationale ivoirien pour une somme qui s'élève finalement à 138, 5 millions de francs CFA⁸¹⁰ !

L'approximation de l'évaluation du coût des travaux est en effet une des raisons qui pousse la Coopération à mesurer avec minutie les fonds dispensés par le FAC. La République de Côte d'Ivoire confie l'étude à la *Société d'Etudes d'aménagements planifiés* en tenant compte de l'accroissement démographique de la capitale jusqu'en 1970 et de l'évolution de sa population scolarisable. La société qui assure les travaux de terrassements et de bâtiments est la *Société des Travaux d'Equipements de la Côte d'Ivoire* (STECI). Elle a la charge de rénover le Stade Géo-André d'une capacité de 30 000 places, le Stade Champroux à 6 km du premier, dans le quartier populaire de Treichville d'Abidjan qui offre 5 300 places et le Parc Municipal des Sports d'une capacité de 4 800 places (situé sur la route de l'aéroport, et à 4 km du Stade Géo-André) et enfin le Boxing Club avec 5 350 places. Entre-temps, le Secrétariat général à la Présidence de la Communauté demande au Haut-Représentant à Tananarive⁸¹¹ un rapport sur le total des dépenses occasionnées pour les Jeux de la Communauté (Tananarive, Madagascar) qui s'élève à 21, 922 millions de francs CFA⁸¹². L'augmentation exponentielle des dépenses pour les Jeux de l'Amitié en 1961 nécessite de plus en plus un partage des coûts, qui entre parfaitement dans la politique de la coopération française afin de réaliser un

Tétard Françoise, « Politiques de la jeunesse (1944-1966 : parole(s) de volonté(s), politiques de l'illusion », in Prout François (dir.), *Les jeunes et les autres, contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*, vol.2, Vauresson, CRIV, 1986, pp.195-207.

⁸⁰⁹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Jean Foyer à Maurice Herzog, 29/05/1961. Le montant total des dépenses pour les travaux d'aménagements supportés par le FAC concerne le Parc des Sports, le Boxing Club et le Stade Champroux.

⁸¹⁰ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, Jeux d'Abidjan, Dossier : Dépenses, Sous-dossier : Financement, Comité Directeur du FAC, programme FAC 1961, Participation au financement de l'opération « Jeux d'Abidjan ».

⁸¹¹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Télégramme chiffré, secret, DCT/AC P. Bordier (Sec. d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté, Premier ministre) à Haut-représentant de Tananarive, lui demandant le budget des Jeux de Tananarive côté malgache pour établir celui des Jeux d'Abidjan, 19/05/1961.

⁸¹² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Télégramme envoyé par le Haut-Représentant de France à Madagascar, adressé au Secrétariat Général de la Communauté à Paris, donnant l'état du détail des dépenses occasionnées lors des Jeux de la Communauté à Tananarive, 03/06/1961.

véritable partenariat. Lequel révèle ici, à la fois la volonté du HCJS de faire supporter l'ensemble des crédits par le FAC afin d'amputer le moins possible son budget tout en répondant aux demandes exprimées par les dirigeants africains, et celle de la Coopération de ne pas distribuer trop largement les deniers de l'Etat français dans un secteur qu'il considère comme mineur : le sport africain.

- Des Jeux de la Communauté aux Jeux de l'Amitié : dévoilement de la matrice de la « coopération sportive franco-africaine » du HCJS

« [L'] Acceptation des responsabilités qui continuent à nous incomber dans un esprit de solidarité sportive à l'égard des pays qui ont nouvellement accédé à l'indépendance et à qui notre aide est nécessaire dans tant de domaines. Là encore, je ne saurais trop insister sur l'importance de l'établissement d'un calendrier qui doit permettre le développement d'une politique sportive dans ces pays neufs auxquels nous unissent tant de liens fraternels. »⁸¹³

L'accélération du processus d'indépendance en Afrique noire francophone⁸¹⁴ a également des répercussions dans la politique du HCJS vers l'Outre-Mer comme l'illustre l'allocution prononcée par Maurice Herzog lors de la première réunion du Conseil national du Sport. Les conflits d'attributions soulevés entre 1959 et 1961 avec les ministères métropolitains en charge de l'Outre-Mer et l'organisation du dispositif politique du HCJS lui permettent de légitimer la mise en pratique de son action internationale. Car, après la réussite sportive et internationale des premiers *Jeux de la Communauté* à Tananarive en 1960, l'année 1961 consacre la mise en place de la politique sportive africaine du HCJS de Maurice Herzog. Celle-ci fait certainement écho aux évolutions institutionnelles de la Communauté franco-africaine puisque les indépendances successives des colonies françaises d'Afrique sans le moindre référendum rendent caduques les dispositions constitutionnelles du titre XII⁸¹⁵. La permanence de ce lien est d'autant plus importante, que la même année, deux délégations sénégalaise et ivoirienne se rendent au festival Hapoël à Tel Aviv (Israël) organisé par la

⁸¹³ Archives CAC/Carton n°197702736, article 1, Discours au CNS de Maurice Herzog, 11/04/1961, p.12-13.

⁸¹⁴ Togo, Cameroun, Madagascar, Somalie, Congo-Léopoldville, Congo-Brazzaville, Dahomey, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Tchad, Gabon, République centrafricaine, Sénégal et le Mali.

⁸¹⁵ Chaque Etat africain a désormais sa constitution et des accords de coopération officialisent ce partenariat franco-africain sur la scène internationale.

Fédération des Sports ouvriers de ce pays⁸¹⁶. En effet, Jean Banny devenu Ministre de la Défense et du Service civique de Côte d'Ivoire signe un accord de coopération avec Israël dans le domaine de l'Instruction et de la Jeunesse⁸¹⁷. Cette ouverture à des relations non franco-africaines suggère une réponse du HCJS dans la mise en place de sa politique de coopération sportive en Afrique.



71. Michel Debré et Maurice Herzog à la première réunion du CNS,
L'Equipe, 29/09/1961, n°4.819, p.1, (Archives CNOSEF).

⁸¹⁶ La délégation sénégalaise compte Abdou Seye, Thomas Taverez, Sow Alioune, Sogna Clement, N'Doye Babacar, Lo Ousmane, Gall Babacar, Diop Blondin et l'ivoirien Firmin N'Guia leur permettant, outre la confrontation avec les sportifs israéliens, de rivaliser avec les athlètes Ougandais (Awori, Nyangwesco), Nigériens (Amu, Ogun, Ejoke, Okorafor), Kenyans (Antao), et Ghanéens (Boathenghof).

⁸¹⁷ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, 02/09/1961, n°3.047, p.1.

En France, le HCJS met en place une doctrine nationale⁸¹⁸ afin de redresser le prestige de la France dans les grandes compétitions internationales suite au constat d'échec des Jeux olympiques de Rome (1960). La planification publique et nationale du sport privilégie la sélection d'une élite sportive de haut niveau à partir des fédérations sportives olympiques alors que demeure un discours officiel sur la démocratisation et le développement du sport de masse. Cette étatisation du sport s'adresse également à l'Outre-Mer avec de nouveaux organes qui interviennent dans l'organisation des *Jeux de la Communauté* renommés *Jeux de l'Amitié* : le Comité national des Sports (CNS, groupement des fédérations sportives)⁸¹⁹, puis le Haut-comité des Sports⁸²⁰ et enfin la nomination d'un Délégué général à la Préparation olympique dont les prérogatives vont aussi s'étendre à l'Outre-Mer constituent ce dispositif⁸²¹. L'accès des pays africains à la scène internationale nécessite l'aide de la France afin de préserver sa présence et son influence par l'internationalisation du sport africain.

En effet, afin de traduire cette volonté une Commission de l'Outre-Mer est créée au sein du Comité national des Sports. Celle-ci est présidée par le premier ministre Georges Pompidou. Elle se compose de Claude Delorme⁸²², René Dreyer⁸²³, René Pisticcini⁸²⁴, Pierre Comte-Offenbach⁸²⁵ associés à Marc Eyrolles⁸²⁶, Jourcin⁸²⁷, Robert Héraud⁸²⁸, Paul

⁸¹⁸ La mise en place de la Doctrine du Sport n'intervient qu'en 1964 par le fameux rapport Jean Borotra mais les ressorts idéologiques ainsi que la mise en place de la structure institutionnelle se situent en amont avec notamment le plan Joxe-Herzog d'octobre 1960 de rénovation du sport français soumis au général de Gaulle (avec la mise en place sur le plan budgétaire de la première Loi-programme, 1961-1965).

⁸¹⁹ Création par arrêté du 13 décembre 1960, au Journal Officiel du 16 décembre 1960 et décret n°61-792 du 24 juillet 1961, au Journal Officiel du 28 juillet 1961. A ne pas confondre avec le Conseil national des Sports (1952).

⁸²⁰ Archives CAC/Carton n°19770273, article 3, Commission Outre-Mer, Haut-comité des Sports. Le HCS est présidé par le premier ministre Georges Pompidou, vice-présidé par le Ministre de l'Éducation Nationale Christian Fouchet, et les secrétaires généraux sont Maurice Herzog, René Bazennerye sous-directeur secrétaire général adjoint et Georges Guillermin, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

⁸²¹ Création par arrêté du 17 février 1961 au Journal Officiel, 23/02/1961, le Colonel Marceau Crespin, militaire il incorpore le 2ème régiment de tirailleurs marocains (1939-40), participe aux campagnes d'Afrique, d'Indochine (1952-55) et dans l'aviation légère en Afrique du Nord, (1956) est chargé par arrêté du 22/03/1961 (JO 29/03/1961) de diriger la préparation olympique et de remplir les attributions de Secrétaire général du Conseil national des Sports (futur Haut Comité des Sport), puis il est placé à la tête de la Délégation générale aux sports et à la préparation olympique (DGSPPO) créée en 1962 par M. Herzog.

⁸²² Président du Conseil Général des Basses-Alpes désigné par l'Association des Présidents des Conseils Généraux.

⁸²³ Président du Bureau de l'Office Sportif Scolaire Universitaire (OSSU) et Président de l'Association Sportive Universitaire Lyonnaise.

⁸²⁴ Assure l'intérim de la présidence de la Fédération Française d'Athlétisme suite au retrait de Paul Méricamp, de 1953 à 1954.

⁸²⁵ Vice-Président du Comité National de l'Éducation Physique, vice-président de la Fédération Française de Boxe et Député à l'Assemblée Nationale en 1963.

⁸²⁶ Vice-Président de la Fédération des Associations de Parents d'élèves.

⁸²⁷ Président de la Commission Centrale de la France d'Outre-Mer.

Libaud⁸²⁹, Raymond Marcillac⁸³⁰, et Maurice Rossin⁸³¹. La commission traite des activités sportives en Afrique, plus particulièrement de l'Assistance technique dans les pays d'expression française, des athlètes africains et des *Jeux de l'Amitié* et a pour objectif :

« [...] *d'aider le gouvernement à élaborer une politique sportive, de mettre à l'étude tous les moyens possibles pour élever le niveau sportif de la Nation, de dégager et d'entraîner une élite sportive susceptible de rivaliser avec celle de l'étranger.* »⁸³²

Cette institution est ensuite transformée en Haut-comité des Sports le 24 juillet 1961 dont la mission est « *d'élaborer au niveau le plus élevé la politique sportive de la nation et de concourir à la conception d'une doctrine ainsi qu'à la définition des méthodes et des structures nécessaires à son application.* »⁸³³. En effet, les mêmes membres de la Commission d'Outre-Mer du Comité national des Sports siègent ensuite à la Commission de l'Outre-Mer du Haut Comité des Sports (HCS) avec en plus Pierre Skawinsky⁸³⁴, le Commandant Baurières, Maître Sarraut⁸³⁵ ainsi qu'un observateur du HCJS dénommé Rollier⁸³⁶. D'autre part, certaines fédérations sportives françaises avec Pierre Pochonnet⁸³⁷, Pierre Graux⁸³⁸ et Pierre Comte-Offenbach donnent des détails sur l'aide apportée par leurs fédérations aux organismes africains afin de faciliter leur adhésion aux fédérations internationales.

⁸²⁸ Directeur de l'Institut National des Sports depuis le 1^{er} août 1960.

⁸²⁹ Président de la Fédération Française et de la Fédération Internationale de Volley-ball.

⁸³⁰ Directeur du Journal Télévisé désigné par la Radio-Télévision-Française.

⁸³¹ Directeur général de l'Enseignement et de la Vulgarisation, représentant du Ministère de l'Agriculture.

⁸³² Archives, CAC/Carton n°19770709, article 1, CNS, 20/02/1961, p.1.

⁸³³ Ibid., Décret n°61-792, HCJS, Janvier 1962, p.3. Le HCS est à l'origine de la *Doctrine du Sport* rédigée par Jean Borotra.

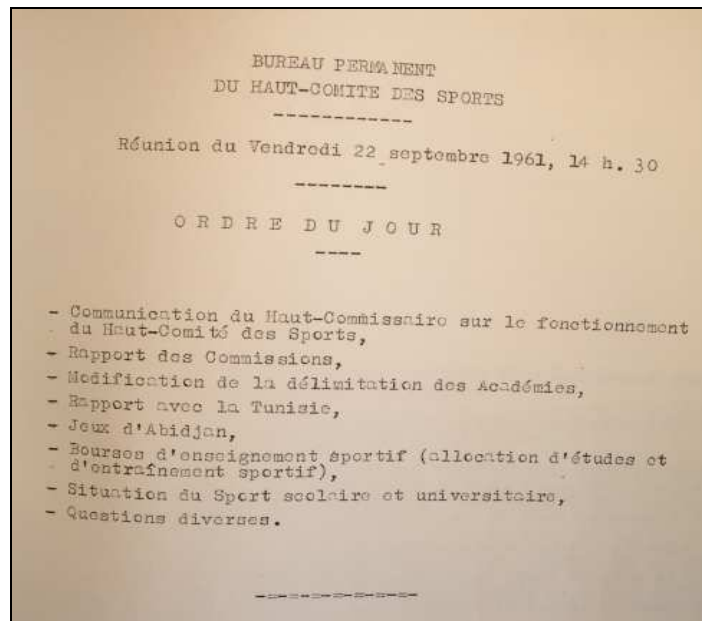
⁸³⁴ Secrétaire Général du journal *l'Equipe*.

⁸³⁵ Membre de l'Académie des Sports.

⁸³⁶ Archives CAC/Carton n°19770273, article 3, Dossier « Haut-Comité des Sports, Commission de l'Outre-Mer », non daté.

⁸³⁷ Président de la Fédération Française de Football (1953-1963).

⁸³⁸ Président de la société française des Sociétés d'Aviron.



72. Ordre du jour du Haut-comité des Sports, le vendredi 22 septembre 1961, Archives CAC/Carton n°19780586, article 133, Correspondance 1961 du HCJS, DGSP0, Marceau Crespin aux membres du Bureau permanent du Haut-comité des Sports, 09/09/1961.

Maurice Herzog adopte une politique réaliste dans l'utilisation des compétences des services dédiés aux pays africains. Celui-ci saisit la voie officielle afin de situer l'action du HCJS dans les cadres définis par les accords de Coopération et du FAC dont le prestige auprès des africains est gage d'aide en moyens financiers et humains. Mais, dès que le domaine de légitimité de la Coopération atteint ses limites et pose des problèmes inertiels à l'organisation des actions du HCJS, Maurice Herzog utilise la voie officieuse avec le Secrétariat général à la Communauté et aux Affaires africaines et malgaches (SGCAM) et la Présidence de la Communauté. Selon cette double logique, le 26 octobre 1961, le chef de cabinet de Maurice Herzog, Michel Bonot, demande conseil à Michel Taupignon le chef de cabinet du Ministre de la Coopération avant l'entrevue de Maurice Herzog avec le Ministre de la Coopération Jean Foyer⁸³⁹. Puis, le 28 octobre 1961, Maurice Herzog écrit à Jacques Foccart afin d'organiser son prochain voyage dans les pays africains d'expression française et ajoute qu'il souhaiterait faire aussi bien l'AOF que l'AEF :

⁸³⁹ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Michel Bonot à Michel Taupignon, MB.MP.CAB/N°1.761, 26/10/1961.

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître votre manière de voir concernant ce prochain déplacement. Vos suggestions me seront fort précieuses pour l'élaboration d'un programme. »⁸⁴⁰

Il invite ensuite René Labelle, le chargé de mission au Cabinet de la Présidence de la République française à venir assister aux Jeux d'Abidjan⁸⁴¹. Jacques Foccart lui demande alors de repousser son voyage⁸⁴². La correspondance du 14 novembre 1961, de Michel Bonot à Michel Taupignon éclaire le conseil de Jacques Foccart :

« Toutefois, le voyage prévu initialement pour la période qui précède les Jeux d'Abidjan, a été reporté au début de l'année 1962, à la demande de M. J. Foccart. Il a en effet paru inopportun à M. le Secrétaire général à la Présidence de la République pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches, d'entreprendre ce voyage au moment où plusieurs Etats fêtent l'Anniversaire de leur indépendance, plusieurs Ministres avec lesquels le Haut-commissaire désire s'entretenir étant en déplacement. »⁸⁴³

Dans le but d'asseoir sa politique sportive en relation avec les secteurs ministérielles de la Jeunesse et des Sports africains calqués sur le modèle métropolitain⁸⁴⁴, Maurice Herzog cherche à obtenir un avis favorable sur ses futures visites de certains Etats africains francophones du 1^{er} au 8 janvier 1962. En effet, à l'issue des Jeux d'Abidjan le Haut-commissaire se rend, en accord avec Jacques Foccart⁸⁴⁵ et Jean Foyer⁸⁴⁶ au Cameroun le 1^{er} et 2 janvier 1962, au Dahomey les 3 et 4 janvier, puis en Mauritanie les 6 et 7 janvier, et au Sénégal du 5 au 8 janvier 1962. Au Cameroun par exemple, le 4 janvier 1962, Maurice Herzog rencontre les personnalités politiques et sportives de ce pays comme Jean-Pierre Bénard (ambassadeur de France au Cameroun) chargé de la Direction de la Coopération culturelle et technique du Ministère de la Coopération. Maurice Herzog s'entretient avec le premier ministre du Cameroun Occidental Assale, Bétayère le ministre des Affaires Etrangères et Etéki le ministre de l'EN et de la JS. Il y est question de la création d'un centre

⁸⁴⁰ Ibid., Maurice Herzog à Jacques Foccart, MB.MP.CAB/N°1.778, 28/10/1961.

⁸⁴¹ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Michel Bonot à René Labelle, MB.MP.CAB/N°1866, 09/11/1961.

⁸⁴² Ibid., Michel Bonot à Jacques Foccart, 28/10/1961.

⁸⁴³ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Michel Bonot à Michel Taupignon, MB.MP.CAB/N°1.901, 14/11/1961.

⁸⁴⁴ Bouchet Patrick, Kaach Mohammed, *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2004.

⁸⁴⁵ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Maurice Herzog à Jacques Foccart, MB.MP.CAB/N°2.092, 15/12/1961.

⁸⁴⁶ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Maurice Herzog à Jean Foyer, MB.MP.CAB/N°2.093, 15/12/1961.

africain d'Education Populaire à Yaoundé, de l'Institut national des Sports du Cameroun créé par arrêté le 31 décembre 1960 et de la candidature du Cameroun pour les Jeux Africains de 1965⁸⁴⁷.

A ce titre, il écrit à Georges Gorse, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, afin qu'il puisse avertir les Hauts Représentants de la République Française en poste dans les pays africains⁸⁴⁸. Il s'entretient avec ses homologues responsables de la Jeunesse et des Sports, avec les Ministres de l'Education nationale et tous les Hauts fonctionnaires chargés de la Coopération et de l'aide technique. Ses déplacements sont préparés par Michel Bonot le chef de cabinet de Maurice Herzog et Lucien Lanier le Secrétaire Général Adjoint du Haut-comité de la Jeunesse⁸⁴⁹. Dans chaque pays qu'il visite il rencontre les responsables politiques des mouvements de Jeunesse et du Sport comme au Tchad à Fort-Lamy. Maurice Herzog est reçu par Laigret (Secrétaire général de la mairie de Fort-Lamy), et s'entretient avec les personnalités politiques de ce territoire comme Couret (Secrétaire général), Tombalbaye (Premier Ministre), Toura Gaba (Ministre des Travaux publics), Mangue (Ministre de l'Enseignement technique de la Jeunesse et des Sports), A. Kotoko et David, (Inspecteurs généraux), Héraud (Inspecteur Principal), et Gorgier (Délégué territorial des Sports au Tchad), Lasserre (Directeur du collège Félix Eboué), Miclet (professeur d'EPS au collège Félix Eboué), et Robert (Chef du Bureau des Sports de l'OSSU). Il assiste au défilé de plus de 600 jeunes issus des mouvements de jeunesse et sportifs de ce territoire : Association scolaire Félix Eboué, Ecole de Kabalaye, Vélo-Club Lamy-Fortain, Cadets-Minimes, Ring Boxing Fort-Lamy, S/L Athlétisme, Club Français de Judo de Fort-Lamy, Commission des arbitres, les formations de jeunesse de la Mission Catholique avec les scouts, Routiers, Cœurs vaillants, Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Jeunesse Etudiante Chrétienne (JEC), Louveteaux, et les Gentilles Ames Vaillantes de la Mission de Kabalaye, les Eclaireurs du Tchad, les sections civiles sportives de football Himalaya et Annapurna, le Cercle Culturel, l'Olympic de Chagoua, Sedec Club, Renaissance, l'Avia-Club Civil, le Vélo-Club Tchadien, l'Association Sportive de la Police, l'Armée de Terre, Champion du Tchad Division, Promotion Honneur, l'Equipe Etincelle, sous la houlette des dirigeants du sport scolaire Robert et Miclet⁸⁵⁰.

⁸⁴⁷ Archives CAC/Carton n°197870596, article 53, Dossier : Cameroun, sous-dossier : Cameroun, divers, 1960-1963, 06/01/1962.

⁸⁴⁸ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Maurice Herzog à Georges Gorse, MB.MP.CAB/N°2.094, 15/12/1961.

⁸⁴⁹ Ibid., Michel Bonot à Lanier, MB.MP.CAB/N°2.096, 15/12/1961.

⁸⁵⁰ Archives CAC/Carton n°19770201, Article 6, Dossier : Documentation, *Le Combat Progressiste*, 1962.

En effet, l'utilité des correspondances entre les réseaux africains du Président de Gaulle et Maurice Herzog est double. D'une part, la présidence de la République porte un intérêt au sport international comme élément de prestige et devient un enjeu stratégique dans le processus d'indépendance qui conduit à l'internationalisation du sport africain. D'autre part, pour le HCJS cela lui permet certes d'obtenir un surcroît de légitimité dans ses actions mais surtout d'accélérer celles-ci par l'obtention d'informations prises à la source des partenariats franco-africains. Afin d'adapter les institutions existantes aux réalités du moment avec pour exemple au HCJS, la COGEDEP gérée par Lionel Doré qui fait passer tous les crédits imputés aux déplacements des équipes africaines pour les *Jeux de l'Amitié* sur les crédits de cet organisme – et non sur les lignes budgétaires du HCJS – dont la vocation première est de financer les déplacements de stages des jeunes françaises et africaines⁸⁵¹.

Ainsi, Maurice Herzog et son cabinet par ces deux leviers coordonnent les structures externes et internes au HCJS afin de réussir l'exploit d'organiser des Jeux sportifs en Afrique noire francophone en l'espace de trois années presque consécutives (1960, 1961, 1963). Ces points d'appuis révèlent la mise en place d'une nouvelle approche dans les relations franco-africaines afin de ménager les sphères d'influence de chacun des ministères avec cette idée d'obtenir une cohérence pour légitimer la place du HCJS dans la politique africaine de la France. Cette coordination mobilise donc tous les ministères concernés et Michel Bonot contacte Jean Mauricheau-Beaupré, du SGCAM dès le 5 décembre 1961⁸⁵². La correspondance de réseaux illustre les liens étroits avec les différents ministères métropolitains en charge de l'*Outre-mer africain* en un partage des compétences entre : Jacques Foccart du SGCAM⁸⁵³, Jean Foyer, le Ministre de la Coopération (situé rue Monsieur)⁸⁵⁴ et Louis Jacquinot, le Ministre d'Etat chargé du Sahara, des DOM et des TOM (rue Oudinot)⁸⁵⁵. Mais aussi avec Georges Gorse du Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères du Quai d'Orsay⁸⁵⁶, afin que Maurice Herzog puisse avertir de sa prochaine visite les Hauts Représentants de la République française en poste dans les pays africains⁸⁵⁷. Des Affaires étrangères, Maurice Herzog s'adresse enfin à leurs représentants dans chaque pays africain, avec Léon Brasseur l'ambassadeur de la République Française en Côte d'Ivoire le 16

⁸⁵¹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG/5/FPU/2117, lettre Lionel Doré, délégué général de la COGEDEP, n°02350, adressé à R.ourniac, 13/12/1961.

⁸⁵² Archives CAC/Carbon n°19780379, article 16, Michel Bonot à Jean Mauricheau-Beaupré, 05/12/1961.

⁸⁵³ Ibid., Maurice Herzog à Jacques Foccart, 15/12/1961.

⁸⁵⁴ Ibid., Maurice Herzog à Jean Foyer, 15/12/1961.

⁸⁵⁵ Ibid., Maurice Herzog à Louis Jacquinot, 18/12/1961.

⁸⁵⁶ Ibid., Maurice Herzog à Georges Gorse, 15/12/1961.

⁸⁵⁷ Ibid., Maurice Herzog à Georges Gorse, MB.MP.CAB/N°2.094, 15/12/1961.

décembre 1961⁸⁵⁸ puis le 18 décembre 1961 à Claude Hettier de Boislambert l'ambassadeur de la République française auprès de la République du Sénégal⁸⁵⁹. Toutes les conditions de l'appareil politique de l'Etat franco-africain dans la gestion du sport entre la France et l'Afrique semblent être ainsi réunies comme le souligne le journal *l'Equipe* le 17 février 1961 dans ce qu'il convient d'appeler désormais la « coopération sportive franco-africaine », mais qui reste encore à concrétiser.

La coopération sportive : « donnons l'exemple » !

« A l'échelon le plus élevé s'élaborent des accords de coopération entre la France et les pays de la Communauté ou ceux qui s'en sont retirés. Ce que seront ces accords n'est pas de notre ressort. En revanche, la coopération sportive pose des problèmes qui pourraient être résolus. La situation actuelle, en effet, ne correspond plus aux règlements administratifs de nos fédérations en matière de qualification. Il s'ensuit une situation souvent très embrouillée, en tout cas sans aucun profit pour les deux parties. De quoi s'agit-il en effet ? D'une part, de nombreux jeunes gens de l'Afrique francophone séjournent en France métropolitaine pour s'y perfectionner. D'autre part, et inversement, de nombreux métropolitains exercent dans ces pays d'Afrique diverses fonctions éducatrices ou techniques. A la lettre, dans l'un et dans l'autre cas, il s'agit d'étrangers. Mais d'étrangers tout de même privilégiés. Et qui devraient l'être en tout cas en matière de qualification sportive. S'il existait un organe souverain du sport français (refrain perpétuel...dont nous nous excusons), il y a longtemps déjà que des discussions eussent été engagées. Sur quelles bases ? Sur les bases de la réciprocité, bien entendu. Quels pourraient être les principes admis par tous ?

1° En toutes circonstances accordées (en ce qui concerne la représentation nationale) au pays souverain dûment affilié aux diverses fédérations internationales et au CIO ;

2° Ce point acquis, les sportifs africains résidant en métropole jouiraient des mêmes droits que les Français, et inversement les sportifs français résidant dans des pays d'Afrique francophone jouiraient des mêmes droits que les sportifs autochtones. Ils pourraient même, dans certains cas (et sauf dans les compétitions globales : Jeux Olympiques, Championnats du monde, ou d'Europe, ou d'Afrique), représenter dans les rencontres internationales de gré à gré le pays de leur résidence. Exactement comme le Jamaïquain Arthur Wint, résidant à Londres, a pu naguère représenter la Grande-Bretagne. Naturellement, les Championnats nationaux seraient ouverts aux "résidents". Apparemment, tout le monde semble acquis à une coopération de ce style, mais personne ne paraît disposé (ou ne se sent apte) à ouvrir la discussion. C'est bien dommage ! ».

Archives CNOF/*L'Equipe*, « Donnons l'exemple », 17/02/1961, n°4.628, 24 heures de sport, p.1.

⁸⁵⁸ Ibid., Maurice Herzog à Léon Brasseur, MB.MP.CAB/N°2.099, 16/12/1961.

⁸⁵⁹ Ibid., Maurice Herzog à C. Hettier de Boislambert, MB.MP.CAB/N°2.101, 18/12/1961.

b- La « coopération sportive franco-africaine » comme renouvellement des formes de la domination : un néo-impérialisme culturel postcolonial ?

« Une des principales conclusions qu'on puisse tirer de ces premiers Jeux de la Communauté qui viennent de se tenir à Tananarive, c'est leur importance pour l'avenir des sports. Grâce à ces Jeux, on aura désormais la possibilité de prospecter parmi la Jeunesse des divers Etats de la Communauté. Dans ces athlètes de la Communauté, on pourra découvrir au cours des prochaines années, j'en suis sûr, des éléments de classe internationale. J'aimerais souligner l'excellent état d'esprit qui a régné à Tananarive, aussi bien sur la piste que dans les tribunes. Au cours de ces Jeux, j'ai assisté à de véritables manifestations de fraternisation entre noirs et européens. »⁸⁶⁰

Maurice Herzog interviewé à son retour de Madagascar magnifie ces premiers Jeux de la Communauté franco-africaine qui pourtant révèlent quelques incidents. Ces Jeux sportifs sont l'occasion de mobiliser les jeunesses africaines et de les faire adhérer aux pratiques sportives modernes⁸⁶¹ mais aussi de faire vivre et perdurer l'esprit de la Communauté par cet appel à la fraternisation et à l'amitié des peuples français et africains : *« Les jeux de l'amitié qui s'ouvriront le 24 décembre à Abidjan, permettront aux peuples participants de mieux se connaître, de resserrer leurs liens d'amitiés et constitueront en même temps une magnifique propagande pour le sport parmi des populations qui en sont déjà profondément éprises »*, a déclaré à l'AFP M. Herzog avant son départ à Abidjan⁸⁶². Cependant, le nationalisme des nouvelles nations africaines s'affirme de plus en plus et la supériorité sportive comme le contrôle de l'organisation des Jeux franco-africains est de plus en plus contesté par une minorité.

En effet, les deux éditions suivantes des Jeux de l'Amitié à Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961) puis Dakar (Sénégal, 1963) permettent de saisir les enjeux du nouveau partenariat sportif franco-africain. Pour les nouveaux leaders politiques africains, comme pour les français, il s'agit de tirer avantage symboliquement, économiquement et politiquement des Jeux de l'Amitié. Enfin, la présence sportive de la France semble de plus en plus compromise

⁸⁶⁰ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « De retour à Paris, M. Herzog tire les conclusions des Jeux de la Communauté », 23/04/1960, n°2.633, p5.

⁸⁶¹ Segui Geneviève, *Socioanalyse des logiques d'adhésion des jeunesses ivoiriennes aux pratiques sportives (1960-2000)*, thèse de l'Université Marc Bloch, 2003.

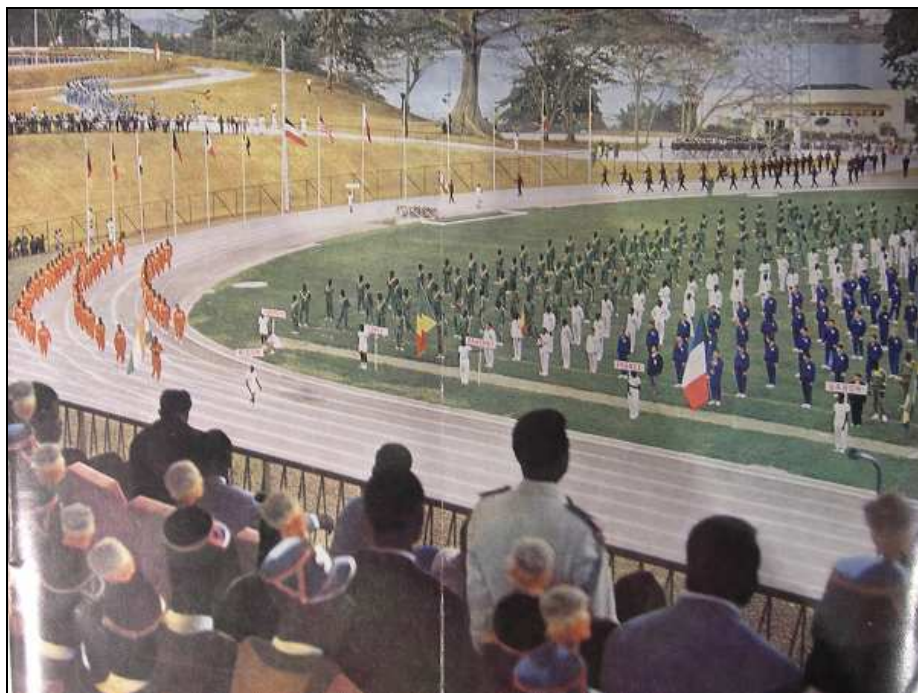
⁸⁶² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG/5/FPU/2117, Sous-dossier : Jeux d'Abidjan, AFP-128SPORTS B13 Omnisports, « Une déclaration de M. Maurice Herzog avant son départ pour Abidjan ».

au fur et à mesure que ces Jeux font l'union des peuples d'Afrique influencés par l'idéologie de l'Unité africaine et non plus l'union d'une Communauté franco-africaine en délitement. Ainsi, le retrait français ne peut se faire qu'à condition que l'Etat français ait constitué un corps de cadres des secteurs sportifs et scolaires capable de poursuivre l'assistance technique et la diffusion du modèle français pour ainsi assurer l'émergence d'un dispositif politique de formation sportive des cadres africains.

- Le nouveau partenariat sportif franco-africain : dépendance et interdépendance du sport postcolonial



73. *L'Equipe*, rubrique « 24 heures de sport : Sur les Jeux d'Abidjan », 01/03/1961, 4.638, p.1, (Archives CNOSF).



74. La couverture de *La Vie Africaine*, Spécial Sports, « Les Jeux d'Abidjan », n°22, février 1962 (Archives ANS).



Supplément spécial d'*Abidjan Matin*, « Les Jeux d'Abidjan », (Archives ANS).

Affiche des Jeux d'Abidjan, tirée à 50 000 exemplaires, publiée par Publi-Sports d'Abidjan, réalisée d'après une maquette de Jean Ry et Hermorel apposée dans tous les établissements publics et dans les nations suivantes : Côte-d'Ivoire, France, Cameroun, Congo-Brazzaville, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Tchad, Mali, Togo, Sénégal, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Comores, Somalie, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, St-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Israël, Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Ghana, Nigeria, Libéria et toutes les ambassades de Côte-d'Ivoire à l'étranger et les agences de voyage du monde entier.



75. Félix Houphouët-Boigny et Michel Maurice-Bokanowski le Ministre des Postes et Télégraphes et Téléphones (PTT), représentant le Général de Gaulle, *Abidjan Matin*, « Parade de couleurs : les « Jeux » sont ouverts dans une atmosphère de kermesse fraternelle », 26/12/1961, page de couverture (Archives ANS).

Félix Houphouët-Boigny est un ancien partisan de l'Union française. Par une alliance tactique il se lie aux Communistes ouvertement « anti-colonialistes » et fonde en 1946 le Rassemblement démocratique africain (RDA). Cependant en 1950, après les arrestations et les émeutes en Côte d'Ivoire, la France par le ministre de la FOM, François Mitterrand, s'emploie à désapparenter le RDA du Parti communiste français (PCF). Félix Houphouët-Boigny réoriente son parti vers une gauche modérée et rejoint l'UDSR en 1952. De 1956 à 1961, il entre au gouvernement français et participe à l'élaboration de la politique africaine de la France, notamment dans le domaine culturel⁸⁶³ et signe aux côtés de De Gaulle la constitution de la V^e République française. Contrairement à de nombreux dirigeants africains qui réclament une indépendance immédiate, celui-ci souhaite une transition en douceur au sein de l'ensemble français et fait campagne pour le « oui » au référendum de 1958 constitutif de la Communauté franco-africaine. Alors que son compagnon de lutte Sékou Touré opte pour l'indépendance immédiate⁸⁶⁴.

Le RDA avec Houphouët-Boigny et Gabriel Lisette (Tchad) souhaite l'autonomie interne des territoires, la suppression des gouvernements généraux et de toute forme d'Exécutif fédéral, une coopération interterritoriale pour les affaires communes et la participation des africains au gouvernement d'une fédération franco-africaine fondée sur l'égalité ainsi qu'une possible évolution après la libre consultation de tous les territoires sans rupture avec la coopération franco-africaine. En ce sens, la Communauté franco-africaine

⁸⁶³ Sous son impulsion sont créés le Bureau des étudiants de la FOM et l'Université de Dakar. Il est investi chef de gouvernement de la Côte d'Ivoire le 30 avril 1959, chargé, en tant que ministre-conseiller du gouvernement français, des Affaires Etrangères.

⁸⁶⁴ Kaba Lansine, *Le « non » de la Guinée à De Gaulle*, Paris, Chaka, 1989.

satisfait le RDA et Félix Houphouët-Boigny, puisque le projet exclut le maintien des liens fédéraux existants (AOF et AEF) et signifie ainsi que de nouveaux liens doivent être formés pour rendre cette coopération durable. La volonté de Félix Houphouët-Boigny de faire de la Côte d'Ivoire une puissance économique la positionne en tant que concurrent direct avec le Sénégal. En effet, Houphouët-Boigny redoute « l'impérialisme » de l'AOF et y répond par la formation de l'Entente (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Dahomey), partagé entre entraide et opposition au projet de fédération de Senghor⁸⁶⁵. Paradoxalement, le conseil de l'Entente va progressivement œuvrer en faveur de l'indépendance, prenant certainement en considération l'échec d'une possible fédération avec la France. En effet, la précipitation de la Communauté en une « Communauté mort-née » avec l'éclatement de la fédération du Mali (Sénégal-Soudan) en deux pays indépendants, le pousse à proclamer à contrecœur l'indépendance de la Côte d'Ivoire le 7 août 1960.

Ainsi, le choix d'Abidjan pour recevoir ces seconds Jeux de la Communauté rebaptisés par Félix Houphouët-Boigny les Jeux de « l'Amitié » prennent une dimension politique importante pour la stabilité de son pouvoir avec le soutien des français. Celui-ci est en effet malmené dès 1959 au sein de son gouvernement, puis par les Jeunesses du Rassemblement démocratique africain de Côte d'Ivoire - qui poussèrent par ailleurs à l'indépendance du pays soutenues par les dirigeants africains progressistes (Nkrumah, Ben Bella et Nasser). Le 24 avril 1961, un complot couve alors qu'il vient de demander à la France l'assistance des forces armées françaises en stationnement à Port-Bouët. Dans ces conditions, le déroulement des Jeux d'Abidjan du 24 au 31 décembre 1961 permet d'émettre l'hypothèse d'un renforcement de la présence française dans ce pays afin de lutter contre les mouvements Tiers-mondistes soutenus par les communistes. La logique descendante du HCJS ayant pour pouvoir central la tête de l'exécutif s'entoure des ministères compétents afin de faciliter les prises de contacts et assurer ainsi aux dirigeants africains de l'intérêt porté par l'Etat français à l'organisation de ces événements sportifs. La liste ainsi que la provenance des membres de la délégation des représentants officiels du gouvernement français lors du déroulement des *Jeux d'Abidjan* en décembre 1961 prouvent la densité du réseau et montrent que ces Jeux dépassent le cadre de l'événement sportif *stricto sensu*.

⁸⁶⁵ Mel Frédéric Grah, *Félix Houphouët-Boigny. Biographie*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, p.761.

« M. Michel Maurice-Bokanowski représentant le général de Gaulle s'adresse à nos lecteurs »

« Je suis venu représenter le général de Gaulle aux « Jeux de l'Amitié ». Ce mot est bien choisi. Il symbolise exactement les rapports que la France entend maintenir avec tous les pays, mais plus spécialement avec tous les pays africains d'expression française. J'ai été frappé comme tous les membres de la délégation par le dynamisme témoigné par les ivoiriens dans de nombreux domaines. Ils en ont fait encore une éclatante démonstration avec l'ouverture des Jeux si parfaitement organisés. Pour moi, c'est un grand plaisir que d'avoir l'occasion de rencontrer les dirigeants de votre nation. J'en connaissais quelques uns déjà de longue date. J'ai éprouvé un agrément particulier à retrouver M. Alcide Kacou. Nous collaborons sur le plan de nos relations postales, téléphoniques et radiophoniques et je crois que dans ce domaine nous donnons l'exemple de la coopération plus désintéressée et la plus efficace. Quant à l'accueil qu'ont bien voulu me réserver le Président de la République et Madame Houphouët-Boigny, il est d'une telle qualité tant amical et affectueux que je ne saurais trouver les mots pour l'exprimer. J'ai la plus grande admiration pour votre leader qui a su vous mener si sagement à l'indépendance et je peux vous dire que cette admiration est partagée par toute l'opinion publique française. Les rapports que nos deux peuples entretiennent, j'ai ai aujourd'hui, s'il le fallait, une preuve supplémentaire, sont le gage de nos relations futures ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « M. Michel Maurice-Bokanowski représentant le général de Gaulle s'adresse à nos lecteurs », 26/12/1961, n°3.143, p.1.

Lors des Jeux d'Abidjan, c'est le Ministre des Postes et Télégraphes et Téléphones Michel Maurice-Bokanowski qui représente la France et le Général de Gaulle, avec la présence de Jacques Foccart⁸⁶⁶ (qui après avoir assisté aux fêtes de l'Indépendance du Sénégal est présent à la cérémonie d'ouverture des Jeux), de René Journiac (SGCAM), de Jean-Pierre Dannaud, de Jean Foyer (Coopération), de Maurice Herzog (HCJS), du Colonel Crespin (HCJS), de Monique Berlioux (attachée de presse au HCJS), de Léon Brasseur ambassadeur de France et des responsables du mouvement sportif français. Certains athlètes français, ainsi que des médecins et masseurs, sont issus du Bataillon de Joinville⁸⁶⁷ c'est pourquoi des personnalités politiques du ministère des Armées sont également présentes :

⁸⁶⁶ Maurice Herzog, Jacques Foccart et Maurice-Bokanoswki visitent le centre d'apprentissage de Marcory à cette occasion.

⁸⁶⁷ Sur les rapports entre l'Ecole de Joinville et la colonisation dans l'entre-deux-guerres, se reporter à l'article de Dumont Jacques, « Joinville et l'éducation physique aux colonies dans les années 1930 », *STAPS*, 2006/1, n°71, pp.86-97. Puis, sur le rapport entre cette école et l'olympisme, Jouanin Jean-Claude et Beaur Jean, « De Joinville à l'Olympisme : Rôle des armées dans le mouvement sportif français », Paris, Revue EPS, 1996.

**76. Personnalités politiques et sportives présentes aux Jeux de l’Amitié
(Abidjan, Côte d’Ivoire, 1961)**

Personnalités officielles françaises	Titre ou fonctions
M. Maurice-Bokanoswki et Madame	Ministre des PTT représente le Président de la République française
Lucien Paye	Ministre EN a fait connaître son impossibilité d’assister aux Jeux
Jean Foyer	Ministre de la Coopération française
Jacques Foccart	Secrétaire général à la Présidence de la République
René Journiac	Chargé de mission au Cabinet de Foccart et sera remplacé au retour par Golsala Chargé de mission
Raymond Labelle	Chargé de mission au Cabinet du Président de la République
Lobut	Directeur-adjoint du Cabinet du Premier Ministre
Melle Dulery	Conseiller technique au Cabinet du Premier Ministre
Renard	Inspecteur général, Conseiller technique au Cabinet du ministre de l’EN
Dibié	Conseiller technique, Cabinet du Ministre de l’EN
Monique Berlioux	Attaché de presse, Cabinet HCJS
Godon	Chef de la Division Culturelle, Ministère de la Coopération
Labat	Chargé de mission Ministère des armées,
Noyelle	Secrétaire d’Ambassade, Cabinet du MAE
Hauswirth	Chargé de mission Cabinet Secrétaire d’Etat aux Finances
Coty	Administrateur civil, Cabinet Secrétaire d’Etat aux Finances
Jean Dame	Comité olympique français
Tinant	Vice-président de la Commission des Affaires culturelles du Sénat
Jean Noury	Rapporteur Commission des Affaires culturelles du Sénat.
Profichet	Vice-président Commission des Affaires culturelles de l’Assemblée nationale
Le Tac	Rapporteur Commission des Affaires culturelles de l’Assemblée nationale

Fourmon (ou Fournout ?)	Député de la Mayenne
Petit-Mongobert	Président de la Fédération française de hand-ball
Docteur d'Encausse	Inspecteur général au HCJS
Gratereau	Directeur Ecole normale supérieure d'EP de garçons
Chef de bataillon Baurières	Commandant le groupement interarmées
Adjudant Yovanovitch	Groupement sportif interarmées
Docteur Lacombe	Service médical
Diffan (ou Giffant ?)	Député Maine et Loire
Paul Mathiotte	Inspecteur Jeunesse et Sports
Tony Bertrand	IRJS, Secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux d'Abidjan
Coudurier	IPJS, Conseiller technique du Secrétariat général du Comité d'organisation des Jeux d'Abidjan
Colonel Crespin	Nommé à la Direction technique des Jeux d'Abidjan
Jabour	Entraîneur de cyclisme de l'équipe de la Guadeloupe
Antonius	Président de la fédération d'athlétisme de la Guadeloupe
Lité	Président de la fédération de natation de la Guadeloupe

L'intérêt de la visualisation des listes des personnalités politiques africaines permet de saisir l'enjeu national que revêt cet événement sportif. Mais, surtout, cette photographie du paysage politique ivoirien saisit les acteurs impliqués dans l'organisation des Jeux d'Abidjan. Outre Joachim Bonny le Ministre de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports de Côte d'Ivoire la délégation politique ivoirienne comporte Philippe Yacé le président de l'Assemblée Nationale, Ernest Boka le président de la Cour suprême de Côte d'Ivoire et ancien Ministre de l'Education en 1958 chargé des Sports (assisté du Chef de cabinet Derouin) et les personnels de ce ministère rattachés au Secrétariat d'organisation des Jeux d'Abidjan essentiellement composé de cadres métropolitains détachés en mission au titre de conseillers :

**77. Personnalités politiques et sportives ivoiriennes présentes aux Jeux de l’Amitié
(Abidjan, Côte d’Ivoire, 1961)**

Personnalités politiques et sportives ivoiriennes	Titre et fonction
Paul Bourron	Chargé de la Commission technique du Secrétariat général du Comité d’organisation des Jeux d’Abidjan
Joanny Sommet	Inspecteur à la Jeunesse et aux Sports de Côte-d’Ivoire chargé de la Commission de l’information du Secrétariat général du Comité d’organisation des Jeux d’Abidjan
Gaston Bagou	Judoka et Inspecteur de la Jeunesse et des Sports chargé de la Commission d’accueil du Secrétariat général du Comité d’organisation des Jeux d’Abidjan
Jean Konan Banny	Ancien Secrétaire d’Etat à la Jeunesse et aux Sports désormais Ministre de la Défense et du Service civique
Roger Rameaux	Professeur d’EPS français, adjoint à Tony Bertrand

Des nations étrangères anglo-saxonnes sont représentées avec Albert Baron un diplomate américain et Barnes le Secrétaire à l’Ambassade de Grande-Bretagne. Auxquelles s’ajoutent les personnalités politiques africaines, Bâ Ould Ne, Ministre de l’Education nationale de Mauritanie, Mamadou Maidah, Ministre de l’Education Nationale du Niger, Uroum Sia le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports du Cameroun, Amadou Thiam le directeur de la Radiodiffusion, Moussa Keïta le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux sports du Mali, le Secrétaire Général de l’Union Africaine et Malgache (UAM) et le Secrétaire général de la Jeunesse panafricaine ainsi que des responsables du mouvement sportif des délégations africaines :

**78. Personnalités politiques et sportives africaines présentes aux Jeux de l’Amitié
(Abidjan, Côte d’Ivoire, 1961)**

Personnalités politiques et sportives africaines	Titre, fonction et pays
Mamadou Maidah	Ministre de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports du Niger
Hima Djibrilla	Commissaire Jeunesse et Sports du Niger
Daoudo Diallo	Animateur de la radiodiffusion du Niger
Habi Djibo	Professeur à Niamey

Quillaumet	Moniteur fédéral au Niger
Assane	Basket du Niger
Montan (Boxe)	du Niger
Moukaita (Natation)	du Niger
Assoumi Sabarou (Volley)	du Niger
Romao Martin (Football)	du Niger
Diakité Amadou	Vice-président de la Fédération de football de Haute-Volta
Xavier Comboïgo	Secrétaire général de la Fédération de basket-ball de Haute-Volta
Traoré Gabriel	Président du Comité national de football et d'athlétisme de Haute-Volta
Agnissan	Chargé de mission du Ministre de l'Education nationale de Côte d'Ivoire
Viala	Directeur de cabinet du Ministre de l'Education nationale de Côte d'Ivoire
Béké	Chef de cabinet du Ministre de l'Education nationale de Côte d'Ivoire
Clérici	Inspecteur d'Académie conseiller au cabinet de Joachim Bony
Tixier	Ecole de droit d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
Docteur Vilasco	Côte d'Ivoire
Ondo	Ministre des Affaires sociales du Gabon
Zé Akoué	Député de l'Assemblée nationale du Gabon
Jean-Baptiste Obriang	Député de l'Assemblée nationale du Gabon
Ange M'Ba	Secrétaire général de la Fédération de volley-ball de Côte d'Ivoire
Monseigneur Dalamais	Evêque de Fort-Lamy (Tchad)
Monseigneur Maury	Délégué apostolique internonce pontificale de Dakar
Emmanuel Dindy	Ministre des Affaires sociales, du Travail, de la Jeunesse et des Sports
Lemotomo	Député de l'Assemblée nationale de Centrafrique
Tomé	Président de la Fédération centrafricaine de cyclisme
Banoa Oré	Inspecteur Jeunesse et Sports de Centrafrique
Lascour	Entraîneur de boxe
Guy Moskit	Professeur d'EPS et entraîneur de l'équipe nationale d'athlétisme

Hortanse	Chef de Bureau des sports de Centrafrique
NGouala	Ministre de la Jeunesse et des Sports du Congo-Brazzaville
Jean-Claude Ganga	Directeur de la Jeunesse et des Sports du Congo-Brazzaville
Victor Ramanitra	Magistrat malgache
Claude Ratsarazakaratsimandresy	Chef du service des reportages de la radiodiffusion malgache
Maurice Normand	Professeur à Tananarive (Madagascar)
Albert Andriamamonjisod	Président de la Fédération malgache de basket-ball
Docteur André Andriamady	Président de la Fédération malgache de boxe
Mammodé Nouraly	Président de la Fédération malgache de volley-ball
Jules Ratsitohara	Président de la Fédération malgache de football et arbitre international
Edmond Ralijoana	Président de la Fédération malgache de Natation
Félix Ralamboarison	Député à l'Assemblée nationale de Madagascar
Alfred Rajoanarivelo	Ministre de l'Information et du Tourisme de Madagascar
Gabriel Dontès	Conseiller technique à Madagascar au Ministère de l'Education nationale
Maurice Durbas	Inspecteur Jeunesse et Sport et Commissaire général aux Sports de Madagascar
René Pascal	Inspecteur Jeunesse et Sport de Madagascar

La Guinée de Sékou Touré qui vient de dire « non » au référendum sur la Communauté d'Etats africains en relation avec la France s'excuse de ne pouvoir participer sportivement pour des raisons de préparation technique par Tounkara Jean Faraguet, son ministre de la Jeunesse, des Arts et de la Culture et envoie néanmoins un observateur⁸⁶⁸. En effet, ce pays hostile à la politique de la France en Afrique, se tourne vers les soviétiques en ce qui concerne la formation de ses cadres et l'envoi de matériel sportif. L'actif Parti démocratique de Guinée place ces Jeux dans l'idéologie de l'unité africaine et dans le mouvement des luttes pour les indépendances nationales. Il n'hésite pas à comparer les Jeux d'Abidjan aux *Spartakiades* puisque selon la doctrine guinéenne, qui suit celle du régime communiste, ces Jeux ne peuvent être qu'une démonstration sportive de la jeunesse selon les principes d'amateurisme et de lutte des classes face au sport bourgeois des Jeux olympiques.

⁸⁶⁸ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, 30/12/1961, n°3.147, p.1.

Les Jeux de l'Amitié sont donc peu à peu récupérés par l'idéologie de l'Unité africaine et celle des mouvements progressistes.

« Un message du Ministre de la Jeunesse de Guinée : La Guinée regrette vivement de n'avoir pu envoyer des athlètes aux Jeux d'Abidjan »

« La Jeunesse guinéenne à laquelle le parti démocratique de Guinée a assigné pour tâche de soutenir toute action pouvant effectivement servir de cause de l'unité africaine se réjouit sincèrement de la tenue de ces Jeux. Depuis les Spartakiades de la Grèce antique jusqu'aux Jeux olympiques d'aujourd'hui, les rencontres sportives n'ont eu d'autre but que celui d'œuvrer au rapprochement des peuples à l'établissement de solides liens d'amitiés entre les jeunes. Nous sommes convaincus que les Jeux d'Abidjan perpétueront à jamais en Afrique les nobles idéaux des Spartakiades. Mais nous pensons que plus qu'une manifestation sportive, les Jeux d'Abidjan sont un acte de foi dans la destinée commune de nos territoires frères. La Guinée qui a été cordialement invitée à participer aux Jeux d'Abidjan, regrette vivement, pour des raisons de préparation technique de ne pouvoir y envoyer ses athlètes. Nous espérons néanmoins qu'à l'avenir nous prendrons une part effective à ces Jeux auxquels cette année la Guinée sera représentée par un observateur. Nous saluons fraternellement les nombreux athlètes qui, avec acharnement, défendront à Abidjan les couleurs de leur pays. Nous souhaitons pleins succès aux Jeux d'Abidjan. Nous sommes persuadés qu'ils serviront la cause sacrée de l'indépendance et de l'unité de l'Afrique. ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Un message du Ministre de la Jeunesse de Guinée : La Guinée regrette vivement de n'avoir pu envoyer des athlètes aux Jeux d'Abidjan », 26/12/1961, n°3.143, p.7.

La présence française est alors plus que souhaitable. Maurice Herzog présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar se déplace à Abidjan pour entamer l'organisation des Jeux et établir des relations afin de pouvoir envoyer ensuite des conseillers techniques du HCJS. Ceux-ci aideront l'Etat ivoirien à planifier le programme des Jeux et permettre leur bonne réalisation dans les meilleurs délais. Maurice Herzog en visite officielle arrive le 24 mars à Abidjan et s'entretient avec le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny le 25 mars 1961. Cette visite officielle est immédiatement rapportée par Philippe Mermet, le Chef de la mission permanente d'aide et de coopération à Abidjan au Secrétariat d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté :

« J'estime pour ma part que l'organisation des Jeux à Abidjan est une excellente chose qui est de nature à servir l'influence française et resserrer les liens entre les différents Etats de l'ex-Communauté. »⁸⁶⁹

⁸⁶⁹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Philippe Mermet, le Chef de Mission de la Mission Permanente d'Aide et de Coopération à Abidjan adressée au Secrétaire d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté, 29/03/1961, copie à l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire.



79. Arrivée de Maurice Herzog à Port-Bouët afin de préparer les Jeux d'Abidjan entre Mathieu Ekra le Ministre de la Fonction publique et de l'Information (à droite) et Georges Ouégnin le chef du protocole de la Présidence (à gauche), décembre 1961, (Archives ANS).



80. Maurice Herzog serre la main à Mathieu Ekra, observé par Georges Ouégnin, (Archives ANS).



81. Félix Houphouët-Boigny et Maurice Herzog à Abidjan, (Archives ANS).

La visite de Maurice Herzog amorce une série de missions de fonctionnaires du HCJS français. Le docteur Robert Héraud⁸⁷⁰ en tant que Directeur de l'INS et ancien Secrétaire Général du Comité d'organisation des Jeux à Tananarive est à nouveau sollicité avec le Colonel Crespin. Tous deux se rendent en mission le 6 avril 1961 afin de préparer les réunions de la Commission technique des 7 et 8 avril suivants par la mise en place d'un Comité directeur. Celui-ci constitue l'armature du Secrétariat d'organisation des Jeux d'Abidjan et se réalise en partenariat avec des représentants du Niger⁸⁷¹, de Joachim Bonny le Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports de Côte d'Ivoire également président du Comité d'organisation des Jeux assisté de Viala, Directeur du cabinet du Ministre et de son chef de cabinet, et enfin d'Amissan Aka ainsi que de Louis Jurion Directeur des Sports. Hirsch et Paul Bourron⁸⁷² étant attachés comme chef de service à la Direction de la Jeunesse et des Sports. Le docteur Héraud rencontre le Ministre de l'Intérieur Coffi Gadeau par ailleurs président de la Fédération de football ivoirienne. Alors que le Colonel Crespin est nommé à la

⁸⁷⁰ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Télégramme clair, Bordier à REPRES Abidjan, 31/03/1961.

⁸⁷¹ Archives CADN/MAE, Ambassade Niger, carton n°17, L. Loubet le Secrétaire Général du Gouvernement auprès du Président de la République du Niger à l'ambassade de France au Niger, 01/04/1961. Ces représentants sont : Hima Djibrilla Chef du Commissariat à la Jeunesse et aux Sports (Le SDECE, Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage, nous renseigne sur celui-ci qui est Secrétaire général de la jeunesse du RDA, et Secrétaire général du Conseil de la Jeunesse du Niger en 1960 membre de la *World Association for Youth*) et Amadou Alirou, Directeur de MJC, au Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

⁸⁷² Archives CADN/ Ambassade Abidjan, Carton n°23, 1961-1970, Almanach du Sport ivoirien présenté par Guy Maunoury (reporter sportif de Côte d'Ivoire), 2^{ème} édition, 1960.

Direction technique des Jeux d'Abidjan et propose des stages de préparation aux équipes ivoiriennes à l'INS, mais celles-ci préfèrent la formule d'instructeurs itinérants qualifiés pour des stages de perfectionnement.



82. Le Docteur Héraud (à droite) en discussion avec le Ministre de l'Intérieur ivoirien Coffi Gadeau (à gauche).



83. Le Colonel Crespin et le Docteur Robert Héraud en visite dans les studios de Radio Côte d'Ivoire, *Abidjan-Matin*, « Les Jeux d'Abidjan partent du bon pied », 21/04/1961, (Archives ANS).

Ces réunions permettent la création de l'Office Nationale des Sports (ONS). C'est aussi à cette occasion qu'un concours de pronostics intitulé « Coopesports » est créé avec l'aide de Jean Banny l'ancien Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports désormais Ministre de la Défense et du Service civique⁸⁷³ et le soutien de Joseph Coffi le président de la Fédération ivoirienne de cyclisme :

« Compte tenu des ressources limitées dont dispose notre jeune Etat, le gouvernement, soucieux de développer le sport en Côte d'Ivoire, a jugé nécessaire de rechercher par ses moyens propres la création de l'infrastructure sportive. Le problème posé est donc celui de trouver un moyen de financement au développement sportif. »⁸⁷⁴

Son but est d'aider à l'aménagement sportif de la capitale ivoirienne afin de ne pas faire supporter toutes les dépenses sur le budget général de la Jeunesse et des Sports. En effet, il s'agit de combler un retard puisqu'en 1960, 55 millions de francs CFA ont été portés au programme d'équipement culturel mais l'équipement sportif n'a bénéficié d'aucune inscription.

Cette première mission à l'initiative du HJCJS, a valeur de prise de contacts entre les fonctionnaires français et ivoiriens. Mais, en réalité elle répond aussi à un souhait, puisque d'autres fonctionnaires français du HCJS sont envoyés en mission le temps de la préparation et de la durée des Jeux. Ainsi, sur la demande conjointe de la Mission d'Aide et de Coopération⁸⁷⁵ et de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire⁸⁷⁶ les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (IRJS) Tony Bertrand⁸⁷⁷ (nommé Secrétaire Général du Comité d'Organisation des Jeux d'Abidjan par décision ministérielle) et Clément Coudurier sont envoyés en tant que

⁸⁷³ Archives CADN/Ambassade Abidjan, carton n°23, 1961-1970, JOCI, n°63, Loi n°61-347 du 09/11/1961, Jeux et concours de pronostics, 23/11/1961. En 1959, le Service de la Jeunesse et des Sports est remplacé par un Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, rattaché à la présidence de la République. Puis, en 1961, le Secrétariat d'Etat est ramené à une Direction au sein de l'Education Nationale, jusqu'en 1963. A cette date, la Direction de la Jeunesse et des Sports dépend du ministère des Forces armées intégrée au Service Civique. Puis, à nouveau, en 1966, un ministère délégué à la Jeunesse, à l'Education Populaire et aux Sports est créé et rattaché directement à la présidence de la République.

⁸⁷⁴ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Selon une loi adoptée hier par l'Assemblée Nationale. L'Etat se réserve le monopole des pronostics sportifs dont les bénéfices serviront au développement des sports », 03/11/1961, n°3.099, p.1.

⁸⁷⁵ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Jean-Pierre Dannaud à Crespin, n°25855, 11/07/1961.

⁸⁷⁶ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Note du Secrétariat Général de la Communauté à l'attention d'Alain Plantey, Mission à Abidjan de deux Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, 30/08/1961. Coudurier doit rentrer le 10 septembre et Bertrand jusqu'à la date des Jeux.

⁸⁷⁷ Inspecteur à la Jeunesse et aux Sports en mission en Afrique en tant que Secrétaire général des Jeux d'Abidjan (1961) et secrétaire adjoint des Jeux de l'Amitié de Dakar (1963).

conseillers techniques en Côte d'Ivoire (Clément Coudurier ne restera qu'un mois) et rattachés au cabinet du Ministre de l'Education Nationale ivoirien. Ces deux conseillers techniques sont présentés par Henri Amani à l'hôtel de ville d'Abidjan lors d'une Assemblée Générale du Comité d'Organisation des Jeux d'Abidjan sous la présidence de Joachim Bony.

Tony Bertrand, Secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux d'Abidjan

Né le 31 août 1912 à Lyon, après l'enseignement primaire, il est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Education Physique de Joinville-le-Pont en 1936. A sa sortie, celui-ci devient apprenti puis ouvrier photographeur jusqu'en 1939. Il sort major de la première promotion (Jean Borotra) des moniteurs du Collège National de Moniteurs et d'athlètes d'Antibes en 1941 et également major de la deuxième promotion de moniteurs chefs. Il obtient le diplôme de professeur de boxe de la Fédération française de boxe en 1941, puis est instructeur bénévole de la Fédération française de ski en 1943. Il est Directeur de l'entraînement physique de l'Ecole Libre de Sciences Politiques (repliée à Lyon pendant l'occupation) jusqu'en 1943. Puis, grâce à ses diplômes dans le secteur sportif, il est attaché à la Direction Régionale du Haut-commissariat au Sport à Lyon de 1942 à 1944 et accède au grade d'Inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports de Lyon de 1945 à 1977. Adjoint au maire de la ville de Lyon, chargé de la Jeunesse et des Sports de 1959 à 1977, instigateur et conseiller technique des équipements sportifs de la ville de Lyon. Maire délégué du 8^{ème} arrondissement de 1965 à 1977, conseiller de la communauté urbaine de 1969 à 1977, président de l'Office Municipal des Sports de 1959 à 1977. Président fondateur de l'Office Municipal de la Jeunesse en 1960 et président de la commission municipale « Jeunesse et Sport » de 1959 à 1977, président fondateur du comité local des Maisons de Jeunes et de la Culture de la ville de Lyon en 1968, président fondateur du comité d'aide aux vieillards et déshérités du 8^{ème} arrondissement, secrétaire général à la fondation « Bachat-Boulou » à Chamrousse, vice-président du conseil général du Rhône de 1967 à 1979, conseiller régional de Rhône-Alpes de 1976 à 1979 et président de nombreuses associations.

Tony Bertrand occupe des fonctions de dirigeant sportif et fonde les sections de handball et de ski du LOU en 1942. Il est animateur puis vice-président des camps de montagne scolaires et universitaires de Lyon de 1942 à 1960. Il sera membre du comité directeur du LOU en 1970. Président de la commission de l'enseignement du comité régional de ski dans les années 1950, membre de la commission nationale et président de la commission des stages du comité régional de ski. Par ailleurs, il exerce le rôle d'arbitre national de la Fédération française de ski en 1957. Il est entraîneur bénévole de la section athlétisme du LOU de 1942 à 1959 et entraîneur bénévole national de la Fédération française d'athlétisme de 1945 à 1959 ce qui lui permet de participer et d'assister aux trois olympiades (Londres, 1948, Helsinki, 1952 et Melbourne, 1956), à trois championnats d'Europe et aux Jeux Méditerranéens de Barcelone (1955). Il est conseiller technique auprès des sociétés d'aviron de Lyon comme bénévole et l'académie de Lyon ne possédant pas de CREPS, il organise les centres par spécialités, et c'est là qu'il fait la connaissance de Robert Busnel, directeur du basket-ball.

Il est également membre du jury du diplôme d'EPS à Paris pendant cinq années se voit proposer la responsabilité nationale de l'athlétisme par le Directeur Général de la Jeunesse et des Sports en 1953, qu'il refuse comme à nouveau en 1955. En 1959, il est Directeur par intérim de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix et est chargé de l'organisation des Jeux Méditerranéens à Beyrouth la même année. Puis, du 20 juillet 1961 au 29 janvier 1962 il est délégué du gouvernement français auprès du gouvernement de Côte d'Ivoire pour l'organisation des seconds Jeux de l'Amitié à Abidjan. A la fin de l'année 1962, il passe le diplôme de maître nageur sauveteur. Puis, après le succès des Jeux d'Abidjan, il est sollicité comme conseiller technique de l'organisation des derniers Jeux de l'Amitié à Dakar en 1963. Puis, délégué du gouvernement français auprès du territoire de Nouvelle-Calédonie pour l'organisation des seconds Jeux du Pacifique Sud à Nouméa, du 8 juillet 1966 au 12 janvier 1968. Il est sollicité par le Cambodge pour l'organisation des Jeux Asiatiques (GANEF) en 1966 mais ne peut se libérer puisqu'il organise les Jeux du Pacifique Sud à la même période.

Il reçoit les distinctions honorifiques à titre sportif de médaille d'or de l'Education Physique (1947), de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite Sportif (1962), de Commandeur dans l'Ordre National de Côte d'Ivoire (1962), d'Officier dans l'Ordre National du Sénégal (1964), de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1967), de Commandeur des Palmes Académiques (1980), de Commandeur du Mérite Sportif de Côte d'Ivoire (1986), et d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1988). Président d'honneur du Comité Olympique et sportif du département du Rhône, de l'Office Municipal des Sports de la ville de Lyon, du Lyon Olympique Universitaire, médaille d'or des fédérations françaises d'athlétisme, de basket-ball, de boules, de handball, de boxe, de ski, d'haltérophilie, de la FCSPF, du LOU, officier du Mérite cycliste de la FFC, médaille de vermeil de la Société d'Encouragement au Progrès. Président fondateur d'AFIRA (Association Franco-Ivoirienne Rhône-Alpes, dissoute depuis les événements politiques advenus en Côte-d'Ivoire).

A cette occasion, Tony Bertrand s'adresse aux représentants des différentes fédérations sportives ivoiriennes et « *attire l'attention des diverses fédérations sur la nécessité de s'affilier à la Fédération Internationale correspondante en vue de pouvoir par la suite participer aux rencontres internationales et, par la même, au CIO.* »⁸⁷⁸. L'institutionnalisation des Jeux d'Abidjan comporte donc également cette procédure d'affiliation et de reconnaissance des fédérations sportives ivoiriennes aux FI ce qui nécessite par la suite, la création d'un CNO qui répond aux normes du CIO. La presse de Côte d'Ivoire prend acte de cet engagement de l'Afrique sur la voie olympique à travers ces Jeux de la Communauté puis de l'Amitié à Abidjan :

*« L'idée olympique est une des rares qui puisse encore soutenir et rassembler les hommes qui poursuivent cet idéal ; plus que jamais, il est nécessaire de lui conserver toute sa force. N'est-ce pas d'ailleurs cette idée noble qui a poussé les promoteurs des premiers « Jeux de la Communauté », ces « Jeux olympiques format réduit » à su leur insuffler dès l'abord ce sens profond, ce cérémonial culturel, cette communion fervente, enfin, cette foi dans les principes dictés par l'olympisme. »*⁸⁷⁹

Le Comité d'organisation dirigé par Tony Bertrand et Roger Rameaux comporte trois Commissions qui font appel aux compétences de fonctionnaires ivoiriens de la Jeunesse et des Sports. La première est chargée de la Commission de l'information avec à sa tête Joanny Sommet Inspecteur à la Jeunesse et aux Sports de Côte-d'Ivoire, la seconde dirigée par Paul Bourron gère la Commission technique, et enfin la troisième avec Gaston Bagou, judoka et Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de la Côte d'Ivoire, s'occupe de la Commission d'accueil. Enfin, le bureau du Comité d'organisation des Jeux d'Abidjan est une maison de bois construite par la Compagnie des Scieries africaines (SCAF)⁸⁸⁰. La direction de la Jeunesse et des Sports a confié ce marché à la SCAF estimé à 3 millions de francs CFA pour construire le bureau⁸⁸¹ de l'avenue Chardy près du boulevard lagunaire.

⁸⁷⁸ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « A l'occasion des Jeux d'Abidjan nos installations sportives vont être modernisées et complétées », 07/09/1961, n°3.051, p.7.

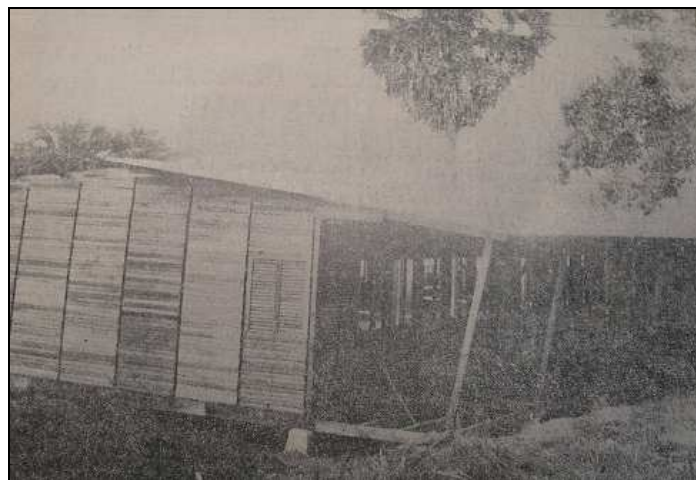
⁸⁷⁹ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Des Jeux olympiques antiques aux Jeux de la Communauté », chronique de Charles Goudou, II-Les Jeux olympiques modernes, 20/04/1960, n°2.630, p.6.

⁸⁸⁰ La SCAF a son siège à Moossou, Bassam. Elle a pris son essor en 1956 alors qu'elle existe depuis 1912

⁸⁸¹ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Maison de bois pour les bureaux des Jeux d'Abidjan », 22/09/1961, n°3.064, p.3.



84. Tony Bertrand, le Secrétaire Général des Jeux de l'Amitié, dans son bureau abidjanais, Supplément spécial *Abidjan Matin*, Les Jeux d'Abidjan, « Une réunion Inter-Etats tenue à Abidjan le 7 avril a arrêté les grandes lignes de l'organisation des Jeux de l'Amitié 1961 », p.7. (Photo CARVAL, studio de Paris), (Archives ANS).

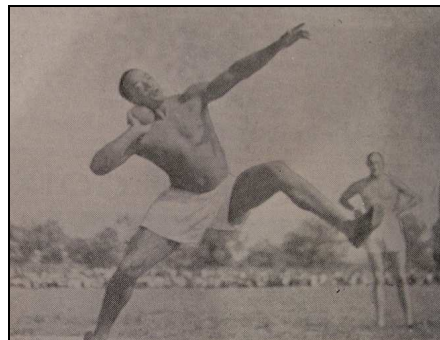


85. Une maison de bois pour les « bureaux » des Jeux d'Abidjan, en bas de l'avenue Chardy près de la lagune accueille le Comité d'organisation des Jeux de l'Amitié, *Abidjan-Matin*, 22/09/1961, p.3, (Archives ANS).



86. Tony Bertrand remercié par la République ivoirienne au titre de Commandeur dans l'Ordre national de Côte d'Ivoire (1962), (Archives CAC).

Paul Bourron surnommé « El commodore », chef de service de la Direction de la Jeunesse et des Sports



Paul Bourron né en 1914 a fait une longue carrière militaire à partir de 1932 à l'Ecole nationale d'Education physique de la Marine. Entre 1932 et 1936, il truste les titres régionaux du poids, du disque, des 100 (champion de Bretagne en 1933) et 200m, pratique la natation et obtient les brevets civils et militaires de maître nageur. En 1936, il se classe 4^{ème} de la rencontre France-Etats-Unis-Japon au Stade de Colombes. A Toulon il est aussi élève de l'Ecole Nationale de Scaphandre dont il sort premier et deuxième du championnat de France de natation sauvetage. Il a été pré-sélectionné olympique en athlétisme et international français. Militaire, il séjourne à Shanghai de 1937 à 1939 pour être ensuite mobilisé. En 1941, militaire à Toulon il est admis au Collège national des moniteurs d'Antibes par Vichy et en sort deuxième puis y entre comme instructeur-moniteur militaire. En 1943, il est champion de France du lancer du poids avec l'AS Toulon et participe à la tournée en Afrique du Nord. En 1944 il est nommé à Rennes comme conseiller technique à l'Académie et entraîne le Stade Rennais. Il est remercié par la médaille d'argent de l'Education Physique. En tant que spécialiste du lancer du poids, il gagne le titre de champion de France en 1944 (15,205m). Il détient des records comme meilleur performeur au Sénégal et au Sud-Vietnam. Enfin, il est Directeur de la Jeunesse et des Sports en Côte d'Ivoire et s'occupe du fonctionnement du Secrétariat du Comité d'organisation des Jeux de l'Amitié à Abidjan en 1961.

Certains éléments biographiques de ce personnage sont issus de l'ouvrage de Dumont Jacques, *Sport et formation de la Jeunesse à la martinique. Le temps des pionniers (fin XIXe siècle – années 1960)*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp.216-217.

Le Comité d'organisation a pour fonction de veiller à la bonne réalisation des travaux de réfection et de construction des équipements sportifs et pour l'occasion de ces Jeux d'Abidjan, le Stade Géo André est renommé Stade Houphouët-Boigny⁸⁸². Lors d'une nouvelle réunion du Comité d'organisation animée par Tony Bertrand sont réunis Geyre et Basque, directeurs du cabinet du ministre de la Fonction Publique et de l'Information de Côte d'Ivoire. Massieye, le président de la chambre de Commerce et Jean Delafosse le président du Conseil économique et social. Le journaliste René Daillan d'*Abidjan-Matin* demande à ce que les compte-rendus des réunions du Comité d'organisation soient envoyées aux treize agents de presse à Abidjan comme par exemple Pierre Barrin reporter de l'AFP à Abidjan pour l'Outre-Mer arrivé en 1957 et reporter itinérant depuis décembre 1960 à Dakar puis Abidjan depuis le 26 janvier 1961 ou encore Gérard Dinand qui commente les informations sur les antennes de la radiodiffusion. C. Grasset le Directeur et Combier de la Société des travaux et d'équipement de la Côte d'Ivoire est chargé de la direction des travaux entrepris dans les divers stades d'Abidjan⁸⁸³. Ainsi, le Secrétaire général des Jeux Tony Bertrand souligne la participation totale de la France dans la construction, l'élaboration et la réalisation des Jeux d'Abidjan :

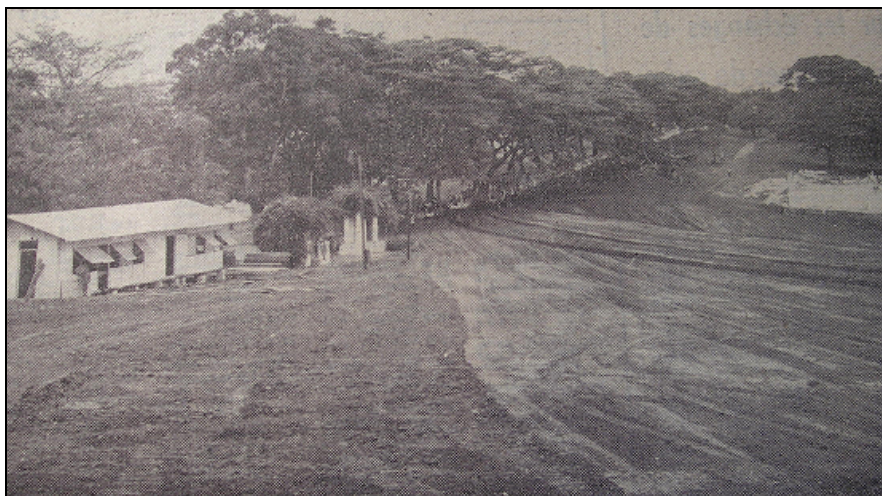
*« Oui, alors je vais vous dire par exemple ce que j'ai particulièrement bien vécu aussi, c'est à Abidjan sur place, ce sont des techniciens français, des architectes, ça c'est vraiment du travail fait par la France. Cela coûtait de l'argent à la France mais c'était aussi la valeur des techniciens français qui réalisent. »*⁸⁸⁴

⁸⁸² Coquery-Vidrovitch Catherine, « L'impérialisme français en Afrique noire, Idéologie impériale et politique d'équipement, 1924-1975 », *Relations Internationales*, n°7, 1978, pp. 261-282.

⁸⁸³ Stade Géo-André rebaptisé stade Houphouët-Boigny, d'une capacité de tribune de 11 500 places, vestiaires, salle d'eau, de repos, pour les jurys et réunions, deux gymnases, une piste de 400m faite de sable, coquillages pilés, plâtre et argile, un plateau de 50x25m pour basket-ball et volley-ball construit entre le 10 septembre 1961 et le 24 décembre 1961, le Stade Champroux avec une capacité de 3 000 spectateurs, une piste de 400m, avec gazon, deux terrains de basket-ball et deux terrains de volley-ball, et des sautoirs).

⁸⁸⁴ Entretien de Tony Bertrand, 21/11/2008, (Lyon).

87. Le chantier et les travaux de terrassements du Stade Géo-André futur Stade Houphouët-Boigny, *Abidjan-Matin*, 22/09/1961, p.9, (Archives ANS).





88. Etat des travaux du Stade Géo-André, dédié à l'athlétisme lors des Jeux d'Abidjan, *L'Equipe*, 25 et 26/11/1961, n°4.868, p.5 (Archives CNOSF) et ci-dessous, (Archives ANS).

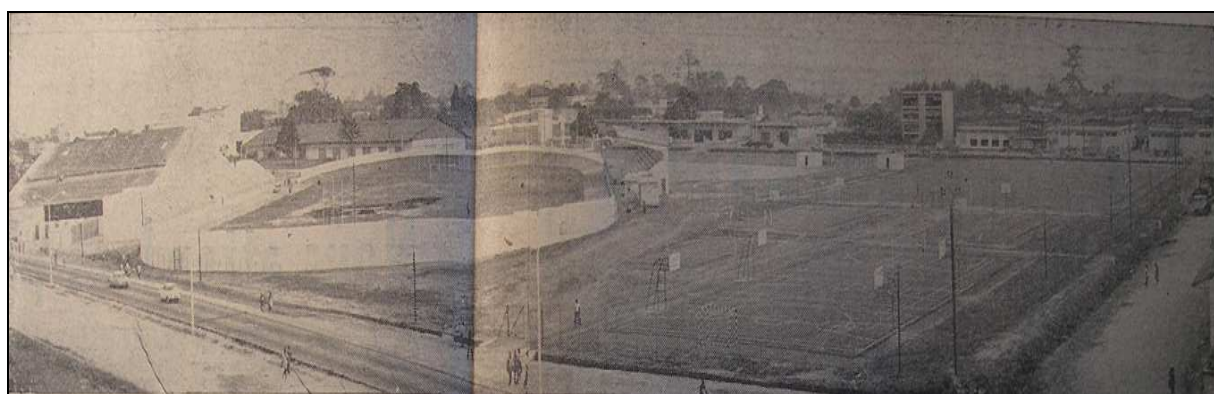




89. Le Stade Géo-André terminé,
L'Equipe, 22/12/1961, n°4.891, p.7, (Archives CNOSF).



90. Le Stade Géo-André après les travaux de remise en état, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, 22/12/1961, n°139, p.7, (Archives ANS).



91. Le nouveau Parc des Sports sur la route de Port-Bouët, de gauche à droite : le Boxing Club, le terrain principal et la piste, les terrains annexes, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.12-13 (Archives ANS).

Afin d'organiser la délégation sportive française pour les Jeux, le Colonel Crespin ne passe pas par le Ministre d'Etat chargé du Sahara et des DOM-TOM, mais contacte directement sous couvert de ce ministère, les préfets de Wallis et Futuna, des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie, de la Côte Française des Somalies, des Comores, de la Réunion, de la Martinique, de la Guyane et de la Guadeloupe⁸⁸⁵. Celui-ci a recours aux athlètes du Groupement Sportif Inter-armées de Joinville et correspond avec le Ministère des Armées en France⁸⁸⁶. Le Colonel Crespin fait le nécessaire également pour obtenir l'accord des gouvernements des étudiants et athlètes résidant en France : le Mauritanien Ahmed Salem Moichine (Cité universitaire d'Antony) et informe les athlètes à l'INS, Marc Rabemila et Mahamat Idriss, Roger Danimbre, Moustapha Mamadou à Boulouris, Issa Ahmed au Collège Technique de Vendôme (Loir-et-Cher), Edouard Loko à la Roche-sur-Yon, Romulus Da Cruz à Saint-Maur, Emmanuel Kingbo à l'ENSEP, Hilaire Ondo au Lycée Emile Loubet de Valence et Roger Verdoux ainsi que Fournols (Cité universitaire de Montpellier). Les deux derniers font partie de la délégation malgache.

Félix Houphouët-Boigny déclare, lors de l'inauguration de la cérémonie d'ouverture que les seconds Jeux à Abidjan sont : « [...] *un acte de foi dans l'avenir de l'Afrique.* »⁸⁸⁷. Un avenir porté par la jeunesse ivoirienne puisqu'à la cérémonie de clôture des Jeux d'Abidjan, 500 garçons de 6 à 11 ans agitent des fanions aux couleurs ivoiriennes et 600 écolières d'Abidjan défilent avec leurs monitrices alors qu'un groupe de danseurs de la section RDA entonne des chœurs et chants Malgaches. Les prochains Jeux de l'Amitié à Dakar sont désormais au cœur de la politique africaine puisque leur dernière édition en 1963 peut être conditionnée par les groupes politiques africains en faveur du maintien des liens avec la France (Union Africaine et malgache) et ceux qui souhaitent former une Afrique unie et indépendante des anciens colonisateurs français et britanniques (Groupes d'Accra et Casablanca) :

« Les prochains Jeux auront lieu à Dakar en 1963. La formule actuelle sera-t-elle encore valable à cette date ? La réponse pourra, du moins en partie, dépendre du poids, en Afrique, des Etats de l'UAM et de l' « Afrique réformiste » par rapport

⁸⁸⁵ Archives CAC/Carton n°19780586, article 133, Correspondance 1961 du HCJS, DGSP0, Marceau Crespin aux préfets des DOM-TOM, 04/10/1961.

⁸⁸⁶ Ibid., Marceau Crespin à Labat, chargé de mission au ministère des armées, 20/09/1961. Egalement avec Pierre Messmer (Ministre des armées), le Général Martin (Major Général des Forces Armées), le Colonel Le Gall (Service Central des Sports à Joinville-le-Pont).

⁸⁸⁷ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, *Paris-Match*, supplément gratuit n°666, intitulé « Abidjan 1961 : les Jeux de l'Amitié » de l'envoyé spécial Patrice Habans, 13/01/1962.

*au groupe d'Accra et de Casablanca, de la solidité de l'une et l'autre famille spirituelle africaine. On s'orienterait donc soit vers des Jeux réellement panafricains, avec des défections des membres de l'un des groupes, soit si cette première idée ne devait mûrir que lentement vers la continuation des jeux franco-africains. »*⁸⁸⁸

La lutte entre ces blocs idéologiques africains détermine en effet l'attitude de la France dans la poursuite de ces Jeux franco-africains. Comme le note à son tour l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire Léon Brasseur dans son bilan des Jeux, il s'agit maintenant de les ouvrir aux anglophones afin qu'ils continuent de jouer le « *rôle de catalyseur de la fraternité africaine* »⁸⁸⁹ soulignant ainsi un retrait imminent de la France :

« [...] L'esprit sportif a été, dans l'ensemble, excellent. On aurait pu craindre quelques manifestations de racisme, mais, fort heureusement, les réactions passionnelles enregistrées sont apparues comme ressortissant au chauvinisme le plus naturel, et, en définitive, c'est le meilleur qui a toujours été applaudi.

Le défilé de clôture, remarquablement organisé comme l'ensemble des Jeux, s'est terminé en une grande ronde où toutes les délégations s'étaient mélangées, tous drapeaux en tête, athlètes se tenant par le bras, au son de l'hymne des jeux scandé par un immense public ému. Fête africaine, signe de l'amitié franco-africaine, ces compétitions sportives ont-elles été, sur le plan politique, une manifestation de solidarité ? On ne peut guère en douter, car elles sont avant tout une occasion de contact entre les peuples, elles permettent de mieux se connaître et de nouer des relations peut-être plus solides que celles qui peuvent exister de gouvernement à gouvernement. Les rencontres sur le stade, outre les comparaisons qu'elles permettent de faire sur le plan sportif, sont un facteur d'émulation entre les pays comme entre les individus et elles sont susceptibles de développer sainement le sentiment national. Mais ne peut-on pas craindre que les objectifs que l'on se propose en organisant ces rassemblements sportifs ne soient dépassés ? "Ces luttes saines et vivifiantes dans un constructif climat de fraternité humaine", ainsi que les présentait le ministre ivoirien de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ne débouchent-elles pas sur un nationalisme exacerbé ? Si l'on se plaît à reconnaître la magnifique sportivité de ces jeux

⁸⁸⁸ Archives MAE/DAM, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, Côte d'Ivoire, 1959-1969, carton n°22, Questions sociales, sports, 1962-1968, note pour M. Sauvagnargues, 03/01/1962.

⁸⁸⁹ Ibid., Léon Brasseur au Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, 04/01/1962.

d'Abidjan - on peut se demander si les prochaines compétitions continueront à jouer ce rôle de "catalyseur de la fraternité africaine". L'extension du nombre des participants à d'autres pays africains est souhaitable, pour en faire de véritables "Jeux Africains", et là se pose la question de la participation de la France. Son action est incontestablement bénéfique sur le plan de l'aide matérielle, comme sur ceux de l'organisation et de l'entraînement sportif. Est-il bon que les athlètes français continuent à jouer le rôle de lièvre, qui court en avant de plus en plus vite tout en souhaitant être rattrapé par ses poursuivants ? Nos sportifs, qui se doivent de servir de moniteurs et d'entraîneurs aux africains doivent-ils prendre part aux épreuves, leur victoire démontrant inévitablement l'avance sinon la supériorité du blanc sur le noir ?

L'inconvénient serait assurément moindre si d'autres Blancs - les Britanniques - participaient aux prochains Jeux, en même temps que les pays africains anglophones dont on souhaite qu'ils acceptent de répondre à l'invitation qui leur sera faite de venir à Dakar.

Ne pourrait-on pas également envisager une solution intermédiaire qui consisterait à ne faire participer les champions français qu'à quelques-unes des épreuves, certaines disciplines athlétiques et quelques sports d'équipe, en évitant soigneusement la boxe, sport violent s'il en est, dont on peut toujours redouter qu'il déchaîne des passions racistes ?

Telles sont les réflexions qui peuvent être faites à l'issue de ces Jeux d'Abidjan dont le succès populaire et sportif a été magnifique. »⁸⁹⁰

Hormis un incident lors de la finale de handball entre la France et le Sénégal par l'agression du gardien de but français, ces Jeux en l'absence de l'équipe de boxe française se déroulent avec une certaine sérénité. Les Jeux d'Abidjan permettent ainsi de renforcer les liens entre les dirigeants et les mouvements sportifs français et africains ce dont Jacques Foccart ne manque pas de souligner à Maurice Herzog, le 9 janvier 1962 :

« De retour d'Abidjan après avoir assisté à l'ouverture des Jeux de l'Amitié je tiens à vous dire l'impression profonde que je retire de ces manifestations. L'enthousiasme et l'adhésion de la jeunesse de nombreux pays à un idéal commun m'ont paru particulièrement réconfortants ainsi que l'atmosphère amicale dans laquelle ces jeux se sont déroulés.

⁸⁹⁰ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Lettre de Léon Brasseur au Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, n°10/SE, A/s : Jeux d'Abidjan, le 04/01/1962.

*De telles manifestations à la réussite desquelles je sais la part que vous avez prise contribuent grandement au maintien et au développement de liens étroits entre la France et les pays africains. »*⁸⁹¹

En effet, si le retrait de la France s'impose de plus en plus en tant que nation participante, le maintien de son assistance technique et la rationalisation de sa politique d'échanges et de coopération sportive franco-africaine font partie d'un dispositif global instauré par l'Etat français. Maurice Herzog se fait alors le porte-voix de Jacques Foccart et adresse à la même date ses encouragements à la Côte d'Ivoire pour avoir réussi ces Jeux :

*« Les manifestations de fraternité et d'enthousiasme données par les athlètes de nombreux pays et l'atmosphère si amicale dans laquelle elles se sont produites m'ont paru des plus reconfortantes et comme le gage d'une collaboration africano-française confiante et durable. »*⁸⁹²

Il signifie ainsi habilement la répartition des rôles, la France étant pourvoyeur d'aide et les Etats africains les demandeurs comme le suggère le Commissaire du HCJS du Sénégal Lamine Ba dans son interview à « Jeune Afrique » reprise par le journal *l'Equipe* le 1^{er} février 1962 :

*« Certains de nos amis sont contre toute participation française. Toute question politique mise à part, j'estime que dans l'intérêt du sport et dans celui de nos athlètes, nous devons encore bénéficier de l'expérience des français. Leur présence hors concours me paraît être la formule idéale. La compétition resterait africaine et nous aurions le « lièvre » pour créer l'émulation. »*⁸⁹³

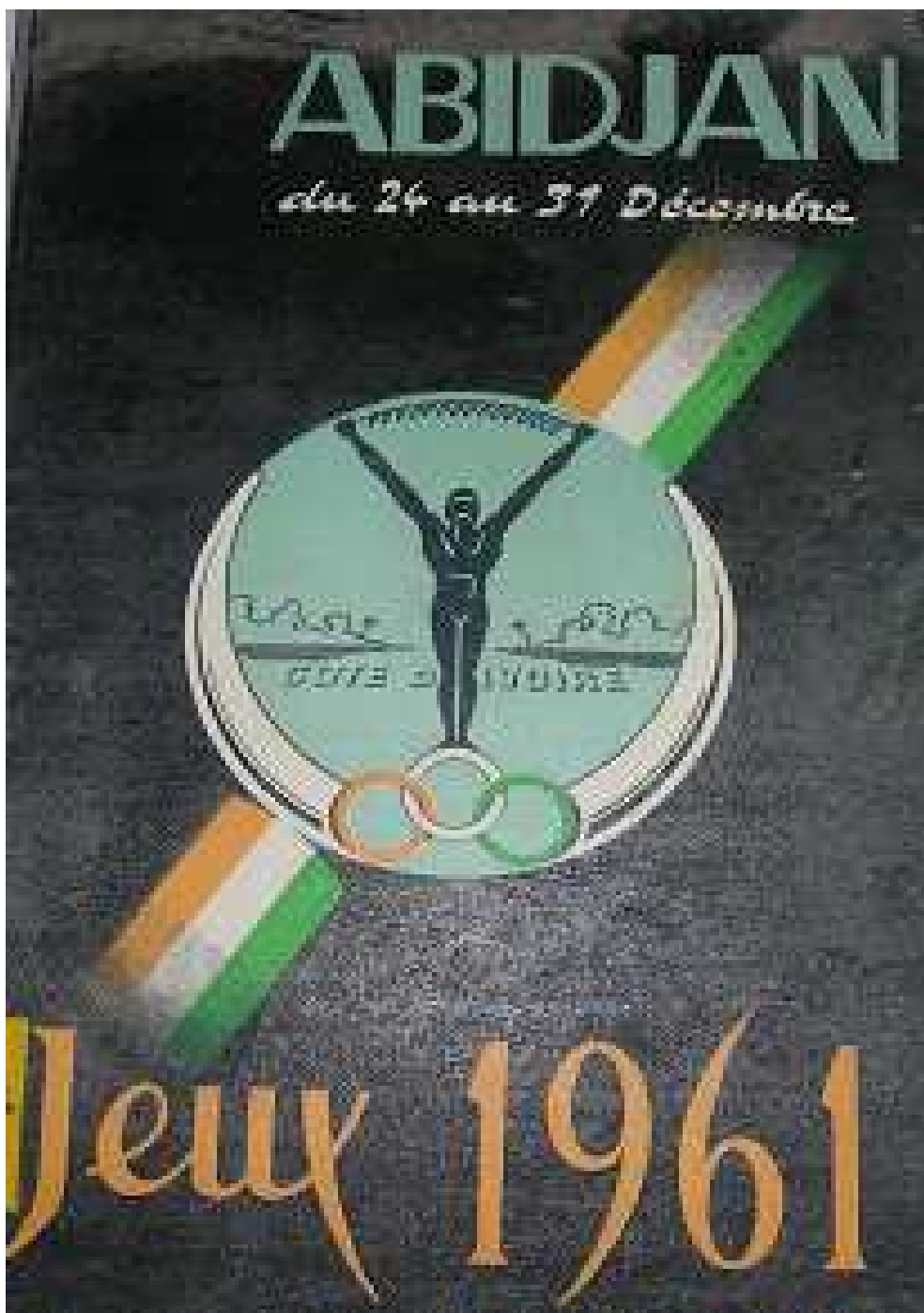
Les prochains Jeux de l'Amitié en relation avec la conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays africains francophones et de la France constituent un moment décisif dans la réalisation de la « coopération sportive franco-africaine ». Pour la première fois, le Mouvement olympique est présent aux Jeux et l'intégration au CIO de l'Afrique noire francophone semble constituer un tournant dans la politique sportive française en Afrique. L'Etat français prépare ainsi avec l'aide du Mouvement olympique les conditions de son retrait idéologique des manifestations sportives franco-africaines qu'elle a pourtant initiées depuis 1960 et qui doivent désormais devenir interafricaines. Il reviendra à la France le

⁸⁹¹ Archives CARAN/ Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Lettre de Jean Foccart à Maurice Herzog, n°56/SP, 09/01/1962.

⁸⁹² Ibid., Lettre de Jean Foccart à Joachim Bony le Ministre de l'Education Nationale de la JS de Côte d'Ivoire, n°57/SP, 09/01/1962.

⁸⁹³ Archives CNOSF/*L'Equipe*, Rubrique « L'Afrique s'éveille... », La Formule du lièvre par Jacques Marchand, 01/02/1962, p.3.

prestige d'avoir préparé et accompagné ses anciennes colonies aux standards du sport international, à la fois par la constitution des CNO, la formation des cadres sportifs africains et enfin la réalisation de Jeux Africains.



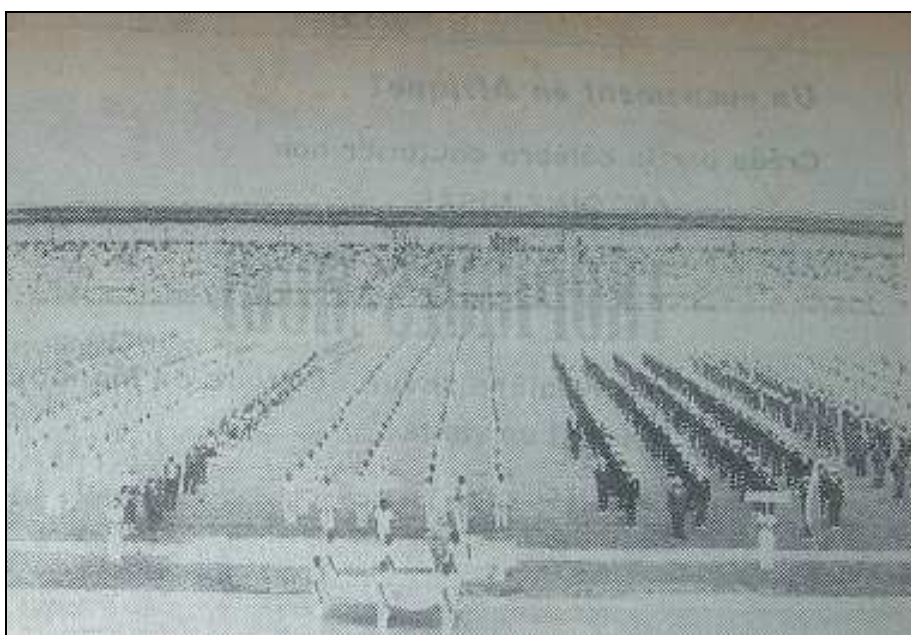
92. Plaquette programme des Jeux d'Abidjan, 1961, (Archives ANS).



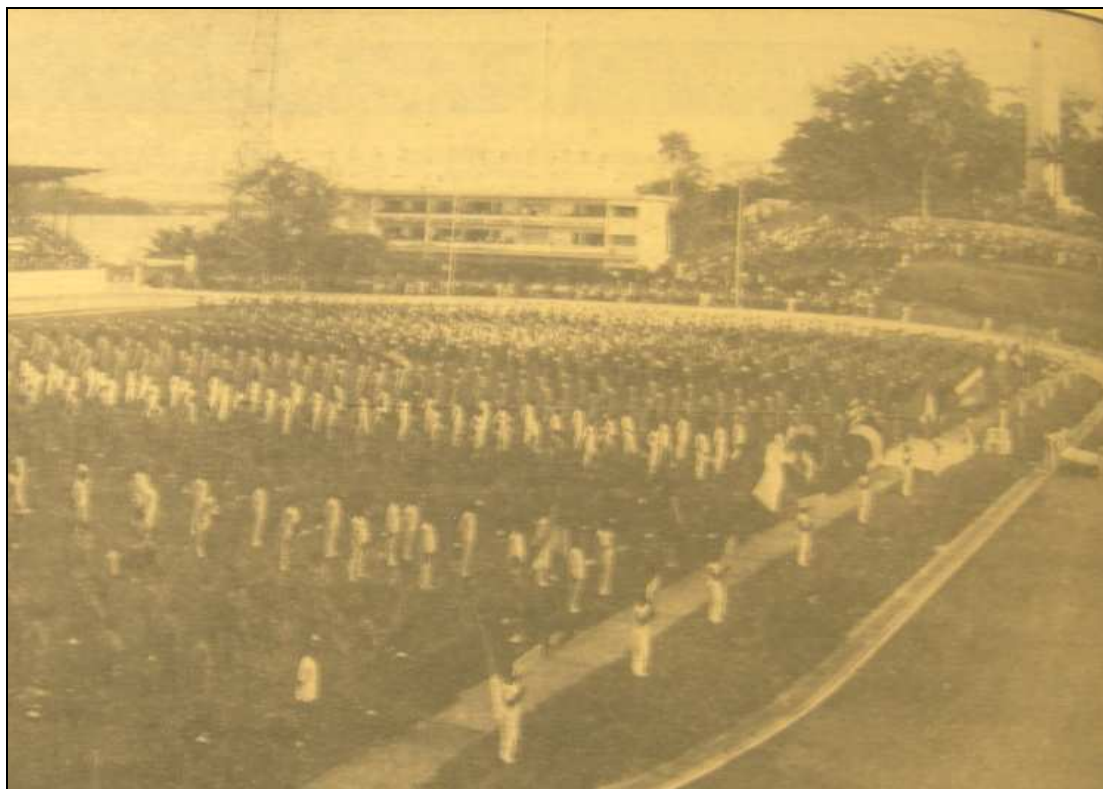
93. *L'Equipe*, 23 et 24/12/1961, n°4.892, p.6, (Archives CNOSF).



94. *L'Equipe*, 27/12/1961, n°4.895, p.1, (Archives CNOF).



95. Abidjan : 1962, la cérémonie d'ouverture des deuxièmes Jeux de l'Amitié,
Bingo, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.39,
(Archives ANS).



96. Le stade Houphouët-Boigny à l'ouverture des Jeux d'Abidjan, *Dakar-Matin*, 29/12/1962, (Archives ANS).



97. Le serment olympique prononcé par Firmin Yoboué lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Abidjan (Photo Info-Côte d'Ivoire), (Archives ANS).



98. *La Vie Africaine*, n°22, février 1962, « Les Jeux de l'Amitié ou comment le sport rapproche les hommes » (Photo AFP), article de Max Boulois, p.35.
Les vainqueurs du 4x400m (1.Sénégal, 2.France, 3.Côte d'ivoire).



99. Boxe (poids léger), le français Jacques Cotot contre le sénégalais Léonard Tavaréz (AFP).



100. Léonard Tavares (Sénégal) esquive un gauche de Pierre Koppi (Côte d'Ivoire) dans la catégorie coqs.



101. Le sprinter ivoirien Gakou vainqueur du 400 m plat (AFP).



102. Yanyambalé remporte l'épreuve du Javelot (AFP).



103. Phase finale du match Sénégal-France remportée par la Métropole (AFP).



104. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny remet sa médaille au boxeur ivoirien Edmond Britto (AFP).



105. Le congolais Henri Elendé franchit 1m95 (AFP), né le 13 novembre 1941 à Brazzaville, de père électricien, Henri Elendé fait ses études au Lycée Savorgnan de Brazza, il joue essentiellement au basket-ball au Brazzaville Club-Basket, et il refuse une bourse pour se diriger vers l'Education Physique car il veut devenir agent technique (médaille d'or en hauteur à Abidjan).



106. Bangamingui (Centrafrique) termine deuxième en longueur (AFP).



107. L'équipe de basket-ball de Mauritanie dirigée par Diaw Cheik aux Jeux d'Abidjan, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.42, (Archives ANS).



108. En volley-ball, « L'Olympia-Club » de Tananarive, championne de Madagascar, Bingo, décembre 1961, n°107, p.42, (Archives ANS).



109. *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, (Archives ANS).



110. *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.6, (Archives ANS).



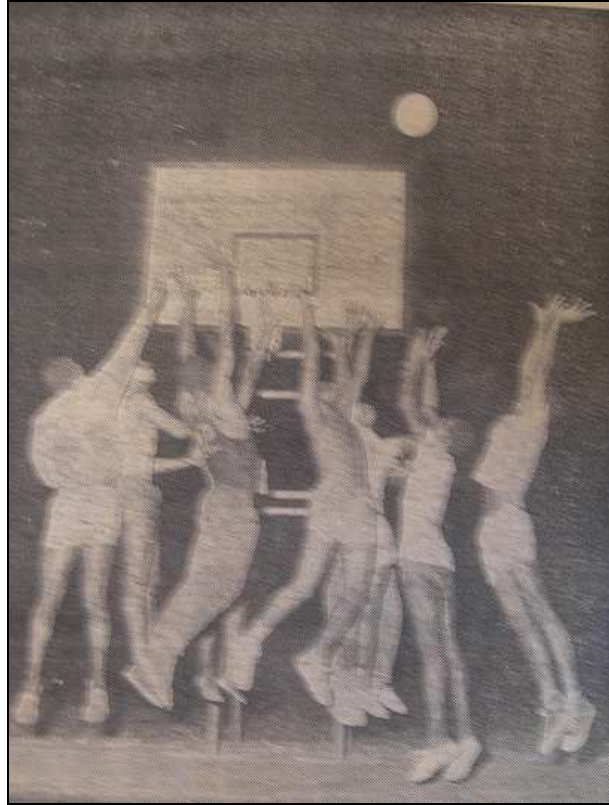
111. Jean Toffey (Côte d'Ivoire) au 5 000m, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.9, (Archives ANS).



112. François Bogui, recordman ivoirien du lancer de javelot, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.9, (Archives ANS).



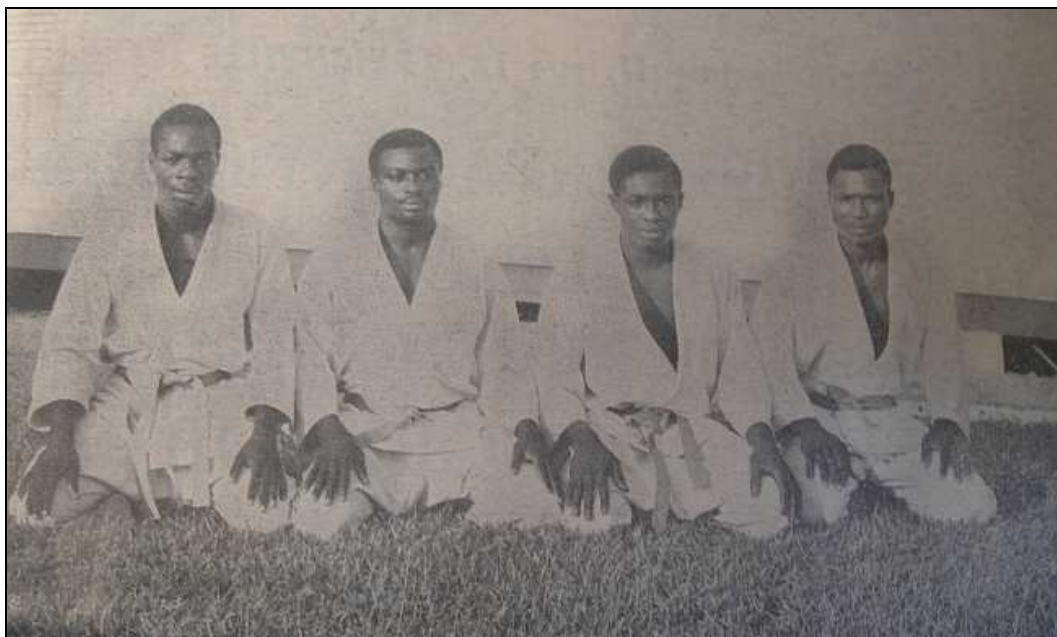
113. Les boxeurs ivoiriens, de gauche à droite : Abdoulaye Coulibaly, Britto, N'Guia, Robert Gohi, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.11, (Archives ANS).



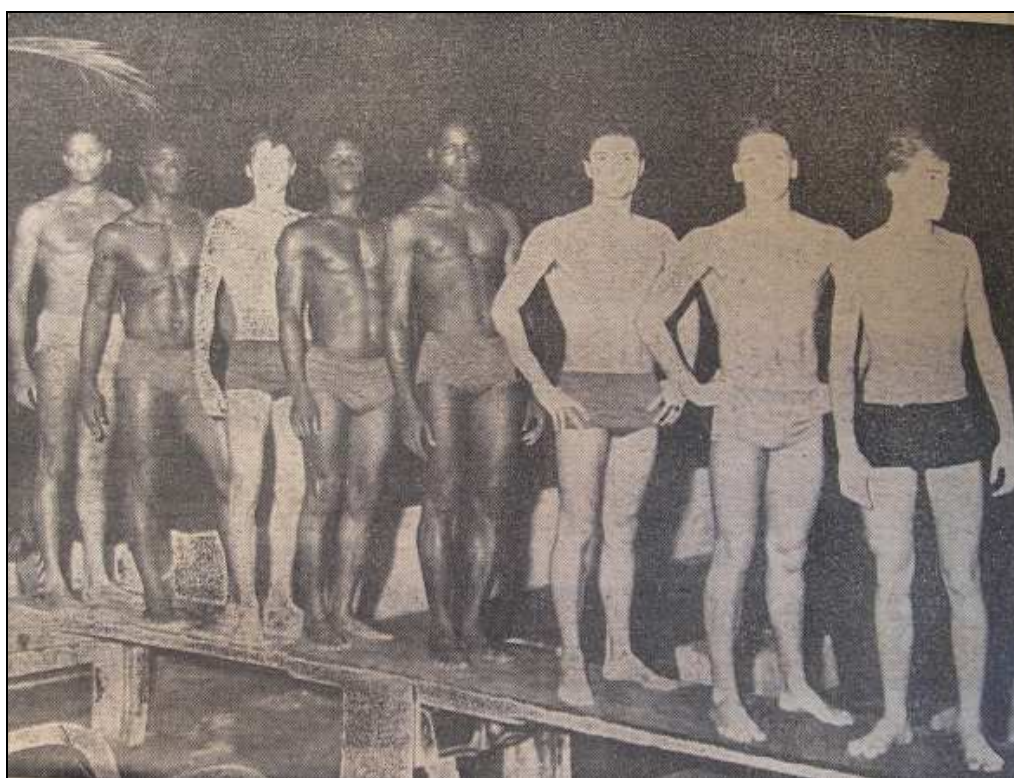
114. Equipe nationale ivoirienne de basket-ball à l'entraînement, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.15, (Archives ANS).



115. L'équipe nationale de volley-ball de Côte d'Ivoire, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.17, (Archives ANS).



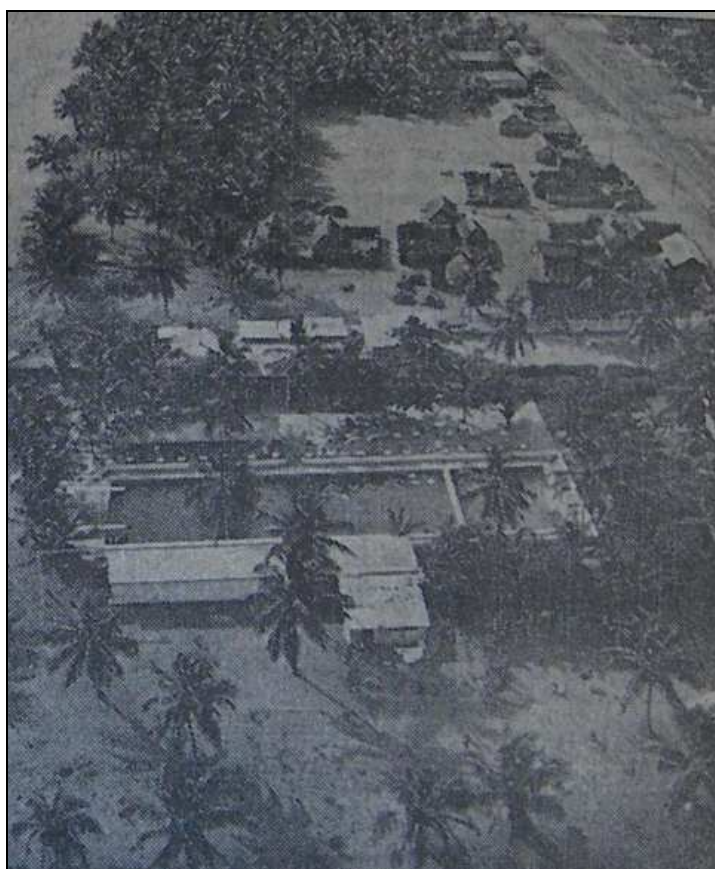
116. Des membres de l'équipe ivoirienne de Judo, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.19, (Archives ANS).



117. L'équipe nationale ivoirienne de natation à l'entraînement à la piscine des Tourelles, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.21, (Archives ANS).



118. L'équipe ivoirienne de cyclisme avec son chef de file à l'extrême droite, Alexandre Kadjan, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.24, (Archives ANS).



119. Vue aérienne de la piscine des Tourelles, sur la route de l'aéroport de Port-Bouët, près des cases de pêcheurs, *L'Equipe*, 25/12/1961, n°4.893, p.4, (Archives CNOSF).



120. Epreuve masculine à la piscine de Bouaké, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65 (Photos, « Optique Photos », Bouaké), (Archives ANS).



121. Ondine bouakéenne, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65, (Archives ANS).



122. Leçon de natation, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65, (Archives ANS).



123. Leçon collective pour féminines, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65, (Archives ANS).



124. Lo Ousmane (Sénégal), issue du Lycée Van Vollenhoven de Dakar, étudiant stagiaire aux Ponts et Chaussées de Bordeaux, champion de France de saut en hauteur à 19 ans en juillet 1956 (puis 1957) dans l'équipe d'AOF aux championnats de France d'athlétisme (Stade de Colombes) face à Thiam Papa Gallo (Sénégal), Maurice Fournier (France) et Max Boulois (Martinique), (il n'est pas qualifié pour les Jeux de Melbourne et retourne à Dakar en 1957), *Bingo*, p.24, (Archives ANS).



125. *L'Equipe*, 26/04/1962, n°4.997, p.1, (Archives CNOSEF).



126. « Manifestation en l'honneur des Judokas de retour des Jeux d'Abidjan », *Dakar-Matin*, 11/02/1962, (Archives ANS).



127. L'équipe de boxe du Sénégal pour Abidjan, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, (Archives ANS).



128. L'équipe de basket-ball du Sénégal pour Abidjan, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, (Archives ANS).



129. L'équipe de handball sénégalaise pour Abidjan, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, (Archives ANS).



130. « Nos nageurs pour les Jeux d'Abidjan », de gauche à droite : Yves Lacroix, Cheikh Sidat Niang, Daniel Marchand, Magatte Sylla, Gamou Gaye, Thioune, Cheikh Der, Famara Sagna, Magatte N'Doye, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, p.3, (Archives ANS).

- Sous la lumière de la « Grande France », l'Amitié sportive franco-africaine au service de la « grandeur nationale » : Synergie des politiques de réseaux postcoloniaux,



131. De gauche à droite, Armand Bérard (Ambassadeur de France), Vladiodio N'Diaye (Ministre des Finances en 1962 il sera accusé de complot contre Senghor dans la « tentative de coup d'Etat » de décembre 1962), Ousmane Socé Diop (ancien Ministre du Plan dans le gouvernement de Mamadou Dia, 1958-1959, maire de Rufisque et ambassadeur du Sénégal aux Etats-Unis, délégué à l'ONU)⁸⁹⁴, Claude Héttier de Boislabert (Haut-représentant de la France auprès de la Fédération du Mali puis du Sénégal en 1962) et Maurice Herzog (HCJS), *Dakar-Matin*, 01/1962, (Archives ANS).

Le sort des élections des assemblées territoriales au Sénégal en 1957 donne vainqueur le Bloc Populaire du Sénégal (BPS) de Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia face au Parti Sénégalais d'Action socialiste (PSAS) de Lamine Guèye. Puis, la mise en place des nouvelles institutions au Sénégal avec l'avènement de la Communauté franco-africaine constitue le Conseil du gouvernement avec pour vice-président Mamadou Dia. Dans le souci de réunifier les partis du Sénégal et d'éviter la fusion avec le Rassemblement démocratique africain (RDA) dirigé par Félix Houphouët-Boigny, une section sénégalaise du nouveau Parti du

⁸⁹⁴ Fondateur en 1956 du Mouvement socialiste d'union sénégalaise (MSUS) qui fusionne avec le Bloc populaire sénégalais (BPS).

Regroupement Africain (1958), donne lieu à la création de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS) avec Lamine Guèye, Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia⁸⁹⁵. Avec l'agonie de la IV^e République, le Sénégal demande le droit à l'indépendance et la constitution de fédérations primaires lors de l'établissement du projet constitutionnel afin de s'exprimer face au choix donné par le référendum entre association et sécession avec la Communauté franco-africaine. L'accueil du général de Gaulle lors de son voyage à Dakar le 26 août 1958 est particulièrement hostile et fait craindre le « non » du Sénégal. Cependant, le « oui » l'emporte et Léopold Sédar Senghor justifie le vote positif de ses compatriotes en ces termes :

*« Notre oui n'est pas un oui au régime colonial, c'est exactement le contraire. C'est d'abord un oui à l'unité africaine qu'il s'agit de reconstituer en deux Etats fédéraux d'AOF et d'AEF. C'est aussi un oui à l'indépendance africaine dans l'unité retrouvée. La Communauté n'est pour nous qu'un passage et un moyen de se préparer à l'indépendance. »*⁸⁹⁶

Ainsi, après l'approbation de la V^e Constitution, Léopold Sédar Senghor devient Ministre d'Etat de la République française, chargé des Affaires culturelles et de l'Education nationale. Aussitôt, en novembre 1958, un projet de résolution du PRA-Sénégal modifie l'article 76 de la Constitution et fait du Sénégal un Etat autonome et indépendant au sein de la Communauté franco-africaine. Puis, la fédération du Mali (Sénégal et Soudan) est décidée lors d'une conférence le 29 décembre 1958 à Bamako en réaction aux actions de monopole du RDA au sein de la Communauté dont Modibo Keita⁸⁹⁷ devient le président du gouvernement fédéral du Mali. Dès lors, la fédération du Mali demande le transfert des compétences communes et obtient de ce fait l'indépendance le 20 juin 1960 qu'elle entérine rapidement par des accords de coopération franco-maliens le 27 juin 1960. Puis, deux mois après la disparition de la Fédération du Mali, le Sénégal comme le Soudan recouvrent chacun leur indépendance réciproque puisque l'objet du contentieux était la nature des structures à donner à la fédération. Le Soudan adopte le nom de République du Mali et, au Sénégal, Léopold Sédar Senghor est élu président de la République. Mais une crise constitutionnelle met fin à la première République du Sénégal le 14 décembre 1962 entre le président Léopold Sédar

⁸⁹⁵ O'Brien Donald Cruise, Diop Momar Comba et Diouf Mamadou, *La Construction de l'Etat au Sénégal*, Paris, Karthala, 2003.

⁸⁹⁶ Roche Christian, *Le Sénégal à la conquête de son indépendance, 1939-1960*, Paris, Karthala, 2001, p.202.

⁸⁹⁷ Celui-ci rejoindra le RDA de Félix Houphouët-Boigny après l'éclatement de la Fédération du Mali.

Senghor et son chef de gouvernement Mamadou Dia⁸⁹⁸. Le Sénégal sort d'une crise politique et institutionnelle puisqu'il échappe au coup d'Etat orchestré par Mamadou Dia.

Léopold Sédar Senghor réaffirmé dans sa position de chef de l'Etat sénégalais peut trouver dans ces derniers Jeux de l'Amitié octroyés par la France, un moyen d'apaiser les tensions sociales et politiques qui traversent la jeunesse sénégalaise. Le moment est venu de faire l'union de la nation sénégalaise et le sport par ces Jeux correspond également à la vocation fédéraliste de Senghor. Au niveau des structures institutionnelles de gestion des affaires communes de la Jeunesse et des Sports, si lors de la Fédération du Mali, le Ministre de l'Education et de la Santé qui a en charge la Jeunesse et les Sports est Abdoulaye Fofana, en réalité la première administration chargée de la Jeunesse et des Sports au Sénégal a vu le jour le 24 janvier 1959 sous l'appellation de Secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil chargée de la Jeunesse et des Sports. Cette structure est confiée à Alioune Tall. Au moment des indépendances, précisément le 12 mars 1960, celui-ci devient le Ministre de la Jeunesse et des Sports jusqu'au 13 mai 1961 date de son remplacement par Amadou Babacar Sarr. Le 12 novembre 1962 est instauré le ministère chargé de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports avec toujours comme ministre Amadou Babacar Sarr. Il sera remplacé par Demba Diop le 19 décembre 1962 et ce dernier restera en poste jusqu'au 9 décembre 1963, date de nomination de Amadou Racine Ndiaye comme ministre de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports. La constitution de structures sportives ministérielles réparties en services dédiés à la promotion et au développement du sport dans le pays permet d'assurer une organisation stable à ces Jeux de l'Amitié : Service de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports ; Centre national d'Education physique ; Centre de Recherche et de Production pour l'Information et l'Education des masses.

Les Jeux de l'Amitié à Dakar (Sénégal) se déroulent du 11 au 21 avril 1963 et accueillent un nombre de délégations nationales (145 équipes)⁸⁹⁹ jamais atteint par les Jeux Asiatiques, Panaméricains, d'Amérique Latine, du Commonwealth, Méditerranéens ou

⁸⁹⁸ L'objet de la crise est la disposition prise le 25 août 1960 sur le mode électif de l'Assemblée législative nationale élue pour cinq ans au suffrage universel direct qui devait respecter les orientations du bureau national de l'UPS qui était le parti dominant.

⁸⁹⁹ Algérie, Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Dahomey, France, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée (participation folklorique qui se déplace par voie aérienne grâce à deux Hiouchine18 donné par l'URSS), Haute-Volta, Libéria, Madagascar, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, RAU, Sénégal, Tchad, Tunisie. Et les DOM (Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion), et les TOM (Comores, Côte Française des Somalis, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie).

Panarabes. Seul le Maroc⁹⁰⁰, la Guinée⁹⁰¹ et le Togo (faute de crédits suffisants) ne sont pas présents. Alors que pour les Jeux d'Abidjan de 1961 aucun tournoi préliminaire n'a lieu entre les Etats et les athlètes qualifiés pour participer aux Jeux, ceux-ci concernent encore tous les athlètes originaires résidant dans leur patrie et tous ceux qui auront résidé dans un pays depuis six mois au moins au 1^{er} juillet 1961 et ne seront pas réclamés par leur fédération avant la date du 1^{er} juillet 1961. Ainsi, à Abidjan des athlètes africains peuvent encore concourir pour la France, ce qui n'est plus le cas pour les Jeux de Dakar en 1963 et pour la première fois les épreuves sont ouvertes aux femmes. L'année 1962 n'est pas vierge de toute manifestation sportive en Afrique. En effet, c'est l'occasion pour les pays africains d'organiser des pré-qualifications, lors de tournois, ponctuées de rencontres amicales. En mars 1962, des rencontres sportives interafricaines ont lieu comme au Niger avec des rencontres de boxe Nigeria-Niger, des épreuves cyclistes entre le Dahomey et le Niger et un match de football contre le Mali⁹⁰². Mais aussi des épreuves militaires, comme au Sénégal par exemple, avec une finale du championnat militaire de natation. Ces rencontres renforcent les solidarités interafricaines du mouvement sportif et permettent d'évaluer le niveau des équipes avant les Jeux de l'Amitié en faisant office de tournoi de pré-qualification.

Le HCJS s'inspire des actions déjà menées dans le cadre de la politique de Coopération de l'Etat français tout en essayant de coordonner à différents niveaux une politique sportive franco-africaine. Si, la première étape que nous venons d'esquisser correspond aux processus décisionnels politiques et financiers qui intéressent les ministres français en charge de l'Outre-Mer et leurs représentants en poste en Afrique, celle-ci fait intervenir les cadres africains et utilise très rarement les correspondances avec les présidents africains⁹⁰³. Car elle se situe dans l'optique d'une mobilisation d'experts sous le couvert de l'Assistance technique (AT) en partenariat avec les nouveaux pays d'Afrique. Voici trois experts délégués sur place à Dakar pour la préparation des Jeux : Tony Bertrand (Inspecteur

⁹⁰⁰ Représenté par deux ministres d'Etat et Hadj Mohamed Benjelloun du CNO Marocain, membre du CIO. Absence certainement due à la présence de la délégation de Mauritanie puisque le Maroc et ce pays sont en conflit politique par rapport à la définition de leurs frontières dans le Sahara Occidental.

⁹⁰¹ La Guinée est représentée par un ensemble folklorique qui s'illustre lors de la cérémonie de clôture sur des thèmes peu appréciés par les services français, prônant une œuvre mémorielle des martyrs du colonialisme et un hymne au panafricanisme. Lucien Paye obtient de Senghor de les faire retirer.

⁹⁰² Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, carton n°17, Dossier : Sports, 1961-1968, Dépêche AFP, non daté. Ces rencontres ont lieu aussi bien au Niger, à Gao (Mali), qu'à Kaduna et Kano (Nigeria) et Ouagadougou (Haute-Volta).

⁹⁰³ Avec Philibert Tsiranana pour l'organisation des Jeux de la Communauté (Madagascar, 1960), Félix Houphouët-Boigny lors de la seconde édition à Abidjan (Côte d'Ivoire) et Léopold Sédar Senghor pour les Jeux de l'Amitié à Dakar (Sénégal, 1963).

Régional de la Jeunesse et des Sports), Monique Berlioux (Attachée de presse au HCJS français) et le Colonel Crespin (DGSPPO du HCJS français). Les deux hommes déjà investis dans l'organisation des Jeux d'Abidjan en 1961, le HCJS réutilise leur expertise.



132. De gauche à droite : Tony Bertrand, Monique Berlioux et le Colonel Crespin, *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).

Ainsi, il est décidé qu'une première mission composée du Colonel Crespin, de Jean-Baptiste Grosborne⁹⁰⁴ et de Tony Bertrand⁹⁰⁵ se rend à Dakar les 6 et 7 février 1962 afin de préparer les *Jeux de l'Amitié* sur la même base que ceux d'Abidjan (1961). Le bilan de cette mission s'attache à réunir des informations sur l'Équipement sportif de Dakar, et à estimer le coût approximatif de l'opération qui se porte à un milliard pour la construction d'un stade de 35 000 places au lieu dit « Cerf volant », la remise en état des différents terrains d'entraînement à hauteur de 300 à 350 millions de francs CFA, et d'un budget de fonctionnement tenant compte du rassemblement de jeunes avant les Jeux sportifs d'environ 250 millions de francs CFA. Le séjour des athlètes et le fonctionnement des Jeux étant pris en compte par le Gouvernement du Sénégal. A ces moyens financiers, les moyens humains mis à

⁹⁰⁴ Il est chef des services techniques de l'équipement sportif de 1964 à 1978 au HCJS.

⁹⁰⁵ Archives CAC/Carton n°19810269, article 2, Ministère de la Coopération, Objet : règlements divers, frais de mission, Direction des Affaires Economiques et Financières, Bordereau de paiement à CCCE, Mission à Abidjan du 20 juillet au 30 novembre 1961, 24/11/1961.

la disposition du Gouvernement du Sénégal en accord avec le Ministre de la Coopération concernant un Secrétaire général, un Inspecteur adjoint et un Inspecteur chargé des questions de jeunesse. Les réseaux de cette politique franco-sénégalaise⁹⁰⁶ se dévoilent puisque les représentants français se réunissent avec : Amadou Babacar Sarr, le Ministre des sports sénégalais et Ba Ibrahima, son directeur de cabinet, avec Terisse Conseiller Technique, le français Félix Giorgi⁹⁰⁷, le Directeur de l'Éducation populaire, de la Jeunesse et des Sports chargé de l'Équipement sportif dans le cadre des Jeux, Diaw Cheikh⁹⁰⁸, le Président de la Fédération sénégalaise de hand-ball, et les entraîneurs nationaux d'athlétisme, M'Baye Malick, Ibrahima N'Diaye et Abdou Seye⁹⁰⁹, ainsi que Grosdeshormeaux, le conseiller à la mission d'aide et de coopération française et le chef de la mission de coopération Périllhou.



133. Amadou Babacar Sarr, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, *Dakar-Matin*, 25/01/1962, (Archives ANS).

⁹⁰⁶ Bourgi André, *La politique française de coopération en Afrique, Le cas du Sénégal*, Nouvelles Editions Africaines, Dakar, 1979.

⁹⁰⁷ Celui-ci est nommé en 1949 Inspecteur Jeunesse et Sports et affecté comme directeur départemental de la Jeunesse et des Sports à Alger. En 1955, c'est sur demande de Louis Jacquinot à P.-H. Teitgen qu'il est affecté à Dakar comme directeur Technique Jeunesse et Sports auprès du ministre Jeunesse et Sports du Sénégal.

⁹⁰⁸ Formé à l'INS de Paris, il est un virtuose du basket-ball et du handball dont il fut le Directeur technique national, sans oublier la natation.

⁹⁰⁹ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°383, Secret, Informateur, 18/101/1961.



134. Malick M'Baye, entraîneur national d'athlétisme du Sénégal défile en tête de la délégation sénégalaise, *Dakar-Matin*, 13/01/1962, p.6, (Archives ANS).

La politique de coopération passe aussi par la seconde conférence des Ministres de l'Éducation Nationale des Etats d'Afrique et de Madagascar du 20 au 25 février 1962 et entérine des décisions prises en commun. Celle-ci donne l'impulsion puisqu'une nouvelle réunion des Ministres des Sports et techniciens est envisagée en accord avec Amadou Babacar Sarr le 3 mars 1962 et le Colonel Crespin conclut :

« La conclusion qui s'impose est que tenant compte qu'après la réussite des Jeux d'Abidjan, le Sénégal cherchera, avec juste raison, à obtenir un succès de prestige vis à vis des autres pays d'expression française et de la France. Dès maintenant les prospections en vue de découvrir d'autres athlètes sont commencées par le Sénégal. Il y a donc lieu, par une position nette, de définir la contribution française. Les Jeux devant permettre à la France d'entrevoir des lendemains où nous serons armés pour l'action toute dirigée au bénéfice de tous les pays désormais libérés de leur complexe sportif et qui ont placé leur confiance en nous. »⁹¹⁰

Il est en effet déterminant pour la France de préserver son influence puisque comme Désiré Malet le souligne à l'attention du Haut représentant de la République française au Sénégal les démarches réalisées par des pays non invités à ces Jeux comme l'Espagne et le

⁹¹⁰ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Rapport remis à Mr le Haut-commissaire », Compte-rendu de mission de MM. Crespin, Grosborne, Bertrand à Dakar les 6-7 février 1962, 3 pages.

Portugal au profit de leurs possessions d'Afrique, et d'autres comme les Etats-Unis⁹¹¹, le Japon⁹¹² puis Israël⁹¹³ envoient des spécialistes entraîner les athlètes africains et enfin la RAU s'invite aux Jeux⁹¹⁴. Pour exemple, le samedi 19 mai 1962 une sélection sénégalaise est opposée à une équipe d'Allemagne de l'Ouest⁹¹⁵. D'autre part, les « Jeux panafricains » en réalité panarabes du 1^{er} au 7 juin 1962 à Tunis organisés par la RAU exercent une faible attraction des pays africains⁹¹⁶, même si Désiré Malet ajoute :

*« Depuis l'échec de la Conférence de Casablanca, et le succès de la Conférence de la Jeunesse africaine à Dakar, les pays du Maghreb ont cependant décidé de jeter leurs regards vers les pays noirs et Dakar. C'est la raison pour laquelle, les voyant échapper, l'Egypte s'est faite inviter aux Jeux de l'Amitié, et le Sénégal n'a pas pu reculer. »*⁹¹⁷

Puis, une seconde réunion a lieu le 7 mai 1962 au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports en France entre le Colonel Crespin et Amadou Babacar Sarr, le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, et Désiré Malet. Le Colonel Crespin lui remet la documentation des Jeux d'Abidjan, la liste des pays alors engagés et des participants (1200 athlètes et 400 officiels, soit 1600 personnes). Amadou Babacar Sarr souhaite la collaboration à ces Jeux de Marceau Crespin et de Tony Bertrand et demande à ce que des démonstrations sportives françaises soient exécutées lors des finales des épreuves de natation. Le colonel Crespin propose une démonstration de gymnastique de la Garde Républicaine de Paris lors de la cérémonie d'ouverture⁹¹⁸. La France – comme à Abidjan – n'envoie pas ses boxeurs aux Jeux de Dakar sous prétexte qu'ils doivent participer aux championnats d'Europe de boxe au début du mois d'avril, mais en réalité, la France redoute des combats houleux.

Amadou Babacar Sarr profite de son voyage à Paris afin d'assister au Conseil d'Administration du Centre International de l'Enfance pour rencontrer Maurice Herzog et Pierre Pflimlin le Ministre de la Coopération. Ce dernier accorde 400 millions d'anciens francs (200 millions pour l'équipement dont la construction du stade de 15 000 places de

⁹¹¹ L'envoi de Bob Kippits, entraîneur de l'Université de Yale avec son équipe de nageurs recordmen du monde.

⁹¹² Dépêche un maître de Judo et d'Aïkido, 6^{ème} Dan pour réaliser un stage auprès des athlètes sénégalais.

⁹¹³ Le gouvernement de Tel-Aviv met à la disposition du Sénégal une équipe de moniteurs spécialistes des mouvements d'ensemble.

⁹¹⁴ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, Note de Désiré Malet au Haut Représentant de la République française au Sénégal, 19/02/1963.

⁹¹⁵ Ibid., carton n°383, Secret, Fiche, 21/05/1962.

⁹¹⁶ Ibid., carton n°383, Secret, Note de renseignements, Relations Sénégal-RAU, 03/08/1962. Le Sénégal envoie trois athlètes : Alioune Sow, Amadou Gakou, Ousmane Thiam.

⁹¹⁷ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, Jeux de Dakar, Dossier : Lettres et télégrammes, Désiré Malet au Colonel Crespin, 09/02/1963.

⁹¹⁸ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, Marceau Crespin à Lucien Paye lui transmet la lettre de Maurice Herzog au Ministre des Armées, 07/11/1962.

l'ensemble « Liberté » et 200 millions pour le fonctionnement et les transports) pour l'exercice de la France et à la charge du Sénégal reviennent les 180 millions d'anciens francs de fonctionnement⁹¹⁹. Lors de ce mois de mai 1962, les fédérations sportives françaises sont consultées sur l'organisation des Jeux. Puis, le 13 juillet 1962 Léopold Sedhar Senghor écrit au Général de Gaulle afin d'inviter la France à envoyer une délégation française aux Jeux de l'Amitié. Le Général de Gaulle répond favorablement le 8 août 1962. Alain Plantey, conseiller technique du Secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, proche de Jacques Foccart envoie les deux correspondances le 9 août 1962 à l'attention d'Olivier Philip, le directeur de cabinet de Maurice Herzog⁹²⁰.

A nouveau, tels des missionnaires coloniaux, le Colonel Crespin, accompagné de Tony Bertrand et de Désiré Jean Malet, se rendent à Dakar du 22 au 25 octobre 1962 afin de préparer les *Jeux de l'Amitié* dans la capitale sénégalaise⁹²¹ avec le Ministre de l'Éducation populaire, de la Jeunesse et des Sports, Amadou Babacar Sarr, son directeur de cabinet Ibrahima Ba, et son chef de cabinet Ka, le conseiller technique Daniel Corrêa, le député Diop Demba le Secrétaire général des Jeux, Félix Giorgi le Directeur de la Jeunesse et des Sports et Abdoulaye Sarr, un Inspecteur-stagiaire de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie. Ce dernier est installé par le Colonel Crespin en tant que Secrétaire général adjoint des Jeux à Dakar⁹²². Lors de ces réunions s'ajoute Amadou Barry le président du CNO sénégalais qui représente également le conseil municipal de Dakar, le mouvement sportif sénégalais⁹²³, et diverses personnalités politiques sénégalaises.

⁹¹⁹ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Invitations », Réunion entre M. Amadou Babacar Sar et Marceau Crespin, 07/05/1962.

⁹²⁰ Ibid., Alain Plantey à Olivier Philip, 09/08/1962 et courrier arrivé le 10/09/1962, (copie au Colonel Crespin).

⁹²¹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de l'Amitié-Dakar, Jean-Pierre Dannaud au chef de mission d'aide et de coopération, 06/09/1962, et copie à l'ambassadeur de France au Sénégal, lui disant que le HCJS propose le détachement d'un IPJS du 1^{er} octobre 1962 au 1^{er} juillet 1963, afin d'assister dans sa tâche le secrétaire général des Jeux de Dakar. Demande exprimée par Crespin, mais à condition que la proposition soit faite par le gouvernement du Sénégal et confirme officiellement sa demande.

⁹²² Il est assisté dans sa tâche par les professeurs d'EPS de l'Assistance Technique, Seguy, Giaccobi, Gout, Lapeyre, Vanuxem. Le siège du Comité d'organisation des Jeux de Dakar se situe au rez-de-chaussée et au premier étage de l'immeuble (ex-Banque Africaine Occidentale), Avenue Barachois à Dakar.

⁹²³ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, brochures des règlements et régulations pour chaque discipline sportive éditées par le Comité d'Organisation, 1963.



135. Le Secrétariat d'Organisation des Jeux de l'Amitié de Dakar, Avenue de Barachois à Dakar, *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).

Le Secrétaire général adjoint des Jeux, Désiré Malet, est en étroite relation avec les services de la DGSPPO ainsi qu'avec Lionel Doré afin de prendre la mesure des difficultés du planning des transports aériens. Le colonel Crespin mentionne à son attention le 17 décembre 1962, que « *c'est sur des bases semblables qu'il faut envisager les Jeux de Dakar en ce qui concerne les délégations transportées par la France* ». Ces allers-retours à différents niveaux politiques de la diplomatie bilatérale française illustrent la complexité des rapports franco-africains dans la mobilisation d'une multitude de services et d'acteurs étatiques⁹²⁴ et non-étatiques afin d'assurer une coordination générale à la politique sportive française en Afrique. Une coordination pas toujours observable dans les faits :

« Ceci m'a semblé mériter de vous être signalé, car si chaque Ministère français se met à régler ses affaires avec les Etats africains sans que nous en soyons avisés nous risquons de nous trouver devant des situations délicates que nous serons chargés de tirer au clair quoique n'en ayant jamais été informés. Il va sans dire que lorsque des difficultés apparaîtront, ce qui semble être le cas pour

⁹²⁴ Le Sénégal a par exemple mobilisé le Conseil Consultatif National de l'Education Sportive le 15 mars 1961.

l'organisation des Jeux de Dakar, la responsabilité nous en sera imputée car les Gouvernements africains considèrent « la France » comme une entité monolithique et, malgré leur tendance à s'adresser directement à Paris pour y plaider directement leur cause, ils ne manquent pas, le cas échéant, de présenter leurs doléances à l'Ambassade française installée chez eux. C'est ainsi que cette Ambassade est accusée de « saboter les Jeux de Dakar » alors que son avis n'a jamais été sollicité sur cette question. »⁹²⁵

Ainsi, pour l'organisation des *Jeux de l'Amitié* de Dakar, trois délégués techniques sont envoyés en mission en décembre 1962 pour prendre la mesure des travaux d'équipement à accomplir pour l'organisation des Jeux⁹²⁶. Le 5 décembre 1962, Marceau Crespin transfère à Lucien Paye l'ambassadeur de France au Sénégal un rapport technique de l'ingénieur à la Direction de l'équipement scolaire Michel Bal⁹²⁷ par ailleurs universitaire et sportif, et un compte-rendu de mission concernant les besoins de la presse réalisé par le vice-président de l'Union syndicale des Journalistes sportifs de France (USJF) René Lehmann⁹²⁸ et enfin de Louis Gérardin, spécialiste technique aux travaux municipaux. Ces trois représentants du HCJS sont reçus par les représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, par Désiré Malet et Félix Giorgi, ainsi que par le Ministre de l'Éducation populaire, de la Jeunesse et des Sports, Amadou Babacar Sarr.

Lors de cette mission, la seconde des deux réunions d'étude du jeudi 29 novembre 1963 souligne avec insistance le lien avec l'implantation de la diplomatie française en Afrique. Au Sénégal, les délégués français rendent ainsi visite au Consul général de France Raphaël Touze, à l'Ambassadeur de France Lucien Paye et au Conseiller culturel, Fralon, auprès de l'Ambassade. De même, la délégation toujours guidée par Désiré Malet se rend auprès de

⁹²⁵ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Lettre Ambassadeur de France à Dakar, Signés le Conseiller chargé d'affaires, P. Picheloup, du 20 février 1963 adressée au MAE - DAM, sur problème fait par la Haute-Volta sur l'appui de la France dans leur déplacement pour les Jeux de l'Amitié. Les dirigeants voltaïques ayant pris contact avec le Département compétent à Paris, et auraient obtenu des « assurances » qui ne peuvent être honorées.

⁹²⁶ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Rapports », Rapport technique de Michel Bal et compte-rendu de mission de René Lehmann, et Louis Gérardin pour la piste cycliste, décembre 1962.

⁹²⁷ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, rapport de Michel Bal adressé par Marceau Crespin à Lucien Paye, Ambassadeur de la République française à Dakar, 05/12/1962.

⁹²⁸ Ibid., rapport de René Lehmann adressé par Marceau Crespin à Lucien Paye, Ambassadeur de la République française à Dakar, 07/12/1962. René Lehmann (1893-1983) dirigea la rubrique sportive des grands quotidiens français comme l'*Intransigeant*, puis l'*Aurore* de 1949 à sa retraite. L'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF) est un syndicat professionnel créé en 1958 suite à la fusion du Syndicat de la presse sportive et du tourisme, fondé en 1924 par Frantz Reichel, et de l'Union Nationale des Journalistes Sportifs créée en 1957 par Félix Léviton.

Jean Périllhou⁹²⁹ le chef de la Mission d'Aide et de Coopération Technique et son conseiller Grosdeshormeau⁹³⁰. Cette mise en place du dispositif politique du HCJS avec les autres ministères en charge de l'Outre-Mer en métropole et les services déconcentrés dans les pays d'Afrique se fait également au sein du HCS puisque des réunions ont lieu les 5 octobre 1962, 7 novembre 1962, 14 mars 1963, 13 juin 1963, et 20 juin 1963, sous les titres « Jeux africains » ou « rapports avec les pays africains ». En effet, une visite des installations sportives par le député Claude Delorme et président de la Commission d'Outre-Mer du HCS le 26 janvier 1963, par ailleurs reçu par Félix Giorgi et Désiré Malet, exerce un contrôle sévère sur l'organisation des infrastructures⁹³¹. Ce dernier fait une tournée d'inspection des travaux en cours de réalisation avec le Ministre Demba Diop en novembre 1962⁹³², puis à nouveau du 14 au 15 février 1963. Autre exemple, la piscine de Dakar agréée par la FFN est créée en 1947 par les membres de la Société immobilière du Club nautique et rétrocédée au Gouvernement de la République du Sénégal en 1961⁹³³. L'organisation des *Jeux de l'Amitié* utilise les infrastructures créées pendant la colonisation à Dakar afin d'accueillir les délégations sportives (Lycée Van Vollenhoven, Lycée Delafosse, Lycée de Jeunes filles, Camps de l'Armée sénégalaise Lat Dior et Archinar, Camp de l'Armée française, secteur Armée de l'Air, les établissements d'enseignement privé (Jeanne d'Arc, Notre Dame, Immaculée Conception, Pères maronites et Pères maristes), Université, pavillon des Jeunes filles, cité du village HLM de Bayegayne (Ouagou-Niayes), Ecole de Police, le tout pour une capacité totale de 2 850 lits). De fait, la réfection des équipements sportifs de Dakar⁹³⁴ se

⁹²⁹ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°403, Dossier : Coopération, note biographique. Né en 1914, Inspecteur Général de l'Administration, breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer, il a été Directeur des Finances Fédérales et maire de Pointe-Noire, délégué du Haut-commissaire, et Administrateur-Maître de Douala (1952/1955), chef de la Province de Tamatave (1956-1959), et Chef de la Mission d'Aide et de Coopération de la République Française auprès de la République du Sénégal de septembre 1959 à janvier 1966 où il réintègre ses fonctions d'Inspection au Secrétariat d'Etat à la Coopération. Décoré de Grand Officier de l'Ordre national sénégalais par le président Senghor pour les services rendus à la cause de la Coopération entre la France et le Sénégal.

⁹³⁰ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Rapports », Programme des Journées d'études à Dakar (Sénégal) du 27/11/1963 au 01/12/1963.

⁹³¹ Ibid., Dossier « Rapport au Secrétariat Général », Note à l'attention de monsieur le ministre et de monsieur le secrétaire général des Jeux, « confidentiel », 26/01/1963. Copies remises à l'Ambassade de France et à la Coopération.

⁹³² Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, *Dakar-Matin*, « Vingt-quatre pays participeront aux Jeux de Dakar dont la préparation matérielle se poursuit activement », 29/11/1962.

⁹³³ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°321, échanges de correspondances entre Pierre Rolland et Maurice Herzog transmis au Ministère de la Coopération et à l'ambassade de France au Sénégal, 23/11/1961.

⁹³⁴ L'ensemble sportif Liberté (stade d'honneur, athlétisme, football d'une capacité de 15 000 places, un terrain mixte handball-volley-ball pouvant accueillir 2 000 places), le Parc Municipal des Sports (deux terrains de football, de basket-ball, de volley-ball et une piste cycliste de 400 m), le Stade des Abattoirs (un terrain de football et une piste d'athlétisme de 400 m, d'une capacité de 2 000 places), le Centre National des Sports (une piste d'athlétisme de 400 m, un terrain de football, deux terrains de volley-ball, deux terrains de handball, un terrain de basket-ball, un terrain mixte handball-basket-ball avec gradins et éclairages nocturnes), le Stade

réalise en collaboration avec les responsables de l'Équipement sportif du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, les ingénieurs de la SICAP, du Ministère des Travaux Publics (Cap Vert) et de la Municipalité de Dakar. Des opérations financées à hauteur de 100 millions de francs CFA (200 mille nouveaux francs) sur le budget du FAC en 1963⁹³⁵ et 23, 195 millions de francs CFA par le programme d'équipement 1962-1963 du Ministère de l'Éducation Populaire, de la Jeunesse et des Sports du Sénégal⁹³⁶. Or, encore une fois, les dépenses occasionnées dépassent le montant prévisionnel imputé à l'organisation des Jeux et au lieu des 90 millions de francs CFA votés par le gouvernement et l'Assemblée du Sénégal, une somme de 1, 220 millions de francs CFA est déjà engagée pour la réalisation des travaux⁹³⁷. Le 7 mai 1962, un déficit de 4 millions de francs CFA est découvert dans la comptabilité du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Sénégal qui bénéficie d'un « ajustement ajourné »⁹³⁸. Désiré Malet, le Secrétaire général adjoint des Jeux prend contact avec le recteur Frank de l'université de Dakar, qui s'enquiert des finitions du stade de l'université et de la nomination d'un professeur d'EPS. Désiré Malet incite le Colonel Crespin à s'entretenir avec lui : « *car cette université est la charnière culturelle de l'Afrique et donc de la propagation de la culture française et occidentale* »⁹³⁹. Ses correspondances successives avec le Colonel Crespin les 6, 9 22 et 25 février 1962 permettent de comprendre que les négociations ont lieu entre les chefs d'Etat français et sénégalais :

« Parallèlement cependant, une démarche est faite auprès de la Coopération par voie officielle (et par canal Senghor-De Gaulle) pour essayer d'obtenir des crédits et des moyens de transports ! Cette démarche est faite par le ministre (des sports sénégalais) qui a remis une note au Président de la République avant le départ de celui-ci sur Paris ».

Omnisport de la Corniche (un terrain mixte de basket-ball et volley-ball), la Piscine du Lido (bassin de 50 m à 6 lignes d'eau), Lycée Van Vollenhoven (deux terrains de basket-ball, trois terrains de handball, trois terrains de volley-ball, un terrain de football et une piste d'athlétisme), le Lycée Delafosse (trois terrains de basket-ball, trois terrains de handball, trois terrains de volley-ball, un terrain de football et une piste d'athlétisme).

⁹³⁵ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, Georges Gorse (Ministre de la Coopération du 16 mai au 28 novembre 1962) qui reprend le dossier à la suite de Pflimlin au Président du Conseil de la République du Sénégal, 11/07/1962.

⁹³⁶ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, synthèse des travaux préparatoires aux Jeux de l'Amitié, demande de Monsieur le Ministre du 09/01/1963.

⁹³⁷ Ibid., Informateur, Très secret, Source spécialement protégée à ne jamais communiquer, Situation financière du Secrétariat des Jeux de l'Amitié, à l'attention et pour prise de connaissance par Fralon, 13/04/1963.

⁹³⁸ Gourévitch Jean-Paul, *L'Afrique, le fric, la France. L'aide, la dette, l'immigration, l'avenir : vérités et mensonges*, Paris, Le Pré aux Clercs, Essai, 1997, p.37. Selon cet auteur, l'ajustement ajourné permet d'une part de parier sur les capacités de l'Etat africain à rembourser ultérieurement sa dette, d'autre part on le laisse dans sa dérive pour préserver l'ordre public.

⁹³⁹ Archives CAC/ Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Lettres et télégrammes », Désiré Malet au Colonel Crespin, 25/02/1963.

En effet, le dépassement du maxima du nombre d'athlètes pour les Jeux, qui porte à 657 athlètes supplémentaires non prévus dont la prise en charge, pose des problèmes financiers. Le président sénégalais Léopold Sédar Senghor écrit au Premier Ministre Georges Pompidou le 6 février 1963 afin de résoudre ce problème ainsi que le refus de l'intendance française de la zone d'Outre-Mer n°1 de fournir le matériel de logement (lits, matelas, draps de lits, couvertures, tables de salle à manger)⁹⁴⁰.

A cette deuxième mission, succède une troisième du 1^{er} mars au 4 mars 1963, composée à nouveau du Colonel Crespin, de Mme Monique Berlioux, attachée de presse auprès du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports français, et de Tony Bertrand, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Cette mission n'est en réalité que la poursuite de la précédente et vise à s'assurer que tout sera en ordre. Ils sont reçus par Alioune Paye le directeur de Cabinet du ministre Amadou Babacar Sarr, mais aussi le directeur-adjoint de la Société immobilière du Cap-Vert (SICAP) Mr Barry, Audet et Auzenet les Ingénieurs des Travaux publics (Cap-Vert), Gabit des Travaux municipaux, deux représentants de l'Office des postes et télécommunications, Tagliavini et Delbonnel, Gleze Ingénieur à Radio-Sénégal, le président du Comité olympique sénégalais, les présidents des Fédérations sportives sénégalaises et les directeurs des organes de presse, *Dakar-Matin*, *l'Unité Africaine*, *l'Agence sénégalaise de presse*, l'Office du tourisme, du cinéma et de l'Agence *Havas*⁹⁴¹.

⁹⁴⁰ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Lettres et télégrammes », Léopold Sédar Senghor à Georges Pompidou, 06/02/1963, transmis par René Journiac conseiller technique auprès de Jacques Foccart à Olivier Philip, le 12/02/1963.

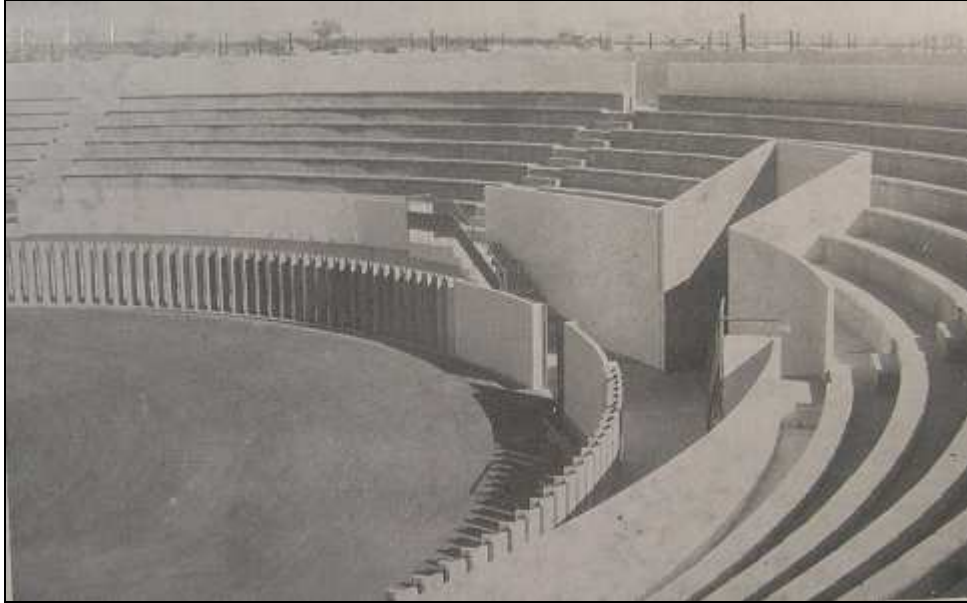
⁹⁴¹ Archives CAC/Carton n°19790356, article 1, « Jeux de Dakar », Dossier « Rapports », Réunion d'études du 01/03/1963 au 04/1963, rapport et ordre du jour du 28/02/1963.



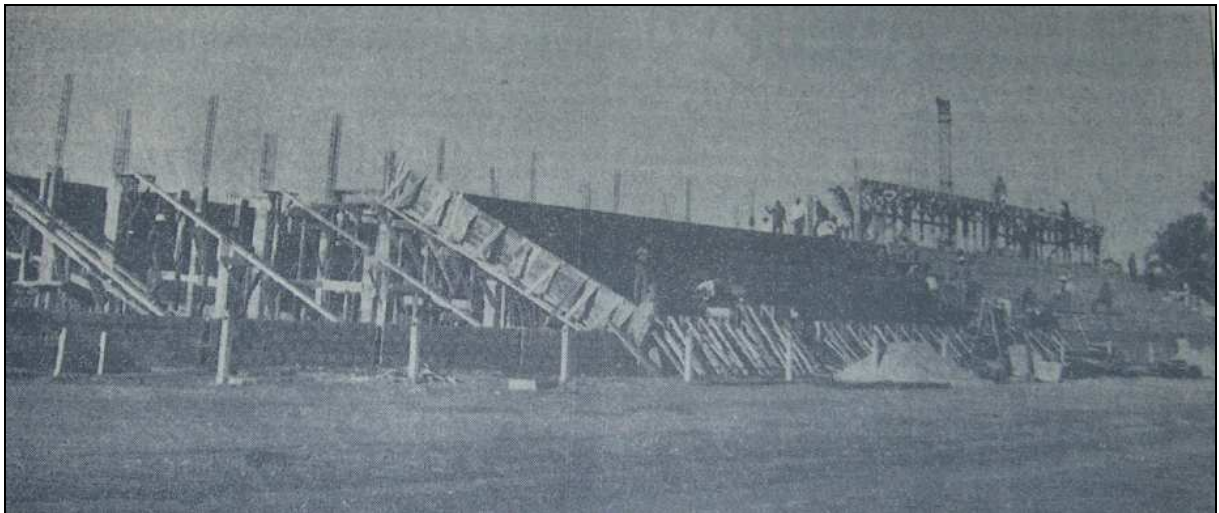
136. La SOCOCIM industrie est une entreprise de cimenterie sénégalaise à Rufisque. Elle réalise l'ensemble sportif Liberté pour les Jeux de l'Amitié à Dakar, (Archives ANS).



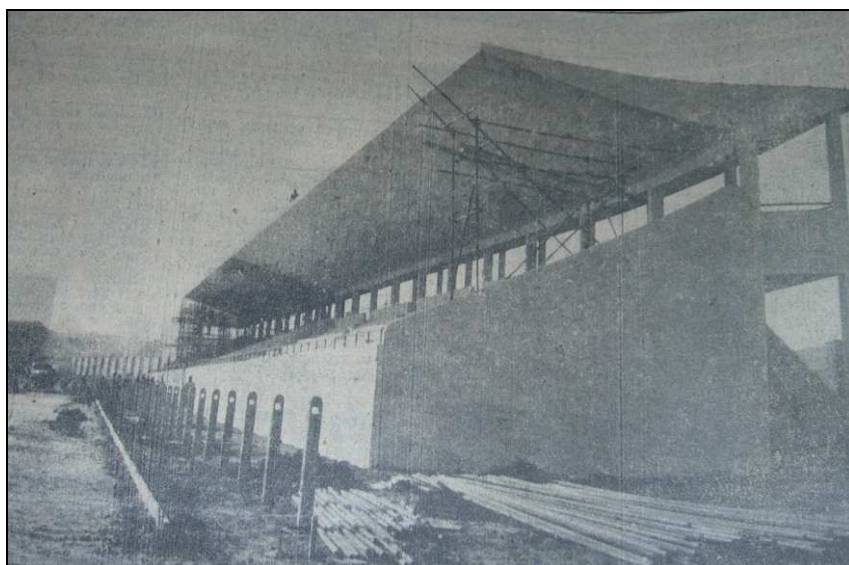
137. Vue aérienne du Stade de l'Amitié et du Stadium, (Archives ANS).



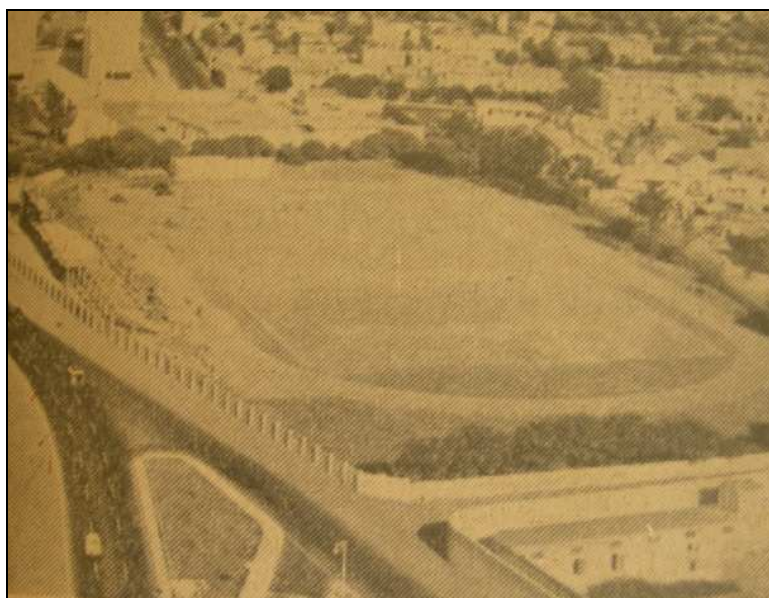
138. Vue intérieur « Nord » du Stadium, (Archives ANS).



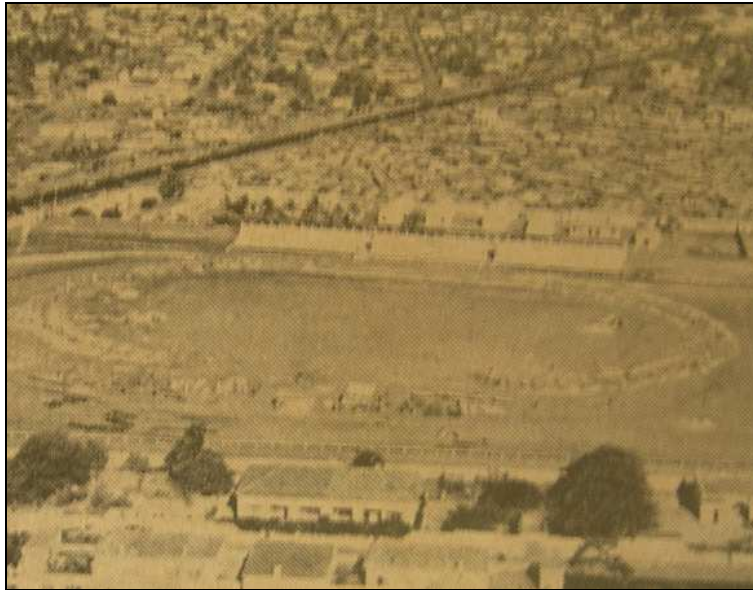
139. Début des travaux du Stade des Abattoirs, *Dakar-Matin*, 23/01/1963, (Archives ANS).



140. Le petit stade des abattoirs devient grand, « L'aménagement des stades dakarois », *Dakar-Matin*, 03/1963, (Archives ANS).



141. Le Parc Municipal des Sports, Numéro Spécial, *Dakar-Matin*, 02/04/1963, p.25, (Archives ANS).



142. Le Parc Municipal des Sports, Numéro Spécial, *Dakar-Matin*, 02/04/1963, p.25,
(Archives ANS).



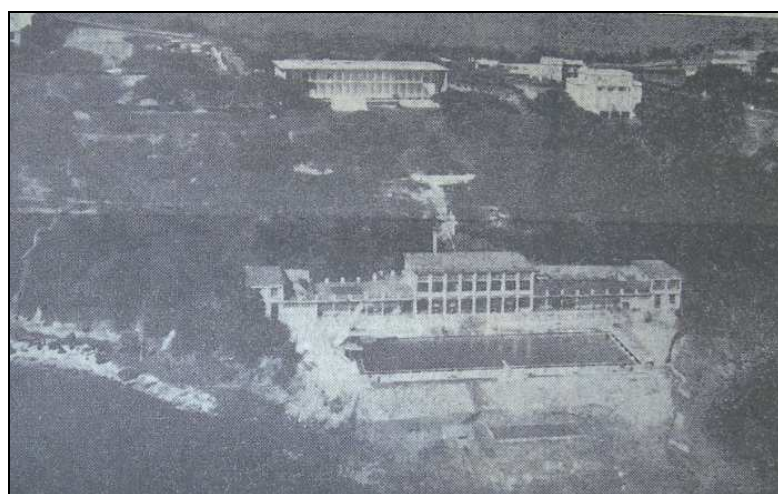
143. Le Centre National des Sports avenue Blaise Diagne, *Dakar-Matin*, 01/1963,
(Archives ANS).



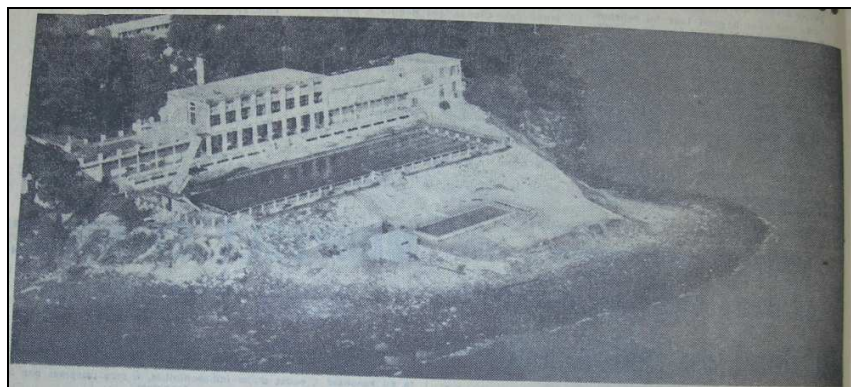
144. La piste cycliste ou vélodrome en construction, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).



145. La piste cycliste ou vélodrome en construction, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).



146. La piscine du « Lido » à Dakar (eau de mer),
L'Equipe, 17/08/1962, n°5.093, p.8, (Archives CNOSEF).



147. La piscine du « Lido »,
L'Equipe, « Dakar : Les Jeux de l'émancipation sportive africaine », 10/04/1963, n°5.295,
p.10, (Archives CNOSF).



148. La piscine du Lido, *Dakar-Matin*, 1963, (Archives ANS).

Entre-temps, le Secrétariat général des Jeux a été remanié et le successeur de Diop Demba est le jeune juge Kéba M'Baye. Ce dernier est alors assisté dans sa tâche par Désiré Malet, Félix Giorgi, Nicolas N'Diaye, Alexandre, Cissé et le professeur d'EPS Seguy⁹⁴², tous membres du Secrétariat général des Jeux. Ces membres reçoivent la mission française ainsi que les quatre présidents de Commissions du SGJA (Secrétariat Général des Jeux de l'Amitié) et anciens champions de France, Habib Thiam⁹⁴³, le docteur Joseph Diallo, Thiam Papa Gallo, et Malick M'Baye⁹⁴⁴.

⁹⁴² Le professeur d'EPS qui aurait développé le handball au Sénégal selon Garang Coulibaly, 28/08/2008, (Dakar).

⁹⁴³ Notice biographique d'Habib Thiam.

⁹⁴⁴ Né le 6 décembre 1921 au Sénégal, Malick M'Baye a été membre des Eclaireurs de France d'Afrique Occidentale Française puis après l'indépendance membre de la branche laïque des Scouts et Guides du Sénégal.



149. Kéba M'Baye, le Secrétaire général des Jeux, *Dakar-Matin*, 1963,
(Archives ANS).

Kéba M'Baye est né le 5 août 1924 à Kaolack et décédé le 11 janvier 2007 à Dakar à 83 ans. Il fréquente l'Ecole Normale William Ponty de Sébikotane et exerce quelques temps comme instituteur. Licencié en droit, diplômé d'Etudes supérieures de droit privé de la faculté de droit de Paris, breveté de l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer (section magistrature). Magistrat⁹⁴⁵, il est le premier président de la Cour suprême du Sénégal depuis 1964 (pendant 17 années), chargé de l'enseignement à l'Ecole nationale d'administration du Sénégal, membre du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil de l'Ordre, membre du Conseil de l'Université et du Conseil de l'Enseignement Supérieur, vice-président du Comité international pour la documentation des sciences sociales, président de l'Association internationale de droit africain, membre du conseil d'administration de l'Association internationale de droit pénal, vice-président du conseil de direction de l'Institut international des droits de l'homme, président de l'Association sénégalaise d'études et de recherches juridiques, président du Conseil constitutionnel du Sénégal de 1990 à 1993 et vice-président de la Cour internationale de justice de La Haye de 1983 à 1991 (il fait partie des cinq experts internationaux chargés d'enquêter en 1992 sur les crimes commis en Yougoslavie par l'ONU). Il pratique par ailleurs le tennis, l'athlétisme et le football. Il est vice-président du CNO Sénégalais, Secrétaire général du Comité organisateur des Jeux de l'Amitié de Dakar (1963) et sera élu membre du CIO en 1973 jusqu'en 2002, vice-président du CIO de 1988 à 1992 et de 1998 à 2002. Membre de la Commission exécutive du CIO de 1984 à 1988 et de

Il est haut fonctionnaire à l'Unesco comme chef de section et reste très proche du scoutisme et de l'OMMS (Organisation Mondiale du Mouvement Scout).

⁹⁴⁵ Seck Cheikh Yérin, *Kéba Mbaye : parcours et combats d'un grand juge*, Paris, Karthala, 2009.

1993 à 1998. Il organise le *Tribunal arbitral* du sport sur la demande du président du CIO espagnol Juan Antonio Samaranch en 1983 et le préside de sa création à sa mort. Entre 1988 et 1992, il s'implique fortement dans la commission *Apartheid et Olympisme* afin de faire revenir l'Afrique du Sud au CIO⁹⁴⁶. Il préside la commission d'éthique du CIO de 1999 à son décès. Enfin, il est décoré du Grand-officier de l'Ordre national de la République du Sénégal, de la Grand-croix de l'Ordre national du Lion, Officier de l'Ordre national de la République islamique de Mauritanie, chevalier de la Légion d'honneur, Grand-Officier de l'Ordre du mérite français⁹⁴⁷.



150. De droite à gauche, Diagne, Kéba M'Baye, Jean Désiré Malet, Sarr, N'Diawar Sow, *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).

⁹⁴⁶ M'Baye Kéba, *Le Comité International olympique et l'Afrique du Sud : analyse et illustration d'une politique sportive humaniste*, Lausanne, CIO, 1995.

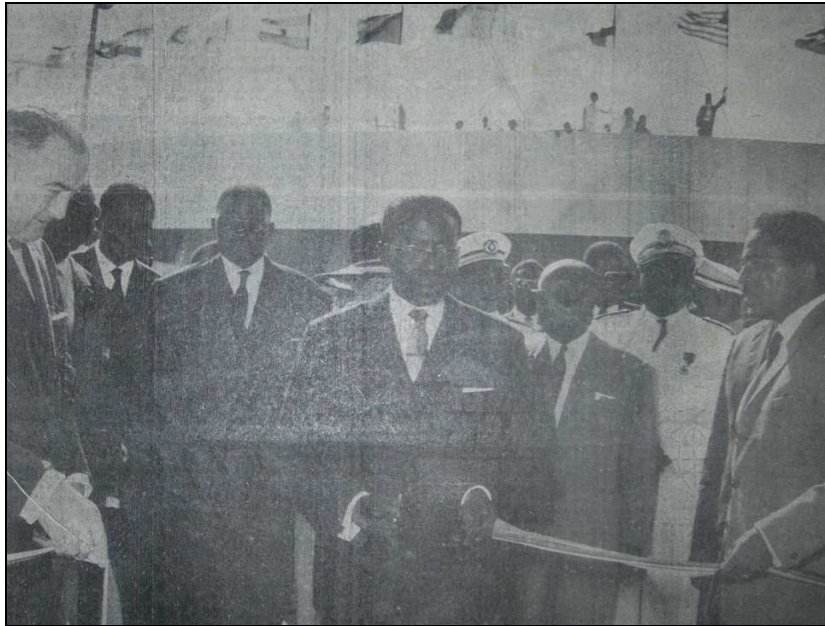
⁹⁴⁷ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, biographie de Kéba M'Baye, p.97-98.



151. « Les Jeux de l'Amitié d'avril prochain », de gauche à droite, Kéba M'Baye, Jean Désiré Mallet, Thibaudat (architecte de la SICAP), De Chicourt (Chambre de Commerce), le ministre Demba Diop (cravate au centre), Mendy responsable des travaux du stade (bras levé) et Lelu, directeur de l'Agence Havas (lunettes noires à droite), *Dakar-Matin*, 01/1963, p.6, (Archives ANS).



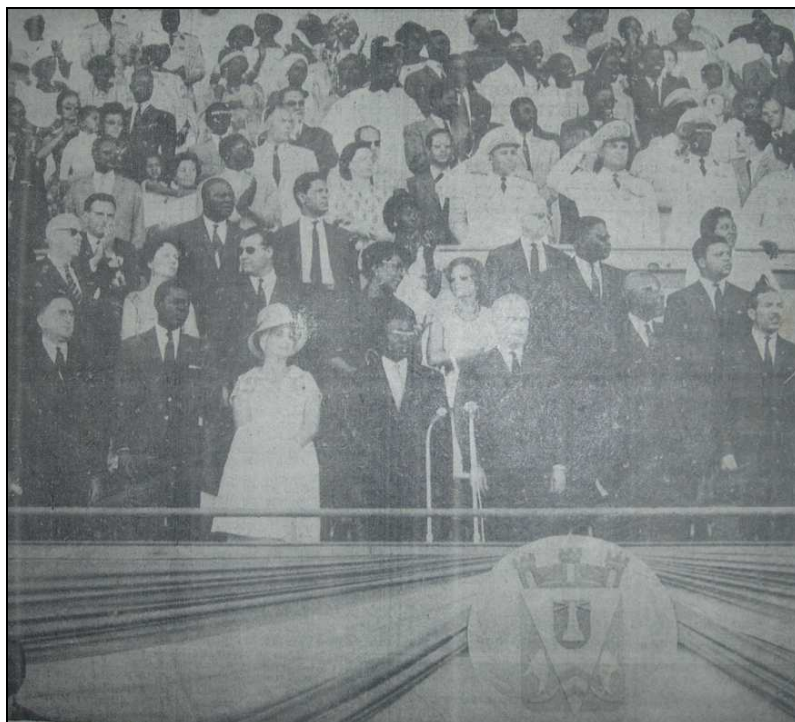
De gauche à droite, Galy (Directeur de la SICAP), Senghor, Demba Diop et Kéba M'Baye, en visite au Stade Liberté, *Dakar-Matin*, 02/04/1963, (Archives ANS).



152. L'inauguration du complexe sportif du Stade de l'Amitié par Senghor, *Spécial Jeux, Dakar-Matin*, 12/04/1963, p.1, (Archives ANS).



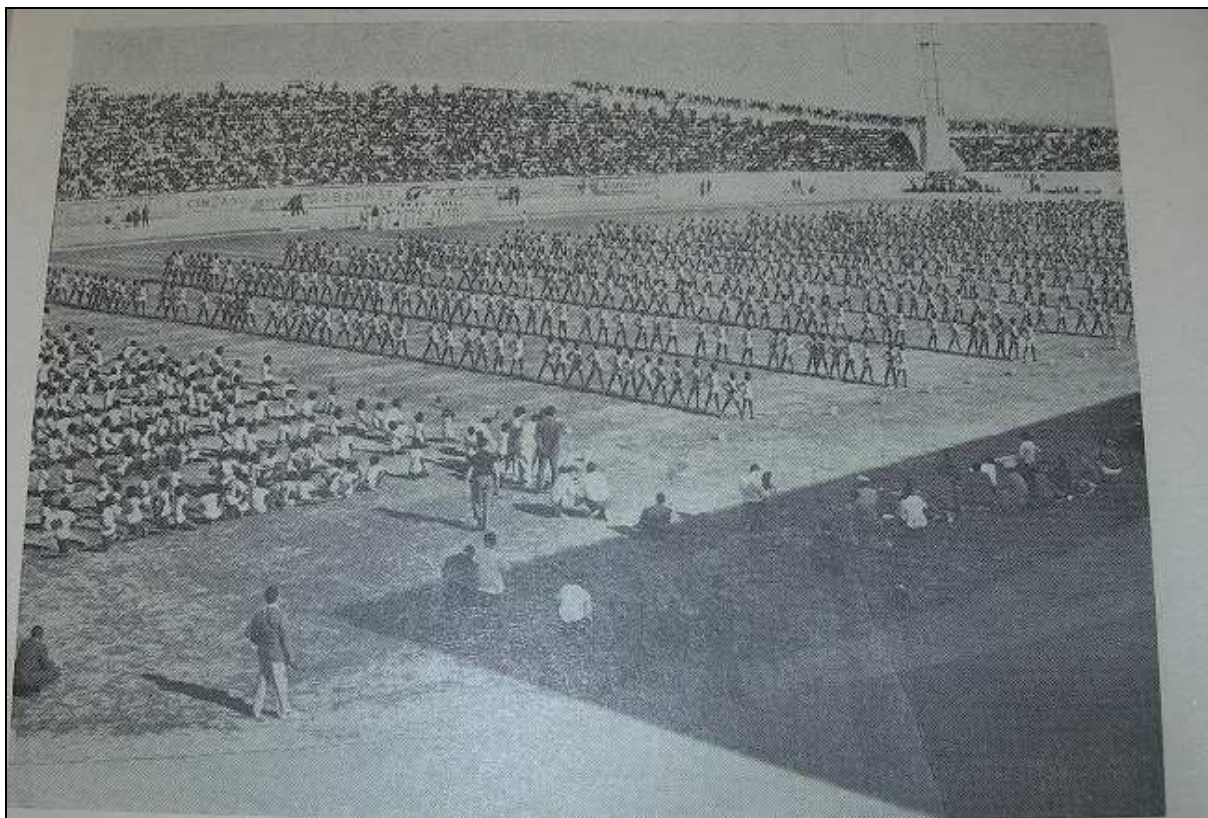
153. Maurice Herzog accueilli à sa descente d'avion par l'ambassadeur Lucien Paye et le chef du protocole Charles Albert, *Dakar-Matin*, 10/04/1963, (Archives ANS).



154. La tribune présidentielle à l'ouverture des Jeux de l'Amitié, de gauche à droite, sur la ligne du bas, Demba Diop, Mme et Mr Senghor derrière les micros, Louis Joxe, X, et Maurice Herzog, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 22/04/1963, p.1, (Archives ANS).



155. Serment olympique de Pierre William (triple sauteur du Sénégal), *L'Equipe*, 13 et 14/04/1963, n°5.298, p.1, (Archives CNOSF).



156. « Déploiement de la jeunesse sénégalaise à l'occasion de l'ouverture des Jeux de Dakar, le 11 avril 1963. Depuis, ces enfants ont grandi, se sont étoffés, au sein de la grande famille des sportifs. Demain, les plus doués d'entre eux, se mêleront à l'élite internationale », *Sport Mondial*, n°132, 1967, p.25.



157. Démonstration gymnique des enfants des écoles lors de l'inauguration du Stade de l'Amitié, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 12/04/1963, p.1, (Archives ANS).



158. La Garde Républicaine française en formation à l'inauguration de la cérémonie de l'ouverture des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 12/04/1963, p.6, (Archives ANS).



159. Le défilé d'ouverture des Jeux de Dakar, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 22/04/1963, p.1 (Archives ANS).



160. Pierre William (médaille d'or Tananarive et Abidjan), champion de France du triple saut (Sénégal) sélectionné aux Jeux de Rome, athlète de l'US Métro comme Habib Thiam avant lui (ce dernier est onze fois international du 200 et 4x100m entre 1954 et 1958 et futur Secrétaire d'Etat chargé du Plan et du Développement du Sénégal et futur premier ministre), *Bingo*, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.38, (Archives ANS).

« I have been invited to the “Jeux de l’Amitié” in Dakar next month and I am trying to arrange to go. I believe it will be useful to learn something firsthand of conditions in Africa. »⁹⁴⁸

Pour la première fois le CIO est invité avec son président l’américain Avery Brundage alors que le chancelier du Otto Mayer ne peut se déplacer malgré l’invitation de Kéba M’Baye⁹⁴⁹. Les membres français du Comité olympique français (COF) : Armand Massard, le Comte Jean de Beaumont (le président de la Commission d’Aide internationale olympique créée en 1961). Les présidents des FI : Sir Stanley Rous pour la FIFA, le français Rigal qui représente le président Max Ritter de la FINA, Paul Libaud le président français de la FFHB qui représente Hans Bauman de la FIHB, et enfin Ahmed Touny du CNO de RAU :

161. Personnalités du CIO présentes aux Jeux de l’Amitié (Dakar, Sénégal, 1963)

Personnalités du Mouvement olympique	Titres et fonctions
Avery Brundage	Président du CIO
Myriam Meuwly	Secrétaire de la Commission d’Aide internationale olympique et future secrétaire d’Avery Brundage
Armand Massard	Président du COF, membre du CIO
Jean de Beaumont	Membre du COF, membre du CIO et président de la CAIO
Sir Stanley Rous	Président de la FIFA
Rigal	Vice-président de la FINA
Paul Libaud	Président de la FFHB qui représente la FIHB
Ahmed Touny	Président du CNO de RAU et membre du CIO

⁹⁴⁸ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, Brundage à R.S. Alexander, 01/03/1963.

⁹⁴⁹ Archives CIO/CNO Sénégal, demande de reconnaissance, 1961-1963, notice : 0099858, Otto Mayer à Kéba M’Baye, 11/02/1963 puis Kéba M’Baye à Otto Mayer, 19/03/1963.



162. Sir Stanley Rous, le président de la FIFA, en pleine discussion avec Rito Alacantara trésorier général de la Fédération sénégalaise de football, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



163. Louis Pradel (au centre de face) et son adjoint Tony Bertrand (le premier à sa gauche), et un groupe de lyonnais de Dakar, *Dakar-Matin*, 11/04/1963, (Archives ANS).

La délégation du Mouvement olympique explique la présence du maire de Lyon, Louis Pradel, (dont Tony Bertrand est l'adjoint au sport à Lyon) venu plaider la cause de la candidature de sa ville pour les JO de Mexico (1968) auprès d'Avery Brundage⁹⁵⁰. Le gouvernement français à la cérémonie de clôture des Jeux est représenté par Louis Joxe, ministre d'Etat assisté de collaborateurs du premier ministre et de la Présidence de la République française. D'autres personnalités sont issues des ministères impliqués dans l'organisation des Jeux comme le ministère de la Coopération et de l'Education nationale, de l'Armée pour le Bataillon de Joinville, le Sénat qui a voté le projet de loi de réalisation des Jeux de la Communauté en 1959, des députés, et les personnels du HCJS avec à sa tête Maurice Herzog assisté du Colonel Crespin et de Monique Berlioux :

**164. Personnalités politiques et sportives françaises présentes aux Jeux de l'Amitié
(Dakar, Sénégal, 1963)**

Personnalités françaises	Titre et fonctions
Louis Joxe	Ministre d'Etat, représentant du gouvernement français
Raymond Labelle	Chargé de mission à la Présidence de la République
Brosse	Chargé de mission au cabinet du Premier ministre
René Couveinhes	Chargé de mission au Ministère de la Coopération
Jean Labat	Chargé de mission au cabinet du Ministre des armées
Zucarelli	Attaché de cabinet du Ministre d'Etat
Flornoy	Rapporteur du budget Jeunesse et Sports (représente M. Durbet président de la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale)
Robert Vivien	Rapporteur du budget Jeunesse et Sports à l'Assemblée nationale
Louis Pradel	Maire de Lyon
Jean Noury	Rapporteur du Budget Jeunesse et Sports au Sénat (représente M. Gros président de la Commission des Affaires culturelles du Sénat),
Comte Offenbach	Membre du HCS, commission outre-mer et président de l'Amicale sportive du Parlement
Le Tac	Député de Paris
Bernard Le Page	Chargé de Mission au Cabinet du Ministre de l'Education nationale
Jacqueline Auriol	Vice-présidente de la Commission Féminine du Haut-comité des Sports

⁹⁵⁰ Ceci permet d'entamer des négociations et Avery Brundage visite l'année suivante en 1964, les installations sportives de la ville de Lyon afin d'estimer la recevabilité du projet de cette ville française comme candidate des futurs Jeux olympiques d'été de 1968.

Cao Xuanvy	Directeur général de la Jeunesse et des Sports du Viet-Nam
Barrou	Maire de Cormolain, Calvados, et Conseiller général
Commandant Thiébault	Représentant le service inter-armées de l'entraînement physique et des sports de Joinville-le-Pont
Stasi	Conseiller technique au HCJS
Robert Gratereau	Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique jeunes gens
Jean Scotté	Chef de Service académique de la Jeunesse et des Sports de Bordeaux en 1961 et ancien directeur Comité puis Conseil fédéral des Sports d'AOF en tant qu'Inspecteur Jeunesse et Sports en AOF
Lionel Doré	Délégué général de COGEDEP
Mlle Arbousset	COGEDEP
Roux	Au HCJS rattaché au Colonel Crespin
Dujean	Au HCJS rattaché au Colonel Crespin
Commandant Lauffer	Garde républicaine
M. et Mme Collomb	?
Chiarisoli	Fédération française de football

Dans la tribune officielle les ambassades africaines se mêlent à la délégation française. La Guinée, le Ghana, la Tunisie, le Nigeria, la RAU, le Libéria, et la Mauritanie sont invitées par la délégation politique et sportive sénégalaise dont certains sont encore des résidents français comme Jean-Pierre Lissart (rugby) ou C. Gobert (tennis) :

165. Personnalités politiques et sportives sénégalaises présentes aux Jeux de l'Amitié (Dakar, Sénégal, 1963)

Personnalités sénégalaises	Titre ou fonction
Cheik Bara	Directeur du cabinet de l'Information
Abdoulaye Diack	Conseiller technique aux transports et télécommunications
Atoumane N'Diaye	Education nationale
Mar Diop	Croix-Rouge
Baïdy Sow	Président de la Commission Education Jeunesse à l'Assemblée Nationale
Rito Alcantara	Trésorier de la Fédération de football
Nicolas Dieng	Président de la Commission d'accueil du Secrétariat général d'organisation des Jeux de Dakar
Issa Diop	Commission technique et des Terrains du Secrétariat général d'organisation des Jeux de Dakar

Allassane Djiog	Représentant le Ministère des Travaux publics et CV
P. Mariani	Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie de Dakar
M. L. Jocard	Office de tourisme
Bara Diouf	Agence Sénégalaise de Presse
Sarr A. Moustapha	Ministère de l'Assistance et de la Coopération technique
Sana Famara Ibrahima	Ministère de l'Intérieur
Représentants des fédérations sportives sénégalaises	Titre ou fonction
Joseph Gomis	Fédération sénégalaise de football et par ailleurs député-maire adjoint de Dakar et président du Comité d'entente franco-africain malgache de football créé pendant les Jeux de l'Amitié
Issa Diop	Le délégué technique permanent de la Fédération sénégalaise de football qui a bénéficié du conseiller technique français Jules Vandooren durant vingt jours
Révérénd Père Boyer	Président de la Fédération sénégalaise de boxe dont les délégués techniques permanents sont Jean Clavel et Marc Gueye et vie-président de l'UAM de boxe
Diouf Oumar	Fédération Sénégalaise de basket-ball dont le délégué technique permanent est Seydou Kane
Alioune Fall	Fédération sénégalaise d'athlétisme dont le délégué technique permanent est le maître d'EPS Maillot, la FSA a été constituée à Dakar le 16 octobre 1960 après l'éclatement de la Fédération du Mali, au cours d'une assemblée générale présidée par Joseph Diallo puis déclarée au ministère de l'Intérieur sous le n° 1354/M.INT.A-PA du 29 novembre 1960, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et inscrite au Journal de la République du Sénégal n° 3449 le 6 mai 1961
Mamadou Niang	Fédération sénégalaise de judo dont le délégué technique permanent est Louis Suerin
Latif Gueye	Fédération sénégalaise de volley-ball dont le délégué technique permanent est Oumar Fall
Camara Ousseynou	Fédération sénégalaise de cyclisme dont le délégué technique permanent est Boubacar Fall
Diaw Cheikh	Fédération sénégalaise de hand-ball dont le délégué technique permanent est Abdoulaye Fall
Docteur Bel	Fédération sénégalaise d'escrime
Jean-Pierre Lissart	Fédération sénégalaise de rugby
Adrien Fall	Fédération sénégalaise de lutte africaine
Samba Sow	Fédération sénégalaise de courses hippiques
C. Gobert	Fédération sénégalaise de tennis
Decomis	Fédération sénégalaise d'études et de sports sous-marins



166. Le chef de l'Etat ivoirien encourage l'équipe féminine pour la première fois représentée aux Jeux de l'Amitié à Dakar, *Fraternité-Matin*, 12/04/1963, (Archives ANS).



167. Alioune Fall, président de la Fédération sénégalaise d'athlétisme, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).



168. L'entraîneur sénégalais Diaw Cheikh⁹⁵¹ (à gauche au premier plan) donne une leçon technique à ses coéquipiers handballeurs, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).



169. Les ballets guinéens à la cérémonie de clôture des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 23/04/1963, (Archives ANS).

⁹⁵¹ Cheikh Diaw Fara ancien athlète de la Jeanne d'Arc de Dakar, il lance de nombreuses disciplines avec un certain français Labourasse : basket, tennis de table, athlétisme, natation, water-polo, volley-ball et handball. Il officie à la fois en tant que pratiquant, dirigeant, arbitre et entraîneur puis participe aux trois éditions des Jeux de l'Amitié. Il termine sa carrière au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Sénégal comme conseiller et il décède en juillet 2010 après avoir été distingué à la Tribune du Lion d'Or.



170. Le défilé de clôture des Jeux de l'Amitié, *Dakar-Matin*, « Le défilé de clôture des Jeux au Stade de l'Amitié », 23/04/1963, page de couverture, (Archives ANS).



171. Défilé mélangé de toutes les délégations sportives à la clôture des Jeux de Dakar, *Bingo*, juin 1963, n°125, « Tirons la leçon des Jeux de Dakar », p.18, (Archives ANS).



172. Senghor décore Maurice Herzog de l'Ordre national du Sénégal, *Dakar-Matin*, « M. Maurice Herzog, chef de la délégation française aux Jeux de l'Amitié, commandeur de l'Ordre national », *Dakar-Matin*, 23/04/1963, page de couverture, (Archives ANS).

La présence de ces nombreuses personnalités politiques françaises et africaines lors des *Jeux de l'Amitié* est l'occasion de les réunir afin de poursuivre la mise en place de l'africanisation du mouvement sportif. Ainsi, les 8 et 9 avril 1963 au Ministère des Affaires étrangères à Dakar se tient la Conférence des Ministres Jeunesse et Sports africains et malgaches. Il s'agit, après la mise à disposition de conseillers techniques français auprès de la République sénégalaise et l'octroi de fonds du FAC et du HCJS, de permettre le remplacement par exemple des 35 techniciens français (juge-arbitre, anémomètre, arbitre national, international, starter, chef chronométrateur, juge à l'arrivée, etc.) mis à la disposition du Sénégal pour réaliser ces troisièmes Jeux franco-africains. Ainsi, il s'agit de poursuivre les actions engagées par le HCJS en Afrique afin de répondre à la demande croissante de cadres techniques et aux échanges sportifs franco-africains. Cette conférence est donc placée sous la présidence de Demba Diop le Ministre de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports assisté de Sikiri Salembéré le Ministre de la Jeunesse et des Sports de Haute-Volta dont l'ordre du jour comporte :

« 1- Emploi du personnel de coopération technique,

2- Formation des cadres :

- a) *personnel d'EPS,*
 - b) *Préparation des moniteurs et instituteurs à des rôles d'animation locale,*
 - c) *Stages sportifs locaux,*
- 3- *Communication de la délégation française :*
- a) *Colloque des inspecteurs servant outre-mer,*
 - b) *création d'un corps de conseillers sportifs techniques itinérants d'Outre-mer,*
- 4- *Organisation des Jeux de 1965 :*
- a) *Communication de la délégation du Congo-Brazzaville,*
 - b) *Epreuves régionales qualificatives,*
- 5- *Echanges de jeunes,*
- 6- *Activités COGEDEP,*
- 7- *Questions diverses. »*⁹⁵²



173. Maurice Herzog et Demba Diop à la conférence de la Jeunesse et des Sports des Etats de l'UAM, *Dakar-Matin*, 11/04/1963, (Archives ANS).

⁹⁵² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de l'Amitié-Dakar, Télégramme à l'arrivée du MAE, de Lucien Paye à MINDELCOOP, 03/04/1963. Les pays africains qui y prennent part sont : Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.



174. Les ministres dans la salle du ministère des Affaires étrangères pour la Conférence de la Jeunesse et des Sports des Etats de l'UAM (on aperçoit au premier plan de gauche à droite : Maurice Herzog pour la France, Jean-Claude Ganga pour le Congo-Brazzaville et Maurice Durbas pour Madagascar), *Dakar-Matin*, 11/04/1963, (Archives ANS).

La façade des Jeux sportifs franco-africains ne doit pas en effet éluder l'importance des évolutions conjointes du statut de la Communauté et du cadre juridique des accords de coopération bilatéraux qui marquent de leur empreinte la création des organes internes du HCJS dédiés à l'Outre-Mer dans ce processus d'institutionnalisation. La Conférence émet le vœu selon ses deux commissions la « *formation des cadres et les échanges de jeunes* » et « *l'organisation des Jeux de 1965* » de poursuivre ce processus :

« 1°/ S'agissant du personnel de la coopération technique, que les Ministres chargés de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports soient convoqués à la Conférence des Ministres de l'Education nationale pour permettre une meilleure harmonisation de l'utilisation du personnel de l'assistance technique dans le domaine de la jeunesse et des sports.

2°/ Pour les Conseillers techniques sportifs itinérants, la Conférence se réjouit de cette initiative et insiste sur leur rôle de Conseillers pédagogiques dans les différents stages de formation organisés par les Etats Africains.

3°/ La Conférence souhaite par ailleurs un élargissement du cadre des échanges au domaine sportif pour permettre aux équipes sportives africaines d'élever leur niveau technique par la confrontation avec les équipes étrangères, singulièrement avec des équipes françaises. »⁹⁵³

La 1^{ère} Commission a étudié la formation des cadres et les échanges de jeunes

La formation actuelle des cadres dans les différents Etats varie d'un Etat à l'autre. Certains, possèdent déjà des cadres techniques confirmés alors que d'autres commencent simplement à former les leurs.

Deux solutions peuvent être envisagées :

1°/ Formation accélérée qui serait la suivante :

- a) Formation Technique pendant les vacances scolaires,
- b) Utilisation du personnel en formation dans un établissement scolaire sous le contrôle d'un personnel technique qualifié (professeurs ou maîtres d'EPS),
- c) A l'issue des stages complémentaires au cours des grandes vacances suivantes, les candidats seront soumis à un examen professionnel.

Les inconvénients de ce système sont les suivants :

- a) Il exige un encadrement technique qualifié dans chaque établissement scolaire,
- b) On risque de former des cadres qui seront classés dans la Fonction Publique à un échelon inférieur,
- c) La formation technique de ces cadres est toujours insuffisante.

Les avantages de cette solution :

Elle permettrait d'obtenir rapidement une première promotion d'éducateurs.

Cette solution ne pourrait être que provisoire et utilisée une seule fois et parallèlement à la formation plus complète des cadres qui se ferait à l'image de certains pays africains et malgache : Madagascar – Côte d'Ivoire – Cameroun – Sénégal, c'est-à-dire recrutement au niveau du BEPC, et 2 ou 3 années de formation.

Il est prudent d'exiger 3 années d'études pour obtenir une qualification supérieure dans la Fonction Publique.

Cette formation implique obligatoirement une aide sous différentes formes :

- a) Personnel Technique hautement qualifié dans les écoles d'EPS en Afrique,
- b) Octroi de bourses pour former le personnel non seulement en France mais également dans les Etablissements spécialisés d'Afrique.

2°/ Formation du personnel d'EPS :

Les professeurs peuvent être formés soit en Afrique soit en France, dans les mêmes conditions de qualification que dans ce dernier pays.

Formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports :

La Commission préconise le recrutement de ce personnel à un niveau de culture plus élevé.

Stages sportifs locaux :

Grâce aux écoles d'EPS africaines possédant un personnel compétent, grâce également aux Conseillers Sportifs qui seront envoyés en Afrique, des stages sportifs fréquents pourront être organisés à l'intention de chaque Etat.

Personnel d'Assistance Technique :

Il est bien entendu que le personnel technique envoyé par la France doit être de préférence destiné aux Ecoles de Formation des Cadres techniques mais il est nécessaire d'avoir encore dans certains Etats des professeurs dans les grands Etablissements scolaires ne serait-ce que pour la formation accélérée. D'autre part, la Commission recommande qu'aucune exclusive ne soit jetée sur le cadre des Maîtres d'EPS qui fournit très souvent des techniciens sportifs hautement qualifiés.

d) Sur le plan des échanges, la Commission constate que nos jeunes ne sont pas suffisamment tournés vers les différentes expériences qui se déroulent en Afrique, non point parce que celles-ci ne présentent pas d'intérêt pour eux, mais simplement parce que jusqu'à présent, aucune possibilité ne leur était offerte pour vivre concrètement ces expériences.

Tout en demandant le maintien ou le renforcement des échanges en direction des pays non-africains, singulièrement la France ; la Commission émet le vœu, que les accords culturels passés entre les Etats Africains, tels ceux existants au niveau de l'UAM, rentrent dans la pratique. Elle suggère la création d'un organisme de cogestion interafricaine à l'image de la COGEDEP organisme qui faciliterait les déplacements à buts éducatifs.

⁹⁵³ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°321, Dossier : Jeunesse, 1964, *Jeunesse actualités*, n°1, Bulletin mensuel publié par le Ministère de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, avril-mai 1963.

La 2^{ème} Commission s'est penchée sur l'organisation des Jeux de 1965

La Commission des Jeux de 1965 a, avec satisfaction, enregistré que le Gouvernement et la République Congolaise sont heureux de la décision prise à l'issue de la Conférence des Ministres de la Jeunesse à Abidjan. A savoir que les Jeux de 1965 se dérouleront à Brazzaville, au mois de septembre ou décembre 1965.

Compte tenu de l'importance sans cesse grandissante de la participation des Etats Africains aussi bien d'expression française, anglaise qu'arabe, la Commission souhaiterait l'adoption des éliminatoires par poules géographiques pour les sports collectifs (qualification au quart de finale).

A ce propos, la Commission propose que des Comités Régionaux soient constitués suivant un certain découpage – ensuite un Comité Permanent où siègerait un représentant par comité régional.

Ce Comité Permanent qui se réunirait une fois avant les Jeux pour arrêter les grandes lignes de la manifestation s'appuiera sur le Secrétariat Général des Jeux qui aura son Siège dans le pays organisateur. Il a été également retenu l'institution d'une Commission Technique qui aura à étudier la possibilité de limitation du nombre de participants.

La Commission enregistre avec satisfaction, l'évolution logique des Jeux de l'Amitié qui tendent à devenir des Jeux Africains Régionaux et souhaite leur reconnaissance par le CIO comme Jeux Africains Régionaux à l'image des Jeux Panaméricains ou des Jeux Asiatiques.

Toutefois, la Commission souhaite que la France continue à participer comme Nation invitée.

Maurice Herzog déclare : « *La France ne participera pas à ces prochains jeux en tant que nation* », et ajoute : « *Pour que les Jeux africains soient reconnus par le Comité International Olympique il était important que l'on franchisse cette étape décisive séparant l'organisation des Jeux de l'Amitié de celle des jeux africains. C'est là une date historique. La France aura rempli sa mission d'avoir été à l'origine de ces jeux donc à l'origine du sport africain, de même qu'il y a environ 30 ans, elle a été fière avec le baron Pierre de Coubertin de rénover les Jeux Olympiques. Mais il était en même temps normal, puisqu'elle n'est pas nation africaine, qu'elle se retire officiellement de ces jeux tout en offrant généreusement et fraternellement son aide technique et ses encouragements aux pays africains.* ».

Maurice Herzog a d'autre part précisé : « *Etant donnée l'importance que prennent les jeux de Dakar, qui dans cette grande ville réunissent plus de 3 000 athlètes, si l'on veut qu'une autre cité africaine puisse organiser les jeux, il faut trouver un moyen de limiter le nombre des participants. C'est la raison pour laquelle des éliminatoires régionales par grandes zones géographiques seront organisées. Ces zones seront vraisemblablement le nord (pays du Maghreb), l'ouest (ancienne AOF), le centre et le sud.* ».

Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, Agence de Presse sénégalaise, *La vie politique et économique du Sénégal*, Ouverture hier à Dakar de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats Africains et malgaches d'Expression française, 10/04/1963, p.55.

Ainsi, la succession de ces conférences des Ministres de la Jeunesse et des Sports africains prépare le retrait progressif de la France des *Jeux de l'Amitié* tout en instaurant des échanges sportifs, et des procédures de formation de cadres sportifs africains afin de répondre à cette demande. Si la boxe, considérée comme dangereuse pour l'ascendant sportif français est contournée par l'absence de l'équipe française, le football français alors sport-roi subit un cuisant échec face au Sénégal. Par ailleurs, les mouvements de foule au moment de la cérémonie d'ouverture choquent les membres du Corps Diplomatique⁹⁵⁴ et rapidement l'inorganisation sénégalaise est pointée du doigt. De plus, le total des médailles françaises diminue au fur et à mesure que le nombre d'athlètes, de disciplines et de pays participants s'accroît tout au long des trois éditions. La conjugaison de ces facteurs associés à l'indépendance récente de l'Algérie, la recrudescence de la concurrence en Afrique avec

⁹⁵⁴ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°485, Dossier : plaintes du Corps Diplomatique aux Jeux de l'Amitié, Senghor à Lucien Paye, 13/04/1963. Lettres de plainte de l'Ambassadeur de l'Inde N.V. Rakjumar à Lucien Paye et réponse de celui-ci aux Ambassades Etrangères, 12/04/1963.

l'URSS et les Etats-Unis et enfin le mouvement sportif tiers-mondiste en plein essor avec les Jeux du GANEFO nécessitent une réorientation de la politique sportive française en Afrique. La remarque et l'interrogation du Secrétaire général adjoint des Jeux de l'Amitié Désiré Malet sur la politique extérieure française en Afrique illustre bien cette bipartition :

« Conclusion : Je suis stupéfait de constater un paradoxe de la politique française en Afrique :

- *d'une part, des paquets de milliards et des centaines de techniciens au Maroc, Algérie, Tunisie, qui nous rendent les remerciements que l'on sait...avec la haine au cœur si ce n'est à la bouche,*
- *d'autre part, peu de crédits et peu de techniciens en pays noir et plus particulièrement au Sénégal, où tout respire la France, où on pense français, où la culture française est la panacée, où tout ce qui vient de France est tellement normal et admis comme familial et habituel, que cela devient une énormité lorsque un rouage grince ou lorsque quelque chose s'arrête venant de France. Jamais depuis que je suis à l'étranger je n'ai autant perçu vers un pays un tel appel vers la France, qui s'inscrit comme une « constante » dans les mœurs et les habitudes. »⁹⁵⁵*

La France doit renforcer son influence là où elle est menacée et maintenir à peu de frais celle-ci dans des zones où la culture française n'est pas remise en cause. Ceci explique la différence d'attitude dans le développement du sport entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire qui d'ailleurs était présente dans les projets successifs des Jeux Africains et de l'Union française dans le choix de la ville d'Alger comme ville hôte. Malgré ces difficultés, le retentissement et le prestige que peut offrir l'organisation de ces Jeux pour les nouvelles nations africaines en quête de visibilité sur la scène sportive internationale pousse les chefs d'Etat comme le président de la République du Gabon Léon Mba, partisan de la départementalisation française de son pays, à se porter candidat pour la prochaine édition. Ainsi, ces Jeux de l'Amitié sont compris par les leaders politiques africains eux-mêmes comme un processus de maintien de l'influence française :

« C'est au nom de cette amitié que je viens vous prier, Monsieur le Haut-commissaire, d'être à nos côtés lorsque nous demanderons instamment, lors des conférences réservées à cet effet, l'honneur d'organiser dans la République Gabonaise les jeux sportifs qui succéderont immédiatement à ceux de Dakar. Nous sommes peut-être une petite nation, mais dans cette petite nation doivent se

⁹⁵⁵ Archives CAC/ Carton n°19790356, article 1, Jeux de Dakar, Dossier : Lettres et télégrammes, Désiré Malet au Colonel Crespin, 09/02/1963.

*retrouver des éléments psychologiques suffisants pour justifier cette prétention. Les Jeux de Libreville que nous voulons ardemment organiser se devront d'être, l'occasion de prouver au monde qu'il existe des liens solides d'affection, des preuves tangibles de cet amour du « mieux » et de cette foi en l'avenir qui nous guide, et qui doit guider cette manifestation dont la France a et gardera l'honneur d'avoir eu l'initiative. »*⁹⁵⁶

Quand bien même, parfois ces rencontres sportives peuvent tourner à l'émeute. Il semble difficile pour la France de répondre favorablement au Gabon suite à « l'affaire » de Brazzaville de 1962 lors d'un match de football controversé de la *Coupe des Tropiques* opposant le Congo-Brazzaville au Gabon qui aboutit à la mort de 18 personnes. Cet incident a pour but immédiat de renforcer le contrôle du sport par l'Etat puisque Léon Mba rattache à la présidence de la République le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et le confie ensuite au Ministère de la Défense nationale. De plus, Léon Mba est renversé par un coup d'Etat en 1964 par le démocrate Jean-Hilaire Aubame, puis ramené militairement au pouvoir par la France⁹⁵⁷. Le pays passant sous la tutelle directe française, il est difficile pour celle-ci de choisir ce pays pour l'organisation des futurs *Jeux de l'Amitié* qui semblent s'orienter vers des Jeux Africains à dimension panafricaine et d'Unité africaine en vue d'obtenir une reconnaissance par le Mouvement olympique.

⁹⁵⁶ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, Bordereau d'envoi d'Olivier Philip à Jacques Foccart, du 26 janvier 1962 contenant une lettre reçue par Herzog par Léon Mba, le président de la République du Gabon, le 19 janvier 1962, en le remerciant de l'aide et l'assistance que la France pourrait assurer au Gabon.

⁹⁵⁷ Bernault Florence, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996, p.215.

Keese Alexander, « L'évolution du leader indigène aux yeux des administrateurs français : Léon M'Ba et le changement des modalités de participation au pouvoir local au Gabon, 1922-1967 », *Afrique & histoire*, n°2, 2004, p.144.

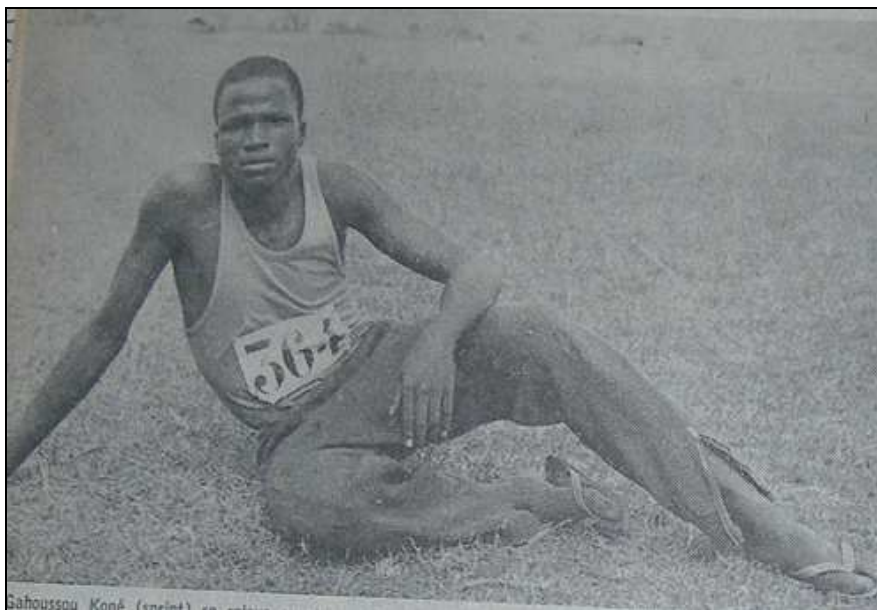
175. Evolution des effectifs des délégations françaises et africaines aux Jeux de la Communauté, de l'Amitié puis Africains (1960-1965)⁹⁵⁸

Jeux sportifs franco-africains	Jeux Madagascar	Jeux Abidjan	Jeux Sénégal	Jeux Africains
Total des délégations	19	22	30	29
Total des athlètes	750	1100	2500	2500
Athlètes français	90	93	131	0
Disciplines sportives	8	9	9	10
Epreuves disputées	38	39	48	52
Pourcentage des victoires françaises	74%	69%	50%	absent

176. Présences sportives africaines : des Jeux de Madagascar aux Jeux Africains

Jeux Madagascar	Jeux Abidjan	Jeux Sénégal	Jeux Africains
Cameroun	Cameroun	Algérie	Algérie
Centrafrique	Comores	Cameroun	Cameroun
Congo-Brazzaville	Congo-Brazzaville	Centrafrique	Centrafrique
Côte d'Ivoire	Côte Française des Somalis	Comores	Congo-Brazzaville
Côte Française des Somalis	Dahomey	Congo-Brazzaville	Congo-Léopoldville
Dahomey	France	Congo-Léopoldville	Côte d'Ivoire
France	Gabon	Côte d'Ivoire	Dahomey
Gabon	Guadeloupe	Côte Française des Somalis	Ethiopie
Guadeloupe	Guyane	Dahomey	Gabon
Guyane	Haute-Volta	France	Gambie
Haute-Volta	Madagascar	Gabon	Ghana
Madagascar	Martinique	Gambie	Guinée
Mali	Mauritanie	Ghana	Haute-Volta
Martinique	Niger	Guadeloupe	Kenya
Mauritanie	Nouvelle-Calédonie	Guinée (participation folklorique qui se déplace par voie aérienne grâce à deux Hiouchine 18 donnés par l'URSS)	Libéria
Niger	Polynésie	Guyane	Madagascar
Nouvelle-Calédonie	République Centrafricaine	Haute-Volta	Malawi
Réunion	Réunion	La Réunion	Mali
Tchad	Sénégal	Libéria	Niger
	St Pierre-et-Miquelon	Madagascar	Nigéria
	Tchad	Martinique	Ouganda
	Wallis et Futuna	Mauritanie	RAU
		Niger	Sénégal
		Nigeria	Sierra Leone
		Nouvelle-Calédonie	Tanzanie
		Polynésie française	Tchad
		RAU	Togo
		Sénégal	Tunisie
		Sierra Leone	Zambie
		Tchad	
		Tunisie	

⁹⁵⁸ Bernadette Deville-Danthu, op. cit., 1997, p.349.



177. Gaoussou Koné, sprinter ivoirien,
Bingo, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.38,
(Archives ANS).



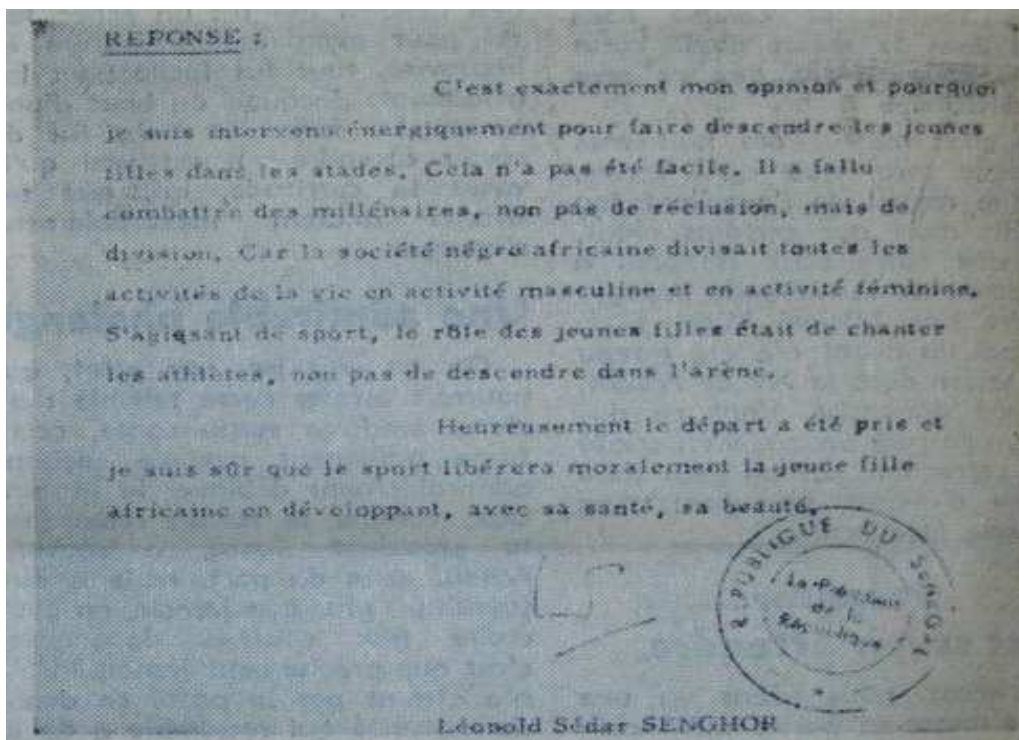
178. Edmond Britto, boxeur ivoirien,
Bingo, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.35,
(Archives ANS).



179. *L'Equipe*, « Dakar : Les Jeux de l'émancipation sportive africaine », 10/04/1963, n°5.295, p.10, (Archives ANS).



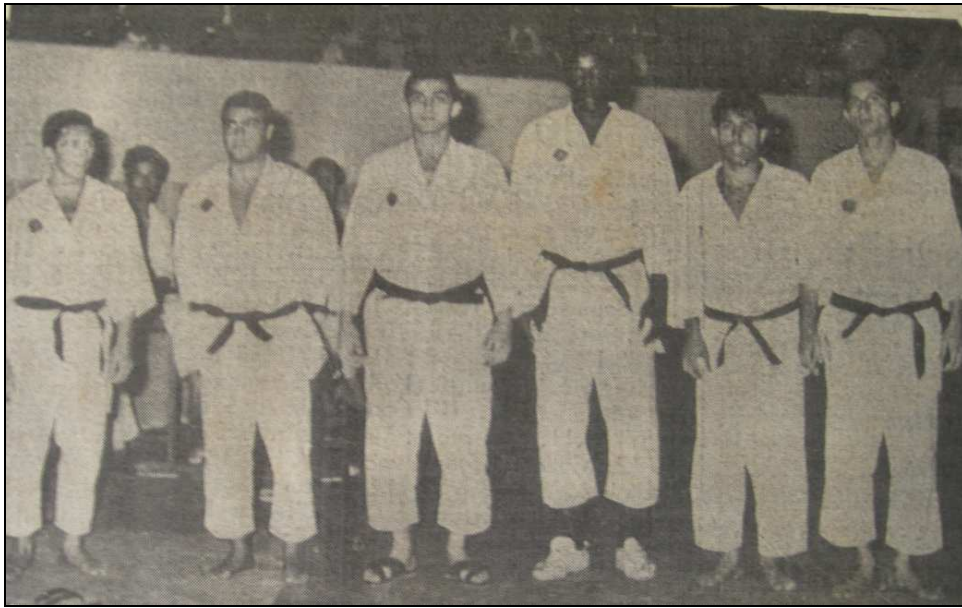
180. *L'Equipe*, 11/04/1963, n°5.296, p.10, (Archives CNOSF).



181. La réponse de Senghor interrogé sur le sport féminin africain, qu'il place dans l'esprit du concept totalisant de négritude, *L'Equipe*, 24/04/1963, n°5.307, p.10, (Archives CNOSF).



182. L'équipe du Sénégal médaillée d'or du tournoi de football des Jeux de Dakar : (de gauche à droite, debout), Rito Alcantara, Domingot (capitaine), Yerim, Bouba Dhiakao, Lamine Coura, Thioune et Jules, accroupis : Souris, Youssou, Diouck, Thhioye, et Sakho, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.1, (Archives ANS).



183. L'équipe sénégalaise de judo médaillée d'argent, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



184. Le nageur de dos français Robert Christophe reçoit sa médaille d'or des mains de Demba Diop, le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



185. Sur le podium après la course contre le chronomètre au Parc des Sports, dans l'ordre : France, Nouvelle-Calédonie (à gauche), Madagascar (à droite), supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



186. Echange de souvenirs entre les deux finalistes du tournoi de football, Sénégal-Tunisie, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



187. La remise de fanion avant la rencontre de football France-Sénégal, le capitaine français Bourgeois (à gauche) et le capitaine sénégalais Domingot (à droite), supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



188. L'équipe de France de football, *Dakar-Matin*, 19/04/1963, (Archives ANS).



189. L'équipe de football de Tunisie finaliste et défaite face au Sénégal, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



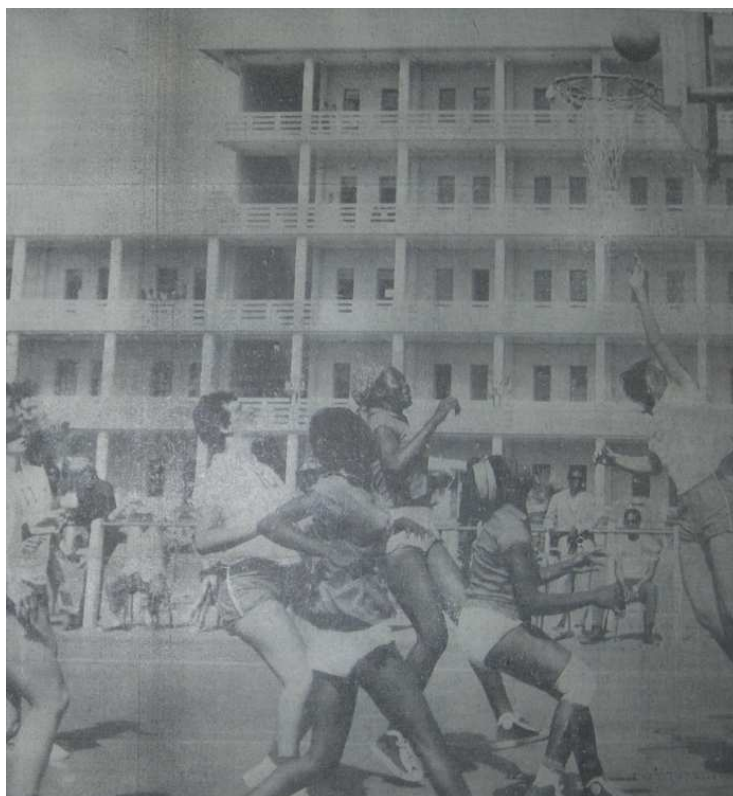
190. Maurice Herzog salue l'équipe féminine de basket-ball, première du tournoi féminin, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



191. La sélection française féminine de basket-ball, *Dakar-Matin*, 17/04/1963, (Archive ANS).



192. L'équipe de basket-ball du Sénégal seconde du tournoi féminin derrière la France, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



193. France-Sénégal en basket-ball féminin, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



194. Senghor (à droite) présenté aux joueurs de l'équipe sénégalaise, il serre la main de Lamine Coura (à gauche), supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).



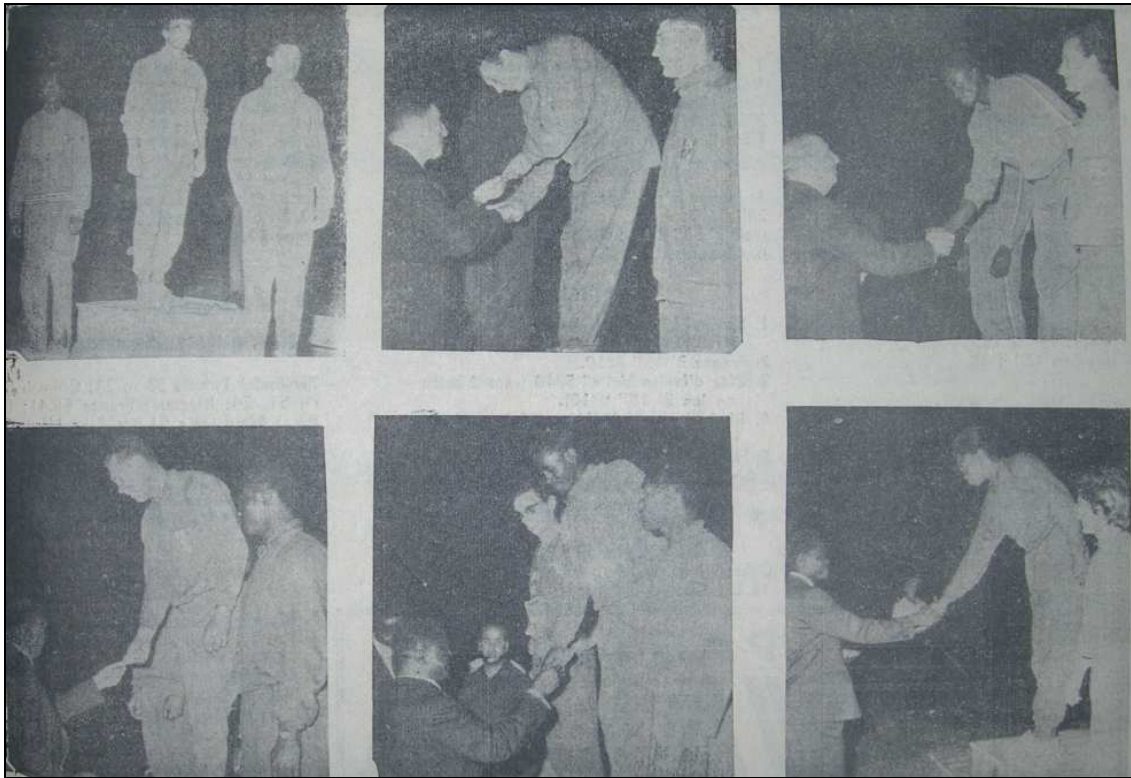
195. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny (à gauche) félicite ses athlètes à leur retour des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



196. Texereau a vaincu Ameer, qui a été longtemps son coéquipier en équipe de France et maintenant sous les couleurs de l'Algérie, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



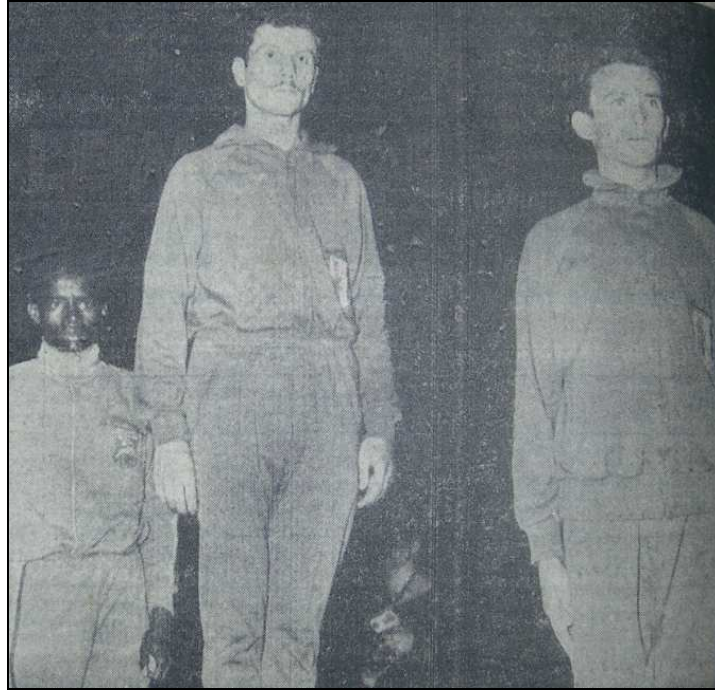
197. Gakou (en haut) attend de recevoir sa médaille d'or des mains de Senghor, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



198. De gauche à droite et de haut en bas, les médaillés d'or sont Balastre (perche, France), Battista (triple saut, France), Elendé (hauteur, Congo-Brazzaville), Issa (800 m, Tchad), et Mlle Okoli (hauteur dames, Nigeria), *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



199. Les discoboles Allard, Husson et Kragbé, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



200. Le « miler » Maurice Lurot vainqueur du 1500 m, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).



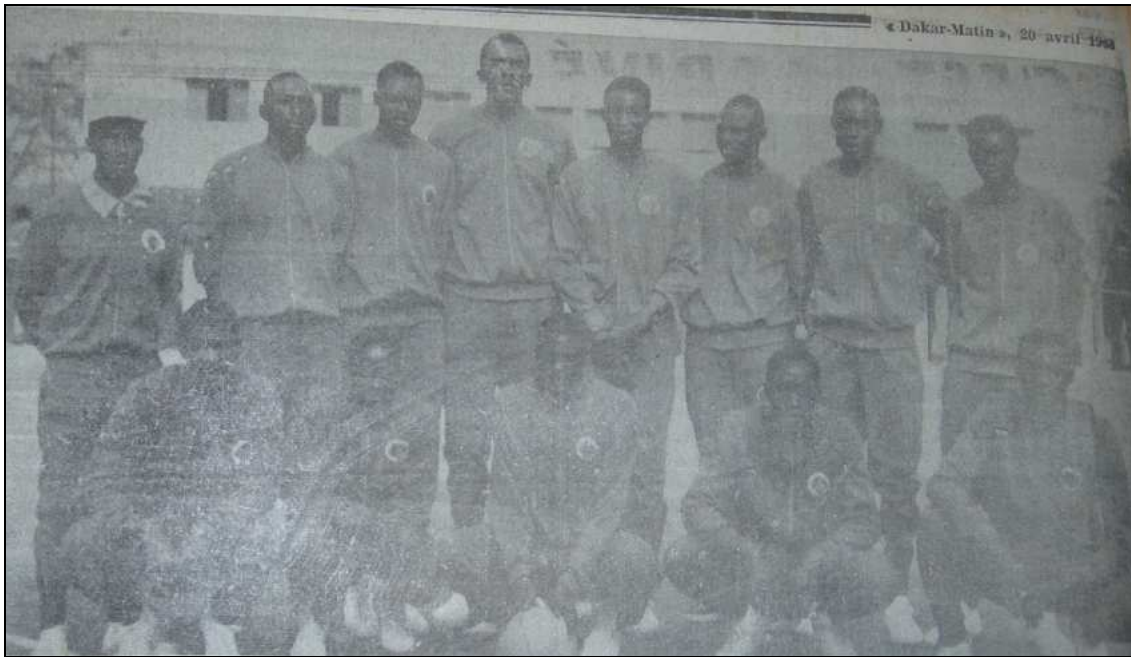
201. Le carré d'as du 400m avec Gacou, Sarr, Dibonda et Ba Saada remporte l'épreuve devant la France, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.1, (Archives ANS).



202. Passage de témoin entre les coureurs 4x400m du relais, *Dakar-Matin*, 18/03/1963, p.1,
(Archives ANS).



203. Phase finale du basket-ball entre la France et la RAU, *Dakar-Matin*, 22/04/1963,
(Archives ANS).



204. L'équipe sénégalaise de basket-ball contre la Côte d'Ivoire pour la médaille de bronze au Lycée Delafosse, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



205. Porte-clef à l'effigie des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



206. Le foulard des Jeux de l'Amitié, *Dakar-Matin*, 19/04/1963, p.6, (Archives ANS).



207. Le disque des Jeux de l'Amitié, « Sénégal 63 », *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).

Le chanteur Gilles Sala a composé cette chanson pour les Jeux de Dakar et a remis un exemplaire à Gabriel d'Arboussier ambassadeur du Sénégal en France ainsi qu'à son collaborateur Cheik Sèye.



208. L'équipe de France de handball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



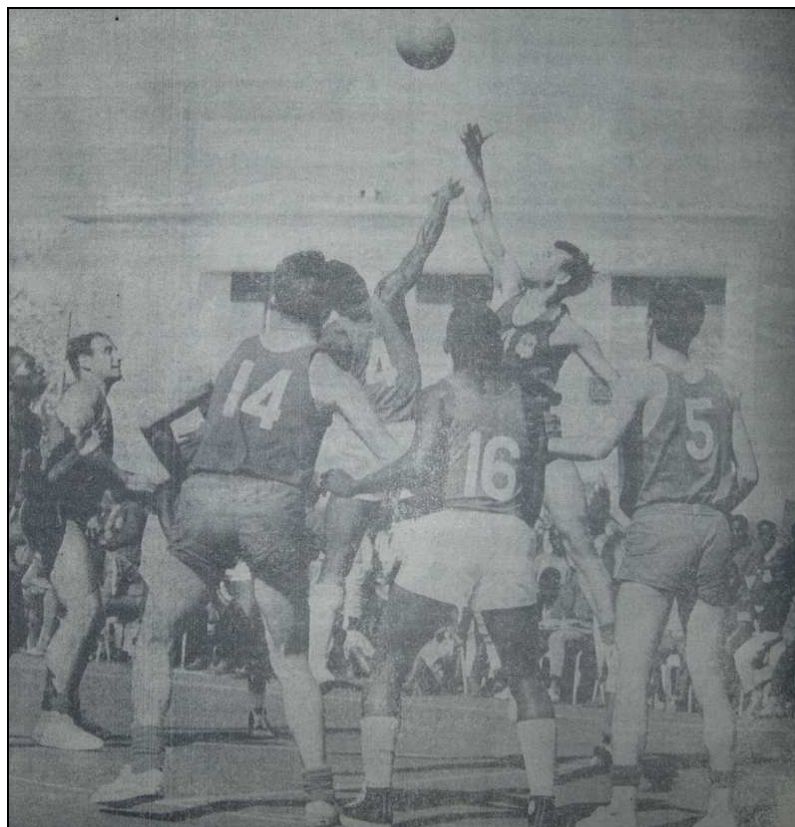
209. L'équipe de la RAU de handball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



210. L'équipe de Madagascar de volley-ball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



211. L'équipe de France de volley-ball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).



212. France-Côte d'Ivoire, victoire française en basket-ball, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).



213. L'équipe de France de basket-ball, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).



214. L'équipe de France première du tour de cyclisme, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).



215. Le Sénégal, sixième, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).



216. Les malgaches, second, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).



217. L'équipe sénégalaise médaillée de bronze au relais 4x100 quatre nages, *Dakar-Matin*, 18/06/1963, (Archives ANS).



218. Victoire sénégalaise sur l'Algérie en basket-ball, *Dakar-Matin*, 18/03/1963,
(Archives ANS).



219. Le tableau des scores fabriqué par Electro-Impex en Hongrie, *Dakar-Matin*, 16/04/1963,
(Archives ANS).



220. L'Algérie perd face au Congo en volley-ball, *Dakar-Matin*, 17/03/1963, (Archives ANS).



221. Le départ du 100 m papillon, *Dakar-Matin*, 16/04/1963, p.1, (Archives ANS).



222. Une phase de handball, Madagascar-Tunisie, *Dakar-Matin*, 15/04/1963,
(Archives ANS).

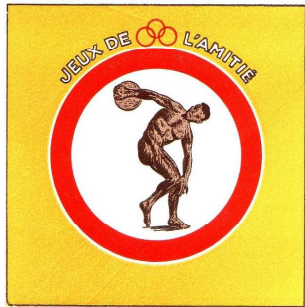


223. Ecusson et porte-clé des Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963).



224. Enveloppes timbrées de première émission, Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), du Sénégal, puis d'Haute-Volta, de République Centrafricaine, du Congo-Brazzaville et du Tchad.

RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

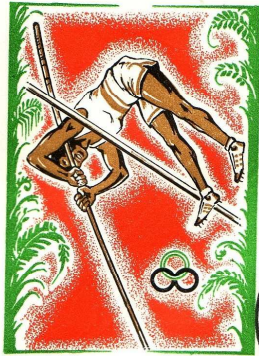


PREMIER JOUR D'ÉMISSION

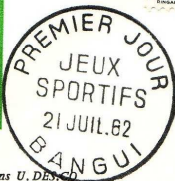
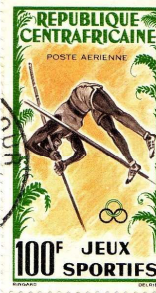


EDITIONS SO. GE. IM

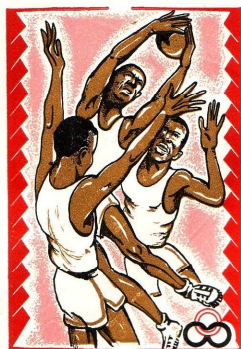
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



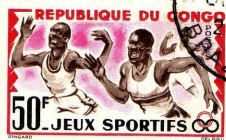
PREMIER JOUR D'ÉMISSION Editions U. DES. CA



RÉPUBLIQUE DU CONGO



PREMIER JOUR D'ÉMISSION Editions U. DES. CO





225. Enveloppe timbrée de première émission, Jeux d'Abidjan (1961) de Côte d'Ivoire.



226. Philatélie des Jeux d'Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961), Haute-Volta et Gabon.



227. Porte-clé des Jeux d'Abidjan, (Côte d'Ivoire, 1961).



228. Philatélie des Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), Dahomey et Guinée.



229. Philatélie sportive de Somalie (1958).



230. Philatélie Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), Sénégal, Niger, Haute-Volta.



231. Philatélie des Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), Tchad.

c- La poursuite de l'africanisation des cadres : formation des dirigeants politiques du sport africain et l'Assistance technique française

En 1962, Maurice Herzog résume en quelques mots la politique sportive française vers l'outre-mer africain : « *La France doit se conduire comme un grand frère vis-à-vis de ses petits frères africains.* »⁹⁵⁹. La même année, ce rôle de tuteur ou d'éducateur est souligné à son tour par Jacques Marchand dans le journal *l'Equipe* : « *Car il convient de ne pas oublier l'essentiel, c'est de donner au sport africain une formation technique, tout en lui laissant son caractère africain.* »⁹⁶⁰. L'africanisation des cadres dans le secteur des mouvements de jeunesse est à son apogée ainsi que dans l'Education Populaire en Afrique noire francophone. Or, le détachement, puis l'Assistance technique, de cadres métropolitains d'EPS et d'Inspecteurs Jeunesse et Sports en provenance de France après la Seconde Guerre mondiale est faible à cause de la pénurie de cadres en métropole. Si, la création du corps des maîtres d'EPS permet d'augmenter le corps des enseignants, ceux-ci ne sont pas détachés pour autant dans les colonies africaines et les coupes drastiques du début des années 1950 dans le corps des enseignants d'EPS en France ne contribuent pas à augmenter les effectifs en Afrique avant 1955. De plus, l'Afrique, reste certainement encore un déracinement dans l'imaginaire de bon nombre de fonctionnaires français et nourrit une appréhension faite de préjugés ethno-raciaux sur l'atavisme des indigènes alors que qu'une infime partie d'entre eux comprend vite l'intérêt de tirer bénéfice de l'« *expérience africaine* » pour l'évolution de leurs carrières puisque l'on peut analyser leur détachement comme une « translation de leur positionnement »⁹⁶¹ au sein de l'espace franco-africain.

Même si progressivement, afin d'accompagner l'africanisation des cadres du mouvement sportif, la France augmente son contingent d'Assistants Techniques en EPS dans ses colonies françaises d'Afrique noire, celle-ci n'a pas pour but d'être pérennisée après les indépendances coloniales. En effet, en corollaire à l'africanisation des cadres du mouvement sportif la création d'un nouveau corps national de conseillers sportifs nationaux permet de cibler les attentes africaines et d'utiliser ceux-ci pour des missions circonscrites et temporaires réduisant ainsi le coût budgétaire pour l'administration métropolitaine. Cette nouvelle procédure a l'avantage d'éviter les critiques « néo-coloniales » des dirigeants des nouveaux

⁹⁵⁹ Archives CNOSF/*L'Equipe*, Rubrique : Tous les sports, « Le problème passionnant du sport en Afrique noire. L'Africain veut apprendre dans le sport, comme ailleurs », 04/01/1962, n°4.902, p.3.

⁹⁶⁰ Ibid..

⁹⁶¹ Grossetti Michel, « Enseignants en coopération. Aperçus sur un type particulier de trajectoires sociales, in *Revue française de sociologie* », *Revue française de sociologie*, Vol. 27, 1986, pp.133-148.

pays indépendants et de jouer ce rôle de partenaire privilégié puisque selon l'administration métropolitaine qui reprend l'antienne olympique, le sport est apolitique⁹⁶².

Echanges sportifs avec la Communauté

« Il est évident que dans le domaine sportif, les offres éventuelles d'aide et d'assistance de la République Française aux Etats de la Communauté seront moins entachés de suspicion politique. A tort ou à raison les Etats considèrent les échanges sportifs sur un plan absolument apolitique, et répondent volontiers aux invitations qui leur sont adressées. En cette matière, et en liaison avec le Secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté, il est possible de proposer aux gouvernements africains l'assistance métropolitaine. Les Jeux de la Communauté ont été l'occasion d'un rassemblement général. Leurs résultats ont été suivis de très près par toute la jeunesse des Etats et, malgré quelques incidents peu graves tenant au faible degré d'évolution sportive des spectateurs africains, ont provoqué un brassage racial et social indispensable. Par contre, cette année le choix de leur emplacement devra être soigneusement pesé, en fonction des installations matérielles assez réduites, des possibilités hôtelières parfois sommaires des états et des conditions climatiques particulièrement pénibles pour les métropolitains. En outre la conjoncture politique actuelle n'autorise peut-être pas un rassemblement dans une ville quelconque de l'Afrique d'expression française. Enfin, il serait peut-être souhaitable de limiter ou mieux de supprimer les sports individuels de combats tels la boxe, qui déclenche trop souvent des passions raciales inutiles et pénibles qui iraient à l'encontre de la politique d'union que les jeux voudraient promouvoir.

En matière d'échanges, plusieurs solutions peuvent être envisagées.

I) L'envoi d'équipes sportives métropolitaines en Afrique. Pour le moment, le seul sport d'équipe, généralement pratiqué, est le football dont la popularité est considérable. Le basket vient au deuxième rang. En quelques rares endroits se rencontrent des équipes de volley et de handball. C'est donc essentiellement le voyage des équipes de clubs français de football et de basket qu'il faudrait organiser. Compte tenu de l'importance du voyage, et des frais élevés qu'entraîneraient ces tournées les résultats devraient être valables et politiquement fructueux. Or sur les deux plans, sportifs et culturels, il faut reconnaître que ces déplacements n'auraient qu'une portée assez limitée. La fatigue due aux climats, le chauvinisme des foules, la faiblesse des équipes et la partialité des dirigeants défavorisent et lassent les équipes métropolitaines : leur tournée n'atteint généralement pas le but –sportif ou culturel – qu'elles s'étaient fixées. Par ailleurs, une équipe française qui se rend en Afrique, déplace les foules. Il apparaît donc indispensable que ses membres ambassadeurs du sport et de la présence française, soient très soigneusement choisis. Il y a là une question délicate à résoudre, le meilleur athlète indispensable à l'équipe n'étant pas nécessairement un parfait représentant de la culture de son pays. Une grande prudence apparaît donc nécessaire dans l'organisation de ces tournées qui devraient demeurer l'exception.

II) Le venue en France des équipes africaines serait par contre tout particulièrement souhaitable. Certes, sur le plan sportif, les résultats seraient peut être médiocres. Il n'existe pas, pour le moment de professionnels en Afrique et la technique des différentes équipes n'est pas toujours très développée. Mais la venue de jeunes sportifs africains en France peut amorcer un travail culturel important.

Il est en effet intéressant de favoriser et de suivre le déplacement à l'intérieur de la métropole d'une vingtaine de jeunes gens, assez généralement dégagés de toute préoccupation politique. Sur le plan technique sportif, le rendement de leur équipe en sera certainement amélioré. Sur le plan humain, ces voyages et ces rencontres permettront des contacts plus étroits entre jeunes qui généralement s'ignorent et peuvent ainsi jeter les bases d'une bonne et fructueuse camaraderie. Sur le plan culturel et politique enfin, une organisation parfaitement au point, pourra développer auprès de ces jeunes africains souvent très ouverts, la connaissance de la France et le désir sincère de rester en rapport avec notre pays. Il est évident que de tels déplacements ne rempliront peut-être pas les stades. Mais ils seront plus faciles à organiser que des tournées d'équipes métropolitaines en Afrique et peuvent à long terme, nous valoir des résultats positifs. Une tournée de quelques équipes africaines pourrait donc être organisée et envisagée sur le plan sportif et sur le plan jeunesse, par une action commune entre ces deux sous-directions.

III) Enfin, le désir sincère qui animent les gouvernements africains de développer le sport dans leur pays nous permet de leur proposer la formation dans nos instituts ou auprès de nos fédérations d'entraîneurs, de stagiaires, d'arbitres, de dirigeants, dont l'Afrique sportive a particulièrement besoin.

Il s'agit là de convocations à titre individuel de quelques personnalités sportives de premier plan, désignées par leurs états respectifs, qui pourraient en bénéficier.

1) Soit des stages d'entraînement organisés spécialement pour les africains. Il serait préférable d'ailleurs, afin d'éviter toute ségrégation malencontreuse, de les faire bénéficier de nos propres stages, bien que leur valeur technique soit nettement moins poussée.

2) Soit des stages de perfectionnement pour sportifs africains,

3) Soit des stages d'initiation pour la pratique d'un sport ou le démarrage d'une activité sportive que les Etats africains désireraient promouvoir.

L'organisation de ces activités serait financièrement facile à mettre sur pied. Sur le plan technique, elles ne devraient occasionner aucune difficulté, étant entendu que sur le plan politique, l'accord officieux des Etats africains est d'ores et déjà acquis.

Sur le plan sportif, nous avons devant nous en Afrique un champ d'action très vaste, encore inexploité. Au contraire de ce qui se passe actuellement pour les organisations de jeunesse, les nations étrangères ne se sont guère préoccupées des sports africains bien que les Allemands aient déjà commencé un gros effort au Cameroun. Avant que leur prospection ne commence, et pour éviter une nouvelle forme de propagande anti-française qui ne tardera pas s'étendre au plan culturel, humain et politique, il serait bon de garder notre faible avance en favorisant le développement sportif d'une partie importante de la jeunesse africaine qui accepterait encore sans réticence de répondre à notre appel.

Le sport s'il est un acte de courage, peut et doit aussi être une école de fraternisation et d'amitié. Nous avons encore Outre-Mer une place privilégiée qu'il nous sera peut-être utile de conserver. ».

Archives CAC/Carton n°19770181, article 2, Dossier : Jeunesse, Relations Internationales J1, Afrique, 1955-1962, Sous-dossier : Sports, « Echanges sportifs avec la Communauté », Notes à Mr Bricchet, Sous-directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire, 08/11/1960.

- Des personnels d'EP métropolitains détachés à l'Assistance technique française vers l'africanisation des cadres dans l'enseignement de l'EP et du Sport

La constitution d'une armature fédérale du sport en AOF et en AEF avec, pour le premier, le Comité fédéral des Sports puis le Conseil supérieur des Sports d'AOF (Dakar) et du Togo, pour le second, un Comité consultatif des Sports de l'AEF (Brazzaville) sur les bases du CNS de la Métropole, permet de réunir les différents Comités territoriaux d'AOF (Mauritanie, Sénégal, Soudan-Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta et Dahomey) et d'AEF (Pointe-Noire, Bangui, Fort-Lamy, Libreville, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Tchad et Gabon). Ces structures rassemblent les différentes ligues par discipline sportive et sont dirigées par les services officiels des Services des Affaires sociales et politiques. Ces Services sont rattachés aux Haut-Commissaires de la République française gouverneurs de l'AOF et de l'AEF, aux administrateurs coloniaux de l'Inspection générale et de la Direction générale de l'Enseignement pour les sports scolaires et donc aux Inspecteurs d'Académie dans chaque territoire alors que les colons continuent de diriger le sport civil.

Ainsi, à partir des années 1950 les liens sont ténus entre les administrateurs métropolitains de la Direction de l'Enseignement de la FOM et les organisations fédérales d'Afrique noire francophone, puisqu'ils siègent à la présidence des CSS d'AOF et CCS d'AEF. C'est le cas des Inspecteurs principaux de la Jeunesse et des Sports Jean Scotté pour l'AOF (président du Conseil fédéral et Supérieur du Sport d'AOF)⁹⁶³ et Blanchard pour l'AEF (président du Conseil fédéral des Sports d'AEF), secondés par Robert Héraud alors Inspecteur principal de l'Éducation Physique et de l'Hygiène scolaire à Brazzaville, les Inspecteurs Jeunesse et Sports, Maurice Louvet et Guy Renoult, fonctionnaires du Cadre de l'Enseignement et de la Jeunesse de la France d'Outre-Mer en AOF. Ces Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (IJS) ou Inspecteurs principaux de la Jeunesse et des Sports (IPJS) maintiennent ce lien entre le sport et l'enseignement car ils sont ensuite les premiers acteurs des embryons des Services de Jeunesse et Sports permis par la Loi-Cadre comme adjoints des Inspecteurs académiques en AOF et en AEF.

S'il est possible de repérer avec plus ou moins d'exactitude ces Hauts-cadres, il est difficile d'évaluer le nombre de personnel enseignant d'Education Physique en poste en Afrique noire francophone alors que, d'une part, la métropole est en pénurie de cadres dans les secteurs jeunesse et sports et que, d'autre part, vient d'être créée en métropole le corps des

⁹⁶³ Celui-ci effectue une mission en Guyane pour le HCJS en 1961 afin d'aider la Guyane à prendre son autonomie sportive. Archives CNOSF/L'Equipe, 03/01/1961, n°4.589, p.2.

maîtres d'EPS en même temps que la rénovation de l'épreuve du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education physique et Sportive en 1945 (CAPEPS)⁹⁶⁴.

Dans ces conditions, le détachement de personnel issu de la métropole n'intervient réellement qu'à partir de 1949 et constitue des cas d'exception. Les nominations se font généralement pour des durées limitées de cinq ans comme par exemple Bernard Vion, professeur d'EPS à l'Ecole Normale d'instituteur de Laval auprès de la FOM à Madagascar⁹⁶⁵ et peuvent être renouvelées, comme c'est le cas de Léonce Rey maintenue dans sa position de détachement à compter du 1er décembre 1949 auprès de la FOM en vue d'exercer ses fonctions au collège de Bamako (Mali, AOF)⁹⁶⁶. De plus, il n'est pas rare de constater que des couples de professeurs d'EPS choisissent la carrière outre-mer (M. et Mme Coqueugniot au Sénégal, Guy et Gilberte Salmon en Tunisie puis en Côte d'Ivoire⁹⁶⁷, M. et Mme Pérou ainsi que M. et Mme Héraud au Congo-Brazzaville, etc.). De 1949 à 1960, le contingent des personnels d'EPS métropolitains détachés ou en service (maîtres et professeurs d'EPS, IJS et IPJS) dans les territoires d'AOF (Togo et Guinée inclus) se situe autour de 520 cadres, et pour l'AEF autour de 80 cadres. Soit, un total pour l'Afrique noire francophone de l'Empire français (hors Cameroun, Madagascar) de 600 cadres relevant de l'administration métropolitaine de la DGJS puis du HCJS.

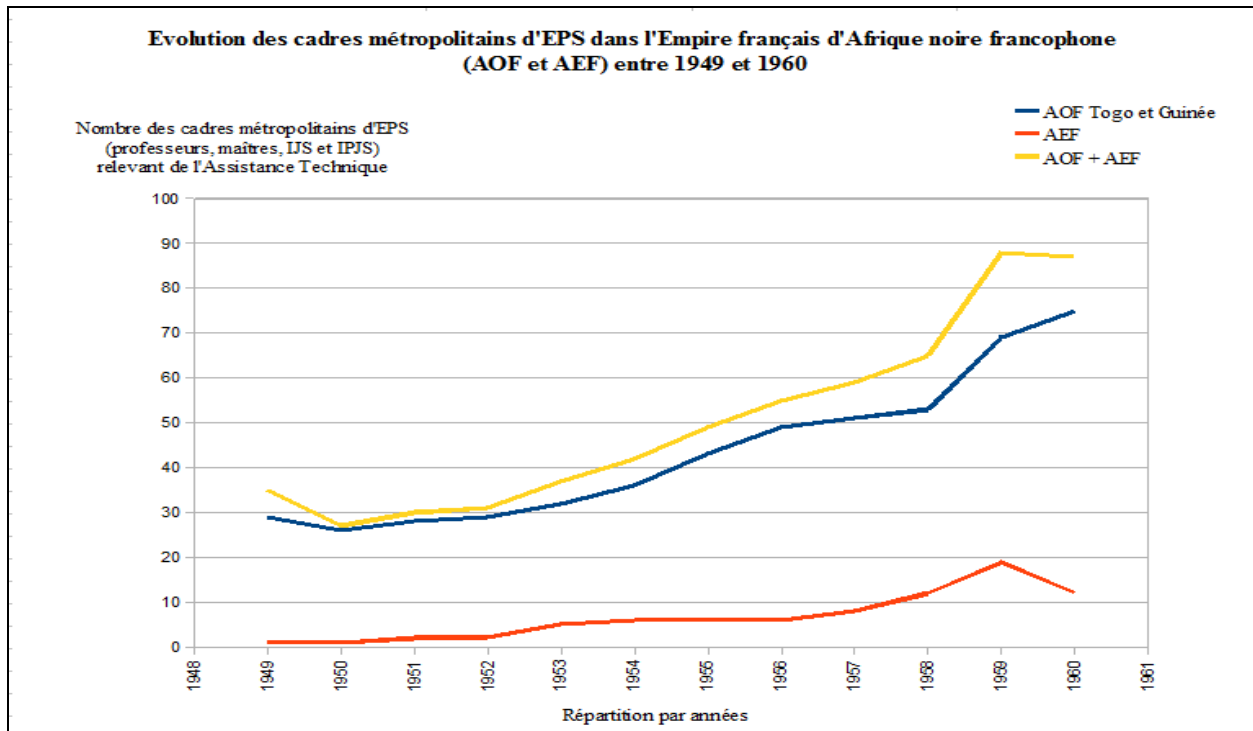
⁹⁶⁴ Le corps des maîtres d'EPS est l'ancien corps des moniteurs d'EPS créé par le régime de Vichy en 1941 et formé dans les Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive (CREGS), Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, PUL, 1991.

⁹⁶⁵ JOF, mercredi 4 janvier 1950, n°3, arrêté du 31 décembre 1949, p.152. La même année Fernand-René Pons est détaché auprès du MAE à l'école industrielle de Casablanca.

⁹⁶⁶ JOF, mercredi 30 janvier 1952, n°26, arrêté du 17 janvier 1952, p.1276. A noter, le maintien en détachement de Mlle Marcelle Escriva Maîtresse d'EPS auprès du MAE en vue d'exercer ses fonctions au collège des Orangers de Rabat (Maroc).

⁹⁶⁷ En Tunisie en 1946 et en Côte d'Ivoire en 1955.

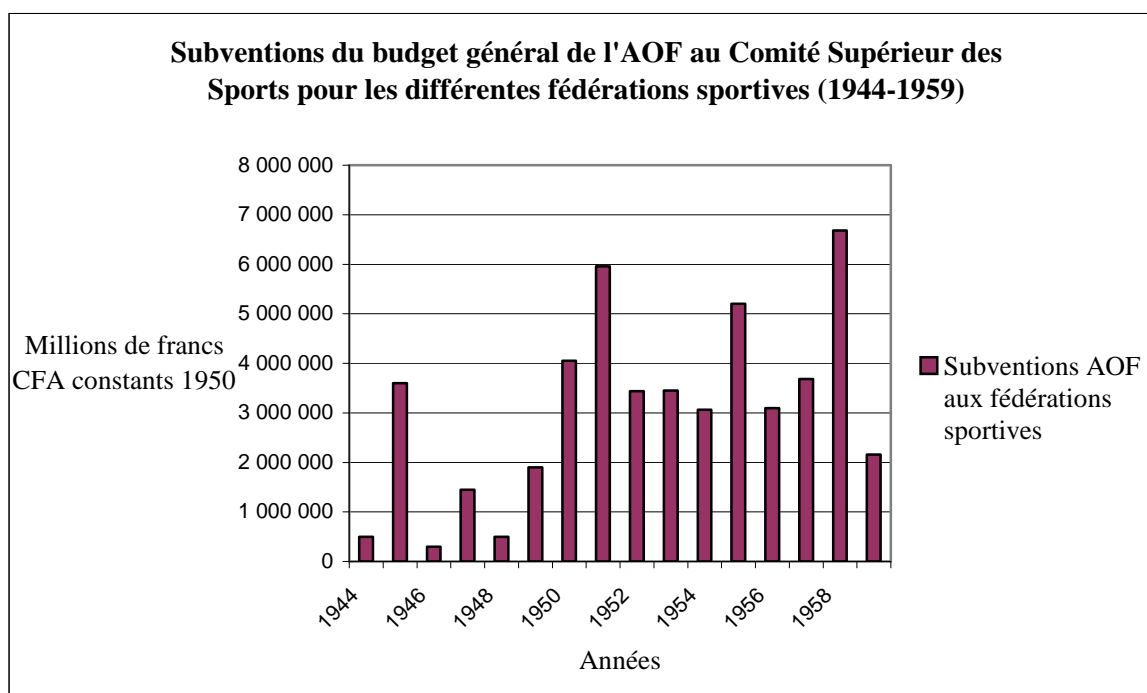
232. Evolution des cadres métropolitains d'EPS dans les colonies françaises d'AOF et d'AEF (1949-1960)



Comparativement, de 1949 à 1960, l'évolution des cadres métropolitains détachés en Afrique et qui passent progressivement dans le contingent de l'AT en EPS, prend tout son sens au regard de l'augmentation des subventions distribuées aux fédérations sportives d'AOF par le budget général de 1944 à 1959⁹⁶⁸.

⁹⁶⁸ Les pics de 1946, 1952, 1956 concernent les plans du FIDES qui correspondent avec la remise au goût du jour du projet de Jeux de l'Union française en Afrique. Enfin, la dernière augmentation en 1958 correspond au déblocage budgétaire de la V^e République alors que l'organisation coloniale des structures sportives perdure jusqu'à fin 1959.

233. Subventions du budget fédéral de l'AOF au CSS (1944-1959).

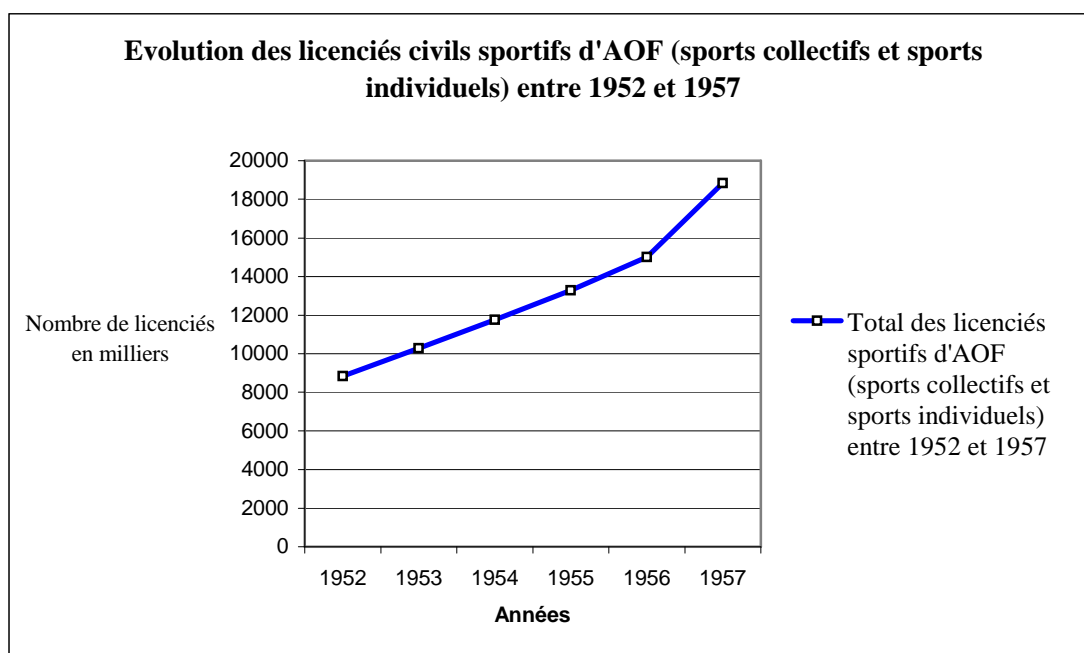


En effet, l'accroissement relatif des cadres français d'EPS en Afrique noire francophone permet d'accompagner l'augmentation des effectifs de pratiquants licenciés dans les clubs sportifs d'AOF comme l'a relevé Bernadette Deville-Danthu (1997)⁹⁶⁹ suivant en cela l'essor démographique d'après guerre⁹⁷⁰. La conjugaison de ces processus démographiques accroît les besoins en cadres et concourt ainsi à l'africanisation des cadres. Pour les cadres métropolitains détachés dans les colonies en Afrique, le but principal n'est plus celui d'éduquer les élèves africains, comme c'était le cas durant l'entre-deux-guerres et sous le régime de Vichy, mais celui de former les futurs dirigeants du mouvement sportif africain. L'extension de leurs attributions à la formation des futurs cadres leur offre la possibilité de sortir du secteur scolaire pour se consacrer au sport civil également.

⁹⁶⁹ Deville-Danthu Bernadette, op. cit., 1997, pp.252-253.

⁹⁷⁰ Coquery-Vidrovitch Catherine, « Evolution démographique de l'Afrique coloniale », in Ferro Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont Hachette-Littératures, 2003, pp.744-756. La poussée démographique démarre réellement quelques années avant les indépendances et s'accélère pour devenir « angoissante » vers 1965 faisant peu à peu naître un « mal urbain » par l'importance des migrations urbaines qui pèsent sur le marché de l'emploi.

234. Evolution des sportifs civils licenciés en AOF (1952-1957).



Le nombre difficilement quantifiable de professeurs et maîtres d'EPS à cette période ne doit cependant pas nous faire omettre le rôle actif des instituteurs puisque depuis 1954, des stages de pédagogie sportive appliquée à l'EP ont lieu chaque année auprès des élèves-maîtres des Ecoles normales (William Ponty et Mbour) et des Cours normaux en année de formation professionnelle, ainsi que des stages d'initiation et de perfectionnement de trois semaines grâce un mémento diffusé pour les instituteurs en 1952⁹⁷¹. Ces stages se déroulent au sein de l'Institut inter-Etats de formation des cadres d'éducation physique au Centre fédéral de Dakar pour l'AOF et au Centre fédéral des Sports de Brazzaville pour l'AEF. La même année, c'est André Saumon maître d'EPS qui est maintenu en position de détachement à compter du 1^{er} décembre 1950 auprès de la FOM à Madagascar⁹⁷². Pour l'OSSU d'AEF par exemple, Blanc son secrétaire, est maître d'EPS en fonction à Fort-Lamy de 1953 à 1955, puis de 1955 à 1959, c'est le maître d'EPS André Miclet et entraîneur de Mahamat Idriss, le futur sauteur en hauteur pour la France aux Jeux olympiques de Rome (1960)⁹⁷³.

⁹⁷¹ Archives CAOM/Carton n°3178, Mémento d'éducation physique et sportive à l'usage des écoles primaires, Académie d'AOF, Direction Générale de l'Enseignement, Direction de l'Education Physique de la Jeunesse et des Sports, préface de G.-H. Camerlynck, 1952. (Avec plans de plateaux d'Education Physique, de barres de suspension, de portiques en bois, de poutres d'équilibre, de terrains de basket-ball et de volley-ball, de pistes d'obstacles pour la pratique de la gymnastique naturelle, de maintien, des jeux, et des méthodes d'éducation sportive et rythmique).

⁹⁷² JOF, mercredi 23 janvier 1952, n°20, arrêté du 19 janvier 1952, p.1021. A noter, le maintien en détachement de Raymond Delmas, Maître d'EPS auprès du MAE en vue d'exercer ses fonctions au lycée Poeymirau à Meknès (Maroc).

⁹⁷³ Ce professeur d'EPS au Tchad repère le sauteur en hauteur Mahamat Idriss et le fait venir en France.

Cependant, la pénurie des cadres Jeunesse et Sports s'accroît avec la départementalisation des DOM-TOM en 1955 et demande à son tour des personnels compétents. Puisque désormais, ce statut particulier autorise par décret n°55-48 du 5 janvier 1955, à titre temporaire, la délégation de professeurs licenciés dans les DOM par le *Journal Officiel de la République française*⁹⁷⁴. Concernant les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, le nombre étant déjà insuffisant pour la Métropole selon Pierre-Henri Teitgen que la nomination outre-mer de ces cadres pose problème. En effet, seul un Inspecteur général de l'Outre-Mer qui a servi pendant dix ans en Afrique agit bénévolement en tant que Conseiller Technique de la Direction de l'enseignement et de la Jeunesse du Ministère de la FOM elle-même en étroite relation avec la DGJS du MEN⁹⁷⁵. Afin de gérer cette lacune de cadres, les procédures de nomination des métropolitains dans les territoires des colonies françaises en Afrique se font la plupart du temps sur les recommandations de députés ou de ministres français de métropole auprès de Pierre-Henri Teitgen⁹⁷⁶ ou de Gaston Defferre.

Face à cette incessante pénurie de cadres métropolitains d'EPS pour les territoires coloniaux d'Afrique, l'africanisation des cadres devient un impératif selon l'Inspecteur Henri Schlemmer lors de sa mission en 1957 en AOF. Il souligne en effet la nécessité de coordonner une formation des cadres africains en métropole associée à une primo-professionnalisation dans les centres sportifs fédéraux créés en Afrique :

« La pénurie du recrutement actuel des professeurs et maîtres d'éducation physique dans la métropole ne permettrait pas de désigner des titulaires pour tous les postes à créer. Il faut penser à la formation de techniciens africains pour l'éducation physique. Cette formation est envisagée dans un très proche avenir ; prévue en deux années, après l'obtention du brevet élémentaire, elle se ferait au Centre fédéral de Dakar et peut-être ensuite serait terminée par un stage dans un Centre régional ou national de la Métropole, car cette formation doit être valable pour

⁹⁷⁴ JOF, lundi 10 et mardi 11 janvier 1955, n°10, p.477.

⁹⁷⁵ Archives CARAN/Carton n°F17/16003, Dossier : Courrier parlementaire, janvier 1955-août 1958, P.-H. Teitgen à Marcel Dubois, Conseiller de l'Union Française, 02/06/1955. Par ailleurs, un certain Botte exerce au Maroc jusqu'en 1956 en tant qu'Inspecteur Jeunesse et Sports et Grégoire Sandeaux, Maître d'EPS au Maroc en 1959.

⁹⁷⁶ Archives CARAN/Carton n°F17/16003, Dossier : Courrier parlementaire, janvier 1955-août 1958, Louis Jacquinet, député de la Meuse, à P.-H. Teitgen sur la candidature à un poste en AOF de Félix Giorgi, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports à Alger, 13/10/1955. Félix Giorgi est dégagé des cadres des services extérieurs de la Jeunesse et des Sports en tant qu'Inspecteur Jeunesse et Sports par arrêté du 21 décembre 1948, JOF, vendredi 7 janvier 1949, n°6, p.345.

André Maroselli, Sénateur de la Haute-Saône, pour intégrer dans les services de l'EPS outre-mer, l'instituteur du cadre métropolitain Pascal Selvini au Cameroun et au Togo, 31/05/1955. André Morice, Ministre de l'Industrie et du Commerce à P.-H. Teitgen, pour proposer le professeur d'EPS Marcel Ollivier au recrutement d'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Outre-Mer, 09/04/1955. J.J. Juglas, député du Lot-et-Garonne à P.-H. Teitgen, propose le moniteur d'EP Michel Rose pour un poste en AOF, 24/03/1955.

être rentable. L'africanisation rationnelle des cadres doit veiller à préparer des cadres vraiment qualifiés ; sinon, c'est une lourde responsabilité vis-à-vis des familles et on risque, sur le plan social, de fermer la profession aux plus qualifiés – car le recrutement s'améliore en métropole, où même se préparent dès maintenant à la carrière d'éducation physique, quelques jeunes gens de la Fédération.

Il y a là un grave danger à éviter pour la valeur de la profession enseignante. Certains territoires utilisent déjà dans l'enseignement public des aide-moniteurs, qui n'ont, au départ, d'autre bagage universitaire, technique et pédagogique, qu'une pointe de vitesse, une certaine adresse au basket ou une ardeur de néophyte au football. Ce n'est pas après un stage de quelques mois – même en métropole – qu'on formera les éducateurs physiques africains qualifiés et que les jeunes africains méritent tout autant que les jeunes Français d'avoir à leur disposition. »⁹⁷⁷

Ainsi, en 1957 dans l'*Union Française*, on compte 153 cadres d'EPS répartis en outre-mer selon le rapport de mission en AOF et AEF établi par l'Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports Henri Schlemmer. De fortes disparités existent notamment en Afrique noire francophone entre l'AOF dotée de 58 professeurs et maîtres d'EPS répartis dans les établissements de la Fédération, alors que l'AEF ne dispose que de 7 cadres métropolitains auxquels s'ajoutent les besoins à Madagascar, au Cameroun, et les DOM-TOM⁹⁷⁸. Ces postes métropolitains sont tous pourvus par détachement de personnel et appartiennent aux cadres de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports détachés à la FOM.

⁹⁷⁷ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Rapport de l'IGJS Henri Schlemmer en AOF, 03/05/1957, I.-Personnel enseignant en éducation physique, p.3.

⁹⁷⁸ Archives CAC/Carton n°19770641, article 8, Dossier : Université de Dakar 1949-1964, Rapport sur l'enseignement dans l'Académie de l'AOF, Education Physique, Jeunesse et Sports, pp.10-12.

235. Répartition des enseignants métropolitains d'EPS en 1957

(AOF, AEF, Madagascar, Cameroun et DOM-TOM).

L'Union Française	Postes de techniciens ou d'enseignants d'EP
Afrique Occidentale Française	5 postes d'inspecteur de la Jeunesse et des Sports, 19 postes de professeurs d'EPS (hommes), 6 postes de professeurs d'EPS (femmes), 22 postes de maîtres d'EPS 2 postes de maîtresses d'EPS
Afrique Equatoriale Française	2 postes de professeurs d'EPS (hommes), 1 poste de professeur d'EPS (femme), 4 postes de maîtres d'EPS
Madagascar	1 poste d'inspecteur, 6 postes de professeurs d'EPS (hommes), 1 poste de chargé d'Enseignement, 14 postes de maîtres d'EPS, 2 postes de maîtresses d'EPS
Cameroun	4 postes de professeurs d'EPS (hommes), 1 poste de professeur d'EPS (femme), 2 postes de maîtres d'EPS
Nouvelle-Calédonie	2 postes de professeurs d'EPS (hommes)
Départements d'Outre-Mer	48 postes de professeurs d'EPS, 11 postes de maîtres d'EPS

Soit toujours pour l'année 1956-1957 en AOF, 58 enseignants d'EPS répartis dans les établissements de l'enseignement du secondaire, de l'enseignement technique et dans les établissements de formation des personnels du premier degré :⁹⁷⁹

⁹⁷⁹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 99, Rapport d'Henri Schlemmer, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports, en mission d'inspection en AOF du 18 février au 4 avril 1957, 03/05/1957. Pour le Niger l'enseignement secondaire n'a qu'un Collège Mixte de Niamey sans personnel d'EPS. L'enseignement Technique avec le Centre d'Apprentissage de Maradi tout comme le Cours Normal de Tahoua n'ont aucun personnel d'EPS. L'estimation des postes à créer est d'un professeur et un maître d'EPS.

236. Répartition des enseignants d'EPS métropolitains en 1957 dans les établissements scolaires d'AOF

Afrique Occidentale Française	Etablissements	Nombre d'enseignants d'EPS	Estimation des postes à créer
Sénégal et Mauritanie	<p>- Centre fédéral de Dakar (1 professeur et 2 maîtres), Enseignement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycée Van Vollenhoven (4 professeurs et 1 maître), - Lycée Faidherbe de St-Louis (2 professeurs), - Collège Moderne Blanchot de St-Louis (1 maître), - Collège Akmet-Fall de St-Louis (filles) (1 professeur), - Collège Moderne de Dakar (filles) (1 professeur et 1 maître) - Collège Moderne de Thiès (garçons) (1 maître) <p><i>(le Collège Moderne de Rosso (garçons) n'a pas de personnel EPS)</i></p> <p>Enseignement technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycée Delafosse de Dakar et son Centre d'Apprentissage (garçons) (3 professeurs et 2 maîtres), - Collège technique de St-Louis et son Centre d'Apprentissage (garçons) (1 maître), <p>Etablissements de formation du personnel enseignant du premier degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours normal de Sébikhotane (1 professeur), <p><i>(Ecole Normale de Sébitkhotane, le Cours Normal de M'Bour, de Rufisque et de Boutilinit n'ont pas de personnel EPS)</i></p>	21	6 professeurs et 6 maîtres
Côte d'Ivoire	<p>Enseignement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole de garçons de Bingerville (1 professeur) - Cours normal de Bouaké (1 professeur) - Lycée mixte d'Abidjan (3 maîtres) - Collège d'Orientation (1 maître) <p><i>(le Collège Moderne de Bingerville (garçons), le Collège Moderne de Bouaké et le Centre d'apprentissage de Bouaké non pas de personnel EPS)</i></p> <p>Enseignement technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre d'Apprentissage d'Abidjan (2 maîtres) <p><i>(le Collège Technique d'Abidjan et le Centre d'Apprentissage d'Azopé n'ont pas de personnel EPS)</i></p> <p>Etablissements de formation du personnel enseignant du premier degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole normale de Dabou (1 professeur) <p><i>(les Cours Normaux de Dabou, Daola, Guiglo et Korogo n'ont pas de personnel EPS)</i></p>	9	5 professeurs et 3 maîtres

Dahomey	<p>Enseignement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège Victor Ballot (mixte) de Porto-Novo (1 professeur et 1 maître), - le Collège Moderne (filles) de Porto-Novo (1 maître) <p>Enseignement technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège technique de Cotonou (1 maître), <p><i>(le Centre d'Apprentissage de Cotonou n'a pas de personnel d'EPS)</i></p> <p>Etablissements de formation du personnel enseignant du premier degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège normal de Parakou (1 maître), - Collège d'Abomey (1 maître) 	5	2 professeurs
Guinée	<p>Enseignement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège technique de Conakry (2 professeurs et 1 maître), - Collège moderne de Conakry (filles) (1 professeur), <p>Enseignement technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre d'Apprentissage de Conakry (1 maître), <p><i>(Centres d'Apprentissages de Kankan et Kindia n'ont pas de personnel EPS)</i></p> <p>Etablissements de formation du personnel enseignant du premier degré :</p> <p><i>(les Cours normaux de Kankan, Kindia et Pita n'ont pas de personnel EPS)</i></p>	5	1 professeur et 3 maîtres
Haute-Volta	<p>Enseignement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège moderne de Ouagadougou (garçons) (1 maître), - le Cours normal de Ouagadougou (1 maître) - Collège moderne de Bobo-Dioulasso (Garçons) (1 maître) <p><i>(le Centre d'Apprentissage de Ouagadougou n'a pas de personnel EPS)</i></p> <p>Etablissements de formation du personnel enseignant du premier degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours normal de Foudougou (1 maître), <p><i>(le Cours Normal de Ouahigouya n'a pas de personnel EPS)</i></p>	4	1 professeur et 1 maître
Soudan (Mali)	<p>Enseignement secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lycée mixte Terrasson de Fougères à Bamako (1 professeur et 1 maître), - Collège moderne court Bamako (filles) (1 professeur), - Collège moderne court Diré (1 maître) <p>Enseignement technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole fédérale des Travaux Publics de Bamako (1 professeur), - Collège technique de Bamako (1 maître), <p><i>(le Centre d'Apprentissage de Bamako n'a pas de personnel EPS)</i></p> <p>Etablissements de formation du personnel enseignant du premier degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours normal de Markala (1 professeur), <p><i>(les Cours Normaux de Bamankoro, Sévaré, et Katibougou n'ont pas de personnel EPS)</i></p>	7	1 professeur et 3 maîtres

Il s'avère que la répartition en AOF se compose de 33 cadres d'EPS métropolitains pour le secondaire, de 10 pour l'enseignement technique et de 6 pour les Cours normaux et enfin de 3 permanents pour le Centre fédéral Sportif de Dakar.

L'année suivante en 1958 toujours en AOF, on peut citer comme professeurs d'EPS Guy Verger et Elizabeth Verger (née Tazerout), Raymond Conjat, Madeleine Couteau (née Hansard), Suzanne Vallanet (née Launay), François Chadoutaud, Pierre Claverie, Marcel Guillet. Pour le Cameroun, Henri Sarnier et Roger Portal. Et enfin pour l'AEF, Andrée Héraud (née Flori, l'épouse du Docteur Robert Héraud) et Lucien Gachot⁹⁸⁰. Ces postes sont des actions menées en faveur du développement de l'Education Physique et Sportive dans les écoles (lycées, collèges et écoles normales d'instituteurs) et donc sur l'attribution de nouveaux postes de techniciens ou d'enseignants créés dans les différents Territoires d'Outre-Mer. Ainsi, ce n'est pas le MEN et la DGJS qui gèrent l'envoi de personnel EPS Outre-Mer, mais la FOM qui reçoit des demandes d'emploi jusqu'en 1959 auprès de Jean Soupault et de Georges Spénale respectivement gouverneur et délégué de son successeur à la FOM, le ministre Gaston Defferre⁹⁸¹. Une procédure non officielle qui progressivement se perpétue en 1958 avec Jean Berthoin et André Boulloche au Ministère de l'Education nationale⁹⁸².

⁹⁸⁰ Archives CAC/Carton n°19770508, article 4, FOM, Liste des recrutements des professeurs Outre-Mer, Direction des personnels des affaires administratives, 05/06/1958.

⁹⁸¹ Archives CARAN/Carton n°F17/16003, Dossier : Courrier parlementaire, janvier 1955-août 1958, Marcel Boulange, Sénateur du Territoire de Belfort à Gaston Defferre, sur la demande de poste en AOF de Louis Marion, Moniteur d'Education Physique de la Sûreté Nationale à Belfort, 14/05/1956. Paul-Bécharde, Sénateur du Gard à Gaston Defferre, demande un emploi pour Pierre Constant Maître d'EPS, cadre supérieur et assistant JO à Alès (Gard) pour un poste de maître itinérant en AOF, 23/07/1956. Roger Faraud à Gaston Defferre, sur l'emploi du Maître d'EP Henri Gal (Surgères) pour le Cameroun [Celui-ci sera conseiller technique d'athlétisme pour la Coopération en Mauritanie du 6 au 30 janvier 1968 et suivi de Paul Bersoullé en football du 3 au 12 février 1968], 31/07/1956. Claude Panier, député de Paris, à Gaston Defferre, demande un poste de professeur d'EPS pour Pierre Lehalle (Sailly) en AOF, 19/11/1956. Jean Charlot, député du Var, à Gaston Defferre, sur la demande pour l'inspecteur départemental des sports Jurion à Toulon d'obtenir le poste vacant à Tananarive, 30/11/1956.

Le sénateur des Comores Jacques Grimaldi demande à J. Soupault un emploi sur un poste d'Education Physique pour Marguerite Orsini (Nice), 02/08/1957. Albert Lamarque Sénateur du Var, demande un emploi de Maître d'EPS pour Paul Troubat (Var) en Nouvelle-Calédonie, 26/03/1957. Pierre Leotard à Gaston Defferre, demande un poste de Maître d'EP pour Jean Le Manager (Angers) à Madagascar, 01/08/1958.

⁹⁸² Archives CARAN/Carton n°F17/16003, Dossier : Courrier parlementaire, juin-décembre 1958, Hervé Mao, député du Finistère à Jean Berthoin, propose Pierre Gastin professeur d'EPS (Quimper) pour un poste au Dahomey (Port-Novo), 21/08/1958. Marcel Anthonioz, député de l'Ain à Jean Berthoin, propose Michel Goinseth Maître d'EPS au Lycée technique de Conakry pour un poste en AOF ou AEF, 04/09/1958. Raymond Bayou, député de l'Hérault à André Boulloche, propose Gisèle Vallerey, Maîtresse d'EPS au collège de jeunes filles de Carpentras dans les Etats de la Communauté, 28/08/1959.

Par ailleurs, on apprend l'exercice en 1959, de Raymond Simonet, Maître d'EPS au Lycée Moulay Idriss de Fès (Maroc), Roger Perrin Maître d'EPS au collège de Sfax et Marcel Leygnac au Lycée Carnot à Tunis (Tunisie)

La formation la plus remarquée est sans aucun doute celle des cadres africains du secteur de l'Éducation sportive qui se fait dans les Centres Fédéraux Sportifs créés pendant la période coloniale. Ceux-ci deviendront ensuite soit des Centres d'Éducation physique et Sportive (CREPS) comme celui de Dschang (Cameroun) ou des INS comme celui de Dakar (Sénégal). Le Centre Fédéral d'Éducation Populaire et Sportive de l'AOF (1952) est par exemple déménagé de Dakar à Thiès et rebaptisé Centre National d'Éducation Populaire et Sportive (CNEPS) en 1960. Depuis 1950, il existe aussi un Centre fédéral de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation de base à Ouagadougou (Haute-Volta). Aussi à Abidjan (Côte d'Ivoire) dont l'INJS de Marcory créé en 1961 est le seul à avoir une vocation internationale de l'Afrique francophone et enfin, à Yaoundé (Cameroun) et à Brazzaville (Congo-Brazzaville) avec l'aide de professeurs d'EPS et de Conseillers Techniques français.

Maurice Herzog au Cameroun, formation des cadres et échanges sportifs avec l'Afrique

« [...] 2°) Instituts national des Sports du Cameroun

Comme l'on sait, un Institut National des Sports a été créé au Cameroun par un arrêté en date du 31 décembre 1960. Son triple objectif est de former des maîtres, des entraîneurs et des sportifs. Cet Institut – qui doit se situer lui aussi dans le cadre du futur ensemble universitaire de Yaoundé – a commencé à fonctionner de façon empirique, mais avec des résultats extrêmement encourageants.

Monsieur Herzog s'est montré des plus favorable à ce projet et il a vivement encouragé dans ce sens les responsables camerounais. Il a mis l'accent, là encore, sur la nécessité de former les enseignants dans leur cadre et de prévoir sans plus attendre la relève des moniteurs Français, notre pays ne pouvant évidemment que faire, en quelque sorte, la « soudure ».

Le Cameroun a d'ailleurs parfaitement compris la nécessité de cette formation nationale et il a pris dans ce domaine une certaine avance.

En revanche, le Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports a mis ses interlocuteurs en garde contre la tentation de viser trop haut, au stade actuel du développement sportif en Afrique. Il a plutôt découragé les Camerounais de créer une Ecole Normale Supérieure d'éducation physique et sportive, ouverte à l'ensemble des pays africains et à Madagascar. Monsieur Herzog estime, en effet, que la formation supérieure sportive n'est pas en mesure d'être valablement assurée, pour l'instant, en dehors d'établissements de classe internationale confirmée. [un stage sportif de formation des cadres à Yaoundé et un stage à Garoua en juillet 1961]

3°) Organisation de stages sportifs

La France est précisément disposée à organiser à Joinville des stages de longue durée pour les sportifs et les entraîneurs africains désireux de parfaire leur spécialisation et de briguer les compétitions internationales. Monsieur Herzog se propose aussi de mettre sur pied des tournées, dans les divers Etats africains, d'entraîneurs sportifs de haute qualification. Notre pays pourrait également aider le Cameroun à constituer un corps d'inspecteurs de la Jeunesse et des Sports. ». [Une équipe de football du Cameroun est invitée en France en 1961 pour 40 000 NF du HCJS]

Archives CAC/Carton n°197870596, article 53, Dossier : Cameroun, sous-dossier : Cameroun, divers, 1960-1963, Jean-Pierre Bénard (ambassadeur de France au Cameroun) à la Direction de la Coopération culturelle et technique du Ministère de la Coopération, 06/01/1962.

Deux types de structures peuvent être identifiées, les INS forment les cadres supérieurs de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports (inspecteurs, professeurs d'EPS, entraîneurs, techniciens supérieurs des activités sociales et culturelles) alors que les Centres ont la charge des instructeurs d'éducation populaire et sportive, des maîtres d'EPS, des

inspecteurs-adjoints de la jeunesse et des sports⁹⁸³. La France initie et pousse les nations africaines à créer ces structures afin de poursuivre l'africanisation des cadres. Cependant, elle souhaite conserver la formation des Hauts-cadres de la Jeunesse et des Sports lui permettant ainsi de légitimer la continuité des liens par la mise en place des échanges sportifs franco-africains et l'envoi d'entraîneurs français qualifiés en Afrique.

Un autre moyen pour accélérer le processus d'africanisation des cadres et ainsi pallier aux difficultés de recrutement dans les territoires d'AOF et d'AEF est la création d'un diplôme de maître africain d'EPS. En tout point comparable dans sa formation à celui de la Métropole celui-ci est créé par le Ministre de l'ENJS qui écrit au Recteur, directeur général de l'Education en AOF ainsi qu'à la FOM à la Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse⁹⁸⁴. Le diplôme prend effet par arrêté le 23 avril 1958. Aussitôt la première session de 1958 aboutit à la nomination au diplôme de maître d'EPS de trois candidats au titre de la FOM : Paul Bouda, Alani Elessezi, et Emile Rashiwa. Puis en 1959, huit candidats se présentent au concours d'Education Physique et une candidate à l'admission dans un CREPS pour la préparation du professorat d'EPS. Peu à peu, après les indépendances nationales, les nouveaux Etats africains statuent et créent des CAEPS et des CAPEPS comme le 3 novembre 1961 au Cameroun. En effet, les ministères africains ayant dans leurs attributions la Jeunesse et les Sports sont en pleine structuration à cette période. Le Niger par exemple statue sur la formation des cadres Jeunesse et Sports du Ministère de la Défense, de l'Information et de la Jeunesse seulement en août 1963⁹⁸⁵. Ceci explique pourquoi encore, au 4 mars 1959, les cadres français du secteur EPS qui participent à la formation des cadres africains ainsi qu'à l'acculturation aux sports modernes et à l'olympisme sont aux environs de 90 dans les Etats de la Communauté⁹⁸⁶.

⁹⁸³ Mignon Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée. Institutions de jeunesse d'éducation populaire et de sports dans onze pays d'Afrique francophone*, Paris, L'Harmattan, 1984, p.43.

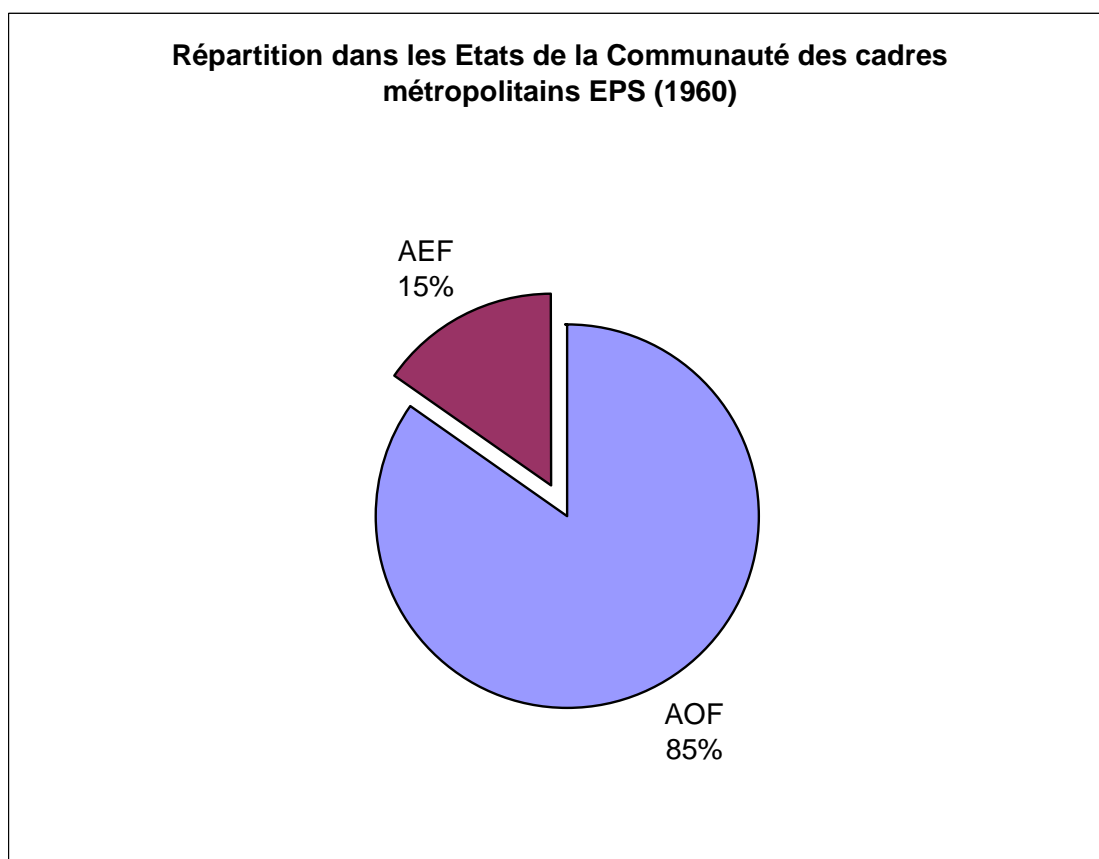
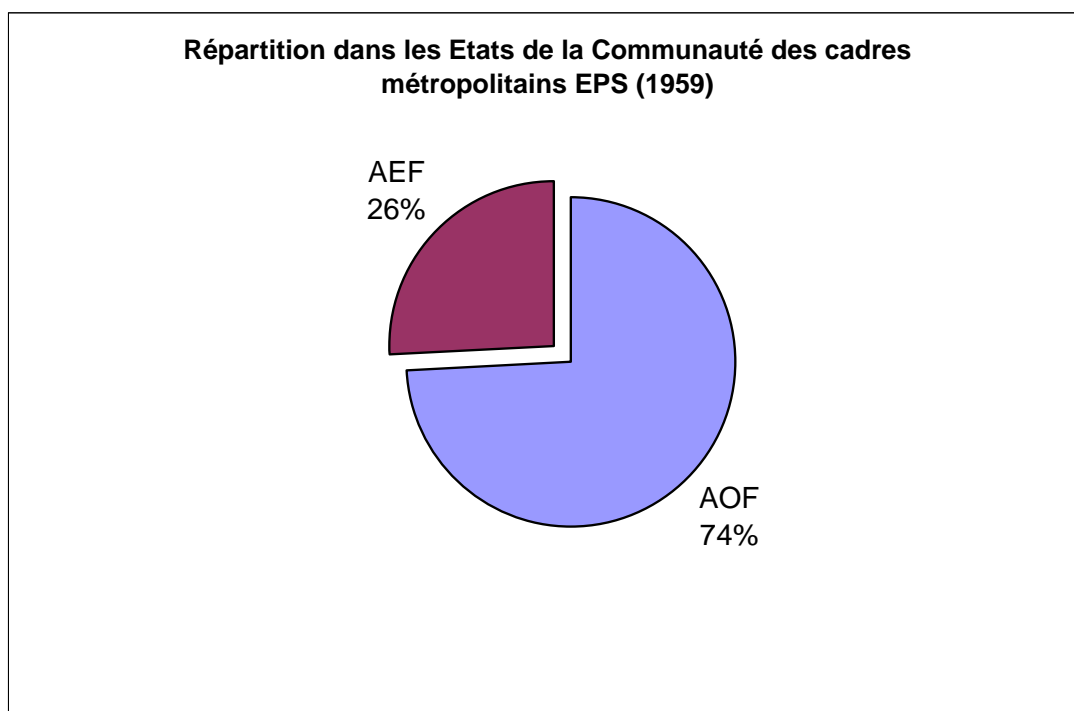
Mignon Jean-Marie, « Centres culturels et maisons de jeunes et de la culture en Afrique francophone. 35 ans d'équipement socio-culturels (1949-1984) », *Les Cahiers de l'Animation*, n°46, juillet 1984, pp. 59-75.

⁹⁸⁴ Archives CAC/Carton n°19770508, article 4, Ministre de l'EN de la DGJS à Recteur AOF et FOM, 20/02/1958. Réponse suite à la demande du recteur de l'AOF en date du 16/10/1957. Les candidats doivent être titulaires du BEPC, le baccalauréat n'étant pas nécessaire.

⁹⁸⁵ Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, carton n°17, Dossier : Sports, 1961-1968, Décret 63-151 du 09/08/1963 portant statut particulier des personnels du Cadre de la Jeunesse et des Sports signé par Diori Hamani et pour ampliation au conseiller technique chargé de l'intérim du Secrétariat du Gouvernement Guillemet : concernant les Maîtres et Maîtres adjoints d'EPS, les Directeurs des Maisons de Jeunes et de la Culture, les Instructeurs d'Education Populaire, les Professeurs et Professeurs adjoints d'EPS, les Inspecteurs et les Inspecteurs Principaux de la Jeunesse et des Sports.

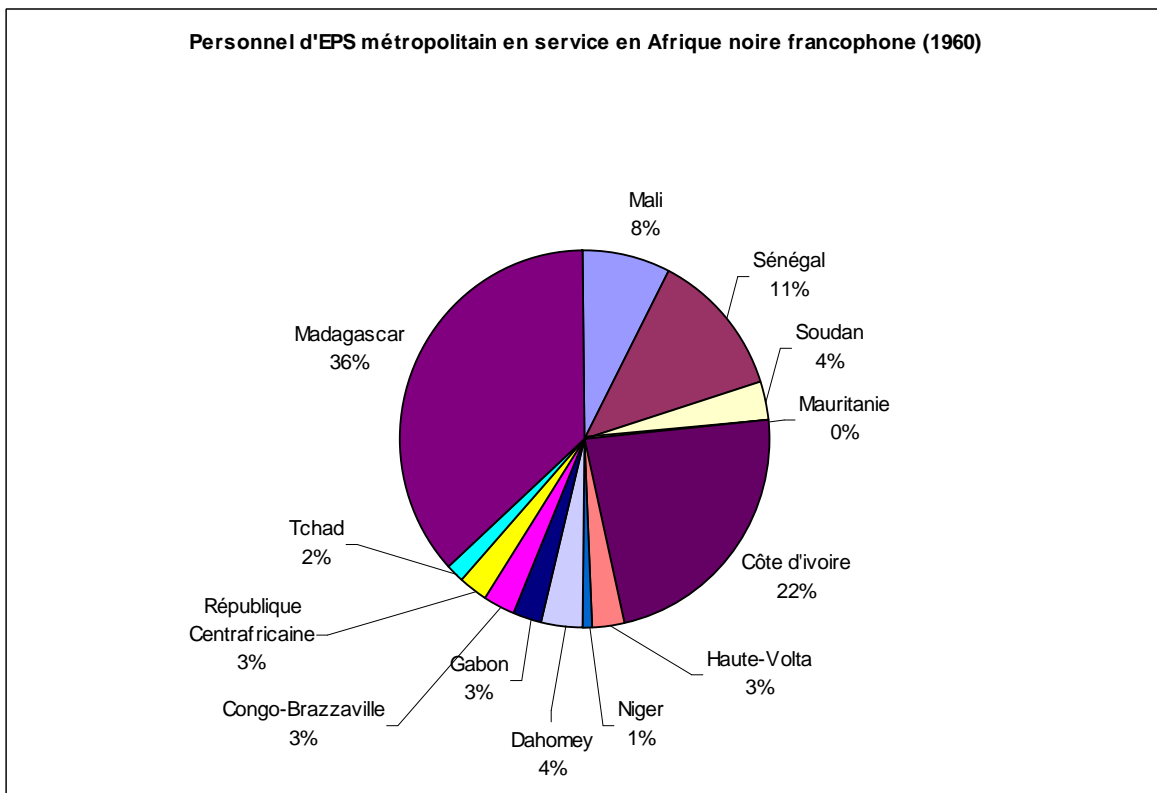
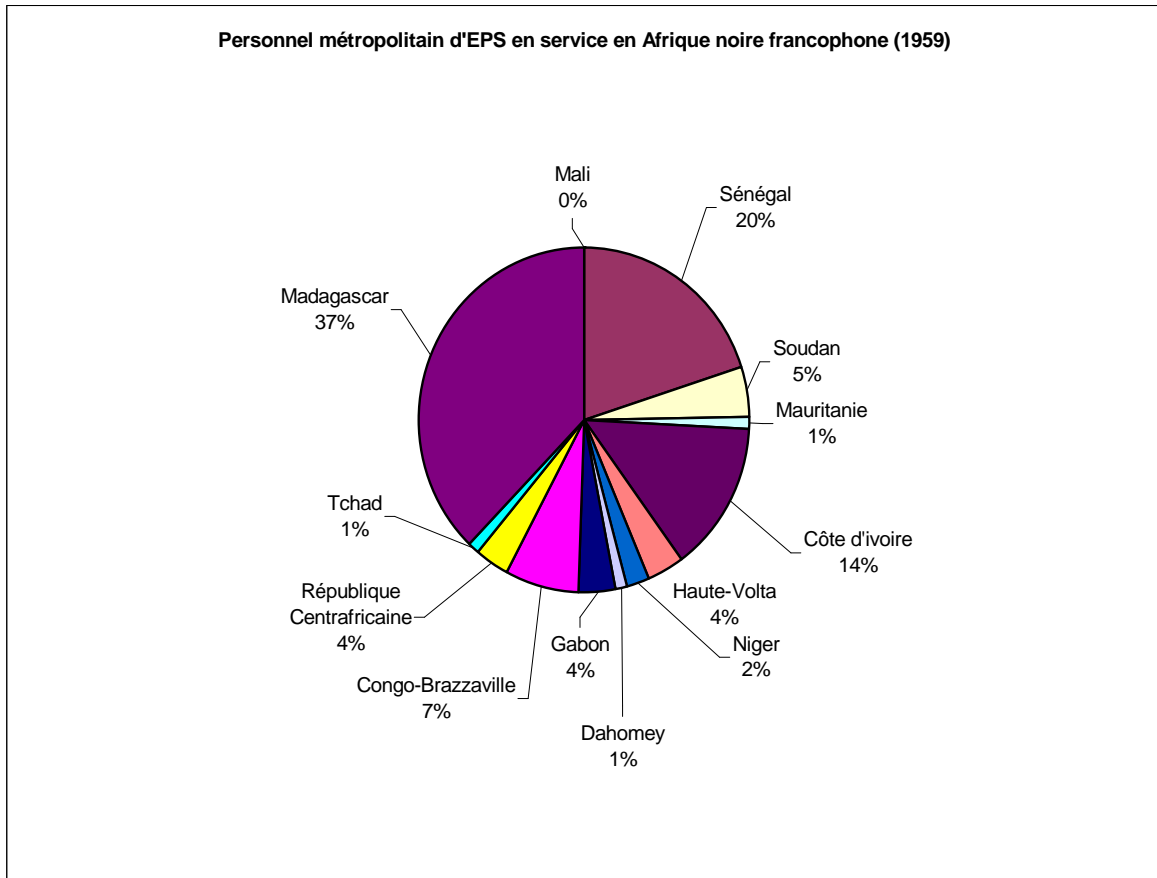
⁹⁸⁶ Archives CAC/Carton n°19810443, article 33, « Généralités sur l'Assistance Technique, 1960 », « Transferts », 4 mars 1959. Le tableau ci-après est à titre indicatif, car nous ne disposons pas des chiffres exacts, mais des besoins estimés et prévus pour l'AT française dans le secteur Jeunesse et Sports. De plus, un carton obtenu sur dérogation au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau intitulé « Coopération

237. Les cadres métropolitains d'EPS dans les fédérations d'AOF et d'AEF (1959-1960)

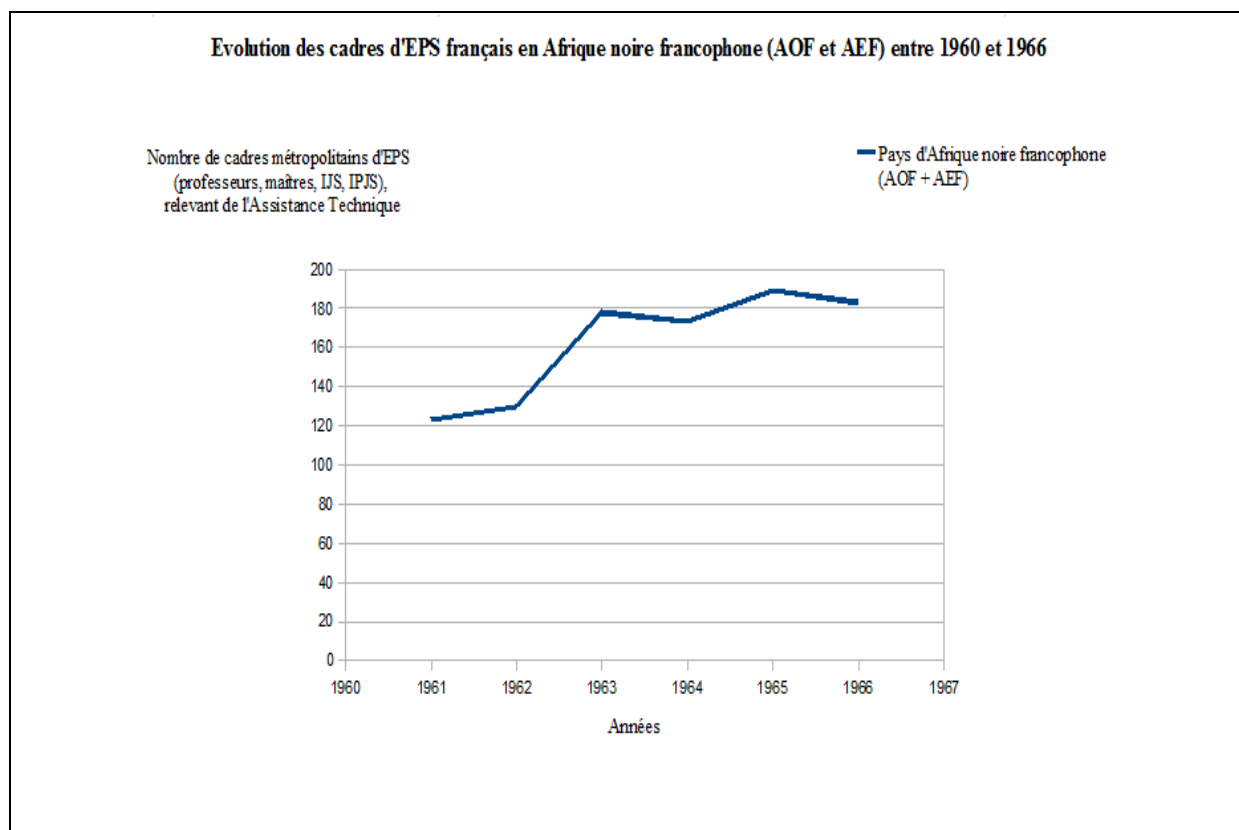


sportive » sur la période 1961-1966 n'a pas pu nous être communiqué car le carton se trouve dans un bâtiment fermé pour cause d'amiante...(déjà mentionné en introduction).

238. Les cadres métropolitains d'EPS répartis dans les colonies françaises en Afrique noire (1959-1960)



239. Tendence d'évolution du contingent des cadres d'EPS français en Afrique noire (1960-1966)



Ce contingent est certes en augmentation – notamment au moment de la transition vers les indépendances – mais il ne permet pas de combler les besoins exprimés par les dirigeants et politiques africains tout comme il était insuffisant pendant la période coloniale. Pour exemple, durant l'année scolaire 1960-1961, le personnel enseignant de l'Assistance technique mis à la disposition du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et des Sports du Sénégal s'élève à 622 unités au total dont 25 unités pour la Jeunesse et les Sports⁹⁸⁷, pour 21 unités trois ans plus tôt. Puis, en 1962, cet effectif s'élève à 32 personnels Jeunesse et Sports de l'Assistance technique française au Sénégal⁹⁸⁸. Pour comprendre les possibilités d'un accroissement relatif de l'AT française en Afrique il faut rapporter cela à la formation des cadres en France. En effet de 1958 à 1964, le nombre des professeurs d'EPS a presque doublé, passant d'environ 6 900 à 12 300 enseignants et près de 4 500 élèves suivent la préparation au professorat d'EPS en 1964 ce qui laisse présager de nouveaux candidats pour partir exercer leur métier en Afrique.

⁹⁸⁷ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°403, Dossier : Coopération, L'Assistance de la France à l'Enseignement public du Sénégal, rédigé par la Mission Permanente d'Aide et de Coopération de Dakar, 05/10/1961.

⁹⁸⁸ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°466, Assistance Technique au Sénégal, Effectif 1962.

Ce maillage des personnels d'EPS métropolitains en Afrique noire francophone est d'autant plus difficile à saisir quant à leurs conditions d'exercice, puisque ces cadres développent également « un sport silencieux » à la frontière entre les tissus scolaire et civils.

« Parmi les dirigeants qui oeuvrent pour le développement du "sport silencieux" figurent Amourette, professeur d'éducation physique, adjoint au représentant de M. Herzog à Madagascar M. Durbas, et Roger Mullet. Amourette est le seul CN 4e Dan que possède "l'île heureuse" et ce grade lui fut attribué par le maître japonais Michigani, bien connu en France. C'est en 1948, nous rappelle Roger Mullet, ceinture noire 2e Dan et reporter sportif, qui dirige le JC Madagascar, que le judo pris son essor à Madagascar avec Nevot, 3e Dan, un élève du 5e Dan Birnbaum, aujourd'hui fixé en Espagne. En 1954, Madagascar participa aux Championnats de France par équipes, à Paris, et fut éliminé en quarts de finale. Nous possédons précise Mullet, une fédération malgache de judo où l'on ne pratique pas de Karaté, mais où l'Aikido est à l'honneur. Rien que pour la capitale, nous comptons trois clubs : les JC Madagascar, Franco-Malgache, et Militaire. Le premier compte 150 à 180 membres actifs, ce qui est remarquable.[...] Tous les ans un Championnat de l'île est organisé. Il fut l'apanage du 2e Dan Rommer en 1955-56-57, de Mullet en 1958 et l'an dernier du militaire Roux également 2e Dan. Il existe des Dojos dans plusieurs villes, notamment à Tamatave, Diego-Suarez, Antsirabé, Tulear, Majunga, Fort-Dauphin etc. Par contre il n'y a pas de judo à la Réunion et à l'île Maurice pays voisins où les Malgaches se rendent souvent effectuer des démonstrations. Roger Mullet qui rêve de venir à Paris disputer les Championnats peut être fier du résultat obtenu. Et la croix du Mérite Sportif que lui décerna le Haut-commissaire M. Herzog, ne pouvait être mieux placée ! ».

Archives CNOSE/L'Equipe, « Le judo malgache compte 800 licenciés ! », 29/04/1960, n°4.376, Judo, p.7.

A Madagascar par exemple, le professeur d'EPS Amourette (CN 4^{ème} Dan) assisté de Roger Mullet (CN 2^{ème} Dan, reporter sportif qui dirige le Judo Club de Madagascar auprès de Maurice Durbas, le Commissaire général aux Sports de Madagascar) s'occupe du développement du Judo qui compte 800 licenciés en 1960. Son collaborateur Roger Mullet est par ailleurs champion de Madagascar en 1958 et se voit décerné la Croix du Mérite sportif par Maurice Herzog (puis il est entraîneur national de Judo en Côte d'Ivoire en 1962)⁹⁸⁹. Le même phénomène est repérable au Congo-Brazzaville où les fêtes des indépendances nationales permettent de rendre visible le travail souterrain des professeurs d'EPS français associés aux premiers cadres africains relayés par les entraîneurs et moniteurs sportifs métropolitains.

⁹⁸⁹ Archives CNOSE/L'Equipe, « Le Judo malgache compte 800 licenciés ! », 29/04/1960, n°4.376, p.7.

« Jean Garnault, secrétaire général du Tour de France, a récemment assisté, à Brazzaville, aux fêtes de l'indépendance du Congo. Il a constaté, à cette occasion, l'énorme effort sportif déployé par la jeune nation congolaise. Le premier animateur était monsieur Jean-Claude Ganga, inspecteur général à la Jeunesse et aux Sports qui, avec l'appui de son ministre M. Gouala, avait su insuffler sa flamme, non seulement aux moniteurs, mais également aux exécutants. Et, de l'avis de tous, ce spectacle, encore jamais vu au Congo, représentait dans son ensemble un tour de force extraordinaire. Comment avait-il réussi ? C'est la question qu'on se posait. M. Giorgi, directeur sportif des services civiques de la Jeunesse congolaise, a formé douze moniteurs. Ces douze initiés, à leur tour, en ont formé 24 nouveaux. Les enfants des écoles primaires apprennent les mouvements, les répètent et s'entraînent. Croyez-moi, les enfants ne manquent pas à Brazzaville. L'effectif des écoles primaires et secondaires oscille entre 28.000 et 30.000 élèves. Quelle matière à pétrir !... L'éducation physique est en pleine évolution. Dans les écoles privées, même, on commence à faire appel au "professeur" de danse, ouverture vers la culture physique et le sport féminin. L'an dernier, 120 équipes de football disputèrent un Championnat du Congo auquel participèrent les écoles publiques et privées. L'école du centre de Poto-Poto le remporta. Le football est le sport roi au Congo. Sous la direction de M. René Fleurian, ex-"pro" français, professeur d'éducation physique et entraîneur national, l'équipe fanion a déjà connu des succès. De plus, la proximité des Jeux d'Abidjan a galvanisé tous les joueurs. Leur venue à notre INS, où ils ont participé à un stage, est l'objet de toutes les conversations. Pour un athlète congolais, avoir séjourné à Vincennes est une grande récompense. Pour preuve, il n'y a qu'à regarder le survêtement de Mouassiposo, spécialiste du 400 mètres, sur lequel est fixé le blason de l'INS. A Abidjan, les espoirs congolais reposeront sur le 4x400, et le 400 mètres. M. Giorgi pense, pour l'avenir, diriger ses athlètes vers le demi-fond, 3.000 steeple et 5.000 mètres. "Comment s'effectue le recrutement ?, lui avons-nous demandé. - Actuellement parmi les élèves du secondaire. Le jour où nous pourrons pénétrer en profondeur, nous obtiendrons d'excellents résultats. - A part le football et l'athlétisme, quels sont les autres sports ? - Le volley-ball démarre. Le basket est très embryonnaire. Le cyclisme presque nul. Ah ! un sport qui, j'en suis certain, obtiendrait de satisfaisants résultats, grâce à l'adresse innée des Congolais, serait le tennis. Mais, pour cela, il faut un équipement spécial qui nous manque. Espérons qu'un jour nous l'obtiendrons... ».

Archives CNOSF/L'Equipe, « Les espoirs congolais reposent sur le 4x100 », 21/12/1961, n°4.890, Rubrique les Jeux d'Abidjan, p.1.

On peut remarquer cependant, qu'une disparité entre l'AOF et l'AEF existe notamment par le développement des centres urbains et l'augmentation de la jeune population civile en AOF qui nécessite des cadres métropolitains d'EPS. Or, ceux-ci sont peu remplacés puisque la majeure partie des africains viennent effectuer des stages de formation à l'Institut National des Sports (INS, Vincennes) à Paris afin d'obtenir les diplômes de maîtres et professeurs d'EPS et de moniteurs sportifs, et aussi participer à des stages d'Inspecteurs Jeunesse et Sports. Pour cette dernière catégorie de personnel, un stage se déroule pour les ivoiriens du 18 au 24 septembre 1961, puis du 23 au 30 novembre 1961 à l'INS⁹⁹⁰, ainsi que pour des élèves du Congo-Brazzaville⁹⁹¹ qui sont affectés dans les CREPS de France. Une

⁹⁹⁰ Archives CAC/Carton n°19810443, article 33, C. Alliali de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire au HCJS. Pour les ivoiriens on peut citer Lassina Diarra (instituteur à Besançon puis Lons-le-Saunier), Youssouph Diarra (instituteur à Besançon puis Lons-le-Saunier), Moussa Diarra (instituteur à Bordeaux), Traoré Siriki (instituteur-adjoint à Bordeaux), Attoumbré Kouamé (maître d'internat-Service Départemental de la Jeunesse et des Sports de Dordogne, Bordeaux), Georges Jeanson (instituteur à Caen), Antonin Zunon (instituteur en stage auprès du service Départemental de la Jeunesse et des Sports du Calvados, Caen), Kouassi Angama (maître d'EPS), Eugène Tagro Lago (instituteur-adjoint), N'Dri Konan (instituteur-adjoint) sont tous les trois à Marseille et Frédéric Ondoua (déjà en France rattaché à l'Académie de Paris demande à participer).

⁹⁹¹ Archives CAC/Olivier Philip à la Coopération, Stages IPJS formation cadres africains pour année 1961-1962. Daniel Ovaga (qui suit depuis octobre 1961 un stage d'IPJS), Roger Frère, Raoul Okoumou, Jean N'Dzong

formation qui a lieu également en Afrique dans les centres sportifs fédéraux comme le samedi 4 novembre 1961 en Côte-d'Ivoire, avec par exemple au Centre National Pédagogique de Bouaké un stage d'EPS pour les instituteurs et moniteurs titulaires du Brevet d'Etat ou des 8/10^{ème} du Brevet d'Etat⁹⁹².

Ainsi, progressivement à partir de 1952, de façon très éparse, les ressortissants des pays d'expression française en Afrique obtiennent les certificats d'aptitude aux fonctions de moniteur sportif, puis se dirigent à partir de 1958 vers celles de maîtres d'EPS, de professeurs d'EPS et d'inspecteurs Jeunesse et Sports⁹⁹³ afin de remplacer progressivement les cadres français mis à la disposition de chaque Etat africain dans les ministères chargés de la Jeunesse et des Sports. Ce système est en parallèle alimenté par des bourses à l'occasion de grandes compétitions internationales comme les Jeux olympiques de Rome, octroyées aux élites africaines dont certaines sont déjà engagées dans un processus de formation dans le secteur sportif⁹⁹⁴. En effet, il s'agit de répondre à l'attente des dirigeants africains comme l'illustre la demande en personnel de l'Assistance Technique au Ministère de la Coopération française du premier ministre du gouvernement camerounais C. Assalé, alors que déjà deux stagiaires camerounais sont en formation dans les locaux du HCJS et ressortiront deux ans après avec le grade d'Inspecteurs Jeunesse et Sports⁹⁹⁵.

Ainsi, le HCJS en relation avec l'Office des Etudiants d'Outre-Mer (OEOM) propose à des étudiants de se rendre aux Jeux olympiques de Rome en 1960 sur les fonds de la COGEDEP : Jean Bartet (Bouaké), Jules Bourdès (Libreville, Gabon), Charles Sidi Coulibaly (Gao, Soudan), Mohamadou Dia (Louga, Sénégal), Cheick Oumar Diallo (Koutiala, Soudan), Joseph Foalem Fotso (Bandjoun, Bafoussan), Tiéoulé Konaté (Bamako, Soudan), Andrée Monique Konaté (née Diara, Boffa, Guinée), Jacques Lecareux (Fort-Lamy, Tchad), et Dassé Mariko (Bamako, Soudan, élève maître d'EPS en 2^{ème} année de CREPS), Pierre William (Dakar, Sénégal), Mamadou Thioune (Diourbel, Sénégal), Victor Emile Rajaonah (Ifanadiana, Madagascar, certificat d'aptitude à la première partie du professorat d'EPS au

(maître EPS obtenu à l'INS de Paris pour effectuer un stage de deux ans à l'ENSEPS), Zéba, Mouythis, N'Goma, Kimbi et Berri.

⁹⁹² BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, 03/11/1961, n°3.099, p.6.

⁹⁹³ JOF, lundi 27 et mardi 28 janvier 1964, n°23, p.1031. Liste d'admission au certificat d'aptitude à l'Inspection de la jeunesse et des sports à titre étranger : Oloa Etémé, Godefroy Essomba Ntonga, Joseph Simo Tagne, Alphonse Gawono, David Meyomesse, Monday Ossey.

⁹⁹⁴ Archives CAC/Carton n°19860445, Dossier : Notes au Haut-commissaire, Sous-Dossier : Jeux olympiques, 04/07/1960. Yves Pinaud, Direction OEOM, à COGEDEP, 03/07/1960.

⁹⁹⁵ Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Cameroun, sous-dossier : Problèmes de jeunesse, 1960-1961, C. Assalé chef du gouvernement camerounais au Chef de la Mission d'Aide et de Coopération, 08/09/1960.

CREPS de Toulouse), Madéthe Paye (Dakar, Sénégal), Emmanuel Kingbo (Cotonou, Dahomey, préparation à la première partie du professorat d'EPS au CREPS de Toulouse), François-Xavier Grimaud (Athiémé, Dahomey), Daniel Buret (La Foa, Nouvelle-Calédonie, professeur d'EPS), Michel Zunon Kipré (Côte d'Ivoire), Sami ouadoté Sib (Balié, Haute-Volta, élève-maître EPS, en CREPS Houlgate, Calvados), Rufin Ranarimalala (Tananarive, Madagascar), Dominique N'Ganga (Kouya-Kinkala, Congo, élève-maître EPS), Adolphe N'Doye (Agboville, Côte d'Ivoire), Henri Ducam (Fort-Lamy, Tchad), Mounkaïla Assane fils du député Amadou Assane du Niger (Garenkiédey, Niger, élève-maître d'EPS, CREPS Houlgate, Calvados).

De 1950 à 1966, ces cadres africains en formation font partie d'un corpus plus vaste sur la période transitoire entre la colonisation et les indépendances. On peut repérer sans être exhaustif environ 570 cadres africains du secteur sportif en Afrique noire francophone et de Madagascar, comprenant également quelques cadres issus d'Afrique du Nord. Seulement, nous ne pouvons relever les propriétés sociales par la reconstitution des trajectoires sociales que pour 384 d'entre eux. Il apparaît néanmoins que le recrutement social de ces cadres concerne en majeure partie des instituteurs puis des étudiants, qui, progressivement s'acculturent à l'EPS par des formations dispensées, soit en France, soit dans les Centres sportifs nationaux africains. Certains sont des Haut-fonctionnaires issus des mouvements étudiants africains appelés à diriger les politiques sportives en Afrique. Je n'en retiendrai que quatre à titre de valeur d'exemple :

- **Hima Djibrilla (Niger)**, Secrétaire général de la JRDA, secrétaire général du Conseil de la Jeunesse du Niger en 1960 (WAY) et Commissaire général à la Jeunesse et aux Sports (formé en France), premier Directeur national des Sports du Niger (1960-1972), chef de la délégation du Niger aux Jeux Africains en 1965, puis en 1966 nommé Directeur de la Jeunesse et des Sports à Niamey. Celui-ci souhaite par ailleurs organiser des stages « connaissance du Niger » sur le modèle des stages « connaissance de la France » initiés par le HCJS depuis 1960, co-fondateur du CSSA.
- **Jean-Marc Ekoh (Gabon)**, Ministre de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports du Gabon, président du Conseil de la Jeunesse du Gabon, membre de la WAY jusqu'en 1954, délégué du Gabon au Congrès de la Jeunesse de l'*Union Française* à Tananarive en avril 1955.
- **Moussa Keita (Mali)**, professeur de sciences, ancien dirigeant de la FEANF, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports et Président du CNO du Mali, président de la Fédération de football, chef de la délégation du Mali aux Jeux Africains de 1965.

- Et, **Ange M’Ba (Gabon)**, Directeur adjoint des Eaux et Forêts, Secrétaire général du CNO, président de la Fédération de volley-ball, ex-footballeur et volleyeur, Commissaire des Eclaireurs du Gabon, Président du Collège interfédéral du Scoutisme gabonais, présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar (1960).

On s’aperçoit qu’un pont existe entre les mouvements de jeunesse et l’africanisation des cadres du secteur sportif. De plus, si l’on s’attache au recrutement social de ces individus, comme l’a étudié Nicolas Bancel (1999) pour les mouvements scouts d’AOF ces cadres sont pour la plupart à l’interface des mondes coloniaux et colonisés (scolaires, petits fonctionnaires, notables favorisés par la politique d’administration coloniale) et contribuent à l’essor des sports modernes en Afrique par un désir mimétique d’appropriation⁹⁹⁶.

240. Les propriétés sociales des cadres sportifs africains des années 1950 à 1960

Cadres sportifs africains	Haut-fonctionnaires	Fonctionnaires	Employés	Fonctionnaires EPS	Professions libérales	Commerçants	Total
Algérie	1	7	2	4	1	-	15
Cameroun	4	1	1	66	-	-	72
Centrafrique	4	-	-	3	-	-	7
Congo-Brazzaville	7	-	1	12	1	-	21
Congo-Léopoldville	4	-	-	2	-	-	6
Côte d’Ivoire	4	1	1	22	-	-	28
Dahomey	2	-	-	4	-	-	6
Gabon	6	2	-	2	-	-	10
Guinée-Conakry	11	-	-	2	1	-	14
Haute-Volta	7	1	-	3	-	-	11
Madagascar	6	1	-	8	1	-	16
Mali	1	5	1	4	1	-	12
Maroc	8	2	-	4	-	-	14
Mauritanie	2	5	2	7	-	-	16
Niger	3	-	-	6	-	-	9
Sénégal	6	13	9	43	4	1	76
Soudan	2	-	-	5	1	-	8
Tchad	7	2	-	8	-	-	17
Togo	3	4	4	1	3	-	15
Tunisie	6	-	-	5	-	-	11
Total	94	44	21	211	13	1	384

⁹⁹⁶ Girard René, *Le bouc-émissaire*, Paris, Le livre de poche, 1986.

Ainsi, dans le mouvement sportif civil les cadres suivent les mêmes processus qui participent de la construction de leurs trajectoires sociales. Ils passent par le système de formation français des cadres Jeunesse et Sports leur permettant par la suite d'être de puissants relais de la dynamique de diffusion de l'olympisme par leur investissement dans les *Jeux de l'Amitié* puis Africains. En effet, l'exemple de quelques trajectoires sociales de quelques cadres impliqués dans le tissu sportif africain – et tous formés en France ou passés dans le filtre de l'éducation occidentale – permet d'éclairer la diffusion du sport moderne et progressivement celle de l'olympisme en Afrique :

- **Daniel Ovaga (Congo-Brazzaville)**, maître d'EPS en stage d'IPJS à l'INS, puis Inspecteur de la Jeunesse et des Sports en 1964, délégué représentant le Congo en 1964 à la Conférence préparatoire des premiers Jeux Africains.
- **Roger Danimbe (Tchad)**, élève-maître d'EPS au CREPS de Boulouris, participe aux Jeux d'Abidjan, membre de la Commission technique section athlétisme du CNO.
- **Kouassi Angama (Côte d'Ivoire)**, maître d'EPS à Marseille, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France, Directeur de la Jeunesse et des Sports au Ministère des Forces armées de la Jeunesse et du Service civique délégué pour la Côte d'Ivoire à la conférence préparatoire de 1964 pour les Jeux Africains, chef de la délégation de Côte d'Ivoire aux Jeux Africains de 1965, Directeur de l'EP et des Sports en 1969.
- **Monday Ossey (Gabon)**, ancien international universitaire parisien de football, ex-international amateur français de football et vainqueur de la Coupe de Paris de football amateur, Inspecteur Jeunesse et Sports formé en France en 1964, chef du Service Jeunesse et Sports à Libreville et trésorier du CNO, délégué du Gabon à la Conférence préparatoire en 1964 pour les Jeux Africains et membre du secrétariat d'organisation des Jeux de Brazzaville (1965), chef de la délégation du Gabon pour les Jeux Africains de 1965, représentant du Gabon au CSSA en 1967, Directeur des Sports en 1969.



Le footballeur du Stade Rennais, Monday Ossey, futur Inspecteur Jeunesse et Sports,
L'Equipe, 09 et 10/01/1960, n°4.281, p.7, (Archives CNOSF).

- **Traoré Djibrill (Mauritanie)**, instituteur, maître d'EPS et Secrétaire général du CNO de Mauritanie, prépare le concours de professeur d'EPS en France et suit un stage d'Education Populaire dans le Finistère (Pleyben) en 1961.

- **Lamine Ba (Sénégal)**, né en 1938, étudiant en lettres option histoire en 1960 à l'université de Dakar, diplômé du baccalauréat, membre du Foyer de Bopp, boursier COGEDEP en 1960, représentant de l'OSSU, membre du CNO, Directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire en 1969.

- **Lucien Sollo (Cameroun)**, maître d'EPS en stage en France, Inspecteur Jeunesse et Sports, chef du Service de l'EPS et du Plein Air, délégué du Cameroun à la conférence préparatoire de 1964 pour les Jeux Africains.

- **Mathias Ajavon (Togo)**, né le 24 avril 1931 à Glékové, professeur, censeur au Lycée Bonne-Carrère à Lomé, Secrétaire général du CNO, membre de la Fédération de tennis, délégué du Togo à la Conférence préparatoire en 1964 pour les Jeux Africains, représentant au CSSA pour le Togo en 1967.

Enfin, de 1958 à 1966, cet accompagnement de l'africanisation des cadres se réalise par la proximité avec des personnels métropolitains du corps de l'Inspection de la Jeunesse et des Sports mis à disposition auprès des Etats de la Communauté franco-africaine pour des missions de conseillers techniques. La réalisation sur le terrain nécessite donc une collaboration étroite avec les cadres africains chargés du sport, afin d'une part de, contribuer à la bonne coordination de l'organisation des Jeux sportifs, mais aussi, d'autre part, de familiariser les élites politiques africaines à la gestion de compétitions sportives occidentales à dimension internationale. Ainsi, certains haut-cadres du HCJS sont répartis entre les différents Etats d'Afrique noire francophone⁹⁹⁷ avec Louis Jurion⁹⁹⁸ et Chaffiotte directeur de la circonscription de la Jeunesse et des Sports (Côte-d'Ivoire), Roger Ehrel (Cameroun et Congo-Brazzaville)⁹⁹⁹, André D. Siblot (Côte d'Ivoire et Gabon), Raymond Siener (Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et Directeur de la Jeunesse et des Sports au Dahomey, ancien dirigeant du FC Metz)¹⁰⁰⁰, Félix Giorgi (successivement au Sénégal et au Congo), René Irth (Inspecteur Départemental des Sports à Abidjan originaire du Bas-Rhin)¹⁰⁰¹, Bernard Hontanx (Chef du Service de la Jeunesse et des Sports, République Centrafricaine)¹⁰⁰², Robert Bernot (Niger), Jean Désiré Malet et Félix Giorgi (Sénégal), Jean Schneider (Inspecteur principal Jeunesse et Sports au Cameroun), Maurice Durbas (Commissaire général à la Jeunesse et aux Sports à Madagascar remplacé ensuite par Jean

⁹⁹⁷ Le Noé Olivier, *Socio-histoire des politiques sportives (1940-1975). Genèse d'un groupe de spécialistes de l'administration d'État des activités sportives et structuration du service public du sport*, thèse pour le doctorat en science politique, université de Paris I, 2000. L'analyse de cet auteur souligne la constitution du HCJS avec des cadres venus d'autres ministères et pour certains des cadres détachés à l'outre-mer dont les missions se terminent et qui doivent être réinsérés dans l'administration métropolitaine. Il y a bien là un transfert et une remobilisation des compétences de ces cadres de la période coloniale à la période postcoloniale.

⁹⁹⁸ Celui-ci adresse un rapport détaillé à Maurice Herzog sur la création de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Côte d'Ivoire. Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Côte d'Ivoire, sous-dossier : Côte d'Ivoire, divers, 1960-1962, 25/10/1960. On y apprend la réalisation d'un stage de formation accélérée de maîtres et moniteurs-chefs d'EPS du 17 octobre au 1^{er} avril 1961.

⁹⁹⁹ Ibid., Dossier : Cameroun, Sous-dossier : rapport général Education Physique et Sportive, 1961.

¹⁰⁰⁰ Celui-ci rédige une chronique sur l'EPS en Afrique dans le journal *l'Equipe*, « L'Education Physique et le sport en Afrique », chronique réalisée par l'Inspecteur Jeunesse et Sports au Dahomey Raymond Siener, 15/01/1959, n°3.972, p.8 et 22/01/1959, n°3.980, p.8.

¹⁰⁰¹ Celui-ci, grand mutilé et dépressif se suicide lors des Jeux de l'Amitié à Abidjan (1961). Il était l'un des principaux responsables et collaborateurs de Tony Bertrand dans l'organisation des Jeux d'Abidjan. Archives CNOSF/*L'Equipe*, 27/12/1961, n°4.895, p.4.

¹⁰⁰² Comme par exemple en République Centrafricaine, sous la présidence de Pouninginza le chef de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, se tient une conférence à la Maison du football à Bangui avec les principaux dirigeants du sport Centrafricain avec le Chef du bureau des Sports Bernard Hontanx, Ledot le président de la Ligue nationale de football, Ouamballot le secrétaire général de la Ligue de basket-ball, Tomé le président du comité de cyclisme, Gandroupa le président de la Ligue d'athlétisme, Scandella le président de la Fédération de Boxe et Darlan le représentant des maîtres d'EPS afin de créer un Comité Equatorial des Sports, la préparation des sportifs pour les Jeux d'Abidjan et la constitution d'un CNO.

Schneider à la fin des années 1960)¹⁰⁰³, Yves-Pierre Boulongne (Directeur de la Jeunesse et des Sports à Tunis), André Chauvet (Côte d'Ivoire)¹⁰⁰⁴, et Gérard Dormann (Congo-Brazzaville, 1962 jusqu'à 1966 au moins).

Roger Ehrel, Inspecteur principal Jeunesse et Sports et conseiller technique

Ce conseiller technique français rédige en 1961 un rapport général sur l'Education Physique et le sport civil au Cameroun qui fait état d'un « marasme sportif » et souhaite renforcer son armature politique sportive avec la création d'un Office National des Sports (1961) et un CNO (1961). Il œuvre par un projet de réorganisation des activités sportives des différents groupements sportifs camerounais à l'organisation de championnats et d'épreuves de propagande dans des sports peu pratiqués au Cameroun (athlétisme, basket, handball, volley-ball, haltérophilie, tennis, tennis de table, etc.) et prépare à cet effet un Congrès des sports la même année. Puis il sera en fonction au Congo-Brazzaville à partir de 1964.

Jean Désiré Malet, Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports au Sénégal



Jean Désiré Malet et Demba Diop au Stade Liberté pendant leur visite des travaux avant les Jeux de l'Amitié de Dakar (1963)

Ancien professeur d'EPS, Inspecteur adjoint puis Inspecteur de la Jeunesse et des Sports en France. Il a été Chef du Service des Sports et du Plein Air au Maroc et Conseiller Technique auprès du CNO marocain. Il a ainsi participé à la préparation de la délégation nationale marocaine aux divers Jeux Panarabes (il organise les Jeux Méditerranéens à Beyrouth, 1959) et aux Jeux olympiques de 1960. C'est en tant qu'Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports au Sénégal qu'il est envoyé pendant neuf mois comme conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports, auprès du Secrétariat d'organisation des Jeux de Dakar (1963) au poste de Secrétaire général adjoint. Puis, il conduit la délégation sénégalaise aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964 et est le délégué représentant le Sénégal à la conférence préparatoire en 1964 pour les Jeux Africains de 1965.

¹⁰⁰³ Cet Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et Commissaire à la Jeunesse et aux Sports à Madagascar fait son rapport sur le sport et la jeunesse à Madagascar le 8 février 1960 à Maurice Herzog et demande la conduite à suivre sur le nouveau régime d'affiliation des fédérations sportives malgaches, avec ou sans la France.

¹⁰⁰⁴ JOF, vendredi 31 janvier 1964, n°26, p.1139.

Louis Jurion, Inspecteur principal Jeunesse et Sports, conseiller du Premier Ministre de Côte d'Ivoire

Il faut noter, le détachement de Louis Jurion par arrêté du 23 novembre 1959, Inspecteur de la jeunesse et des sports de 1^{ère} classe, cadre départemental auprès du Premier ministre pour exercer ses fonctions en Côte d'Ivoire. Au JOF du 05/01/1960, celui-ci est reclassé Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports en 1961. Celui-ci adresse un rapport détaillé à Maurice Herzog sur la création de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Côte d'Ivoire. On y apprend la réalisation d'un stage de formation accélérée de maîtres et moniteurs-chefs d'EPS du 17 octobre au 1^{er} avril 1961. Puis, en tant que Directeur des Sports à Abidjan il est chargé de l'organisation des Jeux d'Abidjan par le gouvernement de Côte d'Ivoire

Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Côte d'Ivoire, sous-dossier : Côte d'Ivoire, divers, 1960-1962, 25/10/1960.

Jean Schneider, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports au Cameroun puis à Madagascar



Cet Inspecteur-stagiaire de la Jeunesse et des Sports puis Commissaire à la Jeunesse et aux Sports au Cameroun (CREPS de Garoua) responsable du Nord Cameroun au début des années 1960 puis à partir de 1964 jusqu'en 1969 à Madagascar. Celui-ci informe le HCJS (particulièrement R. Bricchet le sous-directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire) de la propagande faite par l'Allemagne Fédérale au Cameroun dans les secteurs de la Jeunesse et des Sports. Il fait partie de la sous-commission de l'organisation des Jeux africains en 1965 et conduit Madagascar aux Jeux Africains de 1965 en tant que chef de délégation ce pays. Celui-ci est très actif comme en témoigne sa production de brochures pédagogiques scolaires pour la promotion de l'EPS auprès de la jeunesse malgache : Jean Schneider, « Education Physique dans les écoles rurales, Afrique et Madagascar », préface d'E. Delpech, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports, Paris, Editions Armand Colin, 1964 (BNF, Cote : 8-V-69180).

Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, cote : 200, Affaires culturelles, Sports, Lignes générales, 1967-1980, « Comment enseigner l'athlétisme à l'école primaire », édité par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, le Commissaire Général à la Jeunesse de Madagascar à Alain Plantey, 03/07/1968. Une brochure éditée sur l'avis de Jacques Dudal (Conseiller Technique du Secrétariat d'Etat Français aux Affaires Etrangères chargé de la Coopération) de la Commission Pédagogique de Tananarive, à laquelle ont participé : Jean Schneider, Robin Ratsitoharisoa (professeur d'EPS, Chef du Service Provincial de la Jeunesse et des Sports de Tananarive), Ernest Pily (professeur d'EPS, Chef de Service Provincial de la Jeunesse et des Sports de Diégo-Suarez), Victor Sikonina (professeur d'EPS, Chef de Service Provincial de la Jeunesse et des Sports de Tuléar), Jean Jalabert (professeur d'EPS), Henri Wiel (professeur d'EPS, Conseiller Pédagogique à Tananarive), Roger Rameau (Chargé d'Enseignement EPS, Secrétaire National de la Fédération Omnisport de l'Enseignement Primaire, la FOSEP est créée en 1966), René Hesse (Chargé d'Enseignement EPS au Centre Pédagogique de Fenoarivo), Marc Rabemila (Educateur Sportif spécialisé en athlétisme), Michel Ratsimbazafy (Moniteur d'EPS).

Jean Sagui, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports au Ministère de la Coopération

Inspecteur Jeunesse et Sports, membre de la Commission « Jeunesse-Coopération » du Haut-Comité de la Jeunesse en 1963 et 1964 en charge des relations bilatérales avec l'Afrique et les Antilles, il quitte son poste à la sous-direction de la Coopération sociale et de la Jeunesse au Ministère de la Coopération en 1964 et devient conseiller culturel à l'ambassade de France à Rome en 1965 puis ambassadeur de France au Sénégal en 1974.

Ces Hauts-cadres français permettent la mise en place de structures sportives politiques africaines et favorisent l'« africanisation des cadres » du secteur sportif en préparant les futurs Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports africains. D'une part, ils sont les interlocuteurs privilégiés dans la création des statuts des Chartes sportives et Conseils nationaux du Sport africains, l'affiliation des Fédérations nationales africaines aux Fédérations internationales et, enfin, dans la reconnaissance des CNO au CIO. D'autre part, ces cadres métropolitains détachés sont, à partir de 1960 le plus souvent secondés dans leurs attributions par des personnels de l'Assistance technique et des personnels contractuels relevant soit du Secrétariat d'Etat à la Communauté avec Robert Héraud et Guy Du Mesnil-Adelée pour des missions temporaires, soit des Services de la Coopération de façon permanente dirigés par l'inspecteur Jeunesse et Sports Jean Sagui rattaché à la sous-direction de la Coopération sociale et de la Jeunesse au Ministère de la Coopération.

- La continuité de la diffusion du modèle culturel français par les échanges sportifs : les conseillers techniques sportifs français et l'africanisation des cadres du sport civil

De la Libération à la création du Ministère de la Coopération en 1959, le ministère de la FOM exerce son rôle d'alimentation en cadres et fonctionnaires métropolitains des territoires coloniaux français en Afrique noire. Des relations de partenariats s'établissent progressivement pendant la période coloniale avec les ministères métropolitains pourvoyeurs de personnels qualifiés dans l'Enseignement, la Jeunesse et les Sports. Cependant, tant que les structures politiques du mouvement sportif africain ne sont pas construites de façon indépendante de la France et sur le modèle occidental¹⁰⁰⁵, le détachement de personnel français demeure nécessaire pour accompagner les pays africains vers l'édification d'un mouvement sportif autonome. La constitution de la Communauté franco-africaine en 1958 et la création d'un Ministère de la Coopération en 1959 permettent d'assurer ses liaisons et le recrutement des personnels désormais destinés à l'Assistance technique de l'Afrique autonome politiquement se fait par des relations bilatérales. Ces structures légitiment la poursuite de cette politique après les indépendances au nom d'un retard sur le plan du développement sportif et la lacune de cadres qualifiés et spécialisés. La procédure déjà utilisée pendant la période coloniale pour des raisons économiques et de pénurie de cadres va se poursuivre durant la période postcoloniale puis se renforcer à l'occasion de la mise en

¹⁰⁰⁵ Gouda Souaïbou, *Etats, sports et politiques en Afrique noire francophone : cas du Bénin, du Congo, du Niger, et du Sénégal*, thèse de doctorat STAPS, université de Grenoble 1, 1997.

œuvre des compétitions sportives internationales initiées par la France en Afrique (Jeux de la Communauté puis de l'Amitié). En effet, il s'agit d'une part, de répondre à un besoin de personnel qualifié des africains afin d'accéder à la scène internationale par la représentation d'équipes sportives nationales de premier plan et, d'autre part, pour la France de conserver son prestige et son influence en Afrique.

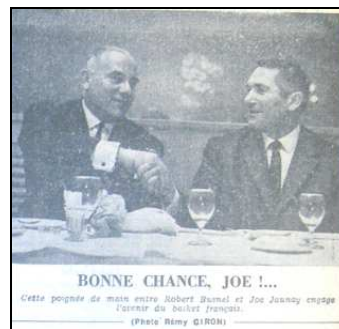
A ce titre, la création du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports (HCJS) en septembre 1958 confirme cette tendance à l'utilisation des cadres EPS et leur rapprochement avec le secteur sportif et les mouvements de jeunesse sur le plan national¹⁰⁰⁶ se traduit également dans son assistance vers l'Afrique. On assiste là aussi, à une « sportivisation de l'éducation physique »¹⁰⁰⁷. Pour exemple, en France, courant 1959, 96 postes d'entraîneurs nationaux sont créés et le personnel du HCJS composé de professeur d'EPS va être dégagé pour intervenir dans les clubs et le sport civil. L'utilisation du sport en lien avec l'éducation physique permet de repérer trois types de cadres utilisés par le HCJS pour intervenir en Afrique : premièrement, les maîtres d'EPS et professeurs d'EPS passés par les Ecoles Normales, puis ceux qui se forment à l'INS et qui développent une Education sportive définie par Maurice Baquet¹⁰⁰⁸ et enfin, une nouvelle catégorie de cadres, les conseillers sportifs nationaux, qui sont au départ soit des personnels d'EPS, soit des entraîneurs nationaux et moniteurs ou encore des Conseillers techniques régionaux ou nationaux. C'est à cette dernière catégorie de personnel du HCJS que je vais m'intéresser ici. En fonction des besoins exprimés par les Etats membres de la Communauté puis par les pays africains, le HCJS va favoriser leur détachement outre-mer. Cette nomination constitue bien souvent un avantage dans l'avancement de la carrière personnelle des cadres français afin d'accéder aux grades d'Inspecteur Jeunesse et Sports ou d'Inspecteur principal et fait l'objet de revalorisations de salaires propres à ce contingent. Alors, que pour les entraîneurs et moniteurs nationaux français assignés à la tâche de conseillers techniques sportifs, le passage par l'Afrique, constitue comme on le verra pour certains, un renouvellement de la carrière afin de passer une étape difficile dans leur parcours professionnel en métropole.

¹⁰⁰⁶ Attali Michaël, « Syndicalisme et pédagogie. Une définition de l'Éducation Physique au service de l'enseignant (1945-1981) », *STAPS*, n°61, 2003, p.111-126.

¹⁰⁰⁷ Combeau-Mari Evelyne, « Les années Herzog et la sportivisation de l'éducation physique (1958-1966), in Arnaud Pierre (dir.), *Une histoire de l'éducation physique, enseignements primaire et secondaire (1880-2000)*, revue *Spirales*, Lyon, n°13-14, 1998, p.259-282.

¹⁰⁰⁸ Attali Michaël et Saint-Martin Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, Collection U, (2^{ème} édition), 2009, pp.54-61.

Robert Busnel, manager de l'équipe de France de basket-ball



(à gauche) « On lui a reproché ses trop nombreux voyages. Aujourd'hui, il est « condamné » à se déplacer en Afrique », *L'Equipe*, 13/11/1964, n°5.792, p.10.

Né à Toulon de père officier. Son frère est l'organisateur de la course cycliste le « Midi Libre ». Puis, son père étant muté à Mulhouse il joue au basket au Foyer de Mulhouse sur les conseils d'un adjudant chargé des sports et ami de son père. Il fait des études pour devenir professeur d'histoire et géographie et manque son entrée à l'Ecole normale. Admis l'année suivante, la vie de normalien ne lui convient pas et il s'engage dans une école hôtelière. Dencausse lui demanda alors de venir à Marseille s'occuper de l'équipe de basket du « Crédit Lyonnais ». Il est repéré par l'Equipe de France de Basket et y joue contre la Lituanie puis participe au championnat d'Europe. Sous l'occupation puis au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il est Directeur des Services commerciaux du « Petit Dauphinois », à Grenoble et monte une équipe qui sera championne de France. C'est alors qu'il rencontre André Buffières en changeant de club à Sainte-Marie de la Guillotière à Lyon. Il devient entraîneur de l'Equipe de France six mois avant les Jeux olympiques de Londres (1948) qui arrive en finale. Ainsi, de 1948 à 1956 il est le patron de l'équipe de France. Il emmène la France 4^{ème} aux Jeux olympiques de Melbourne et délègue la sélection et la préparation de l'équipe de France à André Buffières. La défaite de Rome, ouvre un conflit entre les deux hommes et Robert Busnel s'éloigne du monde du basket-ball. Il démissionne de son poste de Directeur Technique de la FFB présidée par Maurice Chavinier. Le Colonel Crespin décide de le rencontrer à Nice le 22 août 1961 là où il dirige l'équipe de France de basket-ball en vue de la représentation de la France aux Jeux d'Abidjan. Il est alors remplacé au poste d'entraîneur par Joe Jaunay et est envoyé en Afrique faire de la Coopération sportive au Sénégal en 1964. En outre, il est présent aux trois Jeux de l'Amitié de 1960 à 1963 avec l'équipe de France, et également au tournoi pré-olympique africain à Casablanca (1964), représentant la FIBA, pour les Jeux olympiques de Tokyo. Puis en 1965, de retour en France, il se représente l'AIBA à Moscou lors des championnats d'Europe avec R. William Jones le président de l'AIBA. Robert Busnel espère pouvoir proposer sa candidature à la présidence de la FFBB. Robert Busnel est présent aux Jeux Africains. Il sera finalement élu président de la FFB en 1966. Il sera membre du Haut-comité des Sports en 1968.

En 1952, des stages sont proposés aux instituteurs et aux moniteurs sportifs au Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports de Dakar par des maîtres et professeurs d'EP détachés par la FOM. A ceux-ci s'ajoutent des stages d'initiation et de perfectionnement réalisés par des moniteurs et instructeurs nationaux français de la DGJS qui s'effectuent au cours de missions temporaires. L'utilisation de ces moniteurs nationaux permet ainsi de pallier le manque de personnel d'EPS et de réaliser une éducation sportive spécialisée. Ainsi, en 1955 au Centre fédéral sportif de Dakar, le moniteur national (puis Directeur technique national) de boxe Fernand Vianey¹⁰⁰⁹ (du 17 au 29 janvier 1955) va entraîner à l'INS, jusque dans les années 1960, les boxeurs africains sélectionnés pour le championnat de France¹⁰¹⁰. Il est rejoint par le

¹⁰⁰⁹ Fernand Vianey est notamment l'auteur de l'ouvrage *50 ans de boxe*, PAC, 1982.

¹⁰¹⁰ Il entraîne également les boxeurs nord-africains comme l'algérien Alphonse Halimi.

moniteur national Robert Busnel¹⁰¹¹ en basket-ball (du 16 au 27 mars 1955), et le maître d'EPS à l'INS Jacques Dudal en charge de l'athlétisme (du 28 mars au 4 avril 1955), puis enfin par le moniteur national Marcel Mathoré en volley-ball (du 20 juin au 03 juillet 1955)¹⁰¹². Ces cadres issus de l'INS apportent des compétences techniques spécifiques dans les disciplines sportives modernes auprès des élèves des Ecoles Normales et des stagiaires moniteurs africains. Ils assurent un soutien à la formation sportive que les professeurs d'EP détachés en Afrique tentent de réaliser mais qui se cantonnent le plus souvent à l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. Elle permet certainement de réorienter la traditionnelle méthode d'EP vers des finalités d'éducation sportive afin de répondre aux réalités du mouvement sportif civil africain en plein essor.

Jacques Dudal, maître d'EPS et entraîneur national itinérant en Afrique francophone



Jacques Dudal est maître d'EPS à l'INS en charge de l'athlétisme (du 28 mars au 4 avril 1955) en mission au Centre fédéral des Sports de Dakar. Il fait partie des directeurs de l'athlétisme français. Il est à l'INS en 1959 en compagnie de Robert Bobin, Joseph Maigrot, André Daniel, Roger Thomas. En 1960 à l'INS il s'occupe d'entraîner en perche et en décathlon les athlètes africains en stage. Il fait partie de la liste des Conseillers sportifs nationaux créée par décret le 19/07/1961. Il est directeur technique d'un stage d'initiation aux techniques d'Education physique à l'école primaire pour les instituteurs et institutrices au Centre de formation Pédagogique de Dakar en 1965-1966. Puis, il est conseiller technique du Secrétariat d'Etat Français aux Affaires étrangères chargé de la Coopération à Madagascar en 1968. En 1970, il officie comme Conseiller Sportif technique en Afrique Centrale avec Henri Gal. Il est ensuite Directeur technique national de l'athlétisme français de 1976 à 1978. Dans les années 1990, il organise des stages à Saint-Maur pour les athlètes d'Outre-Mer comme Bruno Mikale, le coureur mauricien ancien spécialiste du 800m. Puis, il est Directeur technique national à l'île Maurice de 1990 à 2002 (En 2000, il reçoit un titre spécial par le gouvernement de l'île Maurice en récompense de ses services) au sein de l'Association mauricienne d'Athlétisme amateur. Il œuvre dans le Centre d'épreuves combinées mis en place à l'île Maurice créé par l'IAAF sur les conseils de Jacques Dudal qui est installé sur l'île et destiné à améliorer les performances des Africains, traditionnellement en retrait dans cette épreuve.

¹⁰¹¹ Celui-ci est l'entraîneur du Racing Club de France de 1949 à 1952.

¹⁰¹² Archives CARAN/Carton n°F17/16003, Dossier : Courrier parlementaire, janvier 1955-août 1958, Georges Beauchamp, chef de cabinet du Secrétariat d'Etat à la FOM à la DGJS, 06/01/1955. Les frais de transport et de missions étant à la charge du Budget général de l'AOF.

Devant la pénurie en métropole en cadres des secteurs sportifs extra-scolaires et scolaires, le Ministère de l'Éducation Nationale, et par extension le HCJS met en place par décret n°58-53 du 17 janvier 1958 le statut particulier des conseillers sportifs nationaux¹⁰¹³. La création de ce corps spécialisé répond au souhait du général de Gaulle de refaire de la France une nation sportive internationalement reconnue. Par ailleurs, ces cadres sont le plus souvent des personnalités importantes du mouvement sportif français et leur renom en métropole est un atout auprès des sportifs africains comme le caractère éphémère de leurs actions ponctuelles, par rapport à des cadres d'EPS, qui sont encore le reflet du poids de l'administration coloniale métropolitaine. Ces techniciens viennent ainsi offrir leur savoir-faire dans chaque discipline sportive afin d'aider à l'encadrement et à la formation des dirigeants sportifs dans le but de préparer les équipes sportives africaines pour les Jeux de l'Amitié, puis en vue des Jeux olympiques et des Jeux africains.

Le rôle des conseillers techniques sportifs français en Afrique

« Depuis samedi, ces trois conseillers technique qui font partie de l'ASATOM (Association de stage d'aide aux Départements et Territoires d'Outre-Mer), département dépendant du ministère de l'Éducation Nationale française et du Haut-commissaire aux Sports Maurice Herzog à Abidjan. Leur mission respective consiste surtout à l'apport technique dans la préparation de nos athlètes, ceci en prenant un contact journalier avec les entraîneurs actuels de ces trois disciplines. En ce qui concerne le basket-ball, André Buffières nous a déclaré : « Il n'est pas question pour moi de modifier en quoi que ce soit la préparation déjà en cours, ce qui pourrait détruire ou contrarier les principes et les méthodes appliquées depuis le début du stage par leur entraîneur. C'est surtout avec ce dernier que j'aurai jusqu'à l'ouverture des Jeux, des échanges de point de vue où nous traiterons surtout de la technique. Même échos chez MM. Schoch et Gal, représentant les Fédérations d'athlétisme et de natation, ne rien changer dans le travail accompli au cours des stages car nous avons pu le constater, vos athlètes ont été parfaitement préparés. Nul doute que l'apport de connaissances qu'apporteront ces trois connaisseurs nationaux ne profitent utilement à nos représentants. ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Les Jeux d'Abidjan », 04/12/1961, n°3.125, p.6.

Au *Journal Officiel de la République française* du 19 juillet 1961 est publié la liste des noms ayant obtenu le diplôme de conseiller sportif. Immédiatement, il est possible de repérer certains de ces conseillers sportifs nationaux qui interviennent la même année de leur nomination lors de missions ponctuelles en Afrique afin de spécialiser les africains aux techniques des sports modernes comme l'athlétisme, la boxe, la natation, le handball, le football, le rugby et le volley-ball.

¹⁰¹³ JOF, 25/01/01958, Décret n°58-53 du 17 janvier 1958 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des conseillers sportifs nationaux, p.940.

Pierre Montané, entraîneur national et CTR à Madagascar et en Côte d'Ivoire

Pierre Montané est né le 1^{er} décembre 1919 à Toulouse et décédé le 15 janvier 1991. Boxeur amateur (poids léger) et champion de France en 1948 et 1950. Il passe professionnel et devient champion d'Europe EBU des poids légers à Manchester en 1951. Puis il perd son titre à Helsinki la même année (52 combats, 35 victoires, 10 par KO, 13 défaites et 4 nuls). Il est ensuite entraîneur national, arbitre et conseiller technique régional puis à partir des années 1970, il anime le Toulouse Université Club section « Boxe » où il forme des champions scolaires et universitaires.

Jean Fréchaut, conseiller technique de l'équipe ivoirienne de cyclisme aux Jeux de la Communauté



Jean Fréchaut est né en 1914 dans la région de Bordeaux et grandit dans la région de Bègles. Il débute le cyclisme dès l'âge de 15 ans et signe au Bordeaux Vélo Club à 16 ans, puis à 18 ans à l'Union cycliste Arcachonnaise. A 19 ans il est champion de France des aspirants à Annecy. En 1937 il participe au Tour de France, termine 10^{ème} et intègre l'équipe de France pour le Tour de France 1938 où il termine 18^{ème}. La même année il participe aux championnats du monde sur route avec l'équipe de France. Sa carrière professionnelle s'étend de 1935 à 1942. Il est en Côte d'Ivoire en 1960 comme commerçant avec deux magasins de pièces détachées de la Société « Au Tour de France » pour automobile et entraîneur des cyclistes ivoiriens pour les Jeux de l'Amitié.

Il s'agit par exemple des deux cadres déjà envoyés en mission en 1955 au Centre Fédéral de Dakar durant la période coloniale que sont : Jacques Dudal (maître d'EPS et entraîneur d'athlétisme à l'INS) et Marcel Mathoré (volley-ball)¹⁰¹⁴. Puis les autres sont : André Dumas (entraîneur de boxe en Côte d'Ivoire en 1961), Henri Gal (originaire de Montpellier, entraîne en athlétisme et football en Côte d'Ivoire en 1961), Raymond Savignac (entraîneur national de boxe au Sénégal pendant quinze jours en 1961), Victor Sillon (Entraîneur d'athlétisme au Sénégal en 1963), Roger Vergne (moniteur de judo de Paris, au Sénégal en 1961), René Schoch (conseiller Technique Régional en natation de Lyon, au Sénégal en 1961), Daniel Clément (moniteur de cyclisme de Paris, en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta en 1961), Antoine Schneider (Conseiller Technique Régional de basket-ball de Strasbourg, en Haute-Volta en 1961)¹⁰¹⁵, Clément Dupont (moniteur de rugby de Périgueux, en Côte d'Ivoire et Madagascar en 1961), Marius Lignot (conseiller technique Régional de volley-ball de Paris, au Sénégal en 1961 et au Congo-Brazzaville en 1964), Pierre Montané

¹⁰¹⁴ Celui-ci publie en 1960, « Technique du volley-ball moderne », *Fédération Française de Volley-Ball*, 116 p. Il est entraîneur-sélectionneur de l'équipe de France masculine seniors A de 1947 à 1965 et de l'équipe de France féminines seniors de 1949 à 1952.

¹⁰¹⁵ Celui-ci est entraîneur du Racing Club de France de 1971 à 1972.

(conseiller technique régional de boxe de Paris, à Madagascar en 1961 puis en Côte-d'Ivoire en 1962, mis à la disposition de la Fédération ivoirienne de boxe du 22 février 1963 au 22 mars 1963 à l'INJS d'Abidjan)¹⁰¹⁶, Jean-Pierre Lacoux (entraîneur de handball de Paris, en Côte-d'Ivoire en 1961)¹⁰¹⁷, Jean Fréchaut (conseiller technique de cyclisme de Côte-d'Ivoire de 1960 à 1963) avec le dirigeant de l'équipe de cyclisme Raoul Bossy et Max Gourdy le mécanicien et ancien dirigeant lors du dernier Tour cycliste de Côte d'Ivoire. Ainsi, il est possible de relever entre 200 et 250 conseillers sportifs nationaux français envoyés par la Coopération au titre de l'AT en Afrique entre 1955 et 1966.

241. Un supplément de corps : Les conseillers sportifs français en Afrique (1955-1966)

	Cadres et IJS	Professeurs et maîtres d'EPS	AT et conseillers sportifs	Total
AOF	24	63	96	183
Sénégal	10	45	47	103
Côte d'Ivoire	10	5	40	55
Niger	1	1	4	6
Dahomey	2	0	3	5
Mauritanie	1	1	2	4
Mali	0	10	0	10
Soudan	0	1	0	1
AEF	11	15	16	42
Congo-Brazzaville	5	8	7	20
Tchad	2	2	5	9
Centrafrique	4	5	4	13
Afrique du Nord	4	9	10	23
Algérie	1	1	5	7
Maroc	2	5	2	9
Tunisie	1	3	3	7
Autres territoires	10	21	17	48
Madagascar	6	8	12	26
Cameroun	4	12	5	21
Togo	0	1	0	1
Total	49	108	139	296

¹⁰¹⁶ Il interviendra en Nouvelle-Calédonie en 1966 à l'occasion de l'organisation des Jeux du Pacifique Sud en Nouvelle-Calédonie.

¹⁰¹⁷ Celui-ci est ensuite entraîneur national et Directeur Technique National puis président de la Fédération Française de hand-ball de 1982 à 1996.

Puis, si on s'attarde maintenant sur la répartition de ces conseillers sportifs par sport et par pays, on s'aperçoit qu'ils reproduisent des stéréotypes raciaux en allant diffuser des pratiques sportives modernes dans des pays africains où les morphotypes des ethnies locales sont plus favorables à chacune des disciplines¹⁰¹⁸. Cette répartition tient également au développement réalisé par les colons dans les années 1950 d'abord centré sur le football, l'athlétisme et la boxe et qui va progressivement à partir de 1955, développer les sports collectifs de petit terrain comme le basket-ball, le volley-ball, et le handball. Un choix qui est par ailleurs poursuivi par les dirigeants africains comme réactualisation et créolisation de ces formes de pratiques sportives modernes héritées de la colonisation selon Thomas Riot pour le cas du Rwanda colonial¹⁰¹⁹.

242. Répartition des conseillers sportifs nationaux français par discipline sportive dans les pays d'Afrique (1955-1966)

Entraîneurs, moniteurs et conseillers sportifs français/sports/pays	Sénégal	Côte d'Ivoire	Niger	Dahomey	Mauritanie	Mali	Soudan	Congo-Brazzaville	Tchad	Centrafrique	Algérie	Maroc	Tunisie	Madagascar	Cameroun	Togo	Haute-Volta	Total
Athlétisme	5	7	/	2	1	/	/	2	2	1	1	/	/	2	1	/	/	24
Boxe	5	9	2	/	1	/	/	1	/	1	/	/	/	1	2	/	/	22
Basket-ball	5	4	1	/	/	/	/	2	/	/	/	/	/	1	1	/	1	15
Cyclisme	4	4	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	/	1	/	/	1	11
Escrime	4	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	4
Football	5	7	1	1	3	/	/	2	/	1	/	1	1	/	4	/	/	26
Hand-ball	1	3	/	/	/	/	/	/	/	/	2	1	1	1	1	/	1	11
Judo	3	2	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	5	/	/	1	12
Volley-ball	3	4	/	/	/	/	/	1	/	/	1	/	/	/	/	/	/	9
Natation	3	3	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	7
Rugby	3	2	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	6
Tennis	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	/	/	2
Sports équestres	2	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2
Sports sous-marins	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1
Total	45	45	4	3	5	0	0	8	3	3	5	2	3	13	9	0	4	152

¹⁰¹⁸ Nous renvoyons au remarquable travail de John Bale sur l'utilisation culturelle du saut en hauteur par l'ethnie des Tutsi au Rwanda vue comme une représentation occidentale du sport compétitif afin d'en faire de potentiels athlètes, *Imagined Olympians. Body Culture and Colonial Representation in Rwanda*, Sport and Culture Series, vol. 3, University of Minnesota Press, USA, 2002.

¹⁰¹⁹ Riot Thomas, « Pratiques du corps, ethnicité et métissages culturels dans le Rwanda colonial (1945-1952) », *Cahiers d'études africaines*, EHESS, n°192, 2008/4.

Riot Thomas, « Le football au Rwanda : un simulacre guerrier dans la créolisation d'une société (1900-1950) », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 44, n°1, 2010.

Le nombre légèrement inférieur au tableau précédent porte à 152 conseillers sportifs. Puisque certains d'entre eux exercent successivement dans plusieurs pays africains mais plus spécifiquement en Afrique noire francophone de 1955 à 1966. Ainsi, la Côte d'Ivoire est reconnue comme pouvant fournir des boxeurs et des footballeurs, Madagascar des judokas, le Cameroun des footballeurs, au Dahomey, Congo-Brazzaville, et Tchad un potentiel en athlétisme ou encore des boxeurs au Niger. Ainsi, les trois sports que sont le football, l'athlétisme et la boxe sont les plus représentés et confirment bien l'implantation de ces pratiques déjà présentes avant la Seconde Guerre mondiale, puisque l'administration coloniale, ainsi que l'administration métropolitaine, se sont employées à les développer dans les mouvements de jeunesse comme ensuite dans le mouvement sportif civil et scolaire, toujours selon cette logique des prédispositions physiques raciales des indigènes¹⁰²⁰. Dans ces sports, ce sont les trois pays ressources du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de Madagascar qui correspondent aux centres urbains les plus développés et aux populations étudiantes les plus importantes dans les mouvements de jeunesse politisés.



243. Victor Sillon (à droite et au premier plan en maillot blanc), conseiller technique sportif et entraîneur des athlètes du Sénégal, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).

¹⁰²⁰ Frenkiel Stanislas et Kemo-Keimbou David-Claude, « La Mission FFA/L'Auto : pourquoi négliger nos noirs d'Afrique ? », (3 décembre 1937 – 15 janvier 1938), *Modern & Contemporary France*, vol. 18, N° 1, February 2010, pp.33-50.

Victor Sillon, perchiste, enseignant d'EPS, conseiller sportif national



Né le 23 décembre 1927 au Lamentin (Martinique), Victor Sillon est un athlète français spécialiste du saut à la perche. Entre 1947 et 1958, il remporte dix titres de champion de France en plein air en améliorant le record de France de la discipline à sept reprises de 1948 à 1960. Licencié au Racing Club de France il est sélectionné 63 fois en équipe de France senior et obtient une neuvième place lors des Jeux olympiques de 1948 et une quatrième place internationale lors des championnats d'Europe de 1950. Il participe aux Jeux olympiques de 1952, 1956 et 1960. Il est par ailleurs médaille d'or du saut à la perche aux Jeux Méditerranéens de 1951 et médaille d'argent au triple saut. Responsable de la formation sportive en tant qu'enseignant EPS à la formation des maîtres EPS, encadrant des stagiaires préparant les diplômes fédéraux du 2^e et 3^e degré d'athlétisme, encadrant des stages nationaux et internationaux en athlétisme, enseignant EPS à l'école des éducateurs sportifs de l'INS (CTR), effectue des tournées pédagogiques et techniques en vue du développement de l'athlétisme dans les pays d'Afrique francophone (notamment aux Jeux de l'Amitié de Dakar faisant de l'ombre à Abdou Seye dans son rôle d'entraîneur national de l'athlétisme sénégalais), détaché de la Fédération française de ski pour la préparation physique et psychologique en vue des championnats du monde de ski nordique en 1966 à Oslo, et responsable de la Fédération Française de ski pour la préparation physique et psychologique en vue des Jeux d'hiver de Grenoble. De 1969 à 1988, il est directeur de l'école de formation des conseillers sportifs du ministère de la Coopération et des cadres étrangers de l'INSEP. De 1989 à 1994, il est responsable de la division de la formation des cadres étrangers. Missions effectuées pour le compte de la Jeunesse et des Sports et de la FOM à Madagascar en 1953, à Alger et à Oran pour l'encadrement des stages d'athlètes, à Dakar en 1962 en tant que Directeur technique de la préparation de l'équipe nationale d'athlétisme du Sénégal pour les Jeux de l'Amitié. L'encadrement en 1970 d'entraîneurs et athlètes nationaux espagnols, puis en 1975 à la Coopération pour le perfectionnement d'athlètes africains en stage en France et en 1976, à Bangui, Brazzaville, Libreville, Yaoundé, Gabon et Côte d'Ivoire en tant que responsable de la tournée de promotion de l'équipe nationale d'athlétisme français en faveur de l'athlétisme africain. Et en 1980, il encadre des stages de regroupements d'athlètes ivoiriens pour la préparation des Jeux africains. Il est professeur de sport à l'INSEP de 1949 à 1994 et obtient les titres de Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des palmes académiques, Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, et membre d'honneur du Racing Club de France.

Progressivement, ces personnels sont mis à la disposition des Etats africains au titre de l'Assistance Technique de la Coopération française pour des stages de courte ou de longue durée en vue de la préparation des athlètes africains pour les grandes compétitions sportives internationales (Jeux de l'Amitié, Jeux olympiques et Jeux régionaux). Ceux-ci côtoient les récents cadres africains du mouvement sportif qui prennent maintenant la place des colons, même si ceux-ci restent encore présents à la tête de fédérations sportives ou dans les bureaux exécutifs de ces associations jusqu'au milieu des années 1960. C'est notamment le cas, d'Albert Ferran (vice-président de la Fédération malienne de cyclisme en 1960), de Montan

(président de la Fédération de boxe du Niger en 1962) remplacé par Guy Bontemps (en 1964), Queinnec (secrétaire général de la mairie de Libreville et président de la Fédération de boxe du Gabon en 1965), François Bassolet (président de la Fédération de Haute-Volta de Judo en 1962 et de volley-ball en 1963), Albert Bernier (président de la Fédération de handball de Haute-Volta en 1962), Georges Sangaret (président de la Fédération de natation de Côte d'Ivoire de 1960 à 1963), le révérend Père Boyer (paroisse de Sainte-Thérèse de Dakar et président de la Fédération de boxe du Sénégal du milieu des années 1950 à milieu des années 1960). Ces derniers s'associent le plus souvent aux conseillers sportifs nationaux lors des stages de préparation des équipes sportives nationales africaines.



244. En novembre 1961, Raymond Savignac envoyé par le Ministère de la Coopération, entraîneur national de boxe pendant quinze jours avec l'équipe sénégalaise pour la préparation des Jeux d'Abidjan au Centre national d'Education Populaire et Sportive de Dakar, à droite le père Boyer, président de la fédération de boxe sénégalaise, *Dakar-Matin*, 18/11/1961, p.8, (Archives ANS).

Il apparaît que les colons détiennent le plus souvent la présidence et les postes à responsabilité dans les disciplines sportives les moins répandues en Afrique compte-tenu de leur coût et de leur caractère élitiste comme le tennis, les sports équestres, la natation et l'escrime ou le rugby moins plébiscité par les africains (sauf à Madagascar). Par exemple,

Trinchant (président de la Fédération d'escrime du Sénégal en 1962 et 1963), Baumann (pharmacien, président de la Fédération des Sports équestres du Sénégal en 1962 et 1963), C. Gobert (président de la Fédération de tennis du Sénégal en 1962), le docteur Bel (président de la Fédération d'escrime du Sénégal en 1962), Jean-Pierre Lissart (administrateur de société, président de la Fédération sénégalaise de rugby en 1962 et 1963), Marcel Séguier (secrétaire général de la Fédération sénégalaise de rugby et directeur du Collège de l'Enseignement général du Point E en 1965). Enfin, pour les autres disciplines en cours d'africanisation de leurs cadres, les français peuvent jouer le rôle de conseillers et garder dans une certaine mesure un contrôle sur les associations sportives avec Tanguy (vice-président de la Fédération de basket-ball de Côte d'Ivoire en 1962), Jean Ledot (président de la Fédération de football de Centrafrique en 1962), Scandella (président de la Fédération de boxe de Centrafrique en 1961), Paul Monnet (entraîneur, vice-président de la Fédération de volley-ball de Côte d'Ivoire en 1963), Hubert Varlet (président de la Fédération ivoirienne de football en 1964), R. Rondeau (président de la Fédération malgache de Judo en 1964), Chambrier (président de la Fédération de handball du Gabon en 1964 et 1965),

Le moment où l'activité de ces conseillers sportifs nationaux français est la plus intense en collaboration avec les anciens colons est la préparation des *Jeux de la Communauté*, de l'Amitié puis Africains. Par exemple, en 1960 la Direction de la Jeunesse et des Sports de Côte d'Ivoire décide de créer une école de sport d'abord tournée vers l'athlétisme, le volley-ball, le tennis et le basket-ball pour les enfants en âge scolaire de 10 à 14 ans. L'entraîneur pour les sélections d'athlétisme et de volley-ball est Robert Goix professeur d'EPS, (international finaliste du 1500 m aux Jeux de Berlin en 1936)¹⁰²¹. Ceci permet de révéler les talents de Méledjé, instituteur dans un petit village proche d'Abidjan. Dans cette école, Mlle André également professeur d'EPS, s'occupe de l'athlétisme et du basket-ball auprès des femmes, avec l'aide de deux maîtres africains, Mlle Desclercs et Coulibaly Yoyoga (international et recordman du 400 m plat de Côte d'Ivoire). Pour le tennis c'est Goinseth, professeur d'EPS. Alors que Jules Touan dirige l'école de boxe avec Roger Oquinarenne¹⁰²² et Maurice Prévost le manager d'Edmond Britto (entraîneur à l'Athletic Club) ainsi que René Pigeon le manager d'Amara Souah (professionnel depuis 1952), sous le

¹⁰²¹ Archives CADN/Ambassade Abidjan, carton n°23, 1961-1970, *Almanach du Sport ivoirien* présenté par Guy Maunoury (reporter sportif de Côte d'Ivoire), 2^{ème} édition, 1960.




¹⁰²² Fils de René Oquinarenne (tué le 22 août 1945), Roger Oquinarenne est un ex-champion de France de boxe amateur catégorie mi-lourds, manager et directeur de la salle du Central Sporting Clug du Faubourg Saint-Denis.

regard des dirigeants Robert Champroux (président du Comité régional de boxe), Dutartre (vice-président) et Corménier (secrétaire général)¹⁰²³ :

« Deux boxeurs du Dahomey ont remporté la médaille d'or de leur catégorie : Moutcho Expédit et Sossou Signikin. Il est bon de rappeler que le premier nommé fût formé entièrement au Boxing-Club d'Abidjan, où, pendant trois ans, le professeur Pigeon le forma, lui permettant de devenir champion d'AOF. »¹⁰²⁴

On retrouve par ailleurs le boxeur Robert Cohen au Congo-Léopoldville à partir de 1960.

Robert Cohen au Congo-belge



Robert Cohen avec un de ses boxeurs, Llumbo Tharcesse et affiche d'une rencontre qu'il organise en 1960 à la salle Weismann d'Elisabethville entre boxeurs de Rhodésie et du Katanga. Enfin, une rencontre qu'il organise en janvier 1961 entre une équipe de boxeurs constituée par l'ONU face au Kantanga au Boxing Club Eurafricain.

Né en Algérie, il débute la boxe à 18 ans. Il remporte le championnat de France face à Dusmenil en 1948. Puis en 1951 il passe professionnel et vient à Paris. Managé par Charles Raymond il défie le Champion d'Europe Charles Sneyers et remporte le titre en poids plume. De nouveau champion de France en 1953, puis Champion d'Europe à Belfast en 1954 puis la même année Champion du monde à Bangkok. Puis dans le début des années 1960, il cesse sa carrière et s'installe à Elisabethville, capitale de la province du Sud-Katanga de l'ex-Congo belge. Il devient le directeur-propriétaire du Club de boxe africain d'Elisabethville et sans aucun soutien gouvernemental prépare les athlètes pour les Jeux Africains de Brazzaville de 1965.

Archives ANS/Bingo, septembre 1963, n°128, « Ancien champion du monde poids plumes Robert Cohen entraîne les jeunes boxeurs du Katanga », p.17.

¹⁰²³ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, mercredi 13 janvier 1960, p.1. Le président du comité est Porquet, les autres membres sont Diawara, Tardivat, Paillard, Landragin, Brodut, Cleland, Dr Kourouma, Fama Touré, Fadiga et Daillan.

¹⁰²⁴ Ibid., « Boxe : A Tananarive nos boxeurs ont sauvé l'honneur », 21/04/1960, n°2.631, p.2. A noter que Rey Colliet le représentant à Paris des organisations de combats de boxe en Côte d'Ivoire organise les rencontres de boxe comme le combat Jules Touan contre René Barrière pour le titre vacant de champion de France de poids plume à Abidjan même en juin 1960 dont le prix est de 14 000 NF (700 000 francs CFA) à partager entre les deux boxeurs.

Toujours en Côte d'Ivoire le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports décide de créer deux autres écoles, de boxe et de football. Paul Gévaudan succède à Guy Fabre¹⁰²⁵ comme entraîneur fédéral et national de football aidé par Raymond Pamah (Nado, secrétaire Général de la Fédération ivoirienne de football), et enfin pour le tennis avec Mlle André et Daniel Merle. La section basket-ball est dirigée par le membre du *Peace Corps* Gallagher¹⁰²⁶ et l'entraîneur ivoirien Ouattar Maury sous la direction du vice-président de la Ligue de basket-ball de Côte d'Ivoire, le français E. Tanguy (Monnet, vice-président de la Fédération ivoirienne de Basket-Ball). Paul Gévaudan (entraîneur fédéral), André Bâ, Douffou Kouassi, Eliam Niamkey et Ignace Tax (entraîneur fédéral)¹⁰²⁷ s'occupent donc de l'équipe ivoirienne de football pour les Jeux d'Abidjan et organisent un stage à Bouaflé au Centre Culturel selon une méthode moderne d'initiation par les jeux. Robert Goix avec Maurice Carlton¹⁰²⁸ pour l'athlétisme secondés par un stage de l'athlète-instructeur Malléjac du 15 au 30 mai 1961 (et d'Henri Amani le président de la fédération ivoirienne d'athlétisme est aussi le sous-directeur de la Jeunesse et des Sports assisté de Karim Coulibaly le vice-président).

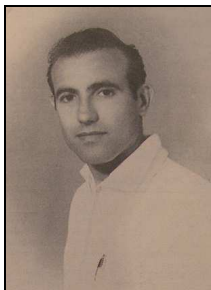
¹⁰²⁵ Archives CADN/Ambassade Abidjan, carton n°23, 1961-1970, *Almanach du Sport ivoirien* présenté par Guy Maunoury (reporter sportif de Côte d'Ivoire), 2^{ème} édition, 1960.

¹⁰²⁶ Ibid., *Fraternité*, « L'école de sports d'Abidjan : un instrument d'éducation et de perfectionnement pour les jeunes, 16/11/1962, p.12.

¹⁰²⁷ Ibid., *Almanach du Sport ivoirien* présenté par Guy Maunoury (reporter sportif de Côte d'Ivoire), 2^{ème} édition, 1960. Ignace Tax est né à Vienne. Joueur de football au club *First Vienna*, puis très tôt international dès junior il est recruté par le Servette de Genève et ensuite à l'AS St-Etienne. En Côte d'Ivoire depuis les années 1950, il entraîne le Stade Abidjanais.

¹⁰²⁸ Ibid..

Guy Fabre, entraîneur national de l'équipe ivoirienne de football aux Jeux de la Communauté



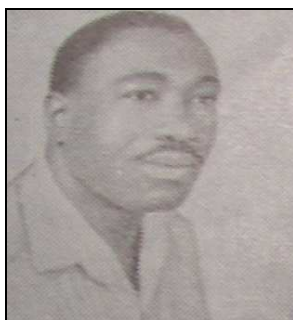
Guy Fabre arrive à Abidjan en 1953. Il joue à l'OCA (Olympique Club d'Abidjan) puis à l'Association Sportive des Employés de Commerce (ASEC) en 1954 en tant qu'entraîneur-joueur et participe avec ce club à la finale de la coupe d'AOF. Il envoie les premiers footballeurs ivoiriens en France pour qu'ils deviennent professionnels. En 1958, il entraîne l'Association Sportive Energie Electrique de Côte d'Ivoire (ASEECI) puis en 1960 nommé entraîneur national il prépare l'équipe ivoirienne de football pour les Jeux de la Communauté. Il entraîne à nouveau l'ASEC durant la saison 1979-1980.

Robert Goix, entraîneur de l'équipe ivoirienne d'athlétisme aux Jeux de la Communauté



Robert Goix est né à Paris en 1906, finaliste du championnat de Paris des poids plumes en 1925, à 26 ans il se met à l'athlétisme au CASG puis au SA Montrouge et devient 19 fois international, plusieurs fois champion de France et finaliste du 1500m aux JO de Berlin. En 1934 il est au Racing club de Paris et finaliste du championnat d'Europe en 1500m. En 1937, il s'adonne au 800m et bat l'Américain Robinson recordman du monde, au Stade de Tivoli à Strasbourg mais aussitôt battu par l'allemande Rudolf Hardig. En 1941, il est à l'école des moniteurs d'Antibes et sort avec le diplôme de moniteur-chef. En 1942 il fait une campagne en Afrique, et dirige une école de sport afin d'enseigner l'éducation physique, l'athlétisme, le volley-ball et la boxe. Médaille d'or de l'Education Physique. Il crée en Côte d'Ivoire une école de sport permettant de pratiquer ces sports modernes à destination des jeunes scolaires.

Maurice Carlton, président du Comité d'athlétisme de Côte d'Ivoire



Maurice Carlton est né en 1913 à Saint-Claude en Guadeloupe et arrive en France à 9 ans à Talence et après son bac à La Flèche pour suivre le mathélem du Prytanée militaire et remporte dans la section sportive le championnat de 100m de cette école. Il est recruté par l'U.S. du Mans pour ses qualités de sprinter, mais il lance aussi le poids (12m), à la hauteur (1m70) et s'adonne au hockey sur gazon. En 1935, il fait une licence à la faculté de droit de Bordeaux et rejoint le Bordeaux Etudiant Club et remporte la finale du championnat de France universitaire du 100m. Il termine second des championnats civils d'athlétisme derrière Robert Paul et est sélectionné pour les JO de Berlin mais est éliminé avec l'équipe de France en séries du 100m et du 4x100m. Après les Jeux, une rencontre France-Amérique-Japon eut lieu et Maurice Carlton est battu par Metcalfe signant néanmoins son meilleur temps en 10'8/10. Robert Goix et Paul Bourron participent également à cette rencontre. En 1938, il signe à l'OCO d'Orléans puis il est mobilisé en 1939 dans le 57^{ème} d'Infanterie. C'est en 1942 qu'il s'installe à Dakar comme avocat puis à Abidjan en 1952 devenant président du Comité d'Athlétisme.

Pour plus de détails sur Maurice Carlton, voir Harry Méphon, « Le premier sélectionné olympique guadeloupéen : Maurice Carlton », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 2000, n°124-25, pp.13-19.



Paul Gévaudan (au centre à l'arrière-plan) surveille la conduite de balle des jeunes de 13 ans de son école de sport à Abidjan, *Fraternité*, 16/11/1962, p.12, (Archives CAC).

Jean Fréchaut¹⁰²⁹ est Conseiller technique de l'équipe de cycliste ivoirienne¹⁰³⁰ aidé par M. Rieu le délégué de la Fédération française de cyclisme auprès de la Ligue Nationale de cyclisme de Côte d'Ivoire, ainsi que par Gérard Boisson le directeur sportif de l'équipe « Motobécane » notamment pour le 7^{ème} Tour cycliste de Côte d'Ivoire (Joseph Coffi est le président de la Fédération ivoirienne de cyclisme). Le conseiller sportif national français Jean Fréchaut est par ailleurs à la tête de la Société « Au Tour de France » et prend l'initiative d'organiser une course préparatoire de 80 kilomètres pour les cyclistes dotée d'un prix de 30 000 francs CFA :

« La société "Au Tour de France" a été bien inspirée en prévoyant de faire disputer dans les mêmes conditions, sur la distance et le même parcours, l'épreuve capitale inscrite aux Jeux d'Abidjan. Cette course par équipe figure dans toutes les Olympiades, elle concrétise (pour un temps éphémère sans doute), la supériorité d'un pays dans le sport routier, car les cinq coureurs portant les couleurs de leur nation respective savent que cette épreuve qui sera déterminante pour fixer d'une manière concrète le rand de chacune d'elle. Bien inspirés, répétons-le, ont été les organisateurs d'échapper pour un dimanche à nos courses en ligne. »¹⁰³¹

Un nouveau test aura lieu par une course de 45 km contre la montre du grand prix des « montres Oris » disputé entre Abidjan et Dabou¹⁰³². Des entraîneurs cyclistes français sont en place au Tchad avec Alain Dumas et Cicoira au Sénégal. André Buffières est l'entraîneur des basketteurs ivoiriens qui participent à une rencontre de l'Entente des professeurs d'Abidjan composée de Salomon, Rameaux, Sauvageon, Hellec et Tony Bertrand, qui s'incline face au Lycée Technique¹⁰³³.

¹⁰²⁹ Ibid.

¹⁰³⁰ A noter qu'Yvan Chollet, le correspondant de *l'Equipe* à Abidjan, crée le premier Tour cycliste de la Côte d'Ivoire en 1957.

¹⁰³¹ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Course dimanche prochain sur 80 kilomètres. Une course par équipe contre la montre qui sera la réplique exacte de celle prévue aux « Jeux d'Abidjan » permettra à nos coureurs de se préparer à la grande confrontation internationale », 22/11/1961, n°3.115, p.6.

¹⁰³² Ibid., 02/12/1961, p.6.

¹⁰³³ Quatre joueurs de basket-ball opèrent en France et sont dans l'équipe de basket de la Côte d'Ivoire, ce sont Jonas, Denis, Alain Ekra et Germain Kouassi.

Pierre André Buffières, conseiller technique sportif de basket-ball au Sénégal



André Buffières est né le 12 novembre 1922 à Vion (Ardèche). Il commence le basket-ball à Oullins et rencontre le FC Grenoble de Robert Busnel. Ce dernier le fait venir à la Libération à l'Eveil sportif Sainte Marie de la Guillotière de Lyon et devient champion de France et vice-champion l'année suivante (1945-1947). Puis, il rejoint l'UA Marseille et devient à nouveau champion de France (1947-1948) pour rejoindre l'ASVEL (1948-1958) en tant qu'entraîneur-joueur-recruteur. Il remporte quatre titres avec l'ASVEL et une coupe de 1949 à 1955. Il totalisera 96 sélections en Equipe de France de 1946 à 1955 et participe à cinq championnats d'Europe remportant deux médailles de bronze et une médaille d'argent. En 1948, il remporte la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Londres. A partir de 1958, il prend la direction du SA Lyon (entraîneur-joueur) avec Robert Busnel. Ce dernier le décide à prendre la direction technique du Bataillon de Joinville et de l'équipe de France et il quitte celle-ci après un titre de champion de France militaire en 1964. Puis, il reprend la direction du SA Lyon de 1955 à 1957, des Comptoirs Modernes du Mans de 1970 à 1973, de l'ASVEL de 1973 à 1980, du CSP Limoges de 1980 à 1983, et du Racing Club de France de 1986 à 1987.

En volley-ball, René Audemard entraîne l'équipe ivoirienne à l'Institut national de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Marcory (Opoué Wodié le président de la Fédération ivoirienne de volley-ball)¹⁰³⁴. René Houzé de l'INS vient réaliser un stage de préparation à Bassam pour vingt boxeurs avec l'arbitre international Lascour (Augustin Djessou Loubo le président de la Fédération ivoirienne de basket-ball et président du CNO ivoirien)¹⁰³⁵ et l'ex-professionnel Pierre Séri. En effet, en ce qui concerne les boxeurs ivoiriens le problème auquel est confronté René Houzé est qu'ils dépassent ou sont incompatibles avec le poids des catégories reconnues par la FIBA. Pour le handball, Merle (Angama Kouassi et Ousmane Diop le président de la Fédération ivoirienne de handball). Louis Guirandou N'Diaye¹⁰³⁶ s'occupe du judo avec Gilbert Boucault (ceinture noire, 1^{ère} Dan, agent de la Compagnie Française de Côte d'Ivoire, CFCI¹⁰³⁷) et organise des stages avec Géraudou et Roger Mullet, (ceinture noire, 3^{ème} Dan, speaker de *Radio-Abidjan*) supervise les entraînements à l'INJS du Centre de Marcory-Abidjan dirigé par Mme Darnault, elle-même secondée par François Yapo et Jeanne Brou animateurs Jeunesse et Sports (Alcide Kacou est président du Judo-Club

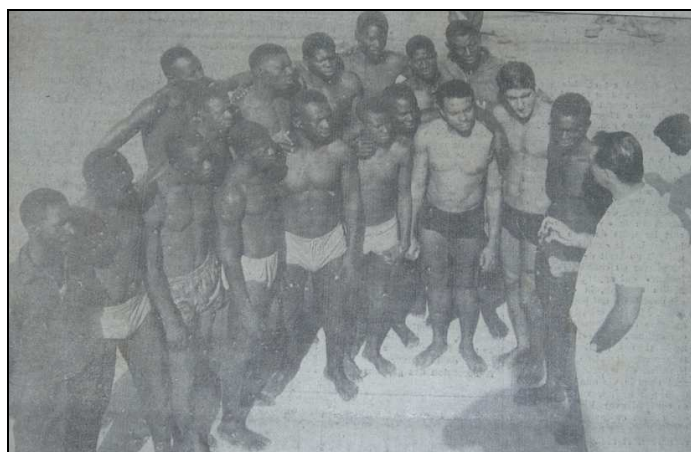
¹⁰³⁴ Créée en 1960 grâce à des subventions de la Communauté Economique Européenne.

¹⁰³⁵ Il est un des africains avec Félix Houphouët-Boigny, et les français Corménier et Robert Champroux à œuvrer pour la boxe dès les années 1950 en Côte d'Ivoire. Robert Champroux est un important industriel dans la confection du pain et dirige le Ring Club d'Abidjan.

¹⁰³⁶ Ceinture noire, 3^{ème} dan, directeur technique du club et conseiller technique à l'ambassade de Côte-d'Ivoire à Londres.

¹⁰³⁷ Compagnie de textiles.

Eburnéen et Charles Donwahi est le président de la Fédération Ivoirienne de Judo avec Ladevie et Dosso). Des stages ont lieu à Bassam et Bouaké et Paul Bourron doit constituer une équipe de natation avec l'apport du français René Schoch venu de Métropole sous l'égide de Dogoh, le président de la Fédération ivoirienne de Natation et de Sauvetage (Sangaré, vice-président) dans la piscine des Tourelles au lieu dit « Palm Beach ».



245. René Schoch (à droite) conseiller sportif et entraîneur de l'équipe sénégalaise de natation, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).



246. René Schoch, Maître d'EPS conseiller technique sportif du HCJS et entraîneur français, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).

Alors qu'au Cameroun, l'haltérophile français Bousquet entraîne les culturistes camerounais pour les Jeux de Tananarive¹⁰³⁸. Les Nigériens s'entraînent à Niamey pendant un stage de six semaines avant les Jeux d'Abidjan au Stade de Niamey encadrés par Mounkella, Guionet et Hermery. Les clubs de Judo du Cameroun, de Haute-Volta, et de Madagascar

¹⁰³⁸ *Revue mensuelle Afrique*, avril 1961, n°2, p.66. Les athlètes sont Pouth Pouth, Wandji, Tang et Simo Jonas de Yaoundé, qui participent aux Jeux de Tananarive puis Dikomba de Douala et Fotcha d'Ebolowa.

attendent des moniteurs et entraîneurs français comme Bernard Pariset¹⁰³⁹, Henri Courtine (DTN à partir de 1966)¹⁰⁴⁰, et Roger Vergne. A l'occasion des Jeux d'Abidjan de 1961, on peut donc repérer dans les délégations africaines la présence d'entraîneurs et de conseillers techniques en football comme pour le Congo-Brazzaville (René Fleurian)¹⁰⁴¹, la Mauritanie (Daniel Leterrier), le Dahomey (Pierre Leroy) et le Cameroun (André Raux)¹⁰⁴². Pour l'athlétisme, le Congo-Brazzaville (Roland Lolliot), le Tchad (Maurice Loireau et Jacques Roy), le Dahomey (Maurice Sadeler) et la Centrafrique (Gaston Moskit). Pour le handball, le Gabon (Chaillat), le Cameroun (Simon), le Sénégal (Raymond Angrand)¹⁰⁴³ et à Madagascar (Alexandre Bertone). En natation, à Madagascar (Maurice Normand) et au Sénégal (Raymond Mulinghausen dirige l'équipe de natation du Sénégal pour les Jeux de Dakar)¹⁰⁴⁴. Pour le cyclisme, la Côte d'Ivoire (Ange Roussel reste deux ans), à Madagascar (Marcelin) et au Tchad (Alain Dumas) :

« A ce propos, le Secrétaire d'Etat à l'intérieur du Tchad, M. Hassan Bagueri, aux côtés duquel se trouvaient MM. Bambuck, directeur général de l'enseignement et Dumas, Conseiller technique, a déclaré à l'envoyé spécial de l'AFP : nos cyclistes sont de bons rouleurs et nous leur faisons confiance pour obtenir un bon classement. Mais notre pays étant dépourvu de côtes, nous

¹⁰³⁹ Bernard Pariset (21/12/1929 à Pantin et 26/11/2004), judoka français, champion de France toutes catégories en 1955, 1957, 1959, champion d'Europe en 1951 (1^{ère} Dan), puis en 1954 (3^{ème} Dan). Premier français avec Henri Courtine à participer aux premiers championnats du Monde de judo en 1956 et demi-finaliste des championnats du monde de 1958 à Tokyo.

¹⁰⁴⁰ Henri Courtine (11/05/1930), un des pionniers du judo français, championnat du monde en 1956 avec Bernard Pariset et termine 3^{ème} (nombreux championnats de France et d'Europe), arbitre international, entraîneur national de 1962 à 1964, DTN de 1966 à 1972 de la Fédération française de Judo et Disciplines Associées et en 1979 il est le directeur sportif de la Fédération internationale de judo. Il multiplie les stages techniques et la formation des professeurs. Directeur administratif de la FFJDA.

¹⁰⁴¹ René Fleurian est professeur d'EPS et entraîneur national de la sélection du Congo-Brazzaville en 1961 (il obtient la victoire de la sélection du Congo-Brazzaville sur l'équipe de Reims) puis du Niger en 1963. Il est le premier Conseiller Technique Départemental de football nommé en 1965 à la Réunion. C'est un maître d'EPS originaire de Bordeaux, ex-professionnel au Racing Club de Paris qui obtient son affectation à la Réunion avec l'appui de Michel Debré. Combeau-Mari Evelyne, *Sport et décolonisation. La Réunion de 1946 à la fin des années 60*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.223-227.

¹⁰⁴² Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Cameroun, Sous-dossier : Rapport général Education Physique et Sports, le conseiller technique Roger Ehrel au Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, chargé de l'Enseignement Technique, de la Jeunesse et des Sports au Cameroun, 29/04/1961. André Raux est entraîneur de football au Cameroun et organise des stages techniques dans les différents centres du Cameroun, et à Yaoundé. Il dirige par ailleurs une école de football et une école de boxe puisqu'il est aussi diplômé de la Fédération Française de Boxe et dans le cadre de l'Institut des Sports, il donne également tous les dimanche matin des cours d'arbitre au siège de la Fédération Camerounaise de football.

¹⁰⁴³ A l'époque coloniale dans les années 1950, Raymond Angrand est Louveteaux à la Jeanne d'Arc (Dakar, Sénégal).

¹⁰⁴⁴ Raymond Mulinghausen est né le 3 septembre 1920 à Paris et décédé en 2009. Ex-international de plongeon, sélectionné aux Jeux olympiques de 1948, obtient vingt couronnes des championnats de France de 1939 à 1957. Il est aussi juge international de plongeon et de haut-vol et fondateur du Club Municipal de Natation du Bourget en 1946.

ignorons leurs possibilités de grimpeurs. Aussi, attendons-nous de ces Jeux qu'ils nous révèlent que nos représentants sont des cyclistes complets. En athlétisme, nos espoirs se réduisent au sauteur Idriss Mahamat, auteur de la meilleure performance française cadet avec 1m93 et qui frôle actuellement les 2 m à chaque saut, et au lanceur Baou qui envoie le javelot régulièrement à 70 m. »¹⁰⁴⁵



247. Alain Dumas, champion du Tchad,
Récompensé par le président de la République du Tchad par le maillot de champion national,
L'Equipe, 19/01/1962, n°4.915, p.4, (Archives CNOSF).

Dominique Colonna, entraîneur national du football Camerounais



Né à Corté en Corse en 1928, celui-ci a fait ses débuts à l'Union Sportive de sa ville natale. Professionnel, il est gardien de but au Stade olympique de Montpellier (1948-1949), au Stade Français, champion de la deuxième division (1949-1955) et à l'Olympique Gymnase-Club de Nice, champion de la première division (1955-1957), puis au Stade de Reims, trois fois champion de la première division, vainqueur de la Coupe de France, finaliste de la Coupe d'Europe, trois fois international « A » et « B » (1957-1963), diplômé de la Fédération Française de football. Il arrive à Yaoundé en octobre 1963 et entraîne le Cameroun jusqu'à 1966. Il est également Conseiller Technique sportif en 1970 en Afrique (Gabon).

Archives ANS/Bingo, 1963, « Un prince cher à Colonna entraîneur national de la sélection camerounaise », p.29.

¹⁰⁴⁵ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Les Jeux de la Communauté commencent aujourd'hui », n°2.625, 13/04/1960, p.5.

Ange Roussel, entraîneur national de cyclisme en Côte d'Ivoire



Ange Roussel est né le 6 janvier 1934 à Remungol. Il est coureur puis conseiller technique régional au Comité de Bretagne. Il débute sa carrière cycliste en 1949 et signe sa première licence au V.V Colpo : Champion du Morbihan des débutants en 1950, Nantes-St-Nazaire en 1953, Nantes-Montagne et Nantes-Les Sables d'Olonne, les deux jours du Soudan en 1954, deux fois champion de Bretagne contre la montre par équipes avec le V.C. Pontivy en 1953 et 1954, remporte le prix Rapha-Gitane à Machecoul, et le Prix St-Nazaire en 1954, le Tour de Canada en 12 étapes (vainqueur de deux étapes), le Tour de la Côte d'Ivoire en 1963. Il est sélectionné pour le championnat de France de cyclo-cross à la Baule en 1954 et participe au circuit professionnel de l'Aulne en 1964. Puis, en 1964 il devient entraîneur national en Tunisie et en 1965 il est admis au Centre de Formation de l'INSEP à Paris pour exercer la fonction d'éducateur à partir de 1966. Il dirige les formations techniques bretonnes, de Tunisie, de France amateur et prend en charge l'équipe de la Nouvelle-Calédonie. Il est responsable des équipes de France de 1977 à 1985. Il est directeur sportif des équipes de France pendant 15 ans aux grands Tours internationaux : trois Tours de Tunisie, deux Tours du Maroc, un Tour de Yougoslavie, de Grande-Bretagne, du Brésil, de Belgique et six Tours de l'avenir. Il est responsable technique aux Jeux africains à Abidjan (Côte d'Ivoire), Nairobi (Kenya), Lagos (Nigeria), Dakar (Sénégal) et Johannesburg (Afrique du Sud). Pendant dix ans il est responsable de la formation des cadres techniques auprès de l'UCI pour les pays africains d'expression française. Il part à la retraite en 1994.

Extraits de Louis Houdayer, « La Bretagne cycliste » et notes personnels d'Ange Roussel, 06/08/2008.

Cependant, certains cadres africains comme l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Joanny Sommet de Côte d'Ivoire, émettent des avis contre l'envoi d'entraîneurs français et étrangers pour préparer les athlètes africains bien que celui-ci ne soit pas représentatif face à l'ensemble des demandes de cadres formulées.

**Joanny Sommet, Inspecteur Jeunesse et Sports de Côte d'Ivoire interrogé
par le journaliste Jean Brisard d'Abidjan-Matin.**

« [...] – Pensez-vous que l'effort du gouvernement se prolongera pour la formation des nos athlètes aux Jeux de Dakar ?

- Je le crois sincèrement et le souhaite pour l'honneur de notre pays, quoique maintenant nous avons tout ce qu'il faut sous la main et l'effort ne serait que d'ordre financier uniquement. Nous possédons de beaux terrains, de belles salles et un endroit idéal à l'INS réservé uniquement pour nos sportifs.

- Pensez-vous que la France enverra de nouveau des entraîneurs métropolitains dans notre pays en vue des Jeux de Dakar ?

- Je n'en ai pas la moindre idée cela se débattrra en commission spéciale des membres de la Fédération de la Jeunesse et des Sports, mais à mon avis personnel, je suis plutôt contre l'envoi des entraîneurs étrangers. Il serait préférable que se forment rapidement des dirigeants sportifs parmi les ivoiriens. Ce qui n'est pas la « mer à boire ». Ainsi cette formation terminée nous aurions des éléments connaissant à fond leurs poulains, et qui seront capables de corriger sur place leurs défauts, leurs points faibles, etc. [...] ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (3148-3248), janvier à avril 1962, Abidjan-Matin, « Echos des Jeux », 08/01/1962, n°3.153, p.6.

Ce qui est important ici et ce que permet de comprendre finalement cet avis personnel, ce n'est pas tant la venue d'entraîneurs français et étrangers qui gêne les dirigeants africains, que la méthode mise en place pour concourir à ces échanges sportifs sous le registre de la coopération. Le plus souvent, le détachement de personnel de l'Assistance technique française passe par le Ministère de la Coopération selon une procédure de demande longue et dispendieuse, puisque celui-ci en réfère au MEN et au HCJS. De plus, le ministère de la Coopération suit sa propre logique budgétaire et sa politique d'approvisionnement en cadres français le plus souvent indépendamment des autres ministères. Il s'agit ainsi, selon une correspondance d'Olivier Philip du HCJS à Jean-Pierre Dannaud de la Coopération, de privilégier une méthode basée sur les contacts personnels et les relations interpersonnelles entre les cadres africains et français plutôt que par la voie administrative complexe et lente :

« Cher ami,

Mon attention a été appelée sur les incidents qui ont marqué l'organisation d'un stage de basket-ball au Cameroun au mois d'août.

Les services locaux de la Jeunesse et des Sport ont trouvé directement quatre entraîneurs acceptant de diriger des stages, puis les ont dirigés sur vos services : toutefois ceux-ci n'ont pas accepté ces candidatures pour le principe et ont fait connaître officiellement à Yaoundé qu'ils étaient seuls compétents pour choisir les entraîneurs et que le nécessaire allait être fait.

Effectivement, trois autres entraîneurs ont été découverts par vos Services mais, à la dernière minute, ils ont refusé de partir au Cameroun et le voyage a été annulé alors qu'une centaine de stagiaires se trouvaient réunis pour eux.

Cet incident a évidemment mécontenté le Gouvernement Camerounais.

Je crois devoir appeler votre attention sur la méthode ainsi mise en cause. Vos Services ont administrativement raison mais, je pense néanmoins qu'ils n'auraient pas dû agir ainsi. Si vous cherchez des entraîneurs, ou n'importe qui pour aller passer quelques mois dans les Etats de la Communauté, nul doute que par la voie purement administrative nous connaissons tous de nombreux échecs. Les relations personnelles sont, en l'occurrence, une excellente chose et, à mon avis, un gage de réussite. Si un Chef de Service de la Jeunesse et des Sports dans un Etat de la Communauté trouve un candidat par relations personnelles de trouve la méthode bonne (à condition que l'intéressé vous soit immédiatement adressé bien entendu). Nous aurons beaucoup moins de défections avec des candidats ainsi choisis qu'avec la procédure administrative. »¹⁰⁴⁶

Cette méthode se vérifie dans les faits par l'utilisation du corps de Conseillers Sportifs dès 1961 pour la préparation des Jeux de l'Amitié en corollaire à la réalisation de stages de perfectionnement organisés à Paris pour 150 sportifs des anciens territoires de l'ex-AOF de Madagascar et des Comores. Dès le 16 septembre 1961, dix athlètes sont envoyés à l'INS de Paris pour un stage pratique de quinze jours¹⁰⁴⁷. Puis, le 20 novembre 1961, seize joueurs et un délégués de la fédération camerounaise de football sont en stage au CREPS de Dinard sous les conseils de l'entraîneur André Raux (ancien joueur du Racing Club de Paris). Ils rencontrent le *Red Star* à St-Ouen et ceux-ci sont également conseillés par Joseph Mercier à l'INS (ancien entraîneur du Stade Français), puis ils se rendent au CREPS de Boulouris avant de rejoindre Abidjan pour les Jeux¹⁰⁴⁸. Joseph Mercier se rend à Abidjan pour préparer avec Paul Gévaudan la sélection ivoirienne de football au stage préparatoire de Bouaflé. En 1961, au Dahomey c'est Armand Wieser (entraîneur fédéral de la FFA) qui entraîne la sélection d'athlétisme du Dahomey et en football Pierre Leroy (entraîneur diplômé de la FFF et ex-joueur d'Abbeville)¹⁰⁴⁹ :

¹⁰⁴⁶ Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Cameroun, sous-dossier : Problèmes de la jeunesse, 1960-1961, Olivier Philip à Jean-Pierre Dannaud (Chef du Service des Affaires Culturelles et de l'Information au Secrétariat d'Etat aux Relations avec les Etats de la Communauté), CAB.N°4.374, 30/09/1960.

¹⁰⁴⁷ BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « La préparation des athlètes pour les « Jeux d'Abidjan » est commencée dans toutes les disciplines », 20/09/1961, n°3.062, p.2. En 100 et 200m ce sont Kouakou Atta, Fofana, Tidiane, D. Abaté, Jean-Baptiste Kanga, en demi-fond les coureurs Bouabré et N'Guettia, en haies Maki Sambara, en fond Jean Toffey et Adjima Denos, et en Javelot, Bogui.

¹⁰⁴⁸ Ibid., *Abidjan-Matin*, « Les Jeux d'Abidjan », 04/12/1961, n°3.125, p.6.

¹⁰⁴⁹ Archives CNOSE/L'Equipe, « Le Dahomey confie aux poings de ses boxeurs de ramener des médailles », 21/12/1961, n°4.890, p.8.

« Sous l'égide de M. Michel Ahouanmenou, ministre de l'Education Nationale et de la Culture, et sous l'autorité technique de M. Raymond Siener, directeur de la Jeunesse et des Sports, le sport dahoméen a pris un nouvel essor [...]. Mais la préparation aux Jeux d'Abidjan a été intensifiée depuis le 1er octobre sous l'impulsion de M. R. Siener et des responsables techniques des différentes spécialités auxquelles participe le Dahomey à Abidjan : athlétisme (Entraîneur fédéral FFA, Wieser Armand), basket (vient en renfort dans l'équipe, Loko qui joue au FC Yonnais en Championnat de France Excellence), volley (Cruz vient de France car il y travaille et joue au PVC), football (Entraîneur Pierre Leroy, diplômé FFF), boxe (Ayayi Raphaël). »¹⁰⁵⁰

Les athlètes Dahoméens suivent un stage de préparation à partir du 1^{er} avril à Porto-Novo avec Eugène Bocco le président de la Fédération d'athlétisme du Dahomey et proviseur du Lycée Behanzin et le 14 mars une équipe de football rencontre celle de Côte d'Ivoire¹⁰⁵¹ et le 18 mars un duel athlétique entre la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria. Les footballeurs du Gabon vont en France rencontrer Nice, Cannes, Toulon, Paris puis Dakar. Et pour la Tunisie, l'entraîneur de l'équipe de football est André Gérard¹⁰⁵² et Paul Bersoullé au Gabon en 1963 et 1966¹⁰⁵³. Alors qu'en Côte d'Ivoire Robert Champroux assisté de René Houzé entraînent les boxeurs ivoiriens à Grand-Bassam.

André Gérard, entraîneur de football professionnel

Né le 3 juillet 1911, celui-ci est gardien de but professionnel français de football puis entraîneur professionnel en France. Il débute sa carrière au Girondin de Bordeaux Football Club en 1936. Il est Champion de France amateur en 1937, et accède au statut de professionnel avec le club de Bordeaux. Il gagne la première Coupe de France des Girondins en 1941 et joue dans ce club jusqu'en 1945. Puis, il entraîne ce club en 1950 et devient Champion de France de Division 1 et quitte le club en 1957. Il effectue ensuite des missions de deux ans comme entraîneur des équipes de Nancy, Toulon, du Stade Français, de Rouen, pour revenir à Bordeaux. Il entraîne la Tunisie de 1963 à 1965 et remporte le Championnat arabe des nations en 1963 puis la médaille d'argent des Jeux de l'Amitié à Dakar toujours avec la Tunisie.

¹⁰⁵⁰ Archives CNOF/L'Equipe, Rubrique les Jeux d'Abidjan « Le Dahomey confie aux poings de ses boxeurs le soin de ramener des médailles », 21/12/1961, n°4.890, p.1. Raymond Siener est l'auteur de nombreux ouvrages sur le Sauvetage, notamment sur la technique mise au point au Collège de moniteurs d'Antibes et Joinville et sur l'enseignement de la natation utilitaire et de son initiation sportive.

¹⁰⁵¹ BNF/MFILMGRFOL6649 (3450-3550), 2 janvier au 30 avril 1963, *Abidjan-Matin*, 14/03/1963, n°3.511, p.1. L'entraîneur dahoméen est Vincent Flacandji, il évoluait dans la même équipe que Faustin Coffi l'entraîneur ivoirien lorsqu'ils faisaient leurs études en France au SCUA de Paris, l'équipe des étudiants africains en France.

¹⁰⁵² Ibid., *Abidjan-Matin*, 08/03/1963, n°3.597, p.1.

¹⁰⁵³ Paul Bersoullé (né le 01 juin 1918 à Arcueil) est un ancien joueur du CA Paris (1938-1939) et du Red Star (1945-1946 et 1946-1947), puis d'Angers (1947-1948), de Nice (1948-1949), du Havre (1949-1950), de Rouen (1950-1951), de Saint-Dizier (1950-1951), et de Nantes (1951-1952).



248. Robert Champroux (à gauche), les boxeurs ivoiriens et René Houzé (à droite) pour leur préparation aux Jeux d'Abidjan à Grand-Bassam (à une quarantaine de kilomètres de la capitale), *L'Equipe*, 20/12/1961, n°4.889, p.11, (Archives CNOSF).



249. Les 28 footballeurs africains et malgaches en préparation à l'INS, *Dakar-Matin*, 16/09/1961, p.8, (Archives ANS).



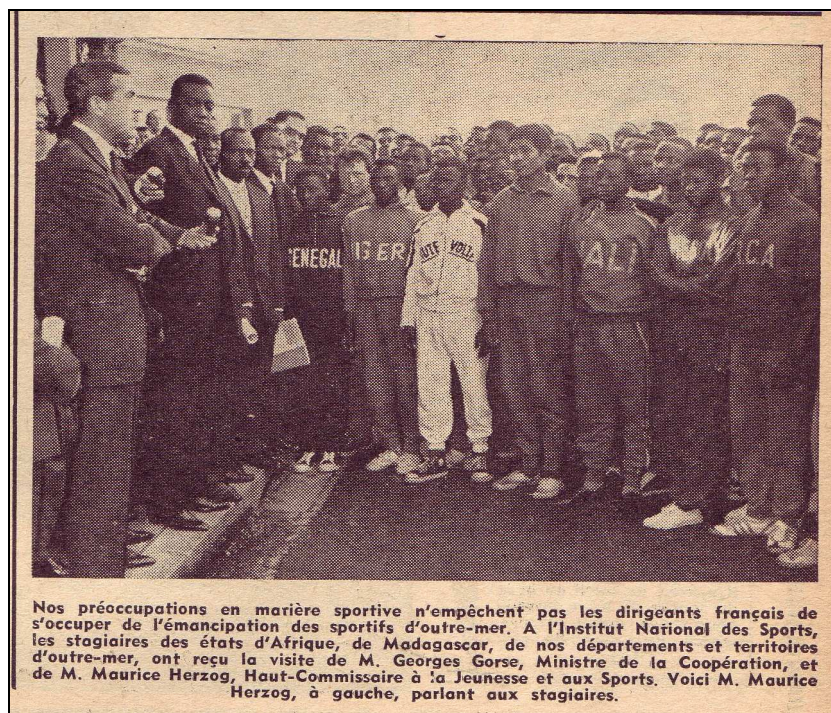
250. René Houzé et les 17 boxeurs des 150 athlètes africains et malgaches en stage à l'INS pour les Jeux d'Abidjan, « 150 athlètes africains et malgaches s'entraînent à Joinville pour les Jeux de l'Amitié », *Dakar-Matin*, 16/09/1961, p.8, (Archives ANS).



251. « M. Maurice Herzog visite les stagiaires africains et malgaches préparant les « Jeux de l'Amitié » », 150 athlètes africains et malgaches à l'INS, *Dakar-Matin*, 01/10/1961, (Archives ANS).



252. Paul Bersoullé (à gauche) anime un colloque d'entraîneur de football au Centre National des Sports organisé par la Fédération de football sénégalaise, *Dakar-Matin*, « Le séminaire des entraîneurs à débuté au Centre National des Sports », *Tous les sports*, p.6, 1966, (Archives ANS).



253. *Sport Mondial*, n°79, 1962, p.31.

En 1962, une délégation sénégalaise réalise un stage d'un mois à Dakar et à Dinard et la sélection de handball du Sénégal séjourne en France. En octobre 1962, l'INS accueille huit stagiaires de la Haute-Volta afin de passer les examens du second degré de moniteur arbitre entraîneur¹⁰⁵⁴. En septembre 1963, ce sont 175 africains et malgaches qui suivent un stage d'entraînement à l'INS (Vincennes), dont 16 sportifs nigériens¹⁰⁵⁵. La même année, Jules Vandooren¹⁰⁵⁶ est chargé de la sélection du Sénégal pour les Jeux de Dakar en remplacement de l'ex-Racing-men Raoul Diagne et André Mullinghausen de l'équipe de natation du Sénégal (trésorier de l'Ecurie du Sénégal, il s'occupe aussi des *Six Heures* automobiles de Dakar) alors qu'Abdou Seye et Malick M'Baye s'occupent de l'athlétisme. Alors qu'Assane Diouf, devient l'entraîneur national de l'équipe sénégalaise de boxe avec Marc Gueye le trésorier général de la Fédération de boxe et l'arbitre Lamine Dia.

¹⁰⁵⁴ Archives MAE/DAM, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, Haute-Volta, 1959-1969, carton n°19, Questions culturelles, Enseignement, Culture, Sports, Mindelcoop à Ambassade de France à Ouagadougou, 30/10/1962. Le coût pour 200 stagiaires africains à l'INS pendant 22 jours équivaut à 2,5 millions d'anciens francs sur une base de 550 frcs/jour.

¹⁰⁵⁵ Archives CADN/MAE, Ambassade Niger, carton n°17, Le ministre de la Défense, de l'Information et de la Jeunesse Yacouba Djibo reçoit 16 sportifs revenus de Paris, 12/09/1963 : 2 en athlétisme, 5 en boxe, 3 en cyclisme, 3 en football, 3 en basket-ball.

¹⁰⁵⁶ Arrière latéral de l'équipe de Lille, international français et entraîneur d'Orléans, Tour, Lille. Celui-ci profite de partir à Dakar pour entraîner la sélection du Sénégal de football pour faire étouffer une affaire entre son ancien club de Tour et la FFF sur ses indemnités puisqu'il a été congédié de l'équipe de Tour. Celui-ci a connu Leopold Sédhar Senghor au camp sportif du Trait d'Union de Chevreuse où il pratiquait le volley-ball et le basket-ball en 1938-1939.

Jules Vandooren, footballeur français et entraîneur



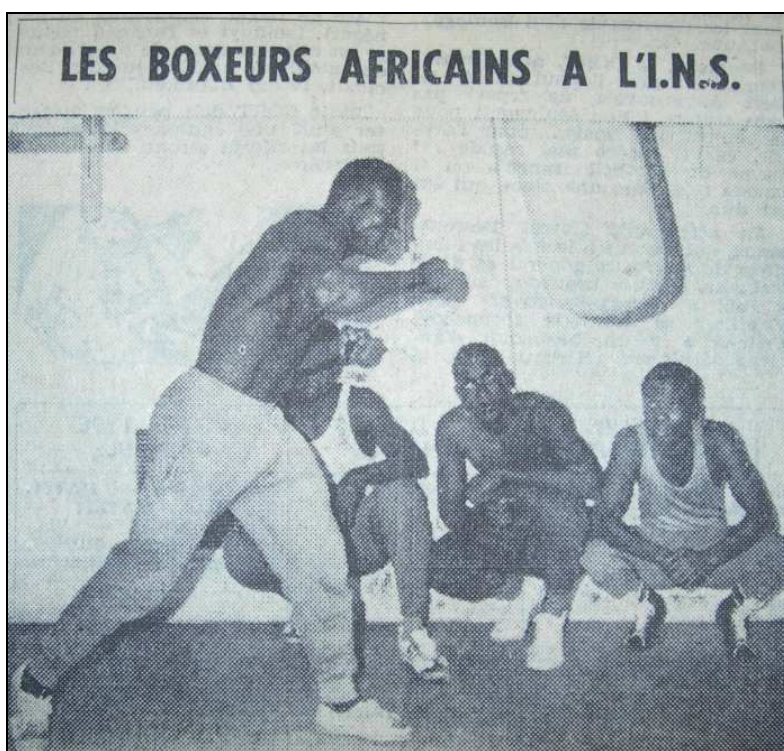
Né le 30 décembre 1908 à Armentières et décédé le 7 janvier 1985 à Calais. Footballeur, il porte les couleurs des clubs de l'AS Choisy-le-Roi (1917-1923), JA Armentières (1923-1927), l'Olympique Lillois (1927-1939), du Red Star (1939-1941), du Stade de Reims (1941-1943), de l'Arago d'Orléans (1943-1948), du SM Caen (1949-1952) en tant que défenseur. Sélectionné 22 fois en équipe de France de football de 1933 à 1942 et devient entraîneur-joueur au Stade de Reims (1941-1943), à l'Arago d'Orléans (1943-1948) puis 1956-1959 et 1964-1966) et au SM Caen (1949-1952), Entraîneur du KAA La Gantoise (1952-1956), de Lille OSC (1959-1961), de l'équipe du Sénégal (1961-1963), du CS Sedan (1963-1964), du Cercle Bruges KSV (1966-1967), et enfin du Royal Excelsior Mouscron (1971).

En 1963, la délégation ivoirienne est dirigée par Moussa Diarra le Chef des Services des Sports et Georges N'Guessan l'attaché de cabinet du Ministre Jeunesse et Sports et Brodut Directeur Jeunesse et Sports¹⁰⁵⁷, en football par les entraîneurs Marcel Holly et Maurice Yokoli, en handball par les entraîneurs Jean Abouharham et Daniel Merle, de l'arbitre Kouassi Angama et du président de la Fédération ivoirienne de handball Ousmane Diop. En Athlétisme, avec le directeur de réunion Clécan Brodut, le juge-arbitre Georges Montero, par les entraîneurs Georges Ricart (entraîneur national en Côte d'Ivoire), Séri Némago, Albert Chaballier et Janine Cambon, les entraîneurs adjoints Pol Le Dissès, Pierre Brémond, Albert Chaffiotte, Yvonne Baldeck, Georges Brum, Marcel Pierre, les chronomètres Bernard Ragoy et Robert Corménier (conseiller technique du Ring Club d'Abidjan) puis les officiels André Chauvet et Kouassi Doffou¹⁰⁵⁸. En Judo avec Mefana Dosso, l'arbitre Georges Astar et Georges Ladevie, directeur d'équipe. En volley-ball avec Wodié Honorat, Melaine Bonny (arbitre) et Guy Salmon (entraîneur). En natation, Georges Sangaret, le chronomètreur Vincent Assouma, l'entraîneur Valentin Kabian, Marcel Grange, Jacques Molimé, Jean-Marc Vauchel, Hervé de La Fournière. En tennis, le président Varlet et en cyclisme Azeau. En basket-ball avec René Dietlin comme directeur d'équipe, Thomas Robert Gallagher entraîneur, l'arbitre Apé Niava et l'entraîneur Paul Monnet. Des stages à l'INJS de Marcory ont lieu une nouvelle fois avec, par exemple, l'entraîneur Jacques Brecq en natation. En boxe avec Pierre Montané et Kingsby Washington (afro-américain ancien

¹⁰⁵⁷ Créateur de la compétition de cycliste du Grand Prix cycliste Faidherbe.

¹⁰⁵⁸ BNF/MFILMGRFOL6649 (3450-3550), 2 janvier au 30 avril 1963, *Abidjan-Matin*, 24/04/1963, p.6.

« Golden-glove »). La même année, un stage s'organise composé de judokas et de cyclistes sénégalais ainsi qu'un stage de perfectionnement des nigériens, ivoiriens et dahoméens. Puis, toujours en 1963, 67 sportifs sénégalais sont recrutés sur concours et suivent un stage de conseiller sportif d'un an à l'INS¹⁰⁵⁹. Puis, Maki Simbara, Gaoussou Koné et Abdoulaye Ouédraogo suivent un stage d'un mois d'athlétisme à l'INS. Et l'année suivante, onze sénégalais viennent à Paris préparer le Brevet de conseiller sportif et les diplômes de moniteur¹⁰⁶⁰ alors que le Centre de Boulouris dirigé par André Chauvet accueille pendant cinq mois les athlètes sénégalais sélectionnés pour les Jeux olympiques de Tokyo (1964).



254. Issaka Daboré (Niger) s'entraîne, observé par Sagbo Riound, Sani Mohamed (ivoirien), et Albert Adatevi, *L'Equipe*, 23/08/1963, n°5.409, p.3, (Archives CNOSF).

¹⁰⁵⁹ Archives ANS/*Dakar-Matin*, « Le secrétariat général des Jeux de l'Amitié s'installera prochainement avenue de Barachois », 11/09/1962, p.6. (20 footballeurs, 18 basketteurs, 7 athlètes, 7 cyclistes, et 15 volleyeurs).

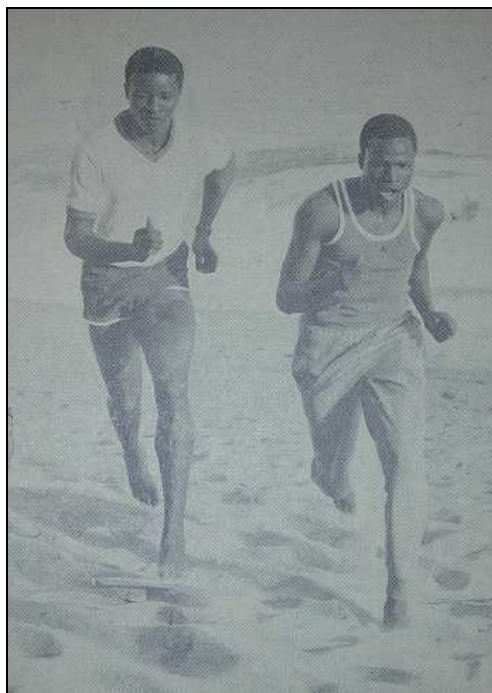
¹⁰⁶⁰ Ibid., « Nos moniteurs, en stage en France, souligne l'importance du rôle de l'éducation sportive de base », 09/05/1964.



255. « Le départ pour l'INS de Paris d'athlètes et dirigeants sénégalais », *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS) : Alioune Saw, Amadou Gakou, Mambaye N'Diaye, Samba Khouma, Pierre Daniel, les entraîneurs, Isakha Fall (Ligue du Sine-Saloum), Papa Bâ (Ligue du Fleuve), Dièye (Ligue de Kaolack), et les dirigeants N'Diawar Bar (président de la Commission des règlements et des pénalités), Ababacar N'Diaye (secrétaire général de la fédération) et Bécaye Diagne (Ligue du Sine-Saloum).



256. « Un africain remercie deux ministres »,
 De gauche à droite : Raymond Triboulet (Ministre de la Coopération), Maurice Herzog (HCJS) et un instructeur africain. Celui-ci remercie la France pour le stage de quatre semaines de deux cents athlètes des pays africains et malgaches et DOM-TOM en présence des ambassadeurs du Cameroun, de Madagascar, du Congo et du Togo.
L'Equipe, « Rubrique : Tous les sports », 07 et 08/09/1963, n°5.422, p.9, (Archives CNOSF).



257. Deux athlètes ivoiriens en stage à l'INS : Maki Simbara et Gaoussou Koné, *Bingo 1963*, « A quelques mois des Jeux olympiques de Tokyo Gaoussou Koné nous dit : “il faut des entraîneurs à l'athlétisme africain” », p.19, (Archives ANS).

« Quelles conclusions tirez-vous de ce stage ? »

« Nous avons certes encore beaucoup à apprendre pour rattraper Américains et Européens, nous confie Maki. Mais les progrès rapides des athlètes africains sont le garant d'un avenir plein de promesses. En un mois, nous avons énormément appris à l'INS. Et puis, nous ne sommes pas tellement inférieurs aux athlètes français. Et Maki, dont la spécialité est le 100 m haies, continue : J'ai seulement travaillé le rythme et la vitesse, mon entraîneur ayant jugé que je n'avais rien à apprendre sur le passage des obstacles. Mais, il nous faut des experts, que le temps nous donnera. Dans l'immédiat, il serait bon que nos dirigeants pensent au matériel d'entraînement. Si en Côte d'Ivoire on attribuait autant à l'athlétisme qu'au football, notre comportement dans les compétitions internationales s'en ressentirait. Oui, je suis sûr que l'athlétisme et même le sport africain tout entier peut rapidement accéder aux premiers rangs dans le monde sportif. Nous ne pouvons que donner raison à Maki. En effet, autant que l'accession de ses Etats à l'indépendance, les progrès du sport africain reflètent le réveil du continent. Les résultats affichés aux Jeux de l'Amitié de Madagascar, Abidjan et Dakar sont les preuves tangibles de cette marche en avant. Oui, l'Afrique sportive vient d'engager une course-poursuite qui la conduira aux plus hauts sommets du sport mondial. ».

Archives ANS/*Bingo 1963*, « Quelles conclusions tirez-vous de ce stage ? », interview réalisée de l'athlète Maki Simbara par Alcide Gakou, p.19.

En 1963, cette politique se vérifie également en Algérie et en Tunisie¹⁰⁶¹, puisque l'Algérie bénéficie des conseillers techniques français Buscut et Squavone en handball¹⁰⁶². Mohamed Abdenour l'entraîneur du boxeur Alphonse Halimi et champion de France (ancien responsable du Mouloudia Club Algérois), est désigné l'entraîneur national de boxe de l'Algérie¹⁰⁶³. Carcenac (originaire d'Auvergne), le président de la Ligue d'Alger et Secrétaire adjoint de la Fédération algérienne de volley-ball. Maître Roland Arnoud (3^{ème} Dan, champion de France corporatif), conseiller technique de Judo de la Fédération algérienne.¹⁰⁶⁴ En volley-ball, les algériens sont entraînés par l'ancien capitaine de l'équipe de France Pierre Coquand et en athlétisme grâce à Hamoud Ameer et Brakchi.¹⁰⁶⁵

Enfin, à la formation des personnels d'EPS et des dirigeants sportifs vient s'ajouter celle des arbitres, des entraîneurs et des conseillers sportifs africains toujours à l'INS en octobre 1965. Dès lors, le Bataillon de Joinville et l'INS, le CREPS de Boulouris puis ensuite la création du centre d'entraînement de Font-Romeu (pour les Jeux olympiques de Mexico, 1968) associés aux différents CREPS de France constituent un réseau d'accueil et de formation des cadres et sportifs africains. Ceux-ci sont désormais en collaboration avec les INS et Centres Nationaux des Sports africains dans lesquels oeuvrent non seulement des cadres français d'EPS et aussi, de plus en plus, des entraîneurs et moniteurs nationaux métropolitains comme conseillers techniques sportifs nationaux. Ces échanges sportifs, entre la venue d'athlètes africains en formation et l'envoi de dirigeants français en Afrique répond ainsi au désir des nations africaines d'accéder rapidement à des titres mondiaux et olympiques. Il correspond surtout au souci pour la France de ne pas perdre le bénéfice du lien colonial au profit d'autres nations occidentales comme le souligne l'IPJS Yves Boulongne pour la Tunisie au journal *l'Equipe*. Le HCJS en relation avec la Coopération puis par la suite avec le Ministère des Affaires Etrangères met ainsi en place une logique de contractualisation

¹⁰⁶¹ En Tunisie des structures identiques permettent de suivre les mêmes processus avec les Instituts Nationaux des Sports de Kassar Saïd et d'El Omrane (avec la formation de maîtres d'EP avec quatre en 1956, quatorze en 1957, dix-huit en 1958, quatorze en 1959, quinze en 1960, dix-sept hommes et huit femmes en 1962 et dix-sept hommes et seize femmes en 1963) et la création du CEPM en 1964 sur le modèle du Bataillon de Joinville. Archives CNOSF/*L'Equipe*, « En 1970, toutes les écoles mêmes celles du désert seront pourvues d'un moniteur d'éducation physique », Jacques Marchand, 16/04/1964, n°5.613, p.10.

¹⁰⁶² Archives CNOSF/*L'Equipe*, 14/02/1963, n°5.248, p.5.

¹⁰⁶³ Ibid., 21/02/1963, n°5.254, p.6.

¹⁰⁶⁴ Ibid., « Sport An I de la République d'Algérie. L'algérien naît boxeur mais ce sont les entraîneurs qui manquent », Robert Vergne, 22/03/1963, n°5.279, p.10.

¹⁰⁶⁵ Ibid., « Les Jeux de l'Amitié. Echos de Dakar. Espoirs algériens », 06 et 07/04/1963, n°5.292, p.7.

de l'expertise française, - « *une pratique de Noirs encadrée par des Blancs* »¹⁰⁶⁶ -, par un sport « technicisé »¹⁰⁶⁷ comme une tradition postcoloniale des relations franco-africaines.

La place de la France

Yves Boulangne nous a dit :

« La Tunisie, en pleine expansion sportive, se consacre actuellement à la formation de moniteurs et maîtres d'E.P. Elle dépend encore de l'étranger en matière de professeurs. Par vocation, parce que la langue française, après l'arabe, est la langue naturelle, aussi parce que notre enseignement est le plus apprécié, notre pays devrait occuper en ce domaine une position privilégiée.

Cela, hélas ! ne semble plus être le cas. A peine une cinquantaine de maîtres et de professeurs d'E.P. sont venus en Tunisie au titre de la coopération technique. C'est notoirement insuffisant, et les autorités tunisiennes ont dû faire appel à d'autres pays : Tchécoslovaquie, Pologne, Allemagne Occidentale. »

(Ouvrons une parenthèse symptomatique à propos de cette dernière nation : tandis qu'une vingtaine de professeurs tunisiens seulement sont actuellement formés en France, à l'ENSEP et dans les CREPS, l'Ecole Normale Supérieure des Sports de Cologne accueille une bonne trentaine d'élèves tunisiens.)

« Il serait urgent, poursuit Yves Boulangne, que M. Herzog, qui a laissé une profonde impression en Tunisie lors de sa visite en juin 1963, à l'occasion de la Fête de la Jeunesse et des Sports, et le Secrétariat français comprennent notre problème, comme l'a si bien compris ici M. Nouvel, conseiller d'ambassade aux Affaires culturelles.

Le rôle du professeur d'E.P. est capital en Tunisie, car il se double d'un conseiller pédagogique ; selon une formule lapidaire, on lui demande d'être un « formateur de formateurs ».

C'est là une belle et grande tâche, riche en responsabilités, et les élèves de l'ENSEP et des CREPS seraient bien inspirés, avec l'appui des autorités françaises, de venir effectuer, à titre civil, leur service militaire en Tunisie.

Si les Français ne viennent pas, les étrangers occuperont leurs places. Et ce serait bien dommage, si on mesure la part effective qui nous lie toujours à la Tunisie ! »

C'est là — et en tout point — notre avis !

258. Yves Boulangne IPJS en Tunisie répond à la question de la Coopération sportive française en Afrique, posée par le journaliste Raymond Siener, *L'Equipe*, 03/02/1965, n°5.862, p.12, (Archives CNOSF).

¹⁰⁶⁶ Fleuruel Sébastien, *Le monde enchanté des jeux. Sociologie de la délégation olympique française*, Travaux pour l'habilitation à diriger des recherches (HDR), octobre 2006.

¹⁰⁶⁷ Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Paris, Delarge, 1976.

Pierre Coquand, un pied noir capitaine de l'équipe de France de volley ball



Pied noir et joueur du GSA Hydra d'Alger dans les années 1950, et futur capitaine de l'équipe de France de volley-ball pendant dix ans. Champion d'Alger Cadet, il rejoint le GSA Hydra en 1948. En 1950, il est sélectionné pour le premier stage de pré-sélection en Equipe de France B. Puis en 1951, il est sélectionné en Equipe de France B face à la Belgique. En 1951 et 1952 il fait ses études à l'Ecole Nationale de Filature et de Tissage à Mulhouse. Il est alors sélectionné en 1952 aux Championnats du monde à Moscou. Il obtient avec ce club le titre de champion d'Algérie en 1952 et 1953. En 1954, il est sélectionné à nouveau pour les Championnats d'Europe de Bucarest et sélectionné en France A en 1955. Puis en tant qu'entraîneur-joueur du GSA Hydra il devient champion d'Alger contre l'AS Cannes en 1956 lors d'un match amical, et la même année il est sélectionné aux Championnats du monde de Paris. Un poste qu'il occupe jusqu'en 1964. Avec le GSA Hydra il est champion d'Afrique du Nord, puis de l'Union Française à Marseille face au CO Billancourt en 1955/1956. Puis en 1957/1958 (Grand Prix de l'Association des Journalistes Sportifs d'Alger et Trophée sportif de la ville d'Alger), 3^{ème} du Championnat de France, et en 1959, il bat le Racing Club de France et est défait par l'autre club phare d'Alger, le BNCI. En 1960, il termine 3^{ème} de la finale du championnat de France à Bordeaux. Capitaine de l'Equipe de France en 1958, 1960 et en 1961 il est reçoit le diplôme d'honneur de la Fédération et est rappelé au capitanat pour encadrer l'Equipe de France dans sa tournée au Sénégal. La même année il abandonne sa carrière internationale. En 1972 et 1973 il entraîne le SMUC à Marseille puis en 1983, il entraîne les jeunes de l'AS Cannes Volley où sont fils joue. Il devient président de l'AS Cannes en 1984 et membre de la Fédération Française de Volley-Ball puis en 1987, président de la Ligue Promotionnelle de Volley-Ball dont il est le co-fondateur. L'année suivante, il est médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. En 1988-1992, président du Directoire de la SAEMS AS Cannes Volleyball et président de 1988 à 1990, le président de la Ligue Promotionnelle de Volley-ball. De 1996 à 2008, également renommée à la Ligue Nationale de Volley à partir de juillet 1999, il quitte ses fonctions en 2008 (Palme académique en 2006).

Conclusion de la seconde partie de la thèse

La IV^e République française après la Seconde Guerre mondiale est une nation en reconstruction. Elle a perdu son rang de puissance et de leadership en Europe au profit du Royaume-Uni appuyé par les États-Unis. Le maintien de la situation coloniale et par conséquent, de l'influence française dans le monde non-occidental dans les années 1950, est un moyen de réduire la fragilité internationale de la France. Il permet ainsi de signifier son autonomie, d'une part, par rapport à l'alliance anglo-saxonne et, d'autre part, de marquer ses distances avec les soviétiques. Cependant, en Afrique, les partis indépendantistes et le Mouvement des non-alignés (1955) sont des forces qui remettent en cause la domination coloniale française, alors que le processus d'africanisation des cadres à partir des œuvres de jeunesse en Afrique noire prépare déjà les nouvelles formes de relations avec la France sur la base de partenariats. Les élites évoluées africaines sont en effet les interlocuteurs privilégiés au détriment du colonat, délaissé par la métropole ; premier signe du processus de décolonisation.

Le vote par référendum de la V^e Constitution de la République française légitime ce changement d'alliance avec le retour au pouvoir du Général de Gaulle en 1958. La nouvelle Constitution remplace ainsi l'Union française par une nouvelle entité politique et juridique sur le modèle du Commonwealth : une Communauté franco-africaine. Les territoires occupés deviennent de plus en plus autonomes et progressivement des accords de Coopération s'établissent avec la France, au fur et à mesure des indépendances nationales africaines. Le dispositif politique de gestion de la colonisation française en métropole et en Afrique se transforme de 1955 à 1963. De nouvelles institutions apparaissent en lieu et place des anciennes structures coloniales métropolitaines (par exemple, la FOM devient la Coopération, le FIDES est remplacé par le FAC, etc.). D'une part, une cellule africaine proche de l'Élysée, avec Jacques Foccart, et d'autre part, des institutions politiques spécifiques au cadre de la Communauté, illustrent rapidement que l'Afrique noire francophone est un outil de (re)conquête pour une reconnaissance, un regain de puissance et, une influence internationale de la France. Plus concrètement, sur le plan de l'application des dispositifs politiques, le Haut-Comité de la Jeunesse d'Outre-Mer s'occupe des échanges entre les jeunesses de France et d'Afrique depuis 1955. Il est ensuite complété par les actions du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports de Maurice Herzog créé en 1958. Il s'agit en effet de rapprocher les problématiques des jeunesses africaines avec celles de l'Éducation Populaire, de l'Éducation Physique, et des sports modernes. La politique d'africanisation des cadres menée à partir des

mouvements de jeunesse s'étend ainsi au secteur sportif et à l'Éducation physique. Elle peut être considérée comme une extension de la sphère d'influence française dans le domaine culturel en Afrique pour répondre au souhait de la construction d'une « Grande France ». Ainsi, à partir de la nouvelle configuration politique des relations entre la France et l'Afrique, le projet des Jeux de l'Union française se réactualise en Jeux de la Communauté, avec des enjeux à défendre et de nouveaux problèmes à résoudre.

Le processus des indépendances africaines touche tous les pans de la sphère civile fondés sur l'expression des libertés garanties par les lois. Le sport colonial en Afrique française n'échappe pas à l'autonomisation des Ligues fédérales et Comités territoriaux, puisque ceux-ci cherchent à s'émanciper de la tutelle métropolitaine. Comme pour le référendum concernant la Communauté franco-africaine, un « choix » est proposé par Maurice Herzog, entre d'une part, la continuité du lien avec les fédérations sportives françaises et d'autre part, la scission en vue de fonder des Fédérations sportives nationales autonomes elles-mêmes affiliées aux Fédérations sportives internationales. La constitution des premiers Jeux de la Communauté en 1960 permet ainsi de répondre à la seconde alternative majoritairement choisie par les dirigeants sportifs et politiques africains. La constitution de FN affiliées aux FI supposent la création rapide de CNO africains et donc, la question de leur intégration au CIO. Ces Jeux offrent, dans un premier temps, l'opportunité de matérialiser symboliquement la Communauté franco-africaine en pleine crise, puisque les indépendances nationales africaines interviennent presque concomitamment. Puis, dans un second temps, ils sont surtout le moyen de préparer la mise aux normes du sport africain, à partir des standards du sport international, c'est-à-dire le Mouvement olympique.

L'organisation des trois éditions des Jeux de l'Amitié (Madagascar en 1960, Côte d'Ivoire en 1961 et Sénégal en 1963) permet de comprendre la mise en place du dispositif politique de la « coopération sportive franco-africaine » avec la connivence des élites africaines et le rapprochement avec le CIO. La mobilisation des « réseaux Foccart » souligne les difficultés inhérentes à l'instauration des nouvelles institutions franco-africaines fondées sur le partenariat. Celui-ci est par ailleurs l'objet de synergies et de conflits des sphères de compétences des ministères métropolitains en charge de la Communauté, des Affaires africaines et malgaches et de la Coopération avec le HCJS. Ils révèlent le soutien du chef de l'Exécutif et de ses plus proches collaborateurs au HCJS dans l'orchestration du processus d'internationalisation du sport africain vers le Mouvement olympique. Par ailleurs, le HCJS fait appel à ses organes consultatifs de contrôle et d'expertise en métropole afin d'intervenir en faveur de ses actions Outre-Mer (Haut-comité des Sports, Comité olympique français,

Conseil et Comité national du Sport). Les Jeux de la Communauté puis de l'Amitié exposent les logiques de missions d'experts, et de détachement de cadres métropolitains de la Jeunesse et des Sports – soit au titre de l'Assistance technique, soit au titre de conseillers sportifs – en relation avec le ministère de la Coopération française. Elles sont bien l'expression des accords politiques et culturels passés avec les pays africains au moment des indépendances. Ainsi, le processus de l'africanisation des cadres des mouvements sportifs est l'outil qui permet, d'une part, à la France de garder son influence sur ses anciennes colonies et de faire valoir son expertise dans la formation en EP et en sport, et pour les africains, d'autre part, d'acquérir rapidement les formations et les armes nécessaires à la construction de leurs mouvements sportifs nationaux, puis surtout, la (re)connaissance du mouvement sportif international. Ces liens sont aussi institutionnels, puisque les élites politiques africaines acculturées au sport moderne reproduisent le modèle français avec des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports. Avec l'aide de la France, l'édification de ces structures d'enjeu national pour les africains leur donne les moyens nécessaires à la reproduction des organisations sportives permettant leur intégration au Mouvement olympique (Centres sportifs, Chartes sportives, CNO, etc.). L'obligation du partenariat sportif franco-africain semble faire ainsi consensus. D'une part, parce que les leaders africains souhaitent faire accéder leurs nations respectives à la visibilité internationale dans les arènes sportives en vue de participer aux prochains Jeux olympiques de Tokyo (1964). D'autre part, ils espèrent atténuer les conflits politiques internes, par l'idéologie de l'unité africaine, pour se situer politiquement sur le continent face aux Etats africains anglophones progressistes et panafricains. Aussi, sans doute, parce que la France annonce un retrait idéologique, par sa non-participation...aux Jeux Africains.

Cette seconde partie est le premier volet du cœur de la thèse ici défendue puisque ce prépare les conditions de l'utilisation du CIO comme un instrument postcolonial de maintien de l'influence française en Afrique. Les enjeux des transformations des Jeux de l'Union française en Jeux de la Communauté se superposent aux mutations du cadre politique des rapports franco-africains. Les manifestations sportives franco-africaines au moment des indépendances nationales soulignent un réalisme politique de la part de la politique étrangère culturelle de l'Etat gaullien. Par étapes successives, en se gardant d'y déceler une quelconque machination prévue de longue date, le HCJS applique la politique de la France en Afrique dans le domaine sportif. Les indépendances africaines adviennent rapidement et s'impose l'idée d'aider les mouvements sportifs africains dans leurs transformations et leur accession au CIO. L'opportunité est ainsi offerte à la France de gagner en prestige et en influence, pour

avoir su préserver ses anciennes colonies des puissances étrangères et, surtout d'avoir eu la « bienveillance » d'accompagner ses anciennes colonies vers le sport moderne compétitif international : les Jeux olympiques. Lui permettant de poursuivre et de faire fusionner ses valeurs universelles de civilisation avec celles de paix, d'amitié et de fraternité du Mouvement olympique. Il s'agit maintenant de comprendre par quels moyens ou tactiques politiques la France souhaite jouer ce rôle d' « émancipateur » au CIO, à travers l'idéologie de l'aide au développement au sport par exemple. Et si, des influences étrangères et des inerties s'opposent à ce processus d'intégration des anciennes colonies africaines francophones au Mouvement olympique ? On peut se demander également comment les discours médiatiques français et africains se positionnent face aux productions athlétiques de ces nouvelles élites sportives africaines qui émergent dans les stades ? Par ailleurs, qui sont et que font ces athlètes de haut-niveau africain ? Enfin, lors de la construction des futurs Jeux Africains, il s'agira de saisir les enjeux du retrait idéologique de la France et l'opposition des britanniques qui sont eux favorables à la politique de l'apartheid. Pour, en dernier lieu, interroger la capacité des élites politiques et sportives africaines au CIO, de réactiver les problématiques postcoloniales afin de faire émerger un mouvement sportif panafricain qui trouve son aboutissement dans l'édification d'un contre-pouvoir africain face au Mouvement olympique : le Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA).

PARTIE III – L'internationalisation du sport africain au CIO : enjeux franco-africain de l'avènement d'une politique sportive panafricaine (1961-1966)

Le processus d'indépendance des colonies africaines du « pré-carré » français a nécessairement des répercussions au sein du sport africain en pleine mutation. Les conditions de son internationalisation étant réunies par des effets de contexte, le dispositif politique de l'intégration au Mouvement olympique de l'Afrique noire francophone est désormais possible. D'une part, elle s'exerce par la création d'une Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO, 1961) au travers d'une collaboration entre le HCJS et le CIO. Celle-ci est une tactique politique pour le gouvernement français afin de suggérer par la suite son retrait idéologique de l'organisation des Jeux sportifs franco-africains. En effet, la France qui adopte toujours un regard racialisant sur les productions sportives des africains, réoriente sa politique de coopération pour se tourner vers les élites sportives des DOM-TOM. Ce glissement des productions discursives de l'Etat français n'est pas totalement suivi de faits, et ce notamment parce que la CAIO et les enjeux qui y sont attachés subissent les concurrences soviétiques et américaines qui se transposent ensuite dans la création des Jeux Africains (Brazzaville, 1965). La mise en tension des modèles de développements du sport et de coopération des français et britanniques durant cette période permet de faire émerger une voie africaine au Mouvement olympique. Celle-ci, portée par le mouvement tiers-mondiste et l'idéologie de l'Unité africaine se saisit de la problématique de l'apartheid dans le sport, et de l'aide au développement sportif olympique. La création du Conseil supérieur du Sport en Afrique (CSSA, 1966) permet de cristalliser politiquement la réactivation de ces enjeux politiques postcoloniaux par les africains, au CIO, et participe ainsi de l'édification de leurs nations et identités collectives.

Chapitre 1- Les effets de l'intégration de la « françafrique¹⁰⁶⁸ » sportive au CIO : la reconnaissance olympique des Jeux sportifs Africains

« M. Maurice Herzog lance l'idée de "Jeux Africains" » : [...] "il a déploré la carence du CIO en ce qui concerne l'admission des nouveaux pays africains. Le Comité devrait rapidement entériner ces nouvelles candidatures, a-t-il ajouté, sinon dans quelque temps, il y aura un déséquilibre certain dans la compétition sportive internationale. Au regard des progrès accomplis par les athlètes africains entre les Jeux de Madagascar et ceux d'Abidjan, le temps presse". »¹⁰⁶⁹

Le HCJS va s'employer à entretenir des relations diplomatiques avec le CIO afin de permettre l'intégration des anciennes colonies africaines françaises au Mouvement olympique. Pour ce faire, la création de la Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) par Jean de Beaumont (membre pour la France au CIO) et Constantin Andrianov (membre pour l'URSS au CIO) en 1961 répond bien à ce que le membre marocain Mohammed Taher souligne à l'attention de Myriam Meuwly¹⁰⁷⁰ la secrétaire de la CAIO : « Le Comte de Beaumont se réjouit que vous ayez relevé que le caractère même de la CAIO comblait une lacune quant à l'activité internationale du CIO. C'est précisément, et avant tout, le rôle que pourra jouer désormais notre Commission ». ¹⁰⁷¹ La CAIO déploie alors son activité lors de l'année 1962 (lettres-circulaires, demandes de subventions, envois de questionnaires aux « pays sous-développés »), et se prépare à aider les CNO africains francophones à se constituer lors des derniers Jeux de l'Amitié à Dakar (1963). Le retrait progressif de la France dans le sport en Afrique s'annonce déjà par la CAIO, même si comme le souligne Olivier Philip le directeur de cabinet de Maurice Herzog, « les français du CIO ont toujours joué un rôle plus ou moins avec l'Afrique. »¹⁰⁷².

¹⁰⁶⁸ Verschave François-Xavier, *Noir Silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Paris, Les Arènes, 2000, p.597.

Verschave François-Xavier, *La Françafrique : le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 2003, p.379.

¹⁰⁶⁹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Coupure de presse *Le Monde*, intitulé « M. Maurice Herzog lance l'idée de « Jeux africains », 03/01/1961. Lu par Alain Plantey le 2 janvier 1962. Ecrit Journiac et « qui a provoqué cette initiative malheureuse ».

¹⁰⁷⁰ Celle-ci vit aux Etats-Unis et n'a pas répondu à notre questionnaire électronique bien qu'ayant reçu favorablement notre requête à son départ. Une seconde tentative pour obtenir un entretien par l'intermédiaire de Monique Berlioux a malheureusement échoué...

¹⁰⁷¹ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, M. Meuwly à S.E. Mohammed Taher, 10/10/1962.

¹⁰⁷² Entretiens avec Olivier Philip, 11/02/2008, Champs-Élysées (Paris).

a- Le HCJS et le CIO : une « coopération franco-olympique » pour la reconnaissance de l’Afrique

« Dans [la] session [du CIO] d’Athènes [du 19 au 21 avril 1961], sur ma proposition qui se trouvait rejoindre une suggestion similaire de mes collègues russes MM. Andrianov et Romanov, la création d’une commission fut constituée, dont le but était de rechercher les besoins, sur le plan sportif, d’un certain nombre de pays ayant récemment acquis leur indépendance. Ce Comité, fort de l’expérience de vieilles nations, se donnait pour but d’apporter une aide technique aux jeunes nations. »¹⁰⁷³

Ainsi, le 6 juin 1962, lors de la 59^e session du *Comité international olympique* (CIO) de Moscou, les statuts de la *Commission d’aide internationale olympique* (CAIO) sont définis. Cette sous-commission, à l’initiative du Comte Jean de Beaumont (France) et de Constantin Andrianov (URSS), a pour ambition d’apporter un soutien, tant financier, matériel qu’idéologique, en matière de structuration des institutions sportives dans les pays ayant acquis récemment leur indépendance, et tout particulièrement en Afrique. Une institutionnalisation du sport africain qui doit passer dans un premier temps, selon cette organisation, par la création de comités nationaux olympiques (CNO) seuls garants du respect de la Charte Olympique et de ses valeurs.

¹⁰⁷³ Interview de Jean de Beaumont – Archives CIO/Article presse, non classés, 1962.



259. « La flamme olympique sur Rome », *Paris-Match*, n°585, 03/09/1960, page de couverture.

« International aid was also formalised with relation to the former colonies and "Third World" countries in the UN agreements for development projects and economic cooperation. »¹⁰⁷⁴

Les Jeux Olympiques de Rome, en 1960, peuvent être considérés, à différents points de vue, comme le point d'entrée de l'Afrique noire dans la sphère olympique. Les résultats des sportifs africains plaident en leur faveur. Le Ghanéen Clément « Ike » Quartey devient le premier noir africain à remporter une médaille olympique en décrochant l'argent en boxe dans la catégorie poids super-léger. Cinq jours plus tard, dans l'épreuve de marathon, l'Éthiopien Abebe Bikila, membre de la garde impériale éthiopienne, distance le Marocain Rhadi Ben Abdessellem pour devenir, cette fois, le premier noir africain champion olympique. Mais ces jeux sont aussi l'occasion pour les pays, nouvellement indépendants, de déposer des candidatures d'intégration au Mouvement olympique. En effet, le rayonnement international est primordial pour toutes les jeunes nations et l'intégration au CIO constitue

¹⁰⁷⁴ Notre traduction : « L'aide internationale était donc réalisée en relation avec les anciennes colonies et les pays du Tiers-Monde par des accords de l'ONU pour des projets de développement et de coopération économique », in Al-Tauqi Mansour S., *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, thèse de Doctorat de l'université de Loughborough, avril 2003, p.2.

incontestablement l'un des facteurs de ce rayonnement. Le Fédération du Mali (Soudan et Sénégal) et la Somalie¹⁰⁷⁵ sont les premières nations à impulser cette dynamique de ralliement. Cette volonté d'intégration semble, si l'on en croit Otto Mayer, Chancelier du CIO, impulsée par les gouvernements des anciennes tutelles : « *May I tell you that both candidatures were presented to us trough the French Government (for Mali) and trough the Italian Government (for Somalia)*¹⁰⁷⁶. »¹⁰⁷⁷



260. *L'Equipe*, 09/08/1960, n°4.463, p.1, (Archives CNOSEF).

¹⁰⁷⁵ La Somalie est sous tutelle de l'ONU avec mandat italien et pose des difficultés à la chancellerie du CIO puisque le CIO considère que ce pays n'est pas indépendant. Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1960-1961, O. Mayer à A. Brundage, 29/01/1960. « *I replied that that territory is under protectorship of the UNO who gave his powers to Italy. Therefore is not an independant country, I said. He replied that this is correct but that the protectorship takes an and about four weeks before the Rome Games start.* »

Notre traduction : « J'ai répondu que ce territoire est sous la tutelle de l'ONU qui a donné ses pouvoirs à l'Italie. Par conséquent ce n'est pas un pays indépendant, ai-je dit. Il m'a répondu que cela était exact mais que la tutelle prend effet seulement quatre semaines avant le début des Jeux de Rome ».

¹⁰⁷⁶ Archives CIO/Membre Andrianov – Correspondance 1961, notice 0054953 ou MO 01 41 07, lettre du 05/04/1961.

¹⁰⁷⁷ Notre traduction : « Je vous ai dis que les deux candidatures nous étaient présentées à travers le gouvernement français (pour le Mali) et à travers le gouvernement italien (pour la Somalie) ».

M. Brundage souligne l'importance des Jeux de l'Amitié

« Ces jeux de l'Amitié revêtent une importance considérable du fait du grand intérêt que porte l'Afrique au sport et aux progrès réalisés par ce dernier dans ce continent, du fait aussi de la proximité des Jeux olympiques, et nous aimerions connaître les projets réalisés par ces jeunes pays ».

« Plusieurs des nations participant aux Jeux de l'Amitié, a poursuivi M. Brundage, possèdent déjà leur Comité Olympique, d'autres créent leur comité, et d'ici peu, elles nous demanderont notre reconnaissance officielle. Nous avons donc ici, à Dakar, une bonne occasion de juger de ce qui a été fait ces dernières années ».

Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, Agence de Presse sénégalaise, *La vie politique et économique du Sénégal*, « Ouverture hier à Dakar de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats Africains et malgaches d'Expression française », 10/04/1963, p.S7.

La tête de l'Exécutif en la personne d'Avery Brundage, Président du CIO¹⁰⁷⁸, perçoit rapidement l'intérêt qu'il a à étendre son champ d'influence vers ces territoires nouvellement indépendants. Mais la totale méconnaissance qu'il en a, tant au niveau politique, économique que culturel de l'Afrique, le persuade que la reconnaissance de ces CNO ne pourra se faire sans aide, et notamment sans l'aide des ex-puissances coloniales comme la France.

Cette aide au développement - ici sportif - en Afrique dans la période post-Seconde Guerre Mondiale est d'ailleurs considérée par certains auteurs comme la création d'un « néo-impérialisme¹⁰⁷⁹ ». G.M. Gems (2006) utilise par exemple lui aussi ce concept pour éclairer l'impact culturel de l'aide sportive américaine¹⁰⁸⁰. La nuance est ici que la forme du contrôle exercé sur ces pays nouvellement indépendants n'est plus militaire, mais culturelle et économique¹⁰⁸¹. Car le plus important est la diffusion des idéaux, des valeurs et des modèles de pensées¹⁰⁸². En cela le sport n'est qu'un élément parmi d'autres de ces aspects de diffusion de l'impérialisme entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique noire.

¹⁰⁷⁸ Président du CIO de 1952 à 1972.

¹⁰⁷⁹ Al-Tauqi Mansour, *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, thèse de doctorat de l'université de Loughborough, avril 2003.

¹⁰⁸⁰ Gems Gerald M., *Sport aid American cultural imperialism*, Nebraska, University of Nebraska Press, 2006.

¹⁰⁸¹ Galtung Johan, *A structural Theory of Imperialism*. In R. Little & M. Smith (Eds.), *Perspectives on World Politics*, New York, Routledge, 1991.

¹⁰⁸² Guttmann Allen, *Games and Empire. Sport and Cultural Imperialism*. New York, Columbia University Press, 1994.

Houlihan Barry, *Sport and International Politics*. Harvester, Wheatsheaf, 1994.

Mangan James A., *The Games Ethic and Imperialism : Aspects of the diffusion of an Ideal*, Londres, Frank Cass, 1998.

Dans cette dialectique, « *aid donor* » - « *aid recipients* »¹⁰⁸³, il est impératif de comprendre les positions des uns et des autres. S. Bihan (2004)¹⁰⁸⁴ montre ainsi que la période des décolonisations s'accompagne d'une augmentation et d'une accélération significative de l'aide au développement. Cela se traduit, notamment, par les directives de la Conférence de Brazzaville (1944) et la mise en place des plans quadriennaux du FIDES (Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social, 1950)¹⁰⁸⁵, ainsi que par le développement d'organisations internationales comme l'ONU et l'*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization* (UNESCO) - qui a intégré le sport dans son programme en 1952 -.

La création de la CAIO s'inscrit de plain-pied dans cette conjoncture de mise en place de l'aide aux pays en voie de développement. L'organisme semble pallier une carence du CIO si l'on en croit la correspondance entre S.E. Mohammed Taher, membre marocain du CIO, et Myriam Meuwly, première secrétaire de la CAIO :

*« Le comte de Beaumont se réjouit que vous ayez relevé que le caractère même de la CAIO comblait une lacune quant à l'activité internationale du CIO. [...] Le CIO occupe sur le plan mondial, en matière de sport, une position équivalente à celles qu'occupent, dans d'autres domaines, l'UNESCO, la Croix-rouge internationale, l'Organisation mondiale de la Santé, la Food & Agriculture Organization, et il appartient donc aux CIO de se préoccuper d'élargir son activité – partant, son enseignement et son influence – aux pays en voie de développement afin que soient universellement répandus les principes élevés dont il est à la fois dépositaire et gérant. »*¹⁰⁸⁶

Malgré des motivations qui semblent, de prime abord, louables, la création de la CAIO ne va pas faire l'unanimité au sein même du CIO. Première pierre d'achoppement : l'opposition qui existe entre les « *old crowd* » - ou autrement dit, les « conservateurs » - tels que les appelle

¹⁰⁸³ Al-Tauqi Mansour S., *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, thèse de doctorat de l'université de Loughborough, avril 2003.

¹⁰⁸⁴ Bihan Stanislas, *L'intérêt porté par le mouvement olympique à la question du développement*, Nice, Mémoire de DEA, Institut du droit de la paix et du développement, 2004.

¹⁰⁸⁵ Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996). Enjeux et paradoxes du sport et de l'Education Physique en Afrique noire*, thèse de doctorat STAPS, université Marc Bloch de Strasbourg, 1999 ; « L'état et le sport au Cameroun, rhétorique et réalité des politiques sportives en Afrique noire de 1960 à 1996 », in Bouchet Patrick et Kaach Mohammed (Eds.), *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?*. Paris, L'Harmattan, 2004.

¹⁰⁸⁶ Archives CIO/Correspondances 1961-63, Lettre du 10/10/1962 de S.E. Mohammed Taher à Myriam Meuwly.

Jean de Beaumont, et les « *évolutionnaires* »¹⁰⁸⁷ au sujet des missions du CIO. Selon les premiers cités, le CIO n'a pas vocation à « *recruter de nouveaux pays* »¹⁰⁸⁸ malgré sa visée universaliste. En effet, le CIO doit s'en tenir, selon ses « *old crowd* », à remplir son rôle principal, à savoir la perpétuation des Jeux Olympiques depuis leur rénovation en 1894. Certains membres, comme Angelo Bolanachi (membre pour l'Égypte)¹⁰⁸⁹, souhaitent ainsi retirer le terme « olympique » de l'intitulé de la CAIO et la considérer comme extérieure au CIO. En outre, sa résistance est accentuée par la crainte de possibles immixtions politiques au sein du Mouvement olympique au travers de cette nouvelle sous-commission. Beaumont, soutenu par les « *évolutionnaires* », est beaucoup moins frileux face à cette évolution :

*« I am fully aware that the older members of the IOC are a little worried about the CAIO but I am afraid they have not understood exactly what we were trying to set up. I have written to Angelo Bolanaki on the subject. All the young members and new countries are very enthusiastic what we are trying to deal with. »*¹⁰⁹⁰

A cette première pierre d'achoppement s'en ajoute une seconde. Il s'agit de l'interrogation sur les modalités et les sources de financement de cette commission. Ces doutes sont liés certes à la provenance des fonds, mais aussi à leurs destinataires potentiels. Otto Mayer révèle cette forme d'impensé racial et moralisateur sous-entendue dans un grand nombre de correspondances du CIO :

« One thing I regret not to agree is, when Count de Beaumont intends to get money to send to those people... What are they going to do with that money? Can you imagine non organized people, knowing practically nothing – or not much – about sport, receiving suddenly money. For what ? [...] That money should be used for that only : material sent from Europe and instructors sent from Europe and USA, but certainly not cash money which will disappear in the pocket of some

¹⁰⁸⁷ Clastres Patrick, « Le Comité international olympique : allié ou rival de l'ONU ? », in *Revue française de géopolitique, Outre-Terre*, « Des peuples et des jeux. Géopolitique du sport », n°8, Ramonville Saint-Agne, ERES, 2004.

¹⁰⁸⁸ Archives CIO/Correspondances Bolanaki 1960-64, lettre du 16/07/1962 – Notice MO 01 4107.

¹⁰⁸⁹ Ce membre a été chargé par Pierre de Coubertin de réunir des fonds pour la création des premiers jeux Africains en 1923. Une initiative qui est restée lettre morte.

¹⁰⁹⁰ Notre traduction : « Je suis parfaitement conscient que les anciens membres du CIO sont un peu inquiets à propos de la CAIO mais j'ai un peu peur qu'ils ne comprennent pas exactement que nous devons essayer de la mettre en place. J'ai écrit à Angelo Bolanaki à ce sujet. Tous les jeunes membres et les nouveaux pays sont très enthousiastes concernant notre tentative de coopération », Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-63, lettre du 10/01/1963 de Beaumont à Avery Brundage.

clever negroes ! The first thing is to find intelligent people there who would listen FIRST to what Count de Beaumont tells them. »¹⁰⁹¹

Cette seconde pierre d'achoppement, que constitue l'origine des fonds alloués à cette commission marque finalement le nœud du problème. Dans les années 1960, le CIO est déficitaire et a déjà du mal à financer ses propres activités. Une situation qui explique les propos plutôt modérés d'Avery Brundage et son appel aux « pays intéressés » par l'entrée de l'Afrique dans l'Olympisme :

« This is a very delicate situation. Few Olympic Committees have any surplus funds and I doubt if there will be any contributions. Then we may be criticised for having no interest in African sport. I have impressed on our colleague, the Count de Beaumont, that his committee must be extremely careful. »¹⁰⁹²

Malgré la nécessité avérée de la mise en place de cette aide, le scepticisme du Président du CIO est révélateur du problème causé par la question financière. La solution proposée sera elle-même révélatrice des enjeux sous-jacents à cette commission.

¹⁰⁹¹ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-63, non classé, lettre du 25/01/1962. Notre traduction : « Une chose sur laquelle je regrette de ne pas être d'accord, c'est avec le Comte de Beaumont lorsqu'il a l'intention d'envoyer de l'argent à ces gens... Qu'est-ce qu'ils vont en faire de cet argent ? Pouvez-vous imaginer des gens non organisés, ne connaissant pratiquement rien – ou très peu – au sport, recevant soudainement de l'argent ? Pour quoi ? [...] Cet argent devrait être utilisé uniquement pour : envoyer du matériel d'Europe et des instructeurs d'Europe et des Etats-Unis, mais certainement pas d'argent liquide qui disparaîtra dans la poche de nègres rusés ! La première chose est de trouver des gens intelligents là-bas qui écouteront d'abord ce que le Comte de Beaumont leur dira. »

¹⁰⁹² Archives CIO/Correspondances Bolanaki 1960-64, lettre du 04/08/1962 – Notice MO 01 4107. Notre traduction : « C'est une situation très délicate. Peu de Comités olympiques disposent de fonds excédentaires et je doute qu'ils feront la moindre donation. Toutefois, nous pourrions être critiqués pour n'avoir aucun intérêt pour le sport africain. J'ai insisté auprès de notre collègue, le Comte de Beaumont, sur le fait que son comité devait être extrêmement prudent. »

- La France et la CAIO : un médiateur pour l'Afrique noire francophone au CIO ?

« Maurice Herzog expliquait ce regain d'intérêt par un discours paternaliste ou plutôt fraternaliste magnifiant les liens d'amitié qui unissaient la France et ses anciens territoires d'Afrique noire : "Nous avons un rôle de parrainage, nous aurons nos petits frères à notre niveau et bientôt ils seront tous affiliés au CIO", déclarait-il à l'issue des Jeux d'Abidjan (1961). »¹⁰⁹³

Certains auteurs abordent l'aide sportive aux pays en voie de développement exclusivement sous l'angle humaniste du développement social¹⁰⁹⁴. Ce serait, pour eux, un vecteur de propagation de l'idéal olympique à travers le monde. Le but affiché serait de diffuser une vision idéaliste de l'olympisme et du sport à travers le globe pour développer l'humanité et la dignité humaine. Cette vision humaniste¹⁰⁹⁵ interroge alors une immixtion de gouvernements, notamment le gouvernement français, dans cette phase de mise en place de la CAIO.

Dans la période coloniale, Bernadette Deville-Danthu (1995) note que dans l'esprit des autorités, l'expansion française poursuivait avant tout un but humanitaire. Elle devait amener les « indigènes » « à bénéficier des bienfaits de la civilisation »¹⁰⁹⁶. Cette idée est d'ailleurs reprise ensuite par le mouvement olympique, notamment dans les écrits de Pierre de Coubertin dans les années 1920 à 1930. Le sport est en effet considéré comme l'un des rouages essentiels du « processus de civilisation »¹⁰⁹⁷. Dès lors il est possible de postuler à une continuation, dans la période postcoloniale, de la « mission civilisatrice » de la France dans ses anciennes colonies par le truchement de nouveaux dispositifs imposés par les indépendances et qui permettraient alors à la France de conserver une certaine influence dans ses anciennes colonies.

¹⁰⁹³ Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, thèse de doctorat d'Histoire, université de Provence, 1995, p.495.

¹⁰⁹⁴ Benzerti Karim, *Olympism in Africa*, I.O.C, Lausanne, 2002 ; Anthony Don, *The humanistic Mission of the Olympic movement and the Role of Olympic Solidarity in the Developing countries*, Olympie, papier présenté à la 34^{ème} session de l'Internationale Olympique Académie, 18 Juillet-2nd août, 1994 ; Parry Jim, *The Moral and Cultural Dimension of Olympism*, Olympie, papier présenté à la 34^{ème} session de l'AIO, 18 Juillet-2nd août, 1994 ; Müller Norbert, *Olympism and "Sport for All"*, , papier présenté à l'AIO, 1988.

¹⁰⁹⁵ Chapron Tony, Attali Michael, « L'humanisme olympique : entre grandeur et désillusions », *Illusio*, 2004, pp.61-80.

¹⁰⁹⁶ Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, thèse de doctorat d'Histoire, université de Provence, 1995, p.11.

¹⁰⁹⁷ Dunning Eric et Elias Norbert, *Quest for Excitement : sport leisure in the civilising process*, Basil Blackwell, 1986.

La session du CIO d'Athènes d'avril 1961 permet aux deux instigateurs de la CAIO, Jean de Beaumont et Constantin Andrianov, de poser le cadre juridique nécessaire à la réalisation des actions de cette sous-commission. Dans cette première réunion officielle dédiée à la CAIO, Jean de Beaumont estime qu'il lui paraît :

*« impossible d'obtenir des résultats tangibles tant que la sous-commission n'aurait pas obtenu des Membres de l'Assemblée des subventions importantes dans tous les pays attachés à promouvoir l'idéal olympique. »*¹⁰⁹⁸

Il en profite alors pour se porter garant de l'investissement français par le biais de son Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Or la charte olympique qui prône une stricte séparation entre l'olympisme et le politique aurait dû imposer au représentant français de se retourner vers le Comité Olympique français et non vers une instance gouvernementale. L'article 16 des statuts de la CAIO, déposés en 1962, est d'ailleurs très explicite à ce sujet :

« Art. 16 : Les sources financières de la CAIO proviennent pour l'instant et jusqu'à la constitution du Fonds d'Aide :

- a) des subventions consenties par les Comités Nationaux Olympiques favorables à l'initiative de la CAIO ;*
- b) des legs ou dons d'organisations ou de personnes privées désireuses de contribuer à l'œuvre fraternelle de la CAIO. »*¹⁰⁹⁹

Cependant, entre 1961 et 1963, c'est bien au gouvernement français que le CIO, notamment par la voix de son Chancelier, attribue la paternité de la CAIO. Cette paternité est d'autant plus affichée fermement que l'URSS, pour sa part, reste sourde aux sollicitations financières de Jean de Beaumont¹¹⁰⁰. Dans la mise en œuvre de sa stratégie d'influence vis-à-vis des pays d'Afrique noire, la France, par le truchement du Comte de Beaumont et le HCJS, veut se positionner comme l'intermédiaire incontournable de ce nouvel acteur transnational qu'est la CAIO.

La fréquence des correspondances s'accélère alors entre de Beaumont et Brundage. Dans une lettre datée du 22 janvier 1962, le représentant français fait part au Président du CIO de la longue conversation qu'il a eue avec le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, au

¹⁰⁹⁸ Archives CIO/P.S.D. et CAIO – Rapports et PV, 1962-1964 : « *Compte rendu de la séance de la sous-commission de l'Aide Sportive à apporter aux pays ayant acquis récemment leur indépendance tant en Afrique noire qu'en Asie* », 22 juin 1961.

¹⁰⁹⁹ Archives CIO/ P.S.D et CAIO – Rapports et PV, 1962-1964 : « *Commission d'Aide Internationale Olympique – Statuts* », 1962.

¹¹⁰⁰ Archives CIO/Correspondances diverses 1961-63, Otto Mayer à G. Meyer [En 1962, Gaston Meyer est le rédacteur en chef du journal français *l'Equipe*], lettre du 06/01/1962.

cours de laquelle Maurice Herzog l'aurait assuré de son soutien moral et financier dans son initiative et du volontarisme de la France en termes de développement du sport africain. Avery Brundage reconnaît d'ailleurs à cette occasion avoir rencontré Maurice Herzog à ce sujet :

*« I spoke with Commissioner Herzog, on this subject, the last time I saw him. It was suggested that it would be advantageous to all concerned to have Olympic Committees organized in these countries under proper auspices, and that his department should be interested in seeing that this was done. I am glad to learn that you will have his moral and financial support. »*¹¹⁰¹

Brundage admet ici à mots couverts que le CIO soutient une sous-commission qui fait le jeu, entre autres, du gouvernement français. Cet aveu permet de comprendre les réticences d'une partie des membres du CIO. C'est bien la position politique de la France à l'égard de ces anciennes colonies qui la pousse plus que les autres nations à prendre les devants. Cette action française s'inscrit dans une dynamique plus générale d'aide financière, économique, technique et culturelle dispensée aux jeunes Etats africains selon les vœux du Général de Gaulle¹¹⁰². La France essaie ainsi de répondre à la *course aux indépendances*¹¹⁰³ et souhaite reconquérir, sinon préserver, sa position dominante au niveau international. A partir de 1962, la CAIO va donc s'appuyer très régulièrement sur le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports afin de toucher plus facilement les ex-colonies françaises. A moins que ce ne soit le HCJS qui s'octroie un « droit d'ingérence » dans la sphère olympique ?¹¹⁰⁴

Dès la session de Rome, en 1960, le CIO prend acte du mouvement de décolonisation qui touche l'Afrique francophone :

« Le Président fait remarquer qu'une nouvelle situation s'est créée avec les nouveaux pays de la communauté française. Il est probable que nous recevrons [...] de nombreuses candidatures. A ce sujet S.E. Taher fait remarquer que dans ces pays nouvellement créés, il est possible que les gouvernements auront une

¹¹⁰¹ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-63, lettre du 04/02/1962.

Notre traduction : « J'ai parlé avec le Commissaire Herzog à ce sujet la dernière fois que je l'ai vu. Il a suggéré qu'il serait profitable pour tous d'avoir des Comités olympiques organisés sous de bons auspices dans ces pays et que son ministère pourrait être très intéressé par une telle initiative. Je suis heureux d'apprendre que vous avez obtenu son soutien moral et financier. »

¹¹⁰² Deville-Danthu Bernadette, op. cit., 1995, p.506.

¹¹⁰³ Gourévitch Jean-Paul, *La France en Afrique : Cinq siècles de présence, vérités et mensonges*, Saint-Amand-Montrond (Cher), Acropole, 2006, p.265.

¹¹⁰⁴ Bourdieu Pierre, *Un acte désintéressé est-il possible ?*, Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris, Seuil, 1994.

*certaine emprise sur les organisations sportives ; de ce fait, il y a lieu de considérer chaque cas très sérieusement. »*¹¹⁰⁵

Rapidement, pourtant, le CIO s'inquiète de la non-reconnaissance de CNO des ex-colonies françaises. Sur les 13 CNO africains reconnus en janvier 1962, tous sont d'expression anglaise. Il y a urgence, selon le CIO, à pallier ce déséquilibre. Des sollicitations répétées à destination de différentes personnalités françaises sont alors effectuées. L'idée sous-jacente est que les Français, de par leur histoire, ont une connaissance et des liens forts avec toutes ces jeunes nations africaines francophones. Dans les discours du CIO, leur aide semble être un pré-requis indispensable à la diffusion de l'olympisme dans tous ces pays.

Outre Jean de Beaumont – qui entretient cependant des relations ambiguës, voir difficiles avec le Colonel Crespin aux dires de Jacques Grospeillet, et plus cordiales avec Maurice Herzog et Olivier Philip puisqu'il les invite à la chasse à Limersheim –¹¹⁰⁶, Otto Mayer, chancelier du CIO, est l'un des instigateurs de cette quête de soutiens des autorités françaises. Dès le mois de janvier 1962, il sollicite Gaston Meyer, le rédacteur en chef de *L'Equipe*, dans le but d'obtenir les contacts de différents dirigeants sportifs des pays africains d'expression francophone. Désireux de leur transmettre les bulletins du CIO, il demande notamment au journaliste de faire jouer ses relations pour impliquer Jean Dame¹¹⁰⁷ et Robert Busnel¹¹⁰⁸, deux participants actifs des *Jeux de l'Amitié* d'Abidjan en 1961¹¹⁰⁹.

Il va se rapprocher par la suite du Colonel Crespin, le délégué général à la préparation olympique au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports français, pour profiter de sa connaissance de ces Etats africains, mais aussi de ses accointances avec les nouvelles élites en place. Myriam Meuwly, la très active secrétaire de la CAIO, sert alors souvent

¹¹⁰⁵ Extrait P.V. de la 57^e session du CIO, 22-23 août 1960, Rome, in *Bulletin du CIO*, nov. 1960, n°72, p. 35.

¹¹⁰⁶ Entretiens de Monique Berlioux et Jacques Grospeillet, selon la première Maurice Herzog et Jean de Beaumont n'étaient pas en très bonne relation, et selon le second le Colonel Crespin n'arrivait pas à admettre que Jean de Beaumont ait accueilli dans ses chasses d'Alsace le nazi Goering (il accueillera dans les années 1960, Georges Pompidou), et qu'il n'est pas ensuite rétrocedé ses compagnies des terres rouges aux pays indépendants. Crespin lui est ainsi farouchement hostile puisqu'il s'emploie ensuite à débouter le projet de Jeux de France porté par de Beaumont.

Par ailleurs, l'utilisation de la chasse, comme mode de socialisation et de rapprochement des élites (administratives et politiques aux élites économiques et financières) est sur ce point tout à fait intéressante et mériterait un développement plus approfondi à partir de la violence réelle et symbolique engagée dans la pratique et par ceux qui la défende, eux-mêmes pris dans un processus de violence par l'application du grand capitalisme financier dont ils sont les acteurs. En partant de l'analyse de la société de cours développée par Norbert Elias et les ouvrages désormais classiques de Norbert Elias & Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Editions Fayard, 1994 ; Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket Agora, 1973 ; *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Levy, 1975.

¹¹⁰⁷ Président de la Fédération Internationale d'Haltérophilie de 1952 à 1967 et membre du COF de 1921 à 1967.

¹¹⁰⁸ Joueur et entraîneur de l'équipe de France de basket-ball puis président de la Fédération française de basket-ball en tournée en Afrique en 1964.

¹¹⁰⁹ Archives CIO/Correspondances diverses, 1961-63, O. Mayer à G. Meyer, lettre du 06/01/1962.

d'intermédiaire. Ainsi, suite à une entrevue entre les deux hommes en septembre 1962, Meuwly écrit à Crespin pour demander un complément d'informations :

« La documentation que vous m'avez remise sur l'Administration des pays d'Afrique d'expression française nous a permis par recoupement, d'apprendre l'existence d'un Comité Olympique sénégalais, inconnu du CIO, dont le Président ne serait autre que Monsieur Amadou. S'agit-il du Ministre de la Jeunesse et des Sports ? Pouvez-vous me renseigner à ce sujet ? D'avance je vous en remercie. »¹¹¹⁰

Cette demande, à laquelle le Colonel Crespin va s'empresse de répondre¹¹¹¹, constitue la première d'une longue série. On peut véritablement parler d'une collaboration qui va s'étendre jusqu'à un « droit de regard » du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports français au sujet de la reconnaissance des CNO africains et des personnalités politiques qui les composent.



261. Armand Massard (COF) et le Colonel Crespin (DGSP),
L'Equipe, 30/03/1961, n°4.663, p.1, (Archives CNOSEF).

Selon cette logique, un accord est passé entre le Haut-commissariat français et la CAIO : le Colonel Crespin s'engage à fournir un répertoire des adresses des Fédérations Sportives affiliées aux Fédérations Internationales dans les pays africains d'expression française. Ce répertoire doit être accompagné d'une liste de personnalités africaines susceptibles d'être conviées à la session du CIO d'octobre 1963 à Nairobi, la première ayant lieu sur le sol du continent africain. En contrepartie, la CAIO s'engage à porter à la connaissance du Haut-commissariat les diverses propositions faites par les membres de sa commission. Avery

¹¹¹⁰ Archives CIO/CAIO et HCFS, Correspondances 1962-1963, lettre du 24/09/1962.

¹¹¹¹ Archives CIO/CAIO et HCJS, correspondances 1962-1963, Colonel Crespin à Myriam Meuwly, Télégramme n°504, octobre 1962.

Brundage va d'ailleurs aller plus loin en février 1963. Il préconise de se référer intégralement aux propositions du Haut-commissariat français :

« *En ce qui concerne le choix des observateurs africains à [la] session de Nairobi, M. Brundage préconise que l'on ait recours de préférence à l'idée première, c'est-à-dire que l'on attende les suggestions du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, suggestions qui auront l'avantage de fournir le maximum de garanties sur les personnalités recommandées...* »¹¹¹²

L'absence de relations entre le COF (présidé par Armand Massard, membre du CIO pour la France) – qui normalement est le représentant du Mouvement olympique en France – et le CIO s'explique par la main mise politique du HCJS sur le COF. En effet, le dialogue entre Maurice Herzog et le Mouvement sportif est houleux puisque la réforme des conditions de nomination des présidents de fédérations sportives afin de faire élire de nouveaux cadres bouleverse le conservatisme ambiant. Ces éléments peuvent constituer des freins à la bonne marche des relations entre le HCJS et la CAIO évinçant ainsi le COF, comme le suggère Myriam Meuwly au Colonel Crespin¹¹¹³.

Ainsi, le 27 mai 1963, la déléguée aux affaires de la CAIO, Myriam Meuwly, adresse directement au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports un exemplaire de la circulaire des nations africaines déléguant un ou deux « *observateurs* » à la 60^e session du CIO (1963) qui, selon ses termes, semblent être « *à la clé du sport dans leur pays. Ce sont eux qui désigneront leurs représentants à Nairobi* ». Notons ici que le choix des mots est habilement pensé. Les « *observateurs* » n'étant ni plus, ni moins que des politiques des pays concernés. Nous sommes en présence d'une relation de parrainage ravivée par les anciens réseaux coloniaux entre les représentants des pays occidentaux, membres du CIO, d'une part, et les « *observateurs* » qui ne sont autres que les représentants sportifs et politiques africains, homologues des représentants occidentaux mais non affiliés au CIO, d'autre part.

Le gouvernement français accepte donc - ou s'octroie - un rôle d'arbitre à l'intérieur même de l'institution olympique qui remet en cause la rupture avec le modèle colonial. Les travaux de

¹¹¹² Archives CIO/P.S.D. et CAIO, rapports et PV, 1962-64, « *Rapport au Comte de Beaumont* » rédigé par Myriam Meuwly, le 11/02/1963.

¹¹¹³ Archives CIO/CAIO-HCJS, 1962-1963, M. Meuwly au Colonel Crespin, 12/02/1963, « Sans doute comprendrez-vous les raisons de cette démarche que je vous remercie de bien vouloir tenir pour confidentielle ».

Nicolas Bancel¹¹¹⁴ montrent, par exemple, que les décolonisations en AOF ont été préparées par l'acculturation d'une nouvelle élite africaine par le truchement de ce qui est appelé « *l'africanisation des cadres* ». Par le biais du champ sportif, la France tisse les conditions nouvelles de sa puissance par l'intermédiaire d'une stratégie d'influence au sein du CIO et en Afrique noire.

Le membre Jean de Beaumont va alors impulser ces rencontres avec ces haut-dignitaires du sport africain afin de diffuser les valeurs de l'olympisme et de préparer cette rencontre lors de la 60^e session du CIO à Nairobi. Ainsi, de février 1962 jusqu'à l'organisation de ladite session en 1963, il entreprend une « croisade » en Afrique, tel un « *Homo imperialis* »¹¹¹⁵. De visites officielles en visites officielles, les pays africains accueillent avec enthousiasme et faste cet interlocuteur du CIO. La presse africaine accorde une place importante à cet événement, alors qu'en métropole, son périple passe presque inaperçu.



262. Le Comte Jean de Beaumont (France, CIO), (Archives CEO-CIO).

¹¹¹⁴ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*. doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999 ; « Les scouts de France en AOF : Logique de développement et formation d'une élite acculturée (1945-1960) », in Gori Gigliola & Terret Thierry, *Sport and Education in history*, Sankt Augustin (Germany), Academia Verlag, 2005, pp.110-118.

¹¹¹⁵ Denis Daniel, « Homo Imperialis », *L'ethnologie française*, janvier 2001.



263. *L'Equipe*, 04/07/1962, n°5.055, p.12, (Archives CNOSF).

« Ainsi est né le dirigeant international professionnel, grand voyageur, reçu partout comme un monarque par ses mandants. »¹¹¹⁶ Mais qui est Jean de Beaumont ?

Le Comte Jean Bonnin de la Bonninière de Beaumont (1904-2002) est un aristocrate et un puissant administrateur de société. Mais c'est également un sportif qui a commencé par apprendre le sport à l'*Ecole des Roches*¹¹¹⁷ et s'essaya aux bancs de l'Ecole Libre des Sciences Politique au début des années 1920. Puis, il devint champion international de football universitaire en 1924. Il parcourt le monde d'Ouest en Est et du Nord au Sud en automobile dans la fin des années 1920. Il monte également comme jockey lors de quelques courses mondaines parisiennes. Chasseur habile, il tire en compétition et s'adonne au pigeon d'argile. La passion de la chasse lui permet de réunir l'aristocratie dans son domaine alsacien de Diebolsheim où il honore ses invités du titre de l'ordre des « mets-toi-à-l'aise ». Ses

¹¹¹⁶ A propos de Jean de Beaumont, « *L'Olympisme : tournant délicat* », in *L'Equipe*, 07/06/1963.

¹¹¹⁷ Voir le rôle important de cette école dans la réforme de l'éducation nouvelle et qui tente de transformer les pédagogies corporelles dans le dernier tiers du XIX^e siècle en s'inspirant des méthodes d'éducation britannique, Reyke Régis (de), *L'école des Roches*, université Paris XI, décembre 1999. Le parcours de Jean de Beaumont ressemble beaucoup à celui de la gentry anglaise, de par le milieu fortuné dont il est issu et par son éducation.

voyages d'affaires le conduisent en Afrique, Asie et aussi en Amérique du Sud. Des voyages qui lui permettent de rencontrer les monarchies du monde en entier, les gouvernements politiques comme démocratiques. Mais ce sont avec les premières qu'il est le plus à l'aise...

Il a été un homme de finance dans la banque Rivaud (aujourd'hui le groupe Bolloré) et un homme politique puisque élu député de Cochinchine en 1936¹¹¹⁸. Il s'inscrit au groupe de la gauche démocratique et radicale indépendante et fait partie de trois commissions : colonies (comme vice-président)¹¹¹⁹, postes télégraphes et téléphones et aéronautique (comme secrétaire)¹¹²⁰. Il appartient aussi à la commission d'enquête parlementaire en Afrique du Nord avec La Grosillière, Temple, Pierre Bloch, Clermont-Tonnerre, Thomas et Michels. Par la suite, il prend part à plusieurs discussions qui ont les territoires d'outremer pour objet : il demande l'application de la loi sur les pensions aux colonies (1936), des lois sociales et de la législation syndicale en Indochine (budget de 1937)¹¹²¹. En 1937, il est porteur d'un projet de loi sur la création d'un important réseau aérien reliant la métropole à l'ensemble des possessions d'Outre-mer¹¹²². Il est partisan d'octroyer des secours aux victimes des inondations d'Indochine et le manifeste, tant dans un avis donné en 1937 qu'à l'occasion de la discussion du budget de 1938¹¹²³. Il s'intéresse en général à la politique coloniale et dépose, en 1939, une proposition de loi tendant à incorporer le Togo et le Cameroun à l'Empire français face aux revendications coloniales allemandes afin de « *maintenir en tout état de cause l'intégrité de l'empire colonial français* »¹¹²⁴. Il est également associé à Charles de Breteuil au journal « *les Annales des colonies* » et fréquente le ministre des affaires étrangères, Georges Bonnet.

Pendant la Seconde Guerre mondiale le Comte de Beaumont aurait participé à la résistance. Une information à prendre avec précaution tout comme son procès à la Libération pour collaboration avec l'ennemi. Il suit une carrière d'officier de réserve, comme officier de cavalerie, passe son brevet de pilote et demeure un membre actif du Cercle Interallié qui siège à Paris. Il se retire alors de la vie politique et se consacre aux affaires. Il est président de l'Union des planteurs, il dirige et administre de nombreuses sociétés, principalement orientées vers l'outremer. Président-directeur général de *Sannah Rubber Company Ltd* (1947), de la société financière des caoutchoucs, du groupe de constructions navales (1975). En 1950, il

¹¹¹⁸ Archives Assemblée Nationale/n°36, Chambre des députés, 16e législature 1936-1940, tables analytiques des annales, table nominative 2, p.66.

¹¹¹⁹ Ibid./A., S.O. de 1936, t. 2, p.1459 ; A., S.O. de 1938, tome 2, p.1389.

¹¹²⁰ Ibid., t. 2, p.1844 ; A., S.O. de 1937, t. 2, p.1857.

¹¹²¹ Ibid./A., S.O. de 1936, art. 4, p.1377.

¹¹²² Ibid./I., n°7210 ; an., S.E. de 1940, p.15 et A., S.E. de 1937, tome unique, p.2894.

¹¹²³ Ibid./I., n°3353 ; an., S.E. de 1937, p.382 et A., S.E. de 1937, t. unique, p.3083.

¹¹²⁴ Ibid./I., n°5677 ; an., S.O. de 1939, p.613 et A., 2° S.E. de 1938, t. unique, p.1649.

exécute une inspection sur les plantations d'hévéas de la SAFA-Cameroun (Société Africaine Forestière et Agricole) avec le directeur local d'exploitation, Henri Chamaulte (élu plus tard sénateur des Français à l'étranger). Un an plus tard, en 1951, il est élu au CIO suite au retrait volontaire du Marquis de Polignac (France). Sa nomination coïncide avec celle du membre russe Constantin Andrianov. Devenu membre il s'occupe de diverses commissions. Il est à l'origine de la commission des finances, des relations avec la presse (1955-1965) et de la commission d'aide internationale olympique (1962). En 1952 sa présence en Afrique est guidée par ses ambitions politiques, « [...], j'étais en Haute-Volta en vue d'examiner la possibilité de faire campagne pour décrocher dans ce pays le siège de sénateur des "Français à l'étranger". »¹¹²⁵. Les relations jouent alors encore un rôle déterminant, « le gouverneur de l'A.O.F., M. Bréchart, cherchait activement un candidat susceptible de battre le sénateur en place, M. Rucart »¹¹²⁶.

En 1953, Beaumont étend ses relations avec la royauté du Maroc, « par l'intermédiaire d'amis communs, je fis la rencontre du Prince Moulay Hassan, qui allait devenir roi du Maroc sous le nom de Hassan II. »¹¹²⁷. L'année est riche en propositions, car Robert Michaux (ancien chef d'exploitation et ex-directeur général des exploitations de Malaisie) lui parle du Kenya et de la possibilité d'une conquête du café et du thé par la Société financière des Canoutchoucs (SOCFIN) dans ce pays. « De sorte qu'avec l'idée initiale d'aider le personnel à se reconvertir, nous avons créé en 1950 la plus rentable des sociétés du Groupe » (sous-entendu la SOCFIN)¹¹²⁸. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance du libérateur du Kenya (dictateur patenté), en la personne de Jomo Kenyatta, leader pour l'indépendance du Kenya, et qui sera élu Président de la République du Kenya en 1963. De Beaumont deviendra un fidèle du président avec qui il a maille à partir régulièrement pour des tractations financières dans ce pays¹¹²⁹. Son action au CIO a des répercussions dans ce pays, puisqu'il invite l'athlète kenyan Daniel Arap Moi à venir en France, avec lui, et que ce dernier succède à la présidence Jomo Kenyatta au Kenya!¹¹³⁰ Sa société implantée au Kenya, fera une donation de 350 £ à l'Amateur Athletics Association afin qu'elle envoie un athlète africain aux Jeux du Commonwealth à Perth en 1963. Il est, entre autre, président de la compagnie des caoutchoucs de Padang, Socfinaf, ainsi que de nombreuses sociétés belges, hollandaises et anglaises. Vice-président (1957-70) puis président

¹¹²⁵ Beaumont Jean (de), « *Au Hasard de la chance : L'amour de vivre* » Souvenirs, Paris, Julliard, 1987, p.249.

¹¹²⁶ Ibid., p.250.

¹¹²⁷ Ibid., p.277.

¹¹²⁸ Ibid., p.279.

¹¹²⁹ Ibid., p.280.

¹¹³⁰ Ibid., p.281.

d'honneur de la compagnie du Cambodge, associé (1960) puis président d'honneur (1975) de la banque Rivaud.

En 1966, il visite les plantations de la *Sennah Rubber Company* à Java et Sumatra en Indonésie. Le Comte de Beaumont était en 1967, président des Plantations de Terres Rouges (PTR) et de la Forestière équatoriale et vice-président de la Société Africaine Forestière et Agricole (SAFA)¹¹³¹ a été élu en 1967 président directeur général de la Forestière équatoriale du Cameroun et de la Société de culture bananière Nord-Sumatra, de la SOCFIN en Malaisie, des mines de Kali Sainte-Thérèse (mines de Potasse en Alsace), et de la société industrielle et financière de l'Artois. Le Comte de Beaumont a au final 28 sociétés, qui relèvent de sa propriété ou d'une affiliation.

Au niveau du Mouvement olympique, c'est à partir de la fin des années 1960 qu'il a pour ambition d'être le président du CIO. Mais il ne sera élu que membre de la Commission Exécutive (CE) du CIO pour la France le 10 octobre 1968, élu 2^{ème} vice-président du C.I.O. le 12 mai 1970, puis élu 1^{er} vice-président le 21 août 1972 et enfin élu membre de la Commission Exécutive le 14 juillet 1976. Il fut membre de la C.E. de 1968 à 1974 et de 1976 à 1980 et le premier président de l'Association des CNO européens de 1969 à 1975. Enfin, il deviendra membre honoraire à partir de 1990. Par ailleurs au niveau national, il a été président du Comité Olympique français de 1967 à 1971 et président de l'Académie des Sports en 1970. Enfin, il présida la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) de 1974 à 1976 et exerça la fonction de trésorier du CNOSF.

Les implications économiques et politiques de ce personnage permettent de comprendre l'opportunisme du CIO. Cette institution voit là l'occasion de puiser dans ce potentiel et ces réseaux existants afin de promouvoir les idéaux olympiques en Afrique. C'est dans cette logique que le 4 février 1962, Jean de Beaumont est investi officiellement d'une mission en Afrique francophone pour le compte du CIO :

*« If you can make a trip through the former French African Colonies, as a special emissary of the International Olympic Committee, it will be a great service to the Olympic Movement. Enclosed herewith you will find a letter of identification which might prove useful. »*¹¹³²

¹¹³¹ Archives CIO/« Hommes et organisations d'Afrique noire », n°185 du 5 octobre 1967, dans correspondance de Beaumont 1966-69, notice : 0055042. [A noter que dans cette SAFA un certain M. Philippe LANGLOIS-BERTHELOT est administrateur et reconduit dans ses fonctions en 1967 de représentant des intérêts d'outre-mer au Conseil Général de la Banque de France].

¹¹³² Notre traduction : « Si vous pouvez faire un voyage à travers les anciennes colonies africaines françaises, en tant qu'émissaire spécial du CIO, cela constituerait un grand service rendu au Mouvement olympique. Ci-joint,



264. Jean de Beaumont et Armand Massard aux Jeux olympiques de Tokyo (1964),
(Archives CEO-CIO).



265. Jean de Beaumont et Maurice Herzog, (Archives CEO-CIO).

vous trouverez une lettre d'identification qui pourra s'avérer utile. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-63, lettre d'Avery Brundage à Jean de Beaumont du 04/02/1962.

Tel un missionnaire de l'Eglise catholique du début du XX^e siècle, Beaumont doit donc porter la (bonne) parole olympique au sein des ex-colonies françaises. Mais il se fait aussi l'émissaire de la France afin de ne pas rendre le divorce entre cette dernière et ses anciennes colonies plus difficile. La lettre qu'il adresse à Brundage en date du 22 janvier 1962 atteste de cette demande « conjointe » du HCJS et du président du CIO :

*« I had a long talk with Mr Herzog this morning, who came for lunch at my office. He is willing to ask me to pay some visits in Africa to all the French-speaking countries that still have not in mind the olympic spirit. He has asked me to go there and under the flag of the IOC to give this impulse to some of those new countries who make some complex about not having already an olympic committee as Nigeria, Liberia, Kenya, Uganda or Rhodesia. For this purpose, I should like you to give me an official mission as I am the chairman of this Sub-Committee to inspect all these french-speaking countries and talk to them about the olympic spirit and ideals, and thus create in these countries a movement to allow them to join the IOC. This should mean that I could give them some ideas and explain them how to create olympic committees and how they must at least join five international federations to be able to join the IOC. With your approval I can, I think, gather a good crop of new olympic countries. »*¹¹³³

La finalité étant alors de voir reconnaître tous ces nouveaux Etats dans le mouvement olympique, Beaumont doit « *montrer le chemin qu'il [faut] suivre*¹¹³⁴ », le but étant de remplir les conditions requises par le règlement du CIO, à savoir :

- Avoir au moins cinq fédérations nationales affiliées à des fédérations internationales ;
- Chaque CNO ne peut reconnaître qu'une seule fédération nationale par sport.

A travers le Sénégal, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, Madagascar, le Dahomey (devenu en 1975, le Bénin), le Mali, le Niger, le Tchad, le Congo français ou Congo-

¹¹³³ Notre traduction : « J'ai eu une longue conversation ce matin avec M. Herzog, qui s'est rendu à mon bureau pour déjeuner. Il est disposé à me demander de rétribuer quelques visites en Afrique, dans tous les pays francophones qui n'ont pas encore l'esprit olympique. Il m'a demandé d'aller là-bas sous la bannière du CIO et de donner une impulsion à tous ces nouveaux pays qui feraient un complexe de ne pas encore disposer d'un Comité olympique comme c'est déjà le cas du Nigeria, du Liberia, du Kenya, de l'Ouganda et de la Rhodésie. Dans cette optique, je voudrais que vous me confiiez une mission officielle en ma qualité de président de cette sous-commission afin d'aller inspecter tous ces pays francophones et leur parler de l'esprit olympique et de ses idéaux, et donc de créer dans ces pays un mouvement leur permettant de rejoindre le CIO. Cela signifierait que je puisse leur donner quelques idées et leur expliquer comment créer un Comité olympique et les informer du fait qu'ils doivent s'affilier au moins à cinq fédérations internationales afin de pouvoir rejoindre le CIO. Avec votre accord, je pense pouvoir recueillir un certain nombre de nouveaux pays olympiques. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-63, lettre du 22/01/1962 de Beaumont à Brundage.

¹¹³⁴ Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, thèse de doctorat d'Histoire, université de Provence, 1995, p.495.

Brazzaville (devenu aujourd'hui République du Congo) et le Gabon, Beaumont lance une grande opération de parrainage semblant répondre aux sollicitations de Maurice Herzog qui, dès juillet 1959¹¹³⁵ dans un communiqué de l'AFP, donne deux directives gouvernementales :

« 1. Les Etats de la Communauté peuvent créer un Comité olympique indépendant et demander leur adhésion au CIO. Parallèlement, ils peuvent créer des Fédérations sportives indépendantes des Fédérations dirigeantes métropolitaines.
2. Ils peuvent aussi maintenir, s'ils le désirent, ou s'ils ne se sentent pas encore prêts à affronter seuls les compétitions internationales, leur appartenance au Comité Olympique Français et aux Fédérations dirigeantes métropolitaines, pour le temps qu'ils désireront. Ces organismes agiront alors par délégation. »¹¹³⁶

Ce discours officiel souligne encore une fois le paradoxe des relations franco-africaines. L'attitude paternaliste encore présente et cette manière particulière de donner la liberté de choix aux Africains sans que cela puisse s'exercer dans les faits. Par ce souci d'asseoir cette nouvelle tournure du sport africain née des indépendances, d'un « sport régional » à un « sport (inter)national », Maurice Herzog interpelle enfin les instances olympiques dans le *Bulletin du CIO* de novembre 1959 : « Aurons-nous 14 nouveaux comités nationaux olympiques ? »¹¹³⁷. Et ainsi, faciliter la double mission de De Beaumont en Afrique francophone et en Asie.

¹¹³⁵ Archives CNOSF/*L'Equipe*, évoque cette possibilité dans son edito « France et Afrique », 09/01/1959, n°3.969, p.1 : « Faut-il susciter la création de comités nationaux olympiques, à l'instar de ce qu'a fait la Grande-Bretagne ? Il semble que ce soit à la fois notre intérêt et celui des pays africains. »

¹¹³⁶ Archives CNOSF/*L'Equipe* publie un communiqué officiel intitulé « Les pays indépendants de la Communauté Française pourront avoir leur Comité Olympique », 07/07/1959, n°4.121, p.12, et laisse entendre que les Jeux de la Communauté (française) sont une nécessité.

¹¹³⁷ *Bulletin du CIO*, nov. 1959, n°63, p.23.



266. Jean de Beaumont à Saïgon (Viet-Nam),
L'Equipe, 20/04/1962, n°4.992, p.1, (Archives CNOSF).

En 1961, il rencontre l'ancien secrétaire général du CIO Werner Klingeberg et pro-nazi, mis à l'écart du Mouvement olympique après la Seconde Guerre mondiale, et désormais ambassadeur allemand au Congo-belge (Elisabethville-Léopoldville). L'année suivante, en Côte d'Ivoire, par exemple, le Comte de Beaumont est reçu par l'Ambassadeur de France et par M. Denise qui assure l'intérim du Président de la République, Houphouët-Boigny. Le Comte Jean de Beaumont est reçu par les ministres ivoiriens et les dirigeants des fédérations sportives au Centre culturel français. Il exprime alors ses intentions qui seront reprises dans un article à la Une du journal local *Abidjan-Matin* intitulé « *Le Président du Comité International Olympique* » :

« Mon rôle est de créer dans tous les jeunes Etats africains indépendants des Comités nationaux olympiques, indispensables pour participer aux Jeux de 1964

*et dans l'avenir aux Jeux Olympiques qui sont, tous les quatre ans, la grande fête mondiale du sport amateur*¹¹³⁸. »



267. « *La préparation sportive au Sénégal. M. Jean de Beaumont, représentant le Comité international olympique a discuté hier avec les représentants des Fédérations en vue de notre participation aux Jeux de Tokyo* », de gauche à droite, dans la salle de conférence du Building administratif, Félix Giorgi, le conseiller technique français, Amadou Moctar Ka, chef du cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports, Henri Diémé, membre du CNO du Sénégal, le Comte Jean de Beaumont membre du CIO pour la France, Joseph Gomis, président du Conseil municipal de Dakar, vice-président du CNO et Daniel Corrêa, conseiller technique au Ministère de la Jeunesse et des Sports et commissaire aux sports au Cap-Vert, *Dakar-Matin*, 04/1962, (Archives ANS).

S'en suit une succession de rencontres protocolaires avec différents ministres du gouvernement ivoirien (MM. Coffi Gadeau, Kacou Aoulou, Camille Gris), de nombreux diplomates des ambassades en Côte d'Ivoire et le français Directeur de la Jeunesse et des Sports, Louis Jurion. L'analyse de la presse africaine laisse à penser que les responsables africains lui réservent un accueil digne d'un haut-dignitaire. Pour exemple, cette confusion d'*Abidjan-Matin*, qui le prend pour le Président du CIO. Cet accueil en grande pompe montre le vif intérêt de l'Etat ivoirien vis-à-vis de cette question de la reconnaissance de leur CNO.

¹¹³⁸ Archives ANS/« *Le Président du Comité International Olympique* », in *Abidjan-Matin*, 03/05/1962.

La relation entre la France et les pays africains n'est plus unilatérale, mais relève davantage d'une interdépendance franco-africaine. En effet, si les Français cherchent à intégrer les Nations africaines au mouvement Olympique, les Africains recherchent aussi l'appui de la France pour obtenir cette reconnaissance du CIO qui, selon eux, est censée accroître leur visibilité sur la scène internationale.

Le 2 mai 1962, s'ouvre la conférence du Ministère de la Santé de Mauritanie par l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Abdoulaye Sarr avec la première réunion constitutive du CNO de Mauritanie. Cette réunion répond aux souhaits des pays africains de l'UAM d'élaborer une politique sportive nationale, d'élever le niveau de la nation et de dégager une élite de marque internationale. Cette réunion précède la visite du Comte Jean de Beaumont d'abord en Guinée-Conakry où il rencontre le président Sékou Touré¹¹³⁹, puis à Dakar et Nouakchott le 11 mai 1962¹¹⁴⁰. L'année suivante en 1963, le Comte de Beaumont est de passage durant une quinzaine de jours à Abidjan mais pour affaires et il rencontre Jean Germon le dirigeant de sa filiale « forestière équatoriale » afin d'effectuer une tournée d'inspection dans les exploitations de la « Forestière » en Côte d'Ivoire¹¹⁴¹.

Beaumont, profitant de cette adhésion des responsables africains, navigue alors entre sa mission de propagandiste de l'olympisme et de commissionnaire du gouvernement français. Il affiche ainsi, à de nombreuses reprises, le rôle déterminant de la France dans cette entreprise :

*« It will have no financial consequences for the IOC. [...] I am already bound to go to some of these countries for my business and Mr. Herzog is willing to give me all the help he can for the accomplishment of this delicate job. »*¹¹⁴²

Le double-jeu de De Beaumont - voire le triple-jeu si l'on prend en compte son statut d'entrepreneur ayant des intérêts en Afrique - apparaît ici très clairement. Le soutien de la France est affiché comme une information incitative à l'adhésion de ces Etats au projet qui leur est présenté. Le Comte Jean de Beaumont va rencontrer le ministre de la Coopération

¹¹³⁹ Archives MAE/Ambassade de Guinée, carton n°67, Afrique-Levant, 1960-1965, Guinée, Education et Relations Culturelles, Pons au MAE, 12/05/1962.

¹¹⁴⁰ Archives CADN/MAE, Ambassade Nouakchott, carton n°112, Dossier : Jeunesse et Sports, Mauritanie Nouvelle, « Naissance d'un Comité olympique Mauritanien », article d'Abdoulaye Sarr, 20/05/1962. Le bureau du CNO est constitué : Brahim Grimault chef du service des Archives Nationales (Président), Ly Mamadou inspecteur de police (Vice-président), Djibril Traoré maître d'EPS (Secrétaire Général), Fall T'Khanna assistant topographe (Trésorier général), Mohamed Salem Ould Milah assistant topographe (Trésorier adjoint), Sidi Mohamed contrôleur des PTT (Commissaire aux comptes), Diop Amadou directeur d'école, Bâ Doudou chef du BCTR (Bureau du commissaire des Tribunaux de Révision) et Abdoulaye Sarr Inspecteur Jeunesse et Sports (Conseillers techniques).

¹¹⁴¹ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « De passage à Abidjan », n°2.618, 05/04/1960, p.2.

¹¹⁴² Notre traduction : « Cela n'aura aucune conséquence financière pour le CIO. [...] Je me suis déjà engagé à me rendre dans certains de ces pays pour mes affaires et M. Herzog est disposé à me donner toute l'aide dont il dispose pour l'accomplissement de cette tâche délicate. » Archives CIO/CAIO, articles de presse, 1962.

Raymond Triboulet¹¹⁴³ et le HCJS (sur les fonds de la COGEDEP) va verser via le COF une somme de 10 000 NF à la CAIO.

Ce lien « colonisateur-indigène » sera en fait le principal vecteur de communication avec l'Afrique choisi par le CIO. Une lettre de Myriam Meuwly, adressée au membre italien Dr Giorgio de Stefani illustre d'ailleurs parfaitement cette difficulté au sortir du modèle colonial :

*« Toujours en prévision de la session de Nairobi et afin que soit complet le rapport qu'y présentera le Comte de Beaumont, nous enquêtons auprès des pays ayant des relations d'amitiés avec les jeunes nations africaines [...]. Il nous serait infiniment précieux que vous puissiez effectuer une telle enquête dans votre pays, soit par le truchement du CONI, soit directement auprès du Ministère responsable. »*¹¹⁴⁴

La CAIO, par son président Jean de Beaumont, compte ainsi obtenir de précieuses informations et gagner en audience en Afrique en s'adossant aux ex-puissances coloniales. Après la création des « observateurs » en vue de la confirmation des actions de la CAIO, nous assistons en parallèle à l'institutionnalisation « d'agents-doubles ». Ces agents du CIO sont chargés à leur tour d'une double mission ; diffuser d'une part les valeurs olympiques et structurer les nouveaux CNO. Ce qui dans les discours revient à formuler en ces termes l'expansion de « l'esprit olympique ». Puis, pour ces mêmes agents, assurer un progressif retrait de leur pays d'origine des anciennes colonies devenues récemment indépendantes et sur lesquelles de nouvelles formes de contrôle naissent. Ainsi, les Jeux de Dakar, en avril 1963, constituent le point d'orgue de ce qui apparaît désormais clairement comme une manœuvre politique, puisqu'il s'agit de négocier en quelque sorte le retrait définitif de la France, programmé au sortir de ces *Jeux de l'Amitié* au profit de la formation des CNO africains comme le suggère le Comte Jean de Beaumont à la session de Nairobi déplacée à Baden-Baden en octobre 1963 :

*« A ce propos, je ne saurais assez vous les recommander. Deux d'entre eux, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont organisé, respectivement en 1961 et 1963, avec succès et dans un esprit digne de l'Olympisme, les Jeux de l'Amitié, qui sont appelés à devenir les Jeux Africains. Le Cameroun et le Mali n'ont rien à leur envier sur les plans de la bonne volonté et de l'intérêt à la chose olympique. »*¹¹⁴⁵

¹¹⁴³ Deville-Danthu Bernadette, op. cit., 1995, p.480.

¹¹⁴⁴ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-63, 04/12/1962.

¹¹⁴⁵ Archives CIO/PSD (Pays sous-développés) et CAIO, rapports et PV, 1962-1964, Beaumont, rapport d'activité de Baden-Baden, 1963, p.2.

- La « coopération franco-olympique », la CAIO et les Jeux de l'Amitié (Dakar) : vers un sport africain international condition du retrait français ?

« Les Africains balancèrent entre la volonté de se démarquer de l'ancien colonisateur et la nécessité de ne pas rompre tous les liens. De leur côté, les Français oscillèrent entre altruisme et pragmatisme, apportant à leurs anciennes colonies une aide souvent non désintéressée. »¹¹⁴⁶

Les trois éditions des *Jeux de la Communauté* puis de l'*Amitié* se terminent à Dakar (Sénégal) dans l'ancienne capitale administrative de l'AOF séparée du Soudan (devenue Mali) en 1960 annihilant le désir de Fédération du Mali. Le sport suivit le même effet de fédération puis de scission, puisqu'en février 1960, les ligues d'athlétisme du Soudan et du Sénégal fondent celle du Mali. De même pour le basket-ball scindé en deux vice-présidences Soudanaise et Sénégalaise et les ligues de boxe constituées en une fédération sportive nationale du Mali¹¹⁴⁷. Entre 1961 et 1963, celles-ci reprennent leurs indépendances respectives ainsi que par rapport à la métropole. Ainsi, l'organisation de ces Jeux est l'occasion de saluer les indépendances nationales mais aussi de ménager les susceptibilités des grands leaders d'Afrique francophone devenus les présidents des jeunes républiques africaines – et anciens ministres d'Etat français –, Philibert Tsiranana (Madagascar), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), et Léopold Sedar Senghor (Sénégal) rapidement considérés comme les « pères des indépendances ».

Or, le choix des pays de ces leaders politiques africains pour les *Jeux de l'Amitié* revêt des enjeux stratégiques et symboliques pour les africains et les français. En effet, la deuxième réalisation des *Jeux de l'Amitié* à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 1961, qui se déroule sous les augures du leader africain l'ivoirien Félix Houphouët-Boigny, coïncide avec en parallèle la création au CIO de la CAIO par le Comte Jean de Beaumont afin d'accompagner l'émergence des pays d'Asie et d'Afrique. L'année 1962 est l'occasion de préparer une nouvelle étape dans le sport africain. La croisade de Jean de Beaumont pendant cette année de transition – car aucun Jeux sportifs franco-africain n'a lieu – permet de créer puis de renforcer le lien entre le Mouvement olympique avec les pays ayant acquis récemment leur indépendance principalement issus de l'ancien Empire colonial français. Le rôle de la CAIO et des FI dans

¹¹⁴⁶ Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, thèse de doctorat d'Histoire, université de Provence, 1995, p.460.

¹¹⁴⁷ Archives ANS/ « L'organisation de la boxe au Mali », *Dakar-Matin*, 03/1960, p.5.

ces nouveaux pays indépendants est d'« *intervenir là où il y a pénurie et là où il y a pléthore, établir l'équilibre entre le trop et le trop peu, surtout semer là où il n'y a rien* »¹¹⁴⁸. L'existence de la CAIO a un rayon d'action internationale puisque une information officielle est faite à la presse le 30 octobre 1962 afin de consacrer ce « *geste de solidarité internationale* »¹¹⁴⁹. La correspondance du 23 juillet 1963 entre Maurice Herzog et Avery Brundage met en lumière cette connexion entre la France, les pays africains et le CIO :

« Bien que très tardivement, ce dont je m'excuse, je tiens à vous remercier de votre aimable lettre du mois de mai dernier par laquelle vous voulez bien me faire part de l'agrément que vous avez ressenti à vous trouver à Dakar au moment des Jeux de l'Amitié.

J'ai été très sensible à votre message et j'ai été moi-même particulièrement heureux que vous ayez accepté de venir au Sénégal. Cette grande réunion sportive a été certainement profitable à nous tous en nous permettant de prendre très précisément contact avec les réalités des pays africains.

*Il m'a été agréable également de pouvoir vous rencontrer un peu plus longuement et que nous ayons eu ainsi l'occasion de parler très librement des problèmes olympiques. »*¹¹⁵⁰

Ainsi, lors de la dernière édition des Jeux franco-africains, la présence du CIO marque la transition vers le Mouvement olympique. Celui-ci commence à prendre en considération la formation de nouveaux Jeux régionaux en Afrique à partir du moment où la France annonce son retrait dans leur organisation :

« Du 11 au 21 avril, les « Jeux de l'Amitié » se sont déroulés dans la capitale du Sénégal, pays qui s'était porté invitant aux derniers Jeux d'Abidjan. Ils ont rassemblé un nombre de Délégations jamais atteint par les Jeux Asiatiques, les Jeux Panaméricains, les Jeux de l'Amérique Latine, les Jeux du Commonwealth, les Jeux Méditerranéens ou les Jeux Panarabes. La présence dans la capitale sénégalaise de M. Avery Brundage, Président du Comité International Olympique, et du Comte Jean de Beaumont, fut, à juste titre, interprétée comme la

¹¹⁴⁸ *Bulletin du CIO*, « Pays sportivement sous-développés », n°78, mai 1962, p.32-33, archives internet en ligne : aafla.org.

¹¹⁴⁹ Archives CIO/CAIO-Compte Banque Cantonale Vaudoise (compte bancaire de la CAIO), 1962-1963, « Information à la presse : Aide Internationale Olympique », 30/10/1962.

¹¹⁵⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°126, mi6, Maurice Herzog à A. Brundage, 23/07/1963.

reconnaissance accordée aux pays africains de leur accession à un monde nouveau pour eux, celui du sport olympique.

La discrétion qui caractérisa la participation de la France, plus encore qu'aux Jeux d'Abidjan et de Tananarive, rendait plus sensible la rapide « montée » des athlètes africains.

C'est à ce sentiment de la vocation sportive internationale de l'Afrique que les « Jeux de l'Amitié » doivent leur existence et leur évolution. »¹¹⁵¹

Cependant, le CIO est, à cette période, une institution vieillissante et ses cadres tentent de préserver son autonomie par la pratique de la « *politique de l'apolitisme* »¹¹⁵². Cette attitude conduit les membres du CIO à se méfier des nouvelles élites sportives africaines. En effet, celles-ci sont toutes, soit issues des jeunesses politisées, soit occupant elles-mêmes des fonctions politiques au sein de chaque gouvernement comme le rappelle *l'Equipe* en 1966 :

« [...] Et si l'on analyse la composition des divers Comités nationaux olympiques de création récente, notamment en Afrique, on constate que le sport y est dirigé et animé par des fonctionnaires précisément choisis à ce titre. Comment en serait-il autrement ? Avait-on l'embarras du choix ? Quels cadres de dirigeants bénévoles ont laissé, dans ces territoires, les anciens colonisateurs ? Que les statuts du CIO ne soient plus adaptés à la situation nouvelle, cela est bien évident désormais. [...] »¹¹⁵³

Les indépendances en Afrique sont liées à l'apparition d'une nouvelle élite dirigeante africaine et le sport est un volet du portefeuille des actions ministérielles ainsi qu'un enjeu de prestige national. L'évolution des relations entre l'Afrique et le Mouvement olympique est donc conditionnée par les institutions politiques qui se forment en Afrique mais aussi par le rôle des conseillers français en poste auprès de ces ministères.

En effet ce lien est omniprésent puisque selon David-Claude Kemo-Keimbou (1997), on peut dater l'ambition de la constitution d'un CNO camerounais au 12 octobre 1959, au moment où le Secrétaire d'Etat à la Présidence chargé de l'Information, de la Jeunesse et des sports

¹¹⁵¹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Lucien Paye, Ambassadeur français à Dakar à Couve de Murville Ministre MAE - Direction des Affaires Culturelles et Techniques, 20/05/1963. (en copie à toutes les ambassades de France en Afrique francophone, SG Communauté, Ministère Coopération, HCJS).

¹¹⁵² Defrance Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol. 13, n°50, 2000, pp.13-27.

¹¹⁵³ Archives CNOSE/L'Equipe, 27/12/1966, n°6.453, p.1.

prend contact avec la Chancellerie du CIO¹¹⁵⁴. Mais c'est Roger Ehrel le conseiller technique français auprès du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cameroun qui adresse le 20 mai 1961 un projet de création de Comité olympique camerounais¹¹⁵⁵. Autre exemple de l'immixtion du politique dans les affaires olympiques, le 15 novembre 1961, le président du Sénégal, Senghor, demande au chef du gouvernement Mamadou Dia, de verser une somme de 3 millions de francs CFA au CNO du Sénégal¹¹⁵⁶. Pourtant, comme le souligne le HCJS sénégalais Lamine Ba, le CIO :

« [...] devrait tenir compte de cette réalité du XX^e siècle qui fait que l'Etat s'intéresse forcément à tous les domaines d'activités, y compris le domaine sportif. A cet égard, sa grande méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics devrait être quelque peu atténuée, pour permettre une coopération intelligente et flexible entre le Comité national Olympique et son gouvernement, d'autant que l'intervention de l'Etat dans le sport se situe généralement au plan du soutien matériel et logistique, plutôt qu'au niveau de l'organisation et de l'animation des programmes. »¹¹⁵⁷

La CAIO et son accointance avec les premiers CNO des pays du Tiers-Monde, est une entreprise dangereuse pour le CIO puisqu'elle fait intervenir de nouvelles élites hostiles au conservatisme des membres du CIO proches des idéaux coloniaux et racistes. Dès lors, Avery Brundage comprend l'intérêt d'utiliser l'ancien colonisateur français pour contrôler une situation qui sans cela peut lui échapper au détriment de la stabilité du Mouvement olympique.

Au CIO, les institutions qui régulent l'admission de nouveaux CNO sont les FI. Leur rôle est décisif puisqu'elles acceptent ou refusent l'affiliation des fédérations sportives nationales des disciplines olympiques qui permettent ensuite de former un CNO et de proposer sa reconnaissance au CIO. En effet, comme le souligne François Dikoumé :

« La reconnaissance d'un Comité olympique par le CIO suppose de remplir un certain nombre d'obligations ; celui-ci doit comprendre :

¹¹⁵⁴ Kemo-Keimbou David-Claude, « L'impact de l'olympisme au Cameroun (1960-1966). Emergence et évolution d'une culture olympique en Afrique noire », in *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir*, Actes du Congrès du Havre, 17-20 décembre 1997 à l'Université du Havre, pp.265-270.

¹¹⁵⁵ Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Cameroun, sous-dossier : rapport général Education Physique et Sports, Roger Ehrel au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Cameroun, 20/05/1961.

¹¹⁵⁶ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°383, Secret, Informateur, 16/11/1961. Autre exemple sur le modèle français, le Mali crée un CNS, organisme interfédéral de coordination entre les fédérations sportives et le ministère de tutelle et son CNO en 1962.

¹¹⁵⁷ Lamine Ba Amadou, « Des structures organisationnelles du mouvement olympique et sportif africain », *Message olympique*, juin 1985, p.53.

- les membres du CIO originaires de leur pays, s'il en existe. Ceux-ci sont aussi membres de droit du comité exécutif (comité exécutif restreint, conseil d'administration ou bureau, etc.) et possèdent le droit de vote autant à l'assemblée générale qu'au comité exécutif.

- Toutes les Fédérations nationales, affiliées à une Fédération internationale reconnue par le CIO, comme régissant un sport ; un minimum de cinq fédérations, dont trois au moins figurant au programme olympique, est exigé. Les Fédérations nationales peuvent aussi se faire représenter. Ces fédérations nationales ou leurs représentants doivent en outre constituer la majorité votante du CNO et de la commission exécutive de celui-ci. S'agissant de questions spécifiquement olympiques, seul le vote du comité exécutif du CNO et des Fédérations nationales affiliées à une Fédération internationale régissant un sport figurant au programme olympique est pris en considération. »¹¹⁵⁸

Dès 1958, Avery Brundage pressent ce pouvoir et son rôle catalyseur dans le processus de décolonisation comme il l'avoue à K.S. Duncan du *British Olympic Association* à propos des colonies britanniques :

« *For the last ten years especially, I have been trying to convince the International Federations and the IOC that they must work closely together or they will under modern conditions suffer. Unfortunately, the subject is not as well understood in other parts of the world as it is in the British dominions. Progress is undoubtedly being made, however.* »¹¹⁵⁹

Or, pour l'Afrique francophone ceci est conditionné par le choix réalisé des anciennes Ligues d'AOF et d'AEF, entre le maintien du statu-quo avec la métropole, ou l'émancipation sportive par la constitution de fédérations sportives nationales autonomes. En conformité avec les évolutions juridiques et politiques de la Communauté qui rapidement amènent aux indépendances nationales, les Ligues disparaissent au profit de la formation de fédérations

¹¹⁵⁸ Dikoumé François, *Le service public du sport en Afrique noire (l'exemple du Cameroun)*, Paris, Dalloz, 1989, p.28.

¹¹⁵⁹ Notre traduction : « Au cours des dix dernières années particulièrement, j'ai essayé de convaincre les Fédérations internationales et le CIO qu'ils devaient collaborer plus étroitement ou qu'elles souffriraient eu égard aux conditions modernes. Malheureusement, le sujet n'est pas compris aussi bien dans d'autres pays du monde que dans les dominions britanniques. Cependant, des progrès doivent indubitablement être réalisés. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 129-130, A. Brundage à K.S. Duncan (British Olympic Association), 10/11/1958.

sportives libres et autonomes pour chaque pays africain. Certaines FI ont bien compris l'enjeu de cette ouverture du mouvement sportif africain vers la scène internationale. Il s'agit maintenant de les intégrer au Mouvement olympique avant que ces dirigeants ne rejoignent les idéologiques communistes et tiers-mondistes. Avery Brundage le souligne en ces termes à Otto Mayer : « *The overbalance of the new Afro-Asian countries in the International Federations may well have disastrous consequences if they are not careful.* »¹¹⁶⁰. Dès 1960, la fédération internationale de basket-ball amateur prend en considération le mouvement de décolonisation en Afrique :

*« Our Rome (1960) Congress decided that to facilitate the proper organization of basketball in the newly independent countries, the national federation was given a period of three years in which formal statutes were not required for admission. During this period the yearly membership fee was fixed at 10. – dollars (instead of 25.-dollars). The following countries have availed themselves of this facility : Côte d'Ivoire, Dahomey, Ghana, Guinée, Lybie, Rhodésie du Nord, Sénégal and Congo. At the same meeting several European national federations have offered equipment and instructors to the new federations. Athletic scholarships for gifted individuals were also offered by several schools of physical education. At our request, one French manufacturer gave 40 balls, free of charge, for the Firts African Championship, and Omega lent the timing devices for the same championship. »*¹¹⁶¹

Autre exemple, la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) présidée par le français Paul Libaud invite les FN africaines à fonder une commission africaine de volley-ball lors de son Congrès de septembre 1961¹¹⁶². L'année suivante, l'Association Internationale de Boxe amateur (AIBA) décide de nommer un représentant pour les

¹¹⁶⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1964-1965, notice : 0061528, A. Brundage à O. Mayer, 12/06/1964.

¹¹⁶¹ Notre traduction : « Notre congrès de Rome (1960) a décidé de faciliter l'organisation adéquate du basket-ball dans les nouveaux pays indépendants, il a été concédé à la fédération nationale une période de 3 ans durant laquelle des statuts formels ne seraient pas requis pour être admis. Pendant cette période, la cotisation annuelle des membres est fixée à 10 dollars (au lieu de 25 dollars). Les pays suivants ont réservé une réponse positive à cette facilité : Côte d'Ivoire, Dahomey, Ghana, Guinée, Libye, Rhodésie du Nord, Sénégal et Congo. Dans la même réunion, plusieurs fédérations nationales européennes ont offert des instructeurs et des équipements aux nouvelles fédérations. Des bourses d'études sportives pour athlètes supérieurement doués ont également été offertes par plusieurs écoles d'éducation physique. A notre demande, un fabricant français a donné 40 ballons à titre gratuit pour le premier championnat africain et Omega a offert les chronomètres pour ce même championnat. » Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances 1962-1963, R. William Jones à Beaumont, 12/11/1962.

¹¹⁶² Deville-Danthu Bernadette, op. cit., 1997, p.550.

Fédérations nationales de boxes africaines avec Mahmoud A. Karim (Soudan)¹¹⁶³. Et, pour la première fois, un africain, Camara Ousseynou, le président de la Fédération sénégalaise de cyclisme assiste en avril 1963 à une réunion de l'Union Cycliste internationale (UCI) à Paris. Il y est question d'y nommer un membre représentant l'Afrique et il est en concurrence avec Hamadi Chenaf le président de la Fédération marocaine de cyclisme¹¹⁶⁴. La prise en compte et la reconnaissance du continent africain dans les bureaux exécutifs des FI répartis en zones d'interventions continentales participent progressivement à l'intégration de l'Afrique sur la scène sportive internationale. Puis, en football, la naissance de la Coupe d'Afrique des clubs, en janvier 1962, découpée en cinq zones géographiques s'inspire du découpage artificiel des aires coloniales (AOF, AEF, Afrique du Nord, de l'Est et du Sud). Des championnats le plus souvent orchestrés par les pays arabophones et d'Afrique du Nord, comme la réalisation pour la première fois d'un championnat africain de hockey, le second *African basket-ball Clinic* et la *first African Championship* au Caire en République Arabe Uni (RAU) avec la participation de cette fédération, du Soudan, du Maroc, de la Guinée, et de l'Ethiopie.

La reconnaissance de l'Afrique sportive œuvre à la fédération des forces continentales, reflet des institutions internationales comme *l'Union africaine et malgache* créée en 1961 (UAM) dont le but est de développer la coopération économique, sociale, culturelle et politique entre les anciennes colonies françaises afin de répondre au panafricanisme qui germe dans les anciennes colonies britanniques. En effet, l'accession à l'indépendance s'accompagne d'une rupture des liens économiques et d'un isolement géographique qui nuisent au développement des jeunes pays africains. Dans ce contexte, des dirigeants tentent de recréer une certaine unité pour s'assurer un appui mutuel par prolifération d'organismes de coopération comme première étape de la formation de *l'Organisation de l'Unité africaine* (OUA, 1963). Selon ce modèle, la confédération africaine de boxe s'organise en 1961 avec notamment Taïeb Houichi le Secrétaire général de la Fédération de Boxe de Tunisie et le Directeur de la Jeunesse et des Sports de Tunisie Mohammed Mzali. Ce dernier en tant que futur membre du CIO a le soutien du Secrétaire général français Edouard Rabret de *l'European Boxing Union*¹¹⁶⁵. La même année, création de l'Union Africaine et Malgache de Judo avec son président ivoirien Louis Guirandou

¹¹⁶³ Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances 1962-1963, H.R. Banks (secrétaire administratif de l'AIBA) à Beaumont, 14/11/1962.

¹¹⁶⁴ Archives ANS/ « Le président de la fédération sénégalaise de cyclisme à la réunion de l'UCI », *Dakar-Matin*, 03/04/1963.

¹¹⁶⁵ Archives CNOSF/*L'Equipe*, 31/01/1961, n°4.613, p.4.

N'Diaye dont la trajectoire politique et sociale permet de signifier désormais l'importance de l'olympisme.

Louis Guirandou N'Diaye est né le 4 décembre 1923 à Dakar, il fait des études de droit et obtient sa licence à Paris, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, et de l'Institut de technologie juridique anglo-saxonne de Paris, diplômé de l'Institut des Hautes Etudes d'outre-mer de Paris, et ancien boursier Fullbright des Etats-Unis en Sciences Politiques. Sa carrière politique débute en 1957, il est chargé du contentieux administratif de la Côte d'Ivoire, adjoint au directeur des Affaires politiques de Côte d'Ivoire en 1958, premier conseiller et chargé des affaires de Côte d'Ivoire à Londres (1961-1965), directeur des Affaires administratives, financières et consulaires au ministère des Affaires étrangères depuis mars 1966, délégué de la Côte d'Ivoire à l'assemblée générale des Nations Unies (1965, 1966, 1968), ambassadeur en Ethiopie, Ouganda, Kenya et Tanzanie. Passionné de sport, il pratique le football, le basket-ball, le volley-ball et le judo puisqu'il est ceinture noire 4^{ème} dan de judo et de Ju-Jitsu, ceinture noire d'aïkido et ceinture noire de karaté.

Au niveau de sa carrière administrative, il est secrétaire adjoint de la Fédération française de judo (1954-1958), vice-président de la Ligue de l'Ile-de-France de judo (1954-1958), délégué par la Fédération française de judo à l'OSSU, à la Commission des grades et à la Commission de l'amateurisme aux Jeux olympiques de Tokyo, président actif de la Fédération internationale de judo depuis 1961, président de l'Union africaine et malgache de judo depuis 1961, vice-président de la Fédération internationale depuis 1961 également, président du CNO de Côte d'Ivoire, depuis 1968, membre du Conseil de l'ordre du mérite sportif ivoirien, entraîneur national de l'équipe ivoirienne de judo et arbitre national.

Il est élu membre du CIO en 1969, membre de la Commission culturelle et de l'Information en 1973 et également membre de la Commission de révision des Règles. Il est membre de l'Office national des sports de Côte d'Ivoire, administrateur auprès de la Société ivoirienne de Cinéma. Enfin, il reçoit les décorations de Commandeur du mérite sportif ivoirien, Officier du mérite sportif français, Officier du mérite sportif brésilien, Chevalier des *Palmes académiques* françaises, Chevalier du mérite national sénégalais, Chevalier de l'ordre équatorial du Gabon, Grand officier de l'*Etoile brillante* de Chine, Chevalier de l'ordre du mérite national français, Grand chevalier d'Afrique, et de la *Rédemption* (Libéria).



268. Dembo Coly, le Ministre de la Santé remet la médaille d'or au poids plume Teko (Dahomey), devant le révérend Père Boyer, président de la Fédération sénégalaise de boxe et deuxième vice-président de l'UAM de boxe, *Dakar-Matin*, 25/04/1963, p.6, (Archives ANS).

Les Fédérations Internationales ne se contentent pas de reconnaître ou de refuser les affiliations, d'ailleurs pour les Jeux de l'Amitié, c'est la formule des affiliations provisoires qui prévaut. Les pays africains sous l'impulsion du HCJS et du CIO ont déjà intégré ces principes puisque leur participation aux Jeux franco-africains ne peut se faire sans se conformer aux procédures du sport international. Dans ce but, la CAIO a, dans ses attributions, l'aide au développement des CNO d'Asie et d'Afrique. Or, historiquement, ce rôle est dévolu aux FI. Une coopération entre la CAIO et les FI est donc souhaitée pour accompagner ces pays vers le Mouvement olympique. Ainsi, la CAIO coopère avec les FI puisque selon la règle n°25 de la charte olympique les CNO peuvent être reconnus par le CIO, si au moins cinq des fédérations nationales du pays adhèrent aux FI. Afin de ne pas interférer dans le domaine de compétence des FI, la CAIO fait appelle à elles en avril 1963 par un état

des « Déclarations aux Fédérations Internationales » adressés aux ministres africains de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports :

« 1.- Définition de la CAIO,

2. – Ce qu'elle a déjà fait en Afrique (questionnaire, contacts écrits ou oraux à Dakar, envoi de documentation, intervention auprès de certaines FI concernant l'une ou l'autre question administrative),

3.- Nairobi,

4.- Le programme d'action s'étendra au delà des frontières de l'Afrique, c'est-à-dire en Asie, Amérique du Sud et partout où l'assistance est nécessaire,

5.- La CAIO transmettra aux FI les informations reçues concernant directement leurs sport particuliers. Elle est outillée pour centraliser les enquêtes dans les pays nouvellement indépendants,

6.- La CAIO s'engage à ne prendre aucune initiative sur le plan technique (athlètes, entraîneurs, équipements) qui relève des FI, et à travailler en plein accord avec elles. »¹¹⁶⁶

En effet, la CAIO ne fait en réalité qu'accompagner les FI qui ont pour certaines déjà contactées les FN africaines comme la Fédération internationale de Basket-Ball amateur (FIBA), la Fédération internationale de Lutte Amateur (FILA)¹¹⁶⁷, la Fédération internationale de Natation amateur (FINA), et l'Union internationale de Tir (UIT)¹¹⁶⁸. Le 28 août 1962, la FINA dirigée par Max Ritter se réunit à Leipzig et reconnaît l'adhésion de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Soudan. Puis, Madagascar et le Niger sont admis pour trois mois à la FINA le 7 octobre 1964 alors que la Guinée et le Soudan doivent renouveler leurs cotisations¹¹⁶⁹.

Ainsi, la FINA essaie d'aider les nouveaux pays africains, « *Our Bureau member, Mr Rigal, the President of Federation Française de Natation, has been trying to help the new African countries* »¹¹⁷⁰. Les Fédérations Sportives Internationales comme la FIVB mettent en place des zones africaines à la suite de la réunion de son Conseil d'Administration à Moscou

¹¹⁶⁶ Archives CIO/Correspondances PSD (Pays Sous-Développés), 1962-1964, PV et rapports « Déclarations aux Fédérations Internationales » (document annexe), in « Texte du Comte de Beaumont, Président de la CAIO, à Messieurs les Ministres Africains d'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports », 15/04/1963.

¹¹⁶⁷ Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, R. Coulon à Beaumont, 16/11/1962. Les pays suivants demandent leur affiliation : Sénégal, Côte d'Ivoire, Cambodge, Algérie, Rhodésie du Nord, San Marino, Congo-Libreille (ancien Congo-belge) et Jamaïque.

¹¹⁶⁸ Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, E. Zimmermann à Beaumont, 07/01/1963.

¹¹⁶⁹ Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, cote : 17, Dossier : Sports, 1961-1968, 07/10/1964.

¹¹⁷⁰ Notre traduction : « Notre membre du bureau, Mr Rigal, président de la Fédération Française de Natation, a essayé d'aider les nouveaux pays d'Afrique », Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, K. Abe à Beaumont, 17/11/1962.

en octobre 1962¹¹⁷¹. Les *Jeux de l'Amitié* à Dakar sont l'occasion d'accélérer la procédure des équipes nationales pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo l'année suivante. Le 20 avril 1963, la réunion des fédérations africaines sous l'égide de la FIVB permet de jeter les bases d'une place qualificative pour l'Afrique pour la Poule finale des Jeux olympiques, d'un « championnat africain », et la future création de la Commission sportive de Zone africaine¹¹⁷². Mais parfois, comme pour l'Union Internationale de Pentathlon Moderne (UIPM) ces demandes restent sans réponse et le commentaire de Wille Grut le secrétaire de l'UIPM illustre les préjugés sur les capacités des africains à pratiquer certaines des disciplines sportives modernes : « *Peut-être le Pentathlon moderne est un sport trop complexe pour les jeunes nations !* »¹¹⁷³. La Fédération internationale d'Haltérophilie et de culturisme (FIHC) délègue son vice-président A. MP. Gaissa (RAU) pour s'occuper des nouvelles adhésions¹¹⁷⁴ : Cameroun, Maroc, Palestine, Soudan, Tunisie, Fidji, Indonésie, Papouasie, Taiwan, et en attente Cambodge et Malte. Enfin, le Secrétaire général de la Fédération internationale de Hockey souligne :

*« [...] le fait que dans les pays en cause, le hockey est pratiqué par la part la plus évoluée de la population, laquelle a déjà mis en place, une organisation sportive calquée sur celle des pays européens. Ceci est probablement la raison pour laquelle, notre assistance n'a pas été sollicitée. »*¹¹⁷⁵

Certaines FI gèrent des disciplines sportives peu ou pas du tout pratiquées en Afrique car elles sont des disciplines mineures à cette époque aux Jeux olympiques. La Fédération Internationale de Canoë est pourtant sollicitée par la CAIO mais « [...] *n'a pas encore été contactée par ces Pays. Néanmoins, nous sommes tout disposé à leur apporter toute notre aide technique et éducative, en vue de les aider à développer le sport que nous représentons ; nos ressources modestes ne nous permettent pas hélas, pour l'instant, de leur apporter une aide financière.* »¹¹⁷⁶. Et, il en va de même pour la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron (FISA) :

¹¹⁷¹ Archive CAC/Carton n°19780586, article 101, Rapport de la réunion de la FIVB avec les fédérations africaines à Dakar, 20/04/1963. Les présidents des fédérations africaines de volley-ball présents sont : Bassolet (Haute-Volta), Kaddour Bourkaid (Algérie), Zineabedine Doagi (Tunisie), Lucien Gokoun (Dahomey), Hassoumi (Niger), Andrew Hanson (Libéria), Victor Mibene (Cameroun), Moutsila (Congo), Mamodé Nouraly (Madagascar), Cheik Youba (Mauritanie), Latif Gueye (Sénégal).

¹¹⁷² Archives CAC/Carton n°19780586, article 101, Paul Libaud président de la FIVB au Colonel Crespin, 16/05/1963.

¹¹⁷³ Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, Wille Grut à la CAIO, 15/11/1962.

¹¹⁷⁴ Ibid., Oscar State à Beaumont, 16/11/1962.

¹¹⁷⁵ Ibid., René G. Frank à Beaumont, 19/12/1962.

¹¹⁷⁶ Ibid., Coquereumont à Beaumont, 18/12/1962.

« D'autre part, nous vous dirons que notre Fédération n'a aucun projet en matière d'assistance financière ou technique auprès d'une Fédération sportive d'un pays en voie de développement. A ce sujet, nous ajouterons que l'octroi d'une telle assistance nous serait impossible, les moyens financiers nécessaires nous faisant défaut. »¹¹⁷⁷

Pour les occidentaux, il s'agit certainement d'un amalgame des pratiques modernes du canoë et de l'aviron avec des pratiques traditionnelles de la pirogue en Afrique. L'absence de questionnement sur ce point de ces fédérations suppose l'aperception du décalage existant entre ces deux formes de pratiques et marque plus encore le processus d'occidentalisation des pratiques corporelles. Des auteurs comme John Bale & J. Sang¹¹⁷⁸ considèrent cette aide aux athlètes africains des FI et notamment de l'IAAF comme un moyen de diffuser le sport. Ils parlent des FI comme des « *world governing body* » et Mansour Al-Tauqi évoque leur rôle comme « *a form of imposing global culture on indigenous communities* »¹¹⁷⁹.

Ainsi, si l'année 1962 constitue un premier pas vers la mise aux normes du sport africain aux standards du sport international, ce sont réellement les *Jeux de l'Amitié* de Dakar qui constituent le point d'orgue du dispositif. Notamment par l'IAAF en tant que FI dominante, puisqu'elle gère la discipline olympique par excellence, ce qui en fait une clé importante du dispositif d'intégration. Celle-ci permet donc à huit pays non-membres du CIO de participer aux Jeux de Dakar (Algérie, Côte d'Ivoire, Madagascar, Niger, Nigeria, Sénégal, Dahomey) donnant l'exemple aux autres FI qui suivent la même attitude comme la boxe, le basket-ball, le cyclisme, le football, le judo, le handball, la natation et le volley-ball.

« The information on which you based your letter is, in fact, not correct. The IAAF has always had a strict rule that members cannot compete against non-member countries. However, we naturally wish to encourage all the Associations of other countries to join us, and the Congress has given the officers discretion to grant permission to the Associations of non-member countries to compete under certain circumstances, provided that they are in process of becoming members.

To deal with your points individually –

Nigeria has been in membership since 1948.

¹¹⁷⁷ Ibid., C. Riolo à Beaumont, 11/12/1962.

¹¹⁷⁸ Bale John et Sang Joe, op. cit., 1996, « organisation gouvernante mondiale ».

¹¹⁷⁹ Al-Tauqi Mansour S., op. cit., 2003, p.47. « une forme imposant la culture globale aux communautés indigènes ».

Algeria, Dahomey, Ivory Coast, Madagascar, Niger and Senegal. Negotiations had been started with all these countries and all are now full members, with the exception of Algeria, who is provisionally a member, but whose membership will be confirmed at the Congress in Tokyo. [...]

I am sure that on reflection you will appreciate that there would be no point in having International Federations if anybody not in membership could get the advantages without accepting the responsibilities and rules and regulations. Indeed there could only be anarchy. The whole edifice of amateur sport in the world has been built on no political interference or commercialism. This is the basic concept of all the International Federations and all members of the IOC. »¹¹⁸⁰

En effet, dès le 7 mai 1963 les FN d'escrime et d'athlétisme du Sénégal sont reconnues et la question de la nationalité des dirigeants sportifs africains se pose. Alors que certains pays comme le Sénégal ont déjà pris des dispositions dès le 14 janvier 1961 et imposent que les présidents de fédérations sportives soient obligatoirement de nationalité sénégalaise évinçant ainsi le père Boyer alors président de la fédération sénégalaise de boxe et les présidents des fédérations de tennis et de natation¹¹⁸¹. D'autres pays africains posent la question à la CAIO afin de savoir si cela peut entraver leur adhésion aux FI. Ainsi, la Haute-Volta demande, si « *dans un pays africain, il est possible que le président d'une Fédération sportive nationale soit un Français, et non pas un national ?* »¹¹⁸². Cette interrogation souligne en réalité que dans le processus d'affiliation des FN et donc ensuite des CNO d'Afrique noire francophone ceux-ci sont soumis au droit de regard du HCJS en tant qu'interlocuteur privilégié de la

¹¹⁸⁰ Notre traduction : « L'information sur laquelle se fonde votre lettre n'est en fait pas correcte. L'IAAF a toujours respecté la règle selon laquelle les membres ne peuvent pas affronter des pays non-membres. Cependant, nous souhaitons naturellement encourager toutes les associations des autres pays à se joindre à nous, et le Congrès laisse à la discrétion des officiels la possibilité d'accorder la permission aux associations de pays non-membres de participer dans certaines circonstances, à condition que leur adhésion soit en cours.

Pour reprendre chaque point individuellement –

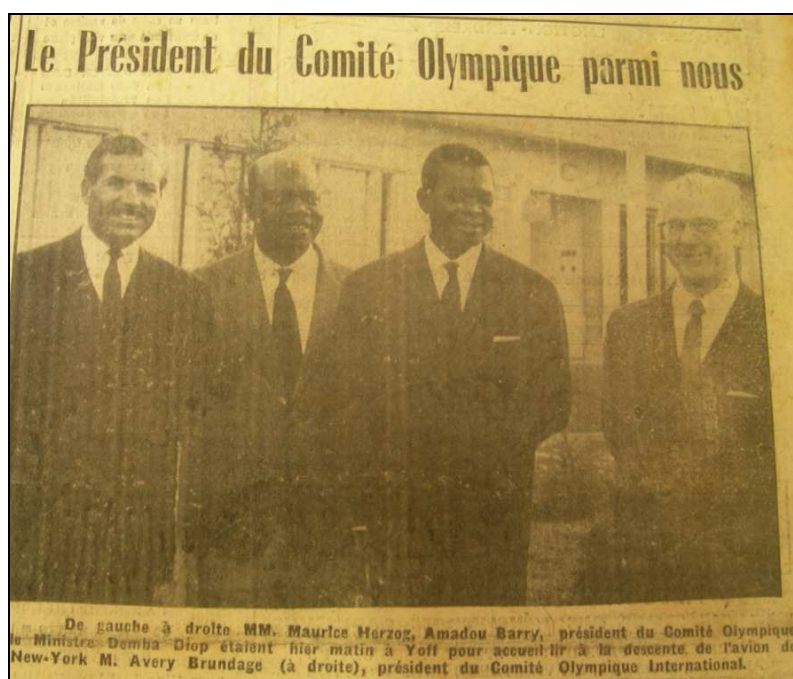
Le Nigeria est membre depuis 1948. Des négociations avaient commencé avec l'Algérie, le Dahomey, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Niger et le Sénégal et tous sont maintenant membres, à l'exception de l'Algérie, qui est un membre provisoire, mais dont l'adhésion sera confirmée au Congrès de Tokyo.

Je suis sûr que vous êtes conscient du fait que l'existence des fédérations internationales n'aurait aucun sens si les pays non membres avaient les mêmes avantages que les membres, sans accepter les responsabilités, règles et règlements qui y sont liés. En effet, cela serait l'anarchie. L'ensemble de l'édifice que constitue le sport amateur dans le monde a été construit sur le principe de l'absence d'ingérence politique ou de mercantilisme. C'est ce concept de base qui doit guider les fédérations internationales et tous les membres du CIO. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°200, mi9, Marquis d'Exeter à O. Mayer, 23/09/1963.

¹¹⁸¹ C'est le cas de François Chablis, président de la Fédération du Dahomey de football et entraîneur de l'équipe nationale qui se voit refusé l'accès à l'avion pour les Jeux de la Communauté à Tananarive, ou encore les oppositions au président de la Ligue d'AOF de cyclisme Antoine Cicoira qui finit par démissionner.

¹¹⁸² Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, Beaumont à Albert Wagner, 07/05/1963.

CAIO. Pour exemple, le 17 janvier 1963, le Colonel Crespin informe la secrétaire de la CAIO Myriam Meuwly que la FIFA établit un règlement franco-africain ainsi qu'un comité spécifique africain¹¹⁸³. Le lendemain même, Myriam Meuwly s'adresse à l'IAAF¹¹⁸⁴. En effet, le président britannique Sir Stanley Rous adjoint de deux membres du Comité Exécutif et deux membres de chacune des confédérations continentales examine les problèmes urgents concernant l'Afrique, l'Asie et l'Amérique du Sud.



269. « Le président du Comité olympique parmi nous », de gauche à droite, Maurice Herzog, Amadou Barry, Demba Diop et Avery Brundage, *Dakar-Matin*, 04/1963, (Archives ANS).

¹¹⁸³ Ibid., Colonel Crespin à Myriam Meuwly, 17/01/1963. A partir de 1963 jusqu'aux Jeux Africains de Brazzaville, le Congrès de la FIFA réunit une Commission Centrale d'outre-mer sous le nom de Commission Centrale des relations franco-africaines et malgaches d'expression française. Des aides sont fournies à ces fédérations sportives africaines selon le secrétaire de la FIFA H. Käser puisque des arbitres participent à des stages en Afrique en 1963 et la FIFA recommande aux équipes et entraîneurs européens de nouer des contacts avec ces pays. Ce sera notamment le cas de l'équipe de football de la ville de Reims pour la France qui organise par parrainage des matchs aller-retour amicaux avec l'Afrique, in *l'Equipe*, année 1962-1963.

¹¹⁸⁴ Ibid., Myriam Meuwly à D.T. Pain, 18/01/1963.



270. Le CIO en Afrique, de gauche à droite, Avery Brundage, Amadou Barry, Demba Diop et Jean de Beaumont, *Dakar-Matin*, 15/04/1963, (Archives ANS).

La rencontre entre les partenaires suivants ; France, Afrique et CIO lors des Jeux de Dakar rassemble Jean de Beaumont le président de la CAIO, Maurice Herzog (HCJS), le président du CIO Avery Brundage, Demba Diop le Ministre de la Jeunesse et des Sports et Amadou Barry le président du CNO du Sénégal. Cette conférence réaffirme cette délégation progressive du rôle de la France au CIO pour organiser le sport africain. Lors d'un entretien le 10 avril 1963 au Centre Culturel américain avec Bruce Oudes, le journaliste de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal, interroge Avery Brundage qui donne quelques explications à sa présence en Afrique lors de ces Jeux.

Interview d'Avery Brundage au Centre culturel américain à Dakar par Bruce Oudes attaché de presse à l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal, 10/04/1963.

- *Monsieur Brundage, pourriez-vous me dire pourquoi vous êtes venu ici ou bien comment se fait-il que vous soyez ici ?*
- Je réponds à l'invitation qui m'a été faite par les organisateurs des Jeux. Ces Jeux ont une importance considérable à cause du grand intérêt qu'on accorde aux sports et à leurs progrès dans les nouveaux pays d'Afrique, et à cause des Jeux olympiques qui, vous le savez, se dérouleront l'année prochaine, et nous aimerions savoir quels progrès ont été réalisés dans ces pays sous leur nouveau régime.
- *Monsieur Brundage, que savez-vous de l'athlétisme africain d'après ce que vous avez vu aux Jeux olympiques et d'après ce que vous avez pu constater ?*
- C'est la première fois que je viens dans cette partie de l'Afrique et c'est pourquoi je suis vraiment très désireux de voir exactement ce qui a été fait dans ces dernières années. Plusieurs des pays qui participent aux Jeux de l'Amitié ont déjà leur Comité olympique officiel, certains de ces pays ont participé aux Jeux olympiques, mais pas tous. Plusieurs de ces nouveaux pays organisent leur comité pour la première fois, et nous nous attendons à recevoir des demandes officielles de reconnaissance par le Comité international olympique très prochainement. Nous avons ici une très bonne occasion de voir ce qui a été fait dans les dernières années.
- *Encore une question, Monsieur Brundage : Pourriez-vous me dire quel rapport entre votre visite ici et le développement des Jeux de l'Amitié qui avaient commencé comme Jeux de la Communauté. Quelles sont les possibilités que ceux-ci deviennent un jour les Jeux Africains, disons en 1965, au plus tard ?*
- Eh bien, il y a eu diverses suggestions pour des Jeux Africains au cours des trente dernières années, mais il n'y a pas eu d'autres développements. Les Jeux de Dakar sont probablement la chose qui s'en rapprocherait le plus puisqu'il doit y avoir 24 ou 25 pays représentés. Si je me souviens bien, c'est plus qu'il n'y en eu jamais eu dans une manifestation sportive en Afrique.
- *Monsieur Brundage, que pouvez-vous prévoir pour le futur ? Pensez-vous que nous sommes au bon moment pour une plus large expansion ?*
- C'est bien possible. Dans le monde entier, on s'intéresse de plus en plus au Mouvement olympique. Il y a peut-être une dizaine de nouveaux pays qui n'ont pas encore été reconnus et qui sont en train de s'organiser sous les auspices du comité international olympique, et nous pensons que tout ceci est une très bonne chose pour l'Afrique et pour le Mouvement olympique.

Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, interview de Brundage par Bruce Oudes, 10/04/1963.

Cependant, le lien avec la France n'est pas pour autant rompu puisque le Comte Jean de Beaumont rappelle les successives demandes d'affiliations du Dahomey et écrit à la Fédération Internationale de handball de répondre à Eugène Bocco le président du CNO du Dahomey, ou à Lucien Gokoun, le président de la Fédération dahoméenne de handball¹¹⁸⁵. Et, encore une fois, les FI s'adressent aux conseillers français en poste dans les pays d'Afrique francophone puisque l'IHF répond directement à Albaret, le conseiller technique français au Ministère de la Jeunesse et des Sports à Ouagadougou en Haute-Volta¹¹⁸⁶.

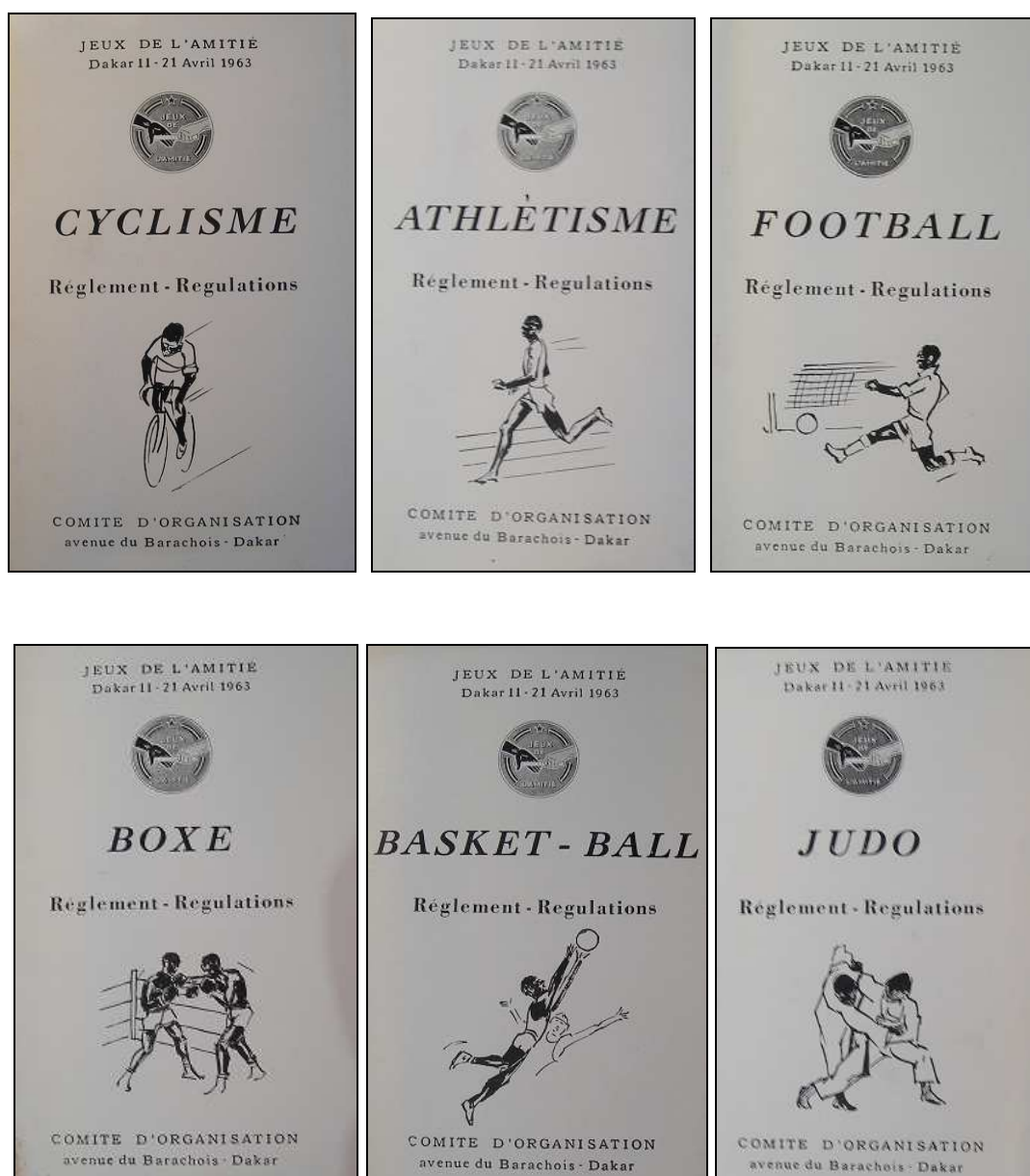
Aux *Jeux de Dakar*, l'AIBA est représentée à Dakar par Taeib Houichi qui accorde une affiliation provisoire à la Fédération nationale du Niger de boxe pour concourir aux *Jeux de*

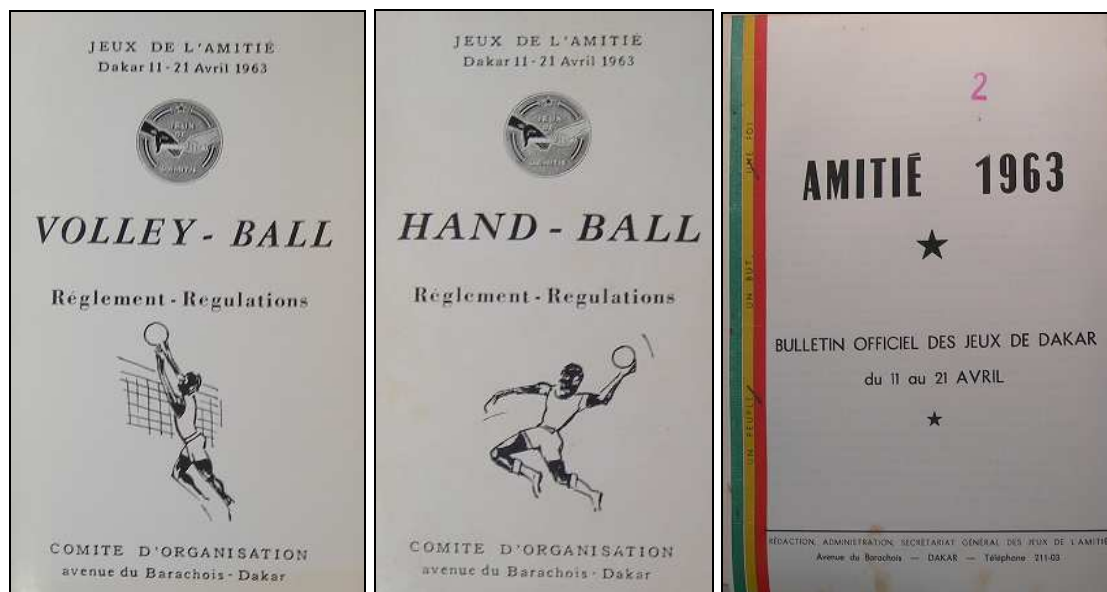
¹¹⁸⁵ Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, Beaumont à Albert Wagner, 07/05/1963.

¹¹⁸⁶ Ibid., Albert Wagner à la CAIO, 19/05/1963.

l'Amitié. Les FI ont déjà intégré le processus d'affiliation des FN africaines et celles-ci l'idée qu'elles sont nécessaires à une participation aux *Jeux de l'Amitié*. Une procédure pourtant pas édictée, mais fortement incitée par le Secrétariat d'Organisation des Jeux de Dakar tenu par les français au travers de brochures et de bulletins officiels qui structurent et donnent une visibilité aux FN sénégalaises notamment.

271. Plaquette de règlements par discipline sportive (Jeux de l'Amitié, Sénégal, 1963).





Les affiliations provisoires sont donc nombreuses selon cette même conception comme celles délivrées massivement par la FIFA avant les Jeux de Dakar : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Jamaïque, Koweït, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rhodésie du Nord, Rhodésie du Sud, Sénégal, Tchad, Togo, Vietnam du Nord. Ces reconnaissances provisoires seront ultérieurement traitées par la FIFA lors de son Congrès ordinaire à Tokyo en 1964 en vue des Jeux olympiques¹¹⁸⁷. En effet, à la fin de l'année 1963, les pays africains jouent pour accéder aux phases finales du tournoi olympique de football de Tokyo : Ouganda, Egypte, Rhodésie du Sud, Soudan, Tunisie, Dahomey, Libéria, Ghana, Ethiopie, Kenya, Nigeria et Maroc. Afin de régulariser le Niger, le Comte de Beaumont invite l'AIBA à contacter Hima Djibrilla, le Commissaire Général à la Jeunesse et aux Sports du Ministère de l'Education Nationale¹¹⁸⁸. Puis, le Gabon, le Congo-Brazzaville et le Congo-Léopoldville, le Tchad, Madagascar, et la Haute-Volta demandent des affiliations par l'intermédiaire de leurs Fédération nationales de boxe¹¹⁸⁹. L'AIBA s'inquiète des « deux Congo » et illustre son ignorance des frontières coloniales et de la géopolitique en Afrique :

*« Est-ce que vous pourriez me fournir des renseignements concernant le statut politique de ces régions. Sont-elles des états indépendants ? Aux Jeux de Dakar ils se sont engagés séparément. »*¹¹⁹⁰

Myriam Meuwly répond dans sa lettre du 30 août 1963, ce « [...] sont deux républiques autonomes ; la première depuis un an, la seconde depuis environ trois ans ». En effet cette

¹¹⁸⁷ Ibid., H. Käser à Beaumont, 12/11/1962.

¹¹⁸⁸ Ibid., Beaumont au Lt Colonel Russell, 07/05/1963.

¹¹⁸⁹ Ibid., Lt Colonel Russell à Beaumont, 27/06/1963.

¹¹⁹⁰ Ibid..

ignorance est le signe pour l'AIBA d'une méfiance à l'égard de l'entrée de ces nouveaux pays indépendants car elle craint pour la stabilité de son comité exécutif :

« Il me semble qu'il serait prudent, quand les conditions nécessaires auront été remplies, de limiter leur participation dans l'AIBA à une affiliation provisoire, qui leur permettrait de participer dans des compétitions internationales mais ne leur donnerait pas les pouvoirs d'une pleine affiliation, y compris aux Jeux de l'Amitié à Dakar. Le même point de vue pourrait être pris en ce qui concerne d'autres pays africains dans une situation pareille. »¹¹⁹¹

Enfin, à l'issue des Jeux de Dakar, et pour assurer la pérennité du dispositif ainsi que poursuivre la procédure des affiliations des FN puis des CNO, Jean de Beaumont demande dans une lettre circulaire n°207 adressée aux présidents et aux secrétaires généraux des FI, de communiquer leurs informations sur les pays du Tiers-Monde :

*« 1.- La liste, avec adresses, des Fédérations Nationales affiliées à votre Fédération Internationale, ou en voie de l'être (uniquement pour les pays nouvellement indépendants), et toute nouvelle affiliation intervenant dans l'avenir,
2.- Tous renseignements qui vous seraient communiqués, en provenance ou concernant les pays en voie de développement, et que vous jugeriez utiles à nos travaux,
3.- Les réalisations ou projets de votre Fédération Internationale en matière d'assistance financière, technique ou éducative, auprès des fédérations sportives des pays en voie de développement. »¹¹⁹²*

Cette dialectique *aid donor* et *aid receiver*¹¹⁹³ est au centre de l'étude ici présentée. Le paradoxe constaté dans les nouveaux Etats indépendants entre le rejet des ex-colonisateurs et la nécessité du soutien tant financier que politique est mis au jour une nouvelle fois. Les difficultés de mise en place de la CAIO, dans cette conjoncture 1960-1963, sont révélatrices du « *changement dans la continuité* » qui est en train de s'opérer en Afrique. La France délègue au CIO, au travers de sa sous-commission dédiée à l'aide olympique, son rôle de soutien dans le cadre de l'institutionnalisation et l'organisation du sport africain. Il apparaît alors que la CAIO agit comme « cheval de Troie » du gouvernement français en Afrique noire et devient, dès lors, l'un des moyens de sa « puissance » sur la scène africaine. En outre, la

¹¹⁹¹ Ibid..

¹¹⁹² Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, Beaumont à Brundage, 26/11/1963.

¹¹⁹³ Al-Tauqi Mansour, *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, Thèse de Doctorat de l'Université de Loughborough, avril 2003.

CAIO, en favorisant l'adhésion au Mouvement olympique des nouveaux Etats indépendants et en leur offrant ainsi une certaine visibilité sur la scène internationale, constitue aussi l'une des conditions de la puissance des ces jeunes Nations. Mais les *Jeux de l'Amitié* de Dakar, en 1963, constituent le point de rupture du dispositif mis en place. Après s'être fortement investie dans l'organisation de ces Jeux, la France est contrainte de se retirer officiellement comme le laisse entendre un article de *L'Equipe* en mars 1963 intitulé « *La France et les Jeux de l'Amitié* » :

« *A ces Jeux, la France participera pour la dernière fois, la chose est officiellement décidée. [...] Avant de se retirer – sans marchander son concours technique, bien entendu, s'il est requis – elle entend mener à bonne fin la tâche entreprise.* »¹¹⁹⁴

La suite de ces Jeux, est décidée, lors de la conférence des ministres de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des Etats africains et malgaches tenue à Dakar, l'organisation des Jeux Africains qui se dérouleront à Brazzaville en 1965, se fera sans la France. L'année 1963 constitue ainsi le point d'entrée dans une nouvelle conjoncture où vont se mettre en place dorénavant les conditions du *panafricanisme* et de l'*Unité africaine*. La France s'efface progressivement - tout du moins en apparence - pour laisser la place au CIO. Un transfert de « compétences » qui n'aurait pu se faire sans le volontarisme français, et notamment celui du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports comme en témoigne cette lettre de remerciement de Myriam Meuwly envoyée à Maurice Herzog :

« *Par les contacts qui ont pu être établis à Dakar, l'Afrique, qui se rangeait déjà parmi les principales préoccupations du CIO, a pris une nouvelle dimension. Elle est désormais concrétisée par les personnalités de son monde sportif et par leur témoignage, et c'est à vous que l'on doit d'avoir franchi cette étape. Je tiens donc encore à vous remercier pour l'aide que vous nous avez apportée.* »¹¹⁹⁵

Le Président du CIO, Avery Brundage, a bien saisi les enjeux de cette étape : « *Avec ces Jeux de l'Amitié, l'Afrique s'est engagée sur la voie olympique...* »¹¹⁹⁶. Dès lors, la CAIO constituera un relais de contrôle pour la France qui, exclue de l'Afrique par ses anciennes colonies, doit dorénavant user de dispositifs détournés pour garder une certaine mainmise sur le « continent noir » et par-là promouvoir le rayonnement de la France internationalement.

¹¹⁹⁴ Archives CNOSE/L'Equipe, « *La France et les Jeux de l'Amitié* », 28 mars 1963.

¹¹⁹⁵ Archives CIO/ CAIO et HCFS, Correspondances 1962-1963, M. Meuwly au Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, lettre du 27/04/1963.

¹¹⁹⁶ Archives CNOSE/L'Equipe, 16/04/1963.

François Mitterrand n'écrivait-il pas, dès 1957, que « sans l'Afrique, il n'y aura pas d'histoire de France au XXI^e siècle »¹¹⁹⁷. Une citation qui éclaire bien combien l'Afrique a compté dans la construction de l'Etat français, et comment ce dernier ne peut peser dans la vie internationale sans un appui du continent noir...

24 HEURES DE SPORT

LA FRANCE et les Jeux Africains

COUBERTIN, toujours lui ! Il faut relire, constamment relire, les divers ouvrages du rénovateur de l'olympisme pour découvrir que les problèmes qui paraissent actuels ont été posés et pensés il y a bien longtemps déjà.

Ainsi en est-il des « Jeux Africains »... Ce sujet avait été évoqué en 1928, à la session de Rome du C.I.O. et Coubertin en avait expliqué le sens.

Nous publierons ces pages prophétiques avant les « Jeux de l'Amitié » qui auront lieu à Dakar le mois prochain.

Ces « Jeux Africains » suggérés par Coubertin devaient avoir lieu à Alger en 1925, puis, devant les oppositions politiques, retardés à 1929 et transférés à Alexandrie, ils ne furent jamais organisés et Coubertin écrit :

« Mais au fond des choses, il y avait le conflit essentiel, la lutte de l'esprit colonial contre la tendance à émanciper l'indigène, tendance pleine de périls au regard des états-majors de la métropole. Les arguments employés (...) appartiennent à un passé mort, etc. »

Il fallut pourtant attendre 1960 pour que, sur l'initiative de la France, soit créé un embryon de Jeux Africains. Ce furent les Jeux de la Communauté à Tananarive, puis les Jeux de l'Amitié à Abidjan et, enfin, la participation de nations d'expression anglaise et d'Afrique du Nord aux futurs Jeux de Dakar.

A CES JEUX, LA FRANCE PARTICIPERA POUR LA DERNIERE FOIS, LA CHOSE EST OFFICIELLEMENT DECIDEE.

Avant de se retirer — sans marchander son concours technique, bien entendu, s'il est requis — elle entend mener à bonne fin la tâche entreprise. C'est pourquoi le président du C.I.O., M. Avery Brundage, a été invité à Dakar. Il s'agit d'obtenir du Comité International Olympique la reconnaissance officielle des Jeux Africains — comme il existe des Jeux Asiatiques ou Panaméricains — organisés par les Africains eux-mêmes pour les seuls Africains.

Evolution logique et qui rejoint ce qu'écrivait Coubertin, en conclusion de son exposé déjà lointain :

« En 1932, je crus l'évolution des esprits suffisante pour passer à la pratique ! Il paraît que la question n'était pas encore mûre. Elle doit être, maintenant, bien près de sa maturité et je demeure convaincu qu'avant longtemps l'Afrique sportive s'organiserait malgré tout, mais peut-être moins bien que si l'Europe avait su prendre, en temps voulu, la direction du mouvement. »

Ce sera donc tout à l'honneur de la France de l'avoir compris, trente ans après la prophétie de Coubertin.

L'É

272. *L'Equipe*, 28/03/1963, n°5.284, p.1, (Archives CNOSEF).

¹¹⁹⁷ Mitterrand François, *Présence française et abandon*, Paris, Plon, 1957, p.237.

b- Les soleils des Afrique¹¹⁹⁸ : présences et éclats aux Jeux sportifs franco-africains et aux Jeux olympiques

Les trois éditions des Jeux de l'Amitié font émerger des athlètes de classes internationales dans les délégations sportives africaines. Les Jeux olympiques à Rome en 1960 révèlent déjà le continent africain aux yeux du monde occidental. Mais, c'est grâce à la procédure d'affiliation des FN africaines aux FI et à la création des embryons de CNO reconnus provisoirement par le CIO qu'une élite sportive plus représentative des potentialités et des talents sportifs en Afrique peut accéder rapidement au sport international. L'accélération de la procédure de reconnaissance des CNO africains au Mouvement olympique a pour enjeu les prochains Jeux olympiques à Tokyo en 1964. Mais quelles sont les propriétés sociales de ces sportifs ? Comment se situent ceux qui évoluaient dans l'équipe française avant les indépendances politiques africaines ? Comment la France va-t-elle réagir face au retour au pays de ses anciens athlètes indigènes ? Ces trois interrogations en suggèrent une troisième concernant les transformations ou les permanences du rapport à l'altérité dans les discours métropolitains. Il est difficile de croire, que seule l'indépendance politique des pays africains puisse radicalement anéantir le discours racialisant sur l'ancien colonisé. Et ce d'autant plus, au moment où le « noir » devient l'égal, voire surpasse de plus en plus le « blanc » dans les épreuves sportives compétitives. Il s'agit de relever les discours médiatiques et africains produits sur les performances sportives des africains pour bien distinguer la polysémie des enjeux présents. Et souligner également par la même occasion, la novation du HCJS français par la mobilisation de nombreux médias qui participent certes à l'« imaginaire sportif »¹¹⁹⁹ mais assurent surtout le retentissement international du prestige de la France. Puisque, si l'on évoque les prouesses athlétiques des sportifs africains lors des Jeux de l'Amitié, la référence à l'influence française devient évidente.

¹¹⁹⁸ Titre inspiré du livre de Kourouma Ahmadou, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, Fiction, Poetry & Drama, 1995.

¹¹⁹⁹ Abbassi Driss, *L'imaginaire sportif. Médias et histoire dans le sport contemporain*, Paris, Mare & Martin, 2007. Sur l'apport de la linguistique à l'analyse des discours sportifs en lien avec les identités nationales et la race/ethnie, voir la récente thèse soutenue par Richard Arnaud, *Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnicisation*, université Paul-Valéry, Montpellier III, 2009.

- L'émergence d'une élite sportive indigène symbole des nations africaines et réorientation du potentiel athlétique métropolitain vers les DOM-TOM ?

Les Jeux olympiques de Rome, en 1960, sont sans contexte ceux qui apportent une visibilité à l'Afrique en tant que continent annonciateur d'athlètes de talent pour représenter les jeunes nations indépendantes et non plus uniquement comme vivier pour les métropoles d'Empire¹²⁰⁰. Selon la légende olympique controversée¹²⁰¹, le messager grec Phidippides aurait couru de Marathon à Athènes pour annoncer la victoire contre les Perses à l'issue de la bataille de Marathon lors de la première guerre Médique en – 490 avant Jésus-Christ ; arrivé à bout de souffle sur l'Aréopage, il y serait mort après avoir délivré son message¹²⁰². Sur les traces du berger grec Spyridon Louis qui remporta cette épreuve lors de la rénovation des Jeux olympiques modernes par Pierre de Coubertin en 1896¹²⁰³, la double victoire d'Abébe Bikila (1960 et 1964) dans cette épreuve à forte valeur symbolique annoncerait au monde occidental la victoire de l'Afrique¹²⁰⁴. L'image de l'arrivée du sous-officier coureur aux pieds nus sur la *Via Appia* et le lyrisme de l'ambiance dans le décor grandiose du stadium de Rome hérité du temps de la splendeur du fascisme mussolinien¹²⁰⁵, comme image du renouveau de l'Italie¹²⁰⁶, est certainement pour beaucoup dans l'avènement d'un nouveau mythe fondé encore une fois sur l'anthropo-biologie de la race. En effet, les Jeux olympiques après les *zoos humains*¹²⁰⁷ sont des nouveaux lieux d'exposition de cette altérité gênante pour le monde occidental.

¹²⁰⁰ Bernadette Deville-Danthu, « L'AOF pépinière d'athlètes, révélation, illusions et désillusions », *Jeux et sports dans l'histoire*, Paris, CTHS, 1992, pp. 255-270, t.I, Associations et politiques.

Frenkiel Stanislas et Kemo-Keimbou David-Claude, « La mission FFA/L'Auto : « pourquoi négliger nos noirs d'Afrique ? » (3 décembre 1937-15 janvier 1938), *Modern & Contemporary France*, Vol. 18, N°1, Février 2010, pp.33-50.

¹²⁰¹ Brohm Jean-Marie, *Le mythe olympique*, Paris, C. Bourgois, 1981.

¹²⁰² Cette version est celle de l'historien, journaliste et explorateur Hérodote, *Histoire d'Hérodote*, Tome 2, traduit du grec par Larcher, Paris, Charpentier, 1850.

¹²⁰³ Verinis James P., « Spiridon Loues, the modern *foustanéla* and the symbolic of power of *palikaria* at the 1896 Olympic Games », *Journal of Modern Greek Studies*, vol. 23, 2005.

¹²⁰⁴ Gaudin Benoît, Athlétisme et nationalisme dans l'Ethiopie sportive des années 1920-1960, *Sciences Sociales et Sport, Revue de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française*, n°1, 2008, pp.45-72.

Le Ghanéen Clément « Ike » Quartey devient le premier noir africain à remporter une médaille olympique en décrochant l'argent en boxe dans la catégorie poids super-léger. Cinq jours plus tard, dans l'épreuve de marathon, l'Ethiopien Abebe Bikila, membre de la garde impériale éthiopienne, distance le Marocain Rhadi Ben Abdesselem pour devenir, cette fois, le premier noir africain champion olympique (médaille d'or).

Bezabih Wolde et Gaudin Benoît, « The Institutional Organization of Ethiopian Athletics », *Les Annales d'Ethiopie, Revue du Centre Français des Etudes Ethiopiennes*, vol. 23, 2008 daté 2007, pp.471-494.

¹²⁰⁵ Sur l'architecture sportive mise au service de l'idéologie totalitaire voir la thèse de doctorat de Daphné Bolz, Paris, Editions du CNRS, 2007.

¹²⁰⁶ Mourlane Stéphane, « Les Jeux olympiques de Rome (1960). Une image du renouveau de l'Italie », in Milza Pierre, Jéquier François et Tétart Philippe, *Le pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière de la politique, 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004, pp.239-262.

¹²⁰⁷ Bancel Nicolas *et al.*, *Zoos humains*, Paris, La Découverte, 2002, pp.63-71.

Dans la conjoncture des années 1950 et 1960, une nouvelle ère semble s'ouvrir portée par la revendication anti-apartheid en Afrique et la lutte contre la discrimination aux Etats-Unis. Les discours idéologiques pro-africains de la « négritude » réifient la race noire et lui donnent de nouveaux attributs empruntés paradoxalement à la civilisation occidentale. En Afrique, certaines disciplines sportives modernes deviennent des lieux d'excellence des africains perçues immédiatement par la métropole coloniale française comme un moyen d'alimenter le potentiel sportif de la nation française :

« [...] Le sport africain, pendant la période coloniale, n'avait pas d'existence propre. Celle-ci était liée de façon très étroite à la vie et au bon vouloir du colonisateur. Il n'est que de se rappeler durant les longues années de la domination occidentale et même au lendemain immédiat de l'indépendance, notre sport suivait les pistes tracées par les maîtres de l'époque, c'est-à-dire en accord avec l'idéologie prépondérante. Des pistes divergentes conçues pour perpétuer la division et la préservation des intérêts. Ce sport n'avait pas été créé pour nous. On l'avait fait et imposé pour la gloire de « la mère patrie », pour contribuer à la diffusion du rayonnement culturel de celle-ci. Nos champions d'alors ne portaient pas de qualificatifs africains, on leur collait ceux de la métropole... En effet, le sport africain évoluait dans les stades du monde entier sous les accents des hymnes nationaux et à l'ombre des drapeaux des puissances colonisatrices. Réparti entre les pays anglophones, francophones ou lusophones, ce sport qui ignorait les rencontres ou les compétitions à l'échelle continentale, ne faisait son apparition que dans les meetings internationaux, ses athlètes étant confondus avec ceux des pays dont ils étaient les sujets. »¹²⁰⁸

Certes, la boxe et l'athlétisme puis le football avaient déjà montré la voie et produit des figures héroïques sportives¹²⁰⁹, modèles de projection du continent africain. Mais la nouveauté à partir des deux éditions des Jeux olympiques de Rome puis ceux de Tokyo en 1964 - et surtout à son paroxysme à Mexico en 1968 en contre-point de la lutte anti-apartheid et contre la discrimination raciale par un Mouvement sportif africain actif au CIO - ; c'est l'application d'un discours scientifique pour justifier des performances de plus en plus

¹²⁰⁸ Ganga Jean-Claude, op. cit., 1979.

¹²⁰⁹ Voir l'intitulé et les débats du XV^e colloque du CESH des 23 au 25 septembre 2010 à Monastir (Tunisie), « Mythe olympique et héros sportif ».

nombreuses et des écarts entre l'occidental et le noir, tout en minorant les explications culturelles de production de ces performances.

En réalité cette rémanence d'un discours raciste colonial trouve ses origines dans les premières confrontations sportives Noirs-Blancs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Les modèles de sportifs afro-américains ou africains de cette période restent vivaces dans les mémoires et servent certainement d'exemple aux nouvelles élites sportives africaines au moment des indépendances coloniales. Après le boxeur noir américain Jack Johnson premier champion du monde poids lourds noir¹²¹⁰, et l'histoire tragique de Battling Siki¹²¹¹, c'est certainement Jesse Owens¹²¹² qui revient le plus souvent dans les mémoires par son pied de nez au régime hitlérien. Ces héros sportifs noirs servent de valeur d'exemple par le défi au racisme des blancs et la remise en cause de la supériorité de la race blanche sur les indigènes colonisés. Un racisme blanc fait aux champions noirs puisque ceux-ci osent exceller dans des disciplines sportives modernes – production du processus de civilisation occidentale par excellence et de démonstration de sa puissance culturelle –¹²¹³ symbole de la force, de la noblesse et du courage occidental comme la boxe¹²¹⁴, puis l'athlétisme par la méthode de Georges Hébert¹²¹⁵, des valeurs naturellement absentes chez les indigènes selon la distinction raciale entre le civilisé et le sauvage. Cependant, il ne faut pas oublier le rôle précurseur d'athlètes Nord-africains ou d'Afrique noire intégrés aux équipes nationales des Empires coloniaux avec, pour la France, le marocain El Ouafi aux Jeux olympiques d'Amsterdam

¹²¹⁰ Hietala Thomas R., *The Fight of the Century. Jack Johnson, Joe Louis, and the Struggle for Racial equality*, Armonk, M.E. Sharpe, 2004.

Ward Geoffrey C., *Unforgivable Blackness, The Rise and Fall of Jack Johnson*, New York, A. A. Knopf, 2004.

Kent Graeme et Carpenter Harry, *The Great White Hopes. The Quest to Defeat Jack Johnson*, Stroud, Sutton, 2007.

¹²¹¹ Une bande dessinée retrace son histoire, Vaccaro Eddy et Decoudray Aurélien, *Championzé. Une histoire de Battling Siki*, Futuropolis, 2010.

Grégoire Herman, *Le Boniment de Battling Siki*, Editions Guy Lévis Mano, 1934.

Arroyo Eduardo, *Panama Al Brown*, Paris, Grasset, 1998.

Benson Peter, *Battling Siki : A Tale of Ring Foxes, Race, and Murder in the 1920s*, University of Arkansas Press, 2006.

Bretagne Jean-Marie, *Battling Siki*, Paris, Philippe Rey, 2008.

¹²¹² Schapp Jeremy, *Triumph : The Untold Story of Jesse Owens and Hitler's Olympics*, Houghton Mifflin, 2007.

Edmondson Jacqueline, *Jesse Owens : a biography*, Westport, Greenwood Publishing Group, 2007.

¹²¹³ Elias Norbert et Dunning Eric, *Quest for Excitement : sport leisure in the civilising process*, Basil Backwell, 1986.

¹²¹⁴ Jobert Timothée, *Champions noirs, racisme blanc, : la métropole et les sportifs noirs en contexte colonial, 1901-1944*, Grenoble, PUG, 2006.

Bordas Philippe, *L'Afrique à poings nus*, Seuil, 2004.

¹²¹⁵ La méthode Hébert fondée au début du XX^e siècle en France se base sur l'utilisation du milieu et de l'environnement des hommes pour solliciter leurs modes de locomotions usuelles en milieu naturel afin de pousser à l'exaltation des valeurs proches de l'homme-animal ou sauvage. Le commandant Georges Hébert a été au contact des africains et loue leurs capacités physiques, in Hébert Georges, *Guide pratique d'éducation physique*, 1909.

(1928), Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan, Alfred Nakache¹²¹⁶ et le coureur français d'origine algérienne Alain Mimoun qui remporte la médaille d'or du Marathon olympique en 1956 aux Jeux olympiques de Melbourne. A partir de travaux prosopographiques associés à des revues de biographies sur les athlètes africains¹²¹⁷ un nouvel intérêt de la littérature scientifique pour ces athlètes entre les deux continents¹²¹⁸ vient éclairer cette période jusqu'au contemporain.

Après la Seconde Guerre mondiale, ces premières figures d'athlètes sont rejointes en France dans les années 1950 par des sportifs le plus souvent issus du territoire du Sénégal de l'Empire colonial français et des lycées de formation des cadres et des élites africaines (William Ponty, Lycée Faidherbe, Lycée Delafosse, Lycée Van Vollenhoven ou le Foyer-France-Sénégal). Comme le footballeur Raoul Diagne, Thiam Papa Gallo (saut en hauteur, Lycée Van Vollenhoven), Malick Mbaye (triple saut, longueur, militaire), Lamine Diack (saut en longueur, Van Vollenhoven), Habib Thiam (200m, Van Vollenhoven), Ousmane Lo (saut en hauteur, Lycée Technique Maurice Delafosse), Pierre William (triple saut, Lycée Van Vollenhoven), et Dieng Seyni (hauteur) :

- **Raoul Diagne (Sénégal)**, né le 10 novembre 1910 à Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane et décédé le 12 novembre 2002 à Créteil. D'origine sénégalaise, fils du député de l'Assemblée nationale française Blaise Diagne et ministre des Colonies. Il arrive en métropole à vingt ans pour ses études et pratique le football dès treize ans à l'école. Il pratique au Stade Français puis au Racing Club de Paris avant de rejoindre les Pingouins du Racing en 1930 (défenseur et gardien). Il est sélectionné dix-huit fois en équipe de France dès 1931, c'est le premier noir à intégrer l'équipe de France dans un match face à la Tchécoslovaquie à Colombes. Il joue en équipe de France jusqu'en 1940. Il devient professionnel en 1932, ce qui est mal perçu à l'époque dans le milieu parisien. Il joue dans l'équipe du Racing lors de la saison 1935-1936, dans le championnat de France professionnel. Sa carrière au RC Paris

¹²¹⁶ Frenkiel Stanislas, *Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan, Alain Mimoun et Alfred Nakache aux frontières de l'assimilation : essai de déconstruction des regards posés sur quatre champions nord-africains de l'apogée de l'Auto, Paris-Soir, et Gringoire à la fureur épuratrice, 1936-1944*, DEA-Staps, université Paris-Sud, 2005.

Frenkiel Stanislas, « Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan et Alfred Nakache : icônes de l'utopie impériale dans la presse métropolitaine (1936-1944) ? », *STAPS*, n°80, 2008, pp.89-102.

¹²¹⁷ *Senegalese Football Biography : Lamine Diatta, Bouna Coundoul, Papa Malick Ba, Baye Djiby Fall, Tony Sylva, Babacar Gueye, Souleyman San*, Books LLC, 2010.

¹²¹⁸ Frenkiel Stanislas, *Des footballeurs professionnels algériens entre deux rives – Travailler en France, jouer pour l'Algérie (1954-2002)*, doctorat de 3^{ème} cycle à l'université Paris-Sud 11 ss la dir. de Denis Daniel et Bancel Nicolas, Orsay, 2009.

va de 1930 à 1940. Il participe à la Coupe du monde en France en 1938 et gagne la coupe de France en 1939, puis en 1940. Il est naturalisé français et trouve refuge à Toulouse (1940-1944) jusqu'en 1944 où il joue et termine sa carrière à Annecy (1944-1946). Puis, il devient entraîneur de clubs en AOF, en Belgique et en Algérie avant de prendre la direction de l'équipe nationale du Sénégal qui bat la France aux *Jeux de l'Amitié* en 1963 à Dakar. Il devient Secrétaire général de l'OSSU du Sénégal en 1966-1967.

- **Thiam Papa Gallo de son vrai nom « Pape Gallo Thiam » (Sénégal)**, né le 24 janvier 1930 à Dakar et décédé le 15 janvier 2001 à Paris, est un athlète français d'origine sénégalaise. Dès 1947, alors qu'il fait ses études au lycée Van Vollenhoven à Dakar il est repéré par le professeur d'EP, Benjamin Coqueugniot, et bat le record d'AOF avec un saut à 1m73. En 1948, il remporte les championnats de France d'athlétisme en saut en hauteur (1m93) mais trop jeune pour être sélectionné pour les Jeux olympiques de Londres selon la FFA. En 1949, il établit un nouveau record de France avec 1m99 puis 2m03 en 1950 avec le PUC. La même année il est militant au sein de la FEANF puis au Parti communiste marquant son attachement à un groupe idéologique hostile au maintien de la France d'outre-mer. Le journal *l'Equipe* le consacre en 1950, « Champion des champions », mais il est blessé en 1952 et renonce aux Jeux d'Helsinki. Il devient le premier athlète français à franchir la barre des deux mètres en 1956 mais n'est pas sélectionné pour les Jeux olympiques de Melbourne (1956). Pape Gallo Thiam est membre du Comité olympique Sénégalais dès sa création en 1961 (jusqu'à sa mort) et est élu secrétaire général en 1979. De 1964 à 1993, il est président de la Fédération sénégalaise d'athlétisme et secrétaire général trésorier de la Confédération africaine d'athlétisme amateur. Il est par ailleurs ingénieur de l'Ecole des Travaux publics de Paris, et fonde à Dakar l'Entreprise générale africaine des Travaux publics. En 1999, le CIO remet le diplôme du mérite olympique à cet athlète en reconnaissance de son œuvre.

- **Malick Mbaye (Sénégal)**, militaire il est mobilisé en 1944 à Dakar et réalise ses premières performances au saut en longueur et hauteur. Puis, en 1946, il s'inscrit au Foyer France Sénégal afin de poursuivre son entraînement et enseigne ensuite l'EP dans les écoles. Il bat le record de France de triple saut en 1951 à Dakar. Il est alors

sélectionné pour les championnats de France et devient champion de France en 1952 avec un saut à 15,02m et représente la France aux Jeux olympiques d'Helsinki (1952), en tant que premier ressortissant d'AOF à participer à cette compétition internationale, quatorze fois international.

- **Lamine Diack (Sénégal)**, né le 7 juin 1933 à Dakar. Il débute par le football au *Foyer-France-Sénégal* de Dakar qu'il entraîne ensuite. Il étudie au Lycée Van Vollenhoven, et pratique le saut en longueur puisqu'il est recordman de France de cette discipline en 1958. Il devient ensuite directeur technique national de l'équipe du Sénégal de football de 1964 à 1968. Il est membre du CNO du Sénégal depuis 1974 et en devient le président en 1985 jusqu'en 2002. Il est également maire de Dakar de 1978 à 1980 et fait partie du parlement sénégalais de 1978 à 1993. Il est président de l'IAAF en 1999.

- **Habib Thiam (Sénégal)**, Athlète de haut-niveau issu du Lycée Van Vollenhoven (athlétisme, recordman de France du 200m en 1954) diplômé de l'Ecole Normale de la France d'Outre-Mer, en 1960, administrateur civil, directeur de cabinet du ministre des Affaires Etrangères puis de la Justice, à la tête du Secrétariat d'Etat à la présidence de la République, puis ministre de Senghor, et à nouveau ministre de 1981 à 1983 puis de 1991 à 1998.

- **Pierre William (Sénégal)**, Joueur de Basket au départ puis coureur, il est repéré par Georges Verreaux. Sportif au Foyer-France-Sénégal avec Malick Mbaye et Habib Thiam, ce dernier lui conseille d'aller à l'US métro-Transports. C'est en 1954, qu'il se met au triple saut et atteint rapidement 14 mètres et tient tête à Collardot dans les 6m. Pierre William est militaire et sera ensuite muté de Coetquidan au Bataillon de Joinville. Il s'entraîne alors à l'INS et progresse rapidement : 14m80 (1955), 14m19 (1956), 14m86 (1957), 15m38 (1958), 15m64 (1959), 16m (1960).

Or, la production d'un discours racialisant sur les qualités athlétiques des indigènes les rattachant sans cesse à leurs fondements naturels ; qu'ils soient perçus négativement comme la paresse ou pensés positivement comme la vélocité et le caractère félin – presque animal – ramène toujours l'homme noir vers sa primitivité afin de bien le distinguer des

vertus morales et valeurs consubstantielles à l'homme occidental. Au moment des indépendances coloniales le discours sur le corps noir et l'altérité est réexaminé au filtre des bouleversements politiques qui contraignent de plus en plus les noirs et les blancs à se confronter sportivement. Ainsi, à la nonchalance et la fainéantise atavique du noir encore considéré dans bien des mentalités comme l'indigène d'un continent désœuvré, s'ajoute le mythe de la vitesse naturelle de ces athlètes sur les blancs au nom de propriétés anthropomorphiques, biologiques et génétiques qui permettent de sauvegarder l'honneur de la race blanche. Le temps des critiques racistes les plus simplistes laisse place à un « racialisme scientifique »¹²¹⁹ adossé à l'application de méthodes d'entraînements rationnelles en altitude et à ses effets sur les performances des athlètes¹²²⁰. Un débat qui perdure jusqu'à aujourd'hui et qui tant peu à peu à être remis en cause¹²²¹ même si à compétence égale, l'inégalité des chances perdure dans la réussite sportive entre noirs et blancs¹²²².

Or, au moment des indépendances coloniales, il semble que les jeunes nations africaines et les communautés afro-américaines attisent cette nouvelle dichotomie afin d'opérer par un renversement du discours la supériorité de la race noire sur l'homme blanc dans la pratique sportive moderne, trouvant là certainement un moyen de revanche sociale, symbolique et politique du colonisé sur l'ancien colonisateur¹²²³. Progressivement, grâce aux *Jeux de la Communauté* puis de *l'Amitié* et en parallèle aux Jeux olympiques (Rome en 1960 et Tokyo en 1964) les athlètes africains sont propulsés comme les figures emblématiques et représentatives des jeunes nations indépendantes ainsi que des mouvements naissants du *panafricanisme* et de *l'Unité africaine*. Ils intègrent peu à peu la diaspora africaine ou afro-américaine, fer de lance de la culture noire dans le monde.

¹²¹⁹ Sur le racisme scientifique nous renvoyons aux ouvrages suivants :

Jay Gould Stephen, *La Mal-mesure de l'homme : l'intelligence sous la toise des savants*, 1981.

Barkan Elazar, *The Retreat of scientific racism : changing concepts of race in Britain and the United States between the world wars*, Cambridge university press, Cambridge, 1992.

Reynaud-Paligot Carole, *La République raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Paris, PUF, 2006.

¹²²⁰ La création du Centre de Font-Romeu en France va à partir de 1966 accueillir les athlètes africains en stage pour la préparation des Jeux de Mexico (1968) selon la théorie scientifique des bienfaits de l'entraînement en altitude sur la performance sportive.

¹²²¹ Un récent compte-rendu d'une université américaine (Duke, Caroline du Sud) réalisée par le professeur Adrian Bejan valide la thèse de la rapidité des noirs à partir de leur centre de gravité situé plus haut que celui des blancs et expliquerait, par voie de conséquence, l'hégémonie des blancs en natation...

¹²²² Phillips J.-C., « Racial discrimination in sports : Unequal opportunity for equal ability », *Sociological focus*, vol. 30, n°4, 1997, pp.333-344

¹²²³ Denis Daniel, « La revanche des dominés. Le sport allégorie des nations en mouvement, Entretien de Daniel Denis par Philippe Liotard », in « Nationalismes sportifs », *Quasimodo*, Montpellier, n°3-4, printemps 1997, p.9-31.



273. Lamine Diack, Joséphine Baker, Abdou Seye,
L'Equipe, 27/09/1959, n°4.244, p.8, (Archives CNOSF).

Ainsi, la liste des noms des athlètes africains qui percent sur la scène sportive africaine et au niveau international¹²²⁴ est de plus en plus conséquente au moment des indépendances. Des athlètes formés pour la plupart en France via les championnats d'AOF et d'AEF qui permettent d'aller participer aux championnats de France jusqu'à 1962. Ceux-ci s'insèrent peu à peu dans les dispositifs politiques et sportifs de leurs gouvernements et prennent part aux responsabilités dans le mouvement sportif africain. Citons pour mémoire sans aucune prétention d'exhaustivité quelques athlètes issus des pays africains de l'espace francophone, en hauteur Mahamat Idriss (Tchad), Marc Rabemila (Madagascar, également en triple saut) et Henri Elendé (Congo), puis pour le 5000 m et 3000 steeple John Toffey (Côte d'Ivoire), au 400 m Amadou Gakou et Bernard Dibonda (Sénégal), au 800 m Ahmed Issa (Tchad), en boxe Firmin N'Guia, Yao, N'Guessan, Pierre Koffi (Côte d'Ivoire), au javelot Ly Ousmane (Sénégal), 100 m et 200 m Gaoussou Koné (Côte d'Ivoire), Jean-Louis Ravelomanansa (Madagascar) au 100 m, Mamadou Ndiaye (Sénégal) au 400m et Ibrahima Sall en football et triple saut (Sénégal), en basket-ball les sénégalais Roger Corrêa et Alioune Diop, les boxeurs Firmin N'Guia et Robert Gohi (Côte d'Ivoire) et le cycliste sénégalais Hamet Ba¹²²⁵, ainsi que des athlètes nord-africains comme Ali Brakchi (Algérie)¹²²⁶ et Hamoud Ameer (Algérie) :

¹²²⁴ Dont l'ouvrage de Mathieu Méranville retrace les émoluments et questionne avec le regard du journaliste, *Sport, malédiction des noirs ?*, Editions Calmann-Lévy, 2007.

¹²²⁵ Le recrutement d'Hamet Ba est réalisé par le français Jean Saugues. Hamet Ba, est natif de Saint-Louis du Sénégal, né le 28 janvier 1934 il occupe l'emploi de gérant de station d'essence. Champion d'AOF de vitesse et secrétaire du *Voltaire sportif* il débute la route en 1956, et participe à des épreuves à Dakar et Abidjan. Il est second du Tour du Soudan en 1959 et décide de s'embarquer pour la métropole la même année, in Archives CNOSF, *L'Equipe*, 19/08/1959, n°4.158, p.7.

¹²²⁶ A noter que l'algérien Ali Brakchi, recordman de saut en longueur de France, va diriger le CREPS d'Alger en 1963 et sera remercié à la fin de la même année. Celui-ci était professeur d'EPS en France au lycée St-Germain et ancien élève de l'ENSEP. Il est le plus haut qualifié en Education Physique de son pays. Champion

- **Ombonwan Tayot (Gabon)**, conseiller Sportif Service Jeunesse et Sports (chargé du sport scolaire), secrétaire adjoint du CNO gabonais, ancien recordman gabonais et français du saut en hauteur et longueur, 100 m, 200 m, 400 m et triple sauté, médaille de bronze aux Jeux de Tananarive (1960).

- **Marc Rabemila (Madagascar)**, ancien élève de l'ENSEP, athlète de haut-niveau en longueur, hauteur et triple saut, participe aux trois éditions des Jeux de l'Amitié puis aux Jeux olympiques de Tokyo (1964) pour Madagascar, éducateur sportif spécialisé en athlétisme en 1968 à Madagascar.

- **Idrissa Eddy Dione (Sénégal)**, né le 21 juillet 1929 à Libreville et âgé de 80 ans aujourd'hui. Il remporte le championnat du Sénégal de boxe en 1945 à 17 ans. Puis le championnat de Guinée en 1948 pour rejoindre la France pour effectuer son service militaire. Il devient champion de France en 1953 dans la catégorie mi-moyens. Et, remporte le titre de champion d'Europe en 1955. Puis, il est appelé à diriger la Direction nationale de la boxe du Sénégal en 1963 à la mort d'Assane Diouf. Il est alors instructeur et expert à l'AIBA et entraîne l'équipe d'Afrique lors des championnats du monde. Il dirige le gymnase au Stade Ibar Mar Diop.

- **Mamadou Ndiaye (Sénégal)**, professeur d'EPS au Lycée Blaise Diagne et au Lycée Malick Sy, au Lycée Maurice Delafosse en 1983, dit « Tokyo » participe au Jeux olympiques de Tokyo dans la délégation sénégalaise pour le 400 mètres d'où son surnom, il est le premier sénégalais à descendre en-dessous des 50 secondes sur cette distance. Il est ensuite entraîneur national puis DTN de l'athlétisme sénégalais et le premier directeur administratif du Centre international d'Athlétisme de Dakar (CIAD), puis le DTN continental de l'athlétisme jusqu'à son décès en mai 2008.

- **Ibrahima Sall (Sénégal)**, né en 1939, il est décédé en 2010 à l'âge de 71 ans. Il fait partie du groupe des Papa Gallo Thiam, Habib Thiam, Pierre William, Ousmane Lô, Bouba Mbaye, Ababacar Ndiaye, Oumar Ndiaye, Alioune Fall Blima qui frappèrent à la porte de l'athlétisme français. En 1951, il est champion du Sénégal

de France 1960 et 1962 et 5^{ème} aux Championnats d'Europe en 1958, il obtient la médaille d'or aux Jeux de l'Amitié (Dakar) en améliorant son record de France avec 7m91 en longueur. Plusieurs fois champion d'Algérie en hauteur, longueur, disque, 100m et triple saut.

avec l'équipe cadette de football du lycée Van-Vollenhoven. En 1954, il est champion de France junior au niveau scolaire et universitaire. En 1955, il devient champion d'AOF du triple saut et en 1956-1957, il est vice-champion de France civil, et présélectionné dans l'équipe de France pour les Jeux olympiques de Melbourne (1956). En 1963, il est major de promotion des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports africains et malgaches. En 1974, il est major à l'examen de sortie du Certificat d'aptitude français aux fonctions d'Inspecteur de la Jeunesse. Il est ensuite nommé Secrétaire général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. En 1977, il est Secrétaire général de la 6^{ème} semaine nationale de la Jeunesse. Puis, il est félicité par les présidents Senghor et Abdou Diouf du « Lion d'Or ». C'est un proche collaborateur de Lamine Diack, il est entraîneur-expert des sauts, et Directeur technique national de l'athlétisme. Il entraîne Mansour Dia (triple finaliste olympique à Tokyo, Mexico et Munich), Laurent Sarr, Clément Sagna, Diallo, Jean Gomis. Egalement il intervient dans la carrière des athlètes Amadou Gakou (finaliste à Mexico) et El Hadj Amadou Dia Bâ, le médaillé olympique de Séoul (1988). Il est aussi écrivain et poète avec « Chants gymniques nègres ». Il termine sa carrière entre le Comité national olympique du Sport Sénégalais (CNOSS) et la Confédération africaine d'athlétisme (CAA).



274. La délégation olympique sénégalaise à son retour des Jeux olympiques de Tokyo, *L'Equipe*, 1964, (Archives CNOSF).

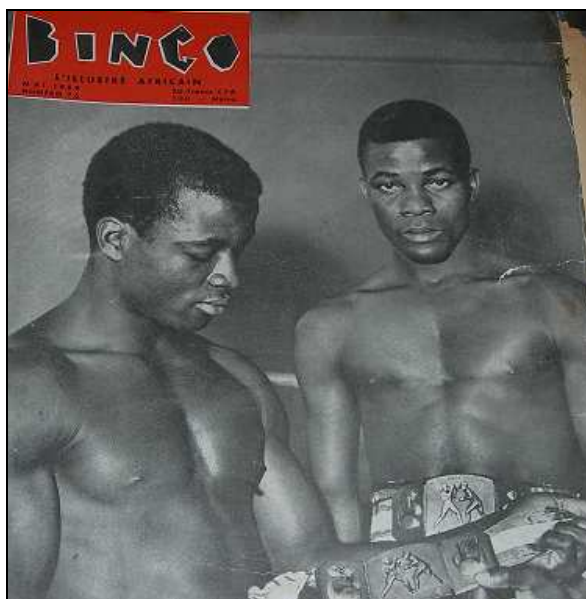


275. « Superbe noir à la barbiche poivre et sel. R. Correa est venu à Valenciennes nourrir sa famille...à Dakar », *L'Equipe*, 16/09/1959, n°4.182, p.8, (Archives CNOSF).¹²²⁷



276. Lamine Diack (Ecole de Droit de Dakar), aux championnats OSSU au Stade Charléty (mais également Pierre William du Stade Français et Abdou N'Diaye du Lycée de Dakar au triple, en hauteur Dieng Segni, Lo Ousmane de l'Ecole des TP de Dakar, Mahamat Idriss de l'AS Fort-Lamy, Keita Birama de l'Ecole de Pharmacie de Paris, et Ali Brakchi de l'ENSEP en hauteur et longueur), Constantin Lissenko (international de sprint, licencié au RCF et joueur de football à l'US Tourcoing). Lamine Diack, est sauteur en longueur présélectionné pour les Jeux olympiques de Rome dans l'équipe de France, *L'Equipe*, 16 et 17/05/1959, n°4.077, p.1, (Archives CNOSF).

¹²²⁷ Roger Correa, âgé en 1959 de 25 ans est originaire de Dakar et vient au Rhonel SC Valenciennes-Stade Français. Il est employé comme technicien en moteur Diesel. Licencié au club Jeanne D'Arc de Dakar, il participe à une sélection de basket-ball d'AOF en tournée en métropole en 1956, et il sympathise avec Sadi Charlet de Valenciennes qui lui dit de venir en France 1959. Selon le français, Roger Correa a cependant « *les vertus et les défauts de sa race* ».



277. « Ces deux boxeurs d'Abidjan Firmin N'Guia et Robert Gohi sont champions de France », *Bingo*, mai 1959, n°76, (Archives ANS).



278. Lamine Diack s'entraîne à l'INS devant Max Henri Boulois (athlète et journaliste) et Malick M'Baye, *L'Equipe*, 25 et 26/07/1959, n°4.137, p.1, (Archives CNOSF).



279. De gauche à droite : Abdou Seye, Dieng Seny, Jazy, Dibonda, Diack Lamine à l'INS
avant les Championnats de France d'athlétisme,
L'Equipe, 24/07/1959, n°4.136, p.1. (photo Robert Legros), (Archives CNOSF).



280. « Jean Toffey qui à Dakar le 28 décembre a abaissé de 24 secondes son propre
record d'AOF du 5000m espère un jour rejoindre et dépasser Mimoun son prestigieux
aîné », *Bingo*, février 1959, n°73, p.20, (Archives ANS).



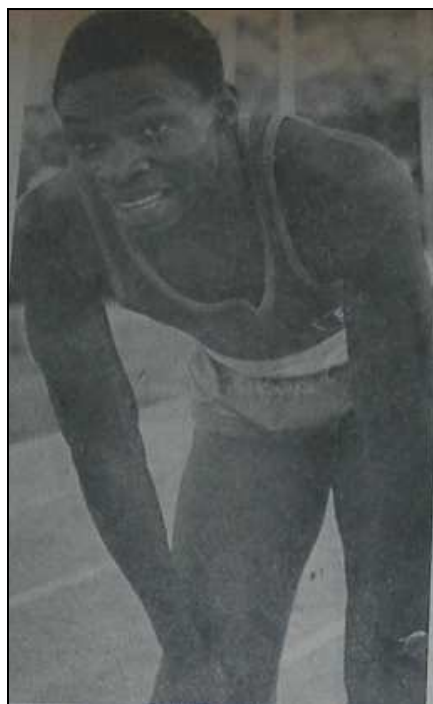
281. Embrassade entre Alain Mimoun et Abdou Seye,
L'Equipe, 09/08/1960, n°4.463, p.1, (Archives CNOSF).



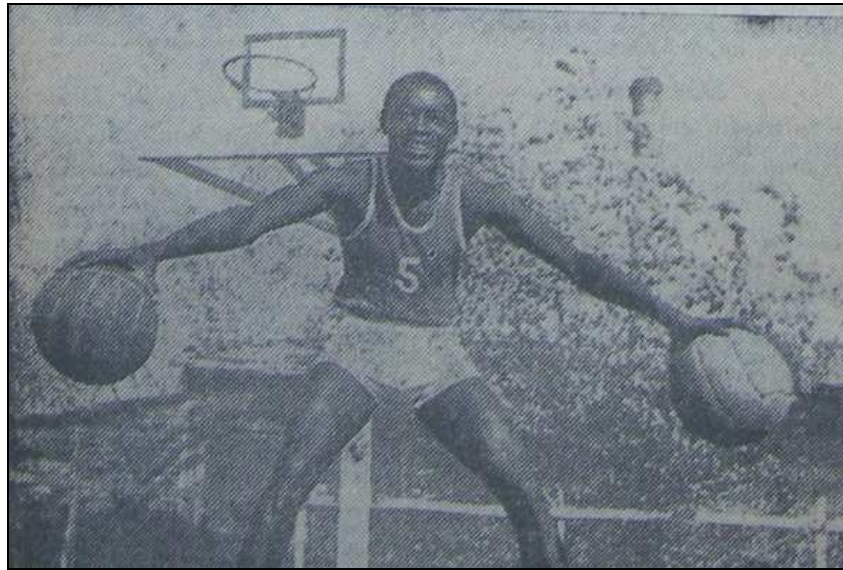
282. Ahmed Issa (Tchad) ici aux *Jeux de l'Amitié* à Dakar, coureur de 1 500m (en stage à l'INS et dans l'équipe de France jusqu'en 1962, élève à l'école d'agriculture de Vendôme),
Bingo, juin 1963, n°125, « *Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain* », p.35,
(Archives ANS).



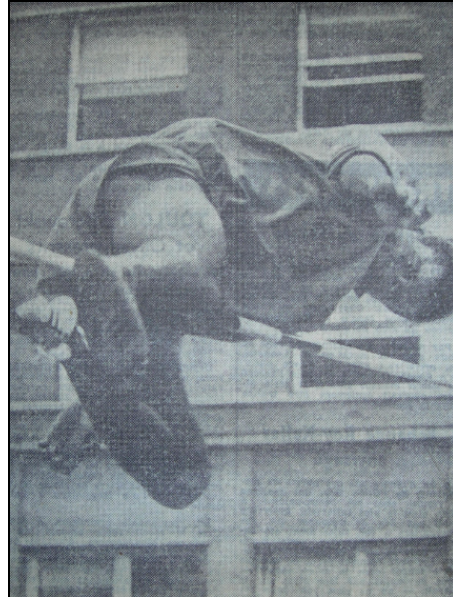
283. Marc Rabemila (Madagascar) à l'INS en 1959 et 1960, triple saut,
Bingo, juin 1963, n°125, « *Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain* », p.38,
(Archives ANS).



284. Bernard Di Bonda, arrivé en France en 1956, Champion de France du 400m, sous la
houlette de Joseph Maigrot, *Bingo*, juin 1963, n°125, « *Dakar 1963 : Point d'envol du sport
africain* », p.38, (Archives ANS).



285. Alioune Diop, ancien capitaine de l'équipe du Sénégal et international, installé depuis sept ans à Villeneuve comme maître d'EPS et entraîneur des jeunes du Club de Basket-ball de la ville, *L'Equipe*, « *Alioune Diop a fait du bon travail à Villeneuve-sur-Lot* », 30/01/1963, n°5.236, p.8, (Archives CNOSEF).



286. Henri Elendé (hauteur, Congo-Brazzaville), à l'INS en 1963, un stage organisé par Jacques Dudal (perche et javelot), Debanne et Fritz (courses), Deprez (haies) et Jacques (lancers), Becker (pour les entraîneurs), *L'Equipe*, « *Les champions africains à l'INS* », 21/08/1963, n°5.407, p.5, (Archives CNOSEF).



287. Gaoussou Koné (sprint, Côte d'Ivoire), à l'INS en 1963, un stage organisé par Jacques Dudal (perche et javelot), Debanne et Fritz (courses), Deprez (haies) et Jacques (lancers), Becker (pour les entraîneurs), *L'Equipe*, « 60 stagiaires d'Afrique noire à l'INS, la densité de l'entraînement français a surpris les athlètes africains », 22/08/1963, n°5.408, p.8, (Archives CNOSF).

Ces athlètes viennent eux aussi grossir la cohorte des cadres et élites africains instituteurs, fonctionnaires et employés en formation ou en stage en métropole dans le secteur Jeunesse et Sports. Les anciennes vedettes sportives africaines et recordman de France nantis d'un capital symbolique¹²²⁸ et d'un statut d'autorité dans le monde sportif acquis en métropole lors des grandes compétitions internationales leur permettent de réinvestir leur expérience lorsqu'ils retournent dans leurs pays une fois les indépendances réalisées afin de prendre des postes à responsabilité nationale. Le passage par l'équipe de France constitue bien souvent un tremplin pour leur carrière internationale et facilite leur intégration à des postes de dirigeants dans le mouvement sportif africain. Prenons les exemples de quatre athlètes franco-africains afin d'illustrer la complexité de leur trajectoire sociale et sportive à cheval sur la césure des indépendances coloniales : le boxeur sénégalais Assane Diouf, le sprinter sénégalais Abdou

¹²²⁸ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Seuil, 1994, p.161. Au sens où Pierre Bourdieu l'entend : « J'appelle capital symbolique n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré ».

Seye, le sauteur en hauteur tchadien Mahamat Idriss, le boxeur sénégalais Souleymane Diallo, et un athlète africain d'un pays d'Afrique anglophone afin de comparer les trajectoires.

Assane Diouf est né le 2 juin 1912 à Conakry, il décède en septembre 1963 à Dakar. Il arrive en France à 16 ans au Ring de Pantin sous la direction de Jean Bretonnel et remporte son premier titre de France en 1939. Il arrête sa carrière professionnelle en 1947 et crée le club de boxeurs amateurs de l'Etoile Noire en tant que manager de boxeurs issus de l'Afrique noire (Idrissa Dione, Michel Diouf, Kamara Diop et son fils Jackie Diouf). L'éloge funèbre réunit le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports Demba Diop, l'Inspecteur JS Abdoulaye Sarr, le révérend père Boyer président de la Fédération sénégalaise de Boxe et Amadou Barry le président du CNO du Sénégal.



288. Assane Diouf (en blanc) revenu à Dakar en 1962 en tant qu'entraîneur national de boxe du Sénégal prodigue ses derniers conseils aux boxeurs sénégalais avant les Jeux de Dakar, *Bingo* 1963, « *Un grand champion n'est plus, Assane Diouf, virtuose de la boxe, ancien champion de France des moyens et des mi-lourds n'avait que des amis...* », p.51, (Archives ANS).



289. *Bingo*, 1963, « *Un grand champion n'est plus, Assane Diouf, virtuose de la boxe, ancien champion de France des moyens et des mi-lourds n'avait que des amis...* », p.51, (Archives ANS).

Assane Diouf manage le boxeur Michel Diouf. Le nouveau Champion de France des poids moyens Michel Diouf est surnommé « l'épouvantail noir » ou « Tiger » et est employé dans une fabrique d'appareils orthopédiques. Les caricatures oscillent entre le bon sauvage à la force herculéenne et le naturel bondissant ou la vitesse pure animale, qu'il s'agisse de la boxe ou de l'athlétisme.



290. Michel Diouf en caricatures,
L'Equipe, 28/03/1960, n°4.348, p.6, (Archives CNOSF).



291. *L'Equipe*, 13/10/1959, n°4.205, p.4, (Archives CNOSF).



292. *L'Equipe*, 02/02/1962, n°4.927, p.5, (Archives CNOSF).



293. Lamine Diack en caricature,
L'Equipe, 25 et 26/07/1959, n°4.137, p7, (Archives CNOSF).



294. Abdou Seye en caricature,
L'Equipe, 19 et 20/09/1959, n°4.185, p.12, (Archives CNOSF).

295. Abdou Seye, sprinter franco-sénégalais aux Jeux olympiques de Rome (1960)



296. Aussi populaire que Pelé déclare *L'Equipe*, Abdou Seye adulé par la foule après la victoire du 4x400m au Stade de Colombes face à la Suède (deux photos du bas), *L'Equipe*, 29/09/1959, n°4.193, p.10, (Archives CNOSF).

Abdou Seye est né à Saint-Louis du Sénégal le 30 juillet 1934. Issue d'une famille de notables honorés au Sénégal (père fonctionnaire comme contrôleur des Contributions Directes à la Coopérative et un cousin administrateur, un frère docteur en Droit et avocat à Saint-Louis et sa sœur institutrice), il se passionne pour le football et a le surnom de « Ben Barek » par la presse locale lorsqu'il joue au club Foyer-France-Sénégal avec notamment Lamine Diack. Il débarque à Marseille par le paquebot « Lorraine » pour effectuer son service militaire dans l'intendance coloniale de l'armée française à Toulon, en 1954, à l'âge de 20 ans et n'est pas

sélectionné pour les Jeux de Melbourne en 1956. Alors qu'il s'inscrit pour jouer au football à l'Etoile de Montéty, le capitaine Charbonnel, l'officier chargé des sports lui demande alors de constituer l'équipe d'athlétisme de l'Intendance pour les championnats de la 9^{ème} région à Marseille. Repéré par l'entraîneur Desnoux puis par René Valmy, il est Champion de France du 200m en 1956. Il est en effet remarqué lors du championnat militaire puis est muté au Bataillon de Joinville en 1957 pour incorporer ensuite l'INS et préparer le concours de maître d'EPS (alors qu'il est détenteur d'un baccalauréat et entame des études en droit pour devenir magistrat ou avocat à l'université de Dakar) où il partage la chambre du triple sauteur Marc Rabemila (Madagascar). A *White City*, en remportant le 400m devant les britanniques, il permet à la France de remporter une victoire dans la lutte contre son rival d'outre-manche.



297. Abdou Seye en 45''9 devant Wrighton (à gauche) et Brightwell remporte le 400m à White City (Royaume-Uni, 1959).



298. Abdou Seye en séance de tests à l'effort à l'INS.

En septembre 1958, André Gardien le directeur de l'athlétisme lui donne une bourse pour qu'il vienne à l'INS à la fin de son service militaire. Ainsi, à partir de 1958, il est entraîné par Joseph Maigrot à l'INS puis rapidement surnommé la « flèche noir » par le

milieu du journalisme sportif et s'adonne en même temps encore au football à l'AS Perreux en Promotion Honneur. C'est en effet en 1959, que celui-ci atteint la notoriété battant successivement les records de France du 100, 200 et 400 mètres et du relais 4x100 mètres avec les français Paul Genevay, Jocelyn Delecour et Alain David (assurant la victoire de la France devant la Suède au Stade Colombes en septembre 1959), établissant un record d'Europe sur 100 mètres lui donnant un capital sympathie et une popularité aux yeux du grand public et de la presse sportive. Il participe également aux Jeux Méditerranéens au Liban (Beyrouth) en octobre 1959 avec Marc Rabemila de Madagascar dans l'équipe de France. Il est fait lauréat de l'Académie des Sports de France en 1959.



299. Lors de son passage à Dakar pour signer les accords de Coopération avec le Sénégal, le ministre de la Coopération Robert Lecourt félicite Abdou Seye pour ses performances, *Dakar-Matin*, 11/01/1960, (Archives ANS).

Abdou Seye devient rapidement un enjeu pour l'équipe de France dans sa conquête de titres sportifs lors des Jeux olympiques de Rome. En effet, celui-ci reçoit un double traitement mensuel en tant que vacataire du Secrétariat d'Etat chargé des Relations avec les Etats de la Communauté sur les fonds de la CCCE puis par le Secrétariat Général à l'Aide et à la Coopération (1960) sur les fonds du FAC pour la période de sa préparation olympique du 1^{er}

décembre 1959 au 31 décembre 1960¹²²⁹. Il participe aux *Jeux de la Communauté* à Tananarive dans l'équipe du Mali et remporte le 100 mètres et néglige cependant sa préparation pour les Jeux olympiques de Rome dans la sélection française.



300. A la une du journal mensuel *Sport Mondial* en 1961.

A partir de cette date, il s'écarte en effet de la France en tenant des propos anti-français et refuse de participer au 400 m lors des Jeux olympiques de Rome, contre l'avis de son entraîneur Joseph Maigrot. Il termine médaillé de bronze dans le 200 m aux Jeux olympiques de Rome et décide de quitter la France en 1961. Le président Senghor du Sénégal lui demande de choisir entre la France et son pays natal et lui offre une place afin d'œuvrer pour le sport à Dakar. Celui-ci lui obtient le poste de moniteur-entraîneur national avec 100 000 francs CFA (soit 200 000 anciens francs) d'appointements. Il participe ainsi activement à la création du CNO du Sénégal.

Il quitte son club le CASG pour le VGA de St-Maur, qui lui avait mis à disposition un appartement en banlieue parisienne : « *Je ne me sens plus chez moi, il vaut mieux que je parte* ». Il repart par le paquebot « *Lyautey* » à Dakar. Et en 1962, il part aux Etats-Unis pour réaliser des meetings avec Ibrahim N'Diaye et M'Baye Malick invités par l'*Amateur Athletic Union* à New York ils sont accueillis par l'association américano-africaine puis durant trois mois en Californie. En 1963, Abdou Seye se rend dans la brousse avec Malick M'Baye pour chercher des jeunes talents et officie au Centre national des Sports de Dakar (ancien Centre Fédéral des Sports et d'EP). Entraîneur national de l'équipe du Sénégal d'athlétisme avec

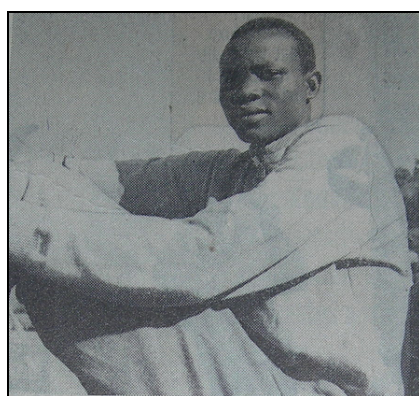
¹²²⁹ Archives CAC/Carton n°19810269, article 1, FAC, Financements des Missions d'Experts, Direction de la Coopération Economique et Technique, Décision n°9/D/59/VI/S/1, 28/08/1959.

Bernard Dibonda son coéquipier de l'INS, il est également conseiller sportif en Casamance et part avec Dibonda en URSS en 1965-1966 afin d'apprendre les techniques soviétiques.



301. Abdou Seye propagandiste, *L'Equipe*, 1961, (Archives CNOSF).

Mahamat Idriss, le « John Thomas français » !



Mahamat Idriss est né à Fort-Lamy au Tchad le 17 juillet 1942. A 14 ans, il passe déjà la barre des 1m55 lors des championnats de l'AEF à Bangui. Il est repéré par M. Blanc puis par André Miclet professeur d'EPS originaire de Saint-Quentin en poste au Collège Félix Eboué de Fort-Lamy. Il est rapidement comparé à l'américain John Thomas et franchit 1m74

à 15 ans. Il est invité par la Fédération Française d'Athétisme (FFA) à concourir lors des championnats de France cadets de Paris et remporte le titre avec 1m91. En 1959, il réalise 1m93 lors de la rencontre Belgique-France juniors, participe aux Jeux inter-scolaires de Bangui en 1959 (en hauteur et dans l'équipe de basket-ball du Tchad, il se fait remarquer par Robert Busnel présent lui aussi à ces Jeux) et enlève la médaille d'or en réussissant 2m01 aux Jeux de la Communauté (1960). Puis, toujours assisté d'André Miclet, il réussit le record de France à 2m09 en août 1960 au Stade de Colombes (en bas, sous les couleurs du maillot de Fort-Lamy). Il est alors en formation au CREPS de Nancy. Il est licencié au Racing Club de France et participe aux Jeux olympiques de Rome en 1960 mais ne réussit que 2m03.

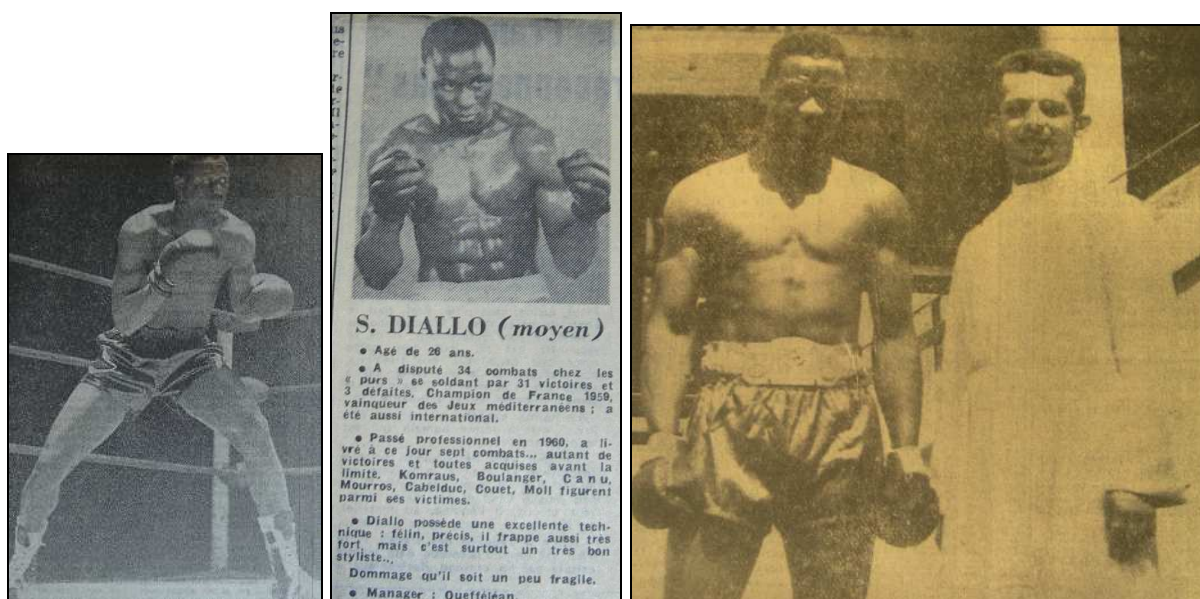
En 1961, il prépare sa saison au CREPS de Nancy en tant qu'élève en monitorat d'EPS, et décide de rester en France pour préparer les Jeux olympiques de Tokyo (1964) afin d'égaliser le soviétique Valérie Brumel dont il suit les conseils avisés. En 1962, l'URSS le convoite pour qu'il vienne s'entraîner en Union Soviétique mais la République du Tchad s'y oppose. Il passe sa maîtrise d'EPS devant l'Inspecteur Général Henri Schlemmer, avec un saut non homologué à 2m11...Puis, en Suède, avec Fournier et Robert Bobin, il ne fait que 1m91. Il quitte la France et retourne au Tchad en 1962 (promu par Maurice Herzog au titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite Sportif, médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports en 1961), et devient Sous-Secrétaire d'Etat de la Jeunesse et des Sports du Tchad comme Directeur de la Jeunesse et des Sports tout en présidant la Fédération d'athlétisme de son pays et l'exercice de Secrétaire général du CNO constitué en 1964. La même année, il poursuit son entraînement et saute pour se préparer pour les Jeux olympiques de Tokyo afin de représenter le Tchad. Il se prépare toujours à l'INS durant huit jours pour Tokyo et revient encore à l'INS en 1966. Il sera ensuite Inspecteur de la Jeunesse et des Sports en 1969.





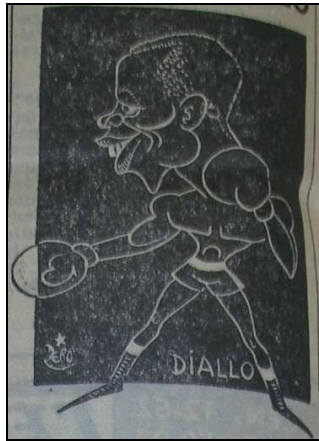
302. Mahamat Idriss devient l'adversaire de Maurice Fournier à l'INS devant, Dugarreau, l'entraîneur Daniel, *L'Equipe*, 20/11/1960, n°4.446, p.1, (Archives CNOSF).

Souleymane Diallo, le boxeur malien représentant la France aux Jeux olympiques de Rome (1960)



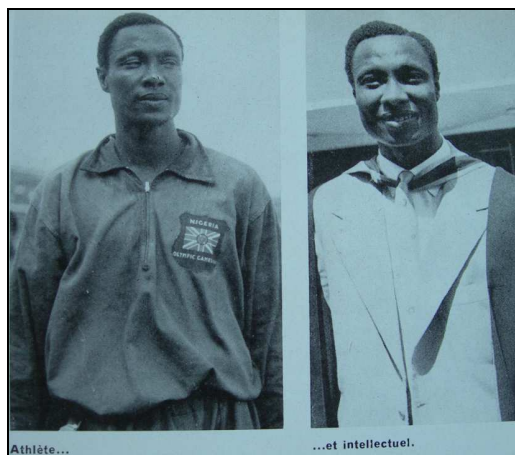
Souleymane Diallo est natif de Dakar et perce en boxe en 1957 sous les conseils de son entraîneur Raoul German à Toulon. C'est en effet comme militaire qu'il arrive dans cette ville et remporte les championnats militaires de France de 1958 et 1959, puis civils en 1959 et 1960, toujours en amateur. Il intègre l'équipe de France dans la catégorie poids moyens et c'est le seul athlète français à arriver en quart de finale aux Jeux olympiques de 1960. Henri Fogel l'entraîneur (tailleur de métier) à Saint-Nazaire prend sous son aile Souleymane Diallo. Il lui trouve un emploi de chimiste dans un laboratoire – alors qu'il est tourneur de formation – et le fait venir à Saint-Nazaire. Puis, Henri Fogel devenu entraîneur national adjoint l'envoie à l'INS pour s'entraîner avec René Houzé. Ce qui ne l'empêche pas de revenir parfois au Sénégal comme ici avec le révérend Père Boyer (photo de droite). En 1965, il rompt avec Henri Fogel et ouvre une « Brasserie des sportifs » à Nantes, rue Jean Jacques Rousseau. Il est secrétaire du Boxing Club Nantais et rejoue son titre de champion de France de poids moyens en 1965, titre qu'il conserve. Il s'entraîne au Boxing Club nantais présidé par Marcel Boulin (membre fondateur du Boxing Club Nantais en 1943, et suit des stages auprès de Fernand Vianney à l'INS en 1949. Il devient alors juge-arbitre et président de la Commission d'amateurisme du Comité d'Anjou). Des boxeurs comme Marcel Cerdan et Roger Cohen ont boxé à Nantes. Puis, fin décembre 1965, il décide de mettre fin à sa carrière de boxeur mais la reprend en 1966¹²³⁰.

¹²³⁰ Archives ANS/Bingo, avril 1963, « Souleymane Diallo trouve la chance, la fortune et l'amour », pp.21-23.



303. Souleymane Diallo en caricature,
L'Equipe, 03/08/1961, n°4.770, p.3, (Archives CNOSEF).

Abdul Karim Ohimai Amu, athlète du Nigeria



304. *Afrique*, Revue mensuelle, n°2, juillet 1961, « Abdul Karim Amu, machine humaine, intellectuel en révolte, idole des nigériens », p.64 à 66.

« Amu est un exemple de l'athlète-intellectuel, du « Kalos K'agathos » que la Grèce a transmis à l'Afrique par le canal de l'héritage britannique. »¹²³¹

¹²³¹ *Afrique*, Revue mensuelle, n°2, juillet 1961, « Abdul Karim Amu, machine humaine, intellectuel en révolte, idole des nigériens », p.66.

Abdul Karim Ohimai Amu est un athlète du Nigeria sur la distance du 200m. Il pratique également le 100m, le 400m et le relais sur le Stade de Lagos. Son père, mort jeune, était policeman. Il fait ses études à la première université nigérienne, la célèbre « University Collège » d'Ibadan, d'où il sortit diplômé d'agriculture. A 18 ans, il remporte les championnats juniors du Nigeria des 100, 200 et 440m. A 22 ans, il est champion pour l'Afrique Occidentale des 400 mètres. Il a participé aux Jeux de l'Empire et du Commonwealth, à Vancouver (1954), aux Jeux olympiques en Australie (1956) et à ceux de Rome en 1960, étant le seul noir d'Afrique à approcher les troisièmes éliminatoires du 400m. Il participe l'année suivante, en avril 1961, au « Festival Hapoel » en Israël avec l'équipe nigérienne avant de gagner les Etats-Unis avec une bourse Ford. Etudiant à Ibadan, il s'engage dans un groupe de jeunes contre la discipline universitaire et lance une campagne contre le projet du gouvernement régional du Nigeria d'accorder une pension de retraite à ses ministres remerciés, alors que les travailleurs nigériens n'ont droit à aucune pension. Amu est un partisan du leader de l'opposition au Parlement fédéral de Lagos, le Chef Obafemi Awolowo, dont il admire l'honnêteté et la sincérité. Bien que contre le racisme et le régime de l'apartheid et la ségrégation exercée aux Etats-Unis celui-ci part pour l'Université Cornell (Etat de New York) afin de poursuivre sa carrière d'athlète.

La comparaison des diverses trajectoires sociales de ces quelques élites sportives africaines permet de saisir des permanences et des divergences. Pour les athlètes issus de l'Empire colonial français, l'armée semble être un vivier important de recrutement mais également les écoles de formation des cadres africains¹²³² dans lesquelles les sports modernes sont enseignés selon la méthode sportive d'EP. Pour l'Empire anglophone les universités sur le modèle anglo-saxon¹²³³ forment la plupart des athlètes mais on observe que les corps constitués comme l'armée et la police, glanent là aussi des athlètes (l'athlète Kenyan Kipchoge Keino après ses études rejoint la Kenya Police). Le parrainage par un professeur d'EPS ou un entraîneur est déterminant dans leur ascension et leur réussite en métropole dans le championnat de France. C'est là qu'il se forment pour certains, au professorat d'EPS, alors que pour les autres, ils retirent de leur expérience internationale avec la France des bénéfices

¹²³² Niane B., *Des instituteurs aux énarques : L'Ecole normale William Ponty, l'Ecole normale supérieure et l'Ecole normale d'administration dans le processus de formation de la classe dirigeante au Sénégal*, Paris, EHESS, 1987.

¹²³³ Hargreaves John D., « Universities and decolonization : British experience in comparative perspective, 1945-1960 », in Ageron Charles-Robert et Michel Marc, *L'ère des décolonisations*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence, Karthala, 1995, pp.439-450.

symboliques et financiers. Ces athlètes ont toujours gardé un lien avec leurs pays d'origine et atténué ainsi le mythe de la fuite des élites sportives. Car, ils reviennent en Afrique en fin de carrière pour occuper des postes à responsabilité aussi bien politique, dans le mouvement sportif africain ou dans la formation des futurs cadres et dirigeants du sport africain. Leur statut d'athlète international leur permet également de prendre des positions politiques à l'intérieur de leur pays comme à l'égard de la politique de l'Afrique dans les relations internationales¹²³⁴. Enfin, l'attrait du modèle sportif étranger à la France (Etats-Unis principalement) séduit bon nombre d'athlètes africains qu'ils soient francophones ou anglophones.

Ainsi, les athlètes africains repartent pour la grande majorité dans leurs pays d'origine répondant à l'appel des nations africaines indépendantes en quête d'athlètes de niveau international pouvant les représenter sur les stades et de formateurs. En 1960, à Rome, l'Ethiopie, le Ghana, le Maroc, le Soudan et le Zimbabwe prennent part pour la première fois aux Jeux olympiques. Cependant, c'est à Tokyo (1964), que les indépendances d'Afrique francophone prennent réellement effet avec la succession des *Jeux de l'Amitié*, l'affiliation des FN africaines aux FI et la constitution de CNO africains. Ce sont 18 nouveaux pays africains qui prennent part aux Jeux olympiques : Algérie, Cambodge, Côte d'Ivoire, Corée du Nord, Congo-Brazzaville, Islande, Libye, Madagascar, Mali, Népal, Niger, République Dominicaine, Rhodésie du Nord, Sénégal, Tchad, Tanganyika et Trinidad¹²³⁵. Ainsi, de 1948 avec deux CNO africains et 121 athlètes, lors des premiers Jeux olympiques d'après Seconde Guerre mondiale, leur nombre passe à 21 CNO constitués pour 300 sportifs africains à Tokyo en 1964.

Dans ces conditions, la France perd des sportifs pour son équipe nationale et un potentiel athlétique. Une interrogation se pose alors et constitue une piste de réflexion. La France et ses élites politiques et sportives encore marquées par les discours raciaux sur les prédispositions physiques et naturelles des sportifs issus d'outre-mer ne cherche-t-elle pas désormais à exploiter le potentiel des DOM-TOM. Jacques Dumont note que le sport en Martinique et en Guadeloupe¹²³⁶, ainsi qu'Evelyne Combeau-Mari pour la Réunion¹²³⁷, exerce

¹²³⁴ Par exemple, Abdou Seye est un partisan de Mamadou Dia et sera envoyé dans une région éloignée en Casamance pour exercer son rôle d'entraîneur national et de détecteur de champions par Léopold Sédar Senghor.

¹²³⁵ Archives CNOSF/L'Equipe, 23/09/1964, n°5.748, p.10.

¹²³⁶ Dumont Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe, les enjeux du corps performant, de la colonie au département (1914-1965)*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Dumont Jacques, *Sport et formation de la jeunesse à la Martinique, le temps des pionniers (fin XIXe siècle, années 1960)*, 2006.

déjà un attrait pour la métropole en différentes phases pendant l'entre-deux-guerres, sous le régime de Vichy et dans l'immédiat de l'après Seconde Guerre mondiale avec la départementalisation. La mise en perspective du « retrait » des athlètes africains de la sélection nationale française au tournant des années 1960 questionne une autre phase de l'exploitation du potentiel athlétique des Antilles françaises.

Pour exemple, la comparaison de la composition de l'équipe nationale d'athlétisme française et notamment de son 4x100m entre 1960 et 1966 permet de relever l'absence d'Abdou Seye retourné au Sénégal prodiguer ses conseils et l'arrivée d'un nouveau sprinter guadeloupéen, Roger Bambuck. Cette anecdote pourrait être tenue comme anodine si par ailleurs le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports Maurice Herzog n'invitait en collaboration avec Louis Jacquinot (Ministre d'Etat de la FOM), les athlètes des DOM-TOM en septembre 1964 : Madeleine Canguio de Guadeloupe (80m haies et 4x100m), Roger Bambuck de Guadeloupe (100 et 200m), Bernard Sainte-Rose de Martinique (hauteur) et Nelzy (4x400m). Cette évolution peut aussi trouver une explication dans l'organisation prochaine par la France des Jeux du Pacifique Sud à Nouméa en 1966¹²³⁸, afin de poursuivre le processus d'émancipation du sport outre-mer selon les mêmes procédures que les Jeux de l'Amitié¹²³⁹.

¹²³⁷ Cet auteur note que grâce à l'intérêt de Michel Debré qui suit particulièrement l'évolution de la jeunesse à la Réunion cela permet d'envisager une nouvelle politique sportive dans l'île, voir sur ce point le chapitre VII, « Les enjeux internationaux des politiques sportives conduites à la Réunion de 1946 à 1960 », in Combeau-Mari Evelyne, *Sports et décolonisation. La Réunion de 1946 à la fin des années 60*, Paris, L'Harmattan, 1998. Pour plus de détails sur ce point, Combeau Yvan et Gauvin Gérard, « Michel Debré et les Départements d'outre-mer : La Réunion », in *Colloque Michel Debré, Chef de gouvernement (1959-1962)*, organisé par le centre d'Histoire de l'Europe du vingtième siècle, les 15 et 16 mars 2002 au Sénat.

Egalement, Combeau-Mari Evelyne, *Les politiques d'éducation physique et des sports à la Réunion de 1946 à la fin des années 1960. Les effets d'une départementalisation*, thèse de doctorat en STAPS, université de Lyon 1, 1996.

La question reste en suspend pour les autres territoires de l'outre-mer en Asie et en Océanie notamment : Combeau-Mari Evelyne, *Sports et loisirs dans les colonies, XIXe-XXe siècles, Asie, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Caraïbes*, Paris, Bibliothèque universitaire et francophone, Le Publieur, 2004. Et les travaux de Sébastien Ruffié sur le cas des comptoirs français à Pondichéry en Inde (2005).

¹²³⁸ Les Seconds Jeux du Pacifique Sud à Nouméa (Nouvelle-Calédonie, 1966) regroupent : Cook (Nouvelle-Zélande), Fidji (Grande-Bretagne), Gilbert et Ellice (Grande-Bretagne), Guam (USA), Nauru (Australie), Nouvelle-Calédonie (France), Nouvelles-Hébrides (France), Papouasie-Nouvelle-Guinée (Australie), Polynésie Française (France), Salomon (Grande-Bretagne), Samoa Américaine (USA), Samoa Occidentale (Nouvelle-Zélande), Tonga (Grande-Bretagne), Wallis-et-Futuna (France), in Archives CNOSE/L'Equipe, 09/12/1966, n°6.438, p.2.

¹²³⁹ Le stade de Nouméa pour les Jeux du Pacifique Sud (qui succèdent à ceux de Suva en 1963 aux Fidji avec 646 athlètes) de 1966 (8 au 18 décembre qui regroupent plus de 1 000 athlètes) construit sur le modèle de celui des Jeux de Brazzaville (4.760 millions du HCJS et 2.740 millions du FIDES, soit 50% des dépenses à la charge de la France), en présence de François Missoffe, du Colonel Crespin (Directeur des Sports) et de Tony Bertrand Secrétaire Général du Comité d'organisation, Yves Attali (Président du Comité d'Organisation des Jeux) et Billote (Ministre d'Etat chargé des DOM-TOM), Jacques Bégaud fait le serment olympique des Jeux (Tennisman de Calédonie), Archives CNOSE/L'Equipe, 10/12/1965, n°6.127, p.3. De Gaulle visite le Stade de Nouméa pour les futurs Jeux du Pacifique, in Archives CNOSE/L'Equipe, 06/09/1966, n°6.357, p.1.



305. *Sport et Vie*, Abdou Seye dans l'équipe de France d'athlétisme, 1960.



306. Le nouveau 4x100m français dirigé par Joseph Maigrot et Robert Bobin : Berger,
Delecour, Piquemal, Bambuck,
L'Equipe, 06 et 07/08/1966, n°6.331, p.6, (Archives CNOSF).

**307. La représentation des pays, des athlètes et des CNO africains
aux Jeux olympiques de 1948 à 1972**

Jeux olympiques/Pays africains	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972
Afrique du Sud	30	63	44	37	/	/	/
Algérie	/	/	/	/	1	2	5
Cameroun	/	/	/	/	1	5	11
Centrafrique	/	/	/	/	/	1	/
Congo-Brazzaville	/	/	/	/	2	/	6
Côte d'Ivoire	/	/	/	/	9	10	11
Dahomey	/	/	/	/	/	/	3
Egypte	90	107	3	74	73	30	25
Ethiopie	/	/	12	9	13	18	30
Gabon	/	/	/	/	/	/	1
Ghana	/	/	/	13	33	30	36
Guinée	/	/	/	/	/	15	/
Haute-Volta							2
Kenya	/	/	25	28	37	38	57
Lesotho	/	/	/	/	/	/	1
Libéria	/	/	4	4	1	/	5
Libye	/	/	/	/	/	1	/
Madagascar	/	/	/	/	3	4	11
Malawi	/	/	/	/	/	/	16
Mali	/	/	/	/	2	2	3
Maroc	/	/	/	48	20	24	36
Niger	/	/	/	/	1	2	4
Nigeria	/	9	10	12	17	36	26
Ouganda	/	/	3	10	13	11	33
République Démocratique du Congo	/	7	/	/	/	/	/
Rhodésie du Nord	/	/	/	/	12	/	/
Sénégal	/	/	/	/	12	21	40
Sierra Leone	/	/	/	/	/	3	/
Somalie	/	/	/	/	/	/	3
Soudan	/	/	/	10	/	5	26
Swaziland	/	/	/	/	/	/	2
Tanganyika	/	/	/	/	3	/	15
Tanzanie	/	/	/	/	/	4	/
Tchad	/	/	/	/	2	3	3
Togo	/	/	/	/	/	/	7
Tunisie	/	/	/	43	9	7	35
Zaire	/	/	/	/	/	5	/
Zambie	/	/	/	/	/	7	11
Zimbabwe	/	/	/	14	29	/	/
Total athlètes	120	186	101	302	293	284	464
Total CNO	2	4	7	12	21	24	29



308. Bam-buck : le nouveau Seye ?,
L'Equipe, 14/08/1964, n°5.714, p.1, (Archives CNOSEF).



309. Les nouvelles élites sportives de la France : après les africains, les DOM-TOM. De gauche à droite : Madeleine Canguio de Guadeloupe (80m haies et 4x100m), Roger Bam-buck de Guadeloupe (100 et 200m), Maurice Herzog (Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports), Louis Jacquinot (Ministre d'Etat de la FOM), Bernard Sainte-Rose de Martinique (hauteur) et Nelzy (4x400m), *L'Equipe*, 19 et 20/09/1964, n°5.745, p.12, (Archives CNOSEF).



310. Le guadeloupéen Alain Schol,
L'Equipe, 14/01/1965, n°5.845, p.1, (Archives CNOSEF).

- *Entre frères et sujets ou la persistance des discours racialisants face à l'idéologie panafricaine : regards croisés des presses métropolitaines et africaines sur les nouveaux sportifs africains,*



311. Affiche des *Jeux de l'Amitié* (Dakar, Sénégal),
14 avril 1963, (Archives Pascal Charitas).

En 1958, la constitution de la V^e République française définit les nouveaux statuts des relations franco-africaines. L'Etat français instaure des relations de coopérations dites bilatérales avec ses ex-colonies¹²⁴⁰. Du 13 au 19 avril 1960, ce nouveau cadre politique est le théâtre des premiers *Jeux de la Communauté franco-africaine et malgache* (Tananarive, Madagascar)¹²⁴¹. Ces Jeux sont ensuite appelés les *Jeux de l'Amitié* lors des deux dernières manifestations en 1961 à Abidjan (Côte d'Ivoire) et en 1963 à Dakar (Sénégal). Le surgissement de ces Jeux franco-africains interroge les relations diplomatiques et politiques de la France avec ses anciennes colonies. La France chercherait en effet dans cette période mouvementée des indépendances à regagner un certain prestige sur la scène internationale par la redéfinition de sa politique d'influence avec les pays d'Afrique noire francophone¹²⁴². Un des enjeux de ces rencontres sportives franco-africaines ne serait pas la simple reconnaissance des nations africaines, mais permettrait plutôt la diffusion de valeurs, la formalisation de

¹²⁴⁰ Turpin Frédéric, « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la communauté », Les négociations internationales depuis 1945-1, in *Relations Internationales*, PUF, n°135, 2008/3.

¹²⁴¹ Il faut noter que ces Jeux de la Communauté à Tananarive se déroule avant la proclamation de l'indépendance de l'île de Madagascar, le 26 juin 1960.

¹²⁴² Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, thèse de doctorat d'Histoire, université de Provence, 1995.

nouvelles normes sportives en matière d'infrastructures, de financements, et de logique d'entraînement en adéquation avec les standards du Mouvement olympique par exemple¹²⁴³. Le but étant d'appréhender ces nouveaux moyens de la puissance au travers de l'analyse de contenu des discours¹²⁴⁴ produits par les voix médiatiques de la métropole et des pays d'Afrique noire francophone. Il s'agit de relever les discours de la métropole d'une part, entre la presse sportive spécialisée avec le quotidien *l'Equipe* en situation de quasi-monopole¹²⁴⁵ et deux quotidiens nationaux de presse générale, *Le Monde* et *le Figaro*. Puis, en Afrique noire francophone d'autre part, avec deux journaux du Sénégal, le mensuel *Bingo* et le quotidien d'information générale *Dakar-Matin* ainsi que pour la Côte d'Ivoire avec *Abidjan-Matin*. Un corpus complété par des archives sonores et visuelles inédites produites par la firme *Pathé-Gaumont*¹²⁴⁶.

L'étude des *formes discursives* produites par les différentes voix médiatiques, permet d'envisager *a priori* une possible ressemblance des discours entre la métropole et les nouveaux pays africains¹²⁴⁷. Cependant, dans cette période des indépendances il est nécessaire de rechercher les différents niveaux de discours. En effet, plutôt que de considérer les médias d'Afrique noire francophone comme des *perroquets d'Afrique*¹²⁴⁸, il semble plus heuristique de s'interroger sur les conditions de production des formes de discours sur des actions politiques et sportives participant de « l'écriture des événements sportifs »¹²⁴⁹ : *les Jeux de l'Amitié*. Ainsi, nous étudions ce contexte de production en prenant pour entrées les acteurs, les médias et l'institution politique du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports français en tentant de mettre en évidence des jeux d'interdépendances. Celles-ci permettent d'expliquer une certaine homogénéité des discours et de relever cependant un glissement discursif ambivalent.

¹²⁴³ Galtung Johan, « A structural Theory of Imperialism », in R. Little/M. Smith (Eds.), *Perspectives on World Politics*, New York, 1991.

Guttman Allen, *Games and Empire. Sport and Cultural Imperialism*, New York, 1994.

Houlihan Barrie, *Sport and International Politics*, Harvester, 1994.

Mangan James A., *The Games Ethic and Imperialism : Aspects of the diffusion of an Ideal*, Londres, 1998.

¹²⁴⁴ Bardin Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007.

¹²⁴⁵ Montéremal Gilles, *L'Equipe : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967)*, Nouveau Monde éditions, in *Le Temps des médias*, 2007/2 – n°8, p.118.

¹²⁴⁶ L'accès aux archives privées de la firme Pathé-Gaumont se fait par un code d'accès qui permet de visionner en ligne les flux video et sonores. Cependant, ces archives sont réservées à des professionnels et toutes ne sont pas consultables en ligne, pour exemple six archives sur cette période n'ont pu être consultées à cause des prix élevés de visionnage, <http://www.gaumontpathearchives.com/>.

¹²⁴⁷ Tudesq André-Jean, *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, La Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

¹²⁴⁸ Wekape L., *Le perroquet d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2005.

¹²⁴⁹ Combeau-Mari Evelyne, *Sport et presse en France (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Le Publieur, 2007, p.431.

« La Seconde Guerre mondiale apporte, avec son vaste bouleversement, un renouvellement complet des mentalités qui oblige les puissances coloniales à reconnaître de nouveaux droits politiques aux Africains. Le succès des idées nationalistes favorise le décollage d'une presse d'opinion.[...] Évidemment les situations sont très contrastées, et le plus souvent le secteur reste largement dominé par les Européens. »¹²⁵⁰

A partir de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des indépendances, une presse des Européens persiste comme le souligne à son tour André-Jean Tudesq (1995)¹²⁵¹. Le décret du 27 septembre 1946 rend applicable aux territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer l'ordonnance du 13 septembre 1945, modifiant la loi du 28 juillet 1881 sur la liberté de presse. Les limitations et les restrictions de l'époque précédente à la Seconde Guerre mondiale sont levées dans les colonies françaises. Cependant, la chaîne de presse de Charles de Breteuil possède toujours *Paris-Dakar* devenu ensuite *Dakar-Matin*¹²⁵², ainsi qu'en Côte d'Ivoire, avec *France-Afrique*, devenue *Abidjan-Matin* en 1954. Dans ces conditions, il est plus facile de comprendre pourquoi la presse africaine reprend des dépêches et certaines photographies du service photographique de l'Agence-France-Presse¹²⁵³, elles-mêmes abondamment utilisées par les quotidiens *Dakar-Matin*¹²⁵⁴ et *Abidjan-Matin*¹²⁵⁵, afin de rendre compte des Jeux de la Communauté dès leur inauguration en avril 1960 à Tananarive (Madagascar). De plus, les rubriques et chroniques sportives de *Bingo*, *Dakar-Matin* et *Abidjan-Matin* sont régulièrement tenues, soit par des journalistes français résidant sur place soit par des dirigeants du mouvement sportif africain et là encore, ce sont souvent des européens.

A tel point que *Dakar-Matin* intitule sa rubrique sportive « Tous les sports » comme celle du journal sportif spécialisé *l'Equipe*. Puis, à partir de 1961, les journaux africains dédient un supplément d'une dizaine de pages aux *Jeux de l'Amitié* alors que dans la presse métropolitaine, seule *l'Equipe* amplifie l'information sur cet événement en portant à deux

¹²⁵⁰ Perret Thierry, *Le temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 2005, p.21.

¹²⁵¹ Tudesq André-Jean, *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, MSHA, 1995, p.49.

¹²⁵² *Paris-Dakar* est le premier hebdomadaire privé d'Afrique Occidentale Française créé par Charles de Breteuil, il prend le nom de *Dakar-Matin* lors de l'indépendance du Sénégal en 1961.

¹²⁵³ L'Agence-France-Presse est issue de l'agence Havas et après avoir été nationalisé sous Vichy, cet organisme est réorganisé à la Libération en établissement public administratif puis obtiendra son indépendance vis-à-vis du pouvoir en 1957.

¹²⁵⁴ L'Agence de Presse Sénégalaise est créée le 2 avril 1959.

¹²⁵⁵ En effet, l'Agence Ivoirienne de Presse n'est créée que le 2 juin 1961, et on constate les premières dépêches de cette agence dans *Abidjan-Matin* à partir de septembre 1961.

pages la rubrique des *Jeux de l'Amitié*. Par ailleurs, le journaliste de *l'Equipe* Max Boulois écrit des articles dans *Bingo* et *La Vie Africaine* aux côtés des journalistes africains Babacar Diack, Paulin Joachim, Gilbert Kacou, Diallo Mamadou et Guy Benamou. Dans *Dakar-Matin* on peut lire les noms des chroniqueurs comme « Allou »¹²⁵⁶, le rédacteur en chef Bergo, Cissé, Joseph Badiane, Ibrahima Ba, et Marcel Serres-Sube. Dans le quotidien *Abidjan-Matin* apparaissent les noms des journalistes chargés de relater les événements sportifs comme André Boyer, Jean Boisard, René Daillan, Raphaël Atta Koffi, David N'Guessan, le correspondant local Gérard Lavarde, Zinzou Simplicie, Charles Goudou, Gilbert Kacou, Jules Yao N'Zue, Gérard Dinan¹²⁵⁷ et Jean-Paul Braud sous le patronage d'Amadou Thiam, le président de l'Association des journalistes professionnels de Côte d'Ivoire.

Mais de 1960 à 1963, on note néanmoins une évolution avec l'appel à des journalistes africains. De jeunes journalistes et étudiants envoyés en mission pour des sujets d'actualité sportive et qui se spécialisent dans certaines disciplines. C'est le cas du sénégalais Garang Coulibaly qui couvre en tant que reporter – bien que n'ayant aucune formation dans ce domaine puisqu'il fait des études de mathématiques – les disciplines sportives du football et de l'athlétisme aux *Jeux de l'Amitié* (Dakar, 1963) pour l'ORTS (Office de Radio Diffusion Nationale du Sénégal)¹²⁵⁸. Mais la presse sportive africaine a aussi ses journalistes de renom outre-atlantique avec l'américain – ancien boxeur et rédacteur sportif au *New York Post* – Jackie Robinson qui fait figure d'exemple par ses attaques contre la discrimination raciale aux Etats-Unis¹²⁵⁹. Cette première interdépendance entre les médias africains et les informations générales ou sportives issues de la métropole permet de relativiser la césure entre la période coloniale et la période postcoloniale à partir de la seule réalité des indépendances politiques des années 1960 en Afrique.

A cette interdépendance s'ajoute celle entre les médias français et l'institution chargée de l'organisation de ces *Jeux de l'Amitié* : Le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports français¹²⁶⁰. Dès 1959, cette institution se dote d'un service de presse dirigé par l'attachée de presse Monique Berlioux¹²⁶¹ et par Olivier Philip¹²⁶² le chargé de cabinet de Maurice Herzog. Le service de presse du HCJS a pour mission principale de collecter et de diffuser des

¹²⁵⁶ De son vrai nom Alassane Ndiaye, collaborateur sportif au journal *Dakar-Matin* et radio-reporter à *Radio-Sénégal*.

¹²⁵⁷ Il commente les informations sur les antennes de la radio-diffusion de la Côte d'Ivoire en octobre 1961.

¹²⁵⁸ Entretien avec Garang Coulibaly du 28 août 2008, Dakar, Sénégal.

¹²⁵⁹ Archives ANS/*Bingo*, septembre 1960, n°92, p.46.

¹²⁶⁰ Le HCJS est créé en 1958 avec à sa tête le Haut-commissaire Maurice Herzog, nommé Secrétaire d'État le 6 décembre 1962.

¹²⁶¹ Attachée de presse puis chef du service de presse et d'information de 1959 à 1966.

¹²⁶² Olivier Philip est directeur du cabinet de Maurice Herzog de 1958 à 1964.

informations par des abonnements à diverses revues, l'achat de droits pour des films ou des documentaires. Ainsi, il sert d'une part à vulgariser et répandre les idées produites et formalisées par l'institution (sous forme de brochures, de bulletins¹²⁶³) et d'autre part à capter et s'appropriier des savoirs et des connaissances venant d'autres organisations quelles soient gouvernementales, scientifiques ou non-gouvernementales. Lors des premiers *Jeux de la Communauté* qui se déroulent à Tananarive (Madagascar) on peut noter la présence de 22 journalistes français ainsi que la presse filmée avec Pathé-Gaumont¹²⁶⁴.

312. Les journalistes métropolitains et africains présents aux Jeux de la Communauté à Tananarive (Madagascar, 1960)

Journalistes invités aux Jeux de la Communauté	Organes de presse
Dujean	Attaché de presse HCJS
Drouet	Journaliste RTF
Moyset	Attaché de presse au cabinet de Philibert Tsiranana
Fall	Directeur de La Vie Africaine
Edo Kouané	Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-Mer (SORAFOM)
Danniaud	AFP
Soulie	Actualités françaises
Decraene	Le Monde
Villa	Télévision
Debaye	Parisien Libéré
Loys Van Lee	RTF
Ozoux	Presse réunionnaise
De Breteuil	Journal Paris-Dakar
Schreiber	SORAFOM
Caherd	RTF
Camus	Paris-Match
Desjardins	Parisien-Libéré
Denis	Le Figaro
Dupont	L'Equipe
Lelong	Courrier de l'Ouest
Tounze	Montagne de Clermont Ferrand
Touchard	AFP
Massengo	Radio Congo

¹²⁶³ *Bulletin Jeunesse et Sports*.

¹²⁶⁴ A ce titre, la voix du présentateur Léon Zitronne couvre les reportages filmés de Pathé-Gaumont. A noter, que dans *Bingo* n°88 de mai 1960, le début de l'article consacré aux Jeux de la Communauté est identique au discours de Léon Zitronne dans le reportage de la RTF du 13/04/1960 intitulé « Jeux de Tananarive », référence 1960MS22415, durée 00 :26 :36.

Le 21 mars 1960, Maurice Herzog fait une conférence de presse sur les *Jeux de la Communauté*¹²⁶⁵. On y apprend que des mesures ont été prises pour faciliter au maximum le travail des journalistes. Une salle de rédaction est aménagée sur le stade de Mahamasina (Antananarivo) où se déroulent les épreuves finales, et des lignes téléphoniques sont mises à leur disposition. L'*Office des Postes et Télégraphes* de Madagascar prévoit des installations facilitant les communications directes avec Paris. Les services techniques de la radio-diffusion de la République Malgache¹²⁶⁶ ont prévu une chaîne spéciale qui donne des renseignements sur les manifestations se déroulant lors des Jeux. Puis, la Radio-Télévision Française (RTF) de son côté assure la couverture des principales épreuves alors que des liaisons radiophoniques sont quotidiennement prévues avec les principales stations africaines.

Ce n'est qu'à partir de 1961 avec la création de l'Unité africaine et malgache (UAM) qu'un réseau de stations radio-diffusion est constitué¹²⁶⁷. L'UAM a pour but de développer la coopération économique, sociale, culturelle et politique entre les anciennes colonies françaises et se veut aussi une réponse au panafricanisme qui germe au sein des anciennes colonies britanniques. Cependant, le retentissement médiatique des *Jeux de la Communauté* en 1960 n'a pas été très important aussi bien en métropole qu'en Afrique. En effet, la plupart des ex-colonies françaises d'Afrique noire ne sont pas encore indépendantes et le seront dans les trois années qui suivent. La peur d'un nationalisme exacerbé par ces Jeux, l'omniprésence des français malgré l'indépendance politique des ex-colonies et les critiques de l'impérialisme peuvent sans doute expliquer le faible intérêt porté par les médias métropolitains et africains en avril 1960. Car ces Jeux sont par ailleurs une transformation des Jeux scolaires inter-africains qui se sont déroulés chaque année depuis 1952, puis ouverts en 1959 (Bangui) au Cameroun et à Madagascar et sont désormais ouverts aux sportifs amateurs à Tananarive. De plus, cet événement localisé et régional est supplanté par la médiatisation de l'événement sportif majeur de l'été 1960 que sont les Jeux olympiques à Rome alors que les tous premiers Comités Nationaux olympiques africains se créent et leurs athlètes arrivent sur les stades olympiques comme le triomphant Abébé Bikila.

La présence de la France en Afrique doit être visible de la communauté internationale et passe par la médiatisation des *Jeux de l'Amitié*. Lors de la 26^{ème} Assemblée Générale de

¹²⁶⁵ Archives CAC/Carton n°19770709, article 1, Service de presse, Conférence de presse de M. Maurice Herzog, Jeux de la Communauté, Tananarive, 13-19 avril 1960, p.1-5, 21/03/1960.

¹²⁶⁶ Claude Ratsarazakaratsimandresy est le chef du service des reportages de la radio-diffusion malgache et est présent aux Jeux d'Abidjan en 1961.

¹²⁶⁷ Archives ANS/*Bingo*, juin 1962, n°113, p.50-51. Baham Ould Mohamed Laghdaf (Nouakchott), Mass Diokhane (Dakar), Amadou Thiam (Abidjan), Hubert Da Piedade (Cotonou), Georges Rawiri (Libreville), Jean Pialonga (Brazzaville), Pierre Pouillon (Bangui), Pierre Mabbé (Fort-Lamy), Bernard Lucas (Niamey), Victor Jean Louis (Ouagadougou), Roger Rabesahala (Tananarive).

l'Association Internationale de la Presse Sportive du 24 au 28 avril 1961, Maurice Herzog perçoit le rôle déterminant des médias dans la politique du HCJS :

« La presse joue, de plus en plus, dans notre temps, un rôle d'information, d'examen critique, de suggestion, et même de culture. Elle touche, à la fois, ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés. Elle influence les élites et crée dans les masses un état d'esprit : c'est une grande puissance. La presse sportive joue, pour sa part, un rôle considérable. [...] Le fait que le sport soit devenu l'un des phénomènes sociaux les plus singuliers, les plus complexes, et les plus caractéristiques de notre temps, justifie l'ampleur et le retentissement de la presse sportive. Le sport distrait et éduque la jeunesse, tout en l'aidant à édifier son corps et à forger son caractère ; il est pour elle une source d'exaltation, de joie et d'effort, et, pour chaque pays, un moyen de mesurer ses forces vives ; il est un lien entre les peuples quels que soient leur philosophie et leur degré d'évolution. »¹²⁶⁸

Dès le 9 septembre 1961, Monique Berlioux et la secrétaire Yvonne Jeanbrau font appel à Lionel Doré, le délégué général de la COGEDEP¹²⁶⁹ afin d'obtenir des photographies des stagiaires français et africains lors des stages « Connaissance de la France »¹²⁷⁰. Par ailleurs, le transport aérien des journalistes vers la Côte d'Ivoire se fait aux frais de ce service de la COGEDEP et donc du HCJS¹²⁷¹. Olivier Philip va écrire aux directeurs de presse français et demander à chaque fois qu'un journaliste en particulier soit envoyé pour couvrir les *Jeux de l'Amitié* d'Abidjan¹²⁷² puis le colonel Crespin, chargé de la préparation olympique prévient le Secrétaire Général des Jeux d'Abidjan Tony Bertrand de l'arrivée de certains des journalistes français¹²⁷³.

¹²⁶⁸ Archives CAC/Carton n°19770709, article 1, Service de presse, allocution de M. Maurice Herzog à la 26^{ème} Assemblée Générale de l'Association Internationale de la presse sportive, p.1-2, 24/04/1961.

¹²⁶⁹ Organisme de cogestion des déplacements des jeunes géré par les associations de jeunesse et d'éducation populaire du HCJS.

¹²⁷⁰ Archives CAC/Carton n°19770709, article 2, Service de presse, CAB/SPR/n°226, Monique Berlioux à Doré, 09/11/1961.

¹²⁷¹ Archives CAC/Carton n°19780586, article 133, Marceau Crespin à Lionel Doré, HCS-PO-n°894, 14/12/1961.

¹²⁷² Archives CAC/Carton n°19770709, article 2, Service de presse, Olivier Philip à Jacques Lemoine (Directeur du Sud-Ouest), 16/11/1961.

¹²⁷³ Archives CAC/Carton n°19780586, article 133, Marceau Crespin à Tony Bertrand, inspecteur général Jeunesse et Sports détaché à Abidjan, HCS-PO, n°885, 14/12/1961. Le colonel Crespin adresse une documentation sur les Jeux d'Abidjan à Daniel Rocher (AFP), Loys Van Lee (RTF) et Moyset (désigné par le Ministère de la Coopération).

313. Les journalistes présents aux Jeux de l'Amitié à Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961)

Journalistes envoyés aux Jeux d'Abidjan	Organes de presse
Merillon	Sud-Ouest
Emile Brémond	Progrès de Lyon
Lagarde	Agence Continentale
Théron	Paris-Match
Révérant-Père Wenger	La Croix
Michel Villeneuve	Paris-Presse l'Intransigeant
Jean Eskenazi	France-Soir
Legris	Le Monde
Robert Aeschelman	Paris-Jour
Lazurick	L'Aurore
Roger Debaye	Parisien-Libéré
Pierre Brisson	Le Figaro
Jacques Goddet	L'Equipe
Pontillon	Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-Mer
Yves Naintre	Rédacteur en chef de la presse filmée
Georges Lustac	Directeur général de l'Agence centrale parisienne de Presse
Jean Marin	Président Directeur général de l'Agence France-Presse

Ainsi, à partir de décembre 1961 et les Jeux d'Abidjan, le HCJS prend la mesure d'une médiatisation de l'événement sportif :

*« Le gouvernement de la Côte d'Ivoire et le gouvernement Français souhaitent donner à cette grande manifestation sportive, susceptible de resserrer les liens amicaux existant entre les pays participants, le maximum d'éclat et de retentissement. Dans le cadre de cette réunion, une place particulière a été réservée à la presse française dont les principaux représentants pourront se rendre à Abidjan. »*¹²⁷⁴

En déplacement lors de ces seconds Jeux, Monique Berlioux envoie des télégrammes officiels du 27 au 29 décembre 1961 au service de presse français du HCJS. L'attachée de presse y mentionne tous les gros titres des journaux français dépêchés sur place¹²⁷⁵. Ainsi, suite au succès de ces seconds Jeux de la Communauté, Maurice Herzog envoie une lettre à

¹²⁷⁴ Archives CAC/Carton n°19770709, article 2, Service de presse, CAB/SPR/n°523, Olivier Philip à Louis Richerot, 07/12/1961.

¹²⁷⁵ Ibid., CAB/SPR/n°578, 580, 581, 583, du 27 au 29/12/1961.

tous les journalistes présents en Côte d'Ivoire lors de sa conférence de presse du 31 décembre 1961¹²⁷⁶ car la presse métropolitaine s'interroge à propos de la supériorité française écrasante sur les délégations sportives africaines comme l'envoyé spécial Jacques Marchand : « *Fallait-il lancer le « rouleau compresseur » du sport français sur le tendre gazon du sport africain ?* »¹²⁷⁷.

Puis, le 13 janvier 1962, il adresse une lettre-type envoyée à l'identique à tous les journalistes des médias français présents à Abidjan :

*« A l'issue des Jeux de l'Amitié qui viennent de se dérouler à Abidjan et que vous avez suivie avec un intérêt qui ne m'a point échappé, il me serait agréable de connaître vos critiques et suggestions tant sur l'organisation de ces Jeux que sur leur principe même. Une note manuscrite sur ce sujet me serait très utile. D'ailleurs, ainsi que je l'ai annoncé au cours de ma conférence de presse du 31 décembre, un déjeuner aura lieu le 18 janvier à l'Union Interalliée – 33, Faubourg Saint-Honoré, Paris 8^{ème}. [...] »*¹²⁷⁸

Lors des Jeux de Dakar, du 11 au 21 avril 1963, une délégation de 35 journalistes est invitée dont 24 par le HCJS et 11 journalistes délégués par leur organisme (*L'Equipe*, AFP, Photographies TV et Radio Monte-Carlo)¹²⁷⁹. En effet, le service photographique de l'AFP est sollicité car le service de presse du HCJS souhaite faire reproduire des photographies des Jeux d'Abidjan. La firme Pathé déjà présente lors des premiers Jeux à Tananarive par l'intermédiaire de Naintre, le Secrétaire général de la Chambre syndicale de la Presse filmée est contactée afin qu'elle puisse fournir à toutes les compagnies d'actualités et au HCJS des copies de films tournés à Abidjan¹²⁸⁰.

¹²⁷⁶ Les archives trouvées au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau concernant le service de presse du HCJS en rapport aux Jeux de la Communauté débutent en 1961 avec les seconds Jeux à Abidjan (Côte d'Ivoire).

¹²⁷⁷ Archives CNOSF/*L'Equipe*, Jacques Marchand, Envoyé spécial, 27/12/1961.

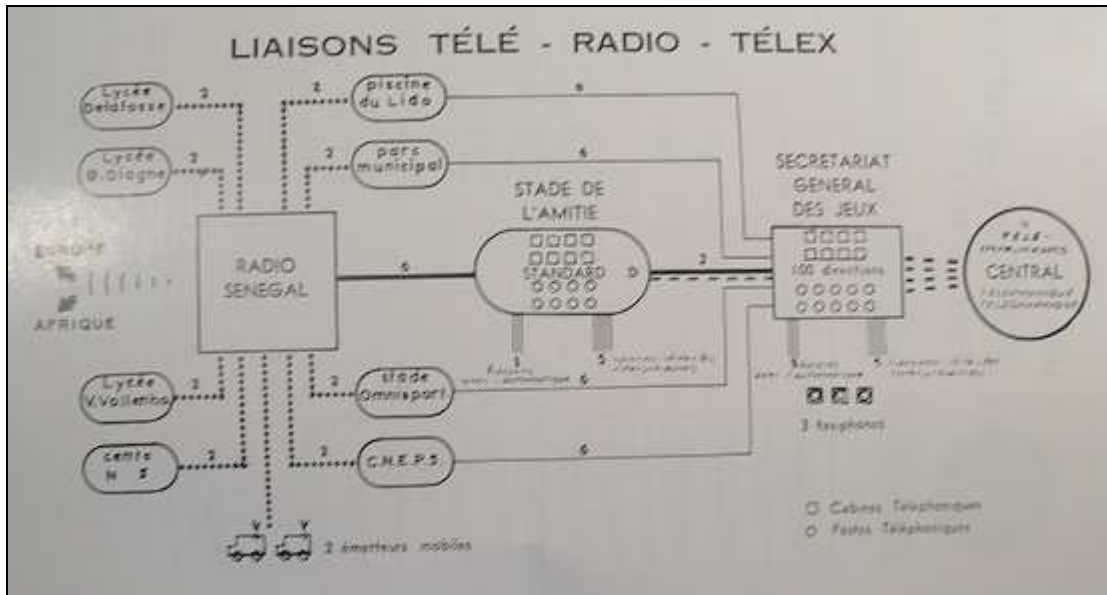
¹²⁷⁸ Archives CAC/Carton n°19770709, article 2, Service de presse, Maurice Herzog, 13/01/1962.

¹²⁷⁹ Archives CIO/Fond A. Brundage – « Bulletin officiel des Jeux de Dakar du 11 au 21 avril », Secrétariat général des Jeux, Box 112. Mais, les journalistes invités par Olivier Philip ne sont pas forcément tous ceux qui se trouvent à Dakar lors des Jeux.

¹²⁸⁰ Ibid., CAB/SPR/n°562, Monique Berlioux, 19/12/1961.

**314. Les journalistes métropolitains présents aux Jeux de l'Amitié à Dakar,
(Sénégal, 1963)**

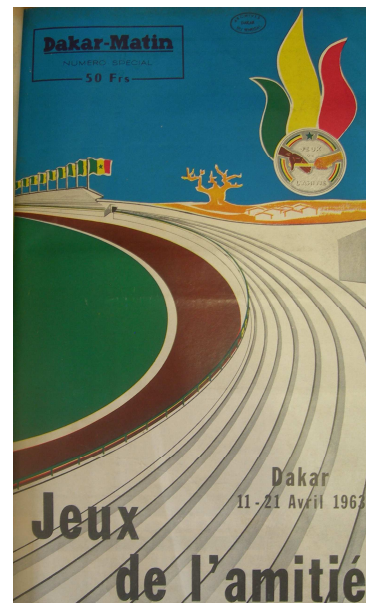
Journalistes délégués et invités par le HCJS	Organes de presse
Jean Denis	Le Figaro
Daniel Rocher et Parizot	AFP et AFP Photo
François Janin	RTF Télévision
Max Bouloix	La Vie Africaine
Jean Eskenazi	France-Soir
Roger Debaye	Le Parisien Libéré
Jacques Marchand	L'Equipe
Jean Couvreur	Le Monde
Philippe Petter	TV et Radio Luxembourg
Jean Dumas	L'Aurore
Emile Toulouse	Europe 1
Gilbert Picard	Paris-Jour
Jacques Zissel	La Croix
Loys Van Lee	RTF Radio
Hubert Herzog et Camus	Paris-Match
Jean Christin	Dauphiné-Libéré
Jacques Ertaud et Zumstein	Presse Filmée
Rivière	Le Progrès de Lyon
Moyset	(Office de Coopération Radiophonique, créée le 14 avril 1962, qui n'est autre que l'ancienne Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-Mer)
Tony Effling	Courrier de l'Ouest
André Rebe	Revue Education Physique et Sports
Délégués par leurs organismes ou indépendants	Organe de presse
Raymond Meyer	L'Equipe
Byck, Daniau, Roland Tourte, Christian Richard, Dominique Bozzi et Blanchard	RTF
René Vincent et Jacques Benisri	Photographies TV
Claude Lorain	Radio Monte-Carlo
Catherine Audières	Romancière



315. Plan des liaisons radiophoniques et télégraphiques pour la retransmission des *Jeux de l'Amitié* de Dakar (1963) en Europe et en Afrique.



316. « Guide et programme officiel »
Dakar-Matin, 11/04/1963, n°606, (ANS)



317. « Numéro spécial Jeux de l'Amitié »
Dakar-Matin, 10/11/1963, n°605, (ANS)



318. Plaquettes programme officiel des *Jeux de l'Amitié* de Dakar (grand et petit format) émises par le Secrétariat général d'organisation des Jeux de Dakar, page de devant et derrière, (Archives CEO-CIO).

Enfin, le 23 février 1962, soit un peu plus d'un mois après les deuxièmes *Jeux de la Communauté* rebaptisés *Jeux de l'Amitié*, Monique Berlioux écrit au directeur de « La Vie africaine », Georges Chaffard. Le service de presse souhaite ainsi acquérir 120 exemplaires du numéro spécial de cette revue consacré aux Jeux d'Abidjan¹²⁸¹. Le 13 mars 1962, la rédactrice en chef de la revue « Afrique Express » s'adresse à Maurice Herzog afin de diffuser sa revue. Puis, Monique Berlioux demande une souscription de 26 abonnements à « Afrique Express »

¹²⁸¹ Ibid., CAB/SPR/n°258, Monique Berlioux à Georges Chaffard, 23/02/1962.

pour les services du HCJS¹²⁸². A partir de la compréhension des interdépendances entre les médias africains et les pouvoirs coloniaux en transformation et celles entre le HCJS et les médias français il est possible d'analyser les processus discursifs émis à propos de ces Jeux de l'Amitié.

Le contexte de production des discours sur ces *Jeux de l'Amitié* étant désormais posé il est nécessaire de s'attacher à comprendre les formes discursives utilisées par les différents médias. Nous avons fait appel à une analyse thématique des trois journaux métropolitains suivants : *Le Monde*, *le Figaro* et *l'Equipe* ainsi que de trois journaux édités au Sénégal et en Côte d'Ivoire, *Bingo*, *Dakar-Matin* et *Abidjan-Matin*. On peut dès le départ noter que la firme Pathé-Gaumont¹²⁸³ en tête, suivie de *l'Equipe*, joue sur le registre de l'exotisme et les chroniques des *Jeux de l'Amitié* tournent au voyage touristique, ethnique et folklorique contrairement aux médias africains qui s'attachent à développer et décrire les exploits sportifs réalisés durant les épreuves. Par ailleurs, les quotidiens métropolitains *Le Monde* et *le Figaro* s'attachent à mettre en valeur la politique du gouvernement français et du HCJS mais s'intéressent assez peu au déroulement des Jeux. Ainsi, nous avons pu mettre en évidence cinq thématiques dominantes dans les discours.

Dans un premier temps, le thème de l'unité sportive africaine regroupe les sous-thèmes des rencontres sportives inter-africaines (championnats d'athlétisme, matches de sélection des équipes nationales en vue de la préparation des *Jeux de l'Amitié*) et du panafricanisme (nationalisme, solidarité inter-africaine, volonté de créer une identité sportive africaine). En 1963, le reporter sénégalais Allou de *Dakar-Matin* fait les louanges des sportifs sénégalais et voit les athlètes noirs africains qui s'entraînent en France comme des héros inatteignables par les français. Le mensuel *Bingo* d'avril 1963 n'hésite pas à titrer « les sous-développés préparent une véritable révolution »¹²⁸⁴. Puis, *Bingo* annonce à l'issue des Jeux de Dakar, « Dakar 63 : point d'envol du sport africain »¹²⁸⁵. Cette thématique peu présente dans les autres médias africains et inexistante dans les médias français en 1960 va prendre de plus en

¹²⁸² Ibid., CAB/SPR/n°393, Monique Berlioux à Brigitte Friang, 13/03/1962. Ces abonnements de soutien sont souscrits par le Haut-commissaire, le Service de Presse, la Délégation Générale à la préparation Olympique, la 1^{ère} Sous-Direction, la 2^{ème} Sous-Direction, le Service Médical, l'Institut National des Sports, l'Institut National d'Education Populaire et un abonnement par académie au nom de l'inspecteur principal.

¹²⁸³ Archives Pathé-Gaumont/ Gaumont Actualités – Sports – « Les Jeux de la Communauté à Madagascar », 6018GJ00001, 1960, durée : 00 :00 :52, reportage RTF, « Jeux de Tananarive », 13/04/1960, durée :00 :26 :36, et « Les Jeux d'Abidjan », 6202GBE28253, 1962, durée : 00 :01 :02.

¹²⁸⁴ Archives ANS/*Bingo*, avril 1963, n°123.

¹²⁸⁵ Ibid., p.32.

plus d'ampleur au fur et à mesure des trois *Jeux de l'Amitié*, à Madagascar, en Côte d'Ivoire (1961) et au Sénégal (1963).

Puis, le registre des relations internationales, avec la production de discours à propos des grandes manifestations sportives internationales comme les Jeux Olympiques, les Jeux du Commonwealth, et les Jeux des Nouvelles Forces Émergentes en Asie. Cette thématique révèle le processus de mise aux normes du sport africain aux standards du sport international compétitif occidental et fait apparaître la notion de classement ou de hiérarchie sportive. *L'Equipe* qualifie ces Jeux de la Communauté comme « un véritable tour d'horizon préolympique »¹²⁸⁶. Et déjà, les journalistes se demandent qui du Cameroun, du Mali, de la Côte d'Ivoire ou de Madagascar prendra la deuxième place derrière la France. Cependant, seuls les hymnes nationaux de la France et de Madagascar sont autorisés à être joués, et l'on peut retrouver le cérémonial olympique abondamment décrit dans *Dakar-Matin*, *Abidjan-Matin* et *l'Equipe* (cérémonies et serment de l'athlète par exemple). *L'Equipe* n'hésite pas à comparer ces Jeux naissants à ceux du Commonwealth et ne cache pas que leur intérêt permet de contribuer à la préparation des nations africaines aux Jeux olympiques.

Cette thématique est affinée par l'apport d'une thématique spécifique au Mouvement olympique touchant à l'organisation du CIO, aux rapports des nouveaux CNO avec les FI, et l'organisation des Jeux Olympiques puis des futurs Jeux régionaux Africains. L'organisation de ces *Jeux de l'Amitié* suscite l'espoir de ces jeunes nations africaines et de leurs athlètes d'accéder à une participation aux Jeux olympiques : « *Les Jeux de l'Amitié qui seront désormais les Jeux africains ont mis le continent sur la voix olympique* »¹²⁸⁷. Ainsi, *l'Equipe* met en avant l'aide de la France dans la constitution des CNO africains¹²⁸⁸. En septembre 1960, *Bingo* dédie un numéro spécial intitulé « *Les chances des athlètes noirs aux Jeux olympiques de Rome* »¹²⁸⁹ et rappelle les exploits et la légende de Jesse Owens¹²⁹⁰ puis de l'américain Jenkins aux Jeux olympiques de Melbourne (1956) avant de mettre en avant le potentiel de deux boxeurs africains qui exercent leur sport en France comme le sénégalais Souleymane Diallo et l'ivoirien Firmin N'Guia. Puis dans *Bingo* de novembre 1960, le mensuel réifie la race noire en titrant, « *A Rome, la race noire a montré ses étonnantes possibilités !* ».

¹²⁸⁶ Archives CNOSF/*L'Equipe*, Jeudi 21 janvier 1960, n°4.291, p.7.

¹²⁸⁷ Archives Pathé-Gaumont/Journal Gaumont, « Sénégal – Les Jeux de l'Amitié à Dakar », 6317GJ00003, 1963, durée : 00 :00 :39.

¹²⁸⁸ Charitas Pascal et Drouet Yann, « La commission d'aide internationale olympique (1960-1963) : nécessité d'un nouveau médiateur entre la France et l'Afrique noire ? », in *STADION*, XXXIII,2, 2007, pp.207-227.

¹²⁸⁹ Archives ANS/*Bingo*, septembre 1960, n°92, p.1.

¹²⁹⁰ Vainqueur aux Jeux olympiques de Berlin (1936), du 100m, du 200m, du saut en longueur et du relais 4x100m et met ainsi en défaut le racisme nazi basé sur la supériorité d'une race sur une autre.

En effet, cette notion de race se retrouve dans les discours sur les dons athlétiques des africains qui exacerbent les qualités physiques naturelles des athlètes noirs. Les *Coulisses de l'Exploit* de la collection Pathé interrogent le sprinter sénégalais Abdou Seye à l'occasion des Jeux de Dakar : « *Souvenez-vous, ce sprinter noir, que vous voyez gagner dans un style bizarre mais d'une extraordinaire vélocité, était il n'y a pas quatre ans l'une des idoles du sport français* »¹²⁹¹. Ces considérations idéologiques de la réussite sportive et du don déjà mis en évidence par Manuel Schotté¹²⁹² participent de la pensée magique et raciale. Ainsi, on peut trouver dans *l'Equipe* des termes comme le « bon colosse », le « nonchalant », « le docile », « *ils savent nager d'instinct* » ou encore une rubrique financée par la firme *Banania* afin de récompenser le meilleur athlète de la semaine pour ses exploits sportifs¹²⁹³. Le recours à ces discours se base sur la prénotion du don et permet de comprendre que lors du processus des indépendances africaines, la presse continue d'utiliser des notions qui légitiment l'acculturation des populations colonisées aux sports modernes¹²⁹⁴. A tel point que *Bingo* n'hésite pas à employer cette argumentation en la renversant au profit de la légitimation de la réussite sportive des africains en athlétisme en parlant du « *sport majeur des Jeux, celui où les athlètes de couleur brillent spécialement* »¹²⁹⁵.

¹²⁹¹ Archives Pathé-Gaumont/« Abdou Seye », *Coulisses* 32.3, Collection Pathé : « Les Coulisses de l'Exploit », juin 1963, durée : 00 :00 :56.

¹²⁹² Schotté Manuel, « Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la « domination » des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000) », *STAPS*, 2002, n°57, pp.21-37.

¹²⁹³ L'athlète sénégalais Abdou Seye a failli être nommé l'athlète de la semaine en avril 1960, 20/04/1960, n°4.368.

¹²⁹⁴ Bancel, Nicolas, Sport civil et politique sportive en Afrique Occidentale Française (1944-1958), *STAPS*, n°52, pp.79-94.

¹²⁹⁵ Archives ANS/*Bingo*, septembre 1960, n°92, p.27.

COUPE BANANIA

**Pas de sélectionné cette semaine...
mais SEYE aurait mérité de l'être**

Il n'y a pas de sélectionné, cette semaine, pour la Coupe Banania 1960 du plus bel exploit sportif. En effet, c'est un athlète, Abdou Seye, qui a accompli la plus belle performance, et les règlements de la Fédération Française d'Athlétisme interdisent qu'il soit sélectionné. Pourtant, il l'aurait bien mérité : aux Jeux de la Communauté, disputés à Madagascar, il a couru sans préparation, sous les couleurs du Mali, le 100 mètres en 10" 3 (il détient le record de France avec 10" 2). Abdou Seye est un de nos plus grands espoirs pour les Jeux de Rome. Venu en France, de Dakar, voici cinq ans, il a littéralement « explosé » l'an passé, battant successivement les records de France du 400 m. (46" 6), du 100 m. (10" 2) et du 200 m. (20" 8).

Sa performance, qui lui aurait valu, si cela avait été possible, d'être sélectionné pour la « Coupe Banania 1960 », confirme sa classe étonnante, qui devrait éclater dans quelques mois à Rome.

Tous les champions savent que pour se maintenir en pleine forme ils ne doivent rien négliger, car le plus petit détail est important, il en est de même pour tout le monde. On ne doit rien négliger pour rester en « pleine forme », en parfaite santé.

Et pourtant, en France, on oublie trop souvent que le petit déjeuner du matin doit être suffisamment nutritif pour permettre à l'organisme d'assurer le travail de la matinée.

Tous ceux qui ont adopté BANANIA ont compris combien un aliment matinal riche en calories est indispensable.

Grâce à son sucre, son cacao, ses crèmes de céréales et de banane, ses phosphates, BANANIA est un véritable repas concentré, léger et facilement assimilable.

Pour toute la famille, BANANIA est l'aliment qui permet de passer une bonne matinée.

BANANIA... l'aliment qui donne des forces.

BANANIA... l'aliment qui donne des forces! *y'a bon*

319. *L'Equipe*, 20/04/1960, n°4.368, p.9, (Archives CNOSEF).

Enfin, deux sous-thématiques importantes relèvent des relations politiques et diplomatiques entre le HCJS français et les ex-colonies africaines francophones : la « coopération sportive franco-africaine » (stages en métropole, création d'Instituts nationaux du Sport, envois de techniciens, d'entraîneurs) et le développement du sport (création d'infrastructures sportives, éducation par le sport, et formation des cadres sportifs africains). C'est dans les quotidiens français *Le Monde* et *le Figaro*, puis le journal sportif spécialisé *l'Equipe*, que l'intervention de la France est la plus largement exposée. Le quotidien met en avant l'intervention du Fond d'Aide et de Coopération (FAC) dans l'octroi de fonds pour le bon déroulement des *Jeux de la Communauté* en 1960¹²⁹⁶ et insiste sur la construction du Stade de l'Amitié et de la réfection de la piscine du Lido à Dakar, du Stade Champroux à Abidjan, de la rénovation de la piste d'athlétisme au Stade Mahamasina de Tananarive en insistant cependant sur l'exotisme des produits utilisés. Malgré cela l'unanimité est de mise, c'est une « merveille d'organisation »¹²⁹⁷ pour *l'Equipe* et un « éclatant succès » pour

¹²⁹⁶ Archives CNOSEF/*L'Equipe*, 21/01/1960, n°4.291, p.1.

¹²⁹⁷ *Ibid.*, Mardi 12 avril 1960, n°4.361, p.11.

*Bingo*¹²⁹⁸ alors que les pistes d'athlétisme sont en réalité faites en sable et en terre pour Madagascar puis de coquillages broyés et de sable pour les Jeux de Dakar ! Cette thématique de la coopération franco-africaine est néanmoins présente dans les quotidiens nationaux *Dakar-Matin* et *Abidjan-Matin* mais elle va s'estomper de 1960 à 1963 au profit de l'émancipation d'un sport africain. Ceux-ci relaient les informations concernant l'ouverture d'écoles de sport dirigées par des résidents français, l'aide apportée par des entraîneurs français en stage en Afrique ou l'accueil réservé en France aux athlètes africains lors de leurs stages à l'Institut National des Sports (INS) de Joinville-le-Pont. Le « mensuel du monde noir » *Bingo* souligne cependant le manque de personnel qualifié africain pour entraîner ces athlètes pour les Jeux olympiques de Tokyo (1964) : « *Il faut des entraîneurs à l'athlétisme africain* »¹²⁹⁹.

Enfin, ce n'est que lors de certains incidents entre les joueurs français et les joueurs libanais en handball en 1963 à Dakar, ou encore sur la décision de la présence d'une délégation française aux prochains Jeux Africains de Brazzaville (1965) que des divergences assez nettes apparaissent entre les médias. *L'Equipe* puis *Le Monde* mais aussi *L'Humanité* prennent position en faveur d'une participation française hors-concours pour 1965¹³⁰⁰ et rejoignent l'avis du ministre de la Jeunesse et des Sports sénégalais Lamine Ba¹³⁰¹. Selon ces médias, la France ne remplit pas son rôle d'éducateur en écrasant les pays africains dans la plupart des disciplines. Finalement, l'impact de ces discours est difficile à quantifier et n'est pas directement mesurable mais l'ambivalence de la notion d'« Amitié » qui vient remplacer celle de « Communauté » au fil des discours médiatiques observés de 1960 à 1963 illustre l'habileté du discours politique¹³⁰². En effet, la notion de « Communauté » fait encore appelle à l'idée d'une appartenance à une aire géographique et territoriale en cours de déconstruction et symbolise une zone francophone. Alors que le terme d'« Amitié » qui la remplace progressivement ajoute des notions de développement humain et de solidarité, d'entraide et d'égalité, des valeurs d'union entre les peuples au nom d'une histoire commune. Une notion reprise dans le discours de juin 1961 du président ivoirien Félix Houphouët-Boigny qui appelle « [...] à la grande compréhension entre les peuples, à l'amitié des peuples, à la coopération avec les autres peuples sur la base de l'égalité, en un mot à la vraie fraternité

¹²⁹⁸ Archives ANS/*Bingo*, mai 1960, n°88, p.26-27.

¹²⁹⁹ Ibid., septembre 1963, n°128, p.18.

¹³⁰⁰ Archives CNOSF/*L'Equipe*, Jeudi 1^{er} février 1962, n°4.926, p.3.

¹³⁰¹ Lamine Ba est le ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal en 1962 et donne sa position dans un entretien au nouveau média panafricain *Jeune Afrique* créé en 1960.

¹³⁰² Combeau-Mari Evelyne, « Entre Sport et politique : les Jeux de la Communauté à Madagascar (Avril 1960), Entrelignes : La Réunion et Madagascar », in *Lectures pour tous n°1*, CRESOI, octobre-décembre 2008, pp.173-190.

humaine [...] »¹³⁰³. De plus, comme il est admis par les défenseurs du sport que ces valeurs de solidarité sont intrinsèques à l'activité sportive, cette notion permet de l'utiliser comme un instrument politique et de faire le lien avec les idéaux olympiques.

Les médias et l'utilisation plus ou moins différenciée des thématiques que nous venons d'aborder ainsi que l'emploi d'une notion comme celle « d'Amitié » permettent à la fois aux nations africaines d'exister grâce aux exploits de leurs champions permettant d'accélérer le processus de construction du sport africain sur les bases du système français et également à l'action politique française en Afrique noire francophone d'atteindre ses objectifs de coopération sportive comme le déclare *l'Equipe* le 2 janvier 1962 : « *Seule l'amitié préservera les positions de la France en Afrique noire ; les responsables l'ont compris* »¹³⁰⁴.



320. « L'Afrique et les Jeux olympiques de Rome », *Bingo*, septembre 1962, n°92, (Archives ANS).

« Dans la situation de dépendance qui est celle de l'Afrique, la presse ne pouvait manquer d'attirer la sollicitude de ceux qu'on nomme, par une tournure de style longuement travaillée, les partenaires du développement »¹³⁰⁵.

L'assertion de Thierry Perret à propos de la presse africaine oscille entre les thèses « dépendantistes » et « développementalistes » mais il est plus heuristique de prendre la

¹³⁰³ Documents d'archives RFI-INA/Les relations franco-africaines (CD7), « La coopération, du dialogue à l'action », Félix Houphouët-Boigny, 07/06/1961, SORAFOM, in *Afrique, une histoire sonore, 1960-2000*, 2002.

¹³⁰⁴ Archives CNOSF/*L'Equipe*, Mardi 2 janvier 1962, « 24 heures de sport », n°4.900, p.1.

¹³⁰⁵ Perret Thierry, *Le temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 2005, p.13.

presse comme un pouvoir au sens où Michel Foucault l'entend comme « une action sur des actions »¹³⁰⁶. En effet, au moment des indépendances coloniales le processus de démocratisation de la vie politique africaine est complexe et le journalisme africain prend part à ce processus de formation de l'État¹³⁰⁷. L'analyse médiatique des *Jeux de l'Amitié* de 1960 à 1963, permet de comprendre comment peut se produire un discours sur un événement sportif de niveau international et ainsi révéler les procédures de construction de l'information participant à l'édification d'une mémoire collective. Ainsi, ce qui est remarquable sur cette période de trois ans c'est le glissement progressif des thématiques derrière l'uniformisation des discours. Grâce à l'analyse thématique il a été possible de mettre en relief ce qui peut passer inaperçu dans les archives, c'est-à-dire l'appropriation des sports modernes comme une « arme retournée »¹³⁰⁸, vécue comme un moyen d'émancipation pour les africains.

Car, si dans la presse française la thématique de la coopération résiste à celle du *panafricanisme*, il n'en va pas de même dans la presse africaine. Dans celle-ci, la thématique du *panafricanisme* va progressivement supplanter et envelopper la thématique de la coopération sportive pourtant encore bien présente. L'utilisation du terme d'« Amitié » illustre assez bien cette ambivalence des discours et un certain syncrétisme des idées ou des thématiques relevées. On peut alors postuler que les médias participent de l'intégration de normes et de valeurs, mais aussi de manières de faire et de penser qui constituent un instrument du pouvoir symbolique¹³⁰⁹. D'une part, les médias africains malgré leur attachement structurelle à des groupes de presse ayant participé à la colonisation n'en arrivent pas moins à produire une voie africaine permettant de porter l'espérance d'un sport africain. D'autre part, les médias métropolitains indépendants du pouvoir politique¹³¹⁰ préservent les intérêts de la France en Afrique en participant à sa renommée sportive, facilitant ainsi les actions politiques du HCJS français.

Ces *Jeux de l'Amitié* constituent par ailleurs un tremplin dans les relations entre la presse métropolitaine et le service de presse du HCJS qui diversifie ses voies de propagande, avec par exemple l'utilisation des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports détachés dans les

¹³⁰⁶ Foucault Michel, *Dits et Ecrits II, 1976-1988*, Paris, Quarto Gallimard, 2001.

¹³⁰⁷ Bayart Jean-François, *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996.

¹³⁰⁸ Nouschi André, *Les Armes retournées, Colonisation et décolonisation françaises*, Paris, Belin, 2005.

¹³⁰⁹ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

¹³¹⁰ Martin Laurent, *La Presse écrite en France au XX^e siècle*, Collection La France Contemporaine, Librairie Générale Française, 2005. Même si à la lecture de cet auteur l'indépendance de la presse française à l'égard du politique est à relativiser puisque celle-ci reçoit de nombreux subsides de l'Etat et n'est pas épargnée par la censure.

pays africains et la diffusion de documentation et de circulaires¹³¹¹, par l'envoi de documentation sur le système des sports en France au Ghana en août 1961, la demande d'information sur les échanges internationaux avec l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture¹³¹² et le ministère de la Coopération française¹³¹³. De plus, l'intérêt que porte le service de presse du HCJS dans le choix de *l'Agence-France-Presse* afin d'obtenir des abonnements comme le *Bulletin quotidien d'Outre-Mer*, des abonnements au *Bulletin olympique*¹³¹⁴, à la revue *Sport Mondial* dirigée par Charles Chaillot ou encore l'achat d'ouvrages sur l'Afrique aux éditions Julliard et Hachette¹³¹⁵ témoignent de l'activité du HCJS dans la constitution d'un réseau de plus en plus dense d'informations et d'informateurs.

Enfin, les contacts pris avec les représentants politiques des Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports africains favorisés par l'organisation de ces *Jeux de l'Amitié* permettent au service de presse du HCJS français de poursuivre le travail de propagande et de diffusion du modèle français d'enseignement et de développement sportif. La communauté internationale doit retenir que c'est grâce à la France et à ces *Jeux de l'Amitié*, que l'Afrique francophone s'est hissée au niveau des standards du sport international et aux grandes compétitions comme les Jeux Olympiques. Ainsi, ces *Jeux de l'Amitié* permettent à la métropole et aux pays africains de découvrir de nouveaux talents et de les entraîner selon le système sportif français. C'est sûrement ainsi qu'il est permis d'interpréter le choix du titre de la rubrique du quotidien *l'Equipe* dirigée par Max Boulois (originaire des Antilles françaises ce journaliste et athlète suit les sportifs africains en France lors de leurs entraînements à l'INS) et consacrée aux sports africains à partir du jeudi 25 mars 1962, puis reprise par le journaliste Pierre Bacqué en 1963 : « *L'Afrique s'éveille...* »¹³¹⁶.

¹³¹¹ Archives CAC/Carton n°19770709, article 2, Service de presse, CAB/SPR/n°1327, Monique Berlioux à Bernet (Inspecteur de la Jeunesse et des Sports à Niamey, Niger), 11/10/1962.

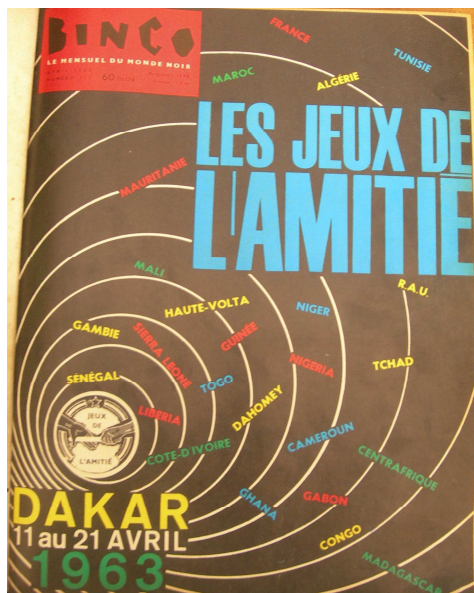
¹³¹² Ibid., CAB/SPR/n°1313, Monique Berlioux à William Carter, 11/10/1962.

¹³¹³ Ibid., Monique Berlioux à Courtois, 11/10/1962.

¹³¹⁴ Archives CAC/Carton n°19770709, article 4, Service de presse, CAB/SPR/n°1544, 10/08/1965.

¹³¹⁵ Ibid., CAB/SPR/n°1306, 02/09/1964.

¹³¹⁶ Le journaliste s'est certainement inspiré de l'ouvrage du sociologue américain Oden Meeker, intitulé « *L'Afrique s'éveille* », Paris, Editions France-Empire, 1957, p.315.



321. « Les Jeux de l’Amitié », *Bingo*, avril 1963, n°123, (Archives ANS).



322. « La nouvelle élite sportive africaine », *Bingo*, juin 1963, n°125, (Archives ANS).

c- Une tactique franco-africaine : la reconnaissance des Jeux régionaux Africains par le CIO

« Chers amis,

Portons toujours plus haut l'étendard de lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, de sauvegarde de la souveraineté et de l'indépendance ; renforçons notre union, et consacrons toutes nos forces à cette noble cause qu'est le GANEFO.

Les forces pourries, ayant les impérialistes américains en tête, échoueront !

Les nouvelles Forces Montantes vaincront !

Vive le GANEFO ! »¹³¹⁷



323. Les Jeux du GANEFO d'Asie à Phnom Penh ou Jeux du bloc révolutionnaire asiatique, *L'Equipe*, 21/12/1966, n°6.448, p.2, (Archives CNOSF).

La mise en place du dispositif politique sportif franco-africain en matière de coopération ne saurait s'achever avec la fin des Jeux de l'Amitié. En effet, la réalisation du projet des Jeux Africains de Brazzaville en 1965 s'appuie sur les trois premières éditions franco-africaines. La coopération sportive franco-olympique initiée à l'occasion des Jeux, à Dakar permet de postuler l'émergence des Jeux Africains comme une tactique politique pour la France d'opérer un retrait idéologique de l'organisation du sport africain francophone. Car, il semble, compte-tenu de la situation politique au Congo-Brazzaville et des concurrences

¹³¹⁷ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°200, mi9, « Déclaration générale de la délégation chinoise faite par S.E. H. Houang Tchong à la première séance plénière de la 2^{ème} session du Conseil de la Fédération du GANEFO », 22/09/1965, p.13.

soviétiques, américaines, chinoises et tiers-mondistes (GANEFU), que ces Jeux Africains ne peuvent être totalement absents du champ de la politique de l'influence française. Ainsi, à moins de rendre compte de nouveaux enjeux politiques qui pourraient menacer les relations sportives franco-africaines, l'analyse du retrait de la France de ces Jeux Africains nous mènerait à une impasse interprétative.

24 HEURES
DE SPORT

INQUIÉTUDES AFRICAINES

LES 1^{ers} Jeux Africains doivent avoir lieu l'an prochain à Brazzaville. La France y attache un grand intérêt, on le sait. C'est elle, d'ailleurs, qui a provoqué ce mouvement à travers les « Jeux de l'Amitié », avant de s'effacer comme il se devait.

Mais dans le contexte politique actuel rien ne se fait aisément. A Tokyo, le marquis d'Exeter, vice-président du C.I.O. et président de la Fédération internationale d'athlétisme, a déclaré que ces Jeux « géographiques ou régionaux » ne seraient autorisés (par l'I.A.A.F.) que si l'Afrique du Sud y était invitée, à moins que le nom de ces Jeux soit modifié. Par exemple « Jeux de Brazzaville » sans le patronage officiel du C.I.O.

De son côté, le président du C.I.O., M. Avery Brundage, a déclaré au cours de sa conférence de presse de Tokyo que si un conflit s'élevait entre les organisateurs des Jeux Africains et l'une des fédérations internationales, le C.I.O. pencherait en faveur de ces dernières.

Récemment, M. J. C. Con-

ga, secrétaire général du Comité organisateur des Jeux Africains, s'entretint de ce problème avec M. Armond Massard, premier vice-président du C.I.O. Il lui déclara en substance :

« L'appui moral du C.I.O. est impérieusement nécessaire au développement du mouvement olympique et sportif dans un continent où les principes dont il est l'emblème sont encore inconnus dans la plupart des pays. La majorité de ces nations souhaitent être admises dans la famille olympique. »

Il fit observer, avec logique, au vice-président du C.I.O. qu'il lui serait difficile de faire admettre par son comité que le C.I.O. insistât sur la participation d'un pays qui lui-même avait refusé de prendre part à ses propres Jeux Olympiques (ceux de Tokyo) pour des raisons politiques.

Une haute personnalité de l'olympisme, qui tient à garder l'anonymat, nous écrit à ce sujet.

« Il y a lieu de préciser que seule la Fédération internationale d'athlétisme s'est montrée réticente à l'égard

de la reconnaissance des 1^{ers} Jeux Africains. Le plus surprenant est que le C.I.O. puisse s'y associer et qu'il demande à Brazzaville ce qu'il a lui-même interdit à Tokyo. »

Et il conclut :

« N'eût-il pas été plus logique, plus prudent et si l'on veut plus diplomatique de dire aux Congolais : « ORGANISEZ VOS JEUX AFRICAINS SANS NOTRE PATRONAGE, MAIS AVEC NOTRE APPUI. SELON LE SUCCÈS QU'ILS AURONT OBTENU, TANT SUR LE PLAN DE L'ORGANISATION QUE SUR LE PLAN TECHNIQUE, NOUS EN DISCUTERONS A NOUVEAU, AVANT LA DEUXIÈME ÉDITION. »

A vouloir maintenir une attitude intransigeante, l'I.A.A.F., soutenue par le C.I.O., finira par jeter les pays africains dans la gueule des GANEFU (Jeux des Forces Montantes), animés, on le sait, par la Chine, l'Indonésie, voire la R.A.U.

Cela peut être très grave pour l'unité du sport. »

C'est aussi notre avis.

L'É

- Les enjeux du retrait idéologique de la France et son rôle dans la création des premiers Jeux Africains de Brazzaville

« *La France restera présente, elle ne ménagera pas ses efforts techniques et financiers, et elle aidera les jeunes Etats d'Afrique à hausser le sport national au plus haut degré international. Elle ne peut que désirer, en effet, que ce rôle d'animateur, et, en réalité de maître d'œuvre, qu'elle a jusqu'à présent assumé, se transforme en une action discrète, mais efficace, faite de conseils et d'émulation.* »¹³¹⁸

La correspondance diplomatique de l'ambassadeur de France à Dakar, Lucien Paye, au Ministre des Affaires étrangères français, Maurice Couve de Murville, donne la nouvelle ligne politique française en Afrique après la réussite nuancée des troisièmes *Jeux de l'Amitié*. En effet, cette troisième édition à Dakar pose certaines questions, quant au prolongement de ces rencontres franco-africaines dans un rapport produit par Lucien Paye à Maurice Couve de Murville¹³¹⁹. Ce rapport établi par l'ambassade de France à Dakar est sévère sur différents aspects de cette manifestation sportive :

« - *Manque d'organisation,*
- *Xénophobie des Arabes se manifestant à la fois contre les Noirs et les français,*
- *Froideur des relations entre Tunisiens et Egyptiens, Tunisiens et Algériens,*
- *Absence de contacts à peu près complète entre Africains anglophones et Africains francophones.* »¹³²⁰

En réalité, le constat selon lequel le sport africain est confronté à de nombreux enjeux et influences politiques n'explique pas la non participation de la France aux prochains Jeux Africains. Cette décision reflète une nouvelle ligne politique de la diplomatie française en Afrique qui s'inspire de la publication des rapports du Ministre de l'Industrie et du Commerce Jean-Marcel Jeanneney, en 1963 intitulé « *La Politique de la coopération avec les pays en*

¹³¹⁸ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°323, Lucien Paye (Ambassade de France à Dakar) à Maurice Couve de Murville (MAE, Direction des Affaires Culturelles et Techniques), 20/05/1963.

¹³¹⁹ Ibid., Lucien Paye (Ambassade de France à Dakar) à Maurice Couve de Murville (MAE, Direction des Affaires Culturelles et Techniques), 20/05/1963.

¹³²⁰ Archives CADN/Abidjan Ambassade, carton n°23, 1961-1970, Secret, « Les Jeux de l'Amitié de Dakar », 26/04/1963.

voie de développement » et de celui de Léon Pignon¹³²¹, qui définissent la coopération comme « une opération, un travail de concert, une combinaison d'efforts »¹³²². Les rapports justifient la nécessité d'une politique de coopération sur la base de plusieurs raisons : le devoir de solidarité vers des pays moins développés, la nécessité de diffuser la culture et la tradition française, la possibilité d'obtenir, en échange de certaines aides, des avantages économiques indirects et un enrichissement culturel. Ce rapport est important pour la politique étrangère française en Afrique puisqu'il indique que si l'aide publique au développement de la France à l'Afrique est nécessaire, celle-ci n'est pas exclusive. Un pas est franchi dans la politique africaine de la France. Les relations essentiellement bilatérales évoluent maintenant vers un multilatéralisme qui expose la France à un surcroît de concurrence. En réalité, cette tendance consiste peu à peu à déléguer une partie de la Coopération au Ministère des Affaires étrangères, sans réellement faire fondre la politique africaine de la France dans sa politique étrangère, puisque ces deux ministères co-existent jusqu'en 1999¹³²³. Ces évolutions sont aussi une façon de répondre au « Cartiérisme » exposé dans *Paris-Match* en mars 1964 et qui marque l'hostilité de l'aide française en Afrique. Une lutte idéologique s'engage entre Raymond Cartier et le nouveau Ministre de la Coopération Raymond Triboulet par presse interposée, pour défendre les arguments pour ou contre l'aide publique française au développement en Afrique, poursuivie par son successeur Jean Charbonnel, ce qui donnera, « *Le Corrèze avant le Zambèze* »...

Selon cette nouvelle doctrine de la politique africaine de la France, la réalisation prochaine des Jeux Africains en 1965 doit se faire avec son concours discret. L'effacement de son rôle est d'autant plus nécessaire que ces Jeux Africains doivent être reconnus pour permettre ensuite la création d'une organisation sportive continentale africaine (le futur *Conseil supérieur du Sport africain*, 1966). Une note du 17 avril 1963, de la présidence de la République du Secrétariat général pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches adressée au Président de la République française, confirme la continuité de la présence française dans le sport africain selon cette conversion :

« *Les jeux sportifs semblent désormais devenus une institution dans laquelle la part des Etats les plus étroitement liés à la France est appelée à demeurer longtemps*

¹³²¹ Pignon Léon, « Rapport sur la réorganisation des structures de l'aide et de la coopération aux pays en voie de développement », *La Documentation Française*, 1963.

¹³²² Jeanneney Jean-Marcel, « Rapport sur la politique de coopération avec les pays en voie de développement », *La Documentation Française*, 1963.

¹³²³ Châtaignier Jean-Marc, « Principes et réalités de la politique africaine de la France », *Afrique contemporaine*, n°220, 4/2006, pp.247-261.

*prépondérante. Dans ces conditions, il est apparu au HCJS que, pour permettre notamment la création d'une union sportive régionale et l'homologation des jeux par le Comité Olympique international, il était indispensable compte tenu des règles de cet organisme, que le rôle de la France soit désormais plus effacé. Son concours technique demeurerait le même, mais elle serait à l'avenir invitée et non plus puissance participante, les Etats africains assurant seuls extérieurement la responsabilité de l'organisation des Jeux. Il est vraisemblable que cette formule dont M. Herzog a fait état lors de la réunion des responsables de la jeunesse et des sports qui a précédé les Jeux de Dakar s'appliquera à ceux de 1965 qui doivent se tenir à Brazzaville. »*¹³²⁴

Les tractations engagées par la France pour les frais des premiers Jeux Africains se font désormais directement par Olivier Philip avec Jacques Foccart. Il s'agit d'éviter un conflit d'attribution comme en 1961 et ainsi obtenir un accord rapide¹³²⁵. Ceci permet ensuite au nouveau ministre de la Coopération Raymond Triboulet d'avertir le président Congolais Alphonse Massamba-Débat¹³²⁶, en ce qui concerne les subventions du FAC à hauteur de 2 millions de francs CFA pour la construction du stade et la demande de précisions supplémentaires. Pour exemple, le 27 février 1964, une autorisation parvient suivie du refus de contracter l'emprunt de 280 millions de francs CFA auprès de la *Caisse centrale de Coopération économique* (CCCE) par l'intermédiaire de la Banque nationale de Développement congolaise (BNDC) remboursable en 15 ans par l'administrateur maire. Au final, le Trésor congolais a une dette au profit du payeur de France qui n'a pas été honorée, pour une somme de 562 millions de francs CFA. Cette somme représente le règlement décadaire du compte des opérations réciproques entre les trésors français et congolais. Finalement, les Jeux Africains par la construction des infrastructures qu'ils ont nécessitée à aggraver la trésorerie du Congo-Brazzaville. De son côté, le cabinet d'architecte de M. Normand à Brazzaville estime qu'il faut plus de 600 millions CFA pour construire le Stade Omnisports (futur Stade la Révolution), qui finalement coûtera plus d'un milliard de francs CFA.

¹³²⁴ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Note intitulée « Jeux sportifs africains » de la présidence de la République - Secrétariat Général pour la Communauté et les Affaires Africaines et Malgaches adressée au Président de la République et Président de la Communauté, 17/04/1963.

¹³²⁵ Ibid., Dossier : Jeux de Brazzaville, Lettre de Jacques Foccart à Olivier Philip, du 19 juin 1963, du 28 mai et du 5 juin 1963.

¹³²⁶ Ibid., Dossier : Jeux de Brazzaville, Lettre de Raymond Triboulet à Massembat-Débat, Président République du Congo, 21/01/1964.

Si la France se retire officiellement des Jeux Africains elle reste néanmoins présente par les échanges et son aide technique ou financière. En effet, des stages se déroulent dans les quatre INS d'Afrique à Dakar, Yaoundé, Abidjan et Tananarive, et le Ministère de la Coopération octroi 150 bourses pour des athlètes africains qui viennent à l'INS de Paris. Certains des meilleurs athlètes africains sont concernés : l'ivoirien Gaoussou Koné (100m), le sauteur en hauteur tchadien Mahamat Idriss et le congolais Henri Elendé, le triple sauteur Dia Mansour, au 100 m Malick Diop, Abdoulaye N'Diaye, et Malang Mané, au 400 m Amadou Gakou¹³²⁷, et au 400 m haies Mamadou Sarr. Puis, 15 bourses exceptionnelles sont octroyées afin de suivre un stage du 3 au 28 août 1964 à l'INS de Paris pour la préparation aux JO de Tokyo¹³²⁸ dont certains se préparent à Boulouris. Les situations socioprofessionnelles des athlètes suivants soulignent le recrutement des sportifs de haut niveau dans les masses étudiantes et les fonctionnaires principalement : Bassirou Diagne (agent des Douanes à Dakar), Abdourahmane Fall (infirmier à Dakar), Cheik Amadou Fall (étudiant à Dakar), Abdoulaye Gueye (électricien à Dakar), Doudou Leydi Kamara (Elève au lycée Delafosse), Ababacar Ly (étudiant), Papa Mambaye N'Diaye (instituteur à Dakar), Moussé Narou N'Diaye (préparateur de laboratoire à Dakar), Mansour Niang (étudiant), Joseph Sambou, Laurent Sarr (Elève gendarme à Dakar), Lamine Sonko (Commerçant à Ziguinchor), Daniel Thiam (agent de maîtrise à Dakar), Boubacar Traoré (étudiant à Dakar).

Ainsi, cet accueil des athlètes africains à l'INS fait partie des services rendus par la Coopération. La France souhaite conserver de bonnes relations avec les pays africains. Pour ce faire, l'Ambassade de France au Sénégal est attentive aux retours critiques des athlètes africains dirigés par l'entraîneur professeur d'EPS Ibrahima N'Diaye à l'issue des JO de Tokyo. Ceci permet de faire le point sur l'impact des stages réalisés à l'INS pour, par la suite, faire remonter ces informations directement à la Coopération¹³²⁹. Notamment en ce qui concerne l'attrait exercé par le modèle américain auprès des athlètes africains francophones¹³³⁰. Par ailleurs, les délégations nationales africaines présentent aux Jeux de Tokyo passent toutes par Paris pour rejoindre le Japon. Le Colonel Crespin et Jacques

¹³²⁷ Soudeur-électricien de métier.

¹³²⁸ Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°383, Note de renseignements de l'Ambassade de France, 14/08/1964.

¹³²⁹ Ibid., Paul Hubert Le Mire (chargé d'affaires de France) à Raymond Triboulet, Ministre de la Coopération, Déclaration des athlètes sénégalais à leur retour de Tokyo, 04/11/1964.

¹³³⁰ De mai à juin 1962, Abdoulaye Seye, Dibonda, Malick M'Baye et Ibrahima N'Diaye effectuent un séjour aux Etats-Unis sur invitation de l'Union Amateur Athletic des USA à Los Angeles à l'Université de South California sous les auspices de l'Institut Afro-Américain.

Grospeillet s'occupent des délégations africaines qui voyagent avec *Air France*¹³³¹. Par exemple, pour le Niger¹³³², le boxeur Issaka Daboré¹³³³ accompagné de son entraîneur Dodo Sanahori sont logés à l'INS le temps de leur transit. Ils sont accompagnés du représentant du CNO du Niger Assane Mounkaila, chef du bureau de l'Education Civique et des Sports à la Direction de la Jeunesse et des Sports¹³³⁴ et du Docteur Alain Michel¹³³⁵, de Ceccaldi¹³³⁶ et de Le Brigand¹³³⁷ : les masseurs français des délégations africaines aux Jeux olympiques de Tokyo. De plus, à partir de 1964, les voyages des athlètes africains pour se rendre à l'INS à Paris ne se font plus sur les fonds de la COGEDEP mais sur ceux de l'Association Technique Interministérielle des Transports (ATITRA). Cette association est créée à l'initiative de Maurice Herzog en juillet 1963, au moment où, le HCJS devient un Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports¹³³⁸. L'association ATITRA n'organise pas de voyages mais propose des modalités particulières de transport aux jeunes appartenant à un mouvement de jeunesse ou à un organisme sportif, constitués en groupe, pour leurs déplacements à but éducatif, culturel ou sportif, et ayant reçu, pour la constitution de ce groupe, l'accord préalable du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ou désignés par l'administration s'ils ont reçu une bourse de voyage, ou appelés à effectuer des stages, réalisés dans des conditions strictement définies. Elle accorde ainsi des réductions exceptionnelles et des formules économiques par transports aériens, maritimes et terrestres vers l'Afrique, Madagascar, les DOM-TOM, le Maroc, le Sénégal, l'Algérie, les Etats-Unis, la Grèce, les Baléares, et à Tokyo pour les Jeux olympiques.

¹³³¹ Côte d'Ivoire (5 athlètes, 3 boxeurs et 3 officiels), Madagascar (1 officiel et 3 athlètes), le Mali (2 athlètes et 3 officiels), le Niger, le Congo-Brazzaville (deux athlètes : le sauteur en hauteur Elenae et le sprinter Yombé), le Sénégal (dont le médecin de la délégation est à la fois le Président de la Fédération d'Athlétisme Diop, et Abdoulaye Sarr le chef de la délégation sénégalaise), le Tchad (le président du CNO, le sauteur en hauteur Idriss et le coureur de demi-fond Issa), et la Tunisie (28 athlètes dont Gamoudi en 10 000m et le boxeur Takar Ben Hassen et 10 officiels).

¹³³² Archives CAC/Carton n°19780586, article 104, le président de la République du Niger au Chef de la Mission Permanente d'Aide et de Coopération de la République française auprès de la République du Niger, s/o de M. l'ambassadeur de France au Niger, 09/09/1964. Transmis au HCJS français le 10/09/1964.

¹³³³ Médaille de bronze aux Jeux d'Abidjan, médaillé d'or aux Jeux de Dakar, défaite en quart de finale aux JO de Tokyo et sera médaillé d'argent aux Jeux Africains dans la catégorie welter.

¹³³⁴ Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, carton n°17, Le Niger aux Jeux olympiques de Tokyo, 15/09/1964.

¹³³⁵ Masseur kinésithérapeute né en 1936, professeur d'EPS et masseur des délégations africaines aux Jeux olympiques de Tokyo.

¹³³⁶ Archives CAC/Carton n°19780586, article 104, Rapport au Colonel Crespin sur les dispositions prises pour la délégation africaine, Jacques Grospeillet, 23, 26 et 28/09/1964 et 01/10/1964.

¹³³⁷ Archives CAC/Carton n°19810154, article 3, Dossier : Délégation française, Sous-dossier : Jeux olympiques, Tokyo 1964, Composition de la délégation française – Service Médical. Les masseurs sont Michel et Ceccaldi, Le Brigand, 23/06/1964.

¹³³⁸ Archives CAC/Carton n°19790356, article 9, Dossier : Conférence de Presse du jeudi 26 mars 1964, Sous-dossier : Jeunesse, ATITRA, 25/03/1964.

La réunion de la Commission Technique préparatoire aux premiers Jeux Africains se tient à Brazzaville du 24 au 29 février 1964 sous l'égide du Secrétariat général des premiers Jeux Africains situé au Centre sportif de Bacongo (Congo-Brazzaville). Elle est l'occasion de faire le lien avec l'avortement des premiers Jeux Africains voulus par Pierre de Coubertin en période coloniale durant l'entre-deux-guerres et de réaffirmer pour les leaders politiques congolais les bouleversements géopolitiques en Afrique. Surtout qu'un an auparavant en 1963, le Congo-Brazzaville vient de subir un coup d'Etat : l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement révolutionnaire marxisant conduit par Alphonse Massemba-Débat opposé à la politique de son prédécesseur l'abbé Fulbert Youlou. La nouvelle ligne politique du pays est dictée par un rapprochement avec les pays communistes et le régime se veut populaire. La création du Mouvement National de la Révolution (MNR) un an avant les Jeux Africains, renforcé de Jeunesses du MNR, contribuent tous deux à appliquer cette politique au pays dans un climat de guerre civile¹³³⁹.

Dans ce contexte, l'allocution d'André Hombessa, le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports du Congo-Brazzaville à l'ouverture de cette Conférence préparatoire des Jeux Africains se situe dans la lignée du discours d'Unité africaine de l'OUA (1963). Il s'agit en effet de balayer les revers du colonialisme en utilisant habilement l'histoire du Mouvement olympique au profit de l'émancipation du sport africain :

« Trente-cinq ans après les Premiers Jeux Africains manqués qui devaient avoir lieu à Alexandrie, en Egypte l'actuelle RAU, l'Afrique peut aujourd'hui se réjouir et voir son beau rêve se réaliser. [...] Parce que nous sommes conscients aussi qu'après la Conférence d'Addis-Abeba, les futurs Jeux Africains et plus particulièrement ceux de 1965 contribueront à l'édification de l'Afrique Unie dans la mesure où ils favoriseront le rapprochement des Peuples en donnant l'occasion aux Jeunes des différents pays engagés sous le signe de la loyauté, de la compréhension réciproque, et de l'amitié dans les mêmes luttes sportives, de mieux se connaître et de mieux se comprendre.

Ce bénéfice qui est celui-là même que Pierre de Coubertin attendait des Jeux Olympiques rénovés, nous espérons non seulement le voir auréoler la phase finale des Jeux Africains, mais éclore déjà au cours des épreuves qualificatives régionales dont vous aurez à discuter durant vos travaux et dont l'institution, à

¹³³⁹ Bazenguissa-Ganga Rémy, *Les voies du politique au Congo*, Paris, Karthala, 1997.

partir de 1965, constitue l'innovation essentielle à la formule appliquée par le passé aux Jeux de la Communauté puis à ceux de l'Amitié. [...]

Je suis persuadé que grâce à votre compétence, à votre expérience et au prix que vous attachez au développement de la jeunesse et au rapprochement des Peuples par le sport, cette conférence Préparatoire aux Premiers Jeux Africains sera le point de départ d'une nouvelle étape dans le sport en Afrique, et qu'elle aura les mêmes retentissements dans le monde que les autres Conférences Historiques de Brazzaville. »¹³⁴⁰

Le Colonel Crespin pour le HCJS et l'Inspecteur Principal Jean Sagui pour la Coopération sont présents à cette conférence préparatoire des premiers Jeux Africains., auxquels s'ajoutent les conseillers techniques français représentant les pays dans lesquels ils sont en poste : Maurice Durbas (Madagascar), Désiré Malet (Sénégal), et Daniel Hontanx (RCA). Puis, le 9 avril 1964, Maurice Herzog informe Avery Brundage que les débats de cette conférence ont été politisés par la RAU. La délégation française s'est efforcée de contrer leurs attaques et Maurice Herzog signifie ainsi l'appui de la France à la politique du CIO, cristallisé dans la réussite des Jeux Africains en dehors de toute entrave politique :

« La délégation française a tout mis en œuvre directement ou indirectement et n'a ménagé aucun effort pour faire échec à cette tentative de divisions, qui si elle avait réussi, aurait porté un coup très rude à l'olympisme. »¹³⁴¹

Avery Brundage reconnaît alors officiellement le vaste travail entrepris par la France lors de ces Jeux afin de promouvoir l'entrée du sport africain sur la scène internationale et souligne ainsi le retard partiellement comblé par rapport aux colonies britanniques :

« Judging from the letters you are receiving from the New African countries – Niger, Sierra Leone, Algeria, etc. We may expect all of them to join the Olympic family as soon as they can arrange the proper qualifications. It is amazing how quickly they have become interested. Of course, the work of Herzog and Colonel

¹³⁴⁰ Archives CIO/African Games, 1963-1973, « Procès-verbal de la réunion de la commission technique préparatoire aux premiers Jeux Africains tenue à Brazzaville du 24 au 29 février 1964 », Annexe n°1, allocution prononcée par le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports à l'ouverture de la conférence internationale préparatoire aux premiers Jeux Africains, p.1, 2, 3. (Annexe n°2, liste des délégués des pays présents : Algérie, Cameroun, RCA, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Gabon, Haute-Volta, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RAU, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, France et Ouganda).

¹³⁴¹ Ibid., Maurice Herzog à Avery Brundage, le 09/04/1964.

Crespin in the former french colonies is more or less responsible. Most of the English colonies were already organized. »¹³⁴²

Ces relations de coopération franco-olympiques que nous avons déjà soulignées entre Maurice Herzog et Avery Brundage permettent de comprendre la collusion des intérêts français et olympiques de préserver l'Afrique de l'influence arabophone. Pour la France, puisqu'elle sort du conflit avec l'Algérie et pour le CIO qui redoute l'attraction du Mouvement des non-alignés alimenté par les arabophones. Ainsi, Maurice Herzog n'a aucun mal à relever l'attitude du membre du CIO et du CNO égyptien A.D. Touny. Ce dernier incite la scission des pays africains avec le CIO et explique mieux le comportement hostile de la délégation de la RAU lors des Jeux de Dakar¹³⁴³. Ainsi, la RAU essaie d'éliminer les européens de la direction des compétitions et réussit à faire voter une motion éliminant les officiels et arbitres européens des poules régionales qualificatives ainsi que pour les Jeux Africains. Elle propose en remplacement son aide technique aux pays africains.

Or, la France ne se retire pas totalement puisque le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports continue d'envoyer du matériel sportif distribué par exemple en Guinée-Conakry par l'attaché culturel de l'Ambassade de France Erhentrant offert à la Jeunesse révolutionnaire démocratique africaine (JRDA) représentée par Mouctar Diallo le HCJS de Guinée¹³⁴⁴. Les mêmes dons de matériel sportif ont lieu ailleurs en Afrique avec par exemple l'ambassadeur de France Francis Levasseur en Haute-Volta¹³⁴⁵. Raymond Triboulet le Ministre de la Coopération française poursuit la dynamique de coopération sportive : « *La coopération française en Afrique noire et à Madagascar doit, pour être efficace, s'étendre à tous les domaines et notamment au sport élément essentiel de la culture de l'homme.* »¹³⁴⁶, déclare-t-il à l'occasion de sa visite le 17 novembre 1964, par laquelle il informe de l'envoi de trois conseillers sportifs itinérants : Jacques Dudal (athlétisme), Robert Busnel (Basket-Ball),

¹³⁴² Notre traduction : « A en juger les lettres que vous recevez des nouveaux pays africains – Niger, Sierra Leone, Algérie, etc. –, nous pouvons nous attendre à ce qu'ils rejoignent la famille olympique dès qu'ils seront en ordre d'adhésion. La vitesse à laquelle ils ont adopté le projet est incroyable. Bien sûr, le travail d'Herzog et du Colonel Crespin dans les anciennes colonies françaises a porté ses fruits dans une certaine mesure. La plupart des colonies anglaises étaient déjà organisées. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1964-1965, notice : 0061528, Brundage à O. Mayer, 07/01/1964, p.2.

¹³⁴³ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, biographie A.D. Touny, p.141-142.

¹³⁴⁴ Archives MAE/Ambassade de Guinée, cote : 67, article paru dans le journal « Horoya », « Cet acte illustre la volonté de coopération de nos deux gouvernements » a déclaré M. Mouctar Diallo, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports en recevant un don offert à la jeunesse guinéenne par la jeunesse française, 03/06/1964.

¹³⁴⁵ Archives MAE/DAM, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, Haute-Volta, 1959-1969, cote : 19, Questions culturelles, Enseignement, Culture, Sports, Francis Levasseur à Maurice Herzog, 05/06/1964. Allocution prononcée à cette occasion par le Ministre par intérim de la Jeunesse et des Sports de Haute-Volta, Samon Sogossiro, « *Vive la collaboration sportive franco-voltaïque* ». Le lieutenant Antoine Dakouré est Secrétaire d'Etat à l'Information et à la Jeunesse et aux Sports.

¹³⁴⁶ Archives CADN/MAE, Ambassade Abidjan, Affaires Culturelles, Dossier général, 1960-1965, API, 27/11/1964.

et Marcel Petit (Boxe), chargés d'animer des stages de perfectionnement en prévision des Jeux Africains. Aux dires de Jacques Grospeillet à la Direction des Sports du HCJS, Jacques Dudal était le responsable du groupe technique issu de la Coopération francophone sous la direction d'Alain Gauthier et Jean Sagui du Ministère de la Coopération : « *Parce qu'il y a eu à ce moment-là, c'est le Ministère de la Coopération qui l'avait initié, des spécialistes, il y a eu Jacques Dudal qui était nommé à Dakar et qui circulait sur l'ensemble des 5 ou 6 sports, un pour le basket, un pour la natation, et notamment pour le foot et on avait d'excellentes relations. De par mes origines, je m'intéressais forcément plus à cette partie là.* »¹³⁴⁷. Ceux-ci s'ajoutent aux 189 techniciens du sport français engagés en 1964 par la Coopération en Afrique noire et à Madagascar.

A la veille des Jeux Africains de Brazzaville dans ce contexte politique agité avec l'Indonésie, les pays arabophones puis l'avènement d'un pouvoir communiste au Congo-Brazzaville en 1964, se pose alors la question d'organiser une nouvelle conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports d'Afrique noire francophone. Maurice Herzog souhaite réaffirmer la présence de la France à un moment où sur le plan international elle est affaiblie par la perte de l'Algérie (Accords d'Evian, 1962) et écrit en ce sens à Raymond Triboulet puis à Jacques Foccart le 19 mars 1965 :

*« Depuis 1958 nous avons marqué des points sérieux dans les pays francophones dans le domaine de la Jeunesse et des Sports, en liaison avec vos services. Nous avons coutume d'organiser une ou deux fois par an des réunions de mes homologues jeunesse et sports. Depuis deux ans, nous les avons suspendues et je crois qu'il serait politiquement important de provoquer une réunion au cours des prochains mois afin d'harmoniser nos points de vue à l'approche de ces deux événements. »*¹³⁴⁸

La question est reprise par le Secrétariat général de la Communauté et Alain Plantey¹³⁴⁹ dans une note qui pose un certain nombre de questions relatives au nouveau rôle « discret » de la France dans l'aide financière, matérielle et technique apportée à l'organisation des premiers

¹³⁴⁷ Entretien avec Jacques Grospeillet, 09/06/2009, Ville d'Avray, qui souligne également le rôle de Raymond Théron, en tant qu'ancien adjoint du Directeur de la Jeunesse et des Sports Gaston Roux pendant la IV^e République, et en poste auprès du Colonel Crespin.

¹³⁴⁸ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FP/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, Maurice Herzog à Raymond Triboulet, CAB.SP.N°321, 19/03/1965. Et une lettre le même jour de Maurice Herzog à Jacques Foccart.

¹³⁴⁹ Plantey Alain, *De la politique entre les Etats, principes de diplomatie*, Paris, Pédone, 1987.

Jeux Africains. La France ne souhaite pas, encore une fois, agir de façon dispendieuse dans le budget du Congo et désire que ces installations aient une fonction pérenne, n'assumant pas forcément la charge de leur entretien puisque la laissant aux Etats bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement (APD). De plus, la France n'étant plus représentée par une délégation sportive, sa représentation officielle politique – pourtant souhaitée par André Hombessa – est subtilement non indispensable. L'habileté de cette décision est palpable dans le choix du Délégué général aux Sports et à la Préparation olympique, le Colonel Crespin comme non-officiel et délégué technique :

« 1°) une aide d'un peu plus de deux millions a été consentie au Congo pour la construction de ses installations sportives (piscine notamment) étant entendu que ces installations devront être communes à l'Université. Mais « l'aide au fonctionnement » est-elle opportune ?

2°) des invitations aux jeux sportifs ont été adressées à Triboulet et Herzog (par M. Hombessa l'ancien Secrétaire d'Etat Congolais aux Sports). Convient-il qu'ils s'y rendent ?

3°) les congolais ont demandé l'envoi en mission du colonel Crespin pour les aider dans l'organisation des jeux. Cette mission doit-elle avoir lieu ? »¹³⁵⁰

Or, cette conférence soulève quelques problèmes toujours soulignés dans le même rapport du Secrétariat général de la Communauté. Subrepticement, Maurice Herzog énonce le Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants pour la Solidarité, pour la Paix et l'Amitié à Alger (28 juillet au 7 août)¹³⁵¹ avec en ouverture de nombreuses manifestations sportives au Centre Olympique d'Alger d'obédience tiers-mondiste, communisante et anti-colonialiste qui doit se tenir au même moment que les Jeux Africains qui fait craindre une alliance communiste entre les deux événements. En principe organisé par les Algériens, il sera très directement inspiré par la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (FMJD), organisme placé très étroitement sous l'influence de Moscou et dont le siège est à Budapest :

« [...] les pays de l'Ouest ont décidé d'adopter une attitude très réservée à l'égard de ce festival. Mais M. Herzog craint que les pays africains ne voient pas le danger d'une participation de leurs mouvements de jeunesse à cette conférence où pourraient être posés les jalons d'une pénétration de ces mouvements par les

¹³⁵⁰ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, Note du Secrétariat Général de la Communauté à Alain Plantey, intitulé « Jeux de Brazzaville en réunion des ministres et responsables des sports », 21/04/1965.

¹³⁵¹ La France, l'URSS et l'Afrique du Sud ainsi que la Tanzanie y participent, la FMJD, l'Union Internationale des Etudiants (UIE) et le Mouvement pour l'Egalité (MPE).

éléments communistes. Il pense qu'il serait bon de les mettre discrètement en garde.

[...] Au cas où le projet de M. Herzog, qui ne semble pas dépourvu d'intérêt, viendrait à réalisation, le problème du festival d'Alger ne pourrait être présenté bien entendu comme l'objet officiel de cette réunion qui pourrait avoir pour prétexte existant dans le domaine de la coopération en matière de jeunesse et de sports. »¹³⁵²

Selon Jacques Foccart – qui parle sous couvert du Général de Gaulle – cette conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports d'Afrique francophone a en réalité un double intérêt et peut ainsi permettre de faire coup double, afin de mettre en garde les pays africains face à cette propagande soviétique. Mais le 7 avril 1965, il écrit certainement à Raymond Triboulet pour lui faire part de cet aspect politique et éviter que le Ministre de la Coopération ne puisse s'y opposer :

« Je pense qu'il n'est évidemment pas possible de donner à la conférence (Min. JS), qu'il est envisagé de réunir, un but ouvertement politique. Elle ne peut avoir pour raison d'être apparente que les problèmes de coopération en matière de jeunesse et de sport qui de toute manière ne doivent pas manquer. Ainsi envisagée et organisée en liaison étroite avec vous elle pourrait sans doute être l'occasion d'exercer une action discrète dans le sens que nous souhaitons. En tout cas le Général de Gaulle, qui a eu connaissance de la suggestion du Secrétaire d'Etat à la JS, n'a formulé aucune objection. »¹³⁵³

A cela s'ajoute l'inhérent et récurrent problème des relations entre la Coopération et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports français puisque selon le Secrétariat général de la Communauté à Alain Plantey, cette conférence ne serait plus sous son autorité. D'autant plus, que selon le ralentissement de la politique de Coopération française en Afrique et son souci de s'ouvrir au multilatéralisme, il ne souhaite plus alimenter l'Assistance technique dans le secteur de la Jeunesse et des Sports tout du moins :

¹³⁵² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, le Secrétariat Général de la Communauté aux Affaires Africaines et Malgaches au secrétaire général (Alain Plantey), 22/03/1965, à propos festival Jeunesse d'Alger.

¹³⁵³ Ibid., Lettre de Jacques Foccart à Raymond Triboulet Ministre délégué chargé de la Coopération, n°620/SP, 07/04/1965.

« D'autre part se pose le problème de l'opportunité d'une réunion des Ministres ou responsables de la jeunesse et des sports. M. Herzog l'estime nécessaire avant le Festival international de la Jeunesse qui doit avoir lieu en juillet-août 1965, mais il serait alors indispensable que la position française à l'égard des Jeux de Brazzaville soit arrêtée auparavant, car le problème sera certainement évoqué.

Jusqu'en 1962 des réunions des Ministres des sports se tenaient régulièrement à Paris après la réunion des Ministres de l'Education nationale. Elles étaient organisées par le ministère de la Coopération en liaison avec le secrétariat d'Etat (à l'époque Haut-commissariat) à la jeunesse et aux sports, et, M. Herzog en assumait la présidence. On y traitait à la fois des problèmes de coopération dans le domaine sportif (envoi de professeurs et moniteurs, stages en France) et de la préparation des jeux africains. Le rôle du secrétariat général pour la Communauté se bornait à en suivre les travaux.

Actuellement le Ministère de la Coopération semble assez réticent à l'égard de réunions autrefois organisées sous son égide et qui, cette fois, ne seraient pas dues à son initiative. Il craint d'autre part une relance des demandes de personnel d'assistance technique dans un secteur où il a décidé de ne plus en accorder.

Dans six Etats (Burundi, République Centrafricaine (RCA), Gabon, Madagascar, Mauritanie et Togo) le portefeuille de l'Education nationale se confond avec celui de la Jeunesse et des Sports. Il pourrait donc sembler logique de fixer comme autrefois la conférence des responsables des sports immédiatement après celle des ministres de l'Education nationale qui se tient du 3 au 7 mai. Dans cette hypothèse elle devrait avoir lieu le 12 ou 14 mai (sans tenir compte des dates retenues pour la réunion des ministres de la Justice). Mais ces dates paraissent maintenant bien rapprochées. »¹³⁵⁴

Enfin, ce qui préoccupe Maurice Herzog autant que le Secrétaire général des Affaires africaines et malgaches Jacques Foccart – et donc le Général de Gaulle – c'est la tenue du Festival international de la Jeunesse à Alger. Il s'agit de prendre une décision urgente et une réunion tripartite présidée par Alain Plantey à laquelle assistent M. Journiac, MM. Dannaud et Desroches pour le Ministère de la Coopération, puis M. de Caumont pour le Secrétariat d'Etat

¹³⁵⁴ Ibid., Dossier : Jeux de Brazzaville, Note du Secrétariat Général de la Communauté à Alain Plantey, intitulé « Jeux de Brazzaville en réunion des ministres et responsables des sports », 21/04/1965.

à la Jeunesse et aux Sports et M. Fortuit pour le Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères. Le rapport de cette réunion est ensuite adressé à la présidence de la République le 22 avril 1965 :

« Le problème d'une éventuelle réunion des Ministres des Sports ne peut être dissocié de celui des Jeux de Brazzaville. Même si son but principal (bien que non affirmé) devait être la mise en garde des Ministres africains à l'égard du Festival International de la Jeunesse à Alger, la question des Jeux de Brazzaville sera fatalement abordée. La position française à l'égard de ces Jeux doit être arrêtée auparavant.

Pour le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ces Jeux doivent se tenir et bénéficier, sinon de notre participation (pour la première fois il n'y aura aucun athlète français) au moins de notre concours technique et financier. Leur boycott serait le constat d'échec de la politique menée en matière de sport en Afrique depuis les Jeux de la Communauté en 1960 à Tananarive. Il affaiblirait la position française à l'égard du Comité Olympique International où nous avons utilisé notre influence pour faire reconnaître aux Jeux africains la qualité de « jeux régionaux ». Le concours qu'il se propose d'apporter au fonctionnement des Jeux (un million prévu pour les voyages d'athlètes) ne peut pas bénéficier aux non francophones toute précautions ayant été prises à cet égard. »¹³⁵⁵

Les Jeux Africains sont bien dans la continuité de l'influence française en Afrique. Elle est symbolisée par le travail du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports au sein du Mouvement olympique. Alain Plantey énumère ensuite la répartition des rôles des divers ministères dans une synergie commune pour réussir cette transition de l'influence française dans l'ombre de ces Jeux Africains. Avec une réelle minutie d'horloger chaque ministère reçoit ses directives selon ses compétences et ses domaines d'attributions. Il apparaît finalement que ces Jeux de Brazzaville n'ont pas d'importance en soit, sinon celui d'éviter que l'Afrique tombe dans les sphères arabophones et soviétiques et vers l'islamisme. En cela la réactivation des liens avec les chefs d'Etats africains (anciens ministres d'Etat français avant les indépendances coloniales) – plutôt que les ministres africains – souligne la permanence des réseaux coloniaux :

« Pour le Ministère de la Coopération la tenue des Jeux n'est pas essentielle. Sans doute a-t-il effectué à concurrence d'un peu plus de deux millions d'

¹³⁵⁵ Ibid., Dossier : Jeux de Brazzaville, Note du Secrétariat Général de la Communauté au Président de la République, intitulé « Réunion du jeudi 22 avril relative aux Jeux de Brazzaville et à l'éventuelle conférence des Ministres des Sports », 22/04/1965.

investissements pour les installations sportives de Brazzaville (piscine, terrain d'entraînement) mais sous condition que ces installations pourraient trouver dans le cadre du centre d'enseignement supérieur une utilisation durable. Même si les Jeux de Brazzaville ne sont pas un échec tôt ou tard ces compétitions sportives se transporteront au Caire ou à Alger. A échéance nous pourrions nous repentir de les avoir trop encouragés.

Quant au Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères il serait désireux de connaître avec précision l'intérêt politique qui s'attache à un concours de notre part en matière de jeux africains et l'attitude que se proposent d'adopter à leur sujet les Chefs d'Etat dans la perspective (circonstancielle) où ils se tiendront à Brazzaville. Pour le représentant du Premier Ministre, tenir dès maintenant une réunion des Ministres des Sports serait plus gênant qu'utile avant les Jeux de Brazzaville. Il est nécessaire de mettre en garde les Etats contre une participation au Festival International de la Jeunesse mais une démarche auprès des Ministres serait sans effet. C'est auprès des Chefs d'Etat qu'il faut agir. »¹³⁵⁶

D'autre part, ce rapport permet de saisir l'effacement du Ministère de la Coopération au profit de celui du Ministère des Affaires étrangères français. C'est en effet par le biais des ambassadeurs et non plus par celui des Chefs de mission d'aide et de coopération que l'information transite. Une prudence presque exagérée transpire au travers de ces quatre points. La France redoute un retournement des pays africains si le projet venait à échouer faisant revenir la diatribe « anti-coloniale » au moment où elle vient de résoudre le problème algérien avec difficultés. En même temps elle ne souhaite plus investir autant qu'auparavant sans cependant aller contre l'évolution de l'organisation du sport africain qui tend vers la transposition de l'Unité africaine et du panafricanisme :

Après confrontation des points de vue, ont été tirées les conclusions suivantes :

1°. Hormis le cas où M. Herzog, estimant essentielle la réunion au printemps d'une conférence des Ministres des Sports, demanderait l'arbitrage du Premier Ministre il serait préférable de la différer au moins jusqu'en septembre. Un télégramme à nos ambassadeurs devrait permettre d'informer les Chefs d'Etat de la véritable nature du Festival de la Jeunesse et de les mettre en garde contre toute participation à la légère.

¹³⁵⁶ Ibid., Dossier : Jeux de Brazzaville, Note du Secrétariat Général de la Communauté au Président de la République, intitulé « Réunion du jeudi 22 avril relative aux Jeux de Brazzaville et à l'éventuelle conférence des Ministres des Sports », 22/04/1965.

2°. *Le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports devra préciser dans un document communiqué aux Affaires étrangères l'intérêt qui s'attache aux Jeux de Brazzaville (et au concours qu'il entend leur apporter) pour notre politique en matière de sport tant en Afrique que d'une façon plus générale, notamment à l'égard des instances internationales spécialisées.*

3°. *Muni de ces informations le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères télégraphiera à nos ambassadeurs pour connaître le point de vue des Chefs d'Etat à propos de ces Jeux. Ce télégramme, qui fera état du concours limité que nous pourrions apporter, ne devra ni les décourager d'y participer, ni trop nous engager de telle sorte qu'en cas d'échec ils ne puissent rien nous reprocher.*

4°. *Tant que la position des africains ne sera pas connue il sera nécessaire de surseoir à répondre aux invitations adressées par le Congo à MM. Herzog et Triboulet, (la date des Jeux étant fixée du 18 au 25 juillet) et de ne pas s'engager sur la demande présentée par les autorités congolaises aux fins d'obtenir le concours technique du Colonel Crespin. Il y aura lieu, de même, de ne pas trop précipiter l'attribution de l'aide au fonctionnement prévu par le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports. »¹³⁵⁷*

La Coopération et les apports budgétaires français sont quand même conséquents même s'ils sont en diminution par rapport aux Jeux précédents. Le complexe sportif édifié par une entreprise française, la Société africaine de Construction, pour 650 millions de francs CFA avec une contribution française de 100 millions, est réalisé en 15 mois : composé d'un terrain de football, d'une piste olympique, d'un stade d'entraînement (football, basket-ball, volley-ball, deux courts de tennis, et installations athlétisme), d'une piscine olympique de 50x20m, d'une station d'épuration et d'une tribune de 1 000 places ; le tout clos. Le Stade Omnisports de Brazzaville d'une capacité de 60 000 places coûte à lui seul un milliard de francs CFA. Afin de couvrir ces dépenses, la convention de financement de travaux d'équipements sportifs entre la France et le Congo-Brazzaville en vue de l'organisation des Jeux Africains est de 2 millions de NF¹³⁵⁸ et celle du HCJS de 100 millions de francs CFA pour la construction de la piscine olympique. Le président congolais Alphonse Massamba-Débat souligne l'aide de la France dans son allocution du 21 juin 1965 devant sept mille

¹³⁵⁷ Archives CARAN/Fond J. Foccart, Carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, Note du Secrétariat Général de la Communauté au Président de la République, intitulé « Réunion du jeudi 22 avril relative aux Jeux de Brazzaville et à l'éventuelle conférence des Ministres des Sports », 22/04/1965.

¹³⁵⁸ Archives CAC/ Carton n°19810386, article 4, Convention de financement n°44/C/64/K, du 06/01/1965, clôturée le 20/02/1967.

personnes pour l'inauguration du Stade Omnisports de Brazzaville renommé Stade de la Révolution par son régime marxisant :

« *Un pays ami est venu à notre secours et ce pays s'appelle la France, c'est grâce à sa dotation de cent millions CFA que nous avons construit la piscine et le stade d'entraînement.* »¹³⁵⁹

Cependant, selon le chargé d'affaire à l'ambassade de France du Congo-Brazzaville René Lalouette, cet « *ensemble sportif apparaît de toute évidence comme disproportionné par rapport à l'utilisation qui peut être faite par le Congo, fût-ce même à l'occasion des Jeux.* »¹³⁶⁰. De plus, lors des phases préliminaires des Jeux Africains les relations politiques tendues entre le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa (ex-Congo belge aujourd'hui Zaïre) rendent difficiles les échanges sportifs entre les deux pays séparés par le fleuve Congo.

La cérémonie d'ouverture des Jeux Africains se déroule devant une foule de 16 000 personnes, en la présence d'Avery Brundage le président du CIO, le Colonel Crespin ainsi que le Docteur Héraud pour le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Alors que Maurice Herzog a un temps envisagé de se rendre aux Jeux mais s'est laissé convaincre par Jacques Foccart puisque la position de la France est de se retirer progressivement : « *J'y suis absolument opposé ; je ne vois pas pourquoi on enverrait Herzog se faire caresser là-bas. Notre position est connue. Il serait ridicule d'envoyer un secrétaire d'Etat au Congo.* »¹³⁶¹. Les délégations sportives de 27 pays participent à ces Jeux, alors que le Maroc et la Mauritanie ne sont pas représentés. La plus forte délégation étant celle de la RAU avec 170 athlètes et entraîneurs suivie de celles du Sénégal, de Côte d'Ivoire et d'Algérie. Cette fastueuse célébration est certes un enjeu pour la France mais surtout pour l'Etat du Congo-Brazzaville estime René Lalouette puisque, « *Quoiqu'il en soit, la tenue des Premiers Jeux Africains va constituer une épreuve pour le régime. Les responsables en sont conscients et dissimulent mal une certaine nervosité.* »¹³⁶². En effet, les premiers Jeux Africains se

¹³⁵⁹ Archives MAE/DAM, Ambassade du Congo-Brazzaville, carton n°27, Congo 1959-1969, Dossier : Affaires économiques et financières, équipements, Sous-dossier : Stade 1965, René Lalouette au Ministre des Affaires Etrangères, 21/06/1965.

¹³⁶⁰ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, René Lalouette chargé d'affaires de France à Brazzaville adressé à Maurice Couve de Murville, 02/07/1965, et communiqué au Ministère de la Coopération, a/s : Premiers Jeux africains de Brazzaville, N°254/DAM.

¹³⁶¹ Jacques Foccart. *Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Elysée – I, 1965-1967*, (mis en forme et annoté par Philippe Gaillard), Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p.164.

¹³⁶² Archives MAE/Ambassade du Congo-Brazzaville, carton n°30, Congo, 1959-1969, Dossier : Questions culturelles, sports, avril 1965, mars 1968, Sous-dossier : Jeux africains de Brazzaville, juin-août 1965, René Lalouette chargé d'affaires de France au Ministre des Affaires Etrangères, service Direction des Affaires Africaines et Malgaches, 02/07/1965, p.5.

déroulent dans un climat de guerre civile selon René Lalouette qui parle d'un véritable « état de siège » :

« Les autorités peuvent être satisfaites car tout s'est déroulé dans l'ordre et le calme, un service de sécurité très impressionnant composé de paracommandos de la JMNR en uniforme bleu et de gendarmes avait été mis en place, le président de la République et les responsables du régime étaient entourés d'hommes, au coude à coude, mitraillette au poing. Ce déploiement de forces trop voyant a sans doute mal impressionné les nombreux étrangers présents. Il est vrai que deux jours auparavant des grenades avaient été lancées contre les villas de deux membres du gouvernement et des poteaux supportant des câbles électriques à haute tension plastiques. Quoiqu'il en soit, c'est le souvenir d'une ville en état d'alerte que rapporteront chez eux les délégations qui participent aux Jeux Africains. Brazzaville regorge d'hommes et de femmes armés, en uniforme ou en civil. D'incessants contrôles de la circulation, de jour comme de nuit, ont lieu et des voitures blindées patrouillent. Il faut souhaiter que les responsables de l'ordre conservent leur calme et qu'aucun incident ne se produira. »¹³⁶³

Et pourtant, mêmes certaines délégations africaines sont critiques à l'égard de l'organisation, les athlètes de Haute-Volta mal logés et oubliés des organisateurs sont l'objet de manifestations inamicales et injurieuses, ou encore les athlètes du Mali confrontés aux membres du JRMR du service d'ordre présent sur les terrains des compétitions et autour des Stades. Ces Jeux sont l'occasion pour le régime révolutionnaire du Congo-Brazzaville d'asseoir sa politique d'*Unité africaine* et sont comparés sur le plan politique à la création de l'OUA. Cependant, des athlètes de talent issus des anciennes colonies britanniques comme les kenyans Wilson Kiprugut, Benjamin Kogo et Kipchoge Keino mais aussi des francophones avec les élèves du sénégalais Abdou Seye comme Mansour Dia promettent au continent africain de prochaines victoires aux Jeux olympiques de Mexico (1968)¹³⁶⁴. En métropole, le journal *l'Equipe* marque symboliquement cette étape constitutive du départ du sport africain dans sa rubrique intitulée « Athlétisme africain An I » en 1965¹³⁶⁵. Par une certaine ignorance feinte puisque le journal sportif spécialisé français sait bien que le sport africain a débuté avant la date de 1965...

¹³⁶³ Ibid., Dossier : Questions culturelles, sports, avril 1965, mars 1968, Sous-dossier : Jeux africains de Brazzaville, juin-août 1965, René Lalouette au Ministre des Affaires Etrangères, 19/07/1965, p.2.

¹³⁶⁴ Mélik-Chaknazarov Achôt, *Le sport en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1970, p. 187.

¹³⁶⁵ Celle-ci est en fait le résultat d'une étude réalisée par Yves Pinaud sur l'athlétisme africain, en tant que membre de l'Association Internationale des Statisticiens d'athlétisme.

- Les enjeux franco-africains du parrainage olympique des Jeux Africains : le CIO confronté aux menaces tiers-mondistes et soviétiques

*« These first African Games present another problem. Herzog and Crespin, since this is their baby, apparently have not taken the trouble to inform these people about the structure of International sport and the necessity of working through the International Federations. As you say it means to be entirely political. On the other hand, without political help at this particular stage will probably be no games. You are right when you ask “what has Count de Beaumont done”. In view of the GANEFO situation we have to handle this with great care. »*¹³⁶⁶

Sous la présidence du yougoslave Josip Broz dit « Tito », la Conférence des pays non-alignés à Belgrade le 1^{er} septembre 1961 réunit 24 pays (pour l’Afrique le GPRA¹³⁶⁷ algérien, l’Egypte, l’Ethiopie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Maroc, la Somalie, le Soudan et la Tunisie) en présence des leaders politiques Jawaharlal Nehru (Inde), Gamal Abdel Nasser (Egypte), et Sukarno (Indonésie). Ceux-ci recherchent une voie indépendante de celle des grandes puissances au moment où la tension en Europe s’élève d’un cran avec la construction du Mur de Berlin. En 1962, le mouvement panarabe a déjà investi la captation régionale des manifestations sportives en constituant des Jeux arabophones (Egypte en 1953, Liban en 1957, et Maroc en 1961)¹³⁶⁸ et en 1962, se déroulent les 4^{ème} Jeux Asiatiques à Djakarta (Indonésie). Ceux-ci accentuent la visibilité de l’Asie sur la scène sportive internationale au moment où se concrétisent politiquement les indépendances coloniales en Afrique. Cependant, l’Indonésie ne reconnaît pas la République de Chine (Taiwan) et refuse sa participation aux Jeux Asiatiques comme pour Israël. Le CIO réagit immédiatement et décide pour la première fois de son histoire de suspendre le CNO d’Indonésie. En effet, cette manifestation sportive asiatique régionale est rapidement récupérée par le mouvement Tiers-mondiste porté par le président indonésien Sukarno. Celui-ci anime depuis la conférence de Bandung (1955) le Mouvement des non-alignés constitué des pays Afro-asiatiques et favorise

¹³⁶⁶ Notre traduction : « Ces premiers Jeux africains présentent un autre problème. Herzog et Crespin, étant donné qu’il s’agit de leur bébé, n’ont apparemment pas pris la peine d’informer ces gens à propos de la structure du sport international et de la nécessité de passer par les fédérations internationales. Comme vous le savez, cela signifie que ceci est politique. D’autre part, sans aide politique à ce stade, il n’y aurait probablement pas de jeux. Vous avez raison quand vous demandez : « Qu’a fait le Comte Jean de Beaumont ? ». Dans la perspective des Jeux du GANEFO, nous devons surveiller la situation de très près. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à O. Mayer, 26/09/1963, p.2.

¹³⁶⁷ Gouvernement provisoire de la république algérienne.

¹³⁶⁸ Henry Ian P., Amara Mahfoud, Al-Tauqi Mansour, « Sport, le nationalisme arabe et les Jeux Pan-arabes », *Revue internationale de sociologie des sports*, vol. 38, septembre 2003, pp.295-310.

ainsi l'émergence des nationalismes selon Russel Field¹³⁶⁹ par la création des GANEFO. Cet enjeu pour le CIO en relation avec l'intégration des nouveaux pays indépendants d'Afrique est présent lors de la session du CIO à Nairobi. Puisque la session symbolise en quelque sorte la réponse du Mouvement olympique à l'Afrique et celui-ci ne veut pas risquer une récupération par les pays du mouvement des non-alignés et les soviétiques :

« *The meeting is of the utmost importance, for if it held the developing countries in Africa will join our movement, but if we cancel it, there will undoubtedly be much bitterness and it could provide fruitful ground to the pressure from the Far East to build up a rival organization to us and the International Federations in sport.* »¹³⁷⁰

En effet, la même année à Djakarta (Indonésie, 1963), les *Jeux des Nouvelles Forces Emergentes* (GANEFO)¹³⁷¹ regroupent 51 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique Latine. L'URSS envoie une faible délégation pour ne pas laisser cet événement totalement aux mains des chinois :

« *La République de la Chine Populaire et Démocratique s'est offerte de payer les frais des pays africains invités et qui n'ont pas les moyens disponibles pour prendre part aux Nouveaux Jeux des Forces Montantes (GANEFO) prévus ici pour novembre prochain.* »¹³⁷²

Les Jeux Africains sont ainsi en concurrence avec les 4èmes Jeux Panarabes qui se tiennent en Egypte au Caire la même année et les seconds Jeux du GANEFO qui se déroulent en deux phases à Pyongyang en Corée du Nord (du 1^{er} au 11 août 1965) et Phnom Penh au Cambodge (du 25 au 6 décembre 1965) appelés « *First Asian GANEFO* » afin de signifier la main mise asiatique sur le mouvement des non-alignés. Le CIO se méfie de ces Jeux et fait la différence avec les *Jeux de l'Amitié* qui viennent de se tenir à Dakar. En effet, il est important d'avoir recours à une position commune face aux GANEFO. Les FI reçoivent la consigne de ne pas reconnaître les fédérations nationales des pays participant à ces Jeux dans la mesure où le

¹³⁶⁹ Voir son rapport produit dans le cadre de la bourse postgraduée du CEO-CIO 2009 intitulé, *La réponse du Mouvement olympique au défi du nationalisme émergent dans le sport : un réexamen historique des GANEFO*, CEO-CIO, 2010.

¹³⁷⁰ Notre traduction : « La réunion revêt la plus grande importance, car si elle se tient dans un pays africain en développement, ceux-ci rejoindront notre mouvement. Par contre, si nous la supprimons, cela engendrera sans aucun doute un profond sentiment d'amertume et ceci pourrait fournir un terrain propice pour que l'Extrême-Orient crée une organisation rivale à la nôtre et à celle des fédérations internationales dans le sport. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°138, mi6, Marquis d'Exeter à O. Mayer, 25/07/1963.

¹³⁷¹ De nombreux documents produits par le Secrétariat permanent de la Fédération du GANEFO : ses principes, buts et organisation sont disponibles à la *National Library* d'Australie (voir le site : <http://catalogue.nla.gov.au>).

¹³⁷² Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 70, mi4, Soekarno et Maladi discutent des GANEFO, 26/07/1963.

CIO estime que ce mouvement supporté par les forces des non-alignés a pour finalité de rallier à sa cause les pays non-occidentaux du Mouvement olympique :

*« However, you must remember that there is a great difference between the Jeux de l'Amitié in Dakar and GANEFO, and this explains the different reaction of the International Federations. The International Federations as well as the International Olympic Committee are organized to bring countries into sport and not to keep them out, consequently they were lenient about participation of non-members at Dakar. »*¹³⁷³

La prise de conscience d'une brèche par les leaders africains afin d'affirmer leur politique internationale permet de comprendre la campagne du membre du CIO égyptien A. D. Touny auprès des nouveaux CNO africains afin de répondre à l'invitation de l'Indonésie pour les Jeux de Djakarta de 1963¹³⁷⁴. Pour exemple, des pays d'Afrique francophone influencés par les soviétiques répondent à l'appel comme la Guinée, et le Mali qui envoient des athlètes alors que ceux-ci se sont déjà désolidarisés de la France dès 1958. De fait, cet espace donne une légitimité à l'opposition de toute présence occidentale dans la construction et l'organisation des futurs Jeux Africains de 1965. La reconnaissance provisoire des CNO africains sous conditions d'affiliation aux FI est un moyen pour le Mouvement olympique d'éviter ces influences comme le souligne Otto Mayer au Commissaire à la Jeunesse et aux Sports du Niger Hima Djibrilla le 12 juin 1963 :

*« Nous savons que le sport de la plupart des nouvelles républiques africaines se trouve entre les mains des fonctionnaires gouvernementaux. Il est clair que, selon les principes olympiques, cette situation ne saurait être admise par le CIO dans l'avenir. Cependant nous réalisons qu'en ce début de développement du sport africain une tolérance de notre part est souhaitable, ceci jusqu'au moment où des cadres appropriés pourront être formés. »*¹³⁷⁵

¹³⁷³ Notre traduction : « Cependant, vous devez vous souvenir qu'il y a une grande différence entre les Jeux de l'Amitié à Dakar et les GANEFO, et ceci explique la différence de réaction des fédérations internationales. Les fédérations internationales aussi bien que le Comité International Olympique sont organisés pour amener des pays au sport, non pour les en éloigner, c'est pourquoi ils furent indulgents quant à la présence de non-membres à Dakar. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à A.D. Touny, 14/09/1963.

¹³⁷⁴ Archives CIO/Correspondance membre M. Taher Pacha, 1934-1970, O. Mayer à Taher Pacha, notice : 0058666, 07/11/1963.

¹³⁷⁵ Archives CIO/Correspondance CNO Niger, demande de reconnaissance 1963-1964, O. Mayer à Hima Djibrilla (Commissaire à la Jeunesse et aux Sports du Niger), 12/06/1963.

Les futurs Jeux régionaux Africains de Brazzaville de 1965 (Congo-Brazzaville) sont la transformation des *Jeux de l'Amitié* (Tananarive, 1960, Abidjan, 1961, et Dakar, 1963) initiés par la France lors de la décolonisation de son Empire en Jeux sportifs à vocation pan-africaine. Dès le 15 Août 1963, éclate au Congo-Brazzaville, une révolution socialiste qui bouleverse toutes les institutions établies par un mouvement révolutionnaire. Ce régime chasse du pouvoir l'abbé Fulbert Youlou et installe un régime marxiste-léniniste avec des milices de la jeunesse populaire (Jeunesse du Mouvement National de la Révolution, JMNR). Le choix du Congo-Brazzaville en déplaçant ces Jeux d'obédience occidentale dans une enclave révolutionnaire pro-soviétique, nécessite une réponse adaptée du CIO pour ne pas voir s'exercer l'influence communiste et celle des Jeux du GANEFO qui s'appuient sur la doctrine de la Conférence des non-alignés de Bandung (1955) puis réaffirmée par celle de Belgrade en 1961.

Dans ce but, et suite à la Conférence des Ministres de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, réunie à Dakar en avril 1963 sur l'initiative du HCJS français, les Jeux Africains sont attribués au Congo-Brazzaville. Le Docteur Bernard Galiba alors Ministre de la Santé Publique, du Travail, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports du Congo-Brazzaville¹³⁷⁶ écrit à Avery Brundage le 11 septembre 1963¹³⁷⁷ puis à Otto Mayer¹³⁷⁸ pour les informer de la préparation de cette manifestation sportive régionale. Cette correspondance est suivie par des lettres entre le président congolais Alphonse Massamba-Débat et Avery Brundage sur l'organisation des Jeux Africains et leur possible parrainage par le CIO en mars 1963¹³⁷⁹. Bien que le chancelier Otto Mayer prodigue ses conseils au Ministre Galiba, sa lettre de novembre 1963 à Avery Brundage clarifie la position ambivalente du CIO dans la non-reconnaissance de ces Jeux :

¹³⁷⁶ Chaque nouveau gouvernement des pays d'Afrique noire francophone est alors assisté depuis les indépendances coloniales par des Inspecteurs généraux de l'Éducation Physique, de la Jeunesse et des Sports, Bernard Ehrel (Congo-brazzaville), André D. Siblot (Côte d'Ivoire et Gabon), Hontanx (Chef du Service de la Jeunesse et des Sports, République Centrafricaine), Robert Bernot (Niger), Désiré Malet (Sénégal), Maurice Durbas (sera remplacé ensuite par Schneider à Madagascar à la fin des années 1960) qui doivent permettre la mise en place des structures sportives politiques africaines et permettre l'« africanisation des cadres » du secteur sportif en préparant les futurs Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports africains en étant les interlocuteurs privilégiés dans la création des statuts, l'affiliation des FN africaines aux FI puis la reconnaissance des CNO africains. Archives CIO/Correspondance CNO Madagascar, 1963-1964, notice : 0098671, M. Durbas à M. Meuwly, 13 et 21 février 1964.

¹³⁷⁷ Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box n°110, bobine 54, N°/Réf 1102/DJS-1/63, le 11/09/1963.

¹³⁷⁸ Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, O. Mayer à Dr. B. Galiba, 21/09/1963 (ce dernier lui remet une médaille éditée lors des Jeux manqués d'Alexandrie de 1929 ainsi que des brochures du comité d'organisation), Dr. Galiba à O. Mayer, 06/11/1963 et réponse d'O. Mayer à Dr. B. Galiba, 18/11/1963.

¹³⁷⁹ Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box n°110, bobine 54, le 13/09/1963, puis le 02/09/1965.

*« I think it was necessary to give them a little lesson and to give it in the kindest words possible. One must pay attention with the africans. They don't like to be treated as children, but they will accept « kind » advises. [...] I have tried, very kindly to give them a lesson. Let us hear their reaction. The man to whom I wrote is himself in the government. »*¹³⁸⁰

Le 23 novembre 1963, Avery Brundage écrit à Otto Mayer pour le remercier d'avoir rappelé le rôle de la France dans l'organisation des précédentes éditions des Jeux de l'Amitié soulignant ainsi la permanence de la coopération franco-olympique : *« Your long letter to the Sport Minister of the Republic of Congo, about the African Games, should be very helpful to him. He will probably, however, pay more attention to Minister Herzog, since he is more or less the father of this enterprise, having organized its predecessor, Jeux de l'Amitié. »*¹³⁸¹ Le rôle de la France dans la reconnaissance olympique va ainsi être déterminant. Avery Brundage donne sa vision du problème à Otto Mayer le 30 septembre 1963, puis souhaite en informer le membre britannique le Marquis d'Exeter :

*« The problem of the first African Games in the Congo Republic will have to be handled with great care. If I find time I shall write to The Marquess of Exeter and send you a copy. We will have to discuss this at Baden-Baden. This is really a problem of the International Federations. »*¹³⁸²

Or, le 18 novembre 1963, comme le souligne Otto Mayer au Docteur B. Galiba (Congo-Brazzaville) les Jeux Africains ne sont pas encore reconnus par le CIO. L'organisation de ces Jeux est politique, même si le CIO souhaite s'associer au développement du sport africain¹³⁸³. En effet, l'IAAF conduite par le Marquis d'Exeter lors de sa réunion à Tokyo exige que le nom des Jeux Africains soit changé puisqu'ils n'accueillent pas tous les pays

¹³⁸⁰ Notre traduction : « Je pense qu'il était nécessaire de leur donner une petite leçon et de le faire avec les mots les plus doux possibles. Il faut faire attention avec les Africains. Ils n'aiment pas être traités comme des enfants, mais ils acceptent de bons conseils. J'ai essayé, très gentiment, de leur donner une leçon. Voyons leur réaction. L'homme à qui j'ai écrit est lui-même au gouvernement. » Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box n°196, bobine 112, Otto Mayer à Avery Brundage, novembre 1963.

¹³⁸¹ Notre traduction : « Votre longue lettre au Ministre des Sports de la République du Congo à propos des Jeux Africains devrait lui être d'une grande utilité. Il devrait probablement cependant faire plus attention au Ministre Herzog, puisqu'il est plus ou moins le père de cette entreprise, en ayant organisé leurs prédécesseurs, les Jeux de l'Amitié. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à O. Mayer, 22/11/1963.

¹³⁸² Notre traduction : « Le problème des premier Jeux africains en République du Congo doit être envisagé avec une grande prudence. Si je trouve du temps, je voudrais écrire au Marquis d'Exeter et vous envoyer une copie. Nous devons en discuter à Baden-Baden. C'est vraiment un problème des fédérations internationales. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à O. Mayer, 30/09/1963.

¹³⁸³ Archives CIO/African Games, 1963-1973, Otto Mayer au Docteur B. Galiba, 18/11/1963. Copie à Avery Brundage. Otto Mayer fournit néanmoins toute la documentation dont le CIO dispose sur l'organisation des Jeux africains de 1929, des plaquettes programmes, des coupures de presse, un discours du président Comte de Baillet-Latour à la session du CIO à Amsterdam en 1928.

africains suite à l'exclusion de l'Afrique du Sud par le Secrétariat d'Organisation des Jeux Africains sous l'influence du gouvernement du Congo-Brazzaville. Le Directeur national de la Jeunesse et des Sports du Congo-Brazzaville, Jean-Claude Ganga, présent à la Conférence des Ministres d'Afrique noire francophone à Dakar en 1963, pendant les Jeux de l'Amitié, est chargé d'organiser les premiers Jeux Africains.



325. Jean-Claude Ganga (Congo-Brazzaville), (Archives CEO-CIO).

Jean-Claude Ganga né le 28 février 1934 grandit dans le faubourg de la ville de Brazzaville nommé Bacongo. Il joue au football dans la rue et entre équipes de quartiers comme beaucoup d'enfants. De parents catholiques, son père est planton au Cabinet du Gouverneur Général de l'AEF après avoir été un ancien porteur du port de la Briqueterie et ait été repéré par un capitaine de l'armée française pour faire office de jardinier¹³⁸⁴. Jean-Claude Ganga débute à l'école des missionnaires catholiques de Saint-Joseph-de-Bacongo. Il fréquente les milieux du scoutisme également dans la patrouille des Lionceaux (son grand oncle Nganga Malela Prosper est un ancien élève de l'Ecole Edouard-Renard, instituteur et grand Chef des Eclaireurs du Congo)¹³⁸⁵. Il rejoint ensuite l'école Jeanne d'Arc également catholique dans laquelle il suit, outre les cours de grammaire de langue française, la culture

¹³⁸⁴ Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, Paris, L'Harmattan, 1979, pp.45-47.

¹³⁸⁵ *Ibid.*, p.43.

physique et le sport dont le football. Il entre ensuite au Collège Chaminade¹³⁸⁶ – tenu par les Marinianistes ; il y découvre le volley-ball – en tant qu’externe afin de passer le certificat d’aptitude qu’il décroche en 1949.

Mais un de ses frères étant gravement malade il ne peut continuer le collège et doit chercher un emploi comme magasinier dans un premier temps dans l’entreprise Herbelin chargée de la construction du nouvel Hôpital Général de Brazzaville ou pendant les vacances comme manœuvre au chantier de Sangolo pour la construction du barrage hydro-électrique du Djoué. Il demande ensuite au révérend Père Vallée le Directeur des Ecoles Catholiques du vicariat apostolique de Brazzaville d’entrer à l’Ecole Normale de Kbouendé mais celui-ci l’embauche pour enseigner à l’école Saint-Esprit de Mougali et dans le Pool (la brousse). Il enseigne à l’école Marchand, puis Mpika-Tâba dans le secteur de Linzolo et Nsampouka près de Naganga-Lingolo à 20 km de Brazzaville. Il rencontre les membres du syndicat de l’enseignement privé le Frère Roger et Côme Manckassa à Brazzaville. Il rejoint au bout de trois ans Loukouo dans le secteur de Kindamba, cette fois à 120 km de Brazzaville, localité où il s’adonne à différentes pratiques sportives (course à pied, saut en longueur et en hauteur, football, volley-ball).

Il est élu Président de la cellule de la section des maîtres de l’Enseignement Privé puis président de l’Union Régionale des syndicats chrétiens des régions du Pool, du Djoué et de la Bouenza et suit les cours de la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC) de Bierville en France par correspondance puis le cours de droit. Rallié à la Confédération africaine des Travailleurs croyants (CATC) il participe à une grève de l’enseignement privé en 1958¹³⁸⁷. Puis l’année suivante, il rencontre les responsables de l’enseignement laïc afin d’être intégré dans la Fonction publique. Cette nationalisation de l’enseignement privé n’interviendra qu’une fois les indépendances passées. Il se radicalise dans le syndicalisme aux côtés de Jean Biyoudi (CATC) puis entre comme membre et ensuite président du Conseil d’Administration de la Caisse des Allocations familiales et des Accidents du travail¹³⁸⁸. Il entre à la Direction de la Jeunesse et des Sports mais n’abandonne pas le syndicalisme. En effet, il est appelé par Paul Ngouala, un ancien collègue du collège Chaminade, d’abord instituteur de l’Enseignement catholique à Dolisie puis nommé Ministre de la Jeunesse et des Sports. Il rencontre Boniface Massengo (ancien Stewart d’Air France) et Chef de service des Sports et Marcel Izel un jeune français à qui le département Jeunesse a été confié. Cependant,

¹³⁸⁶ Le collège Chaminade est prestigieux en AEF et reçoit des élèves du Tchad, du Gabon, de l’Oubangui-Chari (aujourd’hui République Centrafricaine) ; il constitue une « pépinière de cadres ».

¹³⁸⁷ Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, L’Harmattan, 1979, p.113.

¹³⁸⁸ *Ibid.*, p.119.

le contrat du jeune français ne dura quelques mois, et Jean-Claude Ganga reprit son département. Nous sommes avant les indépendances, puis le Ministère de la Jeunesse et des Sports est absorbé par celui de l'Education nationale de Prosper Gandzion¹³⁸⁹. Jean-Claude Ganga gère et coordonne les activités des mouvements de jeunesse et d'action culturelle dans chaque chef-lieu de préfecture et de sous-préfecture du Congo et préside le Conseil National de la Jeunesse.

En 1959, il décide de créer des stages de mouvements de jeunesse et de leurs dirigeants en dehors de Brazzaville pendant les vacances en relation avec les mouvements de jeunesse française de passage au Congo et les responsables de l'administration locale. Des stages qui prirent par la suite le nom de « Connaissance du Congo » avec ceux de « Connaissance de la France » instaurés entre les deux pays. Jean-Claude Ganga décide de créer la même chose pour l'intérieur du pays. La question de sa formation et des cadres africains se pose, c'est ainsi qu'il part en France, à Lyon, puis Paris où il passe le diplôme d'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, le premier délivré à un Congolais¹³⁹⁰. A son retour, Paul Ngouala reprend l'ancien Ministère et le nomme Directeur National de la Jeunesse et des Sports.

En 1961, Jean-Claude Ganga se rend en tant que Directeur de la Jeunesse et des Sports du Congo aux Jeux d'Abidjan. Il participe à l'organisation de la Coupe des Tropiques et emmène à la victoire l'équipe du Congo-Brazzaville ce qui lui vaut la médaille d'Officier du Mérite congolais remis par le président de la République de son pays. En 1962, l'Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports Gérard Dormann, - surnommé le « Blanc » car seul collaborateur européen au cabinet -, longtemps Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports en France assistera Jean-Claude Ganga dans l'organisation des Jeux Africains en 1965. Titulaire d'un certificat d'aptitude de l'enseignement secondaire (CAPES) de latin et de grec, et agrégatif il va seconder Jean-Claude Ganga durant plusieurs années comme lors de la création du CSSA en 1966. La tâche de Jean-Claude Ganga est alors de créer les fédérations sportives nationales avec la disparition des ligues d'AOF et d'AEF et la sous-ligue du Moyen-Congo rattachées aux fédérations françaises. Confronté à de nombreux problèmes afin de choisir les personnalités et dirigeants à la tête des nouvelles fédérations sportives :

« Il fallut supplier des compatriotes pour les décider à accepter d'être à la tête de ces sports qui réunissaient à peine quelques licenciés. Une fois cela acquis, nous nous attaquâmes à l'organisation des sports scolaires et de l'éducation physique. Ici une difficulté nous attendait, le personnel de l'Assistance technique ne voyait

¹³⁸⁹ Ibid., p.129.

¹³⁹⁰ Ibid., p.136. Il souligne que sa soutenance de mémoire est présidée par Dulcire membre du cabinet du HCJS.

*pas d'un bon œil notre initiative. Le fait d'avoir été évincés des postes de responsabilités ou des organes dirigeants du sport congolais avait rendu amers et grincheux certains coopérateurs. »*¹³⁹¹

Des inspections régionales de la Jeunesse et des Sports sont créées à Pointe-Noire, Dolisie (aujourd'hui Loubomo), Owando (autrefois Fort-Rousset), à Kinkala et à Ouesso. Avec un budget de 120 000 NF (soit 6 millions de CFA) pour la Jeunesse et les Sports et l'EP. En 1964, lorsqu'il s'agit de faire construire le Stade pour les Jeux Africains d'une capacité de 60 000 places et face à l'augmentation des finances à engager pour le réaliser, il part en France pour rencontrer le Colonel Crespin. Il lui demande de lui trouver un ingénieur en chef, spécialisé dans les équipements sportifs. M. Leguen ingénieur en chef des Equipements sportifs de France permit de ramener le coût total du stade de 1 milliard 200 millions à 800 millions de francs CFA¹³⁹². Il rencontre ensuite Maurice Herzog au HCJS à Paris pour lui demander une subvention et se rend également à l'ambassade congolaise en France. D'abord porté à 40 millions de francs CFA, le HCJS octroie finalement 100 millions de francs CFA qui sont destinés à la construction de la piscine olympique dans le complexe sportif de Brazzaville. Construit en préfabriqué il pu être terminé dans les délais avec l'aide de l'Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer (ORSTOM). Jean-Claude Ganga transfère alors le Secrétariat d'Organisation des Jeux Africains du Centre sportif Bacongo au Stade omnisport une fois terminé. Enfin, Jean-Claude Ganga, pendant de nombreuses années secrétaire général du CSSA lors des boycotts africains des années 1970 notamment, devient membre du CIO en 1986 et préside l'Association des CNO d'Afrique (ACNOA) de 1989 à 1999. Il quitte le Mouvement olympique en 1999 après avoir été exclu par la Commission exécutive pour fait avéré de corruption.

Afin de préparer la Conférence de la *Commission technique préparatoire des premiers Jeux Africains* à Brazzaville du 24 au 29 février 1964, Jean-Claude Ganga se rend ainsi à Libreville et dans toutes les capitales africaines francophones et anglophones (comme en Ouganda où il approche les autorités par l'entremise du Secrétaire de l'ambassade de France dans ce pays). La finalité est de réunir les personnalités politiques du sport africain. On retrouve parmi eux les conseillers techniques français Daniel Hontanx (RCA), Maurice Durbas (Madagascar) et Jean Désiré Mallet (Sénégal) alors que beaucoup d'autres

¹³⁹¹ Ibid., p.137-138.

¹³⁹² Ibid., p.161-162.

responsables politiques africains ont été formés en France à l'INS au moment des indépendances de leurs pays respectifs :

326. Délégués français, britanniques et africains présents à la Conférence préparatoire des Jeux Africains (24-29 février 1964)

Pays	Nom prénom	Titre ou fonction
Algérie	Mahmoud Tara Terki	Président de la Commission de l'orientation, assesseur du CNO
Cameroun	Lucien Sollo	Inspecteur, chef du service de l'Éducation Physique, des Sports et du Plein Air
France	Daniel Hontanx	Directeur de la Jeunesse et des Sports de la République de Centrafrique
Congo-Brazzaville	Daniel Ovaga	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports
Congo-Léopoldville	Louis Mulumba-M'Pena	Directeur du Service de l'Éducation Physique et des Sports du Gouvernement central
Côte d'Ivoire	Kouassi Angama	Directeur de la Jeunesse et des Sports au Ministère des Forces armées de la Jeunesse et du Service civique
Gabon	Ossey Monday	Inspecteur du Service des Sports au Ministère de la Jeunesse et des Sports du Gabon
Haute-Volta	Christophe Ouedraogo	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de Haute-Volta
Libéria	Bright	Président de la Fédération de football et membre du CNO du Libéria
Libéria	Bertin	Président de la Fédération d'athlétisme et membre du CNO du Libéria
Madagascar	Maurice Durbas	Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports Commissaire Général aux Sports de la République Malgache
Mali	Badara Sow	Inspecteur national des Sports, membre du CNO du Mali
Mauritanie	Ould Mehmoul	Chef de Service de la Jeunesse et des Sports
Mauritanie	Brahim Ahmedou	Chef de Service de la Jeunesse et des Sports
Niger	Hima Djibrilla	Chef de Service de la Jeunesse et des Sports
RAU	Ahmed Eldermash Touny	Secrétaire Général du CNO et membre du CIO
RAU	Docteur Mohamed Fadali	Directeur de la Jeunesse et des Sports et membre du CNO
Sénégal	Désiré Mallet	Conseiller Technique au cabinet du Ministre de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports
Tchad	Mahamat Moustapha	Maître d'Éducation Physique
Togo	Mathias Ajavon	Secrétaire général du CNO
Tunisie	Mahmoud Che Hata	Chef du Service de l'Éducation Physique et des Sports
Ouganda	Lutara	Secrétaire général du CNS de l'Ouganda

Il souligne également que les Jeux Africains s'organisent conformément à la décision de la Conférence des Ministres de l'Éducation Populaire, de la Jeunesse et des Sports des Etats Africains et Malgache de Dakar, des 9 au 12 avril 1963, d'autoriser comme invités les seuls

« Etats indépendants » d’Afrique et confirmée lors de la Conférence préparatoire des Jeux Africains du 24 au 29 février 1964 à Brazzaville.

Une conférence préparatoire particulièrement suivie par le membre égyptien du CIO A.D. Touny. Celui-ci écrit le 8 mars 1964 à J.-C. Ganga afin que le CNO du Congo-Brazzaville fasse les démarches nécessaires pour organiser les Jeux de Brazzaville et non le gouvernement congolais¹³⁹³. En effet, ce rappel à l’ordre insistant est également formulé – soit deux jours après le 10 mars – auprès d’Otto Mayer le chancelier du CIO. Selon le membre égyptien du CIO ces Jeux Africains doivent être organisés scrupuleusement selon les principes olympiques – au contraire des Jeux de Dakar – avec certainement l’espoir de voir le parrainage refusé par le CIO et récupérer ces pays africains dans le mouvement panarabe :

« With reference to your letter of February 26, 1964, concerning Brazzaville meeting I beg to point out the following :

1°) Whilst the invitation was sent to the Governments our UAR Olympic Committee, in respect to the Olympic Movement, was careful to delegate two of its members to attend the meeting.

2°) Despite what I heard in the said meeting that Dakar Games were organized and run by a governmental body and no objection was made from any body or organisation towards the non-affiliated countries to the International Sports Federations which took part in the said games, I insisted to have the Brazzaville Games run by the International Sports Federations under the Patronage of IOC and to have the following steps immediately taken :

A) Contacting the IO through the Congo-Brazzaville National Olympic Committee to obtain its Patronage and to run the games adhered to its Rules and Regulations,

B) The Congo-Brazzaville National Sports Associations must write to the International Sports Federations recognised by the IOC in order to officiate the games.

*[...] Please arrange to have these games recognised as the Regional Games for Africa and patronised by our IOC. »*¹³⁹⁴

¹³⁹³ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°200, mi9, A.D. Touny à J.-C. Ganga, 08/03/1964.

¹³⁹⁴ Notre traduction : « Suite à votre lettre du 26 février 1964 concernant la réunion de Brazzaville, je tiens à souligner les points suivants :

1°) Alors que l’invitation a été envoyée aux gouvernements et à notre Comité olympique de RAU, en respect du Mouvement olympique, il était sage de déléguer deux de ses membres pour le meeting.

En effet, les démarches du membre égyptien Ahmed Eldermash Touny¹³⁹⁵ et vice-président du GANEFO illustrent les convoitises exercées sur le continent africain subsaharien par les pays arabophones à la tête du mouvement tiers-mondiste. Or, ce mouvement des non-alignés est lui-même mené par des anciennes colonies anglophones (Ghana, Nigeria, Kenya, Égypte) et certaines colonies francophones (Mali, Guinée, Algérie, République Centrafricaine) qui utilisent ce nouvel espace entre les deux blocs de la guerre froide et les anciennes puissances coloniales afin de développer leur idéologie progressiste.

Ahmed Eldermash Touny est né en 1907 à Mallawi en Egypte, il fait ses études à l'université du Caire et au collège coopératif de Manchester. Il est directeur de coopérative et membre du Parlement, membre du conseil national des services sociaux. Il pratique le plongeon, la natation, la gymnastique et l'athlétisme. Fondateur et président honoraire de la Fédération égyptienne de gymnastique, président honoraire du CNO égyptien, ancien président de la Fédération égyptienne de natation, président de la Fédération africaine de natation. Nommé membre du CIO en 1960, il est aussi membre de la CAIO de 1961 à 1963, membre de la Commission mixte IV (1968-1971), membre de la Commission pour la protection des emblèmes olympiques (1969), membre de la Commission pour le Programme olympique (1972). Récompense du mérite (Egypte, 1951), ordre du mérite (Egypte, 1954), médaille de la République (Egypte, 1960), ordre du mérite sportif, 1^{ère} classe (Egypte, 1964), ordre de la République (Egypte, 1967), médaille d'argent de l'éducation physique (France, 1951), médaille du mérite cycliste (France, 1955), médaille Pierre de Coubertin (France, 1964), Médaille olympique finlandaise (1952), ordre du mérite congolais (Congo-Brazzaville, 1965), médaille d'or honorifique du mérite (Liban, 1955), ordre du mérite sportif (Maroc, 1961), médaille olympique autrichienne (1965), ordre de l'indépendance (Jordanie, 1964), médaille du mérite membre de la Commission pour la protection des emblèmes olympiques

2) En dépit de ce que j'ai entendu lors de cette réunion, à savoir que les Jeux de Dakar étaient organisés par un organisme gouvernemental sans qu'aucune objection n'ait été faite par les organisations sportives envers les pays non-affiliés aux fédérations sportives internationales prenant part à ces mêmes jeux, j'ai insisté pour que les Jeux de Brazzaville soient organisés par les fédérations sportives internationales sous le patronage du CIO et pour que les décisions suivantes soient prises immédiatement :

- A) Contacter le CIO par le CNO du Congo-Brazzaville afin d'obtenir son patronage et de faire adhérer les jeux à ses règles et principes,
- B) Les associations sportives nationales du Congo-Brazzaville doivent écrire aux fédérations sportives internationales reconnues par le CIO dans le but d'officialiser les jeux,

Merci de vous efforcer de faire reconnaître ces jeux comme des Jeux régionaux pour l'Afrique patronnés par le CIO. » Ibid., A.D. Touny à O. Mayer, 10/03/1964.

¹³⁹⁵ Archives CIO/Correspondance membre A.D. Touny, SD2 : Écrits 1963, notice : 0058699.

(1969), membre de la Commission pour le Programme olympique (1972), et médaille soviétique (1973).

Le chancelier expose ses arguments politiques en défaveur de la reconnaissance du CIO des premiers Jeux Africains dans ses correspondances des 18 novembre 1963 au 15 avril 1964 et exhorte cependant les organisateurs des Jeux Africains à respecter *l'esprit olympique*¹³⁹⁶. En effet, il s'agit de ne pas freiner pour autant le processus d'adhésion des fédérations sportives nationales africaines aux FI ainsi que la reconnaissance des CNO africains¹³⁹⁷. Pour donner l'exemple, le 23 décembre 1963, le CNO Congolais fait sa demande d'affiliation au CIO puis est reconnu à la session du CIO à Innsbruck le 27 janvier 1964¹³⁹⁸, alors que celle du Congo-Léopoldville est ajournée, certainement en raison des troubles politiques qui secouent ce pays¹³⁹⁹. Par contre, les raisons politiques avancées par Otto Meyer¹⁴⁰⁰ à J.-C. Ganga font écho aux craintes avancées par Maurice Herzog à Avery Brundage d'une politisation de ces Jeux Africains¹⁴⁰¹. En effet, Otto Mayer écrit à Avery Brundage – sur un ton paternaliste en parlant des dirigeants africains – le 16 avril 1964 afin de lui indiquer le danger pour le CIO d'ignorer ces Jeux Africains puisque les Jeux du GANEFO peuvent exercer une attraction auprès des pays africains et les faire sortir du Mouvement olympique au moment où ils y sont à peine entrés :

« Yesterday I sent you a copy of my six pages letter for the first African Games. It speaks by itself and shows you that they are entirely Governmental and political. It

¹³⁹⁶ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°196, bobine 112, 18/11/1963 et 15/04/1964. Lettres en copies aux membres du CIO Armand Massard, Marquis d'Exeter, Mohammed Taher, A.E. Touny, Reginald Stanley Alexander, Mohammed Benjelloun, Sir A. Ademola.

¹³⁹⁷ La participation aux Jeux régionaux africains n'est pas conditionnée comme aux Jeux olympiques par l'existence d'un CNO mais par l'adhésion des FN africaines aux FI, afin de contrôler puis de préparer dans un second temps la création statutaire des CNO africains ce qui explique la reconnaissance provisoire des CNO africains dans leur participation aux Jeux de Tokyo en 1964. Pour exemple, l'adhésion aux FI des fédérations nationales de football et d'athlétisme de la Gambie n'ayant pas de CNO en vue de leur participation aux Jeux Africains, CIO Archives/ Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, J.-C. Ganga au Président de la *Gambia Amateur Athletic Association*, 25/06/1964.

¹³⁹⁸ Il faut noter que le HCJS André Hombessa va démissionner ensuite de la présidence du Comité d'Organisation des Jeux Africains pour laisser sa place au président du CNO Congolais Gabriel Dos Santos (pourtant désigné par le Ministre de la Jeunesse et des Sports) et éviter ainsi toute critique d'ingérence gouvernementale par le CIO. Puis, l'organisation du sport au Congo-Brazzaville s'accélère avec la création d'un Comité National des Sports par Décret n°66/328 du 8 décembre 1966 et d'une Charte des Sports par Décret n°66/342 du 16 décembre 1966.

¹³⁹⁹ Archives CIO/Correspondance CNO Congo, 1963-1975, O. Mayer à J. Crahay (CNO Belge), 02/02/1964, puis Correspondance CNO Gabon, 1963-1967, J. W. Westerhoff à Werner Klingeberg (ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne à Washington, ancien secrétaire du CIO avant la Seconde Guerre Mondiale et ambassadeur de la RFA au Congo-Léopoldville), 06/01/1967.

¹⁴⁰⁰ Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, O. Mayer à J.-C. Ganga, 15/04/1964.

¹⁴⁰¹ Ibid., Maurice Herzog à A. Brundage, 15/04/1964.

is impossible to give our patronage to such Games. And, after all, such Games should prove first what they are worth before the IOC gives his patronage. It is not on a first request that we should give our “benediction” to them. But, we must pay attention : If we ignore them, they might go on the side of the GANEFO. There is a certain danger and we should better keep them on our side. That is why, in my letter, I tried to be as kind as possible, although I showed them their errors. »¹⁴⁰²

A.D. Touny écrit le 17 novembre 1964 à Avery Brundage pour le conseiller après lui avoir donné de nombreux détails sur la conférence préparatoire des Jeux Africains, de reconnaître finalement ces Jeux comme régionaux¹⁴⁰³. Cependant, s’agissant de cette dernière crainte, le rôle de ce membre n’est pas de faire avorter les Jeux Africains mais bien de conclure une alliance objective avec J.-C. Ganga afin de porter ensemble les revendications politiques des mouvements progressistes africains et des non-alignés¹⁴⁰⁴. La correspondance de Myriam Meuwly (l’ancienne secrétaire de la CAIO rattachée au président du CIO) avec Avery Brundage le 23 novembre 1964 atteste de ces enjeux géopolitiques :

« But it should not be forgotten either in the present delicate political circumstances :

- a) that the Africans are super-sensitive;*
- b) that the state of affairs is quite different in the French speaking countries than it is in the former British colonies;*
- c) that the GANEFO agents are and will be very active on the African continent because of the organization in Cairo in 1967 of their 2nd festival ;*
- d) that the African sportsmen are not familiar enough yet with the meaning, the principles and the prestige of the Olympic Movement, not to be influenced by the clever propaganda of another movement;*

¹⁴⁰² Notre traduction : « Hier, je vous ai envoyé une copie de ma lettre de six pages pour les premiers Jeux africains. Elle est très claire et vous montre qu’ils sont entièrement politiques et gouvernementaux. Il est impossible de donner notre patronage à ces jeux. Et, après tout, de tels jeux devraient avant tout prouver leur valeur avant de bénéficier du patronage du CIO. Ce n’est pas lors d’une première demande que nous devons leur accorder notre bénédiction. Mais nous devons faire attention : si nous les ignorons, ils pourraient aller du côté du GANEFO. Il existe un certain danger et nous devons les garder de notre côté. C’est pourquoi, dans ma lettre, j’ai essayé d’être le plus gentil possible, bien que je leur montre leurs erreurs. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1964-1965, notice : 0061528, O. Mayer à A. Brundage, 16/04/1964, p.2-3.

¹⁴⁰³ Archives CIO/African Games, A.D. Touny à Avery Brundage, 17/11/1964.

¹⁴⁰⁴ Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d’Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, A.D. Touny à J.-C. Ganga, 28/03/1964.

that the IOC, by hastening to help and support the African Games, would be in a position to control its operation and to dictate its instructions for both the present and the future »¹⁴⁰⁵.

L'importance grandissante de la Chine est de plus en plus ressentie par le CIO comme une menace notamment auprès des pays émergents et de l'Afrique. Avery Brundage écrit à Otto Mayer pour l'informer de cette propagande le 28 novembre 1964 :

« If we want to hold the Olympic world together we must not let these 37 African countries be led into GANEFO camp, which may easily happen. Peking, China is very active now in Africa, and Congo Brazzaville has recently received from it a \$20 000 000 000 loan. The Egyptians are organizing the second GANEFO Games in Cairo in 1967. [...] »¹⁴⁰⁶

L'IAAF se fait le relais de la politique du CIO contre l'Indonésie. Le bloc anglo-saxon au CIO fait front à l'exclusion de l'Afrique du Sud et des pays pratiquant la discrimination raciale dans des Jeux régionaux et continentaux qui sont censés représenter l'unité de l'Afrique indépendante. Notamment parce que le contrôle de l'affiliation des nouveaux membres africains, asiatiques et d'Amérique du Sud passe par les FI. Elles peuvent ainsi rejeter les éléments indésirables pour le Mouvement olympique par rapport au CIO confronté immédiatement à la lumière médiatique :

« Africa is today a battleground for conflicting political creeds, they know little about Olympic principles and they are supersensitive anyway. The fact that we are

¹⁴⁰⁵ Notre traduction : « Mais il ne faudra pas perdre de vue, dans une période aux circonstances politiques délicates :

- a) Que les africains sont très sensibles,
- b) Que la situation est sensiblement différente dans les pays d'expression française que dans les anciennes colonies britanniques,
- c) Que les agents du GANEFO sont et seront très actifs sur le continent africain en raison de l'organisation de leur second festival au Caire en 1967,
- d) Que les sportifs africains ne sont pas encore assez familiers avec l'esprit, les principes et le prestige du Mouvement olympique, et qu'ils pourraient être influencés par la propagande intelligente d'un autre mouvement,

Que le CIO, dans sa précipitation à aider et soutenir les Jeux africains, soit en position de contrôler ces opérations et de dicter ses instructions pour le présent et le futur. » Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, M. Meuwly (elle rencontre Armand Massard, J.-C. Ganga et le Colonel Crespin et Maurice Herzog du HCJS français à Paris puis Amadou Barry, le président du CNO du Sénégal) à A. Brundage, 23/11/1964.

¹⁴⁰⁶ Notre traduction : « Si nous voulons maintenir le monde olympique tel qu'il est, nous ne devons pas laisser ces 37 pays africains aller dans le camp du GANEFO, ce qui peut arriver facilement. Pékin et la Chine sont très actifs actuellement en Afrique et le Congo Brazzaville a récemment reçu une subvention de 20 000 000 000 dollars. Les Egyptiens sont en train d'organiser les seconds Jeux du GANEFO au Caire en 1967. » Archives CIO/ Fond A. Brundage, Box 54-55, mi4, A. Brundage à Marquis d'Exeter, 28/11/1964.

inconsistent in insisting that they invite a Federation that we refused to invite to Tokyo has already put us in a very bad light and will probably drive them all into the receptive arms of the GANEFO crowd if we are not most careful. »¹⁴⁰⁷

L'alliance de la présidence du CIO avec les membres britanniques et essentiellement avec le président de l'IAAF, le Marquis d'Exeter, afin de déjouer ces enjeux politiques se confirme lorsque ce dernier écrit à Avery Brundage, le 7 décembre 1964 :

« The Brazzaville position is a very delicat one. They started from the idea of asking all Olympic Committees who competed in Tokyo to send teams, and of course as such they would at once get a licence to include athletics. However, not content with this, they have called them “The First African Games”, which puts them in precisely the same position as “The Asian Games” in Djakarta, when such vigorous action was taken by the IOC and some of the International Federations over the exclusion of two members. As a result of this, a categoric rule was passed by the Congress of the IAAF that in future in any area Games which were described as covering a geographical area, an invitation and unhindered entry must be guaranteed to all our members in the area before a licence could be given. »¹⁴⁰⁸

Face aux anglophones, l'influence française se traduit avant tout par Armand Massard¹⁴⁰⁹ puis par la présence des délégués sportifs politiques français, Marceau Crespin (Délégué à l'Education physique et aux Sports à partir de 1965 au HCJS français) et le docteur Robert Héraud (Directeur de l'Institut national des Sports en France) également présents aux Jeux en tant qu'observateurs et experts techniques mais non en tant que représentants officiels

¹⁴⁰⁷ Notre traduction : « L'Afrique constitue aujourd'hui un terrain de bataille pour les conflits politiques, ils ne connaissent que très peu les principes olympiques et ils sont très sensibles de toute façon. Notre attitude incohérente consistant à insister pour qu'ils invitent une fédération que nous avons refusé d'inviter à Tokyo nous a mis dans une position inconfortable et cela les conduira probablement dans les bras réceptifs du GANEFO si nous ne sommes pas vigilants. » Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, A. Brundage au Marquis d'Exeter, 28/11/1964.

¹⁴⁰⁸ Notre traduction : « La position de Brazzaville est très délicate. Ils sont partis sur l'idée de demander à tous les comités olympiques ayant concouru à Tokyo d'envoyer des équipes, ce qui leur garantirait selon eux l'obtention immédiate d'une licence pour l'athlétisme. Cependant, non contents de cela, ils les ont appelés « les premiers Jeux africains », ce qui les mets totalement sur le même pied que les « Jeux asiatiques » de Djakarta, alors qu'une action vigoureuse a été entreprise par le CIO et quelques unes des fédérations internationales à propos de l'exclusion de deux membres. Par conséquent, une règle catégorique a été votée au Congrès de l'IAAF pour que, à l'avenir, pour tous les Jeux régionaux couvrant une zone géographique, une invitation et une admission totale de tous les membres de cette région soient garanties avant qu'une licence ne puisse être délivrée. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 54-55, mi4, Marquis d'Exeter à Brundage, 07/12/1964.

¹⁴⁰⁹ Archives CIO/Correspondances CNO Centrafrique, 1961-1965, notice : 0070539, A. Massard propose le patronage du COF au Secrétaire Général du CNO de la République de Centrafrique H. Seine, 06/10/1961. Idem pour le Sénégal, 30/04/1963.

du gouvernement français. Cette représentation politique de la France revient à l'ambassadeur de France au Congo-Brazzaville pour le Ministère des Affaires étrangères français et à Jean Sagui l'Inspecteur principal d'Éducation physique de la Jeunesse et des Sports représentant le Ministère de la Coopération français impliqué précédemment dans les *Jeux de l'Amitié*. Lors de cette conférence, le discours de l'organisateur congolais Jean-Claude Ganga fait implicitement référence à la survivance des réseaux coloniaux :

*« Je suis persuadé que grâce à votre compétence et au prix que vous attachez au développement de la jeunesse et au rapprochement des Peuples par le sport, cette Conférence Préparatoire aux Premiers Jeux Africains sera le point de départ d'une nouvelle étape dans le sport en Afrique, et qu'elle aura les mêmes retentissements dans le monde que les autres Conférences Historiques de Brazzaville. »*¹⁴¹⁰

Le lien postcolonial avec la France impériale perdure dans la composition de la délégation du *Comité permanent des Premiers Jeux Africains de Brazzaville*. En effet, ses membres sont presque tous issus des anciennes colonies francophones avec Jean-Claude Ganga (Congo-Brazzaville), A. A. Ordia (Nigeria), Badara Sow (Mali) et René Rakotobé (Madagascar)¹⁴¹¹. De plus, l'hostilité de ce membre britannique associée à celle du chancelier suisse Otto Mayer proche de l'américain Avery Brundage¹⁴¹² souligne les craintes des occidentaux du CIO de voir les Jeux Africains suivre l'exemple des Jeux du GANEFO. Dès lors, le membre égyptien A. D. Touny espère que l'IAAF et le CIO tranchent en défaveur des Jeux Africains afin que les CNO africains se retirent du Mouvement olympique (notamment des FI) pour rejoindre le mouvement des non-alignés des Jeux du GANEFO¹⁴¹³. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas obtenu le parrainage du CIO à cause de l'influence soviétique et du tiers-mondisme alors que

¹⁴¹⁰ Archives CIO/African Games, 1963-1973, Procès-Verbal de la Réunion de la Commission Technique préparatoire aux premiers Jeux Africains tenue à Brazzaville du 24 au 29 février 1964, Annexe n°1, Jean-Claude Ganga, 3 pages.

¹⁴¹¹ René Rakotobé fait ses études au Lycée Albert Sarraut (Hanoi), Lycée Buffon (Paris), Lycée Galliéni (Tananarive) et Lycée Condorcet (Paris), Conseiller général de Tananarive et Vice-président de l'Assemblée Représentative de Madagascar (1956-1959), Député et vice-président de l'Assemblée Nationale Constituante et Législative (1958-1959), Président de l'Assemblée Nationale Malgache (mai-juillet 1959), Président du Congrès malgache à l'occasion de l'élection du premier Président de la République Malgache en 1960, sénateur de la Communauté et vice-président du sénat de la Communauté (1959-1960), Président du Comité olympique malgache de Lawn-Tennis, de Judo et de Bridge. Celui-ci est proposé en juin 1967 comme membre du CIO pour Madagascar par le membre du CIO marocain Mohammed Hadj Benjelloun. CIO Archives/Correspondance membre R. Rakotobé, 1967-1971, SD2 : biographie, notice : 0058235.

¹⁴¹² Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, Marquis d'Exeter à A. Brundage, 07/12/1964 et la réponse d'A. Brundage, 07/01/1965.

¹⁴¹³ Ibid., Sous-dossier : PV réunion commission technique préparatoire 1964, ID Chemise : 205634, Document : Les premiers Jeux africains (vis-à-vis du comité international olympique et selon les faits connus de lui), non daté.

finalement les Jeux africains deviennent des Jeux régionaux sous le parrainage olympique avec l'accord du Marquis d'Exeter¹⁴¹⁴ (en réalité du *Foreign Office*¹⁴¹⁵) et du CIO le 11 avril 1965¹⁴¹⁶ mais sans la présence des pays pratiquant l'apartheid comme le souligne Jean-Claude Ganga à Ahmed Gora Ibrahim, le Secrétaire externe du Comité olympique non racial d'Afrique du Sud (CONRAS) le 21 avril 1965¹⁴¹⁷.

Ainsi, malgré ces oppositions, les Jeux se déroulent du 18 au 25 Juillet 1965 sous le patronage d'Avery Brundage qui préfère ainsi contrôler une organisation sportive régionale en Afrique potentiellement dangereuse pour la stabilité du CIO puisque soumise à de nombreuses influences. Les Jeux Africains de Brazzaville regroupent entre 1700 et 2500 athlètes de 27 pays d'Afrique et on peut noter la présence comme lors des Jeux de la Communauté et de l'Amitié des présidents de FI et de certains CNO, ainsi que de membres du CIO.

327. Personnalités officielles du CIO présentes aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965)

Personnalités officielles	Titres ou fonctions
Avery Brundage,	Président du CIO
R.S. Alexander	Président du CNO du Kenya et membre du CIO
A.E. Touny	Président du CNO de RAU et membre du CIO
Stanley Rous	Président de la FIFA
William Jones	Secrétaire général de la FIBA
Paul Libaud	Président de la FI de Volley-ball
Petit-Mongaubert	Vice-président de la FI de Handball
D.T. Pain	Secrétaire Général de l'IAAF
Youssef Ez Eldine	Membre du Bureau de la FI de Natation
Lt Colonel Russel	Président de la Fédération internationale de Boxe
Louis Guirandou N'Diaye	Président de la FI de Judo (Union africaine et malgache de Judo, UAMJ)

A ce titre, la présence d'une trentaine de dirigeants sportifs africains en charge des secteurs Jeunesse et Sports et les chefs des délégations sportives africaines souvent également impliqués dans les CNO africains démontrent que l'africanisation des cadres a été très rapide

¹⁴¹⁴ National Archives/Kew Garden (London), carton n°FO371-181634, West and Central African Department, General, J1801/1, Encloses a copy of a letter to J.C. Ganga about the First African Games at Brazzaville, Marquis d'Exeter à J.C. Ganga, 31/01/1965.

¹⁴¹⁵ Ibid., J1801/4, The African Games, Report of the visit to London of the African Delegations, R.W. Renwick au Marquis d'Exeter, 15/03/1965. André Hombessa invite officiellement le ministre des sports de Grande-Bretagne le 30/03/1965.

¹⁴¹⁶ Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, L. Zanchi (secrétaire générale du CIO) à J.-C. Ganga, le 22/04/1965.

¹⁴¹⁷ Ibid., J.-C. Ganga à Ahmed Gora Ibrahim (Secrétaire Externe du Comité Olympique Non Raciale de l'Afrique du Sud), le 21/04/1965.

dans le secteur sportif. Cependant, les élites africaines côtoient encore quelques conseillers techniques français.

328. Les chefs des délégations sportives et politiques africaines aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965)

Chefs des délégations politiques et sportives africaines	Pays représentés
Chentouf (Secrétaire Général CNO)	Algérie
Mdombo Njoya (MEN)	Cameroun
Jean-Gauthier Ledot (Ministre Fonction Publique)	Centrafrique
Bernard Tshitenge (Sec. général du Ministère de la JS)	Congo-Léopoldville
Kouassi Angama (Directeur des Sports)	Côte d'Ivoire
Eugène Bocco (Directeur JS)	Dahomey
Menguesha (National Ethiopia Sports Confederation)	Ethiopie
Monday Ossey (Inspecteur Chef de Service de la JS)	Gabon
Jean Thomas (Ministère EN et Santé)	Gambie
Bjan Ohéné (Directeur des Sports)	Ghana
Mouctar Diallo (HCJS)	Guinée
Mathieu Ouedraogo (Ministre JS)	Haute-Volta
Kasyoka (CNO Kenya)	Kenya
Général J. Chesson (Directeur général des Sports)	Libéria
Jean Schneider (Commissaire général à la JS)	Madagascar
Keita Moussa (Commissaire à la JS)	Mali
Djibrilla Hima (Dir. JS)	Niger
Jolaosso Oye (National Sports Council)	Nigeria
Chemioges Honorable (Secrétaire permanent du Ministère Of Planning and Community Development)	Ouganda
Moukhtar Esseldine (CNO RAU)	RAU
Amadou Racine N'Diaye (Min. JS)	Sénégal
Ali Kéké (Ministre travail et JS)	Tchad
Aziz Kerimabdoul (Cabinet Ministère EN)	Togo
Mahmoud Chehata (CNO Tunisie)	Tunisie
Kb Abdellah (Northern Rhodesia)	Tanzanie
Linnan (Entraîneur Olympic Association)	Zambie

Ceci est d'autant plus important, que la France, l'URSS, l'Allemagne, et les États-Unis sont présents avec différentes formes de propagande, rapporte Maurice Herzog dans sa note pour le Secrétaire général pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches du 14

octobre 1965¹⁴¹⁸. La présence de personnalités non-africaines témoigne de l'intérêt porté aux Jeux par la plupart des grandes puissances, mais aussi par des ONG comme Jonas, le délégué de l'*International Sport Council of Physical Education* (ISCPE) rattaché à l'ONU¹⁴¹⁹. M. Behrendt, Secrétaire général du CNO de l'Allemagne de l'Est, s'est rendu à Brazzaville sous y avoir été invité, tandis que l'Allemagne de l'Ouest était représentée par M. Ries, Membre du *Deutsches Sportbund* et Président de la Commission d'Aide sportive aux pays africains en voie de développement (ex-ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne de l'Ouest au Libéria pendant 11 années), accompagné de M. Troeger, Secrétaire général du CNO. Par ailleurs, une équipe de la télévision allemande a réalisé, à titre gracieux, un film sur les Jeux. L'URSS a envoyé une délégation composée d'un certain nombre de champions de renommée internationale et conduite par M. Anatoli Freinfine, représentant du *Conseil central de l'Union des Associations et des Organisations sportives* (CCUAOS) de l'URSS.

329. Les représentants des CNO africains et étrangers présents aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965)

Autres personnalités du Mouvement sportif	Pays
Troeger (Sec. général CNO et A. REIS Président de la Commission d'Aide aux sports des pays africains en voie de développement)	Allemagne Fédérale
Behrendt (Sec. Général du CNO)	Allemagne de l'Est
Giulio Onesti (Président CNO) et Matutchi (Sec. général)	Italie
Abébé Bikila (invité d'honneur)	Ethiopie
Amadou Barry (Président), Demba Diop (Vice-président)	Sénégal
Ajavon (Sec. général CNO)	Togo
Ordia (membre CNO)	Nigéria
Mohamed Fadali (membre CNO)	RAU

¹⁴¹⁸ Archives CARA/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Note concernant les premiers jeux sportifs africains, rédigée par Maurice Herzog adressée au Secrétaire Général pour la Communauté et les Affaires Africaines et Malgaches, 14/10/1965, BS/DR CAB/N° 1319.

¹⁴¹⁹ Voir à ce propos le premier chapitre de notre mémoire de Master II où sont exposées brièvement les relations CIO-UNESCO au travers de la CAIO. Charitas Pascal, *La naissance d'une solidarité...Les conditions d'émergence du développement sportif olympique (la Commission d'Aide Internationale olympique, 1950-1964)*, mémoire de Master II, ss la dir. de Drouet Yann et Denis Daniel, Université Paris-Sud 11, Orsay, 2005.

Il faut noter, en outre, la présence, assez discrète des Chinois, lesquels assurent l'instruction des « pionniers » (jeunes de moins de 16 ans), tandis que les soviétiques sont les instructeurs du service para-militaire, pour les jeunes de 16 à 20 ans. Cette présence discrète s'explique puisque parallèlement aux Jeux Africains, le mouvement des non-alignés conduit par les délégations chinoises et indonésiennes organise les « *Firts Asian GANEFO* ». Une propagande pourtant anti-occidentale très virulente accompagne ces manifestations sportives concurrentes afin d'accuser le CIO d'impérialisme primaire incarné par l'américain Avery Brundage :

« Il (Avery Brundage) fait tout son possible pour assurer le contrôle de l'impérialisme sur les activités sportives internationales et refuser d'accorder aux nouveaux pays montants, notamment les pays afro-asiatiques nouvellement indépendants, la place qui leur revient. Et s'il est allé jusqu'à déclarer ouvertement en juin 1963 : « Si nous admettons l'adhésion de ces 25 nouveaux pays d'Afrique, les pays ayant une forte tradition olympique risqueront d'être mis en minorité. Ce serait donc prudent d'accorder plus de voix aux pays ayant une forte population sportive que ceux qui viennent de s'affilier ». Le visage hideux de l'impérialiste Brundage est ici mis complètement à nu »¹⁴²⁰.

Finalement, ces Jeux Africains adressent un signal fort sur un registre assez différent des Jeux du GANEFO aux hyper puissances coloniales et celles de la guerre froide par le mouvement révolutionnaire et progressiste africain. La présence de nombreuses personnalités du sport international, et surtout celle du Secrétaire général de l'OUA Diallo Telli (Guinée) donnent une légitimité à la prise de position de l'Afrique sur la scène internationale contre la discrimination raciale.

¹⁴²⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°200, mi9, « Déclaration général de la délégation chinoise faite par S.E. H. Houang Tchong à la première séance plénière de la 2^{ème} session du Conseil de la Fédération du GANEFO », 22/09/1965, p.9-10.

**330. Détail des délégations sportives africaines présentes aux premiers Jeux Africains de
Brazzaville (1965)**

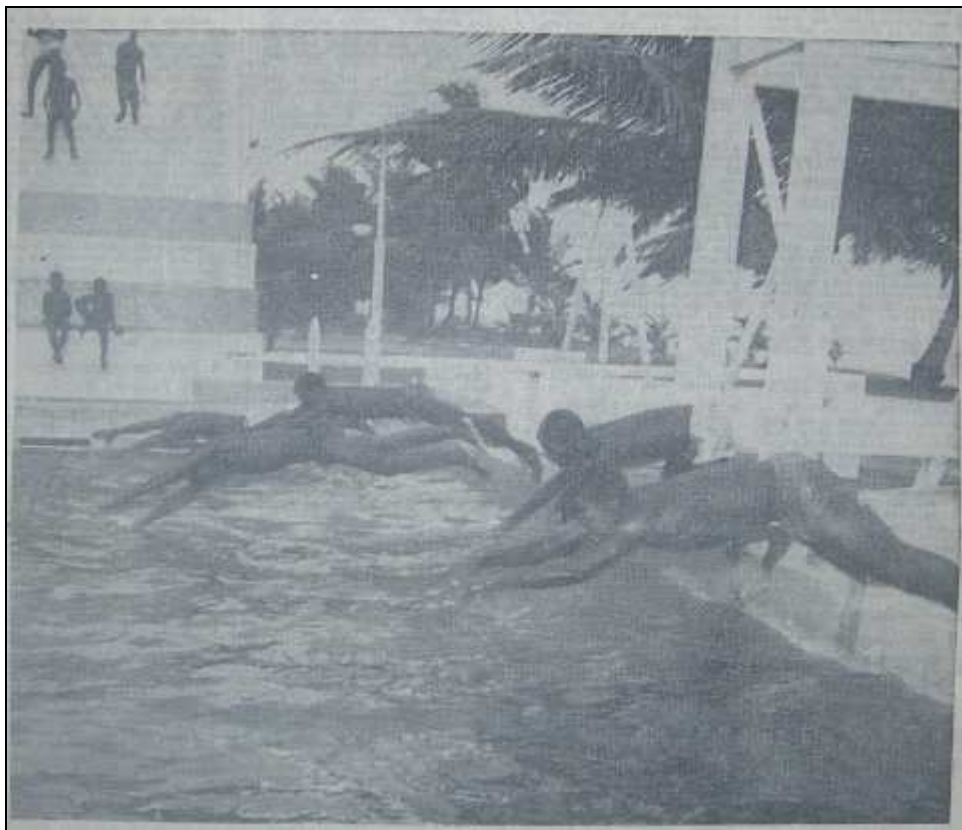
Pays	Invités officiels	Techniciens divers	Athlètes et entraîneurs	Total
Algérie	2	11	72	85
Cameroun	5	10	77	92
Centrafrique	3	13	13	29
Congo-Léopoldville	11	12	63	86
Côte d'Ivoire	5	30	102	137
Dahomey	2	13	43	58
Ethiopie	3	1	8	12
Gabon	8	5	10	23
Gambie	2	/	8	10
Ghana	9	3	54	66
Guinée	3	24	70	97
Haute-Volta	6	18	57	81
Kenya	5	/	41	46
Libéria	5	3	35	43
Madagascar	14	15	94	123
Mali	6	24	58	88
Niger	5	11	18	34
Nigéria	9	7	67	83
Ouganda	5	10	49	64
RAU	8	39	89	136
Sénégal	8	41	119	168
Tanzanie	2	/	5	7
Tchad	4	9	14	27
Togo	5	11	57	73
Tunisie	1	21	61	83
Zambie	1	/	2	3
Total	137	331	1306	1754

331. Répartition des médailles (Or, Argent, Bronze) par pays africains aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965)

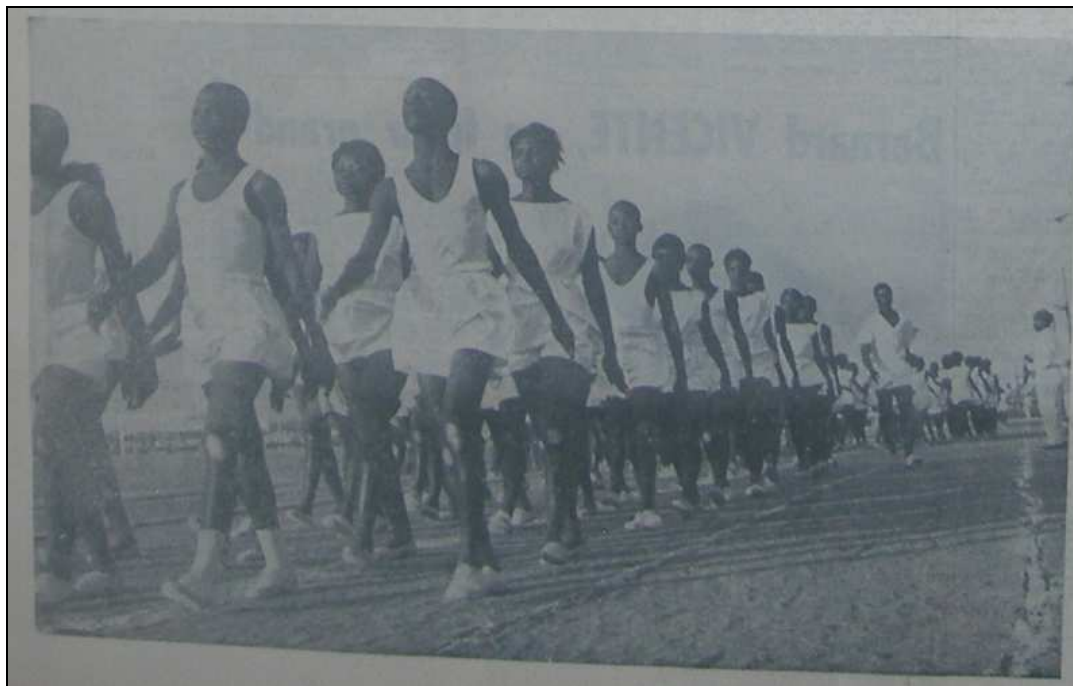
Pays	Médaille Or	Médaille Argent	Médaille Bronze
RAU	17	10	3
Nigéria	9	6	4
Kenya	8	11	4
Sénégal	6	3	7
Côte d'ivoire	5	2	5
Algérie	2	3	6
Ghana	2	3	6
Mali	2	1	0
Tunisie	1	5	6
Cameroun	1	2	2
Congo-Brazzaville	1	2	2
Guinée	1	0	0
Madagascar	0	2	4
Ouganda	0	1	4
Haute-Volta	0	1	1
Congo-léopoldville	0	1	0
Tanzanie	0	1	0
Niger	0	1	0
Tchad	0	0	3
Togo	0	0	2
Gabon	0	0	2
Ethiopie	0	0	1
Zambie	0	0	1
Total	55	55	63



332. *L'Equipe*, 17 et 18/07/1965, n°6.002, p.7, (Archives CNOSF).



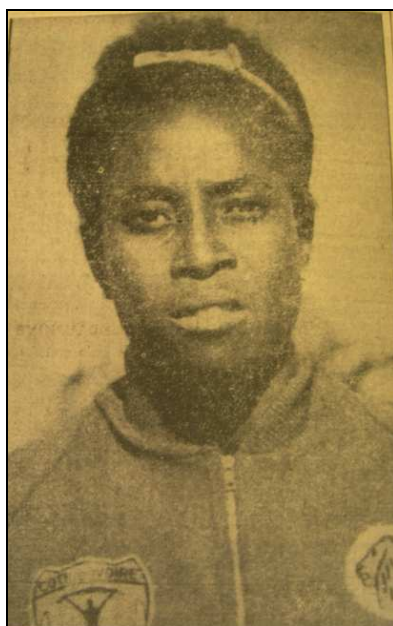
333. « Et pourtant les africains aiment l'eau », stade nautique de Brazzaville, *L'Equipe*, 05/08/1965, n°6.018, p.1, (Archives CNOSF).



334. « Un réservoir immense... », *L'Equipe*, 05/08/1965, n°6.018, p.8, (Archives CNOSF).



335. *Dakar-Matin*, « Sous l'œil de son entraîneur Abdou Seye, un sprinter travaille son départ », 25/02/1965, (Archives ANS).



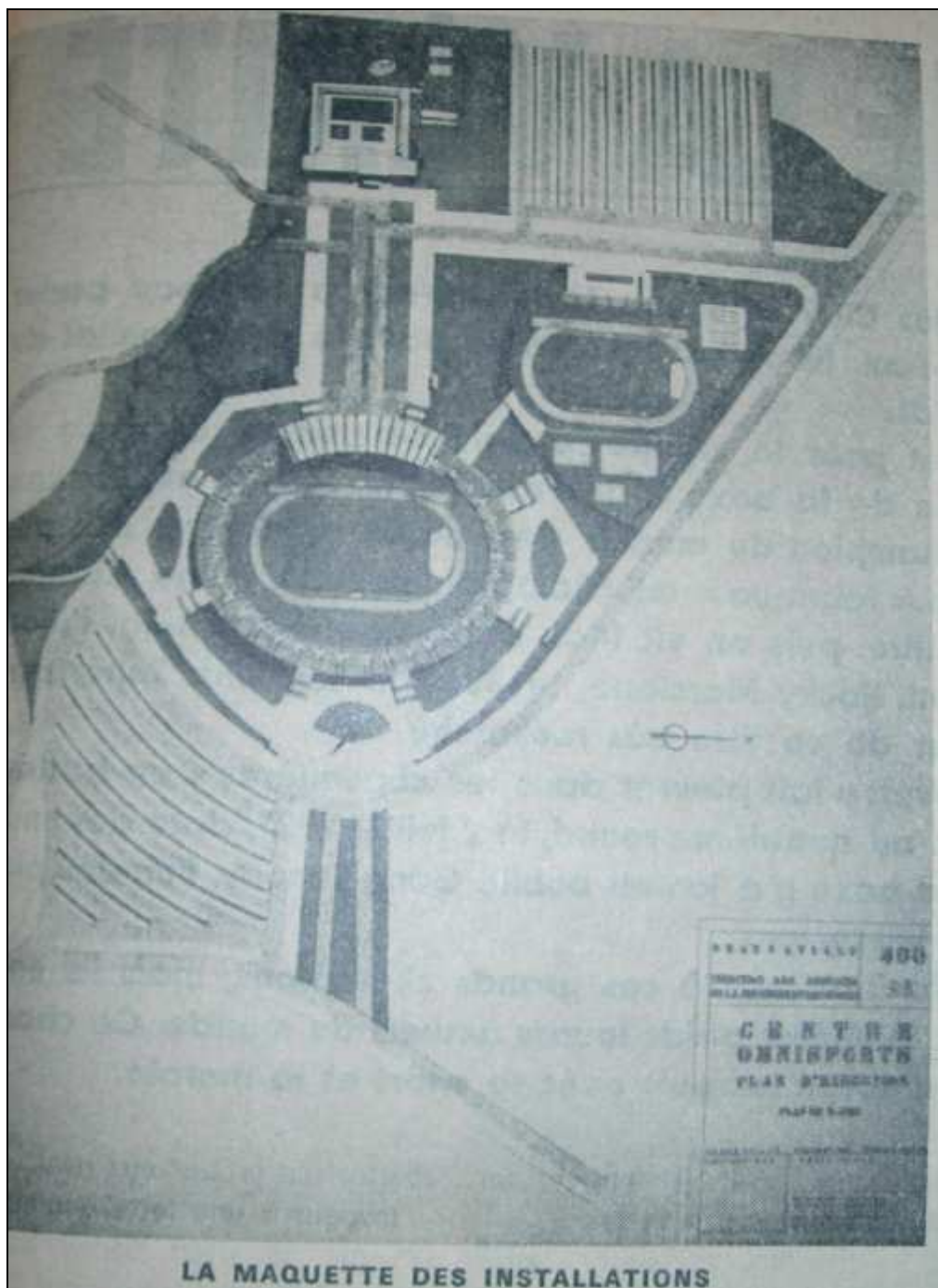
336. L'athlète Sow Fatou, meilleure performeur sénégalaise de l'Afrique de l'ouest francophone en 1963 en 100m passe 1m50 à la hauteur (elle porte le survêtement pour les Jeux d'Abidjan),
Dakar-Matin, 1963,
(ArchivesANS)



337. L'équipe nationale féminine de basket-ball du Sénégal remporte la médaille d'or du tournoi des Jeux de Brazzaville : (de gauche à droite, debout), Henriette Guèye, Marie Guèye (Capitaine), Aïda Diagne, Bineta Dème, Aïssatou Konaté, N'Dèye Salla Kane, Marième M'Baye, Diakha Soumaré, et accroupie : Catherine Diagne, *Dakar-Matin*, « Le basket est bien le meilleur d'Afrique tant pour nos joueurs que pour les féminines », 28/07/1965, (Archives ANS).



338. La sélection sénégalaise à son retour des Jeux de Brazzaville, à Yoff, à la descente de l'avion Air Afrique, 24/07/1965, (Archives ANS).



339. *Bingo*, décembre 1965, p.17, (Archives ANS).



340. Keino, le porte-drapeau du sport africain, *L'Equipe*, 05/08/1965, n°6.018, p.8,
(Archives CNOSF).

341. Philatélie des pays africains sur les Jeux olympiques de Tokyo (1964) : Congo, Togo

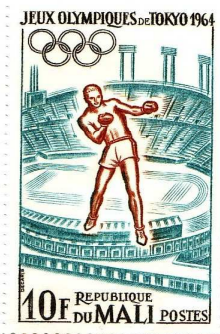
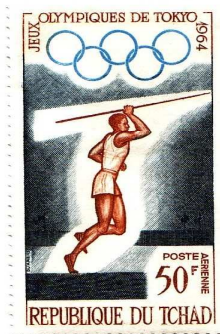
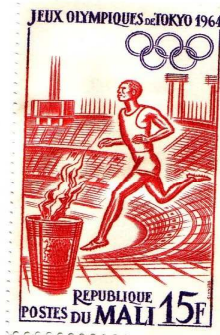
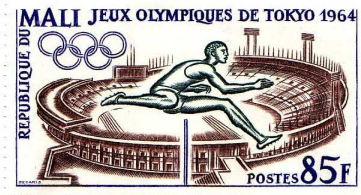
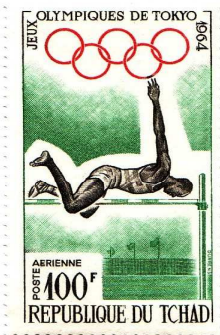
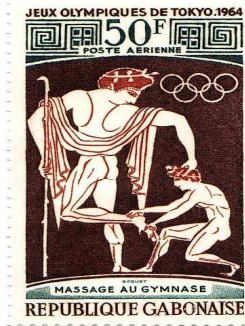
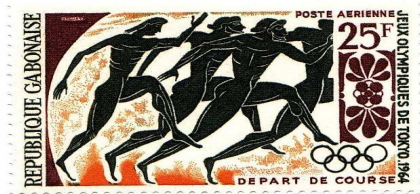


342. Philatélie de Mauritanie, Jeux olympiques de Tokyo (1964)

343. Enveloppes de première émission de Haute-Volta, Guinée et Dahomey, Jeux olympiques de Tokyo (1964)



344. Philatélie pour les Jeux olympiques de Tokyo (1964), Gabon, Tchad, Mali et Guinée.

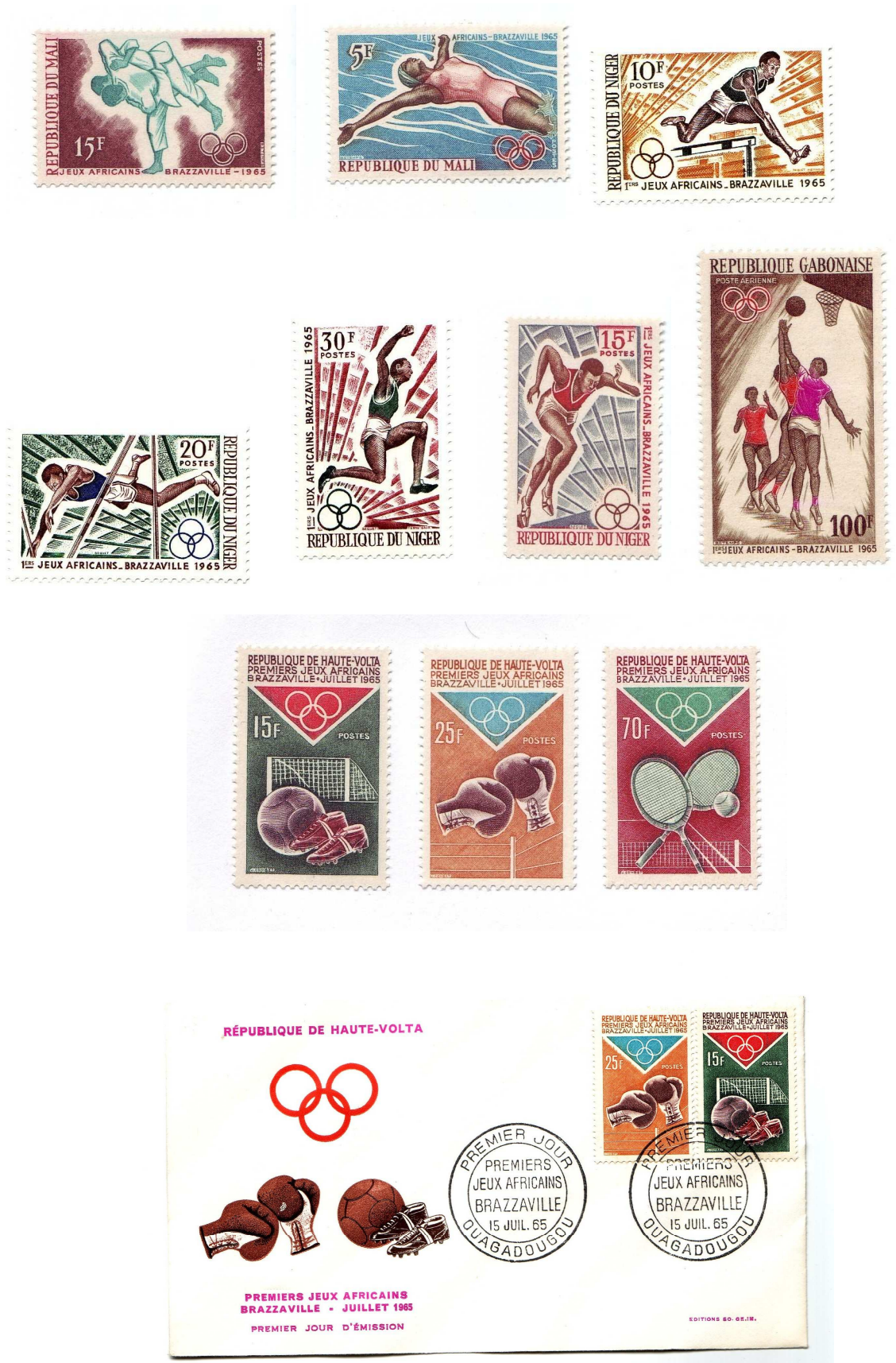


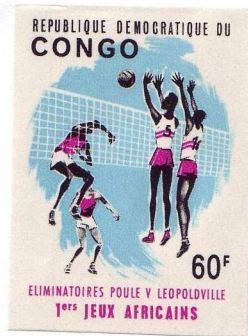
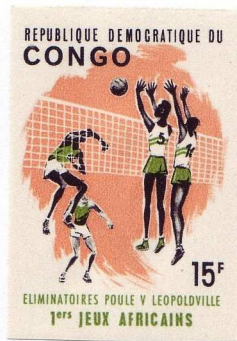
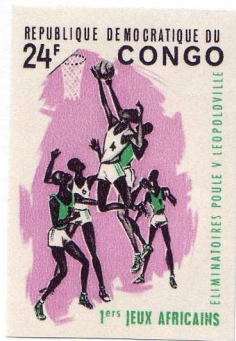


345. Philatélie Jeux olympiques de Tokyo (1964) et Jeux Panarabes (1965), Guinée



346. Philatélie pour les Jeux Africains et le CSSA, Mali, Niger, Gabon, Haute-Volta,
Togo, Congo-Brazzaville,

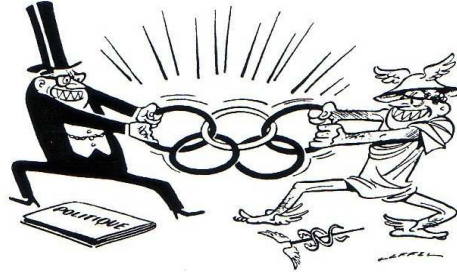




EDITIONS SO. GE. I.R.



Chapitre 2- L'Afrique dans le Mouvement olympique : Enjeux stratégiques d'influences postcoloniales, l'aide au développement au sport africain et la lutte contre l'Apartheid sportif



347. « L'éternelle lutte : Olympisme et politique »,

Bulletin du CIO, n°61, 15/02/1958.

La CAIO permet à la France d'accomplir la « décolonisation sportive » de ses anciennes colonies en Afrique. Cependant, l'idéologie du développement qu'elle suggère est au cœur des dispositifs politiques des hyper puissances dans ce moment de détente de la guerre froide. Les soviétiques d'une part, cherchent à instrumentaliser ces actions au profit d'un rapprochement de l'idéal communiste de développement social avec les pays de la « périphérie » des anciens Empires coloniaux. La finalité, étant pour eux, d'accroître leur pouvoir au Mouvement olympique en formant un bloc soviétique à partir des pays de l'Est mais aussi du Tiers-monde. Face à cette volonté hégémonique, les Etats-Unis oeuvrent eux aussi à un développement du sport en Afrique. Dans un premier temps, le président américain Avery Brundage du CIO est d'ailleurs plutôt hostile à la CAIO dans la mesure où selon le principe des « charities » anglosaxons, le Mouvement olympique ne dispose d'aucun fonds pour aider matériellement ces pays. Le danger que souligne Avery Brundage se révèle à la lumière de l'émergence du problème de l'apartheid au CIO. Les processus différenciés d'intégration des colonies africaines anglophones et francophones au CIO produisent ainsi l'émergence d'un troisième bloc au sein du Mouvement olympique : le bloc africain. Il permet l'affirmation d'une identité africaine et d'une unité sportive par la réalisation de Jeux Africains pourtant soumis aux influences tiers-mondistes et à la guerre froide. L'avènement d'une structure gouvernementale continentale africaine à partir des Jeux Africains (CSSA) sous-entend l'influence de la France dans la réactivation par les africains eux-mêmes des anciennes problématiques coloniales : l'apartheid sportif et l'aide au développement au sport olympique.

a- L'émergence de l'aide au développement au sport olympique en Afrique comme matrice postcoloniale d'un enjeu politique au CIO

« De magnifiques victoires ont été obtenues récemment par les peuples d'Afrique et d'Asie, dans leurs efforts pour se libérer de la colonisation. Sur le chemin de la renaissance nationale, les anciens pays coloniaux font déjà leurs premiers pas, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans la formulation de leur culture nationale, afin d'améliorer le niveau d'autres sphères de l'activité sociale, y compris le sport. »¹⁴²¹

La volonté de l'URSS, et par conséquent du Kremlin, à vouloir rompre avec les concepts staliniens dépassés pousse le président Khrouchtchev à s'identifier sans réserve à l'anti-colonialisme et à l'anti-impérialisme des leaders non-communistes des pays du Tiers-Monde. Jouant la carte de la « coexistence pacifique » avec les Occidentaux et notamment les Américains, il pense que la décolonisation ouvre la voie à une stratégie plus offensive pour le triomphe du camp socialiste¹⁴²². De leur côté, les Etats-Unis s'ouvrent à l'Afrique avec le président John Fitzgerald Kennedy à partir de 1960. L'objectif est double, la lutte contre l'extension du communisme, et la pénétration économique et commerciale du marché local. L'entrée de l'Afrique au CIO sous la présidence de l'américain Avery Brundage ne peut alors être indépendante de la politique de son gouvernement. Comme le souligne Martine Lefèvre (2010) : *« Si dans les années 1960 l'intérêt des Etats-Unis pour le continent africain est relatif, il n'en reste pas moins tangible. [...] Les années 1960 ouvrent aux Etats-Unis une période faste pour l'Afrique. »¹⁴²³*

¹⁴²¹ Archives CIO/Constantin Andrianov - Biographie et correspondance 1951-1970, « *Projet de résolution pour la 58^{ème} session du CIO : Aide au mouvement olympique et au sport amateur dans les pays d'Afrique et d'Asie* », Annexe n°2, notice : 0054953, OU M0 01 41 07.

¹⁴²² Bartenev Vladimir, « L'URSS et l'Afrique noire sous Krouchtchev : la mise à jour des mythes de la coopération », in *Outre-Mers, Revue d'histoire. L'URSS et le Sud*, Paris, 1^{er} semestre 2007, p.66.

¹⁴²³ Lefèvre Marine, *Le soutien américain à la Francophonie. Enjeux africains 1960-1970*, Paris, Presses de Science Pô, 2010, p.71 et 259.

- La CAIO : un instrument de propagande soviétique ?



348. Le membre du CIO pour l'URSS, Constantin Andrianov, (Archives CEO-CIO).

Lors de la 58^{ème} session du *Comité international olympique* (CIO) à Athènes en 1961 les membres soviétiques Constantin Andrianov et Alekseï Romanov proposent un projet de résolution en faveur de l'aide au mouvement olympique et au sport amateur dans les pays d'Afrique et d'Asie. Leur motion a pour ambition d'apporter un soutien, tant financier et matériel qu'idéologique, en matière de structuration des institutions sportives dans les pays ayant acquis récemment leur indépendance, et tout particulièrement en Afrique.

Dès les années 1950 selon John Hoberman (1986)¹⁴²⁴ et Baruch Hazan (1987)¹⁴²⁵ les Américains envoient des instructeurs et s'engagent dans la création de programmes d'aides avec les volontaires des *Peace Corps*. Ainsi, cette aide au développement du Tiers-Monde est un nouvel enjeu selon Pierre Mélandri (2005), puisque « depuis 1956, les deux Grands s'étaient persuadés que ce serait auprès du tiers monde que la guerre froide se jouerait. »¹⁴²⁶. En effet, des chercheurs comme Mansour Al-Tauqi (2003) posent à leur tour la thématique de l'aide au développement comme liée au processus de décolonisation et à la guerre froide après

¹⁴²⁴ Hoberman John, « Sport and Political Ideology », in Mangan James A. (eds.), *Journal of Social History*, Vol. 19, No. 4, 1986, pp.731-733.

¹⁴²⁵ Hazan Baruch, « Sport as an Instrument of Political Expansion : The Soviet Union in Africa », in Baker W.J. et Mangan James A. (eds.), *Sport in Africa : essays in social history*, New York, African Publishing Co., 1987, pp.250-271.

¹⁴²⁶ Mélandri Pierre, *La politique extérieure des Etats-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1982, p.256, in Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Paris, Hachette Supérieur, 2005, p.228.

la Seconde Guerre mondiale¹⁴²⁷. Cependant pour Roy Clumpner (1978), l'analyse d'une instrumentalisation du sport par les Etats-Unis d'Amérique dans cette période est trop souvent mise en avant par rapport à celle de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes (URSS)¹⁴²⁸. L'élément distinctif est alors la dichotomie engendrée par l'opposition des deux blocs avec la proposition de deux types de systèmes politiques et de développement sportif selon James Riordan (1993)¹⁴²⁹. Ainsi, Bernadette Deville-Danthu (1995) postule que l'URSS se distingue comme « *championne de l'anticolonialisme* »¹⁴³⁰ face aux impérialismes anglophones et francophones. La CAIO serait alors un partenaire de la politique d'aide de l'URSS vers le continent africain au sein du mouvement olympique et interroge directement la politique de « coexistence pacifique » du bloc socialiste.

Cette nouvelle émanation du *système olympique*¹⁴³¹ (CIO) se situerait ainsi au confluent de nombreuses problématiques : guerre froide, lutte anti-colonialiste, institutionnalisation du sport, olympisme, aide au développement, néo-impérialisme et néo-colonialisme. Plusieurs questions se posent alors : quelles sont les motivations du CIO dans cette entreprise de solidarité vis-à-vis des pays africains ? L'Afrique peut-elle rester plus longtemps « *hors-jeu* »¹⁴³² ? Pourquoi les soviétiques veulent-ils aider les Africains ?

En effet, en 1960, cet enjeu prend forme : 81 partis communistes du monde, réunis à Moscou ; expriment officiellement l'appui à toutes les guerres de « libération nationale ». Les événements du Congo, l'assassinat de Lumumba et l'insurrection en Angola (1961) participent d'une « politique de puissance »¹⁴³³. L'URSS profite alors de l'indépendance des pays « progressistes » comme la Guinée, le Ghana, le Mali et le Congo-Brazzaville (1963) afin de diffuser son modèle de développement comme troisième voie possible¹⁴³⁴ : la voie *non-capitaliste de développement* pouvant répondre aux besoins économiques et sociaux du Tiers-

¹⁴²⁷ Al-Tauqi Mansour, *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, thèse de doctorat, université de Loughborough, 2003, p.2.

¹⁴²⁸ Clumpner Roy, « Federal involvement in sport to promote American interest of foreign policy objectives 1950-1973 », in Low B., (ed.), *Sport and international relations*, Champsign, III, 1978, pp.400-452.

¹⁴²⁹ Riordan James, « Sport in Capitalist and Socialist Countries : A western Perspective », in *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, 1993, p.245.

Peppard V. et Riordan James, *Soviet Sport Diplomacy Toward Neighbouring and Developing Countries*, Playing Politics Soviet Sport Diplomacy to 1992, 1993.

¹⁴³⁰ Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, thèse de doctorat, université de Provence, 1995, p.251.

¹⁴³¹ Chappelet Jean-Loup, *Le système olympique*, Grenoble, PUG, 1991.

¹⁴³² Augustin Jean-Pierre, « L'Afrique en partie hors-jeu », in *Géopolitique Africaine*, 2004.

¹⁴³³ Verschave François-Xavier et Hauser Philippe, *Au mépris des peuples. Le néocolonialisme franco-africain*, Paris, La fabrique, 2004, 47.

¹⁴³⁴ Bancel Nicolas, « Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962) », thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne, p.420.

Monde ce qui consacre surtout un rapprochement avec les objectifs de l'URSS en tant que puissance dans sa conquête hégémonique¹⁴³⁵.

La confrontation sportive par équipes interposées, lors des Jeux olympiques consacre l'hégémonie des nations détentrices des records et du nombre de médailles comme l'expression d'un modèle de la vigueur physique¹⁴³⁶. Cette influence sur la scène internationale ne peut être la seule et unique forme de démonstration de cette puissance comme le souligne Klaus Heinemann (1993) : « [...] *power and international influence are closely connected to success in international sport (Pooley, 1975) [...]* »¹⁴³⁷. Ainsi, la « *lecture géopolitique de la performance olympique* »¹⁴³⁸ que développent Jean-Pierre Augustin et Pascal Gillon (2004) ou encore Jean Praicheux (1990) ne peut faire l'économie des facteurs de la puissance. Pourtant, comme l'énoncent ces auteurs, le mouvement de décolonisation et les indépendances coloniales à ses débuts donne lieu à une « *complexification[-cation de] l'opposition est-ouest favorisant la constitution de nouveaux ensembles géopolitiques sportifs* »¹⁴³⁹. Dorénavant, la « puissance » s'exerce moins sur le mode du commandement ou de la contrainte que sous la forme de l'influence. Cette influence est mesurée, notamment, par la capacité à orienter le comportement des nations « partenaires », ou à s'assurer une prépondérance dans des processus de codécision¹⁴⁴⁰ avec des *pouvoirs alternatifs* – le pouvoir des anneaux olympiques¹⁴⁴¹ –.

« *Soviet sources are somewhat unclear as to when the sports relations between the USSR and Africa gained momentum, various dates as far apart as 1954 and 1961 being occasionally mentioned. Even if there is some vagueness in this point, there can be no doubt about the turning point marking the intensification of the USSR-African sports relations.* »¹⁴⁴²

¹⁴³⁵ Mosamete Sekola, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris : L'Harmattan, 2007, pp.25-29.

¹⁴³⁶ Milza Pierre, « Sport et relations internationales », *Relations internationales* 38, 1984, pp.155-174, et « Un siècle de Jeux Olympiques », *Relations internationales* 111, automne 2002, pp.299-310.

¹⁴³⁷ Heinemann Klaus, « Sport in developing countries », in Dunning Eric, Maguire Joseph A., Pearton Robert E., *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, 1993, p.149. Pye L. W., *Aspects of political development*, 8th Ed., Boston, Little, Brown, 1966.

¹⁴³⁸ Augustin Jean-Pierre et Gillon Pascal, *L'Olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris, Armand Colin, 2004, pp.83-124. En référence à Praicheux Jean, « Pour une lecture géopolitique de la performance olympique », *Géopolitique du sport*, actes du colloque, Université de Besançon, 1990.

¹⁴³⁹ *Ibid.*, 27.

¹⁴⁴⁰ Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

¹⁴⁴¹ Milza Pierre, Jéquier François et Tétart Philippe, (eds.), *Le pouvoir des anneaux*, Paris, Vuibert, 2004.

¹⁴⁴² Notre traduction : « Les sources soviétiques ne déterminent pas de façon précise la date à laquelle les relations sportives entre l'URSS et l'Afrique ont pris de l'ampleur, on parle occasionnellement de dates assez éloignées comme 1954 ou 1961. Même si la question est assez floue, il ne fait aucun doute sur le moment décisif

Dès le 5 mai 1959, à l'occasion de la réunion des instances suprêmes du sport soviétique, leur président Nikolai Romanov prend officiellement position en faveur de l'extension du programme olympique au continent africain : « *Certains sports, populaires en Afrique ou en Asie et inconnus ailleurs, mériteraient de figurer aux Jeux et aideraient à la diffusion du sport dans ces contrées.* »¹⁴⁴³. Puis, à la mi-mai 1959, les membres russes pour le Comité olympique soviétique ont saisi que le CIO est aux prises avec deux de ses institutions traditionnelles : les Comités nationaux olympiques et les Fédérations Internationales¹⁴⁴⁴. Ce processus déjà mis en évidence par Allan Guttmann n'est qu'une nouvelle redistribution des pouvoirs de type onusien qui donnerait la majorité absolue aux CNO et favoriserait l'apparition de blocs antagonistes, au même titre que le groupe afro-asiatique dispose du tiers-bloquant à l'ONU¹⁴⁴⁵. Le président du CIO Avery Brundage est alors informé du projet « révolutionnaire »¹⁴⁴⁶ soviétique par Otto Mayer, le 4 mai 1959 : « *You must have also received the long (and stupid) circular-letter from the USSR Olympic Committee [...]* »¹⁴⁴⁷. Cette rénovation est ensuite proposée par les *satellites soviétiques*, notamment par le membre polonais Reczek puis approuvée par la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

« *The effect of this plan would have been to triple the size of the IOC and to increase drastically the influence of the Communist bloc and the "Third World". The plan was clearly analogous to Nikita Khrushchev's almost simultaneous proposal that the United Nations adopt a "Troika" arrangement to allow executive power to be shared among Communist, non-Communist, and neutralist factions.* »¹⁴⁴⁸

qui a marqué l'intensification des relations sportives entre l'URSS et l'Afrique. » Hazan Baruch A., « Sport as instrument of Political Expansion : The Soviet Union in Africa », in Baker William J. and Mangan James A., (ed.), *Sport in Africa, Essays in Social History*, England, Holmes & Meier Publishers, 1987, p.253.

¹⁴⁴³ Archives CNOSF/*L'Equipe*, « 24 heures de sport : Que veut M. Romanov ? », n°4.067, 05/05/1959, p.1. Nikolai Romanov sera honoré du diplôme olympique pour l'année 1962, in Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 50, bobine n°30, Otto Mayer à Constantin Andrianov, le 25/06/1962.

¹⁴⁴⁴ Archives CIO/P.V. de la 55^{ème} session du CIO – du 25 au 28 mai 1959, Munich, p. 7 et annexe 4 (Propositions du CNO d'URSS).

¹⁴⁴⁵ Pondi Jean-Emmanuel, *L'ONU vue d'Afrique*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005.

¹⁴⁴⁶ L'expression « projet révolutionnaire » est utilisée par Avery Brundage dès la 55^{ème} session du CIO de 1959, in Bulletin du CIO, *Revue Olympique*, Août 1959, No 67.

¹⁴⁴⁷ Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 50, bobine n°30, Otto Mayer à Avery Brundage, lettre du 04/05/1959. Notre traduction : « Vous devez avoir reçu aussi la longue (et stupide) lettre-circulaire du Comité olympique de l'URSS ».

¹⁴⁴⁸ Notre traduction : « L'effet de ce plan aurait été de tripler la taille du CIO et de développer de façon très importante l'influence du bloc communiste et du « Tiers Monde ». Ce plan était presque semblable à la proposition quasi-simultanée de Nikita Khrouchtchev, faite aux Nations-Unies afin d'adopter un accord de type « Troika » qui aurait permis de partager le pouvoir exécutif entre le bloc communiste, les pays non communistes et les factions neutres. » Guttmann Alan, *The Games must go on. Avery Brundage and the olympic movement*, New York, Columbia University Press, 1984, p.172.

Lors de cette même session, la presse note également la prise de parole du membre ghanéen P.D. Quartey qui exprime le souhait d'un prochain support du CIO aux Jeux Africains et aux organisations olympiques au Sud du Sahara. Des propos rapportés en des termes toujours racialisant, « *Un début de session utile et d'excellente tenue au cours duquel un noir a parlé pour la première fois !* »¹⁴⁴⁹.

Le projet de réforme soviétique est alors suivi de près dans la presse sportive française par le journaliste Gaston Meyer, rédacteur en chef de *L'Equipe* dont la proximité avec le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports en France suppose une concurrence avec la politique française à l'égard de son pré-carré africain. Gaston Meyer évoque ce plan de « *Révolution sportive* » soviétique sous cet angle les 16 et 17 mai 1959 dans *L'Equipe* :

« [...] *Il s'ensuivrait automatiquement une division du monde sportif, en deux blocs, reflétant fidèlement la division politique, le jeu consistant dès lors à rallier à l'un ou à l'autre des blocs les Comités Olympiques des petites nations hésitantes entre deux idéologies.* [...].

Ensuite, le projet soviétique, démagogique dans la mesure où il flatte les petites nations...et les sports d'insuffisante audience, n'en est pas pour autant plus équitable.

Le président du Comité Olympique d'URSS ou, des Etats-Unis ne représentant pas davantage que celui du Honduras ou de Birmanie, est-ce tout de même acceptable ?. »¹⁴⁵⁰

Cette critique de Gaston Meyer¹⁴⁵¹ doit être rapportée à la politique française envers ses ex-colonies qui accèdent à l'indépendance les unes après les autres. Ainsi croire à une représentation égale avec des CNO, dont elle a pour la plupart accéléré l'émergence, est un leurre, puisque le parrainage en vue de leur intronisation au Mouvement olympique a bien souvent précédé ou concouru avec les indépendances politiques¹⁴⁵². En 1959, le CIO est alors composé de 91 CNO et les membres pour l'URSS et la France prévoient la constitution rapide

¹⁴⁴⁹ Archives CNOSF/*L'Equipe*, « M. Avery Brundage à M. Romanov (URSS) : "Vos propositions nous ramènent soixante-cinq ans en arrière"... », n°4.080, 20/05/1959, p.9.

¹⁴⁵⁰ Ibid., « La "Révolution sportive" proposée par l'URSS : avertissement sérieux pour le CIO » par Gaston Meyer, samedi 16 et dimanche 17 mai 1959, n°4.077, p.9.

¹⁴⁵¹ Ibid., « A Munich, le terrain ayant été déblayé : Le CIO va s'efforcer de disperser les nuages qui s'amoncellent », rubrique « Jeux Olympiques » par Gaston Meyer, Lundi 25 mai 1959, n°4.084, p.7.

¹⁴⁵² Charitas Pascal et Drouet Yann, « La Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) : nécessité d'un nouveau médiateur entre la France et l'Afrique noire ? (1960-1963) », *Revue Stadion XXXIV*, 2007.

de 24 autres CNO essentiellement africains et asiatiques. Par ailleurs, le président du CIO Avery Brundage prend en considération cette déclaration et donne aussitôt la position du mouvement olympique en faveur d'une expansion de l'olympisme dans *L'Equipe* du 17 juin 1959 : « *Nous n'avons pas le droit d'écartier un seul pays du mouvement olympique.* »¹⁴⁵³. La prise de conscience d'un enjeu africain au sein du CIO s'affirme tout au long des années 1950 entre les volontés des puissances coloniales, celles des Etats-Unis et de l'URSS. William J. Baker (1987) décrit cette nouvelle visibilité lors de la conjoncture-pivot des années 1960 comme, « *The year 1960 was accurately dubbed "the year of Africa"* »¹⁴⁵⁴ et rejoint sur ce point James Riordan¹⁴⁵⁵ qui évoque un tournant pour la politique sportive soviétique.

« *Il y aura du sport à Rome, non seulement dans les diverses arènes sportives, mais encore au sein du Comité international olympique, qui se réunira à partir du 19 août [1960]. Certains épisodes actuels de la guerre froide seront volontairement transposés sur le plan olympique. L'offensive est déjà commencée [...].* »¹⁴⁵⁶

Certains auteurs abordent l'aide sportive aux pays en voie de développement exclusivement sous l'angle humaniste du développement social¹⁴⁵⁷. Ce serait, pour eux, un vecteur de propagation de l'idéal olympique à travers le monde. Le but affiché serait de diffuser une vision idéaliste de l'olympisme et du sport à travers le globe pour développer l'humanité et la dignité humaine.

Cette vision humaniste interroge alors une immixtion de gouvernements, notamment le gouvernement soviétique, dans cette phase de mise en place de la CAIO. En effet, quel pourrait être l'intérêt pour le *Parti Communiste soviétique* d'encourager de façon purement altruiste la

¹⁴⁵³ Archives CNOF/*L'Equipe*, , « M. A. Brundage : "Six mois décisifs pour le sport international" », n°4.104, 17/06/1959, p.7, (en majuscule dans le texte original).

¹⁴⁵⁴ Baker William J., « Political Games : The Meaning of International Sport for Independent Africa », in *Sport in Africa, Essays in Social History*, Baker William J. et Mangan James A., (ed.), Angleterre, Holmes & Meier, Publishers, Inc., 1987, p.275. Notre traduction : « L'année 1960 était surnommée précisément « l'année de l'Afrique ». ».

¹⁴⁵⁵ Riordan James, *Sport soviétique*, Paris, Vigot, 1980, p.38 et *Soviet sport and Soviet foreign policy*, Soviet Studies, Vol. 26, No. 3, Juillet 1974, p.340-342.

¹⁴⁵⁶ Archives CNOF/*L'Equipe*, « Guerre froide et olympisme », rubrique 24 heures de sport, n°4.464, 10/08/1960, p.1.

¹⁴⁵⁷ Chatziefstathiou Dikaia, Henry Ian, Theodoraki Eleni, Al-Tauqi Mansour, *Cultural Imperialism and the Diffusion of olympic sport in Africa : A Comparison of Pre- and Post- Second World War Contexts*, dans la bibliothèque de la base de données la84foundation, <http://www.la84foundation.org/SportsLibrary/ISOR/ISOR2006z.pdf> (accédé le 6 octobre 2008) ; Benzerti Karim, *Olympism in Africa*, I.O.C, Lausanne, (2002) ; Anthony Don, *The humanistic Mission of the Olympic movement and the Role of Olympic Solidarity in the Developing countries*, Olympie, papier présenté à la 34ème session de l'AIO, 1994.

diffusion des « valeurs olympiques » en Afrique ? Sauf à accepter l'idée que d'autres enjeux entrent en ligne de compte, nous serions ici dans une impasse interprétative.

Les Jeux Olympiques de Rome, en 1960, peuvent être considérés, à différents points de vue, comme le point d'entrée de l'Afrique noire dans la sphère olympique. Mais ces jeux sont aussi l'occasion pour les pays nouvellement indépendants de déposer des candidatures d'intégration au mouvement olympique.

Ainsi, les membres russes Constantin Andrianov et Aleksei Romanov écrivent à Avery Brundage et à Otto Mayer le 18 février 1961 afin de porter à l'ordre du jour de la 58^{ème} session du CIO – les 15 au 20 juin 1961 à Athènes – un premier projet de réforme appelé « *réforme olympique* » ou « *révolution sportive* »¹⁴⁵⁸ : programme des Jeux Olympiques, propositions concernant la réorganisation du CIO et enfin l'aide du mouvement olympique et au sport amateur dans les pays d'Afrique et d'Asie¹⁴⁵⁹. Le journal *L'Equipe* n'hésite pas à amplifier l'importance de cette session pour le mouvement olympique et titre en ces termes révélateurs : « L'avenir du sport mondial »¹⁴⁶⁰. Pourtant l'initiative de l'URSS est évoquée comme une « *offensive soviétique*¹⁴⁶¹ » et est qualifiée de *première intervention massive*¹⁴⁶².

Cette *offensive soviétique* vers l'Afrique se manifeste lorsque le membre pour le Kenya R.S. Alexander demande au membre soviétique Constantin Andrianov la possibilité pour son pays d'organiser la 59^{ème} session du CIO de 1962, à Nairobi¹⁴⁶³. Cette volonté est réaffirmée dans la lettre soviétique adressée à Avery Brundage sur la réforme sportive proposée au CIO¹⁴⁶⁴ et retranscrite par *L'Equipe* le 15 juin 1961 :

« [...] *Les pays précédemment colonisés et dépendants cherchent, à bon droit, à obtenir dans le monde du mouvement olympique une place qui ne leur appartenait pas dans le passé. On croirait que pareil désir serait encouragé par le CIO, si ce dernier s'intéressait vraiment au développement du mouvement olympique. Il est*

¹⁴⁵⁸ Archives CIO/Constantin Andrianov - Biographie et correspondance 1951-1970, « *Projet de résolution pour la 58^{ème} session du CIO : Aide au mouvement olympique et au sport amateur dans les pays d'Afrique et d'Asie* », Annexe n°2, notice : 0054953, 0U M0 01 41 07.

¹⁴⁵⁹ Archives CIO/Fond privé A. Brundage – URSS, Box 50, bobine n°30, C. Andrianov et A. Romanov à A. Brundage et O. Mayer, le 18/02/1961.

¹⁴⁶⁰ Archives CNOSE/*L'Equipe*, « L'avenir du sport mondial », n°4.726, 13/06/1961, 1 (en majuscule dans le texte original).

¹⁴⁶¹ Ibid., « *Offensive soviétique* », rubrique 24 heures du sport, jeudi 23 mars 1961, n°4.657, p.1.

¹⁴⁶² Ibid., « A Athènes du 15 juin au 21 juin 1961. Le mouvement sportif mondial va jouer son destin. L'URSS passe à l'action directe.-I », rubrique Jeux Olympiques par Gaston Meyer, Mardi 13 juin 1961, n°4.726, p.7.

¹⁴⁶³ Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 50, bobine n°30, Constantin Andrianov à Avery Brundage, le 05/04/1961. R.S. Alexander y répond dans une lettre datée du 07/04/1961, Box 149, bobine n°84.

¹⁴⁶⁴ Ibid., Box 149, bobine n°84, Propositions pour la 58^{ème} session du CIO à Athènes faites par le CNO d'URSS à A. Brundage et aux membres de la Commission Exécutive, 1961.

regrettable que, lors de la séance du CIO à Rome, les tentatives de deux jeunes Etats africains, le Mali et la Somalie, pour faire reconnaître leurs Comités Nationaux Olympiques, aient été repoussées. Pire encore, à cette réunion du CIO, des voix se sont élevées contre la reconnaissance future des Comités Nationaux Olympiques des pays africains.

Le Comité Olympique d'URSS est non seulement opposé à pareille attitude envers les athlètes des pays africains, mais la considère comme inadmissible et contraire aux idéaux olympiques.

Les organisations de sports soviétiques accueillent cordialement et chaleureusement les sportifs des pays africains libérés de l'oppression coloniale et en appellent au CIO afin que des démarches immédiates soient entreprises pour aider à consolider et développer le mouvement olympique dans les nouveaux Etats du continent africain. »¹⁴⁶⁵

Ainsi, cette idéologie des Soviétiques se construit en doctrine de propagande du socialisme ou voie non-capitaliste de développement afin d'aller à la rencontre des objectifs des pays africains et asiatiques¹⁴⁶⁶. Ce signe aux pays en cours de décolonisation est aussi à mettre en relation avec les conférences des « non-alignés » de Bandung (1955) ainsi que l'initiative de l'URSS à l'ONU afin de faire adopter la Déclaration d'autodétermination des peuples et l'indépendance des pays colonisés (1960), la conférence de Belgrade (1961) et enfin la Déclaration de l'élimination de toutes formes de discrimination raciale (1963).

C'est dans ce contexte, au début de l'année 1961, que le projet de résolution des membres soviétiques est communiqué aux membres du CIO. Les soviétiques proposent quatre points en faveur de l'aide à l'intégration et au développement des pays récemment indépendants en Afrique et en Asie :

« [...] - de donner toute assistance en vue de la création de Comités Nationaux Olympiques dans les pays d'Afrique et d'Asie. Le CIO accueillera avec bienveillance les candidatures de ces comités, les considérera d'abord et avant tout, puis approuvera ces candidatures sans délai ;

¹⁴⁶⁵ Archives CNOSE/L'Equipe, « Le mouvement sportif mondial joue son destin. L'URSS et la décolonisation.- III », par Gaston Meyer, n°4.728, 15/06/1961, p.7.

¹⁴⁶⁶ Mosamete Sekola, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.31.

- d'augmenter le nombre des membres du CIO, ayant en vue l'élection de représentants des pays d'Afrique et d'Asie ;
- de prendre l'initiative de la convocation d'une conférence avec les représentants des comités nationaux olympiques et des organisations sportives du continent africain, afin d'examiner les problèmes urgents ayant rapport au développement du sport et du mouvement olympique en Afrique. La Commission exécutive préparera des suggestions quant à l'époque et l'endroit à choisir pour une telle conférence, ainsi que de la procédure à suivre ;
- de charger la Commission exécutive du CIO d'étudier la question d'un fonds spécial en faveur des pays d'Afrique et d'Asie et de présenter un rapport à la prochaine Session. »¹⁴⁶⁷

Un point manque dans le projet de Constantin Andrianov et Aleksei Romanov. Il s'agit de la nature de cette aide apportée une fois les fonds disponibles. Ainsi, ils écrivent à Avery Brundage le 18 février 1961 dans le but de le rassurer sur leurs intentions :

*« Le CIO fait appel à tous les CNO et à toutes les FI afin qu'ils contribuent par leur aide au développement du sport et du mouvement olympique dans les pays d'Afrique et d'Asie. Une telle aide implique préalablement l'extension d'échange de délégations sportives avec les pays d'Afrique et d'Asie, l'envoi, dans ces pays, d'entraîneurs et d'experts en matière de sport, de livres sportifs, de la littérature sportive, d'expositions et de films sur l'éducation physique, sur le sport en général et sur le mouvement olympique. Ceci n'exclut pas d'autres formes d'aide qui pourraient être jugées opportunes par les CNO et FI. »*¹⁴⁶⁸

Les Soviétiques utilisent la géo-symbolique en prenant pour point d'entrée l'aide au développement jusque-là fortement américaine et onusienne. Non seulement ces résolutions posent problèmes au mouvement olympique mais également à la presse sportive en France.

¹⁴⁶⁷ Archives CIO/Constantin Andrianov - Biographie et correspondance 1951-1970, « Projet de résolution pour la 58^{ème} session du CIO : Aide au mouvement olympique et au sport amateur dans les pays d'Afrique et d'Asie », Annexe n°2, notice : 0054953, 0U M0 01 41 07.

¹⁴⁶⁸ Ibid., A. Romanov et C. Andrianov à A. Brundage, lettre du 18/02/1961.

Gaston Meyer rappelle dans le journal *L'Equipe* le rôle pionnier de la Grande-Bretagne et de la France dans ce domaine de *décolonisation sportive* :

« En ce qui concerne les pays d'Afrique, rappelons que la Grande-Bretagne a elle-même présenté la candidature des pays devenus indépendants ou sur le point de l'être (Ghana, Kenya, Nigeria, Ouganda, Tanganyika), et que la France s'apprête à faire de même à l'égard des pays d'expression française, placés naguère sous son autorité.

Toutes les directives gouvernementales vont dans ce sens et sans restriction. La Grande-Bretagne et la France, principales intéressées, n'ont pas attendu l'intervention de l'URSS pour développer le sport en Afrique. La première organise périodiquement les Jeux de l'Empire, et du Commonwealth, et la seconde des Jeux réservés aux pays africains d'expression française.

*En plaçant ce problème, déjà résolu, sur le même plan que les deux autres questions dont l'URSS souhaite, à Athènes, la discussion exclusive : [...] l'intention politique est évidente. »*¹⁴⁶⁹

Ainsi, on peut trouver la même lettre du Comité d'URSS adressée à Avery Brundage et retranscrite dans le journal *L'Equipe* le mardi 13 juin 1961. Elle associe et pose désormais le développement du sport comme un moyen indissociable de l'organisation des Jeux Olympiques : *« Le développement du sport en tous pays influence naturellement la nature et l'échelle des Jeux Olympiques. »*¹⁴⁷⁰.

*« During the 1960s and the 1970s the USSR systematically developed sports relations with more than thirty African countries. These relations are characterized by overt political-ideological overtones, typical of the entire Soviet approach to sport, and expected "to pave the way to cooperation and international exchange in all fields". »*¹⁴⁷¹

¹⁴⁶⁹ Archives CNOF/*L'Equipe*, « Le mouvement sportif mondial joue son destin. L'URSS et la décolonisation.- III », par Gaston Meyer, n°4.728, 15/06/1961, p.7.

¹⁴⁷⁰ Archives CNOF/*L'Equipe*, « A Athènes du 15 juin au 21 juin 1961. Le mouvement sportif mondial va jouer son destin. L'URSS passe à l'action directe.-I », rubrique Jeux Olympiques par Gaston Meyer, n°4.726, 13/06/1961, p.7.

¹⁴⁷¹ Hazan Baruch A., *Sport as instrument of Political Expansion : The Soviet Union in Africa*, 1987, p.254. Notre traduction : « Durant les années 60 et 70, l'URSS a systématiquement développé des relations sportives avec plus de trente pays africains. Celles-ci se caractérisaient par des sous-entendus politico-idéologiques manifestes, typiques de toute l'approche de l'URSS face au sport et qui avaient pour intention de "préparer le terrain aux échanges internationaux de coopération dans tous les domaines". »

Le Mouvement olympique peut être un nouveau champ pour les politiques d'influence de la France et de l'URSS que décrit ici Baruch A. Hazan (1987). A partir des années 1960, la France par sa politique de coopération utilise les liens de la communauté française nouvellement créée et tente de préserver son prestige dans ses anciennes colonies en Afrique noire. Alors que la crise est à son point culminant avec les Etats-Unis par la construction du mur de Berlin, l'URSS étend son influence aux dépens des Occidentaux et du bloc de l'Ouest en Afrique vers les pays en voie de développement avec la fondation de l'Université de l'*Amitié des Peuples*¹⁴⁷². Cette crise de la guerre froide se transpose en Afrique et les ambassades de France sont vigilantes à toute propagande exercée par les Soviétiques dans le domaine culturel. Ainsi, le 5 décembre 1960 lors d'un match de l'URSS contre le Ghana et du déplacement de cette équipe de football soviétique au Togo, Henri-François Mazoyer l'ambassadeur de France au Togo avertit le Premier ministre de la République française :

« Profitant de la tournée qu'effectuait au Ghana l'équipe de football du Dynamo de Moscou, championne de l'URSS, elle est parvenue dans des délais très brefs à mettre sur pied un grand match opposant cette formation à l'équipe nationale du Togo, le 26 novembre. De la sorte, les Soviétiques parvenaient même à devancer les Américains dans l'organisation de la manifestation. Connaissant la passion immodérée que portent les Africains aux rencontres de football, ils étaient certains de susciter un engouement populaire plus vif que la venue de Louis Armstrong. Le succès a répondu à leur attente, le stade débordait d'une foule enthousiaste qui a beaucoup apprécié le jeu et la discrétion des sportifs russes. Ceux-ci, qui ont dominé de loin les Togolais, ont pris un soin peut-être trop apparent à ne vaincre que par un faible écart. La guerre froide s'est ainsi muée, pour les besoins de la cause, en opération publicitaire. Et, en l'occurrence, l'enjeu a dû paraître d'importance pour que l'Ambassade Soviétique parvienne à détourner, à grands frais, vers Lomé, cette équipe de football dont la venue n'était nullement prévue. La promptitude de l'opération aurait même surpris et quelque peu inquiété les dirigeants togolais. Le seul gagnant assuré de cette affaire est donc le public togolais, qui n'en attendait pas tant. Gageons à ce propos qu'il ne serait pas mécontent que des artistes ou des champions français,

¹⁴⁷² Coumel Laurent, *Moscou, 1960 : la fondation de l'Université de l'Amitié des Peuples*, Institut Pierre Renouvin, Bulletin n°12, 2001. Cette université est spécialement destinée aux étudiants d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine et fait partie de la redéfinition de la puissance soviétique impulsée par Khrouchtchev. Lecoviz Sophie, « La pénétration soviétique en Afrique subsaharienne sous Khrouchtchev : Ghana, Guinée, Mali 1955-1964 » Mémoire de maîtrise ss la dir. de Frank Robert et Rey Marie-Pierre, université Paris 1, 1999.

*consentent de temps à autre à lui faire visite. Faudra-t-il à notre tour, quêter de la sorte les suffrages de la plèbe ? Le pain humilie. Le dispenser coûte plus et rapporte moins que d'offrir les Jeux du cirque. Ce n'est pas faire preuve de pessimisme mais d'une juste appréciation des faits que de le reconnaître. »*¹⁴⁷³

Ainsi, dès la création de la Commission d'Aide internationale olympique (1961) puis avec la nomination de ses membres (1962) et la décision de constituer un fond d'aide, les relations entre la France et l'URSS sont le reflet des tensions entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest. Nous sommes dans ce que J. Maguire nomme comme quatrième période de son modèle de *sportivisation*, « *struggle for hegemony*¹⁴⁷⁴ » alliant guerre froide et sport. Une utilisation du sport dans la guerre froide comme un mécanisme de l'hégémonie¹⁴⁷⁵. En effet en juin 1961, le membre Jean de Beaumont (France) propose une motion en faveur d'une aide au développement adressée aux pays du tiers-monde alors qu'au même moment, les membres Constantin Andrianov et Aleksei Romanov (URSS) communiquent leur projet de « réforme olympique » dans la logique du *Forum mondial de la Jeunesse* qui s'est tenu à Moscou du 25 juillet au 3 août 1961¹⁴⁷⁶. Le membre français le Comte Jean de Beaumont alors en contact avec le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports en France est élu président et trésorier associé à deux vice-présidents, Reginald Stanley Alexander (Kenya) et Constantin Andrianov (URSS).

Dès le 5 juillet 1961, Jean de Beaumont confirme la décision de Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports en France, d'accéder au versement d'un subside : « *Il m'a promis son appui inconditionnel.* »¹⁴⁷⁷. Le président de la CAIO tout en se portant garant de son gouvernement insiste sur le rôle déterminant que joue le rôle de l'URSS auprès des jeunes nations du mouvement des non-alignés lors de la session du CIO le 22 juin 1961 à Athènes :

¹⁴⁷³ Archives CAC/Carton n°19780596, article 53, Dossier : Togo, Henri-François Mazoyer (ambassadeur de France au Togo) au Premier ministre de la République française, relations Cameroun-Togo, « Panem et circenses », 05/12/1960, p.3.

¹⁴⁷⁴ Maguire Joseph, *Global Sport : Identities, Societies, Civilization*, Oxford, Polity Press, 1999.

¹⁴⁷⁵ Dunning Eric, *Sport Matters : Sociological Studies of Sport, Violence and Civilization*, London, 1999.

¹⁴⁷⁶ Plus de 90 pays soit environ 700 délégués participent à ce rassemblement dont des pays d'Afrique et d'Asie. Une commission spéciale est créée afin de traiter des problèmes du mouvement sportif : "physical education and training of youth in schools, factories, in public and state institutions, Sports as a means of physical and moral education of contemporary society, Sports en Culture and Youth sports competitions", Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, m3, K. Andrianov (président du CNO d'URSS) et P. Reshetov (Président du Comité d'Organisation de la Jeunesse d'URSS) à A. Brundage, 08/07/1961.

¹⁴⁷⁷ Archives CIO/Membre Beaumont – Correspondances 1951-1962, Beaumont à Andrianov, notice : 0055042, OU MO 01 41 07, lettre du 05/07/1961.

« Si l'appui financier de l'URSS ne pouvait être escompté il semblait pratiquement impensable que la Sous-commission puisse mener à bien cette entreprise. Monsieur de Beaumont a ajouté qu'il était certain que si l'URSS contribuait financièrement à cette entreprise tous les autres pays du monde suivraient et qu'en conséquence, avant d'entrer dans des détails plus approfondis et de poursuivre les travaux de la Sous-Commission, le poids du geste de l'URSS ferait définitivement pencher la balance vers un acquiescement général et total des autres nations. »¹⁴⁷⁸

Il informe à nouveau Constantin Andrianov dans sa lettre du 29 juillet 1961¹⁴⁷⁹, mais le membre français s'étonne du silence de ses collègues russes. Le Comte de Beaumont contact Serge Vinogradov¹⁴⁸⁰ l'ambassadeur russe à Paris, à qui il demande de faire le message¹⁴⁸¹. Cette correspondance suivie en pointillée peut trouver une explication dans les nombreux voyages d'affaires du Comte de Beaumont. En effet, le membre français est un puissant administrateur de sociétés qui possède des entreprises en Afrique. Il se rend donc fréquemment en Afrique pour ses affaires et aura la double mission en 1962, de représenter le CIO et le gouvernement français en vue de la reconnaissance des CNO des nouveaux pays indépendants d'Afrique noire francophone. Mais aussi, par la décision soviétique de reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne avant même les accords d'Evian (1962) qui entraîne un gel des relations franco-soviétiques au moment de la guerre d'Algérie et ce avant l'indépendance de ce territoire. La reprise normale des relations diplomatiques entre Paris et Moscou n'aura lieu que le 26 juillet 1962 avec l'intervention de Serge Vinogradov auprès du Général de Gaulle et du ministre des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, afin d'aboutir à un processus de paix dans le Sud-Est asiatique. Ainsi, le 29 juillet encore, Jean de Beaumont écrit à Otto Mayer, « Si les Russes ne suivent pas la motion qu'ils ont eux-mêmes déposée ils se désisteraient, ce qui me semble impensable »¹⁴⁸². Entre juin et décembre 1961, le Comte Jean de Beaumont multiplie les courriers qu'il envoie

¹⁴⁷⁸ Archives CIO/PSD et CAIO – Rapports et PV, 1962-1964, « Compte-rendu de la séance de la sous-commission de l'Aide sportive à apporter aux ayant acquis récemment leur indépendance tant en Afrique noire qu'en Asie en date du 22 juin 1961 à Athènes », p.2-3.

¹⁴⁷⁹ Ibid., lettre de Beaumont à Andrianov, le 29/07/1961. Beaumont joint le résumé de la réunion de la CAIO du 22 juin 1961.

¹⁴⁸⁰ Serge Vinogradov a été ambassadeur de l'URSS en France de 1955 à 1965. Rey Marie-Pierre, « Le retour à l'Europe ? Les décideurs soviétiques face à l'intégration ouest-européenne, 1957-1991 », *Journal of European Integration History*, Groupe de liaison des professeurs d'histoire contemporaine auprès de la commission européenne, éd., vol. 11, n°1, 2005.

¹⁴⁸¹ Archives CAC/ Carton n°19780379, article 15, Michel Bonot à Serge Vinogradov, CAB. MB/GM n°1.417, lettre du 30/08/1961.

¹⁴⁸² Archives CIO/PSD et CAIO – Rapports et PV, 1962-1964, lettre du 29/07/1961.

systématiquement en recommandé à partir d'octobre. Tout en prenant les précautions d'usage, « *ne vous formalisez pas, je veux simplement être certain qu'elle vous parvienne* »¹⁴⁸³ écrit-il à Andrianov le 18 octobre 1961. Mais, l'absence de réponses pèse sur l'avancée des négociations comme il l'écrit au chancelier Otto Mayer le 28 novembre 1961 :

*« Je n'ai toujours pas de réponse à ce dernier courrier, ce qui retardera beaucoup la mise au point des travaux de la Sous-Commission, puisqu'il avait été décidé qu'aucune démarche ne serait entreprise auprès des Comités Olympiques des autres nations sans connaître la position de l'URSS quant à leur appui financier. »*¹⁴⁸⁴

En effet, Jean de Beaumont s'entretient régulièrement avec Otto Mayer et lui envoie les copies des lettres adressées à Andrianov. Le chancelier suisse très proche du président Avery Brundage semble moins étonné de cette absence de réaction des Soviétiques écrit-il à Beaumont le 1er décembre 1961 :

*« Je ne m'étonne nullement que vous n'avez pas reçu de réponse car c'est ainsi que généralement ces Messieurs agissent. J'ai déjà écrit plusieurs fois pour obtenir des renseignements sur les dates et les arrangements de notre session de Moscou et finalement, à force d'insister, on m'a fait savoir que je reverrais ces renseignements dans le courant du mois de décembre. »*¹⁴⁸⁵

L'élément de discorde peut être alors cette revendication de paternité, qui est adressée indirectement au gouvernement français plus qu'au membre du CIO pour la France, le Comte Jean de Beaumont. « *Pour notre part, Monsieur Mayer et moi (Mlle M. Meuwly) nous sommes félicités des résultats français dont nous vous (Colonel Crespin) accordons la paternité...* »¹⁴⁸⁶. Devenant un objet de concurrence, comme le suggèrent les écrits d'Otto Mayer au rédacteur en chef de *L'Equipe* Gaston Meyer :

« Je tiens aussi à souligner que les Français ont été les premiers à encourager le sport en Afrique noire et plus particulièrement dans les nouveaux pays indépendants et éviter ainsi que, par la suite, d'autres s'en attribuent la gloire. Je pense à un membre du CIO qui fait partie de la commission de Beaumont et qui,

¹⁴⁸³ Archives CIO/Membre Beaumont – Correspondances 1951-1962, notice : 0055042, OU MO 01 41 07, lettre adressée à Andrianov du 18/10/1961.

¹⁴⁸⁴ Ibid., lettre du 28/11/1961.

¹⁴⁸⁵ Ibid., lettre du 01/12/1961.

¹⁴⁸⁶ Archives CIO/CAIO et HCFS, Correspondances 1962-1963, M. Meuwly au Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, 1962.

*sur les trois lettres que de Beaumont lui a adressées, n'a même pas daigné répondre. »*¹⁴⁸⁷

A partir de janvier 1962, Jean de Beaumont fait part explicitement de ses craintes et n'hésite plus à avancer l'hypothèse d'une propagande soviétique à Otto Mayer :

*« [...] silence que je ne m'explique que d'une seule façon, c'est la crainte de s'engager dans une opération alors que très probablement ils ne voulaient que simplement avoir un élément de propagande à leur disposition. »*¹⁴⁸⁸

Le chancelier en informe aussitôt Avery Brundage par une lettre datée du 25 janvier 1962¹⁴⁸⁹ et finit par conclure que les membres du CIO des pays de l'Est ne peuvent prendre de décisions sans l'avis de leurs gouvernements¹⁴⁹⁰. Cette affirmation vient corroborer un courrier du 28 août 1962 du membre britannique Lord Luke of Pavenham¹⁴⁹¹ adressé au Comte Jean de Beaumont sur les conseils du membre pour le Kenya, R.S. Alexander. Cette correspondance illustre l'élan d'extension de la sphère d'influence soviétique au continent africain et les multiples enjeux à l'œuvre dans la création de la CAIO :

« Il y a plusieurs points que nous devons garder en vue :

- 1. Les USA ont déjà quelque chose du même ordre avec les Peace Pioneers Campaign.*
- 2. L'International Recreation Association est également active dans la même sphère.*

¹⁴⁸⁷ Archives CIO/Correspondances diverses, 1961-1963, lettre du 06/01/1962.

¹⁴⁸⁸ Archives CIO/Correspondance avec les membres du CIO, 1961-1963, non-classé, lettre du 22/01/1962.

¹⁴⁸⁹ Ibid., lettre du 25/01/1062 (copie à Beaumont).

¹⁴⁹⁰ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, lettre du 25/01/1962. Le CIO avoue son impuissance : « *It is so and we can't help it* », (sous-entendu le membre Beaumont).

¹⁴⁹¹ Né le 7 juin 1905 à Londres, ce britannique a fait ses études à Eton et au Trinity College. Président de la S.A. Electrolux du Royaume-Uni, directeur de la Lloyds Bank, directeur de la S.A. IBM pour le R.U., directeur de la S.A. Ashanti Goldfields, ancien président de l'Institute of Packaging, ancien président de l'Advertising Association, ancien président de la Chambre de commerce de Londres, ancien maître de la compagnie des Drapiers, directeur de la Lloyds Bank International Ltd., directeur de A.B. Electrolux (Suède), président de l'Institut d'Exportation, l'un des vice-présidents nationaux de la Légion Royale Britannique. Il pratique l'athlétisme, le football et le tennis. Sa carrière administrative sportive l'amène à devenir le vice-président de l'Association d'athlétisme amateur, président de l'Association nationale des terrains de jeux, président de l'Association des animateurs de loisirs de Grande-Bretagne. Il est élu membre du CIO en 1951, et est membre de la CIO de 1962 à 1963, président de la Commission des emblèmes olympiques (1967-1971), membre de la Commission fixe de Presse et de Relations Publiques (1967-1972), président de la Commission des Finances (1967-1972), membre de la Commission des Finances (1973), membre du sous-comité pour l'amateurisme (1968-1969), membre de la Commission d'admission (1969-1971). Il est décoré de la Territorial Decoration, de la Deputy Lieutenant, et commandeur de l'ordre de Saint-John. Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, biographie de Lord Luke of Pavenham, président et administrateur de sociétés, p.91-92.

3. *C'est d'autant plus important qu'il y a des possibilités d'un chevauchement de nos efforts si nous ne sommes pas attentifs et si nous ne voyons pas qu'il y a des opportunités de coordinations.*
4. *Je voudrais suggérer que nous devons prendre en considération l'UNESCO comme une autre source d'information sur le sujet et les informer en même temps de nos intentions.*
5. *Il y a un autre point confidentiel que nous devons aborder (mais à ne pas mentionner en public) – c'est selon mon opinion que l'URSS est en train de faire un effort si poussé dans ce sens pour des raisons objectives de politique afin d'établir leur influence en Afrique et ils voient dans le CIO un moyen de parvenir à cette fin. Nous ne devons pas oublier cette irrésistible influence de l'URSS dans les affaires des Nations Unies qui a été accentuée par leur support aux états africains, et nous devons nous méfier que cette influence sur le CIO dans l'accroissement des membres Africains en son sein, ne puisse avoir le même effet escompté. En même temps, l'URSS est jalouse de l'effort produit par les USA en Afrique au travers de diverses formes d'aides.*
*Donc, pour résumer nous sommes tout prêt de fins politiques dans notre entreprise de fond d'aide africain et nous devons donc avancer prudemment. »*¹⁴⁹²

Cette aide au développement sportif en Afrique dans la période post-Seconde Guerre mondiale est d'ailleurs considérée par certains auteurs comme la création d'un « néo-impérialisme »¹⁴⁹³. Gérard R. Gems (2006) utilise lui aussi ce concept pour éclairer l'impact culturel de l'aide sportive américaine¹⁴⁹⁴. La nuance est que la forme du contrôle exercé sur ces pays nouvellement indépendants n'est plus militaire, mais culturelle et économique¹⁴⁹⁵. Car le plus important est la diffusion des idéaux, des valeurs et des modèles de pensées¹⁴⁹⁶. En cela le sport n'est qu'un élément parmi d'autres dans la diffusion de l'impérialisme. Ainsi, on peut voir ici un indice de cette lutte d'influence entre l'URSS et les anciennes colonies d'Afrique noire. La CAIO est un outil politique de concurrence entre la France et l'URSS qui est à son tour habilement utilisé par le CIO afin de contenir ces puissances tout en contribuant à l'expansion

¹⁴⁹² Archives CIO/Correspondance avec les membres du CIO, 1961-1963, non-classé, lettre du 28/08/1962, (copies faites au Marquis d'Exeter, R.S. Alexander et Avery Brundage), archives CEO-CIO, Lausanne.

¹⁴⁹³ Al-Tauqi Mansour, *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*.

¹⁴⁹⁴ Gems R. Gerald, *Sport aid American cultural imperialism*, Nebraska, university of Nebraska Press, 2006.

¹⁴⁹⁵ Galtung Johan, *A structural Theory of Imperialism*, in Richard Little & Michael Smith, eds., *Perspectives on World Politics*, New York, Routledge, 1991.

¹⁴⁹⁶ Guttman Allen, *Games and Empire. Sport and Cultural Imperialism*, (New-York : Columbia University Press, 1994).

mondiale du modèle olympique. Ce tiraillement que suppose l'utilisation de l'influence transparaît dans les propos d'Otto Mayer relatés dans le *Dakar-Matin* du 8 juin 1962 :

« [...] *En effet, le représentant français (Jean de Beaumont) s'est rendu auprès des instances soviétiques responsables pour discuter avec elles de leurs intentions relatives aux subventions destinées à développer le sport dans le continent africain. M. Mayer a indiqué à cette occasion que si l'URSS continuait à subventionner le sport en Afrique, d'autres pays et notamment la France feraient de même.* »¹⁴⁹⁷

Finalement, l'année 1962 voit l'accession au CIO de 29 nations nouvellement indépendantes dont la plupart en Afrique francophone. Et le membre roumain Alexandru Siperco¹⁴⁹⁸ ainsi que Paul Georgesco le secrétaire général du Comité olympique roumain¹⁴⁹⁹ avancent l'idée d'autoriser les pays d'Afrique n'ayant pas de CNO reconnu, à participer aux Jeux de Tokyo de 1964. Car comme l'avoue finalement le Président du CIO au membre Angelo Bolanaki (Egypte) le 12 décembre 1962, le but réel de cette commission est certes d'aider les pays à se développer sportivement, mais surtout d'éviter que le sport naissant ne tombe aux mains de la politique¹⁵⁰⁰.

« *Thus, in the final account, sports relations with Africa seek immediate propaganda effect and long-range political impact. In the short range they serve as another instrument of the Soviet propaganda machine, demonstrating the achievements of the Soviet system and promoting goodwill and admiration for the USSR. In the long range they serve purely political goals, such as facilitating the development of cooperation in other areas and transplanting to Africa various elements of the Soviet social system.* »¹⁵⁰¹

¹⁴⁹⁷ Archives ANS/*Dakar-Matin*, « M. De Beaumont présente un rapport au CIO sur le développement du sport en Afrique », n°352, 08/06/1962, p.6.

¹⁴⁹⁸ *Revue olympique*, « La Roumanie et l'olympisme », n°78-79, mai-juin 1974, p.229. Ce membre est élu au CIO en 1955.

¹⁴⁹⁹ Archives CIO/Fond privé d'Avery Brundage – URSS, Box 112, bobine n°60, « Quelques problèmes soulevés par le Mouvement olympique contemporain », reproduction d'extraits parus dans le « Sportul Popular » de Bucarest, 1961.

¹⁵⁰⁰ Archives CIO/Membre Bolanaki – Correspondance 1956-1964, notice : 0055148, OU MO 01 41 07, lettre du 12/12/1962.

¹⁵⁰¹ Notre traduction : « Enfin, les relations sportives avec les pays d'Afrique avaient pour objectif de créer des effets de propagande immédiate et de mettre en place des actions politiques à long terme. Pour le court terme, ils servaient d'outil supplémentaire à la machine de propagande soviétique, visant à démontrer les accomplissements du système soviétique, susciter l'admiration pour l'URSS et multiplier les déclarations de bonnes intentions en sa faveur. A long terme, elles ont un objectif purement politique, par exemple en facilitant le développement d'accords de coopération dans d'autres secteurs et en transposant des éléments du système

La création du CNO soviétique est un pas vers la première participation de l'URSS aux Jeux Olympiques (Jeux d'Helsinki, 1952) permettant comme point nodal selon Paul E. Ohl (1988)¹⁵⁰² puis Gurvan Le Guellec (2008) d'intensifier le sport comme terrain des affrontements symboliques des nations s'instituant en une série de « *guerres olympiques* »¹⁵⁰³. En effet, la présence et l'influence des soviétiques au CIO permettent de donner les conditions favorables à l'émergence d'un bloc africain comme lieu de tensions entre l'URSS et la France. Ainsi, cet intérêt porté au progrès et à l'évolution du développement du sport est immédiatement repris par l'idéologie soviétique dans son « projet révolutionnaire », comme le note le CIO dans *L'Equipe* du vendredi 17 mars 1961 :

« Après s'être élevé contre "l'esprit conservateur" du CIO, il [Constantin Andrianov] a rappelé les thèses soviétiques favorables à l'extension du programme olympique, à l'augmentation du nombre des concurrents et à l'accès libre au CIO de tous les pays sans distinction de système social. »¹⁵⁰⁴

La création de la CAIO (1960-1962) est une interface qui correspond à l'ensemble des opportunités offertes dans cette brèche temporelle par l'URSS en tant que puissance émettrice d'un choix de développement universitaire, culturel, social, économique et donc sportif pour les pays nouvellement indépendants et plus particulièrement sur le continent africain¹⁵⁰⁵. Entre d'une part, l'amateurisme prôné par le CIO et la tradition sportive occidentale qui tend à favoriser le professionnalisme capitaliste, et de l'autre une forme d'étatisation du sport où l'athlète est tout à la fois le produit et le représentant officiel de l'Etat : un professionnalisme d'Etat. Pourtant, selon Marc Michel (1995), il est difficile d'apprécier la réalité d'un « grand dessein » soviétique en Afrique. A fortiori, au niveau sportif, un impact reste difficile à quantifier même s'il est possible de l'observer grâce à la CAIO et comme le souligne James Riordan : « *"le caractère internationaliste du sport socialiste", la conclusion est tirée, " a un impact important sur les ex-colonies nouvellement libérées"*. »¹⁵⁰⁶. En effet, de 1959 à 1962,

social soviétique à l'Afrique. » Hazan Baruch A., *Sport as instrument of Political Expansion : The Soviet Union in Africa*, 268.

¹⁵⁰² Ohl P. E., *La Guerre olympique*, Paris, Robert Laffont, 1988, chapitre IX.

¹⁵⁰³ Le Guellec Gurvan, « Les guerres olympiques de l'URSS », dossier : « L'Est court toujours », dans la base de données Regard sur l'Est, mis en ligne le 01/01/2002, http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=254, (accédé le 07/10/2008).

¹⁵⁰⁴ Archives CNOSF/*L'Equipe*, « L'URSS et le CIO, confirmation des thèses soviétiques à la future session d'Athènes », rubrique Jeux Olympiques, n°4.652, 17/03/1961, p.10.

¹⁵⁰⁵ « L'URSS dans la vie internationale : mai 1960-décembre 1962 » (contribution collective du CERI de la FNSP), *L'URSS* tome II, Faculté de droit de Strasbourg, Paris, Sirey, 1964, p.413.

¹⁵⁰⁶ *Sport et SSSR* 2, (1973), 19, in J. RIORDAN, *Sport soviétique*, Paris, Vigot, 1980, pp.134-135.

l'œuvre de la CAIO n'est finalement qu'un objet supplétif de la politique propagandiste de l'URSS et du modèle de développement du socialisme d'Etat, plutôt qu'un réel développement des nouveaux Etats considérés si l'on prend en compte l'analyse d'Alexei Kiva :

*« Afin de progresser vers le socialisme, les pays du Tiers-Monde avaient besoin de l'aide économique de l'URSS. Mais cette "superpuissance", sachant pertinemment qu'elle n'en avait pas les moyens, les a induits en erreur en leur laissant espérer qu'ils seraient en mesure d'atteindre les objectifs de développement initialement prévus. »*¹⁵⁰⁷

C'est en ce sens qu'il est possible de comprendre cette CAIO comme un alibi, une tactique politique soviétique¹⁵⁰⁸. Les échanges sportifs URSS-Afrique ne passent d'ailleurs pas par la CAIO, et concernent des pays qui adhèrent déjà à l'idéologie communiste. En 1962-1963, c'est par exemple le cas du Mali dont le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports envoie 44 stagiaires à l'Ecole centrale du Komsomol (URSS), dont huit moniteurs d'Education physique, cinq entraîneurs de football, quatre entraîneurs de basket-ball, huit instructeurs de pionniers, et un spécialiste de médecine sportive¹⁵⁰⁹.

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Constantin Andrianov, le membre soviétique de la CAIO relance cette commission en 1964 après l'échec de la session du CIO prévue à Nairobi (1963)¹⁵¹⁰. Enfin, le mouvement des indépendances coloniales et la création de nouveaux CNO profitent au CIO qui peut accroître l'expansion du mouvement olympique dans le monde. Ainsi, le nombre global de CNO et d'athlètes présents entre les Jeux olympiques de Londres (1948) et ceux de Tokyo (1964) a presque doublé avec respectivement 59 CNO (4 092 athlètes) puis 93 CNO (5 140 athlètes). Cet alibi peut donc expliquer en partie l'attitude ambiguë d'Avery Brundage dans la mesure où le CIO peut à son tour se servir de ce nouvel enjeu du tiers-monde et, plus spécialement africain, pour le développement de l'olympisme universel :

« To Brundage, perhaps even more than to Edtsröm, the Third World was an opportunity and a challenge to the Olympic movement. The underdeveloped world was also, although Brundage did not initially realize it, a grave threat and a source of vexation. The new nations of Africa and Asia were eager to

¹⁵⁰⁷ Mosamete Sekola, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.37.

¹⁵⁰⁸ Mackintosh J.M., *Strategy and Tactics of Soviet Foreign Policy*, New York, Oxford University Press, 1963.

¹⁵⁰⁹ Archives CAC/Carton n°19780596, article 52, Dossier : Documents, SDECE (premier ministre), Mali-URSS, Stagiaires maliens en URSS, 11/12/1962.

¹⁵¹⁰ La session de Nairobi de 1963 du CIO doit permettre la rencontre des représentants des gouvernements des pays d'Afrique noire essentiellement francophones avec les instances dirigeantes sportives olympiques.

*participate in the games, but they were also determined that other nations, which they branded as racist or zionist, be case out of the Olympic family. There was no way for the IOC to escape new political entanglements. »*¹⁵¹¹

Désormais l'URSS fait partie intégrante du mouvement olympique et celui-ci devra à l'avenir en tenir compte puisque des rencontres sportives URSS-Afrique existent avec un renforcement à l'approche des Jeux Africains de Brazzaville (1965)¹⁵¹². Ce qui permet à Baruch A. Hazan (1987) de postuler une continuité de cette influence soviétique à l'égard du continent africain renouvelée avec la création de la Solidarité Olympique par le CIO en 1972 jusqu'à l'implosion de l'URSS en 1990. A ce titre, les prochains Jeux d'hiver attribués à la Russie en 2014 (Sotchi) ouvrent de nouvelles perspectives dans la compréhension de l'influence de la nouvelle puissance russe et dans l'utilisation des Jeux olympiques comme un outil de reconquête de la reconnaissance internationale¹⁵¹³.

¹⁵¹¹ Notre traduction : « Pour M. Brundage, et peut-être encore plus pour M. Edström, le « Tiers monde » offrait une opportunité et un défi au Mouvement olympique. Le monde « sous-développé » représentait aussi une grande menace et une source de vexations, même si M. Brundage ne l'avait pas saisi initialement. En effet, les nations africaines et asiatiques, nouvellement entrées au CIO, avaient à cœur de participer aux Jeux, mais elles étaient aussi très déterminées à évincer certains pays de la famille olympique, en les accusant de racisme ou de sionisme. Le CIO ne put échapper à de nouveaux imbroglios politiques. » Guttmann Allen, *The Games must go on, Avery Brundage and the olympic movement*, 1984, p.223.

¹⁵¹² Archives ANS/« La grande réunion d'athlétisme de cet après-midi avec en vedette des athlètes d'Union soviétique », *Dakar-Matin*, 06 et 08/06/1965. Une rencontre internationale d'athlétisme Sénégal-Mali-Côte d'Ivoire et URSS (à laquelle s'ajoute le Ghana) se déroule au Stade de l'Amitié à la veille des Jeux Africains de Brazzaville. Alexandre Kapoustkine vice-président de la Fédération soviétique de boxe, Vitold Kreer l'entraîneur de la fédération nationale d'athlétisme de l'URSS (médaillé de bronze à Melbourne et à Rome en triple saut), Mlle Maria Itkina (quatre fois championne d'Europe du 400m et finaliste du 100m dames aux JO de Melbourne, Rome, Tokyo, également maîtresse d'EPS, Pavel Siktinov (lanceur de poids et de disque), Alexandre Malutine (champion universitaire du saut à la perche), Boris Chlapakov (Champion de Moscou du 400m), accompagnés de Victor Turine, entraîneur national de l'équipe nationale de volley-ball et qui doit prendre en charge celle du Sénégal,

¹⁵¹³ En témoignent les deux tables rondes organisées par l'Institut français des relations internationales intitulées respectivement « Jeux olympiques : nouveaux acteurs, nouveaux pouvoirs ? » le 03/07/2008 et « Les grands événements sportifs : un outil de reconquête de la reconnaissance internationale ? » le 09/09/2008.



349. Le nouvel entraîneur de l'équipe nationale de football du Sénégal, l'entraîneur national yougoslave Slavoljoub Stelphanovic, *Dakar-Matin*, 28/01/1965, (Archives ANS).



350. « La délégation soviétique à l'entraînement » à Dakar, *Dakar-Matin*, 06/06/1965, (Archives ANS).



351. « L'entraîneur soviétique Turine s'occupe de nos volleyeurs », *Dakar-Matin*, 08/06/1965, (Archives ANS).



352. « La rencontre triangulaire Nigeria-URSS-Sénégal », de gauche à droite : Daniel Igam (Nigeria, hauteur), Mansour Dia (Sénégal, longueur et triple saut), Vitold Kreer (URSS, Triple saut), *Dakar-Matin*, fin juin 1965, (Archives ANS).

- La CAIO et la France face à l'impérialisme américain et l'hostilité britannique ?

« *The new Africa in its process of « growing up » is inclined to throw of connections with the old world. It is all a part other psychological process of beeing seen to be independent. Properly handled this process can be turned to advantage by showing Africa that it really is an equal “member of the family”.* »¹⁵¹⁴

Après la Seconde Guerre mondiale, la victoire des forces Alliées dirigée par les Etats-Unis leur permet d'étendre leur culture au monde rompant avec l'« isolationnisme » d'avant-guerre. Cette diffusion se traduit économiquement par les accords de *Bretton Woods* rendant possible la conversion du dollar en or et *le Plan Marshall* qui participent à la diffusion du modèle de vie américain¹⁵¹⁵. La Grande Alliance (Etats-Unis, URSS et Angleterre) jusqu'aux conférences de Yalta et de Potsdam prend fin avec la proclamation de la doctrine Truman en 1947¹⁵¹⁶.

Les Etats-Unis s'engagent alors dans une politique d'« *endiguement* » qui consiste à « *soutenir les peuples libres* » et éviter ainsi leur basculement dans le Communisme. C'est en effet à partir des années 1950 et l'élection du républicain Eisenhower (1952) que les Etats-Unis commencent à s'intéresser diplomatiquement à l'Afrique avec, en 1953, une agence centrale d'Etat qui réunit les divers programmes de propagande à l'étranger, l'*United States Information Agency* (USIA)¹⁵¹⁷. La guerre froide et l'opposition athlétique avec l'URSS, à son paroxysme en 1956 aux Jeux olympiques de Melbourne, participent certes d'une « *remuscularisation* » du conflit, mais surtout à un renforcement de l'instrumentalisation du sport par les USA¹⁵¹⁸. Suite au rapport de Nixon en tournée en Afrique en avril 1957 qui tire la sonnette d'alarme sur la sous-représentation des Etats-Unis en Afrique, l'année 1958 est un tournant avec la création le 10 juillet du bureau des Affaires africaines du Département d'Etat.

¹⁵¹⁴ Notre traduction : « La nouvelle Afrique, dans son processus de « croissance », a tendance à couper les liens avec le vieux monde. C'est un tout autre processus psychologique d'être reconnu indépendant. Correctement géré, ce processus psychologique peut représenter un avantage, en montrant que l'Afrique est réellement un membre de la famille à part entière. ». Archives CIO/Correspondance du membre R.S. Alexander, 1960-1969, notice : 0054924, 29/05/1961.

¹⁵¹⁵ Binoche Jacques, *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Ellipses, 2003.

Lacroix Jean-Michel, *Histoire des Etats-Unis*, Paris, PUF, 2006.

¹⁵¹⁶ Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *Histoire du XX^e siècle, vol.2 : 1945-1973, le monde ente guerre et paix*, Paris, Hatier, 1998.

¹⁵¹⁷ Gyax Jérôme, « Diplomatie culturelle et sportive américaine : persuasion et propagande durant la Guerre froide », *Relations internationales*, 2005/3, n°123, p.87-106.

¹⁵¹⁸ Sage George H., *Power and Ideology in American Sport*, Champaign (Ill.), Human Kinetics, 1998, 2nd ed., p.30.

En 1959, des sous-commissions africaines sont créées au sein des commissions des Affaires étrangères du Congrès et en 1960 c'est au tour de la *Central Intelligence Agency* (CIA) de s'intéresser à l'Afrique.

Cependant, au moment des indépendances coloniales la peur de la France de voir se substituer les américains dans leur rôle auprès des élites africaines est grande¹⁵¹⁹. Paris reproche notamment à Washington de reconnaître trop rapidement le régime de Sékou Touré (Guinée)¹⁵²⁰. Les relations franco-américaines par rapport à l'Afrique¹⁵²¹ sont l'objet du catastrophisme français et de l'obsession du complot « anglo-saxon ». En effet, certains auteurs comme Marine Lefèvre (2010)¹⁵²² évoquent un « désengagement engagé » dans les années 1960 et interroge l'Afrique francophone comme un nouveau pré-carré américain dans la logique du concept de « containment culture » développé par Alan Nadel (1997)¹⁵²³. Selon Georges-Henri Soutou (2001)¹⁵²⁴ cette propagande américaine s'amplifie avec les confrontations idéologiques Est-Ouest puisque selon Paul Kennedy (1989) elle correspond à une « surexposition impériale » des Etats-Unis¹⁵²⁵ dans cette période d'après Seconde Guerre Mondiale.

Ainsi, la politique étrangère des USA¹⁵²⁶ vers l'Afrique débute réellement avec l'élection du président John Fitzgerald Kennedy en 1961 qui utilise le sport comme un moyen supplémentaire de la puissance américaine dans la guerre froide¹⁵²⁷. En effet, celui-ci instaure les *Peace Corps* le 1^{er} mars 1961 par l'ordre exécutif n°10924 adopté au Congrès le 22 septembre 1961. Cette institution est sous la direction de Sargent Shriver, le beau-frère du président. Ainsi, plus de 120 volontaires partent pour le Ghana et le Tanganyika et plus de 400 à la fin de l'année 1961 répartis entre la Colombie, le Chili, le Ghana, le Nigeria le

¹⁵¹⁹ Mélandri Pierre, « Les Etats-Unis et les indépendances africaines », in Ageron et Michel eds., *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, 1992, pp.535-550. Et sur les relations franco-américaines voir, Mélandri Pierre et Ricard Serge (dir.), *Les Relations franco-américaines au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.

¹⁵²⁰ Jauvert Vincent, *L'Amérique contre de Gaulle. Histoire secrète, 1961-1969*, Paris, Seuil, 2000.

¹⁵²¹ Durand Pierre-Michel, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007.

¹⁵²² Lefèvre Marine, *Le soutien américain à la Francophonie. Enjeux africains 1960-1970*, Paris, Presses de Science Pô, 2010.

¹⁵²³ Nadel Alan, *Containment Culture : American Narratives, Postmodernism, and the Atomic Age*, Durham (NC), Duke University Press, 1997.

¹⁵²⁴ Henri-Soutou Georges, *La guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.

¹⁵²⁵ Kennedy Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Payot, 1989. Notamment la troisième partie intitulée « Stratégie et économie aujourd'hui et demain. Stabilité et changement dans le monde bipolaire, 1943-1980 ».

¹⁵²⁶ Paterson, *Kennedy's Quest for Victory, American Foreign Policy, 1961-1962*, New York, 1989, pp.284-316.

¹⁵²⁷ Hunt Thomas M., « Countering the Soviet Threat in the Olympic Medals Race : The Amateur Sports Act of 1978 and American Athletics Policy Reform », *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 24, n°6, juin 2007, pp.796-818.

Pakistan, les Philippines, et le Tanganyika. Selon E. Cobbs Hoffman, cette organisation de jeunes¹⁵²⁸ encore appelée « *Peace Pioneers Campaign* » participe de la diffusion des idéaux américains dans le Tiers-Monde. Selon Pierre-Michel Durand (2005)¹⁵²⁹ ces « missionnaires » d'un genre nouveau¹⁵³⁰ suscitent l'inquiétude des français et du Ministre de la Coopération Raymond Triboulet¹⁵³¹ qui réplique à cette propagande par la création des « volontaires du progrès » sur le même modèle. Ceci fait naître un paradoxe puisque selon cet auteur l'opposition française en Afrique va éviter aux volontaires du *Peace Corps* de reproduire les erreurs de l'ancien colonisateur.

Ainsi, la concomitance temporelle de la création des *Peace Corps* par les américains alliés historiques des britanniques et celle de la CAIO au CIO sous la présidence de l'américain Avery Brundage (1952-1972)¹⁵³² interroge nécessairement les relations franco-anglosaxonnes par rapport à l'aide sportive apportée en Afrique. Une récupération politique des nouveaux pays indépendants d'Afrique noire francophone dans le domaine sportif évoqué par Jacques Marchand dans *l'Equipe* le 23 avril 1963 :

« *Dans ces conditions, il paraissait clair "que toutes les positions sportives abandonnées par la France seraient immédiatement reprises...par d'autres grandes nations".* »¹⁵³³

Cette question se trouve bien au croisement de plusieurs problématiques : guerre froide, (néo)impérialismes, concurrences idéologiques, relations franco-américaines et franco-britanniques, aide au développement, diffusion d'un modèle culturel, etc. On peut alors se demander si la CAIO se situe plutôt dans le concept de « *cultural imperialism* » défini par A. Guttmann¹⁵³⁴ ou du côté de celui de « *cultural hegemony* » développé par J.N. Pieterse

¹⁵²⁸ Hoffman E. Cobbs, *All you need is Love. The Peace Corps and The Spirit of the 60s*, Cambridge, 1998. Ils seront 4 000 volontaires en 1962 et 10 000 en 1964 répartis sur 46 pays et 4 645 en Afrique en 1966 qui est à son apogée.

¹⁵²⁹ Durand Pierre-Michel, « Le peace corps en Afrique française dans les années 1960. Histoire d'un succès paradoxal », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°217, 1/2005, pp.91-104.

¹⁵³⁰ Grubbs Larry, *Secular Missionaries. Americans and African Development in the 1960s*, Boston, University of Massachussetts Press, 2009.

¹⁵³¹ Triboulet Raymond, *Un ministre du Général*, Paris, Plon, 1986, p.210.

¹⁵³² Schantz Otto, « La présidence de Avery Brundage (1952-1972) », ss la dir. Raymond Gafner, *1894-1994. Un Siècle du Comité International Olympique. L'idée, les présidents, l'œuvre*, vol. II, Lausanne, Comité International Olympique, 1994.

Lucas John, « L'impact de la politique internationale sur le Mouvement olympique (1952-1972). La conception de l'Olympisme d'Avery Brundage », *OARf*, 1994, pp.157-162.

¹⁵³³ Archives CNOF/L'Equipe, « Dakar fortifie la prise de conscience du sport africain », 23/04/1963.

¹⁵³⁴ Guttmann Allen, *From Ritual to Record : The Nature of Modern Sports*, New York and Guildford : Columbia University Press, 1978.

(1995)¹⁵³⁵ qui renvoie plus à l'interaction culturelle plutôt qu'à la notion de hiérarchie des catégorisations binaires ; dominants et dominés¹⁵³⁶. Car, le CIO est dominé par les nations européennes comme le souligne le membre blanc du Kenya au CIO le 29 mai 1961 et les relations de l'Europe avec l'Afrique sont utiles au CIO afin de lutter dans la guerre froide :

« *The fact that the Governing bodies of Sport are mostly in Europe surely makes necessary for the IOC to meet outside Europe to show the very International nature of the Olympic movement. Presentations means so much at this moment in order to have the answer for those you may seek to show that the Olympic movement is "European dominated".* »¹⁵³⁷

Cependant la domination européenne est éoussée avec les indépendances en Afrique et la création des *Peace Corps* ne vient en réalité que poursuivre et renforcer un dispositif déjà présent aux Etats-Unis en faveur de l'aide sportive. En effet entre les années 1950 et 1960, une *Association Internationale Recreation* (AIR) est tournée vers l'aide sportive américaine aux pays du Tiers-Monde¹⁵³⁸. Cependant, selon certains auteurs comme R. Clumpner (1987)¹⁵³⁹, J. Bale & J. Sang (1996)¹⁵⁴⁰ qui ont étudié les relations sportives Etats-Unis-Afrique celles-ci sont selon eux le plus souvent soulignées par rapport à celle de l'URSS, mais rarement au travers d'organisations non-gouvernementales comme le CIO. Ainsi, au sein d'un pouvoir transnational, la CAIO peut être interprétée comme une manœuvre idéologique au service de l'impérialisme des anglo-saxons et plus particulièrement des Etats-Unis afin de diffuser son influence culturelle en Afrique face à l'URSS¹⁵⁴¹. Mais, le CIO ne souhaite pas

¹⁵³⁵ Pieterse Jan Nederveen, *White on Black : Images of Africa and Blacks in Western Popular Culture*, Yale University Press, 1995.

¹⁵³⁶ Dubberke Harold, « Critical Remarks Regarding Sport Aid for Developing Countries », Papier présenté à la 7ème conférence internationale sur le sport dans le Commonwealth, Physical Education, Dance, Recreation and Health, Glasgow, 1978.

¹⁵³⁷ Notre traduction : « Le fait que les instances gouvernant les sports soient situées en Europe doit inciter le CIO à se réunir en-dehors de l'Europe, afin de montrer ainsi la nature, on ne peut plus internationale, du Mouvement olympique. A l'heure actuelle, les présentations sont extrêmement importantes pour pouvoir opposer une réponse à ceux qui prétendent que le Mouvement olympique est « dominé par les Européens ». ». Archives CIO/Correspondance R.S. Alexander, 1960-1969, notice : 0054924, 29/05/1961.

¹⁵³⁸ L'AIR est une organisation sportive fondée par les USA pour aider les pays africains avant la création de la CAIO. Des archives se trouvent dans le fond de la collection d'Avery Brundage conservé dans l'Illinois, Box 225 (1964-1969) et également à l'université de Seattle (Ben Evans Collection Administrative Subject Files), cartons 36/10 (1954-1961), 36/11 (1962-1965), dont quelques fonds sont présents au CEO-CIO.

¹⁵³⁹ Clumpner Roy, « Federal involvement in sport to promote American interest or foreign policy objectives 1950-1973 », in B. Low (Ed.), *Sport and international relations*, Champsign, III, 1978, pp.400-452.

¹⁵⁴⁰ Bale John et Sang Joe, *Kenyan Running : Movement Culture, Geography and Global Change*, London, Frank Cass, 1996.

¹⁵⁴¹ Scott Lucas, *Freedom's War : The US Crusade against the Soviet Union, 1945-1956*, Manchester, Manchester University Press, 1999.

Akira Iriye, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, Johns Hopkins, University Press, 1997.

voir l'URSS prendre le contrôle de la CAIO comme le souligne la correspondance entre Otto Mayer et le président américain du CIO Avery Brundage du 25 janvier 1962 :

« It might even good that USSR does not get too much into those countries, where politics is concerned...As they did not reply at all to Count de Beaumont, which is no correct, in my opinion, he should just “drop them” ! »¹⁵⁴².

L'année 1960 et les Jeux olympiques de Rome rendent visibles l'Afrique au monde sur la scène sportive internationale. Les américains sont déjà actifs comme l'illustre l'équipe tunisienne composée de quatre athlètes pour les Jeux olympiques de Rome, dirigée par l'américain Boer¹⁵⁴³. Ainsi, dès le 15 avril 1960, Avery Brundage le président du CIO écrit au chancelier Otto Mayer car il s'inquiète des répercussions des indépendances coloniales en Afrique au sein du Mouvement olympique et ceci notamment au moment où le problème de l'apartheid en Afrique du Sud atteint la sphère sportive :

« I note that you have had correspondence with a number of the new African countries. We must be extremely careful in our relations with them, to be sure that they are organized according to Olympic principles. Undoubtedly most of the approaches will come from political rather than sport organizations. We will probably have the same situation that exists in South Africa in reverse. There will undoubtedly be three or more groups in each of these countries - the whites, the blacks, and the mixed, besides different political factions. You have covered the subject very well in your letter to Stanleyville and in your correspondence with Somaliland, Mali and Jordan. We should be most careful before taking any action in these areas. »¹⁵⁴⁴

L'année suivante, en 1961 à la session du CIO à Moscou – et ce en même temps que la création des *Peace Corps* aux Etats-Unis –, la question idéologique de l'aide au

¹⁵⁴² Notre traduction : « Ce pourrait même être une bonne chose que l'URSS ne soit pas trop impliquée dans ces pays où la politique est concernée. Comme ils n'ont pas répondu du tout au Comte de Beaumont, ce qui n'est pas correct, selon moi, il devrait juste les « laisser tomber » ! ». Archives CIO/Correspondance avec les membres du CIO, 1961-1963, non-classé, 25/01/1962, (copie à Beaumont).

¹⁵⁴³ Archives CNOSF/L'Equipe, 19/01/1960, n°4.289, p.7.

¹⁵⁴⁴ Notre traduction : « Je note que vous avez correspondu avec un certain nombre des nouveaux pays africains. Nous devons être extrêmement prudents dans nos relations avec eux, afin d'être sûrs qu'ils sont organisés selon les principes olympiques. La plupart des approches viendront sans aucun doute plutôt du politique que des organisations sportives. Nous aurons probablement la même situation qu'en Afrique du Sud, mais à l'envers. Il y aura indubitablement trois ou plusieurs groupes dans chacun de ces pays – les blancs, les noirs et les métis – en plus des différentes factions politiques. Vous avez très bien couvert le sujet dans votre lettre à Stanleyville et dans votre correspondance avec la Somalie, le Mali et la Jordanie. Nous devons faire attention avant d'entreprendre une quelconque action dans ces régions. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1960-1961, A. Brundage à O. Mayer, notice : 0061526, 15/04/1960.

développement sportif olympique au Tiers-Monde est posée au CIO. La création de la CAIO introduit aussitôt des enjeux géopolitiques liés aux influences des puissances de la guerre froide. Ainsi, elle pousse immédiatement les CNO français¹⁵⁴⁵, soviétiques¹⁵⁴⁶ et américains à réagir. En effet, dès les origines de la CAIO ces influences se manifestent avec les deux pays initiateurs, la France et l'URSS ainsi que leurs membres respectifs au CIO, Jean de Beaumont (France) et Constantin Andrianov (URSS). Ceux-ci tentent de jouer le rôle de médiateur puisque les indépendances coloniales en Afrique offrent une opportunité à l'ancien colonisateur français d'utiliser ses réseaux postcoloniaux¹⁵⁴⁷ et à l'URSS de rallier ces nouveaux pays à la politique du progrès socialiste et communiste¹⁵⁴⁸. La chancellerie du CIO et le président américain du CIO utilisent eux aussi les réseaux à leur disposition pour prendre le pouls des nouvelles nations africaines avec, par exemple, l'ancien Secrétaire général du CIO sous la présidence d'Henri de Baillet-Latour, l'allemand Klingeberg par ailleurs pro-nazi et ambassadeur d'Allemagne au Congo-Brazzaville puis au Gabon le 27 novembre 1961 :

*« I received a very long letter from M. Klingeberg who is now attached at the German Embassy in the ex-belgian Congo. He says that it will take a certain time to have proper NOC's organized in Africa, but that steps could be already undertaken. In the Congo, where he knows the situation, he says that one should not encourage the formation of an NOC which would be entirely in hands of political people. Furthermore he stays at our disposal to help us and advise us in any way possible on the possibilities in Africa and what should be or should not be done. I think it is a very good idea and he could be of great help to us, all the more as he was already technical delegate of the IOC and even in some way was elected assistant secretary of the IOC by Count Baillet-Latour. We could also already make a sort of report at Moscow and show to the members and especially to our russians one that we have done something. What is your idea ? »*¹⁵⁴⁹

1545 Charitas Pascal et Drouet Yann, « La Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) : nécessité d'un nouveau médiateur entre la France et l'Afrique noire ? (1960-1963) », *Revue Stadion XXXIV*, 2007.

1546 Charitas Pascal, « La Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) : Un instrument de propagande soviétique ? (1951-1962) », in *Sport History Review*, novembre 2009.

1547 Blanchard Pascal, Bancel Nicolas, Lemaire Sandrine, *Culture post-coloniale 1961-2006 : Traces et mémoires coloniales en France*, Collection Mémoires, Editions Autrement, 2006.

1548 Mosamete Sekola, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris, L'Harmattan, 2007, 31.

1549 Notre traduction : « J'ai reçu une très longue lettre de M. Klingeberg qui est maintenant attaché à l'ambassade d'Allemagne dans l'ex-Congo belge. Il dit qu'il faudra un certain temps avant d'avoir de véritables CNO organisés en Afrique, mais que certaines mesures peuvent être prises dans l'immédiat. Au Congo, dont il connaît bien la situation, il dit que personne ne doit encourager la formation d'un CNO car, il serait entièrement aux mains des hommes politiques. De plus, il se tient à notre disposition afin de nous aider et de nous conseiller du mieux qu'il peut sur les possibilités de l'Afrique et sur ce qu'il est possible de faire ou pas. Je pense que c'est

La prudence exprimée dans cette correspondance souligne les possibles récupérations de ce nouvel espace politique que constitue l'entrée de l'Afrique au Mouvement olympique. Il s'agit de discuter au Comité olympique des États-Unis (USOC) dirigé par l'américain Avery Brundage et assisté par le membre américain au CIO John Jewett Garland (USA), de cette aide sportive olympique proposée ensuite le 22 janvier 1963 à Beaumont. Les États-Unis contrecarrent la propagande soviétique¹⁵⁵⁰ lors de ses réunions des 16 octobre 1962 à Chicago (Illinois) et 12 février 1963 à New York City¹⁵⁵¹.

Afin de faire front au bloc soviétique, l'alliance occidentale se traduit par l'intermédiaire du Comte Jean de Beaumont (France) qui en réfère aux membres américains du CIO Douglas F. Roby (vice-président de l'USOC) et Asa S. Bushnell (secrétaire de l'USOC) afin de proposer 1 000 dollars de subside octroyé par l'USOC. Cependant, alors que la France et l'URSS désirent l'octroi de fonds, les membres américains et le président du CIO estiment eux que la finalité est la participation des délégations africaines aux prochains Jeux olympiques de Tokyo en 1964 puisque le CIO n'a pas les fonds disponibles. Le double jeu de la France¹⁵⁵² entre les luttes idéologiques des USA et de l'URSS au Mouvement olympique s'exprime dans l'utilisation postcoloniale de cette CAIO afin de donner une représentativité à l'influence française. Celle-ci se concrétise ainsi par l'émergence d'un bloc francophone lors des *Jeux de l'Amitié* de 1960 à 1963.

Afin d'alimenter ce double jeu, les relations franco-américaines sont importantes. En effet, à l'occasion de son voyage aux États-Unis Maurice Herzog écrit à Avery Brundage pour que celui-ci le conseille sur les personnalités américaines à rencontrer en charge du sport¹⁵⁵³. Maurice Herzog se rend aux États-Unis (via les Antilles françaises, la Guyane et Mexico) entre le 30 octobre et le 16 novembre 1961 et rencontre les dirigeants des mouvements de jeunesse et des organisations sportives. Il s'entretient avec Mennen Williams le Secrétaire d'Etat adjoint chargé des Affaires africaines, Ted Forbes, *Director of Health, Physical*

une très bonne idée et il pourrait nous être d'une grande aide, d'autant plus qu'il a déjà été le délégué technique du CIO et avait été en quelque sorte élu secrétaire assistant du CIO présidé par le Comte Baillet-Latour. Nous pourrions également déjà faire une sorte de rapport à Moscou et montrer aux membres, et particulièrement aux Russes, que nous avons fait quelque chose. Qu'en pensez-vous ? ». Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1960-1961, O. Mayer à A. Brundage, notice : 0061526, 27/11/1961.

¹⁵⁵⁰ François Durpaire, *Les États-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, Etudes Africaines, 2005.
¹⁵⁵¹ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 238, Agenda des réunions de l'USOC, les 16/10/1962 et 12/02/1963, point 21, p.3.

¹⁵⁵² Gomart Thomas, *Double détente, les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Robert Frank, 2 vol., 2002.

¹⁵⁵³ Archives CAC/Carton n°19780379, article 16, Maurice Herzog à Avery Brundage, 25/10/1961.

Education, Recreation at the President's Council on Youth Fitness, et Schriver chargé par le président Kennedy de développer et d'organiser les *Peace Corps*¹⁵⁵⁴ :

« *M. le Haut-commissaire aura l'occasion de s'entretenir avec le président Kennedy sur le plan de la jeunesse en faveur des pays sous-développés, notamment des pays africains.* »¹⁵⁵⁵

Maurice Herzog tient certainement à signifier aux américains le rôle de la France dans ce secteur et susciter une collaboration ou, en tout cas, que les actions développées par le *Peace Corps* n'interfèrent pas avec celles de la Coopération et du HCJS. Il saisit très bien l'enjeu d'un retrait de la France de l'Afrique sur le plan idéologique au profit des Etats-Unis et du déficit probable engendré dans la diffusion du modèle français en Afrique noire francophone, et ce en dépit du long processus colonial d'acculturation :

« *Si les sports sont le reflet de la culture, il est aussi naturel que les peuples choisissent parmi eux, ceux qui correspondent le mieux à leurs caractéristiques propres, et que la main-mise d'un pays sur un autre s'accompagne, en même temps que de la diffusion de sa culture, de celle des sports qu'il a élus. [...] Dans les anciennes colonies françaises, on pratique surtout le football, et aux Indes le cricket et le hockey, mais rien ne dit que ces sports resteraient en faveur dans le cas où disparaîtrait l'influence culturelle de la France et de l'Angleterre.* »¹⁵⁵⁶

En Afrique, les Etats-Unis marquent peu à peu de leur présence les célébrations des indépendances nationales africaines afin de nouer des accords de coopération et établir leurs ambassades. Dès le 14 juillet 1960, le Consul général des Etats-Unis à Dakar M. Dumont rend visite au Président de la République du Niger Hamani Diori. Les Etats-Unis reconnaissent l'indépendance de cette nouvelle République et implante une représentation diplomatique à Niamey bientôt suivi de Mennen Williams le Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines qui se rend au Niger en 1961 (quatre ans plus tard, le 22 février 1965, Mennen Williams rencontre Senghor¹⁵⁵⁷). Une mission américaine lui succède du 1^{er} au 5 mars 1962, dirigée par

¹⁵⁵⁴ Ibid., Michel Bonot à Philippe Malaud, le chef adjoint du cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, 19/10/1961. Il informe également Hervé Alphand l'ambassadeur de France aux Etats-Unis (Washington).

¹⁵⁵⁵ Ibid., Michel Bonot à Lucien Lanier, Secrétaire Général du Haut-Comité de la Jeunesse, 14/10/1961. Le voyage de Maurice Herzog se fait en accord avec Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé du Sahara, des DOM-TOM, Broglie, le Secrétaire d'Etat auprès de Jacquinot, le Ministre de l'Education Nationale, et Max Moulin le Secrétaire Général pour l'Administration des DOM et Maurice Couve-de-Murville, le Ministre des Affaires Etrangères.

¹⁵⁵⁶ Archives CIO/Correspondances CAIO-HCJS, 1962-1963, non-classé, « Les valeurs culturelles du sport en Occident », par Maurice Herzog, p.10.

¹⁵⁵⁷ Archives ANS/*Dakar-Matin*, « A Kaolack, le président Senghor a reçu le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Mennen Williams, revenant de Gambie », 22/02/1965, p.1.

Hutchinson le chef du programme d'aide américaine pour l'Afrique et l'Europe¹⁵⁵⁸ puisque les américains aident les pays sous-développés par le « Plan Hoffman ».

Cette aide touche le sport à la fois en moyens matériels et humains. C'est surtout le contact humain qui est privilégié, puisque les membres du *Peace Corps* américain font parti du programme gouvernemental du corps américain pour la Paix dans ceux-ci s'engagent volontairement à travailler dans les pays en voie de développement lorsque ces nations recherchent leurs services. Certains de ces jeunes volontaires sont pour deux ans en Côte d'Ivoire à partir de 1960. Des athlètes américains sont en tournée à Abidjan (Côte d'Ivoire), le recordman du monde Bob Gutowski, Robert Manning (100 et 200 m), Carl Brown (haies), Bantum (poids et disques) et Edward Mc Allister (800 m) accompagnés du directeur général des Activités physiques du *Park District de la Division of Recreation de Chicago* et le président de l'Association centrale de l'Union des athlètes amateurs des Etats-Unis¹⁵⁵⁹. MacKenzie est le chef des *Peace Corps* en Côte d'Ivoire. Entre 1960 et 1961, le total de ces volontaires est réparti dans quinze pays africains et s'élève à près de 1 400. Puis au Sénégal en 1963 avec Walter Boehm qui a déjà officié en Guinée, Tunisie, et Côte d'Ivoire. La puissance américaine exerce également une attraction auprès des athlètes africains puisque de mai à juin 1962, Abdoulaye Seye, Dibonda, Malick M'Baye et Ibrahima N'Diaye effectuent un séjour aux Etats-Unis, sur l'invitation de l'*Union Amateur Athletic des USA* à Los Angeles, à l'Université de South California sous les auspices de l'Institut Afro-Américain.

En 1962, alors que commencent à officier les membres du *Peace Corps* dans le développement du sport en Afrique au service du gouvernement américain, le membre français Comte Jean de Beaumont termine sa tournée de propagande pour le double compte du HCJS et du CIO. De retour en Europe, le chancelier Otto Mayer écrit le 13 mars 1962 à de Beaumont, car il s'inquiète selon la doctrine apolitique du CIO, de la main mise des gouvernements des nouveaux Etats africains sur le sport dans la constitution des CNO en Afrique :

« Je suis chargé de vous faire savoir que la Commission Exécutive souhaite que vous présentiez un rapport à la Session de Moscou sur la situation sportive et olympique dans ces nouveaux pays. D'après certaines renseignements que nous avons reçus, il paraît que le sport est entièrement entre les mains

¹⁵⁵⁸ Celui-ci est accompagné d'Albert Rosenfeld, assistant spécial pour les programmes africains de l'US AID, Robert Mossler le Directeur des programmes pour l'Afrique et Edmond Overend, Directeur des programmes pour l'Afrique de l'Ouest.

¹⁵⁵⁹ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Cinq athlètes américains dont le recordman du monde de saut à la perche, Bob Gutowski à Abidjan », 02/04/1960, p.5.

*gouvernementales ? Cela n'est guère rassurant. J'espère, et n'en doute du reste pas du tout, que vous leur aurez dit combien nous désirons que les comités nationaux olympiques doivent être libres et indépendants. »*¹⁵⁶⁰

En effet, le processus d'affiliation des FN africaines pour obtenir des CNO pose certains problèmes d'ingérences politiques. En septembre 1962, Otto Mayer répond à une lettre de Miguel de Capriles, président de la Fédération Internationale d'Esclime (FIE) en vue de la reconnaissance de la Fédération sénégalaise d'escrime :

*« I inform you that we have no knowledge about the existence of an Olympic Committee in Sénégal and that there is none there recognized by the IOC. You tell me that the certification was signed by M. Babacar Amadou Sarr on behalf of the Olympic Committee of Sénégal. M. Amadou is Minister of Sport and Youth in Dakar, and I am surprised that he may sign on behalf of a National Olympic Committee ? »*¹⁵⁶¹

L'ingérence politique des futurs CNO et les maigres fonds constitués par la CAIO, font douter progressivement la chancellerie du CIO et le président Avery Brundage le 20 juillet 1962 de l'utilité et de la capacité réelle d'action de cette commission qui propose au mieux de faire venir les africains aux Etats-Unis pour s'instruire :

*« I really don't see how we can do something for those african countries. And, as M. Bolanaki says, it is not our business. [...]. On the other hand we should not send instructors there, but ask the african leaders to come over (or to USA) to see what is done. Well, let us leave Count de Beaumont what he thinks is good. But I don't see any success. »*¹⁵⁶²

En effet, Avery Brundage avoue à Angelo Bolonaki le membre égyptien hostile à la CAIO, les finalités de cette entreprise pour le CIO. Selon lui, elle permet de prendre contact avec les

¹⁵⁶⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à Beaumont, 13/03/1962.

¹⁵⁶¹ Notre traduction : « Je vous informe que nous n'avons pas connaissance de l'existence d'un Comité olympique au Sénégal et qu'il n'y en a aucun de reconnu par le CIO dans ce pays. Vous me dites que la certification a été signée par Babacar Amadou Sarr au nom du Comité olympique du Sénégal. Monsieur Amadou est Ministre des Sports et de la Jeunesse à Dakar, et je suis surpris qu'il ait signé au nom du Comité national olympique. » Archives CIO/CAIO et FI – Correspondances, 1962-1963, O. Mayer à Miguel de Capriles, 14/09/1962.

¹⁵⁶² Notre traduction : « Je ne vois réellement pas comment nous pouvons faire quelque chose pour ces pays africains. Et, comme M. Bolanaki le dit, ce ne sont pas nos affaires. [...]. D'autre part, nous ne devons pas envoyer des instructeurs là-bas, mais demander aux leaders africains de venir ici (ou aux USA) pour voir ce qui se fait. Bien, laissons le Comte de Beaumont faire comme bon lui semble. Mais je ne vois pas comment il pourrait réussir dans son entreprise. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à A. Brundage, 20/07/1962.

pays africains et leurs élites afin de les soustraire aux mains des luttes de la guerre froide lui dit-il à la fin du mois de décembre 1962 :

*« While it is important that we have contacts with the new African and Asian nations, this matter must be handled with great discretion. The Commission was formed by the IOC at its meeting in Moscow, but we are watching its actions very carefully. The reason for the Commission is to keep the development in these countries, in sport, rather than in political hands. »*¹⁵⁶³

Il reste cependant prudent car le risque d'un renversement de situation de ces nouveaux CNO au sein du CIO comme à l'ONU et sous l'influence des mouvements tiers-mondistes et soviétiques est présent aussi bien dans les FI que dans la CAIO :

*« Also, what is going to happen when the Federations accept as members a score of these new African and Asian nations who have had no experience with international sport, nor any amateur or Olympic background. It would be easy for them to form a bloc and to influence all closed decisions. You can see what has happened in the United Nations. Our whole structure of international sport is in danger. »*¹⁵⁶⁴

La nomination de Myriam Meuwly, - l'ancienne secrétaire personnelle d'Otto Mayer - comme secrétaire de la CAIO permet de surveiller les actions de la CAIO surtout quand on sait qu'elle sera l'assistante personnelle d'Avery Brundage à partir de 1964. Le président français de la CAIO le Comte Jean de Beaumont souhaite ainsi installer son siège permanent à sa villa Molitor à Paris, cet éloignement nécessite donc le poste de Myriam Meuwly¹⁵⁶⁵. Par

¹⁵⁶³ Notre traduction : « Tandis qu'il est important d'avoir des contacts avec les nouvelles nations africaines et asiatiques, ce problème doit être abordé avec une grande discrétion. La commission a été formée par le CIO à sa session de Moscou, mais nous l'observons avec la plus grande précaution. La raison de cette commission est de garder le développement de ces pays dans les sphères sportives plutôt que politiques. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à A. Bolanaki, 12/12/1962.

¹⁵⁶⁴ Notre traduction : « Aussi, que se passera-t-il quand les fédérations accepteront comme membres un nombre important de ces nouvelles nations africaines et asiatiques qui n'ont aucune expérience du sport international, ni du sport amateur et de l'histoire olympique ? Il leur sera facile de former un bloc et d'influencer toutes les décisions à huis-clos. Vous pouvez voir comment cela se passe aux Nations Unies. Toute notre structure du sport international est en danger. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à O. Mayer, 22/12/1962.

¹⁵⁶⁵ Archives CIO/Correspondances diverses, 1961-1963, O. Mayer à Don W.J. Anthony, 29/10/1962. « Cette personne est très au fait des affaires olympiques et a été ma secrétaire personnelles. ». En effet, Otto Mayer a refusé la candidature de Don W.J. Anthony le secrétaire du bureau des relations publiques du Conseil International pour l'Education Physique et le Sport (CIEPS) liée à l'UNESCO, également secrétaire du Comité contre la discrimination raciale en Afrique. La CAIO est convoitée et Otto Mayer demande à Myriam Meuwly d'être prudente : « *Ce type est un juif qui cherche à se mêler dans toutes sortes d'affaires sportives... lucratives.[...] Vous voyez déjà le type qui cherche à s'infiltrer dans les affaires du CIO* ». Archives CIO/Correspondances diverses, 1961-1963, Don W.J. Antony à O. Mayer, 25/10/1962 et en octobre 1962 celui-ci récidive : « *Je suis très intéressé par le bureau international d'aide olympique CAIO : je vous demande si*

ailleurs, le versement d'une subvention du HCJS français via le CNO permet de situer l'action de la France au même niveau que celle de l'URSS et des USA. Or le faible apport financier souligne le rôle idéologique de la Commission puisque comme l'énonce Otto Mayer à Avery Brundage le 28 août 1962 au moindre problème le CIO se débarrassera de la CAIO :

« Regarding the International Aid Commission, I agree with you and it seems to me that it should not be our business to deal with this matter. Anyhow, I have now engaged – on Count de Beaumont's request – a woman delegate who begins her job on September 1st. As we have to pay her and as it does not belong to the IOC to do so, I shall ask Count de Beaumont to give me the necessary money. He gave the guarantees anyhow. From Col. Crespin and through the French NOC we shall receive 10 000 new francs. But to do what Count de Beaumont wanted to do, we should have a disposal a few millions. Anyhow, de Beaumont wrote to me the other day to keep that delegate (secretary) not longer than October 1963 as he will see the feeling of the members in Nairobi. If he finds that the atmosphere is not very favourable, he drops the whole thing ! And that is probably what will happen. I had this feelings right from the beginning. »¹⁵⁶⁶

Cette prudence du CIO et des FI est plus compréhensible si l'on prend en compte la lutte qui existe entre les anglo-saxons et les français pour le contrôle de la présidence des fédérations internationales. En effet, un revirement est en train de s'opérer après la Seconde Guerre mondiale puisque les anglo-saxons font la conquête des FI, pour exemple en 1962, sur les quinze fédérations internationales des disciplines sportives les plus mondialement pratiquées et constitutives du socle des Jeux olympiques, cinq ont des présidents anglo-saxons ou germanophones et italiens¹⁵⁶⁷, quatre ont des présidents francophones le plus souvent

vous pouvez m'en dire un peu plus sur cette nouvelle et inestimable expérience ? Je suis en train de préparer un article sur le développement du sport et l'éducation physique en Afrique. »

¹⁵⁶⁶ Notre traduction : « A propos de la Commission d'Aide Internationale, je suis d'accord avec vous et il me semble que la gestion de cette affaire ne nous incombe pas. Cela dit, j'ai engagé – à la demande du Comte de Beaumont – une déléguée qui doit commencer à travailler le 1^{er} septembre. Comme nous devons la payer et qu'il n'appartient pas au CIO de le faire, je vais demander au Comte de Beaumont de me donner l'argent nécessaire. Mais il m'a donné des garanties. Par l'intermédiaire du Colonel Crespin et du CNO français, nous recevrons 10 000 nouveaux francs. Mais pour réaliser ce que le Comte de Beaumont désire, nous devons disposer de plusieurs millions. De toute façon, de Beaumont m'a écrit l'autre jour de ne garder cette déléguée (secrétaire) que jusqu'en octobre 1963 car il attend de voir les réactions des membres à Nairobi. S'il trouve que l'atmosphère n'est pas favorable, il laissera tout tomber ! Et c'est ce qui va probablement se produire. J'ai ce sentiment depuis le début. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à A. Brundage, 28/08/1962.

¹⁵⁶⁷ Les anglais C.H. Johnson (Fédération Internationale d'Haltérophilie et de Culturisme), et le Lieutenant Colonel Russel (Association Internationale de Boxe Amateur), Stanley Rous (Fédération Internationale de

suisse¹⁵⁶⁸ alors que certaines présidences commencent à être captées par les pays de la périphérie¹⁵⁶⁹. Ainsi, le britannique Marquis d'Exeter joue lui aussi un double jeu entre une position favorable à la CAIO – en réalité en adéquation avec les réalités géopolitiques de l'espace du Commonwealth – et une position plus mesurée voir critique lorsque celle-ci dépasse ses prérogatives au détriment des FI. Il discute ainsi les articles des statuts de la CAIO et s'interroge sur la dénomination des « pays indépendants ». Il s'étonne que la CAIO restreigne son action à l'Afrique et à l'Asie. Comme il l'écrit à Beaumont le 25 janvier 1963, il souhaite pousser son champ d'action à une dimension plus internationale des actions de la commission certainement dans le but de correspondre aux limites géographiques du *Commonwealth* :

*« Article 3. I am not happy with the basis being only for “newly independent countries”. That is a newly independent country ? Does one independent for 5 years, 10 years, 15 years qualify ? I feel that in the first place many of the newly independent countries already are strong in amateur sport and have National Olympic Committees, as for instance Ghana, Nigeria and in due course Kenya. Nor can I see why activities should be confined to Africa and Asia. Were I a newly independent country in the Pacific, I would be very resentful that I was outside the scope of the same. By own feeling is that the proper basis is that help should be available to all countries backward in amateur sport and Olympism throughout the world. »*¹⁵⁷⁰

D'autre part, pour le Marquis d'Exeter, la CAIO fait doublon à la FI dont il est le président l'IAAF : *« This in fact means that practically the whole is covered as far as athletics are*

Football Amateur), le Marquis d'Exeter (Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur), Charles S. Palmer (Fédération Internationale de Judo), R. Max Ritter (Fédération Internationale de Natation Amateur) par ailleurs trésorier de l'United States Olympic Committee, et l'allemand Ernst Zimmermann (Secrétaire général de l'Union Internationale de Tir) et enfin l'italien Adriano Rodoni (Fédération Internationale amateur de cyclisme). Bulletin du CIO, n°98-99, 15/08/1967.

¹⁵⁶⁸ Le suisse Thomas Keller (Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron), le français Paul Libaud (Fédération Internationale de Volley-ball), le suisse Roger Coulon (Fédération Internationale de Lutte Amateur), les français Charles de Coquereaumont (Fédération Internationale de Canoë) et Pierre Férry (Fédération Internationale d'Escrime), le belge René Franck (Fédération Internationale de Hockey).

¹⁵⁶⁹ Antonio dos Reis Carneiro (Fédération Internationale de Basket-ball Amateur) mais secondé par le secrétaire général anglais de 1932 à 1976, Renato William Jones.

¹⁵⁷⁰ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, Marquis d'Exeter à Beaumont, 25/01/1963. Notre traduction : « Article 3. Je ne suis pas d'accord avec les dispositions concernant uniquement les « nouveaux pays indépendants ». Qu'est-ce qu'un nouveau pays indépendant ? Sont-ce les pays indépendants depuis 5 ans, 10 ans ou 15 ans ? Je pense en premier lieu que beaucoup de ces nouveaux pays indépendants sont déjà forts en sport amateur et disposent de CNO, comme par exemple le Ghana, le Nigeria et bientôt le Kenya. De plus, je ne vois pas pourquoi on restreint des activités à l'Afrique et à l'Asie. Si j'étais un nouveau pays indépendant du Pacifique, j'éprouverais énormément de ressentiment d'être associé à toute cette honte. Personnellement, je me demande si c'est la bonne méthode pour rendre le sport amateur et l'olympisme accessible à tous les pays du monde. »

concerned by this body. »¹⁵⁷¹. En effet, l'IAAF a déjà 115 pays membres et 10 affiliations en cours en provenance des pays du Tiers-Monde et elle aide depuis plusieurs années « *the less athletically developed countries.* »¹⁵⁷². Selon cette logique de limiter les interventions extérieures au sein de la CAIO et conserver aux FO leurs pleins pouvoirs, le Marquis d'Exeter est mesuré sur l'immixtion de l'aide des gouvernements qui figure à l'article 4. c) des statuts de la CAIO :

*« I am not quite sure what is meant by this, but as it largely governmental, I cannot imagine governments agreeing to the Olympic Commission co-ordinating their activities. The others who are already active are the International Federations, and I am sure that they will not agree out of hand to an outside, and to them unqualified, body informing them that it will co-ordinate them in their technical work. »*¹⁵⁷³

Le Marquis d'Exeter tente de mettre en porte-à-faux la CAIO, considérant celle-ci comme utile mais pas nécessaire au sein du CIO et souligne son inertie :

*« Naturally it would welcome any help that an outside body like this commission could give it, but clearly it would be wrong to do it other than through the IOC and the IAAF machinery. For instance the Commission is not technically competent to pick coaches for athletics. »*¹⁵⁷⁴

En tant que président de l'IAAF, il prend parti pour les FI et veut annihiler les actions de la CAIO en faisant appel aux règles du CIO :

« The proper procedure surely is for the Commission to support the IAAF coaching scheme financially, and add if they like the condition that the money can only be used for athletically weak countries, although this would be a purely academic point, as these are the very ones which the IAAF is planning to help. This point must be cleared up now before the rules are agreed, for if an official

¹⁵⁷¹ Notre traduction : « C'est un fait que pratiquement le monde entier est représenté aussi loin que les « athletics » sont concernés par cette institution. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, Marquis d'Exeter à Beaumont, 25/01/1963.

¹⁵⁷² Ibid., notre traduction : « Les pays les moins développés athlétiquement. »

¹⁵⁷³ Notre traduction : « Je ne suis pas certain de ce que l'on veut obtenir en faisant cela, mais c'est largement gouvernemental, je ne peux donc imaginer les gouvernements autoriser les Commission olympiques à coordonner leurs activités. Les autres entités déjà actives sont les FI et je suis sûr qu'elles ne sont pas d'accord de laisser la main à un organisme extérieur illégitime à leurs yeux et qui les informera qu'il assurera la coordination de leur travail technique. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, Marquis d'Exeter à Beaumont, 25/01/1963.

¹⁵⁷⁴ Ibid., notre traduction : « Bien entendu, toute aide serait la bienvenue, comme celle d'un organisme extérieur tel que cette commission, mais ce serait clairement une erreur de le faire par d'autres voies que celles d'organisations comme le CIO ou l'IAAF. Par exemple, la commission n'est pas techniquement compétente pour choisir des entraîneurs pour les disciplines athlétiques. »

Olympic body drew up rules for itself in the middle of the International Federation's sphere of control closest collaboration and agreement with them, a series of major clashes could well result. »¹⁵⁷⁵

A son tour, le membre néo-zélandais Arthur Porritt¹⁵⁷⁶ par ailleurs président représentant l'Empire britannique aux Jeux du Commonwealth veut insister sur le fait que déjà les FI viennent en aide aux pays d'Afrique anglophone et s'interroge sur l'utilité de la CAIO :

« As an example of what I mean, I think, as Chairman of the British Empire and Commonwealth Games, I should bring to your notice the fact that, for the past fifteen years, this movement has been playing a very large part in African sport in at least members of th British Empire and Commonwealth Games Federation with fully-developed organisations covering a dozen sports in each country. As you probably now, theses Games are the second biggest international Games in the world although they are not under the direct aegis of the IOC. On the other hand, I am sure you will appreciate that they are doing a great deal for amateur sport and it would be a pity if any of their developed lines of advance were crossed rather than helped by an new organization. »¹⁵⁷⁷

¹⁵⁷⁵ Ibid., notre traduction : « La procédure adéquate serait sans doute que la commission soutienne financièrement le plan d'entraînement de l'IAAF et pose éventuellement comme condition que cet argent serve uniquement à aider les pays les plus pauvres sur le plan athlétique, bien que ce soit un point purement académique, puisque ce sont précisément ceux que l'IAAF a prévu d'aider. Ce point doit être éclairci avant de nous mettre d'accord sur les règles, pour éviter une série de ruptures majeures pouvant résulter de la création de règles par un organisme officiel du CIO dans la sphère de contrôle des FI en matière de collaboration et d'accords. »

¹⁵⁷⁶ Né le 10 août 1900 en Nouvelle-Zélande, il fait ses études à l'université d'Otago puis à l'université d'Oxford. Sa profession est chirurgien de sa Majesté la Reine, ancien chirurgien de l'Armée britannique, président du collège royal des chirurgiens d'Angleterre, président de l'Association médicale britannique. Il pratique l'athlétisme et est champion de Nouvelle-Zélande du 100 yards, sélectionné dans l'équipe de l'université d'Oxford contre Cambridge (100, 120 et 220 yards haies), recordman du 100 yards Oxford-Cambridge (1919), 3^{ème} de la finale du 100 m aux Jeux olympiques de Paris en 1924, représentant la Nouvelle-Zélande aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928 (100 et 200m). Sa carrière sportive administrative débute à la présidence du club athlétique d'Oxford, puis à la vice-présidence du Comité des Jeux du Commonwealth britannique, fondateur et président de l'Union d'athlétisme des étudiants des dominions. Membre du CIO depuis 1934, membre honoraire en 1967 et président de la Commission médicale (1961-1967). Il est membre du Collège Royal des physiciens, et d'associations de chirurgiens de l'Empire britannique, des Etats-Unis et d'Europe. Il est baron et chevalier de l'ordre de saint Michel et de Saint Georges, grand commandeur de l'ordre royal de Victoria, commandeur de l'ordre très distingué de l'Empire britannique, docteur es sciences, docteur en médecine, Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, biographie Lord Arthur Porritt, p.167-168.

¹⁵⁷⁷ Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, A. Porritt à Beaumont, 06/02/1963. Notre traduction : « Comme exemple de ce que j'énonce, je pense, en tant que président des Jeux du Commonwealth et de l'Empire britannique, que je dois attirer votre attention sur le fait que, au cours des quinze dernières années, ce mouvement a joué un grand rôle dans le sport africain au moins auprès des membres des Fédérations des Jeux du Commonwealth et de l'Empire britannique, en développant totalement ces organisations dans une douzaine de sports dans chaque pays. Comme vous le savez probablement, ces Jeux sont les seconds jeux les plus importants du monde, bien qu'ils ne soient pas sous la tutelle directe du CIO. D'un autre côté, je

Les interventions des britanniques le Marquis d'Exeter et Arthur Porritt viennent contrebalancer celle du membre roumain du CIO Alexandru Siperco. Celui-ci semble avoir saisi le poids des FI dans les rapports de force au sein du Mouvement olympique. Il propose de leur retirer une part des bénéfices dégagés à l'occasion des Jeux olympiques pour les redistribuer aux pays du Tiers-Monde écrit-il à Avery Brundage le 13 juillet 1963 :

« 2. Actuellement une partie des sommes que le CIO reçoit des revenus de la télévision aux Jeux olympiques, sont réparties aux Fédérations Internationales. Je propose que le CIO recommande aux Fédérations Internationales d'affecter une partie des sommes reçues pour appuyer le mouvement sportif d'Afrique et d'Asie par : l'envoi d'entraîneurs, accorder des bourses pour les étudiants, frais d'organisation du mouvement sportif, l'envoi des publications, etc. »¹⁵⁷⁸

Les actions de la CAIO s'affichent avec plus d'acuité aux Jeux de l'Amitié de Dakar (1963). Les affiliations des FN africaines aux FI et la mise en route de la procédure de constitution et de reconnaissance des CNO africains s'accélérent à cette occasion. Pour la première fois le président du CIO Avery Brundage est présent à cette manifestation sportive essentiellement franco-africaine. Il est impressionné par leur organisation et par la culture des leaders africains sur le Mouvement olympique. Il écrit le 16 mai 1963 à Armand Massard le président du CNO français afin de lui faire part de ses sentiments :

« Otto Mayer has forwarded your letter of April 30, supporting the request of the Senegal Committee for recognition. As you know, I attended the Jeux de l'Amitié. I was very much impressed by their organization (with French help, of course). We should recognize the Committee as soon as the papers are in order.

If you are in favor, I would approve giving them one of the Olympic awards for staging the Jeux de l'Amitié so successfully. I was amazed to find that President Senghor of Senegal has visited Olympia in Greece, and reads Pindare in the ancient Greek.

Incidentally, I could see that your Gouvernement has been doing excellent work in sport circles, among the former French colonies, the last few years, and I

suis sûr que vous apprécierez qu'ils apportent énormément au sport amateur et il serait vraiment dommage que leurs avancées soient entravées par une nouvelle organisation plutôt que favorisées. »

¹⁵⁷⁸ Archives CIO/Correspondances du membre Alexandru Siperco, 1955-1969, notice : 0058498, 13/07/1963.

*am enclosing a copy of my letter to High Commissioner Maurice Herzog, on this subject. »*¹⁵⁷⁹

L'étonnement d'Avery Brundage à propos de la culture olympique du président Léopold Sédar Senghor révèle en réalité les préjugés raciaux à l'encontre des africains encore considérés comme des indigènes par rapport aux afro-américains des Etats-Unis. Les uns comme les autres sont vus comme des dangers pour la suprématie du *White Anglo-Saxon Protestant* (WASP) aux Etats-Unis et du Blanc en Europe. En effet, si Avery Brundage est obligé de prendre en considération la précipitation de l'intégration des pays africains au Mouvement olympique sous peine de voir récupérer ces pays par d'autres mouvements, sa déclaration aux Jeux de Dakar souligne la permanence de la hiérarchie raciale dans les mentalités occidentales :

*« Le CIO est désireux d'accueillir de nouveaux pays et vous serez tous invités à la session de Nairobi, même et surtout les pays qui n'auront pas encore constitué leur Comité olympique. Pourtant, je ne cache pas qu'il y a à cela un grand danger, car nous avons aux USA dix pour cent de noirs dans notre population, et ce sont eux qui rapportent la plupart de nos succès, ce qui veut dire, si j'en crois l'excellence de vos exploits sportifs que vous, Africains, pourrez bientôt remporter toutes les médailles. Nous avons beaucoup à apprendre à votre contact. Je dis toujours que nous autres blancs nous nous sommes trop éloignés de la nature. Vous pouvez nous aider à y revenir. »*¹⁵⁸⁰

Lors de ces Jeux à Dakar, la propagande sportive américaine s'étale au grand jour avec la venue de l'athlète et recordwoman Wilma Rudolph, triple médaillée d'or des Jeux olympiques de Rome, sur 100, 200 et 4x100 m et recordwoman mondiale dans ces trois disciplines. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire demandent leur aide pour les Jeux de Dakar et le Kenya est visé par la création de liens entre les universités et les collèges américains pour que des athlètes

¹⁵⁷⁹ Notre traduction : « Otto Mayer nous fait suivre votre lettre du 30 avril, pour soutenir la demande d'adhésion du Comité du Sénégal. Comme vous le savez, j'étais aux Jeux de l'Amitié. J'ai été très impressionné par leur organisation (avec l'aide des Français, bien sûr). Nous devons reconnaître leur Comité dès que les papiers seront en ordre.

Si vous êtes d'accord, je voudrais leur donner une des récompenses olympiques pour avoir organisé les Jeux de l'Amitié avec tant de réussite. J'ai été très surpris d'apprendre que le Président Senghor du Sénégal avait visité l'Olympie en Grèce et lisait Pindare en grec ancien. Soit dit en passant, j'ai pu voir que votre gouvernement avait fait de l'excellent travail dans les cercles sportifs des anciennes colonies françaises ces dernières années et je vais envoyer une copie de ma lettre au Haut-commissaire Herzog à ce sujet. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à A. Massard, 16/05/1963.

¹⁵⁸⁰ Archives CNOSF/L'Equipe, « L'Afrique engagée dans le mouvement olympique. Le président Brundage flatteur pour les africains : bientôt vous remporterez toutes les médailles », 16/04/1963, n°5.300, p.5.

kenyans obtiennent des diplômes sportifs. Selon J. Galtung (1991)¹⁵⁸¹ ces liens accroissent dans un premier temps le « raw brain » (étudiants, fuite de cerveaux, etc.) puis amplifient le « body drain », la fuite des talents sportifs. Ainsi, selon Désiré Malet le Secrétaire général adjoint des Jeux de l'Amitié, neuf techniciens de sports américains des *Peace Corps* préparent les sélections du Sénégal pour les Jeux. Un corps d'une dizaine de coachs dirigé par Walter Boehm (boxe, lutte, natation, et athlétisme) est mis à la disposition du Sénégal après avoir été en tournée en Tunisie, Guinée, et Côte d'Ivoire¹⁵⁸². S'agissant de la lutte, comme le rapporte dans son article Pierre-Michel Durand (2005), cette propagande n'a pas toujours les effets escomptés malgré une réelle volonté des américains de s'intégrer dans la culture africaine comme l'américain Melvin Zweygardt qui vient encadrer un stage de lutte à Dakar en septembre 1963¹⁵⁸³ :

*« Simple attraction d'abord, le volontaire peut, bien entendu, plus ou moins réussir, mais les success stories ne sont pas rares. Ainsi en va-t-il de Mel Zweigardt, l'un de ces héros du Peace Corps. Entraîneur de lutte qui devait convertir les Sénégalais à la lutte gréco-romaine en vue des Jeux olympiques, il a totalement échoué dans sa mission, mais n'en a pas moins conquis l'Afrique et pénétré très avant dans la société sénégalaise. Le seul Blanc à avoir jamais combattu dans l'arène locale, en lutte sénégalaise, il pratique aussi les danses d'avant combat. « je l'ai vu un samedi soir », note un des évaluateurs, « surclassant même les autres lutteurs pour danser dans le sable en hurlant fanfaronnades et menaces en wolof. La foule a adoré. Son oreille a saisi le rythme du Sénégal, sa danse, son discours, sa culture. Ecoutez-le échanger les saluts rituels et vous remarquerez comment sa voix glisse dans la cadence du rite », remarque, admiratif, le responsable du Peace Corps. »*¹⁵⁸⁴

Cette propagande sportive américaine se concrétise également par des tracts et brochures à la gloire des athlètes américains et professionnels sur les stades, dans les hôtels et sur les lieux de rendez-vous des journalistes¹⁵⁸⁵. En marge des jeux de Dakar, l'entraîneur de Yale, Bob Kippits réalise une démonstration avec ses recordmen du monde¹⁵⁸⁶. La même année cette propagande américaine s'exerce aussi en Asie avec 17 entraîneurs de sports du contingent du

¹⁵⁸¹ Galtung Johan, « A structural Theory of Imperialism », in Little R. et Smith M. (Eds.), *Perspectives on World Politics*, Londres, Routledge, 1991.

¹⁵⁸² Archives CNOSF/L'Equipe, « L'Afrique s'éveille », 31/01/1963.

¹⁵⁸³ Deville-Danthu Bernadette, op. cit., 1997, photographie n°23, tirée de *Dakar-Matin*, 12/09/1963.

¹⁵⁸⁴ Durand Pierre-Michel, « Le peace corps en Afrique française dans les années 1960. Histoire d'un succès paradoxal », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°217, 1/2005, p.94.

¹⁵⁸⁵ Archives CNOSF/L'Equipe, « En toute amitié », Propagande américaine, 14/04/1963.

¹⁵⁸⁶ Ibid., « En marge des Jeux », 09/04/1963.

Peace Corps envoyés en Indonésie bientôt rejoints par treize de plus et un professeur. Emmenés par David S. Burgess, le représentant des *Peace Corps* en Indonésie ils interviennent en athlétisme, basket-ball et natation¹⁵⁸⁷.

Ces actions sont une concurrence à la CAIO et aux actions engagées par la France. Une intrusion fortement ressentie par exemple dans la communauté française au Niger comme l'altercation du volontaire des *Peace Corps* Stephen Green au club sportif français de Maradi (Association Sportive Français de Maradi) du 1^{er} juillet au 16 juillet 1963¹⁵⁸⁸. En effet, Franklin Williams, le Directeur des *Peace Corps* pour l'Afrique francophone est de passage au Niger du 22 au 27 janvier 1964 afin d'ajouter aux treize volontaires du contingent américain déjà en place depuis 1962 une cinquantaine de volontaires dont trois monitrices d'Education Physique. C'est Payne Lucas qui doit assurer la direction du *Peace Corps* à Niamey après avoir été le directeur local du *Peace Corps* au Togo pendant 18 mois¹⁵⁸⁹. Des tournées d'entraîneurs spécialisés comme l'entraîneur d'athlétisme Mal Whitfield (Malvin Groston Whitfield) appelé « Marvelous Mal » – militaire dans l'US Air Force, champion olympique en 1948 et 1952 demande notamment dans le journal afro-américain « Ebony » à ses frères de race de boycotter les Jeux de Tokyo suivant en cela la propagande de la Ligue arabe – chargé de l'Afrique de l'Est et de Madagascar puis présent dans la Grande Ile en 1966-1967¹⁵⁹⁰. Durant près de 47 années en Afrique et dans 132 pays, cet athlète travaille à l'*US State Department* (au Libéria en 1956, puis au Nigeria en 1960 pour rejoindre le *Foreign Office* américain en 1963), entraîne, et conseille de nombreux athlètes en Afrique pour les Jeux olympiques et les championnats africains comme les athlètes ougandais avant leur venue aux Jeux Africains de 1965. Les *Peace Corps* et leurs interventions en Afrique dans les divers secteurs sociaux, économiques et culturels positionnent l'impérialisme américain¹⁵⁹¹ entre ceux de la France et de l'URSS. A la suite de la nomination de Ryan, l'ambassadeur des Etats-Unis au Niger le 15 juillet 1964, après avoir été conseiller à l'Ambassade américaine à Paris, s'entretient avec l'ambassadeur de France au Niger Albert Treca. Ce dernier écrit au ministre des Affaires étrangères françaises Maurice Couve de Murville : « *En conclusion, on*

¹⁵⁸⁷ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°200, mi9, coupure de presse, « US Bolsters Peace Corps in Indonesia », 1963.

¹⁵⁸⁸ Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, carton n°50, Dossier : Peace Corps au Niger, 1963.

¹⁵⁸⁹ Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, carton n°50, P. Picheloup, le premier conseiller de Paul Fouchet ambassadeur de France au Niger, à Maurice Couve de Murville, MAE, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, 07/02/1964.

¹⁵⁹⁰ Archives CADN/MAE, Ambassade Tananarive, carton n°200, Dossier : Affaires culturelles, Sports, activités étrangères et aides, Américaine, 29/04/1967. Mal Whitfield a été l'entraîneur du coureur kenyan Kipchoge Keino voir sa fondation www.whitfielfoundation.org/

¹⁵⁹¹ Gems Gerald R., *The Athletic Crusade : Sport and American Cultural Imperialism*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2006, pp.233.

peut dire que les Américains ne cherchent pas à substituer leur influence à la nôtre au Niger. Il leur suffit d'être présents et prêts à prendre la relève pour le compte de l'Occident si, pour une raison ou une autre, la France venait à perdre sa position prépondérante dans ce pays. »¹⁵⁹²

Mais à partir de 1963, le CIO souhaite dissoudre la CAIO estimant nécessairement son travail de propagande auprès de l'Afrique et de l'Asie suffisamment engagé. D'autre part, le problème de l'apartheid, l'émergence des Jeux du GANEFO et la création de l'OUA en 1963 donnent du poids aux pays du Tiers-Monde. Dans ces conditions, Avery Brundage demande au Comte Jean de Beaumont d'être prudent afin de ne pas trop émettre des promesses que le CIO ne sera pas en mesure d'honorer :

*« I hope that you use discretion in dealing with them delegates the new countries which have no olympic or amateur sport background. They are very eager and enthusiastic and we must not raise hopes wich cannot be fulfilled, thus leading to disappointment and adverse criticism of our Committee. »*¹⁵⁹³

La CAIO est alors de plus en plus vécue comme une instrumentalisation soviétique au CIO et le chancelier du CIO méfiant dès sa création milite cette fois pour l'arrêt de ses actions :

*« Than, I may say : "What has Count de Beaumont done in Dakar when he made nice speeches and giving no informations at on how to organize African Games ?" It is very easy for him to say that he travelled about all african countries "to teach them"... He has done nothing at all, I am very sorry to say. And that was just the right opportunity to do something and tell them how to act. No, the Aid Commission does nothing at all and should be abolished. Those who do something in Africa are the russians...behind our back. »*¹⁵⁹⁴

¹⁵⁹² Archives CADN/MAE, Ambassade Niamey, carton n°50, Dossier : Mission diplomatique des USA au Niger, Renseignements, Albert Treca ambassadeur de France au Niger à Maurice Couve de Murville, MAE, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, 22/09/1964.

¹⁵⁹³ Notre traduction : « J'espère que vous usez de discrétion dans vos contacts avec les délégués des nouveaux pays qui n'ont pas d'expérience du sport olympique ou amateur. Ils sont très motivés et enthousiastes et nous ne devons pas faire naître d'espairs que nous ne pourrions concrétiser, ce qui pourrait engendrer une déception et des critiques à l'encontre de notre comité. » Archive CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, A. Brundage à Beaumont, 16/04/1963, (copies à Otto Mayer et SE Mohammed Taher).

¹⁵⁹⁴ Notre traduction : « J'ajouterais : « Qu'est-ce que le Comte de Beaumont a fait à Dakar quand il a donné de beaux discours mais aucune information sur comment organiser des Jeux africains ? » Il est très facile pour lui de dire qu'il a visité pratiquement tous les pays africains « pour leur apprendre »... Il n'a rien fait en réalité, je suis désolé de le dire. Et c'était pourtant l'occasion rêvée de faire quelque chose et de leur dire comment agir. Non, la Commission d'aide ne fait rien du tout et devrait être dissoute. Ceux qui font quelque chose en Afrique sont les Russes... dans notre dos. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à A. Brundage, 16/09/1963.

Une conversation entre Otto Mayer et le Marquis d'Exeter rapportée à Avery Brundage illustre le front commun anglo-saxon alimenté par la chancellerie :

« *You probably know already David's position [David Burghley ou Marquis d'Exeter] : he believes that the work of this commission is plain rubbish as it is defined. He hopes that we shall put an end to its activity in Nairobi.* »¹⁵⁹⁵

Et, finalement, le chancelier du CIO évoque le danger de la CAIO qui peut se retourner contre le CIO comme objet d'instrumentalisation par les nouveaux membres africains et souligne la nécessité pour le Mouvement olympique de la faire disparaître lors de la prochaine session du CIO à Nairobi (1963). La finalité n'ayant que la fonction d'attirer les pays africains vers le CIO et jouer le rôle humaniste « d'éducateur » selon les principes olympiques :

« *In my opinion, you should try to stop that whole Aid Commission while in Nairobi. First, we cannot allow it to ask for funds all the World round, and then, without money that Commission has no reason to live. We must take great care with those african countries and educate them first by sending them informations distributed by us. We can also follow our correspondence with them so what they understand our ideas and the Olympic principles.* »¹⁵⁹⁶

Jean de Beaumont a bien compris que la CAIO est le syncrétisme des idéologies au CIO et que son président l'américain Avery Brundage a laissé agir cette commission tant que celle-ci ne gênait pas outre mesure la bonne marche universelle de l'olympisme dans l'intégration de l'Afrique :

« *Encore, une fois, Brundage me retira la présidence de cette commission, et rangea travaux et propositions dans un tiroir, spécifiant qu'il s'en occuperait personnellement. Il ne le fit pas, mais distribua à certains Comités olympiques, sans me consulter, l'argent que j'avais pu récolter après avoir visité les comités olympiques d'Afrique et d'Asie...* »¹⁵⁹⁷

¹⁵⁹⁵ Notre traduction : « Vous connaissez déjà probablement la position de David : il pense que le travail de la commission ne vaut absolument rien. Il espère que nous allons mettre fin à ses activités à Nairobi. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à A. Brundage, 28/06/1963, p.2.

¹⁵⁹⁶ Notre traduction : « Selon moi, vous devez essayer d'arrêter cette Commission d'aide lors de votre séjour à Nairobi. Premièrement, nous ne pouvons pas la laisser solliciter des fonds au monde entier, car, sans argent, cette Commission n'a pas de raison d'exister. Nous devons prendre garde avec ces pays africains et les éduquer avant de leur envoyer des informations que nous leur distribuerons. Nous pouvons aussi poursuivre les correspondances avec eux afin qu'ils comprennent nos idées et les principes olympiques. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à A. Brundage, 08/07/1963, p.2.

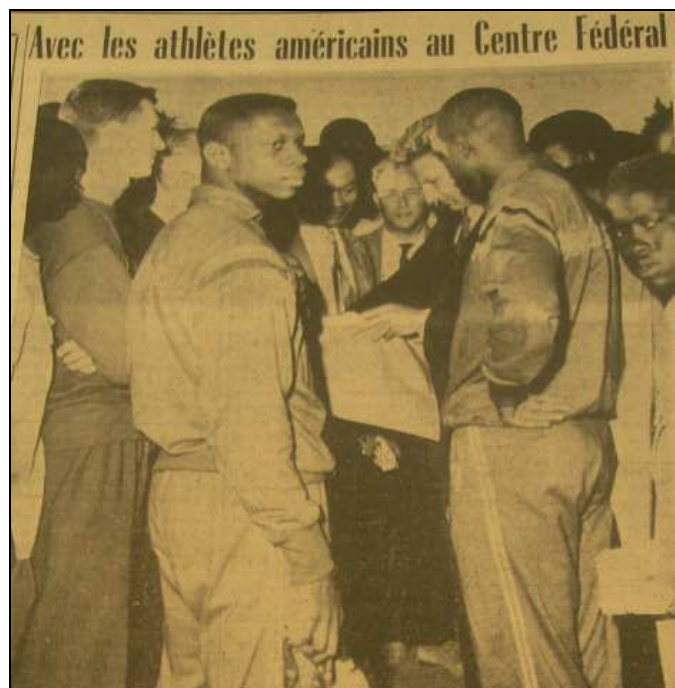
¹⁵⁹⁷ Beaumont Jean (de), *Au Hasard de la chance : L'amour de vivre*, Paris, Julliard, 1987, p.284.



353. James Greffin, professeur adjoint d'EPS d'un Institut de Virginie par ailleurs entraîneur d'athlétisme et de basket-ball pour deux semaines (19 au 29 février) au Sénégal (Dakar, Thiès et Saint-Louis) donne un cours au Centre fédéral de l'avenue Blaise Diagne, *Dakar-Matin*, 22/02/1960, (Archives ANS).



354. Un groupe de cinq athlètes américains au Centre Fédéral de Dakar affronte les athlètes maliens. Organisé par la ligue d'athlétisme du Mali et le Centre culturel américain, sous la houlette de leur entraîneur F.C. Roach, l'américain Carl Brown (à droite) gagne devant Thureaud, alors que Robert Mc Allister (400m), Edward Manning (100m) et Robert Gutowski (recordman mondial du saut à la Perche), Ken Bantun (Disque et poids) font des démonstrations, 03/1960, *Dakar-Matin*, (Archives ANS).



355. « Avec les athlètes américains au Centre fédéral », 03/1960, *Dakar-Matin*,
(Archives ANS).



356. L'équipe de Sénégal de basket-ball à l'entraînement avant les Jeux de Dakar, conduite par Eugène Moreira l'entraîneur national et John O'Meara son assistant membre du *Peace Corps* américain (à droite), *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).



357. De gauche à droite, Mme Philip Kaiser, épouse de l'ambassadeur des Etats-Unis, Wilma Rudolph et une hôtesse sénégalaise pour son arrivée à l'aéroport Dakar-Yoff, *Dakar-Matin*, 16/04/1963, p.1, (Archives ANS).



358. Wilma Rudolph en habit traditionnel sénégalais, *Dakar-Matin*, 25/03/1963, (Archives ANS).



359. *Le Figaro*, 11/04/1963, p.16 (BNF).



360. Abdou Seye aux USA (à droite) observe les techniques d'entraînement des sprinters Walter Gibson et Ted Woods (à gauche) lors d'une rencontre en plein air à l'université de Colorado, *Dakar-Matin*, avril 1963, p.11, (Archives ANS).

b- L' « émancipation olympique » de l'Afrique : la prise de conscience d'un enjeu politique africain contre l'apartheid et la discrimination raciale dans le sport

*« If those new independant french countries in Africa will ask their recognition, that would mean 14 new Olympic Committees, all negroes. One will not say after that, that we allow racial discrimination. »*¹⁵⁹⁸

Prenant pour prétexte la CAIO, l'expression de la guerre froide au travers des modèles de développement de l'URSS et des Etats-Unis ne peut pas être déparée des influences des puissances coloniales française et anglaise dans la reconnaissance de l'Afrique au Mouvement olympique. Celles-ci sont aux origines du développement du sport moderne en Afrique ainsi qu'à leurs intégrations différenciées au CIO. L'idée étant de gagner en puissance pour la France et la Grande-Bretagne au sein du Mouvement olympique en s'adjoignant les nouveaux CNO issus des colonies au nom d'un passé commun et de liens indéfectibles. Et, malgré cette internationalisation au CIO dissociée dans le temps des pays indépendants d'Afrique noire anglophones et francophones, celle-ci va conduire à l'affirmation d'une politique d'Unité africaine dans le Mouvement olympique à partir de la critique de la discrimination, de la ségrégation, et du racisme des anciennes puissances coloniales.

- L'émancipation olympique de l'Afrique noire au cœur des concurrences et des alliances franco-britannique (1950-1965)

*« Ce n'est que depuis la dernière guerre mondiale, qu'au sujet des membres du CIO, on a fait allusion à un « bloc européen », un « bloc latin », un « bloc de l'Est », un « bloc de l'hémisphère occidental », un « bloc de l'empire britannique », etc. Sans doute, jusqu'à présent, tout cela n'a-t-il pas pris des proportions très inquiétantes, mais le seul fait que ces blocs aient été mentionnés indique que quelque chose ne tourne pas rond. Il ne doit y avoir ni bloc, ni nationalisme dans le Comité international olympique. »*¹⁵⁹⁹

¹⁵⁹⁸ Notre traduction : « Si ces nouveaux pays indépendants francophones demandent leur reconnaissance, cela voudrait signifier 14 Comités olympiques, tous noirs. Personne ne pourra dire après cela que nous soutenons la discrimination raciale. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°143, mi7, Otto Mayer, 1960.

¹⁵⁹⁹ *Bulletin du CIO*, « Les membres du CIO », (Lettre-circulaire d'A. Brundage, président du CIO aux membres du CIO, janvier 1954), août/septembre 1954, n°47, pp.10-13.

Le *Bulletin du CIO* de janvier 1954 situe le nœud des relations internationales dans lequel le Mouvement olympique est pris au piège. L'entrée des soviétiques au CIO (1952) et la conférence de Bandung en 1955 accélèrent la formation de blocs dans la confrontation Est-Ouest. Puis, peu à peu les décolonisations en Afrique francophone et anglophone déplacent la guerre froide en Afrique. Dans ces conditions, l'émergence d'un enjeu africain olympique reste soumis aux influences des impérialismes anglo-saxons et français que nous avons pu relever avec la création de la CAIO. Cependant, les processus d'intégration des colonies au CIO – par la constitution et la reconnaissance de CNO – issus de ces deux Empires coloniaux est différent. En quoi reflète-t-il les politiques de gestion coloniale et postcoloniale du sport africain ? Comment ces processus peuvent-ils être réinterrogés ici sous l'angle d'une manœuvre politique dans la gestion de la crise coloniale et l'instauration de nouvelles relations entre l'Afrique et les anciennes puissances coloniales. Il s'agit de comprendre comment ces deux mouvements d'intégration de l'Afrique au CIO peuvent refléter à la fois la politique concurrentielle de chacun de ces deux Etats occidentaux impériaux en quête de puissance sur la scène internationale et en même temps une probable alliance objective¹⁶⁰⁰. Car, exposés aux luttes de la guerre froide et à la montée du Tiers-Mondisme, la France et le Royaume-Uni peuvent eux aussi constituer une coopération, certes éphémère, afin d'éviter de perdre leurs influences en Afrique.

L'utilisation du Mouvement olympique est un outil à la fois de décolonisation britannique et d'extension de l'espace géopolitique du *Commonwealth* afin d'associer ces nouveaux partenaires avec la reconnaissance des CNO issus des colonies de l'Afrique britannique. Ainsi, suivant en cela l'Éthiopie (1948)¹⁶⁰¹, une première phase de colonies britanniques d'Afrique noire se constitue avec la création de CNO entre 1950 et 1958 (Ouganda, Nigeria, Ghana, Zambie, Libéria¹⁶⁰²) suivie par une seconde phase après 1965 (Tanzanie, Sierra Leone, Swaziland, Gambie, Lesotho, Malawi). Puis, une fois ce *self-government* sous influence britannique opéré par l'IAAF et la FIFA conjointement, l'indépendance nationale de ces pays africains ne constitue plus qu'une formalité afin de répondre aux exigences des relations internationales régies par l'ONU (1965-1972).

¹⁶⁰⁰ Charitas Pascal, *Les conditions d'émergence du développement sportif olympique en Afrique : analyse comparée entre le Royaume-Uni et la France (1944-1966)*, rapport de recherche pour le programme de bourse postgradué du CEO-CIO, concours 2009.

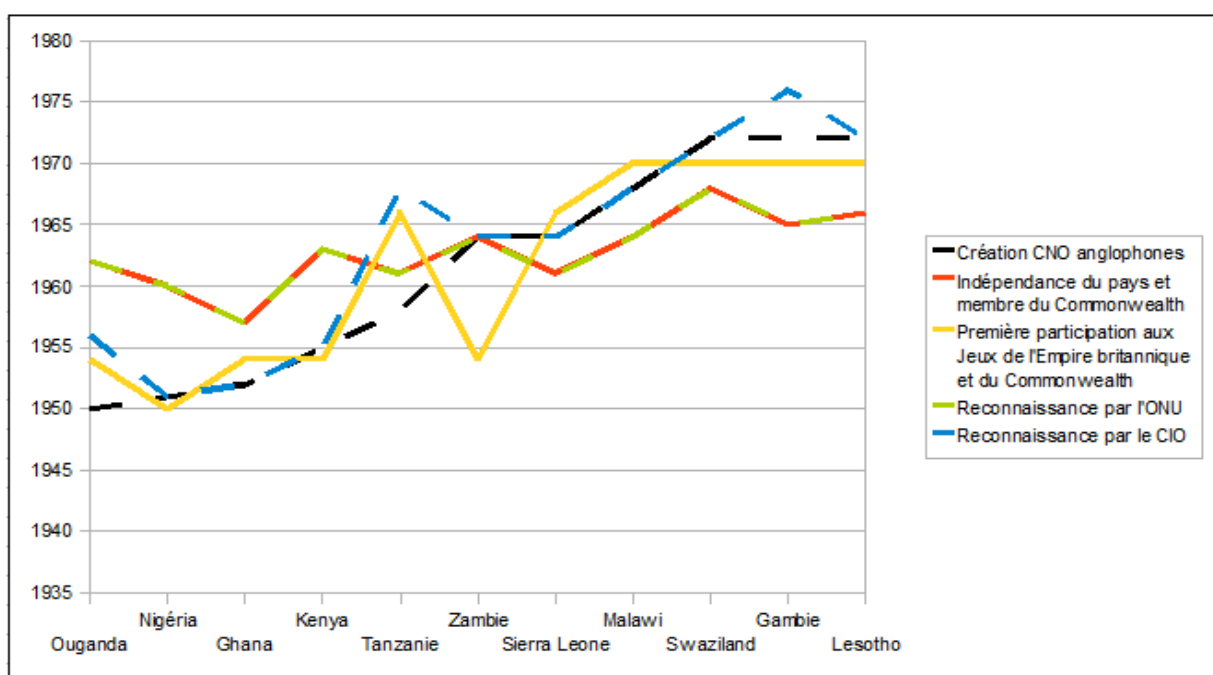
¹⁶⁰¹ La Confédération Nationale des Sports Éthiopiens est reconnue par l'IAAF lors de sa 17^{ème} réunion à Bruxelles, du 23 au 27 août 1950. CIO Archives/Fond Avery Brundage, Box 208, 7^{ème} Session de l'IAAF, du 23 au 27 août 1950, p.3.

¹⁶⁰² Archives CIO/Correspondance IAAF 1915-1958, O. Mayer à D.T. Pain qui lui fournit l'adresse de l'Association Olympique du Libéria, 05/03/1956.

Un processus que les britanniques et les américains ont fortement contribué à créer dès 1945 et dont ils se font ici les précurseurs afin de rendre cette ultime étape symbolique de la décolonisation comme nécessaire et obligatoire pour tout le continent africain. La politique coloniale de l'*indirect rule* permet donc de réaliser cette accélération de l'internationalisation du sport africain en amorçant cette dynamique qui pose les contraintes géopolitiques à la course aux indépendances ce qui constitue un levier pour les colonies francophones¹⁶⁰³.

Ainsi, aux différentes éditions des Jeux olympiques de 1948 à 1960 cette décolonisation britannique s'observe par la représentation sportive de certaines de ces colonies (Égypte, Afrique du Sud, Nigeria, Kenya, Ouganda, Libéria, Ghana, Soudan, Zimbabwe). Alors que dans le même temps, les colonies d'Afrique francophone sont difficilement intégrées à l'équipe de la métropole. Mais, les colonies d'Afrique anglophone sont bientôt rejointes par les colonies d'Afrique francophone à partir d'un revirement stratégique de la politique coloniale française à partir de 1956.

361. De l'Empire colonial britannique à l'impérial *Commonwealth* : les CNO d'Afrique anglophone (1950-1972)¹⁶⁰⁴



¹⁶⁰³ Ageron Charles-Robert, Michel Marc, *L'ère des décolonisations, Actes du Colloque d'Aix-en-Provence*, CNRS, Paris, Karthala, 1995.

¹⁶⁰⁴ Tableaux issus de Charitas Pascal, « Les conditions d'émergence du développement sportif olympique en Afrique : comparaison entre la France et le Royaume-Uni, 1944-1966 », rapport de la bourse pour post gradués du CEO-CIO 2009, Lausanne, Suisse, janvier 2010.

La prise de conscience de cet enjeu est réellement considéré avec plus d'attention après la Conférence de Bandung (1955). L'entrée de nouveaux CNO issus des anciens Empires coloniaux risque de produire un éclatement et un tiraillement au Mouvement olympique selon la logique de la bataille des blocs idéologiques. Le président du CIO Avery Brundage considère comme une menace pour le Mouvement olympique ces pays africains et ceux ralliés au mouvement des non-alignés qui sont, selon lui, en réalité influencés par les blocs idéologiques de la guerre froide :

*« The liberation of the colored countries, who have more or less been in the yoke of the western powers such as India, Pakistan, Dutch Indies, Algeria, Indo China etc. is continuing. These colour people in Asia and Africa are now uniting themselves not only to take care of their own affairs but also trying to influence and perhaps lead the world. At the great congress in Bandung on Java, Whis is going on just now, 29 colours countries are taking part. They will not be aggressive now, ut in a few years they will have more courage, and we western countries can fear difficulties. It is therefore highly desirable that the western countries under themselves to defend their common interests. Thus we will have two great parts of the world. »*¹⁶⁰⁵

La menace que fait peser le déplacement de la bi-partition du monde au sein du CIO s'intensifie avec le second processus de décolonisation en Afrique noire francophone. La Loi-Cadre (1956) amorce les transformations politiques de l'Empire colonial français en Afrique. Dans un premier temps en effet, elle accorde plus d'autonomie aux possessions et colonies françaises en Afrique. L'évolution juridique et institutionnelle est ensuite amplifiée par la prise de fonction du Général de Gaulle à la tête de la V^e République (1958). La nouvelle Constitution de la V^e République française crée la Communauté franco-africaine. Cet espace géopolitique francophone sur le modèle du *Commonwealth* donne le statut de Républiques à ces colonies désormais associées à la métropole dans le cadre de partenariats¹⁶⁰⁶.

¹⁶⁰⁵ Notre traduction : « La libération des pays de couleur, qui sont plus ou moins sous le carcan des pays occidentaux tels que l'Inde, le Pakistan, les Indes allemandes [devenues Néerlandaises], l'Algérie, l'Indochine, etc. se poursuit. Ces peuples de couleur en Asie et en Afrique sont maintenant en train de s'unir pas seulement afin de prendre soin de leurs affaires mais aussi afin d'essayer d'influencer et peut-être diriger le monde. A la grande conférence de Bandung à Java, qui se déroule juste en ce moment, mais dans quelques années ils auront probablement plus de courage, et nous pays occidentaux pouvons craindre des difficultés. Il est donc hautement souhaitable que les pays occidentaux s'unissent les uns avec les autres pour défendre leurs intérêts communs. Donc nous avons deux grandes parties du monde. » Archives CIO/Fond Avery Brundage, Box n°42-43, correspondance personnelle J.S. Edström, 22/04/1955.

¹⁶⁰⁶ Bancel Nicolas, Blanchard Pascal, Vergès Françoise, *La République coloniale*, Paris, Hachette Littératures, 2006.

Ces deux évolutions institutionnelles aboutissent à produire une réponse aux pressions exercées par les relations internationales depuis 1945 par l'indépendance politique d'une vingtaine de colonies d'Afrique française et leur reconnaissance simultanée par l'ONU. Sur le plan du sport français outre-mer, il s'agit alors d'appliquer ce renouvellement de la politique coloniale française au service de l'« émancipation olympique » de ses colonies sur la scène sportive internationale. L'enjeu est de répondre aux influences des impérialismes anglo-saxons et soviétiques de la guerre froide ainsi qu'aux mouvements anti-coloniaux et nationalistes. Afin de réaliser cette « décolonisation sportive », la mise en place du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports (HCJS) en France, avec Maurice Herzog, depuis 1958 accélère le processus de décolonisation française¹⁶⁰⁷ au profit d'une reconnaissance de CNO d'Afrique noire francophone à partir de 1959. Un mouvement perçu aussitôt par le CIO :

*« Les candidatures des Comités nationaux olympiques suivants sont renvoyées à une Session ultérieure : Mali, Somalie, Cambodge, Gibraltar. Le président fait remarquer qu'une nouvelle situation s'est créée avec les nouveaux pays de la communauté française. Il est probable que nous recevrons encore de nombreuses candidatures. »*¹⁶⁰⁸

Ainsi, la France par le HCJS instrumentalise le sport par la transformation du projet des *Jeux de l'Union française* en *Jeux sportifs de la Communauté ou de l'Amitié* (1960-1963)¹⁶⁰⁹ afin de créer des CNO dans les anciennes colonies françaises d'Afrique et ainsi permettre l'émergence d'un espace africain francophone au Mouvement olympique. L'enjeu de la Commission d'Aide internationale olympique (CAIO, 1961)¹⁶¹⁰ – soutenue par le CNO des Etats-Unis¹⁶¹¹ – créée à la fois par le membre français Jean de Beaumont et les soviétiques au CIO permet à la France d'assurer l'« émancipation olympique » de ces anciennes colonies d'Afrique francophone par la création de CNO et éviter ainsi pour le CIO, dominé par les anglo-saxons, de voir ces nouveaux CNO rejoindre l'idéologie communiste¹⁶¹². La CAIO est

¹⁶⁰⁷ Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Paris, Hachette Supérieur, 2005.

¹⁶⁰⁸ Bulletin du CIO, novembre 1960, n°72, p.35, Extrait du P.V. de la 57^e session du CIO, 22-23 août 1960, Rome.

¹⁶⁰⁹ L'habileté du HCJS français conduit à ouvrir ces Jeux aux pays des deux autres espaces politiques arabophones et anglophones dans leurs deux dernières éditions en 1961 (Abidjan, Côte d'Ivoire) et 1963 (Dakar, Sénégal).

¹⁶¹⁰ Charitas Pascal et Drouet Yann, « La Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) : nécessité d'un nouveau médiateur entre la France et l'Afrique noire ? (1960-1963) », *STADION*, XXXIII, 2, 2007.

¹⁶¹¹ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 238, Agenda des réunions de l'USOC, les 16/10/1962 et 12/02/1963, point 21, p.3.

¹⁶¹² Charitas Pascal, « La Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) : Un instrument de propagande soviétique ? (1951-1962) », *Sport History Review*, Editions Human Kinetics, n°40, 2009, pp.143-166.

un outil pour la France, puisque sa secrétaire Myriam Meuwly coopère avec le Colonel Crespin du HCJS :

« La documentation que vous m'avez remise sur l'Administration des pays d'Afrique d'expression française nous a permis, par recoupement, d'apprendre l'existence d'un Comité olympique sénégalais, inconnu du CIO, dont le Président ne serait autre que M. Amadou. S'agit-il du Ministre de la Jeunesse et des Sports ? Pouvez-vous me renseigner à ce sujet ? »¹⁶¹³

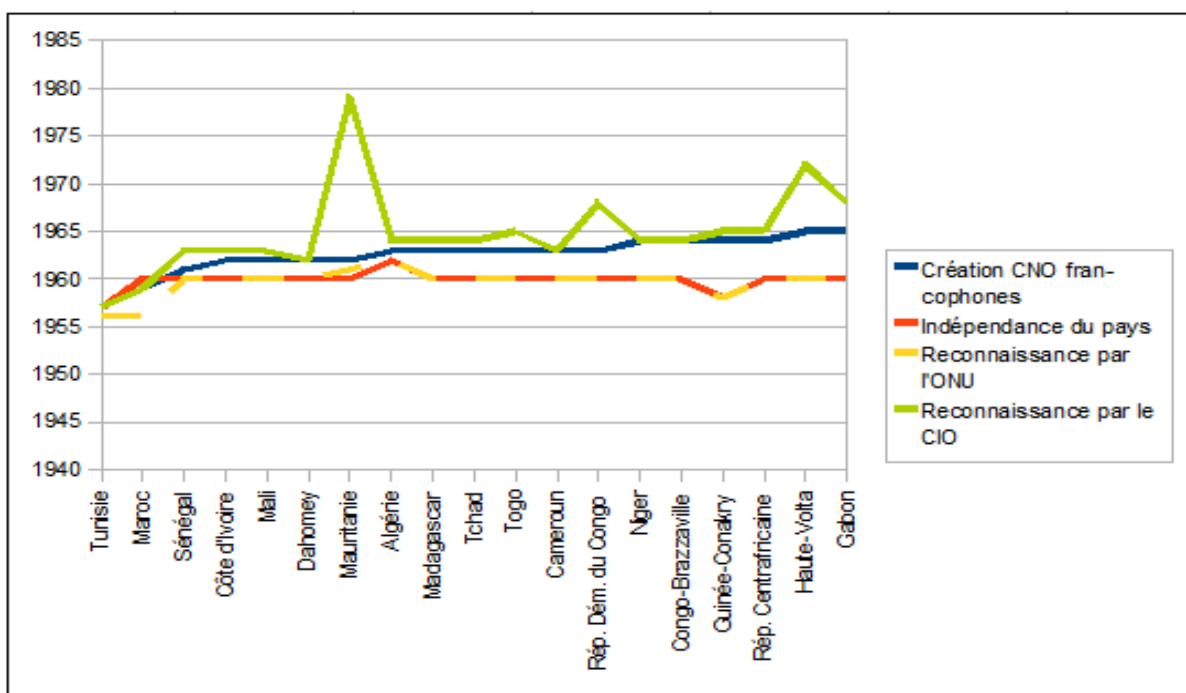
Il s'agit de répondre au bloc africain anglophone par la constitution d'un bloc africain francophone. Le HCJS avec le Colonel Crespin s'inquiète le 1^{er} octobre 1962 ainsi de la reconnaissance des statuts du CNO de la Côte d'Ivoire¹⁶¹⁴ et le 5 novembre 1962 du Sénégal adressé au CIO via le COF¹⁶¹⁵. Ainsi, les anciennes colonies d'Afrique francophone créées avec l'aide de la France des CNO qui exerce de son influence pour leur reconnaissance. Après, les deux protectorats français en Afrique du Nord, la Tunisie (créée en 1957 et reconnue au CIO en 1957) et le Maroc (1959-1959), qui accède rapidement à l'indépendance à la fin de la IV^{ème} République, ce sont les territoires de la nouvelle Communauté franco-africaine qui disparaissent au bénéfice des indépendances nationales africaines : le Sénégal (CNO créé en 1961- reconnu au CIO en 1963), la Côte d'Ivoire (1962-1963), Mali (1962-1963), Cameroun (1963), Tchad (1963-1964), Algérie (1963-1964), Madagascar (1963-1964), Niger (1964), Togo (1963-1965), Congo-Brazzaville (1964), Guinée (1964-1965), République Centrafricaine (1964-1965), Gabon (1965-1968), Mauritanie (1962-1979). Le processus d'intégration au CIO – souvent par une reconnaissance provisoire – suit pour l'Empire français les indépendances politiques associées à l'entrée de ces pays à l'ONU.

¹⁶¹³ Archives CIO/CAIO et HCJS – Correspondances 1962-1963, Myriam Meuwly au Colonel Crespin, 24/09/1962.

¹⁶¹⁴ Ibid., 01/10/1962.

¹⁶¹⁵ Ibid., Marceau Crespin à Myriam Meuwly, 05/11/1962.

362. De l'Union française à l'éclatement de la Communauté franco-africaine : les CNO d'Afrique francophone (1956-1968)



En parallèle à ces deux processus d'intégration des Afrique anglophones et francophones au CIO, la décolonisation des Empires coloniaux ouvre un champ d'influence qui permet l'hypothèse d'une alliance franco-anglaise avec le soutien des Etats-Unis en Afrique face à l'idéologie soviétique. La visite du 19 juin 1952, au Tanganyika du Haut-commissaire de la République française à Madagascar Robert Bargues, est pour exemple l'occasion de lancer l'idée de Jeux olympiques de l'océan Indien avec le concours des colonies de l'Afrique orientale britannique¹⁶¹⁶. Le CIO perçoit rapidement la menace soviétique comme le suggère Avery Brundage au chancelier du CIO Otto Mayer le 11 mai 1957 :

« The great trouble is, that in these primitive countries Asia, Africa and South America, which constitute a large part of the world, conditions are such that unless the Government does it, it is done. Few organizations of any kind are completely independent and free from political control and influence. This is the case also in all Communist countries. »¹⁶¹⁷

¹⁶¹⁶ Archives MAE/Direction des Affaires Politiques et Commerciales, Est Africain Britannique, Série K, Carton 141, Dossier 1, octobre 1944-décembre 1952, Questions politiques/Relations avec la France, A. Beaudouin Consul Général de France à Nairobi au Ministre des Affaires Étrangères français, 19/06/1952.

¹⁶¹⁷ Notre traduction : « Le grand problème est que dans ces pays primitifs d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, qui constituent une grande partie du monde, les conditions sont telles que les gouvernements font tout, quand cela est fait. Peu d'organisations en quoique ce soit sont complètement indépendantes et libres de toute

Dès lors, la présidence américaine du CIO semble souhaiter le concours des anciennes puissances coloniales britanniques et françaises afin de contrer l'URSS. Et ceci d'autant plus que les remaniements stratégiques postcoloniaux vont pouvoir faire émerger une double logique de concurrence et alliance sportive franco-anglaise que certains auteurs identifient comme une « entente néo-coloniale » franco-britannique¹⁶¹⁸, qui ne doit pas atténuer les intérêts de chacune des puissances. En effet, le 2 décembre 1958, Paul Katz le consul de France en Sierra Leone (Freetown) et Gambie informe le conseiller diplomatique auprès du Haut-commissaire en AOF de l'initiative du Conseil des Sports de Sierra Leone d'organiser une fédération des sports en AOF. Le président de la *Sierra Leone Amateur Sports Council* S.M. Broderick s'entretient avec le Conseil national des Sports du Libéria les 10 et 14 octobre 1958 (Freetown), afin de mettre sur pied cette fédération sportive :

« *General objectives :*

- a- *To achieve, through Sports, a greater degree of understanding and goodwill among the countries of West Africa.*
- b- *To contribute to a greater recognition of West African mutuality of interest.*
- c- *To further the progress of physical education in West Africa and contribute to the development of African youth.*

Specific Objectives :

- a- *Develop, stimulate, coordinate and control competitive Sports in and/or among West African countries.*
- b- *Develop, and/or adopt standards, rules and regulations for the control of West African Sports.*
- c- *Set up and maintain a record system for Sports reference.*
- d- *Serve as arbitration board for the settling of controversies arising from West African international sports competition. »*¹⁶¹⁹

d'influence et de tout contrôle politique. C'est aussi le même cas que dans les pays communistes. » Archives CIO/Correspondance du président du CIO Avery Brundage, 1957, notice n°0061525, A. Brundage à O. Mayer, 11/05/1957.

¹⁶¹⁸ Michel Marc, « L'Afrique noire, la France et la Grande-Bretagne en 1958 : l'accélération des indépendances et la sauvegarde des « French and English connections », in Ageron Charles-Robert et Michel Marc (dir.). *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, CNRS, 1992.

Deighton Ann, « Entente néocoloniale ? Ernest Bevin and the Proposals for Anglo-French Third World Power, 1945-1949 », *Diplomacy and Statecraft*, 2006, 17 (4).

¹⁶¹⁹ Archives MAE/Direction Afrique-Levant, Sierra Leone, avril 1954-décembre 1959, Série SL, Carton XI, Dossier 1, Éducation, relations culturelles, sports, Paul Katz à Conseiller diplomatique du Haut-commissaire en AOF (Dakar), 02/12/1958.

Notre traduction : « Objectifs généraux :

- a- Atteindre, à travers les sports, un plus grand degré de compréhension et de bienveillance parmi les pays d'Afrique de l'Ouest.

Cette organisation britannique s'adresse à la France car elle souhaite intégrer les fédérations sportives des colonies d'Afrique francophone. Elle manifeste sa volonté d'attirer les anciennes colonies françaises devenues territoires du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun et du Dahomey ainsi que la République de Guinée pour les associer aux colonies anglophones, Gambie, Sierra Leone, Libéria, Ghana, Nigeria, puis hispanophones et lusophones, Guinées espagnole et portugaise. Entre-temps, une équipe sportive militaire de Dakar (Sénégal) composée de 30 hommes (métropolitains et sénégalais) est venue sur l'invitation du général Orr à Freetown pour disputer des matches de football, basket-ball et de tennis¹⁶²⁰.

Paul Katz demande à ce que le Comité des Sports de Sierra Leone s'adresse directement au Secrétariat d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de la jeunesse et des sports dont Roland Colin est le directeur de cabinet du Président du Conseil au Sénégal. Ce dernier répond que dans l'état actuel le Sénégal ainsi que le Mali subissent une réorganisation de leurs structures sportives puisque la Fédération du Mali se constitue regroupant le Sénégal et le Soudan¹⁶²¹. Or, les correspondances du Consul français au Ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville le 11 décembre 1959¹⁶²² ne donnent pas suite à cette tentative de regroupement des anciennes colonies sous l'égide des britanniques. Puisque, Maurice Herzog engage la même année la réforme des institutions sportives coloniales en offrant le choix de la permanence des structures existantes affiliées à la France ou la constitution de fédérations sportives nationales africaines autonomes. Le HCJS souhaite garder le contrôle du mouvement sportif africain dans ses anciennes colonies et la création des *Jeux de la Communauté* en 1960 à Madagascar est une réponse adaptée à cette tentative britannique de fédération.

-
- b- Contribuer à une plus grande reconnaissance de l'intérêt mutuel de l'Afrique de l'Ouest.
 - c- Promouvoir le progrès de l'éducation physique dans l'Afrique de l'Ouest et contribuer au développement de la jeunesse africaine.
- Objectifs spécifiques :
- a- Développer, stimuler, coordonner et contrôler les organisations sportives dans et/ou parmi les pays d'Afrique de l'Ouest.
 - b- Développer, et/ou adopter les standards, règles et règlements pour le contrôle des sports d'Afrique de l'Ouest.
 - c- Installer et maintenir un système de record pour les sports de référence.
 - d- Servir un bureau d'arbitrage pour répondre aux controverses venant des compétitions sportives internationales d'Afrique de l'Ouest. »

¹⁶²⁰ Archives MAE/Direction Afrique-Levant, Sierra Leone, avril 1954-décembre 1959, Série SL, Carton XI, Dossier 1, Éducation, relations culturelles, sports, Paul Katz à Maurice Couve de Murville, 28/05/1959. Les équipes de Sierra Leone se rendent à Dakar pour les matches retour à Dakar en juillet et décembre.

¹⁶²¹ Ibid., Dossier 1, Éducation, relations culturelles, sports, Roland Colin à Paul Katz, 05/12/1959.

¹⁶²² Ibid., Dossier 1, Éducation, relations culturelles, sports, Paul Katz à Maurice Couve de Murville, 11/12/1959.

La concurrence franco-britannique est également l'occasion d'accroître la surveillance mutuelle des modes de gestions postcoloniaux dans le domaine sportif en terme de réponses des anciennes métropoles d'Empire dans la captation symbolique des élites sportives africaines nouvellement indépendantes. Cette concurrence est visible dans la mise en place de Jeux sportifs franco-africains (*Jeux de la Communauté* puis de l'*Amitié*) et celle de Jeux inter-régionaux africains qui s'organisent également dans certains pays anglophones comme le Ghana en 1961 avec le soutien du président Kwamé Nkrumah au Stadium d'Accra et permet ainsi déjà d'exprimer un panafricanisme sportif selon le chargé d'affaires de France au Ghana Louis Roux¹⁶²³. Le sauteur ghanéen le lieutenant Robert Kotei prononce le serment olympique comme ses homologues francophones lors des *Jeux de l'Amitié*. D'autre part, des liaisons se font entre les mouvements de jeunesse par exemple, avec l'invitation de la *Boy Scout Association* du Ghana qui souhaite inviter son homologue du Cameroun français pour son jubilé en 1962¹⁶²⁴.

Cette extension du panafricanisme par le sport se concrétise par l'organisation d'une conférence des « associations athlétiques nationales » en provenance de 13 pays africains (Sénégal, Gambie, Sierra Leone, Dahomey, Mali, Ghana, Ethiopie, Maroc, Ouganda, Soudan, RAU, et Libéria). Le président Nkrumah inaugure cette conférence qui crée l'*All African Amateur Athletic Association* (AAAAA) dont le siège est à Accra et présidée par le ministre de l'Intérieur du Ghana K. Boateng par ailleurs président de la fédération ghanéenne d'athlétisme amateur et pour secrétaire trésorier Ohene Djan, directeur de l'organisation Centrale des Sports du Ghana. Quatre présidents sont désignés : T.F. Hope (Sierra Leone), Lulsegeld Bekele (Ethiopie), François Chablis (Dahomey), et le colonel Malmoud Lachine (Egypte). Le président Nkrumah désire créer ainsi par cette association des Jeux pan-africains, les années précédent les Jeux olympiques : « *dans la lutte pour l'émancipation totale de l'Afrique, les concepts du panafricanisme et de la personnalité africaine doivent être projetés dans le monde tranquille mais non moins excitant des sports* ». Philippe Grousset l'ambassadeur de France au Ghana ne manque pas de rapporter cette création panafricaine à

¹⁶²³ Archives MAE/Direction des Affaires politiques, Afrique-Levant 1960-1965, Série : GH, Sous-série : 11, Dossier : 7, Éducation et relations culturelles, mouvements de jeunesse, sports, avril 1960 à juillet 1963, Louis Roux chargé d'affaires de France au Ghana s'adressant au Ministre des Affaires Étrangères en France, 04/04/1961.

¹⁶²⁴ Archives CADN/MAE, Accra, Ambassade, carton n°30, Dossier : Sports, 1961-1962, G.H. Geschignard, chargé d'affaire de France à l'ambassade de France du Ghana pour l'ambassadeur J.P. Bénard, l'ambassadeur de France au Cameroun, 11/05/1962. Celui-ci transmet la demande de l'association scout du Ghana.

Maurice Couve de Murville le Ministre des Affaires étrangères français le 4 janvier 1962¹⁶²⁵. En effet, cet ambassadeur est régulièrement invité à des rencontres sportives au Ghana comme un moyen de propagande des idées panafricaines. Le 28 juillet 1962 par exemple lors du combat de boxe de l'association de boxe du Ghana organisé pour le championnat du Commonwealth des poids plumes, entre Floyd Robertson et Love Allotey au Stadium d'Accra¹⁶²⁶. Le ministère des Affaires étrangères français surveille l'attitude des leaders panafricains en Afrique anglophone comme le 19 août 1962, lors de la rencontre de football entre le *Real Madrid* (Espagne) et les *Black Stars* du Ghana. Philippe Grousset l'ambassadeur de France au Ghana est invité par l'Organisation centrale des Sports du Ghana et rend compte de ce match au ministre des Affaires Etrangères en France, Maurice Couve de Murville puisqu'il se déroule quelques temps après la tenue en juin 1962 à Accra de la Conférence des combattants africains de la liberté particulièrement virulente contre la colonisation espagnole en Afrique relayée par l'*Evening News*¹⁶²⁷.

La France, par les Jeux sportifs franco-africains, marque sa volonté d'accompagner ses colonies vers le sport international et le CIO. Le Royaume-Uni semble s'intéresser tout particulièrement à ce processus et la concurrence franco-britannique se mue progressivement en une alliance afin de conjuguer leurs efforts vers ce même but. Ainsi, l'exercice d'une surveillance par J.B.S. Pedler du *Foreign Office* lors des *Jeux de l'Amitié* de 1963¹⁶²⁸ et le rapport confidentiel de John Peck de l'ambassade de Grande-Bretagne à Dakar¹⁶²⁹ soulignent la volonté politique du *Foreign Office* et du *British Council* d'utiliser le sport en Afrique de l'Ouest comme coopération culturelle entre pays africains francophones et anglophones comme le meilleur moyen de promouvoir les intérêts britanniques dans cette zone¹⁶³⁰. L'ambassadeur britannique au Cameroun Philip Mansfield suit les activités de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Jean Sagui rattaché à la Coopération française suite aux informations fournies par celui-ci sur la venue des athlètes africains francophones à l'Institut national des

¹⁶²⁵ Archives CADN/MAE, Accra, Ambassade, carton n°30, Dossier : Sports, 1961-1962, Philippe Grousset l'ambassadeur de France au Ghana à Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères français, 04/01/1962. Des copies de cette correspondance sont envoyées à toutes les ambassades françaises en Afrique.

¹⁶²⁶ Archives CADN/MAE, Accra, Ambassade, carton n°30, Dossier : Sports, 1961-1962, Kofi Badu, Chairman Ghana Boxing Association à l'ambassadeur de France au Ghana, 20/07/1962.

¹⁶²⁷ Ibid., Philippe Grousset, ambassadeur de France au Ghana au Ministre des Affaires Etrangères français Maurice Couve de Murville, 24/08/1962.

¹⁶²⁸ National Archives/KewGarden (London), carton n°FO371-167177, West and Central African Department, General, J1801/3, J.B.S. Pedler (West and Central African Department Foreign Office) à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, 29/03/1963. En relation avec l'ambassade du Sénégal.

¹⁶²⁹ Ibid., J1801/4, Report on Inter-African Games, the *Jeux de l'Amitié*, of April 11-21, next Games to be held in Brazzaville in 1965, John Peck ambassade de Grande-Bretagne à Dakar au Foreign Office, 25/04/1963.

¹⁶³⁰ Ibid., J1801/13, Sport in French West Africa, Ways in which it can be encouraged football, D. Lort-Phillips (Foreign Office) à Philip Mansfield (British Embassy à Yaoundé, Foreign Office), 15/03/1963.

Sports de Paris (INS)¹⁶³¹. Le *Foreign Office* par N. Miller l'informe que selon la demande de l'ambassadeur britannique en Guinée-Conakry J.-C. Bennett des entraîneurs de football britanniques, comme Adams au Mali, vont être envoyés dans ce pays¹⁶³². Pour exemple, un autre déclencheur de cette alliance est la demande de J. Ayissi de la Fédération camerounaise de Boxe à l'ambassade britannique au Cameroun afin de réaliser des échanges sportifs diplomatiques avec la Grande-Bretagne¹⁶³³. Puisque le Cameroun est un pays où la présence coloniale française s'exerce, les britanniques s'adjoignent l'expérience coloniale de leurs rivaux face à l'ennemi commun soviétique.

Ainsi, à la mi-décembre 1962, les britanniques s'emploient avec le Conseiller technique sportif français au Cameroun Roger Ehrel du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports en relation avec le Ministère de la Coopération à mettre sur pied des relations franco-anglaises afin de porter assistance au développement du football, de la boxe, de l'athlétisme, du judo et du basket-ball¹⁶³⁴. Cette alliance franco-britannique souhaite s'élargir à l'Allemagne et à la Belgique prétextant une réduction des coûts d'une telle propagande :

*« We recognise, however, that there is virtually no chance of finding the money to finance a tour by a professional team south of the Sahara, unless we could arrange something in conjunction with the French. The French seem interested in co-operating in principle so perhaps the prospects of a combined exercise are not altogether unfavorable. »*¹⁶³⁵

Cette propagande est alors continuée par Stanley Rous le président de la FIFA présent à Dakar lors des *Jeux de l'Amitié* puisque contacté par le *Foreign Office* pour envoyer des entraîneurs et équipes britanniques en Afrique de l'Ouest¹⁶³⁶. Il répond ainsi favorablement à la demande en suggérant l'envoi de l'Association de Football de l'armée britannique après s'être entretenu avec Maurice Herzog (HCJS français) puisqu'il a participé en tant que président de la FIFA aux Jeux d'Abidjan (1961) et de Dakar (1963) :

¹⁶³¹ Ibid., J1801/9, Visit of 175 African Athletes to National Sporting Institute, Philip Mansfield (British Embassy à Yaoundé, Foreign Office), 07/08/1963.

¹⁶³² Ibid., J1801/9, Visit of 175 African Athletes to National Sporting Institute, B. Miller (Foreign Office) à J.C. Bennett (British Embassy Guinée-Conakry), 06/09/1963.

¹⁶³³ Ibid., J1801/13, Sport in French West Africa, Ways in which it can be encouraged football, J. Ayissi à l'ambassadeur de Grande-Bretagne auprès de la République Fédérale du Cameroun, 10/12/1962.

¹⁶³⁴ Ibid., R.J.R. Owen (British Council) à Philip Mansfield (British Embassy à Yaoundé), 19/12/1962.

¹⁶³⁵ Ibid., D. Lort-Phillips (Foreign Office) à Stanley Rous, 01/03/1963.

Notre traduction : « Nous reconnaissons cependant qu'il n'y a virtuellement aucune chance de trouver de l'argent pour financer une tournée pour une équipe professionnelle au Sud du Sahara, à moins que nous puissions arranger quelque chose en collaboration avec les Français. Les français semblent intéressés en principe par la coopération donc peut-être que les prospections d'une action combinée ne sont pas entièrement défavorables. »

¹⁶³⁶ National Archives/KewGarden (London), carton n°FO371-167177, West and Central African Department, General, J1801/2, Discussion about the Jeux de l'Amitié, Requests british athletics and footballs coaches, D. Lort-Phillips (Foreign Office) à Stanley Rous, 28/02/1963 et 11/03/1963.

« *It would be most stimulating to the promoters and the Senegal Government if Great Britain could assist by providing an athletic and football coach. You are quite right in saying that it would be better to send experts rather than people of international reputation, unless they possess both playing and coaching ability.* »¹⁶³⁷

Les relations franco-britannique se poursuivent mais restent bien souvent au niveau d'une prise d'information des initiatives engagées dans chaque espace. Pour exemple, entre décembre 1964 et la mi-mai 1966, R. Daillie l'attaché culturel à l'ambassade française au Ghana demande à S.G. Ayi-Bonté le *Chief Education Officer* du Ministère de l'Éducation du Ghana une documentation sur l'athlétisme dans les écoles ce pays au Nigeria, collèges, la police et l'armée et dans les championnats internationaux¹⁶³⁸.

A partir de la mise en évidence des transformations politiques des deux Empires britanniques et français¹⁶³⁹ en relation avec l'internationalisation du sport africain au Mouvement olympique comme un instrument de modernisation occidentale¹⁶⁴⁰, il apparaît qu'une mise en perspective historique comparée sur la longue durée¹⁶⁴¹ permet de rendre plus visible les remaniements des politiques coloniales spécifiques à chaque projet colonial¹⁶⁴² en stratégies postcoloniales. En effet, l'influence de l'administration coloniale qui régit le fonctionnement de l'autonomie et le contrôle de l'espace de liberté des colonies en Afrique aboutit à des formes différenciées d'internationalisation du sport africain dans ce double processus d'intégration de l'Afrique noire au Mouvement olympique¹⁶⁴³.

La décolonisation britannique par son modèle associationniste et assimilationniste permet une plus grande souplesse et un ajustement aux évolutions du contexte des relations internationales. Ceci a la particularité de préserver pour l'Empire britannique sa souveraineté

¹⁶³⁷ Ibid., Stanley Rous à D. Lort-Phillips (Foreign Office), 21/03/1963.

Notre traduction : « Il serait plus stimulant pour les promoteurs et le gouvernement du Sénégal si la Grande-Bretagne pouvait assister par l'envoi d'entraîneurs de football et d'athlétisme. Vous avez parfaitement raison en énonçant qu'il serait mieux d'envoyer des experts plutôt que des gens de réputation internationale, à moins qu'ils possèdent à la fois la capacité de jouer et d'entraîner ».

¹⁶³⁸ Archives CADN/Ambassade du Ghana, carton n°30, Sports, 1961-1985, R. Daillie à S.G. Ayi-Bonté, 01/12/1964, 07/12/1964, 15/12/1964, 16/12/1964 et 16/05/1966.

¹⁶³⁹ Morris-Jones W.H. et Fischer Georges, *Decolonization and after : The British and French Experience*, Londres, Frank Cass, 1980.

¹⁶⁴⁰ Cooper Frederick, « Development, Modernization, and the Social Sciences in the Era of Decolonization : the Examples of British and French Africa », in *Les sciences sociales en situation coloniale, Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°10, 2004.

¹⁶⁴¹ Werner M. et Zimmermann B., *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004.

¹⁶⁴² Stoler Ann, Cooper Frederick, *Tensions of Empire, Colonial Cultures in a Bourgeois World*, University of California Press, 1997.

¹⁶⁴³ Kent John, *The internationalization of colonialism : Britain, France and Black Africa, 1939-1956*, New York, The Clarendon Press, Oxford University Press, 1992.

impériale même si son autorité coloniale est remise en question. Par ailleurs, dans cette remise en cause de la décolonisation britannique, les formes de protestation et de nationalisme sont singulières selon les colonies anglophones comme l'Inde, le Ghana et le Nigeria¹⁶⁴⁴. Mais, la particularité britannique réside dans la capacité à comprendre très tôt l'intérêt de traiter des problèmes coloniaux puis d'apartheid de façon globale au travers d'organisations internationales comme le *Commonwealth*. Ainsi, à partir du moment où l'autocontrôle des colonies se réalise par la mise en place d'indigènes évolués formés à l'exercice du pouvoir colonial sous l'influence du pouvoir central britannique dans un espace géopolitique anglophone élargi, la constitution de CNO et leur intégration au Mouvement olympique est moins perçues comme une remise en cause de l'ordre impérial (1910-1991).

Cependant, ce mode d'administration et de gestion des colonies anglo-saxonnes diffère de la politique coloniale française. En effet, dans cette dernière la forte présence de colons détenant le monopole du pouvoir et la mise en place tardive de *l'africanisation des cadres*¹⁶⁴⁵ dans la gestion des colonies est contrainte à l'abandon de sa politique coloniale. La précipitation de la décolonisation française s'explique par le jeu conjoint des puissances occidentales de la guerre froide (Etats-Unis et URSS) dont l'influence auprès des mouvements anticolonialistes et indépendantistes fait craindre une récupération du « pré-carré africain » français (Bandung, 1955) avec toujours en contre-point la concurrence avec l'influence britannique pour le leadership en Europe. Ainsi, plutôt que de perdre définitivement tout contrôle et toute influence sur son Empire, l'Etat français accélère sur une courte période historique la décolonisation par ces élites africaines afin de devenir le partenaire privilégié de ses anciennes colonies en Afrique (1959-1965) et poursuivre le projet colonial sous d'autres formes. Dès lors, ce remaniement colonial consiste à accompagner simultanément l'indépendance politique des pays africains avec en corollaire l'adoubement de l'ONU (1957-1990) et enfin la reconnaissance des CNO d'Afrique noire francophone au CIO.

Finalement, au Mouvement olympique, si les britanniques utilisent les Fédérations Internationales afin de faire pression sur le CIO pour faire reconnaître leur CNO à partir du modèle du *self-government* des *Jeux du Commonwealth* ; la France quant à elle, retarde ce processus dans ces territoires coloniaux dont l'autonomie est encore restreinte dans une

¹⁶⁴⁴ Louis William Roger, *The ends of British Imperialism : The scramble for Empire, Suez and Decolonisation*, collected essays, Londres, I.B. Tauris, 2006.

¹⁶⁴⁵ Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

Communauté mort-née qui impose finalement des *Jeux de l'Amitié* comme le moment indispensable de l'« émancipation olympique » africaine. En effet, entre 1959 et 1963, le croisement des deux processus d'internationalisation du sport africain correspond ainsi à la phase de l'alliance objective franco-britannique. A un moment où les colonies issues de ces deux Empires sont susceptibles de rejoindre l'idéologie soviétique engagée dans sa propagande de récupération des pays non-alignés du Tiers-Monde transposée sur la scène sportive internationale par l'émergence des nouveaux Jeux régionaux des Nouvelles forces émergentes (1963 et 1965)¹⁶⁴⁶ puis des futurs Jeux Africains (1965), le CIO ne peut plus désormais ignorer les Afrique et doit prendre en compte la problématique de la violence raciale :

« [...] *It is strange that the most agitation about the negro problem comes from countries where it does not exist. It is true that we are against racial violence, as mentioned in the cablegram you received, but we are also against other kinds of violence which exist in many other places. We cannot interfere in the internal affairs of any country ; we can only insist that Olympic rules are followed.* »¹⁶⁴⁷

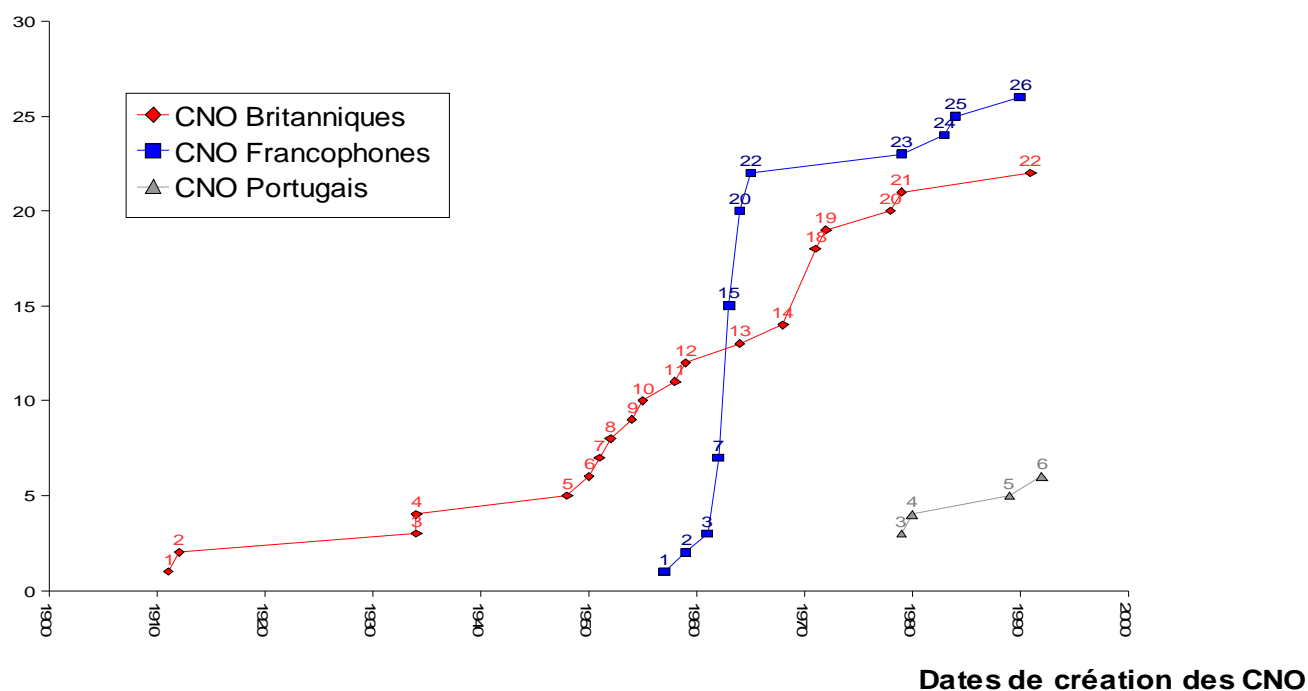
¹⁶⁴⁶ Pauker Ewa T., « Ganefo I : Sports and Politics in Djakarta », *Asian Survey*, University of California Press, 1965.

Lutan Rusli et Hong Fan, « The politicization of sport : GANEFO – A case study », *Sport in Society : Cultures, Commerce, Media, Politics*, Volume 8, Issue 3, 2005, pages 425-439.

¹⁶⁴⁷ Notre traduction : « [...] Il est étrange que la plus grande agitation à propos du problème noir vienne de pays qui n'existent pas. Il est vrai que nous sommes contre la violence raciale, comme il est mentionné dans le câble que vous avez reçu, mais nous sommes aussi contre toute autre forme de violence qui existe dans d'autres endroits. Nous ne pouvons pas interférer dans les affaires internes d'aucun pays ; nous pouvons seulement insister pour que les règles olympiques soient suivies. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à O. Mayer, 30/11/1963.

363. Les trois mouvements d'intégration de l'Afrique au Mouvement olympique au regard des différents modes d'administrations coloniaux (1910-1991)¹⁶⁴⁸

Nombre de CNO



[Le groupe en gris sur le graphique est un groupe témoin constitué des colonies encore soumises au régime de l'apartheid pendant les décennies des années 1950 et 1960 puisqu'il correspond à la décolonisation tardive de l'Empire portugais en Afrique. L'intégration de ces nouveaux CNO intervient donc à contre-temps de celles des Empires britanniques et français].

- | | | |
|--------------------------------|--|--|
| 1 Égypte | 1 Tunisie | 3 Mozambique, Angola, Sao Tomé et Principe |
| 2 Afrique du Sud | 2 Maroc | 4 Guinée Équatoriale |
| 3 Zimbabwe | 3 Sénégal | 5 Cap Vert |
| 4 Rhodésie du Sud | 7 Côte d'Ivoire, Mali, Dahomey, Mauritanie | 6 Guinée Bissau |
| 5 Éthiopie | 15 Algérie, Madagascar, Tchad, Togo, | |
| 6 Ouganda | Cameroun, République Démocratique du Congo | |
| 7 Nigéria | 20 Niger, Congo-Brazzaville, Guinée-Conakry, République Centrafricaine | |
| 8 Ghana | 22 Haute-Volta (Burkina Faso), Gabon, | |
| 9 Libéria | 23 Comores | |
| 10 Kenya | 24 Djibouti | |
| 11 Tanzanie | 25 Rwanda | |
| 12 Somalie | 26 Burundi | |
| 13 Sierra Leone | | |
| 14 Malawi | | |
| 18 Swaziland, Lesotho, Maurice | | |
| 19 Gambie | | |
| 20 Bostwana | | |
| 21 Seychelles | | |
| 22 Namibie | | |

(Les dates indiquées sont les dates de création de CNO et non de reconnaissance par le CIO).

¹⁶⁴⁸ La troisième courbe (en gris) concerne les colonies portugaises en Afrique et constitue le groupe témoin.

- L'internationalisation du problème de l'apartheid face aux influences des anciennes puissances coloniales entre la session du CIO à Nairobi et les premiers Jeux Africains

« However, it was not easy for African or Black sport bodies to establish relationships with international organisations, many of which had contacts with the White South African sport bodies, often dating back to colonial times. »¹⁶⁴⁹

Le problème de l'apartheid en Afrique du Sud et celui de la discrimination raciale faite aux minorités raciales d'origine africaines – bien que récurrent depuis le début des années 1950¹⁶⁵⁰ – n'est pas discuté comme enjeu politique au CIO avant les indépendances coloniales. En effet, le Mouvement olympique d'après-guerre est dominé par les métropoles d'Empire britannique et français et les pays africains n'y sont pas encore représentés puisque le cadre de la domination coloniale s'exerce toujours. Cependant en 1950, certaines FI comme la Fédération Internationale de Tennis refusent cet apartheid et encouragent certaines associations sud-africaines indigènes à rejoindre les FI (football¹⁶⁵¹, cricket¹⁶⁵², haltérophilie et rugby). La première organisation anti-apartheid se constitue en 1956 avec le Comité de Coordination pour la Reconnaissance sportive internationale (CCRSI) rapidement remplacé en 1958 par l'Association des Sports sud-africains (ASSA)¹⁶⁵³ présidée par Dennis Brutus. Ce processus durcit la séparation entre sport non-racial et sport « blanc » avec la formation d'un mouvement indépendant pour le sport indigène dont le but affiché est d'investir la scène sportive internationale en intégrant le Mouvement olympique¹⁶⁵⁴.

¹⁶⁴⁹ Keim Marion, « Nation Building at Play. Sport as a Tool for Social Integration in Post-apartheid South Africa », *Sport, Culture and Society*, vol.4, Oxford, Meyer & Meyer Sport, (UK) Ltd., 2003, p.30. La mise en place d'un cadre législatif par le *National Party* au pouvoir en 1948 se traduit par une politique de ségrégation des communautés raciales : *Separate Amenities Act* (1953), *Land Act and Group Areas Act* (1952), *Native Laws Amendment Act* (1957).

Notre traduction : « Cependant, il n'était pas facile pour les africains et les organisations du sport noir d'établir des partenariats avec les organisations internationales, qui ont, elles, des contacts avec la plupart des organisations sportives blanches d'Afrique du Sud, et ceci le plus souvent depuis la période coloniale. »

Desai Ashwin, *The Race to Transform : Sport in Post-Apartheid South Africa*, HSRC Press, 2010.

¹⁶⁵⁰ Mbaye Kéba, *Le Comité International Olympique et l'Afrique du Sud. Analyse et illustration d'une politique sportive humaniste*, CIO, Lausanne, 1995.

¹⁶⁵¹ Pour exemple la création d'une Fédération de Football indépendante dans le Zimbabwe colonial en 1949.

¹⁶⁵² Gemmel Jon, *The Politics of South African Cricket*, Frank Cass Publishers, 2003.

¹⁶⁵³ Organisation fondée avec le support des fédérations sportives d'athlétisme, de cyclisme, de cricket, de football, d'haltérophilie, de tennis, de softball, netball, et baseball).

¹⁶⁵⁴ Voir le travail réalisé par Nongogo Philani, dans son rapport produit dans le cadre de la bourse post graduée du CEO-CIO 2009 intitulé, *Le boycott sportif et le mouvement anti-apartheid ainsi que leurs effets sur le changement social en Afrique du Sud*, CEO-CIO, 2010.

Les indépendances africaines permettent d'affirmer un discours anti-apartheid porté par les leaders politiques et les doctrines de l'Unité africaine pour les anciennes colonies françaises et celle du panafricanisme pour les colonies anglaises. Pour exemple, le séminaire panafricain de la Jeunesse en 1960 condamne l'apartheid en Afrique du Sud, la répression coloniale portugaise en Angola et Mozambique ainsi que le statut de l'Algérie. La même année, le CIO condamne l'Afrique du Sud pour avoir refusé que l'équipe de rugby Néo-Zélandaise joue avec ces éléments indigènes « Maoris ». Cette entrée est favorisée par le changement de statut politique de l'Afrique du Sud qui quitte le Commonwealth pour devenir une République. Ainsi en 1961, le Comité olympique sud-africain et de la Fédération des Jeux du Commonwealth (COSAFJC) devient le Comité olympique sud-africain et de la Fédération des Jeux Nationaux (COSAFJN). La même année, la FIFA suspend la Fédération blanche sud-africaine de Football (FBSAF)¹⁶⁵⁵ et l'année suivante le CIO accepte la requête de l'ASSA de dénoncer la politique de discrimination raciale du COSAFJN lors de la session du CIO de 1963. En effet, l'anti-apartheid surgit politiquement au CIO en 1962 soit un an après la prise de position de l'ONU contre les violences et la discrimination en Afrique du Sud. Puis l'ASSA fonde en 1963 le Comité olympique non-racial sud-africain (CONRSA).

Le choix de l'Afrique et du Kenya pour accueillir une session du CIO est posé dès le 11 avril 1959, par Marjoris Needham-Clark Alderman le maire de Nairobi, qui interpelle le président Avery Brundage¹⁶⁵⁶. Le membre du CIO pour le Kenya R.S. Alexander perçoit aussitôt le double intérêt d'une session en Afrique afin, d'une part, d'accompagner les indépendances coloniales et, d'autre part, de répondre ainsi aux volontés d'influence des soviétiques :

« 2. When next you are considering the venue I ask you to the Executive that in terms of human relationships the challenge to the World today is in Africa. The Olympic Spirit can be a tremendous force in answering that challenge if it is stimulated and encouraged in Africa, and the best way to show willing is to have a meeting here as there is little chance of the actual Games coming to Africa for many many years.

3. The other consideration is to have members of the IOC personally knowledgeable on the problems of the plural or multi-racial societies in Africa. You have a delicate

¹⁶⁵⁵ Darby Paul, « FIFA, Eurocentrism and the distribution of Power in World Football », in *Africa, Football and FIFA. Politics, Colonialism and Resistance*, New York, Frank Cass Publishers, 2005, pp.43-56.

¹⁶⁵⁶ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°138, mi6, Marjoris Needham-Clark Alderman à Brundage, 11/04/1959.

problem on your hands with South Africa which would be made much easier of everyone knew what they are talking about. At Rome I was very tempted to answer M. Romanov from the experience of a country (Kenya) that showed the world at Melbourne the three main races (Black, Brown and White) in one team. If only M. Romanov, and others like him, had the opportunity of a visit here we might show them circumstances that would considerably modify and make more objective, their views. »¹⁶⁵⁷

En 1961, alors que les indépendances africaines sont à leur paroxysme, les leaders africains insérés dans l'appareil politique et institutionnel du Kenya comprennent l'intérêt de recevoir le CIO pour diffuser leur cause nationaliste et indépendantiste en Afrique et internationalement. Un acteur important à cheval entre le gouvernement du Kenya, la couronne britannique et le CIO va jouer un triple jeu. Le membre du CIO pour le Kenya Sir Reginald Stanley Alexander est un européen né au Kenya, il fait ses études à l'école Prince-de-Galles de Nairobi, expert-comptable et conseiller financier, président de la « Kenya Oil Company », conseiller touristique et maire de Nairobi (1954-1955), président de l'Association olympique du Kenya et des Jeux du Commonwealth (1954-1968), président de « l'Impala Sports Club », membre du CIO en 1960 jusqu'en 1990, membre de la commission d'aide olympique (1961-1965) puis président de la commission d'aide olympique (1966-1967), membre de la commission d'enquête sur l'Afrique du Sud (1966-1968).

¹⁶⁵⁷ Notre traduction : « 2. Après que vous ayez considéré la venue (du CIO à Nairobi) j'ai demandé à l'Exécutif de prendre en considération le fait que le challenge des partenariats humains du monde actuel est en Afrique. L'esprit olympique peut être une formidable force afin de répondre à ce challenge et qu'il s'agit de stimuler et encourager l'Afrique, et la meilleur voie de le montrer est d'avoir une réunion ici comme une petite chance pour les Jeux de venir en Afrique pour plusieurs années.

3. L'autre considération est d'avoir des membres du CIO qui connaissent personnellement les problèmes des sociétés plurielles et multi-raciales en Afrique. Vous avez un délicat problème entre vos mains avec l'Afrique du Sud lequel pourrait devenir plus facile si chacun sait de quoi il est question. A Rome j'étais très tenté de répondre à M. Romanov à partir de l'expérience d'un pays (Kenya) qui a montré au monde à Melbourne les trois principales races (noirs, marrons et blancs) dans son équipe. Si seulement M. Romanov, et les autres comme lui, ont l'opportunité de faire une visite ici nous pourrions leur montrer les circonstances et modifier considérablement ou rendre plus objectifs leurs opinions. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander à O. Mayer, 15/06/1959.



364. Reginald Stanley Alexander (Kenya), (Archives CEO-CIO).

Celui-ci informe dans un premier temps le chancelier du CIO de l'importance de l'entrée de l'Afrique au CIO le 23 mai 1961 et milite pour accueillir cet événement symbolique dans son pays au service des idéaux olympiques et occidentaux :

« 2. *The new Africa, in its process of “growing up” is inclined to throw off connections with the old world. It is all a part of the psychological process of being seen to be independent. Properly handled this process can be turned to advantage by showing Africa that it really is an equal “member of the family”.*

3. *That is why for a long I have been anxious that the IOC should meet here, to show all of new Africa in a positive way that it really is wanted and fully recognised by the Olympic Movement. It is one way of avoiding fragmentation.*

4. *So far as convenience for travel is concerned you will realise that Nairobi is easier and less expensive to reach by air for members in Asia (e.g. India, China, Japan), Australia, Africa and perhaps even South America.*

5. *The fact that the Governing bodies of Sport are mostly in Europe surely makes it more necessary for the IOC to meet outside Europe to show the very international nature of the Olympic Movement. Presentation means so much at this moment in*

*order to have the answer for those you may seek to show that the Olympic Movement is “European dominated”. »*¹⁶⁵⁸

La session initialement prévue pour 1962 mais promise à Moscou, pour des raisons idéologiques, reçoit un accueil favorable car l’anti-apartheid n’est pas encore apparu au CIO. Ainsi, le 2 mai 1962 Reginald G. Nagala le Ministre d’Etat chargé des Affaires constitutionnelles et de l’administration, écrit à Avery Brundage pour lui dire qu’il accepte de recevoir la session du CIO à Nairobi. Puis, le 9 mai suivant c’est au tour du futur leader kenyan Jomo Kenyatta – membre du parti indépendantiste *Kenya African National Union* alors Ministre d’Etat des Affaires constitutionnelles et de l’Economie du Plan –¹⁶⁵⁹, premier ministre en 1963 puis président du Kenya en 1964.

L’année 1963-1964 est une année charnière pour le CIO et les représentants africains, à la suite du déplacement à Baden-Baden (Allemagne) de la 60^e session du CIO prévue initialement à Nairobi (Kenya) suivie de celle au Japon (Tokyo) du 4 au 5 octobre 1964. En effet, le CIO a de nombreuses difficultés politiques liées aux indépendances coloniales, au mouvement Tiers-mondiste et à l’affirmation des blocs de la guerre froide dans une lutte idéologique. Celui-ci doit faire face à ces influences qui transparaissent dans les problèmes des deux Allemagnes, des deux Corées, des deux Vietnams, des deux Chines¹⁶⁶⁰ et en

¹⁶⁵⁸ Notre traduction : « 2. La nouvelle Afrique, dans son processus de « croissance », a tendance à couper les liens avec le vieux monde. C’est un tout autre processus psychologique d’être reconnu indépendant. Correctement géré, ce processus psychologique peut représenter un avantage, en montrant que l’Afrique est réellement un membre de la famille à part entière.

3. C’est pourquoi pendant longtemps j’ai été inquiet que le CIO se réunisse ici, pour montrer à tous la nouvelle Afrique qui est sur une voie positive en voulant être reconnue par le Mouvement olympique. C’est une solution pour éviter une fragmentation.

4. Même si les détails du voyage sont encore loin vous conviendrez que Nairobi est plus facile et moins coûteuse à atteindre par les airs pour les membres d’Asie (par exemple l’Inde, la Chine, et le Japon), d’Australie, d’Afrique et peut-être même d’Amérique du Sud.

5. Le fait que les instances gouvernant les sports soient situées en Europe doit inciter le CIO à se réunir en-dehors de l’Europe, afin de montrer ainsi la nature, on ne peut plus internationale, du Mouvement olympique. A l’heure actuelle, les présentations sont extrêmement importantes pour pouvoir opposer une réponse à ceux qui prétendent que le mouvement olympique est « dominé par les Européens ». » Archives CIO/Correspondance membre R.S. Alexander, 1960-1969, R.S. Alexander à O. Mayer, copie à A. Brundage, 23/05/1961.

¹⁶⁵⁹ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°138, mi6, Jomo Kenyatta (Minister of State for Constitutional Affairs and Economic Planning) à Brundage, 09/05/1962. Egalement Reginald G. Nagala, Minister of State for Constitutional Affairs and administration, 02/05/1962.

¹⁶⁶⁰ Bernasconi Gabriel, « Les relations entre les Etats chinois et la communauté olympique », mémoire de DEA sous la direction de Robert Frank à l’Université Paris 1, et du même auteur « La politique olympique et sportive chinoise », *Institut Pierre Renouvin*, Bulletin n°16, 12/10/2003.

Bernasconi Gabriel, « La longue marche olympique chinoise – Six décennies de diplomatie olympique », Atlantica, 2008.

Sa thèse de doctorat, « De l’universalisme au transnational : le Comité international olympique, acteur typique des relations internationales », ss la direction de Franck Robert, printemps 2010. Et l’article tiré de sa thèse, « De

Indonésie. De ce fait, le Mouvement olympique fragilisé par ce contexte géopolitique tente ainsi d'éviter l'ouverture d'un nouveau front africain lors de la session du CIO du 11 au 23 octobre 1963 au Kenya organisée par le membre Kenyan du CIO Reginald Stanley Alexander¹⁶⁶¹ même si Avery Brundage reconnaît son utilité afin d'accompagner l'Afrique au Mouvement olympique : « *From your reports, the African countries seem to be making progress along proper lines. Our proposed conference with these news NOCs in Nairobi next year, may have some importance after all.* »¹⁶⁶²

Le CIO peut compter sur de puissants acteurs que sont les membres britanniques. Ils forment un bloc anglophone conservateur en faveur de la politique d'apartheid en Afrique du Sud comme le soulève en 1962, John Harris, le *chairman* du *South African Non Racial Olympic Committee* (SANROC) dans son rapport :

« *Even more actively opposed to SAN-ROC's efforts is the President of FIFA, Sir Stanley Rous, [...] Mr Jack Crump (Secretary of the British Amateur Athletic Board) and Mr Oscar State (Secretary of International Weightlifting) are representative of British feeling on racialism in sport. [...] In brief, we have the support of African, Asian and Soviet bloc countries. Certain Latin American countries are with us, as also certain European countries (Scandinavian, Italy).* »¹⁶⁶³

L'importance de ces enjeux internationaux dans l'organisation de la session du CIO des 11 au 23 octobre 1963 (Kenya, Nairobi) par R.S. Alexander et le Marquis d'Exeter est mise en évidence avec la collaboration des ministères britanniques du *Colonial Office*, *Foreign Office*, *de Buckingham Palace* et du *Secrétariat d'Etat aux Colonies*¹⁶⁶⁴. En effet, la session doit se tenir pour la première fois sur le continent africain dans une colonie britannique et cherche à se faire représenter par un membre de la royauté britannique pour

l'universalisme au transnational : le Comité International Olympique, acteur typique des relations internationales », *Institut Pierre Renouvin*, Bulletin n°31, 24/05/2010.

¹⁶⁶¹ Archives CIO/Correspondance membre R.S. Alexander, biographie, 1959-1972, notice : 0054924, OU M0 01 41 07.

¹⁶⁶² Notre traduction : « Selon vos comptes-rendus, les pays africains semblent faire des progrès selon des lignes convenables. Notre conférence proposée avec ces nouveaux CNO à Nairobi l'année prochaine peut avoir une certaine importance après tout. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, A. Brundage à O. Mayer, 06/10/1962.

¹⁶⁶³ Notre traduction : « Ceux qui sont le plus activement opposés aux efforts du SAN-ROC sont le président de la FIFA, Sir Stanley Rous, [...] Mr Jack Crump (Secrétaire du bureau de l'athlétisme amateur britannique) et Mr Oscar State (Secrétaire de la Fédération internationale d'haltérophilie) en tant que représentants du sentiment britannique sur le racisme dans le sport. [...] En bref, nous avons le support des Africains, des Asiatiques et des pays du bloc soviétique. Certains pays d'Amérique Latine sont avec nous, comme aussi certains pays européens (Scandinavie, Italie). » National Archives/Kew Garden (London), carton n°FO371-167548, West and Central African Department, South African, SAS01/2 (confidentiel), Rapport du SAN-ROC de John Harris, 1962.

¹⁶⁶⁴ National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO822-3219, East African Department, Opening of the 1963 International Olympic Conference in Nairobi by a member of the Royal Family.

rehausser le prestige de cette réunion. Il est question d'inviter le Prince Philip ou le Duc d'Edimbourg, le Prince Charles ou encore la Reine d'Angleterre en visite en Rhodésie du Sud à cette période.

Mais la royauté évite de provoquer une visite officielle embarrassante alors que le processus d'indépendance de cette colonie n'est pas achevé¹⁶⁶⁵ et préfère ainsi le gouverneur du Kenya Patrick Renison. Le ministre britannique des Affaires Sociales sur décision du Conseil des Ministres octroi une subvention de 3.900 £, soit à peu près la moitié de la somme estimée à 7.842 £ pour l'organisation de la session du CIO à Nairobi, coordonnée par le maire de Nairobi, le Ministre du Tourisme et le Ministre de la Santé et des Services sociaux dès 1961 sous l'égide du gouverneur du Kenya et le membre du CIO R.S. Alexander¹⁶⁶⁶. En effet, l'organisation de la session du CIO, juste avant l'indépendance de cette colonie anglophone d'Afrique noire, en décembre 1963¹⁶⁶⁷ par son nouveau premier ministre Jomo Kenyatta hostile au pouvoir anglais - puisque partie prenante selon les britanniques dans la révolte des *Mau-Mau* de 1952 à 1959 -, fait craindre une instrumentalisation politique par un éventuel boycott des puissances sous influence soviétique selon les échanges entre le Marquis d'Exeter et Sandys Duncan du *Colonial Office* le 25 février 1963 :

*« Every country in Africa is to be invited to send observers. As yo know, one of the only common denominators there is sport. This was underlined by the Uganda Minister's statement on their independence the other day. There is a terrific drive, backed by China and Indonesia, to bring an international sporting association of newly developed and developing countries from Asia and Africa into their orbit in opposition to the world International Federations, and use it for political purposes. If this meeting in Nairobi goes off as we hope, it will help to destroy that ambition, and the African countries will look towards the present non-political amateur sport of the world. »*¹⁶⁶⁸

¹⁶⁶⁵ Ibid., W.T. Hull à F.D. Webber (Colonial Office), 31/10/1962.

¹⁶⁶⁶ Ibid., Council of Ministers, International Olympic Committee, Memorandum by the Minister for Social Services, février 1962.

¹⁶⁶⁷ Ibid., R.S. Alexander à Nigel Fisher (Colonial Office), 19/11/1962.

¹⁶⁶⁸ Notre traduction : « Chaque pays en Afrique est invité à envoyer des observateurs. Comme vous le savez, un des dénominateurs commun est le sport. Ceci a été souligné par le ministre d'Etat de l'Ouganda lors de l'indépendance l'autre jour. Il y a une position terrifiante occupée par la Chine et l'Indonésie afin de réaliser une association sportive internationale des nouveaux pays développés ou en voie de développement d'Asie et d'Afrique dans leur orbite en opposition au monde des fédérations internationales, et utilisée pour des buts politiques. Si la session de Nairobi échoue comme nous l'espérons, cela aidera à détruire cette ambition, et les pays africains pourront se tourner vers le sport non-politique et amateur du monde entier. » Ibid., F.D. Webber (Colonial Office) à Sir John Martin, 25/02/1963 et Marquis d'Exeter à Sandys Duncan, 25/02/1963.

Une éventuelle politisation par les africains comme le suggère Sandys Duncan du *Colonial Office*¹⁶⁶⁹ par l'opportunité offerte à une forte délégation de représentants africains de revendiquer au CIO les idées de l'ASSA, lors de leur déplacement à la session de Nairobi. Une remarque corroborée par les échanges de la diplomatie politique britannique en Afrique du Sud entre le Consul Général britannique à Johannesburg L. M. Minford et le Vicomte Dunrossil l'ambassadeur britannique à Pretoria le 16 septembre 1963. Une correspondance qui semble sereine puisque le CIO est tenu par le bloc anglophone :

« [...] *the Vice-Chairman is the Marquis of Exeter, who is a friend of White South African sport and doing everything he can to ensure that the White South African sporting activities are not interrefed with [...]. According to John Harris, the IOC is, because of this make-up, rep-dominatly a White European body conservative in its outlook and dominated by certain leading individuals including the Marquis d'Exeter. Very few of the members of the IOC are really worried about the issue of South African multi-racial sport.* »¹⁶⁷⁰

Le Marquis d'Exeter, en maître d'œuvre, écrit à de Beaumont le 26 janvier 1963 afin de répartir les « observateurs » à choisir pour la session du CIO à Nairobi entre les ex-colonies françaises pour le Comte Jean de Beaumont et les ex-colonies britanniques pour le Marquis d'Exeter : « *There will be comparatively few left in this group, and I should think that you and your french colleagues could find out who should be asked from the ex-French colonies and I can do the same for the ex-British. We can then inform the Chancellor to whom to send the invitations.* »¹⁶⁷¹. Cette répartition légitime le souhait affiché par Avery Brundage de laisser le soin au HCJS français de choisir « ses » délégués africains afin de fournir les meilleures garanties. Ainsi selon le membre britannique il faut éviter que ces délégués soient trop

¹⁶⁶⁹ Ibid., Sandys Duncan au Marquis d'Exeter, le 25/03/1963 et la réponse favorable du Marquis d'Exeter à Sandys Duncan (Colonial Office), 30/03/1963.

¹⁶⁷⁰ Notre traduction : « [...] Le vice-président est le Marquis d'Exeter, qui est l'ami du sport blanc d'Afrique du Sud et qui fait tout ce qu'il peut pour n'assurer aucune interférence avec les activités sportives des blancs d'Afrique du Sud. En accord avec John Harris, le CIO est, à cause de sa construction, une organisation conservatrice d'Européens blancs dominés par ces conceptions et par certains individus incluant le Marquis d'Exeter. Très peu de membres du CIO sont réellement inquiets à propos de l'issue du sport multi-racial d'Afrique du Sud. » National Archives/Kew Garden (London), carton n°FO371-167548, West and Central African Department, South African, SAS01/2 (confidentiel), L.M. Minford (British Consulate General à Johannesburg) au Vicomte Dunrossil (British Embassy, Prétoria), 16/09/1963.

¹⁶⁷¹ Notre traduction : « Il y aurait comparativement moins de groupes, et je pense que vous et vos collègues français pouvez découvrir à qui s'adresser pour les ex-colonies françaises et je peux faire de même pour les ex-colonies britanniques. Nous pouvons ensuite informer le Chancelier pour savoir à qui envoyer les invitations. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, Marquis d'Exeter à Beaumont, 26/01/1963.

nombreux pour ne pas perdre le contrôle de la session : « *Clearly we want representatives from all African countries, but equally they must be the correct ones and not so numerous as to swamp the effectiveness of the meetings.* »¹⁶⁷². Avery Brundage et Otto Mayer rédigent à cet effet une note circulaire à l'attention des « observateurs » africains. Le CIO est encore une fois pris dans ses contradictions entre son apolitisme et la réalité de l'institutionnalisation du sport africain dans l'organisation de la session de Nairobi :

« *Nous tenons toutefois à préciser quelques points qui sont en vigueur pour quiconque participe aux travaux du CIO :*

- 1.- *Votre pays pourra être représenté par un ou deux délégués au maximum,*
- 2.- *Ces derniers doivent être libres de toute pression politique. Par conséquent, il serait préférable que votre pays soit représenté à Nairobi par les personnes les plus compétentes en matière de sport amateur, en dehors du ministre chargé des questions sportives. Nous suggérons à ce propos que vous déléguiez soit le président, soit le secrétaire général de votre Comité National Olympique, ainsi qu'un dirigeant d'une de vos fédérations sportives, ou encore une ou deux des personnalités chargées d'animer l'activité sportive en général de votre pays.* »¹⁶⁷³

La politisation des débats par les délégués africains devient de plus en plus inquiétante lorsque le 13 mars 1963, le membre du CIO pour le Kenya R.S. Alexander informe Avery Brundage. Il mentionne l'évolution des mentalités au regard des récents événements politiques en Afrique et que, malgré ces bouleversements, la session a le soutien du gouvernement britannique :

« *3. I am fully aware that there are older people, particularly in Europe, who must understandably be unable or unwilling to re-orientate their thinking with the New Africa, and see everything only through the tinted spectacles of disorder or revolution. Every instance is likened to the Congo catastrophe without much thought being given to the comparable circumstances.*

4. *One very important factor that most people have overlooked, is that at the time of the October Session, the British Government will still be in control of security in*

¹⁶⁷² Notre traduction : « Clairement nous voulons des représentants pour tous les pays Africains, mais également ils doivent être représentés à part égale et ne pas être trop nombreux pour ne pas balayer l'efficacité de nos réunions. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, Marquis d'Exeter à Beaumont, 26/01/1963.

¹⁶⁷³ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°70, mi4, Brundage et O. Mayer aux « observateurs », responsables africains et CNO africains, 16/05/1963.

*Kenya, their record over the decades is not one that suggests that there will be unusual difficulties here. »*¹⁶⁷⁴

Ces changements en Afrique atteignent rapidement le pays hôte du CIO puisque le premier ministre kenyan suit les décisions de l'OUA lors de la conférence d'Addis-Abéba (Ethiopie) ayant pris position contre l'Afrique du Sud en mai 1963¹⁶⁷⁵ et compromet l'organisation de la session du CIO par le CNO du Kenya. Ainsi, l'utilisation de la scène sportive internationale comme lieu d'expression des minorités raciales issues des décolonisations donne l'occasion au veto du premier ministre du Kenya, Jomo Kenyatta, de refuser l'obtention de visas à des athlètes sud-africains et portugais puisque leurs délégations ne comportent pas d'« indigènes »¹⁶⁷⁶. Aussitôt informé par la politique de son gouvernement le membre pour le Kenya R.S. Alexander avertit Avery Brundage, le 10 juillet 1963 :

« Last yesterday afternoon I was informed by the Prime Minister of Kenya, Mr Kenyatta, that the Government have definitely decide to refuse entry, into kenya, of those coming from South Africa or Portugal to attend the Olympic Session in Nairobi in October. This decision has been taken in accordance with the resolution passed by the Organisation of African Unity in Addis Abeba a few weeks ago.

*[...] However, the feelings here and in the whole of Africa regarding South Africa are so strong that our efforts to allow South Africans in for this sole purpose have been of no avail. »*¹⁶⁷⁷

¹⁶⁷⁴ Notre traduction : « 3. Je suis pleinement conscient que ce sont les personnes les plus âgées, particulièrement en Europe, qui doivent avoir du mal à comprendre ou qui ne souhaitent pas changer leurs opinions avec la nouvelle Afrique, et voient chaque chose à travers les spectacles teintés de désordre ou de révolution. Chaque exemple est comparé à la catastrophe du Congo sans beaucoup penser à s'interroger sur des circonstances comparables.

4. Un facteur très important que beaucoup de personnes ont oublié, est qu'au moment de la session d'octobre, le gouvernement britannique aura déjà assuré le contrôle de la sécurité au Kenya, le constat durant la dernière décennie n'est pas une chose qui suggère qu'il y aura des difficultés inhabituelles ici. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander à Brundage, 13/03/1963.

¹⁶⁷⁵ National Archives/Kew Garden (London), carton n°FO371-167177, West and Central African Department, General, J1801/7, Olympic Committee meeting, Nairobi, South African and Portuguese Problems likely to come up, Marquis d'Exeter à J.S. Whitehead (Foreign Office), 22/07/1963, 26/07/1963 et 08/08/1963.

¹⁶⁷⁶ National Archives/Kew Garden (London), carton n°CO822-3219, East African Department, Opening of the 1963 International Olympic Conference in Nairobi by a member of the Royal Family, Macolm MacDonald (Kenya, Secrétariat d'Etat aux Colonies) à Mansfield (Foreign Office), 05/07/1963, et 09/07/1963.

¹⁶⁷⁷ Notre traduction : « Hier après-midi j'ai été informé par le Premier ministre du Kenya, Mr Kenyatta, que le gouvernement a définitivement décidé de refuser l'entrée au Kenya à ceux qui viennent d'Afrique du Sud et du Portugal pour la session olympique à Nairobi en octobre. Cette décision a été prise en accord avec la résolution passée par l'Organisation de l'Unité Africaine à Addis Abéba il y a quelques jours. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander à Brundage, 10/07/1963.

Puis, le 22 juillet 1963, Avery Brundage écrit au Comte Jean de Beaumont, le président de la CAIO, pour l'informer de la répercussion de la politique africaine au CIO. La CAIO après une demande de subventions des CNO du Mouvement olympique a envoyé un questionnaire aux pays d'Afrique et d'Asie pour connaître leur état d'avancement dans le développement du sport amateur¹⁶⁷⁸. Cette institution olympique est également en contact avec les futurs « observateurs » africains pour la session du CIO à Nairobi. Avery Brundage contacte Jean de Beaumont afin de le mettre en garde vis-à-vis du choix de ces représentants politiques africains puisque ces derniers risquent de suivre la position de l'OUA renforcée par l'influence de la politique du SANROC :

*« Apparently few African countries are sending delegates to Nairobi, and in any event, it looks as though we cannot avoid difficulties because the South African question is on the agenda. According to newspaper accounts, black African countries have agreed not to participate in meetings where South Africans are present. It looks as though we will be caught in the middle. »*¹⁶⁷⁹

Ses craintes sont effectivement fondées puisqu'au CIO, des soutiens à ce mouvement de contestation existent comme le membre indien du CIO G.D. Sondhi qui écrit à A. Brundage le 25 juillet 1965, pour lui suggérer que, finalement, la présence du Comité olympique d'Afrique du Sud n'est pas nécessaire et que s'ils ont des suggestions ils peuvent les faire par écrit au CIO¹⁶⁸⁰. Aussitôt, Otto Mayer s'inquiète de ce mouvement qui risque de prendre une envergure démesurée au CIO et demande à L. M. Francey, le Secrétaire général honoraire du SANROC le 21 août 1963 la position de son organisation et souhaite en fait son appui :

« You know certainly the trouble we have regarding our Nairobi Session. I am expecting the arrival of Mr. Brundage, our President, on August 18th to take a decision on the political discrimination which has been decided by Mr. Kenyatta, Prime Minister of Kenya, on behalf of his Government. It is probable that, if they

¹⁶⁷⁸ Au questionnaire adressé à 32 pays, 27 répondent au questionnaire dont 13 CNO déjà reconnus par le CIO essentiellement en Afrique du Nord, en Afrique noire anglophone et le Dahomey reconnu à Moscou en 1962. Quant aux 19 autres CNO non reconnus par le CIO, quatre le seront à Baden-Baden : Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal. Les éléments se rapportent à la popularité des disciplines sportives modernes dans les différents pays avec en tête le football, l'athlétisme et la boxe, le type et le nombre des infrastructures existantes et enfin si les Etats et les mouvements sportifs reçoivent des aides au développement du sport. Pour le détail de ce questionnaire voir les annexes de notre mémoire de Master 2, Charitas Pascal, *La naissance d'une solidarité...Les conditions d'émergence de l'aide au développement sportif olympique (la Commission d'Aide Internationale Olympique, 1950-1964)*, université Paris-Sud XI, Orsay, 2006.

¹⁶⁷⁹ Notre traduction : « Apparemment, peu de pays africains ont envoyé des délégués à Nairobi, et en aucun cas il semble que nous puissions éviter les difficultés à cause de la question de l'Afrique du Sud qui figure à l'agenda. Selon les compte-rendus des journaux, les pays noirs africains sont d'accord pour ne pas participer aux réunions où est présente l'Afrique du Sud. Il semble que pourtant nous nous trouvons bien pris au milieu. » Archives CIO/Correspondances avec les membres du CIO, 1961-1963, Brundage à Beaumont, 22/07/1963.

¹⁶⁸⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n° 138, mi6, G.D. Sondhi à Brundage, 25/07/1963.

don't change their policy, we shall transfer the Session from Nairobi to Lausanne. We cannot admit such discrimination towards our recognized Olympic Committees of South Africa and Portugal, neither towards our members M. Reginald Honey. The last Press information we received says that the Government of Kenya would allow South Africans to enter into Kenya if their delegation was formed by white and coloured men. Regarding Portugal, it seems that the discrimination remains. What would be your position if your Committee should be represented in Nairobi by white and coloured men ? If you would admit it and if those coloured men would receive their visas to leave your country, who would be those coloured men ? Would they be from SAN-ROC ? Than they would be from your opposite side, which would be desirable so that we could also listened to them. »¹⁶⁸¹

En effet, la position des délégués africains se radicalise dans les instances internationales comme la Conférence à Genève sur le Travail et l'Education prise au piège du boycott africain à l'encontre du Portugal et de l'Afrique du Sud. R.S. Alexander met en garde Avery Brundage sur l'attitude commune des africains lors des grandes conférences internationales :

« (b) African countries have declared that they will boycott any Conference (be it about Sports, Family Planning, Pig Farming, Ping Pong, etc.) anywhere in the World if South Africa or Portugal are present. The two most recent examples that focussed attention on this attitude were in the heart of Internationalism, namely Geneva, and the Conferences were on Labour and Education. Therefore this year's Olympic Session has this dilemma to face wherever it is held. »¹⁶⁸²

¹⁶⁸¹ Notre traduction : « Vous savez certainement le problème que nous avons pour notre session à Nairobi. J'attends l'arrivée de M. Brundage, notre président, pour prendre une décision le 18 août sur la politique de discrimination qui a été décidée par M. Kenyatta, Premier Ministre du Kenya, et la moitié de son gouvernement. Il est probable que, s'ils ne changent pas leur politique, nous devons transférer la session de Nairobi à Lausanne. Nous ne pouvons pas admettre cette discrimination envers nos Comités olympiques d'Afrique du Sud et du Portugal reconnus, d'entrer au Kenya si leur délégation était formée par des blancs et des hommes de couleur. En ce qui concerne le Portugal, il semble que la discrimination demeure. Quelle sera votre position si votre Comité doit être représenté à Nairobi par des blancs et des hommes de couleur ? Si vous voulez les admettre et si ces hommes de couleurs reçoivent leurs visas pour quitter le pays, qui seront ces hommes de couleur ? Viendront-ils du SANROC ? Puis ils pourront être du côté opposé au vôtre, il serait donc souhaitable que nous puissions en établir la liste. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°138, mi6, O. Mayer à L.M. Francey, Secrétaire général honoraire du SANROC, 21/08/1963.

¹⁶⁸² Notre traduction : « (b) Les pays africains ont déclaré qu'ils boycotteraient toute Conférence (à propos de sports, planning familial, agriculture, tennis de table, etc.) n'importe où dans le monde si l'Afrique du Sud et le Portugal sont présents. Les deux exemples les plus récents qui attirent l'attention sur cette attitude et qui sont au cœur de l'internationalisme, se nomment Genève et les conférences sur le Travail et l'Education. En conséquence l'année de la session olympique a ce dilemme à affronter partout où elle se tiendra. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander à Brundage, 21/08/1963, « personnel et confidentiel ».

A son tour, Otto Mayer signale à Avery Brundage le 28 août 1963 que la session de Nairobi offre l'opportunité d'accélérer le processus de reconnaissance des CNO africains mais qu'il ne faut pas inviter une délégation trop importante d'africains ce qui peut être risqué pour le CIO :

« Now, I think we should have an Agenda for the meeting with the NOCs, to which some African Committees (old and new ones) will take part. Some (not many) african delegates from Africa having not yet any Olympic Committee will probably come also. We cannot invite them to Baden-Baden and let them outside the door ! Therefore as well having them at that meeting. The more we are the better it is ! I asked Miss Meuwly not to follow Count de Beaumont who wanted to invite whole Africa, even very small countries which we shall probably never recognize ; neither those which did not care to give any reply to the Aid Commission. I made a kind of selection with a minimum of them, that means a maximum of about 8 to 10. »¹⁶⁸³

Ainsi, cette prise de position contre l'apartheid et l'influence britannique au CIO pousse à l'annulation de la session en Afrique sous le prétexte de répondre au conflit sur la division des deux CNO allemands (République fédérale Allemande, RFA et République démocratique Allemande, RDA). La session se déroule en Allemagne à Baden-Baden et amoindrit ainsi la délégation africaine par cet éloignement géographique. Les membres du CIO qui déclarent pouvoir participer à la session du CIO à Nairobi sont pour la majeure partie d'entre eux européens. Balindra Singh (Inde), le Général Stoytchev (Bulgarie), Touny (RAU), Marte R. Gomez, Jorge B. Vargas (Philippines), Baron de Guell, Comte de Beaumont (France), Prince Jean de Luxembourg, Bo Ekelund, Marquis d'Exeter (RU), Reginald Honey (Afrique du Sud), Général Dyrssen, De Stefani (Italie), J. W. Rangell, Lord Luke (RU), Willi Daume (Allemagne), Von Frenckell (Finlande), Sir Arthur Porritt (Nouvelle-Zélande), Ivar Vind (Suède), Von Markhof, Prince du Liechtenstein, Douglas F. Roby (Etats-Unis), Suat Eler, Avery Brundage (Etats-Unis) et Lord Killanin.

Pour les « observateurs » africains, cinq CNO africains non reconnus par le CIO ont accepté l'invitation avec leurs délégués que sont Honorat Wodié (Côte d'Ivoire), Moussa

¹⁶⁸³ Notre traduction : « Maintenant, je pense que nous devons aborder l'agenda pour la réunion avec les CNO, pour voir quels Comités africains (vieux ou nouveaux) vont y prendre part. Quelques-uns (pas tous) des délégués africains d'Afrique n'ont pas encore de Comité olympique et voudront probablement venir aussi. Nous ne pouvons pas les inviter à Baden-Baden et les laisser dehors à la porte ! Même si leur présence est souhaitable à la session. Le plus nous sommes le mieux c'est ! J'ai demandé à Miss Meuwly de ne pas suivre le Comte de Beaumont qui voulait inviter toute l'Afrique, même si de très petits pays ne seront sans doute probablement jamais reconnus ; ni ne faire attention à eux en donnant une réponse par la Commission d'Aide. J'ai fait une petite sélection avec le minimum d'entre eux, ce qui signifie au maximum 8 à 10. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1962-1963, notice : 0061527, O. Mayer à A. Brundage, 28/08/1963.

Keïta et Henri Corenthin (Mali), Amadou Barry et Bachirou Cissé (Sénégal), Traoré Djibril (Mauritanie), Mahamat Idriss (Tchad), Ernest Wanko (Cameroun), Peter K. Cavaye et Semega-Janneh (Gambie), le délégué du Ministère de l'Education pour le Congo-Léopoldville et le CNO de Libye. Alors que le Bechuanaland, le Basutoland, le Swaziland et la Guinée refusent. Les autres pays dont le Comte Jean de Beaumont espère la venue des délégués après les avoir visités lors de sa « croisade » en 1962 n'ont pas répondu et sont : la République de Centrafrique, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, le Niger, la Sierra-Leone, le Togo, la Somalie, Zanzibar et l'Algérie. En effet, la délégation africaine présente à la session est peu importante. A noter qu'elle est presque exclusivement composée de dirigeants des pays d'Afrique noire francophone. Le président du CNO Camerounais Ernest Wanko Fotseu est associé aux représentants africains Jean-Claude Ganga (Congo-Brazzaville), Daniel Ovaga (Congo-Brazzaville), Honorat Wodié (Secrétaire Général CNO ivoirien), Ousmane Diouf et Jean Alingue (futurs membres du CNO du Tchad).

Par ailleurs, le vote pour la prochaine ville des Jeux olympiques d'été de 1968 revient à Mexico au lieu de Lyon. Le bloc francophone n'est pas encore constitué que le bloc britannique allié aux pays d'expression arabophone fait front à la candidature française et avance des arguments politiques comme l'appartenance de la France à l'OTAN¹⁶⁸⁴ pour justifier leur décision¹⁶⁸⁵. Ainsi, le chancelier informe R.S. Alexander (Kenya) que les membres français du CIO Armand Massard et Pierre Ferri (président français de la FI d'escrime, 1961-1964) se rendent à l'OTAN.

Cependant, la tentative d'assassinat du président du CONRSA Dennis Brutus qui tente de quitter clandestinement l'Afrique du Sud, pour se rendre à la session du CIO, durcit les positions des dirigeants africains présents à Baden-Baden à l'égard de la politique de l'apartheid. Le CIO ne peut plus ignorer ce nouveau mouvement qui se succède à l'intégration des CNO africains liée aux indépendances coloniales britanniques puis françaises et dissout la CAIO qui se transforme en une commission chargée de l'aide aux Affaires africaines également dominée par les africains : A.D. Touny (Egypte), Hadj Mohamed Benjelloun (Maroc), Sir A. Ademola (Nigeria), Amadou Barry (Sénégal), Mohamed Mzali (Tunisie). En parallèle, la naissance d'une commission chargée de résoudre l'apartheid sportif est tout aussi révélateur que la substitution à la tête de la commission d'aide transformée en commission

¹⁶⁸⁴ Archives CIO/Correspondance membre R.S. Alexander, 1960-1969, O. Mayer à R.S. Alexander, 31/08/1963.

¹⁶⁸⁵ La politique d'autonomie et d'indépendance du Général De Gaulle vis-à-vis des États-Unis conduit au retrait de la France de son siège à l'OTAN.

des Affaires africaines du membre français le Comte Jean de Beaumont (CAIO) remplacé par Reginald Stanley Alexander ; membre du CIO pour le Kenya vivement critiqué par les africains puisque perçu comme un « colon » contrairement au membre français :

*« I am regarded, in South African parlance, as a « Kaffir Bootee » which means a White Man who sides with the Black Man whereas in other parts of Africa I am regarded as a « Colonialist ». »*¹⁶⁸⁶

Ce revirement du CIO illustre à la fois le réalisme politique d'Avery Brundage en tant que représentant du sport mondial et également en tant qu'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, où cependant la discrimination raciale s'exerce. Il trouve là une nouvelle opportunité de tenir à distance et de contrôler les nouveaux représentants africains dans une commission en charge de la discrimination raciale qui peut constituer une déstabilisation de l'autorité des États-Unis, si le CIO vient à décider de la légitimité de ce mouvement progressiste. Par ailleurs, l'URSS tente d'influencer le mouvement de revendication en faveur de la décolonisation et la lutte contre l'apartheid à l'ONU. Son but est de s'adjoindre la politique anti-coloniale de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA, 1963). En effet, le chancelier du CIO redoute que les pays africains quittent la réunion, comme ils ont pu le faire à l'ONU, puisque le Ghana et le Nigeria menacent de ne pas se rendre à la session si l'Afrique du Sud et le Portugal y participent. Le Chancelier du CIO, Otto Mayer, s'inquiète de l'attitude des représentants africains en des termes racialisant : *« We shall have some more trouble with those damn negroes. I begin to change my mind towards them !!! »*¹⁶⁸⁷. Comme pour confirmer ses craintes, cette position anti-coloniale est effectivement soutenue par le comité olympique de l'URSS, en témoigne un télégramme d'Avery Brundage envoyé à Otto Mayer, le 22 septembre 1963 :

*« Olympic Committee of USSR declares its resolute protest against racial violence flourishing in sports of South African Republic and demands that international olympic committee should take most drastic urgent measures to abolish racial discrimination in sport and expel racial NOC of South African Republic. »*¹⁶⁸⁸

¹⁶⁸⁶ Notre traduction : « Je suis regardé, en langage d'Afrique du Sud, comme un « Kaffir Bootee » qui signifie un homme blanc qui s'est rangé du côté des hommes noirs alors que dans d'autres parties d'Afrique je suis regardé comme un « colonialiste ». » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander à A. Brundage, 23/05/1966.

¹⁶⁸⁷ Archives CIO / Fond Avery Brundage, Box n°49, Otto Mayer à Avery Brundage, 26/08/1963.

¹⁶⁸⁸ Ibid., 22/09/1963. Notre traduction : « Le Comité olympique de l'URSS exprime sa protestation résolue contre la violence raciste qui fleurit dans les sports en République d'Afrique du Sud et demande que le Comité international olympique prenne des mesures urgentes et drastiques afin d'abolir la discrimination raciale dans le sport et expulser le CNO racial de la République d'Afrique du Sud. »

Ainsi, en juin 1964, sous la pression de l'OUA et des puissances occidentales le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'apartheid et ordonne l'étude de sanctions contre l'Afrique du Sud. Dès lors, le CIO – souvent considéré comme l'ONU du sport mondial – doit à son tour prendre position. Le pouvoir des FI et des CNO au CIO s'agissant de la politique sportive internationale s'illustre à nouveau au Congrès de Tokyo (1964), par la décision commune de la Fédération Internationale d'escrime (Miguel De Capriles, USA) et de la FIFA (S. S. Rous, GB)¹⁶⁸⁹, alors sous influence anglo-saxonne, de suspendre l'Afrique du Sud. Sous la pression conjointe des organisations internationales et celle des FI et CNO, l'Afrique du Sud est alors suspendue des Jeux olympiques de Tokyo. Cependant, cette démonstration politique du CIO en février 1964 dans la reconnaissance d'un problème de discrimination raciale dans le sport mondial n'est pas univoque puisque l'IAAF, également sous influence britannique, se déclare opposée aux projets des Jeux régionaux Africains sous prétexte que ceux-ci refusent les pays de l'apartheid : Afrique du Sud et Rhodésie du Sud. Le CIO ne peut pas se désolidariser des processus de décisions émis à l'ONU puis à l'OUA sans porter atteinte à sa légitimité et les influences des anciennes puissances coloniales et celles de la guerre froide tentent de freiner la portée des idées progressistes au Mouvement olympique.

La promesse faite au Congo-Brazzaville du président Fulbert Youlou de tenir les prochains Jeux Africains, faisant suite à ceux des Jeux de l'Amitié de Dakar, est entérinée lors de la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports à Dakar. Cependant, en août 1963 celui-ci démissionne lors des journées révolutionnaires des « Trois glorieuses ». Le Congo-Brazzaville forme un gouvernement provisoire, avec à sa tête, le président Alphonse Massambat-Débat de tendance marxiste et révolutionnaire, chantre de l'Unité africaine exposée à l'OUA. Ainsi, dans ce gouvernement le Docteur Bernard Galiba, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Congo-Brazzaville est chargé du Secrétariat général d'Organisation des Premiers Jeux Africains. Puisque, selon les décisions prises à la *Conférence préparatoire des Premiers Jeux Africains tenue à Brazzaville* en février 1964 un Secrétariat général d'Organisation des Jeux et un Comité permanent des Jeux Africains « non-gouvernemental » présidé par le HCJS Congolais André Hombessa, ainsi que des Comités Régionaux, sont créés. Or, celui-ci démissionne rapidement pour céder sa place à la nouvelle garde pro-

¹⁶⁸⁹ La FIFA suspend ce pays de l'instance dirigeante du football mondial empêchant sa qualification pour la Coupe du Monde de 1966. Pour la FIE, le français Pierre Ferri et ancien président (1957-1960 et à nouveau de 1965 à 1980) est délégué permanent pour la FIE au CIO et intervient avec le Commandant Bontemps (FFE) en faveur de la reconnaissance de la FN malgache en 1964.

révolutionnaire congolaise. Il est remplacé par le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports Ernest N'Dalla (anti-français qui fait l'apologie du régime révolutionnaire et de l'Unité africaine en tant que membre des JMNR) à la tête du Secrétariat d'organisation. La nomination de cet activiste politique hostile aux puissances coloniales comme la France peut expliquer le choix par le membre français, président du COF et premier vice-président du CIO Armand Massard d'investir le secrétaire du Comité olympique Congolais Jean-Claude Ganga – par ailleurs Directeur National de la Jeunesse et des Sports au Congo – comme nouvel interlocuteur entre le tryptique CIO-CAIO-FI, le Congo-Brazzaville appuyé par la France en sous main¹⁶⁹⁰. Le noyautage du Secrétariat d'Organisation des Jeux Africains est nécessaire pour faire aboutir les négociations dans le processus de reconnaissance des Jeux Africains par le CIO. En effet, la secrétaire de la CAIO, Myriam Meuwly interpelle le Colonel Crespin (HCJS) et Armand Massard (COF) en vue d'adopter une position commune avant l'entrevue du président du COF avec Jean-Claude Ganga dans ces pourparlers :

*« I think it was a good thing for one of us to see M. Massard before he spoke to Ganga, because his intention was to tell Ganga that « those Games were none of our business and we wanted to have nothing to do with them ». »*¹⁶⁹¹

Ainsi, le 19 novembre 1964 à Paris, Jean-Claude Ganga s'entretient avec Armand Massard qui doit faire un rapport au CIO. Le français lui signale les embûches qui se dressent devant ce projet¹⁶⁹². Jean-Claude Ganga évoque dans cette entrevue l'enjeu du patronage du CIO confronté au problème de la participation de l'Afrique du Sud – qui expose en réalité l'opposition de l'IAAF à ces Jeux Africains –, du Mozambique et de l'Angola, et celle du Congo-Léopoldville (devenue République Démocratique du Congo puis fugacement Zaïre) avec qui le Congo-Brazzaville entretient des relations politiques tendues. En effet, ce pays voisin est le théâtre de la prise de pouvoir du général Mobutu Sese Sako – soutenue par les Etats-Unis – à partir du coup d'état dès l'indépendance du pays qui met fin à la colonisation belge en 1960, les représailles de l'armée contre le colonat puis l'assassinat du président socialiste Patrice Lumumba (1961) ainsi que le déclenchement du conflit en 1962. De plus, Moïse Tschombé alors premier ministre du Congo-Kinshasa fait courir le bruit qu'un commando va venir saboter les Premiers Jeux Africains. Ces tensions politiques sont

¹⁶⁹⁰ Archives CIO/African Games, 1963-1973, Les premiers Jeux Africains, 1964.

¹⁶⁹¹ Notre traduction : « Je pense que c'était une bonne chose que l'un de nous voit M. Massard avant qu'il parle avec Ganga, parce que son intention était de dire à Ganga que « ces Jeux n'étaient pas de notre ressort et que nous ne voulions rien avoir à faire avec eux. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1964-1965, notice : 0061528, M. Meuwly à Brundage, 17/11/1964.

¹⁶⁹² Archives CIO/African Games, 1963-1973, Traduction « Les premiers Jeux Africains » (vis-à-vis du CIO et selon les faits connus de lui), non daté.

compréhensibles, puisque le Congo-Brazzaville se situe désormais dans l'orbite sociale-communiste et la RDC dans celui des Etats-Unis.

Entre ces deux jeux de puissances interposées en Afrique, un troisième point est souligné par Jean-Claude Ganga. Il s'agit du danger de une séduction des pays africains par le mouvement du GANEFO qui réduirait à néant les Jeux Africains. Cette troisième attraction est réelle et s'illustre par la déclaration récente du premier ministre de Madagascar de ne pas apporter son soutien à l'équipe malgache pour Brazzaville si l'Afrique du Sud n'était pas invité. Une prise de position en réalité paradoxale et parfois fugace car ce pays rejoint vite certains pays acquis au mouvement progressiste comme le Nigeria, le Mali ou la Guinée par une prise de position critique contre la discrimination raciale d'États « néocoloniaux »¹⁶⁹³.

Jean-Claude Ganga expose ainsi les risques d'une désolidarisation du bloc africain francophone si ces Jeux Africains n'étaient pas reconnus par le CIO. En tant que secrétaire du Comité d'organisation des Jeux Africains ces arguments font implicitement référence à la décision de cette institution de ne pas adresser de demandes de participation à la Rhodésie du Sud¹⁶⁹⁴, à l'Afrique du Sud, à l'Angola et au Mozambique sous prétexte que ces pays n'ont pas de CNO reconnus par le CIO et contrer en même temps la part active de la RAU avec le membre olympique égyptien A.D. Touny, vice-président pour l'Afrique du comité du GANEFO. La France apporte ainsi son soutien à la reconnaissance des Jeux Africains par le Mouvement olympique confrontée à l'opposition britannique du Marquis d'Exeter, président de l'IAAF.

La Fédération internationale d'Athlétisme est en effet sous influence britannique du *Foreign Office*, de l'Ambassade britannique à Yaoundé et du *Ministry of Overseas Development*. La politique britannique consiste à soutenir le régime d'apartheid en Afrique du Sud ainsi, le second vice-président du CIO le Marquis d'Exeter (IAAF, CIO) déclare l'interdiction d'utiliser le terme « Africain » pour ces Jeux dans la mesure où tous les pays du continent ne sont pas représentés. Il défend ainsi la cause de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud au Mouvement olympique par le souhait de voir figurer des athlètes sud-africains aux Jeux de Brazzaville. L'effet d'inertie de l'IAAF est important car de nombreux pays africains n'ont pas encore leurs CNO reconnus – ou alors provisoirement – et le précieux

¹⁶⁹³ Les pays invités sont l'Algérie, le Cameroun, la République de Centre Afrique, le Congo-Brazzaville, le Congo-Léopoldville, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, la Gambie, la Guinée-Conakry, la Haute-Volta, le Kenya, le Libéria, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Nyassaland, l'Ouganda, la République Arabe Unie, la Rhodésie du Nord, le Sénégal, la Sierra-Leone, le Tanganyika, le Togo, la Tunisie et le Tchad.

¹⁶⁹⁴ Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (Jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, Myriam Meuwly à J.-C. Ganga, le 08/12/1964.

sésame accordé par le CIO passe par l'affiliation des fédérations sportives nationales africaines aux FI. Or, l'IAAF en tant qu'organisation faîtière de l'athlétisme, la discipline olympique la plus prestigieuse, a un pouvoir de rétorsion conséquent. Jean-Claude Ganga l'a très bien compris comme il l'écrit au Marquis d'Exeter le 10 septembre 1964 :

*« De toute façon il est entendu qu'aucun pays ne participera en athlétisme aux Jeux Africains sans qu'il soit régulièrement affilié à l'IAAF ou qu'il ait obtenu une autorisation spéciale de votre part. »*¹⁶⁹⁵

La question du parrainage des Jeux Africains est portée en session du CIO à Tokyo le 16 octobre 1964 qui convoque le président du CNO sénégalais Amadou Barry puisque ces Jeux se trouvent dans la lignée des Jeux de l'Amitié de Dakar.¹⁶⁹⁶ Ainsi, Jean-Claude Ganga comprend l'intérêt d'utiliser la CAIO comme moyen de médiation et s'adresse à sa secrétaire Myriam Meuwly. Celle-ci entretient une correspondance en tant que l'intermédiaire entre l'IAAF et la présidence du CIO afin de négocier le problème de la reconnaissance des Jeux Africains et qui est en réalité posé par l'anti-apartheid de Jean-Claude Ganga et des institutions congolaises qu'il préside :

*« From your letter to Secretary Ganga of December 8th I judge that they do not intend to invite Rhodesia. In Rhodesia the white people are trying to keep control as they do in South Africa. Although the matter is not settled yet this is probably the reason no invitation has been sent. »*¹⁶⁹⁷

Avery Brundage comprend l'intérêt d'utiliser l'IAAF comme moyen de pression. Il s'agit de refuser les affiliations aux fédérations nationales sportives africaines tant que l'Afrique du Sud, l'Angola, le Mozambique et la Rhodésie ne sont pas invités par le gouvernement congolais, le Comité d'Organisation et le Comité permanent des Premiers Jeux Africains. Le Marquis d'Exeter et Avery Brundage entretiennent des correspondances personnelles dans ce but. Et, si le Marquis d'Exeter concède à mots couverts qu'une décision peut être trouvée en raison de l'inexistence de CNO dans certains de ces pays africains pratiquant l'apartheid, il lui confirme son opposition :

« One of the problems that face us is that I believe it is not intended to ask four countries – South Africa, Mozambique, Portuguese East Africa and Rhodesia. The

¹⁶⁹⁵ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box 54-55, mi4, J.C. Ganga au Marquis d'Exeter, 10/09/1964.

¹⁶⁹⁶ Extrait du P.V. de la C.E. du CIO, Tokyo (Japon), 16 octobre 1964, p.2.

¹⁶⁹⁷ Notre traduction : « D'après votre lettre au Secrétaire Ganga du 8 décembre je juge qu'ils n'ont pas l'intention d'inviter la Rhodésie. En Rhodésie la population blanche essayent de garder le contrôle comme ils l'ont fait en Afrique du Sud. Bien que le problème ne soit pas encore résolu c'est probablement pour cette raison qu'aucune invitation n'a été envoyée. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Correspondance 1964-1965, notice : 0061528, A. Brundage à M. Meuwly, 21/12/1964.

*Middle two are not affiliated, so are no problem, but we are faced with the other two. [...] What a complicated business this is, as they are so suspicious that every action is some sort of neo-colonial attack on their independence ! »*¹⁶⁹⁸.

Un rapport de force s'engage donc entre l'IAAF et le Comité permanent des Jeux Africains et non par le Secrétariat d'Organisation du gouvernement congolais pour éviter toute critique du membre du CIO d'ingérence politique. Jean-Claude Ganga est chargé de mener la délégation du Comité permanent des Jeux Africains – essentiellement composée de membres d'Afrique francophone – présidée par le HCJS Congolais André Hombessa, assisté des vice-présidents Kara-Turki (Algérie)¹⁶⁹⁹, d'Abraham Ordia (Nigéria)¹⁷⁰⁰, de Badara Sow (Mali), et de René Rakotobé (Madagascar). Les mêmes acteurs formeront un an plus tard en 1966 le Conseil supérieur du Sport en Afrique. La délégation francophone décide de se déplacer à Londres au siège de l'IAAF le 23 février 1965 afin de s'entretenir avec le Marquis d'Exeter et son secrétaire général D.T. Pain. Lors de cet entretien un autre président de FI le britannique Stanley Rous (FIFA) est présent, ainsi que les acteurs politique du Mouvement sportif du Royaume-Uni, Walter Winterbottom (*Director of Sports Council*), et Arthur Gold (*British Athletics Board*). L'IAAF s'incline finalement devant la délégation africaine et décide d'affilier les nouvelles fédérations sportives africaines pour les Jeux Africains.

Jean-Claude Ganga se déplace ensuite à Lausanne en avril 1965 pour présenter la candidature des Premiers Jeux Africains en qualité de Jeux régionaux. Ceux-ci sont en effet reconnus par le CIO qui accorde son patronage lors de la réunion de la Commission exécutive du 11 au 14 avril 1965 en même temps que les Jeux régionaux asiatiques (Bangkok, Thaïlande), et les Jeux d'Amérique (San Juan, Porto Rico)¹⁷⁰¹. Cependant, si l'IAAF et le CIO acceptent le patronage aux Jeux Africains, il se fait au détriment de la position occidentale face aux critiques de l'anti-apartheid. Cet état d'esprit apparaît dans la conférence de presse tenue par Alphonse Massemba-Débat le président de la République du Congo-Brazzaville le 26 juillet 1965, au lendemain de la clôture officielle des Jeux. Celui-ci félicite le Secrétaire général des Jeux Jean-Claude Ganga d'avoir déjoué les manœuvres de l'impérialisme en

¹⁶⁹⁸ Notre traduction : « L'un des problèmes auquel nous sommes confrontés est je crois qu'il ne faut pas compter demander à ces quatre pays – Afrique du Sud, Mozambique, Afrique de l'Est portugaise et Rhodésie. Les deux du milieu ne sont pas affiliés, donc pas de problème, mais nous sommes confrontés aux deux autres. [...] Quelle affaire compliquée c'est, car ils sont si suspicieux que chaque action est perçue comme une sorte d'attaque néo-colonialiste contre leur indépendance ! » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°54-55, mi4, Marquis d'Exeter à Brundage, 03/02/1965.

¹⁶⁹⁹ Membre du Comité olympique algérien.

¹⁷⁰⁰ Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : P.V. réunion commission technique préparatoire 1964, ID Chemise : 205634.

¹⁷⁰¹ Extrait du P.V. de la C.E. du CIO, Lausanne (Suisse), 11 au 14 avril 1965.

refusant la participation de l'Afrique du Sud et déclare rebaptiser le *Stade Omnisports* en *Stade de la Révolution* :

« Vous savez qu'il y a eu certaines délégations qui hésitaient à venir, qui vraiment ne voulaient pas venir et qui cherchaient un prétexte. Je dois vous dire un petit secret par exemple le *Stade omnisports*, nous aurions pu le baptiser *Stade de la Révolution*. Mais d'aucuns auraient pu prendre cela pour de la propagande politique. Nous avons donc purement et simplement appelé ce stade : *Stade Omnisports*. Mais comme le danger est passé et les Jeux se sont déroulés, notre stade sera désormais appelé *Stade de la Révolution*. »¹⁷⁰²

Ainsi, après les Jeux Africains, à la fin de l'année 1965, Avery Brundage et le Marquis d'Exeter comprennent rapidement que la brèche pour étendre la critique anti-apartheid au CIO est ouverte et s'étend désormais à la Rhodésie :

« I read your letter about Rhodesia but have heard nothing further. We are probably going to have another South African situation there if the Black African sport authorities follow their politicians and boycott Rhodesia. »¹⁷⁰³

Les revendications des membres et représentants africains trouvent donc de nouveaux lieux d'expressions de l'*Unité africaine* en dehors de l'OUA et du SANROC. Cette fois les critiques peuvent trouver une résonance au sein de deux instances politiques à dimensions régionales et internationales : les *Jeux régionaux africains* de Brazzaville (1965), et la transformation du *Comité permanent des Jeux Africains* en un *Conseil permanent du Sport africain*, matrice éphémère du *Conseil supérieur du Sport en Afrique* (1966) afin de contraindre le Mouvement olympique à traiter de la question de l'apartheid dans le sport, et pouvoir envisager l'éventualité d'un boycott...

¹⁷⁰² Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594, Rapport de René Lalouette, chargé d'affaires de France à l'ambassade de France Haute Représentation de la Française au Congo adressé à Son Excellence Maurice Couve de Murville Ministre des Affaires Étrangères à la Direction des Affaires Africaines et Malgaches, 05/08/1965, Secret N°294 /DAM, « A/s Des premiers Jeux Africains, Brazzaville, 18-25 juillet 1965 ».

¹⁷⁰³ Notre traduction : « J'ai lu votre lettre à propos de la Rhodésie mais je n'ai rien entendu d'autre. Nous sommes probablement en train d'avoir une autre situation en Afrique du Sud, là-bas si les autorités du sport noir africain encore le plus souvent dirigées par leurs politiciens, ne décident de boycotter la Rhodésie. » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°54-55, mi4, Brundage à Marquis d'Exeter, 21/12/1965.

c- La réactivation des enjeux postcoloniaux : les conditions d'émergence de la voie africaine au Mouvement olympique

Au palais présidentiel, le président du Congo-Brazzaville salue Avery Brundage, pour avoir bien voulu assister personnellement aux manifestations qui se sont déroulées dans ce « *grand village africain qu'est Brazzaville* ». Celui-ci compare ces Jeux de la même importance que la réunion d'Addis Abéba sur le plan politique pour l'Afrique : « *Pour un temps au moins, les africains ont rejeté tout ce qui pouvait les diviser et nuire à leur lutte pour l'émancipation et le développement* »¹⁷⁰⁴. En effet, la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA, 1963, Addis Abéba) se donne pour mission principale de décoloniser l'Afrique¹⁷⁰⁵. Construite à partir des frontières de la colonisation occidentale, administrées selon les œuvres des capitales d'Empire et les actions des colons, édifier une identité nationale (pan)africaine n'est pas chose aisée et repose encore sur le débat entre souveraineté et fédéralisme¹⁷⁰⁶. Le développement du sport africain dégagé de la tutelle des métropoles d'Empire, l'organisation de Jeux sportifs franco-africains puis strictement africains font de la pratique des activités physiques et sportives un instrument de prestige pour ces nouvelles nations africaines. Ainsi, dans quelle mesure le sport peut-il contribuer à la formation d'une entité géopolitique continentale évoquée sous l'appellation d' « Etats-Unis d'Afrique »¹⁷⁰⁷ et répondre aux souhaits de développement selon le modèle occidental des nouveaux pays africains ? L'unité africaine est certes un mythe porté par « un désir d'Afrique », tout comme l'unité sportive africaine mais comme tout mythe il est intégrateur.

¹⁷⁰⁴ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, Télégramme AFP – 054, Réception du président Masmela-Débat à la clôture des Jeux africains le 25 juillet 1965.

¹⁷⁰⁵ Sindjoun Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2003, p.84, car c'est selon lui « *la décolonisation qui rend possible la constitution d'une société inter étatique fondée sur l'indépendance* ». La Charte de l'OUA consacre les relations internationales africaines : égalité, souveraineté et indépendance de tous les états membres, respect de frontières existantes au moment des indépendances, interdiction de menacer et de recourir à l'usage de la force entre les Etats membres, règlement pacifique des différends, non-ingérence d'un Etat membre dans les affaires intérieures d'un autre Etat membre.

¹⁷⁰⁶ Abie Théodore Ottro, *De l'Union Africaine à un Etat fédéral Africain*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.85. L'auteur souligne dans sa quatrième partie, au chapitre I, l'union par les sports et s'interroge : « Pourquoi les Jeux africains n'ont-ils jamais eu lieu en Afrique ? ».

¹⁷⁰⁷ Concept né du panafricanisme, Hilbold Albert, Jeurissen Lissia, Lomo Myazhiom Aggée-Célestin, Belinga Martial-Ze, « Panafricanisme : Piège post-colonial ou construction identitaire non-blanche ? », in *Latitudes Noires 2003-2004*, Homnisphères, 2003.

- Sport, identités nationales africaines et Unité africaine : l'affirmation d'une politique sportive africaine

« L'indépendance nationale n'est pas une fin en soi. Ce n'est pas un bijou dont on se pare pour éblouir ses voisins. Ce n'est pas un jouet avec quoi on s'amuse pour tuer le temps. C'est en vérité et en même temps une négation et une affirmation, un instrument de libération et de construction nationales. [...] L'objectif de notre action est l'indépendance, dans une Afrique unie, de tous les peuples africains. Cette indépendance et cette unité sont nécessaires à la paix du monde. Elles seront une contribution précieuse à l'édification de la civilisation de l'universel », déclare le président de la République du Sénégal M.L.S. Senghor le 7 février 1961 à Lagos¹⁷⁰⁸.

La double volonté d'indépendance et d'unité domine la vie politique de l'Afrique au début des années 1960. Elle explique qu'après la décolonisation et l'accession à l'indépendance d'un grand nombre d'Etats nouveaux, c'est maintenant le problème des regroupements d'Etats qui caractérise l'Afrique. Chaque indépendance nationale africaine est ainsi synonyme de la formation d'une identité nationale à partir d'une « communauté imaginaire »¹⁷⁰⁹ en même temps que celles d'unions africaines. Ces communautés nationales réunissent des individus sur l'adhésion de leur mémoire collective à une histoire commune et à de « grande fables »¹⁷¹⁰. Le passage de ces territoires du statut de colonies au sein d'un Empire à celui de nations leur procure une visibilité sur la scène internationale. Elles accèdent au rang de puissances en construction à l'historicité décalée et non comme des « Etats fragiles »¹⁷¹¹. Comme le note Catherine Coquery-Vidrovitch (1995), les temps historiques se télescopent entre celui de la construction des Etats et celui de la formation de l'identité nationale¹⁷¹². Cette remarque souligne l'édification des Etats africains sur le modèle dominant occidental des anciennes métropoles d'Empires, que certains auteurs qualifient d'Etats franco-

¹⁷⁰⁸ Texte intégral in *Articles et Documents*, La Documentation Française, n°0.1066 du 4 mars 1961.

¹⁷⁰⁹ Anderson Benedicte, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

¹⁷¹⁰ Wilentz S. (dir.), *Rites of Power : Symbolism, Rituals and Politics since the Middle Ages*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1985.

¹⁷¹¹ Châtaignier Jean-Marc et Magro Hervé (ss la dir. de), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007.

¹⁷¹² Coquery-Vidrovitch Catherine, « De la nation en Afrique noire », *Le Débat*, n°84, mars-avril 1995, pp.121-138.

africains¹⁷¹³. Ainsi, le lien entre le processus de formation d'un Etat africain et celui de la construction d'une identité politique et nationale ne va pas de soi et l'on peut faire remonter celui-ci aux origines du panafricanisme¹⁷¹⁴.

La conjoncture des années 1960 marque les processus de formation des identités nationales africaines francophones essentiellement à partir du modèle occidental qui est vivement critiqué¹⁷¹⁵, puisque pour Jean-François Bayart (1996) par exemple, elles participent de l'illusion identitaire¹⁷¹⁶ masquant les « stratégies identitaires » et les tactiques politiques. En effet, c'est plus au rapport entretenu par les Etats et ses populations au travers de ses activités civiles, sociales et culturelles dans des situations à la marge ou « anormales » comme « *modes d'actions populaires d'action politique* »¹⁷¹⁷ qu'il faut s'intéresser afin de rendre compte de la complexité de la construction des formations nationales africaines :

« [...] *A la suite de crises ou de périodes traumatiques (dominations coloniales, guerres civiles, crises économiques...), on observe généralement une phase de recomposition et de redéfinition du rapport à l'identité collective, l'enjeu étant alors de redéfinir ce qui fait sens pour que les individus qui se retrouvent dans une communauté, et notamment dans une communauté nationale, puissent à nouveau dire « nous »* »¹⁷¹⁸. Quid du rôle du sport et de l'olympisme dans ce « nous » au moment des indépendances coloniales en Afrique noire francophone comme expression du pouvoir étant des « *actions sur des actions* »¹⁷¹⁹ ?

Jean-Pierre Augustin (1994) note que la décolonisation et les indépendances coloniales en Afrique questionnent à nouveau l'utilisation du sport en tant qu'outil politique dans les relations internationales¹⁷²⁰. L'adhésion de l'Afrique aux sports modernes et à l'olympisme est un élément de prestige et de fierté pour les nations africaines et peut être interprétée comme une stratégie de développement du sport national : « *Les indépendances ont donné*

¹⁷¹³ Dozon Jean-Pierre, « L'Etat franco-africain », *Les Temps modernes*, août-novembre 2002, n°620-621, pp.261-288.

¹⁷¹⁴ Lara Oruno D., *La naissance du panafricanisme. Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIXe siècle*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2000.

¹⁷¹⁵ Kaputa Lota José, *Identité africaine et occidentalité : une rencontre toujours dialectique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

¹⁷¹⁶ Bayart Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, L'espace du politique, 1996.

¹⁷¹⁷ Bayart Jean-François, *La greffe de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996, dans l'avant-propos, p.7.

¹⁷¹⁸ Havard Jean-François, « Histoire(s), mémoire(s) collective(s) et construction des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale », *Cités*, n°29, 1/2007, pp.71-79.

¹⁷¹⁹ Foucault Michel, « Le sujet le pouvoir », in *Dits et écrits*, op. cit., t. IV, 2001, p.237.

¹⁷²⁰ Augustin Jean-Pierre, « Sport, décolonisation et relations internationales, L'exemple de l'Afrique noire », in Arnaud Pierre, Wahl Alfred, *Sports et relations internationales*, Centre de recherche de l'université de Metz, 1994, pp.199-209.

aux Etats les moyens de renforcer leur identité nationale et de participer aux instances supra-nationales »¹⁷²¹. La construction nationale du sport est en effet tributaire des régimes politiques¹⁷²² instaurés dans les pays africains de l'espace francophone sur le modèle occidental et de l'Etat français. Une politique centralisatrice de renforcement du pouvoir national des pays du tiers-monde et du système économique-politique de ses élites sur le modèle d'ordre, d'excellence, de compétition et de progrès proposé par les sports modernes¹⁷²³. En effet, certains auteurs comme Pierre Chifflet et Souaïbou Gouda (1996) évoquent « l'incorporation nationale douce »¹⁷²⁴ des Etats africains du sport moderne et de l'olympisme dans le processus de formation nationale selon la logique de l'« Etat importé »¹⁷²⁵. Avec Elame-Jackson (1977)¹⁷²⁶, Ezziani et Kaach (1984)¹⁷²⁷, Gouda (1984, 1986)¹⁷²⁸, Mignon (1987)¹⁷²⁹, Dikoumé (1989)¹⁷³⁰, Mbengalack (1993)¹⁷³¹ et Kemo-Keimbou (2004)¹⁷³² ils tirent un bilan assez négatif du développement du sport en Afrique à partir des indépendances nationales africaines. Cependant, afin de ne pas tomber dans la critique « néo-coloniale » une analyse comparative des contextes socio-politiques est une piste de recherche explorée par des auteurs africains comme Omo-Osage (1965)¹⁷³³, Mahlmann (1989)¹⁷³⁴ et

¹⁷²¹ Maguire Joseph, « Sport, national identities and globalisation », in Bale John, *Horizons in a Geography of Sports*, Keele University, Department of Geography, 1994, pp.94-113.

¹⁷²² Defrance Jacques, « L'approche comparative et historique des relations entre institutions « sportives » et Etat », in *Sport et Politique*, Actes de Colloque, Université d'Ottawa, 1990.

¹⁷²³ Fatès Youssef, *Tiers Monde : le sport compétitif international*, « ça sert à faire la politique », Géopolitique du sport, Actes du colloque, Besançon 23-24 mars 1990.

¹⁷²⁴ Chifflet Pierre et Gouda Souaïbou, *Olympisme et identité nationale en Afrique noire francophone*, STAPS, n°41, 1996, pp.93-105.

¹⁷²⁵ Badie Bertrand, *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

¹⁷²⁶ Elamé-Jackson Rodolphe, *Le mirage du développement du sport en Afrique. L'exemple des pays au sud du Sahara, ex-colonies françaises*, Thèse de l'université Paris VII, 1977.

¹⁷²⁷ Ezziani A. et Kaach M., *Essai sur la problématique du sport dans un pays en voie de développement : le Maroc*, thèse de l'université de Grenoble II, 1984.

¹⁷²⁸ Gouda Souaïbou, *Les activités physiques et sportives en République Populaire du Bénin. Des pratiques physiques traditionnelles aux pratiques physiques actuelles*, Mémoire de DEA, Université de Clermont-Ferrand II, 1984 ; *Analyse organisationnelle des activités physiques et sportives dans un pays d'Afrique noire : le Bénin*, thèse de l'université Joseph-Fourier Grenoble, 1986.

¹⁷²⁹ Mignon Jean-Marie, *Les associations sportives au Sénégal*, Centre d'Etudes d'Afrique Noire, Université de Bordeaux I, 1987.

¹⁷³⁰ Dikoumé François, *Le service public du sport en Afrique noire (l'exemple du Cameroun)*, Dalloz, Paris, 1989.

¹⁷³¹ Mbengalack Elias, *La Gouvernamentalité du sport en Afrique – le sport et le politique au Cameroun*, thèse de l'université de Bordeaux I, Edition du Centre d'Etudes Olympiques, CIO, Lausanne, 1993.

¹⁷³² Kemo-Keimbou David-Claude, *L'état et le sport au Cameroun, rhétorique et réalité des politiques sportives en Afrique noire de 1960 à 1996*, dans « Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ? », ss la dir. de Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, Paris, L'Harmattan, 2004.

¹⁷³³ Omo-Osage Anthony, *African Unity through Sports*, Benin City, Nigeria, Ambik Press, 1965.

¹⁷³⁴ Mahlmann P., « Perception of sport in Kenya », *Journal of Eastern Africa Research and Development*, n°19, pp.119-145.

Godia (1989)¹⁷³⁵, afin de prendre en compte le sport comme un moyen de la construction nationale africaine¹⁷³⁶.

Ainsi, le sport et les manifestations sportives associés à la problématique de l'identité nationale dans les nouveaux pays africains sont au croisement de plusieurs thématiques : identité(s) nationale(s) et politique(s) africaine(s), Etat(s) franco-africain(s), prestige et puissance nationale, développement d'une élite sportive internationale représentative de l'Etat, Union(s) africaine(s) et panafricanisme, etc. Il s'agit de s'interroger comment le sport en tant qu'élément du processus de civilisation occidentale peut participer de la « *longue marche de la modernité africaine* »¹⁷³⁷ ou s'il y a une « *vocation africaine du sport* »¹⁷³⁸ ? Ne peut-il pas participer à la formation de « grandes fables » qui alimentent la mémoire collective dans ces nouveaux Etats ? Le sport est-il un moteur de la vie sociale constitutif de ce « nous »¹⁷³⁹ des Etats africains ou n'est-il que le révélateur de stratégies politiques et de ruses ?

Nous postulons que dans cette phase mouvementée des indépendances nationales africaines, le sport moderne par acculturation et désir mimétique devient l'instrument des Etats postcoloniaux comme un facteur de réduction de l'insécurité et de l'instabilité politique et sociale¹⁷⁴⁰. Les activités physiques et sportives sont un enjeu de légitimité politique pour ces jeunes nations et le fruit de logiques métisses des identités africaines¹⁷⁴¹. Le sport moderne et les *Jeux de la Communauté*, puis de *l'Amitié*, fédèrent les anciennes colonies d'Afrique noire francophone dans un même projet en Afrique, qui permettraient ainsi de répondre à trois nécessités liées à l'émergence de ces nouveaux Etats avec la reconnaissance des Jeux Africains par le Mouvement olympique et la formation du *Comité permanent du sport Africain*, futur *Conseil supérieur du Sport en Afrique*.

Ainsi, les manifestations sportives peuvent être utilisées d'une part comme moyen de renforcement de l'unité nationale face aux divisions ethniques et politiques internes à chaque

¹⁷³⁵ G. Godia, « Sport in Kenya », in Wagner, E., *Sport in Asia and Africa*, New York, Greenwood Press, pp.260-281.

¹⁷³⁶ Uweche R.C., « Nation Building in Sport », in Lowe, B., Kanin, D., Strenk, A., *Africa. Sport and International Relations*, Champaign, IL, Stipes, 1978, pp.543-550.

Deville-Danthu Bernadette, « Le sport support de l'idée de nation. Une volonté politique, un échec sportif. Le cas du Sénégal (1960-1965) », *Quasimodo*, « Nationalismes sportifs », n°3-4, Montpellier, printemps 1997, pp.109-155 ; « Le Sénégal à la recherche de son identité sportive (1956-1963) », Berlin, communication présentée à l'occasion du Congrès International sur l'histoire du sport intitulé *Les jeux du monde-le monde des jeux* organisé par la Société Internationale d'Histoire de l'éducation physique et du sport (ISHPES), 1993.

¹⁷³⁷ Copans Jean, *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990.

¹⁷³⁸ Kala-Lobé Iwiyé, « La vocation africaine du sport », *Présence Africaine* 41, 1962, pp.34-57.

¹⁷³⁹ Constant-Martin D., *Cartes d'identité, comment dire « nous » en politique*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 1994.

¹⁷⁴⁰ Tshiyembé Moïse, *L'Etat postcolonial, facteur d'insécurité en Afrique*, Présence Africaine, Paris, 1990.

¹⁷⁴¹ Amselle Jean-Loup, *Logiques métisses, anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.

territoire (Fêtes des indépendances nationales, championnats africains et rencontres amicales inter-africaines) en tant que « fêtes de souveraineté »¹⁷⁴², puis d'autre part comme outil de projection et de rayonnement international (*Jeux de l'Amitié*, *Jeux olympiques* et *Jeux Africains*) – bien qu'ils soient organisés ou aidés par la France – et enfin un instrument de revendication de l'Unité africaine et du panafricanisme (CAN, CAF, *Coupe des Tropiques*, Jeux Africains), c'est-à-dire comme l'affirmation d'une politique sportive propre au continent africain.

La première forme de captation du sport par les nouveaux Etats africains se déroule en concomitance avec les Jeux franco-africains de la Communauté et de l'Amitié. Les premières fêtes des indépendances nationales des pays africains sont l'occasion de faire des démonstrations de leurs puissances. Lors de ces célébrations, l'armée et la jeunesse¹⁷⁴³ principalement sont les formations qui défilent en grands mouvements d'ensemble pour magnifier les forces et les ressources de l'Etat africain. Les mouvements de jeunesse comme le scoutisme, les associations culturelles et sportives prennent part à ce grand rassemblement populaire, moment de fraternisation. Il s'agit d'afficher une unité nationale pour chaque patrie africaine selon des stratégies diverses de regroupements entre nations africaines.

Ces fêtes des indépendances nationales sont le moyen de faire le ciment de l'unité nationale, tout comme le maintien de la langue française comme vecteur de communication nationale dans beaucoup des anciennes colonies d'Afrique noire francophone afin d'éviter les divisions ethniques et politiques. Le sport peut jouer ce rôle d'unité nationale¹⁷⁴⁴ et on observe en Côte d'Ivoire en 1959¹⁷⁴⁵ et au Sénégal en 1961 et 1962¹⁷⁴⁶ des manifestations sportives intégrées aux fêtes nationales africaines sur le modèle des fêtes nationales françaises du 14 juillet et du 11 novembre afin de faire participer la population à la fusion nationale. Là encore, l'ancien colonisateur est présent dans le parrainage ou l'organisation de ces démonstrations

¹⁷⁴² Corbin Alain, Gérôme Noëlle, Tartakowsky Danielle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

¹⁷⁴³ Pour les enjeux que revêtent les jeunesses en Afrique pour les nouveaux Etats africains voir, d'Almeida-Topor Hélène, Odile Goerg, Coquery-Vidrovitch Catherine, Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique. Evolution et rôle (XIXe-XXe siècles)*, Tomes 1 et 2, Paris, L'Harmattan, 1992.

¹⁷⁴⁴ Onana Jean-Baptiste, « Cameroun : Le sport contre les ethnies », dans *Outre-Terre, revue française de géopolitique*, n° 8, OGRE/Editions ERES, 2004, pp.69-76.

¹⁷⁴⁵ A Abidjan avec trois courses cyclistes, un match de basket-ball, de football et de rugby, des relais et un tournoi d'athlétisme, mais aussi dans d'autres villes comme Divo et Bongouanou et Boundiali.

¹⁷⁴⁶ En 1961, Mahamat Idriss (hauteur), Lo Ousmane (hauteur), Marc Rabemila (hauteur et triple saut), Ranjivason et Babakar (100, 200 et 400m), Abgatou et Dianjat Lovo (1500m), Konté Mamadou (triple saut) et Ly Ousmane (disque) viennent participer aux épreuves sportives organisées pour la fête de l'Indépendance, qualifiées de Jeux de l'indépendance au Parc Municipal des Sports de Dakar mais aussi à Thiès, Rufisque, Saint-Louis avec des courses de cyclisme et de pirogues.

sportives africaines où bien entendu aucun athlète métropolitain n'est convié même si des conseillers techniques français sont présents en arrière-plan.

Celles-ci s'associent en réalité aux rencontres préparatoires aux *Jeux de la Communauté* qui s'organisent en Afrique. C'est par exemple le cas de la sélection de l'ex-AEF encore appelée du Congo ou de Brazzaville dirigée par le président de la Ligue de football de l'ex-AEF Odin Namati et son entraîneur Auguste Chango contre la sélection nationale de Côte d'Ivoire, le 31 janvier 1960 au Stade Géo André, dirigée par Guy Fabre, Georges Ehouman (second vice-président de la ligue de football ivoirienne) en présence de Félix Houphouët-Boigny et du Haut-commissaire français Yves Guéna¹⁷⁴⁷. La sélection congolaise a, à sa tête, Boniface Massengo (chef de service du Ministère de la Jeunesse et des Sports) et Clément Massengo (speaker à Radio-Inter-Equatoriale)¹⁷⁴⁸. Ou encore une opposition de pré-sélectionnés en boxe, en volley-ball contre les marins de l'Escadre de la Méditerranée du 18 au 22 mars et le club CFSL, en basket une sélection d'Abidjan contre l'équipage du navire du Commandant Rivière. En football, la venue du *Racing Club de Paris* contre la sélection d'Abidjan alors que Maurice Prévost (soigneur, entraîneur de l'*Athletic*) part avec cinq boxeurs ivoiriens à Tananarive avec Magnard de la Fédération française de Boxe (FFB) et le délégué Pinard qui dirigent les boxeurs ivoiriens¹⁷⁴⁹. La sélection de football de Côte d'Ivoire rencontre des clubs ivoiriens comme l'*ASSEC*, le *Stade d'Abidjan*, le *Stella-Club*, l'*Africa*, Bouaké mais aussi le Niger et le Dahomey. L'organisation d'une grande journée sportive à Dabou (Dahomey) par l'animateur de la Jeunesse et des Sports Julien Naimba¹⁷⁵⁰ vient compléter ce processus d'institutionnalisation du sport dans la formation de l'Etat africain.

En 1961, le championnat OSSU de Côte d'Ivoire a ses phases finales en football, handball et basket-ball sous la direction du président de l'OSSU André Clérici, Directeur de l'Enseignement, Vayssière le Directeur de l'Enseignement technique, Kerneïs le Chef de la mission d'aide et de coopération, André Chauvet le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et Brodud chargé des terrains. Des rencontres amicales à Dabou en football et basket-ball entre l'Ecole normale et l'Olympique Club d'Abidjan, un championnat de ping-

¹⁷⁴⁷ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, samedi 23 janvier 1960, « Demain en football au Parc des Sports de Treichville, sélection A contre sélection B », p.1.

¹⁷⁴⁸ Ibid., vendredi 29 janvier 1960, « La sélection de l'ex-AEF contre la sélection d'Abidjan », p.3. Sont présents des joueurs Congolais jouant en métropole : Bamana (RC Paris prêté au Cap), Ikanga (O. Marseille puis FC Nancy), Malaya (Bastia).

¹⁷⁴⁹ Hermet (Madagascar) et Magnard (Côte d'Ivoire) sont directeurs des combats aux Jeux de 1960 et le juge unique et arbitre international est Vaisberg.

¹⁷⁵⁰ BNF/MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*, « Grande journée sportive à Dabou : importance de ce fief de la jeunesse sportive », n°2.620, 07/04/1960, p.6.

pong, un grand prix Motobécane-Michelin doté par Cacomiaf. Une journée omnisports à Agboville (football, basket-ball, volley-ball et boules). Une réunion de natation se déroule à la piscine de Bouaké grâce à Moutane, Dizeux et Biziaux. En Centrafrique, une course cycliste à laquelle est invité le Tchad a lieu avant les *Jeux d'Abidjan* entre Bossembélé et Bangui.¹⁷⁵¹ Au Congo-Brazzaville également lors de la fête de l'indépendance à laquelle assiste le Secrétaire général du Tour de France Jean Garnault en présence de Jean-Claude Ganga l'Inspecteur général à la Jeunesse et aux Sports du Congo, et le français Félix Giorgi, Directeur sportif des Services sportifs du Congo.

Les manifestations sportives lors des fêtes nationales africaines, l'organisation de championnats inter-africains et la multiplication des matchs amicaux avec des nations étrangères, mais également avec les anciennes colonies d'Afrique noire anglophone, renforcent à la fois le sentiment national de chaque territoire mais aussi la solidarité inter-africaine par des échanges, qui cette fois, ne sont pas à l'initiative des anciens colonisateurs. Comme l'expose Alioune Tall, le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Sénégal en 1959, le sport permet de « *mesurer la vitalité et le dynamisme d'un peuple à tel point que les succès des champions dans les compétitions internationales situent dans une certaine mesure, leurs peuples dans le concert des nations* »¹⁷⁵². Le sport est alors considéré comme une école de civisme, de courage et de bravoure, comme un instrument pour une nation en devenir, par le dévouement à la cause de l'ensemble¹⁷⁵³. Et son successeur Amadou Babacar Sar déclare qu'il y a une « *parenté profonde entre l'esprit sportif et le patriotisme* »¹⁷⁵⁴.

¹⁷⁵¹ Archives CNOSF/L'Equipe, 19/12/1961, n°4.888, p.9.

¹⁷⁵² Archives ANS/Dossier 91 : Vice-présidence du Conseil, Comité d'études pour les problèmes sociaux, séance du 6 février 1959.

¹⁷⁵³ Ibid.

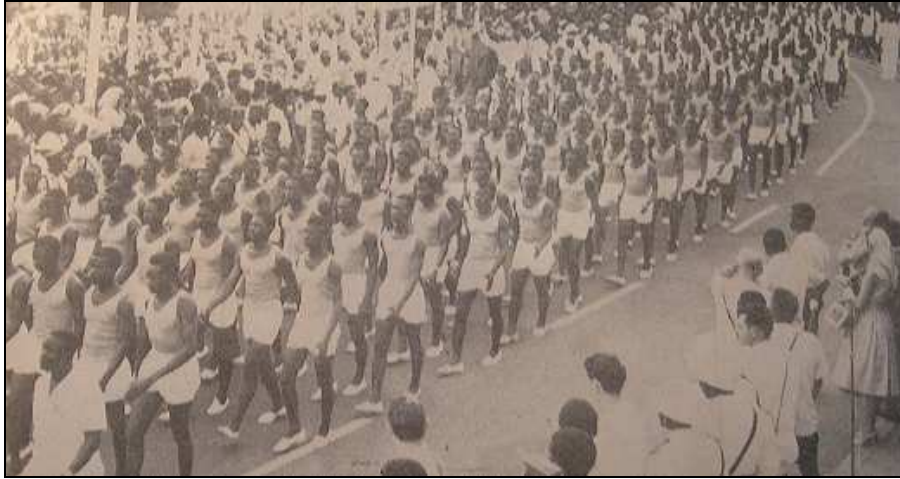
¹⁷⁵⁴ Archives ANS/Dakar-Matin, « Message de Nouvel adressé aux jeunes Sénégalais par Monsieur Amadou Babacar Sar, ministre de la Jeunesse et des Sports », 15/01/1962.



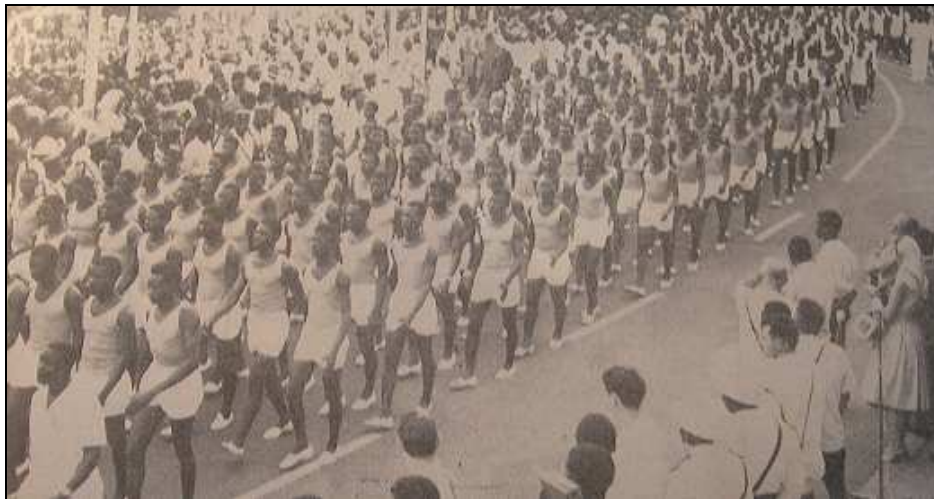
365. Défilé de sportifs ivoiriens à l'occasion de la première fête de l'indépendance de la Côte d'Ivoire *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).



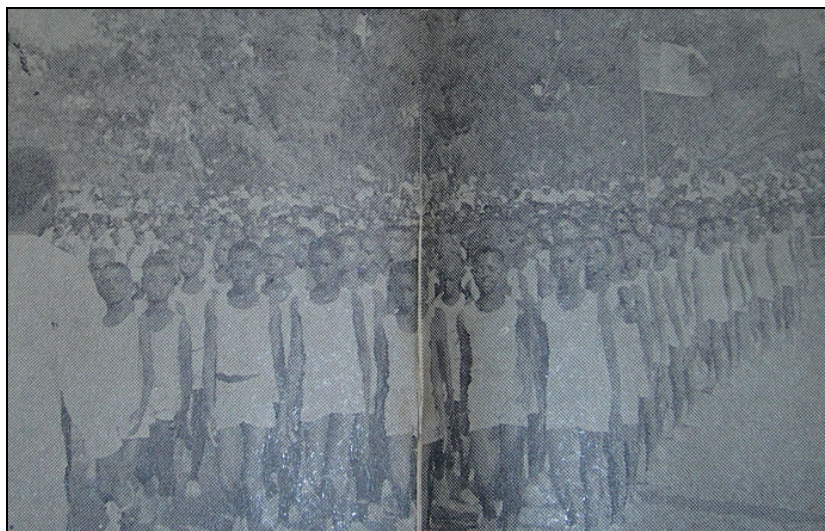
(suite)



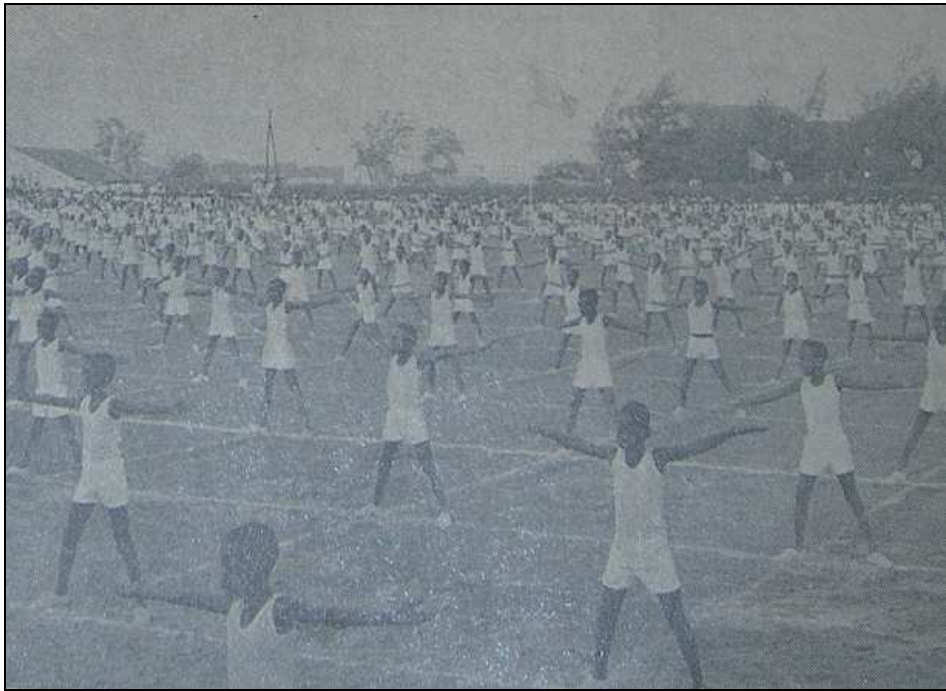
(suite)



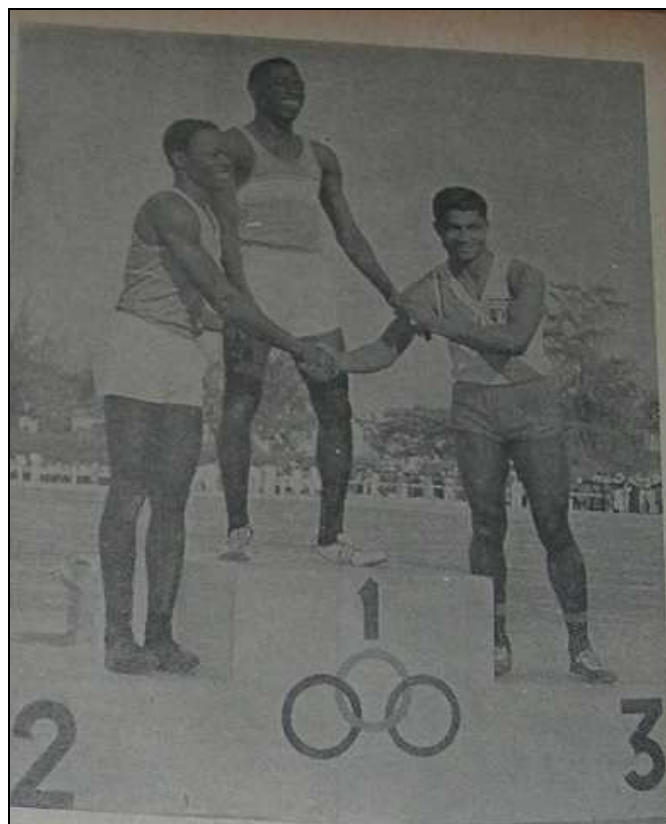
(suite et fin)



351. Les enfants des écoles du Sénégal sous la conduite de leur moniteur allant vers le stade,
Bingo, février 1961, n°97, p.38-39, (Archives ANS).



366. Démonstration gymnique des enfants des écoles du Sénégal lors de la fête de l'Indépendance le 4 avril 1961, *Bingo*, février 1961, n°97, p.39, (Archives ANS).



367. A l'issue du 200 mètres, Alioune Sow (Sénégal, 1^{er}), Degbedoji (Dahomey, 2^{ème}), et Zambo (Cameroun, 3^{ème}), *Bingo*, février 1961, n°97, p.39, (Archives ANS).



368. Joueurs de Zénoula, Cameroun, invités lors de la fête de l'indépendance du Sénégal, *Bingo*, février 1961, n°97, p.57, (Archives ANS).

Dans le même temps, les trois éditions des *Jeux de la Communauté* puis de l'Amitié, constituent les lieux de l'expression de revendications et de préoccupations pressantes des jeunes nations. A partir du moment où l'on considère que les élites politiques africaines ont intégré le sport moderne comme moyen d'émancipation et nouveau vecteur de revendication de leur « africanité »¹⁷⁵⁵ dans les arènes sportives internationales, celles-ci tentent désormais de devancer l'aide et l'assistance de la France en se servant de son modèle avec l'espoir de la dépasser un jour : le sport est devenu africain. La création de la *Coupe des Tropiques* en 1962 est une réponse apportée par les élites africaines afin de doter leurs délégations sportives d'un supplément de préparation sportive afin de pouvoir prétendre rivaliser avec les grandes nations occidentales. Mais surtout, elle s'institue face aux pays d'Afrique noire anglophone qui s'organisent au travers d'institutions sportives panafricaines comme la *Coupe d'Afrique des Clubs champions* et des Jeux inter-régionaux africains qui aboutissent à la création par le Ghana de l'*All African Amateur Athletic Association (AAAAA)*.

Lors de la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sport franco-africains pendant les *Jeux de la Communauté* en 1960, le pays hôte, Madagascar, et deux autres pays, la République de Centrafrique et le Congo-Brazzaville tentent de concurrencer les pays d'Afrique noire anglophone. Le Directeur national de la Jeunesse et des Sports du Congo-

¹⁷⁵⁵ Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal 1939, *Présence Africaine*, 1956 (réédition).
Léopold Sédar Senghor, *Liberté 1 : Négritude et humanisme*, Paris, Editions du Seuil, 1947.

Brazzaville Jean-Claude Ganga et désormais Secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux Africains précise à l'occasion de cette conférence :

« *La décision prise à cette conférence d'organiser désormais les jeux après un espace de deux ans, n'avait pas enchanté les délégations de Madagascar, de la République Centrafricaine et la nôtre. Nous pensions que les pays francophones, qui accusaient un grand retard dans le domaine sportif face aux pays anglophones, devaient organiser ce genre de rencontres tous les ans.* »¹⁷⁵⁶

Jean Claude-Ganga avec ses homologues Maurice Durbas de Madagascar et Gré Banga de la République de Centrafrique décident de se réunir fin 1961 à Antsirabé (Madagascar) pour former des Jeux régionaux afin de combler le vide laissé par le cycle des *Jeux de la Communauté*. C'est ainsi que naquit la *Coupe des Tropiques* devant regrouper les pays de l'Afrique Centrale et Madagascar. La réunion n'a pas lieu et se tient l'année suivante en 1962 à Bangui en Centrafrique en présence de Madagascar, du Cameroun, du Tchad, du Gabon, du Congo-Kinshasa, et du Congo-Brazzaville sous l'autorité de David Dacko le président de la République Centrafricaine.

La réunion prend le nom de « *Conférence préparatoire de la Coupe des Tropiques* » et décide d'organiser des éliminatoires au niveau des poules créées pour les *Jeux de la Communauté*. Par exemple, pour les sports collectifs, des poules régionales sont constituées : A (Cameroun et Tchad), B (Congo et Gabon), C (Congo-Kinshasa et Madagascar) avec la finale prévue à Bangui pour la fin de décembre 1962. Les rencontres de la poule B entre le Congo-Brazzaville et le Gabon dégénèrent en conflit politique « *où l'arbitrage du Général de Gaulle fut même sollicité* » aux dires de Jean-Claude Ganga¹⁷⁵⁷. Le rôle social des athlètes et du sport, comme figure d'exemple dans ces nouvelles nations africaines, devient primordial et le Congo-Brazzaville en 1962, à l'issue de cet incident qui fait dix-huit morts, produit un arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Justice qui stipule, que :

« [...] *des mesures pénales pourront être prononcées par l'autorité judiciaire congolaise contre les sportifs dont le comportement serait de nature à aliéner la tenue de la formation nationale.* »¹⁷⁵⁸

¹⁷⁵⁶ Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, L'Harmattan, 1979, p.141.

¹⁷⁵⁷ Jean-Claude Ganga, *Combats pour un sport africain*, L'Harmattan, 1979, p.142.

¹⁷⁵⁸ *Bulletin du CIO*, « L'Afrique s'éveille... », nov. 1962, n°80, p.27, tiré du journal *l'Equipe* et d'un article de Max Henri Boulois d'une dépêche de l'AFP : « Que seront considérées comme infractions tout manquement à la discipline imposée par l'entraîneur avant et durant la rencontre et tout comportement qui serait incompatible avec l'esprit d'équipe ou de compétition. D'autre part, toute personne qui aura empêché un sportif, appartenant à une formation nationale, de participer aux compétitions ou aux séances d'entraînement sera passible des mêmes

Pour le Congo-Brazzaville spécifiquement, cet incident est une atteinte à sa politique nationale, puisque le président gabonais Léon Mba rattache à la présidence de la République le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et le confie ensuite au Ministère de la Défense nationale. Le sport désormais associé à la jeunesse devient un enjeu de formation nationale des futurs citoyens africains et symbolise la défense des intérêts de chaque territoire africain.

En dépit de cet incident, le congolais Jean-Claude Ganga conduit la délégation du Congo-Brazzaville qualifiée pour les phases finales de la *Coupe des Tropiques*. Celle-ci bat Madagascar dirigée par Maurice Durbas sur le score de 3 buts à 0. Le Congo se retrouve face au Cameroun redouté en Afrique Centrale comme le Ghana en Afrique Occidentale. En effet, le club l'Oryx de Douala (Cameroun) vient de remporter le « *Trophée Kwame N'Krumah* » première édition de la « *Coupe d'Afrique des Clubs champions* ».

Ces pays d'Afrique noire francophone répondent ainsi à la création en janvier 1962 à Addis-Abeba par Ohene Djan, le Directeur des Sports du Ghana, d'une compétition continentale réservée aux clubs de football. La *Coupe d'Afrique des Clubs Champions* naît officiellement en novembre 1963 à Accra sur le modèle de la Coupe d'Europe disputée depuis 1956. Un trophée, offert et remis par le président du Ghana Kwamé Nkrumah partisan d'un rapprochement avec les arabophones, est accepté et la compétition prend le nom de Coupe Kwamé Nkrumah ou *Coupe d'Afrique des Clubs champions*. Cette organisation panafricaine sportive s'appuie sur les zones créées par la Confédération africaine de Football (CAF, 1957). Ses phases éliminatoires démarrent en 1964 et son premier tournoi final se déroule du 5 au 7 février 1965 avant les Jeux Africains en juillet de la même année avec la victoire de l'Oryx de Douala (Cameroun)¹⁷⁵⁹.

Le Congo-Brazzaville sort grand vainqueur de la *Coupe des Tropiques* par 3 buts à 1 contre le Cameroun. Une seconde édition de ce championnat d'Afrique Centrale a lieu en 1964 sans incident notable, avec cette fois, la victoire du Cameroun. La disparition de la Coupe des Tropiques après les Jeux Africains souligne le caractère transitoire de la manifestation sportive. Elle a un statut d'étape dans l'ascension du sport africain afin de combler le retard par une initiative spécifiquement africaine. En effet, sous l'impulsion du CSSA qui vient d'être créé en 1966, cette Coupe n'a plus lieu d'être puisque le sport africain

pénalités. Ces mesures doivent permettre aux sportifs de prendre conscience du rôle social qu'ils ont à assumer et de développer au Congo l'esprit de civisme sportif ».

¹⁷⁵⁹ Cheik Fantamady Condé, *Sport et politique en Afrique. Le Hafra Football-Club de Guinée*, Editions L'Harmattan-Guinée, 2008, p.9.

doit désormais se concentrer sur le rayonnement international et la diffusion des idées portées par l'Unité africaine associées à celles de l'anti-apartheid. Ainsi, la *Coupe des Tropiques* se transforme en *Jeux d'Afrique Centrale* avec les pays du Tchad, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Gabon, du Congo-Brazzaville, le Congo-Kinshasa, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, le Burundi, Sao Tomé et Príncipe et l'Angola. Le fait que ces *Jeux d'Afrique Centrale* intègrent une ancienne colonie portugaise l'Angola et, une ancienne colonie espagnole la Guinée Equatoriale, illustre l'habile transfert de l'utilisation du sport par les élites politiques du mouvement sportif africain tout en préservant l'union africaine francophone.

La déclaration à la presse de M. Jean Banny, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ivoirien, après les Jeux de la Communauté et l'ensemble des discours des hommes politiques africains en charge de la Jeunesse et des Sports prononcés pendant ou à l'issue des *Jeux de la Communauté*, de l'Amitié puis Africains, font le lien entre l'Unité nationale, et le rayonnement international pour glisser très rapidement vers le discours de l'Unité africaine. Ces premiers *Jeux de la Communauté* sont éminemment politiques comme le souligne William J. Baker (1987)¹⁷⁶⁰ puisqu'ils se situent dans l'interstice des indépendances nationales africaines. En effet, il est tout à fait intéressant de s'apercevoir que ces *Jeux de la Communauté*, puis de l'Amitié, durent le temps de la Communauté franco-africaine avec un

¹⁷⁶⁰ William J. Baker, « Political Games : The meaning of international sport for independant Africa » dans Baker William J. et Mangan James A. (éd.), *Sport in Africa, Essays in social History*, New York, Africana Publishing Company, Holmes & Meier Publishers, 1987.

léger décalage. Car, cette communauté d'appartenance comme prolongement de l'*Union française*, selon un renouvellement des conditions de répartition des pouvoirs entre les territoires colonisés et la France, n'a en réalité, pas vocation à perdurer, puisqu'elle est encore l'expression de la suprématie française. Ainsi, ces Jeux permettent d'exprimer le partenariat franco-africain et de porter le discours de l'Unité africaine, à partir des Jeux d'Abidjan en 1961, plus particulièrement :

« Les Jeux d'Abidjan seront le symbole de la fraternité des peuples africains, car ils seront une nouvelle occasion pour la jeunesse de ces peuples d'une prise de conscience de leur solidarité » déclare le Ministre ivoirien de l'Education Nationale Joachim Bony : *« Ces manifestations pourraient être un élément catalyseur de la fraternité de tous les peuples d'Afrique noire, car pourquoi des « jeux africains » ne seraient-ils pas organisés dans un avenir que nous espérons proche ? »*¹⁷⁶¹.

Joachim Bonny déclare à Radio-Abidjan : « Les Jeux d'Abidjan vont permettre de resserrer les liens d'amitié qui unissent notre pays à tous les Etats partageant un idéal de paix »

« Les Jeux ajoutés au ministre sont, en effet, pour notre pays l'occasion de resserrer les liens d'amitié fraternelle qui l'unissent aux autres Etats africains et aussi à tous les peuples qui partagent avec nous un même idéal de paix, idéal si souvent évoqué par notre président Félix Houphouët-Boigny. L'Afrique pays jeune, a poursuivi le ministre, a besoin plus que tout autre de cette paix pour son développement économique et culturel. Ces Jeux sont donc pour les Africains un acte de foi en eux-mêmes. Au cours de ces luttes pacifiques où l'on s'affronte loyalement en respectant la loi du sport, nos jeunes gens apprendront à mieux se connaître, donc à mieux s'estimer ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Les Jeux d'Abidjan vont permettre de resserrer les liens d'amitié qui unissent notre pays à tous les Etats partageant un idéal de paix », 23/12/1961, n°3.142, p.1.

« Parade de couleurs : les Jeux sont ouverts dans une atmosphère de kermesse fraternelle »

Mais ainsi que l'a fait remarquer :

« M. le ministre Joachim Bonny, dimanche prochain il n'y aura que des vainqueurs ; ceux qui auront triomphé de la méfiance, et de la vanité ; ceux qui auront fait de ces Jeux d'Abidjan 1961, de vrais Jeux de l'Amitié et qui dans notre monde à la recherche de sa voie, devrait en montrer une en amont : celle de la fraternité ».

BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*, « Parade de couleurs : les Jeux sont ouverts dans une atmosphère de kermesse fraternelle », (article d'André Boyer), 26/12/1961, n°3.143, p.1.

¹⁷⁶¹ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux Abidjan, AFP-Spécial Outre-Mer, n°4.556, 04/9/1961. Celui-ci sera remplacé par M'Bahia Blé en tant que Ministre des Forces Armées, de la Jeunesse et du Service Civique suite au premier complot contre le président Félix Houphouët-Boigny puis en 1966 par Bissouma Tapé en tant que Ministre de la Jeunesse et des Sports et de l'Education Populaire. Ce dernier est ingénieur chimiste, ayant travaillé à l'Institut français de Recherches sur le caoutchouc en Afrique (IRCA), député à l'Assemblée Nationale, il avait été arrêté à l'occasion du deuxième complot puis acquitté le 3 avril 1963 par la Cour de Sécurité de l'Etat, proche du Secrétaire général du PDCI.



369. Le défilé des athlètes sénégalais de retour des Jeux d'Abidjan, « *Défilé triomphal à Dakar des athlètes revenant d'Abidjan : Soyez honorés aujourd'hui vous qui avez honoré la Nation leur dit le chef de l'Etat en recevant, au Palais présidentiel le drapeau qu'il leur avait confié avant leur départ pour les Jeux de l'Amitié* », *Dakar-Matin*, 04/01/1962, p.1, (Archives ANS).

Après le discours de Joachim Bonny à *Radio-Abidjan* pour les Jeux de 1961, le discours du Ministre sénégalais Demba Diop de la Jeunesse et des Sports reflète les mêmes espérances lors de son allocution de clôture des Jeux de Dakar le 10 avril 1963 :

« [...] *Un chant d'espoir, l'espoir de voir les Jeux de l'Amitié stimuler de son puissant souffle de fraternité humaine, la marche des nations africaines vers leur unité et leur plein épanouissement. Nous sommes certains que Brazzaville, après Tananarive, Abidjan, et Dakar, sera une étape importante dans la voie pour la réalisation de ce grand idéal de notre temps qu'est l'unité africaine.* »¹⁷⁶²

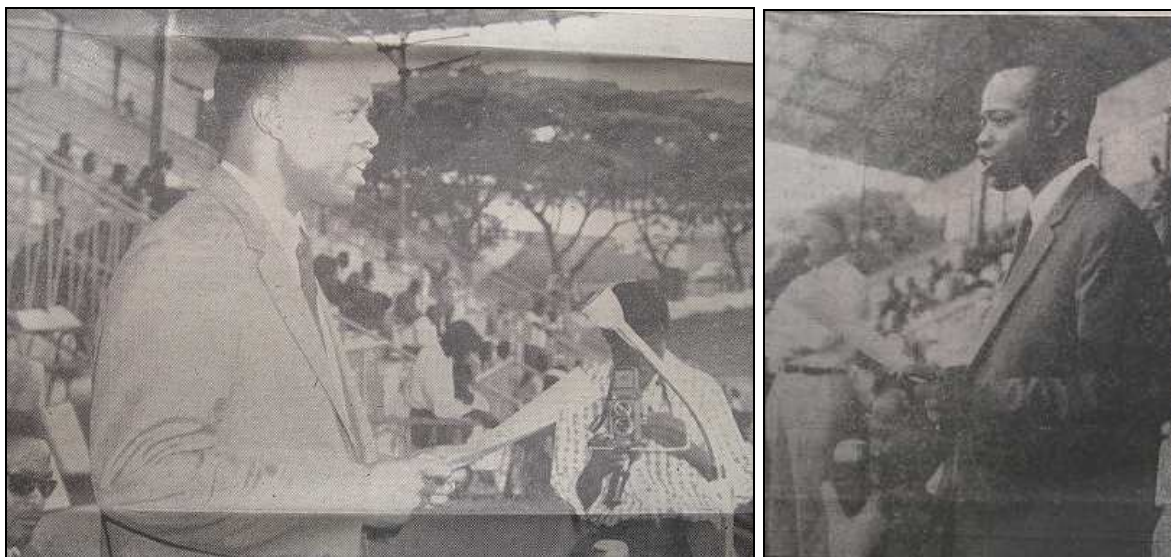
L'utilisation du concept d' « Amitié » n'est pas propre à la France puisqu'il est repris par les Etats africains. Il sert la coopération inter-africaine qui s'exerce sur les plans économiques et culturels plus que politiques. Outre les discours, le processus cérémonial des délégations sportives africaines se rendant aux Jeux Africains est sur ce point révélateur de l'intégration de principes constitutifs d'une nation. La présence du drapeau de la patrie, les défilés, la réunion des sportifs en tenue et alignés en rangs, puis passés en revue par le chef de l'Etat lui-

¹⁷⁶² Archives CADN/MAE, Ambassade Dakar, carton n°322, Agence de Presse Sénégalaise, La vie politique et économique du Sénégal, Ouverture hier à Dakar de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats Africains et Malgaches d'Expression Française, 10/04/1963, p.S11.

même et un de ses représentants de la Jeunesse et des Sports, rappellent le passage en revue des formations militaires avant une guerre.



370. La délégation ivoirienne présentée au chef de l'Etat avant son départ pour Dakar (on aperçoit un blanc, sûrement un français à l'arrière plan à droite), *Fraternité Matin*, « Le chef de l'Etat aux athlètes ivoiriens sélectionnés pour les Jeux de l'Amitié : Revenez de Dakar dignes de notre confiance », 12 avril 1963, page de couverture, (Archives ANS).



371. M'Bahia Blé, le Ministre de la Jeunesse et des Sports fait ses dernières recommandations aux représentants sportifs ivoiriens avant leur départ pour Dakar, *Fraternité Matin*, « Le président Houphouët à notre délégation à Dakar : Allez ! Le pays avec vous ! », 12 avril 1963, p.9, (Archives ANS).

« Vous allez avoir, dans quelques jours, l'honneur de représenter la Côte d'Ivoire, aux troisièmes Jeux de l'Amitié à Dakar, du 11 au 21 avril. Cet honneur vous en êtes dignes, car, après plusieurs mois, d'intense préparation, vous avez été reconnus comme étant les meilleurs dans les disciplines sportives que vous représentez. Mais cet honneur mes chers amis, s'il est mérité, et si, à juste titre, il vous remplit de fierté, vous impose également de lourdes responsabilités : responsabilités envers notre Pays, la Côte d'Ivoire, dont vous serez, à Dakar, les jeunes ambassadeurs et, mieux encore, les vivants porte-drapeaux face à l'élite sportive de 24 nations ; responsabilités envers vos camarades animés d'un même esprit, d'une même ambition dans la poursuite de buts identiques.

Après eux et pour eux, vous lutterez de toute votre énergie, sans esprit d'abandon, de toute votre volonté triomphante, sachant que la lutte est belle, le geste pur quand l'athlète, se dépassant, a donné le meilleur de lui-même ; responsabilités envers vos camarades des autres pays, vos fraternels adversaires, envers le Sénégal qui vous accueille.

Mille regards seront fixés sur vous et vous serez jugés – soyez-en persuadés -, sur votre loyauté, votre sportivité dans la victoire comme dans la défaite, votre fair-play. Responsabilités envers vous-mêmes, les plus lourdes peut-être, car, les jeux du stade une fois éteints et les drapeaux amenés, que restera-t-il de durable dans la pensée de ceux qui vous auront applaudis, si ce n'est le souvenir de votre comportement, de votre correction, de votre gentillesse, de votre dignité d'hommes jeunes.

Et c'est alors que le sens de l'honneur prendra toute sa valeur, car, ayant acquis le respect de vous-mêmes, vous aurez mérité l'estime et l'amitié des autres ».

M'Bahia Blé, le Ministre de la Jeunesse et des Sports fait ses dernières recommandations aux représentants sportifs ivoiriens avant leur départ pour Dakar, *Fraternité Matin*, « Le président Houphouët à notre délégation à Dakar : Allez ! Le pays avec vous ! », 12 avril 1963, p.9, (Archives ANS).

Le sport est associé aux réussites de coopération interafricaines comme l'UAM. Ainsi, la réunion du comité régional qui organise les éliminatoires des prochains Jeux africains se déroule à la Maison des Jeunes et de la Culture de Niamey en présence du Niger, du Nigeria, de la Haute-Volta, du Dahomey et du Togo. Cette réunion est animée par Hima Djibrilla le Directeur de la Jeunesse et des Sports du Niger et Ordia, le secrétaire du CNS du Nigeria afin de préparer les phases finales qui auront lieu à Brazzaville pendant les Jeux africains :

*« Les rencontres amicales que les équipes du Dahomey et du Niger seront appelées à disputer concrétiseront éloquemment la réconciliation réalisée par nos Chefs d'Etat lors de la conférence de l'UAM à Dakar. Une fois de plus, le sport aura prouvé son humanisme et son universalisme. »*¹⁷⁶³

L'utilisation de termes comme « humanisme », « universalisme », « fraternité », reliés à ceux de « fierté », « responsabilités », et « honneur » illustre non seulement que les dirigeants sportifs africains ont intégré le sport moderne comme un élément indispensable de la vie des sociétés civiles africaines, mais surtout comme un levier pour faire adhérer ces jeunes à un projet politique des Etats en formation tournés vers l'utopie du fédéralisme politique. Pour ce faire, après M'Bahia Blé (Côte d'Ivoire), c'est Hima Djibrilla (Niger) qui se fait le porte-parole du sport africain à partir de l'idéologie de l'Unité africaine :

¹⁷⁶³ Archives CADN/MAE, Ambassade Niger, carton n°17, Préparation des Jeux africains à Niamey, Dépêche AFP, 16/04/1964.

*« Nous avons voulu que l'Unité Africaine sorte renforcée de ces tournois et que le niveau technique du sport africain dans son ensemble se trouve amélioré. Aussi chaque Etat doit-il entreprendre une double action. Action sur le plan administratif et technique d'abord afin que toutes les autorités prêtent leurs concours le plus large à la formation et au perfectionnement de nos élites sportives ; afin aussi que les entraîneurs et les managers redoublent d'efforts pour améliorer les performances des athlètes qu'ils sont appelés à former. Action sur le plan psychologique et moral ensuite, afin que ces Jeux se déroulent sans heurts, sans passion, afin qu'ils soient empreints d'un pur esprit sportif et que le meilleur gagne. »*¹⁷⁶⁴

Claude Ernest N'Dalla le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Congo-Brazzaville également président du Comité d'organisation des Jeux Africains cite *Victor Hugo* à l'occasion de la réalisation des Jeux Africains, « *Nous sommes des ignorants mais nous n'ignorons pas tous la même chose* ». Il ajoute, « *tout pays en voie de développement avait besoin de discipline* », et « *Il faut des échanges d'expérience pour assurer la bonne marche de l'athlétisme en Afrique* »¹⁷⁶⁵. Par ce discours, il justifie l'aide de la France dans l'organisation du sport africain mais aussi les échanges sportifs interafricains que permettent de réaliser les Jeux Africains. Dès lors, l'unité et la fraternité qui prévalaient dans les discours officiels franco-africains des Jeux sportifs de l'Amitié sont repris pour les Jeux Africains. Il ne s'agit plus d'essayer de préserver une entité politique franco-africaine puisque la Communauté est morte avec les indépendances politiques africaines. Il s'agit au contraire d'utiliser ces Jeux Africains comme le moyen pour les nouvelles nations de faire l'expérience de leur souveraineté nationale et d'afficher la solidarité inter-africaine.

A la clôture de ces Jeux, les chefs des délégations africains répondent à ces deux souhaits de façon unanime : le Cameroun se félicite de « *La bonne marche des Jeux* », le Togo déclare « *se sentir chez lui au Congo* », les malgaches affirment que « *quand nous serons à Madagascar, nous témoignerons du chaleureux accueil et de la sympathie que nous avons rencontrés et nous affirmerons que dans les sports, il faut que les frères qui s'aiment soient unis* ». La RAU joue l'unité, « *Nous sommes parmi nos frères africains au cœur de*

¹⁷⁶⁴ Archives CADN/MAE, Ambassade Niger, carton n°17, Préparation des prochains Jeux africains, , Dépêche AFP, 18/04/1964.

¹⁷⁶⁵ Archives CARAN/Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117, Dossier : Jeux de Brazzaville, AFP-102, « les chefs de délégations remercient le Congo-Brazzaville de son accueil ».

l'Afrique, nous sommes là pour le sport » et souligne la « parfaite organisation des Jeux » et qu'il y ait à l'avenir selon l'Algérie une « confrontation d'opinions tout autant que de muscles » et le Kenya « au nom des peuples de langue anglaise » remercie de « l'accueil chaleureux dont-ils avaient été l'objet ». Enfin, le Niger se sent « heureux de se trouver au Congo et dont nous suivons l'expérience avec sympathie et dont la réputation est parvenue jusqu'au fond du Niger ». Ainsi, comme le déclare le ministre ivoirien de la Jeunesse et des Sports en mars 1966, le sport est un instrument de la politique nationale des nouveaux Etats africains :

*« Nous devons construire la nation ; oui, par-dessus tout, il faut d'abord la Nation...et une nation, ce n'est pas un Etat, c'est plus qu'un Etat, c'est la fusion de toutes les tribus, c'est une manière commune de penser...donc, tout au long de ma gestion, je prendrai un soin jaloux à faire en sorte que tout parte du sport. »*¹⁷⁶⁶

¹⁷⁶⁶ Guillaume Paul, *Sport et Société en Afrique noire, Année Africaine, Paris, Editions Pédone*, pp.297-309.

- Les rôles du CSSA pour une Unité africaine face au CIO : l'interdépendance stratégique de l'aide au développement sportif et la lutte contre l'apartheid sportif

« As I told President Massamba-Débat, more can be done for African unity on the fields of sport than anywhere else, but only if there is no political intervention. »¹⁷⁶⁷

La constitution du groupe régional autonome afro-asiatique à l'OUA (1963) représente plus du quart des membres à l'ONU¹⁷⁶⁸. Pour Albert Bourgi (1998), l'OUA contribue à entretenir une « *mystique de l'unité africaine* » dans les organisations internationales¹⁷⁶⁹. La construction du sport africain au niveau continental n'échappe pas à l'extension de la politique de l'OUA afin de constituer une entité géopolitique et un contre-pouvoir au sein des organisations internationales (FI, CNO, CIO). En ce sens, l'année 1966 est une étape pour l'Afrique dans sa volonté de participer activement aux décisions politiques internationales entre les influences des grandes puissances. L'ouverture du premier festival mondial des arts nègres en 1966, à Dakar, constitue le volet culturel de l'affirmation de la négritude et se situe dans le prolongement des conférences panafricaines et de l'unité africaine sur le plan politique avec l'adoption de la charte de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) à Tananarive. Alors que parallèlement, l'ONU proclame le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Cependant, l'attraction communiste alliée à celle du Tiers-monde ne faiblit pas avec l'organisation de la Conférence tricontinentale par Fidel Castro à La Havane pour la Solidarité révolutionnaire des peuples du Tiers-Monde.

Le processus de création des Jeux Africains de Brazzaville de 1965 trouve ses fondements dans les précédents Jeux franco-africains au moment des indépendances coloniales. Cette émergence permet l'expression d'une unité africaine sur la scène sportive internationale et d'affirmer la politique africaine contre l'apartheid. Cependant, le mouvement africain progressiste doit porter politiquement la problématique au sein du mouvement sportif mondial sans risquer les influences étrangères que révèlent les aléas de l'organisation de Jeux régionaux africains soumis aux évolutions politiques des Etats africains ainsi qu'à leurs dépendances financières auprès des anciennes puissances coloniales. La défense d'une unité de la politique africaine passe par la création d'un *Conseil permanent du Sport en Afrique*

¹⁷⁶⁷ Notre traduction : « Comme je l'ai dit au président Massamba-Débat, nous pouvons faire plus pour l'unité africaine dans les domaines du sport que partout ailleurs, mais seulement s'il n'y a pas d'intervention politique ». Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, A. Brundage à J.-C. Ganga, 13/12/1965.

¹⁷⁶⁸ Lewin André, « Les Africains à l'ONU », *Relations internationales*, n°128, 2006/4, pp.55-78.

¹⁷⁶⁹ Bourgi Albert, « Voyage à l'intérieur de l'OUA », *Politique étrangère*, n°4, 1998, 63^{ème} année, pp.779-794.

(CPSA) ou *Comité permanent des Premiers Jeux Africains* lui-même pourtant sujet à l'influence française. L' idée est déjà présente lors de l'organisation des *Jeux de l'Amitié* par le Général de Gaulle et se construit notamment avec la réunion de la *Coupe des Tropiques* (Bangui, 1962) pour l'Unité africaine et la *Coupe d'Afrique des Clubs champions* pour le panafricanisme (Accra, Ghana). Il s'agit désormais de construire une organisation capable de fédérer et organiser ses différentes manifestations sportives africaines tout en poursuivant la lutte contre l'apartheid dans le sport. Déjà, lors de la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'Afrique noire francophone (Dakar, 1963), Jean-Claude Ganga présente un rapport pour des Jeux Africains en 1965 avec l'idée de marquer le sport international par une réelle signification africaine matérialisée par le souhait d'exclure l'Afrique du Sud.

Ainsi, en 1964, lors de sa tournée en Afrique en vue de préparer la conférence préparatoire des Jeux Africains, le Secrétaire général des Jeux Africains, Jean-Claude Ganga, note que si pour les pays francophones aucun obstacle n'est apparu, par contre pour les pays anglophones d'Afrique il a fallu convaincre ces derniers de l'assurance que la France n'était plus présente à ces Jeux¹⁷⁷⁰. En Ouganda (à Entebbé) par exemple, c'est grâce au Secrétaire de l'Ambassade de France dans ce pays qu'il pu entrer en contact avec les responsables sportifs et politiques ougandais puis il poursuit son périple à Madagascar et en Tanzanie. A l'issue de la Conférence préparatoire des Premiers Jeux Africains la formation du *Comité permanent des Premiers Jeux Africains* en février 1964 souligne la volonté de créer une structure politique représentative du sport africain à la fois sur le continent et internationalement.

Mais, c'est après les Jeux Africains (juillet 1965) que le CIO prend en compte officiellement la prise en main du mouvement sportif africain par le *Comité permanent des Premiers Jeux Africains*. Lors de la session du CIO des 6 au 9 octobre 1965 (Madrid, Espagne) les membres M.M. Alexander (Kenya), Onesti (Italie), Touny (RAU), Vind (CE), Sir Ademola (Nigeria), Brundage (USA), Benjelloun (Maroc), Siperco (Roumanie), de Beaumont (France), Hugh Weir (Australie), Vargas (Philippines), Marquis d'Exeter (CE) et Gemayel (Liban) décident de laisser le soin aux membres qui habitent l'Afrique de rendre visite aux CNO existants et ceux qui demandent la reconnaissance du CIO¹⁷⁷¹.

¹⁷⁷⁰ Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, Paris, L'Harmattan, 1979, p.156.

¹⁷⁷¹ P.V. de la session du CIO, Madrid (Espagne), 6-9 octobre 1965, p.8.

L'habileté des représentants africains francophones est d'utiliser les Jeux Africains de 1965 construit sur la base de la coopération sportive française afin de faire émerger une entité politique faîtière en matière de sport sur le continent africain à vocation panafricaine. Tout ceci en continuant l'assistance technique avec la France et ce sans risquer la critique du mouvement tiers-mondiste. J.-C. Ganga est notamment assisté par Gérard Dorman le conseiller technique sportif français au HCJS du Congo-Brazzaville et ce dernier rencontre Avery Brundage en août 1964. Gérard Dorman, sera en outre Secrétaire adjoint du CSSA auprès de Jean-Claude Ganga.

L'émergence de cette autorité politique sportive continentale en Afrique permet de concurrencer l'idéologie panafricaine des anciennes colonies africaines anglophones. Ainsi, le 5 août 1965, soit un mois après la réalisation des Jeux Africains, le Chargé d'affaires de l'ambassade de France au Congo-Brazzaville René Lalouette écrit au ministre des Affaires Etrangères français Maurice Couve de Murville afin de l'informer de l'aboutissement des enjeux politiques portés par la France dans le sport africain. Outre la description du rôle du CSSA en Afrique, le diplomate français souligne la victoire de l'Afrique francophone sur le continent par la réalisation des Jeux Africains et la constitution du CSSA. Sa tâche la plus difficile est désormais de fédérer les différents territoires nationaux suivant les anciens contours de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Occidentale hérités des partages coloniaux britanniques et français.

« Les Jeux Africains se dérouleront désormais en principe tous les quatre ans. Le Comité permanent qui s'est réuni à Brazzaville les 12, 13 et 14 juillet a arrêté que les prochains Jeux auraient lieu à Bamako mais exceptionnellement dès 1967. Cette décision qui a été prise, après qu'eut été levée l'hypothèque des Jeux régionaux (panarabes, du Commonwealth), vise à faire des Jeux Africains un prélude aux Jeux olympiques. Elle représente un succès incontestable pour l'Afrique francophone qui a ainsi réussi à imposer ses vues au reste du continent. Au delà de la pérennité des Jeux, qu'ont pouvait s'attendre à voir consacrée, le fait important est l'accord donné par toutes les délégations à la création d'une organisation internationale destinée à assurer la coordination sportive en Afrique.

A cet effet un Secrétariat général provisoire du « Comité permanent Africain du Sport » a été constitué et investi de pouvoirs étendus. Il a pour mission :

- d'étudier et de proposer au Comité Permanent la constitution d'un organisme continental des sports,

- d'examiner la proposition de la division de l'Afrique en zones en vue d'une régionalisation du sport qui permettra la mise en place de structures à ce niveau...

Ces structures qui correspondent à peu près à la répartition géographique effectuée en vue des éliminatoires des Premiers Jeux ne tendent pas seulement, dans l'esprit des promoteurs, à l'organisation d'épreuves et de compétitions régionales, mais surtout à la constitution d'organismes chargés de mettre en œuvre une politique sportive commune. Les ambitions du Comité Permanent Africain du Sport seront sans doute difficiles à réaliser. Certaines des zones envisagées posent des problèmes politiques, telle celles qui regroupent la Guinée, la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, et le Ghana, ou celle à laquelle participent la RAU, l'Ouganda, le Kenya, la Somalie, l'Ethiopie et le Soudan. Le Secrétariat général provisoire risque, en définitive, pour pallier cet inconvénient, de tenir davantage compte des affinités politiques que de la situation géographique.

Il n'en reste pas moins qu'il existe désormais à côté de l'OUA un organisme nouveau qui repose sur le sport. Les Jeux de Brazzaville ont montré qu'un dialogue était malgré tout possible quelles que soient les rivalités politiques et les obstacles linguistiques ou raciaux. »¹⁷⁷²

Le Comité permanent des Premiers Jeux Africains (CPPJA) réunit les 13, 14 et 15 juillet 1965 en présence des trente pays participants aux Jeux Africains est une organisation sportive africaine, impulsée par la politique de coopération française en Afrique. Celle-ci prend forme à partir de la conférence préparatoire des Premiers Jeux Africains en 1964, au moment où la France réaffirme son retrait des Jeux Africains. Le siège du CPPJA est provisoirement à Brazzaville avec pour Secrétaire général le congolais Jean-Claude Ganga qui deviendra le Secrétaire général du futur *Conseil supérieur du Sport en Afrique* (CSSA). La crainte que le CPPJA soit une enclave au panafricanisme est justifiée puisque en devenant le CSSA il est rattaché à l'OUA et établit son siège au Mali (Bamako) en 1966. Il a pour mission de contrôler et développer les affaires sportives sur le continent africain et de relayer sa politique en matière d'anti-apartheid.

¹⁷⁷² Archives MAE/DAM, Ambassade du Congo-Brazzaville, carton n°30, Congo, 1959-1969, Dossier : Questions culturelles, sports, avril 1965, mars 1968, Sous-dossier : Jeux africains de Brazzaville, juin-août 1965, René Lalouette à Maurice Couve de Murville, 05/08/1965, pp.8-10.

Cette institution intergouvernementale hostile aux décisions du CIO se réunit les 28 et 29 juin 1966 dans sa lutte contre l'apartheid sportif et obtient comme premiers budgets de fonctionnement les maigres fonds inutilisés de la CAIO dissoute à la suite de la session de Baden-Baden (1963)¹⁷⁷³. La correspondance du 13 décembre 1965 du président du CIO Avery Brundage avec le Secrétaire général du CSSA, le congolais Jean-Claude Ganga, montre la prise de conscience du poids du bloc africain au Mouvement olympique après les Jeux Africains. Jean-Claude Ganga écrit à Avery Brundage afin de le remercier du patronage du CIO pour les Jeux Africains et demande l'aide financière du CIO dans la réalisation du CSSA :

*« Je sais que nous pouvons compter sur votre appui total et dans la mesure des disponibilités, sur l'aide financière même symbolique, du CIO. Je me réjouis d'ailleurs des perspectives de coopération que les diverses conversations échangées avec vous-même et avec plusieurs membres du CIO m'ont permis d'entrevoir entre le CIO et le Comité Permanent des Sports Africains. »*¹⁷⁷⁴

La lettre intervient à la suite de la discussion des membres du Bureau exécutif du CSSA des 28 et 29 juin 1966 à Bamako entre Ordia (Nigeria), André Hombessa (Congo-Brazzaville) et Mathias Ajavon (Togo). Jean-Claude Ganga est en relation avec le membre du CIO Alexander (Kenya), le nouveau président de la Commission d'Aide du CIO, afin d'obtenir les fonds de la CAIO. Le don des fonds de l'ancienne CAIO au CSSA est en soit un paradoxe. Le CIO d'abord hostile à l'aide au développement au sport africain proposé par la CAIO puis au parrainage des Jeux Africains souhaite certainement dans un premier temps voir s'éloigner les revendications politiques, qui reviennent pourtant par la demande du Secrétaire général du CNO Camerounais Gaston Ekwé Kuoh¹⁷⁷⁵ le 21 novembre 1966. Le danger est d'autant plus palpable que le rapport présenté par Jean de Beaumont à la session de Baden-Baden (1963)

¹⁷⁷³ Archives CIO/African Games, 1963-1973, Jean-Claude Ganga à Avery Brundage, 10/10/1966.

Archives CIO/Dossier : Correspondance relative aux Jeux d'Afrique Centrale (jeux régionaux), ID Chemise : 2027, Sous-dossier : articles de presse 1963-1966, lettre de J.W. Westerhoff (Secrétaire Général du CIO) à Jean-Claude Ganga, 04/11/1966, avec copies à A. Brundage, R.S. Alexander, J. de Beaumont. Les fonds de la CAIO recueillis grâce aux subventions de certains CNO entre 1962 et 1963 atteignent 23.429,5 francs suisses virés au Compte de la Banque Commerciale Congolaise au nom du Secrétariat Général du Comité Permanent du Sport en Afrique. Voir notre mémoire de Master II qui détaille les subventions et le compte de la CAIO, Charitas Pascal, *La naissance d'une solidarité. Les conditions d'émergence de l'aide au développement sportif olympique (la Commission d'Aide Internationale Olympique, 1950-1964)*, sous la co-direction de Denis Daniel et Drouet Yann, Université Paris-Sud XI, mémoire de Master 2 STAPS, 2006.

¹⁷⁷⁴ Archives CIO/African Games, 1963-1973, Jean-Claude Ganga, Secrétaire Général provisoire du Comité Permanent des sports en Afrique, non daté (certainement après les Jeux Africains de 1965).

¹⁷⁷⁵ Archives CIO/Correspondance CNO Cameroun, 1959-1966, notice : 0070513, Gaston Ekwé à L. Zanchi, 21/11/1966.

porte en lui des allusions à la création d'une structure comme le CSSA au sein du Mouvement olympique et l'adjonction d'un fond de solidarité, alors que le CIO n'a pas les recettes suffisantes pour l'honorer :

- « 1) *La situation du sport dans les pays en voie de développement ;*
- 2) *La structure organique du sport olympique dans les pays en voie de développement (CNO constitués, en voie de formation, à créer, etc.) ;*
- 3) *Le recensement des actions entreprises individuellement par les pays organisés pour le développement du sport, tant en Afrique qu'en Asie ;*
- 4) *L'étude d'un projet visant à coordonner ces actions par le truchement d'une autorité faîtière de caractère international et apolitique, afin d'éviter des pertes d'énergie, de temps et d'argent ;*
- 5) *La création d'un Fonds International (dont des sommes ne seront libérées qu'en dernier ressort) si, après examen attentif, il apparaît que d'autres sources de fonds ne sont pas disponibles :*
 - a. *Ses sources (qui feront l'objet d'un rapport séparé dont le contenu sera communiqué, si nécessaire, à la presse internationale),*
 - b. *Sa gestion,*
 - c. *Son utilisation (construction et aménagement d'installations sportives sous le contrôle exprès de la Commission, après étude et devis de techniciens attachés),*
 - d. *Ses garanties,*
- 6) *Un plan de parrainage d'athlètes par les CNO existants aux fins de stages d'entraînement dans leurs centres d'éducation physique ;*
- 7) *L'accueil réservé jusqu'alors à ces projets par le monde sportif. »*¹⁷⁷⁶

Le rôle accélérateur de la CAIO dans le processus d'entrée de l'Afrique au Mouvement olympique a fonctionné en majeure partie pour l'espace francophone et se trouve certainement terminé pour la présidence du CIO. Le présent rapport qui se veut en réalité un projet est approuvé lors de la session à Baden-Baden¹⁷⁷⁷. Il ne séduit pas les membres du CIO qui gèlent ses activités jusqu'à la session du CIO à Tokyo (1964) dans le but de redéfinir ses actions officiellement et de les éviter officieusement. Les 7 et 8 octobre 1964 à Tokyo, le membre soviétique Constantin Andrianov propose de reprendre la CAIO avec les membres de

¹⁷⁷⁶ Archives CIO/CAIO-Compte BVC (Banque Cantonale Vaudoise), 1962-1963, statuts ronéotypés, de Beaumont à Messieurs les présidents et secrétaires généraux des CNO, 18/10/1962

¹⁷⁷⁷ Archives CIO/P.V. de la session du CIO, Baden-Baden, Kurhaus, du 14 au 20 octobre 1963, « Motion proposée par la CAIO à la session du CIO », in *Bulletin du CIO*, février 1964, n°85, p.26.

Beaumont (France), Sir A. Porritt (Nouvelle-Zélande), Sir Ademola (Nigeria), R.S. Alexander (Kenya), Lord Luke (Grande-Bretagne) et G.-D. Sondhi (Inde)¹⁷⁷⁸. La motion est acceptée en séance le 8 octobre 1964 puis Constantin Andrianov réoriente la CAIO vers la diffusion des idéaux olympiques sans soutien financier ou matériel, dans la logique de propagande et d'attraction culturelle soviétique :

« Considérant que cet aspect des activités du CIO est d'une grande importance pour le développement du sport et la diffusion des idéaux olympiques dans le monde entier, je pense que notre session de Tokyo doit prendre une décision qui définira les fonctions de cette Commission et qui lui permettra de reprendre ses activités. C'est ainsi que je propose la résolution suivante à ce sujet : "Désireux de promouvoir le développement dans les pays d'Afrique et d'Asie, l'organisation de Comités Nationaux Olympiques et de le développement du sport en général, le CIO estime utile de poursuivre les activités de la Commission d'Aide dans le sens de la diffusion des principes olympiques du sport amateur et de l'information". »¹⁷⁷⁹

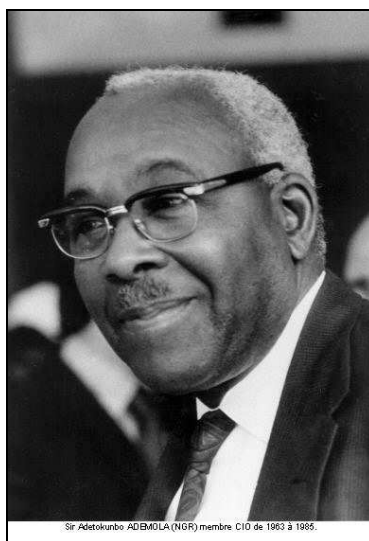
La méfiance conjointe des membres britanniques du CIO et d'Avery Brundage, qui s'est manifestée lors de la création de la CAIO, ne semble plus s'exercer avec autant de vigueur à partir du moment où le CIO n'engage pas ses finances. La CAIO est mise de côté et perd ses attributs internationaux et olympiques ce qui la rend moins dangereuse pour Avery Brundage qui, en stratège, laisse la carcasse de cette organisation aux soviétiques, puisque dans le même temps deux autres commissions sont créées au CIO. La première s'attache à régler le problème de l'apartheid dans le sport et ses répercussions au Mouvement olympique. La seconde capte le rôle de parrainage des nouveaux CNO à affilier au CIO jusqu'alors réservé à la CAIO. Cette nouvelle commission africaine est présidée par le membre du CIO R.S. Alexander (Kenya) – qui va provisoirement présider la Commission d'Aide – et doit effectuer des voyages en Afrique avec notamment le membre du Nigeria Sir Ademola au Gabon par exemple¹⁷⁸⁰. Ainsi, par l'intermédiaire du membre du CIO pour le Kenya R.S. Alexander, Avery Brundage est en contact avec tous les pays arabes. Le président américain Avery Brundage saisit cet enjeu pour la stabilité du Mouvement olympique et n'hésite pas à

¹⁷⁷⁸ P.V. de la 62^{ème} session du CIO, les 7 et 8 octobre 1964, Nissei Kaikan, Tokyo, Proposition de C. Andrianov, c) intitulé « Reprendre la CAIO », p.21, repris en annexe n°5 c) « Commission d'aide internationale » du présent P.V., p.24, archives en ligne : aaflo.org.

¹⁷⁷⁹ Ibid..

¹⁷⁸⁰ P.V. de la session du CIO, Rome (Italie), 24-30 avril 1966, p.12, Annexe n°10 (29 mars 1966). Parrainage des CNO africains selon les règles 25 (statuts de l'amateur) et 26 (Indépendance et autonomie des CNO) du CIO et contrôle des activités politiques du CSSA.

influencer les membres britanniques des pays d'Afrique anglophone comme Reginald Alexander (Kenya)¹⁷⁸¹ et Sir Adetokumbo Ademola (Nigeria)¹⁷⁸² mais également d'Afrique francophone avec Amadou Barry (Sénégal)¹⁷⁸³. Le président du CIO en relation avec ces trois personnages politiques africains utilise habilement les ressorts idéologiques en Afrique, entre un colon au Kenya proche des britanniques et de l'apartheid, un membre d'Afrique anglophone proche du panafricanisme et un membre d'Afrique francophone au service de l'Unité africaine.



372. Sir Adetokumbo Ademola (Nigeria), (Archives CEO-CIO).

La poursuite de l'intégration des derniers CNO d'Afrique peut être un moyen de levier pour le CIO d'obtenir leur acquiescement concernant le problème de l'Afrique du Sud puis de la Rhodésie en tentant de toucher les pays d'Afrique noire francophones et anglophones unis dans ce combat mais avec des filiations politiques divergentes. Les membres d'Afrique noire anglophone, dont Sir A. Ademola (Nigeria) est le représentant au CIO, adoptent une position plus nuancée à l'égard du boycott de l'apartheid. Ils sont pris dans un double jeu : en tant que

¹⁷⁸¹ Celui-ci avec S.A. Ademola et A. Barry rend visite à Joseph Ngoua président du CNO du Gabon (Député à l'Assemblée Nationale du Gabon) afin de l'aider à résoudre le problème d'affiliation de son CNO au CIO. CIO Archives/Correspondance CNO Gabon, demande de reconnaissance 1963-1967, J.W. Westerhoff à Joseph Ngoua, notice : 0076266, 08/06/1967.

¹⁷⁸² Archives CIO/Correspondance membre R.S. Alexander, 1960-1969, celui-ci prévient A. Brundage que Sir A. Ademola est lié politiquement en tant que président du Conseil du Sport au Nigéria, 08/08/1966. CIO Archives/Correspondance membre S.A. Ademola, SD1 : Biographie. Celui-ci se rend par ailleurs à Chicago aux Etats-Unis en 1959 et rencontre Avery Brundage à cette occasion, Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, J.W. Farnsworth (secrétaire honoraire du Nigeria Olympic British Empire & Commonwealth Games Association) à Brundage, 18/04/1959.

¹⁷⁸³ Archives CIO/Correspondance membre A. Barry, SD1 : Correspondance 1963-1969, ID Chemise : 6597, A. Brundage à A.Barry, 22/05/1967.

partenaires de la Couronne britannique d'une part, et leur volonté de dénoncer l'apartheid d'autre part par alliance les mouvements arabophones, eux-mêmes alignés sur le mouvement Tiers-mondiste. Sir A. Ademola est président de l'Association Olympique nigériane et des Jeux du Commonwealth (1958-1966), membre du CIO en 1963, président de l'Association olympique Nigériane (1966), et de la Fondation du Commonwealth, membre de la Commission exécutive du CIO (1969-1973) et membre de la Commission d'enquête sur l'Afrique du Sud (1966-1968). Son statut entre l'ancien colonisateur britannique et la politique panafricaine de son pays le destine à œuvrer pour la reconnaissance des derniers CNO africains au CIO.

Pour les membres et observateurs d'Afrique noire francophone, leur représentant Amadou Barry (Sénégal) suit la politique de l'OUA et de l'unité africaine qui consiste à éradiquer l'apartheid sans pour autant rejoindre l'idéal communiste et le tiers-mondisme et, en préservant des alliances avec l'ancien colonisateur français. Le membre d'Afrique noire francophone Amadou Barry est né le 15 novembre 1904 à Saint-Louis du Sénégal, Maire de Gorée et président du CNO du Sénégal (1961-1967), membre du CIO en 1965, député du Sénégal, président de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale, ancien directeur des chemins de fer, membre du Parti démocratique sénégalais (PDS), il donnera son nom à un stade à Guédiawaye. Décoré de la légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Sénégal, Commandeur de l'ordre sportif français, cet acteur africain participe activement au *Jeux de l'Amitié* à Dakar et à la rencontre, à cette occasion, entre le président du CIO Avery Brundage, le Comte Jean de Beaumont et le Haut-commissaire français Maurice Herzog.



373. Amadou Barry, membre du CNO pour le Sénégal, *Dakar-Matin*, « M. Amadou Barry membre du CIO », 28/07/1965, (Archives ANS).

Les trois membres pour l'Afrique se répartissent les pays africains par zones géographiques à visiter pour continuer la diffusion des valeurs olympiques rappelant celle des frontières des Empires coloniaux. Le membre kenyan du CIO se rend en tournée en Afrique pour poursuivre l'affiliation des CNO africains : en Ouganda, à l'Ile Maurice, et aux deux Congo Léopoldville et Brazzaville¹⁷⁸⁴, puis il projette de se rendre en Tanzanie et en Zambie. De son côté Amadou Barry le président du CNO du Sénégal doit rendre visite à Joseph Ngoua député à l'Assemblée nationale du Gabon¹⁷⁸⁵, afin d'aider ce pays à mettre en règle ses statuts pour être reconnu provisoirement à la prochaine session du CIO à Rome en avril 1966.

Le CIO collabore lui aussi à ces échanges avec Eric Jonas, le Secrétaire général du CIO qui répond à Monday Ossey responsable du service de la Jeunesse et des Sports au Ministère de l'Education nationale du Gabon pour la reconnaissance du CNO de ce pays¹⁷⁸⁶. Puis, L. Zanchi, la secrétaire du CIO écrit à Joseph J.F. Chesson du *National Sports and Athletic Commission* de la République du Libéria pour lui donner l'adresse du CNO du Libéria à Monrovia et de son secrétaire Henry-B. Cole¹⁷⁸⁷. Et enfin, J. W. Westerhoff le secrétaire général du CIO écrit à L.R. Blackburn, le secrétaire général du CNO de Tanzanie, afin de mettre en conformité son CNO à la suite du processus de démocratisation au Tanganyika¹⁷⁸⁸. Ancien protectorat britannique de l'Afrique de l'Est devenu indépendant en 1961 et proclamé République au sein du Commonwealth en 1962, ce pays est porté par Julius Nyerere et le parti du TANU (*Tanganyika African National Union*). Puis, en 1964, il s'unit aux Iles Zanzibar pour prendre le nom définitif de République de Tanzanie¹⁷⁸⁹. Le CNO n'ayant toujours pas été régularisé puisque le CNO du Tanganyika doit être remplacé par celui de Tanzanie, le CIO demande à R.S. Alexander du Kenya de contacter Dar es Salaam afin de s'entretenir avec B. J. Maggidi le président de l'Association olympique de Tanzanie et A. M. Lwambura le secrétaire général du *National Sports Council*¹⁷⁹⁰. En outre, le CSSA se donne le même but de mettre en règles les pays en instance d'affiliation de leurs CNO comme le Congo-Kinshasa, le Gabon, la Haute-Volta et la Somalie et joue le rôle de régulateur auprès des CNO qui n'ont pas encore été reconnus par le CIO comme le Burundi, la Gambie, la Mauritanie, l'Ouganda et la Somalie.

¹⁷⁸⁴ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander à A.D. Touny, fin 1965.

¹⁷⁸⁵ Ibid., R.S. Alexander à Brundage, 01/12/1965.

¹⁷⁸⁶ Ibid., Box n°126, mi6, Eric Jonas à Monday Ossey, 30/11/1964.

¹⁷⁸⁷ Ibid., Box n°138, mi6, L. Zanchi à Joseph J.F. Chesson, 22/02/1966.

¹⁷⁸⁸ Ibid., Box n°149, mi7, J. W. Westerhoff à L.R. Blackburn, 07/06/1966 et 11/11/1966.

¹⁷⁸⁹ Mwakikagile Godfrey, *Life in Tanganyika in the Fifties*, New Africa Press, 2008.

¹⁷⁹⁰ Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, R.S. Alexander au secrétaire général du CIO, 19/06/1967.

Dans un second temps, le CIO est confronté à la création du CSSA en décembre 1966 à Bamako au Mali¹⁷⁹¹ et peut trouver un moyen de déplacer la lutte contre l'apartheid sportif des membres africains du CIO et celui de l'aide financière aux CNO africains à l'extérieur du Mouvement olympique. Le CSSA est en effet une institution politique pilotée par les dirigeants francophones, ce qui n'est pas du goût des anglophones¹⁷⁹². Car, le CSSA est directement relié, dès ses origines, à la création des Premiers Jeux Africains au Congo-Brazzaville puisque présidé par le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports André Hombessa (Congo-Brazzaville), assisté de deux vice-présidents Abraham Ordia (Nigeria) et Badara Sow (Mali), ainsi que du Secrétaire général des Jeux Africains et ancien Secrétaire général du Comité permanent des Jeux Africains le congolais Jean-Claude Ganga. La tâche du CSSA est désormais de porter ces deux revendications en Afrique et dans le monde afin précisément de les réinsérer au Mouvement olympique en faisant jouer la logique des blocs idéologiques sans être contraint par le CIO, puisque cette institution est autonome et indépendante. Le CIO craint ainsi un revirement de situation porté par ces pays, comme l'écrit Avery Brundage au membre kenyan R.S. Alexander, le 28 juin 1966 :

*« I note your reference to Nigeria, and I hope we will not have trouble there. I thought that the NOC, along with Kenya, might be used as a model for the other African countries. If we cannot depend on this one, what can we expect from the others ? »*¹⁷⁹³

Cette crainte se justifie dans la mesure où le CSSA porte les revendications du bloc africain lors de la réunion de tous les CNO – dont beaucoup viennent d'entrer au Mouvement olympique suite aux indépendances coloniales – avec la Commission exécutive du CIO à Téhéran en mai 1967. La réunion entérine le retour de l'Afrique du Sud aux Jeux olympiques de Mexico (1968) après leur exclusion des Jeux de Tokyo (1964) et leur absence aux premiers Jeux Africains (1965). Le 13 décembre 1967 à Lagos (Nigeria), le Secrétaire général du CSSA Jean-Claude Ganga se saisit de la question, lorsqu'il invite les Etats africains à l'Assemblée Générale de cette organisation panafricaine. La finalité est de réserver la décision du CSSA en vue de la participation des pays africains aux Jeux olympiques d'été de Mexico (1968) si l'Afrique du Sud ambitionne de s'y présenter lors de la session du CIO à Téhéran (Iran) en 1967. Les discours idéologiques africains de *l'Unité africaine* pour les

¹⁷⁹¹ Son siège est ensuite déplacé au Cameroun en 1968 à Yaoundé.

¹⁷⁹² Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, Paris, L'Harmattan, 1979, p.178.

¹⁷⁹³ Notre traduction : « Je note votre référence au Nigeria, et j'espère que nous n'aurons pas de problème là-bas. J'ai pensé que le CIO, avec le Kenya, pourrait les utiliser comme un modèle pour les autres pays africains. Si nous ne pouvons pas faire confiance en celui-ci, que pouvons-nous attendre des autres ? » Archives CIO/Fond A. Brundage, Box n°50, mi3, Brundage à R.S. Alexander, 28/06/1966.

francophones et du *panafricanisme* pour les anglophones semblent se conjuguer et certains pays sont des leaders pour chacun des mouvements. Pour les premiers, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Congo-Brazzaville ou encore le Cameroun, et pour les seconds le Ghana, le Kenya et bien entendu le Nigeria.

Or, les membres africains du CIO, R.S. Alexander (Kenya), et Sir A. Ademola (Nigeria) sont chargés d'effectuer une mission en Afrique du Sud et déclarent la participation de leurs CNO aux Jeux de Mexico, même si l'Afrique du Sud s'y présente, alors que dans le même temps, une vague de protestations se répand dans les pays africains. Le CIO adopte une décision officielle le 15 février 1968 à Grenoble pour le retour de l'Afrique du Sud aux JO. Le CSSA avec ses membres d'Afrique noire francophone et certains membres des CNO d'Afrique anglophone progressistes est contraint de prendre une position officielle. Afin de répondre à cette provocation, son président congolais André Hombessa et son secrétaire Jean-Claude Ganga proposent une session extraordinaire¹⁷⁹⁴, le 25 février 1968 à Brazzaville. Lors de cette réunion sont présents le président du CNO congolais Stéphane-Maurice Bongho-Nouarra (élu en 1966) ainsi qu'une délégation du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) pour Mexico, composée d'Ernesto Madero (Ambassadeur du Mexique à Accra, Ghana) détaché auprès du COJO Mexicain, du docteur Eduardo Hay (membre du COJO mexicain)¹⁷⁹⁵, de Roberto Casellas, Dennis Brutus le président du SANROC et le colonel Adefope, président du CNO Nigérien. Le 26 février 1968, le CSSA prend officiellement position en faveur d'un boycott de ces Jeux¹⁷⁹⁶. La Commission exécutive du CIO réunie à Lausanne les 20 et 21 avril 1968 propose que le COJO de Mexico présidé par le membre Pedro Ramirez Vazquez¹⁷⁹⁷ envoie une seconde mission spéciale auprès du CSSA. Or ce membre soutient la non-participation des athlètes sud-africains comme le Général Clark, président du CNO Mexicain et vice-président du CIO. Les pays d'Asie, d'Amérique Latine et certains pays d'Europe prennent position en faveur des Africains et menacent le CIO de se

¹⁷⁹⁴ A laquelle participent également en tant que membres du CSSA, le premier vice-président Ordia (Nigéria), Badara Sow deuxième vice-président (Mali), Corenthin (Mali), Ajavon (Togo), Sunderani (Ouganda), Ossey Monday (Gabon), Adrianjanaka (Madagascar). Archives MAE – Cote 30, Congo 1959-1969, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, Dossier « Congo-Brazzaville-Questions culturelles/sports, 1965-1968 », Sous-dossier « Jeux olympiques de Mexico – février, mars 1968 », Robert Picquet (chargé d'affaires à l'ambassade de France au Congo) au Ministre des Affaires Étrangères de France, le 05/03/1968.

¹⁷⁹⁵ Archives CIO/PV de la Commission Exécutive du CIO, les 20 et 21 avril 1968, Lausanne, p.5.

¹⁷⁹⁶ Archives MAE – Cote 30, Congo 1959-1969, Direction des Affaires Africaines et Malgaches, Dossier « Congo-Brazzaville-Questions culturelles/sports, 1965-1968 », Sous-dossier « Jeux olympiques de Mexico – février, mars 1968 », Télégramme de Dauge à l'attention du Ministère de la Jeunesse et des Sports français, le 22/02/1968.

¹⁷⁹⁷ Président du COJO mexicain.

retirer des Jeux de Mexico mais l'Afrique du Sud et la Rhodésie participent aux Jeux olympiques en répondant aux exigences du CIO d'intégrer des athlètes « indigènes » dans la délégation Sud-Africaine. Le mouvement de contestation vise directement l'exécutif du CIO, comme la réunion à Kampala de cinq pays africains désireux de voir l'américain Avery Brundage quitter la présidence¹⁷⁹⁸.

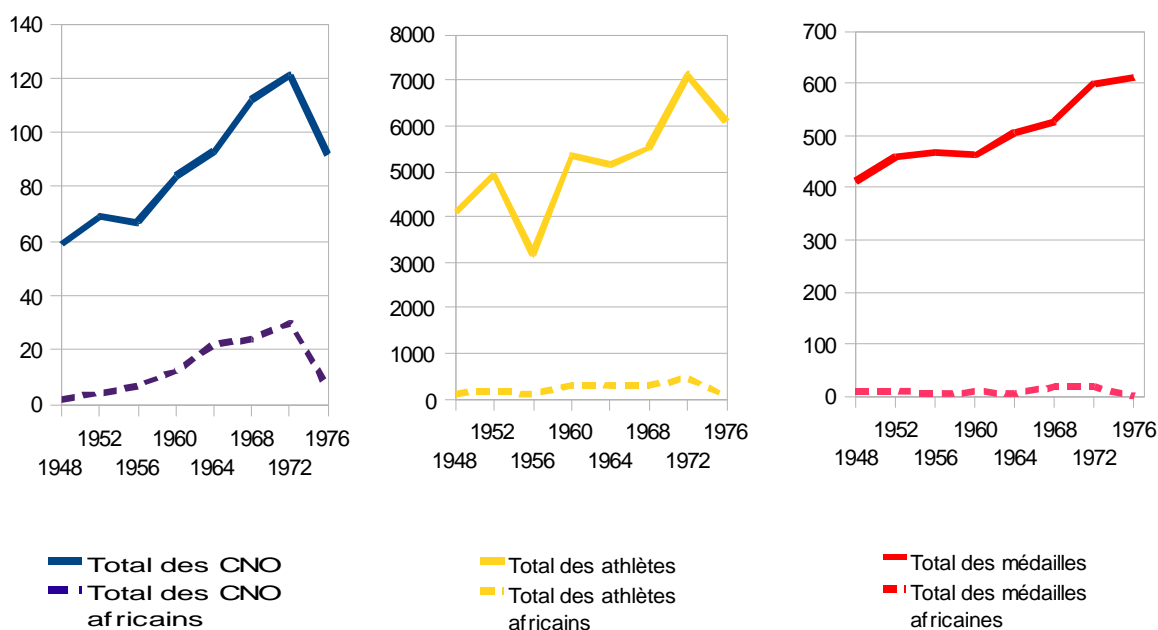
Ainsi, si les précédents Jeux Olympiques à Rome (1960) participent de l'émancipation du sport africain et de sa visibilité sur la scène sportive internationale, ce sont les Jeux de Tokyo (1964) puis les Jeux Africains de Brazzaville (1965) qui permettent d'avancer une étape décisive dans le processus d'adhésion du continent africain au Mouvement olympique grâce aux influences exercées par l'aide au développement olympique et au mouvement sportif anti-apartheid. La formation du CSSA en reprenant à son compte ces deux enjeux politiques peut user de son contre-pouvoir lors des prochains Jeux Olympiques de Mexico (1968) puisqu'ils s'annoncent comme ceux de l'affirmation d'une politique sportive panafricaine sur la scène internationale. En effet, les événements politiques liés aux problèmes de l'apartheid en Afrique du Sud ainsi que les dénonciations faites à la discrimination raciale aux États-Unis permettent à la communauté internationale de mesurer le poids du mouvement tiers-mondiste et des minorités raciales. L'utilisation du sport et des Jeux olympiques devient une arme pour revendiquer l'égalité des races dont le célèbre poing levé de Tommie Smith et son compatriote John Carlos sur le podium du 200 mètres des Jeux olympiques d'été de 1968 à Mexico¹⁷⁹⁹ n'est que la partie visible d'un processus entamé dès les indépendances coloniales¹⁸⁰⁰.

¹⁷⁹⁸ Archives CIO/Correspondance membre R.S. Alexander, 1960-1969, *East African Standard*, « Move to replace present IOC », 29/07/1968. Hassanali Sunderani (secrétaire du Conseil National du Sport en Ouganda), Ydnekatchew Tessema (Ethiopie, directeur dans les ministères de l'Education, des Travaux Publics, de la Santé, de la Défense (garde impériale) de 1927 à 1940, vice-ministre au ministère des Affaires Sociales, et chargé de la Jeunesse en 1960, champion scolaire du 100m, saut en hauteur, longueur et quinze fois international de football, secrétaire général de la Fédération éthiopienne de football (1943-1976), président du CNO éthiopien, membre de la FIFA depuis 1966, co-fondateur de la Confédération Africaine de Football, vice-président puis président (1957-1972), membre du CSSA, coopté membre du CIO en 1971 sur l'avis du membre Dr Abdel Mohamed Halim (Soudan)), J. Omino (Kenya), Eltigani (Soudan) et A.D. Touny (RAU).

¹⁷⁹⁹ Edwards Harry, *The Revolt of the Black Athlete*, New York, The Free Press, 1970. Douglas Hartmann, *Race, Culture and the Revolt of The Black Athlete. The 1968 olympic protests and their aftermath*, Chicago, The University of Chicago Press, 2003.

¹⁸⁰⁰ Thomas Damion, « Let the Games Begin : Sport, US, Race Relations and Cold War Politics », *The International Journal of History of Sport*, Vol. N°2, février 2007, pp.157-171.

374. L'Afrique au CIO : évolution des CNO, nombres d'athlètes et de médailles aux Jeux olympiques de 1948 à 1976.



Cependant, cette vitrine des revendications politiques africaines ne doit pas occulter la poursuite de la « coopération sportive franco-africaine » avec l'envoi par le Colonel Crespin de conseillers techniques sportifs français. Comme au début des années 1960, les athlètes africains viennent préparer les Jeux olympiques de Mexico à Font-Romeu et assistent toujours à des stages à l'INS, soit en formation de cadres, soit en préparation spécialisée. Puis, hormis l'événement sportif des Jeux olympiques qui peut à juste titre être considéré comme une victoire concernant la représentativité et la visibilité du continent africain par le nombre de CNO, d'athlètes et médailles africains, de nombreuses réunions vont poursuivre la formation d'un bloc africain politique au sein du Mouvement olympique. Le CSSA apporte son soutien logistique aux délégations sportives africaines en organisant les transports aériens entre l'Afrique et Mexico sur la compagnie Air Afrique et souligne le manque de moyens des CNO africains pour préparer les Jeux olympiques. En effet, alors que la question de l'apartheid n'a pas été résolue puisque l'Afrique du Sud revient aux Jeux olympiques de Mexico, celle-ci est liée au retour de la question de l'aide au développement sportif olympique à l'Afrique. La problématique est portée de nouveau lors d'une réunion des membres des CNO du Guatemala (Ingrid Keller), de l'Uruguay (Vallarino), du Maroc (Benjelloun), de Guyane (Percival Cunnings), de Tunisie (Colonel S. Baly), d'Équateur (José Bejarano), de Tanzanie (Salim

Nyang'Anyi) et de Belgique (Colonel Raoul Mollet) qui se tient le 4 octobre 1968 à Mexico, afin d'étudier l'aide financière à apporter aux CNO¹⁸⁰¹.

La réactivation de l'aide au sport aux pays sous-développés ou en voie de développement dont l'Afrique fait partie est interdépendante de l'enjeu de la lutte contre l'apartheid. La nouvelle Commission d'aide, – résurgence de la CAIO –, constitue son bureau le 11 décembre 1968 alors que l'Exécutif du CIO tente de réintégrer l'Afrique du Sud au moment où la Rhodésie est à son tour accusée¹⁸⁰². Il s'agit pour la présidence du CIO américaine et les membres occidentaux de donner une réalité à l'aide olympique afin d'user de cet instrument politique comme d'un contrepouvoir. Le CIO comprend que l'aide, ou en réalité la coopération sportive internationale olympique qui en découle entre les pays d'Afrique et d'Asie, constitue un argument face aux revendications politiques des CNO africains et le CSSA par la logique du don et du contre-don comme élément de domination¹⁸⁰³.

En 1969, étant donné que le CIO ne dispose toujours pas de fonds financiers suffisants pour réaliser un tel projet, celui-ci a pour finalité sur proposition d'Avery Brundage de créer une Assemblée générale permanente (AGP) des CNO par le membre du CIO Julio Onesti (Italie). Le but est de répondre à l'extension croissante du nombre de CNO au Mouvement olympique toujours dans cette logique d'éviter la formation des blocs idéologiques. L'assemblée est dirigée par Raoul Mollet (Belgique) et Raymond Gafner (Suisse), des membres occidentaux francophones considérés comme « neutres » puis composée de membres par continent : deux Européens, deux Américains, deux Asiatiques, deux Africains (Ordia du Nigeria et nouveau président du CSSA et son Secrétaire général le congolais Jean-Claude Ganga) et un représentant de l'Océanie. Ce regroupement par aires continentales de CNO ressemble au conseil des cinq de l'ONU.

L'AGP des CNO permet encore une fois de contrôler les nouvelles nations issues des décolonisations qui forment un bloc Tiers-mondiste au CIO face aux occidentaux et offre l'occasion d'une influence pour le continent africain et le CSSA. Par ailleurs, l'assemblée

¹⁸⁰¹ Archives CIO/Commission d'Étude sur l'aide financière aux CNO, 1968.

¹⁸⁰² Suspension de l'Afrique du Sud de la Fédération Internationale de Boxe Amateur en 1968, suivie de celle de la Fédération Internationale d'Haltérophilie en 1969 et le refus d'affiliation de la FI de Judo puis de Volley-ball en 1967-1968, suivie de son expulsion de la Coupe Davis de Londres (1970).

¹⁸⁰³ Houegbe Christian, « Donner pour dominer ? », *Sud-Nord*, n°4, revue semestrielle, 2001.

reprend l'idée de la CAIO¹⁸⁰⁴ en 1971 par la fusion du Comité d'aide et l'Institut international de développement des CNO en un organe mixte, composé de la Commission exécutive du CIO et de tous les CNO désormais appelé *Comité pour la Solidarité olympique*. Son nouveau président est le membre espagnol Juan Antonio Samaranch assisté de Raoul Mollet (Belgique) l'ancien président de l'AGP des CNO, du Comte Jean de Beaumont (France), et de R.S. Alexander (Kenya), le président de l'ancienne CAIO et de la Commission des affaires africaines alors que la Commission de l'apartheid est présidée par Lord Killanin (Finlande) le futur successeur d'Avery Brundage à la présidence du CIO en 1972.

Cependant, lors de la session de la Commission exécutive du CIO du 5 au 9 juin 1969, à Varsovie¹⁸⁰⁵, le CIO toujours présidé par l'américain Brundage est soutenu par les britanniques. Il fait voter par 43 voix contre et 21 pour la présence des CNO d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud. Cette action en faveur de l'abolition de l'apartheid au sein du Mouvement olympique n'est pas suivie d'effets et les CNO des pays africains posent une motion lors de la session de la Commission exécutive du CIO, le 23 octobre 1969 à Dubrovnik¹⁸⁰⁶. Le CSSA est un temps freiné par les bouleversements politiques qui surgissent au Mali qui contraignent deux de ses membres à l'inactivité. Ainsi, la réunion ordinaire des 24, 25 et 26 février 1969, à Khartoum (Soudan), se réunit sans André Hombessa (Congo) le président, ancien ministre de l'Information du Congo-Brazzaville et Badara Sow (Mali), le deuxième vice-président du CSSA, ancien commissaire aux Sports du Mali, ex-secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux Africains de Bamako (Mali), puisque tous deux sont emprisonnés au Mali. Afin de pallier ces absences, trois membres d'Afrique noire anglophone sont désignés en remplacement : le docteur Abraham Ordia (Nigeria) en tant que président, assisté par Camara Nabi Yaya (Guinée) et Hassan Sunderani (Ouganda).

Le CSSA est menacé par le coup d'Etat subi par le Mali qui instaure un régime d'austérité et menace l'organisation de la deuxième édition des Jeux Africains à Bamako (Mali) en 1969. Ce bouleversement politique associé aux difficultés financières et techniques du Mali aboutit à la décision entre J.-C. Ganga du CSSA et le capitaine Dioro Diakité du gouvernement provisoire du Mali de reporter les Jeux. Toutes les souscriptions recueillies pour l'organisation des Jeux à Bamako (150 millions de francs CFA après des Etats africains

¹⁸⁰⁴ La CAIO est dissoute en 1964 et réapparaît en 1968. En réalité, plus qu'une dissolution, il semble que ses membres aient été orientés sur d'autres commissions et que le projet soit mis en sommeil sur les directives du président Avery Brundage pour des raisons financières et idéologiques.

¹⁸⁰⁵ Archives CIO/PV de la Commission exécutive du CIO, du 5 au 9 juin 1969, Varsovie,

¹⁸⁰⁶ Ibid., du 23 au 27 octobre 1969, Dubrovnik, Annexe IV, p.36-37.

et 4 millions de l'OUA) vont au sport malien et les aménagements sportifs en cours sont finalement achevés¹⁸⁰⁷. Ces Jeux Africains repoussés en 1969 soulèvent la question de les organiser tous les quatre ans selon le Ministre de la Jeunesse et des Sports ivoirien Alphonse Bissouma Tape¹⁸⁰⁸ qui souhaite les accueillir à Abidjan (Côte d'Ivoire) qui organise depuis 1968 une semaine olympique¹⁸⁰⁹. Or, lors de la réunion des pays membres de la zone de développement sportive n°4 du CSSA (Dahomey, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Nigeria, Mali, Niger et Togo) à Lomé (Togo), ces pays se positionnent pour la tenue des Jeux Africains en 1969¹⁸¹⁰ qui est refusée par le CSSA pour octobre 1970 à Khartoum (Soudan) et décidée pour Lagos (Nigeria) en 1971 avant les olympiades de Munich (1972)¹⁸¹¹. Le CSSA veut en effet organiser des compétitions régionales à partir des sept zones de développement sportif afin de préparer ces Jeux. D'autre part, le CSSA condamne les Jeux Sud-Africains de Bloenfontein d'avril 1969 et se réserve en tant qu'organisation gouvernementale de suivre les décisions de l'OUA et de l'ONU sur l'exclusion de l'Afrique du Sud puis de la Rhodésie des Jeux olympiques de Munich (1972).

Au CIO le membre Julio Onesti (Italie) se fait l'écho du Président Avery Brundage sur le nouveau cas de la Rhodésie et la possibilité de leur accorder un siège à l'AGP des CNO. Le bloc africain menace immédiatement la dissolution de l'AGP des CNO par la décision du nouveau président du CSSA Abraham Ordia (Nigeria) de considérer les délégués de la Rhodésie comme de simples « observateurs » à la session de Dubrovnik¹⁸¹². La décision du CIO d'exclure l'Afrique du Sud des Jeux olympiques n'intervient cependant qu'en 1970 suite à la pression exercée par la motion du CSSA réuni du 24 au 26 mars 1970 au Caire (Égypte). En effet, un nouveau mémorandum est adressé au CIO concernant la reconnaissance du CNO pour la Rhodésie et sa participation aux JO de Munich par le CSSA via les CNO d'Afrique

¹⁸⁰⁷ Archives CIO/2^{ème} Jeux Africains (non célébrés) Bamako 1969 : articles de presse, 1968, IDE Chemise : 205635, SD1 : Articles de presse, 1968, *Le Monde*, rubrique omnisports : « Bamako renonce à l'organisation des Jeux Africains », 13/12/1968.

¹⁸⁰⁸ Archives CIO/2^{ème} Jeux Africains (non célébrés) Bamako 1969 : articles de presse, 1968, IDE Chemise : 205635, SD1 : Articles de presse, 1968, *L'Equipe*, rubrique Jeux olympiques : « Les Jeux africains de Bamako annulés », 11/12/1968, et « Abidjan et les Jeux Africains », 17/12/1968.

¹⁸⁰⁹ Archives CIO/Correspondance CNO Côte d'Ivoire, 1962-1971, Louis Guirandou N'Diaye (Ministre Affaires Étrangères de Côte d'Ivoire et président CNO ivoirien) à Monique Berlioux (Directeur pour la presse et les relations publiques au CIO), 14/05/1969. Le Sénégal organise ses journées olympiques en 1971.

¹⁸¹⁰ Archives CIO/2^{ème} Jeux Africains (non célébrés) Bamako 1969 : articles de presse, 1968, IDE Chemise : 205635, SD1 : Articles de presse, 1968, *Miroir des sports*, « IIème Jeux Africains : réponse à Khartoum », 25/02/1969.

¹⁸¹¹ Ibid., *L'Equipe*, rubrique Tous les sports : « Jeux Africains à Khartoum en 1970 », 12/03/1969.

¹⁸¹² Cette façon de procéder ressemble à celle utilisée par le CIO à la session de Baden-Baden à l'encontre des « observateurs » africains en vue de la création et la reconnaissance de CNO africains. Les membres du CSSA semblent avoir intégré les modes opératoires de la diplomatie olympique, synonyme d'acculturation au système politique olympique.

francophone, Diallo Alpha Abdoulaye le président du CNO de Guinée-Conakry¹⁸¹³, Henri Joseph Diémé le président du CNO du Sénégal¹⁸¹⁴, Jean-Baptiste Moussa-Mogueina président du CNO du Tchad¹⁸¹⁵, Toumani Triandé le président du CNO de Haute-Volta¹⁸¹⁶, René Essomba le président du CNO du Cameroun¹⁸¹⁷, Cheik Kouyaté le Secrétaire général du CNO Malien¹⁸¹⁸, et Henri Elendé le président du CNO du Congo-Brazzaville (ancien sauteur en hauteur de haut niveau formé à l'INS et présent aux Jeux de l'Amitié puis Africains)¹⁸¹⁹. La motion africaine invoque la règle 25 de la Charte olympique¹⁸²⁰. Elle est examinée par le CIO lors de sa session d'Amsterdam du 7 au 15 mai 1970, ainsi que le rapport de la commission Killanin sur la pratique de la discrimination raciale dans le sport en Afrique du Sud. Encore une fois, certaines Fédérations internationales anticipent cette décision comme le Conseil international de Cricket qui refuse d'accorder l'adhésion à la Fédération sud-africaine. Et finalement, le CIO à l'issue de cette session de mai 1970 décide de retirer sa reconnaissance au CNO d'Afrique du Sud lui notifiant son impossibilité de participer aux Commissions exécutives du CIO, ainsi que d'envoyer une délégation sportive aux Jeux olympiques.

Parallèlement, alors que le CIO résout en partie le problème de l'apartheid sous la pression du CSSA, l'aide au développement olympique se construit avec la *Solidarité olympique (SO)*. La coordination des membres de la Commission mixte du CIO pour la *Solidarité olympique* de 1973 se fait par Julio Onesti et les trois vice-présidents du CIO¹⁸²¹. Arthur Takac a la charge d'organiser la concrétisation de ce qui fût la CAIO. En tant que Directeur technique, il doit s'occuper du programme africain afin de résoudre les problèmes des CNO et apporter une aide technique à ce continent. Il se rend en mission d'étude dans les pays africains en 1971 (Cameroun, Nigeria, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville,

¹⁸¹³ Archives CIO/Correspondance CNO Guinée-Conakry, 1967-1971, notice : 0076891, mémorandum de D.A. Abdoulaye, 29/05/1970.

¹⁸¹⁴ Archives CIO/Correspondance CNO Sénégal, 1963-1971, notice : 0099852, H. J. Diémé à A. Brundage, 29/04/1970 et 29/07/1971. H. J. Diémé propose le vice-président du CNO du Sénégal Kéba Mbaye comme membre du CIO, 26/05/1972.

¹⁸¹⁵ Archives CIO/Correspondance CNO Tchad, 1965-1975, notice : 0100348, mémorandum, 29/04/1970.

¹⁸¹⁶ Archives CIO/Correspondance CNO Burkina Faso, 1964-1972, notice : 0070445, mémorandum, 20/05/1970.

¹⁸¹⁷ Archives CIO/Correspondance CNO Cameroun, 1971-1975, notice : 0070513, juin 1971.

¹⁸¹⁸ Archives CIO/Correspondance CNO Mali, 1963-1971, notice : 0098914, C. Kouyaté à A. Brundage, 30/06/1971.

¹⁸¹⁹ Archives CIO/Correspondance CNO Congo-Brazzaville, 1963-1975, notice : 0070958, juin 1971.

¹⁸²⁰ Archives CIO/Article 25 de la charte olympique du CIO qui stipule : « *Les Comités Nationaux Olympiques doivent être complètement indépendants et autonomes et doivent résister à toute pression politique, religieuse ou commerciale* ».

¹⁸²¹ Archives CIO/Correspondance CNO Tchad, 1972-1983, notice : 0100349, Décision de la Commission Exécutive du CIO pour l'organisation par le CIO de la Solidarité Olympique, 04/02/1973. Les représentants du CNO africains de la SO sont J.-C. Ganga (Congo) et H.E.O. Adefope (Nigeria), président du Comité d'organisation des seconds Jeux africains (Lagos, Nigeria).

Sénégal) puis intervient dans l'organisation des seconds Jeux Africains à Lagos (Nigeria) au titre de l'Assistance technique de la SO. Pour exemple, la ville de Brazzaville reçoit les éliminatoires des seconds Jeux Africains et la Coupe d'Afrique Centrale. Le secrétaire général du CNO Congolais J. B. Becale demande à la Commission exécutive du CIO une subvention de 4 000 dollars afin de ne pas être dépendant de l'Etat. Puis, les seconds Jeux Africains ont lieu du 7 au 19 janvier 1973 à Lagos (Nigeria)¹⁸²² et concrétisent enfin l'union sportive panafricaine huit années après ceux de Brazzaville. Par ailleurs, cette union africaine ou solidarité africaine se déroule en 1971 et 1973 par deux rencontres d'équipes africaines d'athlétisme dirigées par Jean-Claude Ganga et Kipchoge Keino derrière la bannière du CSSA¹⁸²³ face à des équipes américaines (Durham, Etats-Unis) et d'Amérique Latine (Judaljara, Mexique).

Ainsi, l'interdépendance des questions de l'anti-apartheid et de l'aide au développement des CNO africains et du Tiers-Monde trouve ses origines dans l'intégration des jeunes nations africaines au Mouvement olympique. Si l'aide au développement sportif olympique est portée par l'ancien colonisateur français, elle fait l'objet d'une réappropriation par le CIO et les membres africains du CIO alors que la lutte contre l'apartheid est une problématique panafricaine. Ainsi, le CSSA issu de ce processus reprend ces deux enjeux politiques pour l'Afrique afin de lui donner du pouvoir au CIO. Finalement, ce mouvement naissant du sport panafricain est ambiguë et paradoxal à plus d'un titre puisqu'il adhère à la fois au projet et à l'idéal humaniste de développement social par le sport porté par les anciens colonisateurs français et s'oppose à la discrimination raciale et à l'apartheid des reliquats du colonialisme britannique.

¹⁸²² Archives CIO/Correspondance CNO Congo-Brazzaville, 1963-1975, 19/06/1972.

¹⁸²³ Archives CIO/Correspondance membre R.S. Alexander, 1970-1972 à Monique Berlioux (Directrice de l'Information au CIO), 23/11/1973. Celui-ci avance que le CSSA a l'aide de l'OUA pour la moitié de ses fonds financiers.

Conclusion de la troisième partie de la thèse

De 1960 à 1963, les Jeux de l'Amitié mettent en scène le sport comme un analyseur des transformations entre la France et l'Afrique au moment où la Communauté franco-africaine disparaît sous l'effet des indépendances nationales africaines. L'Etat français, avec la connivence des élites politiques africaines, met peu à peu en place les structures et les ressources humaines nécessaires à l'application de la « coopération sportive franco-africaine ». Au même moment, l'Afrique se divise sur le modèle de développement à suivre dans la coexistence pacifique de la guerre froide entre le modèle occidental libéral et le modèle soviétique communiste. De plus, le Tiers-Mondisme porté par l'Asie et les pays arabophones s'organise en un mouvement sportif autonome afin de contrer l'idéologie olympique et porter les critiques de l'impérialisme occidental et de la colonisation qu'il représente. Le début des années 1960 consacre la visibilité internationale de l'Afrique indépendante politiquement et bientôt sportivement. Elle suscite immédiatement l'attraction des blocs de la guerre froide et ceux du mouvement des non-alignés. L'intégration des anciennes colonies africaines francophones au CIO est ainsi au cœur de ces influences et la France doit manœuvrer pour préserver sa domination culturelle, puisqu'il en va de son prestige en tant que puissance internationale qui se veut autonome.

Au Mouvement olympique, la création de la Commission d'Aide Internationale Olympique (CAIO) en 1961, par les membres du CIO, le Comte Jean de Beaumont (France) et Constantin Andrianov (URSS), matérialise les enjeux autour de l'idéologie du développement culturel. Le modèle de développement du sport est le reflet des idéologies politiques de la guerre froide et des anciennes puissances coloniales. Ainsi, l'aide au développement du sport puis à l'intégration des anciennes colonies africaines francophones au CIO devient l'objet de ces influences. La prise en main de la CAIO par le membre français souligne l'instrumentalisation conjointe de l'internationalisation des pays africains au CIO. Puisque, d'une part, Jean de Beaumont reçoit l'ordre du HCJS français d'effectuer des missions en Afrique noire francophone pour procéder à la création des CNO, et que d'autre part, le président Américain Avery Brundage, en accord avec Maurice Herzog, apporte son soutien à cette entreprise, en donnant également tout pouvoir à ce membre pour rallier le maximum de CNO africains et asiatiques au CIO. La France se pose en médiateur et joue de son influence pour garder la main mise sur le sport en Afrique au sein du Mouvement olympique. En 1962, entre les Jeux de l'Amitié à Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961) et les prochains à Dakar (Sénégal, 1963), la CAIO s'emploie à prendre des contacts avec les

dirigeants sportifs africains et les métropolitains détachés auprès des gouvernements africains : recueil d'informations, appel à des dons ou encore envoi de questionnaires aux pays africains participent de l'économie politique de l'idéologie du développement social et culturel. La CAIO fait le lien postcolonial entre le CIO et les Jeux de l'Amitié. A Dakar, le président du CIO Avery Brundage, accompagné d'une délégation de membres des FI et du CIO, ainsi que du président de la CAIO, met en place les conditions d'une « coopération franco-olympique ». Il s'agit d'accélérer les procédures d'affiliation des Fédérations nationales africaines aux Fédérations internationales, la création des statuts des CNO et le parrainage de leur reconnaissance au CIO en vue de leur participation pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo (1964). Cette « coopération franco-olympique » est d'autant plus nécessaire que la France décide de retirer sa participation des prochains Jeux qui s'orientent vers des Jeux régionaux Africains.

La France participe à l'intégration de ses anciennes colonies africaines au CIO et perd ainsi un potentiel athlétique. La plupart des sportifs de haut-niveau intégrés dans l'équipe nationale française jusqu'aux Jeux olympiques de Rome (1960), retournent réinvestir leurs compétences dans leurs nations respectives, auréolés le plus souvent du prestige d'avoir battu des blancs ; les anciens colonisateurs. Un esprit de revanche symbolique sans doute pondéré par la faiblesse des moyens mis à leur disposition contrairement à la métropole pour s'entraîner et œuvrer au développement sportif des jeunes talents dans leurs pays. Ces retours au pays des athlètes africains interrogent le HCJS qui intensifie ses efforts dans le développement du sport d'élite dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer. Pour exemple, Abdou Seye (Sénégal) est remplacé par Roger Bambuck (Guadeloupe) dans le relais 4x100 m de l'équipe de France d'athlétisme. Les athlètes africains n'apparaissent donc plus sous le drapeau tricolore français mais sous la bannière de leurs jeunes nations. Leur accès progressif à la scène sportive internationale médiatisée lors des Jeux de l'Amitié saisit les paradoxes des discours idéologiques de l'amitié et de la fraternité portés par les presses africaines et métropolitaines. Les productions médiatiques françaises continuent de prêter des prédispositions naturelles aux athlètes africains et à qualifier leurs exploits souvent en termes racialisant. Les presses africaines reprennent ces discours idéologiques pour progressivement les détourner au profit de l'exaltation des valeurs de l'unité africaine et de la négritude retrouvée dans ce défi lancé à l'occident. Puisque l'enjeu est bien la reconnaissance d'égal à égal des performances athlétiques africaines avec celles des sportifs occidentaux.

Si l'Afrique participe aux Jeux olympiques de Tokyo (1964) grâce à la reconnaissance provisoire de CNO par le CIO ceci ne constitue qu'une étape pour l'influence française au

Mouvement olympique. Il s'agit désormais de faire reconnaître les Jeux Africains par le CIO. Après les Jeux de Dakar, la conférence préparatoire des Jeux de Brazzaville de 1964 à l'initiative du Congo-Brazzaville se base sur les conférences précédentes des Ministres de la Jeunesse et des Sports d'expression française. Elle rassemble à la fois les pays de l'Union Africaine et Malgache (UAM) plutôt modérés et des pays africains progressistes partisans du socialisme d'Etat et des panafricains. La France opère un retrait idéologique dans la mesure où son assistance technique et son aide financière demeurent dans l'organisation des Jeux Africains. Son action stratégique se situe en réalité à un autre niveau, au CIO. La France soutient ainsi le Secrétaire général de l'organisation des Jeux Africains, le congolais Jean-Claude Ganga malgré la décision de son pays de refuser la participation de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie pour cause d'apartheid. Dans un premier temps, les britanniques et le président américain Avery Brundage refusent le patronage du CIO. Ils acceptent finalement la reconnaissance des Jeux régionaux Africains parce qu'ils craignent la menace des Jeux des Nouvelles Forces Émergentes en Asie et que ceux-ci avec les influences arabophones ne contribuent à faire sortir du Mouvement olympique le sport africain. Les Jeux régionaux se construisent sur une victoire africaine face à l'apartheid, et un rapport de force à l'avantage des français dans la concurrence avec le Royaume-Uni pour le leadership en Afrique.

Dès la création de la CAIO, se manifestent des influences et stratégies de propagande. Le membre soviétique Constantin Andrianov utilise la commission pour attirer les nouveaux pays d'Afrique et d'Asie vers le socialisme d'Etat du bloc de l'Est. Au plan sportif, des stages, des entraîneurs et des rencontres sportives se déroulent en Afrique initiés par l'URSS. Puisque, depuis 1960, le régime soviétique s'ouvre à la Coopération avec les pays du Tiers-Monde. Le but étant de réunir autour de l'URSS tous les petits pays anciennement colonisés pour prendre le pouvoir au CIO face aux nations occidentales du bloc de l'Ouest. Son instrumentalisation est essentiellement discursive à la différence du Comte Jean de Beaumont. Les actions de la CAIO soumises à cette double influence sont surveillées par le président du CIO, l'américain Avery Brundage. Premièrement, parce que la CAIO n'a aucun moyen matériel pour réaliser ses actions. Deuxièmement, puisqu'il s'agit d'éviter que la CAIO devienne le moyen d'expression des critiques contre l'apartheid et la discrimination raciale sous l'influence soviétique. Par ailleurs, les États-Unis investissent eux aussi le champ du développement social et culturel puis sportif dans les pays d'Afrique noire avec les *Peace Corps*. La CAIO permet de mettre en évidence les influences au CIO liées à la guerre froide et de révéler par la comparaison des CNO d'Afrique anglophone et francophone les influences postcoloniales.

Ces processus favorisent l'apparition du bloc africain au CIO qui se saisit de la question de l'apartheid comme un levier pour atteindre ses objectifs de reconnaissance olympique. Cette question intervient à l'ONU puis au CIO et subit la dénonciation par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Au CIO, la session de Nairobi (Kenya) en 1963 qui devait réunir pour la première fois sur le sol africain les représentants de ce continent avec le CIO est annulée puis déplacée à Baden-Baden à cause du refus d'accueillir le CNO d'Afrique du Sud par le Kenya. La critique de la discrimination raciale dans le sport participe ainsi du renforcement de l'unité et des identités nationales africaines. Puisque les Etats africains intègrent dans le processus de formation de leurs identités collectives, le sport civil et le sport olympique. La célébration des fêtes de l'indépendance auréolées de compétitions sportives interafricaines, les défilés d'athlètes, les discours de fraternité et d'unité africaine des dirigeants politiques africains lors des différentes éditions des Jeux de l'Amitié, en sont des exemples. Ils sont peu à peu l'expression d'une politique sportive africaine à multiples facettes, puisque d'un côté, certains pays africains anglophones restent proches de l'impérialisme britannique, d'autres rejoignent le mouvement progressiste, et enfin les plus modérés sont les francophones. Les discours de l'unité africaine ne sont donc pas univoques et se déplacent au Mouvement olympique. Puisqu'il s'agit, à partir des Jeux Africains et du Comité permanent du Sport Africain, de créer une organisation sportive panafricaine : le Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA, 1966). Grâce aux résidus des fonds financiers de la CAIO, le CSSA reçoit ses premières subventions alors qu'il est une organisation gouvernementale reliée à l'OUA. Sa ligne politique est désormais, et ce jusque dans les décennies suivantes, l'interdépendance stratégique de l'aide au développement sportif et la lutte contre l'apartheid dans le sport olympique.

Le sport africain a, à sa disposition, un contre-pouvoir afin, à son tour, d'user de son influence au CIO. L'internationalisation du sport africain par l'influence française au Mouvement olympique a donc produit un transfert culturel et un transfert d'influence. En donnant la parole aux africains francophones au CIO, la France entend garder son pouvoir et maximiser son prestige face à l'hégémonie anglo-saxonne.

Conclusion générale

« Or, comment pouvait-on s'imaginer que, dans le monde moderne, il serait possible, de longtemps entraver l'extension sportive et d'en limiter le progrès à certaines races et à certains pays ? [...] Il va falloir se décider...ou bien les indigènes en viendront à s'organiser tout seuls. Et peut-être après tout, cela n'en sera-t-il pas plus mauvais pour eux, sinon pour leurs dirigeants. », Pierre de Coubertin, « Colonisation sportive », in problèmes d'actualités, *Bulletin du CIO*, novembre 1961, n°76, p.13-14.

1. Dynamiques de l'internationalisation du sport africain

« [...] le désir des peuples colonisés de pratiquer les mêmes sports que les populations colonisatrices constitue un facteur important et pourtant largement sous-estimé de la diffusion des sports modernes. C'était là un moyen pour les « démunis » de s'approprier un élément culturel important des « nantis », que ces derniers leur refusaient. L'idée soulevée par certains, selon laquelle l'émulation n'est autre que l'expression d'une « mauvaise conscience » et la preuve que les puissances coloniales ont colonisé jusqu'à l'esprit même de peuples déjà assujettis politiquement et économiquement, est totalement et empiriquement erronée. Une telle allégation de « fausse conscience » fait des hommes et des femmes ayant adopté les sports modernes des êtres dénués de jugement et de libre arbitre. »¹

Comme le note à juste titre Allen Guttmann (2010), l'« impérialisme culturel » est l'appropriation des pratiques physiques et sportives par les peuples colonisés à partir du moment où le colonisateur a réalisé les conditions favorables à leur acculturation. Mais tout fonder sur le seul désir serait bien naïf comme l'a démontré Bernadette Deville-Danthe (1997) pour l'AOF au regard de l'utilisation ambiguë des pratiques sportives en situation coloniale, entre nécessité et volonté d'acculturation et craintes de révoltes sociales.

¹ Guttmann Allen, « La diffusion des sports : un impérialisme culturel ? », p.17 (préface), in *L'Empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*, ss la dir. de Singaravélou Pierre et Sorez Julien, Paris, Collection *Histoire & Société*, Belin, 2010.

Ainsi, le développement du sport dans les Empires coloniaux oscille plutôt dans un entre-deux avec d'un côté un *désir mimétique* tendant à une dynamique de dépassement et de l'autre un contrôle des épanchements d'un corps social en pleine mutation culturelle et surtout politique – il rejoint sur ce point les mêmes attributs que sur le sol métropolitain. L'africanisation des cadres elle-même n'a rien en soi de spécifique à la relation France-Afrique, puisqu'en métropole un processus identique de formation des cadres français est devenu l'enjeu du redressement national de l'après Seconde Guerre mondiale alors que les mouvements de jeunesse spécialisés connaissent une crise d'identité². Par ailleurs, le désir d'égaliser ou de dépasser le colonisateur n'est pas propre à la sphère sportive et touche tous les domaines de la vie sociale et culturelle (musique, chant, arts, etc.)³.

En ce qui concerne l'olympisme, on peut légitimement se poser la question de savoir si l'acculturation aux pratiques sportives dans l'Empire colonial français peut suffire à l'appropriation d'une culture, de valeurs et d'un esprit olympique. En situation coloniale, la diffusion et l'enseignement des sports par l'éducation physique revêtent différents objectifs. Ces finalités sont hygiéniques, de redressement moral et physique, ou encore de formation de corps performants mais aussi éducatifs. Or, les conditions d'acculturation des valeurs qui sont liées à ces objectifs du sport colonial sont très disparates. La diffusion du sport dans une école de brousse, dans une grande ville urbaine africaine ou dans un lycée de formation des cadres africains où les enseignants sont des métropolitains n'est pas identique. De plus, le sport porte encore la trace de l'idéal d'un sport bourgeois, élitiste et surtout amateur.

Autant d'obstacles à première vue contre le développement des pratiques sportives et l'émergence de valeurs olympiques. Or, à partir du moment où celui-ci s'effectue sur le modèle métropolitain, il intègre les mêmes conceptions et répartitions du champ sportif qui est lui-même régi par un système sportif international. La reconnaissance par la France du contrôle du sport mondial par le Mouvement olympique n'est et ne peut pas être discuté. Il apparaît donc comme naturel que tout ce qui est réalisé au plan du développement local du sport en Afrique (associations sportives civiles et scolaires, éducation physique, championnats, coupes, etc.) suit la même logique sous la tutelle de la France. Mais dans les années 1950, l'accès pour ces territoires coloniaux à la scène sportive internationale ne semble pouvoir se faire qu'à titre individuel et provisoire dans le cadre strictement limité de

² Cholvy Gérard, « Jeunesse chrétienne en mouvements (1945-1955) : La jeunesse et l'église », *Association Communio*, vol. 20, n°6, 1995, pp.139-152.

³ Almeida-Topor (d') Hélène, Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile et Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique. La politique et la ville*, Tome 2, Paris, L'Harmattan, 1992.

l'Union française et ce surtout tant que le processus des indépendances politiques coloniales ne s'est pas engagé.

Or, pour comprendre comment l'entrée de l'Afrique sur la scène sportive internationale peut se situer dans cet interstice et trouver un levier au Mouvement olympique, il faut nécessairement revenir à l'interrogation princeps de John Hoberman⁴ : pourquoi et comment une institution conservatrice gouvernée par des occidentaux a-t-elle finalement œuvré à l'intégration des continents indigènes (Afrique, Asie, etc.) ? Pour les africains, est-ce qu'il y a un « désir olympique » et quelles sont les conditions politiques de la réalisation de cet « épanouissement culturel », « émancipation olympique », etc. ?

La thèse défendue ici se décompose en trois volets successifs d'un même tableau qu'il faut synthétiser pour mettre un terme à la recherche engagée et relever à la fois les intérêts et les manques de la démonstration. Le premier s'intéresse aux conditions de possibilité et aux effets du contexte de l'après Seconde Guerre mondiale : l'apparition d'un Nouvel ordre international avec l'avènement de la guerre froide, la création d'organisations supranationales comme organismes régulateurs des relations entre Etats-nations (ONU), la montée des mouvements anti-coloniaux et l'émergence du mouvement des non-alignés ou tiers-mondisme.

Cette nouvelle configuration politique provoque des dynamiques de transformation. D'une part, les situations coloniales et impériales britanniques et françaises sont dénoncées au sein de ce nouvel échiquier mondial. D'autre part, le Mouvement olympique en tant qu'institution conservatrice européenne transnationale ne peut faire l'économie de l'entrée de nouvelles nations indépendantes encore non-olympiques bien qu'issue des Empires coloniaux occidentaux. En effet, progressivement, les reconfigurations des rapports de force entre les puissances au niveau international aboutissent à des effets différenciés d'intégration des Empires coloniaux au CIO.

Enfin, les effets d'intégration se produisent dans un champ concurrentiel international qui nécessite des réagencements stratégiques et tactiques afin de préparer les conditions de possibilité de l'accession des africains issus des anciens Empires sur la scène sportive internationale. Ainsi, le Mouvement olympique est le lieu d'expression de ces luttes et l'analyseur qui rend possible la compréhension des transformations des relations entre les puissances coloniales et leurs anciennes colonies qui ont elles aussi des enjeux à faire valoir dans ce processus d'internationalisation du sport africain.

⁴ Hoberman John, « La tentation du bonheur sportif », *X-Alta*, n°1, janvier 1999, pp.25-34.

a- Configurations géopolitiques et coloniales : effets de contexte et dynamiques de transformations

« Quoi qu'il en soit, dans un contexte de globalisation croissante des enjeux de toute nature concernant les rapports entre les sociétés humaines, le Mouvement olympique est devenu aujourd'hui un acteur transnational avec lequel les puissances, grandes ou petites, doivent compter. Qu'on le veuille ou non, qu'on se lamente de la « perversion » d'un idéal qui n'a sans doute jamais été en prise avec son siècle, ou que l'on salue comme hautement positive l'évolution accomplie dans le sens de l'élargissement planétaire du fait olympique, celui-ci fait partie du jeu politique mondial. »⁵

Le contexte de l'après Seconde Guerre mondiale offre un cadre renouvelé des relations internationales. La guerre froide et l'idéologie du développement social et économique liées aux deux systèmes politico-économiques dominants, l'URSS et les Etats-Unis, se déplacent aussi sur le terrain de l'anticolonialisme. La mise en place des organisations internationales aussi bien régulatrices des échanges économiques internationaux que des rapports entre nations vers une volonté de pacification du monde, posent la question de l'internationalisation du problème colonial et interrogent le Mouvement olympique. Tout au long de la première partie de la thèse, l'année 1951-1952 est le pivot de la démarche généalogique.

Au point de vue des relations entre la France et son Empire colonial, il s'agit de symboliser l'effort de guerre des populations indigènes dans la Libération de la France et de réaffirmer le pouvoir et le contrôle de la métropole sur ses colonies. Dans ce contexte, où l'autonomie et encore moins l'indépendance des colonies ne sont envisagées, la nouvelle entité géopolitique de l'Union française tente de poursuivre l'œuvre de civilisation française au travers de l'acculturation et de l'assimilation des pratiques occidentales. Sur cet aspect, les sports et les pratiques physiques sont dirigés par des structures héritées de la période de Vichy. De 1944 à 1951, le colonat et l'administration métropolitaine semblent ainsi garder le contrôle quasi-total des structures fédérales sportives même si de nouvelles initiatives voient le jour comme la Coupe d'AOF. Le processus de développement du sport en AOF et en AEF se fait donc selon deux voies : le secteur scolaire et le secteur civil, même si les congrégations religieuses et l'armée ne sont pas à négliger.

⁵ Milza Pierre, « Olympisme et relations internationales », in *Un siècle de Jeux olympiques*, Jéquier François, n°111, automne 2002, pp.299-310.

Ainsi, la pratique du sport encore très marquée par les différences entre colons et indigènes se démocratise peu à peu, à la fois par l'octroi de subventions aux Ligues sportives d'AOF et d'AEF par discipline qui permettent l'organisation de compétitions et de coupes mais aussi l'organisation de championnats scolaires dans chaque fédération puis, à partir de 1950, entre les deux fédérations. Les travaux de Bernadette Deville-Danthu (1995, 1997) montrent bien à la fois le contrôle par le colonat des activités physiques et sportives et le regard bienveillant mais insuffisant dans le développement du sport africain, même si le tournant des années 1950 constitue bien le décollage du mouvement sportif africain francophone – en tout cas pour l'AOF, mais il semble au regard de la littérature et des quelques documents émis par les services fédéraux coloniaux en charge du sport que cette phase puisse être étendue à l'AEF également.

La métropole œuvre pour une pratique sportive selon le modèle français et si des confrontations sportives existent avec la métropole elles restent occasionnelles. En effet, le projet de Jeux de l'Union française comme celui de vouloir créer un comité olympique africain tout au long des années 1950 illustrent les ambiguïtés du projet colonial entre acculturation et assimilation. Car, l'acculturation suppose de les intégrer aux structures nationales et internationales auxquelles la France prend part, et l'assimilation consiste à les considérer comme égaux, en tant qu'athlètes-citoyens dans une équipe de France symbole de l'Union française. Or, la métropole coloniale tout en voulant exploiter le potentiel de ces territoires africains, ne se résout pas pour autant à les intégrer dans une véritable dynamique de visibilité internationale. Plusieurs explications peuvent être trouvées. Premièrement, réaliser des Jeux de l'Union française avec des équipes par territoire ou par fédération reviendrait à considérer ces entités géographiques et donc politiques comme ayant une existence propre, remettant en cause l'idée même d'assimilation, de fusion avec la métropole. Alors même que les débats à l'AN et à l'AUF ne sont pas d'accord sur ce que signifie l'Union française. Les nouveaux protectorats du Maroc et de Tunisie en font-ils partie par exemple ? La communauté politique et juridique de l'Union française qui deviendra la Communauté franco-africaine se confond avec la communauté culturelle et d'intérêt. Deuxièmement, cette délimitation floue de ce que constitue l'Empire colonial français est fragilisé au moment où le mouvement tiers-mondiste émerge et les luttes anti-coloniales trouvent des échos en Afrique avec l'influence soviétique en contrepoint à partir de la deuxième moitié des années 1950. Ainsi, toute organisation sportive représentant, même sommairement une confrontation entre la métropole et ses territoires en vue d'un classement (national ou/et international) aurait des répercussions néfastes pour la survie de l'Union française.

C'est pourquoi, comme on le constate d'ailleurs en métropole, jusqu'au début des années 1950, le discours dominant est celui de l'hygiénisme. Un discours sanitaire, de redressement moral, physique et social des mœurs des indigènes. Ce redressement de la race française touche bien ainsi dès la Libération les confins de l'Empire colonial français. Ce n'est pas par hasard si lors de sa nomination en 1952, le docteur Robert Héraud est Inspecteur général à l'Education physique et à l'Hygiène scolaire. Ces discours sous-tendent toute la problématique de développement de l'Education physique dans les écoles primaires et secondaires d'AOF et d'AEF avec pour fondement la méthode Hébert et l'athlétisme. Mais peu à peu la méthode sportive issue de l'INS à Joinville distille ses idées en Afrique française. En effet, elle est due en majeure partie à la venue ponctuelle de moniteurs sportifs dans les centres de formation et les clubs, mais aussi à l'exercice de professeurs d'Education physique, formés à l'Ecole des moniteurs d'Antibes, dans les collèges et lycées des grandes centres urbains africains. On peut considérer ainsi l'émergence d'une première vague d'élites africaines du secteur sportif qui apparaît avec les élèves de ces grandes écoles comme les lycées Van Vollenhoven, Faidherbe et William Ponty entre 1945 et 1955. A ce propos, selon Monique de Saint Martin, l'étude des processus de formation des cadres doit tendre désormais d'un cadre national à celui des processus d'internationalisation⁶. Comment sont intégrées les dynamiques politiques des relations internationales dans la formation des cadres africains qui conditionnent leur adhésion au système mondial ? Cependant, les territoires coloniaux français en Afrique n'ont à cette période que des athlètes de talent à offrir au sport international, dans la mesure où, le colonat est en perte de légitimité et donc de pouvoir, et que l'administration métropolitaine qui continue à assurer les affaires courantes et le fonctionnement des structures trouve là peu à peu un nouveau corps d'élites sportives. Mais, il n'est pas encore apte à prendre les rennes du mouvement sportif africain.

Les discours du projet des Jeux de l'Union française laissent entrevoir l'instrumentalisation des athlètes issus des Empires coloniaux. En effet, l'attraction et le désir d'imiter l'URSS, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, en se basant sur une population indigène nombreuse et hétéroclite afin d'exposer les preuves de la réussite de la mission civilisatrice de la France lors des grandes compétitions internationales et les Jeux olympiques ne signifie pas pour autant les intégrer et les accompagner vers le Mouvement olympique contrairement aux britanniques.

⁶ De Saint Martin Monique, « Les recherches sociologiques sur les grandes écoles : de la reproduction à la recherche de justice », *Education et sociétés*, n°21, 1/2008, pp.95-103.

Tout simplement parce que l'entité géopolitique qui supporte l'Empire colonial français n'a ni les mêmes structures de pouvoir ni la même volonté de communauté de destins et n'offre pas d'alternative dans son projet colonial à une indépendance même sous contrat jusqu'à 1956. Dans l'esprit colonial d'après-guerre, encore une fois les corps des indigènes sont vus comme des objets à exposer afin de rendre compte de la mission civilisatrice de la France comme lors des foires et expositions coloniales d'avant-guerre. Or, la différence est que la mentalité de l'administration coloniale a évolué et elle se matérialise par les nouveaux lieux d'exposition de l'altérité qui ce sont déplacés : ce sont les arènes sportives internationales.

En effet, si toutes les grandes puissances impériales et coloniales de l'après-Deuxième Guerre mondiale utilisent leur atout démographique afin d'y puiser pour trouver des athlètes aux propriétés et aux talents adaptés aux nombreuses disciplines olympiques⁷, la France semble suivre la même dynamique. Cependant, le monde non-occidental s'organise au fur et à mesure que les indépendances coloniales britanniques en Asie puis en Afrique du Nord, de l'Est et Centrale se concrétisent. Le CIO, institution conservatrice aux idées humanistes et pacifiques, ne réagit pas comme l'ONU dans un premier temps. En effet, le Mouvement olympique tient à assurer l'ancrage européen du CIO en effaçant toute filiation avec le régime nazi. L'accueil des pays du Tiers-Monde ne peut pas recevoir un écho favorable immédiat dans la mesure où le Mouvement olympique n'a pas totalement réalisé son « épuration interne », puisque ses membres sont hostiles à l'entrée de nations faites d'indigènes considérés comme naturellement inférieurs. En même temps, le CIO doit répondre aux poussées sécessionnistes alors même que les nouveaux CNO d'Asie sont à peine reconnus. En effet, sur ce point, les Jeux Africains transformés en Jeux régionaux Méditerranéens et tous les Jeux régionaux qui émergent à ce tournant des années 1950 sont un habile stratagème olympique. Ils permettent dans un premier temps d'atténuer la menace d'une invasion de petites nations au CIO, qui compromettent l'hégémonie occidentale et conduisent à l'émiettement du pouvoir olympique. Ils ont l'avantage de constituer des essais ou épreuves pour les pays organisateurs comme futurs candidats des Jeux olympiques. Par exemple, Tokyo (Japon) accueille les troisièmes Jeux asiatiques en 1958 et reçoit les Jeux olympiques en 1964.

⁷ Le nombre de sports aux Jeux olympiques d'été ne va pas beaucoup fluctuer de 1948 à 1964 et reste sur une base de 17 à 19 disciplines sportives entre 136 au minimum et 163 épreuves au maximum. Retrouvant ainsi le niveau des disciplines des Jeux de Berlin de 1936, qui avait introduit beaucoup de pratiques sportives pour des raisons de propagande.

Enfin, ils sont l'occasion de réunir les acteurs du Mouvement olympique et assurent des prises de contact en vue de réaliser la création de nouveaux CNO et leur reconnaissance sans engager outre-mesure le CIO puisque les Jeux régionaux ne sont pas obligatoirement reconnus. Ainsi, il semble qu'au regard des parcours biographiques de certains acteurs français et africains liés à la fois à la Coopération sportive française dans les années 1960 et au Mouvement olympique que ces Jeux régionaux constituent un point d'interface déterminant. En effet, c'est dans la réalisation et la confrontation des modèles occidentaux et de l'Afrique du Nord que l'expérience et l'expertise française se réalise. Cette nouvelle expérience s'associe à l'aventure coloniale des cadres métropolitains détachés en Afrique pour, peu à peu, constituer un petit corps d'élite expert dans le sport en Afrique. Une expertise qui s'appuie en situation coloniale sur le Docteur Robert Héraud par exemple et la constitution des championnats scolaires et civils en AOF et en AEF, puis dans l'organisation des éditions des Jeux scolaires inter-fédérations depuis 1952. Ainsi, à la fois pour le développement sportif en Afrique noire francophone coloniale et pour le Mouvement olympique le point nodal est 1951-1952.

Au plan de l'Empire colonial français d'abord, avec un nouveau programme budgétaire du FIDES, la refondation des structures politiques du sport vers un plus grand développement et une plus large autonomie, la mise en route d'une politique sans précédents d'équipements sportifs basée sur les normes olympiques de construction des infrastructures, et enfin les prémisses d'une formation des cadres du secteur sportif qui s'appuie sur celle déjà engagée dans le secteur des mouvements de jeunesse. Au plan du Mouvement olympique, c'est l'intensification des problèmes géopolitiques au CIO. La mise en scène de la guerre froide avec la reconnaissance du CNO soviétique qui leur donne l'accès aux Jeux olympiques d'été (Jeux d'Helsinki, 1952), la prise de conscience qu'un autre mouvement anti-colonialiste se forme avec la recrudescence des Jeux régionaux qui sollicitent le patronage olympique (Jeux Méditerranéens, Jeux Asiatiques, Jeux Panaméricains, etc.) et enfin les premiers effets d'intégration des colonies issus de l'Empire britannique, d'abord asiatiques, caraïbéennes puis africaines (occidentale, orientale et centrale).

Ainsi, le croisement des effets du contexte géopolitique des relations internationales d'après-Seconde Guerre mondiale avec les questions coloniales donne des éléments de compréhension pour appréhender la transposition de ces conflits au Mouvement olympique. Les tensions et les conflits internationaux tout comme les inerties et réussites des projets coloniaux anglophones et francophones en matière de développement sportif sont les dynamiques de transformation qui permettent de saisir comment et pourquoi il y a ou non intégration au CIO.

b- Reconfigurations au Mouvement olympique : croisements des effets de contexte et d'intégration différenciés

« Il (De Gaulle) était agacé par le fait que lorsqu'un ambassadeur américain offrait quelques ballons de football, une réception était organisée pour le remercier. Il n'en demandait pas tant pour la France, mais il pensait que, si l'aide française, tout en restant la plus importante, était fondue dans le multilatéral, on finirait par dire que la France ne faisait plus rien pour l'Afrique. »⁸

Cette citation extraite des entretiens de Jacques Foccart avec Philippe Gaillard illustre le souci de la France gaullienne de maintenir des relations privilégiées avec ces nouveaux partenaires africains. La deuxième partie de la démonstration de la thèse se base sur les travaux réalisés sur les mouvements de jeunesse et sur l'étude dans ce secteur du processus d'africanisation des cadres analysé par Nicolas Bancel (1999). Le socle repose sur la mise en place du dispositif politique d'échanges de jeunes entre la France et l'Afrique en vue de contribuer d'une part à faire vivre le mythe d'une communauté imaginée qu'elle se nomme « Union française » puis « Communauté franco-africaine » et d'autre part en vue d'une formation des cadres des jeunes françaises et africaines, qui en ce sens prépare sans aucun doute les indépendances politiques. Ainsi, j'ai pu montrer que ce dispositif politique – symbolisé entre autre par le Haut-comité de la Jeunesse d'outre-mer – constitue une trame non négligeable dans l'établissement d'une politique en matière de jeunesse et de sports au Haut-commissariat de la Jeunesse et des Sports à partir de 1958.

⁸ Foccart parle, Entretiens avec Philippe Gaillard, Tome 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, pp.215-216.

Sur ce point, j'ai pu m'apercevoir du nombre conséquent de cartons d'archives émis par cette institution puis par le HCJS. Celui-ci va même développer ses propres activités d'échanges de jeunes par des stages et bourses dont la plupart n'a pas une vocation uniquement sportive. Sur cet aspect, une page de l'histoire du HCJS reste à écrire pour lever le voile sur l'impact de cette politique d'échanges de jeunes dans les activités de jeunesse, d'éducation populaire et de loisirs, notamment entre 1960 et 1966. Est-ce qu'elle a permis d'alimenter les échanges sportifs ? Quels sont ses objectifs spécifiques et ses relations avec la politique de coopération technique à un échelon plus global de l'Etat français ? Ces interrogations devront être élucidées pour atteindre un regard plus totalisant sur cette période de l'institution.

Au regard de notre objet, l'exemple le plus explicite des transformations des mentalités de l'Etat français sur de possibles rencontres sportives franco-africaines est la reprise du dossier des Jeux de l'Union française par le HCJS, la FOM et le MEN pour donner une réalité à la nouvelle Communauté franco-africaine née de la V^e Constitution de la République française et préparer l'internationalisation du sport africain. En l'espace de trois années, de 1957 à 1960, il passe de l'état de projet à celui de réalisation concrète, alors que de 1944 à 1956, il n'avait d'existence que par les discours. D'une part, il ne repose pas sur le néant, puisqu'il s'appuie sur une organisation existante depuis 1952, les Jeux scolaires interfédéraux d'AOF et d'AEF, et d'autre part il symbolise la capacité de l'Etat français à recycler les dispositifs coloniaux. En effet, l'habileté politique réside dans le fait, que l'institutionnalisation des Jeux scolaires créés par l'administration coloniale métropolitaine associée à un projet de Jeux sportifs inadapté au cadre colonial mais désormais cohérent au moment des indépendances coloniales va servir, comme je l'ai démontré, à faire croire à l'édification d'un sport africain international libre et indépendant de toute tutelle.

Ceci est permis par un dispositif institutionnel et juridique nouveau, mais aussi grâce à la capacité des élites politiques africaines de développer une connivence dans le projet d'internationalisation du sport africain. Sur cet aspect, une étude plus poussée des acteurs politiques du champ sportif africain permettrait de saisir les enjeux d'une telle connivence. La liste officielle et la présence des dirigeants sportifs français et africains sur les trois éditions des Jeux de la Communauté puis de l'Amitié laisse des questions en suspens. Entre-temps en effet, la Loi Cadre et les nouvelles dispositions d'autonomie prises juridiquement par l'institution de la Communauté franco-africaine bouleversent le rapport métropole-Empire.

L'indépendance jusqu'alors non envisagée devient de plus en plus inévitable aux yeux des hommes politiques français à partir du moment où certains font immédiatement scission comme la Guinée, et d'autres hésitent entre fédéralisme et confédéralisme.

Ces trois voies se transposent dans le processus des « indépendances sportives africaines » alors que le HCJS donne le choix entre rester lié avec la métropole ou prendre son indépendance sportive. C'est en réalité un non-choix. Les manifestations sportives franco-africaines permettent de maintenir le lien avec les élites politiques et sportives africaines tout en jouant un rôle cathartique pour les nouvelles nations africaines dans l'expression de leurs nouveaux nationalismes.

« L'organisation de ces Jeux [de la Communauté puis de l'Amitié] témoigne de l'ambiguïté de l'attitude française et de la façon contradictoire dont on use du sport. D'un côté, la France affirme, par ces Jeux, l'égalité entre tous les pays participants, elle prône un esprit de fraternité et d'entraide, et fait appel aux valeurs propres à la jeunesse ; ce faisant, elle semble privilégier un nouvel élan et encourager les populations à envisager un avenir différent de ce que le passé leur avait offert. Mais, d'un autre côté, elle entend conforter, par ces mêmes Jeux, sa prééminence, maintenir des relations très étroites avec les nouveaux Etats et assurer le rayonnement international de la nation française. »⁹

L'intérêt pour le gouvernement de De Gaulle dans ces manifestations sportives franco-africaines s'explique par le rôle déterminant que fait jouer le chef de l'Etat à la jeunesse dans la formation d'une nation française puissante. Les trois types de réponses à l'émergence de celle-ci issue du baby-boom sont économiques et démographiques, sociales par intégration dans la société et politiques pour les faire participer à la Nation. La confiance accordée à Maurice Herzog comme j'ai pu le montrer et au HCJS par l'extension de ses attributions et de ses compétences en est aussi le témoin sur le plan de l'outre-mer. La création d'un Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports en 1963 puis d'un ministère de la Jeunesse et des Sports (1966) confirment l'importance donnée à ce fait social et démographique. Après 1966, ces évolutions institutionnelles doivent aussi questionner les évolutions des rapports avec l'outre-mer.

⁹ Houpert Yves-Eric, *Les Jeux des îles de l'océan Indien, Sport et géopolitique*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.27.

Ainsi, au regard de notre objet, ce qui reste, outre l'octroi d'une dotation budgétaire sans équivalent qui peut expliquer en partie le déblocage économique du projet des Jeux de l'Union française, c'est la constitution d'une partie de la politique de jeunesse et des sports tournée vers l'outre-mer. Cela consacre une rupture avec la DGJS dominée par le MEN et surtout par la FOM sous la IV^e République.

Finalement, ce qui va être déterminant dans la réalisation des Jeux de l'Union française transformés par un réalisme politique confondant en Jeux de la Communauté, c'est l'intérêt porté par le chef de l'Etat lui-même et de ses plus proches collaborateurs dans et hors de l'Elysée. Le sport avec le Général de Gaulle fait partie de la politique étrangère de la France – puisque les conditions de réception par le politique de la défaite des Jeux olympiques de Rome en 1960 le révèle –, aussi bien en Europe qu'en Afrique. Dès lors, le dispositif politique du HCJS s'élargit, avec le CNS et le HCS qui ont eux aussi des attributions vers l'outre-mer bien que ceux-ci jouent en réalité plutôt le rôle de consultants dans la politique sportive de renforcement de l'influence française :

« La France gaullienne reste l'archétype privilégié d'une démarche cherchant à renforcer l'influence internationale. Cette France du début des années soixante disposait d'un certain nombre d'atouts spécifiques : une économie nationale qui s'était relevée rapidement après la Seconde Guerre mondiale et avait trouvé un rythme de croissance continue – dans la logique dynamisante des « Trente Glorieuses »-, propre à garantir un consensus social interne, des institutions politiques redevenues stables et crédibles auprès des pays étrangers après 1958 ; une vitalité intellectuelle et sociétale qui entraînait couramment des résonances flatteuses à l'extérieur des frontières. Surtout la France disposait à l'époque de deux atouts maîtres susceptibles de transcender la réalité immédiate d'un pays qui demeurait, après tout, celle d'une « puissance moyenne », selon l'expression même dont fera usage publiquement le président Giscard d'Estaing en 1974 : l'un à caractère structurel (universalité des valeurs idéologiques et politiques héritées des Lumières et de la Révolution), l'autre beaucoup plus circonstanciel (De Gaulle). »¹⁰

¹⁰ Ayache Georges, *Puissance et influence dans le cadre des relations internationales post-Guerre froide. Le cas de la France*, AFR 2006, volume VII.

En effet, les manifestations sportives franco-africaines exposent assez bien ces deux atouts. Même si le discours de la mission civilisatrice des peuples colonisés s'estompe il se fait au profit de celui de l'idéologie du développement qui puise lui aussi abondamment dans l'universalité des valeurs idéologiques et politiques de la France des Lumières. L'internationalisation du sport africain n'est-elle pas l'étape ultime de l'acculturation au sport moderne, signe de civilisation de tous les Etats-nations libres, indépendants et démocratiques ? L'atout « gaullien » bien que limité dans le temps, est ici associé à l'atout « Herzog » bien entendu si l'on suit la logique de Giscard d'Estaing. Le charisme et la puissance de la politique d'un Etat sont aussi palpables par les hommes qui l'animent. En ce sens, le général De Gaulle et Maurice Herzog sont deux grandes figures qui, associées à Jacques Foccart, se situent parfois au-delà des procédures institutionnelles. Le conflit avec Jean Foyer a pu le mettre en évidence.

Ainsi, la démarche généalogique de la thèse dans la deuxième partie s'articule autour de la seconde date pivot du processus d'internationalisation du sport africain, c'est-à-dire 1961-1962. Elle correspond au croisement de plusieurs fils conducteurs. Premièrement, c'est l'an I des Etats africains puisque la quasi-totalité des colonies d'Afrique noire francophone accèdent à l'indépendance politique suivie par celle de l'Algérie avec les accords d'Evian (1962). Au plan de l'Etat français dans sa gestion de la décolonisation en Afrique, cela coïncide avec l'entrée en fonction de Jacques Foccart au Secrétariat d'Etat à la Communauté et aux Affaires africaines et malgaches. Cette année est également un tournant dans cette politique postcoloniale de l'Etat français puisque la Communauté politique franco-africaine se désagrège et n'a plus d'existence juridique. Ces bouleversements annoncent le prochain transfert des relations de pouvoir du bilatéralisme au multilatéralisme. Cette charnière correspond aussi dans l'imaginaire de la population française à considérer que le processus de décolonisation est terminé selon Bernard Droz¹¹.

Dans ces conditions, au Mouvement olympique, la création de la CAIO en 1961 est l'expression de l'influence postcoloniale de la France en Afrique à travers une organisation sportive transnationale. L'année 1961-1962 cristallise sur le plan géopolitique des concurrences et influences étrangères qui proposent des modèles de développement social et politique opposés alors que la coexistence pacifique renouvelle le cadre de la guerre froide.

¹¹ Droz Bernard, op. cit., p.291.

Ainsi, l'extension affirmée de la politique étrangère américaine en Afrique, et la propagande de l'URSS afin d'exercer une attraction culturelle se donnent en spectacle au Mouvement olympique et dans les manifestations sportives franco-africaines. Par ailleurs, c'est la même année, que le problème de l'apartheid s'internationalise d'abord à l'ONU puis au CIO.

Les manifestations sportives franco-africaines compétitives de 1960 à 1963 doivent maintenir l'influence de la France et trouvent de ce fait une nouvelle utilisation en relation avec le Mouvement olympique. En effet, ces jeux sportifs n'ont pas d'intérêt en soi comme je l'ai démontré dans la deuxième partie. Ils répondent à de multiples enjeux. Premièrement, ils permettent de mettre en place entre la France et les Etats africains de nouvelles procédures de formation des cadres sportifs africains, d'assistance technique et d'échanges sportifs. Tout ceci selon le modèle sportif métropolitain lui-même fondé à cette époque sur la pyramide coubertinienne. La recherche d'élites de talent par un élargissement de la base des pratiquants est la ligne politique pour la métropole comme pour les nouveaux Etats africains. Ainsi, l'institutionnalisation des conférences des ministres de la Jeunesse et des Sports est sur ce point révélatrice de la politique d'influence par le partenariat et se fonde bien sur la connivence des élites et futures élites africaines pour maintenir un lien. Alors que certains français expatriés en Afrique sont encore à la tête de structures sportives africaines, ceux-ci sont de plus en plus critiqués et écartés. L'enjeu pour la France est de rendre légitime un nouveau corps d'experts en parallèle aux professeurs d'EPS : les conseillers sportifs (itinérants pour la plupart). Il offre de plus l'avantage d'un moindre coût pour l'Etat français et seconde le contingent des cadres EPS de l'Assistance technique. L'analyse des disciplines sportives enseignées aux africains démontre la persistance des modèles ethno-raciaux à partir de la simple production des performances athlétiques.

Le dernier point est l'africanisation des cadres sportifs. Sur cet aspect, la démonstration de ma thèse demande une analyse plus fouillée et plus systématisée. A première vue, il semble exister des différences entre les Etats africains dans la rapidité d'assurer le remplacement des cadres français. Je n'ai pas été sur cette piste par manque de données, mais Madagascar semble avoir un taux de « malgachisation » assez rapide. Mais qu'en est-il de la Côte d'Ivoire et du Sénégal par exemple ? Ces pays où le nombre de colons puis de cadres sportifs et d'EPS métropolitains était le plus conséquent avant les indépendances permet d'émettre l'hypothèse d'un phénomène comparable. Il serait intéressant de suivre une cohorte d'athlètes africains sur cette période et jusque dans les années 1970 pour à la fois rendre compte des processus de formation, soit exclusivement en France, soit entre la France et l'Afrique et enfin uniquement en Afrique, à partir des modes

d'aides (bourses, logements, emplois, etc.) par exemple. Les trajectoires de ces athlètes et le réinvestissement en métropole ou dans leur pays d'origine lorsqu'ils décident de revenir permettraient d'éclairer cette thématique. J'effleure ici des problématiques et pistes de recherches touchant aux logiques de migration sportive et d'immigration par cet aspect de ma thèse au travers de la « coopération sportive franco-africaine ».

Ainsi, la deuxième partie en s'articulant autour de 1961 rend compte de la mise en place de la politique du HCJS français au sein du système politique international du gouvernement de la V^e République du général de Gaulle. Les synergies et les conflits, les différents dispositifs et structures concourent tous à maintenir l'influence de la France en Afrique et réalisent ce que Nicolas Bancel postulait dans sa thèse : la continuité sous d'autres formes du projet colonial avec la connivence des élites africaines acculturées aux pratiques occidentales. Ces élites ne sont pas passives en effet et contribuent elles aussi à ces dynamiques de transformation car elles usent de cette influence française afin d'en tirer des avantages symboliques, économiques, de prestige, et de construction de leur identité nationale.

2. Les transformations de l'internationalisation du sport au CIO : émancipation ou jeux d'influences réciproques ?

« Ainsi, le sport participe activement au processus de mondialisation culturelle à l'œuvre durant la colonisation européenne. La facilité avec laquelle il se développe et est adopté par les populations locales tient à la malléabilité de sa pratique et à la perméabilité des normes et des valeurs sociales qu'il véhicule. Reflet voire refuge de certaines valeurs métropolitaines, le sport en situation coloniale est aussi le théâtre d'aménagements décisifs d'une pratique jamais figée. Loin de ne constituer qu'un prolongement de la domination coloniale et un facteur d'exclusion, les pratiques sportives sont à l'origine de processus d'intégration à l'échelle de la colonie ou parfois de l'Empire. Cette capacité à intégrer et à exclure explique la manière dont le sport moderne, pratique d'origine européenne, a pu servir de support à l'émergence et la cristallisation des « identités nationales » dans le monde entier »¹².

¹² Singaravélou Pierre et Sorez Julien, op. cit., p.49.

La dernière et troisième partie de ce travail de thèse déconstruit le processus d'intégration de l'Afrique francophone au CIO et prend en compte la captation de cet enjeu par le bloc olympique africain qui se forme. Dans un premier temps, il est question de prendre les manifestations sportives franco-africaines instaurées par l'Etat français au moment des indépendances coloniales sous un autre angle. Cette inversion du regard par la focale du Mouvement olympique et plus précisément de la CAIO permet de mieux comprendre ce qui se joue lors de ces rencontres sportives magnifiées par les discours de fraternité et d'amitié. En effet, la CAIO est une entreprise de positionnement de la France au CIO. Plus exactement, de placement de ses anciennes colonies d'Afrique noire au Mouvement olympique. Alors que l'Etat français met en place des accords de coopération dans tous les domaines du développement social des sociétés africaines, les mutations des mouvements sportifs africains qui s'émancipent offrent les conditions de possibilité à leur intégration dans le sport international. Cependant, la liberté occasionnée par la séparation avec la métropole des structures sportives africaines ouvre celles-ci aux concurrences des hyper puissances de la guerre froide. La France ne peut dans ces conditions laisser le soin à une autre nation de favoriser l'intégration de ses anciennes colonies sur la scène sportive internationale au risque de perdre de son influence.

La CAIO (1961) devient un analyseur du rôle de médiateur de la France. Une sorte de « coopération franco-olympique » se met ainsi en place entre les services du HCJS et ceux de la CAIO. Le double jeu du membre français le Comte Jean de Beaumont est à ce titre révélateur du croisement des enjeux. Cet homme, par sa naissance, son parcours, ses actions, et ses entreprises est un syncrétisme à lui seul. Sa trajectoire reflète certainement, à défaut de pouvoir comparer avec d'autres personnalités du même type, une génération d'élites économiques et financières françaises à l'interface entre les mondes coloniaux et postcoloniaux. Ainsi, son rôle d'ambassadeur du sport olympique français en Afrique mais aussi en Asie va servir l'Etat français et le CIO. Concernant l'Asie, des recherches plus poussées sur ce personnage et ses relations avec l'Indochine notamment permettraient de saisir l'impact de ses actions dans ces autres colonies françaises. Il est d'ailleurs intéressant que son prosélytisme concerne avant tout l'Afrique noire francophone et qu'il délaisse peu à peu l'Asie. L'enjeu africain offre l'avantage pour la France de ne pas comporter d'organisations hostiles à l'action française dans le champ sportif. En effet, en Asie les Jeux du GANEFO sont certainement une explication au peu d'implication dans l'internationalisation du sport asiatique francophone.

En Afrique, Jean de Beaumont utilise à bon escient l'espace-temps entre les Jeux d'Abidjan (1961) et les Jeux de l'Amitié de Dakar (1963) pour engager un certain nombre de procédures normatives : demandes de subventions aux CNO du monde entier pour les pays en voie de développement, questionnaire à ces pays pour répertorier les besoins, l'état des infrastructures, les types d'aides étatiques ou extérieures en matière sportive, sur les conditions d'un sport amateur ou professionnel, etc. Le président du CIO Avery Brundage a rapidement saisi l'intérêt de laisser œuvrer la CAIO puisqu'elle est manœuvrée par la France. Et qui mieux que l'ancienne puissance impériale peut répondre à la volonté du CIO de toujours s'étendre internationalement puisqu'elle a les contacts, la connaissance et les réseaux à sa disposition. Le Mouvement olympique malgré son conservatisme et son hostilité souvent portée par les anglo-saxons, applique ici un principe de réalisme et d'économie politique. Car, si l'entreprise d'intégration du sport africain échoue, c'est à la France que la faute reviendra. La « coopération franco-olympique » est à double tranchant.

Ainsi, la dernière édition des Jeux de l'Amitié à Dakar, au Sénégal, (1963) est l'occasion à la fois pour la France de laisser la main au CIO et d'opérer un retrait idéologique des Jeux sportifs franco-africains qui s'émancipent en Jeux Africains. L'ouverture aux DOM-TOM et surtout aux pays anglophones et arabophones suppose cette dynamique d'internationalisation. Mais, dans le registre de l'intentionnalité il est toujours difficile de se prononcer. Prêter à l'Etat français la volonté dans la création des Jeux de la Communauté puis de l'Amitié dès leurs origines d'en faire le dispositif stratégique pour permettre l'internationalisation du sport africain est un saut interprétatif qu'il faut prendre avec précaution. Ce sont plutôt les conditions de l'éclatement de la Communauté franco-africaine et le processus de décolonisation qui font de cette éventualité une option politique qui s'impose. Même si tout a été fait lors de ces Jeux pour se conformer aux normes du sport international – tout en s'adaptant aux réalités du développement du sport dans les colonies africaines – avec un serment olympique, des défilés d'athlètes par pays, des cérémonies, des arbitres internationaux, l'établissement de records et la réglementation ainsi que la codification des disciplines sportives représentées. Le déplacement d'Avery Brundage et d'un cortège de membres du CIO ainsi que du président de la CAIO cristallisent le point d'orgue de la « coopération sportive franco-olympique » avec l'aide des FI par exemple.

L'enjeu est la constitution de CNO et leur reconnaissance par le CIO pour que la participation future de l'Afrique au Mouvement olympique reflète les indépendances politiques. Habilement, cela conforte le discours du CIO afin d'affirmer le sport comme éminemment apolitique. Sur ce point, il me manque les interactions des dirigeants sportifs et politiques africains avec les membres du CIO et les représentants français. Il aurait été intéressant de savoir si *de facto* l'adhésion supposée ici des africains aux principes d'une intégration au CIO a pu faire l'objet de négociations. Le regard des dirigeants sportifs des délégations africaines anglophones aurait permis aussi de saisir les enjeux interafricains.

Afin de bien faire cerner les réalités des discours mais aussi les effets sur les pratiques, je me suis attaché à illustrer les enjeux de cette interdépendance contextuelle entre les pays africains, les Jeux de l'Amitié, la CAIO-CIO et l'Etat français. En premier lieu, ces manifestations sportives franco-africaines rendent visibles une élite sportive africaine jusque-là intégrée à l'équipe française. Leurs parcours sociologiques passés au filtre de l'acculturation coloniale sont immédiatement recyclés par les pays africains. Ainsi, on peut s'apercevoir que la capacité d'adaptation n'est pas univoque et que l'Etat français n'est pas le seul à opérer des réactualisations. L'hybridation que l'on prête souvent aux dominés est également valable pour les dominants même si elles sont en tous points dissemblables. En effet, passer de professeur d'EPS en détachement en Afrique à Assistant technique de l'Etat français n'est pas comparable à la trajectoire sociale d'un athlète africain. Ce dernier, formé sur le modèle colonial calqué sur celui de la métropole et évoluant en France, va réinvestir ses compétences dans son pays d'origine pour acquérir le statut de véritable héros. Penser la non univocité des relations, ne signifie pas atténuer les rapports de force et de domination bien au contraire et aide à une meilleure compréhension des transformations de ces interactions. L'olympisme devient alors une nouvelle opportunité dans la formation des cadres, dans l'excellence sportive et l'acculturation au sport moderne. Cependant, dans les discours produits par la métropole les athlètes africains sont encore affublés des stéréotypes raciaux. Par une sorte d'effet de compensation à la décolonisation, il faut rationaliser les productions sportives des indigènes pour mieux accepter qu'ils puissent battre ceux qui étaient les colons et donc les dominants d'hier. Le rôle de la presse du HCJS lors des Jeux de l'Amitié est sur ce point intéressant.

D'une part, il révèle une véritable politique médiatique du HCJS (la cinématographie et le média télévisuel alors en plein essor témoignent de l'utilisation de tous les canaux de diffusion et d'information à la disposition du pouvoir gaullien, avec l'ORTF) et permet de saisir l'ambiguïté des discours d'amitié, de fraternité, de solidarité alors que la France prépare les conditions de son retrait idéologique. Ces discours sont en réalité ambigus puisqu'ils comportent une double symbolique. Ceux-ci sont en effet repris par les presses africaines pour atteindre d'autres objectifs puisqu'il s'agit de construire leurs identités nationales et apaiser les tensions sociales à travers les concepts d'amitié et de solidarité. Une analyse plus large de la presse africaine, mais aussi internationale sur ces trois éditions des Jeux franco-africains permettrait à la fois de mieux saisir l'impact et aussi les discours divergents en Afrique (entre l'Afrique du Nord et les pays arabophones par exemple), notamment en Afrique anglophone.

Alors que certains incidents se déroulent lors des trois éditions des Jeux franco-africains, mais qui sont en réalité mineurs au regard des enjeux en présence, les conditions de la création des Jeux Africains semblent être réunies. La politique d'influence de la France consiste à opérer un retrait stratégique et tactique au moment où la politique de l'apartheid est vivement critiquée. Mais c'est aussi la période où le HCJS ralentit sa politique internationale pour se concentrer sur sa doctrine nationale du sport correspondant ainsi aux nouvelles orientations restrictives de la coopération franco-africaine. Ainsi, l'influence devient de plus en plus subtile par le retrait de sa présence sportive mais aussi une part de son action politique, alors que son assistance technique (humaine, matérielle et financière) perdure. La constitution du comité d'organisation des Jeux Africains de Brazzaville trouve ses origines dans les conférences des ministres de la Jeunesse et des Sports franco-africains, à la différence que ce sont des africains (Jean-Claude Ganga par exemple pour les francophones) qui vont désormais diriger et organiser la manifestation sportive. L'internationalisation du sport africain n'est pourtant pas achevée. La reconnaissance des CNO africains est en cours et beaucoup ont obtenu une reconnaissance provisoire. L'émancipation du sport africain ne semble pouvoir être totale et devenir une action politique française en tant que telle que si les Jeux africains sont reconnus par le CIO en tant que Jeux régionaux. Le lieu des Jeux à Brazzaville (Congo) dans une enclave pro-soviétique est sur ce point un indicateur. Ceci est d'autant plus important que les concurrences étrangères non seulement soviétiques mais aussi arabophones (festival de la jeunesse d'Alger) et asiatiques (GANEFU) tentent de récupérer le mouvement sportif africain.

Le soutien aux élites sportives et politiques africaines par la France face à l'hostilité des anglo-saxons est mis en lumière par le conflit dû au refus de faire participer l'Afrique du Sud aux Jeux Africains : les britanniques au CIO refusant de fait d'accorder la reconnaissance olympique. Face aux menaces tiers-mondistes le CIO accède finalement à ce patronage. Les Jeux avec l'aide matérielle et financière de la France et la présence de quelques conseillers métropolitains célèbrent également la victoire sportive, mais surtout celle d'une certaine vision de l'Afrique. Le discours de l'amitié, de la solidarité et de la fraternité des précédents Jeux revêt cette fois les atours de l'idéologie de l'Union africaine porté par les partis progressistes africains. Cette partie du travail soulève d'autres interrogations auxquelles il faudra répondre. Comment les jeunesses pro-révolutionnaires au Congo-Brazzaville s'approprient-elles les Jeux Africains ? Quelles résonances ont-ils dans les Afrique (anglophone et francophone, portugaise, espagnole) et comment entrent-ils dans le discours de l'Union africaine ? Quelles sont les réalités des concurrences étrangères ?

La dynamique de l'internationalisation du sport africain traverse bien les manifestations sportives compétitives mettant en scène l'Afrique, et pas uniquement lorsque la France est présente par une délégation athlétique. La subtilité du dispositif est mise à jour dans la mesure où les influences des hyperpuissances de la guerre froide sont présentes au CIO. En effet, dès la création de la CAIO, les soviétiques sont actifs et adhèrent rapidement au discours idéologique de l'aide au développement pour réaliser leur propagande d'attraction des pays issus des Empires coloniaux en Afrique et en Asie. C'est un axe de plus pour l'URSS au CIO d'accroître sa capacité de coercition pour prendre le pouvoir. La lecture des archives du CNO soviétique à Moscou aurait permis de mieux cibler les volontés stratégiques, tout en les mettant en relation avec la politique de Kruschchev. L'aide au développement du sport et désormais olympique est aussi une préoccupation américaine bien que récente à cette période. La présidence du CIO par l'américain Avery Brundage n'est pas anodine à cet égard et sa méfiance par rapport à la CAIO montre les capacités d'instrumentalisation de cette problématique. Finalement ce qui se joue derrière c'est certes la captation des pays africains vers une forme de développement social, mais surtout au final la main mise sur ce processus d'internationalisation. Il semble pour Avery Brundage qu'il soit politiquement plus facile et surtout idéologiquement plus souhaitable que la France soit l'instigatrice plutôt que les soviétiques.

Même si par ailleurs les Etats-Unis concurrencent la France en Afrique dans l'aide au sport par le contingent des *Peace Corps*. Cette piste serait particulièrement intéressante à poursuivre. Et là aussi pour mieux appréhender ce phénomène, il me manque les archives américaines de l'USOC, et une partie des fonds des archives privées d'Avery Brundage disponibles uniquement à Philadelphie. Et enfin, surtout celles des départements d'Etats américains en charge de ces dossiers.

Puis, l'effet de la comparaison entre les deux Empires britanniques et français dans l'internationalisation différenciée du sport africain devient indispensable pour mieux saisir les enjeux géopolitiques. Cette comparaison permet de comprendre pourquoi la dénonciation de l'apartheid peut devenir un atout pour la France. Dans la mesure où l'Empire colonial britannique a permis une intégration progressive des CNO d'Afrique anglophone. Ceci est essentiellement dû à son mode d'administration colonial indirecte et à l'intégration assez rapide des athlètes indigènes dans les grandes compétitions sportives. Un autre effet de la politique coloniale britannique est l'appropriation des pratiques sportives modernes par les populations colonisées comme assez rapidement des moyens de résistance et de revendication de leurs identités ethniques puis nationales. Puisque là aussi, l'Empire britannique se dissocie de la France, par des indépendances coloniales plus précoces, bien que toujours intégrées au Commonwealth, et une définition de la citoyenneté plus large. Un grand pan de recherches s'ouvre sur cette problématique. Il s'agirait de mieux analyser pendant les années 1950 puis 1960 le développement du sport dans les colonies anglophones en Afrique en essayant de repérer les acteurs et les dispositifs politiques. De même, les liens avec la métropole londonienne ne sont pas suffisamment mis en lumière pour définir les contours de la politique britannique en matière de sport colonial après la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, cette intégration africaine britannique au CIO est permise par l'hégémonie anglo-saxonne dans cette institution. Le Général de Gaulle lui-même l'avait identifié, « *Mais on doit bien s'incliner devant les règles du Comité olympique. Il maugré : « Ce sont les règles des Anglo-Saxons ! Ils les imposent aux autres !* »¹³. La domination anglo-saxonne au CIO est visible dès la Libération dans la dénonciation des membres français ayant collaboré avec les nazis durant l'Occupation.

¹³ Peyrefitte Alain, *C'était de Gaulle. La France reprend sa place dans le monde*, Paris, Fallois/Fayard, 1997, p.101.

Cette position de faiblesse des membres français au CIO, et la fragilité de la politique coloniale de la IV^e République française encore fondée sur un mode d'administration colonial direct ne rendent pas possible l'internationalisation du sport africain francophone. J'ai pu ainsi mettre en évidence la correspondance entre le processus de décolonisation politique de l'Empire français et celui de l'intégration des CNO d'Afrique francophone au CIO. J'ai mis en avant une concurrence réelle et objective entre ces deux processus, qui se traduit parfois par des actions de coopération face aux menaces des mouvements progressistes africains notamment dans la volonté de faire scission avec les modèles impériaux.

L'intégration au CIO des nations africaines ne doit pas faire oublier que le sport joue un rôle dans la construction des identités nationales africaines. C'est aussi pour l'Etat français la possibilité de répondre à l'exacerbation des nationalismes africains que de les aider à intégrer le Mouvement olympique puisqu'à contrario de la doctrine olympique, un CNO représente bien un Etat. Ainsi, dès les indépendances nationales africaines le sport va servir à réunir les peuples de ces jeunes états. Les confrontations sportives inter-africaines, les championnats, la création de coupes et de compétitions cette fois indépendantes des manifestations sportives franco-africaines participent de l'appropriation non seulement des pratiques sportives mais surtout des procédures et des structures qui régissent toute organisation sportive occidentale. Le sport prend une réelle dimension politique pour les Etats africains. Ils prennent conscience de l'intérêt de se situer et de se comparer avec leurs voisins et non plus seulement avec le colonisateur. Or, s'il n'y a plus de système de contrainte direct, ils reproduisent ces schémas. Le sport et les rencontres sportives compétitives permettent la manifestation de la puissance des nations africaines qui s'exprime par la mise en scène de la vigueur physique de leurs athlètes. Si l'on parle d'Abdou Seye, on évoque le Sénégal, si l'on chante Henri Elendé on loue le Congo-Brazzaville, etc.. Mais aussi l'œuvre émancipatrice de la France. L'Afrique indépendante par son accès à la scène internationale répond à un désir d'Afrique. Mais sous le national, évidemment il y a la multiplicité des jeux ethniques d'utilisation du sport comme moyen d'expression et de captation de la scène publique et politique. Une piste intéressante serait par exemple d'étudier à un niveau sociologique, les rapports entre le sport et les ethnies. Les équipes qui composent les nations africaines lors de ces différents Jeux sont faites d'individus différents qui sont, eux aussi, pris dans des processus de visibilité et de légitimation sociale.

L'étude systématique des archives ministérielles des Etats africains en charge de la Jeunesse et des Sports permettrait de mieux cerner les enjeux politiques du sport africain dans la construction à la fois d'une identité nationale et l'utilisation du discours de l'Unité africaine. Car, les ethnies africaines ont, elles aussi, des enjeux de positionnement politique à travers ces deux concepts en apparence uniformes.

Cette dimension nationale est importante afin de ne pas percevoir ce processus d'internationalisation du sport africain comme un exercice de style de l'Etat français et seul jouet des influences étrangères. Il m'a fallu aussi en rendre compte des actions politiques des nouveaux membres africains du CIO. Les africains ne sont pas passifs, que ce soit dans l'intégration au Mouvement olympique ou ensuite dans l'organisation des structures continentales du sport africain. Ainsi, deux questions issues soit de la continuité de la situation coloniale soit de ses conséquences vont être réactivées comme des outils d'affirmation d'une politique sportive africaine. Deux fils s'entrecroisent. Si la France se retire idéologiquement des Jeux, c'est qu'elle laisse place à la formation d'une organisation sportive africaine à dimension continentale.

Sous cet angle, les Jeux Africains et leur reconnaissance au travers du premier bras de fer avec le CIO et les anglo-saxons - qui soutiennent l'apartheid sportif - sont une étape vers l'achèvement du processus d'internationalisation du sport africain. L'entrée des CNO d'Afrique noire francophone au CIO ne peut être séparée de la création du Conseil Supérieur du Sport en Afrique. Sans l'existence d'un contrepouvoir, la formation du bloc africain risque d'être assujettie aux influences impériales et ne pas pouvoir se faire entendre entre les blocs de la guerre froide. Ainsi, le fil directeur se déploie par les Jeux de l'Amitié encore une fois. Puisque ce sont les conférences des ministres de la Jeunesse et des Sports d'Afrique noire francophones qui instituent la décision et la création des Jeux Africains et d'un organisme panafricain du sport. Dès lors, le comité d'organisation des Jeux Africains devient le socle de ce qui adviendra le CSSA dirigé par Jean-Claude Ganga. Cette institution politique qui reprend l'idéologie de l'Unité africaine, va habilement reprendre à son compte deux problématiques liées aux anciennes puissances coloniales, et à la critique de celles-ci sur la scène internationale. La lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid sportif et l'aide au développement sportif olympique. Ces deux enjeux issus de la situation coloniale et impériale sont réactualisés au CIO à travers le CSSA. Son rôle de maître d'œuvre des rencontres sportives interafricaines, suit un découpage des championnats africains en zones géographiques et poules sur le modèle occidental et prend la charge de l'organisation des Jeux Africains.

A ce sujet, ces deux enjeux captés par les africains au CIO et au CSSA sont deux pistes qui devront être approfondies. Dans la mesure où leurs prolongements jusque dans les années 1970 et 1980 produisent des effets de résistance par des boycotts. Mais je pense que l'on ne peut pas traiter de façon dépendante l'aide au développement sportif olympique à l'Afrique et la dénonciation de l'apartheid par les dirigeants sportifs et politiques africains. En effet, le premier pouvant être un levier, un moyen de pression du Mouvement olympique pour réguler l'anti-apartheid, qui n'est autre qu'une forme d'anti-colonialisme. Mais cela peut être aussi un élément de revendication à l'égalité, puisque le développement du sport met à terre l'argument de l'infériorité sur lequel repose l'apartheid. Ces deux problématiques au départ totalement imbriquées à la situation coloniale deviennent des enjeux politiques pour le sport africain afin de se positionner entre les blocs de la guerre froide et entre les anciennes puissances coloniales. On retrouve là l'influence du mouvement des non-alignés par un positionnement entre les hyper puissances. Mais, il reste à montrer dans la décennie suivante comment les africains peuvent user des menaces des influences étrangères comme celle des soviétiques pour obtenir une légitimité au CIO.

Pour conclure, la dernière partie de la thèse permet de poursuivre l'analyse du processus d'internationalisation du sport africain. Il ne s'achève pas comme on pourrait le penser au moment où les CNO de l'Afrique noire francophone accèdent à la reconnaissance olympique. La transformation des Jeux de l'Amitié en Jeux Africains est un autre aspect des changements des relations franco-africaines. En offrant les conditions de possibilités favorables à la naissance de l'armature politique interafricaine, comme contrepouvoir au CIO. Le CSSA peut devenir un moyen de pression important puisqu'il n'est pas une institution du Mouvement olympique. Son indépendance, malgré ses origines à la fois françaises et olympiques lui permet de reprendre la critique énoncée par les organisations internationales des reliquats du colonialisme en se l'appropriant sur le registre d'un discours d'Unité africaine et panafricain.

3. Critiques, limites, et ouvertures

« L'histoire n'est pas une science et sa manière d'expliquer est de « faire comprendre », de raconter comment les choses se sont passées ; ce qui n'aboutit pas à quelque chose de substantiellement différent de ce que fait, chaque matin ou chaque soir, notre quotidien habituel : voilà pour la synthèse. S'il en est ainsi, comment se fait-il que la synthèse historique soit difficile, qu'elle se fasse progressivement polémiqnement, que les historiens ne soient pas d'accord sur les raisons de la chute de l'Empire romain ou sur les causes de la guerre de Sécession ? Il y a deux raisons à cette difficulté. L'une, qu'on vient de voir, est qu'il est difficile de cerner en concepts la diversité du concret. L'autre, qu'on va voir maintenant, est que l'historien n'a directement accès qu'à une portion infime de ce concret, celle que lui livrent les documents dont il peut disposer ; pour tout le reste, il lui faut boucher les trous ».

Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire ?*, Paris, Editions du Seuil, 1971, p.194.

Cette *synthèse discursive* fait émerger certaines critiques et limites liées à la démarche de recherche et à la délimitation de l'objet traité en histoire configurée ou problématisée, faite d'un récit d'événements vrais. La démarche ou méthode historique est une épreuve placée sous le sceau de l'expérience et donc du temps afin de multiplier ces expériences et par conséquent affiner son métier d'historien. En effet, nombreux sont les pièges et les écueils tendus à la fois par la subjectivité de l'historien et les matériaux dont il dispose.

Il n'est pas toujours aisé de bien cerner et d'identifier ce qui relève parfois du raisonnement analogique, de l'aventure personnelle de l'historien, de la mise en série des occurrences des faits, de la rétrodiction, de l'emprunt de concepts, de la recherche de causes ou de l'expérience imaginaire comme fondements de l'imputation causale. De même entre emprunt au modèle sociologique ou histoire sociale, culturelle et de l'autre la méthode critique, compréhensive et analytique de l'histoire. C'est sans doute parce que je suis encore aux balbutiements que ces contours me semblent encore flous dans l'acte de l'historien.

Mais c'est semble-t-il la mise en intrigue au moment de l'écriture narrative du récit historique qui m'a permis de mieux toucher du doigt ces différents aspects exposés par Paul Veyne et par Antoine Prost : « *L'histoire est affaire d'entendement ; elle ne présente que des difficultés de détail. Elle n'a pas de méthode [...]* »¹⁴. Ce qui apparaît comme des failles dans tout ce travail de thèse est en réalité une myriade de points annonciateurs de travaux ultérieurs et participent ainsi à alimenter la construction de la recherche historique. A chaque fois, l'enjeu est de rendre visible l'incomplétude de la démarche réalisée et surtout de toujours l'orienter vers le futur en esquissant des pistes et des points de rebondissements. Lors de la synthèse je me suis attaché à souligner les manques interprétatifs dans les limites strictes de mon sujet de recherche. Je vais essayer de relever les ressources matérielles ou orales qui n'ont pas fait l'objet de traitement.

Ainsi, il faut préciser les principales sources qui n'ont pas été traitées. Le premier regret que je puis avoir *a posteriori*, est de ne pas avoir assez investigué la piste des Jeux Méditerranéens. Je pense que l'expérience acquise par certains acteurs comme Tony Bertrand et Désiré Malet lors des Jeux Méditerranéens constitue un point intéressant pour comprendre leur implication future dans les Jeux de l'Amitié. De ce fait, les Jeux Méditerranéens ont un double visage. S'ils participent à donner un surcroît de puissance et de légitimité aux pays d'Afrique du Nord conduits par les pays anglo-arabophones comme l'Egypte en tant que leader du groupe tiers-mondiste, ils permettent aussi aux premiers experts français de se familiariser avec le Mouvement olympique et les structures des Jeux régionaux.

De même, afin d'affiner la comparaison avec l'Empire britannique, il aurait été souhaitable d'entreprendre pareille investigation dans la composition et l'organisation des Jeux de l'Empire et du Commonwealth. L'intérêt est-il similaire à la France ? Comment les acteurs britanniques se situent-ils dans la politique britannique ? La comparaison, sur des profils sociologiques et parcours biographiques de cadres politiques issus des deux métropoles d'Empire et impliqués dans ces manifestations coloniales puis impériales, aurait permis de cerner, les réelles divergences et l'apparition de profondes similarités entre les deux politiques de l'*indirect rule* et du *direct rule*. Et, par conséquent, donner de nouvelles pistes pour interpréter leurs rôles au Mouvement olympique.

¹⁴ Veyne Paul, op. cit., p.146. Affirmation avec laquelle je ne suis pas entièrement d'accord, l'homme étant un être de culture et non pas uniquement de nature par ses interactions sociales, comment peut-on considérer que son étude (qu'elle soit dans le passé ou dans le présent) se fonde sur cette idée de l'inné dans la compréhension des faits historiques. Disons plutôt, qu'elle est une intelligibilité proche du quotidien puisqu'elle est en apparence banale comme la vie humaine.

Comme je l'ai mentionné dans l'introduction lors du détail des sources, toutes les archives des Etats africains n'ont pas fait l'objet d'une investigation, qui on l'imagine auraient nécessité beaucoup de temps mais aussi de ressources financières. Ces recherches plus poussées sur l'acculturation des pratiques physiques et sportives resserrées sur les pays et les régions africaines à un niveau local permettraient de mieux comprendre les logiques d'appropriation singulières à chaque territoire¹⁵, et éviter l'écueil de certains travaux qui se perdent malheureusement dans les méandres des théorisations sur le sport moderne, le développement culturel et les techniques du corps au lieu de rester proche des réalités du terrain¹⁶. Même s'il faut le reconnaître commence à émerger une littérature sur la question non plus uniquement européenne mais africaine. Car, les jeux traditionnels¹⁷ comme les formes de lutte africaine, les courses de pirogues par exemple constituent certainement des lieux de résistances aux sports modernes. De plus, lors de mon séjour au Sénégal je me suis aperçu que la lutte a rejoint les standards du sport occidental (compétitions sponsorisées, conservations de rituels et de mises en scène proche du *mimicry* du catch américain, délocalisation de la préparation physique dans les pays occidentaux, engouement populaire très important, etc.). Comment des jeux traditionnels sont-ils alors utilisés comme des éléments de résistance à la culture occidentale à partir du moment où ils sont devenus hybrides ? D'autres études en choisissant le genre comme entrée peuvent aussi éclairer ces problématiques de la postcolonialité en faisant appel à l'anthropologie, la sociologie voire à l'ethnographie pour rendre compte de la complexité des interactions et des enjeux en présence¹⁸. En effet, l'entrée des femmes aux Jeux de l'Amitié à Dakar au Sénégal peut constituer un point d'entrée afin d'étudier spécifiquement le mouvement sportif féminin africain.

¹⁵ Odjo Djiman, *Contribution de l'éducation physique et des sports à la formation de la jeunesse ivoirienne*, thèse de doctorat, 1982.

¹⁶ Nahimana Salvator, *Techniques du corps et développement. La pratique et les représentations sociales du sport au Burundi*, Presses Universitaires du Septentrion, 1999.

Harerimana Tharcisse, Nahimana Salvator, Nyenimigabo Jean-Jacques, *Le sport et l'éducation physique au Burundi*, Paris, L'Harmattan, 2008.

¹⁷ Leyinda Pascal-Alain, *La motricité ludique d'une société africaine. Analyse structurale des jeux traditionnels des peuples « Ndzébi » du Congo-Brazzaville*, thèse de doctorat, université Paris V Sorbonne, ss la dir. de Parlebas Pierre, 2005.

¹⁸ Abena Appoline, Terret Thierry, « Femmes, conquête sportive et résistance : le cas du Cameroun », p.243 et Terret Thierry, Kandum Charles, Tado Oumarou et Abena Appoline, « Les Lionnes indomptables : histoire du football féminin au Cameroun », p.263, in Thierry Terret, *Sport et genre. La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, Volume 1, 2005.

Terret Thierry, Abena Appoline, « Bapea, Yende et football chez les Pygmées Bagyeli du Sud-Cameroun. Pratiques sportives et activités physiques traditionnelles », *STAPS*, n°68, 2005/2.

Pourtant, étant donné l'implication dans ce processus d'internationalisation du sport africain au Mouvement olympique de nombreux territoires coloniaux d'Afrique francophone devenus ensuite des nations africaines, ces archives auraient permis par la suite de mieux analyser le rôle des élites politiques africaines. En effet, à part quelques acteurs africains particulièrement entreprenants, la longue liste des élites politiques et/ou sportives africaines que j'ai pu dresser manque de vie¹⁹. Et pour cause, si pour la plupart de ces acteurs les discours n'ont pu être recueillis par la méthode d'entretien ou du questionnaire, c'est parce que tout simplement les deux tiers d'entre eux ne sont plus vivants. Le tiers restant doit être rapidement repéré et interrogé. C'est une piste à prolonger. Il est vrai, que l'histoire africaine tient en grande partie sur ce recueil de l'oralité et son décodage dans la mesure où les archives manuscrites sont souvent l'objet de rapines, ventes ou échanges et parce que les conditions de conservation ne sont pas toujours satisfaisantes. De ce fait, si l'accès aux archives françaises est plus aisé puisque je réside sur le sol métropolitain, il constitue à la fois une richesse et un écueil. L'attrait de la nouveauté des archives de Jacques Foccart peut avoir un effet spécieux si l'on n'y prend pas garde. Le risque est en effet de tomber dans le discours du dominant et de tout observer par cette focale du rapport au pouvoir. Ces archives peuvent encore révéler de nouvelles choses, si à l'avenir elles sont croisées avec les archives africaines et la correspondance personnelle de De Gaulle et des ministres concernés par l'Afrique en lien avec le sport (Coopération, Education Nationale).

Ce tryptique, entre De Gaulle-Foccart, les ministères français en charge de l'Afrique et les hauts cadres politiques africains ainsi que leurs présidents permettrait de mieux déconstruire les discours. Il s'agira de saisir plus finement ce que nous pourrions appeler l'utilisation d'une « influence réciproque ». De même, toujours en métropole, le travail de ma thèse ouvre une nouvelle perspective prosopographique sur un corps d'acteurs du champ sportif français jusqu'alors presque totalement ignoré, à l'exception des premiers entretiens réalisés par Bernadette Deville-Danthu dans sa thèse (1995)²⁰. Ces individus issus, pour les uns, du mouvement sportif civil et, pour les autres, du secteur scolaire dans un corps global qu'il est possible de regrouper sous le terme d' « assistants » ou de « coopérants » selon la période considérée, doivent être absolument être interrogés : maîtres et professeurs d'EPS, moniteurs sportifs, Conseillers technique régionaux (CTR), Directeurs Techniques Nationaux (DTN), Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (IJS), etc.

¹⁹ Voir en Annexe

²⁰ Cet auteur interroge par exemple quelques « coopérants » professeurs d'EPS comme Guy Salmon, Victor Sillon, Benjamin Coqueugniot mais pas de conseillers sportifs.

Ils jouent bien évidemment un rôle en métropole mais ici il s'agit d'interroger sociologiquement leur implication dans la politique de la France impériale dans ses anciennes colonies jusqu'à nos jours. Les centres de formation dont sont issus ces cadres n'ont pas fait l'objet de recherches. En effet, l'INS devenu INSEP recèle certainement des archives ou des photographies sur ces échanges sportifs, les échanges, le fichage ou les méthodes d'entraînement des athlètes africains. Par ailleurs, je sais que le centre de documentation de l'INSEP recèle des mémoires réalisés par ces cadres en formation et qui permettraient de mieux comprendre leurs parcours sociologiques de formation. Enfin, les fonds d'archives du CSSA située à son siège à Yaoundé (Cameroun) permettraient de mieux analyser le rôle de cette institution et sa genèse.

Ces liens avec le contemporain sont d'autant plus palpables avec le récent rapport produit sur demande du ministère des affaires étrangères en 1999 sur la coopération sportive franco-africaine de la France. Réalisé par Colette Bessat et José Trouvé avec la collaboration de Dominique Charrier, Jean Jourdan, Lionel Cacault, André Canvel, Christophe Salvi, Akim Tafer et Frédéric Trouvé celui-ci confirme un certain nombre de mes interprétations quant à la poursuite de ces processus de coopération franco-africaines où les potentialités des facteurs d'influences et les stratégies de coopération contemporaines²¹ sont clairement exposées en faisant un bilan à partir des années 1980. Un court extrait permet d'entrevoir le champ de recherches futures :

« Avant 1978, la coopération dans le secteur Jeunesse et sports était le fait principalement du MJS à travers son service des relations internationales et plus encore au travers de l'INSEP à Vincennes et de l'INJEP à Marly-le-Roi. C'est dans ce cadre qu'a été formées la majeure partie des cadres sportifs et de jeunesse des pays du champ durant les années 1960 et presque toutes les années 70. C'est également le MJS, qui dans le cadre des commissions mixtes s'engageait sur les missions courtes de conseils ou de formations à assurer, sur les échanges à effectuer, sur les accueils et visites, etc. »²².

²¹ Pour s'en persuader et vérifier il suffit par exemple de se rendre sur la page d'accueil de l'ambassade de France au Botswana intitulée « L'action de la France à niveau international dans les domaines de la Jeunesse et des Sports », http://www.ambafrance-bw.org/article.php3?id_article=5

²² Bessat Colette et Trouvé José (avec la collaboration de Charrier Dominique, Jourdan Jean, Cacault Lionel, Canvel André, Salvi Christophe, Tafer Akim, Trouvé Frédéric), *Evaluation de la politique française d'aide dans le secteur Jeunesse et Sports. Evaluation de la politique française de Coopération dans les pays de l'ancien champ (1980-1997)*, n°41, Collections Evaluations, Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération internationale et du développement, Direction de la stratégie, de la programmation et de l'évaluation, 1999, p.51.

Cela ne signifie pas pour autant que l'on doit se priver de l'analyse et de l'histoire de la coopération franco-africaine jusqu'au début des années 1980. Le travail de thèse en cours de Delphine Compaoré sur la coopération sportive française avec le Burkina Faso dans la période des années 1970 à 1990 permettra certainement de faire ressortir les recompositions politiques de ces projets en fonction de la mondialisation et du contexte géopolitique. Enfin, le champ de cette étude doit pouvoir s'étendre aux pays d'Afrique du Nord également pour comprendre les divergences de réception et d'organisation des manifestations sportives compétitives avec l'Afrique subsaharienne, en se basant sur les travaux existants en histoire²³ et en sociologie²⁴. De nombreuses questions resteront à étudier soit par des analyses Etat par Etat²⁵ soit en prenant le spectre des manifestations sportives comme dans notre cas, ou encore à travers le Mouvement olympique. Des études corollaires peuvent prendre comme points d'entrée les CNO²⁶ et les fédérations internationales²⁷. Même si je pense que l'interaction de plusieurs organisations et dispositifs politiques permet de révéler avec plus d'acuité les enjeux. Ainsi, il s'agira de donner des réponses aux politiques sportives mises en place par les Etats africains. Passe-t-on d'une politique sportive de haut niveau à une politique de sport pour tous par exemple ? Les structures héritées des années 1960 dans les relations sportives franco-africaines vont-elles perdurer... Et si oui, sous quelles formes ?

²³ Baba-Moussa A.-R. et Hervé N., « Sport, jeunesse et éducation au Bénin », pp.49-62, in *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?*, ss la dir. de Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, Paris, L'Harmattan, 2004,

²⁴ Lacassagne Marie-Françoise *et al.*, « Représentation interculturelle du sport et perspectives », in Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, op. cit., pp.121-132.

Lacassagne Marie-Françoise *et al.*, « Analyse comparative des représentations sociales du sport en France et au Maroc : valeurs modernes et post-modernes chez des étudiants en sciences du sport », *Staps*, 3/2004, n°65, p.97-109.

²⁵ Loum Fatou, « Evaluation des politiques sportives au Sénégal de 1960 à 1998 », in Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, op. cit., pp.27-47.

²⁶ Grosset Yoan, *Le rôle des Comités Nationaux Olympiques dans le Mouvement olympique : l'exemple du COF*, Université Joseph Fourier de Grenoble, bourse post graduée du CEO-CIO, 2007.

Grosset Yoan, *Le Comité National Olympique et Sportif Français : essai d'une analyse évolutive de l'organisation du sport et de l'olympisme (1873-1975)*, titre provisoire de la thèse, université de Grenoble.

²⁷ Larbi Ben Mohammed, Leblanc Pierre, « Les fédérations sportives internationales », *Mappemonde*, 2, 1989, pp.22-23.

4. Perspectives et prolongements de la recherche

*« Quoique éventuellement justifiée par le poids intrinsèque du fait sportif, une histoire du sport repliée sur elle-même ne présenterait donc qu'un intérêt restreint. Intégrée à de plus larges perspectives, elle peut, à l'inverse participer à l'analyse des mutations d'ensemble de la société française ».*²⁸

La synthèse des apports et des limites de la thèse à la compréhension des rapports sportifs entre la France et ses anciennes colonies par le prisme des manifestations sportives compétitives permet de porter de nouvelles interrogations. Cela nécessite de poursuivre le questionnement sur les relations sportives franco-africaines pour l'ouvrir à de nouvelles problématiques de recherche avec par exemple la francophonie comme un aspect de la mondialisation. L'internationalisation du sport africain doit donc être pris comme un transfert culturel et s'ouvrir aux questions sur la mondialisation culturelle du sport afin d'éviter toute forme d'« impensé colonial ».

a- La Francophonie et le CIO : un nouvel espace d'influence sportive franco-africaine ?

*« La fin de la Seconde Guerre mondiale et la vague des indépendances en Afrique ont été les facteurs déterminants de l'émergence de l'idée de la solidarité internationale »*²⁹.

Une fois le processus d'internationalisation engagé, la question se pose de savoir si les rapports entre la France et ses anciennes colonies africaines dans le sport se poursuivent ou se recomposent à nouveau. Après *l'Union française* démantelée, la *Communauté franco-africaine* rapidement avortée, la nouvelle communauté d'appartenance est culturelle et symbolise le poids de l'influence française qui par ailleurs ne se limite pas au continent africain : la francophonie. C'est désormais la nouvelle composante de la politique étrangère de la France en corollaire aux relations multilatérales avec les pays africains.

²⁸ Balmand Pascal, « Les joies du sport », in Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *La France d'un siècle à l'autre 1914-2000*, Hachette Littératures, 2002.

²⁹ Ouedraogo Robert P. Cyr, « La coopération entre le Burkina Faso et la République de Chine : genèse, réalités et perspectives », in Mandé Issiaka et Rajaonah V. Faranirina, *Histoire africaine en Afrique : travaux de jeunes historiens africains*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Cette notion purement géographique, et déjà présente dès la fin du XIX^e ne va prendre une tournure concrète politique qu'à la fin des années 1970³⁰. Cependant, dès 1962, un numéro de la *Revue Esprit* évoque le développement d'une « conscience francophone ». Terme alors popularisé par Léopold Sédar Senghor, il symbolise ainsi une communauté de langue et de culture francophone, une communauté d'intérêt à faire valoir et à défendre internationalement face notamment à l'influence et l'hégémonie anglo-américaine. Cependant, la substitution d'une communauté politique franco-africaine par une communauté culturelle change-t-elle pour autant les politiques sportives entre l'Afrique francophone et la France ? Comme l'analyse Roger Tebib (2009), la francophonie est-elle le nouveau *macrosystème* et celui de la coopération technique le *microsystème* ?³¹ Or, le *microsystème* de la coopération technique sous la Communauté franco-africaine est-il différent de celui qui va exister dans la francophonie ?

Au point de vue des méthodes d'échanges sportifs entre la France et les africains rien n'indique à première vue un total désengagement de la France. Pour exemple, l'utilisation du nouveau Centre de Font Romeu pour la préparation des athlètes de l'équipe de France va accueillir en parallèle de l'INS, des athlètes africains et malgaches. La France contribue à aider à la préparation des athlètes des nouvelles nations africaines pour les prochains Jeux olympiques à Mexico (1968) tout comme à poursuivre la formation des cadres africains du secteur de la Jeunesse et des Sports dans les CREPS, à l'ENSEP et à l'INS. Cependant, le changement de la doctrine de coopération française en terme d'assistance technique à partir du rapport Jeanneney de 1964-1965 semble indiquer un ralentissement de la prise en charge de ce secteur par le Ministère des Sports dirigé par François Missoffe en 1966, pour s'en doute l'étendre à la Coopération et au Ministère des Affaires étrangères. Il est important de noter que le Colonel Crespin reste en poste jusqu'au début des années 1970 et que son expérience de la question africaine suppose une activité encore importante au sein du Ministère des Sports français. Dans ces conditions est-ce réellement un ralentissement ou encore une transformation des techniques politiques de l'influence de l'Etat français ?

³⁰ Valantin Christian, *Une histoire de la francophonie (1970-2010). De l'Agence de Coopération Culturelle et Technique à l'Organisation internationale de la Francophonie*, Paris, Belin, 2010.

³¹ Tebib Roger, « La France et la coopération culturelle avec l'Afrique », *Géostratégiques*, n°25, 10/2009.

En effet, de nouveaux acteurs viennent s’immiscer dans ce duo politique franco-africain par l’extension au multilatéral que l’espace de la francophonie amplifie. La création de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES) en 1968 à l’image de la Conférence des Ministres de l’Education nationale (CONFEMEN, 1961) – et des conférences qui existent depuis 1960 pour les élites politiques françaises et africaines francophones initiées à l’occasion des divers Jeux de la Communauté et de l’Amitié –, va continuer à regrouper les ministres de France et des anciens territoires d’Afrique. Et s’immiscent dans le jeu, le Canada, la Belgique et le Luxembourg par exemple. La CONFESJES vise à quatre objectifs : former les formateurs dont les pays ont besoin dans les domaines de la Jeunesse et du Sport, contribuer au développement et à la formation d’une élite sportive en Afrique, soutenir des rencontres sportives et des rassemblements de jeunes pour favoriser les échanges, et stimuler et valoriser leur participation et leur contribution au sein de la société. Il est donc nécessaire de questionner ces axes et de déterminer en quoi ils ont évolué par rapport au contexte des années 1960. Puisque l’année suivante en 1969, ont lieu les premiers Etats généraux de la Francophonie avec la réunion de la CONFESJES, (1^{ère} Conférence intergouvernementale des Etats francophones à Niamey au Niger) et la 2^{ème} conférence en mars 1970 avec la création de l’Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT), en lien avec l’Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) future Agence de la Francophonie. Cette assemblée deviendra par la suite l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) créée à cette occasion. Ces réunions travaillent en collaboration avec l’ACCT pour des projets dans la culture, l’éducation, les sciences et techniques et le sport. Cet assemblage d’un espace culturel d’appartenance et des structures pour la défendre contribue selon Nguyen Minh Tuong³² à renforcer la coopération internationale au travers des schèmes de la solidarité et de l’humanisme. Or, ces transformations au plan de l’Etat français ont certainement des répercussions dans la politique sportive internationale entre la France et les pays africains et au Mouvement olympique.

³² Tuong Nguyen Minh, « L’Agence de coopération culturelle et technique dans la problématique du développement », *Revue Tiers-Monde*, t. XX, n°78, avril-juin 1979.

Au CIO, la naissance d'un bloc africain – composé d'anglophones et de francophones qui choisissent des logiques solidaires ou d'opposition en fonction des sujets abordés – va conduire à des effets de résistance et d'opportunité. Les Jeux olympiques de Munich de 1972³³ contribuent à faire prendre conscience que le sport peut être une arme d'opposition internationale, un instrument de propagande au retentissement planétaire, détruisant ainsi ce qui reste du mythe de la neutralité sportive, du sport médiateur et réconciliateur des peuples. Ainsi, les menaces d'un boycott ou sa réalisation par les CNO africains sous la conduite du CSSA à l'encontre du régime d'apartheid des CNO d'Afrique du Sud et de la Rhodésie sont les aspects visibles de cette résistance. Le CSSA se mettra particulièrement en valeur lors du boycott des Jeux de Montréal (1976)³⁴ par les délégations africaines du régime d'apartheid de l'Afrique du Sud qui conduisit à l'exclusion du CNO. L'Afrique du Sud ne sera réintégrée aux Jeux olympiques qu'en 1992 (Barcelone) et seulement en 1995 aux Jeux régionaux Africains. L'Afrique du Sud organisera la 7^{ème} édition des Jeux Africains à Johannesburg en 1999. Par ailleurs, la réadaptation du projet d'aide au développement purement idéologique dans les années 1960 comme je l'ai démontré, prend nécessairement une toute autre dimension au début de la décennie des années 1970. Dans la mesure où, les CNO du Tiers-Monde constituent un bloc conséquent, que ceux-ci sont soutenus par les anciennes tutelles des Empires coloniaux, et enfin surtout que le CIO commence à disposer des ressources financières propices à la réalisation concrète de ce projet. La création de la Solidarité Olympique (SO) en 1972³⁵, comme la CAIO en son temps, doit être déconstruite pour apporter la preuve des enjeux d'influences liés à l'aide au développement du sport olympique. Car, le CIO va faire nécessairement appel aux anciennes puissances impériales pour envoyer des missions d'experts sportifs en Afrique. Dès lors, le Royaume-Uni, mais aussi l'URSS et les Etats-Unis redéployent leurs formes de propagande à partir de la logique de la guerre froide et du maintien des anciens liens hérités de la période coloniale. Ainsi, dans ces processus comment se situent les éditions suivantes des Jeux Africains ? Comment le CSSA, le CIO et les influences étrangères interviennent-ils ?

³³ Reeve S., *One Day in September : the full story of the 1972 Munich Olympic massacre and Israeli revenge operation « Wrath of God »*, New York, 2001.

³⁴ Eric Monnin, Catherine Monnin, « Le boycott politique des Jeux olympiques de Montréal », PUF, *Relations Internationales*, n°134, 2008/2, pp.93-113.

³⁵ La SO met en place des programmes d'aides matériels, des moyens humains et financiers aux pays en voie de développement dans le sport olympique, c'est-à-dire l'aide aux CNO et fédérations nationales sportives qui y sont affiliées. Ces fonds alimentent les mouvements sportifs civils compétitifs de ces pays.

Enfin, une autre piste possible de recherche concerne toujours cette problématique de l'internationalisation du sport et interroge la mise en relation de la francophonie, de l'Afrique, de l'outre-mer et du Mouvement olympique. Les manifestations sportives compétitives outre-mer liées historiquement à la France présentent un intérêt nouveau pour éclairer les relations postcoloniales avec par exemple le récent ouvrage d'Yves-Eric Houpert (2008) sur les Jeux des îles de l'océan Indien³⁶, qui les inscrit dans la thématique du sport et de la géopolitique. Alors même qu'il reste un vaste chantier à entreprendre sur les Jeux Africains, et les Jeux du Pacifique³⁷. Autre exemple de pistes à investiguer, est l'apparition des premiers « Jeux de la Francophonie », organisés à Casablanca et Rabat (Maroc), qui réunissent 1 800 participants venus de 30 pays en juillet 1989. Un intérêt plus proche du contemporain comme en témoigne récemment le colloque « *La Francophonie au cœur du Sport et de l'olympisme* » tenu les 28 et 29 septembre 2007 et dont la seconde réunion a eu lieu à Grenoble en 2009. Le but est selon la doctrine de la francophonie de défendre la langue française et contribuer à sa promotion dans le sport mondial, organisé en majeure partie par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Or, selon l'un des intervenants, ces Jeux à la résonance médiatique quasi-nulle ont de plus un coût important pour la France. Nouvelle organisation à l'interface entre les Jeux Africains et les Jeux olympiques, cette plate forme essentiellement réservée à de jeunes athlètes de la francophonie – et donc d'Afrique – constitue certainement un formidable champ d'attraction, de captation et de pré-sélection pour les pays occidentaux. Et, comme l'indique Charles Durand (1972) à propos de ces Jeux aux similitudes avec ceux des Jeux de l'Amitié, ils sous-tendent des enjeux géopolitiques pour la France et l'Afrique :

« Quant aux loisirs sportifs – de pratique sportive et non pas seulement d'assistance aux émissions télévisées -, la Francophonie offre essentiellement deux choses, insuffisantes :

- *la première est l'appui remarquable de la France – presque seule de la communauté en ce domaine – au développement du sport en Afrique et dans les pays du « champ » du ministère de la Coopération : appui en infrastructures et équipements, formation des responsables du sport, des clubs et fédérations, entraînement des athlètes, financement de leur participation aux compétitions internationales ;*

³⁶ Houpert Yves-Eric, op. cit..

³⁷ « Les Jeux du Pacifique à Tahiti. Un interview de Mgr. Darmencier, évêque de Wallis, à leur propos », *Journal de la Société des océanistes*, volume 28, n°34, 1972, pp.79-82.

- *la seconde est l'organisation, financée essentiellement par la France, le Canada et le pays hôte, des Jeux de la Francophonie. Comme plusieurs des entreprises francophones à leurs débuts, celle-ci souffre encore d'incertitudes et de difficultés d'organisation et de financement. Les Jeux de la Francophonie, tout jeunes encore, sont très loin d'avoir dans la jeunesse communautaire la reconnaissance et le prestige dont les Commonwealth Games jouissent dans les pays anglophones et anglicisants. Mais ils présentent deux mérites : ils deviennent « crédibles » ; et les compétitions sont non seulement sportives, mais encore culturelles »³⁸.*

Or, il ne faut pas oublier les enjeux qu'ils supposent également pour les Africains. A l'heure où l'on parle encore en Afrique de la constitution « d'Etats-Unis d'Afrique » comme concrétisation de ce désir de panafricanisme, la question est renouvelée au sein du Mouvement olympique concernant l'indépendance du sport africain et sa nouvelle capacité de coercition dans le processus décisionnel de la plus grande organisation sportive mondiale. Puisque désormais le continent africain dispose de structures nationales (FN, CNS, CNO, chartes des sports), internationales (CSSA, UCSA³⁹) et olympiques (CNO, ACNOA⁴⁰) afin d'organiser la dixième édition des Jeux (pan)Africains en 2011 en Zambie⁴¹. Car, un nouvel enjeu de taille se dessine à l'horizon, après l'organisation de la Coupe du monde de football en juin 2010 en Afrique du Sud, l'accueil des Jeux olympiques sur le continent africain pourrait être la prochaine étape de la reconnaissance internationale du continent africain.

³⁸ Durand Charles, *Quelle francophonie pour le XXI^e siècle ?*, Paris, Karthala, Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1997, pp.162-163.

³⁹ Union des Confédérations sportives africaines.

⁴⁰ Association des Comités Nationaux olympiques Africains créée en 1981 répartie en sept zones et comptant 52 CNO en relation avec la Solidarité Olympique afin d'aider au développement du sport en Afrique.

⁴¹ A noter la prédominance dans l'organisation des Jeux Africains par les anciennes colonies anglophones, car sur dix éditions les pays d'Afrique noire francophone ne sont que deux à avoir reçu les Jeux : le Congo-Brazzaville (1965) et l'Algérie (1978 et 2007).

b- Internationalisation du sport africain : une mondialisation de la culture occidentale ?

«Le développement national et international des organisations sportives, l'augmentation du nombre de compétitions entre les équipes nationales, l'acceptation internationale de règles spécifiques (c'est-à-dire occidentales) de gestion du sport, le succès des compétitions internationales (Jeux olympiques ou les Coupes du monde masculine et féminine de football), sont autant d'indicateurs de l'avènement de la mondialisation du sport »⁴².

Cette thèse en faisant le choix du concept d'influence dans les processus des rapports de force entre groupes dominants et dominés puis entre Etats-nations souhaite répondre à la césure théorique et politique entre la situation coloniale et la situation postcoloniale. Mais surtout il me permet de saisir un objet non-étatique et transnational : le Mouvement olympique. Comme il est difficile aujourd'hui de dissocier les processus d'internationalisation de ceux de la mondialisation, il faut noter cependant des singularités notoires. Si l'on s'intéresse d'un point de vue conceptuel uniquement au *process* d'internationalisation, celui-ci se distingue de la mondialisation selon Guy Rocher (2001)⁴³ en ce sens qu'il « *se réfère aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels, entre Nations, aux relations qui en résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence...* ». Selon Michael Porter (1993) qui analyse le managérial d'entreprise et le rapport à la concurrence entre les nations on peut considérer quatre types d'internationalisation d'orientation stratégique internationale, globale, multinationale et transnationale⁴⁴. Or, ces auteurs oublient les relations de ces Nations avec des organisations non-gouvernementales.

⁴² Maguire Joseph, « Sociologie des configurations et mondialisation du sport : thématiques, questions et objets », in *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, ss la dir. de Ohl Fabien, Paris, PUF, Pratiques physiques et société, 2006, p.47.

⁴³ Rocher Guy, *Introduction à la sociologie générale, t.3, Le changement social*, Seuil, 1968 ; « La mondialisation est un phénomène pluriel », in Mercure Daniel (dir.), *Une société monde ? les dynamiques sociales de la mondialisation*, De Boeck Université et Presses Universitaires de Laval, 2001, pp.45-49.

⁴⁴ Porter Michael, *L'Avantage concurrentiel des nations*, Paris, Dunod, 1993.

De plus, comme le souligne le sociologue Bernard Lahire (2007) il faut faire attention à l'effet pervers de l'objectivation des stratégies – comme déjà Pierre Bourdieu le notait (1980)⁴⁵ – au risque d'oublier de décrire et d'analyser sérieusement ce que font et disent les acteurs ou institutions⁴⁶. Je me réfère plutôt à la définition que donne Joseph Maguire (2006) entre sport et mondialisation : « *Le sport moderne est lié à un réseau mondial d'interdépendances qui est caractérisé par un déséquilibre des relations de pouvoir* »⁴⁷.

Ainsi, ces catégorisations sont limitées afin d'appréhender des mouvements multiformes et fluctuants comme les ONG, car il y a représentation de nations et de leurs intérêts dans ces organismes pourtant considérés apolitiques. Le CIO est, dès sa création à la fin du XIXe siècle, une institution diplomatique internationale qui regroupe un concert de nations. Son principe d'universalité est à bien des égards à l'avant-garde comme l'illustre son projet de Jeux Africains dans les années 1920. Mais il se confronte à l'intangibilité des projets coloniaux britanniques et français. Après la Seconde Guerre mondiale, il y a réadaptation des enjeux coloniaux et le Mouvement olympique y joue un rôle. Ainsi, l'intérêt dans ma thèse est de rendre compte de la diversification des techniques des gouvernements occidentaux (Coopération, Assistance technique, aides financières et matérielles, etc.) comme celles du Mouvement olympique. Une question que j'ai essayé de traiter est de savoir si c'est l'émergence des Organisations internationales non-gouvernementales qui a influencé les transformations des techniques des Etats, ou si ce sont celles-ci qui en font un objet de captation. A la Libération, le Mouvement olympique adopte une logique d'extraversion en refusant d'une part ces techniques mais en les intégrant ensuite rapidement, comprenant tout l'intérêt qu'il y a à en tirer profit pour continuer à entretenir des relations avec les Etats. Et surtout, de garder sa légitimité et son autorité face à la recrudescence des organisations internationales non-gouvernementales (ONU, UNESCO, etc.). J'ai essayé de montrer dans la thèse également, que les techniques d'innovations politiques de l'Etat français en matière de relations sportives avec les anciennes colonies africaines, qui par ailleurs existent aussi chez les autres hyper puissances, vont être reprises par le CIO.

⁴⁵ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980.

⁴⁶ Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, Poche, 2007, p.129.

⁴⁷ Maguire Joseph, « Sociologie des configurations et mondialisation du sport : thématiques, questions et objets », in Ohl Fabien, op. cit., p.39.

Le Mouvement olympique selon sa vision humaniste doit créer une véritable solidarité entre les organisations sportives des pays du monde entier. Sa tâche est d'abord de se faire connaître et elle passe par la formation aussi bien de l'élite sportive, des dirigeants, de l'encadrement que des jeunes⁴⁸. Mon travail de thèse démontre les capacités d'adaptation mutuelle des Empires coloniaux dans leurs processus de décolonisation associées à une politique diplomatique du CIO proche des mouvements religieux.

Ainsi, le Mouvement olympique fait partie du processus de mondialisation prenant en compte les relations dominant-dominé, la diminution des contrastes et l'augmentation de la diversité. Les organisations transnationales sont partie intégrante des relations internationales et des processus du pouvoir. Elles participent bien à ce rapport de force, soit pour l'amplifier, soit pour l'atténuer ; au profit de la structure elle-même (CIO), à celui d'un groupe d'individu au sein de l'institution (bloc africain) ; ou enfin exercé par une institution extérieure qui use de son influence (France, Royaume-Uni, etc.). Il est ainsi possible de repérer dans ce processus d'internationalisation à la fois des vecteurs d'influence extérieure, de nationalisme, de divisions internes mais aussi d'interdépendances, de dépendances et d'échanges. En ce sens, l'analyse de processus d'internationalisation exposé ici allant du sport colonial vers l'olympisme participe d'une histoire transnationale par la circulation des pratiques sportives à la fois en situations coloniales et impériales⁴⁹. Cet objet de la mondialisation culturelle du sport est de plus en plus analysée sous le spectre de la géopolitique avec notamment l'IRIS de Pascal Boniface (2004) qui s'intéresse à la géopolitique des Jeux olympiques⁵⁰. Une analyse qui prend parfois une allure polémique et qui ne doit pas faire oublier par cet autre catégorisation englobante l'existence des dynamiques culturelles, historiques et sociales. Enfin, l'internationalisme sportif peut être vu aussi comme la neutralisation des affrontements internationaux selon Jacques Defrance (2000) qui peut expliquer en partie l'intégration de l'Afrique au CIO :

« [...] lorsqu'une organisation sportive se trouve prise dans les relations politiques entre deux pays, France et Allemagne, Angleterre et Irlande, URSS et Etats-Unis, il n'y a pas de position de retrait possible. Elle fait l'expérience du jeu dans les divers pays soutenus par leur public et leurs dirigeants et elle est nécessairement au

⁴⁸ Kidd B., "The aspirations of Olympism. A speech for Olympic Education Summit", in *NOCs in action*, 1994.

Kidd B., "Taking the rhetoric seriously. Proposals for Olympic Education", in *Quest*, vol.48, 1996, pp.82-92.

⁴⁹ Singaravélou Pierre, « Pour une histoire transnationale du sport. Circulations des pratiques sportives en situations impériales », pp.21-49, in Singaravélou Pierre et Sorez Julien, op. cit..

⁵⁰ Boniface Pascal, « Géopolitique des Jeux olympiques », *Le Monde diplomatique*, août 2004, p.3 ; *Football & mondialisation*, Armand Colin, 2010.

contact d'une politisation nationaliste, voire de situation plus complexes et conflictuelles, comme les guerres civiles et les dictatures de classe »⁵¹.

L'internationalisation du sport s'intègre bien ainsi au courant de mondialisation culturelle et politique puisque pour les anciennes colonies africaines, le modèle de développement et de structuration du champ sportif se base sur les systèmes des métropoles d'Empire. Mais l'avantage d'utiliser ce concept permet de démontrer qu'il existe différentes formes et voies possibles qui amènent à la mondialisation du sport⁵². Car, la mondialisation contrairement à ce que l'on pourrait croire n'est pas un tout uniforme. Il ne s'agit pas non plus de considérer l'Afrique uniquement comme un « foyer sportif secondaire ou mineur »⁵³ ou « foyer d'émission » et non d'accueil selon les géographes ou démographes du sport. Ni le sport en Afrique comme un moyen de réduction de la pauvreté⁵⁴. L'internationalisation du sport situé géographiquement en Afrique a des enjeux⁵⁵, des lieux, des temporalités, des pratiques, des modes d'administration, de dépendance ou d'interdépendance, de résistance, ou encore des réseaux qui la découpe en autant de processus qui conduisent à la mondialisation ou au contraire à une opposition à celle-ci. Elle peut aussi être complexe, et offrir des conditions d'hybridation. Un exemple assez parlant, est l'étude des migrations sportives⁵⁶ en rapport à l'identité nationale⁵⁷.

⁵¹ DeFrance Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », in *Sport et politique*, dossier coordonné par Lemieux Cyril et Mignon Patrick, *Politix*, Revue des sciences sociales du politique, Hermès Science Publications, 2000, p.21.

⁵² « Les dossiers de la mondialisation », *Sport et mondialisation*, Dossier n°11, CEPII-CAS, août 2008.

⁵³ Augustin Jean-Pierre, « Les variations territoriales de la mondialisation du sport », *Mappemonde*, 4/1996, pp.16-20.

⁵⁴ Bohrane Errais, *Sport et prospective de la pauvreté*, Paris, PUF, 1978.

⁵⁵ Pivato Stéphane, *Les Enjeux du sport*, Paris, Gallimard, 1994.

⁵⁶ Arnaud Lionel, « Idéologie sportive et prise de parole politique : les pratiques sportives des populations minorisées à la lumière des *postcolonial studies* », *Colloque Les migrations sportives du temps colonial à l'ère postcoloniale*, Institut d'histoire économique et sociale-Institut des sciences du sport et de l'éducation physique, Lausanne, 20-21 mars 2009.

⁵⁷ Poli Raffaele, « Conflit de couleurs. Enjeux géopolitiques autour de la naturalisation de sportifs africains », in *Autrepart*, La Tour d'Aigues, n°37, 2006, pp.149-161.

Ainsi, partant de ces manifestations sportives compétitives ou Jeux régionaux, voire des Jeux olympiques, les études scientifiques sur ces objets peuvent aussi constituer des aides ou des points de départ à la réalisation de prosopographies de sportifs africains. Comme l'a fait par exemple Stanislas Frenkiel à partir du dictionnaire de Marc Barreau (1998)⁵⁸ des footballeurs étrangers du championnat professionnel français ou en Europe⁵⁹. Mais pas uniquement ceux qui passent par l'Occident pour s'assurer une carrière professionnelle. Egalement ceux qui évoluent dans les championnats sur le continent africain afin de ne pas tomber dans la facilité d'une posture purement dénonciatrice⁶⁰. L'enjeu étant de pouvoir réunir ces multiples acteurs et facteurs d'influence pour mieux expliquer et comprendre ces phénomènes de la mondialisation du sport, dont l'olympisme est une forme parmi d'autres.

Progressivement, les nombreux travaux scientifiques sur le Mouvement olympique depuis maintenant quelques années abordent les processus d'internationalisation. L'octroi de bourses d'études sur ces problématiques témoigne de la prise de conscience par le CIO d'intégrer ces questions à sa politique sportive internationale. Les rencontres entre la recherche scientifique et le Mouvement olympique sont indispensables pour interroger ces objets en mobilisant les acteurs concernés. Un exemple avec dernièrement la tenue des 11^{èmes} rendez-vous de la Mondialisation intitulés « Sport et mondialisation » du mardi 17 juin 2008 (Paris, Centre d'analyse stratégique) et la communication de l'ancien directeur de la coopération internationale du CIO (ancien journaliste sportif) Fékrou Kidane, « *La mondialisation du sport à travers l'olympisme* ». L'enjeu est en effet de taille et revêt une dimension particulièrement préoccupante pour l'histoire et la mémoire coloniale française. Il s'agit d'éviter toute instrumentalisation politique. Les chercheurs français ou étrangers, qu'ils soient historiens, sociologues, géographes doivent s'intéresser à ces problématiques et prendre le sport comme un outil analyseur et un révélateur afin d'interroger les pratiques contemporaines. Car bien souvent, la déconstruction de ces processus de la postcolonisation dans la mondialisation se heurte à une forme d'« impensé colonial »⁶¹.

⁵⁸ Barreau Marc, *Dictionnaire des footballeurs étrangers du championnat professionnel français (1932-1997)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁵⁹ Bakadiababu Tshimanga E., *Le commerce et la traite des footballeurs africains et sud-américains en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2001.

⁶⁰ Bonnet Nicolas, Meier Olivier, « Halte au pillage des talents en Afrique ! », in *Des peuples et des jeux : géopolitique du sport*, Korinman Michel et al., Ramonville Saint-Agne : Erès, Outre-Terre : revue française de géopolitique, n°8, 2004, pp.195-208.

⁶¹ En témoigne les difficultés d'instaurer un débat sain et ouvert sur la question des *postcoloniales studies* dans la société française. « La question postcoloniale avec Yves Lacoste et Nicolas Bancel », Emission *Répliques*, France Culture, 03/07/2010.

BIBLIOGRAPHIE

A

Abbassi Driss, *L'imaginaire sportif. Médias et histoire dans le sport contemporain*, Paris, Mare & Martin, 2007.

Abena Appoline, Terret Thierry, « Femmes, conquête sportive et résistance : le cas du Cameroun » et Terret Thierry, Kandem Charles, Tado Oumarou et Abena Appoline, « Les Lionnes indomptables : histoire du football féminin au Cameroun », in Thierry Terret, *Sport et genre. La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, Volume 1, 2005.

Abgrall Fabrice, Thomazeau François, *1936 : La France à l'épreuve des Jeux olympiques de Berlin*, Alvik, 2006.

Abie Théodore Ottro, *De l'Union Africaine à un Etat fédéral Africain*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Adami Sylvain, « Les Jeux méditerranéens. Un reflet de la situation géopolitique de l'espace méditerranéen », in Chiclet Christophe et Gjeshaj Kolë, *Sport et politique en méditerranée*, Paris, L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences, 2004.

Adrian Smith et Dylwin Porter, *Sport and national identity in the post-war world*, Londres, Routledge, 2004.

Ageron Charles-Robert, Coquery-Vidrovitch Catherine, Meynier Gilbert et Thobie Jacques, *Histoire de la France coloniale* (2 volumes), Paris, Armand Colin, 1991.

Ageron Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991.

Ageron Charles-Robert, Michel Marc, *L'ère des décolonisations, Actes du Colloque d'Aix-en-Provence*, CNRS, Paris, Karthala, 1995.

Akira Iriye, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, Johns Hopkins, University Press, 1997.

Akpo-Vaché Catherine, *L'AOF et la Seconde Guerre mondiale : La vie politique (septembre 1939-octobre 1945)*, Karthala-CNRS, 1996.

Alegi P., *Laduma ! Soccer, Politics and Society in South Africa*, Scottsville, University of KwaZulu Natal Press, 2004.

Alegi Peter C., « Playing to the Gallery ? Sport, Cultural Performance, and Social Identity in South Africa, 1920s-1945 », *The International Journal of African Historical Studies*, 35, n°1, 2002.

Allain Jean-Claude, « Introduction. La décolonisation. Un regard sur les années 1950 », PUF, *Relations Internationales*, n°133, 2008/1.

Allain Jean-Claude, Guillen Pierre, Soutou Georges-Henri, Theis Laurent et Vaïsse Maurice, *Histoire de la diplomatie française : Tome 2, de 1815 à nos jours*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2007.

Almeida-Topor (d') Hélène, Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile et Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique. La politique et la ville*, Tome 2, Paris, L'Harmattan, 1992.

Almeida-Topor (d') Hélène, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1993.

Almeida-Topor (d') Hélène, Odile Goerg, Coquery-Vidrovitch Catherine, Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique. Evolution et rôle (XIXe-XXe siècles)*, Tomes 1 et 2, Paris, L'Harmattan, 1992.

Al-Tauqi Mansour, *Solidarité Olympique : ordre global et diffusion du sport moderne entre 1961 et 1980*, thèse de doctorat de l'université de Loughborough, avril 2003.

Amar Marianne, « Une affaire d'Etat ? L'olympisme français face aux pouvoirs publics au tournant des années cinquante (1948-1952) », in Milza Pierre, Jéquier François, Philippe Tétart (Eds.), *Le pouvoir des anneaux*. Paris, Vuibert, 2004.

Amar Marianne, *Nés pour courir, Sport, pouvoirs et rébellions (1944-1958)*, Grenoble, PUG, 1987.

Ambrosetti David, Buchet de Neuilly Yves, « Les organisations internationales au cœur des crises. Configurations empiriques et jeux d'acteurs », *Cultures & Conflits*, 3/2009, n°75.

Amin Samir, *L'impérialisme et le développement inégal*, Paris, Les Editions de Minuit, 1976 ; *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde. Une analyse politique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Amouroux Henri, *La grande histoire des Français sous l'occupation*, Tome 9 : « Les règlements de comptes, septembre 1944-janvier 1945 », Paris, Robert Laffont, 1991. Tome 10 : « La page n'est pas encore tournée, janvier-octobre 1945 », Paris, Robert Laffont, 1993.

Amselle Jean-Loup, *Logiques métisses, anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.

Anderson Benedicte, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

Andreff Wladimir, « Les multinationales et le sport dans les pays en développement », *Revue Tiers-Monde*, n°113, 1988.

Anthony Don, *The humanistic Mission of the Olympic movement and the Role of Olympic Solidarity in the Developing countries*, Olympie, Papier présenté à la 34^e Session de l'Académie Internationale Olympique 18 Juillet-2nd août, 1994.

Antolihao Lou Apolinario, *Can the subaltern play ? Postcolonial Transition and the making of Basketball as the National Sports in the Philippines*, Doctor of philosophy in Sociology, thèse sous la direction d'Anne Ruffin, National University of Singapore, 2009.

Archer Robert et Bouillon Antoine, *Le sport et l'apartheid*, Paris, L'Albatros, 1981.

Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2005 (1^{ère} édition 1996).

Arjun Appadurai, *Globalization*, Duke University Press, 2001.

Arnaud Lionel, « Idéologie sportive et prise de parole politique : les pratiques sportives des populations minorisées à la lumière des *postcolonial studies* », *Colloque Les migrations sportives du temps colonial à l'ère postcoloniale*, Institut d'histoire économique et sociale-Institut des sciences du sport et de l'éducation physique, Lausanne, 20-21 mars 2009.

Arnaud Lionel, *Politiques sportives et minorités ethniques : le sport au service des politiques sociales à Lyon et Birmingham*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Arnaud Lionel, « La démocratie culturelle à l'épreuve du sport. La rationalisation des expressions identitaires en Angleterre et en France », *Sociétés contemporaines*, n°69, 2008.

Arnaud Pierre et Riordan James, *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Arnaud Pierre, « Sports et olympisme après la première guerre mondiale. Nouvelle donne géopolitique et enjeux de prestige », in Milza Pierre, Jéquier François, Tétart Philippe (eds.), *Le pouvoir des anneaux olympiques. Les jeux à la lumière de la politique, 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004.

Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

Aron Raymond, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Chapitre VII « L'ordre anarchique de la puissance », Paris, Quarto Gallimard, 2005.

Arroyo Eduardo, *Panama Al Brown*, Paris, Grasset, 1998.

Attali Michaël et Saint-Martin Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Armand Colin, Collection U, (2^{ème} édition), 2009.

Attali Michaël, « Syndicalisme et pédagogie. Une définition de l'Éducation Physique au service de l'enseignant (1945-1981) », *STAPS*, n°61, 2003.

Auger Fabrice, « Coubertin et la paix sociale dans les colonies », *Les Etudes Sociales*, ss la dir. de Savoye Antoine, n°137, 2003

Auger Fabrice, « L'idée coloniale chez Pierre de Coubertin et les premiers Jeux Africains (1918-1931) », *A l'Ecole de l'Aventure*, PUS, Voiron, 2000.

Auger Fabrice, « The African Games : an attempt to colonial modernization », *The Journal of Olympic History*, 2007.

Auger Fabrice, *Histoire politique du Comité International Olympique dans l'entre-deux-guerres (1918-1945)*, ss la dir. de Hubscher Ronald, thèse d'histoire contemporaine, université Paris X-Nanterre, 1998.

Augustin Jean-Pierre et Drabo Y.K., « Au sport citoyens ! La politique sportive menée au Burkina Faso de 1983 à 1988 », in *Géopolitique du sport*, actes du colloque de Besançon, Laboratoire de géographie humaine, Université de Franche-Comté, 1990.

Augustin Jean-Pierre et Gillon Pascal, *L'Olympisme. Bilan et enjeux géopolitiques*, Paris : Armand Colin, 2004, pp.83-124.

Augustin Jean-Pierre, « L'Afrique en partie hors-jeu », in *Géopolitique Africaine*, 2004.

Augustin Jean-Pierre, « Les variations territoriales de la mondialisation du sport », *Mappemonde*, 4/1996.

Augustin Jean-Pierre, « Pratiques du corps et pratiques sportives en Afrique », in Claval Paul et Singaravelou Pierre, *Ethnogéographies*, Paris, L'Harmattan, Géographie et Culture, 1995.

Augustin Jean-Pierre, « Sport, décolonisation et relations internationales. L'exemple de l'Afrique Noire », in Arnaud Pierre et Wahl Alfred, *Sports et relations internationales*, Centre de recherche de l'université de Metz, 1994.

Augustin Jean-Pierre, « Sports en Afrique noire. Développer les recherches sur les institutions, les pratiques et les aménagements sportifs », in *Historiens & Géographes : Regards sur l'Afrique*, n°379, Juillet 2002.

Ayache Georges, *Puissance et influence dans le cadre des relations internationales post-Guerre froide. Le cas de la France*, AFR 2006, volume VII.

B

Baba-Moussa A.-R. et Hervé N., « Sport, jeunesse et éducation au Bénin », in *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?*, ss la dir. de Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, Paris, L'Harmattan, 2004,

Badie Bertrand, *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

Bairner Alan, *Sport, Nationalism, and Globalization : European and North American Perspectives*, Albany, New York, State University of New York Press, 2001.

Bakadiababu Tshimanga E., *Le commerce et la traite des footballeurs africains et sud-américains en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Baker William J., « Political Games : The Meaning of International Sport for Independent Africa », in *Sport in Africa, Essays in Social History*, Baker William J. et Mangan James A., (ed.), Angleterre, Holmes & Meier, Publishers, Inc., 1987.

Baker William James & Mangan James A., *Sport in Africa : Essays in Social History*, Holmes & Meier Pub, 1987.

Balandier Georges, « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, PUF, vol. 11, 1951.

Balandier Georges, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, Collection Quadrige, PUF, 2004.

Bale John et Sang Joe, *Kenyan Running : Movement Culture, Geography and Global Change*, London, Frank Cass, 1996.

Bale John, Cronin Mike, *Sport and Postcolonialism*, Berg Publishers, 2003.

Bale John, *Imagined Olympians. Body Culture and Colonial Representation in Rwanda*, Sport and Culture Series, vol. 3, University of Minnesota Press, USA, 2002.

Balmand Pascal, « Les joies du sport », in Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *La France d'un siècle à l'autre 1914-2000*, Hachette Littératures, 2002.

Bancel Nicolas *et al.*, *Zoos humains*, Paris, La Découverte, 2002.

Bancel Nicolas, « La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy, l'exemple de la quinzaine impériale », in Pierre Arnaud *et al.*, *Le sport et les français pendant l'occupation, 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et Temps du sport », t.1, 2002.

Bancel Nicolas, « La voie étroite : la sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements*, n°21-22, mai-juin-juillet-août 2002/3.

Bancel Nicolas, « Les archives des activités physiques en Afrique occidentale française (AOF). Esquisse d'une approche raisonnée », in *Le sport de l'archives à l'histoire*, sous la direction de Bosman Françoise, Clastres Patrick, Dietschy Paul, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006.

Bancel Nicolas, « Les Scouts de France et les Eclaireurs de France en AOF (1945-1960). Les conditions sociales et politiques de développement de deux mouvements de jeunesse en contexte colonial », in *Sports et loisirs dans les colonies, XIXe-XXe siècles. Asie, Pacifique*,

Océan Indien, Afrique, Caraïbes, ss la dir. de Combeau-Mari Evelyne, Paris, Le Publieur, 2004.

Bancel Nicolas, « Semaine coloniale et quinzaine impériale (1941-1942). L'évolution de l'intégration de l'Empire dans l'idéologie vichyste à travers deux manifestations coloniales et sportives », in *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe et XXe siècle*, ss la dir. de Gounot André, Jallat Denis, Caritey Benoît, Rennes, PUR, 2007.

Bancel Nicolas, Blanchard Pascal, Vergès Françoise, *La République coloniale, essai sur une utopie*, Bibliothèque Albin Michel, Idées, 2003.

Bancel Nicolas, Clastres Patrick, « Pierre de Coubertin et Hubert Lyautey, Deux hommes d'action sociale », *Les Etudes Sociales*, n° 137, 1er semestre 2003.

Bancel Nicolas, Denis Daniel et Fatès Youssef, *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

Bancel Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'AOF (1945-1962)*, doctorat d'histoire nouveau régime, université Paris I-Sorbonne, 1999.

Bancel, Nicolas, « Sport civil et politique sportive en Afrique Occidentale Française », (1944-1958), *STAPS*, n°52, 2000, pp.79-94.

Bardin Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007.

Barkan Elazar, *The Retreat of scientific racism : changing concepts of race in Britain and the United States between the world wars*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

Barreau Marc, *Dictionnaire des footballeurs étrangers du championnat professionnel français (1932-1997)*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Barrier-Roiron Virginie, « Une identité impériale sans Empire ? Le sens de la politique de décolonisation britannique », *Revue LISA/LISA e-journal* [Online], Vol. V - n°3 | 2007, mis en ligne le 20 octobre 2009, Connection le 16 décembre 2009.

Barros Andrew, « Le Deuxième Bureau évalue les forces allemandes : les dangers du sport et de l'éducation physique, 1919-1928 », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, n°210, 2003.

Bartenev Vladimir, « L'Urss et l'Afrique noire sous Khrouchtchev : la mise à jour des mythes de la coopération », *Outre-Mers, Revue d'histoire. L'URSS et le Sud*, Paris, 1^{er} semestre 2007.

Bat Jean-Pierre, « Les « archives Foccart » aux archives nationales », *Afrique & histoire*, 2006/1, vol.5.

Battistella Dario, *Théorie des relations internationales*, Références inédites, Presses de Science Po, 2003.

Bayart Jean-François (dir.), *La greffe de l'Etat. Les trajectoires du politique*, Paris, Karthala, 1996.

Bayart Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, L'espace du politique, 1996.

Bayart Jean-François, *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Editions Fayard, Collection « l'espace du politique », 2^{ème} édition, 2006.

Bazenguissa-Ganga Rémy, *Les voies du politique au Congo*, Paris, Karthala, 1997.

Beaumont Jean (de), « Au Hasard de la chance : L'amour de vivre » Souvenirs, Paris, Julliard, 1987.

Beck Peter, *Using history, making British Policy : the Treasury and the Foreign office, 1950-1976*, Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan, 2006.

Bédarida François (dir.), *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Maison des Sciences de l'homme/CNRS, 1995.

Ben Larbi Mohamed, *Un siècle d'histoire du sport en Tunisie (1881-1981)*, thèse de doctorat.

Benoist Joseph-Roger, *La balkanisation de l'Afrique Occidentale Française*, Sénégal, Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal, 1994.

Benoit André Jean, *Sport colonial, une histoire des exercices physiques dans les colonies de peuplement de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Benson Peter, *Battling Siki : A Tale of Ring Foxes, Race, and Murder in the 1920s*, University of Arkansas Press, 2006.

Benzerti Karim, *Olympism in Africa*, I.O.C, Lausanne , 2002.

Berlioux Monique, *Des Jeux et des crimes : 1936, le piège blanc olympique*, Paris, Atlantica, 2 volumes, 2007.

Bernard Mathias, *Histoire politique de la V^e République, de 1958 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2008.

Bernasconi Gabriel, « La longue marche olympique chinoise – Six décennies de diplomatie olympique », Atlantica, 2008.

Bernasconi Gabriel, « Les relations entre les Etats chinois et la communauté olympique », mémoire de DEA ss la dir. de Robert Frank à l'Université Paris 1.

Bernasconi Gabriel, « La politique olympique et sportive chinoise », *Institut Pierre Renouvin*, Bulletin n°16, 12/10/2003.

Bernault Florence, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996.

Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *Histoire du XX^e siècle, vol.2 : 1945-1973, le monde entre guerre et paix*, Paris, Hatier, 1998.

Berstein Serge, Milza Pierre, Sirinelli Jean-François (direction), *Michel Debré, Premier ministre (1959-1962)*, actes du colloque organisé au Sénat les 14, 15 et 16 mars 2002 par le Centre d'histoire de l'Europe du XX^e siècle, Paris, PUF, 2005.

Bertrand Romain, *Mémoires d'empire. La controverse autour du "fait colonial"*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, Broissieux, 2006.

Bessat Colette et Trouvé José (avec la collaboration de Charrier Dominique, Jourdan Jean, Cacault Lionel, Canel André, Salvi Christophe, Tafer Akim, Trouvé Frédéric), *Evaluation de la politique française d'aide dans le secteur Jeunesse et Sports. Evaluation de la politique française de Coopération dans les pays de l'ancien champ (1980-1997)*, n°41, Collections Evaluations, Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération internationale et du développement, Direction de la stratégie, de la programmation et de l'évaluation, 1999.

Bezabih Wolde et Gaudin Benoît, « The Institutional Organization of Ethiopian Athletics », *Les Annales d'Ethiopie, Revue du Centre Français des Etudes Ethiopiennes*, vol. 23, 2008 daté 2007.

Bianchi Cristina, « Le rôle des Archives dans l'Héritage de l'Histoire du Sport : exemples et problématiques du Mouvement olympique, 1894-2003 », in *Les métamorphoses du sport du XX^e au XXI^e siècle. Héritage, éthique et performances*, Actes du colloque organisé, à l'occasion du centenaire du Tour de France, sous l'égide du Haut comité des célébrations nationales, au Centre des Archives du Monde du Travail, à Roubaix, le 9 octobre 2003, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2005.

Bihan Stanislas, *L'intérêt porté par le mouvement olympique à la question du développement*, mémoire de DEA réalisé ss la dir. de Raynaud Jean-Marie, Nice, 2004, institut du droit de la paix et du développement, DEA de droit et de financement du développement, 2003-2004.

Binoche Jacques, *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Ellipses, 2003.

Blanchard Pascal, Bancel Nicolas, Lemaire Sandrine, *Culture post-coloniale 1961-2006 : Traces et mémoires coloniales en France*, Collection Mémoires, Editions Autrement, 2006.

Blanchard Pascal, Lemaire Sandrine, Bancel Nicolas, *Culture coloniale, De la révolution française à nos jours*, Paris, Collection Revue Autrement Mémoires, n° 86, 2008.

Blanchard Pascal, Lemaire Sandrine, *Culture Impériale 1931-1941. Les colonies au cœur de la République*, Paris, Collection Mémoires n° 102, Autrement, 2004.

Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, « Cahiers des Annales », n°3, 1949.

Bohrane Errais, *Sport et prospective de la pauvreté*, Paris, PUF, 1978.

Bolz Daphné, *Les arènes totalitaires. Hitler, Mussolini et les jeux du stade*, Paris, CNRS, 2008.

Boniface Pascal, « Géopolitique des Jeux olympiques », *Le Monde diplomatique*, août 2004 ; *Football & mondialisation*, Armand Colin, 2010.

Bonnet Nicolas, Meier Olivier, « Halte au pillage des talents en Afrique ! », in *Des peuples et des jeux : géopolitique du sport*, Korinman Michel *et al.*, Ramonville Saint-Agne : Erès, Outre-Terre : revue française de géopolitique, n°8, 2004.

Bordas Philippe, *L'Afrique à poings nus*, Seuil, 2004.

Bossuat Gérard, « French Development Aid and Co-operation under de Gaulle », *Contemporary European History*, 12, 4, 2003.

Bouche Denise, « L'ouverture de l'Afrique occidentale au monde extérieur : la fin de l'Empire et l'échec de l'Union française », *Relations internationales*, n°34, été 1983.

Bouchet Patrick, Kaach Mohammed, *Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ?*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2004.

Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980.

Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques*, Seuil, 1994.

Bourdieu Pierre, *Un acte désintéressé est-il possible ?*, Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris, Seuil, 1994.

Bourgi Albert, « Les relations entre la France et l'Afrique noire en 1958 », in *L'avènement de la V^e République, Fondation Charles de Gaulle*, Paris, Colin, 1999.

Bourgi Albert, « Voyage à l'intérieur de l'OUA », *Politique étrangère*, n°4, 1998, 63^{ème} année.

Bourgi André, *La politique française de coopération en Afrique, Le cas du Sénégal*, Nouvelles Editions Africaines, Dakar, 1979.

Bourgi Robert, *Le général de Gaulle et l'Afrique noire : 1940-1969*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Nouvelles éditions africaines, Dakar, 1980.

Boyle F., *Camp Notes : Stories of Sport and Adventure in Asia, Africa and America*, Kessinger Publishing, 2007.

Braudel Fernand, *Ecrits sur l'histoire I*, Paris, Editions Flammarion, 1984.

- Braudel Fernand, *Ecrits sur l'histoire II*, Paris, Flammarion, 1994.
- Bretagne Jean-Marie, *Battling Siki*, Paris, Philippe Rey, 2008.
- Brohm Jean-Marie, *1936. Les Jeux olympiques à Berlin*, Paris, André Versailles, 2008.
- Brohm Jean-Marie, *Jeux olympiques à Berlin*, Bruxelles, Complexe, 1983.
- Brohm Jean-Marie, *Le mythe olympique*, Paris, C. Bourgois, 1981.
- Brohm Jean-Marie, *Pierre de Coubertin, le seigneur des anneaux. Aux fondements de l'olympisme*, Paris, Homnisphères, 2008.
- Brohm Jean-Marie, *Sociologie critique du sport*, Paris, Collection Corps et Culture, Editions universitaires, 1976.
- Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Paris, Delarge, 1976.
- Brown B., « The destruction of non-racial sport : a consequence of the negotiated political settlement », in Thomas C. (dir.), *Sport and Liberation in South Africa*, Pretoria, University of Fort Hare, 2006.
- Brownell Susan, *The 1904 Anthropology Days and Olympic Games : Sport, Race, and American Imperialism*, University of Nebraska Press, Critical Studies in the History of Anthropology Series, 2009.
- Butchart Alexander, *The Anatomy of Power : European Constructions of the African Body*, Londres, Zed Books, 1998.

C

- Calvini Claude, *Sport, colonisation et communautarisme, l'île Maurice, 1945-1985*, Paris, Editions L'Harmattan, 2008.
- Carrington Ben, *Race, Sport, and British Society*, New York, Routledge, 2001.
- Césaire Aimé, *Cahier du retour au pays natal*, (1939), Présence Africaine, 1956.
- Chaliand Gérard, *L'enjeu africain, stratégies des puissances*, Paris, Seuil, 1980.
- Chambat Pierre, « Sport et politique », in *Sciences Sociales et Sport, état et perspectives*, textes réunis par Michon Bernard, université des sciences humaines de Strasbourg, 1987.
- Chantelat Pascal, Philippe Tétart, « Reprise et impuissance : le sport de 1944 à 1958 », in Tétart Philippe.
- Chappelet Jean-Loup, Kübler-Mabbott Brenda, *The international Olympic Committee and the olympic system : the governance of world sport*, New York, Routledge, 2008.

Chappelet Jean-Loup, *Le système olympique*, Grenoble, PUG, 1991.

Chappell Robert, Coghlan John F., *Developing Countries and Sport for All : Some Thoughts on The Problems and Issues*, Brunel University, 1997.

Chappell Robert, *Sport in developing countries*, Leatherhead, International Sports Publications, 2007.

Chapron Tony, Attali Michael, « L’humanisme olympique : entre grandeur et désillusions », *Illusio*, 2004.

Charitas Pascal et Drouet Yann, « La commission d’aide internationale olympique (1960-1963) : nécessité d’un nouveau médiateur entre la France et l’Afrique noire ? », in *STADION*, XXXIII,2, 2007.

Charitas Pascal, « Des Jeux de l’Union Française aux Jeux de la Communauté franco-africaine : enjeux symboliques et instrumentalisation politique (1944-1960) », in actes du colloque « Le sport transformé en événement : usages politiques et pouvoir symbolique » les 14 et 15 janvier 2010 à la Maison Inter universitaire des Sciences de l’Homme à Strasbourg, (à paraître 2010).

Charitas Pascal, « La Commission d’Aide Internationale Olympique (CAIO) : Un instrument de propagande soviétique ? (1951-1962) », in *Sport History Review*, novembre 2009.

Charitas Pascal, *La naissance d’une solidarité...Les conditions d’émergence de l’aide au développement sportif olympique (la Commission d’Aide Internationale Olympique, 1950-1964)*, université Paris-Sud XI, Orsay, 2006.

Charitas Pascal, *Les conditions d’émergence du développement sportif olympique en Afrique : analyse comparée entre le Royaume-Uni et la France (1944-1966)*, rapport de recherche pour le programme de bourse postgradué du CEO-CIO, concours 2009.

Charpentier Florence, *Le Comité International olympique en crises. La présidence de Henri de Baillet-Latour, 1925-1940*, Paris, L’Harmattan, 2004.

Châtaignier Jean-Marc et Magro Hervé (ss la dir. de), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007.

Châtaignier Jean-Marc, « Principes et réalités de la politique africaine de la France », *Afrique contemporaine*, n°220, 4/2006.

Chatziefstathiou Dikaia et Henry Ian, (2008), *Olympism, governmentality and technologies of power*, lu le 21 November 2009, http://findarticles.com/p/articles/mi_7091/is_2008_Annual/ai_n31587115/pg_8/

Chatziefstathiou Dikaia, « Cultural Imperialism and the Diffusion of Olympic Sport in Africa: A Comparison of Pre- and Post- Second World War Contexts », In Ren H. et DaCosta L. (Eds) *Olympic Studies Reader*, Barcelona, Centre d'Estudis Olímpics, 2008.

Chatziefstathiou Dikaia, Henry Ian, Theodoraki Eleni, Al-Tauqi Mansour, *Cultural Imperialism and the Diffusion of olympic sport in Africa : A Comparison of Pre- and Post-Second World War Contexts*, dans la bibliothèque de la base de données la84foundation, <http://www.la84foundation.org/SportsLibrary/ISOR/ISOR2006z.pdf> (accédé le 6 octobre 2008).

Chatziefstathiou Dikaia, *La diffusion du sport olympique grâce aux Jeux régionaux : Comparaison des contextes avant et après la Deuxième Guerre mondiale*, Université de Loughborough, bourse post graduée du CEO-CIO, 2005.

Chatziefstathiou Dikaia, *The Changing Nature of the Ideology of Olympism, in the Modern Olympic Era*, Ph.D., 2005.

Chatziefstathiou Dikaia, *The Diffusion of Olympic Sport through Regional Games : A Comparison of the Pre- and Post- Second War Contexts*, Lausanne, IOC-OSC Research Grant, 2008

Chavinier Sabine, *La genèse du basket français : conditions de possibilités de la diffusion du basket-ball des Etats-Unis vers la France. Balles perdues, interceptions et passes décisives des protestants américains aux catholiques français (1893-1933)*, ss la dir. de Denis Daniel, université Paris-Sud XI, Orsay, 2008.

Cheik Fantamady Condé, *Sport et politique en Afrique. Le Hafïa Football-Club de Guinée*, L'Harmattan-Guinée, 2008, p.9.

Chifflet Pierre, Souaïbou Gouda, « Olympisme et identité nationale en Afrique noire francophone », *STAPS*, Association francophone pour la recherche en activités physiques et sportives, Paris, 1996, n°41.

Cholvy Gérard, « Jeunesse chrétienne en mouvements (1945-1955) : La jeunesse et l'église », *Association Communio*, vol. 20, n°6, 1995.

Clapham Christopher, *Africa and the International System. The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, Studies in International Relations, 1996.

Clastres Patrick, « Le Comité international olympique : allié ou rival de l'ONU ? », *Outre-Terre* 3/2004, n°8, pp.27-37.

Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in *Culture et guerre froide des années 1940 aux années 1980*, dir., Soutou Georges-Henri et Sirinelli Jean-François, 2007.

Clastres Patrick, Bancel Nicolas, « Pierre de Coubertin et Hubert Lyautey, Correspondance (1893-1932) », *Les Études sociales*, n° 137, 1er semestre 2003.

Clumpner Roy, « Federal involvement in sport to promote American interest or foreign policy objectives 1950-1973 », in B. Low (Ed.), *Sport and international relations*, Champsign, III, 1978.

Combeau Yves (ss dir.), *La Réunion-Madagascar 1942-1972*, Paris, Nathan international, 2003.

Combeau-Mari Evelyne, « Entre Sport et politique : les Jeux de la Communauté à Madagascar (Avril 1960), Entre lignes : La Réunion et Madagascar », in *Lectures pour tous n°1*, CRESOI, octobre-décembre 2008.

Combeau-Mari Evelyne, « Les années Herzog et la sportivisation de l'éducation physique (1958-1966), in Arnaud Pierre (dir.), *Une histoire de l'éducation physique, enseignements primaire et secondaire (1880-2000)*, revue *Spirales*, Lyon, n°13-14, 1998.

Combeau-Mari Evelyne, *Le sport colonial à Madagascar, 1896-1960*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2009, à partir du chapitre VII.

Combeau-Mari Evelyne, *Les politiques d'éducation physique et des sports à la Réunion de 1946 à la fin des années 1960. Les effets d'une départementalisation*, thèse de doctorat en STAPS, université de Lyon 1, 1996.

Combeau-Mari Evelyne, *Sport et presse en France (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Le Publieur, 2007.

Combeau-Mari Evelyne, *Sports et décolonisation. La Réunion de 1946 à la fin des années 60*, Paris, L'Harmattan, 1998

Combeau-Mari Evelyne, *Sports et loisirs dans les colonies, XIXe-XXe siècles, Asie, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Caraïbes*, Paris, Bibliothèque universitaire et francophone, Le Publieur, 2004.

Constant-Martin D., *Cartes d'identité, comment dire « nous » en politique*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 1994.

Cooper Frederick, « Alternatives to Empire. France and Africa after World War II », in Howland Douglas et White Luise (eds.), *The State of Sovereignty. Territories, Laws, Populations*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.

Cooper Frederick, « Development, Modernization, and the Social Sciences in the Era of Decolonization : the Examples of British and French Africa », in *Les sciences sociales en situation coloniale, Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°10, 2004.

Cooper Frederick, « States, Empires, and Political Imagination », in son *Colonialism in Question. Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005.

Cooper Frederick, *Décolonisation et travail en Afrique. L'Afrique britannique et française, 1935-1960*, Paris, Karthala-Sephis, 2004.

Copans Jean, *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990.

Coppieters E., *L'audacieux « Tata Raphaël » de la Kethulle, éducateur, créateur d'écoles et de stades à Kinshasa, de 1917 à 1956*, Bruxelles, 1990.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « L'impérialisme français en Afrique noire, Idéologie impériale et politique d'équipement, 1924-1975 », *Relations Internationales*, n°7, 1978.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « La mise en dépendance de l'Afrique noire, 1800-1970 », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°61-62, 1976.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « De la nation en Afrique noire », *Le Débat*, n°84, mars-avril 1995.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « Evolution démographique de l'Afrique coloniale », in Ferro Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont Hachette-Littératures, 2003.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire », in Ferro Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont Hachette-Littératures, 2003.

Corbin Alain, Gérôme Noëlle, Tartakowsky Danielle (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

Cornut-Gentille Bernard, BNF/Cote : 8-V-60766, Afrique Equatoriale Française, Affaires Sociales-Services, *Le sport en AEF*.

Coubertin (de) Pierre, *Cinq siècles et demi d'activité coloniale française*, Paris, Editions du Centenaire, 1930, 60 p..

Coubertin (de) Pierre, *Essais de psychologie sportive*, Aubenas, Ed. Jérôme Million, 1992 (première édition 1913).

Coumel Laurent, *Moscou, 1960 : la fondation de l'Université de l'Amitié des Peuples*, Institut Pierre Renouvin, Bulletin n°12, 2001.

Crowley John, « Le Royaume-Uni, le Commonwealth et l'Europe », *Politique européenne*, 2/2000, n°6.

Crowley John, « Consensus et conflits dans la politique de l'immigration et des relations raciales au Royaume-Uni », in Costa-Lascoux Jacqueline, Weil Patrick, (dirs.), *Logiques d'état et immigrations*, Paris, Kiné, 1992.

D

Darby Paul, « FIFA, Eurocentrism and the distribution of Power in World Football », in *Africa, Football and FIFA. Politics, Colonialism and Resistance*, New York, Frank Cass Publishers, 2005.

Darby Paul, *Africa, Football and FIFA Politics, Colonialism and Resistance*, Sport in the Global Society, Londres, Frank Cass, 2002.

Darwin John, *Britain and Decolonisation, The Retreat from Empire in the Post-War World*, Basingstoke, Macmillan, 2002.

Davidson A.B., Mazov S.M., Cypkin G.V., *L'URSS et l'Afrique : l'histoire documentée de leurs relations mutuelles*, Moscou, 2002.

De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

De Gaulle Charles, *Mémoires*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Nrf, Gallimard, 2000.

De Saint Martin Monique, « Les recherches sociologiques sur les grandes écoles : de la reproduction à la recherche de justice », *Education et sociétés*, n°21, 1/2008.

Debré Michel, *Mémoires*, tome III, *Gouverner, 1958-1962*, Paris, Albin Michel.

Decraene Philippe, « Une étape importante dans l'organisation de la communauté : la réunion du comité exécutif », *Le Monde*, 04/02/1959.

Defrance Jacques, « L'approche comparative et historique des relations entre institutions « sportives » et Etat », in *Sport et Politique*, Actes de Colloque, Université d'Ottawa, 1990.

Defrance Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », in *Sport et politique*, dossier coordonné par Lemieux Cyril et Mignon Patrick, *Politix*, Revue des sciences sociales du politique, Hermès Science Publications, 2000.

Defrance Jacques, « Le sport et la politique de l'apolitisme », in *Sport et démocratie. Assemblée nationale*, 1998.

Defrance Jacques, in *Les politiques au stades. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXIe siècle*, ss la dir. de Gounot André, Jallat Denis, Caritey Benoît, PUR, 2007.

Deighton Ann, « Entente néocoloniale ? Ernest Bevin and the Proposals for Anglo-French Third World Power, 1945-1949 », *Diplomacy and Statecraft*, 2006, 17 (4).

Delaplace Jean-Michel, « Itinéraire du sport scolaire et de ses missions », in *Education physique et sport en France (1920-1980)*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1989.

Delbreil Jean-Claude, « Le MRP (Mouvement républicain populaire) », in Sirinelli, Jean-François (dir.), *Dictionnaire de la vie politique française*, Paris, PUF, 1995.

Denis Daniel, « “L'école de la vie sauvage” : un bain de jouvence du parti colonial », in Denis Daniel, Pociello Christian, *À l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde*, Voiron, PUS, 2000.

Denis Daniel, « Fruits gâtés et fruits sains » : la position des Eclaireurs de France, 1911-1921, in Gardet Mathias & Tétard Françoise (dir.), *Le scoutisme et la rééducation dans l'immédiat après-guerre : lune de miel sans lendemain ?*, INJEP, juin 1995.

Denis Daniel, « Homo Imperialis », *L'ethnologie française*, janvier 2001.

Denis Daniel, « La revanche des dominés. Le sport allégorie des nations en mouvement, Entretien de Daniel Denis par Philippe Liotard », in « Nationalismes sportifs », *Quasimodo*, Montpellier, n°3-4, printemps 1997.

Denis Daniel, « Sport et scoutisme, ruses de l'histoire » in Bancel Nicolas, Denis Daniel et Fatès Youssef, *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003.

Denis Daniel, *De la volonté de transformer l'institution scolaire ; hypothèses d'école sur l'immobilité et le mouvement (1878-1911)*, vol. 1, diplôme d'HDR soutenu à l'université Paris V, 2002.

Deroo Eric, Champeaux Antoine, *La force noire : Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.

Desai Ashwin, *The Race to Transform : Sport in Post-Apartheid South Africa*, HSRC Press, 2010.

Deville-Danthu Bernadette, « L'AOF pépinière d'athlètes, révélation, illusions et désillusions », *Jeux et sports dans l'histoire*, Paris, CTHS, 1992, t.I, Associations et politiques

Deville-Danthu Bernadette, « La dernière bataille de Pierre de Coubertin : la conquête sportive de l'Afrique », in *L'Empire du sport*, Aix-en-Provence, Association des Amis des Archives d'Outre-Mer, 1992.

Deville-Danthu Bernadette, « La participation des sportifs indigènes à l'Exposition Coloniale Internationale de Paris de 1931 : polémique autour du rôle du sport aux colonies », *Sport Histoire*, n°2, nouvelle série, 1992

Deville-Danthu Bernadette, « Le démantèlement du mouvement sportif d'AOF : l'intégration africaine contre l'expérience aofienne », Colloque sur le thème « AOF : une esquisse d'une intégration africaine » à l'occasion de la commémoration du Centenaire de la création de l'AOF (1895-1995), Dakar, 16-23 juin 1995

Deville-Danthu Bernadette, « Le Sénégal à la recherche de son identité sportive (1956-1963) », Berlin, communication présentée à l'occasion du Congrès International sur l'histoire du sport intitulé *Les jeux du monde - le monde des jeux* organisé par la Société internationale d'Histoire de l'éducation physique et du sport (ISHPES), 1993

Deville-Danthu Bernadette, « Le Sport support de l'idée de nation. Une volonté politique, un échec sportif. Le cas du Sénégal (1960-1965) », *Quasimodo*, « Nationalismes sportifs », n°3-4, Montpellier, printemps 1997.

Deville-Danthu Bernadette, « Les activités physiques dans l'Empire français, instrument de colonisation, outil de subversion ? », *l'Empire du sport*, Aix-en-Provence, 1987.

Deville-Danthu Bernadette, *Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, doctorat NR d'Histoire, université de Provence, 1995.

Deville-Danthu Bernadette, « Noirs et Blancs sur les terrains de sport, un rendez-vous manqué », in Pierre Arnaud et Alfred Whal (dir.), *Sports et relations internationales*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1994.

Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc, Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Dieng Amady Aly, *Les Grands Combats de la Fédération des étudiants d'Afrique noire : De Bandung aux indépendances 1955-1960*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Dieng Hameth, *La formation du champ du football au Sénégal. Enjeux et fonction (1960-2002)*, thèse de doctorat NR ss la dir. de Pociello Christian, université Paris-Sud Orsay, 1998.

Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, « Le football et l'Afrique », EPA-FIFA, 2008.

Dikoumé François, *Le service public du sport en Afrique noire (l'exemple du Cameroun)*, Paris, Dalloz, 1989.

Dimier Véronique, « Politiques indigènes en France et en Grande-Bretagne dans les années 1930 : aux origines coloniales des politiques de développement », *Politique et Sociétés*, vol. 24, n°1, 2005.

Dimier Véronique, *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2004.

Dokpo Pascal, *Dynamique politique et sociale au Bénin : le mouvement associatif sportif ou les enjeux du pouvoir (1960-2001)*, ss la co-direction de Nancy Midol et Borhane Erraïs, thèse du doctorat, université de Nice-Sophia Antipolis, 2003.

- Donnelly Patt, «Prolympism : Sport monoculture as Crisis and Opportunity», in *Quest*, 1996.
- Dozon Jean-Pierre, « L'Etat franco-africain », *Les Temps modernes*, août-novembre 2002, n°620-621.
- Dozon Jean-Pierre, *Frères et sujets : la France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.
- Drouet Yann, « Les conditions de possibilité à l'importation du ski en France (1872-1900) », in Busset Thomas (Ed.), *Pour une histoire des sports d'hiver*, CIES, 2005.
- Drouet Yann, *Le ski aux frontières...Les conditions de possibilité de l'implantation du ski en France (1872-1913)*, thèse de doctorat ss la dir. de Defrance Jacques et Bancel Nicolas, université Paris X Nanterre, 2004.
- Droz Bernard, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2006.
- Dubberke Harold, « Critical Remarks Regarding Sport Aid for Developing Countries », Papier présenté à la 7ème conférence internationale sur le sport dans le Commonwealth, Physical Education, Dance, Recreation and Health, Glasgow, 1978.
- Duhamel Eric, *Histoire politique de la IV^e République*, La Découverte, 2000.
- Duignan Peter, Gann L.H., *The United States and Africa : A History*, Londres, Cambridge University Press, 1987.
- Dumazedier Joffre, *Regards neufs sur le sport*, Paris, Seuil, 1950.
- Dumont Jacques, « Joinville et l'éducation physique aux colonies dans les années 1930 », *STAPS*, n°71, 2006.
- Dumont Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe (1914-1965), les enjeux du corps performant, de la colonie au département*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Dumont Jacques, *Sport et formation de la jeunesse à la Martinique, le temps des pionniers (fin XIXe siècle, années 1960)*, 2006.
- Dunning Eric & Elias Norbert, *Quest for Excitement : sport leisure in the civilising process* : Basil Blackwell, 1986.
- Dunning Eric, *Sport Matters : Sociological Studies of Sport, Violence and Civilization*, London, 1999.
- Durand Charles, *Quelle francophonie pour le XXI^e siècle ?*, Paris, Karthala, Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1997.
- Durand Pierre-Michel, « Le peace corps en Afrique française dans les années 1960. Histoire d'un succès paradoxal », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°217, 1/2005.

Durand Pierre-Michel, *Alliance objective, Méfiances réciproques : les Etats-Unis, la France et l'Afrique noire dans les années soixante*, thèse dirigée par Mélandri Pierre, université de Paris III-Sorbonne nouvelle, 2003.

Durand Pierre-Michel, *L'Afrique et le relations franco-américaines des années soixante*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Duroselle Jean-Baptiste, *Tout empire périra*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.

Durpaire François, *Les Etats-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, Paris, Etudes africaines, L'Harmattan, 2005.

E

Edmondson Jacqueline, *Jesse Owens : a biography*, Westport, Greenwood Publishing Group, 2007.

Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.

Edwards Harry, *The Revolt of the Black Athlete*, New York, The Free Press, 1969.

Eichberg Henning, « Olympic Sport - Neocolonization and Alternatives », *International Review for the Sociology of Sport*, 19, 1984.

Elamé-Jackson Robert, *Le mirage du développement du sport en Afrique*, thèse de doctorat de sociologie, université de Paris VII, 1977.

Elias Norbert et Dunning Eric, *Quest for Excitement : sport leisure in the civilising process*, Basil Blackwell, 1986.

Erraïs Bohrane, *Archéologie d'un discours politique, sport et construction nationale : l'exemple tunisien (1956-1985)*, doctorat d'état, université Paris 7, 1992.

Erraïs Borhane et Ben Larbi Mohamed, « Analyse des mécanismes de la domination culturelle : l'exemple des pratiques corporelles dans le Maghreb », *Cahiers de la méditerranée*, n°32, 1986.

Erwin A., « Sport : The Turning Point », in Roberts C. (ed.), *Sport and Transformation : Contemporary Debates on South African Sport*, Cape Town : Township Publishing Co-Operative, 1989.

Evans Georgia, « Differences in recruitment of black and white football players at a Big-Eight University », *Journal of Sport and Social Issues*, Vol.3, 1979.

Ezziani A. et Kaach M., *Essai sur la problématique du sport dans un pays en voie de développement : le Maroc*, thèse de l'université de Grenoble II, 1984.

F

- Fair Laura, « Kickin' It : Leisure, Politics and Football in Colonial Zanzibar, 1900s-1950s », *Africa : Journal of the International African Institute*, 67, n°2, 1997.
- Farge Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, La librairie du XXe siècle, Seuil, 1989.
- Fatès Youssef, *Sport et politique*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Fatès Youssef, *Sport et Tiers Monde*, Paris, PUF, 1994
- Fatès Youssef, *Sport et politique en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Fatès Youssef, *Tiers Monde : le sport compétitif international*, « ça sert à faire la politique », Géopolitique du sport, Actes du colloque, Besançon 23-24 mars 1990.
- Favier Jean, *Les archives*, « Que sais-je ? », PUF, 7^{ème} édition (1958), 2001.
- Febvre Lucien, « Vivre l'histoire », conférence aux élèves de l'ENS, 1941, *Combats pour l'histoire*, p.20-21, in Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- Ferro Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont Hachette-Littératures, 2003.
- Feuer Guy, « La révision des accords de coopération franco-africains et franco-malgaches », *Annuaire français de droit international*, volume 19, 1973.
- Fleuriel Sébastien, *Le monde enchanté des jeux. Sociologie de la délégation olympique française*, Travaux pour l'habilitation à diriger des recherches (HDR), octobre 2006.
- Fontaine André, *La Guerre froide, 1917-1991*, Paris, La Martinière, 2006.
- Foucault Michel, « La gouvernementalité », *Dits et écrits*, T.II, Paris, Gallimard, 1994.
- Foucault Michel, « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. II., Paris, Gallimard, 1994.
- Foucault Michel, « Le sujet le pouvoir », in *Dits et écrits*, op. cit., T. IV, 2001.
- Foucault Michel, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », *Dits et écrits*, T.II, Paris, Gallimard, 1994.
- Foucault Michel, *Dits et Ecrits II, 1976-1988*, Paris, Quarto Gallimard, 2001.
- François Durpaire, *Les Etats-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, Etudes Africaines, 2005.
- Frémeaux Jacques, *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002.
- Frenkiel Stanislas, *La triple illusion. La tournée de Jean Borotra en Afrique du Nord relaté par l'Auto. 11 avril 1941-18 mai 1941*, mémoire de maîtrise, université Paris XI-Orsay, 2003.

Frenkiel Stanislas, *Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan, Ali Mimoun et Alfred Nakache aux frontières de l'assimilation : essai de déconstruction des regards posés sur quatre champions nord-africains de l'apogée de l'Auto, Paris-Soir, et Gringoire à la fureur épuratrice, 1936-1944*, DEA-Staps, université Paris-Sud, 2005.

Frenkiel Stanislas, *Des footballeurs professionnels algériens entre deux rives, travailler en France, jouer pour l'Algérie, (1954-2002)*, thèse de doctorat, université Paris-Sud XI Orsay, 2009.

Frenkiel Stanislas et Kemo-Keimbou David-Claude, « La mission FFA/L'Auto : « pourquoi négliger nos noirs d'Afrique ? » (3 décembre 1937-15 janvier 1938), *Modern & Contemporary France*, Vol. 18, N°1, Février 2010.

Fuchs Yves, *La coopération, aide ou néo-colonialisme*, Paris, Editions Sociales, 1973.

G

Gaillard Philippe, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard. T1*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995

Gaillard Philippe, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard. T2*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997.

Gaillard Philippe, *Jacques Foccart. Tous les soirs avec de Gaulle. Journal de l'Elysée-I, 1965-1967*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997.

Galtung Johan, « A structural Theory of Imperialism », in Little R. et Smith M. (Eds.), *Perspectives on World Politics*, Londres, Routledge, 1991.

Galtung Johan, «The Sport System as a Metaphor for the World System», in Landry Fernand, Landry Marc et Yerlès Magdeleine (eds.), *Sport : The Third Millenium*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1991.

Ganga Jean-Claude, *Combats pour un sport africain*, Paris, L'Harmattan, 1979.

Gaudin Benoît, « Athlétisme et nationalisme dans l'Ethiopie sportive des années 1920-1960 », *Sciences Sociales et Sport, Revue de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française*, n°1, 2008.

Gautron Jean-Claude, « La politique d'aide et de coopération de la France en Afrique francophone », in *De Gaulle en son siècle, t.6 : Liberté et dignité des peuples*, Paris, La Documentation française, Plon, 1991.

- Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et Education sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991.
- Gemmel Jon, *The Politics of South African Cricket*, Frank Cass Publishers, 2003.
- Gems Gérald M., *Sport aid American cultural imperialism*, Nebraska, University of Nebraska Press, 2006.
- Gems Gerald R., Borish Linda J., Pfister Gertrud, *Sports in American history : from colonization to globalization*, Human Kinetics, 2008.
- Gems Gerald R., *The Athletic Crusade : Sport and American Cultural Imperialism*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2006.
- Geneste Pascal, « Les papiers Foccart aux archives nationales », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 78, avril-juin 2003.
- Gilroy Paul, Carrington Ben, McDonald Ian, *Race, Sport and British Society*, New York, Routledge, 2001.
- Girard René, *Le bouc-émissaire*, Paris, Le livre de poche, 1986.
- Giulianotti Richard and Roland Robertson, *Globalization and Sport*, Blackwell Publishing, 2007.
- Godia G., « Sport in Kenya », in Wagner, E., *Sport in Asia and Africa*, New York, Greenwood Press.
- Goerg Odile, « Le mouvement associatif et le processus des indépendances en Afrique occidentale française », in Charles-Robert Ageron, Mac Michel (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, Ed. du C.N.R.S, 1992.
- Goh P.S. Daniel, « States of Ethnography : Colonialism, Resistance, and Cultural Transcription in Malaya and the Philippines, 1890s-1930s », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 49, n°1, 2007.
- Gomart Thomas, *Double détente, les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Robert Frank, 2 vol., 2002.
- Gondola Charles Didier, *Villes miroirs : migrations et identités urbaines à Kinshasa et Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Gonidec Pierre-François, *Droit d'outre-mer, t. I, De L'Empire colonial de la France à la Communauté, t. II, Les rapports actuels de la France métropolitaine et des pays d'outre-mer*, Paris, Montchrestien, 1960.
- Gonidec Pierre-François, *Le général de Gaulle et l'Afrique noire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1980.

Gouda Souaïbou, *Les activités physiques et sportives en République Populaire du Bénin. Des pratiques physiques traditionnelles aux pratiques physiques actuelles*, Mémoire de DEA, Université de Clermont-Ferrand II, 1984.

Gouda Souaïbou, *Analyse organisationnelle des activités physiques et sportives dans un pays d'Afrique noire : le Bénin*, thèse de l'université Joseph-Fourier Grenoble, 1986.

Gouda Souaïbou, *Etats, sports et politiques en Afrique noire francophone : cas du Bénin, du Congo, du Niger, et du Sénégal*, thèse de doctorat STAPS, université de Grenoble 1, 1997.

Gounot André, Jallat Denis et Caritey Benoît, *Les politiques au stade. Etude comparée des manifestations sportives du XIXe au XXe siècle*, Paris, PUR, 2007.

Gourévitch Jean-Paul, *L'Afrique, le fric, la France. L'aide, la dette, l'immigration, l'avenir : vérités et mensonges*, Paris, Le Pré aux Clercs, Essai, 1997.

Gourévitch Jean-Paul, *La France en Afrique, Cinq siècles de présence : vérités et mensonges*, Paris, Acropole, 2006.

Gouttebrune François, « La France et l'Afrique : le crépuscule d'une ambition stratégique », *Politique Étrangère*, vol. 67, n°4, 2002.

Grégoire Herman, *Le Boniment de Battling Siki*, Editions Guy Lévis Mano, 1934.

Grimal Henri M., *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Paris, Editions Complexes, 1^{ère} édition, 1965.

Grosser Alfred, « L'Afrique et la vie internationale », chapitre VII, *L'Afrique noire contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1968.

Grosser Pierre, « Comment écrire l'histoire des relations internationales aujourd'hui ? Quelques réflexions à partir de l'Empire britannique », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°10, janvier-avril 2010.

Grosset Yoan, *Le Comité National Olympique et Sportif Français : essai d'une analyse évolutive de l'organisation du sport et de l'olympisme (1873-1975)*, titre provisoire de la thèse en cours, université de Grenoble.

Grosset Yoan, *Le rôle des Comités Nationaux Olympiques dans le Mouvement olympique : l'exemple du COF*, Université Joseph Fourier de Grenoble, bourse post graduée du CEO-CIO, 2007.

Grossetti Michel, « Enseignants en coopération. Aperçus sur un type particulier de trajectoires sociales », in *Revue française de sociologie*, Vol. 27, 1986.

Grubbs Larry, *Secular Missionaries. Americans and African Development in the 1960s*, Boston, University of Massachussets Press, 2009.

Guest Andrew M., « Cultural Meanings and Motivations for Sport : A Comparative Case Study of Soccer Teams in the United States and Malawi », *Athletic Insight. The Online Journal of Sport Psychology*, Volume 9, Issue 1, 2007.

Gueyap Henri, *Activité sport pour tous et socialisation en milieu urbain au Cameroun*, Thèse de doctorat de l'UFR STAPS de l'Université Marc Bloch de Strasbourg, 2007.

Guillaume Paul, « Sport et société en Afrique noire », Paris, Pédone, *Année Africaine*, 1974.

Guttman Allen, « La diffusion des sports : un impérialisme culturel ? », p.17 (préface), in *L'Empire des sports. Une histoire de la mondialisation culturelle*, ss la dir. de Singaravélou Pierre et Sorez Julien, Paris, Collection *Histoire & Société*, Belin, 2010.

Guttman Allen, *From Ritual to Record : The Nature of Modern Sports*, New York and Guildford : Columbia University Press, 1978.

Guttman Allen, *Games and Empire. Sport and Cultural Imperialism*, New York, 1994.

Guttman Allen, *Games and Empires, Modern Sports and Cultural Imperialism*, New York, Columbia University Press, 1994.

Guttman Allen, *The Games Must Go On : Avery Brundage and the Olympic Movement*, New York, Columbia University Press, 1984.

Gygax Jérôme, « Diplomatie culturelle et sportive américaine : persuasion et propagande durant la Guerre froide », *Relations internationales*, 2005/3, n°123.

H

Hampton Janie, *The Austerity Olympics, When the Games Came To London in 1948*, Aurum Press Ltd, 2008.

Harerimana Tharcisse, Nahimana Salvator, Nyenimigabo Jean-Jacques, *Le sport et l'éducation physique au Burundi*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Hargreaves John D., « Universities and decolonization : British experience in comparative perspective, 1945-1960 », in Ageron Charles-Robert et Michel Marc, *L'ère des décolonisations*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence, Karthala, 1995.

Havard Jean-François, « Histoire(s), mémoire(s) collective(s) et construction des identités nationales dans l'Afrique subsaharienne postcoloniale », *Cités*, n°29, 1/2007.

Hawkey Ian, *Feet of the Chameleon : The story of African Football*, Portico, 2009.

Hazan Baruch A., « Sport as instrument of Political Expansion : The Soviet Union in Africa », in Baker William J. and Mangan James A., (ed.), *Sport in Africa, Essays in Social History*, England, Holmes & Meier Publishers, 1987.

Hébert Georges, *Guide pratique d'éducation physique*, 1909.

Heinemann Klaus, « Sport in developing countries », in Dunning Eric, Maguire Joseph A., Pearton Robert E., *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, 1993.

Heinlein Frank, *British Government Policy and Decolonization, 1945-1963*, Londres, Frank Cass, 1999.

Henri Ian et Al-Tauqi Mansour, « The Development of Olympic Solidarity : West and Non-West (Core and Periphery) Relations in the Olympic World », *International Journal of the History of Sport*, 25, 2008.

Henri-Soutou Georges, *La guerre de Cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.

Henry Ian P., Amara Mahfoud, Al-Tauqi Mansour, « Sport, le nationalisme arabe et les Jeux Pan-arabes », *Revue internationale de sociologie des sports*, vol. 38, septembre 2003.

Hérodote, *Histoire d'Hérodote*, Tome 2, traduit du grec par Larcher, Paris, Charpentier, 1850.

Herzog Maurice, *Annapurna premier 8000*, Paris, Arthaud, 1952.

Herzog Maurice, *L'Autre Annapurna*, Paris, Robert Laffont, 1998.

Heyden Florian, *De la politique extérieure de la France en Afrique transsaharienne – Coopération ou Néocolonialisme ?*, thèse de Bachelor University, Grin, Verlag, 2005.

Hietala Thomas R., *The Fight of the Century. Jack Johnson, Joe Louis, and the Struggle for Racial equality*, Armonk, M.E. Sharpe, 2004.

Hilbold Albert, Jeurissen Lissia, Lomo Myazhiom Aggée-Célestin, Belinga Martial-Ze, « Panafricanisme : Piège post-colonial ou construction identitaire non-blanche ? », in *Latitudes Noires 2003-2004*, Homnisphères, 2003.

Hoberman John, « Sport and Social Change : The Transformation of Maoist Sport », *Sociology of Sport Journal*, Vol. 4, 1987.

Hoberman John, *La tentation du bonheur sportif*, X-Alta, n°1, janvier 1999.

Hodeir Catherine, « L'exposition coloniale internationale et des pays d'outre-mer, Paris 1931 (6 mai-15 novembre) », Liauzu Claude (dir.), *Dictionnaire de la colonisation*, Paris, Larousse, 2007.

Hoffman E. Cobbs, *All you need is Love. The Peace Corps and The Spirit of the 60s*, Cambridge, 1998.

Hong Fan, *Sport, nationalisme and orientalism : the Asian Games*, New York, Routledge, 2006.

Hopkins A.G., « Rethinking Decolonization », *Past and Present*, 200, 2008.

Houegbe Christian, « Donner pour dominer ? », *Sud-Nord*, n°4, revue semestrielle, 2001.

Houlihan Barrie, *Sport and International Politics*, Harvester, 1994.

Houpert Yves-Eric, *Les Jeux des îles de l'océan Indien, Sport et géopolitique*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Hugon Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, *Géopolitique 128*, Armand Colin, 2007.

Hunt Thomas M., « Countering the Soviet Threat in the Olympic Medals Race : The Amateur Sports Act of 1978 and American Athletics Policy Reform », *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 24, n°6, juin 2007.

Hutchinson Patrick M. dans son article en ligne intitulé « Breaking Boundaries : Football and Colonialism in the British Empire », *Student Pulse*, Online academic student journal, <http://studentpulse.com/>

Hutchinson Rob, *Empire Games : The British Invention of Twentieth-Century Sport*, Mainstream Pub. Co., 1996.

Hyam Ronald, *Le déclin de l'Empire britannique. La voie de la décolonisation, 1918-1968*, Londres, Cambridge University Press, 2007.

Hyam Ronald, *The Conservative government and the end of empire, 1957-1964*, Londres, The Stationery Office, 2000.

I

Inquimbert Anne-Aurore, « Raphaële Ulrich-Pier, René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate », 250, 2008, *Revue historique des armées*, mis en ligne le 05/06/2008, URL : <http://rha.revues.org//index154.html>. Consulté le 06/07/2010.

Ismond Patrick, *Black and Asian Athletes in British Sport and Society. A Sporting Chance ?*, New York, Palgrave MacMillan, 2003.

J

Jasper William F., *Global Tyranny...Step by Step: The United Nations and the Emerging New World Order*, Appleton, (Wisconsin), Western Islands, 1992.

Jauvert Vincent, *L'Amérique contre de Gaulle. Histoire secrète, 1961-1969*, Paris, Seuil, 2000.

Jay Gould Stephen, *La Mal-mesure de l'homme : l'intelligence sous la toise des savants*, 1981.

Jeanneney Jean-Marcel, « Rapport sur la politique de coopération avec les pays en voie de développement », *La Documentation Française*, 1963.

Jobert Timothée, *Champions noirs, racisme blanc : la métropole et les sportifs noirs en contexte colonial, 1901-1944*, Grenoble, PUG, 2006.

John Darwin, « Was there a Fourth British Empire ? », in Martin Lynn (ed.) *The British Empire in the 1950s. Retreat or Revival ?* Basingstoke, Palgrave, 2006.

Jouanin Jean-Claude et Beaury Jean, « De Joinville à l'Olympisme : Rôle des armées dans le mouvement sportif français », Paris, *Revue EPS*, 1996.

Judd Denis, *Empire. The British Imperial Experience from 1765 to the Present*, New York, Basic Books, 1996.

K

Kaba Lansine, *Le « non » de la Guinée à De Gaulle*, Paris, Chaka, 1989.

Kadony Nguway Kpalaingu, *Une introduction aux relations internationale africaines*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Kala-Lobé Iwiyé, « La vocation africaine du sport », *Présence Africaine* 41, 1962.

Kalu Eke Viktor, *The Soviet Union in world politics, The Global Significance of the USSR ; and issues in Soviet-African Relations*, Nigeria, Fourth Dimension Publishers, 1988.

Kant Emmanuel, *Perpetual Peace : A Philosophical Sketch*, 1795.

Kaputa Lota José, *Identité africaine et occidentalité : une rencontre toujours dialectique*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Kaufmann Jason, Orlando Patterson, « Cross-National Cultural Diffusion : The Global Spread of Cricket », *American Sociological Review*, Vol. 70, 2005.

- Kee Sun Byung, *Olympics and Politics*, Seoul, Hyung-Seul Publishing Co., 1984.
- Keese Alexander, « L'évolution du leader indigène aux yeux des administrateurs français : Léon M'Ba et le changement des modalités de participation au pouvoir local au Gabon, 1922-1967 », *Afrique & histoire*, n°2, 2004.
- Keim Marion, « Nation Building at Play. Sport as a Tool for Social Integration in Post-apartheid South Africa », *Sport, Culture and Society*, vol.4, Oxford, Meyer & Meyer Sport, (UK) Ltd., 2003.
- Keith A.P. Sandiford, *Cricket Nurseries of Colonial Barbados. The Elite Schools, 1865-1966*, Kingston, The Press University of the West Indies, 1998.
- Kemo-Keimbou David-Claude, « Games, Body and Culture : Emerging issues in the Anthropology of Sport and Physical Education in Cameroun (1920-1960) », *International Review on Sociology of Sport (IRSS)*, 40(4), 2005.
- Kemo-Keimbou David-Claude, « L'impact de l'olympisme au Cameroun (1960-1996). Emergence et évolution d'une culture olympique en Afrique noire », in *Coubertin et l'Olympisme. Questions pour l'avenir*, Actes du congrès du Havre, 17-20 septembre 1997 à l'Université du Havre.
- Kemo-Keimbou David-Claude, « Le sport, le politique et l'Etat au Cameroun : le paradoxe d'une institutionnalisation », *Regards sociologiques*, n°20, 2000
- Kemo-Keimbou David-Claude, *L'état et le sport au Cameroun, rhétorique et réalité des politiques sportives en Afrique noire de 1960 à 1996*, in « Afrique francophone et développement du sport : du mythe à la réalité ? », ss la dir. de Bouchet Patrick et Kaach Mohammed, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Kemo-Keimbou David-Claude, Noutcha Roger, « In the shade of the « Civilizing mission » : A sociohistory of the Body, Sport and Physical Education in former French Black Africa (1920-1960) », *The International Journal of the History of Sport*, à paraître en 2010.
- Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996), Enjeux et paradoxes du sport et de l'Education Physique en Afrique noire*, Strasbourg, thèse de doctorat STAPS, université Marc Bloch, 1999
- Kennedy Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Payot, 1989.
- Kennedy Paul, *The Parliament of Man : The Past, Present, and Future of the United Nations*, 2006.
- Kent Graeme et Carpenter Harry, *The Great White Hopes. The Quest to Defeat Jack Johnson*, Stroud, Sutton, 2007.

- Kent John, *The internationalization of colonialism : Britain, France and Black Africa, 1939-1956*, New York, The Clarendon Press, Oxford University Press, 1992.
- Kessler Marie-Christine, *La politique étrangère de la France : Acteurs et processus*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- Kidd B., « Taking the rhetoric seriously. Proposals for Olympic Education », in *Quest*, vol.48, 1996.
- Kidd B., « The aspirations of Olympism. A speech for Olympic Education Summit », in *NOCs in action*, 1994.
- Kipré Pierre, « Le témoignage de Jacques Foccart », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 30/2002, mis en ligne le 22/11/2008, consulté le 18/07/2010.
- Kline Alan, « Culture, Politics, and Baseball in the Dominican Republic », *Latin American Perspectives*, Vol. 22, n°3, 1998.
- Kourouma Ahmadou, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, Fiction, Poetry & Drama, 1995.
- Kroslack Denis, « France's policy towards Africa. Continuity or change ? », *Africa in International Politics. External Involvement in the Continent*, Ian Taylor et Paul Williams (dir.), New York, Routledge, 2004.
- Krotee March, « Apartheid and Sport : South Africa Revisited », *Sociology of Sport Journal*, Vol. 5, 1988.

L

- Lacassagne Marie-Françoise *et al.*, « Analyse comparative des représentations sociales du sport en France et au Maroc : valeurs modernes et post-modernes chez des étudiants en sciences du sport », *Staps*, 3/2004, n°65.
- Lacroix Jean-Michel, *Histoire des Etats-Unis*, Paris, PUF, 2006.
- Lagelée Guy, Manceron Gilles, *La conquête mondiale des droits de l'homme*, Le Cherche-Midi, octobre 1998.
- Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, Poche, 2007.
- Laïdi Zaki, *L'URSS vue du Tiers-Monde*, Paris, Karthala, 1984.
- Lam S.F., Chang Julian W., *The quest for gold : fifth years of amateur sports in Hong Kong, 1947-1997*, Hong Kong, Sports & Recreations, 2006.

- Lamine Ba Amadou, « Des structures organisationnelles du mouvement olympique et sportif africain », *Message olympique*, juin 1985.
- Lan Goh Beng, « Redrawing Centre-Periphery Relations : Theoretical Challenges in the Study of Southeast Asian Modernity », in Ravi S., Rutten M., et Goh B.L. (eds.), *Asia in Europe, Europe in Asia*, Singapour, ISEAS and IIAS, 2004.
- Lanfranchi Pierre et Matthew Taylor, *Moving with the Ball : The Migration of Professional Footballers*, Oxford, Berg Publishers, 2001.
- Lara Oruno D., *La naissance du panafricanisme. Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIXe siècle*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2000.
- Larbi Ben Mohammed, Leblanc Pierre, « Les fédérations sportives internationales », *Mappemonde*, 2, 1989.
- Laronce Cécile, *Nkrumah, le panafricanisme et les Etats-Unis*, Paris, Karthala, 2000.
- Latouche Serge, *Critique de l'impérialisme*, Paris, Anthropos, (1979), 2^{ème} édition, 1984.
- Latre Jean-Michel (de), « Organisation africaine et malgache de coopération économique », *Politique étrangère*, n°6, 1960.
- Laurent Sébastien, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS, 2003.
- Lazarus Neil, *Penser le postcolonial. Une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.
- Le Goff Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.
- Le Guellec Gurvan, « Les guerres olympiques de l'URSS », dossier : « L'Est court toujours », dans la base de données Regard sur l'Est, mis en ligne le 01/01/2002, http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=254, (accédé le 07/10/2008).
- Le Noé Olivier, *Socio-histoire des politiques sportives (1940-1975). Genèse d'un groupe de spécialistes de l'administration d'État des activités sportives et structuration du service public du sport*, thèse pour le doctorat en science politique, université de Paris I, 2000.
- Lecoviz Sophie, « La pénétration soviétique en Afrique subsaharienne sous Khrouchtchev : Ghana, Guinée, Mali 1955-1964 » Mémoire de maîtrise ss la dir. de Frank Robert et Rey Marie-Pierre, université Paris 1, 1999.
- Lee Thompson, *Japanese Sports : A History*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2001.
- Lefèvre Marine, *Le soutien américain à la Francophonie. Enjeux africains 1960-1970*, Paris, Presses de Science Pô, 2010.
- Legum C., « Pan-Africanisme et Communisme », in *The Soviet bloc, China and Africa*, Londres, Pall-Mall Press, 1964.
- Legvold Robert, *Soviet Policy in West African*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

Lemaire Sandrine, *L'Agence économique des colonies. Instrument de propagande ou creuset de l'idéologie coloniale en France (1870-1960) ?*, doctorat d'histoire contemporaine, institut universitaire européen de Florence, 2000.

Lemieux Cyril et Mignon Patrick (dir.), *Sport et politique*, Paris, Hermès Science publications, 2000.

Lennartz Karl et Schantz Otto, *1894-1994, un siècle du Comité international olympique*, Lausanne, , CIO, 1995.

Leruez Jacques, *Le système politique britannique. De Winston Churchill à Tony Blair*, Paris, Dalloz-Sirey, 2001.

Lévesque Jacques, *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris, Armand Colin, 1987.

Lewin André, « Les Africains à l'ONU », *Relations internationales*, n°128, 2006/4.

Leyinda Pascal-Alain, *La motricité ludique d'une société africaine. Analyse structurale des jeux traditionnels des peuples « Ndzébi » du Congo-Brazzaville*, thèse de doctorat, université Paris V Sorbonne, ss la dir. de Parlebas Pierre, 2005.

Lincoln Allison, *The Global politics of sport. The role of global institutions in sport*, Londres, Routledge, Taylor & Francis Group, 2005.

Lisette Gabriel, *Le combat du Rassemblement Démocratique Africain pour la décolonisation pacifique de l'Afrique noire*, Alençon, Présence Africaine, 1983.

Lomax Michael E., *Sports and the racial divide : African American and Latino experience in an Era of Change*, Lomax Michael E. (Ed.), University Press of Mississippi, 2008.

Lopez Shaun, « Football as National Allegory : Al-Ahram and the Olympics in 1920s Egypt », <https://faculty.washington.edu/stlopez/History466>

Louis Roger William, *Imperialism at Bay, The United States and the Decolonization of the British Empire 1941-1945*, Londres, Oxford university Press, 1977.

Louis William Roger, *The ends of British Imperialism : The scramble for Empire, Suez and Decolonisation*, collected essays, Londres, I.B. Tauris, 2006.

Lucas John, « L'impact de la politique internationale sur le Mouvement olympique (1952-1972). La conception de l'Olympisme d'Avery Brundage », *OARf*, 1994.

Lunzenfichter Alain, *La politique et l'olympisme moderne*, Biarritz, Atlantica, 2008.

Lutan Rusli et Hong Fan, « The politicization of sport : GANEFO – A case study », *Sport in Society : Cultures, Commerce, Media, Politics*, Volume 8, Issue 3, 2005.

Ly Bocar, *Football. Histoire de la coupe d'AOF*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1980.

M

M'Baye Kéba, *Le Comité International olympique et l'Afrique du Sud : analyse et illustration d'une politique sportive humaniste*, Lausanne, CIO, 1995.

M'Bokolo Elikia, « Conclusion générale », « Foccart – Entre France et Afrique », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 2002/30, mis en ligne le 22 novembre 2008.
URL : <http://ccrh.revues.org/index782.html>. Consulté le 04/06/2010.

M'Bokolo Elikia, *L'Afrique au XX^e siècle, le continent convoité*, Paris, Seuil, 1985.

M'Bokolo Elikia, *Afrique noire. Histoire et civilisations Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hatier-AUF, 2004 (2^e édition).

M'Paka Albert, *Félix Eboué (1884-1914). Gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française. Premier résistant de l'Empire*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Macaloon John, *Muscular christianity in colonial and post-colonial worlds, Sport in the Global Society*, Londres, Ed. Mangan J.A. and Majumdar Boria, Taylor and Francis Group, 2008.

Mackintosh J.M., *Strategy and Tactics of Soviet Foreign Policy*, New York, Oxford University Press, 1963.

Maguire Joseph, « Sport, national identities and globalisation », in Bale John, *Horizons in a Geography of Sports*, Keele University, Department of Geography, 1994.

Maguire Joseph, « Sociologie des configurations et mondialisation du sport : thématiques, questions et objets », in *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, ss la dir. de Ohl Fabien, Paris, PUF, Pratiques physiques et société, 2006.

Maguire Joseph, *Global sport : identities, societies, civilizations*, Oxford, Blackwell Publishers Ltd, 1999.

Maguire Joseph, *Power and global sport : zones of prestige, emulation and resistance*, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2005.

Mahlmann P., « Perception of sport in Kenya », *Journal of Eastern Africa Research and Development*, n°19.

Majumdar Boria, « Tom Brown goes goal : The 'Brown' ethic in colonial and post-colonial India », *International Journal of the History of Sport*, 23/5, 2006.

Maliesky Dominique, « De Coubertin à Samaranch : la diplomatie du CIO », *Pouvoirs*, Paris, PUF, 1992.

- Mangan James A., « Images for Confident Control : Stereotypes in Imperial Discourse », in *The Imperial Curriculum : Racial Images and Education in the British Colonial Experience*, New York, Routledge, 1993.
- Mangan James A., « Images for Confident Control : Stereotypes in Imperial Discourse », in *The Imperial Curriculum : Racial Images and Education in the British Colonial Experience*, New York, Routledge, 1993.
- Mangan James A., Hong Fan, *Sport in Asian society : past and present*, New York, Frank Cass, 2003.
- Mangan James A., *The Cultural Bond : Sport, Empire, Society*, Frank Cass & Co., 1993.
- Mangan James A., *The Games Ethic and Imperialism : Aspects of the Diffusion of an Ideal*, New York, Frank Cass & Co., 1998.
- Mansour Al-Tauqi, *Olympic solidarity : global order and the diffusion of modern sport between 1961-1980*, a doctoral thesis of Doctor of Philosophy of Loughborough University, avril 2003 (exemplaire disponible au CIO-CEO, Lausanne).
- Marbeau Michel, *La société des nations*, Paris, PUF, 2001.
- Marrou Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954.
- Martin Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la V^e République. L'élan gaullien, 1958-1969*, Vuibert, 2004.
- Martin Laurent, *La Presse écrite en France au XX^e siècle*, Collection La France Contemporaine, Librairie Générale Française, 2005.
- Martin Phyllis, « Colonialism, Youth and Football in French Equatorial Africa », in *The International journal of the History of sport*, Londres, Frank Cass, 8, 1, 1991.
- Martin Phyllis, « Youth and Football in French Equatorial Africa », *The International Journal of the History of Sport*, vol.8, May 1991.
- Martin Phyllis, *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005.
- Marx Roland, *De l'Empire au Commonwealth, 1850-1994*, Gap, Ophrys, 1995.
- Mathieu Daniel et Praicheux Jean, « Les manifestations sportives internationales », *Mappemonde*, n°89, 1989.
- Maurel Auguste, *Le Congo belge de la colonisation à l'indépendance*, 2^{ème} édition, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Mayeur Françoise, « Pierre de Coubertin. La réforme sociale par l'éducation et le sport », *Les Etudes Sociales*, n°137, octobre 2003.
- Mazenod Romain, Brousse Geneviève, Tauriac Michel, Alexandre Philippe, *Pierre Messmer, une conscience française*, Paris, Nicolas Chaudun, 2009.

Mazenot Georges, *Carnets du Haut-Congo, 1959-1963*, 1996, Congo-Brazzaville in « René Haby au 34 rue de Châteaudun, 1966-1968, L'expérience d'un directeur de cabinet sur les vicissitudes de la normalisation sportive », Le Noé Olivier, *Terrains & Travaux*, n°12, 2007/1.

Mbembé Achille, « Notes provisoires sur la postcolonie », *Politique africaine*, 60, 1995.

Mbembé Achille, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, 330, 2006.

Mbembé Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000

Mbengalack Elias *La gouvernementalité du sport en Afrique : le sport et le politique au Cameroun*, thèse de doctorat, Etudes africaines, Bordeaux 1, IEP, ss la dir. de Médard Jean-François, 1993.

Mel Frédéric Grah, *Félix Houphouët-Boigny. Biographie*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003.

Mélandri Pierre et Ricard Serge (dir.), *Les Relations franco-américaines au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Mélandri Pierre, « Les Etats-Unis et les indépendances africaines », in Ageron Charles-Robert et Michel Marc (eds.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Paris, 1992, p.535-550.

Mélandri Pierre, *La politique extérieure des Etats-Unis de 1945 à nos jours*, Paris, PUF, 1982.

Mélik-Chaknazarov Achôt, *Le sport en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1970.

Melissen Jan, *The New Public Diplomacy. Soft Power in International Relations*, New York, PalgraveMacmillan, 2007.

Méranville Mathieu, *Sport, malédiction des noirs ?*, Editions Calmann-Lévy, 2007.

Merle Marcel, « Les relations extérieures de la Côte d'ivoire », *Revue française de science politique*, vol. 9, n°3, 1959.

Messmer Pierre, *Entretiens*, Paris, Flammarion, 2002.

Meynaud Jean, *Sport et politique*, Paris, Payot, 1966

Michaïlof Serge, *France et l'Afrique : Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993.

Michel Marc, « Au travers des archives Foccart. Les relations franco-africaines de 1958 à 1962 », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 30 | 2002, [En ligne], mis en ligne le 22 novembre 2008. URL : <http://ccrh.revues.org/index592.html>. Consulté le 27 janvier 2009.

Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Paris, Hachette Supérieur, 2005.

Michel Marc, *L'appel à l'Afrique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

Miège Jean-Louis, *Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours*, Paris, PUF, 1973.

Migani Guia, *La France et l'Afrique sub-saharienne, 1957-1963 : histoire d'une décolonisation entre idéaux eurafricains et politique de puissance*, Bruxelles, Peter Lang, Editions scientifiques internationales, 2008.

Mignon Jean-Marie, « Centres culturels et maisons de jeunes et de la culture en Afrique francophone. 35 ans d'équipement socio-culturels (1949-1984) », *Les Cahiers de l'Animation*, n°46, juillet 1984.

Mignon Jean-Marie, « Jeunesse africaine, crainte convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone », *Les cahiers de l'animation*, n°43, 1983.

Mignon Jean-Marie, « Le destin de la loi de 1901 sur les associations en A.O.F. », *Les cahiers de l'animation*, n° 55, 1986.

Mignon Jean-Marie, « Les mouvements de jeunesse dans l'Afrique de l'Ouest francophone de 1958 aux années 1970-1975 », d'Almeida-Topor Hélène, Goerg Odile (recherches réunies par), *Le mouvement associatif des jeunes en Afrique noire francophone au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Mignon Jean-Marie, *Afrique : jeunesses uniques, jeunesse encadrée. Institutions de jeunesse d'éducation populaire et de sports dans onze pays d'Afrique francophone*, Paris, L'Harmattan, 1984.

Mignon Jean-Marie, *Les associations sportives au Sénégal*, Centre d'Etudes d'Afrique Noire, Université de Bordeaux I, 1987.

Miller Toby, Lawrence Geoffrey, McKay Jim, et Rowe David, *Globalization and Sport*, Londres, Sage Publications, 2001.

Mills James (ed.) *Subaltern Sports : Politics and Sport in South Asia*, Londres, Anthem Press, 2005.

Milza Pierre, « Sport et relations internationales », *Relations internationales* 38, 1984.

Milza Pierre, « Olympisme et relations internationales », in *Un siècle de Jeux olympiques*, Jéquier François, n°111, automne 2002.

Milza Pierre, « Un siècle de Jeux Olympiques », *Relations internationales* 111, automne 2002.

Milza Pierre, Jéquier François et Tétart Philippe, (eds.), *Le pouvoir des anneaux*, Paris, Vuibert, 2004.

Milza Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1995.

Mitterrand François, *Aux frontières de l'Union française*, Paris, Plon, 1953.

Mitterrand François, *Présence française et abandon*, Paris, Plon, 1957.

Monnin Eric, Monnin Catherine, « Le boycott politique des Jeux olympiques de Montréal », PUF, *Relations Internationales*, n°134, 2008/2.

Montéréal Gilles, *L'Equipe : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967)*, Nouveau Monde éditions, in *Le Temps des médias*, 2007/2 – n°8.

Moore K., « “The Warmth of Comradship” : The First British Empire Games and Imperial Solidarity », *International Journal of the History of Sport*, vol. 6, 1989.

Morath Pierre, *Le CIO à Lausanne, 1939-1999*, Lausanne, Cabédita, 2000.

Moreau Defarges Philippe, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Collection Essais Inédit, Seuil, 1994.

Morgenthau Hans J., *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, 5ème Edition, Alfred A. Knopf, 1978.

Morris Andrew, *Marrow of the Nation : A History of Sport and Physical Culture in Republican China*, Berkeley, CA : University of California Press, 2004.

Morris-Jones W.H. et Fischer Georges, *Decolonization and after : The British and French Experience*, Londres, Frank Cass, 1980.

Morrison David, *The USSR and Africa (1945-1963)*, Londres, Oxford University Press, 1984.

Mosamete Sekola, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Mourlane Stéphane, « A la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours », in Tétart Philippe, *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, Musée National du sport, Vuibert, 2007.

Mourlane Stéphane, « Les Jeux olympiques de Rome (1960). Une image du renouveau de l'Italie », in Milza Pierre, Jéquier François et Tétart Philippe, *Le pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière de la politique, 1896-2004*, Paris, Vuibert, 2004.

Müller Norbert, *Pierre de Coubertin, Textes choisis, Tome II – Olympisme*, « Géographie sportive (1912) », Zürich, Weidmann, 1986.

Müller Norbert, *Olympism and “Sport for All”*, Olympie, Papier présenté à la Session de l'Académie Internationale Olympique, 1988.

Mumbanza mwa Bawele Jérôme-Emilien, « Les sports et les loisirs à l'époque coloniale au Congo. Tradition et modernité », in *Aspects de la culture à l'époque coloniale en Afrique centrale. Le corps, l'image, l'espace*, ss la dir. de Quaghebeur Marc et de Tshibola Kalengayi

Bibiane, avec la collaboration de Kangomba Jean-Claude et Schmitz Amélie, Paris, L'Harmattan, vol. 9, 2008.

N

Marseille Jacques, « Coopération ou néo-colonialisme », *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 11, No. 1, 1977.

Nadel Alan, *Containment Culture : American Narratives, Postmodernism, and the Atomic Age*, Durham (NC), Duke University Press, 1997.

Nahimana Salvator, *Techniques du corps et développement. La pratique et les représentations sociales du sport au Burundi*, Presses Universitaires du Septentrion, 1999.

Nandjui Pierre, *Félix Houphouët-Boigny, L'homme de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1995.

N'Dongo Sally, *La coopération franco-africaine*, Paris, François Maspéro, 1972.

Nédelec Serge, « Le festival de la jeunesse africaine à Bamako 1958 », [t.2 : 204-221] in Almeida (d') Topor Hélène, Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile, Guitart Françoise, *Les Jeunes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1992

Nédelec Serge, *Jeunesses, Etat et Société au Mali au 20ème siècle*, Doctorat NR en histoire contemporaine, université Paris VII, Coquery-Vidrovitch Catherine (dir.), 1994, Tomes I, II, III.

Niane B., *Des instituteurs aux énarques : L'Ecole normale William Ponty, l'Ecole normale supérieure et l'Ecole normale d'administration dans le processus de formation de la classe dirigeante au Sénégal*, Paris, EHESS, 1987.

Niggli Nicholas, « Helsinki 1952 : les "Jeux Olympiques de la guerre froide" ? » in *Le pouvoir des anneaux, Les Jeux Olympiques à la lumière de la politique 1896-2004*, Milza Pierre, Jéquier François, Tétart Philippe, (dir.), Paris, Vuibert, 2004.

Nongogo Philani, *Le boycott sportif et le mouvement anti-apartheid ainsi que leurs effets sur le changement social en Afrique du Sud*, CEO-CIO, 2010.

Nouaille-Degorce Bernadette, *La politique française de coopération avec les Etats africains et malgache au sud du Sahara*, thèse de Doctorat, université de Bordeaux I, 1980.

Nouschi André, *Les Armes retournées, Colonisation et décolonisation françaises*, Paris, Belin, 2005.

Nouschi Marc, *Le XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1995.

Nye Joseph S., *Bound to lead. The changing nature of American Power*, Basic Books, 1991.

Nye Joseph S., *Soft Power. The means to success in World Politics*, PublicAffairs, 2004.

O

O'Brien Donald Cruise, Diop Momar Comba et Diouf Mamadou, *La Construction de l'Etat au Sénégal*, Paris, Karthala, 2003.

Oden Meeker, intitulé « L'Afrique s'éveille », Paris, Editions France-Empire, 1957.

Odjo Djiman, *Contribution de l'éducation physique et des sports à la formation de la jeunesse ivoirienne*, thèse de doctorat, 1982.

Oduyale Amos T., *Twenty-five years history of olympic movement in Nigeria, 1951-1976*, Dissertation Services, 1979.

Ohl P. E., *La Guerre olympique*, Paris, Robert Laffont, 1988, chapitre IX.

Omo-Osage Anthony, *African Unity through Sports*, Benin City, Nigeria, Ambik Press, 1965.

Onana Jean-Baptiste, « Cameroun : Le sport contre les ethnies », dans *Outre-Terre, revue française de géopolitique*, n° 8, OGRE/Editions ERES, 2004.

Ouedraogo Robert P. Cyr, « La coopération entre le Burkina Faso et la République de Chine : genèse, réalités et perspectives », in Mandé Issiaka et Rajaonah V. Faranirina, *Histoire africaine en Afrique : travaux de jeunes historiens africains*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Ozouf Mona, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976.

P

Parry Jim, *The Moral and Cultural Dimension of Olympism*, Olympie, Papier présenté à la 34^e Session de l'Académie Internationale Olympique 18 Juillet-2nd août, 1994.

Paterson, *Kennedy's Quest for Victory, American Foreign Policy, 1961-1962*, New York, 1989.

Pathé Anne-Marie, « La France et l'indépendance de l'Afrique noire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 30, April - Juin, 1991.

Pauker Ewa T., « Ganefo I : Sports and Politics in Djakarta », *Asian Survey*, University of California Press, 1965.

- Péan Pierre, *Affaires africaines*, Paris, Fayard, 1983.
- Péan Pierre, *L'homme de l'ombre*, Paris, Fayard, 1990.
- Peppard V. et Riordan James, *Soviet Sport Diplomacy Toward Neighbouring and Developing Countries*, Playing Politics Soviet Sport Diplomacy to 1992, 1993.
- Perkin H., « Teaching the Nations How to Play : Sport and Society in the British Empire and Commonwealth », *The International Journal of the History of Sport*, Vol. 6(2).
- Perret Thierry, *Le temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 2005.
- Peyrefitte Alain, *C'était de Gaulle. La France reprend sa place dans le monde*, Paris, Fallois/Fayard, 1997.
- Philips Bob, *The 1948 Olympics : How London Rescued the Games*, Paris sportifs Ltd, 2007.
- Phillips J.-C., « Racial discrimination in sports : Unequal opportunity for equal ability », *Sociological focus*, vol. 30, n°4, 1997.
- Pier Raphaële, *René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate*, Editions Peter Lang, Bruxelles, 2006 2 volumes.
- Pieterse Jan Nederveen, *White on Black : Images of Africa and Blacks in Western Popular Culture*, Yale University Press, 1995.
- Pignon Léon, « Rapport sur la réorganisation des structures de l'aide et de la coopération aux pays en voie de développement », *La Documentation Française*, 1963.
- Pivato Stéphane, *Les Enjeux du sport*, Paris, Gallimard, 1994.
- Plantey Alain, *De la politique entre les Etats, principes de diplomatie*, Paris, Pédone, 1987.
- Poli Raffaele, « Conflit de couleurs. Enjeux géopolitiques autour de la naturalisation de sportifs africains », in *Autrepart*, La Tour d'Aigues, n°37, 2006.
- Pondi Jean-Emmanuel, *L'ONU vue d'Afrique*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005.
- Porter Michael, *L'Avantage concurrentiel des nations*, Paris, Dunod, 1993.
- Praicheux Jean, « Une lecture géopolitique des Jeux olympiques », *Géopolitique*, n°66, 1999.
- Praicheux Jean, *Pour une lecture géopolitique de la performance olympique*, Géopolitique du sport, actes du colloque de Besançon, les 23-24 mars 1990.
- Pye L. W., *Aspects of political development*, 8th Ed., Boston, Little, Brown, 1966.

R

Raffaele Poli, Paul Dietschy, « Le football africain entre immobilisme et extraversion », *Politique africaine*, n°102, Juin 2006.

Ragaru Nicolas, Conesa Pierre, « Les stratégies d'influence en affaires étrangères : notion insaisissable ou absence de volonté ? », in *Revue Internationale et Stratégique*, n°52, hiver 2003-2004.

Ray Jean, *Commentaires du Pacte de la Société des Nations selon la politique et la jurisprudence des organes de la Société*, Paris, Recueil Sirey, 1930, 2 vol.

Reeve S., *One Day in September : the full story of the 1972 Munich Olympic massacre and Israeli revenge operation « Wrath of God »*, New York, 2001.

Renouvin Pierre, Duroselle Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

Renouvin Pierre, *Les crises du XX^e siècle, Histoire des relations internationales*, tome I : de 1914 à 1929, Paris, Hachette, 1967 ;

Renson Roland, Peeters Christel, « Sport et mission au Congo belge : « Tata » Raphaël de la Kethulle (1890-1956) », in Combeau-Mari Evelyne (dir.), *Sports et loisirs dans les colonies XIX^e-XX^e siècles. Asie, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Caraïbes*, Paris, Le Publieur, 2004.

Rey Marie-Pierre, « La tentation du rapprochement », *France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.

Reynaud-Paligot Carole, *La République raciale. Paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)*, Paris, PUF, 2006.

Rich Paul B., *Race and Empire in British Politics (Comparative Ethnic and Race Relations)*, Cambridge University Press, 1990.

Ricoeur Paul, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1967 (3^{ème} édition).

Ricoeur Paul, *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, 1983.

Ricoeur Paul, *Temps et récit. 2. La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984.

Ricoeur Paul, *Temps et récit. 3. Le Temps raconté*, Paris, Seuil, 1985.

Riordan James, *Soviet sport and Soviet foreign policy*, *Soviet Studies*, Vol. 26, No. 3, Juillet 1974.

Riordan James, *Sport soviétique*, Collection « Sport + Enseignement », Paris, Editions Vigot, 1980, p.103-104.

- Riordan James, « State and sport in developing societies », *International Review of Sociology of Sport*, vol. 21/4, 1986.
- Riordan James, « Sport in Capitalist and Socialist Countries : A western Perspective », in *The Sports Process. A Comparative and Developmental Approach*, Leeds, Human Kinetics Publishers, 1993.
- Riot Thomas, « Le football au Rwanda : un simulacre guerrier dans la créolisation d'une société (1900-1950) », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 44, n°1, 2010.
- Riot Thomas, « Pratiques du corps, ethnicité et métissages culturels dans le Rwanda colonial (1945-1952) », *Cahiers d'études africaines*, EHESS, n°192, 2008/4.
- Rioux Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République. 1. L'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, Seuil, 1980.
- Robinson Kim Stanley, « L'Afrique noire devant l'indépendance », *Africanus International Affairs*, Vol. 35, No. 1, Janvier, 1959.
- Roche Christian, *Le Sénégal à la conquête de son indépendance, 1939-1960*, Paris, Karthala, 2001.
- Rocher Guy, *Introduction à la sociologie générale, t.3, Le changement social*, Seuil, 1968.
- Rocher Guy, « La mondialisation est un phénomène pluriel », in Mercure Daniel (dir.), *Une société monde ? les dynamiques sociales de la mondialisation*, De Boeck Université et Presses Universitaires de Laval, 2001.
- Romo-Navarrete Maria, « Changer pour conserver. Les choix de Pierre Mendés France », *Relations internationales*, PUF, n° 133, 2008.
- Rosière Stéphane, *Géographie politique et Géopolitique, Une grammaire de l'espace politique*, 2^{ème} édition, Ellipses, 2007.
- Rouso Henry, « L'épuration en France une histoire inachevée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°33, janvier-mars 1992.
- Ruffié Sébastien et Gleyse Jacques, « *Pratique physique et colonisation à Pondichéry. La spécificité culturelle et le rôle des organisations spirituelles* », in Combeau-Mari E. (dir.) *Sports et loisirs dans les colonies XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Le Publieur, 2004.
- Ryan David, Pungong Victor (eds.), *The United States and Decolonization*, New York, MacMillan, 2000.

S

Sage George H., *Power and Ideology in American Sport*, Champaign (Ill.), Human Kinetics, 1998, 2nd ed..

Saint-Martin Jean, « Géopolitique des Jeux de Paris et relations internationales », in *Les Paris des Jeux olympiques de 1924. Les paris de la candidature et de l'organisation*, ss la dir. de Terret Thierry, Atlantica, volume 1, 2008.

Sandiford Keith A., Stoddart Brian, *The Imperial Game. Cricket, Culture and Society*, Studies in Imperialism, Manchester University Press, 1998.

Sanga Guy Ernest, *Diplomatie et diplomate, L'Afrique et le système des relations internationales*, Paris, Etudes africaines, L'Harmattan, 2010.

Saura André, *Philibert Tsiranana (TI) Premier président de la République de Madagascar (1910-1978)*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Schantz Otto, « La présidence de Avery Brundage (1952-1972) », ss la dir. Raymond Gafner, *1894-1994. Un Siècle du Comité International Olympique. L'idée, les présidents, l'œuvre*, vol. II, Lausanne, CIO, 1994.

Schapp Jeremy, *Triumph : The Untold Story of Jesse Owens and Hitler's Olympics*, Houghton Mifflin, 2007.

Schotté Manuel, « Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la « domination » des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000) », *STAPS*, 2002, n°57.

Schotté Manuel, *Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français*, thèse de doctorat, université Paris X-Nanterre, 2005.

Sciardet Hervé, « De la colonisation à la décolonisation : les modes de constitution de la Françafrique », Table ronde entre Bancel Nicolas et Dozon Jean-Pierre, *Mouvements*, n°21-22, mai-juin-juillet-août 2002.

Scott Lucas, *Freedom's War : The US Crusade against the Soviet Union, 1945-1956*, Manchester, Manchester University Press, 1999.

Seck Cheikh Yérim, *Kéba Mbaye : parcours et combats d'un grand juge*, Paris, Karthala, 2009.

Seck Papa Ibrahima, *La stratégie culturelle de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Segui Geneviève, *Socioanalyse des logiques d'adhésion des jeunesses ivoiriennes aux pratiques sportives (1960-2000)*, thèse de l'Université Marc Bloch, 2003.

Sekola Mosamete, *L'Afrique et la perestroïka. L'évolution de la pensée soviétique sous Gorbatchev*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Seng Tan See, *Bandung Revisited : The Legacy of the 1955 Asian-African Conference for International Order*, Singapore University Press, Singapour, 2008.

Senghor Léopold Sédar, *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1988.

Senghor Léopold Sédar, *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, 1964.

Senn Alfred Erich, *Power, politics, and the Olympic Games*, New York, Human Kinetics, 1999.

Sindjoun Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2003.

Sirinelli Jean-François in le colloque *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Bédarida François (dir.), Paris, Maison des Sciences de l'homme/CNRS, 1995.

Sorbets Claude, « Orientations et perspectives disciplinaires : la science politique et le sport : mot(s) de politologue(s) », in *Sport, relations sociales et action collective*, Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux, éditions MSHA, 1995.

Speak Mike, « China in the Modern World, 1840-1949 », in James Riordan and Robin Jones (eds.), *Sport and Physical Education in China*, Londres, Routledge, 1999.

Spivak Marcel, *Education physique, sport et nationalisme en France, du Second Empire au Front Populaire : un aspect original de la défense nationale*, thèse d'Etat, université Paris I-Sorbonne, 1983.

Spurr David, *The Rhetoric of Empire*, Londres, Duke University Press, 1993.

Spykman Nicholas, *America's Strategy in World Politics*, New York, Harcourt Brace, 1942.

Stamm Anne, *L'Afrique de la colonisation à l'indépendance*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998.

Stocking George W. Jr, *American Social Scientists and Race Theory : 1890-1915*, Ann Arbor, University Microfilms, 1960.

Stoddart Brian, « Sport, Cultural Imperialism, and Colonial Response in the British Empire », *Comparative Studies in Society and History*, Cambridge University Press, 30, 1988.

Stoddart Brian, « Sport, Culture, and Postcolonial Relations : Preliminary Analysis of the Commonwealth Games », in *Sport and Politics, The 1984 Olympic Scientific Congress Proceedings*, vol.7, Editor Gerald Redmond.

Stokvis Ruud, « The International and National Expansion of Sports », p.13-24, in Wagner Eric A. (Edited by), *Sport in Asia and Africa, A Comparative Handbook*, New York, Greenwood Press, 1989.

Stoler Ann, Cooper Frederick, *Tensions of Empire, Colonial Cultures in a Bourgeois World*, University of California Press, 1997.

Stuart O., *Sport in Africa*, MacMillan P., 1993.

Sugden John et Tomlinson Alan (eds.), *Power Games : A Critical Sociology of Sport*, New York, Routledge, 2002.

Suret-Canale Jean, « L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique » by Bernis G. (de), Dessau J., Esseks J., Judet P., Kamau C. M., Lacroix J. L., Lawson G. H., *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 11, No. 1, 1977.

Szczepanski-Huillery Maxime, « L'idéologie tiers-mondiste », Constructions et usages d'une catégorie intellectuelle en « crise », dans *Raisons politiques*, 18, vol. 2005-2.

T

Tebib Roger, « La France et la coopération culturelle avec l'Afrique », *Géostratégiques*, n°25, 10/2009.

Tenga Sendeu Titus M., *Globalisation and Olympic Sport in Tanzania. A Developmental Approach, Doctoral Dissertation, The Norwegian University of Sport and Physical Education*, 2000.

Tenzer Nicolas, « Constituer des réseaux d'influence : acteurs et vecteurs de décision en affaires étrangères. Organiser l'influence : une stratégie intellectuelle de la France », *Revue Internationale et Stratégique*, n°52, hiver 2003-2004.

Terret Thierry (ss la dir.), *Les Paris des Jeux olympiques de 1924*. t. 1, 2, 3, Paris, Atlantica, 2008.

Terret Thierry, Abena Appoline, « Bapea, Yende et football chez les Pygmées Bagyeli du Sud-Cameroun. Pratiques sportives et activités physiques traditionnelles », *STAPS*, n°68, 2005/2.

Terret Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919, Sport, guerre et relations internationales*, Paris, Collection Espaces et Temps du Sport, L'Harmattan, 2002, p.70.

Tertais Hugues, *Sport et identités régionales en Asie orientale*, Bulletin n°16, Institut Pierre Renouvin, 2003.

Tétard Françoise, « Politiques de la jeunesse (1944-1966 : parole(s) de volonté(s), politiques de l'illusion », in Proust François (dir.), *Les jeunes et les autres, contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*, vol.2, Vaucresson, CRIV, 1986.

Tété-Adjalogo Têtêvi G., *La question du Plan Marshall et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Thobie Jacques, Meynier Gilbert, Coquery-Vidrovitch Catherine, Ageron Charles-Robert, *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, Armand Colin, 1990.

Thomas Damion, « Let the Games Begin : Sport, US, Race Relations and Cold War Politics », *The International Journal of History of Sport*, Vol. N°2, février 2007.

Tomiche Nada, professeur à l'université de Paris-III-Sorbonne nouvelle, *L'Égypte coloniale*, article *Encyclopaedia Universalis* et *L'Égypte du XX^e siècle*, colloque international, CNRS, Paris, 1982.

Toohey Kristine et Veal Anthony James, *The Olympic Games : A Social Science Perspective*, CABI, 2007 (2^e édition).

Triboulet Raymond, *Un ministre du Général*, Paris, Plon, 1986.

Tshiyembé Moïse, *L'Etat postcolonial, facteur d'insécurité en Afrique*, Présence Africaine, Paris, 1990.

Tudesq André-Jean, *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, La Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995.

Tuong Nguyen Minh, « L'Agence de coopération culturelle et technique dans la problématique du développement », *Revue Tiers-Monde*, t. XX, n°78, avril-juin 1979.

Turpin Frédéric, « Le passage à la diplomatie bilatérale franco-africaine après l'échec de la communauté », *Les négociations internationales depuis 1945-1*, in *Relations Internationales*, PUF, n°135, 2008/3.

Twitchett Kenneth, « The Colonial Powers and the United Nations », *Journal of Contemporary History*, vol. 4, n°1, 1969.

U

Uweche R.C., « Nation Building in Sport », in Lowe, B., Kanin, D., Strenk, A., *Africa. Sport and International Relations*, Champaign, IL, Stipes, 1978.

V

Vaccaro Eddy et Decoudray Aurélien, *Championzé. Une histoire de Battling Siki*, Futuropolis, 2010.

Valantin Christian, *Une histoire de la francophonie (1970-2010). De l'Agence de Coopération Culturelle et Technique à l'Organisation internationale de la Francophonie*, Paris, Belin, 2010.

Verinis James P., « Spiridon Loues, the modern *foustanéla* and the symbolic of power of *palikaria* at the 1896 Olympic Games », *Journal of Modern Greek Studies*, vol. 23, 2005.

Verschave François-Xavier, *Noir Silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Paris, Les Arènes, 2000.

Verschave François-Xavier, *Noir Chirac. Secret et impunité*, Paris, Les Arènes, 2002.

Verschave François-Xavier et Hauser Philippe, *Au mépris des peuples. Le néocolonialisme franco-africain*, Paris, La fabrique, 2004.

Vianey Fernand, *50 ans de boxe*, PAC, 1982.

W

Wagner Eric A., *Sport in Asia and Africa. A Comparative Handbook*, New York, Greenwood Press, 1989.

Wahl Alfred, *Les Archives du football*, Paris, Gallimard, 1993.

Waites Bernard, *Europe and the Third World. From Colonisation to Decolonisation, c. 1500-1998*, New York, St. Martin's Press, 1999.

Wallerstein Immanuel, « C'était quoi, le tiers-monde ? », Paris, *Le Monde diplomatique*, août 2000.

Wallerstein Immanuel, *Africa. The Politics of Independence and Unity*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2005.

Ward Geoffrey C., *Unforgivable Blackness, The Rise and Fall of Jack Johnson*, New York, A. A. Knopf, 2004.

Wekape L., *Le perroquet d'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Werner M. et Zimmermann B., *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004.

Whal Alfred, « Sport et politique, toute une histoire ! », *Revue Outre-Terre*, n°8, 2004.

Wilentz S. (dir.), *Rites of Power : Symbolism, Rituals and Politics since the Middle Ages*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1985.

Wills Alfred John, *An introduction of the history of Central Africa : Zambia, Malawi and Zimbabwe*, Londres, Oxford University Press, 1991.

Wolfers Arnold, *Discord and Collaboration : Essays on International Politics*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1962.

Y

Yetman N. and Eitzen D., « Black Americans in Sports : Unequal Oportunity for Equal Ability », *Civil Rights Digest*, Vol. 5, 1972.

Yinda-Yinda André-Marie, « Penser les relations internationales africaines : des problèmes aux philosophèmes politiques d'aujourd'hui », *Polis*, Vol.8, Numéro Spécial, 2001.

Z

Zakaria Fareed, *The Post-American World, And the Rise of the Rest*, New York, Penguin Books, 2009.

Zerbo Yacouba, « La problématique de l'unité africaine (1958-1963) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, PUF, n°212, 2003.

REPERTOIRE DES ILLUSTRATIONS

1. « Le sport unit les peuples », philatélie, République du Congo, 1966.
2. Le premier mouvement de formation du bloc africain olympique : La création des CNO des ex-colonies britanniques (1950-1958)
3. Plaquette du Gouvernement général de l'AOF, Direction générale de l'enseignement et des sports, Direction de l'Education Physique de la Jeunesse et des Sports, Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports, Dakar, 1953, (BNF).
4. Cérémonie inaugurale du 27 février 1953 du Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports, Dakar, plaquette du Gouvernement général de l'AOF, (BNF).
5. Inauguration du Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports le 27 février 1953 en présence du gouverneur Le Layec, Secrétaire général du Gouvernement général, (BNF).
6. Education physique : Enfants sur espaliers, (BNF).
7. Méthode sportive : saut en hauteur, (BNF).
8. Gymnastique : Mouvements d'ensemble de jeunes filles, (BNF).
9. Plan du stade fédéral de Dakar, (BNF).
10. Terrains de grand Jeux et piste de 400 m au CFJS de Dakar, (BNF).
11. Le Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports à Dakar peut accueillir 40 stagiaires, personnel d'encadrement et Services associés (internat, infirmerie, blocs sanitaires, cuisines, salle à manger), (BNF).
12. Terrains de basket-ball, de volley-ball et plateaux d'évolution sur cinq hectares au CFJS de Dakar, (BNF).
13. Elèves normaliens de Sébikotane et athlètes, stagiaires au CFS, (BNF).
14. France-AOF en basket-ball, finale de la Coupe d'AOF et sélection d'athlétisme de Dakar en 1953, (BNF).
15. Infrastructures sportives dans la Fédération d'AEF en 1952.
16. Manuel programme du sport en AEF, (BNF).
17. Un match de football au Stade Félix Eboué, (BNF).
18. Carte postale représentant le Stade Félix Eboué inauguré par le Général de Gaulle en 1945 (non daté, collection privé Pascal Charitas)
19. La foule dans les stades pour les matches de football, les débuts du basket-ball et du cyclisme en AEF, (BNF).

20. Kodja à l'entraînement (au centre), détenteur de quatre records d'AEF et son entraîneur, (BNF).
21. Records et meilleures performances athlétiques d'AEF en 1951, (BNF).
22. Résultats de la saison 1949-1950, (BNF).
23. Un saut d'Ombonwan, co-recordman d'AEF (à gauche) et Ombonwan, détenteur de cinq records d'AEF, Champion de France OSSU 1951 de saut en longueur, et son entraîneur, (BNF).
24. Sport civil et/ou sport scolaire en Guinée-Conakry, photographie Lemoullec, 1956 (archives privées, Pascal Charitas)
25. Les Jeux régionaux sous le patronage du CIO dans les années 1950
26. Appel d'Alfred Eluere (CNS) pour une solidarité des sportifs entre la métropole et l'Afrique du Nord (Archives CAOM)
27. Appel à fonds des sportifs pour les soldats du Bataillon de Joinville en Algérie (Archives CAOM)
28. Supplément spécial *Abidjan Matin*, Les Jeux d'Abidjan, 1961, p.27, (Archives ANS).
29. *L'Equipe*, 13/04/1960, n°4.362, p.8, (Archives CNOSF).
30. *L'Equipe*, « France et Afrique ? », 09/01/1959, n°3.969, p.1, (Archives CNOSF).
31. Le premier ministre du Ghana N'Krumah (à droite) avec le président de la Ligue d'AOF Rito Alcantara et Goarezb, délégués du Sénégal (gauche à droite).
« *Le championnat de football de l'Ouest africain sera doté d'une coupe en or massif offerte par le Président N'Krumah* », *Bingo*, Juillet 1959, n°78, p.15, (Archives ANS).
32. *L'Equipe*, 07/07/1959, n°4.121, p.12, (Archives CNOSF).
33. Réunion le 23 janvier 1960 au Centre Fédéral des Sports de Dakar, de la Ligue d'ex-AOF de football, Joseph Gomis (au centre debout, président de la Ligue et représentant fédéral du Mali), à gauche Sidibé (secrétaire général), à droite Alcantara (trésorier général) et Robin (vice-président), « L'organisation du football africain », *Tous les Sports, Dakar-Matin*, 26/01/1960, (Archives ANS).
34. *L'Equipe*, 05/07/1962, n°5.056, p.12 (Archives CNOSF).
35. Discours de Maurice Herzog à la tribune des *Jeux de la Communauté*, « Aux Jeux de la Communauté », par Charles Petit-Mongobert, délégué du CNS et président de la FFHB, « Les sports en France », *Bulletin du CNS*, mai-juin 1960, p.10.
36. *L'Equipe*, 13/04/1960, n°4.362, p.8, (Archives CNOSF).
37. Maurice Herzog aux *Jeux de la Communauté* (Photo Paris-Match), *La Vie Africaine*, n°22, février 1962, p.49, (Archives ANS).

38. La délégation française d'athlétisme et Maurice Herzog sur le départ pour Madagascar, *L'Equipe*, 11/04/1960, n°4.360, p.11, (Archives CNOSF).
39. Le Stade Mahamasina (Tananarive) des *Jeux de la Communauté*, (Archives CAC/HCJS, article 99).
40. Carte postale, vue aérienne du Stade Mahamasina (Tananarive), non daté (archives privées, Pascal Charitas).
41. Le terrain de Jeux de Mahamasina : on peut compter : un terrain de handball, trois terrains de basket-ball, un terrain de volley-ball, un gymnase couvert et un terrain de football-athlétisme au centre de la piste d'athlétisme, (Archives CAC).
42. Programme des Jeux de la Communauté, (Tananarive, Madagascar, 1960), (Archives ANS).
43. Présentation des sélectionnés au chef de l'Etat ivoirien dans la salle de l'Assemblée Nationale, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
44. Le chef de l'Etat accompagné de M. Banny et Ekra se fait présenter les membres de la délégation ivoirienne. Félix Houphouët-Boigny serre la main de Guy Fabre l'entraîneur national de l'équipe de football, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
45. Les sélectionnés autour du drapeau sur les marches de l'Assemblée Nationale. Félix Houphouët-Boigny serre la main du porte drapeau Jean Toffey, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
46. La délégation ivoirienne au grand complet sur les marches de l'Assemblée Nationale, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
47. Embarquement de la délégation ivoirienne pour les Jeux de la Communauté à l'aérodrome de Port-Bouet, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
48. « La remise du drapeau du Mali aux athlètes qui représenteront la Fédération aux Jeux de Tana », de gauche à droite : Rito Alcantara trésorier de la Ligue sénégalaise de football, Alioune Tall le ministre de la Jeunesse et des Sports, le président Léopold Sédar Senghor, et Abdoulaye Fofana le ministre de l'Education du Mali, *Dakar-matin*, 10/04/1960, p.6, (Archives ANS).
49. La délégation du Mali avec Ly Ousmane le lanceur de Javelot comme porte-drapeau, *Dakar-matin*, 10/04/1960, p.6, (Archives ANS).
50. *Dakar-matin*, 10/04/1960, page de couverture, (Archives ANS).

51. Défilé de l'équipe du Mali à la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Communauté au Stade Mahamasina, « Echos des Jeux de la Communauté », *Dakar-Matin*, 14/04/1960, p.7, (Archives ANS).
52. Le président Tsiranana et Maurice Herzog serrent la main aux représentants de la délégation sénégalaise, *Dakar-Matin*, 14/04/1960, p.7, (Archives ANS).
53. La délégation sénégalaise au retour des Jeux de Tananarive sur un vol Air-France, *Dakar-Matin*, 04/1963, (Archives ANS).
54. La sélection de football sénégalaise pour les Jeux de la Communauté, *Dakar-Matin*, 08/04/1960, (Archives ANS).
55. La sélection de basket-ball du Sénégal pour les Jeux de la Communauté, *Dakar-Matin*, 08/04/1960, (Archives ANS).
56. La sélection de boxe du Sénégal pour les Jeux de la Communauté (à droite le Père Boyer en blanc), *Dakar-Matin*, 08/04/1960, (Archives ANS).
57. Personnalités politiques et sportives française présentes aux Jeux de la Communauté (Tananarive, Madagascar, 1960).
58. Personnalités politiques et sportives africaines présentes aux Jeux de la Communauté (Tananarive, Madagascar, 1960).
59. Personnalités politiques malgaches présentes aux Jeux de la Communauté (Tananarive, Madagascar, 1960).
60. La délégation ivoirienne drapeau en tête passe devant la tribune du stade de Tananarive, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
61. La délégation nationale ivoirienne après sa présentation au public malgache quitte le stade, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
62. La délégation du Cameroun, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.36, (Archives ANS).
63. La délégation de Madagascar, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.36, (Archives ANS).
64. L'équipe nationale de volley-ball de Côte d'Ivoire aux Jeux de la Communauté, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).
65. L'équipe nationale de cyclisme du Cameroun, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.50, (Archives ANS).
66. L'équipe nationale de football ivoirienne sur le stade de Tananarive, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.103, (Archives ANS) [On reconnaît l'entraîneur Guy Fabre à l'arrière plan, tout à fait à gauche].
67. A 37 ans le malgache Emile Randrianarisoa (tanneur de métier) remporte le titre en catégorie coq aux Jeux de la Communauté (il début le sport en 1950 comme boxeur et

- culturiste, puis il est orienté vers l'haltérophilie par Taillefer l'ex-champion de France universitaire venu à Madagascar, il est ainsi 3^{ème} du championnat de France à Biarritz en 1956, et 2^{ème} en 1957, et en 1959 finalement Champion de France. Il s'entraîne avec les deux frères Fontaine, deux français installés à Madagascar. « Randra » créé un club à Tananarive et veut s'y consacrer après sa victoire), *L'Equipe*, 20/04/1960, n°4.368, p.1, (Archives CNOSF).
68. Les haltérophiles à l'entraînement aux Jeux de la Communauté, Fulla (à droite), Randrianritsoa (derrière), et Henri Fontaine (à gauche), *L'Equipe*, 15/04/1960, n°4.364, p.5, (Archives CNOSF).
69. Philibert Tsiranana remet le trophée du meilleur sauteur en hauteur au tchadien Mahamat Idriss, *L'Equipe*, 05/12/1961, n°4.876, p.3, (Archives CNOSF).
70. *L'Equipe*, 27/04/1960, n°4.374, p.1, (Archives CNOSF).
71. Michel Debré et Maurice Herzog à la première réunion du CNS, *L'Equipe*, 29/09/1961, n°4.819, p.1, (Archives CNOSF).
72. Ordre du jour du Haut-Comité des Sports, le vendredi 22 septembre 1961, Archives CAC/Carton n°19780586, article 133, Correspondance 1961 du HCJS, DGSP, Marceau Crespin aux membres du Bureau Permanent du Haut-Comité des Sports, 09/09/1961.
73. *L'Equipe*, rubrique « 24 heures de sport : Sur les Jeux d'Abidjan », 01/03/1961, 4.638, p.1, (Archives CNOSF).
74. La couverture de *La Vie Africaine*, Spécial Sports, « Les Jeux d'Abidjan », n°22, février 1962 (Archives ANS).
75. Félix Houphouët-Boigny et Michel Maurice-Bokanowski le Ministre des PTT représentant le Général de Gaulle, *Abidjan Matin*, « Parade de couleurs : les « Jeux » sont ouverts dans une atmosphère de kermesse fraternelle », 26/12/1961, page de couverture (Archives ANS).
76. Personnalités politiques et sportives présentes aux Jeux de l'Amitié (Abidjan, Côte d'Ivoire, 1961).
77. Personnalités politiques et sportives ivoiriennes présentes aux Jeux de l'Amitié (Abidjan, Côte d'Ivoire, 1961).
78. Personnalités politiques et sportives africaines présentes aux Jeux de l'Amitié (Abidjan, Côte d'Ivoire, 1961).
79. Arrivée de Maurice Herzog à Port-Bouët afin de préparer les Jeux d'Abidjan entre Mathieu Ekra le Ministre de la Fonction Publique et de l'Information (à droite) et Georges Ouégnin le chef du protocole de la Présidence (à gauche), décembre 1961, (Archives ANS).
80. Maurice Herzog serre la main à Mathieu Ekra, observé par Georges Ouégnin,

(Archives ANS).

81. Félix Houphouët-Boigny et Maurice Herzog à Abidjan, (Archives ANS).

82. Le Docteur Héraud (à droite) en discussion avec le Ministre de l'Intérieur ivoirien Coffi Gadeau (à gauche).

83. Le Colonel Crespin et le Docteur Robert Héraud en visite dans les studios de Radio Côte d'Ivoire, *Abidjan-Matin*, « Les Jeux d'Abidjan partent du bon pied », 21/04/1961, (Archives ANS).

84. Tony Bertrand, le Secrétaire Général des Jeux de l'Amitié, dans son bureau abidjanais, Supplément spécial *Abidjan Matin*, Les Jeux d'Abidjan, « Une réunion inter-Etats tenue à Abidjan le 7 avril a arrêté les grandes lignes de l'organisation des Jeux de l'Amitié 1961 », p.7. (Photo CARVAL, studio de Paris), (Archives ANS).

85. Une maison de bois pour les « bureaux » des Jeux d'Abidjan, en bas de l'avenue Chardy près de la lagune accueille le Comité d'organisation des Jeux de l'Amitié, *Abidjan-Matin*, 22/09/1961, p.3, (Archives ANS).

86. Tony Bertrand remercié par la République ivoirienne au titre de Commandeur dans l'Ordre National de Côte d'Ivoire (1962), (Archives CAC).

87. Le chantier et les travaux de terrassements du Stade Géo-André futur Stade Houphouët-Boigny, *Abidjan-Matin*, 22/09/1961, p.9, (Archives ANS).

88. Etat des travaux du Stade Géo-André, dédié à l'athlétisme lors des Jeux d'Abidjan, *L'Equipe*, 25 et 26/11/1961, n°4.868, p.5 (Archives CNOSF) et ci-dessous, (Archives ANS).

89. Le Stade Géo-André terminé, *L'Equipe*, 22/12/1961, n°4.891, p.7, (Archives CNOSF).

90. Le Stade Géo-André après les travaux de remise en état, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, 22/12/1961, n°139, p.7, (Archives ANS).

91. Le nouveau Parc des Sports sur la route de Port-Bouët, de gauche à droite : le Boxing Club, le terrain principal et la piste, les terrains annexes, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.12-13 (Archives ANS).

92. Plaque programme des Jeux d'Abidjan, 1961, (Archives ANS).

93. *L'Equipe*, 23 et 24/12/1961, n°4.892, p.6, (Archives CNOSF).

94. *L'Equipe*, 27/12/1961, n°4.895, p.1, (Archives CNOSF).

95. Abidjan : 1962, la cérémonie d'ouverture des deuxièmes Jeux de l'Amitié, *Bingo*, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.39, (Archives ANS).

96. Le stade Houphouët-Boigny à l'ouverture des Jeux d'Abidjan, *Dakar-Matin*, 29/12/1962, (Archives ANS).

97. Le serment olympique prononcé par Firmin Yoboué lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Abidjan (Photo Info-Côte d'Ivoire), (Archives ANS).
98. *La Vie Africaine*, n°22, février 1962, « Les Jeux de l'Amitié ou comment le sport rapproche les hommes » (Photo AFP), article de Max Boulois, p.35.
Les vainqueurs du 4x400m (1.Sénégal, 2.France, 3.Côte d'Ivoire).
99. Boxe (poids léger), le français Jacques Cotot contre le sénégalais Léonard Tavares (AFP).
100. Léonard Tavares (Sénégal) esquive un gauche de Pierre Koppi (Côte d'Ivoire) dans la catégorie coqs.
101. Le sprinter ivoirien Gakou vainqueur du 400 m plat (AFP).
102. Yanyambalé remporte l'épreuve du Javelot (AFP).
103. Phase finale du match Sénégal-France remportée par la Métropole (AFP).
104. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny remet sa médaille au boxeur ivoirien Edmond Britto (AFP).
105. Le congolais Henri Elendé franchit 1m95 (AFP), né le 13 novembre 1941 à Brazzaville, de père électricien, Henri Elendé fait ses études au Lycée Savorgnan de Brazza, il joue essentiellement au basket-ball au Brazzaville Club-Basket, et il refuse une bourse pour se diriger vers l'Education Physique car il veut devenir agent technique (médaille d'or en hauteur à Abidjan).
106. Bangamingui (Centrafrique) termine deuxième en longueur (AFP).
107. L'équipe de basket-ball de Mauritanie dirigée par Diaw Cheik aux Jeux d'Abidjan, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.42, (Archives ANS).
108. En volley-ball, « L'Olympia-Club » de Tananarive, championne de Madagascar, *Bingo*, décembre 1961, n°107, p.42, (Archives ANS).
109. *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, (Archives ANS).
110. *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.6, (Archives ANS).
111. Jean Toffey (Côte d'Ivoire) au 5 000 m, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.9, (Archives ANS).
112. François Bogui, recordman ivoirien du lancer de javelot, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.9, (Archives ANS).
113. Les boxeurs ivoiriens, de gauche à droite : Abdoulaye Coulibaly, Britto, N'Guia, Robert Gohi, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.11, (Archives ANS).
114. Equipe nationale ivoirienne de basket-ball à l'entraînement, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.15, (Archives ANS).

115. L'équipe nationale de volley-ball de Côte d'Ivoire, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.17, (Archives ANS).
116. Des membres de l'équipe ivoirienne de Judo, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.19, (Archives ANS).
117. L'équipe nationale ivoirienne de natation à l'entraînement à la piscine des Tourelles, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.21, (Archives ANS).
118. L'équipe ivoirienne de cyclisme avec son chef de file à l'extrême droite, Alexandre Kadjan, *Fraternité Matin*, Les Jeux d'Abidjan, n°139, 22/12/1961, p.24, (Archives ANS).
119. Vue aérienne de la piscine des Tourelles, sur la route de l'aéroport de Port-Bouët, près des cases de pêcheurs, *L'Equipe*, 25/12/1961, n°4.893, p.4, (Archives CNOSF).
120. Epreuve masculine à la piscine de Bouaké, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65 (Photos, « Optique Photos », Bouaké), (Archives ANS).
121. Ondine bouakéenne, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65, (Archives ANS).
122. Leçon de natation, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65, (Archives ANS).
123. Leçon collective pour féminines, *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, p.65, (Archives ANS).
124. Lo Ousmane (Sénégal), issue du Lycée Van Vollenhoven de Dakar, étudiant stagiaire aux Ponts et Chaussées de Bordeaux, champion de France de saut en hauteur à 19 ans en juillet 1956 (puis 1957) dans l'équipe d'AOF aux championnats de France d'athlétisme (Stade de Colombes) face à Thiam Papa Gallo (Sénégal), Maurice Fournier (France) et Max Boulois (Martinique), (il n'est pas qualifié pour les Jeux de Melbourne et retourne à Dakar en 1957), *Bingo*, p.24, (Archives ANS).
125. *L'Equipe*, 26/04/1962, n°4.997, p.1, (Archives CNOSF).
126. « Manifestation en l'honneur des Judokas de retour des Jeux d'Abidjan », *Dakar-Matin*, 11/02/1962, (Archives ANS).
127. L'équipe de boxe du Sénégal pour Abidjan, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, (Archives ANS).
128. L'équipe de basket-ball du Sénégal pour Abidjan, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, (Archives ANS).
129. L'équipe de handball sénégalaise pour Abidjan, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, (Archives ANS).
130. « Nos nageurs pour les Jeux d'Abidjan », de gauche à droite : Yves Lacroix, Cheikh Sidat Niang, Daniel Marchand, Magatte Sylla, Gamou Gaye, Thioune, Cheikh Der, Famara Sagna, Magatte N'Doye, *Dakar-Matin*, 05/12/1961, p.3, (Archives ANS).

131. De gauche à droite, Armand Bérard (Ambassadeur de France), Vladiodio N'Diaye (Ministre des Finances en 1962 il sera accusé de complot contre Senghor dans la « tentative de coup d'Etat » de décembre 1962), Ousmane Socé Diop (ancien Ministre du Plan dans le gouvernement de Mamadou Dia, 1958-1959, maire de Rufisque et ambassadeur du Sénégal aux Etats-Unis, délégué à l'ONU), Claude Héttier de Bois Lambert (Haut-représentant de la France auprès de la Fédération du Mali puis du Sénégal en 1962) et Maurice Herzog (HCJS), *Dakar-Matin*, 01/1962, (Archives ANS).
132. De gauche à droite : Tony Bertrand, Monique Berlioux et le Colonel Crespin, *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).
133. Amadou Babacar Sarr, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, *Dakar-Matin*, 25/01/1962, (Archives ANS).
134. Malick M'Baye, entraîneur national d'athlétisme du Sénégal défile en tête de la délégation sénégalaise, *Dakar-Matin*, 13/01/1962, p.6, (Archives ANS).
135. Le Secrétariat d'Organisation des Jeux de l'Amitié de Dakar, Avenue de Barachois à Dakar, *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).
136. La SOCOCIM industrie est une entreprise de cimenterie sénégalaise à Rufisque. Elle réalise l'ensemble sportif Liberté pour les Jeux de l'Amitié à Dakar, (Archives ANS).
137. Vue aérienne du Stade de l'Amitié et du Stadium, (Archives ANS).
138. Vue intérieur « Nord » du Stadium, (Archives ANS).
139. Début des travaux du Stade des Abattoirs, *Dakar-Matin*, 23/01/1963, (Archives ANS).
140. Le petit stade des abattoirs devient grand, « L'aménagement des stades dakarois », *Dakar-Matin*, 03/1963, (Archives ANS).
141. Le Parc Municipal des Sports, Numéro Spécial, *Dakar-Matin*, 02/04/1963, p.25, (Archives ANS).
142. Le Parc Municipal des Sports, Numéro Spécial, *Dakar-Matin*, 02/04/1963, p.25, (Archives ANS).
143. Le Centre National des Sports avenue Blaise Diagne, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).
144. La piste cycliste ou vélodrome en construction, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).
145. La piste cycliste ou vélodrome en construction, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).
146. La piscine du « Lido » à Dakar (eau de mer), *L'Equipe*, 17/08/1962, n°5.093, p.8, (Archives CNOSF).
147. La piscine du « Lido », *L'Equipe*, « Dakar : Les Jeux de l'émancipation sportive africaine », 10/04/1963, n°5.295, p.10, (Archives CNOSF).

148. La piscine du Lido, *Dakar-Matin*, 1963, (Archives ANS).
149. Kéba M'Baye, le Secrétaire Général des Jeux, *Dakar-Matin*, 1963, (Archives ANS).
150. De droite à gauche, Diagne, Kéba M'Baye, Jean Désiré Malet, Sarr, N'Diawar Sow, *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).
151. « Les Jeux de l'Amitié d'avril prochain », de gauche à droite, Kéba M'Baye, Jean Désiré Mallet, Thibaudat (architecte de la SICAP), De Chicourt (Chambre de Commerce), le ministre Demba Diop (cravate au centre), Mendy responsable des travaux du stade (bras levé) et Lelu, directeur de l'Agence Havas (lunettes noires à droite), *Dakar-Matin*, 01/1963, p.6, (Archives ANS).
152. L'inauguration du complexe sportif du Stade de l'Amitié par Senghor, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 12/04/1963, p.1, (Archives ANS).
153. Maurice Herzog accueilli à sa descente d'avion par l'ambassadeur Lucien Paye et le chef du protocole Charles Albert, *Dakar-Matin*, 10/04/1963, (Archives ANS).
154. La tribune présidentielle à l'ouverture des Jeux de l'Amitié, de gauche à droite, sur la ligne du bas, Demba Diop, Mme et Mr Senghor derrière les micros, Louis Joxe, X, et Maurice Herzog, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 22/04/1963, p.1, (Archives ANS).
155. Serment olympique de Pierre William (triple sauteur du Sénégal), *L'Equipe*, 13 et 14/04/1963, n°5.298, p.1, (Archives CNOSF).
156. « Déploiement de la jeunesse sénégalaise à l'occasion de l'ouverture des Jeux de Dakar, le 11 avril 1963. Depuis, ces enfants ont grandi, se sont étoffés, au sein de la grande famille des sportifs. Demain, les plus doués d'entre eux, se mêleront à l'élite internationale », *Sport Mondial*, n°132, 1967, p.25.
157. Démonstration gymnique des enfants des écoles lors de l'inauguration du Stade de l'Amitié, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 12/04/1963, p.1, (Archives ANS).
158. La Garde Républicaine française en formation à l'inauguration de la cérémonie de l'ouverture des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 12/04/1963, p.6, (Archives ANS).
159. Le défilé d'ouverture des Jeux de Dakar, Spécial Jeux, *Dakar-Matin*, 22/04/1963, p.1 (Archives ANS).
160. Pierre William (médaille d'or Tananarive et Abidjan), champion de France du triple saut (Sénégal) sélectionné aux Jeux de Rome, athlète de l'US Métro comme Habib Thiam avant lui (ce dernier est onze fois international du 200 et 4x100m entre 1954 et 1958 et futur Secrétaire d'Etat chargé du Plan et du Développement du Sénégal et futur premier ministre),

Bingo, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.38, (Archives ANS).

161. Personnalités du CIO présentes aux Jeux de l'Amitié (Dakar, Sénégal, 1963)

162. Sir Stanley Rous, le président de la FIFA, en pleine discussion avec Rito Alacantara trésorier général de la fédération sénégalaise de football, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).

163. Louis Pradel (au centre de face) et son adjoint Tony Bertrand (le premier à sa gauche), et un groupe de lyonnais de Dakar, *Dakar-Matin*, 11/04/1963, (Archives ANS).

164. Personnalités politiques et sportives françaises présentes aux Jeux de l'Amitié (Dakar, Sénégal, 1963).

165. Personnalités politiques et sportives sénégalaises présentes aux Jeux de l'Amitié (Dakar, Sénégal, 1963)

166. Le chef de l'Etat ivoirien encourage l'équipe féminine pour la première fois représentée aux Jeux de l'Amitié à Dakar, *Fraternité-Matin*, 12/04/1963, (Archives ANS).

167. Alioune Fall, président de la Fédération sénégalaise d'athlétisme, *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS).

168. L'entraîneur sénégalais Diaw Cheikh (à gauche au premier plan) donne une leçon technique à ses coéquipiers handballeurs, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).

169. Les ballets guinéens à la cérémonie de clôture des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 23/04/1963, (Archives ANS).

170. Le défilé de clôture des Jeux de l'Amitié, *Dakar-Matin*, « Le défilé de clôture des Jeux au Stade de l'Amitié », 23/04/1963, page de couverture, (Archives ANS).

171. Défilé mélangé de toutes les délégations sportives à la clôture des Jeux de Dakar, *Bingo*, juin 1963, n°125, « Tirons la leçon des Jeux de Dakar », p.18, (Archives ANS).

172. Senghor décore Maurice Herzog de l'Ordre national du Sénégal, *Dakar-Matin*, « M. Maurice Herzog, chef de la délégation française aux Jeux de l'Amitié, commandeur de l'Ordre National », *Dakar-Matin*, 23/04/1963, page de couverture, (Archives ANS).

173. Maurice Herzog et Demba Diop à la conférence de la Jeunesse et des Sports des Etats de l'UAM, *Dakar-Matin*, 11/04/1963, (Archives ANS).

174. Les ministres dans la salle du ministère des Affaires Etrangères pour la Conférence de la Jeunesse et des Sports des Etats de l'UAM (on aperçoit au premier plan de gauche à droite : Maurice Herzog pour la France, Jean-Claude Ganga pour le Congo-Brazzaville et Maurice Durbas pour Madagascar), *Dakar-Matin*, 11/04/1963, (Archives ANS).

175. Evolution des effectifs des délégations françaises et africaines aux Jeux de la Communauté, de l'Amitié puis Africains (1960-1965)
176. Présences sportives africaines : des Jeux de Madagascar aux Jeux Africains.
177. Gaoussou Koné, sprinter, *Bingo*, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.38, (Archives ANS).
178. Edmond Britto, boxeur, *Bingo*, juin 1963, n°125, « Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain », p.35, (Archives ANS).
179. *L'Equipe*, « Dakar : Les Jeux de l'émancipation sportive africaine », 10/04/1963, n°5.295, p.10, (Archives ANS).
180. *L'Equipe*, 11/04/1963, n°5.296, p.10, (Archives CNOSF).
181. La réponse de Senghor interrogé sur le sport féminin africain, qu'il place dans l'esprit du concept totalisant de négritude, *L'Equipe*, 24/04/1963, n°5.307, p.10, (Archives CNOSF).
182. L'équipe du Sénégal médaillée d'or du tournoi de football des Jeux de Dakar : (de gauche à droite, debout), Rito Alcantara, Domingot (capitaine), Yerim, Bouba Dhiakao, Lamine Coura, Thioune et Jules, accroupis : Souris, Youssou, Diouck, Thhioye, et Sakho, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.1, (Archives ANS).
183. L'équipe sénégalaise de judo médaillée d'argent, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
184. Le nageur de dos français Robert Christophe reçoit sa médaille d'or des mains de Demba Diop, le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
185. Sur le podium après la course contre le chronomètre au Parc des Sports, dans l'ordre : France, Nouvelle-Calédonie (à gauche), Madagascar (à droite), supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
186. Echange de souvenirs entre les deux finalistes du tournoi de football, Sénégal-Tunisie, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
187. La remise de fanion avant la rencontre de football France-Sénégal, le capitaine français Bourgeois (à gauche) et le capitaine sénégalais Domingot (à droite), supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
188. L'équipe de France de football, *Dakar-Matin*, 19/04/1963, (Archives ANS).
189. L'équipe de football de Tunisie finaliste et défaite face au Sénégal, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
190. Maurice Herzog salue l'équipe féminine de basket-ball, première du tournoi féminin, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).

191. La sélection française féminine de basket-ball, *Dakar-Matin*, 17/04/1963, (Archive ANS).
192. L'équipe de basket-ball du Sénégal seconde du tournoi féminin derrière la France, supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
193. France-Sénégal en basket-ball féminin, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
194. Senghor (à droite) présenté aux joueurs de l'équipe sénégalaise, il serre la main de Lamine Coura (à gauche), supplément gratuit, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.3, (Archives ANS).
195. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny (à gauche) félicite ses athlètes à leur retour des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).
196. Texereau a vaincu Aneur, qui a été longtemps son coéquipier en équipe de France et maintenant sous les couleurs de l'Algérie, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).
197. Gakou (en haut) attend de recevoir sa médaille d'or des mains de Senghor, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).
198. De gauche à droite et de haut en bas, les médaillés d'or sont Balastre (perche, France), Battista (triple saut, France), Elendé (hauteur, Congo-Brazzaville), Issa (800 m, Tchad), et Mlle Okoli (hauteur dames, Nigeria), *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).
199. Les discoboles Allard, Husson et Kragbé, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).
200. Le « miler » Maurice Lurot vainqueur du 1500 m, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, (Archives ANS).
201. Le carré d'as du 400m avec Gacou, Sarr, Dibonda et Ba Saada remporte l'épreuve devant la France, *Dakar-Matin*, 24/04/1963, p.1, (Archives ANS).
202. Passage de témoin entre les coureurs 4x400m du relais, *Dakar-Matin*, 18/03/1963, p.1, (Archives ANS).
203. Phase finale du basket-ball entre la France et la RAU, *Dakar-Matin*, 22/04/1963, (Archives ANS).
204. L'équipe sénégalaise de basket-ball contre la Côte d'Ivoire pour la médaille de bronze au Lycée Delafosse, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
205. Porte-clef à l'effigie des Jeux de Dakar, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
206. Le foulard des Jeux de l'Amitié, *Dakar-Matin*, 19/04/1963, p.6, (Archives ANS).
207. Le disque des Jeux de l'Amitié, « Sénégal 63 », *Dakar-Matin*, 02/1963, (Archives ANS).
Le chanteur Gilles Sala a composé cette chanson pour les Jeux de Dakar et a remis un exemplaire à Gabriel d'Arboussier ambassadeur du Sénégal en France ainsi qu'à son collaborateur Cheik Sèye.

208. L'équipe de France de handball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
209. L'équipe de la RAU de handball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
210. L'équipe de Madagascar de volley-ball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
211. L'équipe de France de volley-ball, *Dakar-Matin*, 20/04/1963, (Archives ANS).
212. France-Côte d'Ivoire, victoire française en basket-ball, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).
213. L'équipe de France de basket-ball, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).
214. L'équipe de France première du tour de cyclisme, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).
215. Le Sénégal, sixième, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).
216. Les malgaches, second, *Dakar-Matin*, 18/04/1963, (Archives ANS).
217. L'équipe sénégalaise médaillée de bronze au relais 4x100 quatre nages, *Dakar-Matin*, 18/06/1963, (Archives ANS).
218. Victoire sénégalaise sur l'Algérie en basket-ball, *Dakar-Matin*, 18/036/1963, (Archives ANS).
219. Le tableau des scores fabriqué par Electro-Impex en Hongrie, *Dakar-Matin*, 16/04/1963, (Archives ANS).
220. L'Algérie perd face au Congo en volley-ball, *Dakar-Matin*, 17/03/1963, (Archives ANS).
221. Le départ du 100 m papillon, *Dakar-Matin*, 16/04/1963, p.1, (Archives ANS).
222. Une phase de handball, Madagascar-Tunisie, *Dakar-Matin*, 15/04/1963, (Archives ANS).
223. Ecusson et porte-clé des Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963).
224. Enveloppes timbrées de première émission, Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), du Sénégal, puis d'Haute-Volta, République Centrafricaine, Congo-Brazzaville et Tchad.
225. Enveloppe timbrée de première émission, Jeux d'Abidjan (1961) de Côte d'Ivoire.
226. Philatélie Jeux d'Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961), Haute-Volta et Gabon.
227. Porte-clé des Jeux d'Abidjan, (Côte d'Ivoire, 1961).
228. Philatélie Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), Dahomey et Guinée.
229. Philatélie sportive de Somalie (1958).
230. Philatélie Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), Sénégal, Niger, Haute-Volta.
231. Philatélie Jeux de l'Amitié (Dakar, 1963), Tchad.
232. Evolution des cadres métropolitains d'EPS dans les colonies françaises d'AOF et d'AEF (1949-1960).

233. Subventions du budget fédéral de l'AOF au CSS (1944-1959).
234. Evolution des sportifs civils licenciés en AOF (1952-1957).
235. Répartition des enseignants métropolitains d'EPS en 1957 (AOF, AEF, Madagascar, Cameroun et DOM-TOM).
236. Répartition des enseignants d'EPS métropolitains en 1957 dans les établissements scolaires d'AOF.
237. Les cadres métropolitains d'EPS dans les Etats de la Communauté (1959-1960).
238. Les cadres métropolitains d'EPS répartis dans les colonies françaises en Afrique noire (1959-1960).
239. Tendance d'évolution du contingent des cadres d'EPS français en Afrique noire (1960-1966).
240. Les propriétés sociales des cadres sportifs africains des années 1950 à 1960.
241. Un supplément de corps : Les conseillers sportifs français en Afrique (1955-1966).
242. Répartition des conseillers sportifs nationaux français par discipline sportive dans les pays d'Afrique (1955-1966).
243. Victor Sillon (à droite et au premier plan en maillot blanc), conseiller technique sportif et entraîneur des athlètes du Sénégal, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).
244. En novembre 1961, Raymond Savignac envoyé par le Ministère de la Coopération, entraîneur national de boxe pendant quinze jours avec l'équipe sénégalaise pour la préparation des Jeux d'Abidjan au Centre National d'Education Populaire et Sportive de Dakar, à droite le père Boyer, président de la fédération de boxe sénégalaise, *Dakar-Matin*, 18/11/1961, p.8, (Archives ANS).
245. René Schoch (à droite) conseiller sportif et entraîneur de l'équipe sénégalaise de natation, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).
246. René Schoch, Maître d'EPS conseiller technique sportif du HCJS et entraîneur français, *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).
247. Alain Dumas, champion du Tchad, Récompensé par le président de la République du Tchad par le maillot de champion national, *L'Equipe*, 19/01/1962, n°4.915, p.4, (Archives CNOSF).
248. Robert Champroux (à gauche), les boxeurs ivoiriens et René Houzé (à droite) pour leur préparation aux Jeux d'Abidjan à Grand-Bassam (à une quarantaine de kilomètres de la capitale), *L'Equipe*, 20/12/1961, n°4.889, p.11, (Archives CNOSF).

249. Les 28 footballeurs africains et malgaches en préparation à l'INS, *Dakar-Matin*, 16/09/1961, p.8, (Archives ANS).
250. René Houzé et les 17 boxeurs des 150 athlètes africains et malgaches en stage à l'INS pour les Jeux d'Abidjan, « 150 athlètes africains et malgaches s'entraînent à Joinville pour les Jeux de l'Amitié », *Dakar-Matin*, 16/09/1961, p.8, (Archives ANS).
251. « M. Maurice Herzog visite les stagiaires africains et malgaches préparant les « Jeux de l'Amitié » », 150 athlètes africains et malgaches à l'INS, *Dakar-Matin*, 01/10/1961, (Archives ANS).
252. Paul Bersoullé (à gauche) anime un colloque d'entraîneur de football au Centre National des Sports organisé par la Fédération de football sénégalaise, *Dakar-Matin*, « Le séminaire des entraîneurs à débuté au Centre National des Sports », Tous les sports, p.6, 1966, (Archives ANS).
253. *Sport Mondial*, n°79, 1962, p.31.254. Issaka Daboré (Niger) s'entraîne, observé par Sagbo Riound, Sani Mohamed (ivoirien), et Albert Adatevi, *L'Equipe*, 23/08/1963, n°5.409, p.3, (Archives CNOSF).
254. Issaka Daboré (Niger) s'entraîne, observé par Sagbo Riound, Sani Mohamed (ivoirien), et Albert Adatevi, *L'Equipe*, 23/08/1963, n°5.409, p.3, (Archives CNOSF).
255. « Le départ pour l'INS de Paris d'athlètes et dirigeants sénégalais », *Dakar-Matin*, 01/1963, (Archives ANS) : Alioune Saw, Amadou Gakou, Mambaye N'Diaye, Samba Khouma, Pierre Daniel, les entraîneurs, Isakha Fall (Ligue du Sine-Saloum), Papa Bâ (Ligue du Fleuve), Dièye (Ligue de Kaolack), et les dirigeants N'Diawar Bar (président de la Commission des règlements et des pénalités), Ababacar N'Diaye (secrétaire général de la fédération) et Bécaye Diagne (Ligue du Sine-Saloum).
256. « Un africain remercie deux ministres », De gauche à droite : Raymond Triboulet (Ministre de la Coopération), Maurice Herzog (HCJS) et un instructeur africain. Celui-ci remercie la France pour le stage de quatre semaines de deux cents athlètes des pays africains et malgaches et DOM-TOM en présence des ambassadeurs du Cameroun, de Madagascar, du Congo et du Togo. *L'Equipe*, « Rubrique : Tous les sports », 07 et 08/09/1963, n°5.422, p.9, (Archives CNOSF).
257. Deux athlètes ivoiriens en stage à l'INS : Maki Simbara et Gaoussou Koné, *Bingo 1963*, « A quelques mois des Jeux olympiques de Tokyo Gaoussou Koné nous dit : "il faut des entraîneurs à l'athlétisme africain" », p.19, (Archives ANS).

258. Yves Boulongne IPJS en Tunisie répond à la question de la Coopération sportive française en Afrique au journaliste Raymond Siener, *L'Equipe*, 03/02/1965, n°5.862, p.12, (Archives CNOSF).
259. « La flamme olympique sur Rome », *Paris-Match*, n°585, 03/09/1960, page de couverture.
260. *L'Equipe*, 09/08/1960, n°4.463, p.1, (Archives CNOSF).
261. Armand Massard (COF) et le Colonel Crespin (DGSPO), *L'Equipe*, 30/03/1961, n°4.663, p.1, (Archives CNOSF).
262. Le Comte Jean de Beaumont (France, CIO), (Archives CEO-CIO).
263. *L'Equipe*, 04/07/1962, n°5.055, p.12, (Archives CNOSF).
264. Jean de Beaumont et Armand Massard aux Jeux olympiques de Tokyo (1964), (Archives CEO-CIO).
265. Jean de Beaumont et Maurice Herzog, (Archives CEO-CIO).
266. Jean de Beaumont à Saïgon (Viet-Nam), *L'Equipe*, 20/04/1962, n°4.992, p.1, (Archives CNOSF).
267. « *La préparation sportive au Sénégal. M. Jean de Beaumont, représentant le Comité International olympique a confié hier avec les représentants des Fédérations en vue de notre participation aux Jeux de Tokyo* », de gauche à droite, dans la salle de conférence du Building administratif, Félix Giorgi, le conseiller technique français, Amadou Moctar Ka, chef du cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports, Henri Diémé, membre du CNO du Sénégal, le Comte Jean de Beaumont membre du CIO pour la France, Joseph Gomis, président du Conseil municipal de Dakar, vice-président du CNO et Daniel Corrêa, conseiller technique au Ministère de la Jeunesse et des Sports et commissaire aux sports au Cap-Vert, *Dakar-Matin*, 04/1962, (Archives ANS).
268. Dembo Coly, le Ministre de la Santé remet la médaille d'or au poids plume Teko (Dahomey), devant le révérend Père Boyer, président de la fédération sénégalaise de boxe et deuxième vice-président de l'UAM de boxe, *Dakar-Matin*, 25/04/1963, p.6, (Archives ANS).
269. « Le président du Comité olympique parmi nous », de gauche à droite, Maurice Herzog, Amadou Barry, Demba Diop et Avery Brundage, *Dakar-Matin*, 04/1963, (Archives ANS).
270. Le CIO en Afrique, de gauche à droite, Avery Brundage, Amadou Barry, Demba Diop et Jean de Beaumont, *Dakar-Matin*, 15/04/1963, (Archives ANS).
271. Plaquette de règlements par disciplines sportives (Jeux de l'Amitié, Sénégal, 1963).
272. *L'Equipe*, 28/03/1963, n°5.284, p.1, (Archives CNOSF).

273. Lamine Diack, Joséphine Baker, Abdou Seye, *L'Equipe*, 27/09/1959, n°4.244, p.8, (Archives CNOSF).
274. La délégation olympique sénégalaise à son retour des Jeux olympiques de Tokyo, *L'Equipe*, 1964, (Archives CNOSF).
275. « *Superbe noir à la barbiche poivre et sel. R. Correa est venu à Valenciennes nourrir sa famille...à Dakar* », *L'Equipe*, 16/09/1959, n°4.182, p.8, (Archives CNOSF).
276. Lamine Diack (Ecole de Droit de Dakar), aux championnats OSSU au Stade Charléty (mais également Pierre William du Stade Français et Abdou N'Diaye du Lycée de Dakar au triple, en hauteur Dieng Segni, Lo Ousmane de l'Ecole des TP de Dakar, Mahamat Idriss de l'AS Fort-Lamy, Keita Birama de l'Ecole de Pharmacie de Paris, et Ali Brakchi de l'ENSEP en hauteur et longueur), Constantin Lissenko (international de sprint, licencié au RCF et joueur de football à l'US Tourcoing). Lamine Diack, est sauteur en longueur présélectionné pour les Jeux olympiques de Rome dans l'équipe de France, *L'Equipe*, 16 et 17/05/1959, n°4.077, p.1, (Archives CNOSF).
277. « *Ces deux boxeurs d'Abidjan Firmin N'Guia et Robert Gohi sont champions de France* », *Bingo*, mai 1959, n°76, (Archives ANS).
278. Lamine Diack s'entraîne à l'INS devant Max Henri Boulois (athlète et journaliste) et Malick Mbaye, *L'Equipe*, 25 et 26/07/1959, n°4.137, p.1, (Archives CNOSF).
279. De gauche à droite : Abdou Seye, Dieng Seny, Jazy, Dibonda, Diack Lamine à l'INS avant les Championnats de France d'athlétisme, *L'Equipe*, 24/07/1959, n°4.136, p.1. (photo Robert Legros), (Archives CNOSF).
280. « *Jean Toffey qui à Dakar le 28 décembre a abaissé de 24 secondes son propre record d'AOF du 5000m espère un jour rejoindre et dépasser Mimoun son prestigieux aîné* », *Bingo*, février 1959, n°73, p.20, (Archives ANS).
281. Embrassade entre Alain Mimoun et Abdou Seye, *L'Equipe*, 09/08/1960, n°4.463, p.1, (Archives CNOSF).
282. Ahmed Issa (Tchad) ici aux *Jeux de l'Amitié* à Dakar, coureur de 1 500m (en stage à l'INS et dans l'équipe de France jusqu'en 1962, élève à l'école d'agriculture de Vendôme), *Bingo*, juin 1963, n°125, « *Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain* », p.35, (Archives ANS).
283. Marc Rabemila (Madagascar) à l'INS en 1959 et 1960, triple saut, *Bingo*, juin 1963, n°125, « *Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain* », p.38, (Archives ANS).

284. Bernard Di Bonda, arrivé en France en 1956, Champion de France du 400m, sous la houlette de Joseph Maigrot, *Bingo*, juin 1963, n°125, « *Dakar 1963 : Point d'envol du sport africain* », p.38, (Archives ANS).
285. Alioune Diop, ancien capitaine de l'équipe du Sénégal et international, installé depuis sept ans à Villeneuve comme maître d'EPS et entraîneur des jeunes du Club de Basket-ball de la ville, *L'Equipe*, « *Alioune Diop a fait du bon travail à Villeneuve-sur-Lot* », 30/01/1963, n°5.236, p.8, (Archives CNOSF).
286. Henri Elendé (hauteur, Congo-Brazzaville), à l'INS en 1963, un stage organisé par Jacques Dudal (perche et javelot), Debanne et Fritz (courses), Deprez (haies) et Jacques (lancers), Becker (pour les entraîneurs), *L'Equipe*, « *Les champions africains à l'INS* », 21/08/1963, n°5.407, p.5, (Archives CNOSF).
287. Gaoussou Koné (sprint, Côte d'Ivoire), à l'INS en 1963, un stage organisé par Jacques Dudal (perche et javelot), Debanne et Fritz (courses), Deprez (haies) et Jacques (lancers), Becker (pour les entraîneurs), *L'Equipe*, « *60 stagiaires d'Afrique noire à l'INS, la densité de l'entraînement français a surpris les athlètes africains* », 22/08/1963, n°5.408, p.8, (Archives CNOSF).
288. Assane Diouf (en blanc) revenu à Dakar en 1962 en tant qu'entraîneur national de boxe du Sénégal prodigue ses derniers conseils aux boxeurs sénégalais avant les Jeux de Dakar, *Bingo* 1963, « *Un grand champion n'est plus, Assane Diouf, virtuose de la boxe, ancien champion de France des moyens et des mi-lourds n'avait que des amis...* », p.51, (Archives ANS).
289. *Bingo*, 1963, « *Un grand champion n'est plus, Assane Diouf, virtuose de la boxe, ancien champion de France des moyens et des mi-lourds n'avait que des amis...* », p.51, (Archives ANS).
290. Michel Diouf en caricatures, *L'Equipe*, 28/03/1960, n°4.348, p.6, (Archives CNOSF).291. *L'Equipe*, 13/10/1959, n°4.205, p.4, (Archives CNOSF).
292. *L'Equipe*, 02/02/1962, n°4.927, p.5, (Archives CNOSF).293. Lamine Diack en caricature, *L'Equipe*, 25 et 26/07/1959, n°4.137, p7, (Archives CNOSF).
294. Abdou Seye en caricature, *L'Equipe*, 19 et 20/09/1959, n°4.185, p.12, (Archives CNOSF).
295. Abdou Seye, sprinter franco-sénégalais aux Jeux olympiques de Rome (1960).
296. Aussi populaire que Pelé déclare *L'Equipe*, Abdou Seye adulé par la foule après la victoire du 4x400m au Stade de Colombes face à la Suède (deux photos du bas), *L'Equipe*, 29/09/1959, n°4.193, p.10, (Archives CNOSF).

297. Abdou Seye en 45''9 devant Wrighton (à gauche) et Brightwell remporte le 400m à White City (Royaume-Uni, 1959).
298. Abdou Seye en séance de tests à l'effort à l'INS.
299. Lors de son passage à Dakar pour signer les accords de Coopération avec le Sénégal, le ministre de la Coopération Robert Lecourt félicite Abdou Seye pour ses performances, *Dakar-Matin*, 11/01/1960, (Archives ANS).
300. A la une du journal mensuel *Sport Mondial* en 1961.300. A la une du journal mensuel *Sport Mondial* en 1961.
301. Abdou Seye propagandiste, *L'Equipe*, 1961, (Archives CNOSF).
302. Mahamat Idriss devient l'adversaire de Maurice Fournier à l'INS devant, Dugarreau, l'entraîneur Daniel, *L'Equipe*, 20/11/1960, n°4.446, p.1, (Archives CNOSF).
303. Souleymane Diallo en caricature, *L'Equipe*, 03/08/1961, n°4.770, p.3, (Archives CNOSF).
304. *Afrique*, Revue mensuelle, n°2, juillet 1961, « *Abdul Karim Amu, machine humaine, intellectuel en révolte, idole des nigériens* », p.64 à 66.
305. *Sport et Vie*, Abdou Seye dans l'équipe de France d'athlétisme, 1960.
306. Le nouveau 4x100m français dirigé par Joseph Maigrot et Robert Bobin : Berger, Delecour, Piquemal, Bambuck, *L'Equipe*, 06 et 07/08/1966, n°6.331, p.6, (Archives CNOSF).
307. La représentation des pays, des athlètes et des CNO africains aux Jeux olympiques de 1948 à 1972.
308. Bambuck : le nouveau Seye ?, *L'Equipe*, 14/08/1964, n°5.714, p.1, (Archives CNOSF).
309. Les nouvelles élites sportives de la France : après les africains, les DOM-TOM. De gauche à droite : Madeleine Canguio de Guadeloupe (80m haies et 4x100m), Roger Bambuck de Guadeloupe (100 et 200m), Maurice Herzog (Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports), Louis Jacquinet (Ministre d'Etat de la FOM), Bernard Sainte-Rose de Martinique (hauteur) et Nelzy (4x400m), *L'Equipe*, 19 et 20/09/1964, n°5.745, p.12, (Archives CNOSF).
310. Le guadeloupéen Alain Schol, *L'Equipe*, 14/01/1965, n°5.845, p.1, (Archives CNOSF).
311. Affiche des *Jeux de l'Amitié* (Dakar, Sénégal), 14 avril 1963, (Archives Pascal Charitas).
312. Les journalistes métropolitains et africains présents aux Jeux de la Communauté à Tananarive (Madagascar, 1960).
313. Les journalistes présents aux Jeux de l'Amitié à Abidjan (Côte d'Ivoire, 1961).
314. Les journalistes métropolitains présents aux Jeux de l'Amitié à Dakar, (Sénégal, 1963).
315. Plan des liaisons radiophoniques et télégraphiques pour la retransmission des *Jeux de l'Amitié* de Dakar (1963) en Europe et en Afrique.

316. « Guide et programme officiel » *Dakar-Matin*, 11/04/1963, n°606, (ANS).
317. « Numéro spécial Jeux de l’Amitié » *Dakar-Matin*, 10/11/1963, n°605, (ANS).
318. Plaquettes programme officiel des *Jeux de l’Amitié* de Dakar (grand et petit format) émis par le Secrétariat Général d’organisation des Jeux de Dakar, page de devant et derrière, (Archives CEO-CIO).
319. *L’Equipe*, 20/04/1960, n°4.368, p.9, (Archives CNOSF).
320. « L’Afrique et les Jeux olympiques de Rome », *Bingo*, septembre 1962, n°92, (Archives ANS)
321. « Les Jeux de l’Amitié », *Bingo*, avril 1963, n°123, (Archives ANS).
322. « La nouvelle élite sportive africaine », *Bingo*, juin 1963, n°125, (Archives ANS).
323. Les Jeux du GANEFO d’Asie à Pnom Penh ou Jeux du bloc révolutionnaire asiatique, *L’Equipe*, 21/12/1966, n°6.448, p.2, (Archives CNOSF).
324. *L’Equipe*, 11/12/1964, n°5.816, p.1, (Archives CNOSF).
325. Jean-Claude Ganga (Congo-Brazzaville), (Archives CEO-CIO).
326. Délégués français, britanniques et africains présents à la conférence préparatoire des Jeux Africains (24-29 février 1964).
327. Personnalités officielles du CIO présentes aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965).
328. Les chefs des délégations sportives et politiques africaine aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965).
329. Les représentants des CNO africains et étrangers présents aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965).
330. Détail des délégations sportives africaines présentes aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965).
331. Répartition des médailles (Or, Argent, Bronze) par pays africains aux premiers Jeux Africains de Brazzaville (1965).
332. *L’Equipe*, 17 et 18/07/1965, n°6.002, p.7, (Archives CNOSF).
333. « Et pourtant les africains aiment l’eau », stade nautique de Brazzaville, *L’Equipe*, 05/08/1965, n°6.018, p.1, (Archives CNOSF).
334. « Un réservoir immense... », *L’Equipe*, 05/08/1965, n°6.018, p.8, (Archives CNOSF).
335. *Dakar-Matin*, « Sous l’œil de son entraîneur Abdou Seye, un sprinter travaille son départ », 25/02/1965, (Archives ANS).

336. L'athlète Sow Fatou, meilleure performeuse sénégalaise de l'Afrique de l'ouest francophone en 1963 en 100m passe 1m50 à la hauteur (elle porte le survêtement pour les Jeux d'Abidjan), *Dakar-Matin*, 1963, (Archives ANS).
337. L'équipe nationale féminine de basket-ball du Sénégal remporte la médaille d'or du tournoi des Jeux de Brazzaville : (de gauche à droite, debout), Henriette Guèye, Marie Guèye (Capitaine), Aïda Diagne, Bineta Dème, Aïssatou Konaté, N'Dèye Salla Kane, Marième M'Baye, Diakha Soumaré, et accroupie : Catherine Diagne, *Dakar-Matin*, « Le basket est bien le meilleur d'Afrique tant pour nos joueurs que pour les féminines », 28/07/1965, (Archives ANS).
338. La sélection sénégalaise à son retour des Jeux de Brazzaville, à Yoff, à la descente de l'avion Air Afrique, 24/07/1965, (Archives ANS).
339. *Bingo*, décembre 1965, p.17, (Archives ANS).
340. Keino, le porte-drapeau du sport africain, *L'Equipe*, 05/08/1965, n°6.018, p.8, (Archives CNOSF).
341. Philatélie des pays africains sur les Jeux olympiques de Tokyo (1964) : Congo, Togo.
342. Philatélie de Mauritanie, Jeux olympiques de Tokyo (1964)
343. Enveloppes de première émission de Haute-Volta, Guinée et Dahomey, Jeux olympiques de Tokyo (1964)
344. Philatélie pour les Jeux olympiques de Tokyo (1964), Gabon, Tchad, Mali et Guinée.
345. Philatélie Jeux olympiques de Tokyo (1964) et Jeux Panarabes (1965), Guinée.
346. Philatélie pour les Jeux Africains et le CSSA, Mali, Niger, Gabon, Haute-Volta, Togo, Congo-Brazzaville.
347. « L'éternelle lutte : Olympisme et politique », *Bulletin du CIO*, n°61, 15/02/1958.
348. Le membre du CIO pour l'URSS, Constantin Andrianov, (Archives CEO-CIO).
349. Le nouvel entraîneur de l'équipe nationale de football du Sénégal, l'entraîneur national yougoslave Slavoljub Stelphanovic, *Dakar-Matin*, 28/01/1965, (Archives ANS).
350. « La délégation soviétique à l'entraînement » à Dakar, *Dakar-Matin*, 06/06/1965, (Archives ANS).
351. « L'entraîneur soviétique Turine s'occupe de nos volleyeurs », *Dakar-Matin*, 08/06/1965, (Archives ANS).
352. « La rencontre triangulaire Nigeria-URSS-Sénégal », de gauche à droite : Daniel Igam (Nigeria, hauteur), mmansour Dia (Sénégal, longueur et triple saut), Vitold Kreer (URSS, Triple saut), *Dakar-Matin*, fin juin 1965, (Archives ANS).

353. James Greffin, professeur adjoint d'EPS d'un Institut de Virginie par ailleurs entraîneur d'athlétisme et de basket-ball pour deux semaines (19 au 29 février) au Sénégal (Dakar, Thiès et Saint-Louis) donne un cours au Centre Fédéral de l'avenue Blaise Diagne, *Dakar-Matin*, 22/02/1960, (Archives ANS).
354. Un groupe de cinq athlètes au Centre Fédéral de Dakar affronte les athlètes maliens organisé par la ligue d'athlétisme du Mali et le Centre Culturel américain, sous la houlette de leur entraîneur F.C. Roach l'américain Carl Brown (à droite) gagne devant Thureaud, alors que Robert Mc Allister (400m), Edward Manning (100m) et Robert Gutowski (recordman mondial du saut à la Perche), Ken Bantun (Disque et poids) font des démonstrations, 03/1960, *Dakar-Matin*, (Archives ANS).
355. « Avec les athlètes américains au Centre Fédéral », 03/1960, *Dakar-Matin*, (Archives ANS).
356. L'équipe de Sénégal de basket-ball à l'entraînement avant les Jeux de Dakar, conduite par Eugène Moreira l'entraîneur national et John O'Meara son assistant membre du *Peace Corps* américain (à droite), *Dakar-Matin*, 01/04/1963, (Archives ANS).
357. De gauche à droite, Mme Philip Kaiser, épouse de l'ambassadeur des Etats-Unis, Wilma Rudolph et une hôtesse sénégalaise pour son arrivée à l'aéroport Dakar-Yoff, *Dakar-Matin*, 16/04/1963, p.1, (Archives ANS).
358. Wilma Rudolph en habit traditionnel sénégalais, *Dakar-Matin*, 25/03/1963, (Archives ANS).
359. *Le Figaro*, 11/04/1963, p.16 (BNF).
360. Abdou Seye aux USA (à droite) observe les techniques d'entraînement des sprinters Walter Gibson et Ted Woods (à gauche) lors d'une rencontre en plein air à l'université de Colorado, *Dakar-Matin*, avril 1963, p.11, (Archives ANS).
361. De l'Empire colonial britannique à l'impérial *Commonwealth* : les CNO d'Afrique anglophone (1950-1972)
362. De l'*Union Française* à l'éclatement de la *Communauté franco-africaine* : les CNO d'Afrique francophone (1956-1968)
363. Les trois mouvements d'intégration de l'Afrique au Mouvement olympique au regard des différents modes d'administrations coloniaux (1910-1991)
364. Reginald Stanley Alexander (Kenya), (Archives CEO-CIO).
365. Défilé de sportifs ivoiriens à l'occasion de la première fête de l'indépendance de la Côte d'Ivoire *Almanach du sport ivoirien*, 2^{ème} édition, 1961, (Archives ANS).

366. Démonstration gymnique des enfants des écoles du Sénégal lors de la fête de l'Indépendance le 4 avril 1961, *Bingo*, février 1961, n°97, p.39, (Archives ANS).
367. A l'issue du 200 mètres, Alioune Sow (Sénégal, 1^{er}), Degbedoji (Dahomey, 2^{ème}), et Zambo (Cameroun, 3^{ème}), *Bingo*, février 1961, n°97, p.39, (Archives ANS).
368. Joueurs de Zénoula, Cameroun invités lors de la fête de l'indépendance du Sénégal, *Bingo*, février 1961, n°97, p.57, (Archives ANS).
369. Le défilé des athlètes sénégalais de retour des Jeux d'Abidjan, « *Défilé triomphal à Dakar des athlètes revenant d'Abidjan : Soyez honorés aujourd'hui vous qui avez honoré la Nation leur dit le chef de l'Etat en recevant, au Palais présidentiel le drapeau qu'il leur avait confié avant leur départ pour les Jeux de l'Amitié* », *Dakar-Matin*, 04/01/1962, p.1, (Archives ANS).
370. La délégation ivoirienne présentée aux chef de l'Etat avant son départ pour Dakar (on aperçoit un blanc, sûrement un français à l'arrière plan à droite), *Fraternité Matin*, « *Le chef de l'Etat aux athlètes ivoiriens sélectionnés pour les Jeux de l'Amitié : Revenez de Dakar dignes de notre confiance* », 12 avril 1963, page de couverture, (Archives ANS).
371. M'Bahia Blé, le Ministre de la Jeunesse et des Sports fait ses dernières recommandations aux représentants sportifs ivoiriens avant leur départ pour Dakar, *Fraternité Matin*, « *Le président Houphouët à notre délégation à Dakar : Allez ! Le pays avec vous !* », 12 avril 1963, p.9, (Archives ANS).
372. Sir Adetokumbo Ademola (Nigeria), (Archives CEO-CIO).
373. Amadou Barry, membre du CNO pour le Sénégal, *Dakar-Matin*, « *M. Amadou Barry membre du CIO* », 28/07/1965, (Archives ANS).
374. L'Afrique au CIO : évolution des CNO, nombres d'athlètes et de médailles aux Jeux olympiques de 1948 à 1976.

SOURCES

Archives nationales britanniques (Kew, Londres, Royaume-Uni)

FO = Records created and inherited by the Foreign Office

FO366 = Foreign Office and Diplomatic Service Administration Office : Chief Clerk's department and successors : records.

FO371 = Foreign Office : Political Departments : General correspondence from 1906-1966.

FO371/131629 – Invitation for UK sports teams to visit Tunisia (1958)

FO371/169946 – Sport : Game of the New Emerging Forces (1963)

FO371/185941 – Game of the New Emerging Forces (1966)

FO366/1905 – Future and aims of the Foreign Office Sports Association (1946)

FO371/167177 – Olympic Committee meeting in Nairobi (1963)

FO371/54785 – Olympic Games (1946-48)

FO371/73009 – French members of the IOC (1948)

FO370/1150 – Arrangements concerning post-war Olympic Games (1945)

FO371/167548 – Export of arms to South Africa : sport and apartheid (1963)

FO371/181634 – First African Games (1965)

CO = Records of the Colonial Office, Commonwealth and Foreign and Commonwealth offices, Empire marketing Board, and related bodies.

CO537/4274 – Colonial Sports Club : minutes and correspondence relating to the Secretary (1949)

CO876/90 – Colonial Sports Club : Planning Committee (1949)

CO876/91 – Colonial Sports Club : Planning Committee (1949-1950)

CO876/92 – Proposed Colonial students sports club (1949)

CO876/206 – Proposed sports club for colonials in London (1950-1951)

CO876/207 – Proposed sports club for colonials in London (1951-1952)

CO822/1393 – Grants of lands for sports in Kenya (1957)

CO822/1758 – Funds for new stadium for sports Union of Uganda (1957-1958)

CO822/1759 – Sports fund appeal in Tanganyika (1959)
CO822/2587 – Sports ground for Royal College, East Africa (1961-1962)
CO1069/20/13 – Cameroons : Schoolboy sports at Victoria on 26 october 1956, photograph by the Southern Cameroons Information Service (1956)
CO1069/20/13 – Cameroons – Schoolboy sports at Victoria on 26 october 1956, Photograph by the Southern Cameroons Information Centre (1956)
CO1015/50 – All-Arab sports meeting in Egypt, June 1953.
CO852/564/6 – Sports goods (1944)
CO852/564/7 – Sports goods (1945)
CO822/366 – Financing and control of African education in Kenya (1951-1953).
CO822/202 – General activities of educational development, Uganda, (1951-1954).

AIR = Air Ministry, the Royal Air Force, and related bodies.

AIR19 = Air Ministry, Ministry of Defence, Air Department, Private office Papers.

CB = National Playing Fields Associations.

ED = Department of Education and Science, and of related bodies.

BW = British Council

DEFE = Ministry of Defence.

AIR19/916 – Olympic and Empire Games (1947-1958)
CB3/36 – Recreation Committee and Sports Development Council (1959-1965)
ED169/9 – Official Committee on Sport (1962-1963)
ED121/752 – International Council of Sport and Physical Education (1948-49/1957-64)
BW128/7 – Policy : including Patrice Lumumba, sport (1957-1964)
DEFE7/55 – Inter-Service participation in Conseil International du Sport Militaire (CISM) and other international events (1952-1953)
T215/980 – Representative Games, internationals, olympic games, general policy (1948-1955)
T215/981 - Representative Games, internationals, olympic games, general policy (1955-1958)
T215/982 - Representative Games, internationals, olympic games, general policy (1958-1960)
T227/2235 – Commonwealth and Empire Games 1966 : Government Assistance (1965-1966)

Archives diplomatiques de Nantes (France)

ABIDJAN-Ambassade, Carton 23 cote CI 4/3, Jacques Raphael-Leygues (ambassadeur de France en Côte d'Ivoire)

ABIDJAN-Ambassade, Carton 54 ACT1, Dossier général Affaires culturelles (1960-1975)

DAKAR – Ambassade , Série DE, Carton 322 cote 6.10 Jeux de l'Amitié(1963)

BRAZZAVILLE – Coopération, Carton 47 coopération et assistance technique (1961), Carton 51 Sports (1976)

BRAZZAVILLE – Congo, Ambassade, Carton 32 Sports (CVII 12) (1968-1979)

BANGUI – Economie, finances – agriculture, Ambassade, Carton 42 Mission du fonds d'aide et de coopération (1964-1983)

Série Ambassade, Dossiers ambassadeurs, Carton 145 Paul Bordier (1960), Roger Barberot (1960-1961), Jean Français (1965)

BAMAKO-Ambassade, Carton 94, Sports (1979)

DAKAR-Ambassade, Carton 466 (PL.VIII.2) – Mission de coopération (1959-1964)

DAKAR-Ambassade, Carton 505 (SP7), Décoration du Mérite sportif du Ministère Sénégalais de la Jeunesse et des Sports adressés aux présidents des différentes disciplines (1951-1964)

DAKAR-Ambassade, Carton 485 (SP2), Plainte du Corps diplomatique lors des Jeux de l'Amitié (1963)

DAKAR-Ambassade, Série DE, Carton 383 (n°33), Jeunesse et sports, service civique (**1962-1964**)

DAKAR-Ambassade, Série DE, Carton 323 (6.10), Jeux de l'Amitié (1963)

DAKAR-Ambassade, Série DE, Carton 321 (6.10), Sports : 6 heures de Dakar (Piscine), 1961-1963

DAKAR-Ambassade, Série DE, Carton 403 (1.1), Aide et Coopération (1961-1966)

DAKAR-Ambassade, Série DE, Carton 404 (1.2 (1)), Bilan et perspective de l'action culturelle (1962)

ABIDJAN-Ambassade, Série CI, Carton 53 – COOP1, Dossier général coopération (1961-1975), Etude sur les problèmes de la coopération avec les pays d'Afrique noire francophone de Jean Charbonnel (1966)

DAKAR AOF, Carton 140

DAKAR AOF, Carton 154

TANANARIVE-Ambassade, Carton 52, Jeux de la Communauté (1960)

TANANARIVE-Ambassade, Carton 42, Jeux de la Communauté (1960)

TANANARIVE-Ambassade, Carton 77, Associations sportives

TANANARIVE-Ambassade , Carton 42

TANANARIVE-Ambassade, Carton 200

DAKAR-Ambassade, Carton 677, Jeunesse et sports 1966-1967

Archives d'Outre-Mer (CAOM, Aix-en-Provence, France)

AGEFOM

Togo, Carton 351, Dossier 253bis, Sports av. 1950

Cameroun, Carton 356, Dossier 203bis, Sports av.1949

MADAGASCAR, Réf 1442, Cote DS0258, Sport, Stade, 1952-1957, Circonscription autonome de Diego-Suarez. Stade Municipal de Diego-Suarez : Aménagement et Travaux.

Affaires Politiques

Carton 406, Dossier 6, A2/2 HC Jeunesse 1955

Carton 406, Dossier 6, Conseil de la Jeunesse de l'Union Française 1957

Carton 517, Dossier 193, Action sociale Sports 1938-1940

Carton 549, Dossier 140, Football subvention 1954

FIDES

Carton 774, Dossier C44/1 Fides Equipement sportif Université de Dakar

AEF

5D 27

5D229

5D234

5D269

5D278

5D293

1H179 Centres Brazza. Bangui, Tchad 1951-1959

7D 44-47 Conseil AEF 1951-1954

14D 35 Grd Conseil AEF 1952

AOF MICROFILM : 14MIOM/N°Bobine

2G44 BOBINE 2700 = AOF : EN et Sports

2G44 BOBINE 2707 = AOF : Direction Générale de l'Enseignement 1945-1946

2G44 BOBINE 2042 = Soudan Jeunesse et Sports 1955-1956

2G44 BOBINE 2043 = Haute-Volta JS 1955-1956

2G44 BOBINE 1892 = AOF : Direction Générale de l'Enseignement

2G44 BOBINE 1908 = AOF : Direction Générale de l'Enseignement

2G44 BOBINE 1918 = AOF : Direction Générale de l'Enseignement

2G44 BOBINE 1967 = AOF : Direction Générale de l'Enseignement

2G44 BOBINE 2080 = Sénégal JS

2G44 BOBINE 1988 = AOF : Direction Générale de l'Enseignement

Documentation / Ouvrage consulté

BIB SOM c5087

Education physique, sport, colonisation et décolonisation en AOF, Bernadette Deville-Danthu, Tome 1, 1989-1990, Université de Provence Aix-Marseille 1, Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies sous la direction du Professeur Marc Michel

Archives du Ministère des Affaires étrangères (MAE, Paris, France)

AFRIQUE LEVANT 1944-1952

GENERALITES AFRIQUE 1944-1952

ENSEIGNEMENT (1946-1952), Personnel enseignant en fonction dans les territoires d'Outre-Mer, Cote 86c

AOF 1944-1952, QUESTIONS SOCIALES, Questions culturelles, Cote 7

AFRIQUE LEVANT 1959-1969

SERIE DAM

MALI 1959-1969, Enseignement, culture, télécommunications, sports, tourisme (1961-1969), Cote 2542

MAURITANIE, Cote 2676, Culture, Education, religion (1959-1960), Cote 2696, Education, enseignement (1961-1969)

CENTRAFRIQUE, Questions culturelles et coopération technique, Cote 3019, Dossier d'ensemble (1961-1969)

TCHAD, Questions culturelles, Cote 3388, (1959-1966)

HAUTE-VOLTA 1959-1969, Affaires culturelles, Cote 2269, Enseignement, Culture, sports (1959-1969)

CONGO-BRAZZAVILLE 1959-1969, Mission d'aide et de coopération, Cote 1777, (1961-1969), Cote 1781, Stade (1965), Questions culturelles, Cote 1784, Coopération culturelle et technique (1961-1969), sports dossier général (1965-1966), Jeux africains de Brazzaville (Juin-août 1965), Jeux olympiques de Mexico (Février-mars 1980)

COTE D'IVOIRE 1959-1969, Questions sociales, Cote 1891, Sports (1962-1968)

DAHOMEY, Questions culturelles, Cote 1177

AFRIQUE LEVANT 1953-1959

Série 175.115, colonies françaises, 1948-1953, sous-série : 2.57.8, sports, tourisme, 08/12/1951

AEF 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 9, juin 1953 à juin 1954 AEF 11.3/AEF 11.5/AEF 11.6/AEF 11.15

AOF 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 24, Juillet 1953-décembre 1954 AOF 11

CAMEROUN 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 16, Jeunesse et sports octobre 1954-juin 1961 CA 11.1/11.5/11.7/11.13/11.15/11.16

AFRIQUE DU SUD 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 47, Mouvements de jeunesse, sports septembre 1954-août 1959 UN11.7

COTE FRANCAISE DES SOMALIS 1953-1959, Cote 11, Documents réservés – Education et relations culturelles (document SDECE) septembre 1954 – DJ16.11

NORD-EST AFRICAIN BRITANNIQUE (EAN) 1953-1959, Cote 6, sport septembre 1953-novembre 1959 – EAN 11

SUD-EST AFRICAIN BRITANNIQUE (EAS) 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 12, sport février 1953-décembre 1959 – EAS11

POSSESSIONS BRITANNIQUES 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 49, sport avril 1953-décembre 1959 BRI11

SIERRA LEONE 1953-1959, Education et relations culturelles, Cote 5, sport avril 1954-décembre 1959 SL11

AFRIQUE LEVANT 1960-1965

ETHIOPIE, Education-relations culturelles, Cote 136, sports janvier 1960-décembre 1965

GAMBIE, Education-relations culturelles, Cote 7, août 1960-sept. 1964

GHANA, Education-questions culturelles, Cote 72, sport juin 1960-juillet 1963

GUINEE, Education et relations culturelles-affaires sanitaires et sociales, Cote 67, sport janvier 1960-novembre 1965

KENYA, Education et relations culturelles, Cote 10, sport janvier 1964-décembre 1965

MOZAMBIQUE, Education-relation culturelle, Cote 20, sport juin 1960-décembre 1965

SOMALIE, Education-relations culturelles-questions sociales, Cote 19, sport janvier 1960-novembre 1965

AFRIQUE DU SUD, Education – relations culturelles-questions sociales, Cote 77, sport mai 1960 à novembre 1965

**DIRECTION GENERALE DES RELATIONS CULTURELLES SCIENTIFIQUES ET
TECHNIQUES 1948-1968**

CABINET DU DIRECTEUR GENERAL 1946-1968, Cote 32 Jeunesse et sports 1960-1964

OEUVRES DIVERSES 1945-1947, Cote 1/161 Sport 1945-1947, Cote 2 162 idem

ECHANGES CULTURELS 1945-1959, Cote 171/111 Afrique – Sports, tourisme 1951, 1953

POSSESSIONS ANGLAISES 1945-1959, Cote 177/117 Sports, tourisme 1948-1953

DOSSIERS GENERAUX, Cote 226 Sports, tourisme 1948-1951, 1953

SERIE AFRIQUE LEVANT GENERALITES AFRIQUE 1944-1952, Cote 71a, Conférence franco-britannique à Achimota en 1945, échanges entre les deux puissances, Cote 71 b

Archives contemporaines (Fontainebleau, France)

Carton n°19780379, articles 15, 16

Carton n°19840524, article 6

Carton n°19780586, articles 4, 99, 101, 104, 131, 132, 133

Carton n°19770201, article 6

Carton n°19770641, article 8

Carton n°19810269, article 1

Carton n°19810154, article 3

Carton n°19770181, articles 2, 3, 6, 7

Carton n°19770273, articles 1, 3

Carton n°19790356, article 1, 9

Carton n°19770709, article 1, 2, 4, 16

Carton n°19780596, article 52, 53

Carton n°19860445

Carton n°19770736, article 1

Coopération française

Carton n°19770508, article 4

Carton n°19810269, articles 1, 2

Carton n°19810386, articles 3, 4, 5

Carton n°19810443, articles 32, 33, 42

Archives du Comité national olympique du Sport français (Paris, France)

L'Equipe, Janvier 1958 à décembre 1958 (3 tomes)

L'Equipe, Janvier 1959 à décembre 1959 (3 tomes)

L'Equipe, Janvier 1960 à décembre 1960 (4 tomes)

L'Equipe, Janvier 1961 à décembre 1961 (4 tomes)

L'Equipe, Janvier 1962 à décembre 1962 (3 tomes)

L'Equipe, Janvier 1963 à décembre 1963 (3 tomes)

L'Equipe, Janvier 1964 à décembre 1964 (4 tomes)

L'Equipe, Janvier 1965 à décembre 1965 (4 tomes)

L'Equipe, Janvier 1966 à décembre 1966 (4 tomes)

Archives du Centre d'Etudes olympiques (CEO, Lausanne, Suisse)

Cote : CIO ORG ONU-CORR, ID Chemise : 200925, Correspondances avec la SDN, 1920-1937

SD2 : Articles de presse, 1929, ID Chemise : 205627,

Correspondances des membres du CIO

Membre Andrianov, biographie et correspondance, 1951-1970.

Membre Romanov, biographie, correspondance, 1947-1968.

Membre Luck of Pavenham, biographie, 1967-1984.

Membre Luck of Pavenham, correspondance, 1950-1970.

Membre David Burghley (Marquis d'Exeter), correspondance, règlements olympiques et biographies, 1969-1976.

Membre David Burghley (Marquis d'Exeter), correspondance, règlements olympiques et biographies, 1933-1951.

Membre David Burghley (Marquis d'Exeter), correspondance, règlements olympiques et biographies, 1952-1956.

Membre David Burghley (Marquis d'Exeter), correspondance, règlements olympiques et biographies, 1957-1966.

Grande-Bretagne, correspondance, 1960-1966.

Membre Armand Massard, correspondance, 1953-1959.

Membre Armand Massard, correspondance, 1951-1952.

Membre Edström, Circulaires, 1940-1962.

Membre Edström, Discours, 1942-1961.

Membre Edström, président, correspondance, 1947.

Membre Edström, président, correspondance, 1946.

Membre Edström, président, correspondance, 1948 (juin-juillet et août-décembre).

Membre Edström, président, correspondance, 1949 (mai-sept. et oct.-déc.).

Membre Edström, président, correspondance, 1950 (oct.-déc.).

Membre Edström, président, correspondance, 1951 (janvier-mars).

Membre Edström, président, correspondance, 1952 (avril-juillet).

Membre Edström, président honoraire, correspondance, 1958-1964.

Membre Edström, président honoraire, correspondance, 1954.

Avery Brundage, président, correspondance, 1952-1956.

Avery Brundage, président, correspondance, 1957-1959.

Avery Brundage, président, correspondance, 1960-1961.

Avery Brundage, président, correspondance, 1962-1963.

Avery Brundage, président, correspondance, 1965.

Avery Brundage, président, correspondance, 1965 (sept.-déc.).

Avery Brundage, président, correspondance, 1965 (janvier-avril).

Avery Brundage, président, correspondance, 1966 (sept.-déc.).
Avery Brundage, président, correspondance, 1966 (juillet-août).
Avery Brundage, président, correspondance, 1966 (avril-juin).
Avery Brundage, président, correspondance, 1966 (janvier-mars).
Avery Brundage, président, correspondance, 1956 (sept.-déc.).
Avery Brundage, président, photocopies de la correspondance avec Angelo Bolanaki, 1953-1964.
Membre Arthur Porritt, biographie, articles de presse, correspondance, 1934-1994.
Membre Arthur Porritt, correspondance, 1934-1967.
Membre Abdel Mohamed Halim, biographie, correspondance, 1969-1982.
Membre Sir Ademola, biographie, correspondance 1963-1982.
Membre Amadou Barry, correspondance 1963-1969.
Membre Benjelloun Mohamed, correspondance 1959-1970.
Membre Kéba Mbaye, correspondance 1963.
Membre Mohame Mzali, correspondance 1965-1975.
Membre Rakotobé, correspondance 1967-1971.
Membre Reginald Alexander, correspondance 1960-1969.
Membre Taher Pacha, correspondance 1934-1970.
Membre Tessema, correspondance 1969-1981.
Membre Ahmed D. Touny, 1963.

Archives fédérations d'athlétisme et Jeux régionaux

Athlétisme, correspondance 1915-1958.
Athlétisme, correspondance 1959-1963.
Athlétisme, correspondance 1964-1966.
Athlétisme, statuts, 1946-1983.
Athlétisme, reconnaissance, 1950-1984.
Jeux du GANEFO, correspondance, 1963-1984.
Jeux africains, 1924-1929.

Archives des CNO

Commission d'étude sur l'aide financière aux CNO, 1968.
Commission d'étude sur l'aide financière aux CNO, 1967-1969.
Algérie, correspondance 1962-1984.

Burkina Faso, correspondance 1964-1980.
Cameroun, correspondance 1959-1984.
Congo, correspondance 1963-1985.
Côte d'Ivoire, correspondance 1962-1984.
Gabon, correspondance 1963-1968.
Guinée, correspondance 1963-1965.
Madagascar, correspondance 1964-1984.
Mali, correspondance 1960-1985.
Maroc, correspondance 1959-1986.
Mauritanie, correspondance 1962-1980.
Niger, correspondance 1963-1982.
République centrafricaine, correspondance 1961-1986.
Sénégal, correspondance 1961-1985.
Tchad, correspondance 1963-1985.
Togo, correspondance 1962-1984.
Tunisie, correspondance 1956-1974.

Archives du Fond Brundage

Box 42-43

Box 50

Box 51

Box 54-55

Box 60

Box 70

Box 119

Box 126

Box 129-130

Box 138

Box 143

Box 149

Box 200

Box 208

Box 238

Bulletin du CIO

Bulletin du CIO, n°2, décembre 1946

Bulletin du CIO, juin-août 1950, n°21-22

Bulletin du CIO, n°25, janvier 1951,

Revue olympique, « Les Pays-Bas et l'Olympisme », août 1911

Bulletin du CIO, juin-août 1950, n°21-22, p.8-23.

Bulletin du CIO, « Les membres du CIO », (Lettre-circulaire d'A. Brundage, président du CIO aux membres du CIO, janvier 1954), août/septembre 1954, n°47

Bulletin du CIO, n°61, 15/02/1958

Bulletin du CIO, nov. 1959, n°63

Bulletin du CIO, nov. 1960, n°72

Bulletin du CIO, « Pays sportivement sous-développés », n°78, mai 1962

Bulletin du CIO, « L'Afrique s'éveille... », nov. 1962, n°80

Bulletin du CIO, février 1964, n°85

Revue olympique, « La Roumanie et l'olympisme », n°78-79, mai-juin 1974

PV des CE et sessions du CIO

Les sessions du CIO, 1946-1966.

Procès-verbaux des sessions du CIO, 1946-1966.

PV de la session du CIO, Lausanne (Suisse), 3-6 septembre 1946

PV de la session du CIO, Stockholm (Suède), 19-21 juin 1947

PV de la session du CIO, Saint-Moritz (France), 29/01/1948

PV de la session de Copenhague (Danemark), 15-17 mai 1950

PV de la session du CIO – du 25 au 28 mai 1959, Munich

PV de la session du CIO, 22-23 août 1960, Rome

PV de la session du CIO, Baden-Baden, Kurhaus, du 14 au 20 octobre 1963

PV de la session du CIO, les 7 et 8 octobre 1964, Nissei Kaikan, Tokyo

PV de la Commission exécutive du CIO, Tokyo (Japon), 16 octobre 1964

PV de la session du CIO, Madrid (Espagne), 6-9 octobre 1965

PV de la session du CIO, Rome (Italie), 24-30 avril 1966

PV de la Commission exécutive du CIO, les 20 et 21 avril 1968, Lausanne

PV de la Commission exécutive du CIO, du 5 au 9 juin 1969, Varsovie puis du 23 au 27 octobre 1969, Dubrovnik

Bibliothèque nationale de France (BNF, Paris, France)

Brochures

Cote : 4-L-11-K-1756, Gouvernement général de l'AOF, Direction générale de l'enseignement et des sports, Direction de l'Education Physique de la Jeunesse et des Sports, Centre Fédéral de la Jeunesse et des Sports, Dakar, 1953

Cote : 8-V-60766, Afrique Equatoriale Française, Affaires Sociales-Services, *Le sport en AEF*, préface de Bernard Cornut-Gentille.

Journaux Officiels

Journal Officiel de la République Française, mercredi 4 janvier 1950, n°3, arrêté du 31 décembre 1949

Journal Officiel de la République Française, mercredi 17 janvier 1951, n°15, arrêté du 10 janvier 1951

Journal Officiel de la République Française, mercredi 30 janvier 1952, n°26, arrêté du 17 janvier 1952

Journal Officiel de la République Française, mercredi 23 janvier 1952, n°20, arrêté du 19 janvier 1952

Journal Officiel de la République Française, 25/12/1956

Journal Officiel du Sénégal, décret de Mamadou Dia n°59-311, 17/12/1959

Journal Officiel du Mali, 16/01/1960, Loi 59-95 du 28/11/1959

arrêté du 17 février 1961 au *Journal Officiel*, 23/02/1961

Journal Officiel de la République Française, lundi 10 et mardi 11 janvier 1955, n°10

Journal Officiel de la République Française, 25/01/01958, Décret n°58-53 du 17 janvier 1958

Journal Officiel de la République Française du 16 décembre 1960 et décret n°61-792 du 24 juillet 1961, au *JOF* du 28 juillet 1961

Journal Officiel de la République Française, vendredi 31 janvier 1964, n°26

Presse microfilmée

MFILMGRFOL6649 (2539-2639), janvier à avril 1960, *Abidjan-Matin*

BNF/MFILMGRFOL6649 (3046-3147), septembre à décembre 1961, *Abidjan-Matin*

BNF/MFILMGRFOL6649 (3148-3248), janvier à avril 1962, *Abidjan-Matin*,

BNF/MFILMGRFOL6649 (3450-3550), janvier à avril 1963, *Abidjan-Matin*

Le Figaro

Per Micr D13 (406), Avril 1960
Per Micr D13 (424), Décembre 1961
Per Micr D13 (425), Janvier 1962
Per Micr D13 (459), Avril 1963
Per Micr D13 (464), Juillet-août 1965

L'Humanité

Per Micr D30 (106), Janvier à mars 1960
Per Micr D30 (167), Avril à juin 1960
Per Micr D30 (173), Octobre à décembre 1961
Per Micr D30 (174), Janvier à mars 1962
Per Micr D30 (179), Avril à juin 1963
Per Micr D30 (189), Juin à août 1965

L'Express

Per Micr D462-10, Janvier à juin 1958
Per Micr D462-12, Janvier à avril 1959
Per Micr D462-13, Mai à août 1959
Per Micr D462-15, Janvier à avril 1960
Per Micr D462-17, Septembre à décembre 1960
Per Micr D462-18, Janvier à avril 1961
Per Micr D462-19, Mai à août 1961
Per Micr D462-24, Janvier à avril 1963
Per Micr D462-25, Mai à septembre 1963
Per Micr D462-27, Janvier à avril 1964
Per Micr D462-28, Mai à septembre 1964

France-Soir

Per Micr D362 (405), 1er au 9/12 1961
Per Micr D232 (406), 10-19/12/1961
Per Micr D362 (407), 20-31/12/1961
Per Micr D362 (410), 20-31/01/1962

Per Micr D362 (454), 20-30/04/1963
Per Micr D362 (408), 1^{er}-9/01/1962
Per Micr D362 (452), 1^{er}-9/04/1963
Per Micr D362 (453), 10-19/04/1963
Per Micr D362 (534), 10-19/07/1965
Per Micr D362 (535), 20-31/07/1965

Le Monde

Per Micr D66 (86), Janvier 1960
Per Micr D66 (87), Février 1960
Per Micr D66 (88), Mars 1960
Per Micr D66 (89), Avril 1960
Per Micr D66 (103), Juillet-Août 1961
Per Micr D66 (104), Septembre 1961
Per Micr D66 (105), Octobre 1961
Per Micr D66 (121), Mars 1963
Per Micr D66 (122), Avril 1963
Per Micr D66 (148), Juillet 1965

Le Parisien Libéré

Per Micr D383 (72),

Le Progrès de Lyon

Per Micr D232 (352), Avril 1960
Per Micr D232 (369), Février 1961
Per Micr D232 (407), Juillet-Août 1965

Archives British Olympic Association (BOA, Londres, Royaume-Uni)

Parliamentary Sports Committee, 1954.

Archives Assemblée nationale (AN, Paris, France)

Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1952, du 11 juillet au 24 octobre 1952, annexe n° 4402, séance du 21 octobre 1952

Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1953, du 6 janvier au 7 juillet 1953, annexe n° 5577, séance du 17 février 1953

Documents parlementaires, annales, 2^e législature session de 1953, du 6 janvier au 7 juillet 1953, annexe n° 5924, séance du 18 mars 1953

Documents parlementaires, annales, 3^e législature session de 1955-1956, du 21 février au 21 mars 1956, annexe n° 822, séance du 28 février 1956

Documents parlementaires, annales, 3^eème législature session de 1955-1956, du 14 novembre au 13 décembre 1956, annexe n° 3488, séance du 7 décembre 1956

Annales du Sénat, Documents parlementaires, session ordinaire de 1959, n°66 à 171, du 2 juin au 27 juillet 1959, Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre l'initiative des « Jeux de la Communauté », n°117, session ouverte le 28 avril 1959, annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1959.

Journal Officiel, année 1958-1959, n°20, mercredi 1er juillet 1959, séance du mardi 30 juin 1959 (13^eème séance), Dépôt d'une proposition de résolution, p.381.

Archives Assemblée Nationale/n°36, Chambre des députés, 16^e législature 1936-1940, tables analytiques des annales, table nominative 2, p.66 ; S.O. de 1936, t. 2, p.1459 ; A., S.O. de 1938, tome 2, p.1389 ; t. 2, p.1844 ; A., S.O. de 1937, t. 2, p.1857 ; /A., S.O. de 1936, art. 4, p.1377 ; /I., n°7210 ; an., S.E. de 1940, p.15 et A., S.E. de 1937, tome unique, p.2894 ; /I., n°3353 ; an., S.E. de 1937, p.382 et A., S.E. de 1937, t. unique, p.3083 ; /I., n°5677 ; an., S.O. de 1939, p.613 et A., 2^e S.E. de 1938, t. unique, p.1649.

Annales du Sénat, Débats parlementaires, Réunion constitutive, 1^{ère} législature session extraordinaire et ordinaire de 1959, du 9 et 11 décembre 1958 et du 15 au 30 janvier, et du 28 avril au 27 juillet 1959.

**Archives Centre d'Accueil et des Recherche des Archives nationales
(CARAN, Paris, France)**

Carton n°F/44/70

Carton n°F/11/4988

Carton n°F/17/16003

Carton n°F17/16005

Fond Public de Jacques Foccart

Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2594

Fond J. Foccart, carton n°AG5/FPU/2117

Archives nationales du Sénégal (ANS, Dakar, Sénégal)

Répertoire numérique de la série O

Enseignement de l'AOF (1895-1958)

Carton n°18G265(165), Réorganisation du Conseil Supérieur des Sports, 1956-1957

54(31) Education Sportive en AOF

- Organisation : textes législatifs

- Rapports

- Recrutement du personnel

- Demande de matériels sportifs

1946-47

511 (31) Rectorat, direction générale de l'Instruction Publique de l'Education et des Sports : correspondance départ : 1947

518 (31) Comité fédéral des sports (CFS) :

Travaux de réunions du Conseil d'administration du 8 septembre 1945 ; statuts des clubs sportifs de l'AOF affiliés au comité ; affaires diverses.

1945-1948

552 (31) Registres des licences de natation, de basket-ball, football, rugby, escrime, tir, volley-ball, hippisme, athlétisme, pelote basque (15 pièces).

1940-1949

674 (31) Jeunesse : Construction du stade la cité Radio à Rufisque 1955

675 (31) Jeunesse : journées scolaires de l'Union Française : participation de l'AOF

676 (31) Jeunesse : projets, réalisations et entretiens de divers équipements sportifs : stades : associations sportives

1955-56

682 (31) Organisation de l'éducation générale et sportive :

- Comité fédéral des sports

- jeux africains

- Jeunesse et sports, divers :

- Contrôle médical et équipement sportif

1936-1949

711 (31) Correspondance-départ du directeur général de l'instruction publique, de l'éducation générale et des sports

1947-1949

Carton n° AOF 2953, Comité olympique africain, Robert Delmas

Armoire classée/Sports AOF

Carton n°3178

po.III.4°.181

Mémento d'EPS à l'usage des écoles primaires

Dakar, GIA, 1952, in-4°, 50 p.

Po.III.4°.71

Centre fédéral de la Jeunesse et des Sports

Dakar, Grande imprimerie africaine, 1953, in-4°, 12 p. fig.

Po.III.8°.331

Jeunesse et sports en Afrique Occ. Fr.

1955

Bi.II.4°.32

La leçon des Jeux de la Communauté par Marcel VILLENEUVE

Revue de la Communauté, France-Eurafrique n°110, 1960, pp.34-36. Rédacteurs en chef :

Max Jalade et Marx Carré

Bi.II.4°.51

G. Drouet, Exploits pour parallèles

« Chroniques de la Communauté », n°5, mai 1960, pp.7-11

Bi.II.4°.51

André BIBAL, Les Jeux de la Communauté « Chroniques de la Communauté », n°4, mars 1960, pp.17-18.

Bi.I.8°.984

Programme des Jeux d'Abidjan du 24 au 31 décembre 1961
(Abidjan, Imprimerie de la Côte d'Ivoire. 1961, in 8°, 144 p.)

Bi.II.8°.21

Iwiyé KALA-LOBE, La vocation africaine du sport.
« Présence africaine », XLI, 2^{ème} trimestre 1962, p. 34-57.

Bi.III.4°.911

Organisation, rôle et fonctionnement du ministère de la jeunesse et des sports. Exposé de M. Renoult. s. l. 1962, in 4°, 20 p. multigraphiées.
Cycle de spécialisation de l'Ecole nationale d'administration du Sénégal

Presses africaines

Revue mensuelle Afrique, avril 1961

Afrique, Revue mensuelle, n°2, juillet 1961

Le Mali, « L'unité sportive, ciment de l'unité politique », juillet 1959.

BINGO 1960, Bi.II.4°.150, Janvier à octobre 1960

BINGO 1961, Bi.II.4°.150, Janvier à octobre 1961

BINGO 1962, Bi.II.4°.150, Janvier à décembre 1962

BINGO 1963, Bi.II.4°.150, Janvier à décembre 1963

BINGO 1964, Bi.II.4°.150, Janvier à décembre 1964

PARIS-DAKAR 1960, 1^{er} semestre, n°7.277, Janvier à avril 1960

DAKAR-MATIN 1961, 2^{ème} semestre, n°7.278, Août à décembre 1961

DAKAR-MATIN 1962, 1^{er} semestre, n°7.279, Janvier à Juin 1962

DAKAR-MATIN 1963, 1^{er} semestre, n°7.280, Janvier à juin 1963

DAKAR-MATIN 1965, 1^{er} semestre, n°7.281, Janvier à juin 1965

DAKAR-MATIN 1965, 2^{ème} semestre, n°7.282, Juillet à décembre 1965

DAKAR-MATIN 1966, 1^{er} semestre, n°7.283, Janvier à juin 1966

DAKAR-MATIN 1966, 2^{ème} semestre, n°7.284, Juillet à décembre 1966

Liens internet

<http://www.ina.fr/>

<http://www.gaumontpathearchives.com/>

<http://www.charles-de-gaulle.org/>

<http://www.aafra.org>

<http://www.la84foundation.org/SportsLibrary/>

<http://studentpulse.com/>

<http://rha.revues.org/>

<http://ccrh.revues.org/>

Entretiens et notices biographiques

Entretiens

Entretien avec Lucien Lanier, secrétaire général adjoint (1959-62) du Haut-Comité de la jeunesse (Services du Premier ministre), entretien réalisé le 19/05/2009, à la cafétéria du Sénat (Paris, Ile-de-France).

Entretien de Tony Bertrand, inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports, secrétaire général des Jeux d'Abidjan (1961) et secrétaire général adjoint des Jeux de Dakar (1963) puis du Pacifique Sud (1966), entretien réalisé le 21/11/2008, (Lyon, Rhône).

Entretien avec Olivier Philip, **directeur de cabinet de Maurice Herzog au HCJS puis au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de 1958 à 1964**, entretien réalisé le 11/02/2008, Champs-Élysées (Paris, Ile-de-France).

Entretien avec Jacques Grospeillet, Chef du Bureau des Sports au HCJS de 1961 à 1972, aux côtés du Colonel Crespin, entretien réalisé le 09/06/2009, (Ville d'Avray, Hauts-de-Seine).

Entretien avec Monique Berlioux, Chef du Service de presse et d'information au cabinet de Maurice Herzog (1960-66), puis de François Missoffe (ministre de la Jeunesse et des Sports), Chargée d'inspection générale au ministère de la jeunesse et des Sports (1966-67), Directrice exécutive du CIO (1971-1985), 23/06/2010, (Azay-le-Brûlée, Niort).

Entretien avec Garang Coulibaly, étudiant aux Lycée Van Vollenhoven, journaliste pendant les Jeux de l'Amitié de Dakar (1963) et dirigeant , entretien réalisé le 28/08/2008, (Dakar, Sénégal, Afrique).

Notices biographiques

Notice biographique du colonel Marceau Crespin (1915-1988). Officier, Ancien directeur de ministère, Directeur général de sociétés.

Notice biographique d'André Monteil (1915-1998). Député (1945-1958) et sénateur du Finistère (1959-1971).

Notice biographique d'André Méric (1913-1993). Sénateur de Haute-Garonne (1948-1988).

Notice biographique de Georges Spénale (1913-1983). Gouverneur de la FOM, Député du Tarn de 1962 à 1977, Sénateur du Tarn de 1977 à 1983.

Notice biographique de Roger Duveau (1907-1985). Député de Madagascar (1946-1958).

Notice biographique de Jean Noury (1904-1983). Sénateur d'Ille-et-Vilaine (1959).

Notice biographique d'Habib Thiam (1933-). Directeur du cabinet du ministre des Affaires Etrangères puis de la Justice (1960-1962).

Notice biographique d'Albert Gau (1910-1993). Député de l'Aube (1946-1955).

Notice biographique de Robert Buron (1910-1973). Député de la Mayenne (1946-1958).

Notice biographique d'André Schock (1914-1973). Député de la Côte d'Ivoire 1946-1953.

Notice biographique de Claude Delorme (1912-1983). Député des Alpes-de-Haute-Provence (1962-1978).

Notice biographique de Jean-Pierre Dannaud (1921-1995). Directeur de la coopération culturelle et technique (1961-1966).

Notice biographique du Docteur Abdel-Halim Mohamed (1910-2009). Président du CNO du Soudan (1956-1962) et membre du CIO (1968-1982).

Notice biographique du Marquis de Polignac (1880-1951). Membre du CIO pour la France (1913-1951).

Archives audiovisuelles et sonores

Documents d'archives RFI-INA/Les relations franco-africaines (CD7), « La coopération, du dialogue à l'action », Félix Houphouët-Boigny, 07/06/1961, SORAFOM, in *Afrique, une histoire sonore, 1960-2000*, 2002.

Archives Pathé-Gaumont

Référence : 6031EJ56400

Date : 27/07/1960

Titre : Athlétisme 110 haies, hauteur, 100m, 1500m, 5000m, triple saut, longueur

Support : flux vidéo-sonore

Producteur du discours : Gaumont-Journal

Durée : 00 : 00 : 39

Référence : 6300ENU60196

Date : Prise de vues 1963

Titre : Ouverture Jeux de l'Amitié à Dakar

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 05 : 00

Référence : 6300ENU60226

Date : Prise de vues 1963

Titre : Clôture des Jeux de l'Amitié

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 00 : 44

Référence : 6300ENU60177

Date : Prise de vues 1963

Titre : Remise drapeau athlètes pour Jeux de l'Amitié

Producteur du discours : Journal Actualité - Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 01 : 32

Référence : 1963 18 15 NU

Date : Prise de vue : 04/1963

Titre : Clôture des Jeux de l'Amitié

Producteur du discours : Journal Actualité - Pathé-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 01 : 26

Noir et blanc, muet

Référence : 6000ENU55912

Titre : Jeux de la Communauté

Date : Prise de vue : 1960

Support : Flux vidéo

Producteur du discours : Journal Actualité - Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 04 : 35

Référence : 6034GJ00004

Titre : France. A l'heure olympique. Stages préolympiques aviron et athlètes au repos
(Mahamat Idriss et Abdou Seye dans l'équipe de France)

Dates : 1^{ère} diffusion : 1960

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité – Gaumont

Durée : 00 : 01 : 16

Référence : 6031GJ00009

Titre : Championnat de France d'athlétisme

Dates : 1^{ère} diffusion : 1960

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité – Gaumont

Durée : 00 : 02 : 16

Référence : 1960 31 9

Titre : Billets pour Rome (équipe de France dont Abdou Seye et Mahamat Idriss)

Date : 1^{ère} diffusion

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité – Pathé

Durée : 00 : 02 : 08

Référence : 638GJ30728

Titre : Journaux africains. Niger. Retour des athlètes des Jeux de Dakar

Date : 1^{ère} diffusion : 1963

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain – Journal Gaumont (OPE : Dormeyer)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6200ENU58478

Titre : Jeux Africains à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Date : prise de vue : 1962

Support : -

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 12 : 46

Référence : 62000ENU59095

Titre : Boxe à Accra. Ghana.

Date : prise de vue : 1962

Support : -

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 01 : 21

Référence : 6500ENU63661

Titre : Fin des Jeux Africains.

Date : prise de vue : 1965

Support : -

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair (non utilisé)

Durée : 00 : 07 : 02

Référence : 6529EJ 63199

Titre : Journaux Africains. Togo. Entraîneurs athlètes togolais pour Jeux Brazzaville. Sport.

Date : 1^{ère} diffusion : 1965

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 02 : 12

Référence : 6531EJ 63262

Titre : Jeux Africains à Brazzaville. Athlétisme, saut, 15800, avec Keino.

Date : 1^{ère} diffusion : 28/07/1965

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 01 : 03

Référence : 6531EJ 63261

Titre : Jeux Africains à Brazzaville. Ouverture. Cyclisme, football, basket-ball, volley.

Date : 1^{ère} diffusion : 28/07/1965

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 01 : 03

Référence : 1965 31 16 NU1

Titre : Jeux Africains à Brazzaville.

Date : Prise de vue : 07/1965.

Support : Noir et blanc, muet

Producteur du discours : Journal Actualité/Pathé (non utilisé)

Durée : 00 : 08 : 23

Référence : 1965 31 16 NU2

Titre : Jeux Africains à Brazzaville.

Date : Prise de vue : 07/1965.

Support : Noir et blanc, muet

Producteur du discours : Journal Actualité/Pathé (non utilisé)

Durée : 00 : 04 : 04

Référence : 6431EJ 62051

Titre : Journaux Africains Dahomey. Football. Rencontre Dahomey/Côte d'Ivoire. Sport. Afrique.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 00 : 54

Référence : 6402GJ 31915

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Football OUAGA/OCA.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6412EJ 61546

Titre : Journaux Africains. Dahomey (Bénin). Course de relais. Afrique

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 00 : 31

Référence : 6414GJ 32341

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Volley ball Côte d'Ivoire/Liban

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont (OPE : Joly)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6409EJ 61473

Titre : Journaux Africains. Togo. Match de football Togo/Ghana. Afrique. Sport.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont

Durée : 00 : 00 : 58

Référence : 6449EJ 62456

Titre : Journaux Africains. Togo. Match de football entre le Togo et l'équipe russe de Chakhtior. Sport.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 02 : 14

Référence : 6443EJ 62316

Titre : Journaux Africains. Football, le Togo bat le Libéria 3 à 0. Sport. Afrique.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 02 : 14

Référence : 6435EJ 62094

Titre : Journaux Africains. Togo. Tennis. Tomety bat Lawsin, sport, match. Afrique.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 00 : 27

Référence : 6451EJ 62479

Titre : Journaux Africains. Match de football Chatkhior/Etoile Filante, 2 à 2, Afrique.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 01 : 32

Référence : 6407EJ 61420

Titre : Journaux Africains. Dahomey (Bénin). Passation de service au ministère de la Jeunesse et des Sports.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 00 : 25

Références : 6442GJ 33115 et 6447GJ 33245

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Football.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont (OPE : Henneveux)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6402GJ 31915

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Football Stade unisport.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont (OPE : Henneveux)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6431GJ 32875

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Cyclisme.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont (OPE : Bacon)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6421GJ 32579 et 6410GJ 32204 (chpts d'athlétisme)

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Athlétisme.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont (OPE : Joly)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6415GJ 32379

Titre : Journaux Africains. Côte d'Ivoire. Boxe.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont (OPE : Joly)

Durée : 00 : 00 : 00

Référence : 6423EJ 61827

Titre : Journaux Africains. Dahomey (Bénin). Remise de matériel de sport par le gouvernement français.

Date : 1^{ère} diffusion : 1964

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Africain/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 00 : 23

Référence : 6713EJ 65288

Titre : Sports africains à Madagascar-Cameroun. Promotion sportive en Afrique.

Date : 1^{ère} diffusion : 30/03/1967

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 02 : 06

Référence : 1960 18 1

Date : 18/04/1960 (prise de vue le 18/04/1960 et 1^{ère} diffusion : 04/05/1960)

Titre support : Les Jeux de la Communauté à Madagascar

Support : flux vidéo,

Producteur du discours : Journal Actualité/Pathé, « Sports et champions »

Durée : 00 : 00 : 31

Référence : 5506GJ00003

Date : 00/00/1955

Titre : Le développement des sports à Madagascar

Support : flux vidéo

Producteur du discours : Gaumont- Journal

Durée : 00 : 01 : 16

Référence : 6202GBE28253

Date : 00/00/1962

Titre : Les jeux d'Abidjan

Support : texte

Producteur du discours : Gaumont – Bobines étrangères

Durée : 00 : 01 : 02

Référence : 6317GJ00003

Date : 00/00/1963

Titre : Sénégal. Les Jeux de l'Amitié à Dakar

Support : Flux vidéo

Producteur du discours : Gaumont- Journal

Durée : 00 : 00 : 39

Référence : Coulisses 32 3

Date : 00/07/1963

Titre : Abdou Seye

Support : Flux vidéo-sonore

Producteur du discours : Pathé, « Coulisses de l'exploit » (Image de Bernard Levayer et Son d'André Béjean)

Durée : 00 : 06 : 56

GLOSSAIRE DES SIGLES

AAA	Association amateur athletic
AAAAA	All African amateur athletic association (Association panafricaine de l'athlétisme amateur)
ACNOA	Association des Comités nationaux olympiques africains
ADP	Aide publique au Développement
AEF	Afrique équatoriale française
AFP	Agence France Presse
AGEFOM	Agence économique de la France d'Outre-Mer
AGF	Asian games federation
AGP	Assemblée générale permanente (du CNO)
AIBA	Association internationale de Boxe amateur
AIR	Association internationale recreation (Association internationale des loisirs)
AN	Assemblée nationale
ANF	Assemblée nationale française
ANS	Archives nationales du Sénégal
AOF	Afrique occidentale française
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
ASATOM	Association de stage d'aide au Départements et Territoires d'Outre-Mer
ASSA	Association des sports sud-africains
AT	Assistance technique
ATITRA	Association technique interministérielle des Transports
AUF	Assemblée de l'Union française
BAAB	British amateur athletics board (Bureau de l'athlétisme amateur britannique)
BECGF	British Empire and Commonwealth games federation (Fédération des Jeux du Commonwealth et de l'Empire britannique)
BNF	Bibliothèque nationale française
BOA	British olympic association (Comité national olympique britannique)
BTCG	Bataillon de Tirailleurs Congo-Gabon
CAA	Confédération africaine d'Athlétisme
CAB	Club athlétique de Brazzaville
CAC	Centre d'Études des Archives contemporaines de Fontainebleau
CADN	Centre des Archives Diplomatiques de Nantes

CAF	Confédération africaine de Football
CAIO	Commission d'Aide internationale olympique
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAOM	Centre des Archives d'Outre-Mer
CAPEPS	Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education physique et sportive
CAPES	Certificat d'Aptitude de l'Enseignement secondaire
CARAN	Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales
CATC	Confédération africaine des Travailleurs croyants
CCCE	Caisse centrale de Coopération économique
CCRSI	Comité de Coordination pour la Reconnaissance sportive internationale
CCS	Comité consultatif des Sports
CEAN	Centre d'Etudes d'Afrique noire
CEO	Centre d'Etudes olympiques
CFA	Communauté financière africaine
CFHBC	Compagnie française du Haut et du Bas-Congo
CFJS	Centre fédéral de la Jeunesse et des Sports
CFLN	Comité français de Libération nationale
CFS	Comité fédéral des Sports
CFTC	Confédération française des Travailleurs chrétiens
CGEGS	Commissariat général à l'Education générale et Sportive
CHAN	Centre historique des Archives nationales
CIA	Central intelligence agency (Agence centrale de renseignement)
CIAD	Centre international d'Athlétisme de Dakar
CIO	Comité international olympique
CJUF	Conseil fédéral de la Jeunesse de l'Union française
CNO	Comité national olympique
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CNOSS	Comité national olympique sportif sénégalais
CNR	Conseil national de la Résistance
CNS	Comité national des Sports
CO	Colonial office (Ministère britannique des Colonies)
COF	Comité olympique français
COGEDEP	Cogestion des Déplacements de la Jeunesse et de l'Éducation populaire
COJO	Comité d'Organisation des Jeux olympiques

CONFEJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education nationale
CONRAS	Comité olympique non racial d'Afrique du Sud
CONRSA	Comité olympique non-racial sud-africain
COSAFJC	Comité olympique sud-africain et de la Fédération des Jeux du Commonwealth
COSAFJC	Comité olympique sud-africain et de la Fédération du Commonwealth
COSAFJN	Comité olympique sud-africain et de la Fédération des Jeux nationaux
COSAFJN	Comité olympique sud-africain et de la Fédération des Jeux nationaux
COTRAVAUX	Organisme de coordination du travail volontaire des jeunes
CPPJA	Comité permanent des Premiers jeux africains
CPSA	Conseil permanent du Sport en Afrique
CREPS	Centres régionaux d'Education physique et sportive
CSS	Conseil supérieur des Sports
CSSA	Conseil supérieur du Sport en Afrique
CTR	Conseiller technique régional
CTR	Conseiller techniques Régionaux
CUKC	Citoyen du Royaume Uni et des Colonies
DGJS	Direction générale de la Jeunesse et des Sports
DGRCST	Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques
DGSPO	Direction générale aux Sports et à la Préparation olympique
DOM-TOM	Départements d'Outre-Mer et Territoires d'Outre-Mer
DTN	Directeur technique national
EHESS	Ecole des Hautes études en Sciences sociales
EN	Education nationale
ENFOM	Ecole normale de la France d'Outre-Mer
ENSEP	Ecole normale supérieure d'Education physique
EP	Education physique
EPS	Education physique et sportive
FAA	Fédération d'Athlétisme d'Asie
FAC	Fédération athlétique congolaise
FAC	Fond d'Aide et de Coopération
FAM	Fédération athlétique des missions
FBSAF	Fédération blanche sud-africaine de Football
FEANF	Fédérations des Etudiants d'Afrique noire en France

FFA	Fédération française d'Athlétisme
FFB	Fédération française de Boxe
FFF	Fédération française de Football
FFHB	Fédération française de Handball
FFL	Fédération française de Lutte
FFMJC	Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture
FFS	Foyer France Sénégal
FFSS	Fédération française de Sauvetage et de Secourisme
FI	Fédération internationale
FIAA	Fédération internationale d'Athlétisme Amateur
FIBA	Fédération internationale de Basket-ball amateur
FIDES	Fond d'Investissement pour le Développement économique
FIFA	Fédération internationale de Football Amateur
FIHB	Fédération internationale de Handball
FIHC	Fédération internationale d'Haltérophilie et de Culturisme
FILA	Fédération internationale de Lutte Amateur
FIVB	Fédération internationale de Volley-ball
FINA	Fédération internationale de Natation Amateur
FISA	Fédération internationale des Sociétés d'Aviron
FLN	Front de libération national
FMJD	Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique
FO	Foreign office (Affaires étrangères britanniques)
FOM	France d'Outre-Mer
FPR	Fonds privés
FPU	Fonds publics
FSGT	Fédération sportive et gymnique du Travail
GANEFO	Games of New Emerging Forces (Jeux des Nouvelles Forces Emergentes)
GPRA	Gouvernement provisoire de la République algérienne
HCJ	Haut-comité de la Jeunesse
HCJFOM	Haut-comité de la Jeunesse de France et d'Outre-Mer
HCJS	Haut-comité de la Jeunesse et des Sports
HCS	Haut-comité des Sports
IAAF	Fédération internationale des associations d'athlétisme
IEP	Institut d'Etudes politiques

IFOP	Institut français d'Opinion publique
IGJS	Inspecteur général à la Jeunesse et aux Sports
IJS	Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports
INA	Institut national de l'Audiovisuel
INEP	Institut national d'Education populaire
INS	Institut national du Sport
IOC	International Olympic Committee
IOM	Indépendants d'Outre-Mer
IPJS	Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports
IRSS	International review on Sociology in Sport (Revue Internationale de Sociologie du Sport)
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JMNR	Jeunesse du Mouvement national de la Révolution
JO	Jeux olympiques
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
JOF	Journal officiel
JRDA	Jeunesse révolutionnaire démocratique africaine
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MEN	Ministère de l'Education nationale
MENJS	Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
MRP	Mouvement républicain populaire
NOBECGA	Nigeria olympic and British empire and Commonwealth games association (Association olympique du Nigeria et des Jeux du Commonwealth et de l'Empire britannique)
OAMCE	Organisation africaine et malgache de Coopération économique
OCAM	Organisation commune africaine et malgache
OCAU	Office de Coopération et d'Accueil universitaire
OEOM	Office des Etudiants d'Outre-Mer
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONS	Office national des Sports
ONU	Organisation des Nations unies
ORSTOM	Office de la Recherche scientifique et technique Outre-Mer
ORTF	Office de Radiodiffusion et de Télévision française

OSSU	Office des Sports scolaire et universitaire
OTAN	Organisation du Traité de l'atlantique nord
OTASE	Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PCF	Parti Communiste français
PTG	Parti Togolais du Progrès
PTR	Plantation des Terres rouges
RAU	République arabe unie
RCA	République centre africaine
RDA	Rassemblement démocratique africain
RFA	République fédérale allemande
RPF	Rassemblement du Peuple français
RTF	Radio-Télévision française
RU	Royaume-uni
SAFA	Société africaine forestière agricole
SANROC	South African non racial olympic committee
SCUF	Sporting club universitaire de France
SDN	Société des Nations
SEGS	Service de l'Education générale et des Sports
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SGCAM	Secrétariat général à la Communauté et aux Affaires africaines et malgache
SGJA	Secrétariat général des Jeux de l'Amitié
SO	Solidarité olympique
SOCFIN	Société financière des Caoutchoucs
STAPS	Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives
SUREOM	Service universitaire des Relations avec les Etudiants d'Outre-Mer
UAM	Union africaine et malgache
UAMJ	Union africaine et malgache de Judo
UCI	Union cycliste internationale
UCSA	Union des Confédérations sportives africaines
UDF	Union pour la Démocratie française
UDSR	Union démocratique et socialiste de la Résistance
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UIPM	Union internationale de Pentathlon moderne

UIT	Union internationale de Tir
UNESCO	United nations educational, scientific and cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture).
UNR	Union pour la Nouvelle république
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
USA	Etats unis d'Amérique
USIA	United states information Agency
USJF	Union syndicale des Journalistes sportifs de France
USOC	Comité olympique des Etats-Unis
USTD	Union syndicale des Travailleurs de Demain
WASP	White anglo-saxon protestant (Anglo-saxons blancs protestants)
WAY	World Assembly of Youth (Assemblée mondiale de la Jeunesse)
YMCA	Young men's christian Association (Association chrétienne de Jeunes gens)

TABLE DES MATIERES

L’Afrique au Mouvement olympique : Enjeux, stratégies et influences de la France dans le processus d’internationalisation du sport africain (1944-1966)

Remerciements.....	2
Sommaire.....	3
Introduction générale.....	5
1. Edification de l’objet de recherche.....	5
- <i>Emergence de la question de départ.....</i>	<i>5</i>
- <i>Récits de vie et apprentissages du métier d’historien du sport.....</i>	<i>6</i>
- <i>Olympie et Dakar : Vade-mecum pour de nouveaux voyages.....</i>	<i>7</i>
- <i>Le doctorat, initiations et expériences de la recherche.....</i>	<i>10</i>
2. Le cadre théorique. Jeux d’influences et internationalisation du sport africain au CIO.....	11
- <i>Historiographie sur la genèse des sports modernes en Afrique : entre littératures anglophones et francophones.....</i>	<i>11</i>
- <i>L’internationalisation du sport moderne et l’Empire colonial français.....</i>	<i>22</i>
- <i>Relations franco-africaines et olympisme : Enjeux de puissances, d’influences et de relations internationales.....</i>	<i>26</i>
3. A la recherche de traces historiques.....	30
a. Combat et habitus de l’historien : « aller au contact des archives ».....	30
- <i>De la France à l’Afrique : CAOM (Aix-en-Provence) et ANS (Dakar, Sénégal).....</i>	<i>30</i>
- <i>Sur les traces du dispositif politique franco-africain : AN-AUF, CHAN, MAE, CADN, et CAC.....</i>	<i>32</i>
- <i>Des archives inédites : les « archives Jacques Foccart » et The National Archives (Kew Garden, Londres).....</i>	<i>36</i>
- <i>Archives écrites et orales : presses écrites, filmées, olympisme et entretiens.....</i>	<i>39</i>
b. Circonspections méthodologiques de l’apprenti historien.....	41
- <i>Construction de la démarche historique entre les deux rives de la subjectivité et de l’objectivité... 41</i>	<i>41</i>
- <i>Mise en intrigue des mots et des choses.....</i>	<i>43</i>
4. Effets de contexte et planification généalogique afin de dépasser la césure de 1960.....	45
- <i>L’Afrique francophone et le Mouvement olympique : entre effets de contexte et d’intégration.....</i>	<i>45</i>
- <i>Penser l’internationalisation du sport africain au-delà des indépendances politiques africaines....</i>	<i>49</i>

PARTIE I - Les conditions coloniales d'une Afrique sportive dans le « Nouvel ordre international » et le Mouvement olympique (1944-1957).....	53
<i>Chapitre 1 – Les enjeux coloniaux et le « Nouvel ordre international » au CIO.....</i>	<i>54</i>
a- Le cadre du « Nouvel ordre international » et l'utilité géopolitique transnationale du Mouvement olympique.....	54
- Avant le « Nouvel ordre international » post-Seconde Guerre mondiale : matrice coloniale de l'Afrique au Mouvement olympique.....	55
- Après le « Nouvel ordre international » post-Seconde Guerre mondiale : l'internationalisation du problème colonial au CIO.....	67
b- Les conditions d'émergence de l'Afrique au Mouvement olympique : entre influences coloniales et guerre froide.....	77
- L'influence coloniale britannique pour un sport olympique : La Grande-Bretagne à l'avant-garde dans le développement international du sport en Afrique noire.....	78
- Le développement sportif des empires coloniaux au Mouvement olympique : enjeu des rivalités de la guerre froide.....	95
<i>Chapitre 2 – Les conditions d'un rapprochement de l'Empire colonial français avec le Mouvement olympique.....</i>	<i>103</i>
a- Le sport colonial en Afrique noire francophone et la résurgence du projet des Jeux Africains.....	104
- Les développements des mouvements sportifs en Afrique noire francophone : les structures coloniales des « sports aofiens » et « sports aéfiens ».....	104
- La première forme d'intégration de l'Afrique au Mouvement olympique : Des Jeux Africains aux Jeux régionaux Méditerranéens sous influence tiers-mondiste.....	132
b- Tentatives et inerties dans l'espace colonial francophone : les Jeux pré-olympiques de l'Union française.....	140
- L'Education Physique et le sport colonial au service du redressement physique des races de l'Empire colonial français.....	141
- Le mythe du sport assimilateur dans l'Union française : le poids colonial face aux initiatives des Jeux sportifs franco-africains.....	152
Conclusion de la première partie.....	168

PARTIE II – La reconnaissance sportive olympique de l’Afrique : un enjeu de la rénovation des relations franco-africaines dans le contexte postcolonial (1955-1963).....	171
<i>Chapitre 1 – La redéfinition gaullienne des formes de l’influence culturelle française en Afrique noire : le sport franco-africain.....</i>	<i>172</i>
a- L’influence du renouvellement gaullien dans la définition des compétences du HCJS dans le sport africain.....	173
- <i>L’intégration de la problématique des jeunesses d’outre-mer dans le projet de Jeux de la Communauté.....</i>	<i>174</i>
- <i>Le sport franco-africain : un nouvel outil de la stratégie de politique internationale de la France de De Gaulle.....</i>	<i>182</i>
b- La stratégie sportive internationale du HCJS en Afrique noire francophone.....	190
- <i>Les Jeux de l’Union française et les paradoxes du développement sportif en Afrique noire francophone.....</i>	<i>191</i>
- <i>Les rôles conjugués du Haut-comité de la Jeunesse et du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports dans la création des Jeux de la Communauté.....</i>	<i>202</i>
c- Les remaniements stratégiques du projet des Jeux de l’Union française en Jeux de la Communauté franco-africaine de la V^e République française.....	215
- <i>La réadaptation des enjeux et projets sportifs coloniaux aux cadres de la Communauté franco-africaine.....</i>	<i>217</i>
- <i>Les premiers Jeux de la Communauté : la mise aux normes internationales du sport d’Afrique noire francophone.....</i>	<i>232</i>
<i>Chapitre 2 – La « coopération sportive franco-africaine » : une stratégie postcoloniale sur les tisons ardents de la situation coloniale.....</i>	<i>265</i>
a- La Communauté franco-africaine et le HCJS : conflits et synergies de la répartition des compétences métropolitaines dans la politique du sport en Afrique.....	266
- <i>A l’ombre de la bienveillance de Jacques Foccart : le conflit Jean Foyer – Maurice Herzog comme révélateur des difficultés du partage postcolonial dans le sport africain.....</i>	<i>267</i>
- <i>Des Jeux de la Communauté aux Jeux de l’Amitié : dévoilement de la matrice de la « coopération sportive franco-africaine » du HCJS.....</i>	<i>283</i>
b- La « coopération sportive franco-africaine » comme renouvellement des formes de la domination : un néo-impérialisme culturel postcolonial ?.....	292
- <i>Le nouveau partenariat sportif franco-africain : dépendance et interdépendance du sport postcolonial.....</i>	<i>293</i>
- <i>Sous la lumière de la « Grande France », l’Amitié sportive franco-africaine au service de la « grandeur nationale » : Synergie des politiques de réseaux postcoloniaux.....</i>	<i>340</i>
c- La poursuite de l’africanisation des cadres : formation des dirigeants politiques du sport africain et l’Assistance technique française.....	414
- <i>Des personnels d’EP métropolitains détachés à l’Assistance Technique française vers l’africanisation des cadres dans l’enseignement de l’EP et du Sport.....</i>	<i>416</i>
- <i>La continuité de la diffusion du modèle culturel français par les échanges sportifs : les conseillers techniques sportifs français et l’africanisation des cadres du sport civil.....</i>	<i>442</i>
Conclusion de la deuxième partie.....	478

PARTIE III – L’internationalisation du sport africain au CIO : enjeux franco-africain de l’avènement d’une politique sportive panafricaine (1961-1966).....	482
<i>Chapitre 1- Les effets de l’intégration de la « françafrique » sportive au CIO : la reconnaissance olympique des Jeux sportifs Africains.....</i>	483
a- Le HCJS et le CIO : une « coopération franco-olympique » pour la reconnaissance de l’Afrique.....	484
- <i>La France et la CAIO : un médiateur pour l’Afrique noire francophone au CIO ?.....</i>	<i>491</i>
- <i>La « coopération franco-olympique », la CAIO et les Jeux de l’Amitié (Dakar) : vers un sport africain international condition du retrait français ?.....</i>	<i>509</i>
b- Les soleils des Afrique : présences et éclats aux Jeux sportifs franco-africains et aux Jeux olympiques.....	530
- <i>L’émergence d’une élite sportive indigène symbole des nations africaines et réorientation du potentiel athlétique métropolitain vers les DOM-TOM ?.....</i>	<i>531</i>
- <i>Entre frères et sujets ou la persistance des discours racialisants face à l’idéologie panafricaine : regards croisés des presses métropolitaines et africaines sur les nouveaux sportifs africains.....</i>	<i>567</i>
c- Une tactique franco-africaine : la reconnaissance des Jeux régionaux Africains par le CIO.....	588
- <i>Les enjeux du retrait idéologique de la France et son rôle dans la création des premiers Jeux Africains de Brazzaville</i>	<i>590</i>
- <i>Les enjeux franco-africains du parrainage olympique des Jeux Africains : le CIO confronté aux menaces tiers-mondistes et soviétiques.....</i>	<i>607</i>
<i>Chapitre 2- L’Afrique dans le Mouvement olympique : Enjeux stratégiques d’influences postcoloniales, l’aide au développement au sport africain et la lutte contre l’Apartheid sportif</i>	642
a- L’émergence de l’aide au développement au sport olympique en Afrique comme matrice postcoloniale d’un enjeu politique au CIO.....	643
- <i>La CAIO : un instrument de propagande soviétique ?.....</i>	<i>644</i>
- <i>La CAIO et la France face à l’impérialisme américain et l’hostilité britannique ?.....</i>	<i>666</i>
b- L’ « émancipation olympique » de l’Afrique : la prise de conscience d’un enjeu politique africain contre l’apartheid et la discrimination raciale dans le sport.....	691
- <i>L’émancipation olympique de l’Afrique noire au cœur des concurrences et des alliances franco-britannique</i>	<i>691</i>
- <i>L’internationalisation du problème de l’apartheid face aux influences des anciennes puissances coloniales entre la session du CIO à Nairobi et les premiers Jeux Africains</i>	<i>707</i>
c- La réactivation des enjeux postcoloniaux : les conditions d’émergence de la voie africaine au Mouvement olympique.....	728
- <i>Sport, identités nationales africaines et Unité africaine : l’affirmation d’une politique sportive africaine</i>	<i>729</i>
- <i>Les rôles du CSSA pour une Unité africaine face au CIO : l’interdépendance stratégique de l’aide au développement sportif et la lutte contre l’apartheid sportif</i>	<i>749</i>
Conclusion de la troisième partie.....	768

Conclusion générale.....	772
1. Dynamiques de l'internationalisation du sport africain.....	772
a) Configurations géopolitiques et coloniales : effets de contexte et dynamiques de transformations.....	775
b) Reconfigurations au Mouvement olympique : croisements des effets de contexte et d'intégration différenciés.....	780
2. Les transformations de l'internationalisation du sport au CIO : émancipation ou jeux d'influences réciproques ?.....	786
3. Critiques, limites, et ouvertures.....	796
4. Perspectives et prolongements de la recherche	802
a) La Francophonie et le CIO : un nouvel espace d'influence sportive franco-africaine ?.....	802
b) Internationalisation du sport africain : une mondialisation de la culture occidentale ?.....	808
Bibliographie.....	813
Répertoire des illustrations.....	860
Sources.....	884
Archives nationales britanniques (KEW, Londres, Royaume-Uni).....	884
Archives diplomatiques de Nantes (CADN, France).....	886
Archives d'Outre-Mer (CAOM, Aix en Provence, France).....	887
Archives du Ministère des Affaires étrangères (MAE, Paris, France).....	888
Archives contemporaines (CAC, Fontainebleau, France).....	890
Archives du Comité national olympique français (CNOSF, Paris, France).....	891
Archives du Centre d'études olympiques (CEO, Lausanne, Suisse).....	891
Bibliothèque nationale de France (Paris, France).....	896
Archives British olympic association (BOA, Londres, Royaume-Uni).....	898
Archives Assemblée nationale (Paris, France).....	899
Archives du Centre d'Accueil et des Recherches des Archives nationales (CARAN, Paris, France).....	900
Archives nationales du Sénégal (ANS, Dakar, Sénégal).....	900
Liens Internet.....	903
Entretiens et notices biographiques.....	903
Archives audiovisuelles et sonores.....	904
Glossaire des sigles.....	914
Table des matières.....	921

ANNEXES

Retranscription de quelques unes des vidéos de Pathé-Gaumont

Référence : 6713EJ 65288

Titre : Sports africains à Madagascar-Cameroun. Promotion sportive en Afrique.

Date : 1^{ère} diffusion : 30/03/1967

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité/Gaumont-Eclair

Durée : 00 : 02 : 06

« Un authentique champion Idriss, devenu dans son pays directeur de la Jeunesse et des sports préside à la formation des jeunes sportifs camerounais. Personne mieux que lui, qui passa la barre à 2m21 l'an dernier aux Jeux méditerranéens n'est qualifié pour détecter et former les jeunes africains passionnés d'athlétisme. A ses côtés, les assistants techniques français ont entamé au Cameroun comme dans la plupart des Etats francophones d'Afrique, une véritable promotion sportive dont le meilleur exemple peut être trouvé à Madagascar. En matière d'éducation et de formation tout était à prendre à la base, c'est-à-dire que la tâche la plus urgente consistait d'abord à former des moniteurs d'éducation physique qui auraient eux-mêmes ensuite à propager l'enseignement et à assurer la prospection. Les jeux d'équipes sont particulièrement appréciés dans la Grande île, et l'entraîneur délégué par la fédération française de rugby au titre de la Coopération n'a eu aucun mal à trouver de nombreux volontaires plein d'un entrain et d'un élan de bon aloi. L'école de formation des moniteurs d'éducation physique et sportive de Tananarive forme aussi bien des monitrices que des moniteurs. Pour les filles mesdames Andonowski et Voiron diplômées EPS françaises ont la totalité de la responsabilité de l'ensemble des disciplines. Tandis que pour

Référence : 1967 13 1

Titre : Des sportifs pour demain.

Date : 1^{ère} diffusion : 29/03/1967, prise de vue le 03/1967.

Support : Noir et blanc, sonore

Producteur du discours : Journal Actualité/Pathé

Durée : 00 : 01 : 59

« Un bon fonctionnaire sportif ce n'est plus une chose rare. Mais le directeur de la Jeunesse et des Sports de la République du Tchad est aussi un champion. Mahamat Idriss ex-recordman de France s'occupe du développement sportif de la jeunesse avec une compétence que nul ne peut lui contester. Le sport africain et malgache a fait une apparition en force sur les stades au cours des Jeux de l'Amitié qui ont établis la valeur de certaines individualités et surtout les immenses possibilités du continent noir. Cet essor sportif dépend d'une éducation en profondeur que pour sa part la République malgache favorise au maximum avec l'assistance technique de la France. Cette éducation suppose avant tout la formation rapide d'enseignants et de moniteurs. Dans les villes principales les organismes nécessaires à la formation des cadres sportifs sont en place, mais en attendant que le personnel malgache soient en nombre suffisant, des inspecteurs, des professeurs et des maîtres d'éducation physique et sportive français ont entrepris un travail important de formation à travers tous le pays. La jeunesse malgache est un terrain particulièrement propice à cette culture, tous les sports pratiqués en Europe connaissent dans la grande île une vogue considérable. Certaines disciplines enseignées au niveau scolaire ont déjà démontrés les excellentes qualités de base des jeunes malgaches. Par la formation en profondeur, par le perfectionnement des éléments qui révèlent une étoffe de champion, l'Afrique et Madagascar, pépinières d'athlètes pourraient bien dans un proche avenir se hisser au premier rang dans les grandes compétitions internationales. »

Référence : 6018GJ00001

Titre : Les Jeux de la Communauté à Madagascar

Date : 1960

Support : flux vidéo

Producteur du discours : Gaumont Actualités/Sports

Durée : 00 : 00 : 52

« Les premiers Jeux de la Communauté ont eu lieu à Madagascar dans le cadre grandiose du stade de la Mahamasina à Tananarive. Une foule nombreuse et colorée a pu applaudir aux performances des meilleurs champions de France et d'Afrique. Apr7s avoir vu Payol battre le record de Madagascar au disque et Williams franchir pour le Mali 15,19m au triple saut, on assistait à 'exploit du junior Idriss, du Tchad qui sautait 2m01 en hauteur. Mais la meilleure performance était réalisée par Abdou Seye qui triomphait au 100m en 10'3 secondes avec une

aisance superbe. Et en remettant les prix Monsieur Maurice Herzog doit constater les riches promesses de ces premiers Jeux ».

Référence : 1960MS22415

Date : 13/04/1960

Titre : Jeux de Tananarive

Support : flux vidéo

Producteur du discours : Reportage RTF (Montage de Jean Guilbert, Adaptation sonore de Dominique Paladhile, Commentaires de Roger Debraye, et présenté par Léon Zitrone)

Durée : 00 : 26 : 36

« Madagascar île heureuse est un fait, sur la route qui conduit de l'aérodrome d'Antibolivar à Tananarive la population des villages a dressée des arcs de triomphe témoignage de cette hospitalité malgache qui est célèbre dans le monde entier. Pendant que sur le stade de la Mamache au cœur même de la ville on termine les derniers préparatifs, le rythme des arrivées décroît sensiblement. Et bientôt sur l'aérodrome il ne reste à attendre qu'un seul avion. De ce superconstellation d'Air France descend Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports. Il apporte le salut de toute la jeunesse française à des centaines de jeunes hommes venus de tous les horizons du monde et qui attendent le début des compétitions avec impatience. C'est aux côtés des personnalités du comité d'organisation des Jeux que le Haut-Commissaire fait ses premiers pas sur cette terre malgache. Laquelle va vivre bientôt la plus belle des aventures qu'un pays puisse connaître, tous les soucis passeront au second plan. Pendant dix jours, le tous Madagascar ne s'exprimera plus qu'en dixième de secondes, en points, en kilos ou en buts, le mot central de toutes les conversations sera le sport. Ce sont surtout les athlètes que l'on attend avec une grande curiosité, on sait que de grands champions sont présents Seye, William, Genevay, Husson, Ameur, Roudnitska, Piquemal, on les a vu à l'entraînement, on les a croisé en ville maintenant c'est en compétition qu'on désire les observer. On attend également beaucoup des haltérophiles, attente justifiée puisque c'est un malgache, qui remportera le premier titre, celui des poids coqs. Puis arrive le grand jour, le fameux jour J, c'est la cérémonie d'ouverture de ces premiers Jeux de la Communauté, honorés de la présence du Président de la République malgache Monsieur Tsiranana et de Monsieur Maurice Herzog. Plus de 800 athlètes défilent fièrement derrière les drapeaux des pays membres de la Communauté, des départements d'outre-mer et de la République du Cameroun invitée d'honneur aux Jeux. Des milliers de spectateurs enthousiastes acclament

ces couleurs nouvellement apparues sur la planète des drapeaux du monde entier, voilà la première grande victoire du sport. Par ailleurs, si l'on totalise le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des participants on arrive à près de dix millions de kilomètres. Leur rassemblement semblait une gageure. Mais en voyant défiler ces 800 magnifiques gaillards on a l'impression d'assister aux préliminaires d'une gigantesque fête de famille. En saluant, l'un après l'autre tous les chefs des délégations parmi lesquels figurent de grands champions et les personnalités internationales du sport, le président Tsiranana établi d'un sourire, d'une parole aimable secourant l'amitié qui caractérise les rapports entre un hôte et ses invités. Parmi ces invités, le président Tsiranana en connaît un plus particulièrement, c'est le jeune champion de triple saut, Marc Rabemila, qui fit ses études au fameux lycée à Tananarive. Maintenant, il ne reste plus qu'une seule formalité à accomplir, l'ouverture solennelle des Jeux. Je forme des vœux pour la réussite éclatante de ces premiers Jeux de la Communauté déclare Monsieur Maurice Herzog. Et le président Tsiranana répondra « puisse les amitiés que vous nouerez sur le stade, puisse le souvenir que vous emporterez de ces Jeux contribuer à la prospérité de nos pays, je déclare ouverts les premiers Jeux de la Communauté ». Puis, Rabemila au nom de ses camarades prononce le serment olympique et le rideau se lève sur la plus belle pièce du monde : l'athlétisme. Acte 1, scène 1 : le 100 m. Dès les séries, les performances atteignent un niveau de grande valeur : Rodary Ganmassionne, devant N'Diaye Abamacan. En demi-finale, l'émotion monte encore, Paul Genevay réalise 10 secondes 6 dixièmes devant le malgache Ranivasu. Un autre enfant du pays, Rodary est battu dans la deuxième demi-finale par Caprice. Puis le prestigieux dakarois Abdou Seye sans difficulté, il court sur 100 m en 10'4 devant Piquemal. Seye n'est pas encore en grande forme mais sa classe est telle qu'il est cependant le favori de la finale. Cette finale réunit trois français Piquemal, Genevay et Caprice, deux malgaches Rodary et Basun (inaudible?) et Abdou Seye, magistral vainqueur voyez devant Piquemal et Genevay. Seye a réalisé 10'3, performance de grande classe internationale qui l'installe définitivement parmi les meilleurs sprinters du monde. Le premier vainqueur en athlétisme est donc Abdou Seye, détenteur de trois records de France (100, 200 et 400 m). Les places d'honneur sont occupées par Piquemal, deuxième en 10'5 et Genevay, 3^{ème} en 10'6. La première médaille d'or des Jeux de la Communauté est remise solennellement à Abdou Seye par les personnalités officielles. Peu après la victoire de Seye, un autre coureur sénégalais, Dibonda devrait être également à l'honneur mais cette fois sur 400m, distance sur laquelle il avait été champion de France en 1958, vous voyez Dibonda aux prises avec Jean-Pierre (inaudible?) qui devait terminer deuxième de l'épreuve. Temps de Dibonda : 48'04, encore une très bonne performance. Et nous allons changer de spécialité.

Nous voici maintenant en effet parmi les sauteurs de la perche. Il y avait certainement beaucoup de bonne volonté chez tous les concurrents, plusieurs avaient même des qualités incontestables mais leur point faible apparaît sur ces images, l'inexpérience. Cette inexpérience donna lieu parfois à des scènes pittoresques mais se terminent toujours dans la bonne humeur de tous. Avec leurs dons naturels et une perche le malgache Adani passa 3m69 et le malien Songo qui rata 3m80 avait réussi tout de même 3m60 ce qui est très encourageant. Après quoi le champion de France Bernard Ballastre entre en compétition alors que la barre était déjà placée à 3m80. Ballastre passa ensuite 4m et il va tenter maintenant de franchir 4m10. Le voici donc parvenu à 4m20. Et c'est à 4m30 que Ballastre va s'arrêter. Nous le voyons manquer son troisième et dernier essai. Ballastre est donc vainqueur avec 4m20 devant Adani 3m69 nouveau record de Madagascar et Songo du Mali, 3m60. On s'affaire maintenant sur la piste pour préparer les obstacles du 110 m haies opération délicate il s'agit d'installer 60 haies sans commettre la moindre erreur de placement. Les coureurs du 110 m haies font toujours penser à de petits lapins mécaniques. Roudnitska s'est détaché dès le départ et gagne facilement devant Raidu (inaudible ?). Il y a un mystère dans cette épreuve du 110 m haies des Jeux on ne parvient pas à expliquer pourquoi les temps des sprints on été si bon et ceux du 110 m haies dans l'ensemble si peu satisfaisants en effet Roudnitska a gagné en 15'01 seulement devant (inaudible ?) en 15'02 et Pellier en 15'04. En revanche, au javelot, Léon Syrovatski a lancé de très bon jets, il a lancé plusieurs fois au-delà de la ligne des 70m. Les autres lanceur ont été nettement battu, 14m de différence avec le deuxième, 16m de différence avec le 3^{ème}. Le meilleur jet du vainqueur atteignit 72, 16m. Autre course de haies mais cette fois-ci sur 400m, cinq coureurs seulement au départ de la finale, trois pour l'équipe de France, Pellier, Raynaud et Roudnitska, Duro du Mali qui faisait sa rentrée et le malgache Rasafin Rakaplan. Le gabonais (inaudible ?) qualifié pour cette finale, n'avait pas pris le départ. Au passage de la dernière haie, Pellier devait trébucher et oui mais il rétablit son équilibre de justesse et gagna. Nous allons retrouver sur le podium les trois premiers du 110 m haies mais dans l'ordre inverse, Pellier premier au lieu de troisième, Roudnitska troisième au lieu de premier, Raynaud restant deuxième. Saut en hauteur, nous sommes à 1m90 et Rabemila passe facilement. A 1m95 les favoris se qualifient, d'abord Michel Herman, puis Mahamat Idriss et Marc Rabemila. 1m98, même chose tous le monde passe : Herman, Rabemila, Idriss. Mais à 2m01 rien ne va plus, la barre tombe continuellement, c'est d'abord Rabemila qui touche puis Herman et Dieng Seyni. A nouveau Herman, Idriss manque, lui aussi, mais de très peu, Mahamat Idriss l'enfant prodige du Tchad - puisqu'il n'a pas 18 ans - veut passer 2m01. Il vérifie toutes ses marques car à l'essai précédent son élan n'avait pas été

parfait, voici le saut qui lui vaut la victoire ! On imagine mal une compétition importante sans un petit drame. Celui des Jeux de la Communauté s'est situé au cours du 200m Seye deuxième à partir de la gauche, sort mal du virage, se blesse et abandonne. Genevay et Lagorce ne sont donc pas inquiétés et prennent les deux premières places très facilement malgré un bon retour du malien Soff (inaudible ?). Abdou Seye revient aux vestiaires déçu par ce malencontreux accident qui le prive d'une seconde médaille d'or. Et l'image des trois premiers du 200m sur le podium est la dernière de l'athlétisme. Genevay y a mis un fort joli point final en 21'02.

Au tournoi de basket-ball, les trois premières places furent prises par la France, le Mali et Madagascar. Nous voyons actuellement en action, deux de ces équipes, le Mali, maillot très clair et Madagascar, nous vous laissons apprécier leur match, un match qui fut souvent émaillé de phases de jeux tout à fait remarquables. C'est maintenant l'équipe de France que nous voyons en action contre l'équipe de la Côte d'Ivoire, classée quatrième du tournoi, la grande expérience des joueurs français habitués à rencontrer les équipes du monde entier, a pesé lourd dans la balance bien entendu. Cela n'a pas empêché Robert Busnel de déclarer : « Qu'il faudra compter bientôt, plus tôt qu'on ne le croit avec les équipes qui ont joué à Tananarive. Elles ont pour réussir en basket a-t-il dit, adresse, souplesse et disposition naturelle pour les jeux d'équipe ».

Non, il ne s'agit pas d'une course d'agents cyclistes mais la mise en place du service d'ordre avec le départ de la course sur route. Onze pays sont représentés dans cette course, longue de 140 km que comporte le parcours de Tananarive à Ambatoulan. Les routes sont bonnes, le matériel utilisé par les coureurs est moderne et d'excellence qualité, la course sera donc parfaitement régulière. Etant donné la configuration géographique de Madagascar les coureurs ne devraient pas s'attendre à trouver de longues lignes droites plates comme un billard si la diversité du terrain donne toujours de la grandeur et de la beauté à ce site, cela donne rarement des ailes aux coureurs cyclistes, il y eut bientôt de tels écarts entre les coureurs que le peloton s'étira sur plusieurs kilomètres. En fait il y eut deux courses distinctes l'une entre les deux français Duez et Léo échappés après le départ et l'autre entre les neuf hommes d'un peloton composé de quatre réunionnais, deux malgaches, un malien et un guadeloupéen. Seul manquaient dans ce peloton les coureurs de la Nouvelle-Calédonie ils se réservaient pour la course du surlendemain, 76 km contre la montre par équipe, épreuve où leur sagesse devait leur valoir une médaille d'argent derrière la France. Après une courte apparition en ville, les coureurs effectuaient une petite boucle en dehors de Tananarive. Et puis c'était l'arrivée mais c'est dans cette petite boucle que Duez s'assura la première place en lâchant son camarade

Léo le peloton de neuf hommes avait à ce moment-là un peu plus d'un quart d'heure de retard. Duez et le dernier de la course était encore à une heure de la ville. Voici l'arrivée solitaire de Duez qui ne dissimule pas sa joie de terminer premier. Spectacle classique après une arrivée, félicitations, poignées de mains officielles, sourires, remises de souvenirs sous formes de médailles, suivis du traditionnel défilé des lauréats.

Volley-ball dans la belle salle du stade de Mamache sont actuellement en jeu la France et Madagascar. Les deux équipes furent les meilleures du tournoi, la France terminant en tête devant Madagascar, le Mali et la Côte d'Ivoire. La France certes ne compte pas parmi les meilleures équipes du monde en volley-ball il est donc difficile de préjuger ce que feraient les équipes de Madagascar et du Mali par exemple contre de très bonnes équipes. Cependant compte-tenu de l'habileté parfois prestigieuse des joueurs malgaches que nous voyons reprendre parfois des balles extrêmement difficiles nous pouvons leur prédire un bel avenir dans ce genre d'exercices. On reparlera avant longtemps des équipes de la Communauté en volley-ball. Ces joueurs qui font leur entrée sur le terrain de Mamache sont ceux des équipes de football de Madagascar et de la France, il s'agit ici de la première demi-finale du tournoi, Madagascar s'est qualifiée en battant la Haute-Volta par six buts à un, la France culotte blanche entre seulement en compétition. Dès les premières minutes de jeu il apparaît que les joueurs français auraient tort de considérer leurs adversaires comme des débutants résignés d'avance à la défaite. Il a d'ailleurs été très sympathique de constater à quel point la grande majorité des équipes, douze au total, avaient atteint une maturité incontestable en matière de football alors que leur bagage dans d'autres sports était souvent mince. En ce qui concerne le match qui se déroule actuellement il n'est pas douteux que le football pratiqué par les malgaches, est vif, incisif, énergique, intelligent. Cette manière de jouer a contrasté assez nettement avec le football plus brillant peut-être mais moins efficace pratiqué par les équipes africaines dont les joueurs se laissèrent trop aller à jongler avec le ballon au lieu de progresser vers le but adverse. D'ailleurs observez attentivement les phases de cette rencontre, il y a des enseignements à en tirer aussi bien d'un côté que de l'autre. Car si l'équipe de France l'emporta facilement par deux buts à un, elle dût une fière chandelle à son gardien. Battue par la France en demi-finale l'équipe de Madagascar a pris une très belle troisième place dans le tournoi pour parvenir à ce résultat elle a dominé le Gabon, maillot clair, par le score de huit buts à un. Si le tirage au sort des demi-finales avait inversé l'ordre des équipes il est probable que Madagascar opposé au Cameroun aurait accédé à la finale puis il aurait rencontré le vainqueur du match France-Congo, le sort fut contraire aux malgaches il ne leur permit de recevoir que la médaille de bronze des troisièmes. La grande finale oppose maintenant

l'équipe de France à celle du Cameroun, invité d'honneur à ces premiers Jeux de la Communauté. Matche ardemment disputé entre deux équipes aux qualités différentes, côté français la technique, côté camerounais, la fougue, le désir de vaincre. Le score final fût de trois buts à un en faveur de l'équipe de France mais on peut dire sans ironie que le meilleur homme sur le terrain fut l'arbitre, Monsieur Schwenk qui eut à résoudre un certain nombre de problèmes et qui s'en tira avec beaucoup d'élégance. Et c'est le coup de siffler qui termine le match d'une part il marque que le tournoi de football est fini, d'autre part il est le point final de la compétition des Jeux de la Communauté et troisièmement il donne le signal tant attendu de la remise des récompenses à tous les vainqueurs des Jeux. Ce sont d'abord les deux équipes finalistes du tournoi de football qui reçoivent leurs médailles, médaille d'or pour les vainqueurs, médaille d'argent pour les deuxièmes. Puis c'est au tour des autres lauréats de recevoir leurs coupes. Pendant quelques secondes en revoyant le visage de ceux qui furent applaudis au cours de cette magnifique semaine de sport nous sentons déjà que nous sommes riches que nous sommes riches dont l'image restera. Les personnalités quittent le stade, le président Tsiranana et Monsieur Maurice Herzog ont prononcé la clôture officielle des premiers Jeux de la Communauté cependant il nous reste encore une chose à voir, charmante et inoubliable, la fête folklorique. L'heure des adieux arrive, elle nous prend comment dire, elle nous prend presque à l'improviste on imaginait qu'il allait falloir se séparer un jour, il faudrait retourner vers son point de départ, l'Afrique, les îles lointaines, Paris, on se sentait bien ici, on aimait les gens, le soleil, le ciel bleu, la douceur de l'air, le parfum des fleurs et tout ce qui fait le charme de l'île heureuse. Au revoir Tananarive, au revoir Madagascar, personne ne vous oubliera ».

Référence : 1960 18 1

Date : 18/04/1960 (prise de vue le 18/04/1960 et 1^{ère} diffusion : 04/05/1960)

Titre support : Les Jeux de la Communauté à Madagascar

Support : flux vidéo,

Producteur du discours : Journal Actualité/Pathé, « Sports et champions »

Durée : 00 : 00 : 31

« A Madagascar, en présence de Maurice Herzog, les spectateurs des Jeux de la Communauté applaudissent le sprint de Seye, facile vainqueur du 100m, le lancement du poids par Allard, celui du disque par des athlètes noirs, celui du marteau Parnissot du saut en longueur de

Collardo, en hauteur d'Idriss, à la perche de Ballastre, enfin le 110m haies gagné par Roudnitska ».

Référence : 5506GJ00003

Date : 00/00/1955

Titre : Le développement des sports à Madagascar

Support : flux vidéo

Producteur du discours : Gaumont- Journal

Durée : 00 : 01 : 16

« Le Stade de Mahamasina à Tananarive est à l'échelle de l'œuvre accomplie par la France à Madagascar. Près de 80000 licenciés de l'office du sport scolaire et universitaire participent aujourd'hui à des compétitions organisées périodiquement entre les différentes provinces. Si la France a décidé d'organiser le sport sur l'ensemble de l'île ce n'est pas dans le seul but de trouver parmi les autochtones des athlètes capables de situer un jour leurs jeux sur le plan de la compétition internationale et de rivaliser avec les champions européens, c'est surtout pour inculquer aux malgaches la discipline morale que provoque la fréquentation des stades. Ouvrant sur tout le territoire de modernes piscines, dirigées par des moniteurs spécialistes, créant des stades dignes de ceux de la métropole, la France s'est efforcée de donner aux jeunes le goût de l'effort, de développer en eux l'esprit d'émulation et d'équipe qui, pour être l'apanage du sport, se reflète dans la vie quotidienne. L'œuvre de la France serait en effet incomplète si elle se bornait à apporter une solution aux problèmes matériels de Madagascar. Donner au pays une jeunesse capable de poursuivre le travail qu'elle a accompli sa politique relative au développement économique de l'île ».

Référence : 6202GBE28253

Date : 00/00/1962

Titre : Les jeux d'Abidjan

Support : texte

Producteur du discours : Gaumont – Bobines étrangères

Durée : 00 : 01 : 02

« Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, pays pilote du monde africain, a été le rendez-vous de nombreux athlètes français et africains venus participer aux Jeux de l'Amitié. La France était

représentée par Monsieur Maurice Herzog, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports. Pour l'inauguration de ces Jeux, Monsieur Houphouët-Boigny, Président de la République de Côte d'Ivoire, était également présent. En natation les athlètes français allaient s'imposer assez nettement. Ici Drufin au poids avec 15m91. Mais au triple saut, William gagnait avec 15m48. En l'absence d'Abdou Seye, grippé, le 100m était remporté assez nettement par Piquemal en dix secondes et six dixièmes. La course cycliste était disputée sur 140 km dans le décor pittoresque de la brousse ivoirienne. L'exubérance de la végétation tropicale, l'enthousiasme de spectateurs en tenues chatoyantes donneraient à la course une singulière dimension. Cela ne troublait pas Le Metayer et Le Hec, deux français qui, échappés après le départ, se classaient premier et deuxième au vélodrome d'Abidjan ».

Référence : 6317GJ00003

Date : 00/00/1963

Titre : Sénégal. Les Jeux de l'Amitié à Dakar

Support : Flux vidéo

Producteur du discours : Gaumont- Journal

Durée : 00 : 00 : 39

« Les Jeux de l'Amitié qui seront désormais les Jeux Africains ont mis le continent sur la voie olympique. La présence à Dakar de Monsieur Avery Brundage, président du Comité International Olympique, était à ce propos significative. Le succès populaire de ces Jeux a été considérable et le succès sportif intéressant, pour certaines disciplines, et notamment la natation. La France qui était représentée par ses meilleurs nageurs s'est assez nettement imposée en sprint. Dans la finale du 100m, Alain Gottvallès, avec un temps de cinquante cinq secondes et huit dixièmes a aisément établi un nouveau record de ces Jeux en battant Gérard Gropaiz et l'égyptien Ahmed Zein, et il a été félicité par Maurice Herzog ».

Référence : Couloisses 32 3

Date : 00/07/1963

Titre : Abdou Seye

Support : Flux vidéo-sonore

Producteur du discours : Pathé, « Couloisses de l'exploit » (Image de Bernard Levayer et Son d'André Béjean)

Durée : 00 : 06 : 56

« Souvenez-vous, ce sprinter noir que vous voyez gagner dans un style bizarre mais d'une extraordinaire vélocité était il n'y a pas quatre ans une des idoles du sport français. Pendant deux ans en 1959 et 1960 il domine la plupart des sprinters européens qu'il affronta. En 1960, aux jeux de Rome, Abdou Seye donnait à la France une de ses rares médailles, il était troisième du 200m olympiques. Et puis, Abdou Seye, ce coureur prodigieusement doué disparu en pleine gloire. Il quitta la France, retourna chez lui à Dakar affirma qu'on le reverrait sur les grandes pistes européennes annonça qu'il montrait encore sur les podiums olympiques à Tokyo. L'équipe des coulisses a retrouvé Abdou Seye à Dakar, chez lui, il n'a pas trente ans et toujours recordman de France des 100, 200 et 400 mètres. Mais ce n'est plus au stade qu'on le rencontre tous les matins, il s'en va sur les plages de Dakar, assister au retour des pêcheurs et rêve de son passé. L'histoire d'Abdou Seye est celle d'un météore de l'athlétisme et aussi l'histoire d'une grande nostalgie et Seye se penche aujourd'hui avec tristesse sur une carrière interrompue trop tôt avant qu'il n'est pu atteindre son sommet. (Interview d'Abdou Seye) *« Alors Abdou Seye vous êtes venu voir le retour des pêcheurs ? Oui, c'est-à-dire, enfin pour moi c'est une habitude parce que tous les soirs je viens toujours chercher du poisson avec ma femme, alors donc c'est une habitude. C'est un retour au pays natal que vous avez fait en revenant au Sénégal à Dakar ? Et c'est-à-dire oui je suis rentré au Sénégal depuis février 1961, on peut dire oui que c'est un retour natal oui. Qu'est devenu Abdou Seye depuis qu'il est revenu au Sénégal ? C'est-à-dire Abdou Seye athlète enfin il n'est pas tellement fameux pour la bonne raison qu'il ne pratique pas, enfin, vous savez je suis nommé entraîneur national au Sénégal alors j'exerce mes fonctions d'entraîneur national ».*

(Journaliste) Il a retrouvé les joies du football, son premier sport, celui qu'il a pratiqué avant de débarquer à Marseille, un jour de décembre 1954. Marseille, où, au hasard d'un championnat militaire il allait se révéler brusquement une des plus grands talent naturel du sprint mondial. Le Sénégal qui aurait pu faire de Seye un porte drapeau, un ambassadeur sportif a préféré en faire un entraîneur national. Il paraissait évident aux responsables qu'un coureur de sa classe n'aurait aucun mal à dénicher dans la brousse sénégalaise des innombrables talents athlétiques dont rêvait le pays. Mais Seye n'était pas prêt à tenir ce rôle. Il est en réalité devenu l'un des entraîneurs les plus originaux du monde, l'un des seuls, en tout cas, qui enseigne le sport en cravate et en complet veston. Il aurait pu et voulu courir encore, il lui aurait fallu pour cela un climat propice et un entraîneur de qualité, or il n'a pas trouvé ce climat. Et c'est lui qui s'est mis à jouer les entraîneurs en essayant de ne pas oublier les leçons de son maître parisien Joseph Maigrot. Il a fait quelques stages en France comme

aux Etats-Unis où il se trouve depuis quelques jours tentant de mener de pair son apprentissage d'entraîneur et de coureur à pied. Tout en Seye désormais est nostalgie. Ecoutez-le vous qui avez vécu et couru avec lui. Jocelyn, Delecour, Claude Piquemal, Michel Jazy c'est à vous qu'il pense aujourd'hui, lui qui paradoxalement se sent exilé dans son propre pays. (Interview d'Abdou Seye) « *Quelle impression cela fait pour un coureur comme vous de devenir entraîneur ? Mais c'est-à-dire c'est une transformation vous savez quand même, parce que l'on pourrait admettre devenir par la suite entraîneur mais je crois que pour moi c'était trop tôt pour moi quand même devenir entraîneur je crois que j'avais la possibilité en restant en France de devenir quand même champion olympique de 400m on sait jamais parce que j'avais l'intention de préparer sérieusement le 400m en plus. Alors je crois que mon rôle d'entraîneur était prématuré. A ce point de vue là alors vous regrettez un peu d'avoir quitté la France. Absolument, oui absolument...parce que en France quand même on peut dire c'était mon deuxième pays, je me sentais chez moi avec mes coachs, mon entraîneur, on s'entendait à merveille avec les copains, Jazy, Delecour et compagnie alors je crois qu'en restant en France j'aurais été quand même comme il faut au point de vue conditions maximales. Quel est votre meilleur souvenir d'athlète en France ? Oh des souvenirs d'athlète en France vous savez j'en ai une foule hein, hein. J'en ai une foule parce que vraiment toute ma carrière athlétique était, pour moi...c'est un souvenir faut dire, toute ma carrière athlétique était un souvenir pour moi ; parce que j'ai eu beaucoup de satisfactions en faisant ; parce que j'ai eu beaucoup de satisfactions aussi ne serait-ce que par le contact que j'ai eu avec certaines personnes en France et en particulier avec, dans le milieu sportif même alors je peux dire que tout ça sont des souvenirs pour moi, des souvenirs qui me sont agréables. Alors les Jeux de Tokyo quand même vous allez essayer ? Mais c'est-à-dire comme je vous l'ai dit tout à l'heure dans la mesure où le Sénégal pense faire de moi un athlète pour les Jeux de Tokyo mais si le Sénégal pense faire de moi un entraîneur pour que je puisse entraîner les gosses à emmener à Tokyo je crois que ma carrière d'athlète s'arrêterait là, ce qui m'intéresse personnellement c'est de préparer les Jeux de Tokyo, dans de très bonnes conditions par exemple. Devant nos caméras, c'est un Seye alourdit mais encore merveilleusement doué qui tentait de retrouver la forme d'antan. Il défendra les couleurs du Sénégal à Tokyo sur 400m, ces records de France 10'2 au 100m, 20'7 au 200m, 45'9 au 400m tiennent toujours. Seye qui s'est constamment fié à son étonnante facilité croit qu'il retrouvera en quelques mois les jambes de ses records, mais l'athlétisme moderne ne se contente plus d'improvisation, on reverra sans doute Abdou Seye à Tokyo mais il ne montera sur aucun podium, on le reverra avec nostalgie, en songeant au grand coureur qu'il dût, au*

plus grand coureur qu'il aurait pu devenir, mais désormais Abdou Seye est un entraîneur en complet veston ».

Répertoire des Assistants techniques français en Afrique de 1944 à 1966

(Archives CAOM, ANS, CAC, CADN)

Assistants techniques français Prénom Nom	Disciplines sportives	Statut	Ministère de tutelle	Ministère de mission	Années d'exercice en Afrique
Jacques Dudal	Athlétisme	Maître d'EPS et Conseiller Sportif, puis Conseiller Technique	INS	Coopération puis MAE	Sénégal (1955 et 1966), Congo-Brazzaville (1964), Madagascar (1968), Ile Maurice (1990-2002)
André Dumas	Boxe	Conseiller Sportif		Coopération	Côte d'Ivoire (1961)
Henri Gal	Athlétisme et football	Maître d'EPS et Conseiller Sportif	INS	Coopération	Cameroun (1956), Côte d'Ivoire (1961), Mauritanie (1968)
Marcel Petit	Boxe	Conseiller sportif, entraîneur		Coopération	Congo-Brazzaville (1964), Gabon (1967), Mali (1967), Tchad (1967), RCA (1967), Madagascar (1967), Cameroun (1967), Niger (1967), Togo (1967), Dahomey (1967), Haute-Volta (1967), Côte d'Ivoire (1967), Mauritanie (1967)
Marcel Mathoré	Volleyball	Moniteur national et Conseiller Sportif		Coopération	Sénégal (1955)
Raymond Savignac	Boxe	CTR Entraîneur et Conseiller sportif		Coopération	Nouvelle-Calédonie (1966)
Roger Vergne	Judo	Moniteur de Paris		Coopération	Sénégal (1961)
René Schoch	Natation	CTR de Lyon		Coopération	Sénégal (1961)
Daniel Clément	Cyclisme	Moniteur de Paris		Coopération	Côte-d'Ivoire (1961), Haute-Volta (1961)
Antoine Schneider	Basket	CTR de Strasbourg		Coopération	Haute-Volta (1961)
Clément Dupont	Rugby	Moniteur de Périgueux		Coopération	Côte d'Ivoire et Madagascar (1961)
Marius Lignot	Volleyball	CTR de Paris		Coopération	Sénégal (1961), Congo-Brazzaville (1964)

Pierre Montané	Boxe	CTR de Paris		Coopération	Madagascar (1961), Nouvelle-Calédonie (1966)
Jean-Pierre Lacoux	Handball	Entraîneur de Paris			Côte-d'Ivoire (1961)
Jean Fréchaut	Cyclisme	CTR et commerçant			Côte-d'Ivoire (1960- 1963)
Paul Bersoullé	Football	Entraîneur		Coopération	Gabon, Mauritanie (1968)
André Gérard	Football	Entraîneur professionnel			Tunisie (1963-1965) et remporte le Championnat arabe des nations en 1963 et médaille d'argent des Jeux de Dakar
Busqut	Handball	Entraîneur			Algérie (1963)
Squavone	Handball	Entraîneur			Algérie (1963)
Roland Arnoud	Judo	Conseiller Technique			Algérie (1963)
Pierre Coquand	Volley-ball	Joueur et entraîneur national			Algérie (1945-1963)
Joseph Mercier	Football	Entraîneur du Stade Français	INS		Côte d'Ivoire (1961)
Paul Gévaudan	Football	Entraîneur fédéral et national			Côte d'Ivoire (1961)
Ange Roussel	Cyclisme	Entraîneur et Conseiller Technique			Côte d'Ivoire (1963), Tunisie (1964-1965)
Dominique Colonna	Football	Entraîneur national	National Cameroun		Cameroun (1963- 1966)
Robert Cohen	Boxe	Entraîneur national	National Congo- Léopoldville		Congo-Léopoldville (1958-1966)
Victor Sillon	athlétisme	Professeur d'EPS et Conseiller Technique		FOM- Coopération	Algérie (1953), Madagascar (1953), Sénégal (1962), divers pays africains (1976), Côte d'Ivoire (1980)

Jules Vandooren	Football	Entraîneur et Conseiller Technique			Sénégal (1961-1963)
Armand Wieser	athlétisme	Entraîneur fédéral FFA			Dahomey (1961)
Pierre Leroy	Football	Entraîneur FFF			Dahomey (1961)
René Fleurian	Football	Professeur d'EPS et entraîneur national			Congo-Brazzaville (1961), Niger (1963), Réunion (1965)
Daniel Leterrier	Football	Entraîneur			Mauritanie (1961)
André Raux	Football et boxe	Entraîneur (ancien joueur du Racing Club de France) itinérant	INS Yaoundé		Cameroun (1961)
Laffond	Basket	Entraîneur itinérant	INS Yaoundé		Cameroun (1961)
Roland Lolliot	athlétisme	Entraîneur			Congo-Brazzaville (1961)
Maurice Loireau	Athlétisme	Entraîneur			Tchad (1961)
Jacques Roy	Athlétisme	Entraîneur			Tchad (1961)
Maurice Sadeler	Athlétisme	Entraîneur			Dahomey (1961)
Gaston (Guy?) Moskit	Athlétisme	Entraîneur national			Centrafrique (1961)
Chaillat	Handball	Entraîneur			Gabon (1961)
Simon	Handball	Entraîneur			Cameroun (1961)
Raymond Angrand	Handball	Entraîneur			Sénégal (1961)
Alexandre Bertone	Handball	Entraîneur			Madagascar (1961)
Maurice Normand	Natation	Entraîneur			Madagascar (1961)
Raymond Mulinghausen	Natation	Entraîneur			Sénégal (1961)
Marcelin	Cyclisme	Entraîneur			Madagascar (1961)
Alain Dumas	Cyclisme	Entraîneur			Tchad (1961)
Amourette	Judo	Professeur d'EPS			Madagascar (1960-1961)
Roger Mullet	Judo	Reporter sportif			Madagascar (1960-1961), Côte d'Ivoire

					(1962)
Robert Goix	Athlétisme et volley-ball	Professeur d'EPS			Côte d'Ivoire (1960)
Robert Champroux	Boxe	Industriel			Côte d'Ivoire (1950-1960)
René Pigeon	Boxe	Entraîneur-manager			Côte d'Ivoire
Guy Fabre	Football	Entraîneur-joueur	National Côte d'Ivoire		Côte d'Ivoire (1953-1980)
Ignace Tax	Football	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1950-1960)
Maurice Carlton	Athlétisme	Entraîneur et avocat			Côte d'Ivoire (1952-)
Joseph Malléjac	Athlétisme	Athlète-instructeur à l'INS			Côte d'Ivoire (1961)
Rieu	Cyclisme	Délégué FFC			Côte d'Ivoire (1961)
Cicoura	Cyclisme	Délégué FFC			Sénégal (1961)
André Buffières	Basket-ball	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1961)
Robert Busnel	Basket-ball	Moniteur national au Centre Fédéral des Sports de Dakar, conseiller sportif, entraîneur national			Sénégal (1955), Sénégal (1964), Congo-Brazzaville (1964)
René Houzé	Boxe	Entraîneur	INS		Côte d'Ivoire (1961)
Pierre Séri	Boxe	Entraîneur-boxeur			Côte d'Ivoire (1961)
Daniel Merle	Volley-ball et handball	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1961)
René Audemard	Volley-ball	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1961)
Gilbert Boucault	Judo	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1961)
Géraudou	Judo	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1961)
Paul Bourron	Athlétisme et natation	Dirigeant et entraîneur			Côte d'Ivoire (1950-1961)
Bernard Pariset	Judo	Entraîneur			Madagascar

Henri Courtine	Judo	Entraîneur			Madagascar
Georges Ricart	Athlétisme	Entraîneur	National Côte d'Ivoire		Côte d'Ivoire
Robert Corménier	Boxe	Conseiller Technique			Côte d'Ivoire
Fernand Vianney	Boxe	Moniteur national et entraîneur au Centre Fédéral des Sports de Dakar	INS		Sénégal (1955)
Guy Bontemps	Boxe	Président Fédération nigérienne de boxe			Niger (1964)
Queindec	Boxe	Secrétaire Général de la mairie de Libreville et président de la Fédération de boxe du Gabon			Gabon (1965)
François Bassolet	Judo	Président de la Fédération de Haute-Volta de Judo (1962) et de volley-ball (1963)			Haute-Volta (1962- 1963)
Albert Bernier	Hand-ball	Président de la Fédération de Hand-ball de Haute-Volta			Haute-Volta (1962)
Georges Sangaret	Natation	Président de la Fédération de Natation de Côte d'Ivoire			Côte d'Ivoire (1961- 1963)
Révérénd Père Boyer	Boxe	Paroisse de Sainte- Thérèse de Dakar et Président de la Fédération de boxe du Sénégal			Sénégal (début 1950 et milieu 1960)
Trinchant	Escrime	Président Fédération d'escrime du Sénégal			Sénégal (1962-1963)

Baumann	Sports équestres	Pharmacien, Président de la Fédération des Sports équestres du Sénégal			Sénégal (1962-1963)
Louis Gérardin	Cyclisme	Entraîneur national			Sénégal (1963), Polynésie Française (1966)
Paul Rémy	Tennis	Joueur professionnel et entraîneur		Fédération Marocaine de Tennis	Tunisie (1964)
Maurice Prévost	Boxe	Soigneur et entraîneur de l' Athletic d'Abidjan			Côte d'Ivoire (1960)
Jean-Pierre Hoinant	Handball	Joueur international français et entraîneur			Tunisie (1964)
Roger Oquinarenne	Boxe	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1962)
René Pavot	Football	Entraîneur fédéral et national		Ministère JS Marocain	Maroc (1964)
Bladanet	Handball	Entraîneur national			Maroc (1964)
Ricart	Athlétisme	Professeur d'EPS, Entraîneur, Conseiller Technique à la Direction des Sports, Directeur Technique FFA			Côte d'Ivoire (1960-1965), Sénégal (1965)
Marc Menaud	Natation	Entraîneur	HCJS		Nouvelle-Calédonie (1966)
Joseph Douépère	Natation	Entraîneur local			Nouvelle-Calédonie (1966)
André Daniel	Athlétisme	Entraîneur INS			Nouvelle-Calédonie (1966)
Bernard Balastre	Athlétisme	Professeur d'EPS au Lycée Paul-Gauguin à Papeete (Tahiti), ancien champion de France de saut à la perche			Polynésie Française (1966)

Pesller	Football	Entraîneur			Cameroun (1960)
Tanguy	Basket-ball	Vice-président de la Fédération de basket-ball de Côte d'Ivoire			Côte d'Ivoire (1962)
Jean Ledot	Football	Président de la Fédération de football de Centrafrique			Centrafrique (1962)
Scandella	Boxe	Président de la Fédération de boxe de Centrafrique			Centrafrique (1961)
Quillaumet	Basket-ball ?	Moniteur fédéral			Niger (1962)
Montan	Boxe	Président de la Fédération de boxe du Niger			Niger (1962)
Maillet	Athlétisme	Maître d'EPS et délégué technique permanent de la Fédération d'athlétisme			Sénégal (1960)
Paul Monnet	Basket-ball	Entraîneur, vice-président de la Fédération de volley-ball			Côte d'Ivoire (1963)
Guy Salmon	Volley-ball et handball	Professeur d'EPS et Entraîneur			Côte d'Ivoire (1955-1969)
Antoine Cicoira	Cyclisme	Entrepreneur de TP et responsable de la Ligue d'AOF de cyclisme, fondateur de l'Olympic Dakarois			Sénégal (1937-1960)
Taste	Cyclisme	Président de la Ligue d'AOF de cyclisme			Sénégal (1944-1945)
Jean-Pierre Lissart	Rugby	Administrateur de société, Président de la Fédération sénégalaise de rugby			Sénégal (1962-1965)

Roger Habas	Rugby	Inspecteur Société Coopérative, Trésorier général de la fédération sénégalaise de rugby			Sénégal (1965)
Jean Clavel	Boxe	Délégué technique permanent de la Fédération sénégalaise de boxe			Sénégal (1962)
Louis Seurin	Judo	Délégué technique permanent de la Fédération sénégalaise de judo			Sénégal (1962)
C. Gobert	Tennis	Président de la Fédération de tennis du Sénégal			Sénégal (1962)
Docteur Bel	Escrime	Président de la Fédération d'escrime du Sénégal			Sénégal (1962)
Decomis	Sports sous-marins	Président de la Fédération sénégalaise d'études et de sports sous-marins			Sénégal (1962)
Pierre Basse	Basket-ball	Président de la Ligue d'AOF de basket-ball			Sénégal (1950-1959)
Pierre Rolland	Natation	Président de la Ligue d'AOF des sports nautiques, Président du Club Nautique de Dakar (revient en métropole en 1963)			Sénégal (1944-1945 et 1963)
Guérin	Football	Moniteur national et entraîneur au Centre Fédéral des Sports de Dakar			Sénégal (1955)
Bidegain	Rugby	Président de la Ligue d'AOF de rugby			Sénégal (1952)

G. Lecomte	Football	Président de la Ligue d'AOF de football			Sénégal (1950)
P. Legrigeois	Boxe	Secrétaire Général de la Ligue de boxe d'AOF			Sénégal (1950)
Gabriel Sorano	Rugby	Greffier en chef de la cour d'appel, Président de la Ligue d'AOF de rugby puis président du CFS d'AOF et ensuite SG du CFS d'AOF			Sénégal (1944-1946)
Massias	Escrime	Président de la Ligue d'AOF d'escrime			Sénégal (1944-1945)
Rose	Escrime	Président de la Ligue d'AOF d'escrime			Sénégal (1945-1946)
Brice	Hippisme	Président de la Ligue d'AOF des sports équestres			Sénégal (1944-1946)
Lt Labaye	Basket et volley-ball	Officier des sports de l'aviation, Président de la Ligue d'AOF de basket-ball et de volley-ball			Sénégal (1944-1946)
David	Athlétisme	Président de la Ligue d'AOF d'athlétisme (puis remplacé par Monchanin)			Sénégal (1944-1945)
Auzenet	Athlétisme	Président de la Ligue d'athlétisme d'AOF			Sénégal (1945-1946)
Cogniet	-	Trésorier CFS			Sénégal (1944-1945)
Caba	Boxe	Président de la Ligue d'AOF de sports de combats (remplacé par Flassch)			Sénégal (1944-1945)

Larrieu	Football	Président de la Fédération d'AOF de football (remplacé par Détournel)			Sénégal (1944-1945)
Hubert Varlet	Football	Président de la Fédération ivoirienne de football			Côte d'Ivoire (1964)
Jean Canal	Rugby	Président de la Fédération de rugby de Côte d'Ivoire jusqu'en 1960			Côte d'Ivoire (1960)
R. Rondeau	Judo	Président de la Fédération malgache de Judo			Madagascar (1964)
Chambrier	Handball	Président de la Fédération de handball du Gabon			Gabon (1964-1965)
Marc Robert	-	Directeur du Stade de Libreville et membre du CNO			Gabon (1965)
Henri Seine	Secrétaire général	Secrétaire Général du CNO de Centrafrique			Centrafrique (1961)
Jacques Roy	-	Membre du CNO Tchadien			Tchad (1962)
Robert Dumas	-	Membre du CNO Tchadien			Tchad (1962)
Jacques Brecq	Natation	Entraîneur			Côte d'Ivoire (1963)
René Dietlin	Basket-ball	Directeur d'équipe			Côte d'Ivoire (1963)
Charmont	Basket-ball	Manager d'équipe			Congo-Brazzaville (1965)
Edouard Dailly	Football	Secrétaire de la ligue nationale de football de Côte d'Ivoire			Côte d'Ivoire (1959)
René Picard	Judo	Entraîneur national, directeur technique de la FSJDA			Sénégal (1966-1967)

Arthur Aubry	Basket-ball	Arbitre fédéral français et sénégalais, agent technique de la Compagnie Général des Eaux du Sénégal			Gabon (avant 1950), Sénégal (1950-1966)
Marcel Séguier	Rugby	Secrétaire général de la fédération sénégalaise de rugby et directeur du Collège de l'Enseignement général du Point E			Sénégal (1965)
Clavel	Boxe	Conseiller technique sportif de l'équipe ivoirienne			Côte d'Ivoire (1962)
Boyreau	Football	Arbitre international de football et président de la Ligue d'Alsace en conférence à Dakar en 1965-1966 et dirige des stages de perfectionnement d'arbitres à Saint-Louis, pour la Ligue du Fleuve, à Dakar, pour les Ligues du Cap-Vert, de Casamance, de Diourbel, du Sine-Saloum et de Thiès			Sénégal (1965-1966)
Albert Ferrand	Cyclisme	Vice-président de la fédération malienne de cyclisme			Mali (1960)
Pierre Irimizaldu	Cyclisme	Responsable de la Commission des statuts et règlements de la fédération malienne de			Mali (1960)

		cyclisme			
Le Dugne	Cyclisme	Responsable de la Commission des Finances de la fédération malienne de cyclisme			Mali (1960)
Magnard	Boxe	Dirigeant des boxeurs ivoiriens et arbitre de la FFB			Côte d'Ivoire (1960)

Répertoire des maîtres et professeurs d'EPS en Afrique de 1944 à 1966

(Archives CAOM, ANS, CAC, CADN)

Professeur et Maître d'EPS Prénom Nom	Fonction/statut	Ministère de tutelle	Pays d'exercice
Bernard Vion	Professeur d'EPS à l'Ecole Normale d'instituteur de Laval	FOM	Madagascar (1949-1954)
Benjamin Coqueugniot	Professeur d'EPS au Lycée Van Vollenhoven de Dakar et membre du Conseil Supérieur des Sports d'AOF	FOM	Sénégal (1941-1960)
Fernand-René Pons	Professeur d'EPS à l'Ecole industrielle de Casablanca	MAE	Maroc (1949-1954)
Léonce Rey	Professeur d'EPS au Collège Terrasson de Fougères de Bamako puis au Collège classique mixte et collège moderne de garçons de Guinée, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	FOM	Mali (1949-1954), Guinée-Conakry (1955-1956), Sénégal (1965)
André Garrigue	Maître d'EPS, 6ème échelon au Collège classique mixte et collège moderne de garçons de Guinée		Guinée-Conakry (1954-1955)
Marcelle Escriva	Maître d'EPS au Collège des Orangers de Rabat	MAE	Maroc (1949-1954)
Ollivier	Ecole Normale Frédéric Assomption de Katibougou au Mali, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	FOM	Mali (1949-1954), Sénégal (1965)
Chevreaux	Ecole Normale de Sévaré au Mali (mathématique-Histoire/géographie et EPS)	FOM	Mali (1949-1954)
Fadie	Ecole Normale de Sévaré au Mali (mathématique-Histoire/géographie et EPS)	FOM	Mali (1949-1954)
André Saumon	Maître d'EPS	FOM	Madagascar (1949-1955)
Blanchard	Maître d'EPS à Fort-Lamy	FOM	Tchad (1953-1955)

André Miclet	Maître d'EPS (de Saint-Quentin) à Fort-Lamy au collège Félix Eboué	FOM	Tchad (1955-1959)
Raymond Delmas	Maître d'EPS au Lycée Poeymirau à Meknès	MAE	Maroc (1949-1952)
Guy Verger	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Elizabeth Verger (née Tazerout)	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Raymond Conjat	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Magdeleine Couteau (née Hansard)	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Suzanne Vallanet (née Launay)	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
François Chadoutaud	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Pierre Claverie	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Marcel Guillet	Professeur d'EPS	FOM	AOF (1958)
Henri Sarnier	Professeur d'EPS	FOM	Cameroun (1958)
Roger Portal	Professeur d'EPS	FOM	Cameroun (1958)
Andrée Héraud (née Flori)	Professeur d'EPS	FOM	AEF (1958)
Lucien Gachot	Professeur d'EPS, 6ème échelon, 4 mois d'ancienneté, réintégré de la FOM vers le corps autonome de l'Enseignement et de la Jeunesse en 1960	FOM	Congo-Libreville (1956-1958)
Raymond Simonet	Maître d'EPS au Lycée Moulay Idriss de Fès	MAE	Maroc (1958)
Roger Perrin	Maître d'EPS au Collège de Sfax	MAE	Tunisie (1958)
Marcel Leygnac	Maître d'EPS au Lycée Carnot	MAE	Tunisie (1958)
Pierre Ochin	Professeur d'EPS	FOM et mission	Congo-Brazzaville (1956)

Jean Guillou	Professeur régional d'Education Populaire	Secrétariat à la Présidence du Conseil FOM et mission	Congo-Brazzaville (1956)
Paul Vanuxem	Professeur d'EPS, 6ème échelon au Lycée Terrasson de Fougères de Bamako puis à Dakar au Lycée Van Vollenhoven, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	FOM puis Coopération	Mali (1953-1954), Sénégal (1963)
A. Vanuxem	Professeur d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS		Sénégal (1965)
Pierre Seguy (ou Segui ?)	Professeur d'EPS, délégué à l'OSSU et aux relations avec le sport scolaire et universitaire à la fédération sénégalaise de rugby, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	Coopération	Sénégal (1963)
Giacobi	Professeur d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	Coopération	Sénégal (1963-1965)
goût	Professeur d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	Coopération	Sénégal (1963-1965)

Charles Lapeyre	Professeur d'EPS, vice-président de la Fédération sénégalaise de rugby (1964-1965), participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	Coopération	Sénégal (1963-1965)
Darlan	Maître d'EPS		Centrafrique (1960)
Roger Rameau	Professeur d'EPS puis Chargé d'enseignement EPS et Secrétaire National de la Fédération omnisport de l'Enseignement Primaire à Madagascar		Côte d'Ivoire (1961-1962), Madagascar (1966-1968)
Maurice Normand	Professeur d'EPS		Madagascar (1962)
Guy Moskit	Professeur d'EPS, Inspecteur Jeunesse et Sports à Bangui en 1964		Centrafrique (1962, 1964)
Arsène Pellé	Directeur de l'Ecole de Blitta au Togo et Ecole normale d'Atakpamé		Togo (1952-1954)
Mérello	Maître d'EPS au collège technique d'industrie et centre d'apprentissage annexe de Donka puis à Thiès		Guinée-Conakry (1954-1955) et Sénégal (1955-1956)
Gonseth	Maître d'EPS détaché, Collège Technnique de Conakry		Sénégal (1955-1956), Guinée (1958)
Colette Allégret (née Le Toumelin)	Professeur d'EPS, Musique et dessin à Markala, 4ème échelon		Soudan (1956-1957)
Jean Dizeux	Professeur d'EPS à l'Ecole Normale Frédéric Assomption de Katibougou et économiste, 3ème échelon		Mali (1956-1957)
Maurice Bisiaux	Maître d'EPS au Lycée Terrasson de Fougères de Bamako, 3ème échelon		Mali (1954-1955)
Pierre Liger	Maître d'EPS au Collège Moderne de Dire et économiste, 3ème échelon		Mali (1954-1955)
Jean Brocard	Professeur d'EPS 4ème échelon, détaché métropolitain au Collège Moderne de Jeunes Filles de Bamako		Mali (1954-1955)
Maurice Schloesser	Maître d'EPS 4ème échelon, collège Technique de Bamako		Mali (1955-1956)
Gatti	Maître d'EPS au Collège et au Centre d'Apprentissage de Ouagadougou		Haute-Volta (1956-1957)

Deschamps	Maître d'EPS au Collège de Bobo-Dioulasso, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS		Haute-Volta (1956-1957) puis Sénégal (1965)
Grégoire Sandeaux	Maître d'EPS détaché au Maroc		Maroc (1958-1959)
Marcel Leygnac	Maître d'EPS au Lycée Carnot à Tunis		Tunisie (1959-1960)
Angles	Professeur d'EPS à Compiègne détaché en Nouvelle-Calédonie afin de créer un Service JS		Nouvelle-Calédonie (1955)
Daniel Buret	Professeur d'EPS à La Foa, invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP		Nouvelle-Calédonie (1960)
Henri Lecastrec	Professeur d'EPS		Centrafrique (1960)
Yvette Flacher	Professeur d'EPS		Centrafrique (1960)
Louis Flacher	Professeur d'EPS		Centrafrique (1960)
Duflot	Professeur d'EPS au Lycée Leclerc de Yaoundé		Cameroun (1961)
Mlle Frappa	Professeur d'EPS au Lycée Leclerc de Yaoundé et au Collège Technique de filles de Yaoundé		Cameroun (1961)
Joigneau	Professeur d'EPS au Lycée Joss à Douala et au Lycée de Filles de New-Bell		Cameroun (1961)
Madame Mauthon	Professeur d'EPS		Cameroun (1961)
Madame Wadel	Professeur d'EPS à l'Institut National des Sports de Yaoundé		Cameroun (1961)
Mlle Clément	Professeur d'EPS à l'Institut National des Sports de Yaoundé		Cameroun (1961)
Rochez	Professeur d'EPS à l'Institut National des Sports de Yaoundé		Cameroun (1961)
Calligari	Maître d'EPS spécialiste des agrès à l'Institut National des Sports de Yaoundé		Cameroun (1961)
Bourduge	Professeur d'EPS au CREPS de Dschang		Cameroun (1961)
Gachet	Chargé d'enseignement EPS au CREPS de Garoua		Cameroun (1961)

Simon	Maître d'EPS au CREPS de Garoua		Cameroun (1961)
Peltrault	Professeur d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS		Sénégal (1965)
Mme Baldeck	Idem		Sénégal (1965)
Guillot	Idem		Sénégal (1965)
Drouet	Idem		Sénégal (1965)
Gollencer	Idem		Sénégal (1965)
Josse	Idem		Sénégal (1965)
Nelson	Idem		Sénégal (1965)

K. Seck	Idem		Sénégal (1965)
Tolleron	Idem		Sénégal (1965)
Mme Couteau	Idem		Sénégal (1965)
Le Douarec	Idem		Sénégal (1965)
Thévenoux	Idem		Sénégal (1965)
E. Basse	Idem		Sénégal (1965)
Cerutti	Idem		Sénégal (1965)

Laurent	Idem		Sénégal (1965)
Chamblay	Idem		Sénégal (1965)
Grodet	Idem		Sénégal (1965)
Orsini	Idem		Sénégal (1965)
Sadri	Idem		Sénégal (1965)
L. Martinon	Idem		Sénégal (1965)
S. P. Maillet	Idem		Sénégal (1965)

Moreira	Idem		Sénégal (1965)
B. Lam	Idem		Sénégal (1965)
M. Pérou	Professeur d'EPS à Brazzaville		Congo-Brazzaville (1955)
Mme Pérou	Professeur d'EPS à Brazzaville		Congo-Brazzaville (1955)

**Répertoire des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports en Afrique
de 1944 à 1966
(Archives CAOM, ANS, CAC, CADN)**

Inspecteur Jeunesse et Sports Prénom Nom	Fonction/statut/Evolution du statut	Ministère de tutelle	Pays et dates d'exercice de la fonction donnée par les archives
Jean Sagui	Inspecteur Jeunesse et Sports, membre de la Commission « Jeunesse-Coopération » du Haut-Comité de la Jeunesse en 1963 et 1964, il quitte son poste à la sous-direction de la Coopération sociale et de la Jeunesse au Ministère de la Coopération en 1964 et sera conseiller culturel à l'ambassade de France à Rome en 1965 puis ambassadeur au Sénégal en 1972	Coopération	France
Robert Héraud	Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports et à l'Hygiène Scolaire d'AEF puis IPJS	FOM	AEF
Aubineau	Directeur Général de l'Instruction Publique, Directeur des Sports et de l'Equipeement sportif en AOF		AOF (Sénégal, 1944)
Guy Renoult	Inspecteur Territorial de la Jeunesse et des Sports à Dakar, 2ème classe, 3 ans d'ancienneté est reversé de la FOM dans le cadre général de l'Enseignement de la Jeunesse en 1960	FOM	Sénégal (1957-1958)
Jean Scotté	Inspecteur Principal Jeunesse et Sports, Directeur de l'EP et de la JS au CSS d'AOF	FOM	AOF (Sénégal, 1953)
Blanchard	Inspecteur Principal Jeunesse et Sports, Secrétaire Principal de la Direction de l'EP et de la JS chargé également de l'inspection primaire et président du Comité Fédéral des Sports d'AEF	FOM	AOF (1945-1953) et AEF (1953-1960)
Maurice Louvet	Inspecteur Jeunesse et Sports, 1ère classe, 4 ans d'ancienneté, réintégré de la FOM vers le corps autonome de l'Enseignement et de la Jeunesse en 1960	FOM	AOF

Louis Jurion	Inspecteur Jeunesse et Sports puis Inspecteur Principal Jeunesse et Sports en 1961, Directeur des Sports à Abidjan, chargé de l'organisation des Jeux d'Abidjan par le gouvernement de Côte d'Ivoire	FOM puis coopération	Madagascar (1956), Côte d'Ivoire (1960)
Roger Ehrel	Inspecteur Principal Jeunesse et Sports et conseiller technique du Ministre		Madagascar (avant 1959), Cameroun (1959-1961)
André Bernard Siblot	Inspecteur Jeunesse et Sports		Côte d'Ivoire et Gabon (1958-1964)
Robert Bernot	Inspecteur Jeunesse et Sports		Niger
Désiré Malet	Inspecteur Jeunesse et Sports, Secrétaire Général adjoint du Comité d'organisation des Jeux de l'Amitié à Dakar, conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports, délégué du Sénégal à la conférence préparatoire des Jeux Africains de 1964		Maroc (1955-1960), Sénégal (1963-1964)
Félix Giorgi	Inspecteur Jeunesse et Sports, Directeur de la Jeunesse et des Sports et représentant OSSU		Algérie (1955), Sénégal (1963), Congo-Brazzaville (1961)
Daniel Hontanx	Inspecteur des PTT, Directeur de la Jeunesse et des Sports à Bangui, délégué représentant la RCA à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964		Centrafrique (jusqu'à 1964)
Jean Schneider	Inspecteur stagiaire Jeunesse et Sports au Cameroun (au CREPS de Garoua) et responsable du Nord Cameroun au début des années 1960 puis à partir de 1964 (chef de la délégation de Madagascar aux Jeux Africains de 1965) jusqu'en 1969 à Madagascar		Cameroun (1960-1961), Madagascar
Maurice Durbas	Commissaire Général à la Jeunesse et aux Sports EN 1960, Chef du Service de la Jeunesse et des Sports au Ministère de l'Education Nationale en 1961, délégué de Madagascar à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964		Madagascar (1960-1961)
André Chauvet	Inspecteur Jeunesse et Sports		Côte d'Ivoire (1961-1964)
Raymond Siener	Inspecteur Jeunesse et Sports, Directeur de la JS		Dahomey (1954-1963)

François Chablis	Directeur-adjoint Jeunesse et Sports		Dahomey (1962)
Guy Dumesnil-Adelée	Inspecteur Jeunesse et Sports, Chef du service des sports scolaire et universitaire, Conseiller Technique, Chef du Service académique de la Jeunesse et des Sports en Martinique		Sénégal (1944-1956), Madagascar (1960-1961), Martinique (1962)
Henri Schlemmer	Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports	FOM puis coopération	France/missions
Darnault	Directrice INJS Abidjan		Côte d'Ivoire
François Barda Albaret	Conseiller technique français du Ministre JS de Haute-Volta		Haute-Volta (1965)
Martial Borel	Président du CNO de Centrafrique, rattaché au ministre Jeunesse et Sports	Suisse	Centrafrique (1950-1966)
Tony Bertrand	Inspecteur Jeunesse et Sports, Conseiller Technique	HCJS et coopération	Côte d'Ivoire (1961), Sénégal (1963), Nouvelle-Calédonie (1966)
Gorgier	Délégué Territorial des Sports		Tchad (1962)
Robert	Chef du Bureau des Sports de l'OSSU		Tchad (1962)
Coudurier	Inspecteur Jeunesse et Sports		Côte d'Ivoire (1962)
Chaffiotte	Directeur de la Jeunesse et des Sports		Côte d'Ivoire (1962)
Yves-Pierre Boulongne	Directeur de la Jeunesse et des Sports, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports et membre du Conseil International d'Education Physique, Directeur de l'INEP en 1970		Tunisie (1957-1966)
Jacques Grospeillet	Directeur adjoint des Sports, conseiller		Délégation africaine Tokyo (1964), Comores (1966)
René Pascal	Inspecteur Jeunesse et Sports		Madagascar (1962)
Bournaud	Délégué aux Sports en AEF		Brazzaville (1955)
Gérard Dormann	Inspecteur Principal Jeunesse et Sports, Directeur JS		Brazzaville (1964-1965)
Paul Mathiotte	Inspecteur Principal Jeunesse et Sports, puis à la DGSPPO en 1963, chef de la section enseignement sportif	HCJS et coopération	Côte d'Ivoire (1961)
Aucouturier	Commissaire à la Jeunesse et aux Sports		Djibouti (1961)

Pascal Darlan	Représentant du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports de Centrafrique, représentant des maîtres d'EPS en		Centrafrique (1961-1968)
M. Botte	Inspecteur Jeunesse et Sports demande sa réintégration en Métropole		Maroc (1958)
René Irth	Inspecteur Départemental des Sports à Abidjan, originaire du Bas-Rhin		Côte d'Ivoire (1961)
Brodut	Directeur Jeunesse et Sports		Côte d'Ivoire (1961)
Marchandise	Directeur de l'Institut National des Sports de Yaoundé, professeur d'EPS		Cameroun (1961)
Labadie	Directeur du CREPS de Dschang		Cameroun (1961)
Dujean	Directeur de la Jeunesse et des Sports de Bangui et intègre la Coopération en 1965-1966		Centrafrique (à partir de 1964)
Delsol	Conseiller du Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports du Sénégal directeur de l'INS en 1966	Coopération	Sénégal (1965)
Marcel Lebouc	Directeur de l'éducation physique et des sports du Dahomey		Dahomey (1949)
Albaret	Conseiller technique au ministère de la Jeunesse et des Sports de Haute-Volta		Haute-Volta (1963)

**Répertoires des cadres politiques et sportifs africains francophones et
anglophones de 1944 à 1966
(Archives CAOM, ANS, CAC, CADN)**

Afrique francophone			
Nom Prénom	Pays d'origine	Date de naissance/Statut/Profession/Fonctions liées au sport	Années d'exercice repérées
Mohammed Mzali	Tunisie	Directeur de la Jeunesse et des Sports rattaché à la Présidence de la République et président du CNO de Tunisie (1962-1986)	1959-1964
Monder Ben Ammar	Tunisie	Ministre de la Jeunesse et des Sports et des Affaires Sociales	1957
Mahmoud Chehata	Tunisie	Directeur de l'EPS (ancien joueur du PUC) et membre du CNO, délégué de la Tunisie à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964, chef de la délégation de la Tunisie aux Jeux Africains	1964-1965
Fouad M'Baza	Tunisie	Licencié en droit, Ancien chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture, député de Tunis du parti socialiste Destourien, spécialiste des mouvements de Jeunesse Destouriens, Chef des Services de l'EPS	1964
Harrouch Hassin	Tunisie	Trésorier du CNO de Tunisie	1962
Zineabedine Doagi	Tunisie	Président de la Fédération de volley-ball	1963
Bohrane Erraïs	Tunisie	International de Basket-ball en France et ancien élève de l'ENSEP, directeur de l'INS de Kassar-Saïd	1964
Mohamed Ben Abdelkader	Tunisie	Né le 13 février 1912, administrateur du gvt tunisien, secrétaire général de la fédération des fonctionnaires tunisiens, Président du CNO, président de la Fédération de boxe	1957
Abdelmelek Ben Achour	Tunisie	Né le 8 décembre 1913, délégué du gvt à Bizerte, membre du Conseil Supérieur des Sports tunisien, Premier Vice-Président du CNO	1957

Mahmoud Bédir	Tunisie	Né en 1906, secrétaire comptable auprès du Secrétariat de la Chambre d'agriculture, conseiller à vie et membre fondateur de la société sportive du « Club africain », membre de la commission de l'équipement sportif, Vice-Président du CNO, président de la F	1957
Mégid Ben Amor	Tunisie	Né en 1913, Secrétaire principal d'avocat puis à partir de 1944 fonctionnaire au Ministère de l'Agriculture, secrétaire d'administration dépendant de la Présidence du Conseil, Vice-Président du CNO, président de la Fédération de gymnastique, premier vice-	1957
Mustapha Traya	Tunisie	Né le 20 septembre 1922, Secrétaire général du CNO, président de la Fédération d'athlétisme, fonctionnaire de l'administration du gvt tunisien, membre de la ligue de basket (secrétaire de la commission technique), arbitre de volley-ball, secrétaire généra	1957
Mongi Khaunadar	Tunisie	Né le 19 février 1919, fonctionnaire au Ministère de l'Education Nationale, Educateur chef, Commis au Service de la Jeunesse et des Sports, membre fondateur et secrétaire-trésorier d'une association d'éclaireurs, Trésorier du CNO, président de la Fédérati	1957
Chedly Chaar	Tunisie	Président de la Fédération d'haltérophilie	1957
Jellal Agha	Tunisie	Président de la Fédération de handball	1957
Med Salah Kerkeni	Tunisie	Président de la Fédération de Cyclisme	1957
Albert Barouch	Tunisie	Président de la Fédération d'escrime	1957
Hamadi Bédir	Tunisie	Président de la Fédération de boules	1957
Hédi Azzabi	Tunisie	Président de la Fédération de basket-ball	1957
Tahar Dargouth	Tunisie	Président de la Fédération des Sports nautiques	1957
Med Ben Slimane	Tunisie	Président de la Fédération de volley-ball	1957
Dr Chedly Zouiten	Tunisie	Président de la Fédération de football	1957
Taouffik Abdelli	Tunisie	Président de la Fédération aéronautique	1957
Rachid Ayachi	Tunisie	Président de la Fédération de tennis	1957

Colonel Hassine Hamouda	Tunisie	Chef de la délégation sportive de la Tunisie aux Jeux olympiques de Tokyo, co-fondateur et premier vice-président de la fédération d'athlétisme, créateur de la fédération de pentathlon, responsable du centre sportif militaire, co-fondateur du Conseil Inte	1964-1973
El Khatib	Maroc	Directeur de cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports	1965
Houssni Ben-Slimane (Lieutenant)	Maroc	Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports que rencontre Jean de Beaumont en 1962	1959-1962
Maître Abderrahaman Khatib	Maroc	Ministre Jeunesse et Sports	1964
Rachid Alami	Maroc	Inspecteur Régional de la Jeunesse et des Sports	1959
Mezzour	Maroc	Premier vice-président du Comité Supérieur des Sports, Directeur Jeunesse et Sports auprès Ministre de l'Education Nationale	1959-1962
Azeddine Ben Jelloun	Maroc	Trésorier général	1959-1962
Contat	Maroc	Chef du Bureau des Sports rencontre Beaumont en 1962	1959-1962
Abdel Hamid Alami	Maroc	Secrétaire Général du Conseil Supérieur des Sports rencontre Beaumont en 1962	1959-1962
Tuimy Haj Mohammed Benjelloun	Maroc	1er vice-président du CNO, Président fondateur du MAS, vice-président du Comité des Sports depuis 1944, vice-président du Comité Supérieur des Sports, médaille d'or de l'EP, ancien directeur de cabinet du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, attaché d	1959
Maati Bouabid	Maroc	2ème vice-président du CNO, membre fondateur du Rajah Club de Casablanca, Ministre du Travail et des Questions Sociales	1959
Dr Omar Boucetta	Maroc	3ème vice-président du CNO, ancien président du MAS, président de la Fédération Royale de football, vice-président du Comité Supérieur des Sports	1959

Mohammed M'Jid	Maroc	Secrétaire Général du CNO, vice-président de la Fédération Royale de Tennis, membre du Comité Supérieur des Sports	1959
Abdeslam M'Chiche	Maroc	1er secrétaire adjoint du CNO, président de la Fédération Royale de cyclisme, président de la section cycliste du WAC.	1959
Maxime Perez	Maroc	2ème secrétaire adjoint du CNO, vice-président de la Fédération Royale de boxe	1959
Charles Benitah	Maroc	Trésorier général du CNO, président de la Fédération Royale de hockey, vice-président de la Fédération Royale d'escrime, membre de la Fédération royale des Sports Automobiles, membre du Comité Supérieur des Sports, joueur international de hockey sur gazon	1959
Tuimy Mohammed Azdine Benjelloun	Maroc	1er trésorier adjoint du CNO, président de la Fédération Royale d'haltérophilie, trésorier général du Comité Supérieur des Sports, membre de la Fédération Royale de football	1959
Mohammed Benhima	Maroc	2ème trésorier adjoint du CNO, président de la Fédération Royale de Ski, membre du Comité Supérieur des Sports	1959
Ahmed Lyazidi	Maroc	Assesseur du CNO, président de la Fédération Royale des Sports Equestres, ancien président de la Fédération Royale de football, ancien Ministre de la Défense Nationale	1959
Dr Youssef Ben Abbès	Maroc	Assesseur du CNO, président délégué du Comité Supérieur des Sports, président de la Fédération Royale d'escrime, Ministre de la Santé Publique	1959
Moulay Ahmed Alaoui	Maroc	Assesseur du CNO, Chef du bureau de presse du Palais Royal	1959
Ahmed Hamiani	Maroc	Assesseur du CNO, ancien procureur général de la Cour Suprême, Directeur du cabinet Royal	1959
Mohammed Tahiri	Maroc	Assesseur du CNO, Sous-secrétaire d'Etat aux Finances, adjoint du HCJS, rencontre Beaumont en 1962	1959-1962

Bel Lahcen Jego	Maroc	Assesseur du CNO, membre de la Fédération Royale de football, ex-membre du Conseil de la ligue de football, sélectionneur de la ligue de FRM de football, membre fondateur du WAC, et entraîneur bénévole de la section football de ce club	1959
Seddik Ibrahimi	Maroc	Gouverneur de province, rencontre Beaumont en 1962	1962
Tiamini	Maroc	Secrétaire à la Préfecture rencontre Beaumont en 1962	1962
Lieutenant Meliani	Maroc	Sports militaires rencontre Beaumont en 1962	1962
Christophe Ouedraogo	Haute-Volta	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Directeur Jeunesse et Sports, délégué de la Haute-Volta à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1964
Fulgence Bonane	Haute-Volta	Ministre de la Jeunesse et des Sports, de la formation technique et professionnelle	1958
Palenfo Pimbalta Paulin	Haute-Volta	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	1960
Michel Tougoumat	Haute-Volta	Ministre de la Jeunesse et des Sports	1962-1965
Sikiri Salembéré	Haute-Volta	Ministre de la Jeunesse et des Sports	1962-1965
Xavier Gomboigo (Comboigo?)	Haute-Volta	Président de la Fédération de basket-ball de Haute-Volta	1962-1965
Nouhoun Barry	Haute-Volta	Président de la Fédération de football de Haute-Volta	1962-1965
Sibiri Ilboudo	Haute-Volta	Président de la Fédération de cyclisme de Haute-Volta	1962-1965
Mamadou Simporé	Haute-Volta	Président de la Fédération d'athlétisme de Haute-Volta	1962-1965
Gabriel Traoré	Haute-Volta	Président de la Fédération de boxe de Haute-Volta (en 1962, président du Comité National de football et d'athlétisme)	1962-1965
Diakité Amadou	Haute-Volta	Vice-président de la Fédération de football	1962
Sogossiro Samon	Haute-Volta	Ministre par intérim de la Jeunesse et des Sports	1964
Lt Antoine Dakouré	Haute-Volta	Secrétaire d'Etat à l'Information et à la Jeunesse et aux Sports	1964

Mathieu Ouedraogo	Haute-Volta	Ministre Jeunesse et Sports et chef de la délégation de la Haute-Volta aux Jeux Africains de 1965	1965
Coulibaly Bakary	Haute-Volta	Instituteur adjoint de 2ème classe, surveillant général et économiste du cours normal de Koudougou	1949
Payade Savadogo	Haute-Volta	Moniteur stagiaire et surveillant au cours normal de Ouahigouya	1949
Sami ouadoté Sib	Balié, Haute-Volta,	élève-maître EPS en CREPS, Houlgate, Calvados, étudiant invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP	1960
Abdoulaye Sarr	Mauritanie, Niger et Sénégal	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports représentant du Ministre JS, Directeur du Sport scolaire et universitaire en 1969	1961-1963, Mauritanie, Niger puis Sénégal
Michel Ahouanmenou	Dahomey	Inspecteur, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports puis Ministre de l'ENJS en 1960	1962
Lucien Gokou	Dahomey	Président de la Fédération de volley-ball du Dahomey	1962
Emile Dorego	Dahomey	Président de la Fédération de Hand-ball du Dahomey	1962
Alfred Bossou	Dahomey	Président de la Fédération de football du Dahomey	1962
Justin Durant	Dahomey	Premier vice-président du CNO du Dahomey	1962
Eugène Bocco	Dahomey	Directeur de la Jeunesse et des Sports du Dahomey, chef de la délégation du Dahomey aux Jeux Africains de 1965	1965
Monday Ossey	Dahomey	Inspecteur Jeunesse et Sports et Chef de Service Jeunesse et Sports, président du CNO en 1964	1965
Edouard Loko	Dahomey	Athlète à la Roche-sur-Yon participe aux Jeux d'Abidjan	1961
Romulus Da Cruz	Dahomey	Athlète à St-Maur participe aux Jeux d'Abidjan	1961
Issiakou Kouton	Dahomey	Ministre de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme	1964
Emmanuel Kingbo	Cotonou, Dahomey,	Préparation à la première partie du professorat d'EPS au CREPS de Toulouse, étudiant invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP	1960

François Chablis	Dahomey	Ancien président de la Ligue de football d'AEF, président désigné par l'All African Amateur Athletic Association	1959-1964
François-Xavier Grimaud	Athiémé, Dahomey	Etudiant invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP	1960
Daniel Ovaga	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports en 1964, délégué représentant le Congo à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1961-1962, en stage à l'INS
Claude Ernest N'Dalla	Congo- Brazzaville	Le premier secrétaire du Bureau politique du MNR et le rédacteur en chef du journal extrémiste DIPANDA, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	1964-1965
Bongo-Nouaharra	Congo- Brazzaville	Président du CNO	1966-1967
Roger Frère	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
Raoul Okoumou	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
Jean N'Dzong	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS pour intégrer l'ENSEP	1961-1962, en stage à l'INS
Zéba	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
Mouythis	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
N'Goma	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
Kimbi	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
Berri	Congo- Brazzaville	Maître d'EPS en Stage d'IPJS	1961-1962, en stage à l'INS
J. N'Coko	Congo- Brazzaville	Chef de cabinet du Ministère de la Jeunesse et des Sports	1961

André Hombessa	Congo-Brazzaville	Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, délégué représentant le Congo à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964, président du CSSA en 1966-1967	1965
Boniface Massengo	Congo-Brazzaville	Adjoint au Directeur de la Jeunesse et des Sports et président du CNS	1964
Bernard Mambéké-Boucher	Congo-Brazzaville	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports	1958-1959
Jean Biyouidi	Congo-Brazzaville	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports	1959
Paul Ngouala	Congo-Brazzaville	Ministre Jeunesse et Sports	1959-1960 et 1961-1962
Prosper Gandzion	Congo-Brazzaville	Ministre de l'Education Nationale (Ethnie Sara du Sud)	1959-1961 et 1962-1963
Jean-Claude Ganga	Congo-Brazzaville	Directeur de la Jeunesse et des Sports, délégué représentant le Congo à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964, secrétaire du CSSA en 1967	1964
Bondawé	Congo-Brazzaville	Président de la Fédération de natation	1964
Pascal Kakou	Congo-Brazzaville	Membre du CNS	1964
Goma	Congo-Brazzaville	Président de la Fédération de volley-ball	1964
Moutsilla	Congo-Brazzaville	Président de la Fédération de football (et ancien président de la Fédération de volley-ball)	1964
Lobagne	Congo-Brazzaville	Président de la Fédération de Judo	1964
Henri Elendé	Congo-Brazzaville	Athlète international en hauteur (entraînements à Aix-les-Bains et Boulouris, INS) au Stade Français	1964-1966
De la Droitière	Congo-Brazzaville	Président du CNS	1960
Gabriel Dos Santos	Congo-Brazzaville	Président du CNO	1964
Dr B. Galiba	Congo-Brazzaville	Direction de la Jeunesse et des Sports en 1963	1963
Dominique N'Ganga	Kouya-Kinkala, Congo	Elève-maître EPS, invité par la COGEDEP aux Jeux olympiques de Rome	1960

Mounkaïla Assane	Garenkiédey, Niger	Fils du député Amadou Assane du Niger, élève-maître d'EPS, CREPS Houlgate, Calvados, membre du CNO, invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP	1960-1964
Mamadou Maidah	Niger	Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports	1962
Yacouba Djibo	Niger	Ministre de la Défense, de l'Information et de la JS	1964-1965
Ikhia Zodi	Niger	Ministre de l'Education de la Jeunesse et des Sports	1959
Djibrilla Hima	Niger	Secrétaire général de la JRDA, secrétaire général du Conseil de la Jeunesse du Niger en 1960 (WAY) et Commissaire Général à la Jeunesse et aux Sports (formé en France), chef de la délégation du Niger aux Jeux Africains en 1965, en 1966 il est Directeur de	1964
Barkiré Alidou	Niger	Président du CNO	1964
Daouda Djibo	Niger	Vice-Président du CNO	1964
Amadou Alirou	Niger	Directeur de MJC au Commissariat à la Jeunesse et aux Sports	1961
Lieutenant Idrissa Harouna	Niger	Vice-Président du CNO	1964
Habi Djibo	Niger	Professeur d'EPS, Président de la Fédération d'athlétisme, Vice-Président du CNO	1964
Idrissa Boubé	Niger	Membre du CNO	1964
Oumarou Hamani	Niger	Membre du CNO	1964
Hamadou Garba	Niger	Membre du CNO	1964
Amadou Alirou	Niger	Directeur de MJC, fonctionnaire au Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, Membre du CNO	1964
Seybou Garba	Niger	Membre du CNO	1964
Saley Samari	Niger	Membre du CNO	1964
Hamidou Tiemogo	Niger	Membre du CNO	1964
Soumeïla Boubacar	Niger	Membre du CNO	1964
Mamadou Danté	Niger	Membre du CNO	1964
Tonga Modi	Niger	Membre du CNO	1964
Alou Moumouni	Niger	Membre du CNO	1964
Antoine Akakpo	Niger	Président de la Fédération de Cyclisme	1964

Ganiou Bello	Niger	Président de la Fédération de football (Romao Martin en 1962), trésorier du CNO	1964
Nouhou Mdiga	Niger	Président de la Fédération de basket-ball (Assane en 1962)	1964
Assoumi Sabarou	Niger	Président de la Fédération de volley-ball	1964
Djibo Daouda	Niger	Président de la Fédération de natation (Moukaita en 1962)	1964
Adama N'Diaye	Niger	Moniteur d'EPS au Niger, collège de Niamey	1956-1957
Ahmed Kotoko	Tchad	Ministre de l'Instruction Publique, de l'Enseignement technique, de la Jeunesse et des sports	1959
Maurice Coumatteau	Tchad	Ministre de l'Enseignement Technique, de la Jeunesse et des Sports	1958
Moreau Doungou	Tchad	Directeur des Affaires Etrangères, Président du CNO	1964
Mangue	Tchad	Ministre de l'Enseignement Technique de la Jeunesse et des Sports	1962
Hassan Bagueri	Tchad	Ministre de l'Intérieur	1962
Jean Alingue	Tchad	Inspecteur du Trésor, Commissaire au compte du CNO	1962
Pierre Djimet	Tchad	Président de la Commission Technique du CNO	1962
Mme N'Garnim	Tchad	Membre de la Commission Technique section féminine du CNO	1962
Tounia Mahamat	Tchad	Membre de la Commission Technique section football du CNO	1962
Addo Salah	Tchad	Membre de la Commission Technique section cyclisme du CNO	1962
Adolphe Beadina	Tchad	Membre de la Commission Technique section basket-ball du CNO	1962
Nahor Capio	Tchad	Membre de la Commission Technique section volley-ball du CNO	1962
Gabriel M'Barali	Tchad	Directeur de Cabinet des Finances, trésorier général du CNO	1962
Bambuck	Tchad	Directeur Général de l'Enseignement	1962
Pierre Saria	Tchad	Membre du CNO	1962
Ahmed Adoum	Tchad	Membre du CNO	1962
Doudou Brahim	Tchad	Membre du CNO	1962
François Kadadi	Tchad	Membre du CNO	1962

Ousmane Diouf	Tchad	Chef de Service de la Jeunesse et des Sports et président de la Fédération de basket-ball, Secrétaire Général du comité de préparation Tchadien pour les Jeux d'Abidjan, membre du CNO	1963-1964
Joël Baikoudou	Tchad	Président de la Fédération de football, membre du CNO	1963-1964
Konaté Daouda	Tchad	Président de la Fédération de boxe, membre du CNO	1963-1964
Mahamat Idriss	Tchad	Elève-maître d'EPS au CREPS de Boulouris, recordman de saut en hauteur, également joueur de basketball, volleyball, et handball, Président de la Fédération d'athlétisme, chef de la délégation du Tchad aux Jeux de DAKAR, Sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse	1961, 1963-1964
Roger Danimbe	Tchad	Elève-maître d'EPS au CREPS de Boulouris, participe aux Jeux d'Abidjan, membre de la Commission Technique section athlétisme du CNO	1961
Moustapha Mamadou	Tchad	Elève-maître d'EPS au CREPS de Boulouris, participe aux Jeux d'Abidjan	1961
Mahamat Moustapha	Tchad	Maître d'EPS délégué du Tchad à la conférence préparatoire des Jeux Africains de 1964	1964
Ali Kéké	Tchad	Ministre du Travail, de la Jeunesse et des Sports du Tchad, membre du CNO, chef de la délégation du Tchad aux Jeux Africains de 1965	1965
Issa Ahmed	Tchad	Athlète au Collège d'enseignement technique de Vendôme participe aux Jeux d'Abidjan et de l'Amitié	1961-1963
Monseigneur Malamais	Tchad	Evêque de Fort-Lamy présent aux Jeux de la Communauté à Tananarive	1960
Henri Ducam	Tchad, Fort-Lamy	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Jacques Lecareux	Tchad, Fort-Lamy	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Jean-Christophe Macpayen	Centrafrique	Ministre de la Jeunesse et de l'Education Nationale	1963
Jean-Louis Psimhis	Centrafrique	Vice-président du CNO	1961
Jean-Baptiste Gré Banga	Centrafrique	Chef du cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports	1963-1965

Gandroupa	Centrafrique	Président de la Fédération d'athlétisme	1964
Hortanse	Centrafrique	Chef du Bureau des Sports	1962
Banoa Oré	Centrafrique	Inspecteur Jeunesse et Sports présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar puis à Abidjan	1960-1962
Jean-Bernard Doumana	Centrafrique	Ministre de la Jeunesse et des Sports	1964-1965
Henri Biallo	Centrafrique	Président de la Fédération d'athlétisme (Gonga en 1962)	1964-1965
Justino Tomé	Centrafrique	Président de la Fédération de Cyclisme et trésorier général du CNO présent aux Jeux de la Communauté puis de l'Amitié et Jeux Africains	1964-1965
François Pehoua	Centrafrique	Président de la Fédération de basket-ball (Jean-Louis Psimhis en 1962)	1964-1965
Dominique Guéret	Centrafrique	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports	1964-1965
Jean Gauthier Ledot	Centrafrique	Ministre de l'Instruction Publique et chef de la délégation de Centrafrique aux Jeux Africains de 1965	1964-1965
Lemotomo	Centrafrique	Député de l'Assemblée Nationale de Centrafrique présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar	1960
Jean Konan Banny	Côte d'Ivoire	Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, puis Ministre de la Défense et du Service civique en 1962, membre du CE de la JRDA (1959)	1960-1963
Joachim Bony	Côte d'Ivoire	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, secrétaire de la Presse du Bureau Exécutif des JRDA et relations avec l'UGE	1962
Gaston Bagou	Côte d'Ivoire	Judoka, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Commission d'accueil du Secrétariat général d'organisation des Jeux d'Abidjan	1962
Adolphe N'Doye	Côte d'Ivoire, Agboville	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Lassina Diarra	Côte d'Ivoire	instituteur à Besançon puis Lons-le-Saunier, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Youssouph Diarra	Côte d'Ivoire	instituteur à Besançon puis Lons-le-Saunier, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en

			stage à l'INS
Moussa Diarra	Côte d'Ivoire	instituteur à Bordeaux, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Traoré Siriki	Côte d'Ivoire	instituteur-adjoint à Bordeaux, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France, Directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire en 1969	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Attoumbéré Kouamé	Côte d'Ivoire	maître d'internat-Service Départemental de la Jeunesse et des Sports de Dordogne, Bordeaux, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Georges Jeanson	Côte d'Ivoire	instituteur à Caen, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Antonin Zunon	Côte d'Ivoire	instituteur en stage auprès du service Départemental de la Jeunesse et des Sports du Calvados, Caen, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Kouassi Angama	Côte d'Ivoire	Maître d'EPS à Marseille, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France, Directeur de la Jeunesse et des Sports au Ministère des Forces Armées de la Jeunesse et du Service Civique délégué pour la Côte d'Ivoire à la conférence préparatoire des Jeux Afric	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Eugène Tagro Lago	Côte d'Ivoire	Instituteur-adjoint à Marseille, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
N'Dri Konan	Côte d'Ivoire	Instituteur-adjoint à Marseille, stage d'Inspecteur Jeunesse et Sports en France	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Frédéric Ondoua	Côte d'Ivoire	Académie de Paris, élève-inspecteur Jeunesse et Sports	septembre et novembre 1961, en stage à l'INS
Coffi Gadeau	Côte d'Ivoire	Ministre de l'Intérieur et président de la Fédération de football	1962
Julien Naimba	Côte d'Ivoire	Animateur Jeunesse et Sports	1960

Djessou Loubo	Côte d'Ivoire	Président de la Commission des Affaires institutionnelles et Président du CNO et de la Fédération ivoirienne de Boxe	1962-1963
Opoué Honorat Wodié	Côte d'Ivoire	Secrétaire Général du CNO et Président de la Fédération de volley-ball, Secrétaire général du CNO en 1968	1962-1963
Valentin Anzouan	Côte d'Ivoire	Trésorier général du CNO	1962-1963
Joanny Sommet	Côte d'Ivoire	Inspecteur Jeunesse et Sports, chargé de la Commission de l'Information du Secrétariat général d'Organisation des Jeux d'Abidjan	1962
Paul Bourron	Côte d'Ivoire	Chargé de la Commission Technique du Secrétariat d'Organisation des Jeux d'Abidjan	1962
Henri Amani	Côte d'Ivoire	Premier vice-président du CNO et Président de la Fédération d'athlétisme, Sous-directeur de la Jeunesse et des Sports	1962-1963
Karim Coulibaly	Côte d'Ivoire	Vice-Président de la Fédération d'athlétisme	1961
Hubert Varlet	Côte d'Ivoire	Second vice-président du CNO	1962-1963
Boniface Gotta	Côte d'Ivoire	Vice-Président du CNO	1968
Georges Ouégnin	Côte d'Ivoire	Président de la Fédération de basket-ball	1962-1963
Ousmane Diop	Côte d'Ivoire	Président de la Fédération d'hand-ball	1962-1963
Mefama Dosso	Côte d'Ivoire	Président de la Fédération de Judo (puis, Charles Donwahi)	1962-1963
Joseph Coffi	Côte d'Ivoire	Président de la Fédération de cyclisme	1962
Bossi	Côte d'Ivoire	Vice-président de la Fédération de cyclisme	1962
Bissouma Tapé	Côte d'Ivoire	Ingénieur chimiste et député à l'Assemblée Nationale, Ministre de la Jeunesse et des Sports et de l'Education Populaire, Directeur Technique de la Fédération ivoirienne de football (1964)	1966
Sangaré	Côte d'Ivoire	Vice-président de la Fédération de Natation et de Sauvetage	1963
Louis Guirandou N'Diaye	Côte d'Ivoire	Né le 04 février 1923 à Dakar, licencié en droit, diplôme de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer de Paris (Section à l'Ecole Nationale de la FOM), ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ancien élève de l'Institut de Terminologies Ju	1968

Michel Zunon Kipré	Côte d'Ivoire	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Monday Ossey	Gabon	Inspecteur Jeunesse et Sports, chef du Service Jeunesse et Sports à Libreville et trésorier du CNO, ancien international universitaire parisien de football, ex-international amateur français de football et vainqueur de la Coupe de Paris de football amateur	1964
Francis Monday	Gabon	Secrétaire à la Jeunesse et aux Sports	1964
Paul Malékou	Gabon	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports	1964
Joseph Ngoua	Gabon	Député de l'Assemblée Nationale, président du CNO à Libreville, président de la Fédération de football amateur (avec Walker Anghile), de judo et disciplines assimilées, ancien international de football	1964
Boucavel	Gabon	Président du Conseil Economique et Social, président du sporting club de Libreville, Vice-président du CNO, ancien international de football	1964-1965
Ange M'ba	Gabon	Directeur adjoint des Eaux et Forêts, Secrétaire Général du CNO, président de la Fédération de volley-ball, ex-footballeur et volleyeur, Commissaire des Eclaireurs du Gabon, Président du Collège interfédéral du Scoutisme gabonais, présent aux Jeux de la C	1964-1965
Ombonwan Tayot	Gabon	Conseiller Sportif Service Jeunesse et Sports (chargé du sport scolaire), secrétaire adjoint du CNO, ancien recordman gabonais et français du saut en hauteur et longueur, 100 m, 200 m, 400 m et triple sauté, médaille de bronze aux Jeux de Tananarive	1964-1965
Idrissou	Gabon	Président de la Fédération de basket-ball	1964-1965
Irénée Evouna	Gabon	Président de la Fédération de boxe	1964-1965
Joseph Ondo	Gabon	Ministre de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports	1958

Jean-Marc Ekoh	Gabon	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, président du Conseil de la Jeunesse du Gabon, membre de la WAY jusqu'en 1954, délégué du Gabon au Congrès de la Jeunesse de l'Union Française à Tananarive en avril 1955	1965-1968
Paul Maurice Tomo	Gabon	Ministre Jeunesse et Sports chef de cabinet du Président de la République du Gabon	1965-1968
Augustin Chango	Gabon	Magistrat et vice-président du CNS, président de la Fédération du Gabon de football	1965-1968
Mamadou N'Diaye	Gabon	Comptable à la SHO Tractrafic, président de la Fédération de Cyclisme du Gabon, Directeur technique national de la sélection de cycliste du Gabon et commissaire aux comptes du CNO	1965-1968
Théodore	Gabon	Président de la Fédération de basket-ball du Gabon	1965-1968
Ange M' Ba	Gabon	Secrétaire Général de la Fédération de Volley-ball	1962
Emmanuel Kingbo	Gabon	Elève à l'ENSEP de garçons de Paris et participant aux Jeux d'Abidjan et président de la Fédération d'athlétisme	1961
Hilaire Ondo	Gabon	Etudiant au Lycée Emile Loubet de Valence, athlète participant aux Jeux d'Abidjan	1961
Jules Bourdès	Gabon	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Zé Akoué	Gabon	Député de l'Assemblée Nationale du Gabon présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar	1960
Jean-Baptiste Obriang	Gabon	Député de l'Assemblée Nationale du Gabon présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar	1960
Ould Mehmoul Brahim Ahmedou	Mauritanie	Directeur de la Jeunesse et des Sports, chef de la délégation sportive de la Mauritanie aux Jeux de Dakar, chef sur Service de la Jeunesse et des Sports en 1964 et délégué de la Mauritanie à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1962

Bahane Ould Mohamed Laghdaf	Mauritanie	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et de l'Information	1964-1965
Ould El Houceine Sid Ahmed	Mauritanie	Inspecteur Jeunesse et Sports	1963
Wane Abdoul Aziz	Mauritanie	Inspecteur Jeunesse et Sports	1964
Moustapha Kamara	Mauritanie	Chef de Service de la Jeunesse et des Sports jusqu'en 1969	1962
Brahim Grimault	Mauritanie	Chef du Service des Archives Nationales et Président du CNO de Mauritanie	1962
Traoré Djibril	Mauritanie	Instituteur, Maître d'EPS et Secrétaire Général du CNO de Mauritanie, prépare le concours de professeur d'EPS en France et suit un stage d'Education Populaire dans le Finistère (Pleyben) en 1961	1962
Ly Mamadou	Mauritanie	Inspecteur de police et vice-président du CNO de Mauritanie	1962
Fall T'Kannah	Mauritanie	Assistant topographe et Trésorier général du CNO de Mauritanie	1962
Mohamed Salem Ould Milah	Mauritanie	Assistant topographe et Trésorier adjoint du CNO de Mauritanie	1962
Sidi Mohamed	Mauritanie	Contrôleur des PTT et Commissaire aux Comptes du CNO de Mauritanie	1962
Bâ Doudou	Mauritanie	Chef du Bureau du commissaire des Tribunaux de Révision et Conseiller Technique du CNO	1962
Amadou Diop	Mauritanie	Directeur d'école et Président de la Fédération de football de Mauritanie	1962
Youba Ould Cheik	Mauritanie	Président de la Fédération de volley-ball de Mauritanie	1962
Sy Seck Mamoudou	Mauritanie	Président de la Fédération de basket-ball de Mauritanie	1962
Aloune Diop	Mauritanie	Président de la Fédération d'athlétisme de Mauritanie	1962
Hadrami Ould Khattri	Mauritanie	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports	1962
Ahmedou	Mauritanie	Chef du Service de la Jeunesse et des Sports	1961
Body Samba	Mauritanie	Instituteur, prépare le concours d'EPS en France	1961

Ahmed Salem Moichine	Mauritanie	Athlète étudiant en France à la cité universitaire d'Antony, participe aux Jeux d'Abidjan	1962
A. Singaré	Soudan, Bamako	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports	1959
Philippe Joseph	Soudan	Ministre de l'Enseignement, des Affaires Sociales, de la Jeunesse et des Sports	1958
Sévaré	Soudan	Instituteur formé à l'EP au Cours Normal	1955-1956
Banankoro	Soudan	Instituteur formé à l'EP au Cours Normal	1955-1956
Eltigani	Soudan	Président du CNO du Soudan	1962
Charles Sidi Coulibaly	Soudan, Gao	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Tiéoulé Konaté	Soudan, Bamako	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Cheik Oumar Diallo	Soudan, Koutiala	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Abdel Mohamed Halim	Soudan	Né le 10 avril à Omdurman, école primaire d'Omdurman, études secondaires au Gordon Memorial Collge, diplômé de l'école de médecine Kitchener (1933), membre (1948) puis sociétaire (1962) du Collège royal de médecine de Londres, docteur ès-sciences de l'Uni	
Mohamadou Dia	Sénégal, Louga	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Albert N'Diaye	Sénégal	Inspecteur Jeunesse et Sports	1957-1958
Amadou Moctar Ka	Sénégal	Chef de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports	1961-1963
Idrissa Eddy Dione	Sénégal	Champion d'Europe de boxe des poids welters en 1955, devient directeur national de la boxe à la suite d'Assane Diouf en 1963, entraîneur national de l'équipe de boxe du Sénégal	1945-1963
Demba Diop	Sénégal	Ministre de l'Education Populaire et de la Jeunesse et des Sports, vice-président du CNO	1961-1963
Kounta Bachir	Sénégal	Fondateur de l'association sportive du « Stella Club » en 1953 et journaliste sportif en 1963	1950-1963
Amadou Babacar Sarr	Sénégal	Ministre Jeunesse et Sports puis Ministre Jeunesse et Sports et Education Populaire	1961-1962

Kéba M'Baye	Sénégal	Magistrat et Secrétaire Général du Comité d'organisation des Jeux de l'Amitié de Dakar, membre-magistrat du CNO	1961-1963
Ibrahima N'Diaye	Sénégal	Entraîneur d'athlétisme du Foyer-France-Sénégal, professeur d'EPS, manager de l'équipe de football du Sénégal en 1963, entraîneur de la sélection d'athlétisme du Sénégal pour les Jeux olympiques de Tokyo, participe aux premières journées d'études fin déce	1950-1965
Amadou Barry	Sénégal	Né le 15 novembre 1904 à Saint-Louis du Sénégal, Maire de Gorée et président du CNO du Sénégal (1961-1967), membre du CIO en 1965, député du Sénégal, président de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale du Sénégal, ancien directeur des chemins	1961-1963
Joseph Gomis	Sénégal	Député à l'Assemblée Nationale, Président du Conseil municipal de Dakar puis maire de Dakar, Vice-président du CNO et Président de la Fédération de football du Sénégal, Président du Comité d'Entente Franco-africain et malgache de la FIFA	1961-1963
Rito Alcantara	Sénégal	Pharmacien, Secrétaire Général de la Ligue puis Trésorier général de la Fédération de football (1950-1963), représentant du Sénégal à la FIFA et à la CAF dont il est membre du Comité Exécutif et président de la Commission de Rédaction, membre du CNO en 19	1950-1960
Issa Diop	Sénégal	Délégué technique permanent de la Fédération de football	1963
Bachirou Cissé	Sénégal	Comptable, chèque-postaux, Secrétaire général du CNO, chef de cabinet du Secrétaire d'Etat au Plan (1963)	1961-1963
Henri Joseph Diémé	Sénégal	Membre du CNO en tant que président de la Commission des stages et centres, vice-président de la Fédération de football, chef du personnel aux Travaux Publics	1961-1963
Dr Diop Iba Mar	Sénégal	Docteur du CNO	1963

Badara Diagne	Sénégal	Membre du CNO, Président de la Fédération de natation	1962
Marc Gueye	Sénégal	Trésorier Général de la Fédération de boxe et délégué technique permanent (et Babacar N'Doye, membre du CNO)	1962
Diaw Cheikh	Sénégal	Commis au Ministère de la Production et Président de la Fédération d'handball du Sénégal, entraîneur au Sénégal et en stage en Mauritanie en handball, athlétisme, volley-ball et basket-ball, membre du CNO, maître d'EPS, en stage à l'INS en 1965, conseille	1961-1963
Mamadou Badiane	Sénégal	Maître d'EPS en stage à l'INS en handball en 1965, conseiller sportif en handball en service au Centre National des Sports de Thiès et chargé d'animation au niveau de cette région	1965-1966
Abdoulaye Fall	Sénégal	Délégué technique permanent de la Fédération de hand-ball	1962
Camara Ousseynou	Sénégal-Mali	Comptable au SMB et Président de la Fédération de cyclisme du Sénégal, membre du CNO	1961-1963
Boubacar Fall	Sénégal	Délégué technique permanent de la Fédération de cyclisme	1963
Abdul Aziz Gueye	Sénégal	Comptable de la Trésorerie et Président de la Fédération de volley-ball du Sénégal, secrétaire adjoint du CNO	1961-1963
Oumar Fall	Sénégal	Délégué technique permanent de la Fédération de volley-ball	1962
Oumar Diouf	Sénégal	Commis d'administration aux TP et Président de la Fédération de basket-ball du Sénégal (et Dieng Hamadi, membre du CNO)	1961-1963
Abdou Diouf	Sénégal	Né en 1953 à Lampsar, Département de Dagana, région du fleuve, études primaires et secondaires, diplôme d'aptitude aux fonctions de responsable dans le Mouvement des Eclaireurs de France (1954), certificat de fin de stage d'animateur de colonie de vacance	
Alioune Fall	Sénégal	Comptable BAO et Président de la Fédération d'athlétisme du Sénégal, trésorier général du CNO	1961-1963

Oumar Diallo	Sénégal	Président de la Fédération de natation du Sénégal (avec Aloune Dieng et Souleimane Couroure, Piscine du Lido)	1961-1963
Mamadou Niang	Sénégal	Commis à la Municipalité de Dakar et Président de la Fédération de Judo du Sénégal	1961-1963
Adrien Fall	Sénégal	Président de la Fédération de lutte africaine	1962
Sergent-Chef Bèye	Sénégal	Sports dans l'armée sénégalaise	1961-1963
Chir Thiam	Sénégal	Chef de cabinet du ministre de la Justice et Président de la Fédération des courses hippiques du Sénégal	1961-1963
Abdou Seye	Sénégal	Athlète de haut-niveau, entraîneur national d'athlétisme, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignant	1961-1963
M'Baye Malick	Sénégal	Athlète de haut-niveau, entraîneur national d'athlétisme	1961-1963
Habib Thiam	Sénégal	Athlète de haut-niveau (athlétisme) diplômé de l'ENFOM, en 1960, administrateur civil, directeur de cabinet du ministre des Affaires Etrangères puis de la Justice, à la tête du Secrétariat d'Etat à la présidence de la République, puis ministre de Senghor,	
Ibrahima Sall	Sénégal	Athlète de haut-niveau (athlétisme) et Inspecteur Jeunesse et Sports en 1963	1963
Iba Mar Diop	Sénégal	Docteur, membre du CNO	1962
Lamine Ba	Sénégal	Né en 1938, étudiant en lettres option histoire en 1960 à l'université de Dakar, diplômé du baccalauréat, membre du Foyer de Bopp, bousier COGEDEP en 1960, Représentant OSSU, membre du CNO, Directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire en 1969	1962
Lamine Diack	Sénégal	Athlète de haut-niveau (athlétisme), Commissaire Général aux Sports en 1969	1950-1960
Raoul Diagne	Sénégal	Athlète de haut-niveau (football), entraîneur national (fils de Blaise Diagne), Secrétaire Général de l'OSSU en 1966	1960-1966

Bassirou Diagne	Sénégal	Agent des Douanes à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Abdourahmane Fall	Sénégal	Infirmier à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Cheik Amadou Fall	Sénégal	Etudiant à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Abdoulaye Gueye	Sénégal	Electricien à Dakar et boursier INS, athlète, maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseigna	1964-1965
Doudou Leydi Kamara	Sénégal	Elève au lycée Delafosse et boursier INS, athlète	1964
Ababacar Ly	Sénégal	Etudiant à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Papa Mambaye N'Diaye	Sénégal	Instituteur à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Papa Demba N'Diaye	Sénégal	Né à Saint-Louis en 1934, en deuxième année de médecin en 1960, boursier COGEDEP	1960
Moussé Narou N'Diaye	Sénégal	Préparateur de laboratoire à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Mansour Niang	Sénégal	Etudiant à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Joseph Sambou,	Sénégal	Elève gendarme à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Laurent Sarr	Sénégal	Elève gendarme à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Lamine Sonko	Sénégal	Commerçant à Ziguinchor et boursier INS, athlète	1964
Daniel Thiam	Sénégal	Agent de maîtrise à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Boubacar Traoré	Sénégal	Etudiant à Dakar et boursier INS, athlète	1964
Racine Amadou N'Diaye	Sénégal	Ministre Jeunesse et Sports, chef de la délégation du Sénégal aux Jeux Africains de 1965, membre de l'UPS	1965
Assane Diouf	Sénégal	Ancien boxeur et entraîneur national de boxe	1963
Thiam Gallo	Sénégal	Commis Assemblée Nationale, trésorier adjoint du CNO	1962
Thiam Papa Gallo	Sénégal	Ancien athlète de haut-niveau, recordman de saut en hauteur en 1950	1950-1960
Magatte Diack	Sénégal	Président de la Ligue d'AOF de football	1950

Boubacar Bèye	Sénégal	Ancien professionnel de football à Monaco de 1948 à 1950 et entraîneur national de l'équipe de football du Sénégal avec Raoul Diagne puis de l'équipe nationale de Mauritanie en 1963, conseiller sportif de football mis à la disposition des Forces armées s	1962-1963
Pierre William	Sénégal, Dakar	Athlète de haut-niveau, boursier de la COGEPED invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Monseigneur Maury	Sénégal, Dakar	Délégué apostolique internance pontificale de Dakar présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar	1960
Mamadou Thioune	Sénégal, Djourbel	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Madéthé Paye	Sénégal, Dakar	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Moustapha Sène	Sénégal, Dakar	Secrétaire Général de la Fédération Sénégalaise de Lutte et membre du bureau de la Fédération Internationale de Lutte amateur	1964-1965
Papa Atoumane N'Diaye	Sénégal, Dakar	Inspecteur Régional de la Jeunesse et des Sports du Cap-Vert	1966-1967
Lamine N'Diaye	Sénégal, Dakar	Secrétaire général de la Fédération sénégalaise d'athlétisme	1966-1967
Souleymane Diop	Sénégal, Dakar	Président de la Fédération sénégalaise de boxe	1966-1967
Mlle Félicité Diouf	Sénégal, Dakar	Elève-stagiaire au CREPS de Poitiers réussit la première partie du concours de Maître d'EPS, elle participe aux championnats de l'ASSU en handball, 4x80m, javelot et longueur, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre le	1965
Mlle Awa N'Dao Diop	Sénégal, Dakar	Elève-maîtresse d'EPS au CREPS de Montpellier	1965
Marie Alice Mendoca	Sénégal, Dakar	Elève-maîtresse d'EPS au CREPS de Montpellier	1965
Jacques Hoppe	Sénégal, Dakar	Bachelier, série mathématiques et techniques, 1er prix de gymnastique au Lycée Delafosse prépare l'ENSEP	1965

Gérard Diame	Sénégal, Dakar	Bachelier, série philosophie, 2ème prix de philosophie, 2ème prix de mathématiques, 2ème prix de sciences naturelles, 1er prix de physique, 1er prix d'anglais et 1er prix de gymnastique au Lycée Blaise Diagne prépare l'ENSEP	1965
Camara	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
A. Fall	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
A. N'Diaye	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
Acotchou	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
E. Diatta	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
O. Diop	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965

D. Fall	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
P. Goudiaby	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
J. Gomis	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
M. Kanouté	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
B. Kane	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
M. Niang	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965
A. M. N'Diaye	Sénégal, Dakar	Maître d'EPS, participe aux premières journées d'études fin décembre 1965 au Sénégal entre les enseignants français de l'AT d'EPS et les enseignants d'EPS sénégalais pour la formation des moniteurs et enseignants d'EPS	1965

Lamine Sèye	Sénégal, Dakar	Professeur d'EPS, conseiller technique de l'équipe nationale sénégalaise de football	1963
Pereira	Sénégal, Dakar	Entraîneur national de cyclisme de l'équipe cycliste sénégalaise pour les Jeux de Dakar, diplômé du diplôme d'entraîneur de l'INS de Paris	1963
Ousmane N'Diaye	Sénégal, Dakar	Étudiant à la faculté de sciences, membre de l'équipe nationale de basket-ball prépare son admission en année préparatoire du professorat d'EPS à l'INS de Paris	1965-1966
Birago Diouf	Sénégal, Dakar	Etudiant à la faculté des sciences économiques, prépare son admission en année préparatoire du professorat d'EPS à l'INS de Paris	1965-1966
Ismaila Dièye	Sénégal, Dakar	Etudiant en classe de sciences expérimentales du Lycée Gaston Berger prépare son admission en année préparatoire du professorat d'EPS à l'INS de Paris	1965-1966
Yoro Sow	Sénégal, Dakar	Président de la Fédération sénégalaise de natation	1965-1966
Mody Sy	Sénégal, Dakar	Président de la Fédération sénégalaise de volley-ball	1965-1966
Rodriguez Marciano dit « Martial »	Sénégal, Dakar	En stage à l'INS national et international pour les entraîneurs français de 1965, il sort Conseiller sportif en football, également en service à l'inspection régionale du Cap-Vert, et chargé d'enseignement aux cours complémentaires de Ouagou-Niayes et de	1965-1966
Chérif Diagne	Sénégal, Dakar	En stage à l'INS national et international pour les entraîneurs français de 1965, il sort Conseiller sportif en volleyball	1965-1966
Mamadou Diop	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de football détaché à l'inspection régionale du Sine-Saloum	1965-1966
Amadou Moustapha Bâ	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de football détaché à l'inspection de Tambacounda et chargé de cours au Cours Complémentaire de cette localité	1965-1966
Habib Bâ	Sénégal, Dakar	En stage à l'INS national et international pour les entraîneurs français de 1965, il sort Conseiller sportif en football	1965-1966

Bonaventure Carvalho	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de basket-ball et entraîneur de l'équipe féminine sénégalaise en service à Thiès	1965-1966
Claude Constantino	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de basket-ball s'occupe de la formation des jeunes à Saint-Louis	1965-1966
Abdel Kader Diallo	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de basket-ball en service à Ziguinchor s'occupe des filles	1965-1966
Daniel Corrêa	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de basket-ball qui séjourne à l'INS pour une année scolaire à Paris et revenir au Sénégal	1965-1966
Germain N'Gom	Sénégal, Dakar	Conseiller sportif de natation chargé de l'enseignement à l'annexe du Lycée Blaise Diagne	1965-1966
Ahmet Bâ	Sénégal, Dakar	Entraîneur national de l'équipe sénégalaise de cyclisme, conseiller sportif de cyclisme en service à Thiès	1965-1966
Bernard Dibonda	Sénégal, Dakar	Athlète et sprinter sénégalais, formé à l'INS à Paris, entraîneur national de l'équipe d'athlétisme nationale sénégalaise avec Abdou Seye, conseiller sportif d'athlétisme dépêché au Cap-Vert	1965-1966
Mamadou Diarra	Sénégal	Conseiller sportif d'athlétisme (Diourbel) détaché à l'inspection régionale de cette localité	1965-1966
Lamine Thiam	Sénégal	Conseiller sportif d'athlétisme (Saint-Louis) détaché à l'inspection régionale de cette localité	1965-1966
Samba Diop	Sénégal	Conseiller sportif d'athlétisme (Kaolack) détaché à l'inspection régionale de cette localité	1965-1966
El Hadji Camara	Sénégal	Conseiller sportif d'athlétisme (Thiès) détaché à l'inspection régionale de cette localité	1965-1966
Dassé Mariko	Mali, Bamako	Élève maître d'EPS en 2 ^{ème} année de CREPS, invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP	1960
Alassane Kanté	Mali	Vice-président de la fédération malienne de cyclisme	1960
Abdoulaye Diop	Mali	Secrétaire général de la fédération malienne de cyclisme	1960
André Mendy	Mali	Secrétaire général adjoint de la fédération malienne de cyclisme	1960

Mamadou Cissé	Mali	Trésorier général de la fédération malienne de cyclisme	1960
Alboury Niang	Mali	Trésorier général adjoint de la fédération malienne de cyclisme	1960
Samba Fall	Mali	Commissaire aux comptes de la fédération malienne de cyclisme	1960
Tidiane M'Bengue	Mali	Commissaire aux comptes de la fédération malienne de cyclisme	1960
Signorato	Mali	Responsable de la commission d'organisation et de propagande de la fédération malienne de cyclisme	1960
Sidiki Dembélé	Mali	Inspecteur des PTT, Président de la Fédération de boxe et vice-président du CNO	1962
Alioune Tall	Mali	Ministre Jeunesse et Sports	1960
Oumar Keita	Mali	Ancien footballeur professionnel à Nice et entraîneur de l'équipe de football du Mali	1960
Moussa Keita	Mali	Professeur de sciences, ancien dirigeant de la FEANF, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports et Président du CNO du Mali, président de la Fédération de football, chef de la délégation du Mali aux Jeux Africains de 1965	1962-1963
Santara Amidou	Mali	Surveillant général et économiste au Cours Normal de Sikasso	1949
N'Baye A N'Dir	Mali	Président de la Fédération de football	1962
Dr Henry Corenthin	Mali-Sénégal	Médecin de l'AM, Secrétaire Général du CNO du Mali et Président de la Fédération de hand-ball et d'athlétisme, représentant du Mali au CSSA en 1967	1962-1963
Papa Soumaré	Mali	Agent d'exploitation, chèques-postaux, trésorier du CNO, Président de la Fédération de basket-ball	1962
Badara Sow	Mali	Président de la Fédération d'athlétisme	1962
Dr Cheik Sow	Mali	Chef de la division hygiène et épidémiologie, Président de la Fédération de Judo et vice-président du CNO	1962
Bengere Coulibaly	Mali	Commissaire aux Sports à Koulouba	1962
Oumar Sy	Mali	Entraîneur fédération nationale de football du Mali	1962-1963
Badara Sow	Mali	Deuxième président du CSSA en 1967	1966-1967

Ouanbelle	Cameroun	Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports	1963
Simon Songué	Cameroun	Secrétaire d'Etat à l'Information et à la Jeunesse	1960
Enson Zibi	Cameroun	Chef de Service de la Jeunesse et des Sports	1960
Etémé	Cameroun	Chef du Bureau des Sports	1960
Tchinaye Vroumsia	Cameroun	Commissaire Général à la Jeunesse et aux Sports	1963
Wouadjiri	Cameroun	Vice-Président du CNO	1963
Vincent Ondoua	Cameroun	Secrétaire Général de l'OSSU et maître d'EPS au CC de Sangmelima	1960
Rodolphe Ntoné	Cameroun	Président de la Fédération de cyclisme	1963
Jean Ayissi	Cameroun	Président de la Fédération de boxe (Ngoah en 1960)	1962-1963
Fochive Mama	Cameroun	Président de la Fédération de Basket-ball (Simo en 1960)	1963
Ntonga Pie	Cameroun	Président de la Fédération d'athlétisme	1963
Moukoury	Cameroun	Président de la Fédération de Judo	1963
Ibrahim Mbombo Njoya	Cameroun	Président de la Fédération de football (Nsakou et Henri Jden en 1960), Ministre adjoint de l'Education, de la Jeunesse et des Sports en 1964, chef de la délégation du Cameroun aux Jeux Africains de 1965	1963
Gustave Ndibo Mbarsola	Cameroun	Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale à l'Enseignement Technique et à la Jeunesse et aux Sports	1961
Wanack	Cameroun	Président de la Fédération d'haltérophilie	1963
André Yéké	Cameroun	Président de la Fédération d'hand-ball	1963
Victor Mibéné	Cameroun	Président de la Fédération de volley-ball et responsable du sport scolaire OSSU en 1961	1963
Gaston Ekwé	Cameroun	Président du CNO	1964
Ernest Wancko	Cameroun	Ingénieur des Travaux Publics, Directeur du port de Douala, Président du CNO	1964
W. Etéki-Mboumoua	Cameroun	Ministre Fédéral de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports	1962
Assamba	Cameroun	Chef du Bureau des Sports	1961
Ebobissé	Cameroun	Maître d'EPS attaché au cabinet du ministre	1961
Massing	Cameroun	Maître adjoint d'EPS itinérant à Yaoundé	1961

Raphaël Abamba	Cameroun	Maître d'EPS délégué Jeunesse et Sports à Douala de l'OSSU	1961
Marcel Ngbwa	Cameroun	Maître d'EPS délégué Jeunesse et Sports à Ebolowa de l'OSSU	1961
Tagne Simo	Cameroun	Maître d'EPS délégué Jeunesse et Sports à Batouri de l'OSSU	1961
Godefroy Essomba	Cameroun	Maître d'EPS délégué Jeunesse et Sports à Ngaoundéré de l'OSSU	1961
Nkodo Njikam	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée Leclerc à Yaoundé	1961
Raymond Fobété	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée Leclerc à Yaoundé	1961
Méyoméssé	Cameroun	Maître d'EPS chef du Bureau des sports scolaires	1961
Tafen	Cameroun	Chef du Bureau Pédagogique	1961
Touomou	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée Joss de Douala	1961
Geneviève Eyébé	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée Joss de Douala	1961
Dooh-Bell	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée de Nkongsamba	1961
René Epole	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée de Nkongsamba	1961
Samuel Nkomba	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée de Nkongsamba	1961
Namoudou	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée de Garoua	1961
Vincent Ondoua Belinga	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée Technique de Douala	1961
Christophe Kékénou	Cameroun	Maître d'EPS au Lycée Technique de Douala	1961
Daniel Akono	Cameroun	Maître d'EPS au Cours Complémentaire de Bertoua	1961
Tchialleu	Cameroun	Maître d'EPS adjoint au Cours Complémentaire de Bertoua	1961
Justin Tché	Cameroun	Maître d'EPS adjoint au Cours Complémentaire de Fouban	1961
Nyako	Cameroun	Maître d'EPS adjoint au Cours Complémentaire de Fouban	1961
Jean Calvin Oyono	Cameroun	Maître d'EPS au CC d'Ebolowa	1961
Augustin Ondoua	Cameroun	Maître d'EPS au CC d'Ebolowa	1961
Anne-Marie Nziou	Cameroun	Maîtresse d'EPS auxiliaire au collège de filles d'Ebolowa	1961
Getinga Serouis	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Maroua	1961
René Doun	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Douala	1961
Germain Onambélé	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Bafia	1961
Benjamin Meynick	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Bafia	1961
Jean-Baptiste Fouda	Cameroun	Maître d'EPS au CC d'Abong-Mbang	1961

Joseph Akongo	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Kribi	1961
Tsafack	Cameroun	Maître-adjoint d'EPS au CC de Bafoussam	1961
Benoît Mbarga	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Yabassi	1961
Clément Nkeutcha	Cameroun	Maître d'EPS au collège technique de garçons de Yaoundé	1961
Ferdinand Ayayi	Cameroun	Maître d'EPS au CA de Yaoundé	1961
Bill Mekarides	Cameroun	Maître d'EPS au CA de Garoua	1961
François Fosso	Cameroun	Maître d'EPS au CA d'Edea, membre du Comité du Caire de l'UPC (Union des Populations Camerounaises)	1961
Paul Bahiol	Cameroun	Maître d'EPS au CA d'Edea	1961
Mongo	Cameroun	Maître d'EPS au collège de Dschang	1961
Nkoumé	Cameroun	Maître d'EPS au groupe scolaire d'Eseka	1961
Jean Samuel Tonye	Cameroun	Maître d'EPS au groupe scolaire de Douala	1961
Joseph Nkoudou	Cameroun	Maître d'EPS au CC de Mbalmayo	1961
François Ndongo	Cameroun	Maître d'EPS au groupe scolaire de Yagoua	1961
Henri Hanfou	Cameroun	Maître d'EPS au groupe scolaire de Mokolo	1961
Assaga	Cameroun	Entraîneur de boxe itinérant et à l'INS de Yaoundé	1961
Nanga	Cameroun	Entraîneur de football itinérant et à l'INS de Yaoundé	1961
Tcoutcha	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Enada	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Mbanda	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Honga	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Wondja	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Noutsas	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Simon Ndongo	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Mme Touomou	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961

Mlle Ossogo	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Mlle Handy	Cameroun	Maître d'EPS à l'INS en préparation du professorat d'EPS	1961
Zourmba	Cameroun	Maître d'EPS membre de l'Assemblée Nationale (en disponibilité)	1961
Abdoulaye	Cameroun	Maître d'EPS officier (en disponibilité)	1961
Mbedey	Cameroun	Maître d'EPS élève à l'Ecole Camerounaise d'administration (en disponibilité)	1961
Jean Baptiste Ondo	Cameroun	Maître d'EPS officier (en disponibilité)	1961
Peyou	Cameroun	Maître d'EPS chef de cabinet de Njoya Arouma (en disponibilité)	1961
Athanase Etémé	Cameroun	Maître d'EPS en stage en France	1961
Lucien Sollo	Cameroun	Maître d'EPS en stage en France, Inspecteur Jeunesse et Sports, chef du Service de l'EPS et du Plein Air, délégué du Cameroun à la conférence préparatoire des Jeux Africains (1964)	1961
Frédéric Ondoua	Cameroun	Maître d'EPS en stage en France	1961
Abdulaziz Bouteflika	Algérie	Ministre de la Jeunesse et des Sports	1963
Ameur	Algérie	Ameur, athlète franco-algérien, médaille d'or à Abidjan et vainqueur de la course de Sao-Paulo sera à Dakar sous les couleurs de l'Algérie.	
Bouarfa Mustapha	Algérie	Chargé de mission et représentant du ministre de la Jeunesse et du Tourisme	1963
Abdelmadjid Allahoum	Algérie	Né le 3 février 1934 à Constantine, Capitaine au ministère de la Défense Nationale, 1er vice-président du CNO,	1967
Allan Mohamed	Algérie	Chargé des Relations Extérieures à la Direction EPS	1963
Mahmoud Kara-Terki	Algérie	Député de l'Assemblée Nationale et Représentant du CNO	1963
Dr Bourkaïb Kaddour	Algérie	Né le 15 novembre 1924 à Alger, Président de la Fédération de volley-ball, assesseur du CNO	1963
Ali Chérifi	Algérie	Né le 3 septembre 1917 à Port-Gueydon, Agent des contributions, 2ème vice-président du CNO, Président de la Fédération de basket-ball	1963
Medjebri Ben Aïssa	Algérie	Président de la Fédération de boxe	1963

Abderrahmane Belguedj	Algérie	Né le 4 décembre 1914 à Alger, Président de la Fédération de boxe, assesseur du CNO	1967
Mohand Maouche	Algérie	Né le 11 août 1925 en Kabylie, Président du CNO, président de la Fédération de football	1967
Abdelmadjid Bennaceur	Algérie	Né le 11 août 1936 à Alger, secrétaire administratif JFLN, secrétaire adjoint du CNO	1967
Mustapha Agoulmine	Algérie	Né le 15 avril 1934 à Alger, Directeur de la Caisse de Crédit Municipal d'Alger, Président de la Fédération d'athlétisme, assesseur du CNO	1963
Amar Ben Belkacem	Algérie	Né le 25 octobre 1916 à Oued Zénati, Commandant de gendarmerie, Trésorier général du CNO, Président de la Fédération de hand-ball	1963
Ahmed Kaid	Algérie	Né le 30 avril 1925 à Alger, secrétaire administratif, trésorier adjoint du CNO	1967
Larfaoui Mustapha	Algérie	Né le 27 novembre 19632 à Alger, Directeur de l'Hôpital Parnet, Secrétaire Général du CNO, Président de la Fédération de natation	1963
Mohamed Allam	Algérie	Né le 25 avril 1929 à Alger, employé à la Direction de l'EPS, assesseur du CNO	1967
Mahmoud Tara Terki	Algérie	Né le 16 mai 1932 à Tlemcen, président de la Commission de l'orientation, assesseur du CNO, délégué à la conférence préparatoire des Jeux Africains (1964)	1967
Benhamou	Algérie	Professeur d'EPS au Collège d'Enseignement Technique Claude Bernard à Oran	1961
Mohamed Lazhari	Algérie	Né le 28/04/1938 à Alger, Maître d'EPS logé à l'INS, Athlète sept fois international espoir olympique, promu de l'ordre du mérite sportif français, médaille d'honneur de la JS en 1961	1961
Victor Emile Rajaonah	Ifanadiana, Madagascar	certificat d'aptitude à la première partie du professorat d'EPS au CREPS de Toulouse, boursier invité aux Jeux olympiques de Rome par la COGEDEP	1960

Rufin Ranarimalala	Madagascar, Tananarive	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Laurent Botokéky	Madagascar	Instituteur, Ministre de l'Education Nationale	1963-1964
Dr Ranaivojoana	Madagascar	Conseiller Technique au ministère de l'EN	1963-1964
Dr Gabriel Dantès	Madagascar	Conseiller Technique au ministère de l'EN	1963-1964
Marc Rabemila	Madagascar	Ancien élève de l'ENSEP, athlète de haut-niveau et éducateur sportif spécialisé en athlétisme en 1968	1950-1968
Mamodé Nouraly	Madagascar	Président de la Fédération de volley-ball, membre du CNO, présent aux Jeux de la Communauté puis de l'Amitié	1962-1963
Jules Ratsitohara	Madagascar	Arbitre international et Président de la Fédération de football présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar et à Abidjan	1960-1962
Docteur André Andriamady	Madagascar	Président de la Fédération de boxe	1962
Samuel Razafimandrato	Madagascar	Président de la Fédération de Cyclisme, membre du CNO	1963
Albert Andriamamonjisoa	Madagascar	Président de la Fédération de basket-ball, trésorier du CNO	1962
Edmond Ralijoana	Madagascar	Président de la Fédération de natation présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar et Abidjan	1960-1962
Fournols	Madagascar	Etudiant et athlète malgache à la Cité U de Montpellier pour participer aux Jeux d'Abidjan	1961
Félix Ralamboarison	Madagascar	Député à l'Assemblée Nationale et président de la Fédération de football, membre du CNO présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar puis aux Jeux de l'Amitié	1960-1963
Flavien Bora	Madagascar	Président de la Fédération de boxe, membre du CNO	1963
Georges Ranarivélo	Madagascar	Président de la Fédération d'escrime, secrétaire général du CNO	1963

René Rakotobé	Madagascar	Né le 8 juillet 1918 à Tananarive, son père était Maître-tailleur, élève du Lycée Albert Sarrault d'Hanoi, du Lycée Buffon à Paris, du Lycée Galliéni à Tananarive, et du Lycée Condorcet à Paris, baccalauréat ès-lettres (philosophie), licence en droit, fac	1963
Victor Ramanitra	Madagascar	Procureur général de la République malgache, président de la Fédération d'athlétisme, vice-président du CNO présent aux Jeux de la Communauté puis de l'Amitié	1960-1963
Roger Verdoux	Madagascar	Etudiant et athlète malgache à Paris pour participer aux Jeux d'Abidjan	1961
Amédé Ramarason	Madagascar	Boxeur malgache en stage à l'INS en 1962	1962
Adrianjanaka	Madagascar	Représentant de Madagascar au CSSA en 1967	1966-1967
Gabriel Dontès	Madagascar	Conseiller Technique au ministère de l'Education Nationale de Madagascar présent aux Jeux de la Communauté	1960
Alfred Rajoanarivelo	Madagascar	Ministre de l'Information et du Tourisme de Madagascar présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar	1960
Dr André Andriamamonjisod	Madagascar	Président de la Fédération de basket-ball présent aux Jeux de la Communauté à Madagascar	1960
Jean-Faragué Tounkara	Guinée-Conakry	Ministre de l'Education Nationale des sports et de la Culture	1960-1965
Andrée Monique Konaté (Née Diara)	Guinée-Conakry, Boffa	Etudiant boursier de la COGEDEP invité aux Jeux olympiques de Rome	1960
Chérif Sissoko Abdoulaye	Guinée-Conakry	Directeur du Service des Sports et président de la Fédération de Natation et de Sauvetage	1962-1965
Camara N'Famara	Guinée-Conakry	Directeur de l'imprimerie nationale, Président de la Fédération de football et secrétaire adjoint du CNO	1963
Boubacar Sylla	Guinée-Conakry	Secrétaire Général de la Fédération de football	1963
Mathias Fassou	Guinée-Conakry	Directeur Général des Sports, Arts et Cultures	1964-1965

Nabi Camara Yaya	Guinée-Conakry	Directeur du Service National des Sports, secrétaire général du CNO et président du CNS	1964-1965
Kourouma Albert	Guinée-Conakry	Directeur de la Régulation aérienne, Président du CNO	1962
Cdt Kaman Diaby	Guinée-Conakry	Chef d'Etat major adjoint, premier vice-président du CNO	1962
Laurence Benjamin	Guinée-Conakry	Chef de cabinet du Ministre de l'Education Nationale	1962
Barry Alpha Boccar	Guinée-Conakry	Directeur de la Compagnie Nationale Air-Guinée, trésorier du CNO	1962
Dr Barry Abdoul	Guinée-Conakry	Chirurgien chef de l'hôpital Ballay, membre du CNO	1962
Diallo Alpha Abdoulaye	Guinée-Conakry	Secrétaire Général des Affaires Etrangères, membre du CNO et président du CNO en 1967	1962
El'Hadji Salifou	Guinée-Conakry	Directeur de cabinet PRG, membre du CNO	1962
Traoré Idrissa	Guinée-Conakry	Secrétaire général JRDA, membre du CNO	1962
Sako Mohamed	Guinée-Conakry	Directeur service universitaire et relations extérieures, membre du CNO	1962
Mouctar Diallo	Guinée-Conakry	Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, membre du CNO, chef de la délégation de Guinée pour les Jeux Africains de 1965	1965
Camara Nabi	Guinée-Conakry	Directeur National des Sports	1963
Désiré Uketwergu	Congo-Léopoldville	Ministre des Affaires Sociales, Jeunesse et Sports	1963
Frédéric Walelu	Congo-Léopoldville	Directeur Jeunesse et Sports chef de la délégation du Congo-Léopoldville aux Jeux de Dakar	1962-1963
Alphonse Sita	Congo-Léopoldville	Secrétaire Général du ministre des Affaires Sociales, Jeunesse et Sports	1963
Fulgence Massamba	Congo-Léopoldville	Président CNO	1963
Bernard Tshitenge	Congo-Léopoldville	Secrétaire Général de la JS du Congo-Léopoldville, chef de la délégation du Congo-Léopoldville aux Jeux Africains de 1965	1965

Emile Kanynda-Kangolongo	Congo-Léopoldville	Détenteur d'un diplôme de 4 ans Post-Primaire, dirigeant de mouvement de Jeunesse (chef scout) pendant 18 ans, présent aux 11ème jamborée Mondial du Scoutisme et à la 19ème Conférence Mondiale en 1963, à la Conférence Panafricaine du scoutisme de Tunisie,	1966-1967
Louis Mulmumba-M'Pena	Congo-Léopoldville	Directeur du Service de l'EPS du Gouvernement Central, délégué du Congo-Léo, à la conférence préparatoire des Jeux Africains de 1964	1964
Blin	Côte Française des Somalis	Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse	1958
Guignol	Côte Française des Somalis	Président de la Fédération des Sports	1962
Barkat Gourat Hamadou	Côte Française des Somalis	Ministre de l'Enseignement des Sports et de la Jeunesse	1962
Godfried Ekué	Togo	Né le 23 mai 1924 à Grand-Popo, Directeur de la radio-diffusion, Président du CNO de 1963 à 1976, président de la Fédération de football	1964
Pierre Prince Agbodjan	Togo	Né le 7 septembre 1925 à Bohicon, médecin au Centre National Hospitalier de Lomé, Vice-président du CNO, membre de la Fédération de football	1964
Christophe Quadjovie	Togo	Né le 26 avril 1928 à Badougbé, Docteur en médecine au Centre National Hospitalier de Lomé, vice-président du CNO, membre de la fédération de boxe	1964
Mathias Ajavon	Togo	Né le 24 avril 1931 à Glékové, professeur, Censeur au Lycée Bonne-carrère à Lomé, secrétaire général du CNO, membre de la Fédération de tennis, délégué du Togo à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964, représentant au CSSA pour le Togo en 1	1964
Victor Yves Lawson	Togo	Né le 19 mai 1932 à Anécho, magistrat au Palais de Justice de Lomé, secrétaire général adjoint du CNO, membre de la fédération de boxe	1964

John Badohun	Togo	Né le 27 mars 1926 à Palimé, photographe, trésorier général du CNO, Président de la Fédération de basket-ball (avec Gnassounou)	1964
Edmond Dogbé	Togo	Né le 18 mai 1932 à Kpélékovié, Inspecteur des Domaines, trésorier général adjoint du CNO, membre de la Fédération de basket-ball	1964
Samuel Ayité	Togo	Né le 15 août 1912 à Anécho, forgeron ajusteur, membre du CNO, président de la Fédération de cyclisme	1964
Albert Kououssan	Togo	Né le 4 décembre 1936 à Glidji, employé à la SCOA, membre du CNO, membre de la Fédération de cyclisme	1964
Louis Leblond	Togo	Né le 7 juin 1918 à Anécho, contrôleur des PTT, membre du CNO, membre de la Fédération de football	1964
Sébastien Loko	Togo	Né le 7 juin 1930 à Grand-Popo, agent technique, membre du CNO et membre de la Fédération de basket-ball	1964
Antoine Matthia	Togo	Né le 8 mars 1927 à Lomé, pharmacien, membre du CNO, membre de la Fédération de football	1964
William Quashie	Togo	Membre de la Fédération de basket-ball	1964
Viviti	Togo	Président de la Fédération de boxe (et Michel Codjovi)	1964
Daniel Lawson	Togo	Membre de la Fédération de boxe	1964
Johnson Horatio	Togo	Membre de la Fédération de boxe	1964
Da Silva	Togo	Président de la Fédération de volley-ball	1964
Antoine Améssé	Togo	Membre de la Fédération de cyclisme	1964
Paul Dovi	Togo	Membre de la Fédération de cyclisme	1964
Grégoire Donhissou	Togo	Membre de la Fédération de cyclisme	1964
Joseph Placca	Togo	Membre de la Fédération de football	1964
Jérôme Johnson	Togo	Président de la Fédération de Tennis	1964
Anthony Kenneth	Togo	Membre de la Fédération de Tennis	1964
André Brym	Togo	Membre de la Fédération de Tennis	1964
Adam Alilou	Togo	Membre de la Fédération de Tennis	1964
Victor Dagadou	Togo	Commissaire au compte du CNO	1964
Bruce Nathaniel	Togo	Commissaire au compte du CNO	1964
Barthélémy Lambony	Togo	Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports	1964
Pierre Adossama	Togo	Fonctionnaire du ministère de l'ENJS	1964

Aziz Kerimabdoul	Togo	Cabinet de l'Education Nationale chef de la délégation du Togo aux Jeux Africains de 1965	1965
Afrique anglophone/arabophone			
Nom Prénom	Pays d'origine	Date de naissance /Statut/Profession/Fonctions liées au sport	Années d'exercice repérées
Bright	Libéria	Président de la Fédération de football, membre du CNO, délégué du Libéria à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1964
Bertin	Libéria	Président de la Fédération d'athlétisme, membre du CNO, délégué du Libéria à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1964
Nathaniel Gibson	Libéria	Secrétaire du CNO	1966
Colonel Uriah J.D. Cole	Libéria	Chef de la délégation aux Jeux de Dakar et vice-président de la Commission Nationale des Sports et athlétisme	1962-1964
Ahmed Eldemerdash Touny	RAU (Egypte)	Né en 1917 à Mellawi en Haute Egypte, champion des Universités d'Angleterre de gymnastique et de plongeon (1937-1938), champion d'Égypte de gymnastique (1927-1936), Champion d'Égypte de plongeon (1934), 6ème du Championnat du monde de plongeon en 1934, se	1964
Dr Mohamed Fadali	RAU	Directeur de la Jeunesse et des Sports, membre du CNO, délégué de la RAU à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1964
Colonel Malmoud Lachine	RAU	Président désigné par l'All African Amateur Athletic Association	1962
Lutara	Ouganda	Secrétaire Général du Comité National des Sports, délégué de l'Ouganda à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1964
Udham Singh Singhota	Ouganda	Secrétaire honoraire de la fédération de hockey sur gazon	1962-1964
Hassan Sunderani	Ouganda	Secrétaire du Conseil National des Sports	1962-1964

B.J. Walford	Ouganda	Secrétaire honoraire de l'Ouganda Olympique et Association des Jeux du Commonwealth	1962-1964
Ydnekatchew Tessema	Ethiopie	Né en 1917, études au Collège français d'Addis-Abéba, et au Collège italien catholique d'Addis-Abéba (1927-1940), champion scolaire au 100m, saut en hauteur et longueur, 15 fois footballeur international, considéré comme l'un des introducteurs du sport mo	1964
Lulsegeld Bekele	Ethiopie	Président désigné par l'All African Amateur Athletic Association	1962
Edward Virvilis	Ethiopie	Président de la Confédération nationale des sports d'Ethiopie	1962-1964
Sir Adetokunbo Ademola	Nigeria	Né le 1er février 1906 à Abeokuta, études au Lycée Saint-Grégoire de Lagos, King's College de Lagos, Université de Cambridge (Angleterre), avocat puis juge et premier président de la Cour Suprême du Nigeria (1958-1972), président du Conseil de Recensement	1964
Ordia	Nigeria	Secrétaire du Comité National des Sports, membre du CNO, délégué du Nigeria à la conférence préparatoire des Jeux Africains en 1964	1964
Moses O. Awoyinfa	Nigeria	Chef du Service de l'Information, Press Liaison Office proche du CNO	1954
P.H. Cook	Nigeria	Président du CNO	1954
J.K. Randle	Nigeria	Vice-Président du CNO	1954
O.A. Omolulu	Nigeria	Vice-président du CNO	1954
W.E. W. Carter	Nigeria	Trésorier honoraire du CNO	1954
Révérénd Fr. D. J. Slattery	Nigeria	Secrétaire assistant honoraire du CNO	1954
Louis Edet	Nigeria	Président de la fédération de football	1963
E.L. Jegede	Nigeria	Président de la Fédération de boxe	1963
A.C. Owow	Nigeria	Secrétaire honoraire de la fédération de boxe	1963
T.W. Niblett	Nigeria	Secrétaire honoraire du CNO présent aux Jeux de Dakar	1963
D. Owen Joalaoso Oyebola	Nigeria	Vice-président du CNO et chef de la délégation présente aux Jeux de Dakar	1963
J. W. Farnsworth	Nigeria	Secrétaire honoraire du CNO	1959

E. A. Miller	Nigeria	Président de l'Amateur Athletic Association of Nigeria	1947
Lt-Colonel M.K. Okwechime	Nigeria	Association des Jeux olympiques et du Commonwealth présent aux Jeux de Dakar	1962-1964
W. Paine	Nigeria	Chef de la délégation féminine du Nigeria aux Jeux de Dakar	1962-1964
Archive Evans	Kenya	Officie des Sports Coloniaux rencontre Beaumont en 1962	1962
Isaac Lugonzo	Kenya	Président du conseil national des sports du Kenya	1962-1966
Derek Erskine	Kenya	Officier pour l'EP dans le ministère de l'Education et représentant au conseil de l'Association olympique du Kenya	1962-1964
J. Omino	Kenya	Officier pour l'EP dans le ministère de l'Education et représentant au conseil de l'Association olympique du Kenya	1962-1964
Aish Jeneby	Kenya	Officier pour l'EP dans le ministère de l'Education et représentant au conseil de l'Association olympique du Kenya	1962-1964
Reginald Stanley Alexander	Kenya	Né le 14 novembre 1914 à Nairobi (natif de colon), Ecole Prince-de-Galles à Nairobi, expert-comptable et conseiller financier, président de la « Kenya Oil Company » (pétrole), conseiller touristique, maire de Nairobi (1954-1955), président de l'Associatio	1955-1964
P. J. Riley	Kenya	Trésorier honoraire du CNO	1955
J.V. Tucker	Kenya	Président de l'Association de Water-Polo et de Tir	1955
Robson	Kenya	Président de l'Association de Natation	1955
P. H. Flucker	Kenya	Président de l'Association de football	1955
S. George	Kenya	Membre de l'Association de football	1955
C.M. Fatel	Kenya	Président de l'Association de la Kenyan Amateur Athletic Association	1955
G. Thomas	Kenya	Membre de l'Association de la Kenyan Amateur Athletic Association	1955
Maj. T.R. Corner	Kenya	Président de l'Association de Boxe	1955
L.W. Allen	Kenya	Membre de l'Association de Boxe	1955
Boddy	Kenya	Président de l'Union de Hockey du Kenya	1955
Mahan Singh	Kenya	Membre de l'Union de Hockey du Kenya	1955
L. K. Ishani	Kenya	Membre de l'Union de Hockey du Kenya	1955

E.G. Newton	Kenya	Secrétaire honoraire du CNO du Kenya	1955
Harbans Singh	Kenya	Chef de mission de la délégation olympique du Kenya pour les Jeux olympiques de Tokyo	1964
H. Brunner	Kenya	Président de l'association de boxe du Kenya	1964
W.A. Perreau	Kenya	Secrétaire du CNO du Kenya et président de la Fédération de Tir du Kenya	1964
Alderman Kasioka	Kenya	Député de Nairobi, et président de la Fédération de Football-association du Kenya	1964
Derek Erskine	Kenya	Président de la Fédération d'athlétisme amateur du Kenya	1964
Mwenda	Kenya	Ministre du Travail et des Affaires Sociales du Kenya (ayant en charge le sport)	1964
M. J. Maggidi	Tanzanie	Président de l'Association Olympique de Tanzanie	1966
A. M. Lwamoura	Tanzanie	Secrétaire général du National Sports Council de Tanzanie	1966
L.R. Blackburn	Tanzanie	Secrétaire général du CNO	1966
Mwaipopo	Tanzanie	Président du Conseil des Sports	1962-1964
W.L. Dickson	Tanzanie	Secrétaire de la fédération de hockey sur gazon	1962-1964
S.S. Dossi	Tanzanie	Secrétaire général du Conseil National des Sports	1962-1964
Ohene Djan	Ghana	Secrétaire trésorier de l'All African Amateur Athletic Association, Directeur de l'Organisation Centrale des Sports	1962
Eugène Thomas	Ghana	Président de la Fédération d'athlétisme présent aux Jeux de Dakar	1963
Ohine Dagan	Ghana	Secrétaire de la fédération africaine et du Ghana d'athlétisme présent aux Jeux de Dakar	1963
T.F. Hope	Sierra Leone	Président désigné par l'All African Amateur Athletic Association	1962
Peter K. Cavaye	Gambie	Président de fédération sportive et représentant lors de la session du CIO en 1963	1963

B.O. Sennega-Janneh	Gambie	Président de la fédération de football et représentant lors de la session du CIO en 1963	
---------------------	--------	--	--

Entretien de Lucien Lanier

Fiche signalétique

Date de l'entretien : 15/05/2009

Lieu : Cafétéria du Sénat

Durée : 1h

Nom : LANIER

Prénom : Lucien

Sexe : Masculin

Date de naissance : 16/10/1919

Lieu de naissance : Rouen (Seine-Maritime)

Age : 91 ans

Profession : Préfet honoraire, homme politique

Fonctions successives :

Fils d'André Lanier, Professeur agrégé des lettres, **et de** Mme, née Louise Suéus. Lycée Louis-le-Grand et Faculté des lettres de Paris. Licencié ès lettres, Diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, Diplômé de l'Institut des hautes études de défense nationale. Chef de cabinet du préfet des Basses-Pyrénées (1950), Secrétaire général du Gers (1954), Chef de cabinet du ministre de la Défense nationale (1955), Chargé de mission au cabinet du ministre de la Défense nationale (1956), au cabinet du Président du Conseil (1957), Directeur de cabinet du directeur général de la Radiodiffusion-Télévision française (1957), Sous-préfet de Rethel (1958), Secrétaire général adjoint (1959-62) du Haut-Comité de la jeunesse (Services du Premier ministre), Professeur à l'Institut international d'administration publique (1961-81), Secrétaire général de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (1962-67), Préfet délégué (1967) puis Préfet (1968-74) du Val-de-Marne, Préfet du Pas-de-Calais (1974), Directeur général de l'administration au ministère de l'Intérieur (1974), Préfet de la région parisienne, Délégué général au District (1975), Président de l'Agence financière du Bassin Seine-Normandie (1975-81), Président du Syndicat des transports parisiens (1975-81), de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (1975-81), Préfet de la région d'Ile-de-France (1976-81) et Préfet de Paris (1977-81), Président puis Président d'honneur de l'Association du corps préfectoral et des HTS fonctionnaires du ministère de l'Intérieur (1978-81), Membre du conseil d'administration de l'établissement public du parc de la Villette (1979-81), en congé spécial (1981), Président, puis Président d'honneur de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples et

Délégué général du Groupement d'études des grands magasins (1982-88), Conseiller général du Val-de-Marne (1985-92), Conseiller régional d'Ile-de-France (1986-88 et 1992-98); Sénateur du Val-de-Marne (1988-2004) (proclamé en remplacement de Michel Giraud [élu Député] [1988-95] puis élu [1995-2004]), Vice-président de la délégation du Sénat auprès de l'Union européenne (1998-2004), Membre honoraire du Sénat, Membre du conseil consultatif du territoire Terres australes et antartiques françaises (Taaf) (1990).

Décorations : Grand officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques, Officier du Mérite agricole et des Arts et des Lettres.

Distinctions : médaille de l'Aéronautique.

Enregistrement audio : non (salle bruyante et écho)

Anonymat : non

Citation des propos : oui

Retranscription des notes prises durant l'entretien (dans l'ordre de la discussion) :

Ses fonctions s'exercent du côté du ministère et relèvent du premier ministre. Le Haut-Comité de la Jeunesse est dans Matignon et coordonne et anime l'action de la jeunesse organisée, les associations de jeunesse (scouts de France, Franc et Franche Camarade, Léo Lagrange) et le HCJ se réunit deux fois par an sous la présidence du 1er ministre Pompidou. Pierre Mauroy s'occupe des Centres Léo Lagrange et comme chef de file de la gauche. Les Scouts de France pèsent sur les crédits même si peu suivis. Les subventions des associations se font au prorata de l'importance des actions et de leur nombre d'adhérents. Le budget est alors alloué directement par Matignon et le Premier Ministre afin de faire s'entendre les mouvements de jeunesse entre eux.

Après Pompidou ce sera Herzog à la présidence du HCJ avec l'outre-mer compris dans ces actions. L'Outre-Mer a donc un lien avec le scoutisme et le but est de regrouper sous une même casquette les crédits aux mouvements de jeunesse. Chérilhoux (Guide de France) et Mauroy. De Gaulle aurait choisit Herzog.

Lucien Lanier est sous-préfet de Retel, grâce au premier ministre Michel Debré qui est professeur et collègue du père de Lanier. Celui-ci lui demande pour le poste du HCJ. Ainsi il sera détaché au Ministère de l'Intérieur au Poste de Secrétaire général Adjoint de 1960 à 1962

puis secrétaire général à la délégation à la recherche scientifique appelé par le Ministre Guillomet (durant 7 ans) avant de devenir préfet du Val de Marne (durant 7 ans) car envoyé par le gouvernement pour créer le département, préfet délégué de Paris (1967-1968) et préfet de plein exercice. Directeur général de l'Administration au Ministère de l'Intérieur et préfet de la région IDF et de Paris (1975-1981). En 1974, il dirige la campagne de Giscard d'Estaing.

Olivier Philip sera son successeur à la région IDF modifiée par la réforme de Paris et IDF.

Lucien Lanier est né en 1919 et a été scout de France dans sa jeunesse, louveteau, et scout, chef de troupe de 1930 à 1940. Il fait Khâgne à Louis le Grand engagé volontaire dans la 1ère armée en 1944. Le scoutisme lui permet de tenir pendant la guerre dans les chantiers de jeunesse, aguerris par les conditions de vie difficile de la guerre, avec des camps de montagnes, il prend la tête d'un groupe de jeunes gens en révolte en 1940 dans le Lubéron proches de l'International Communiste afin d'organiser physiquement et moralement cette jeunesse. Lien des chantiers de jeunesse avec la résistance notamment sur la fin pour éviter de partir pour le STO. Son père est professeur à l'université, et Lucien Lanier pratique le sport en dilettante. Il passe l'agrégation d'histoire géographie et abandonne pour prendre le poste de chef de cabinet du préfet en 1950, Gabriel de Launet (socialiste et résistant à Bordeaux). Lucien Lanier n'a pas d'engagement politique réel, au départ d'engagement socialiste dans sa jeunesse, il s'est toujours intéressé à la jeunesse organisée.

Entretien de Tony Bertrand

Fiche signalétique

Date de l'entretien : 21/11/2008

Lieu : à son domicile privé à Lyon.

Durée : 2h

Nom : BERTRAND

Prénom : Tony

Sexe : Masculin

Date de naissance : 31/08/1912

Lieu de naissance : Lyon (Rhône)

Age : 98 ans

Profession : retraité

Formations et fonctions successives :

Après des études primaires, il obtient le Diplôme de l'Ecole Supérieure d'Education Physique de Joinville le Pont en 1936 et est major de la 1^{ère} promotion Jean Borotra des moniteurs du Collège National de Moniteurs et d'Athlètes d'Antibes en 1941 et major de la 2^{ème} promotion de moniteurs chefs la même année. Toujours en 1941, il est professeur diplômé de la Fédération Française de Boxe puis instructeur de la Fédération Française de Ski en 1943 comme bénévole. Entre-temps, il est apprenti puis ouvrier photogaveur jusqu'en 1939. Il fonde la section de Hand-Ball et de ski du LOU en 1942, animateur puis vice-président des camps de montagne scolaires et universitaires de Lyon de 1942 à 1960. Il est entraîneur bénévole de la section d'athlétisme du LOU de 1942 à 1959 et entraîneur bénévole national de la Fédération Française d'athlétisme de 1945 à 1959, ce qui lui permet de participer aux Jeux Olympiques de Londres (1948), d'Helsinki (1952) et de Melbourne (1956), à trois championnats d'Europe et aux Jeux Méditerranéens de Barcelone. Par ailleurs, il est conseiller technique auprès des sociétés d'aviron de Lyon en tant que bénévole. L'Académie de Lyon ne possédant pas de CREPS, Tony Bertrand organisait les centres par spécialité tels que le Tennis avec Henri Cochet, le Basket-Ball avec Robert Busnel, le Volley-Ball avec le Docteur Génety et le Judo avec Jean Blanc, s'occupant lui-même de l'Athlétisme et de la Boxe. Il est attaché à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Sport de Lyon de 1942-1944 et devient Inspecteur régional de la Jeunesse et des Sports à Lyon de 1945 à 1977. Un temps rattaché au Service Académique en 1942, il exerce ensuite la fonction de

Directeur de l'entraînement physique de l'École Libre des Sciences Politiques jusqu'en 1943 à Lyon. Il est promu Inspecteur de la Jeunesse et des Sports au Service Académique en 1945 puis membre du jury du diplôme d'État d'EPS à Paris pendant cinq ans. Il est président de la Commission de l'enseignement du comité régional de ski dans les années 1950 et membre de la Commission Nationale, et Président de la Commission de Stage du Comité Régional de Ski. En 1952, instigateur de la création des Corps de Conseillers Techniques : départementaux, régionaux, nationaux. En 1953 et 1955, on lui propose de devenir le responsable national de l'athlétisme auprès du Directeur Général de la Jeunesse et des Sports en 1953, mais il refuse ces deux propositions. En 1957, il est arbitre national de la Fédération Française de Ski Il devient Directeur par intérim de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix en 1959 et est chargé de l'organisation des Jeux Méditerranéens à Beyrouth en 1959. En 1959, il est adjoint au maire de Lyon et chargé entre autre de la Jeunesse et des Sports jusqu'en 1977 et conseille techniquement les équipements sportifs de la ville de Lyon. Il est ensuite délégué du gouvernements français auprès du gouvernement de Côte d'ivoire pour l'organisation des 2èmes Jeux de l'Amitié à Abidjan, du 20 juillet 1961 au 29 janvier 1962, puis Conseiller technique de l'organisation des Jeux de l'Amitié à Dakar au Sénégal en 1963. Il est maire délégué du 8^{ème} arrondissement de 1965 à 1977 et conseiller de la Communauté urbaine de 1969 à 1977. Président de l'Office Municipal des Sports de 1959 à 1977. Fondateur de l'Office Municipal de la Jeunesse en 1960, Président de la Commission Municipale « Jeunesse et Sport » de 1959 à 1977. Il est de nouveau délégué du gouvernement français auprès du territoire de Nouvelle-Calédonie pour l'organisation des 2èmes Jeux du Pacifique Sud à Nouméa, du 8 juillet 1966 au 12 janvier 1968. Il est sollicité par le Cambodge pour l'organisation des Jeux Asiatiques du GANEFO en 1966 mais ne refuse la proposition. A partir de 1970, Tony Bertrand est membre du Comité directeur du LOU. Président fondateur du comité local des Maisons des Jeunes et de la Culture de la Ville de Lyon en 1968, président fondateur du comité d'aide aux vieillards et déshérités du 8^{ème} arrondissement, Secrétaire Général à la fondation de « Bachat-Boulou » à Chamrousse, vice-président du conseil général du Rhône de 1967 à 1979, Conseiller régional de Rhône-Alpes de 1976 à 1979, Conseiller régional de Rhône-Alpes de 1976 à 1979.

Parmi les distinctions honorifiques, il obtient la Médaille d'or de l'Education Physique (1947), Commandeur dans l'Ordre National du Mérite Sportif (1962), Commandeur dans l'Ordre National de Côte d'Ivoire (1962), Officier dans l'Ordre National du Sénégal (1964), Chevalier dans l'Ordre National du Mérite (1967), Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1967), Commandeur des Palmes Académiques (1980), Commandeur du

Mérite Sportif de Côte d'Ivoire (1986), Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1988), Médaille de vermeil de la Société d'Encouragement au Progrès. Parmi ses reconnaissances, il est Président d'Honneur du Comité Olympique et Sportif du département du Rhône, de l'Office Municipal des Sports de la Ville de Lyon, du Lyon Olympique Universitaire, médaille d'or des fédérations françaises d'athlétisme, basket-ball, boules, handball, boxe, ski, haltérophilie, FCSPF, LOU, Officier du Mérite Cycliste FFC et médailles de reconnaissance OMS et CSOR. Il est par ailleurs président fondateur de l'Association Franco-Ivoirienne Rhône Alpes dissoute suite aux événements survenus dans ce pays. Un fond « Tony Bertrand » figure dans les collections du Musée du Sport à Paris depuis le 15 novembre 1985.

Ses pratiques sportives : Tony Bertrand a pratiqué la gymnastique dès l'âge de 9 ans jusqu'en 1939 au club l'Edelweiss Saint-Louis de la Guillotière. Champion de France FESPF en « catégorie olympique » et participe au concours international de Paris en 1937, en 1938 à Blois, et en 1939 à Grenoble. En Basket-Ball, il débute à l'Edelweiss en 1926 puis au LOU en 1941. Il est capitaine de l'équipe pendant 8 ans et Champion de France militaire avec le 35^{ème} régiment d'aviation en 1933, également entraîneur de la sélection régionale de 1942. En Hand-Ball, il est capitaine de l'équipe finaliste de la Coupe de France (LOU) en 1945 et sélectionné en France A et B en 1946. En Athlétisme, il est champion du lyonnais en Longueur, Décathlon, et Champion du XIVème corps d'armée avec la Longueur et le 4x100m, il participe trois fois aux championnats de France. En ski, il gagne la Coupe de la Ville de Lyon en 1954 dans l'équipe du LOU. En Alpinisme, il est chef de l'expédition française au Kilimandjaro en 1964. En cyclisme, il pratique régulièrement et participe au prix « Bolloche ». En poids et haltères, il participe au challenge « Chauffour » avec l'Edelweiss.

Enregistrement audio : oui

Anonymat : non

Citation des propos : oui

Retranscription intégrale de l'entretien :

Pascal Charitas : « Etant donné que j'ai déjà votre cursus, on ne va pas trop y revenir si ce n'est qu'au fur et à mesure des discussions évidemment vous allez en reparler parce que c'est votre parcours, c'est votre vie donc cela a joué dans votre cursus.

Donc je voudrais avoir votre regard sur cette période, on va commencer chronologiquement dès les années 46-50 pour essayer de comprendre comment on est passé d'une période

coloniale à une période post-coloniale, c'est-à-dire comment les relations avec l'Afrique ont évolué, dans quel sens, et sous quel angle politique, sous quel infléchissement politique. »

Tony Bertrand : « Alors les relations avec l'Afrique, ce ne sont pas les relations directes avec l'Afrique mais le mouvement sportif avec l'Afrique, c'est en 1941, j'étais en stage au collège national des moniteurs et athlètes d'Antibes, fameux CNMA d'Antibes, j'étais là pour un premier stage pour vérifier la méthode d'éducation physique, c'était une relance du sport en France par Jean Borotra et à la fin du stage, je me souviens même de la date, c'était en mai 1941, le collège a fermé et tous ces sportifs qui étaient rassemblés au collège, vous savez c'est Joinville le Pont et tout ce qui était à Joinville, que je connaissais bien puisque je suis moi-même issu du Bataillon de Joinville... alors on comprend que c'était une tournée en Afrique du Nord, que tous les athlètes ont ..moi, j'étais stagiaire, j'ai mon travail à faire d'études, je suis athlète de haut niveau mais je n'arrive pas au niveau supérieur pour être international, j'étais entraîneur national aux trois jeux olympiques mais comme pratiquant proprement dit. »

P. C. : « Dans quelle discipline ? »

T. B. : « J'étais entraîneur national, en 48 à Londres, en 52 à Helsinki et en 56 à Melbourne. »

P. C. : « C'était quoi, en quelle discipline sportive ? »

T. B. : « Entraîneur national d'athlétisme. Alors je vais même vous montrer mes cartes nominatives d'entraîneur, j'aime bien prouver ce que j'avance. Alors donc grand rassemblement, grand branle-bas, le collège ferme et à ce moment-là, j'ai le temps, heureusement, de prendre quelques instants de repos. Parce que vous verrez par la suite qu'il a fallu que je travaille pour obtenir des résultats; Voyez tout ça, c'est en prévision de la venue du Comité olympique, alors c'est vous dire. »

P. C. : « M. qui m'a donné son livre, c'est grâce à lui que j'ai pu vous contacter. »

T. B. : « Il y a aussi Vologe. Ca c'est tous mes dossiers...Candidature aux JO »

T. B. : « ça c'est la carte des JO de Melbourne, non d'Helsinki, par exemple. »

T. B. : « Ah maintenant que c'est parti, on va faire ce qu'il faut. »

P. C. : « Ca c'est quelle année ? »

T. B. : « Finalement ça n'a pas eu lieu. Ils n'ont pas accepté... je suis obligé de répondre au ministère, il me faut des garanties pour ma famille, car je dois monter à Paris. Parce que j'avais toute une équipe, de gentils collègues parisiens qui voyaient monter à Paris ce provincial, j'étais dans le collimateur,... sauf à l'époque avec M. Moulont qui était directeur d'athlétisme à St Maur à l'époque. On était trois entraîneurs, il y avait Joseph Maigrot, il y

avait ... et moi, on était trois. Chaque fois que j'avance quelque chose, j'aime bien en apporter la preuve, c'est normal, il y a tellement de gens qui ... peu importe, c'est comme cela la vie. »

P. C. : « Pour en revenir un peu aux liens avec l'Afrique, ce qui m'intéresse le plus. On était en 41... »

T. B. : « En 41, en Afrique du Nord, où il y a eu la fameuse tournée et tout ça, j'ai même une photo de Tony Vologe qui est prise au stade d'Oran. Toutes cette équipe qui était partie là-bas, cela avait pris 1 an, c'était la faute du , je me rappelle de la tournée en Afrique du Nord, ils sont venus en France pour faire une tournée, ils sont venus à Vichy, à Lyon, j'ai des photos avec eux, il faut avouer qu'à l'époque..... en faveur du sport, en ne parlant pas du reste, cela ne m'a jamais intéressé, mais le sport... c'est qu'après malheureusement... tout est retombé, il a fallu repartir à zéro. Alors parmi ces jeunes, j'ai eu des athlètes d'Afrique du Nord, dans mon équipe de France ; à une époque, ils n'étaient pas en majorité dans l'équipe de France (rires) on était bien contents de les avoir. Alors ça a été mon rôle à l'époque, et puis je suis parti inspecteur, mais un jour M. Herzog me fait appeler, je le connaissais bien, il me dit alors Tony les jeux méditerranéens, cette année, sont organisés à Beyrouth, et il faudrait vous rendre à Beyrouth,.... la France, met à leur disposition un technicien français pour l'organisation des Jeux méditerranéens. Cela a été d'une très grande difficulté, le ... des jeunes n'étaient pas drôles, les réfugiés palestiniens s'insurgeaient, dans les rencontres.... par exemple, ... acheté une majorité de places et ... la Marseillaise,... se mettaient à hurler, à siffler, tant et si bien qu'ils appelaient les gardes et les descendaient des gradins à coups de crosse, c'est vous dire, j'ai une lettre de remerciements du Président Jema...pour le travail que j'avais fait, pour remercier, pour faire un voyage à Jérusalem et tout, mais j'avais le pied à l'étrier. »

P. C. : « C'est en quelle année ? »

T. B. : « C'était en 59 – en raison des difficultés rencontrées en basket que j'avais désigné comme responsable du tournoi de basket, le matin du tournoi, il me téléphone, Tony, on m'a volé tous les ballons. Par exemple je vais vous expliquer ça, c'était pas facile, hein, M. Herzog, me dit voilà, la Côte d'Ivoire prend son indépendance pour manifester cette ..., ils ont décidé d'organiser à leur tour, parce que cela a déjà eu lieu avant, à Tananarive, d'organiser les Jeux dits de l'amitié. Et comme vous avez bien réussi à Beyrouth, hop direction la Côte d'Ivoire, Abidjan. Me voilà à Abidjan, pour préparer tout cela, je suis arrivé, Monsieur, j'avais à ma disposition, j'étais adjoint au ministre de l'éducation M. Joachim Bony, il s'appelait à l'époque, et j'avais en tout et pour tout une secrétaire noire qui tapait avec un doigt ! Quand j'ai vu ça, j'ai dit je peux pas y arriver, je téléphone à mon ami M. Crespin,

je lui dis écoute, je vais pas y arriver, c'est pas possible, il faut mettre à ma disposition, quelqu'un qui fasse l'administration, je donnerai des ordres, mais il faut quelqu'un qui s'occupe de ça sinon qu'est ce que tu veux que je fasse, il faut que je m'occupe de la construction des équipements sportifs, transformer le fameux stade Jean Bouin à Abidjan sur les bords de la lagune pour en faire un magnifique stade Houphouët Boigny, qui existe encore maintenant,... de ce stade, j'ai un film là-dessus où on voit toute la construction des installations sportives, là encore je le prouve. Finalement, j'ai obtenu, la mise à ma disposition, d'un de mes collègues, inspecteur, qui était à Lyon, qui était content de faire ce voyage, il s'appelait ... je le connaissais bien, on a fait un travail énorme, ... 1 an ou 2, il est resté 1 mois avec moi, mais ça me suffit vous comprenez, pour dégager tout ça. Alors finalement, les jeux ont eu lieu, ils ont lieu avec un succès, mais quelque chose d'incroyable et comme je prouve toujours ce que je dis. Ah bon c'est... Vous le connaissez ? »

P. C. : « Oui je l'ai vu aux archives »

T. B. : « Voilà une très belle photo, Houphouët-Boigny tout ça, un tas de photos, de souvenirs, moi je me suis tellement donné dans l'organisation de ces jeux que ça reste pour moi marqué pour ces jeux dits régionaux comme pour les JO cela a été les Jeux d'Helsinki. »

P. C. : « Pourquoi Helsinki ? »

T. B. : « Ils étaient d'une pureté, on... pendant toute la durée du jeu, le sport, le sport, l'histoire du pognon, n'importe quoi, cela passait inaperçu, des souvenirs que j'ai : l'entrée sur le stade de ..., porteur de la flamme, je ne sais pas si vous vous représentez quand même, un sportif de l'époque et tout, assistant à une chose pareille. »

P. C. : « Je voulais vous demander, si vous avez des documents, est-ce que vous pourrez m'en prêter pour ma thèse. »

T. B. : « Mais bien sûr, qu'est ce qu'il vous faudrait ? A côté de cela, il y a des articles de presse, j'ai un dossier complet sur les jeux, des lettres et tout ça, tant et si bien qu'à la fin Houphouët-Boigny m'a décoré : Commandeur de l'ordre national de Côte d'Ivoire. C'est vous dire. »

P. C. : « L'importance des jeux et pour la construction nationale de la CI »

T. B. : « C'est ça, alors c'est là que j'avais vécu en Afrique, il n'y avait pas beaucoup d'ivoiriens à l'époque qui étaient des athlètes importants, c'était surtout les sénégalais. Alors ces sénégalais, figurez-vous que, je les ai retrouvés 3 ans après en 63, à Dakar, où j'ai été désigné pour les mêmes fonctions en raison du succès rencontré en C. I., M. Herzog et surtout M. Crespin, qui lui, s'occupait particulièrement de tout ces problèmes puisqu'il était directeur en Afrique, à ce moment-là, en 63, je suis parti à Dakar et là, même travail et j'ai eu

la chance de me retrouver à Dakar avec mes anciens athlètes, je me souviens, il y en a un qui était ministre, cette coïncidence, j'ai même une lettre de lui je crois qui à la fin des Jeux de Dakar, je suis resté moins longtemps à Dakar car à force de m'absenter cela m'empêchait de faire mon travail à Lyon, le maire de Lyon n'était pas très content, j'avais beau multiplier tout, alors j'ai dit bon on va s'organiser, alors on a mis un secrétaire sur place à qui j'avais donné des instructions et les jeux se sont très bien déroulés, c'est un souvenir cette ville, les Jeux et tout l'ambiance était différente, à Dakar, personne n'a participé aux jeux ..., c'est eux qui ont organisé, jamais mon nom n'a paru dans le cadre de l'organisation des Jeux, voyez la différence de mentalité : en Côte d'Ivoire : « merci la France, merci Tony Bertrand »- Sénégal à Dakar, voilà les Jeux de Dakar (brouhaha) et voilà la lettre à mes athlètes, tenez voilà une photo par exemple à Dakar qui est très intéressante parce que qui était venu pour assister et voilà une photo.... que le maire de Lyon.... A. Brundage, avec sa secrétaire de l'époque qui s'appelait Monique Berlioux »

P. C. : « Oui tout à fait »

T. B. : « Très grande amie pour moi, je ne sais pas si elle est toujours vivante.. »

P. C. : « Si, si bien sûr, il faut que je la rencontre. On va revenir un peu sur la période entre 46 et 60 justement, comment étaient les relations avec l'Afrique parce qu'en fait dans les années 50 il y a une volonté de créer les Jeux de l'Union française et en fait ils ne se font pas, avez-vous eu des informations sur ces Jeux de l'Union française qui n'ont pas eu lieu ? Alors qu'en parallèle il existe des Jeux scolaires pour chaque pays africains, comment cela se passait à cette époque là, est ce que vous avez participé à des choses. »

T. B. : « Non, dans la préparation proprement dite en France, moi je vivais à Lyon, mon travail était suffisant pour...et je recevais une convocation de M. Herzog de monter à Paris, je vais le voir rue de Châteaudun à l'époque, on discutait il me disait, bon Tony, voilà il faut partir... et je savais qu'il fallait organiser les jeux mais je ne connaissais absolument rien dans la préparation alors cela m'est difficile de vous apporter des éléments quelconques, cela a été le cas d'Abidjan, de Dakar et aussi enfin, après, pour les Jeux du Pacifique Sud en Nouvelle Calédonie, pour organiser à Tahiti les.... et à Nouméa, à Nouméa, c'était différent, là j'ai fait 4 voyages et je suis resté sur place les 6 derniers mois, ils ont eu lieu en décembre (brouhaha) et voilà, c'est la même chose, un jour je reçois un ordre de mission, d'abord j'étais prévenu par M. Herzog une fois de plus et en particulier, je dois rendre hommage à M. Crespin – euh, j'ai une petite anecdote sur M. Crespin, je peux le dire, cela ne me dérange pas. La première fois, ça été pour Abidjan, quand M. H. m'a appelé, il avait dans son cabinet un monsieur, il me présente : M. Crespin, très heureux, il assiste à nos entretiens avec M. H. et puis je repars, je

fais mon travail, pendant que j'étais sur place, il vient voir comment cela se passait et puis avec, je vois, c'était du M. Crespin, il prend la parole, je l'ai pris à part, je lui ai dit M. C., T. B. est chargé de l'organisation d'Abidjan, alors je veux bien prendre toutes les responsabilités mais toutes, alors vous jugerez quand ce sera terminé, depuis ce jour-là, il me dit Tony Contre M. Crespin, c'était pas possible, je dis ça parce que cela a développé avec Marceau, une amitié, vous ne pouvez pas savoir ! »

P. C. : « Cela avait l'air d'être un homme assez entier et en plus comme il est militaire de formation, il était carré... »

T. B. : « D'ailleurs, je peux vous dire que j'ai, sur lui, dans mes pièces administratives, toute la vie de M. C. avant qu'il soit à la tête des préparations olympiques ; cela s'est très bien passé, après il est venu en Nouvelle Calédonie, d'ailleurs accompagné par notre grande championne... ah comment elle s'appelle, elle est sur les photos, elle est venue avec lui, attendez voir.... »

P. C. : « Le docteur Héraud, cela vous dit-il quelque chose ? »

T. B. : « Mais bien sûr, de l'INS, vous parlez, à une époque j'étais aussi souvent à Paris qu'à Lyon, diriger des stages d'entraînement, vous comprenez, je... incroyable, pensez avec le grand docteur Héro, si je me souviens de lui, très sympathique. »

P. C. : « Vous avez fait des stages pour les africains avec lui, à partir de quelle année à peu près ? »

T. B. : « Il est encore en activité ? »

P. C. : « Non, je crois qu'il est décédé, je crois. »

T. B. : « S'il était encore en vie, il faudrait lui transmettre toutes mes amitiés, docteur Héraud ..vous parlez, ses conférences et tout, c'était un type très bien. Donc, les jeux ça s'est déroulé comme ça les responsabilités.... alors j'ai vu des athlètes sérieux, j'ai toujours vu des athlètes très sérieux à l'entraînement et »

P. C. : « Vous avez parlé de Brundage, pourquoi est-ce qu'il était là, justement Avery Brundage ? Le président du CIO, l'américain, pourquoi il était aux jeux de l'amitié ? »

T. B. : « Ah Brundage, il est venu à Dakar, attention, il était là et oui je vous ai montré les photos, je vais vous remonter la photo. Par contre il était venu à Lyon, en 62 je crois avec, on l'a aperçu, on l'avait promené un peu à travers nos installations sportives, un monsieur toujours rigide, très

P. C. : « Et pourquoi il était là en 63 à Dakar ? »

T. B. : « Pourquoi, pour voir l'organisation – ah, je vais vous dire quelque chose, cela va certainement vous surprendre. Cela s'appelle les Jeux de l'amitié, dans mon organisation,

j'aime beaucoup quand on fête, on chante et puis je dis j'adore la présentation des jeux olympiques avec les défilés, comme d'ailleurs je les ai organisés chaque fois. J'avais organisé par exemple, pour la N. C., quelque chose de spécial ; un pays remplace par ex. après la N.C., je n'ai pas pu y aller, cela a été Tahiti que j'avais préparé et bien j'avais trouvé comme formule un magnifique objet, un bâton de relais en bronze qui s'ouvre avec à l'intérieur un message et le jour de l'inauguration, j'ai lancé l'idée à... C'était mon bien, j'étais fier au début, alors il y a un coureur au lieu de la flamme, on porte le bâton de relais et on remet le relais au pays organisateur à venir, ça c'était comme cela, ça y est, la N. C. fait le tour, offre le bâton de relais à Tahiti avec le message des deuxde l'organisation, c'est une chose cela, que j'avais mis au point, une autre chose qui a eu des répercussions beaucoup plus grandes : à la fin des jJeux d'Abidjan, moi j'ai dit je ne veux plus de.... On fait le défilé au début, c'est rigide, on va s'emmerder avec toutes ces choses-là, je n'en veux plus, c'est la décision que j'ai prise et j'ai dit voilà vous allez nous amener tous les athlètes, je veux que les athlètes défilent, bras dessus, bras dessous, en faisant le tour du stade, que ce soit vraiment le défilé de l'amitié. Faites vos recherches, avant, cela n'existait pas. Mes jeux de Londres, mes Jeux d'Helsinki, mes Jeux ... on défilait encore autour du stade, à la fin pour la fête de clôture. Qu'est ce qui s'est passé encore cette année, regardez cela, c'est un souvenir, les jeux de cette année et bien j'ai vu, j'ai dit à ma femme : regarde, on ne défile plus à la fin des jeux et ben voilà et cela je vous demande de constater. Et je vois encore Houphouët Boigny, mais qui était là à hurler, à hurler, tellement il était heureux de voir tous ces gens, tenez, vous allez voir, regardez cela. »

P. C. : « Ah bien, voilà des photographies. »

T. B. : « Voilà le ministre ..., M. Herzog, Pradel et le maire d'Abidjan, un de mes très bons amisje faisais descendre le fanion des Jeux par.... Et j'ai fait faire un hymne, je pense que c'est toujours le même, l'hymne des Jeux du Pacifique sud,et là ... la croix de Commandeur de la ... la Côte d'Ivoire. Ah, Crespin avec le maire de Lyon, le ministre de l'Education, et mon ami Crespin ; ça c'est avec mon épouse,... qui a été sélectionnée en équipe de France de basket, qui a été une excellente joueuse de hockey ; heureusement pour moi, cela a facilité plus de compréhension »

P. C. : « Oui, par rapport au sport »

T. B. : « ...et ils m'ont même mis là-dessus, je vais vous dire pourquoi comme j'étais numéro 1 du collège d'Antibes, avec les résultats que j'ai eus, deux fois major et voilà, devant le stade. Le soir, c'était sport de salle, gymnastique.. ça c'est les cadres du collège d'Antibes, un peu comme font les pompiers. La boxe, l'haltérophilie. Cela fait partie de la tournée, du

« sermon » de la fête en France. Là aussi j'ai cette photo, assez exceptionnelle, au stade municipal à Lyon, regardez les invités qu'il y avait : les officiers allemands de l'occupation, Valmy, ce sont des noms qui vous disent quelque chose : Valmy, Sillon... non

P. C. : « C'est loin pour moi »

T. B. . « Et Ladoumègue »

P. C. : « Oui Ladoumègue, Jules Ladoumègue »

T. B. . : « Ladoumègue le voilà »

P. C. : « Et cela c'était au collègue d'Antibes ? »

T. B. : « Ca là c'était le recordman de France, c'était un de mes athlètes, Guy Lapointe et sa dédicace quand il a battu le record de France et une fois de plus c'est un journaliste qui m'a téléphoné de Paris en me disant M. Bertrand je cherche partout, impossible de trouver une photo de Guy Lapointe. D'ailleurs c'est lui qui a travaillé avec le gars de l'INSEP. Je lui ai dit « écoutez je rechercherai » et quelques jours après j'ai trouvé cette photo. Il m'a téléphoné ces jours derniers, il me dit « alors », je lui dis j'en ai 4, oh il me dit « c'est pas vrai », on va descendre à Lyon, on vous verra, on va les récupérer. Cela va aller au musée, cela ne va pas rester chez moi, vous croyez que mes enfants sont intéressés par ça, mais non, ils ont vécu tous ça avec moi, ce que j'ai fait, ils ont suivi, ils ont leur vie à eux. Quand ils ont vu l'encombrement de tout ce que j'ai, ils ont dit « y en a marre de ton truc ». Ma fille aînée, elle est comédienne et artiste peintre, en ce moment elle joue à Lyon avec comment elle s'appelle ... elle déjeune avec elle à midi et puis mon autre fille, ma deuxième elle c'est .. et à force de les emmener dans les avions et tout, il y en a une qui a dit tiens je voudrais bien être hôtesse de l'air. Elle a été hôtesse de l'air, elle a très bien réussi, mariée avec un commandant de bord alors vous pensez, pour eux, tout ça, c'est pour ça mais je suis heureux, le mal que j'aurais si je savais que le jour où je vais disparaître, je ne sais pas quand ça va venir, cela peut être demain, on ne sait pas, mais penser que tout ça, ça disparaîtrait, c'est pour cela que je m'efforce, je fais tout ce que je peux pour essayer pour que cela reste et que les gens en profitent, c'est pour les autres, pour ceux qui m'ont succédé, leur faire savoir que... on a donné mon nom à un gymnase, je veux bien, mais bon.. Cela fait un drôle d'effet. Une autre chose, je vais en parler au CNOSF, cela fait un peu qui rentre dans le tas, des responsabilités. A Nouméa, un jour le gouverneur de Nouvelle-Calédonie me demande d'aller le voir à son cabinet, je vais le voir et il me dit « écoutez M. Tony Bertrand, je sais bien avec tout le travail que vous faites, c'est embêtant mais qu'est ce que vous pouvez faire, figurez-vous combien il y a d'êtres interpellés sur le territoire sud-américain.... »

P. C. : « L'Argentine ? »

T. B. : « Bien connu pour ses athlètes, non, du Pacifique sud, le nom de la capitale c'est Suma et il dit voilà, ils ont reçu votre programme et ils ne sont pas contents » bon qu'est-ce qui se passe. Et là il me dit « vous savez ils n'ont pas l'habitude de faire du sport le dimanche et votre programme comporte des compétitions le dimanche, alors vous ne pourriez pas aménager votre emploi du temps pour éviter d'avoir à affronter .. » je suis chargé de l'organisation des jeux, je peux faire mon travail complet et pourquoi j'abandonnerai, j'ai participé à de nombreux matchs France/Angleterre ; en Angleterre, les anglais nous imposaient le samedi, repos le dimanche, on recommençait le lundi, ce qui fait que le dimanche on ne savait pas quoi foutre de nos athlètes et bien eux, il faudra bien qu'ils s'entraînent le dimanche. Oh, il ne faudrait pas qu'il y ait des histoires, patati, patata. Alors là je lui ai dit, si vous voulez, je vais y aller moi, je vais aller les voir et je vais leur expliquer et effectivement je suis parti.. , j'ai été reçu, moi voilà en photo à Sima, Fidji voilà, M. Tony Bertrand est venu vous expliquer etc... et bien ils ont participé aux jeux le dimanche et j'en ai la preuve. »

P. C. : « C'était en quelle année ? »

T. B. . : « C'était en... »

P. C. : « ...en 1966 ! »

P. C. : « ...je n'ai plus trop de questions, donc s'il y a des archives qui m'intéressent... »

T. B. . : « Qu'est-ce qui vous intéresse ? »

P. C. : « C'est plutôt les Jeux de l'amitié, Jeux du Pacifique... »

T. B. : « Il y a de grandes chances que je ressorte tout cela la semaine prochaine pour le comité olympique, comprenez ! »

P. C. : « Je vous renvoie cela dans la semaine »

T. B. : « Vous choisissez, c'est avec plaisir que je les mets à votre disposition. »

P. C. : « De toutes façons moi je vous les renvoie dans la semaine par courrier. »

T. B. : « Vous choisissez, comme au marché »

T. B. : « Ah ça c'est autre chose, c'est splendide c'est un mouvement de résistance qui s'est constitué pendant la guerre comme d'autres mouvements se sont constitué et avec des ramifications dans les différentes régions : Comité sports libres lyonnais, de Marseille, et un jour, très discrètement, à l'époque, j'étais directeur des renseignements physiques à Sciences-Po ...Lyon, pendant les 2 années, alors un jour je suis contacté en douce « voilà Tony Bertrand, je suis sûr que vous laisserez pas tomber, voilà on a décidé de créer un groupe Sport-libre à Lyon et on aimerait que vous y participiez » j'ai dit bon, j'ai toujours fait mon devoir, je ne sais pas ce que vous allez me demander de faire mais je verrai ce que l'on peut

faire, je veux bien l'accepter, on verra ; finalement, là encore mais cela c'était pendant les années 43 44, avant la libération et j'ai regroupé des amis, on a édité un petit journal « sport libre » que l'on distribuait, d'ailleurs j'ai pas eu le temps de lire quand la lettre du ministre des sports là, le patineur, relate, en disant dans sport-libre. Je vais faire, comme j'aime bien aller au bout des choses, j'ai fait un très gros travail. J'ai été sollicité d'ailleurs par des organismes de résistance... »

P. C. : « Comme les forces françaises libres, non ? »

T. B. : « Oui attendez, je vais vous dire jusqu'où cela va aller. Alors j'ai été sollicité et tout, par exemple par le comité d'histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale lorsqu'on m'écrivait pour me demander des enseignements sur les activités de sport-libre et tant et si bien que j'ai été nommé responsable de tout le sud-est de sport-libre. Voilà des articles de presse : il a fallu tout réorganiser, les fédérations, les ligues, tout remettre en place, tout. Je faisais des réunions avec les anciens présidents, je me suis tapé un boulot terrible mais c'était les années où j'étais libre là, hein, je suis de 44 , j'ai fait mon devoir. Alors à la fin de l'occupation, je reçois un texte qui me dit voilà il faut monter à Paris pour participer au comité national de sport-libre pour mettre en place, par ex. dans une de nos réunions, avec des gars de la résistance, celui-là, ça c'est le président Ba .. , on a fait un excellent travail et.... Tiens dans l'angle, c'est Vologe..ça c'est sport-libre »

P. C. : « En 42 déjà, il a été créé en quelle année, sport-libre ? »

T. B. : « Sport-libre, ah cela a été créé, à l'occupation, tiens je le cite là dans un article que j'avais fait, je me rappelle, on a manqué de se faire piquer par les allemands, Lyon était occupé par les allemands. Je me rappelle, il y avait le président du football-club de Lyon et avec plusieurs dirigeants, on se réunissait chez un gars qui avait une propriété à Bron, au-dessus et un soir, on est prévenu, en disant « attention, ils sont en train de se promener, ils font des recherches », on est parti à travers les jardins, sauté par-dessus les murs pour foutre le camp, j'ai pu même en éviter et je ne sais pas pourquoi je suis passé à travers, le jour où j'ai accompagné mon ami Vologe au cimetière, alors que derrière nous nous suivait la Gestapo. »

P. C. : « Et qu'est-ce qui s'est passé avec Vologe, parce que vous en parlez beaucoup, mais je ne connais pas... »

T. B. : « Vous connaissez l'histoire de Vologe ? »

P. C. : « Non ».

T. B. : « non ? – C'est un garçon qui, là encore, on doit venir me voir, pour lui, mon brave.....c'était un homme exceptionnel, pour lui-même ; il est venu en France, il y a eu du

plagiat là, c'est pour cela que c'est découpé ; le gars qui a piqué ça, a piqué ça dans un livre, il ne met même pas que c'est moi qui ai fait la photo, il explique que tous les renseignements qu'il a, il les a piqués auprès de résistants. Je vais le voir cette semaine au lieu de mettre : renseignements fournis par T. B. ; lisez en vitesse : voilà la petite histoire de Vologe. »

P. C. : « Ah, il est russe ! »

T. B. : « Un homme exceptionnel, de grande, grande valeur ! »

P. C. : « Il était résistant Vologe ? »

T. B. : Oui, il était résistant, mais contrairement à ce que dit ce gars là et comme je l'ai fait remarquer, et vous savez où il l'a piqué,...

P. C. : (bruit de papier) « bon, ah ? »

T. B. : « donc l'honnêteté aurait été ? »

P. C. : « Ben de vous citer bien sûr, de vous mettre... »

T. B. : « Mieux que ça, ça c'est le gars qui l'a fait arrêter, un ancien joueur de rugby ... »

P. C. : « Il a été dénoncé par ... ah ! »

T. B. : « Et là, j'ai l'avis de décès de Vologe, regardez tout cela – je facilite les choses pour tout le monde mais pour en arriver là ! »

P. C. : « C'est malheureux, surtout pour quelqu'un qui a été torturé par la Gestapo »

T. B. : « Qui est-ce qui a écrit cela ? »

P. C. : « C'est vous ! »

T. B. : « Parce que le journal l'Equipe, tous les jours faisait une page sur Lyon, ils ont fait une page là, que j'ai trouvée très bien. Voilà .. : Lyon a perdu les JO, ils expliquent tout là, tout le travail que j'ai fait pour ça, là c'est honnête ; ce petit salaud là, je peux pas, alors comme je le vois à une réception à laquelle je suis invité cette semaine car je suis président d'honneur du Comité de.... C'est le dîner annuel, officiel, mais je continue moi à vivre un petit peu, malgré mon âge »

P. C. : « Vous avez raison... »

T. B. : « Lancement des lions du sport et du livre... « tout près des étoiles » par Gilles Malfondais c'est celui qui a écrit le fameux article, il va nous présenter son truc, je vais lui dire : dites donc, j'ai lu dans l'Equipe ce que vous avez écrit, que vous avez piqué. Il était venu me demander, je lui ai prêté le petit bouquin ! Alors, vous me dites, si vous voulez bien ensemble, nous allons faire une liste de ce que vous souhaitez, vous allez me faire un paquet, de façon que je vous les mette de côté, de trouver le moyen de vous les faire parvenir et puis voilà. »

P. C. : « Lyon n'est pas loin de Paris, je peux revenir... »

T. B. : « Alors la réunion a lieu cette semaine, qu'est ce qui va se passer ; on descend à 4 personnes, on arrive à 9H30 à la Part Dieu, déjeuner rapide et couper le téléphone. Mais pourquoi : non écoutez ce sont des organismes officiels, comité olympique français, la jeunesse et les sports, l'institut, tous rassemblés pour rechercher les personnalités passées qui ont été les grands serviteurs du sport... »

T. B. : « Alors comme vous pouvez le constater, sur ce tableau là, il y a toutes mes petites médailles.. et toutes des jeux auxquels j'ai participé, ça c'était les écussons que je portais à l'époque sur mon survêtement d'entraîneur, ce sont des souvenirs, vous ne savez pas pourquoi tout cela c'est là, je prépare un musée à Lyon. »

P. C. : « C'est bien, il faut, il faut laisser une trace »

T. B. : « J'ai rendez-vous d'ailleurs la semaine prochaine avec l'adjoint au sport, on va voir ça, c'est une vieille idée que j'ai, parce que moi-même j'ai un fond au musée national du sport à Paris »

P. C. : « Ah c'est intéressant cela, vous avez laissé des archives là-bas ? »

T. B. : « Un fond très important. Cela vous intéresse, alors ce qui me ferait plaisir surtout c'est qu'un jour vous y ailliez.. »

P. C. : « Ah mais je vais y aller »

T. B. : « ... pour voir dans quel état c'est (rire) oh cela me fait plaisir. J'ai quelqu'un qui y a été, vous devez vous connaître entre vous, c'est un directeur de l'institut national de l'information, comme il s'appelle... pour lui cela a été surtout... »

P. C. : « Oui cela me dit quelque chose. Au musée national du sport ou à l'Insep »

T. B. : « Non au musée national, attention. Maintenant, je vais vous montrer mon dossier dulà c'est autre chose et vous allez en avoir tout l'historique et même heureusement pour moi, cela a été fait légalement, toute la liste des objets que j'ai envoyés à Paris à la demande du directeur de l'époque de l'Insep lui-même, vous connaissez, là... »

P. C. : « Oui ce nom me dit quelque chose »

T. B. : « Il doit revenir me voir d'ailleurs à Lyon, il m'a téléphoné, parce que avant que ..., il s'était décidé à tourner un film sur l'arrestation de Vologe et je me rappelle cela s'est passé un dimanche matin, on a mis le quartier en émoi avec les tractions avant noires, avec les gars dans le même car il a été arrêté. Alors voilà ce qui s'est passé Monsieur : comme toujours, les preuves sont là. Il se trouve qu'à Lyon, je reçois une invitation pour assister à cette manifestation. On en parle dans la presse et tout et lorsque la manifestation est terminée, je vois un gars qui se précipite sur moi parce que si vous le connaissez, encore celui-là, il... qui me dit « Tony Bertrand, ah quelle chance, quelle occasion , depuis le temps que je voulais

vous contacter parce qu'il me faut un fond Tony Bertrand à Paris » je le regarde et je lui dis « écoutez, moi j'avais l'intention de faire un musée à Lyon, mais permettez que je réfléchisse parce que vous me posez une question là, les objets vont être au musée, je vois les choses comme cela moi » non, non pas du tout, avant que je reparte à Paris il me faut la réponse...(gros bruit de sonnerie). Je dis bon d'accord mais vous allez me confirmer cela par écrit parce que maintenant si je prends mes dispositions ; voilà la première lettre qui m'a été... par Jean Curvier »

P. C. : « Cela doit être le téléphone... »

T. B. : « On en finit pas...voilà vous avez tout là. Il me harcelait sans arrêt, il faut m'envoyer ci, il faut m'envoyer ça, alors vous avez trouvé .. et à un moment donné, c'est la liste que vous avez. Alors il a fallu que je fasse deux petites caisses pour expédier, il fallait faire vite parce que le temps que l'exposition reste à Lyon, profiter de réemballer pour repartir au musée, de façon que mes objets soient joints ; d'ailleurs après, je ne sais pas si vous avez vu la lettre du ministre des sports, vous l'avez lue, bon tous ces gens-là je les ai bien connus. Voilà comment cela s'est passé. Alors un jour je suis allé à Paris, cela m'arrivait de temps en temps parce que j'ai des enfants qui y habitent mais maintenant j'y vais moins souvent. Tenez, pour vous montrer le style de Jean Durry, je le voyais régulièrement quand on parlait des JO à la télévision. Je lui téléphonais, je lui disais Jean, je te regarde en train de faire ton truc. J'envoie un petit mot, voilà la façon dont il écrit. »

T. B. : « Je trouve cela très amical »

P. C. : « Il n'a pas trop la forme mais bon »

T. B. : « (rires) oui alors, je serais content que vous alliez voir où cela en est.... Parce que je crois que c'est tout classé ; alors je suis monté à Paris mais j'ai pas pu le voir, il n'y était pas et la personne qui m'a reçu m'a dit « c'est pas l'heure », mais c'est jamais l'heure, bon j'ai pas pu aller voir où en sont mes objets. »

P. C. : « En étant en relation avec M. Herzog, est-ce que vous avez eu des informations sur pourquoi on a créé les Jeux de la Communauté ; qui a eu l'idée de créer les Jeux de la communauté ? »

T. B. : « Les jeux de la communauté... ! »

P. C. : « Pourquoi cela s'est fait en 60 alors qu'avant il n'y avait pas eu de jeux, il n'y avait pas eu des relations sportives où il y avait à la fois des français et des africains ensemble en train de faire du sport, pourquoi en 60 ? »

T. B. : « Moi je vais vous dire, je suppose hein, je suppose. Je ne sais pas si à Tananarive, il y avait des athlètes français »

P. C. : « Si justement. »

T. B. : « Parce que si cela avait été pour la première fois à Abidjan, c'est peut être parce que la Côte d'Ivoire fêtait son indépendance, ils ont profité de cela pour demander à la France, si des athlètes français avaient déjà participé à Tananarive, alors c'est que c'était déjà antérieur. 61, Tananarive cela a du démarrer en 59. »

P. C. : « Ils voulaient le faire en 59, puis ils ont reculé d'une année, ils les ont fait en 60. »

T. B. : « En 59 moi j'avais Beyrouth – alors j'ai manqué d'en organiser un quatrième, Monsieur, parce que figurez-vous dans la préparation de la candidature des JO de la ville de Lyon, les dossiers avaient été adressés à toutes les fédérations et on avait une délégation étrangère qui venait à Lyon, pour venir constater les installations comment on allait vivre à Lyon et ainsi de suite. Alors, à travers ces gens qui viennent il y avait Alabi... qui vient du Cambodge, il arrivait avec son épouse, il vient à Lyon, c'est Crespin qui l'amène tout de suite, qui me présente, le colonel Bosman, qui dans l'avenir va être appelé à organiser les Jeux des Ganefo, vous connaissez cela ? »

P. C. : « Oui »

T. B. : « On va en parler ; alors avant mon départ en Nouvelle-Calédonie, je reçois une lettre du colonel Bosman »

P. C. : « Vous l'avez gardé cette lettre ? »

T. B. : « Je vais vous la montrer... au passage des photos de Beyrouth, j'étais attaché culturel notamment à l'ambassade de France, Victor Bersin qui était un garçon qui m'a beaucoup aidé sur place... ah voilà ; l'original est au musée à Paris Donc, il m'envoie cette lettre, quel dommage alors finalement je pouvais pas refuser, à la fois je ne pouvais pas être au four et au moulin, il avait eu la gentillesse, en disant au retour des Jeux de... Comme en Nouvelle Calédonie, à Nouméa, j'avais emmené toute ma famille, je ne pouvais pas les abandonner, on a été reçu au Cambodge, ... exceptionnel, on était.... En ouvrant la fenêtre de l'hôtel, le temple d'Angkor tous les matins sous nos yeux, j'ai vu les fameux jeux du 14 juillet à Tahiti, tout cela, ça vaut la peine. Alors pour le Cambodge, il m'a envoyé une très jolie médaille d'ailleurs, elle est très belle ; ils savent faire, j'ai beaucoup regretté, ces fameux jeux, ils existent toujours ? »

P. C. : « Aujourd'hui, non, les Jeux du Ganefo ? »

T. B. : « Oui les jeux du Ganefo, non ?! »

P. C. : « Il n'y a que les Jeux africains qui existent encore, enfin... »

T. B. : « Les jeux d'Afrique, c'est fini ? »

P. C. : « Si ceux-là existent encore »

T. B. : « Ah, cela a encore lieu ; je sais que les jeux du Pacifique sud sont organisés, cela continue. »

P. C. : « Est-ce que vous aviez des relations avec le mouvement olympique à cette époque ? Est-ce que le comte de Beaumont, cela vous dit quelque chose ? »

T. B. : « Je n'avais pas, à l'époque, en dehors de mes activités de spécialiste dans l'organisation puisque j'étais le seul en France à être chargé de tout cela, alors par contre j'étais souvent invité à Lausanne, pourquoi parce que quand j'étais entraîneur d'athlétisme, j'ai... Un très bon ami une fois de plus de Lausanne, Paul Martin, qui a été dans un magnifique bouquin qui a été écrit par.. qui m'a envoyé ça, je l'ai prêté d'ailleurs, Gilbert Prouteau, vous avez entendu parler de G. Prouteau qui a été international d'athlétisme, champion de France de triple saut, écrivain, excellent ami de Montherlant et qui a écrit beaucoup de choses sur les sports ; son fameux ouvrage, c'est « l'équipe de France », il reprend les textes de ces grands noms de la littérature française et du sport, enfin de tout. On vient de m'apporter cela, c'est Chevalier, qui est journaliste de l'équipe à Lyon qui vient de m'apporter ça la semaine dernière, c'est récent. »

P. C. : « Je vais revenir aux propos olympique parce qu'à cette époque là on a... »

T. B. : « Alors je vous dis, j'allais avec eux, avec Monique, j'ai gardé uniquement cette petite chose là ici... »

P. C. : « ...en 61 il y a eu une commission qui a été créée par un français, une commission qui s'occupe d'aider les pays en voie de développement et les pays africains qui sont indépendants et la personne du comité olympique qui est en charge de cela, c'est le comte Jean de Beaumont. »

T. B. : « Jean de Beaumont, vous parlez si je l'ai connu et il est mort ? »

P. C. : « Oui, il est mort en 2002 je crois »

T. B. : « Et vous, vous l'avez connu ? »

P. C. : « Non, malheureusement, j'aurais bien aimé l'interviewer »

T. B. : « Il y allait hein, c'est-à-dire : je vivais avec ces gens là mais dans le cadre de mes activités d'entraîneur, je n'avais pas de responsabilités »

P. C. : « Oui, bien sûr mais dites-moi les relations que vous aviez avec eux ... »

T. B. : « J'avais d'excellentes relations avec eux »

P. C. : « Je ne parle pas sur le plan personnel mais institutionnel »

T. B. : « Oui pas personnel, il m'est arrivé, si quand même, sur le plan personnel parce que, je m'excuse, mais la position que j'avais à Lyon à l'époque, d'ailleurs j'ai emmerdé Lyon pendant près de 20 ans là, vice-président du conseil... M. Avery Brandage puis après ceux

qui ont succédé à ... je les ai tous connus, pas le dernier car le temps a passé, mes activités aussi. »

P. C. : « Pour en revenir au comte de Beaumont, il était présent en 61 normalement aux jeux d'Abidjan ? »

T. B. : « C'était un homme très influent du COF et du CIO. Je me rappelle qu'à une époque il avait avec lui Alain Danet »

P. C. : « Alain Danet, oui

T. B. : « Qui avait été président de la Fédération française de hockey, alors lui, j'avais des relations très amicales avec son épouse, j'ai été reçu chez lui plusieurs fois à Paris, il était venu pour l'organisation du tournoi pré-olympique de hockey à Lyon, je ne sais pas ce qu'il est devenu ? »

P. C. : « Il est décédé en 2004 »

T. B. : « Il est décédé ! il était président du Racing, il avait une femme merveilleuse, très jolie femme et d'une gentillesse. Des gens comme ça, épisodiquement, parce qu'au niveau supérieur, moi c'était terminé »

P. C. : « C'était des missions ponctuelles, à un moment donné. Bien, là on a parlé des français mais avec les élites africaines, comment cela se passait ? Quelles étaient les relations avec les africains. »

T. B. : « Avec les africains ! »

P. C. : « Les hommes politiques, les sportifs... »

T. B. : « Avec les africains, j'aurais souhaité d'ailleurs que tous les athlètes français soient aussi faciles que les athlètes africains, c'est ... qui contrairement à ce qu'on peut dire, ce ne sont pas des imbéciles, quand ils ont dit quelque chose, ils y vont- j'ai de bons souvenirs de mes relations avec les africains, je ne dirais pas toujours avec les dirigeants, ce qui est tout à fait différent Parce que les dirigeants.. ; les athlètes africains peuvent admettre notre supériorité mais leurs dirigeants l'admettent pas toujours...Jean de Beaumont, oh là là je l'avais oublié. »

P. C. : « En fait, moi j'ai travaillé sur la commission qu'il a dirigée, j'ai fait un mémoire sur cette commission et on s'aperçoit que la commission qui est créée au CIO par Jean de Beaumont, elle sert les intérêts de la France, à savoir qu'elle permet de créer les premiers comités nationaux olympiques africains pour aider les pays africains à intégrer le mouvement olympique. »

T. B. : « C'est ça – d'ailleurs si vous voulez on va parler de la candidature de la ville de Lyon, du rôle des africains, parce qu'attention, les africains, peut être est-ce en raison du

travail que j'ai fait en Afrique, mais à l'occasion du vote de Baden Baden, si tout le monde avait voté comme les africains, la ville de Lyon avait les jeux olympiques. Et j'ai des photos de Baden Baden avec des africains justement qui étaient tout heureux, on s'est retrouvé à Baden Baden, là c'est ... »

P. C. : « Baden Baden, c'est en quelle année ? »

T. B. : „Baden Baden, c'est en ?

P. C. : « Parce que la ville de Lyon pose sa candidature en 68, pour les JO, c'était avant ! »

T. B. : « Attendez, je vais vous montrer Baden Baden. Je suis pas organisé, je n'ai pas de classeur là-dedans. C'était le 18 octobre 1963. Etant donné que c'est une ville qui est, organisatrice, comme toujours qui est désignée, ce n'est pas le pays c'est la ville, l'événement doit couvrir la ville pour savoir si sa candidature est soutenue par le président de la République. Cela nécessite des installations sportives où on précise Tony Bertrand a fait visiter les installations sportives. »

P. C. : « En 64, c'était encore de Gaulle ! »

T. B. : « Oui de Gaulle, d'ailleurs en sortant je vais vous montrer la seule photo que j'ai avec le Général, on est tous les deux comme cela, vous verrez la photo. Cela s'est trouvé comme cela. (là il imite la voie du Général) c'est marrant – d'ailleurs, voilà les cartes d'invitation pour... heureusement que pour beaucoup, je ne sais pas si c'est une qualité ou un défaut, on dit que c'est un défaut de vouloir s'accrocher au passé, de garder tout cela. »

P. C. : « Il faut bien expliquer ce qui s'est passé »

T. B. : « Depuis ma tendre jeunesse, ça c'est des souvenirs personnels quand j'étais sportif pratiquant, j'ai des souvenirs formidables, j'ai gardé tout cela, je les ai, voilà. »

P. C. : « Pour en revenir, si vous permettez, à l'Afrique et aux Jeux africains en 65, est-ce que vous avez pris part aux Jeux africains en 65 ? »

T. B. : « Aux Jeux de ! »

P. C. : « Les jeux de Brazzaville »

T. B. : « Non, je ne sais pas qui m'a remplacé d'ailleurs, si j'ai été remplacé... »

P. C. : « Vous ne savez pas ? »

T. B. : « Peut être Marceau Crespin était venu à Dakar avec un garçon qui avait quelques ... »

P. C. : « Avec qui il était venu ? »

T. B. : « On avait bien fait les choses »

P. C. : « Donc vous disiez que M. Crespin était venu avec quelqu'un à Dakar ? Vous vous souvenez du nom ? »

T. B. : « Il était chez lui, il habitait dans Paris, juste en dessous de l'appartement de la générale . »

P. C. : « Vous me disiez que M. Crespin était venu avec un Monsieur qui était venu aux Jeux africains, qui aurait pu vous remplacer »

T. B. : « Mais oui comment il s'appelait ce garçon »

P. C. : « C'était un africain ou un français ? »

T. B. : « Un français, avec qui je n'ai pas eu tellement de relations d'ailleurs... »

P. C. : « Il faisait partie du ministère ? »

T. B. : « Oui, et je crois même qu'après il a eu une certaine fonction, je ne sais pas si ce n'est pas à l'INS »

P. C. : « A l'INS, vous ne vous souvenez pas de son nom. Aux Jeux africains de 65, c'est Jean-Claude Ganga, un africain qui est devenu le secrétaire des Jeux »

T. B. : « Je retrouvais rien dans tout cela, j'ai là par exemple des choses sur les Jeux de l'amitié, vous l'avez ça ? »

P. C. : « Je l'ai vu aux archives, oui en noir et blanc pas en couleur »

T. B. : « A aucun moment on cite le travail fait par la France, pas par un tel ou un tel mais par la France. Vous pourriez le retrouver, hein. Je crois, je dis bien, je crois que pendant un temps, je ne sais pas s'il n'a pas été directeur de l'INS »

P. C. : « Après Héraud, parce qu'à l'époque c'était Héraud le directeur de l'INS »

T. B. : « Ah, c'est Héraud, alors il a du succéder à Héraud »

P. C. : « ...pour être directeur... »

T. B. : « Oui, par contre j'ai été directeur ... de l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix. Il était directeur d'une grande école »

P. C. : « Et pour revenir aux africains, vous avez participé à des stages d'athlètes, sur quelle période à peu près ? »

T. B. : « Eh bien, ah je savais bien, voilà une photo, je dirige les stages d'entraînement avec tous les athlètes africains qui avaient quelques difficultés au moment des repas, on a eu parfois des difficultés, il fallait adapter, bien sûr, les repas à leurs exigences »

P. C. : « Et vous vous faisiez ces stages en tant qu'entraîneur d'athlétisme alors, dans les années 60 alors »

T. B. : « Oui et j'allais sur le terrain avec eux, par exemple ; à Chamonix, je ne sais pas si c'est à cause de cela, à l'époque la préparation ... le premier stage que j'ai dirigé à Chamonix, la fédération française d'athlétisme avait décidé de faire faire des stages, comme

cela se fait maintenant, en montagne, on appelle cela des stages dits d'oxygénation, on comprend mal que plus on monte moins on a d'oxygène enfin c'est comme ça et... »

P. C. : « Et ces stages commencent à partir de quelle année ? »

T. B. : « Je vais vous le dire, le premier, le voilà »

P. C. : « 1948 – jeux olympiques de Londres »

T. B. : « J'ai préparé les athlètes et j'ai assisté aux jeux, et comme j'étais international à l'époque, j'avais la possibilité d'être sur la piste, j'adorais faire du cinéma, j'ai tourné un film à Chamonix et j'ai le film des Jeux olympiques que j'ai tourné, de Londres, avec la photocopie qui reproduit le gars de l'IREPS. »

P. C. : « D'accord – c'est vous qui avez fait, caméra... »

T. B. : « Alors je vais vous dire, heureusement que mon film je l'ai mis sur cassette et comme vous pouvez le voir je ne suis pas organisé, alors je ne peux pas le passer. Je ne sais pas ce que cela vaut... mais c'est mon film »

P. C. : « Ca c'est le même et vous avez dit en 48, c'est le premier stage en altitude c'est ça »

T. B. : « Après chaque année, il y a eu des stages ; après j'ai eu des stages de préparation à Poitiers, après j'en ai eu d'autres à Aix en Provence, je me baladais un peu partout, certains pour défendre l'athlétisme et tout et je faisais la propagande sur la région »

(Discussion entre lui et sa femme)

T. B. : « Mon fils est en Chine, il prépare l'installation de centres de loisirs à travers la Chine, c'est un boulot. En ce moment il est chez lui à ... »

(Rebavardage entre lui et sa femme)

P. C. : « Ces stages en altitude et vous n'avez pas fait de stages, vous, dans les années 50 avec les africains »

T. B. : « Dans les années 50 – on était en équipe de France, il y avait des africains, bien sûr »

P. C. : « Abdou Sèye, cela vous dit quelque chose »

T. B. : « Oui, je crois bien que je l'ai en photo. C'est Papa Gallo, c'est Abdou Seye, c'est... »

P. C. : « Par rapport à Abdou Sèye par exemple parce qu'il y a une petite histoire, à un moment donné, il hésite à retourner dans son pays et il est resté en France et après les jeux de Rome, il doit prendre la décision, et qu'est ce qui fait qu'il choisit plutôt son pays que la France pour faire de l'athlétisme ? »

T. B. : « Il faut mettre les choses à leur place. Si on voit cela sur le plan purement français, on peut dire que c'est bien organisé, que cela marche bien, ici et là. Après la guerre bien sûr tout le monde se tournait vers la France, cela a été l'après-guerre, la France, c'était la France et après c'est retombé et les pays qui faisaient appel à la France se sont tournés vers d'autres

pays émergents qui eux, développaient leurs activités eux-mêmes, toutefois, en faisant appel, et cela c'est pas bête aux techniciens français pour des techniques de grande valeur comme par exemple pour les derniers Jeux, cela a été un escrimeur qui a entraîné les escrimeurs. Et ça été des cas comme ça, individuels ; on peut pas dire que notre rayonnement, sur le plan de la technique, moi je sais que personnellement avec mes relations dans les matches internationaux, j'ai toujours eu des relations avec les grands entraîneurs italiens, après ça été avec l'entraîneur allemand, j'ai aussi un tas de photos avec l'entraîneur suédois, Gustavsson qui a été me voir à Lyon, Jardinen le fameux lanceur de javelot, il est venu me voir à Lyon, je l'ai reçu »

P. C. : « C'est intéressant ce que vous dites parce que d'après ce que je vois dans les archives, la France à ce moment-là, est en recherche de prestige, c'est de Gaulle et on voit bien que par rapport à l'Afrique, on est dans la décolonisation, on est en train de perdre nos colonies et on voit qu'avec, surtout les soviétiques et aussi les anglais, il y a des tensions par rapport à l'Afrique. »

T. B. : « Bien sûr, tout le monde cherche à mettre le grappin dessus, même la Chine, ce que font les chinois actuellement. »

P. C. : « C'est intéressant quand on regarde la progression par rapport aux Jeux de la communauté, jeux d'Abidjan, jeux de Dakar par amitié tout ça et on voit que ça va s'ouvrir progressivement parce qu'au début on n'a que les français et les pays d'Afrique francophone ensuite on a va avoir les français, les pays du Maghreb et les pays anglophones »

T. B. : « Exactement, pour moi c'est la suite logique, c'est l'évolution de tous ces pays ; en ce moment, en tant que français, on peut se glorifier des résultats que la France a obtenu ces deux dernières jours à Bruxelles, c'est unique ce qui s'est passé, c'est la France, je ne prononcerai même pas le nom du président de la république, c'est la France. »

P. C. : « Oui d'accord (rires) »

T. B. : « On est bien d'accord »

P. C. : « On va revenir plus particulièrement sur votre rôle dans les Jeux d'Abidjan, parce que vous avez parlé à un moment donné de la construction du stade Jean Bouin en stade d'Houphouët-Boigny, l'argent venait d'où ? »

T. B. : « Moi je vais vous dire : aux Jeux d'Abidjan, c'est la première fois que j'y suis allé et puis en me baladant, au bord de la lagune, je vois une rangée de camions, formidables, magnifiques, ces camions, dit donc, vous n'utilisez pas des camions français, non pas du tout, nous c'est l'Allemagne qui nous fournit, on préfère acheter des camions français, quand j'ai vu, il y en avait au moins six, des magnifiques camions, j'ai dit, c'est pas possible et ça les

Jeux d'organisation c'est encore la France. Tous mes frais, c'est pas le pays qui payait, c'est la France. »

P. C. : « Oui c'est le Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports »

T. B. : « Bien sûr ».

P. C. : « Et c'était les constructions aussi et tout le budget. Les délégations africaines qui venaient... »

T. B. : « Oui, alors je vais vous dire par exemple ce que j'ai particulièrement bien vécu aussi, c'est à Abidjan sur place, ce sont des techniciens français, des architectes, ça c'est vraiment du travail fait par la France. Cela coûtait de l'argent à la France mais c'était aussi la valeur des techniciens français qui réalisent, j'ai des photos là de visites de chantier avec les gens à Abidjan, ce ne sont que des français. »

P. C. : « Ce sera d'ailleurs le même cas à Dakar. »

T. B. : « Exactement – alors c'est dire... » (*discussion avec sa femme*)

P. C. : « Un point intéressant que je voudrais aborder aussi, c'est qu'à cette époque là on a le ministère de la coopération qui est créé, avec Jean Foyer... en 60, est-ce que vous savez que le commissariat à la jeunesse et aux sports était en relation à la fois avec le ministère des finances, le ministère de la coopération culturel et technique, justement pour envoyer des techniciens sur place et avec le ministère des affaires étrangères. »

T. B. : « Au début, je ne l'ai pas ressenti, vraiment, il faut dire que c'était qu'en 61 mais par contre au fur et à mesure la Nouvelle Calédonie, là non, l'Australie, le Japon, j'ai reçu un tas de gens du Japon qui venaient voir, travailler avec... »

(*Fin de la première cassette*)

P. C. : « Vous avez parlé de Brundage, pourquoi est-ce qu'il était là, justement A. Brundage ? Le président du CIO, l'américain, pourquoi il était aux Jeux de l'amitié ? »

T. B. : « Avery Brundage, il est venu en Nouvelle-Calédonie, attention, il était là et oui je vous ai montré les photos, je vais vous remonter la photo »

P. C. : « Et pourquoi justement il était là en Nouvelle-Calédonie parce que normalement la Nouvelle-Calédonie, les jeux... »

T. B. : « Ben tiens... »

P. C. : « Ah ça ce sont les Jeux de la Nouvelle-Calédonie, intéressants pour les archives »

T. B. : « Je confonds, excusez-moi, non il n'est pas venu en Nouvelle-Calédonie c'est à Dakar »

P. C. : « Oui, à Dakar... »

T. B. : « Par contre il était venu à Lyon, en 62 je crois avec , on l'a aperçu, on l'avait promené un peu à travers nos installations sportives, un monsieur toujours rigide, très... »

P. C. : « Et pourquoi il était là en 63 à Dakar ? »

T. B. : « Pourquoi ? Pour voir l'organisation – ah, je vais vous dire quelque chose, cela va certainement vous surprendre. Cela s'appelle les Jeux de l'amitié, dans mon organisation, j'aime beaucoup quand on fête, on chante et puis je dis j'adore la présentation des Jeux olympiques avec les défilés, comme d'ailleurs je les ai organisés chaque fois. J'avais organisé par exemple, pour la Nouvelle-Calédonie, quelque chose de spécial ; un pays remplace par exemple après la Nouvelle-Calédonie, je n'ai pas pu y aller, cela a été Tahiti que j'avais préparé et bien j'avais trouvé comme formule un magnifique objet, un bâton de relais en bronze qui s'ouvre avec à l'intérieur un message et le jour de l'inauguration, j'ai lancé l'idée à... C'était mon bien, j'étais fier au début, alors il y a un coureur au lieu de la flamme, on porte le bâton de relais et on remet le relais au pays organisateur à venir, ça c'était comme cela, ça y est, la Nouvelle-Calédonie fait le tour, offre le bâton de relais à Tahiti avec le message des deuxde l'organisation, c'est une chose cela, que j'avais mis au point, une autre chose qui a eu des répercussions beaucoup plus grandes : à la fin des Jeux d'Abidjan, moi j'ai dit je ne veux plus de.... On fait le défilé au début, c'est rigide, on va s'emmerder avec toutes ces choses-là, je n'en veux plus, c'est la décision que j'ai prise et j'ai dit voilà vous allez nous amener tous les athlètes, je veux que les athlètes défilent, bras dessus, bras dessous, en faisant le tour du stade, que ce soit vraiment le défilé de l'amitié. Faites vos recherches, avant, cela n'existait pas. Mes Jeux de Londres, mes Jeux d'Helsinki, mes jeux ... on défilait encore autour du stade, à la fin pour la fête de clôture. Qu'est ce qui s'est passé encore cette année, regardez cela, c'est un souvenir, les jeux de cette année et bien j'ai vu, j'ai dit à ma femme : regarde, on ne défile plus à la fin des Jeux et ben voilà et cela je vous demande de constater. Et je vois encore Houphouët-Boigny, mais qui était là à hurler, à hurler, tellement il était heureux de voir tout ces gens, tenez, vous allez voir, regardez cela. »

P. C. : « Aaah, voilà des photographies. »

T. B. : « Cela c'est ma préparation... »

P. C. : « C'est votre bureau... ? »

T. B. : « Oui, c'était là que j'étais installé, dans un baraquement Monsieur ! »

P. C. : « Un baraquement, qui était fait spécialement... »

T. B. : « Spécialement ! »

P. C. : « C'est le stade Houphouët-Boigny ? »

T. B. : « Non, là, c'est Jean Bouin tel qu'il était. »

P. C. : « Il y a eu de la transformation... »

T. B. : « Voilà le ministre..., M. Herzog, Pradel et le maire d'Abidjan, un de mes très bons amis ...je faisais descendre le fanon des Jeux par.... Et j'ai fait faire un hymne, je pense que c'est toujours le même, l'hymne des Jeux du Pacifique sud,et là ... la croix de commandeur de la ... la Côte d'Ivoire. Ah, Crespin avec le maire de Lyon, le ministre de l'éducation, et mon ami Crespin ; ça c'est avec mon épouse,... qui a été sélectionnée en équipe de France de basket, qui a été une excellente joueuse de hockey ; heureusement pour moi, cela a facilité plus de compréhension »

P. C. : « Oui, par rapport au sport »

T. B. : « Il faut que je vous signale quand même un garçon que j'ai découvert, vous savez il existe sur le plan national, le bulletin officiel, le BMO qui paraît tous les mois et bien que je ne sois plus élu de la ville de Lyon, mes successeurs ont eu la gentillesse de me faire le service malgré les années, ils se sont succédés et T. Bertrand recevra toujours son bulletin. Et bien au mois de septembre dernier, j'ouvre le bulletin et qu'est ce que je vois ?! »

P. C. : « Ah la photo, la candidature aux JO de 68 »

T. B. : « Oui, en dernière page, encore, c'est assez rigolo, c'est pour montrer... la ville de Lyon, l'invitation... »

P. C. : « Oui »

T. B. : « Et alors je découvre le signataire, je me dis quel est le jeune qui a écrit cela...c'est marrant, il habitait en bas de chez moi, là. C'est un garçon qui est, comme vous, il prépare, il est....comment vous vous appelez.... »

P. C. : « Docteur, si vous voulez, en thèse »

T. B. : « Oui, il va passer sa thèse dans les ... il m'a dit « j'espère que vous y serez »
Il est doctorant en olympisme. »

P. C. : « Vous n'avez pas son nom, je le connais peut être ! »

T. B. : « Ce serait intéressant que vous ayez des relations »

P. C. : « Comment s'appelle-t-il ? »

T. B. : « Alors il vient me voir régulièrement maintenant, tiens c'est lui qui a le bouquin de Gilbert Prouteau, il m'a dit ; il est magnifique, je me régale, m'a-t-il dit – voilà ses coordonnées ; oh je serais ravi que vous rencontriez en contact. Comme vous, facile à discuter. Je regarderai ... »

P. C. : « Je vais l'appeler, j'ai du temps car j'ai mon train à 17 H »

T. B. : « Vous pourriez le voir avant de partir, je suis sûr qu'il serait... , vous voulez qu'on l'appelle ? »

P. C. : « Je ne vais pas vous embêter ... »

T. B. : « C'est facile, enfin vous avez les coordonnées »

P. C. : « On va finir l'entretien peut être... »

T. B. : « Alors c'est lui qui a réalisé ça, quand je l'ai lu, je l'ai félicité ; c'est d'une tenue, dans le détail, la vérité surtout ; tant et si bien je voulais savoir qui c'était, quand j'ai vu cela, je téléphone à l'hôtel de ville à Lyon où j'ai toujours des relations et je leur dis : qui est-ce qui a réalisé ce truc là, c'est tellement beau, c'est Laurent ... il habite derrière chez vous »

P. C. : « Le monde est petit...Je ne vais pas vous embêter plus longtemps, j'ai une liste de noms d'acteurs, peut être en connaissez-vous quelques-uns, peut être avez-vous des adresses de personnes que vous avez côtoyées, vous avez vues. Je vous remercie. »

Entretien d' Olivier Philip

Fiche signalétique

Date de l'entretien : 11 février 2008

Lieu : Café Montéchristo (angle rue de Berri) sur les Champs-Élysées

Durée : 1h30

Nom : Philip

Prénom : Olivier

Sexe : Masculin

Date de naissance : 31 août 1925

Lieu de naissance : New York (Etats-Unis)

Age : 85 ans

Profession : retraité

Fonctions successives : Etudiant aux facultés de droit de Lyon et de Paris, docteur en droit, diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, ancien élève de l'École libre des sciences politiques de l'ENA en 1947.

Olivier Philip est d'abord Secrétaire général de la préfecture de Guyane (Cayenne). Il entre à l'ENA avant d'entamer une carrière dans le corps préfectoral. En 1958, il devient le directeur de cabinet de Maurice Herzog, Haut commissaire puis secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. De 1964 à 1966, il assume les fonctions de préfet de la Nièvre. Directeur de cabinet d'Herzog de 1958 à 1964, puis préfet de la Nièvre. En 1966, Georges Pompidou l'appelle comme conseiller technique pour l'année 1966-1967. Il est plus particulièrement chargé de la préparation des élections législatives de 1967. Préfet de la Nièvre (1964-1966), il poursuit ensuite sa carrière préfectorale en tant que préfet de la région Limousin et de la Haute-Vienne (1967-1972), puis préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine (1972-1977).

Postes et fonctions dans le sport : Directeur de cabinet d'Herzog de 1958 à 1964 au HCJS, Olivier Philip a effectué des études à Science-Po et a été champion de France universitaire de cross-country avec cette école entre 1947-1948.

Enregistrement audio : Pas d'enregistrement audio (à cause du lieu, terrasse extérieure du café, bruits environnants trop important)

Anonymat : non

Citation des propos : oui

Retranscription des notes prises durant l'entretien
(dans l'ordre de la discussion)

Suite à des événements survenus en Guyane lors de la venue de Pierre Mendès-France, différentes personnalités politiques vont appuyer la nomination d'O. Philip auprès de Maurice Herzog (Foccart, Guichard, et Juillet des Renseignements Généraux) et notamment Malraux qui conseille à Herzog de le prendre comme Directeur de Cabinet.

Concernant les Jeux de la Communauté, De Gaulle en aurait parlé à Herzog suite à la réunion des chefs d'Etats africains. Selon Olivier Philip la Coopération ne s'occupait pas de sport à cette période, mais le Ministère de l'Education Nationale et le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Les professeurs d'EPS même s'ils étaient rattachés à l'Education Nationale et au HCJS, rentraient dans une procédure de la coopération technique en tant qu'assistant technique. Selon O. Philip, dès l'arrivée de M. Herzog en 1958, il y a des contacts qui sont pris avec les africains notamment pour la préparation olympique et l'assistance technique avec la nomination du Colonel Crespin nommé à la Direction des Sports sur les conseils de Michel Debré (1^{er} ministre du gouvernement) [en effet ce dernier venait de quitter l'armée en Algérie, il était en faveur de l'Algérie française et n'était pas pour l'indépendance]. Le recrutement du Colonel Crespin s'est donc fait une fois qu'il ait quitté l'armée et celui-ci avait un bon relationnel avec les personnalités africaines. Il joua un rôle important notamment dans le conflit qu'opposait le HCJS et les fédérations. Celles-ci ayant peur de perdre et jalouse de leur indépendance (bien que des postes d'assistants soient créés auprès des fédérations, payés par le HCJS).

Quand au Docteur Héraud, son rôle par rapport à l'Afrique n'était pas permanent, mais en mission. Il aurait été accompagné de Crespin pour faire ses déplacements en Afrique (à vérifier) afin de conseiller pour la préparation olympique. Ces relations avec les africains se faisaient à l'époque directement avec les chefs d'Etats ou avec les ministres chargés de la jeunesse et des sports. Olivier Philip parle de relations très bilatérales.

Interrogé sur Michel Bonot, O. Philip répond qu'il n'a pas été longtemps chef de cabinet d'Herzog à cause de divers problèmes qu'il n'a pas développé (1958-1960).

O. Philip ne sait pas pourquoi les Jeux de 1960 ont d'abord eu lieu à Madagascar. Il sait seulement qu'une discussion s'est engagée entre les pays africains sur le choix de la ville selon Michel Debré.

A la question pourquoi la fin des Jeux de l'Amitié, il n'a pas su répondre.

Pour les Jeux de Brazzaville, il dit qu'il y a une assistance technique française, en lien avec l'ambassade et le Ministère de la Coopération avec participation du Quai d'Orsay et que dès 1960, les ambassades jouaient un rôle avec des conseillers culturels qui s'occupaient de sport malgré qu'ils n'en aient pas la charge.

Sur le Comte de Beaumont, celui-ci est en réalité un ami de Maurice Herzog, tous les deux allaient à la chasse. Sur le mélange des statuts de Beaumont, O. Philip en aurait discuté avec Herzog et celui-ci n'y voyait aucun inconvénient.

« Les français du CIO ont toujours joué un rôle plus ou moins avec l'Afrique ».

Olivier Philip souligne qu'il n'y avait pas d'impérialisme dans l'aide et dans l'accession des pays africains aux standards olympiques et du sport international. Il souligne que la France les a aidé à se normaliser mais « à leur demande, ils étaient les demandeurs pour être au CIO » et c'est dans ce sens que la France a opté pour l'assistance technique et la coopération.

A la question concernant la concurrence avec les autres puissances mondiales, Olivier Philip dit que la Grande-Bretagne n'a pas fourni les efforts que la France a fait pour ses colonies. Il dit que les Etats africains anglophones devaient payer sur leur budget. Il persiste en précisant que chacun des Etats restait dans son « pré-carré ». Quant à l'URSS, pour O. Philip, ce pays faisait des « relations publiques » notamment par des stages à Moscou pour les athlètes mais cela n'allait pas plus loin. Alors que la France mélange les athlètes (mythe assimilationniste revient) africains aux français, et il n'y a pas de politique de naturalisation affichée, le débauchage se faisait mais le plupart des athlètes avaient déjà la double nationalité, la France mettait alors la main dessus mais cela concernait peu d'athlètes au final.

Concernant les liens qui pouvaient exister entre le secteur jeunesse et le secteur sport, des stages d'animateurs culturels avec Brichet qui organisait mais de réel lien autrement.

Pour la COGEDEP, cette association d'Etat créée à la demande d'Herzog dans son idée d'introduire de la cogestion a servit à différents ministères dont le Ministère des Affaires Culturelles. Olivier Philip souligne la différence entre la cogestion (on fait plus quelque chose ensemble) et de la coopération (où l'on n'est pas forcé d'être dans le coup, juste une aide ou une subvention peut suffire).

Pour la commission d'Outre-mer au CNS et au HCS, il dit juste que cela rend service (évite le sujet).

Question sur le Haut-Comité de la Jeunesse d'Outre-Mer présidé par Herzog, selon O. Philip il ne s'occupait pas de sport. Son rôle était important en matière de jeunesse et a eu des conflits avec le Ministère des Affaires Culturelles.

A cette période, il dit que la séparation entre le sport et la culture n'était pas évidente et que la culture relevait des Affaires Etrangères et de la Coopération mais que le mouvement sportif relevait du HCJS.

Enfin Herzog aurait eu des relations personnelles avec le mouvement sportif et les ministres africains lors de ses déplacements en Afrique, des « contacts privilégiés ». Il parle d'Herzog comme quelqu'un ayant une vision stratégique, doté d'un certain recul et de hauteur pour gérer les affaires politiques.

(Conflit sur l'OSSU, problème car enregistrement des conversations téléphoniques par Flouret).

[Un témoignage de ce personnage politique est disponible aux Archives Nationales puisqu'il a collaboré au programme d'archives orales de l'Association Georges Pompidou]

Entretien de Jacques Grospeillet

Fiche signalétique

Date de l'entretien : 09 juin 2009

Lieu : A son domicile privé à Ville d'Avray (45 Rue de Sèvres, Bâtiment B3, 92410)

Durée : 2h

Nom : Grospeillet

Prénom : Jacques

Sexe : Masculin

Date de naissance : 22/01/1928

Lieu de naissance : Lyon (69)

Age : 81 ans

Profession : retraité, président de la Commission des statuts du CIJM

Fonctions successives : Il fait une Licence en Droit et obtient le Brevet de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer (1948-1950). Sa carrière débute à l'Outre Mer puisqu'il est Contrôleur Financier à Tananarive (Madagascar) de 1950 à 1952. Puis, il est chef de Subdivision à Mayotte, puis Anjouan (Archipel des Comores) de 1952 à 1961. Par la suite, il entre au Ministère de la Jeunesse et des Sports en tant que Chef du Bureau des Sports (1961-1972), Sous-Directeur des Sports (1972-1981) et alors qu'il est administrateur civil il est nommé Directeur des Sports (1981-1985) pour accéder au grade d'Inspecteur Général de l'Education Nationale (1985-1993). Il a participé à l'encadrement des délégations françaises aux Jeux Olympiques de Tokyo, Mexico, Munich, Montréal, Los Angeles, et Séoul. Il est membre du Comité d'Organisation des J.O. d'hiver de Grenoble en 1968 et membre du Comité de Candidature de Paris pour les J.O. de 1992 ainsi que membre de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse. Enfin, il est responsable du secteur compétitions de la Coupe du Monde de Football de 1993 à 1998. Il est par ailleurs, membre de la Commission Technique du CIJM 1987, puis Président de la Commission des Statuts et Règlements pour les Jeux Méditerranées de Pescara en 2009 (Italie). Il a pratiqué en sport Universitaire le football, rugby, tennis, et le cross.

Postes et fonctions dans le sport : Pratique le tennis, le cross, le football et le rugby à un niveau modeste. Chef de bureau des sports du HCJS, sous-directeur des sports, puis Directeur des sports au Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1981. Participe à la candidature des Jeux olympiques de Paris en 1992.

Enregistrement audio : oui

Anonymat : non

Citation des propos : oui

Retranscription intégrale de l'entretien :

Pascal Charitas : « Pouvez-vous me parler de votre formation initiale ? »

Jacques Grospeillet : « Je suis rentré à l'école coloniale dite école d'Outre-Mer, j'en suis sorti à 22 ans comme..., je suis parti à Madagascar puis aux Comores comme équivalent d'un préfet et quand je suis rentré, quand il y a eu la décolonisation, j'aurais pu rester mais je me voyais mal devenir adjoint de mon ancien adjoint, non et puis ma femme ne supportait pas bien le climat, donc on est rentré dès qu'on le pouvait et on essayait de se caser dans un ministère métropolitain, on se tournait tous vers les Affaires étrangères ou la préfectorale mais il y en avait déjà qui étaient rentrés avant nous, notamment de la guerre d'Indochine donc il n'y avait plus tellement de place et à ce moment là on m'a proposé un poste à l'Education Nationale, mais cela ne me passionnait pas tellement, mais j'ai dit je veux bien aller dans l'Education Nationale à condition d'aller à la Jeunesse et aux Sports, c'était un poste de Haut Commissaire et le directeur du personnel a téléphoné à ...(inaudible) »

P. C. : « Juste pour revenir sur la période de votre formation à l'école d'Outre-Mer à l'époque, c'est vers quelle période ? »

J. G. : « J'y suis rentré en 1948/50. Les premiers n'allaient plus en Indochine, cela paraissait déjà cuit et moi j'avais demandé Madagascar et comme j'étais bien placé, j'ai pu l'avoir. »

P. C. : « Quelles étaient vos fonctions justement à Madagascar ? »

J. G. : « A Madagascar, j'étais au contrôle financier, je suis resté 1 an, c'était un des premiers contacts avec les problèmes sportifs. A l'époque à Madagascar, ils étaient (il faut se rappeler que la rébellion datait de 1947) et en 1950, cela allait, enfin c'était quand même toujours un petit peu tendu, et les malgaches étaient bons en différents sports et notamment en rugby, une très bonne équipe de rugby à Madagascar ...(incompréhensible)... et l'année où j'y étais, en 1951, l'équipe malgache était en tournée en France, il y a eu un match contre le Racing au cours duquel Marc et Sousa ?, $\frac{3}{4}$ centre du Racing et de l'équipe de France il y a eu un placage un peu sévère sur un malgache, il n'était pas très costaud, le type est mort. Alors au retour à Madagascar, on a frôlé l'émeute et j'étais d'autant plus concerné que le

joueur tué était le fils du planton du contrôle financier, le planton était très digne mais à l'époque ils avaient effectivement très...

Pour en revenir sur une question à ce moment-là, comme aux Comores ensuite, il a fallu....malgache ou comorienne étaient rattachés aux fédérations françaises et en dehors, je cite le rugby parce qu'ils étaient arrivés à un haut niveau, bien sûr comme partout le plus pratiqué c'était le foot. ; les malgaches avaient aussi d'excellents joueurs de tennis et un niveau sportif très soutenu. »

P. C. : « Et à Madagascar, est-ce qu'il y a eu un centre de formation qui a été créé, comme par exemple à Dakar vers les années 1950. »

J. G. : « Non, il n'y avait pas de centre sportif, il y avait de bonnes installations sportives et une espèce d'IMS ? à Libreville ou à Dakar. »

P. C. : « Et ces installations qui existaient, elles dataient je suppose de la période de Vichy. »

J. G. : « Oui, dans les années 47, l'origine datait de Vichy, c'était en bon état. »

P. C. : « Est-ce que vous avez vu comme une sorte de projets d'équipement qui visait au sortir de la libération, une volonté de mettre de l'argent et de rénover ? »

J. G. : « Où j'étais, non ... mais cela existait peut être »

P. C. : « Vous étiez à la capitale .. »

J. G. : « J'étais à Tananarive, je sortais du contrôle financier, je dépendais plutôt du Ministère des Finances mais une fois là je suis allé faire une mission aux Comores, d'inspection financière et j'ai eu un coup de cœur pour ce territoire donc j'ai demandé à y être affecté et je suis parti en janvier 1952 et j'y suis resté jusqu'en 61, j'ai été d'abord adjoint au chef de subdivision ... puis chef de subdivision de Mayotte, puis chef de subdivision de...; là, on avait une activité, on avait pas de service spécialisé en sport mais on faisait directement... C'était assez drôle d'ailleurs, car Mayotte ? faisait partie des Comores, c'était le foot bien sûr comme sport et l'équipe de Mayotte jouait avec le maillot des girondins de Bordeaux, parce que le chef de subdivision était de Bordeaux mais les anjouanais jouaient au club St Etienne parce que ... était né à St Etienne, cela avait un succès, très honnêtement il y avait d'excellents éléments.

P. C. : « Mais alors, vous parlez beaucoup du sport, mais puisque vous étiez contrôleur financier, quel était le lien ? »

J. G. : « Ah, mais aucun, je suis sorti de l'école à 22 ans, élève administrateur, il faut faire ses classes quelque part, on m'a mis au contrôle financier parce que j'étais célibataire et c'était plus pratique pour faire des déplacements mais ensuite ma véritable vocation, c'était

les Comores, où j'étais sous-préfet et puis ensuite préfet, cela ne s'appelait pas comme cela mais c'était chef de subdivision. »

P. C. : « Avant de rentrer à l'école... »

J. G. : « Avant de rentrer à l'école, j'ai fait des classes préparatoires et mon bac à Ste Geneviève de Versailles et j'ai passé le concours et j'étais déjà assez sportif (mon père était très sportif) »

P. C. : « Et vous avez pratiqué ? »

J. G. : « J'ai pratiqué à un niveau très modeste, j'ai fait capitaine ? De foot, notamment à l'école d'Outre-Mer, du cross où j'étais un peu meilleur et un peu de rugby mais cela aux Comores et puis je jouais au tennis pour ainsi dire tout le temps. Par exemple, lorsque j'étais aux Comores j'étais l'adjoint du chef de subdivision, qui lui-même étant quelqu'un dans les milieux du rugby et on avait introduit le rugby aux Comores, je disais souvent que cela se jouait avec 1/3 d'européens, 1/3 de malgaches parce qu'il y avait pas mal de fonctionnaires malgaches qui aimaient ça et 1/3 de comoriens, qui n'aimaient pas du tout mais qui savaient que leur bulletin de notes en dépendait un peu. Mon amour pour le rugby a failli abrégé ma carrière parce qu'on venait de lancer cela....et pour rigoler un peu j'avais envoyé un article au « rugby olympique », en disant le rugby démarre dans l'Océan indien ...15 jours après ...conséquence, « rugby olympique », première page.....ce que je ne savais pas c'est que l'entraîneur, un des entraîneurs nationaux du XV de France, se trouvait à Madagascar à la recherche d'éléments et il avait envoyé un télégramme au chef de Directoire des Comores et j'apprends qu'il est revenu chez nous « j'arrive demain ». Vous vous débrouillez, s'il arrive demain, vous reprenez l'avion, il savait que ce n'était pas sérieux ; heureusement, la fédération de rugby.... a pu le stopper et il n'y a pas eu de suite.....

P. C. : « En parlant de votre formation à l'école d'Outre-Mer, est-ce que vous avez cotoyé des cadres qui venaient des... »

J. G. : « Oui, on avait un formateur qui s'appelait Jouanin ?, qui était administrateur ...et...mais honnêtement à l'école d'Outre-Mer, il y avait un petit défaut, c'est qu'on nous donnait une formation d'inspecteurs généraux. »

P. C. : « C'est-à-dire que ce n'était pas forcément adapté à la réalité locale ? »

J. G. : « Non, alors j'avais certes appris le malgache à peu près, cela tombait bien parce que j'allais à Madagascar mais ensuite aux Comores on ne parlait plus le malgache on parlait le ...mais les comoriens aussi étaient intéressés par le sport. »

« Pour répondre à une de vos questions, c'est à cette occasion quand il y a eu les Jeux de l'amitié à Tananarive en 1960, j'étais encore aux Comores et à Madagascar à ce moment-là,

c'est là que l'on a vu passer le docteur Héraud, qui était donc directeur de l'INS, à l'époque et qui était chargé de préparer les Jeux de l'amitié et il était venu avec un représentant, qui s'appelait Durbas, inspecteur de la Jeunesse et des Sports qui était en service à Madagascar et cela a été en fait un des premiers contacts avec une organisation internationale. »

P. C. : « Il était venu à Madagascar ? »

J. G. : « Il était venu à Madagascar et de Madagascar, il était venu faire un saut aux Comores, plutôt sur le plan touristique d'ailleurs et je l'ai retrouvé ensuite, Héraud, bien sûr. »

P. C. : « Vous, vous avez continué le parcours, vous avez « brassé » différents niveaux national, international, .. etc, et vous arrivez au Commissariat de la Jeunesse et des Sports en.... »

J. G. : « En 1961 ».

P. C. : « En fait, c'est la création de la DGSPPO, avec le colonel Crespin... »

J. G. : « Crespin est arrivé avant, très peu avant, au début j'étais pendant quelques mois avec Théronnel, qui était donc sous-directeur et moi j'étais chef du bureau des sports et puis Crespin a pris la place de ...et là c'était le vrai début de ma carrière sportive puisque Crespin a participé aux Jeux olympiques de à Tokyo, à Mexico et on était si lié que ma fille était sa filleule. »

P. C. : « Donc lorsque vous arrivez en 1961, vous connaissiez le colonel Crespin avant ou pas du tout. »

J. G. : « Pas du tout. Je ne connaissais personne au Ministère des Sports. Il y en a un qui m'a vraiment beaucoup ... ,j'étais un peu ...au niveau de la France d'Outre-Mer, on n'était pas légion non plus et il y avait un inspecteur général qui s'appelait Théronnel, qui avait un double rôle, pour Crespin c'était son socialiste, ...il était très agréable avec moi et vraiment...parce que c'était un milieu un peu, surtout à cette époque, les inspecteurs ... pratiquement pas d'administrateurs civils, ...même dans les fonctions de bureau. »

P. C. : « Théronnel, vous vous souvenez de son prénom ? »

J. G. : « Raymond, Raymond Théronnel. Il avait été adjoint, de longues années, du Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, Gaston Roux. »

P. C. : « Quand vous rentrez d'Outre-Mer, vous m'avez expliqué : Le commissariat est créé, justement il cherche des cadres qui ont un bagage... »

J. G. : « Par rapport aux autres Ministères, il... »

P. C. : « donc en 1961, c'est la création des deuxièmes Jeux de l'Amitié à Abidjan... »

J. G. : « Oui, ...je suis arrivé un peu tard, je n'ai pas participé »

P. C. : « Vous étiez « inséré » à la DGSP ? »

J. G. : « Non, enfin oui, j'étais toujours chef du bureau des sports mais très rapidement je suis devenu sous-directeur des sports parce que dans un premier temps, la direction des sports ...était composée d'une sous-direction sans sous-directeur, et d'un sous-directeur sans sous-direction, puis après les choses se sont normalisées et le grand changement ensuite, c'était en 1980, avec la disparition de... parce que là on avait en charge, ce qui n'était pas sans intérêt parce que les placements que les scrupules n'étouffaient pas pouvaient prendre sur les postes d'enseignants par l'Education Nationale, un certain nombre de postes détournés vers les... après cela s'est tari. »

P. C. : « C'est intéressant ce que vous dites, cela corrobore ce que j'ai vu dans les archives, à savoir que beaucoup de professeurs d'EPS qui étaient en poste pendant la période coloniale sont devenus des assistants techniques de la Coopération et certains se sont reconvertis en cadres techniques, justement pendant cette période 1960-65-66. »

J. G. : « Parce qu'il y a eu à ce moment-là, c'est le Ministère de la Coopération qui l'avait initié, des spécialistes, il y a eu Jacques Dudal qui était nommé à Dakar et qui circulait sur l'ensemble des 5 ou 6 sports, un pour le basket, un pour la natation, et notamment pour le foot et on avait d'excellentes relations. De par mes origines, je m'intéressais forcément plus à cette partie là. »

P. C. : « Jacques Dudal, il avait quelle fonction ? »

J. G. : « Jacques Dudal, il était dans l'athlétisme, d'abord entraîneur de la SOA en athlétisme, et puis il était responsable du groupe (je ne sais plus comment il s'appelait) technique qui était issu du Ministère de la Coopération francophone »

P. C. : « Coopération Sportive »

J. G. : « Au Ministère de la Coopération, il y avait quand même un responsable de la Coopération Sportive, c'était Alain Gauthier, qui lui.... »

P. C. : « Il y avait aussi Jean Sagui, qui était aussi à la Coopération. »

J. G. : « Oui c'était un inspecteur »

P. C. : « Lui il était rattaché à la Coopération »

J. G. : « Oui, pendant ...Oui je l'ai connu Il était d'ailleurs plus ou moins parent avec Yvonne Jeanbrau qui était secrétaire auprès d'Herzog. »

P. C. : « Ah d'accord tout se tient ! »

J. G. : « Oui tout se tient, c'est une petite famille...dans ce qui nous intéresse, il y a un élément essentiel, qui était la... la réunion...du Ministre de la Jeunesse et des Sports d'expression française à la quelle j'ai assistée »

P. C. : « C'était la première ? »

J. G. : « »

P. C. : « Avant c'était les Ministres de l'Education Nationale »

J. G. : « Je ne sais plus à partir de quand, mais j'y suis allé avec Soisson, avec.... »

P. C. : « Donc quand vous arrivez, vous vous occupez à la fois du national, de l'Outre-Mer et de l'Afrique, c'était vraiment »

J. G. : « Il n'y avait pas de département particulier pour les relations extérieures, la Direction des sports, chacun avait son petit truc ...encore qu'il y avait certains thèmes qui concernaient tout le monde et on participait aussi ...aux réunions du Conseil de l'Europe. »

P. C. : « Par rapport à l'Afrique et à ces fameux Jeux de l'amitié, quelle était l'éthique de Maurice Herzog et du Colonel Crespin justement ? »

J. G. : « Si vous voulez, tout cela est un peu imbriqué mais un exemple, aux Jeux Olympiques de Mexico, en 1968, j'étais parti là-bas avec Crespin mais avec une mission particulière qui était de m'occuper des délégations de l'Afrique francophone avec un docteur, le docteur..., qui lui aussi était chargé de la même liaison mais au plan médical, mais surtout ...pour accueillir les stages de préparation des athlètes africains. »

P. C. : « Cela, c'était dans les années 60. »

J. G. : « Oui, mais même avant l'indépendance. Alors des fois c'était la Coopération qui payait et des fois c'était nous puisque c'était toujours dans des lieux appartenant à la Jeunesse et aux Sports. Des stages à Font Romeu avant Mai 68, dans les CREPS aussi et avec parfois quelques désagréments car je ne sais plus en quelle année une équipe de basket de... était venue pour un stage et elles sont toutes tombées malades...et cela a coûté une fortune. »

P. C. : « Dans cette volonté de faire des stages pour faire venir des athlètes africains, de faire des rencontres aussi entre les équipes françaises et africaines et dans la création de ces jeux de l'amitié, qui d'ailleurs s'arrête en 63, quelles sont les volontés politiques derrière ? Parce qu'on est quand même dans la période des indépendances et pourquoi cet intérêt soudain pour le sport. »

J. G. : « Oui même avant l'indépendance, moins affichée oui, ... »

P. C. : « Parce qu'elles étaient intégrées à la métropole par des liensles fédérations étaient rattachées aux championnats français. »

J. G. : « C'est vrai mais cet affichage, vous voulez dire, du côté africain ou du côté français ? »

P. C. : « Non, du côté français. »

J. G. : « Oui, bien sûr, c'est quand même dans la ligne du discours de de Gaulle à Brazzaville, cette citation du développement des élites africaines, avec une difficulté ensuite parce que quand on est passé de la coopération strictement française, de la coopération de la Jeunesse et des Sports aux multinationales ...là, c'était plus compliqué parce qu'il y en avait beaucoup, il y avait les Québécois, les Belges, qui payaient autant que nous mais qui payaient quand même donc qui avaient leur mot à dire. Il y avait quand même parfois quelques qualités car je ne sais plus comment il s'appelle... à Dakar, il y a eu un match de foot Sénégal/France qui était.... De toute façon les Jeux méditerranéens à Rabat qui ont eu lieu en 1976 se sont fait huer. »

P. C. : « Oui, dans les archives j'ai vu qu'il y a eu des relations tendues, notamment j'ai remarqué, par rapport aux pays d'Afrique du Nord, même avant Rabat »

J. G. : « Notamment en Algérie »

P. C. : « Et aussi l'Egypte, qu'on appelait à l'époque, la RAU. »

J. G. : « ... »

P. C. : « Pourquoi ces jeux de l'amitié s'arrêtent en 63, est-ce que ce ne sont que des raisons, comme on vient de l'évoquer, un peu tendues au niveau sportif... »

J. G. : « Non, je ne crois pas... »

P. C. : « Cela coûte trop cher à la France ? »

J. G. : « Il y a un peu de ça ..je pense qu'il y a eu un bilan et que finalement ce n'était pas tellement rentable, il y a eu quelques succès mais il y a eu aussi quelques scories et cela coûtait quand même pas mal d'argent qui pouvait peut-être mieux utilisé mais cela s'est fait en douceur, il n'y a pas eu de clash. »

P. C. : « Oui, parce qu'il y a eu les Jeux africains régionaux en 1965 »

J. G. : « Oui, c'est ça ».

P. C. : « Donc quand on prend un peu de recul, on voit qu'il y a une certaine continuité de la transformation des Jeux de l'amitié en Jeux africains. »

J. G. : « Oui, avec une autre direction »

P. C. : « Oui, une volonté d'entrer dans les Jeux olympiques »

J. G. : « C'est cela »

P. C. : « Cela se fait déjà par les Jeux de l'amitié quand M. Herzog dit par voie de presse en 59, dans l'Equipe que les fédérations africaines doivent choisir entre être rattachées aux

fédérations nationales métropolitaines et prendre leur indépendance et créer leur propre fédération nationale puis se rattacher aux fédérations internationales et derrière j'ai étudié la commission d'aide internationale olympique qui se monte au CIO avec J. de Beaumont, c'est le début de la solidarité, on voit tout à fait que c'est une volonté de la France d'aider au développement du sport en Afrique et de créer les premiers CNO pour en fait, faire entrer l'Afrique indépendante au CIO »

J. G. : « Jusqu'à un certain point parce que les fédérations françaises n'étaient pas très d'accord pour que l'on aide des équipes qui seraient leurs concurrentes. »

P. C. : « Bien sûr ! »

J. G. : « Alors là, il y a eu un mouvement, le rapport que j'ai fait sur les DOM-TOM c'est pareil, le maire de la Guadeloupe ne comprend pas, lui qui court un 100 m en 10. 40 n'est pas sélectionné pour les J. O. alors que celui de Tahiti en 10.90 il le sera.. »

P. C. : « Il y a un vrai problème de concurrence et encore à cette époque-là puisque c'est vrai, le ressenti par rapport à l'infériorité de l'indigène et la supériorité métropolitaine du blanc.. »

J. G. : « Il y a un peu de cela aussi.. »

P. C. : « C'est ambivalent puisque quand Abdou Sèye gagne la médaille aux 400 m, aux JO de Rome, il y a quand même un enthousiasme national alors qu' Abdou Sèye à ce moment-là, il est pris entre deux feux parce le Mali va se rattacher au Sénégal, il va choisir sa nationalité, est-ce qu'il retourne au pays ou est-ce qu'il reste en France ?

J. G. : « Lui, il était plutôt pour repartir mais lui, était resté attaché à la France.

Mais, vous savez, moi je me suis occupé de cela au centre de la direction des sports, quand on demandait aux fédérations de faire des propositions de cadres techniques, les DOM TOM étaient toujours en queue, si bien qu'à un moment on a dit, vous êtes gentils, mais les DOM TOM c'est nous et c'était hors contingent de la fédération d'athlétisme, de basket sinon il n'y en aurait pas eus puis cela a fait quelques frictions. »

P. C. : « Je me souviens aussi, notamment Robert Busnel, entraîneur national de basket qui a fait une tournée en 64-65, au Sénégal et certains pays africains pour détecter quelques talents, cela rentre dans cette dynamique de cadres techniques ? »

J. G. : « Oui, oui, absolument, tout à fait. Il était missionné par le Ministère, pas du tout par la fédération de basket qui n'en avait rien à faire sauf effectivement à essayer de trouver un nombre de joueurs »

P. C. : « Qu'est-ce que cela a donné, concrètement .. »

J. G. : « Cela dépend... »

P. C. : « J'ai un peu l'impression, par rapport à ce que je vois de loin, dans les archives, je vois en effet, que certains internationaux, cadres techniques se déplacent sur le terrain, font une tournée mais qu'il n'y a pas de retour. »

J. G. : « Cela dépend, par exemple si vous prenez les Antilles, en athlétisme, les garçons comme Chérubin, comme..., eux, c'était des cadres techniques directement envoyés par Paris, qui eux, ont eu des résultats, mais parce qu'il y avait la matière, c'est sûr, on va pas faire »

P. C. : « Est-ce qu'il y avait, parce qu'il y avait les cadres techniques, pour l'Outre-Mer, donc les DOM TOM, qui ont adhéré à la France et pour l'Afrique indépendante, il y a quand même une différence.... »

J. G. : « Eux, ils étaientau Ministère de la coopération, c'était chez nous sans doute, au moins plus tard mais ils étaient au Ministère de la coopération, qui les prenait en charge. »

P. C. : « Et la volonté, était-elle de détecter des talents et de venir en France dans nos centres de formation.. »

J. G. : « Non, je crois que la plupart des cadres techniques, honnêtement, ont essayé d'organiser le sport pour les populations pour lesquelles ils travaillaient, bien entendu s'ils tombaient sur quelques pépites, ils les faisaient venir, c'était dans l'intérêt des sportifs eux-mêmes. »

P. C. : « D'un point de vue un peu plus géopolitique, relations internationales, puisqu'on a parlé de la politique de de Gaulle, finalement cette politique envers l'Afrique, du point de vue du sport, rentre totalement dans cette idée de la grande France, c'est à dire la puissance, être indépendant sur le plan international vis à vis, justement puisqu'on est dans la guerre froide, des américains et des soviétiques... »

J. G. : « Vis à vis des soviétiques surtout, parce que les américains s'intéressaient assez peu à l'Afrique à ce moment-là, les soviétiques oui, et ensuite les chinois. On avait l'avantage sur nos concurrents, c'était la langue, c'était plus facile, encore qu'il y en ait pas mal qui étaient formés en Allemagne de l'Est. »

P. C. : « La langue et je dirais aussi, la formation des cadres, ils étaient au contact des gens et ils avaient déjà un réseau. »

J. G. : « C'est vrai, oui, ils étaient au milieu des gens mais c'était plus difficile »

P. C. : « Et d'après ce que j'ai vu dans la presse et dans les archives, il y a toujours ce sentiment de nostalgie je dirais presque colonial et néo-colonialiste, c'est à dire on a le même passé historique commun... »

J. G. : « Quand j'étais administrateur en Outre-mer surtout, le parti colonialiste c'est la pire des choses mais je faisais..... quand je veux, je suis reçu et cela s'est prouvé puisque le président qui a été assassiné.....quelques semaines avant j'ai conservé d'excellentes.... et là ils raisonnent comme s'ils étaient français, ils n'ont pas tous été meurtris par la colonisation, il y en a bien sûr. »

P. C. : « C'est d'autant plus vrai, qu'en 58, quand de Gaulle a fait le référendum, il y a beaucoup d'africains leaders qui hésitaient et qui auraient pu... »

J. B. : « Il n'y en a qu'un qui a dit non »

P. C. : « Oui, il n'y en a qu'un qui a dit non, même ils ont répondu plus, je pense qu'ils auraient voulu que les pays soient intégrés carrément à un grand ensemble francophone, avec.. »

J. G. : « Oui, comme le Commonwealth »

P. C. : « Comme le Commonwealth oui. Alors ensuite sur les Jeux de Tokyo et les 1er jeux africains, quels étaient vos... »

J. G. : « Pour les jeux de Tokyo, j'étais directement dans l'organisation de la délégation française. Les jeux africains, je ne me suis pas... »

P. C. : « Pour les Jeux de Tokyo, j'ai vu quelques éléments dans les archives, il y a les délégations qui sont déjà aidées par le Haut Commissariat. »

J. G. : « Oui, oui... »

P. C. : « Je crois qu'il y a un médecin ou deux qui y vont ! »

J. G. : « Des entraîneurs puis...et c'est vrai que le Comité olympique français a, à chaque fois, soutenu les candidatures des comités olympiques africains, ex colonies françaises. C'était par très compliqué, parce que Samaranch lui, prenait tout ce qui passait et il poussait même un peu au crime, il a un peu incité la Nouvelle Calédonie à créer leur propre comité olympique, son objectif étant qu'il y ait plus de comités olympiques au CIO que de pays...Ce qui est le cas d'ailleurs maintenant. »

P. C. : « Sur le Mouvement olympique justement, est-ce que vous avez vu dans vos fonctions à cette époque-là, des relations... »

J. G. : « Moi j'étais dans une situation un peu particulière en ce sens que j'étais très ami avec deux personnalités du CNOSF, Claude Collard et..., qui m'ont associé, j'étais sous-directeur à l'époque mais ils m'ont emmené avec eux au congrès du CIO à Varna, à Baden Baden, donc j'ai pratiqué d'assez près, hélas, le CIO. J'ai une opinion assez moyenne sur cet organisme, cela dépend il y a des gens très bien mais il y en a d'autres qui sont ...et maintenant je les côtoie toujours un peu puisque je fais partie de ... Claude Collard était président du CNOSF

mais il était aussi président du comité international du jeu amical et il m'a fait venir avec lui au.... où je suis toujours, je m'occupe des statuts et règlement maintenant et à cette occasion on voit pas mal de gens du CIO puisque l'assemblée générale de...des comités olympiques de la région et les membres du CIO... »

P. C. : « Cela m'intéresse... à quelle époque est-il président des Jeux de la Méditerranée ? »

J. G. : « Il y a eu pendant un moment de sa vie, il était en même temps premier ministre de Tunisie et c'est ... qui a demandé à Claude d'être son vice-président délégué et il a dû être président à temps plein à partir de 83, ...du Maroc et il a abandonné en 2005 pour raison de santé et il est mort en 2007 et maintenant c'est un algérien bien sous tout rapport ...et coupe du monde en 98, chargé de la compétition, c'est à dire de trouver les arbitres, de..., de vérifier que les terrains soient, c'était de la logistique. »

P.C. : « Et donc vous restez en poste au Haut Commissariat jusqu'en.. »

J. G. : « Jusqu'!..., je suis directeur des sports de 81 à 85, en 85, on me nomme Inspecteur général de l'éducation parce que c'était un peu mieux que jeunesse et sports, il y avait un marché à l'époque avec l'équipe qui entourait Mitterrand en disant on vous nomme Inspecteur général et vous partez avec des résultats à la candidature de Paris pour les JO de 92, ce que j'ai fait, en 92, comme Paris a été battu et comme j'avais fait entre temps un rapport sur le football et que je connaissais bien Sastre, qui m'a fait venir au comité français de de la coupe du Monde 98.... et j'ai vraiment arrêté de travailler en 98. »

P. C. : « Donc jusqu'en 80, vous êtes au Commissariat à la jeunesse et aux sports »

J. G. : « Non, jusqu'en 86, en 81 je suis directeur des sports, c'est qui est directeur des sports, je suis revenu aux sports bien qu'Inspecteur de l'éducation , c'est une anecdote que je raconte souvent, j'arrive à....2 par bureau, ici c'est une grande salle vous travaillerez chez vous donc de temps en temps et on vous donne des enveloppes pour envoyer vos rapports ; quand j'ai vu que les enveloppes étaient timbrées au tarif lent, j'ai compris l'intérêt qui nous était porté donc on ne m'a jamais revu à l'éducation nationale. »

P. C. : « Est-ce qu'en 66, qu'en M. H s'en va, est ce que par rapport à l'Afrique et aussi à l'Outre-Mer et aux DOM TOM, est ce que la politique du Haut Commissariat va changer ? »

J. G. : « Pour être tout à fait honnête en ce qui concerne les sports, le ministère de la jeunesse et des sports, le personnage, c'était Crespin et les ministres le suivaient, sauf Ma... parce Ma... était.... autrement, c'est une plaisanterie qu'on fait souvent mais c'est vrai quand Crespin est quelque part avec les ministres on devrait toujours..... »

P. C. : « C'est dommage qu'il soit décédé assez tôt parce que, pour moi, c'est une pièce maîtresse.. »

J. G. : « Oui, c'était un personnage »

P. C. : « Oui, les 3, 4 personnes que j'ai vues, disent à chaque fois, Crespin, c'était un personnage, il avait un fort caractère.. »

J. G. : « Oui, j'ai beaucoup compris lorsque j'ai lu les bouquins de Lucien Bodart sur Delattre parce que Crespin avait une adoration pour Delattre et il imitait y compris pour... Delattre, qui était d'une injustice parfois terrible mais délibérée , il faisait exprès, et Crespin c'était pareil, il testait les gens... moi j'ai eu de la chance, je suis passé à côté, je suis arrivé en 64 à Tokyo et il avait auprès de lui Madame Deschamps qui elle était une femme tout à fait remarquable et très efficace mais qui n'a jamais supporté les changements d'horaire, les changements ..., alors elle est restée à Tokyo, et à partir de cela Crespin a insisté, non vous n'allez pas rentrer de Tokyo comme ça, ...en stop au Cambodge, en stop à.... et j'étais ensuite ...»

P. C. : « Oui, j'ai pensé à Crespin parce que j'ai vu M. Tony Bertrand qui m'en a aussi un peu parlé... »

J. G. : « Oui Bertrand, il vit toujours Bertrand ? »

P. C. : « Oui, oui, il est à Lyon »

J. G. : « Cela s'est mal terminé parce que lui, il était à Tahiti ou à... »

P. C. : « Oui, en 66, pour les Jeux du Pacifique »

J. G. : « Oui les Jeux du Pacifique, je ne sais pas ce qu'il a eu, cela ne s'est pas très bien passé ... »

P. C. : « Même avant parce que T. Bertrand était à la préparation des Jeux d'Abidjan et des Jeux de Dakar aussi, il était délégué permanent à Abidjan et ensuite il était conseiller technique auprès du gouvernement et du ministère de l'Education nationale de Dakar et après en effet, il a été muté au cabinet ... »

J. G. : « Je le connaissais bien....parce qu'il était jeune, moi non plus mais ... »

P. C. : « Donc Missoffe arrive, est-ce qu'il reprend en l'état cette politique par rapport à l'outre-mer et l'Afrique... »

J. G. : « Oui »

P. C. : « Il a plus d'éléments ? »

J. G. : « Non, honnêtement, sauf que Missoffe l'avait comme directeur de cabinet, c'était un ancien directeur de...je vous dis ...on ne voyait que Crespin »

P. C. : « Et en plus il reste en poste jusqu'en... »

J. G. : « Il reste en poste jusqu'en 67 »

P. C. : « Donc jusqu'en 67, on peut dire que la politique qu'il avait dans les débuts des années 60, est en continuité... »

J. B. : « Oui absolument »

P. C. : « A la différence près, comme je vous l'avais dit, qu'avec ... les relations ne sont plus bilatérales mais multilatérales... »

J. G. : « Oui, multilatérales »

P. C. : « Et justement cela implique une autre approche. »

P. C. : « ...je me souviens, ... cela doit être 1969 »

J. G. : « Peut être...il y avait Gauthier qui était très influent et un type qui s'appelait Deroncier puis il y avait...africain, moi j'avais gardé une excellente relation avec le directeur des sports d'Abidjan, Côte d'Ivoire, Diara, qui était un type très...de la France, c'était tous des gens qui avaient été formés en France et qui en fait avaient conservé une véritable vénération pour les enseignants d'EPS qu'ils avaient eus »

P. C. : « Oui tout à fait, cela rejoint ce que j'ai vu, j'ai interrogé, Monsieur, ah... un sénégalais qui a été à la solidarité olympique en 72 et il me disait la même chose, c'est à dire quand il était jeune étudiant au Sénégal, de ses professeurs d'EPS »

J. G. : « J'ai beaucoup entendu parler de plusieurs personnes... dont une qui s'appelait Clarté qui avait vraiment, semble-t-il... mais J. C. Ganga était très copain avec Crespin. »

P. C. : « Ah oui ? »

J. G. : « Oui, il s'est fait virer du CIO, c'est sûr qu'il avait peut être un peu exagéré mais il n'était pas le seul – (rire) - et de loin, c'était un type truculent ... »

P. C. : « Justement par rapport à J.C. Ganga, c'est intéressant parce que lui aussi il jouait un jeu un peu, pas très politique, puisqu'il était à la fois ...»

J. G. : « et puis c'est un peu compliqué, dans les accréditations, tout ça.. »

P. C. : « pour faciliter les démarches... »

J. G. : « C'est ça, parfois avec quelques choses un peu curieuses, parce qu'en 72, quand il y a eu les jeux à Munich, c'était un français qui était au protocole, Christian Jeannette et c'est lui qui distribuait les cartes, il en faisait profiter les français de toutes les cartes ...moi j'étais officiellement attaché olympique à Madagascar et que Paillou...il était attaché olympique de Palestine alors quand il y a eu l'attentat, je lui ai téléphoné, je lui ai dit écoute : « ne sors pas ta carte, tu vas avoir des ennuis »

P. C. : « Et pourquoi vous aviez ces cartes là ? »

J. G. : « C'était Jeannette... »

P. C. : « Oui pourquoi, parce que les personnes qui devaient les avoir ne pouvaient pas de déplacer »

J. G. : « N'étaient pas venues – on ne savait pas, on ne les avait pas fauchées.

Parce qu'à Mexico, il y avait des cartes d'accréditation avec un tampon, par exemple, pour les vétérinaires, c'était une tête de cheval, ils ne pouvaient rentrer que dans les compétitions d'équitation alors Crespin avait fait faire des tampons de libre accès à tout par les services spéciaux en France et on est passéet comme il n'y avait pas de contrôle informatique. »

P. C. : « Oui et alors, pour en revenir toujours, aux échanges avec l'outre-mer, entre France-Afrique, les stages continuent, sur... et sur la deuxième période entre 65 et 70, les stages continuent à l'INS essentiellement ou à Font Romeu, j'ai vu dans la presse que Font Romeu arrive à cette période-là et le CREPS de Boulouris. »

J. G. : « Le CREPS de Boulouris, c'est une question de climat »

P. C. : « Et là toujours ce sont généralement la coopération et aussi les nationaux qui sont »

J. B. : « la coopération, la jeunesse et les sports. Des stages à l'INSEP pour les formateurs »

P. C. : « Oui, cela arrive en parallèle de la Cont...c'est même à ce moment-là que cela se met en place »

J. G. : « Oui, oui »

P. C. : « On va jusqu'en 72, cela m'intéresse. En 72 est créé la solidarité olympique, est-ce que cela change quelque chose avec la Cont..., avec les relations France/Afrique ? »

J. G. : « Honnêtement, non, cela change rien sauf qu'il y a quand même quelques petits échanges, c'est pas doublonné mais enfin chacun était chez soi et on disait gentiment quand on les sollicitait d'accord mais parcequ'ils ne savaient pas forcément, ce n'était pas très connu. »

P. C. : « D'accord ! Donc le référent est resté Haut-commissaire et toute la France par les liens... mais vous essayez toujours, comme c'est une institution qui se crée et qui fait autorité... »

J. G. : « Oui, mais alors je vous dis plus nous que les fédérations françaises »

P. C. : « Oui »

J. G. : « Oui j'ai joué un rôle aussi assez important dans les Jeux du Pacifique sud mais ... à Nouméa »

P. C. : « C'était en quelle année ? »

J. G. : « C'était en 87 »

P. C. : « Et dans les Jeux de la francophonie ? »

J. G. : « Et dans les Jeux de la francophonie, oui, je n'avais pas les mêmes fonctions. »

P. C. : « Nous pouvons parler d'un acteur important, j'en ai parlé brièvement tout à l'heure, Jean de Beaumont, vous aviez des relations avec ce personnage ? »

J. G. : « Les miennes étaient assez bonnes, celles de Crespin étaient exécrables avec lui »

P. C. : « Ah oui »

J. G. : « Il ne lui pardonnait pas d'avoir reçu Goering dans ses chasses en Alsace et ensuite Jean de Beaumont n'avait pas remis ses actions de « terre rouge » d'Indochine et cela aussi Crespin avait du mal, ils ne se parlaient pas ; moi Beaumont, il m'aimait bien quand il y a eu l'élection au CNOSF où S... était candidat, il y avait un déjeuner ou un dîner, des petites tables où on était 7 ou 8, Henri Sérandour, Jean de Beaumont, moi et quelques autres et de B. qui était un peu dur d'oreille parlait donc assez fort « dis donc là vous...Crespin était assez vache. Jean de Beaumont était candidat pour rentrer à la Commission exécutive du CIO et c'était une session qui se tenait à Tokyo je crois, enfin en Asie.. »

P. C. : « Oui et puis il avait voulu être président aussi »

J. G. : « Oui c'est cela et à ce moment-là il est arrivé comme par hasard à tous les membres du CIO, un article du Canard Enchaîné qui démolissait de Beaumont, enfin bon ... »

P. C. : « Sur de B. il y avait à mon avis Du Coteau »

J. G. : « Ah oui, oui, oui – du Coteau »

P. C. : « J'ai vu un peu son parcours et j'ai lu 2 ou 3 ouvrages de lui et c'est assez... »

J. G. : « Et Crespin l'a su aussi parce qu'il devait faire aussi les Jeux de France. Et les Jeux de France, c'est Crespin qui les a torpillés, volontairement. Et il avait dépensé pas mal d'argent (rire) si bien qu'ensuite quand il a voulu se faire rembourser par le CNOSF, Crespin était président et il lui a dit « je suis désolé, c'est une de vos initiatives personnelles » parce qu'il avait fait un repas au château du Touvet , tous les laquais habillés à la française, tout le long de la route des feux d'artifice, un truc délirant et nous, en tant que fonctionnaires de la jeunesse et des sports, avons l'interdiction d'y assister. »

P. C. : « Ah bon – c'est curieux parce qu'Olivier Philip m'a dit que Jean de Beaumont était un peu ami avec Maurice Herzog parce qu'ils allaient à la chasse ensemble, je vois un peu les relations et en même temps J. de B. étant quand même une pièce maîtresse dans l'échiquier, à cause de son entrée au CIO comme membre, c'est lui qui a créé la commission d'aide internationale olympique, qui a aidé entre guillemets, par ses tournées parce qu'il jouait sur le double côté financier- administrateur puisqu'il avait toutes ses entreprises en Afrique, de café, plantations etc... il en profitait lors de ses missions d'entreprises pour aller faire la

tournée des CNO lorsqu'ils se créaient, donc j'ai vu dans les archives, il avait la double mission tant avec Brundage et M. Herzog de créer les CNO africains francophones. »

J. G. : « Vous venez de citer Olivier Philip,...Maurice Herzog et il avait une très bonne réputation dans les milieux sportifs ; il avait Olivier Philip comme directeur de cabinet, il avait Berlioux à la presse, il avait Bernard Stasy conseiller des sports, Brandage à la cour des comptes, ... au conseil d'Etat, il était très, très bien entouré, c'est lui qui les avait choisis... »

P. C. : « Oui, oui, »

J. G. : « Après parfois c'était moins bon »

P. C. : « On a beaucoup parlé de la coopération, on voit que dans les relations par rapport à l'Afrique, le Haut Commissariat n'est pas tout seul, il est très secondé voir très appuyé par la coopération.. »

J. G. : « Ah oui voir sollicité c'est la coopération qui.... »

P. C. : « Donc ça c'est la politique de De Gaulle clairement où »

J. G. : « Oui, oui c'est la France/Afrique »

P. C. : « Parce que j'ai vu des relations, j'ai vu des archives de Foccart et Foccart est impliqué dans la décision des Jeux de la Communauté puis des Jeux de Brazzaville en 65, on voit que cela remonte jusqu'au sommet de l'Etat, puisque Foccart était le bras droit de de Gaulle. »

J. G. : « Foccart oui, je l'ai remontré lorsque de Gaulle est venu aux Comores, c'est Foccart qui préparait son déplacement, moi j'étais en.... et je souhaitais rencontrer le général de Gaulle comme tout le monde, il m'a dit non, vous vous restez.... je dis « pourquoi faire », si par hasard il y a un pépin, quelque chose, le général de Gaulle va à la Grande Comore pas ... C'était en 61 ; il est allé effectivement à la Grande Comores, alors ils ont fait des avions de notables qui partaient dans les autres îles pour aller à la Grande Comores. C'était quand même curieux quand les avions revenaient, les gars descendaient de l'avion, c'était exactement comme s'ils revenaient d'un pèlerinage de La Mecque, tous les gars touchaient de Gaulle et moi je ne sais pas ce que j'aurais fait s'il y avait eu un problème, je n'avais rien, pas un bateau, évidemment pas d'avion. »

P. C. : « Oui, délicat – alors, à cette époque-là, la politique gaullienne par rapport à l'Afrique, nous sommes en plein bouleversement de l'indépendance africaine, la coopération s'est mise en place .. »

J. G. : « Oui c'est à ce moment-là, ils ont eu le choix entre l'indépendance et ...ceux qui, à part la Guinée qui est partie, veulent essayer de leur démontrer qu'ils avaient bien fait de rester là. »

P. C. : « Et là on ne parle que de la coopération mais il y a eu des conflits d'intérêt entre ... et les ministères, notamment les ministères des affaires étrangères, ministère de la coopération et le secrétariat d'état à la communauté et aux affaires africaines et malgaches et que sur les relations sur le terrain, il y avait un peu ... »

J. G. : « Ca c'est sûr notamment entre les instances des affaires étrangères et la coopération, il y avait souvent du tirage mais nous évidemment jeunesse et sports, on était plus côté coopération que des affaires étrangères. »

P. C. : « Est-ce que vous avez dû en pâtir de ces rivalités entre ministères »

J. G. : « Parfois »

P. C. : « vous n'avez pas d'exemples concrets »

J. G. : « Je n'ai pas d'exemples en tête »

P. C. : « Moi j'en ai un, c'est pourquoi je vous pose la question (rires) C'est juste avant que vous arriviez, c'est pour cela que vous ne vous en souvenez pas. Maurice Dumesnil Adélé, Inspecteur en 60 et entre temps, il était avec le docteur Héraud à la création des Jeux de la communauté dans le comité d'organisation et j'ai trouvé des archives des correspondances qu'il adresse à M. Herzog, il dit « je vais démissionner parce que les missions d'aides à la coopération, les affaires étrangères me tirent dans les pattes, ne m'aident pas du tout pour faire ce que j'ai à faire sur le terrain »

J. G. : « Oui, cela c'est possible ; les ambassadeurs généralement de l'éducation sportive, sauf exception, ne les.... pas ou ils nous foutaient la paix ou bien effectivement, ils ne facilitaient pas, cela dépend des cas. Mes relations avec la coopération, c'était beaucoup de relations personnelles comme on travaillait beaucoup ensemble. Un gars dont vous avez dû entendre parler, qui est toujours en activité qui est Jean-Claude Sorge »

P. C. : « Non »

J. G. : « Alors lui il peut vous renseigner »

P. C. : « Vous n'avez pas son adresse par hasard »

J. G. : « Non »

P. C. : « Justement je suis à la recherche d'acteurs. »

J. G. : « Numéro de téléphone et fax... autrement si vous arrivez à rencontrer... un africain, lui il doit le connaître »

P. C. : « Il était à la coopération à cette époque-là ? Dans les années 60 »

J. G. : « Oui, il faisait partie de l'équipe Duval. Il a trempé dans toutes les organisations, c'est pas un enfant de chœur. Il est à son compte maintenant, il n'est plus fonctionnaire, il fait partie de je ne sais quelle organisation... »

P. C. : « Vous n'avez pas d'autres personnes en tête »

J. G. : « Il y a un type qui était chargé de... les Jeux du Pacifique sud, Alain Gelès ex-président de la fédération française de pentathlon, vous pouvez avoir ses coordonnées par le CNOSF, c'est un garçon qui était prof. d'éducation physique en Guinée quand j'étais à la direction des sports... et ... un jour quand T. Bertrand est arrivé... il a dit il faut trouver quelqu'un pour le remplacer mais tout de suite dans la semaine et je suis allé... et je lui ai dit est-ce que vous êtes prêt à partir en Nouvelle-Calédonie, il a dit quand, la semaine prochaine, d'accord et là il embarque avec sa femme, il est venu me rejoindre et il ne voulait plus repartir... lui, il a aussi des trucs très intéressants sur Samaranch parce qu'il était directeur de cabinet de Paillou et il était catalan dont il parlait catalan avec Samaranch, ce qui vexait horriblement Paillou qui lui, ne parlait que...Sa fille vient d'être élu au conseil d'administration du CNOSF. »

Entretien de Monique Berlioux

Fiche signalétique

Date de l'entretien : 23 juin 2010

Lieu : A son domicile principal près de Niort (Azay-le-Brûlée, Mons, 79 400)

Durée : 1h15

Nom : Berlioux

Prénom : Monique

Sexe : Féminin

Date de naissance : Née le 22 décembre 1923 à Metz (Moselle), fille de l'entraîneur(e) de natation Suzanne Berlioux

Lieu de naissance :

Age :

Profession : retraitée

Formaiton : Lycée Fénelon et Faculté de lettres de Paris. Licenciée ès Lettres.

Postes et fonctions dans le sport : 40 fois championne de France de natation, nombreux records de France, Championne et recordwoman d'Angleterre (1946-47), demi-finalistes des Jeux olympiques de Londres (Grande-Bretagne) (1948), Championne de Yougoslavie ; Journaliste au Front national, à l'Aurore, au Figaro, à l'ORTF, à la BBC, à ABC, à CBS, à l'Observer et la Libre Belgique (1947-61), Chef du Service de presse et d'information au cabinet de Maurice Herzog (secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports) (1960-66) puis de François Missoffe (ministre de la Jeunesse et des Sports), Chargée d'inspection générale au ministère de la jeunesse et des Sports (1966-67), Chef de la presse et de l'information (1967-69), Directrice de l'administration et de l'information (1969-1971), Secrétaire général des Congrès olympiques de Varna (1973) et de Baden-Baden (1981), Directrice exécutive du Comité International olympique (1971-1985), Conseiller technique au cabinet du maire de Paris (1985-96), Présidente de la commission de la médaille de la Jeunesse et des Sports (1998), Membre du Conseil de l'ordre national du Mérite (depuis 1998), Vice-président de l'Académie des Sports, Président de l'Association des écrivains sportifs, membre (1963) puis vice-président (1986-2000) du Comité International pour le fair-play, Président (1992-2005), Président d'honneur (depuis 2005) de la Fédération des internationaux du sport français.

Œuvres : La natation (1947, 1952, 1970), les jeux Olympiques (1956), Mon séjour chez Mao Tsé Toung (1957), Olympica (1964), Femmes (1967), The Iron Soul (1973), D'Olympie à Mexico (1968), The Olympic Games (1976), Olympic Posters (1982), Jacques Chirac : la

Victoire du sport (en coll. 1988), les Amis de Paris (en coll. 1989), la France et ses champions (en coll. 1991).

Décorations : Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'ordre national du Mérite, Chevalier des Arts et des Lettres, Commandeur du Mérite de la République italienne, Lazo de Dama (Espagne) et plusieurs autres décorations étrangères.

Distinctions : Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports (France, Tunisie, Côte-d'Ivoire), Grande médaille de vermeil de la Ville de Paris.

Loisirs : Cyclisme, natation.

Elue : Membre de la Société des Gens de Lettres, du Cercle de l'Union interalliée, Membre (1942), Membre du comité (1984-1992), puis membre d'honneur à vie du comité du Racing Club de France, Membre du conseil d'administration de la Fondation du bénévolat (1994).

Enregistrement audio : oui

Anonymat : non

Citation des propos : oui

Retranscription intégrale de l'entretien :

Pascal Charitas : « Pouvez-vous commencer sur la période où vous étiez, attachée de presse, avec Maurice Herzog, quelles étaient vos attributions ? »

Monique Berlioux : « Attachée de presse et puis ensuite j'ai créé un service de presse, dont j'étais le chef du service de presse au cabinet et du secrétariat d'état à la Jeunesse et au Sport parce que Maurice Herzog est passé de Haut Commissaire à Secrétaire d'Etat pendant la période de 1960 à début 66 puisque François Missoffe lui succédait. Mes attributions étaient d'avoir des contacts comme toute attachée de presse avec les journalistes et les médias divers afin qu'ils connaissent l'action du secrétariat d'Etat et en parle en termes favorables plutôt que défavorables, leur expliquer ce qui se passait et ce que nous faisons ».

P. C. : « ...et avant que vous soyez nommée, est-ce qu'il y avait au Commissariat ... »

M. B. : « Il n'y avait pas encore d'attachée de presse et avant Maurice Herzog, je ne sais plus qui était là mais il n'y avait pas de Haut Commissariat. »

P. C. : « C'était Gaston Roux ! »

M. B. : « Gaston Roux, oui, c'était un directeur d'administration, cela ne dépassait pas cet échelon, je pense... »

P. C. : « Comment étaient les relations, les liens, avec la presse sportive française ? »

M. B. : « Mes liens étaient très bons parce que j'étais journaliste avant de venir chez Maurice Herzog, donc je connaissais à peu près tous les journalistes sportifs de l'époque. Nous avons suivi les mêmes compétitions, rapporté les mêmes compétitions. »

P. C. : « Donc, vous avez côtoyé Jacques Marchand, Gaston Meyer ... »

M. B. : « Gaston Meyer bien sûr, Jacques Marchand, Roland Mesmer ??, Gérodlin... qui était au Monde, puis les « gens » du télévisé et de la radio. »

P. C. : « Dans ce que j'ai pu voir dans les archives, par rapport à la presse et à vos activités, on voit que le Haut Commissariat à cette époque là utilise tous les différents médias, comme vous l'avez dit, à savoir la presse, sportive et non sportive, les médias comme la radio, mais aussi la TV qui est en pleine expansion, avec notamment la firme Pathé-Gaumont et aussi beaucoup, je vois que le H. C. utilise des brochures comme la Documentation Française, des ouvrages même plus scientifiques, voir littéraires ; et dans le lien avec le développement en Afrique, quelles étaient les volontés du HCJS de se documenter sur ces aspects là ? »

M. B. : « Je pense que cela fait partie de l'explication de texte, si vous voulez, de la Jeunesse et des Sports, d'abord de savoir à qui on peut s'adresser pour faire passer les idées et les actions que l'on mène. »

P. C. : « J'ai vu, qu'à un moment donné, les bulletins du CIO arrivaient au Haut-Commissariat, était-ce à votre initiative ? »

M. B. : « Non, c'était Myriam Meuwly qui était chargée de la rédaction des bulletins du CIO, elle est restée là jusqu'en 1967 et en 1967 lorsque je suis arrivée, elle venait de partir. A vrai dire, il n'y avait pas beaucoup de liens entre le CIO et le Haut-Commissariat parce que Maurice Herzog a entrepris à l'époque une rénovation totale du sport, il a fait la loi du Parce que la France avait largement besoin d'avoir des stades, des piscines, des centres pour les jeunes et cela a été une grosse partie de son programme et donc, comme les Jeux avaient lieu tous les quatre ans, la France se réveillait un peu toujours à la veille des Jeux et le Comité Olympique Français qui était à l'époque dirigé par Armand Massard, qui était en même temps vice-président du CIO, était tout puissant sur la sélection, les rapports avec les fédérations pour les jeunes, donc il y avait un petit peu séparation de pouvoir à l'époque. Il n'en reste pas moins que, quand Avery Brundage qui était Président du CIO est venu à Paris, il rencontra naturellement le Ministre de la Jeunesse et des Sports et moi je connaissais Avery Brundage depuis 1952, donc bien avant. »

P. C. : « Dans ce que j'ai pu voir il y a eu des correspondances entre Maurice Herzog et Avery Brundage, dès les années 1959/1960. »

M. B. : « 60, oui. »

P. C. : « Pour en revenir davantage sur le côté africain, dans ce que j'ai vu dans les archives, par rapport à la diffusion de ces jeux de la presse française, africaine et métropolitaine, quels étaient les buts pour faire passer ces informations dans la presse. »

M. B. : « D'abord, de montrer que l'on s'intéressait beaucoup aux africains et qu'on voulait les aider à se développer et à devenir des champions dans leur discipline respective. Ils n'étaient pas totalement exclus de nos pensées, au contraire et on espérait les voir un jour sur les stades olympiques, ce qui est arrivé d'ailleurs car jusque-là les africains n'étaient pas tellement nombreux à participer aux Jeux. »

P. C. : « Et est-ce qu'il y avait un contrôle dans l'information, plus particulièrement, parce que d'après ce que j'ai pu voir dans les archives, il y a un certain nombre quand même de journalistes qui ont été un peu dépêchés sur place, c'est-à-dire j'ai pu voir notamment que M. H. avait un peu choisi avec le colonel Crespin ou d'autres personnes, certains journalistes dans chaque organe de presse, que ce soit Le Monde, Le Figaro, qui ensuite ont été envoyés en délégation aux Jeux de l'amitié. »

M. B. : « Ils n'ont pas été envoyés en délégation, ils ont été invités ; oui mais cela fait partie du travail aussi Avec la presse de les inviter à des championnats pour voir comment c'était organisé et ce qui s'y passe. »

P. C. : « Est-ce qu'il y avait des liens entre la presse française et la presse africaine ? »

M. B. : « Oui, mais la presse africaine n'était pas très vaillante si je puis dire à l'époque surtout sportive, elle était un peu en retrait. Elle ne s'est développée qu'après les années 60/70 ; cela doit pouvoir se vérifier mais je ne me souviens pas ... »

P. C. : « Ils en parlaient déjà dans *Dakar-Matin*, dans *Bingo*, dans les magazines mais c'était des organes de presse qui étaient contrôlés par d'anciens colons et métropolitains, comme Charles de Breteuil notamment. Les Jeux de l'Amitié se terminent en 1963, est-ce que vous savez pourquoi ces Jeux s'arrêtent en 1963 et ne continuent-ils pas comme les Jeux du Commonwealth, tous les 2, 3 ou 4 ans puisqu'on a les Jeux de la francophonie aujourd'hui et on pourrait penser que ce sont une réminiscence de ces Jeux de l'Amitié. »

M. B. : « Tout à fait, oui, mais je pense que cela a dû coûter pas mal d'argent à la France d'organiser les Jeux de l'Amitié et que les budgets, il fallait les trouver, il fallait trouver la ville qui acceptait d'organiser les Jeux d'une part et d'autre part la subventionner à plein temps et lui envoyer du personnel compétent pour se charger de l'organisation, or cela représente de gros budgets et je suppose que c'était la raison principale pour laquelle les jeux n'ont pas eu lieu. Et ce qu'on appelle les 1^{er} jeux africains, ce qui était en réalité les second ont eu lieu en ... »

P. C. : « ...au Congo-Brazzaville en 1965, juste après les Jeux olympiques de Tokyo de 1964 »

M. B. : « et après... »

P. C. : « Après les prochains ont été programmés en 1969, après Mexico, mais ils ont été annulés et se sont déroulés en 1973 à Lagos – Nigéria – »

M. B. : « oui, cela a été une catastrophe Lagos, je crois, cela a été très très mal organisé, je savais que le président... y était allé, il était horrifié. Mais Brazzaville, je ne me souviens pas d'être allée à Brazzaville en 1965. Vous voyez, il n'y a pas une telle distance entre 1963 et 1965. 1963, c'était Dakar et il n'y a pas eu de Jeux à Abidjan ? »

P. C. : « Si, en 1961. Les trois jeux, c'est 1960 à Tananarive, Madagascar, 1961, Abidjan Côte d'Ivoire et 1963 à Dakar, Sénégal. »

M. B. : « Donc 1963, c'est là où Tony Bertrand officiait. »

P. C. : « En fait, il a officié deux fois, à Abidjan et ensuite à Dakar. »

M. B. : « Oui, c'est possible. A Abidjan il était son maître tandis qu'à Dakar, il ne l'était pas et le chef de la délégation algérienne à Dakar était M. Bouteflika qui était lui de la jeunesse et des sports. Donc, comme vous disiez, il n'y a pas eu de grande période d'arrêt entre les jeux, on a persévéré puisque 1960, 61, 63, 67 ce n'est quand même pas si mal c'est après que cela s'est gâté mais les Ministres qui ont suivi, en 66, Missoffe qui a repris, je pense qu'il a eu, lui aussi, d'autres priorités. »

P. C. : « Est-ce que vous avez connu le docteur Héraud, qui s'est occupé des premiers Jeux de la communauté en 1960 et ensuite il sera à l'INS. »

M. B. : « Oui, et ensuite il s'est occupé des Jeux de Grenoble. »

P. C. : « Sur le rôle qu'a pu jouer Jean de Beaumont à cette époque, comment vous avez perçu la chose, de la mission de Jean de Beaumont en Afrique, de ses relations entre son statut de membre du CIO, de membre du Comité Olympique Français et de ses liens avec le Haut Commissariat ? »

M. B. : « Jean de Beaumont..., on ne le voyait pas beaucoup chez Maurice Herzog. »

P. C. : « Juste pour information, j'ai vu Olivier Philip et lorsque je lui ai parlé de ce personnage il m'a dit : « *Ah, Jean de Beaumont c'était un ami de Maurice Herzog, ils allaient à la chasse en Alsace à Limersheim* ».

M. B. : « Oui, il a été invité une fois à la chasse à Limersheim et il m'avait demandé de lui procurer une tenue de chasse en Angleterre, je me souviens très bien de l'affaire, c'était une seule fois, et ensuite les rapports (entre vous et moi, à ne pas écrire) n'étaient pas tellement bons (entre Jean de Beaumont et Maurice Herzog). Et quand il était question d'élire un

membre du CIO pour remplacer Armand Massard, Jean de Beaumont était membre de la commission exécutive (cela aussi c'est entre vous et moi) et il est sorti soi-disant pour téléphoner, au moment où on procédait à l'élection. Pour vous dire qu'Olivier Philip, là il a des souvenirs partiels. Moi je les ai connus beaucoup aussi après... »

P. C. : « A cette époque-là, vous saviez que la Commission d'aide était créée et le rôle de Jean de Beaumont ... »

M. B. : « Non, rien du tout ! et lorsque je suis allée à Dakar, j'ai connu M. Meuwly, donc à Dakar, et j'ai appris sur place qu'il existait une Commission d'aide qui avait été l'idée de Jean de Beaumont et Myriam était venu avec lui alors que je croyais qu'elle était venu avec Brundage, non...en fait, Brundage était venu de son côté. »

P. C. : « Quels étaient les volontés politiques à la fois de Maurice Herzog et du colonel Crespin par rapport au développement du sport en Afrique ? »

M. B. : « Alors, le colonel Crespin avait je crois le titre de délégué à la préparation olympique et le directeur des sports était René Bazennerye et Crespin a pris la place de celui-ci... au moins deux ans plus tard. »

P. C. : « ...et est-ce qu'il y avait une continuité entre la politique de René Bazennerye et celle du colonel Crespin ? »

M. B. : « Je ne pense pas, non, ce n'était pas du tout le même genre, l'un était fonctionnaire issu quand même du sport puisqu'il avait été champion d'athlétisme mais c'était un calme, il avançait pas à pas et Maurice Herzog n'avait pas une grande estime pour lui, c'est bien pourquoi, il a fait venir Crespin et ce dernier était un militaire battant qui marchait surtout sur son....donc on ne peut pas dire qu'il y avait continuité. René Bazennerye avait une façon de travailler plutôt curieuse parce que quand il vous transmettait un papier c'était toujours de sa main marqué « urgent » « très urgent » « très très urgent » et jamais un papier n'est arrivé sans l'une de ces trois mentions. C'est une anecdote ; quand à Crespin, il a créé sa propre petite sphère autour de lui, se moquant du tiers comme du quart de ce qui pouvait exister. »

P. C. : « Et donc Bazennerye, quand il était en poste à la fin, il n'avait pas un secteur dédié au développement du sport en Afrique et c'est vraiment avec Crespin que l'on peut dire que cela se développe un peu plus ? »

M. B. : « Je ne sais pas si c'est avec Crespin mais c'est avec M. Herzog en tout cas ! »

P. C. : « Est-ce que les volontés politiques étaient clairement affichées, parce qu'on est quand même dans une période de constitution du commissariat, du vote de la 5^{ème} constitution, la communauté franco-africaine vient juste d'être créée, elle va être ensuite renouvelée, donc il y a les indépendances coloniales, on pourrait penser que dans la continuité gaulliste, Maurice

Herzog appliquerait un peu cette politique de l'influence française par l'aide au développement au sport... »

M. B. : « Oui, tout à fait. »

P. C. : « Donc ensuite, vous arrivez au CIO en quelle année ? »

M. B. : « En 1967. »

P. C. : « En 1967, tout à l'heure je lisais le document justement, la commission d'aide est un peu reprise en main à cette période-là, en 1967-68... »

M. B. : « Oui, cela a été repris en mai, Brundage a nommé Alexander comme président de la commission et alors les russes s'étaient intéressés à cette commission d'aide et Andrianov avait fait un rapport à la commission exécutive mais il n'était pas question pour Brundage de donner la présidence de la commission à Andrianov la raison principale étant qu'Andrianov ne parlait pas un mot d'anglais, contrairement aux règles, ni de français, donc tout se passait par l'intermédiaire d'un interprète, donc Brundage a donné cela à Alexander qui était au Kenya qui ne parlait pas un mot de français non plus mais Beaumont parlait très bien le français alors cela n'avait pas d'importance. »

P. C. : « Et, parce que cette commission n'a pas de fonds, elle a eu quelques fonds par des donations, subventions du CNO envoyées dans les années 62-63 et ce que j'ai pu voir dans les archives, dans les années 63, 67, 68, 69, elle périclité un peu, c'est-à-dire que les fonds vont diminuer, d'ailleurs il y en a une partie qui va se retrouver au CSSA, avec ... Ganga et donc c'est aussi une position qu'avait tenue Brundage à cette époque-là, c'est-à-dire qu'il ne voulait pas qu'il y ait trop d'argent investi dans la commission parce que pour lui c'était un danger politique, le CIO ne pouvait pas prétendre à promettre de l'argent à un pays en voie de développement. »

M. B. : « Bien sûr, le CIO n'avait pas un sou à l'époque. Le CIO a commencé à pouvoir vivre petitement après les Jeux de Munich mais jusque-là non. Alors en 60, il y avait eu les Jeux olympiques de Rome et c'est le début des droits de télévision mais cela ne rapportait rien pratiquement, 1964 de même, 1968 aussi et c'est en 1972 qu'on a pu avoir une avance sur les droits de télévision à toucher qui nous a permis de boucler les budgets. Il faut dire qu'à l'époque, les membres du CIO payaient une cotisation et tous leurs frais, pour venir à toutes les réunions et il n'était pas question de rembourser un billet de train ou d'avion et encore moins les courriers. Donc les africains, par l'intermédiaire de Ganga, étaient très avides de posséder quelque chose et M. Meuwly me racontait que Beaumont avait commencé sa commission d'aide en envoyant un questionnaire à tous les comités nationaux africains pour

leur demander leurs besoins et ce qu'ils demandaient c'est qu'on leur envoie des équipements, des ballons de football, etc. »

P. C. : « ... des entraîneurs, des techniciens, des experts, etc. »

M. B. : « ... et cela, le CIO à l'époque, n'était absolument pas en mesure de le faire. Alors ensuite, dans la commission, il y avait Jules Onesti, il a créé en 1966-67, l'assemblée générale des comités nationaux olympiques dont il a eu la présidence et à partir de ce moment-là, il s'est intéressé de très près aux sports africains, aidé en cela par un polonais qui travaillait pour lui qui s'appelait Arthur Takac, vous avez dû voir cela, qui est mort, lui aussi maintenant et cela a été une des difficultés qui ont surgi entre Onesti et Brundage, car au fond d'un côté, il y avait les comités nationaux olympiques qui voulaient prendre la place du CIO et d'un autre côté les fédérations internationales qui avaient créé l'ACSI Et qui voulait diriger le CIO alors la route était difficile ... »

P. C. : « Il y avait des conflits entre le CIO et ses organes... »

M. B. : « Oui, et, lorsque l'on a commencé à avoir des droits de télévision, immédiatement ces deux organismes l'ACSI et l'AG des CNO ont voulu avoir leur part de gâteau alors le CIO a négocié pour que l'argent reçu soit divisé en 3 parts :

une pour les fédérations, une pour les CNO et une pour le CIO mais la répartition a pu se faire relativement facilement avec les fédérations puisqu'il n'y avait pas beaucoup de fédérations et elles se sont entendues après pour avoir certains pourcentages mais les CNO ne voulaient pas s'entendre, c'est de là que l'on a créé la solidarité Olympique et le fond de Solidarité est venu des droits de télévision. Vous avez dû voir cela quelque part, non ? »

P. C. : « Oui, c'est intéressant, un peu troublant même car on pourrait penser que la CAIO, dans les années 60, avait un peu la main mise de la France pour essayer de récupérer des colonies ou faire de l'influence française... »

M. B. : « Non. »

P. C. : « Non ! pas particulièrement. »

M. B. : « Non. »

P. C. : « Ce qui pourrait expliquer que vers la fin des années 60 on ne trouve pas forcément des français, on a un italien, un polonais ? même si, dans les archives on voit qu'il y a encore Jean de Beaumont, même s'il est présent... »

M. B. : « Jean de Beaumont a été assez vite écarté. »

P. C. : « écarté, il y a aussi Raoul Mollet... »

M. B. : « Qui était belge, Raoul Mollet n'a joué un rôle qu'au sein de la ACNO du comité olympique parce qu'ils ont formé une sorte de petit groupe avec Onesti, Mollet, et Ganga qui

venait toujours s'immiscer là-dedans, qui est un groupe de réclamation vers le CIO pour essayer de prendre l'argent et le pouvoir. »

P. C. : « En fait, cette CAIO n'a pu se transformer en Solidarité olympique qu'à partir du moment où le CIO avait des fonds ! »

M. B. : « Elle ne s'est pas transformée, parce qu'elle est morte. »

P. C. : « Oui, elle est morte. »

M. B. : « Elle est morte et on a recréé autre chose »

P. C. : « Disons que sur l'idée d'aider les CNO en difficulté, les pays du tiers monde et en voie de développement, qui a été poussée dès la CAIO, elle a été reprise en fait par la solidarité olympique, c'est la même idée même si la structure est différente. Quels étaient les rôles qu'ont pu jouer les africains à part Jean-Claude Ganga ? »

M. B. : « Jean-Claude Ganga faisait le siège du CIO dès qu'il y avait une réunion il réclamait par exemple, avant les Jeux olympiques de 1972, il réclamait l'exclusion de l'Afrique du Sud. C'était pas pour obtenir quelque chose pour les pays africains mais c'était pour exclure l'Afrique du Sud. C'était apolitique, c'était une plateforme pour lui et il a continué d'ailleurs à Montréal avec le boycott du pays africain, cela c'était la réponse du berger à la bergère et dans les pays africains, il... »

P. C. : « De plus, il avait une double casquette puisqu'il était aussi président du CSSA. »

M. B. : « Oui, c'était en qualité de président du CSSA, parce qu'il n'était rien au CIO, rien du tout. Il a été élu bien plus tard par Samaranch. »

P. C. : « Avant que cette Solidarité Olympique ne naisse, est-ce que le CIO n'a jamais essayé d'aider les délégations africaines à venir aux JO, de quelque manière que ce soit ? »

M. B. : « Mais il ne pouvait pas, il n'y avait pas d'argent ; tout ce qu'il avait, c'était l'idée de réunir des jeunes du monde entier et d'essayer d'intervenir auprès du gouvernement et en 68, au moment des Jeux olympiques de Grenoble, Brundage est venu voir Missoffe, il y avait le problème de l'entrée en France des ressortissants de la RDA par le gouvernement français et Brundage voulait que tous les athlètes, y compris ceux de la RDA, puissent rentrer sur présentation de la carte olympique alors il y a eu une réunion féroce avec Missoffe et Brundage a dit : nous n'avons pas d'armée, nous n'avons pas d'argent mais nous avons un idéal ; et finalement Missoffe a cédé. Donc on en était toujours là ; je vous dis jusqu'en 72, on ne pouvait rien faire. »

P. C. : « Et après 1972, comment s'est mise en place, entre guillemets, la machine de la Solidarité Olympique ? »

M. B. : « Oh, elle n'était pas mise en place tout de suite, elle a eu un nom tout de suite mais elle n'a pu se mettre en place que dès qu'il y a eu des fonds, nettement plus tard, après Montréal, soit après 1974. »

P. C. : « Et comment se faisait la répartition ? »

M. B. : « La répartition je vous ai dit : si vous voulez sur 100 francs ou 100 dollars, il y avait les 2/3 pour le comité d'organisation, 1/3 pour le Mouvement olympique, sur ce tiers du Mouvement olympique, on le divisait en 3 entre les 3 parties prenantes (FI, CNO et CIO) ».

P. C. : « Et au sein des CNO plus particulièrement ? »

M. B. : « Les CNO avaient le tiers, c'est-à-dire le 9^{ème} de la somme globale. »

P. C. : « Oui, mais on n'aidait forcément que les CNO les plus faibles on va dire, comment ces critères ; donc comment ces critères de sous-développement sportif, si on peut appeler cela comme ça... »

M. B. : « Quels critères ? Et bien c'était la commission de la solidarité qui tranchait, qui attribuait, alors au début les aides étaient minimales, et étaient beaucoup en matériel, en envois de spécialistes et maintenant, depuis même pas mal de temps, après Moscou et encore plus après Los Angeles, il y a eu des aides d'argent directement mais c'est la commission qui décidait que tel ou tel pays devait avoir trois francs six sous ou rien du tout... »

P. C. : « Et ces spécialistes ou experts étaient choisis au hasard ou ils étaient proposés par les états ? »

M. B. : « Je crois que l'on a demandé, sans doute, au comité... olympique de savoir s'ils avaient des gens à proposer pour aller en Afrique ou qui connaissait l'Afrique, ah je ne vous ai pas donné l'adresse de Robert Pringarbe....., vous pouvez encore le consulter parce qu'il est allé comme expert, et de bouche à oreille on savait que Dupont ou Durand pourrait aller en Afrique et enseigner le lancement du javelot ou le saut à la perche ».

P. C. : « Cela pouvait donc passer par le mouvement sportif d'un pays, la France par exemple ! »

M. B. : « Oui, aussi bien l'Allemagne ou la Grande-Bretagne... »

P. C. : « Est-ce que cela pouvait aussi passer par les Ministères plus en charge des relations avec l'Afrique, comme par exemple la Coopération ? »

M. B. : « Pas au début en tout cas, non ; cela est venu petit à petit. »

P. C. : « Je me souviens d'un colloque que j'ai fait il y a 2 ans, un colloque sur la francophonie et l'olympisme au Sénat ? et là il y avait des tables rondes des personnels de la coopération qui étaient chargés du développement du sport et le discours habituel : on va aider, etc. et donc on voit bien ce lien étatique entre le mouvement sportif et l'Etat... »

M. B. : « Marie... ! (M.B. appelle sa fille adoptive), comment s'appelait l'ami de Guy Drut qui était à la coopération, tu vois pas ; non ? C'était un ancien sportif qui s'appelait Qui avait un rapport avec les sportifs africains...je vais vous donner une liste d'adresses de personnes à contacter de ma part, si vous n'avez pas d'autres questions ? »

P. C. : « Bien je ne vais pas remonter trop loin dans le temps, sinon je sors un peu de mon sujet. Je n'ai pas d'autres questions, je vous remercie de votre collaboration ».

M. B. : « Je vous en prie. »

Entretien de Garang Coulibaly

Fiche signalétique

Lieu de l'entretien : DAKAR/SENEGAL (Quartier HLM – près du poste de police et du marché HLM), dans le salon de l'intéressé.

Date : 28 août 2008

Heure de début : 18h35

Heure de fin : 22h00

Durée totale de l'entretien : 3h20 (avec deux pauses de 5-10 minutes)

Enregistrement audio : autorisé

Anonymat : non souhaité

Nom : COULIBALY

Prénom : Garang

Age : 71 ans

Date et lieu de naissance : Né en 1937 à Karang (Sénégal, frontière avec la Gambie)

Sexe : Masculin

Emploi actuel : retraité

Niveau d'études :

Entre au Lycée Van Vollenhoven en 1951 et obtient son baccalauréat spé-mathématiques en 1957. 1^{er} accessit en Mathématiques. Reporter pour les disciplines sportives football et athlétisme aux Jeux de l'Amitié (1963) pour l'ORTS (Radio Diffusion National du Sénégal).

Secrétaire général de la Confédération Nationale d'Athlétisme sous Lamine Diack pendant 17 ans de 1982 à 1999. Participe à la mission de réintégration de l'Afrique du Sud aux Jeux olympiques avec Lamine Diack et Kéba Mbaye. Etudes Supérieures de Mathématiques, professeur de mathématiques de 1964 à 1973 à l'Ecole Normale de M'Bour, et diplômé des concours africains après 1973 à l'INS et l'INEP de Marly-le-Roi (1973-1974) sur bourse du ministère de la Jeunesse et des Sports français. Désigné chef de mission administratif du Sénégal aux Jeux olympiques de 1984 et 1988. Président de la corporation des sciences de 1963 à 1964, membre du syndicat des professeurs africains du Sénégal.

Parcours de dirigeant sportif :

Athlète et champion d'AOF universitaire, au 200 m (1957), champion et recordman du 4x100 m avec l'US Gorée et vice-champion du Sénégal du 100m (1958).

Entraîneur de football du stade M'Bour de 1968 à 1973.

Membre du PAI jusqu'à sa dissolution, d'obédience marxiste de 1960 à 1973.

Directeur National de la formation des cadres de 1980 à 1983.

Directeur National des sports du Sénégal (1973-1974).

Directeur National des sports et conseiller technique auprès des ministres de la Jeunesse et des Sports (F. Bop et J. Bathiam) de 1977 à 1980.

Directeur Technique du Comité National Olympique du Sénégal (1984-1988)

Expert de la Solidarité olympique du CIO de 1986 à 2002.

Diplômé en management de l'université de Pittsburgh (1980) et de Loughborough (1978).

Passé par la première promotion du CESAC (1983).

Secrétaire général de la zone 2 du CSSA (1975-1982).

Retranscription intégrale de l'entretien :

Pascal Charitas : . « Pouvez-vous me parler de votre formation en lien avec le Mouvement olympique ? »

Garang Coulibaly : « Parlons d'olympisme, j'ai finalement fait l'inspection de la jeunesse et des sports à l'INSEP de Paris...à l'INS...à ce moment on l'appelait l'INS...de Paris et l'INEP de Marly-le-Roi, et... »

P.C. : « Mmmh (acquiescement), C'est en quelle année ça ? »

G.C. : « En 1973-1974, j'ai fait la formation en 1973-1974, à l'INS de Paris et à différents endroits... »

P.C. : « Je vous en prie (car problème technique). »

G.C. : « J'ai été directeur...chef de mission aux Jeux olympiques pour le Sénégal de 1984, 1988 et en 1976 j'ai été aussi un expert de la Solidarité olympique du CIO de 1986...à 2002, pratiquement j'ai boursingué à travers toute l'Afrique pour encadrer des stages d'administration sportive de très haut niveau avec les dirigeants sportifs des pays africains, je connais bien le sport africain d'une manière générale. »

P.C. : « Quelles sont les personnalités françaises que vous avez pu rencontrer ? »

G.C. : « Nelson Paillou ! Oui j'ai connu Nelson Paillou, car j'étais souvent au CNOS de Paris, à l'époque, à ce moment il était président du Comité olympique et j'avais des amis qui étaient aussi des experts du CIO, ...le président de la fédération du volley-ball, Karak Illiou que tous le monde connaît, Alain Philip, président du cyclisme en France, n'est-ce pas ? Leclerc, on était dans l'équipe de la Solidarité olympique pour encadrer les stages en même temps, à la même période pratiquement. »

P.C. : « Leclerc oui c'est l'actuel président de l'ANOF aujourd'hui...qui développe l'Académie du sport olympique du CNOSF. »

G.C. : « Ah bon ! Oui ça doit être lui... »

G.C. : « Ca c'est l'aspect olympique hein ! mais j'ai fait beaucoup trop de choses, j'ai été reporter aux Jeux de l'Amitié en 1963. »

P.C. : « Ah oui ! C'est intéressant... »

G.C. : « C'est pourquoi je connais bien l'histoire des Jeux de l'Amitié. Oui, j'ai été reporter aux Jeux de l'Amitié, j'ai rencontré Jacques Marchand, Robert Parienté. Et j'ai été aussi, ça... bon... ce n'est pas l'olympisme à proprement parler mais c'est lié, mais j'ai été secrétaire général de la confédération africaine d'athlétisme, pendant 17 ans, j'ai été le secrétaire général de Mr Lamine Diack. J'étais le secrétaire général de Mr Lamine Diack pendant 17 ans. Quand il était président de l'Afrique, en ce moment c'est N'Viollo, président du de 1982 à 1999, et après des ennuis de santé j'ai arrêté.

Donc si vous voulez, le sport africain...je l'ai vécu...dans tous les sens ! Pratiquement... »

P.C. : « Si nous pouvions aborder votre rôle de reporter lors des Jeux de l'Amitié, comment cela s'est organisé et les liens. »

G.C. : « On va commencer par les Jeux de l'Amitié. »

P.C. : « Voilà ! »

G.C. : « N'est-ce pas...les Jeux de l'Amitié, c'est parti d'une idée du Général de Gaulle. Un, les pays africains ont un peu bousculé le Général de Gaulle pour aller vers les indépendances et que lui en visionnaire politique il avait compris que cette situation était inévitable et qu'il fallait donner l'indépendance aux gens en restant dans la communauté française comme il disait, n'est-ce pas ? »

P.C. : « Mmh »

G.C. : « Il a créé ce que l'on appelé les Jeux de la Communauté française. »

P.C. : « 1960, Tananarive, Madagascar... »

G.C. : « En 1960...Voilà, exactement, la première édition a eu lieu en 1960 à Tananarive, la deuxième a eu lieu ensuite en 1961 à Abidjan n'est-ce pas ? avec la participation effective des athlètes français, localement français et la France a financé les infrastructures et a financé EN grande part, subventionné l'organisation, donc vous comprenez ! »

P.C. : « Mmmh, oui. »

G.C. : « Et en réalité, euh, c'est le Général qui a eu l'idée ! »

P.C. : « D'accord. »

G.C. : « Pour imiter les anglophones, parce que les Jeux du Commonwealth existait déjà depuis 1930. Vous comprenez ? Alors...Donc... c'est Jeux ont bel et bien eu lieu et des résultats, en 1960 à Abidjan... »

P.C. : « A Tananarive... »

G.C. : « En 1960 à Tananarive, ensuite en 1961 à Abidjan, et les gens ont vus que c'était trop lourd de faire ça tous les ans, parce que c'est ce qui était prévu au départ, tous les ans. C'est pour ça que l'on a fait en 1960 et 1961, mais c'était trop lourd et l'on va décaler tous les deux ans, et l'on a dit en 1963 on se retrouve à Dakar. Mais, quand on a eu l'idée de se retrouver à Dakar, on a eu l'idée d'élargir ces Jeux là et d'associer les anglophones....Donc on a invité des équipes comme le Nigéria, le Ghana et même le Zaïre à l'époque, qui était...le Zaïre était francophone mais dans une situation ambiguë...vous savez...plus belge que français les zaïrois...donc on a invité des pays anglophones. »

P.C. : « Et arabophones... »

G.C. : « Et arabophones...ils venaient déjà ! »

P.C. : « L'Algérie ? »

G.C. : « Algérie, oui, aussi on les a invités...Abidjan, Tananarive ils n'étaient pas encore présents. Ils ont commencé vraiment à venir à Dakar, effectivement les arabophones, mais ils étaient déjà...certains pays étaient déjà indépendants, n'est-ce pas ? Et les Jeux de Dakar on a décidé de les appeler les Jeux de l'Amitié, au lieu que ce soit les Jeux de la francophonie parce qu'il y a plus que les francophones, il y a les anglophones et les arabophones, n'est-ce pas ? On les a appelé les Jeux de l'Amitié, en 1963. »

G.C. : « Ces Jeux ont eu pour secrétaire général Mr Kéba Mbaye, le célèbre Kéba Mbaye que vous connaissez du CIO, il était alors un jeune magistrat, remarquable, et qui était déjà très impliqué dans la société sportive, c'est lui qui a été le secrétaire général de ces Jeux de l'Amitié. Naturellement la France a beaucoup apporté. La France comme d'habitude a apporté une subvention importante a construit des infrastructures dont malheureusement un vélodrome qui n'a jamais servi à rien du tout parce qu'on l'avait construit exclusivement pour les Jeux de l'Amitié, il avait coûté à l'époque 80 millions si j'ai bonne mémoire ; il avait coûté 80 millions. Et il n'a jamais servi à rien du tout et il a disparu après les Jeux de l'Amitié. Hein, c'est vraiment de l'argent que l'on a jeté par la fenêtre un peu, hein, n'est-ce pas ? D'abord pour sa construction il y avait beaucoup de palabres, beaucoup de discussions mais les gens disaient que le cyclisme faisait partie...et voulaient que l'on construise coûte que coûte des infrastructures car il n'en existait pas, il n'y en avait pas et l'on a construit ce vélodrome aux champs de courses et il a disparu. Bon alors, bref, ça ce sont les Jeux de

l'Amitié. Alors, ces Jeux de l'Amitié ont connu un grand succès, il faut le dire...et ils ont eu surtout la particularité d'être la porte ouverte au sport féminin. Parce que cela n'existait pas en Afrique pratiquement officiellement, toutes les compétitions africaines il n'y avait que les hommes...on a ouvert timidement la porte il faut le dire, la porte pour le basket-ball féminin, le 100 m, le 80 m haies, et le saut en longueur et en hauteur.. et le 4x100 m, voilà le programme féminin à peu près, c'était ça avec le basket féminin. »

P.C. : « Et le poids aussi, non ? »

G.C. : « Le poids, oui, oui, il y avait une épreuve de lancer. Voilà l'essentiel qui caractérise ces Jeux-là. Et on a eu une chose aux Jeux de l'Amitié qu'il faut noter quand même, c'est quelque chose que les gens ont ressenti douloureusement... »

P.C. : « Mmmh, »

G.C. : « L'absence des Black Stars du Ghana en football. »

P.C. : « L'absence ? »

G.C. : « Oui l'absence, car les Black Stars étaient une équipe de football remarquable qui dominait l'Afrique et qui a eu un accident au dernier moment ce qui l'a empêché de venir mais le Ghana est venu quand même avec d'autres disciplines, mais ce que les gens ont vraiment ressenti et ce qui vraiment fait mal à l'opinion c'est l'absence des Blacks Stars parce que c'était un football vraiment remarquable...et qui à l'époque avait fait match nul avec le Real de Madrid, c'est pour tout vous dire que c'était une équipe avec les Di Stefano, Reto, comment il s'appelle encore, Santa Maria etc... de la plus grande époque du Real de Madrid et donc c'est équipe là tout le monde l'attendait car c'était vraiment une très belle équipe ! Alors ça c'était la fausse note un peu de ces Jeux...mais il y a deuxième fausse note, c'est la bagarre, le match de handball qui n'avait rien d'un match de handball, qui était un règlement politique entre la France et la RAU, c'est les suites très lointaines du canal de Suez... »

P.C. : « Bien sûr... »

G.C. : « N'est-ce pas ? Donc les problèmes politiques ont rejailli sur ce match là, un match extrêmement violent...bagarre pratiquement sur le terrain, ce qui n'a rien à avoir avec le handball, je crois que c'est finalement la RAU qui a gagné, ça il faut que je vérifie, c'est la RAU qui a gagné finalement mais c'était tout sauf un match de handball et c'est ça... qui a un peu amené les gens à penser que la participation de la France...donc on a dit écoutez, mais je vous dit tout ça mais en fait je l'ai écrit dans un livre... »

P.C. : « Vous pourrez me donner les références du livre ? »

G.C. : « Ah mais ce n'est pas encore imprimé, c'est juste terminé. »

P.C. : « Vous avez mes contacts de toute façon, dès qu'il sort vous pourrez me joindre. »

G.C. : « Oui, bien sûr, bien sûr. Alors, donc, il y a eu...le livre s'appelle « La fabuleuse histoire du sport africain – genèse du Conseil Supérieur du Sport africain », c'est comme ça que s'appelle le livre, il fait à peu près 300 pages...mais ce n'est pas encore allé à l'imprimerie, je viens juste de terminer cela, bon bref c'était sur la demande du Conseil Supérieur du Sport en Afrique.

Alors donc, je disais que ce match là c'est mal terminé et les gens ont dit qu'il désormais sage que la France encadre en envoyant les techniciens en finançant les infrastructures mais il faut pas qu'elle participe aux épreuves. Puisque l'on écarte la France et que l'on se retrouve entre nous africains, on va donc vers les Jeux africains, purement et simplement...et c'est pourquoi après Dakar, en 1965, il y a eu les premiers Jeux Africains de Brazzaville.

Cette fois-ci la France est bien là, elle est toujours là, elle encadre, elle donne les moyens, elle participe à tout sauf aux compétitions. Les compétitions sont exclusivement entre africains, francophones, anglophones etc. C'était à tout le monde, n'est-ce pas ? Voilà comme sont venus les Jeux Africains. Mais ces jeux africains étaient organisés par – et ils le sont toujours malheureusement – par ce que l'on appelle le CSSA, pas encore par l'organisme olympique de sorte que le CIO a longtemps hésité à donner une subvention parce que le CIO est très jaloux de ses prérogatives et surtout n'entend pas s'inféoder dans des considérations gouvernementales et politiques, et le CSSA est une organisation inter-gouvernementale. Le CIO bon, on (en parlant du CIO) va le faire d'accord pour aider quand même pour le développement des Jeux mais il faut revoir cette formule-là car nous on peut pas être là financer par des gouvernements, n'est-ce pas ? C'était le premier conflit au départ entre le CIO et le CSSA...et ce qui a aggravé les choses après...donc on va en parler...ensuite, alors donc, les Jeux africains de Brazzaville ont aussi connu un grand succès malgré les difficultés et cela été l'apparition de grands athlètes que l'on ne connaissait pas encore au niveau mondial comme Keino Kiprugut que l'on ne connaissait pas sur le plan de l'échiquier mondial, ça c'était en 1965. Voilà déjà ceux qui ont joué le premier rôle aux Jeux de 1968 de Mexico. »

P.C. : « Vous aviez un rôle particulier en 1965, étiez-vous reporter encore à cette époque-là ? »

G.C. : « Non, non, je n'étais plus reporter. »

P.C. : « Vous étiez sur place à ce moment-là, lors des Jeux de Brazzaville ? »

G.C. : « J'ai été reporter seulement en 1963 ; en 1965 j'ai terminé mes études de mathématiques à l'université de Dakar... »

P.C. : « Vous n'étiez pas sur place ? »

G.C. : « Mais je suivais toujours le mouvement, mais je n'étais plus reporter, j'étais déjà dans l'antichambre du professorat de maths, de maths, mais je suivais, je pouvais vous dire j'ai été associé au sport au Sénégal et en Afrique, depuis 1963 pratiquement, je suis associé au sport au Sénégal et en Afrique. Moi j'ai découvert les Jeux olympiques, j'ai découvert sans être membre, mais en 1952 aux Jeux d'Helsinki j'étais élève au lycée Van Vollenhoven, cela m'avait tellement passionné que c'est ça qui m'a amené vers le sport et les Jeux olympiques d'Helsinki en 1952...les Alain Mimoum, etc là...Zatopek, bon bref les chansons que vous connaissez-là... »

P.C. : « Mmmh »

G.C. : « C'est ceux-là qui m'ont amené vers le sport, j'ai découvert le sport à travers ces Jeux là pratiquement et depuis lors je suis le Mouvement olympique, c'est donc comme ça... que les Jeux africains ont eu lieu...et pendant les Jeux africains on a dit mais écoutez...est-ce que nous on va rester...simplement tous les quatre ans on se réunit on fait des Jeux et on se sépare, est-ce que c'est intelligent ça ? On dit non, on dit qu'est-ce qu'il faut faire ? Il faut faire une structure permanente du développement du sport en Afrique, le CSSA. »

P.C. : « Avec Jean-Claude Ganga notamment ? »

G.C. : « Jean-Claude Ganga, un grand nom du sport africain. Qui était le secrétaire général de ces Jeux Africains là de Brazzaville, parce qu'à Dakar c'était Kéba Mbaye, mais à Brazzaville c'était Jean-Claude Ganga. On en a fait le secrétaire général de ce que l'on appelait le Comité permanent des sports africains, on a créé un comité permanent des sports africain. Et Jean-Claude Ganga est devenu le secrétaire général. Un an après en décembre 1966, on s'est retrouvé à Bamako, en décembre 1966, on s'est retrouvé à Bamako et le comité permanent des sports en Afrique a été remplacé officiellement par le Conseil Supérieur du Sport en Afrique, par le CSSA qui existe jusqu'à présent. Voilà comment sont nés d'abord les Jeux africains et comment est née la structure qui s'appelle le CSSA et qui a fait beaucoup de choses pour le sport en Afrique. »

P.C. : « J'aimerais revenir un peu sur les drapeaux des nouvelles nations sur les stades, sur la représentation nationale des athlètes... »

G.C. : « Alors parce que ouais, avant les Jeux de 1965 ; il y a eu un événement qui est très important pour le sport africain : les Jeux de Tokyo. Parce que tout à fait au début de l'olympisme, en 1904 déjà, il y avait l'Afrique du Sud, et Reginald Walker qui est un africain du sud a gagné le 100 m en 1908, c'est le premier médaillé africain mais de l'Afrique du Sud... »

P.C. : « Et donc un blanc... »

GC : « Et un blanc d'ailleurs, voilà, effectivement un africain du sud blanc qui avait gagné le 100 m 1908. En 1912, il n'y avait que l'Afrique du Sud et l'Egypte, il n'y avait que ces deux pays là. Et cela s'est prolongé et l'on peut dire que jusqu'à 1936, vraiment, sauf la Rhodésie qui a été présente et qui a fait irruption mais qui a disparu rapidement, la Rhodésie, l'ancienne Rhodésie qui est aussi un pays de blanc. L'actuel Mugabé, ce qui fait sa force c'est qu'il s'est battu contre les blancs qui dominaient la Rhodésie c'est ça qui a fait sa grandeur à un moment donné, maintenant il tombe dans les abus, bon bref, alors, la Rhodésie a fait une interruption mais a disparu, il n'y avait donc que l'Afrique du Sud vraiment et l'Egypte qui avaient déjà gagné des médailles. L'Egypte a gagné des médailles en plongeon en haltérophilie ; en lutte, ils étaient très bons en lutte gréco-romaine et en lutte libre ; l'Egypte a gagné en 1936 des médailles aux Jeux Olympiques de Berlin. Et ensuite cela a continué ; jusqu'à 1948, il n'y avait alors encore que pratiquement l'Egypte et l'Afrique du Sud. En 1952, il y a eu un petit changement, le Nigéria est arrivé... et le Nigéria est déjà un pays intéressant parce que si vous aviez – vous avez déjà fait le Nigéria ? Non pas encore, ah ! – c'est là pourtant des spécimens, voilà des gens s'ils étaient organisés personne ne les aurait battus en sport parce qu'ils ont des spécimens que l'on ne trouve nul par ailleurs, le Nigéria. Des Usen Bolt il y en avait des quantités au Nigéria mais c'est mal organisé tout ça, c'est mal exploité c'est tout, sinon ce serait déjà en sprint dans la plupart des sports, ils sont plus de 120 millions par dessus le marché. Bon bref, donc en 1952 le Nigéria. Les premiers Jeux qui ont connus vraiment une apparition massive des africains c'est les Jeux de 1956 parce que, en plus que le Nigeria, il y a d'autres pays qui sont venus. Le Nigéria, l'Ethiopie, vous verrez d'ailleurs sur le document que je vais vous donner les pays qui sont arrivés en 1956. J'ai préparé la liste des pays, Jeux par Jeux qui sont arrivés, le Libéria, l'Ethiopie, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Egypte et il y a encore deux autres pays qui sont arrivés et encore un en 1956. En 1960...56 c'est Melbourne ?! »

P.C. : « Oui. »

G.C. : « Alors en 60 à Rome il y a une forte délégation de pays africains...une forte délégation...en plus de ces pays là, il y a eu le Ghana, y a eu, y a eu beaucoup d'autres pays qui sont venus renforcer...mais le gros lot allait venir lors des Jeux de 1964. Parce qu'on était indépendants massivement en 1960, n'est-ce pas ? Le Général de Gaulle avait libéré les gens en 1960, certains ce sont battus pour savoir comme le Mali s'il faut rester Sénégal sous les français...bon bref, on a tergiversé pendant un ou deux ans et puis ensuite à partir de 1961, les Etats ont été nets et se sont séparés. Et tout le monde a voulu participer aux Jeux Olympiques de 1964. Et déjà en 1963 on a préparé une liste de comités olympiques. Et les comités

olympiques comme les nôtres par exemple sont venus au mouvement olympique au CIO en 1963, on été reconnu disons par le mouvement olympique en 1963. Mais, il y en avait déjà, disons entre 1948 et 1950, des CNO qui étaient reconnus, ceux qui ont participé aux Jeux de 1952, comme le Nigeria étaient reconnus, ceux qui ont été reconnus aux Jeux de 1956 étaient déjà reconnus, mais ça vous prenez n'importe quel document du CIO et vous verrez les dates de reconnaissance de ces CNO là, n'importe quel document du CIO et vous verrez les dates, c'est facile, et vous verrez qu'il y a une dizaine de CNO qui existaient déjà jusqu'à 1960 et entre 1960 et 1965, une vingtaine de CNO qui sont arrivés. »

P.C. : « Quel rôle a joué la France dans ces reconnaissances ? »

G.C. : « La France a encouragé les gens à participer. Vous savez que les Comités olympiques s'adressent directement au CIO, n'est-ce pas ? C'est des pays indépendants à l'époque bien que la réglementation de la charte olympique ne soit pas intransigeante sur le caractère du pays gouvernementalement indépendant, non, ce n'est pas l'esprit...la Bohême à l'époque qui est devenue la Tchécoslovaquie a participé au Jeux Olympiques sans être un pays indépendant, vous comprenez, aux Jeux olympiques, quand vous voyez défiler les pays vous vous demandez si vous connaissez votre géographie, vous voyez des pays dont vous n'avez jamais entendu parler pratiquement parce qu'ils ne sont pas encore indépendants au plan gouvernemental, ils n'existent pas encore à l'ONU, mais le CIO les reconnaît comme des entités etc. Bon... »

P.C. : « D'autant plus qu'à l'époque, si j'ai bonne mémoire, les CNO africains ont été reconnus provisoirement, c'est-à-dire les statuts n'avaient pas encore été totalement définis... »

G.C. : « Oui, c'est ça... »

P.C. : « Et cela a perduré pour certains CNO jusqu'à 1966 voir 1967... »

G.C. : « Ah bon jusqu'à 1967, ah ça je ne savais pas, mais je sais effectivement ce que vous dites là c'était ça, c'était encore provisoire, effectivement il y avait de quoi, il y avait tous le temps des divisions en Afrique ; on ne sait pas...l'Etat, cet Etat ; est-ce qu'il va s'arrêter là ? Hey, comment cela s'organiser, personne ne peut le dire de manière précise, de sorte qu'il faut quand même être assez prudent, n'est-ce pas ? Donc euh, c'est un peu cette prudence là qui a amené les gens à un niveau plus évolué à dire, on reconnaît provisoirement et on confirmera ensuite. Mais dans la plupart des cas quand même cela a été confirmé par la suite. »

P.C. : « Je voudrais revenir quand même sur le rôle des français et des soviétiques, et la création de la CAIO avec notamment les membres de Beaumont et Andrianov. »

G.C. : « Oui, c'est-à-dire...Jean de Beaumont, on le considère même comme le père de ce que l'on appelé la Solidarité olympique. Ce que vous dites là, ce dont vous parlez là, d'entraide dans le Mouvement olympique, c'est en fait l'ancêtre de ce qui est devenu la Solidarité olympique, vous comprenez ? »

P.C. : « En effet, justement, j'ai travaillé sur la CAIO précédemment et est-ce que vous avez... »

G.C.: « Ah voilà, voilà, c'est ça qui est à l'origine de la Solidarité olympique, c'est pourquoi Jean de Beaumont on le considère comme le père de la Solidarité olympique. Parce que la première idée de l'entraide c'est un peu venu de lui, n'est-ce pas ? Et il avait été en partie inspiré parce ce qui s'est fait dans les Jeux de l'Amitié et les Jeux Africains...en partie. Il avait vu que cela pouvait vraiment apporter au mouvement sportif. »

P.C. : « Quand aux relais français, parce que à l'époque il y avait aussi beaucoup de personnalités, Maurice Herzog, Tony Bertrand, le docteur Héraud... Avez-vous connu Tony Bertrand par exemple lors des Jeux d'Abidjan puis de Dakar ? »

G.C. : « Rire, oui c'est possible. Il y avait sûrement un ivoirien [pour les Jeux d'Abidjan] qui avait la fonction officielle mais c'est lui qui faisait tout le travail. »

G.C. : « Héraud, oui... »

P.C. : « A l'INS à Paris, déjà dans les Jeux scolaires à Bamako en 1958-1959... »

G.C. : « C'est ça...d'Afrique centrale je crois ? »

P.C. : « Oui, tout à fait... »

G.C. : « Héraud dans les Jeux d'Afrique Centrale plutôt, le docteur Héraud, qui était très connu...il y a eu Maurice Bacquet qui était en Tunisie. C'est un technicien attention, alors que Maurice Herzog, le docteur Héraud et Jean de Beaumont c'était plutôt des administratifs qui encadraient alors que Maurice Bacquet c'était un des premiers grands techniciens qui a fait l'Afrique du Nord, et qui a joué un très grand rôle en Tunisie et plus tard en Algérie. Mais au Sénégal, nous, pour les Jeux Africains...pour les Jeux de Dakar, on nous a envoyé Mallet... Désiré Mallet... »

P.C. : « Désiré Mallet oui... »

G.C. : « Ici à Dakar. »

P.C. : « Est-ce que vous avez plus d'éléments sur les liens entre ces responsables techniques et... »

G.C. : « Désiré Mallet était un conseiller, c'était un conseiller des Jeux. Parcequ'il avait une expérience, la France avait une expérience dans l'organisation de grandes manifestations, donc Désiré Mallet, si vous voulez, c'était un conseiller de ces Jeux là. C'est en cette qualité

là qu'il est venu à Dakar en 1963. Parce qu'il est revenu après, il est revenu ensuite comme conseiller du premier ministre dans le domaine des sports, mais ça c'était vers 1976-1978, n'est-ce pas ? 1976-1978 Désiré Mallet est revenu et ils se sont retrouvés ici à trois, le directeur de l'école de ski et d'alpinisme de France, Seytou, François Seytou, Boulongne le célèbre Boulongne qui a écrit sa thèse sur l'olympisme et Pierre de Coubertin et Mallet qui se concurrençaient déjà en France, ils ont fini leur concurrence ici au Sénégal tous les trois. Seytou était avec nous au ministère des sports, où il s'occupait des infrastructures. Mallet...travaillait...Boulongne plutôt, moi j'étais à ce moment directeur de la formation des cadres et lui il avait le projet de création de l'Institut de Dakar, Boulongne, c'est pourquoi on l'avait fait venir. Et moi j'étais directeur de la formation des cadres à ce moment, disons que l'on étaient tous le temps ensemble, il m'a appris beaucoup de choses, on parlait tous le temps et sur l'olympisme, beaucoup de choses vraiment, il y avait des séances de travail que nous avons faites où l'on ne parlait même pas de notre boulot, on parlait d'olympisme car nous étions tous les deux passionnés, on parlait de ça...bon bref...alors cette fois là ils se sont retrouvés ici mais ça c'est entre 1975, 1976 même et 1980. C'est-à-dire cela n'avait rien à voir avec les Jeux de l'Amitié, c'est-à-dire que la France a toujours coopéré avec nos pays là dans le domaine des sports, parce que avant, avant ces Jeux là, le Lycée Van Vollenhoven avait été un établissement de champions et c'était encadré par des français. Parce que je vais vous raconter un peu l'histoire du Lycée Van Vollenhoven...Depuis la colonisation qui était là, avait dit le président Vincent Auriol en 1947, que vraiment nous avons un problème, c'est le problème de l'éducation de nos enfants. N'est-ce pas ? Nous, nous sommes en Afrique, nos enfants ne sont pas en France, ils sont prêts de nous et là-bas (en Afrique) il n'y a pas de bonne écoles pour l'éducation de nos enfants cela nous pose un problème, il faut nous trouver une solution. Alors, il y avait un collège qui s'appelait le collège Lieberman qui avait été le collège du président Senghor, on l'a transformé en un lycée qui n'avait rien à envier aux meilleurs lycées français, avec un internat spécial pour les besoins justement des fils de ces grands colons là, n'est-ce pas ? C'est comme ça que le Lycée Vollenhoven...et pour ne pas baisser le niveau on a fait un recrutement extrêmement sévère à travers, pas seulement le Sénégal, mais toute l'AOF, les éléments les plus doués de l'AOF, c'est pourquoi j'ai eu un peu la chance, moi sénégalais, en 1951, d'intégrer ce lycée là. Ce lycée était particulièrement sportif. »

P.C. : « Il y a aussi l'Ecole William Ponty qui a formé beaucoup de cadres. »

G.C. : « Ponty a formé beaucoup de cadres c'est sûr, mais vous savez la différence... »

P.C. : « Pour les sportifs c'est... »

G.C. : « La différence c'est que...à Ponty on ne voulait pas de bachelier, parce que le baccalauréat ça vous amenait dans l'enseignement supérieur et les gens que l'on formait à Ponty on voulait qu'ils s'installent dans ce pays-là pour être des médecins, même pas des médecins, mais des infirmiers, des administratifs, des auxiliaires de la colonisation. Voilà l'esprit de Ponty, mais certains on échappé comme Abdoulaye Wade, ont passé leur bac ensuite comme beaucoup d'ailleurs car ils étaient brillants en général les gens qui étaient à Ponty, beaucoup parmi eux on fait le baccalauréat et ensuite sont aller faire de l'enseignement supérieur mais ce n'était pas la vocation de Ponty. On voulait bloquer les gens ici en leur donnant des diplômes africains qui n'avait rien à voir, pour les empêcher d'aller dans l'enseignement supérieur c'était ça l'esprit de Ponty. Alors que le lycée Van on l'avait créé pour donner le bac aux fils des grands colons, n'est-ce pas ? Qui étaient un peu en Afrique de l'Ouest, en Afrique Occidentale...alors voilà un peu ce qu'était le Lycée Van Vollenhoven était une école, un lycée extrêmement brillant qui a fourni de...beaucoup de ministres à très haut niveau et aussi le Lycée Faidherbe...mais le Lycée Faidherbe c'était plutôt pour les Sénégalais et les Mauritaniens, c'est là-bas que l'on orientait plutôt les Sénégalais et les Mauritaniens sauf les meilleurs qui allaient au Lycée Vollenhoven. Le Lycée Van Vollenhoven a recruté des gens venus de toute l'AOF, des gens extrêmement brillants c'est pourquoi on a retrouvé beaucoup d'agrégés plus tard qui ont fait Van Vo, qui ont fait des doctorats, beaucoup de sujets vraiment brillants disséminés dans toute l'Afrique qui sont passés par...et le Lycée avait des infrastructures sportives remarquables à l'époque pour un lycée qui ont malheureusement toutes disparues. (silence) Les professeurs d'Education Physique et Sportive...il y a un nom qui va revenir forcément parce qu'il nous a tous marqué, il s'appelait Alain Cauquegniot. [Pause : de 2-3 minutes de Garang Coulibaly] »

G.C. : « C'est à la limite de la politique...Comment est devenu le Lycée Van Vollenhoven...et c'est pourquoi ce n'était pas un établissement comme les autres comme les autres établissements africains, c'était quelque chose vraiment d'exceptionnel hein ! Qui...qui...voulait faire comme Louis le Grand ou Henri IV des choses comme ça, heu, un lycée...bon bref ! Avec toutes les infrastructures et les professeurs d'Education Physique à l'époque remarquable ! »

P.C. : « Qui étaient-ils ces professeurs d'Education Physique ? »

G.C. : « Oh mais ce sont des français ! Oh mais à ce moment on n'avait presque pas de professeurs d'Education Physique africains. Moi j'ai fait le Van Vo en 1951, je suis entré en 1951 et j'ai eu mon bac Mathélem à l'époque comme on l'appelait en 1957, le bac mathématiques en 1957. Mais à ce moment c'était les français...(toux)...même l'encadrement

et l'enseignement général hein ! Ce n'était pas seulement l'Education Physique hein (toux) ! Par exemple, comment j'ai découvert les Jeux olympiques ? C'est une anecdote qui peut-être il faut la raconter. Cauqueniaux dont je vous parle là, un jour, une leçon d'Education où l'on voulait jouer au football, il dit : « asseyez-vous là, et écoutez-moi ». Alors on s'est tous assis. On était une trentaine, on était en classe de 5^{ème}. Il a sorti un livre que je vous recommande de lire si vous ne l'avez jamais lu qui a été écrit par Benigno Cacérés, la XV^{ème} olympiade. C'est un petit livre, de rien du tout. C'est un livre qui traite des Jeux olympiques d'Helsinki en 1952. Mais il a lu...avec...une diction...une éloquence...et une capacité d'émouvoir telle, qu'il y avait parmi nous des gens qui avaient des sanglots, surtout quand on est venu...à l'histoire de Brown. Brown c'était le meilleur sauteur en longueur du monde, il était américain, n'est-ce pas ? C'était le seul à ce moment là qui dépassait les 8 mètres et qui aux Jeux Olympiques d'Helsinki a loupé ses trois essais...et...et Brown ne sera plus champion olympique...n'est-ce pas, alors vraiment c'était un passage émouvant, et c'est le premier livre qui parle de la Jamaïque. Et si vous lisez ce livre là, vous verrez que les résultats des Jamaïquains en sprint c'est pas du tout dû au hasard, la Jamaïque a une véritable histoire en sprint qui a commencé depuis 1948. Avec les Lang, Lindt, MacKinley, etc. Et qui s'est prolongé en 52 à ces Jeux olympiques là et qui depuis lors a fait de la Jamaïque une terre de sprint. Il a fait une description du 4x400 m dans ce livre là de Benigno Cacérés...mais vraiment c'était émouvant ! Parce que le champion amé...le dernier relais américain Moore qui avait gagné le 400 m haies, qui n'est donc pas n'importe qui sur 400 m, parce qu'il est champion olympique de 400 m haies est venu avec 12 mètres d'avance sur MacKinley...12 mètres d'avance sur MacKinley ! MacKinley avait loupé les Jeux de 1948...où il n'était pas venu ! Il avait loupé le 100 mètres des Jeux de 1952...où il était favori ! C'est la dernière chance c'était ça ! Et il a remonté Moore pratiquement de 12 m...sur le 4x400...sur le dernier relais de la Jamaïque ! Mais il faut voir la description qu'il en a faite... »

P.C. : « MMhh. »

G.C. : « C'était un livre vraiment...C'est ce jour là que nous avons dit que les Jeux olympiques existent en 1952 après les Jeux olympiques d'Helsinki. Alors vraiment il nous a laissé un souvenir impérissable et il nous avait fait aimer le sport. Parce que moi j'étais premier accessit de mathématiques en Mathélem, c'est pas négligeable à ce moment là. Ceux qui étaient avant moi dans cette classe là sont partis ensuite à polytechnique, faire math sup et math spé en France, Habib Thiam a été agrégé de mathématiques en France, mais moi je suis resté au Sénégal vous comprenez parce que Coqueugniot nous avait communiqué là un vice...c'est pour vous dire qu'il y a avait là beaucoup de français qui jouaient un grand rôle

dans le sport et je peux vous dire même que c'est eux qui avaient vraiment qui avaient la main mise sur l'organisation du sport là-bas sauf le football, eux ils s'intéressaient surtout à l'athlétisme, au basket-ball, etc. Le football c'était l'affaire des africains. Car je vous rappelle que le premier champion du monde sénégalais était un boxeur qui s'appelait Battling Siki, ça aussi c'est toute une histoire que celle de Battling Siki de son vrai nom Malick Fan. C'était un petit gamin qui plongeait dans les eaux à Saint-Louis et voilà une hollandaise qui l'a ramassé ici l'a emmené à Marseille et l'a abandonné là-bas, car elle est rentrée chez elle, il s'est débrouillé découvert la boxe en France, il a commencé à boxer, devenu champion de France puis champion du monde en battant Carpentier qui était à ce moment l'idole de la France dans un combat qui a été scandaleux d'ailleurs. Car les français étaient scandalisés de voir un nègre que personne ne connaît qui bat la coqueluche de la boxe française, vous comprenez...voilà le premier champion du monde et ça c'était en 1922, car l'entrée du sport moderne en Afrique c'est aussi tout une histoire, c'est l'objet d'une thèse quasiment...(rire). »

P.C. : « Benjamin Coqueugniot est décédé ? »

G.C. : « Oui il est décédé, en France, à Marseille. Car il était déjà très âgé lorsqu'il nous faisait faire la gymnastique, environ la soixantaine. Lui il s'occupait des faibles en éducation physique, il y avait un groupe des forts avec un jeune professeur et le groupe des moyens avec Monsieur Berger. »

P.C. : « Avez-vous d'autres noms de professeur d'Education physique ? »

G.C. : « Conjat au Lycée Van Vollenhoven, il y a avait Vanuxem au Lycée Fiaboo (?). Il y avait Tellier, avec cette particularité que c'était le premier sauteur à la perche ici au Sénégal. Et moi j'ai appris à sauter à la perche avec lui qui était professeur avec Colinsert au Lycée Delafosse. Il y avait Giacobi (Jaccobi ?), et d'autres qui sont venus beaucoup plus tard car l'université à été créée beaucoup plus tard. Ce sont les premiers professeurs d'éducation physique qui l'ont animé et même le sport, le basket-ball, l'athlétisme et beaucoup plus tard c'est Monsieur Pierre Seguy qui a amené le handball ici. C'est en 1958 déjà...il était au professeur au Lycée Delafosse. Ce sont des gens qui ont marqué le sport sénégalais. »

P.C. : « A ce moment là... »

G.C. : « C'est une histoire que je vais vous raconter aussi...au début on était pas indépendant. Donc, on avait des districts qui dépendaient des ligues françaises donc même quand il y avait la coupe d'AOF nous n'étions pas encore indépendant et à ce moment là on ne pouvait pas parler de sénégalais qui jouaient en équipe de France. Le premier international est Abdou Seye, notamment aux Jeux d'Abidjan c'était lui l'entraîneur du Sénégal. Mais après qu'est-ce qui s'est passé après les indépendances ? On avait créé la ligue d'AOF depuis 1945 parce

qu'il y avait trop de districts et après les indépendances les pays sont allés vers les fédérations. Chaque pays a eu sa fédération et s'est affilié aux fédérations internationales et c'est à partir de 1960 dans les pays francophones surtout à avoir des fédérations... »

P.C. : « Et ces créations de fédérations sont dirigées... »

G.C. : « Ce sont des africains, oui, ce sont des sénégalais, en Côte d'Ivoire, des ivoiriens. On avait déjà à ce moment là des gens très éveillés. Parce que n'oubliez pas qu'en 1950, Thiam Papa Gallo a battu le record de France au Lycée Van Vollenhoven précisément, et c'est pour vous dire que l'on commençait à avoir des gens qui comprenaient les structures et l'organisation du sport, on avait eu Joseph Diallo, un sénégalais, champion de France du 110m haies et du saut en longueur qui faisait ses études de médecine en France dans les années 1930. Il fait partie des premiers présidents venus ici organiser pratiquement ces fédérations sportives africaines en plus de ceux qui étaient déjà impliqués au Sénégal dans l'ancienne ligue d'AOF qui avaient donc appris déjà à gérer les structures du sport à une échelle plus vaste...par contre les français là où ils nous ont poussé ce sont des disciplines comme le handball qui n'existait pas, la boxe aussi ils ont joué un rôle sans être des dirigeants, des animateurs avec si je me souviens bien un championnat de France de boxe qui a eu lieu à Dakar en 1954... »

P.C. : « Avec le père Boyer ? »

G.C. : « Oui... »

P.C. : « Il était le président de la Fédération sénégalais de boxe. »

G.C. : « Euh, je ne me rappelle pas...le père Boyer qui a eu la prétention d'apporter la boxe aux africains n'est-ce pas ? »

G.C. : « Lecréjoit (orthographe ?), c'était un français, animateur, l'entraîneur tout ce que vous voulez dans la boxe, c'est lui qui a vraiment fait vivre la boxe au Sénégal. Moussa Chabbou, propriétaire de cinéma est le premier à créer des arènes et un cérémonial, il est venu avec ses idées d'Europe à organiser des arènes ce qui fait que les luttes africaines et la boxe ne sont plus fait uniquement à l'air libre sur des terrains vagues. Le judo n'existait pas encore et a évolué très tard avec les français, vers la fin des années 1950, avec les militaires français à l'Anse Bernard car c'est la police qui a sa base là, tout à fait en haut là-bas. Et des libano-syriens se sont glissés dans ces rangs là ce qui explique que dans les premiers judokas au Sénégal on trouve beaucoup de libano-syriens qui ont même été médaillés aux Jeux africains sous les couleurs du Sénégal mais ce sont les français qui l'ont débuté et envoyé ce sport. Les africains de Pierre de Coubertin...c'est en 1925 et 1929 que Pierre de Coubertin a voulu

organiser des Jeux Africains pour l'Afrique...mais ces Jeux n'ont jamais eu lieu car finalement la colonisation n'en voulait pas. »

P.C. : « Oui, ce qui est différent après 1960. Bien, je n'ai plus de questions à vous poser, je vous remercie de m'avoir accueilli. »

G.C. : « Mais c'est moi, cela me rappelle des souvenirs, et j'en apprend aussi avec vous, vous restez encore longtemps au Sénégal ? »

P.C. : « Je rentre dans trois jours, vendredi. »

G.C. : « Ah, bon retour alors, vous reviendrez c'est sûr. Un fois que l'on est venu au Sénégal on revient toujours. »

Notice biographique du colonel Marceau Crespin (1915-1988). Officier, ancien directeur de ministère, Directeur général de sociétés.



Le Colonel Marceau Crespin, (Archives ANS).

Marceau Crespin est né le 26 juillet 1915 à Chirac (Lozère) et décédé le 19 juillet 1988. Il fait ses études à l'Ecole professionnelle de Mende. Il participe à la Guerre 1939-1940 et s'évade de France pour incorporer le 2ème régiment de tirailleurs marocains, campagnes d'Afrique, d'Italie, de France et d'Allemagne (avec le bataillon de choc), Commandant de l'Ecole du risque à Grunkraut (Allemagne) (1945), du Centre d'éducation physique de la 25e division aéroportée puis du Centre de vol à voile militaire et sportif, Conseiller technique au cabinet du général de Lattre de Tassigny (1947), Chef d'équipe en second du service central des sports de l'état-major des forces armées guerre, au cabinet du ministre des Forces armées, Chef de corps au commandement des formations d'hélicoptères en Indochine (1952-1955), Commandant du groupe d'hélicoptères n° 2 puis du groupement de l'aviation légère en Afrique du Nord (1956), Commandant de l'Ecole de spécialisation de l'aviation légère à Dax (1960), Lieutenant-colonel, Délégué général à la préparation olympique des athlètes français (1961), Membre de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (1963), Directeur de l'Education physique et des Sports (1967-1974), Membre du Comité économique et social de la région Languedoc-Roussillon (1973), Membre du Conseil économique et social (1974), Membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. (1972-1974), Conseiller général du canton de Langogne (1973), Président du Conseil général de la Lozère (1974-1979), Président de l'Association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux, Membre de la Commission chargée d'apprécier la qualité des émissions de radiodiffusion et de télévision, Directeur général (depuis 1976) de la Société parisienne des boissons gazeuses et de la Société

régionale des boissons gazeuses, Membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur (1977). Grand-croix de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E., Croix de la valeur militaire, Commandeur des Palmes académiques. Il a pratiqué l'automobile (détenteur jusqu'en 1960 du record Le Cap-Alger avec le capitaine Heurteaux; a participé à deux tours de France automobile), rugby, tennis, natation, athlétisme. Président national (depuis 1975) de l'association Rhin et Danube.

Sa carrière au Ministère de la Jeunesse et des Sports :

- Nommé Délégué général à la Préparation olympique par arrêté du 17 février 1961 (JO 23/2/1961), chargé par arrêté du 22/3/1961 (JO 29/3/1961) de diriger la préparation olympique et de remplir les attributions de Secrétaire général du Conseil national des Sports (futur Haut Comité des Sport),
- Placé à la tête de la Délégation générale aux sports et à la préparation olympique (DGSP) créée en 1962 par M. Herzog (note de service Cab. N°3912 du 17/12/1967),
- Il quitte le DEPS en décembre 1974, pour le Conseil Economique et Social, il sera remplacé par M. Perrilliat.

Notice biographique d'André Monteil (1915-1998). Député (1945-1958) et sénateur du Finistère (1959-1971).



André Monteil est un homme politique français, né le 15 août 1915 à Juillac (Corrèze), il est mort le 8 novembre 1998 à Paris dans le XVI^e arrondissement. Collège de Brive, Lycée Louis-le-Grand à Paris, Ecole normale supérieure. Reçu à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, il obtient l'agrégation de lettres classiques. Il devient professeur agrégé au Lycée de Quimper (1938-1940) et participe à la Résistance dans le Mouvement Libération Nord et commande les Forces françaises de l'Intérieur de Quimper. Il est élu aux deux Assemblées nationales constituantes puis à l'Assemblée nationale en tant que député MRP du Finistère de 1945 à 1958. André Monteil siège à la Commission de la défense nationale (il est capitaine de

réserve) et à celle des territoires d'outre-mer. Il est nommé juré à la Haute Cour de justice. Il est secrétaire d'État aux Forces armées (Marine) dans le cabinet René Pleven puis dans le cabinet Henri Queuille en 1951, puis ministre de la Santé publique dans le gouvernement de Pierre Mendès France dont il soutient l'investiture. Il est membre du Groupe de l'Union Centriste des Démocrates de Progrès et l'un des rares MRP hostiles à la CED, ce qui conduit à son exclusion de la formation démocrate-chrétienne. Ses votes ne se distinguent pas alors de ceux des autres députés MRP : il appuie les différents gouvernements et soutient le retour au pouvoir du général de Gaulle. Battu aux législatives de novembre 1958, André Monteil va continuer sa carrière parlementaire au Sénat. Il est au MRP de 1945 à 1958 et au RPCD de 1959 à 1968. Sous la V^e République, il est sénateur du Finistère de 1959 à 1971, membre du groupe de l'Union centriste. Il préside la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat de 1968 à 1971. André Monteil a été membre du Sénat de la Communauté en 1959-1960 et soutient le retour au pouvoir du Général de Gaulle. Il s'est engagé avec résolution en faveur d'Israël et dans la lutte contre l'antisémitisme. André Monteil a été maire de Quimper de 1954 à 1959.

Notice biographique d'André Méric (1913-1993).

Sénateur de Haute-Garonne (1948-1988).



André Méric est un homme politique français né le 14 août 1913 à Toulouse (Haute-Garonne) et décédé le 14 août 1993 à Calmont (Haute-Garonne) des suites d'un accident de voiture. De profession agent-comptable, il est élu sénateur socialiste de Haute-Garonne le 7 novembre 1948 jusqu'à 1988 et Vice-président du Sénat en 1956 et de 1958 à 1980, puisque réélu le 23 septembre 1962, le 26 septembre 1971 et le 28 septembre 1980. Il soutiendra la tournée de l'équipe de rugby de Toulouse à Madagascar en 1961.

Notice biographique de Georges Spénale (1913-1983). Député du Tarn de 1962 à 1977 , Sénateur du Tarn de 1977 à 1983.



Né le 29 novembre 1913 à Carcassonne (Aude), Décédé le 20 août 1983 à Paris. Fils d'un employé des Postes, Georges Spénale effectue ses études secondaires dans le Tarn-et-Garonne, au lycée Ingres, à Montauban. Il adhère très jeune à la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO). Licencié en droit, il réussit le concours de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer en 1934. Il a notamment pour camarade de promotion Pierre Messmer, à qui une amitié fidèle le lie pendant presque cinquante ans. A l'issue de sa scolarité, Georges Spénale est affecté au bureau des affaires économiques en Guinée, puis nommé administrateur-adjoint de la France d'Outre-mer en 1939 et chef de subdivision en Haute-Volta en 1941. Administrateur de la France d'Outre-mer en 1945, il prend la direction du cabinet du haut-commissaire en Afrique équatoriale française en 1946, puis devient directeur de cabinet du haut-commissaire au Cameroun en au début des années 50. Il est ensuite nommé secrétaire général de ce territoire, puis regagne la métropole pour remplir les fonctions de directeur-adjoint des affaires politiques au ministère de la France d'Outre-mer en 1955. Il est nommé gouverneur de la France d'Outre-mer en 1956 et remplace en avril son ami Pierre Messmer comme directeur de cabinet de Gaston Deferre, ministre de la France d'Outre-Mer dans le gouvernement de Guy Mollet. Il y est notamment chargé de veiller à l'application de la loi-cadre qui réforme profondément le mode d'administration des anciennes colonies. En 1957, le nouveau ministre de la France d'Outre-mer l'envoie au Togo en qualité de haut-commissaire. Georges Spénale accompagne l'évolution de ce territoire vers l'indépendance et prend sa retraite en 1960. Il s'installe alors à Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le département du Tarn.

La carrière politique de l'ancien haut fonctionnaire commence à l'automne 1962. Sollicité pour porter les couleurs de la SFIO face au député de la troisième circonscription du Tarn, l'indépendant Henri Yrissou, maire de Gaillac, Georges Spénale l'emporte le 25 novembre 1962 dans une triangulaire qui l'oppose au sortant, partisan de l'Algérie française, et au candidat de l'Union pour la nouvelle République (UNR). Il est élu conseiller général de

Rabastens en 1964, puis maire de Saint-Sulpice-la-Pointe l'année suivante. Réélu député en 1967, 1968 et 1973, l'ancien directeur de cabinet de Gaston Defferre est très actif au Palais-Bourbon. Il intervient notamment dans les débats où sont abordés les problèmes de la coopération avec les pays africains, de l'aménagement du territoire ou de la viticulture. Membre du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, il appartient également successivement à cinq des six commissions permanentes : il siège à la commission des finances de 1962 à 1965, à la commission des affaires étrangères de 1966 à 1967, à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales en 1969-1970, à la commission de la défense nationale et des forces armées de 1967 à 1969, puis en 1972-1973. C'est aux travaux de la commission des lois qu'il apporte le plus longtemps son concours, en 1965-1966, de 1970 à 1972 et enfin de 1973 à 1977.

Notice biographique de Roger Duveau (1907-1985). Député de Madagascar (1946-1958).



Roger Duveau est né le 5 août 1907 à Hortes (Haute-Marne) et Ddécédé le 19 janvier 1985 à Soulac-sur-Mer (Gironde). Il est député de Madagascar de 1946 à 1958, puis Secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer du 19 juin 1954 au 23 février 1955 et Sous-Secrétaire d'Etat à la marine marchande du 1er février 1956 au 13 juin 1957. Issu d'une famille bourguignonne et alsacienne, Roger Duveau achève ses études à l'Ecole de commerce de Dijon de 1920 à 1923. Il débute comme employé au Linge des Vosges à Gérardmer en tant que sténo-dactylographe puis correspondancier. En juillet 1925, tenté par l'aventure, il part seul pour Madagascar à moins de 18 ans. Il travaille dans une plantation de café au sud de Mananjary, devient employé de commerce à Tianarantsou puis à Tananarive où il est trois ans secrétaire de direction de la Compagnie lyonnaise de Madagascar. Cela ne l'empêche pas de reprendre ses études seul, d'obtenir le baccalauréat de philosophie en 1929 et d'entrer ainsi dans l'administration. Il étudie alors le droit et subit avec succès, comme candidat libre, les examens de licence à la faculté de Paris (1932-1933). Roger Duveau démissionne alors de l'administration et s'établit comme avocat stagiaire à Majunga. Il passe ensuite à la Cour de

Tananarive dont il est le bâtonnier de 1945 à 1947. A ce moment, il entame une carrière politique et s'inscrit au barreau de Paris à partir de 1947. Pour les législatives de 1946, il est l'un des cinq candidats qui briguent les suffrages du collège des citoyens de statut français dans la deuxième circonscription de la Grande Ile. Roger Duveau s'inscrit logiquement à la Commission des territoires d'outremer (1946-1951) mais appartient aussi, plus brièvement, à la Commission de la justice, à celle de la marine marchande et des pêches, à la Commission de la famille, à partir de 1950, et à celle du suffrage universel en fin de législature. La Commission des territoires d'outremer le désigne au conseil de surveillance de la Caisse centrale de la France d'outremer et au comité directeur du FIDES. (Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outremer). Enfin, il est élu juge titulaire à la Haute cour de justice. Sa dernière intervention de la législature s'élève contre le projet de réduction des crédits d'investissement outremer qui constituent, selon lui, un minimum vital à la différence des investissements en métropole (5 mai 1951). Se présentant le 17 juin 1951 comme non-inscrit, Roger Duveau défend le bilan de son action dans sa profession de foi et affirme qu'il croit en l'avenir de l'Union française et des réformes engagées pour le développement économique de l'île. Pendant la législature, le député de Madagascar appartient à la Commission des territoires d'outremer, dont il est élu vice-président (19 juillet 1951). Il siège également à la Commission de la justice et de la législation et est membre suppléant puis titulaire de la Commission des immunités parlementaires (1952-1953). En fin de période, il est membre suppléant de la Commission des finances (1954) et, à ce titre, désigné par l'Assemblée nationale pour faire partie de la sous-commission chargée d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées ; il appartient enfin à la Commission d'instruction de la Haute cour de Justice (1951) et fait également partie de la commission d'enquête sur le trafic des piastres. Cette intense activité lui vaut d'être choisi par Pierre Mendès France pour occuper les fonctions de secrétaire d'Etat à la France d'outremer pendant la période où celui-ci est président du conseil. Cette fonction ne lui donne l'occasion d'intervenir qu'une seule fois dans les débats, à propos de la discussion d'une proposition de loi relative à l'organisation municipale dans les territoires d'outremer. Après son retour sur les bancs de l'Assemblée nationale, Roger Duveau est le rapporteur spécial du budget du service des poudres et essences. Lors des élections du 2 janvier 1956, à la différence des scrutins précédents, Roger Duveau défend les couleurs d'un parti, l'UDSR, en position charnière dans la majorité de centre gauche qui l'emporte alors. Face aux problèmes qui agitent l'Union française à cette date, Roger Duveau adopte, dans sa profession de foi, des prises de position résolument réformatrices et fait une critique en règle de la politique d'outremer de la IVème

République et des contradictions contenues à cet égard dans la Constitution de 1946. Il est vrai qu'il se présente cette fois dans le collège des citoyens de statut personnel qui compte 309 540 inscrits et est le seul Français d'origine en lice. Cette double originalité ne l'empêche pas de rallier une très large majorité qui plébiscite l'ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Mendès France. Roger Duveau retrouve ses sièges dans les mêmes commissions que précédemment : territoires d'outremer, justice, finances. Nommé sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande dans le cabinet Guy Mollet le 1er février 1956, Roger Duveau siège pendant la moitié de la législature (jusqu'au 13 juin 1957) sur le banc des ministres. A ce titre, il intervient pour défendre les budgets de son administration ou répondre aux questions orales des députés. C'est notamment pendant cette période qu'est prise la décision de la mise en chantier du paquebot de l'Atlantique -Nord plus connu par la suite sous le nom de France. Redevenu député, Roger Duveau préside le groupe parlementaire de l'UDSR. Le 11 mars 1958, il critique l'insuffisance de la loi sur l'amnistie dans certains territoires d'outremer et en particulier à Madagascar, le projet gouvernemental étant très en retrait par rapport aux promesses faites par les prédécesseurs de l'actuel ministre, Gérard Jacquet. Lors de la crise finale de la IVème République, Roger Duveau ne vote pas la confiance au général de Gaulle. Parallèlement à ses fonctions parlementaires, Roger Duveau a été maire de Tessancourt (Seine-et-Oise) de 1953 à 1959 et conseiller général de Tamatave (Madagascar) de 1956 à 1959. Après cette date prend fin la carrière politique de Roger Duveau.

Notice biographique de Jean Noury (1904-1983). Sénateur d'Ille-et-Vilaine (1959).



Jean Noury (19 février 1904-30 mai 1983), industriel de profession, il est élu sénateur d'Ille-et-Vilaine le 26 avril 1959, et réélu le 23 septembre 1962, son mandat prend fin le 1^{er} octobre 1971. Il exerce la fonction de secrétaire du Sénat et en fin de mandat il est membre de la commission des affaires culturelles, et membre du groupe de l'Union Centriste des Démocrates de Progrès. Il est par ailleurs membre de la Fédération française de Football et membre de droit du Haut-Comité des Sports en 1964 par l'arrêté du 13 avril 1964, au Journal

Officiel du 18 avril 1964 en tant que représentant de la commission des affaires culturelles du Sénat.

Notice biographique d’Habib Thiam (1933-). Directeur du cabinet du ministre des Affaires Etrangères puis de la Justice (1960-1962).



Habib Thiam (21 janvier 1933-) est un homme politique sénégalais, Premier ministre à deux reprises, également Président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Après une scolarité à Dakar, Habib Thiam poursuit ses études à Paris, intégrant d'abord le Lycée Louis-le-Grand, puis l'Université et enfin l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM), se spécialisant en Droit et Sciences politiques. Il travaille aussi pour le Ministère des Finances et la Banque de France. L'étudiant Habib Thiam est aussi un athlète accompli et, entre 1954 et 1958, il sera sélectionné onze fois au niveau international pour le 200 mètres (deux fois champion de France) ou le relais 4 x 100 mètres. Il obtient la médaille de Bronze à l'Universiade de Paris en 1957. Il occupe éphémèrement le poste de président de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF). A partir de la déclaration d'indépendance du 20 juin 1960, il occupe un certain nombre de postes au plus haut niveau, directeur du cabinet du ministre des Affaires Etrangères puis de la Justice. Un temps à la tête du secrétariat d'Etat à la présidence de la République puis ministre du président Léopold Sédar Senghor. Membre du Parti socialiste, il est élu député en 1973. En 1977, Thiam est choisi pour devenir le président du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale. A sein de son parti il est membre du Bureau politique et responsable d'abord des relations avec la presse (1969-1975), puis des relations internationales (1975-1982). Succédant à Abdou Diouf qui accède à la Présidence, il est nommé Premier ministre le 1^{er} janvier 1981, une fonction qu'il occupera jusqu'au 3 avril 1983. Il sera alors remplacé par Moustapha Niasse. Après Amadou Cissé Dia, il est Président de l'Assemblée nationale de 1983 à 1984, avant de céder la place à Daouda Sow. Le 8 avril 1991 il redevient Premier Ministre et le restera jusqu'au 3 juillet 1998, lorsque Mamadou Lamine Loum lui succèdera.

Notice biographique d'Albert Gau (1910-1993). Député de l'Aube (1946-1955).

Albert Gau est né le 10 juillet 1910 à Conques-sur-Orbiel (Aube) et décédé le 14 mai 1993 à Bram (Aude). Cet ecclésiastique très actif, qui était aussi journaliste et militant pacifiste et anticolonialiste, il lutte contre le racisme et l'antisémitisme durant toute sa carrière journalistique, à la tête de la rédaction audoise de *La Croix du Midi*. C'est donc tout naturellement qu'il adhère au « mouvement pour la paix » cher aux communistes français. et Président des mouvements catholiques de jeunesse, a naturellement choisi l'étiquette MRP dès la première Assemblée nationale constituante. Il est membre de la première et de la seconde Assemblée nationale constituante (Aube), et député de l'Aube de 1946 à 1955 lors de la IVème République, membre de la Commission de l'Education Nationale du 17 juillet 1951 à mars 1955. Ses interventions à la tribune sont marquées au sceau d'un certain humanisme toujours soucieux de l'efficacité de son action et en tant que député se font dans le cadre de cette Commission, notamment le 7 novembre 1952, dans le cadre de l'enseignement technique, Jeunesse et sports, (athlétisme dans l'Union Française), Etat A, chap.3151, p.4845. Et, le 13 décembre 1954, Développement des sports (Préparation des Jeux olympiques, Jeux d'Outre-Mer), chap.43-53, p.6284.

Notice biographique de Robert Buron (1910-1973). Député de la Mayenne (1946-1958).



Robert Buron est né le 27 février 1910 à Paris (6ème) et décédé le 28 avril 1973 à Paris (13ème). Il est issu d'une famille de profession libérale, son père était imprimeur. Robert Buron fait ses études au Lycée Henri IV et étudie à la Faculté de droit et à l'Ecole libre des sciences politiques. A l'été 1945, à l'appel de la Fédération MRP de la Mayenne, il décide de se présenter aux élections à la première Assemblée nationale Constituante et adhère au Mouvement Républicain Populaire qu'il voit comme un grand parti capable de réconcilier les valeurs chrétiennes et socialistes et devient membre de son comité directeur. Il est membre de la première et de la seconde Assemblée nationale constituante (Mayenne) et député de la Mayenne de 1946 à 1958. Médaillé de la Résistance il est directeur de Gaumont Actualités en 1949. Puis, il est Secrétaire d'Etat aux affaires économiques du 29 octobre 1949 au 11 août

1951, Ministre de l'information du 11 août 1951 au 20 janvier 1952, Ministre des affaires économiques du 20 janvier au 8 mars 1952 et du 8 janvier au 28 juin 1953, Ministre de la France d'outremer du 19 juin 1954 au 20 janvier 1955. A ce titre, Robert Buron est nommé membre de plusieurs commissions, le 31 janvier 1956, des Commissions de la presse et des territoires d'outremer, le 2 juillet 1957, de la Commission de la justice et de législation. Le 5 avril 1956, il est membre de la Commission des comptes et des budgets économiques de la nation. En juin, il est amené à présider le Comité national de production. Son activité parlementaire est importante : il présente dix-huit propositions de loi et de résolution mais consacre cependant l'essentiel de son temps à la Commission des territoires d'outremer. Début juin 1956, il prend position dans le débat algérien. S'il admet la nécessité de l'action entreprise en Algérie, il refuse de défendre un « colonialisme périmé » car « la mission de la France est d'aider l'Afrique à franchir le dernier pas qui la sépare de l'accession au monde moderne ». Il effectue plusieurs voyages outremer et approuve la loi cadre Defferre. Le 28 mars 1957, il ne prend pas part au vote sur la question de confiance posée par Guy Mollet sur l'Algérie. Enfin, il est Ministre des finances, des affaires économiques et du plan du 20 janvier au 23 février 1955, Ministre des travaux publics, des transports et du tourisme du 9 juin 1958 au 8 janvier 1959, Ministre des travaux publics et des transports du 15 avril au 15 mai 1962. Puis, Président du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (1963-1967).

Notice biographique d'André Schock (1914-1973). Député de la Côte d'Ivoire 1946-1953.



André Schock est né le 22 avril 1914, à Saint-Ail (Meurthe-et-Moselle) et décédé le 13 octobre 1973 à Clichy (Hauts-de-Seine). Il effectue ses études au lycée de Brest. Ses premiers contacts avec l'Afrique ont lieu en 1937 lorsqu'il part au Dahomey (actuel Bénin) comme employé de la Société commerciale de l'Ouest-Africain (SCOA). Lorsque la guerre éclate, il est mobilisé à sa demande et se rend à Dakar qu'il quittera clandestinement après sa

démobilisation, en septembre 1940, pour se rendre dans la colonie britannique du Nigeria où il s'engage dans les Forces françaises libres. A partir de la mission FFL d'Accra, en Gold Coast (actuel Ghana), il organise à destination de l'AOF, restée fidèle au régime de Vichy, une propagande pour la France libre, un réseau de renseignements et d'évasion, surtout dans la Côte d'Ivoire voisine. Ces actions lui valent d'être condamné à mort par contumace par le Tribunal militaire de Dakar. En juin 1943, quelques mois après le ralliement de l'AOF à la France libre, il rejoint le général De Gaulle en Angleterre où il sera incorporé dans le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA). Devenu importateur en Côte d'Ivoire, il s'intéresse à la vie politique de la colonie, en relation avec l'Association des colons de Côte d'Ivoire, dirigée par Jean Rose. Il fait partie de la délégation de l'AOF à la deuxième session des États généraux de la colonisation qui se réunit à Paris, du 30 juillet au 24 août 1946. Cette rencontre, qui aurait dû se tenir à Abidjan en juin 1946, avait été repoussée à cause des élections à la deuxième Assemblée constituante. Il devient membre de la seconde Assemblée nationale constituante (Côte d'Ivoire). Y domine une conception conservatrice de la colonisation, défendue par ailleurs dans le Manifeste colonial émanant d'organismes comme l'Académie des sciences coloniales, le Comité de l'Empire français, la Ligue maritime et coloniale etc. et les revues Marchés coloniaux et le Journal de la Marine marchande, et qui prône, entre autres, le maintien de la double citoyenneté et du double collège. Entre temps, André Schock a été élu député à la deuxième Assemblée constituante, en juin 1946, comme « Indépendant », soutenu par le MRP, puis apparenté à cette formation. Il a bénéficié, en effet, d'une campagne menée par les milieux coloniaux locaux contre celui qui avait pris position officiellement en faveur de l'abrogation du travail forcé proposée par Félix Houphouët-Boigny. Porte-parole des milieux coloniaux qui l'ont envoyé au Palais Bourbon, il rappelle les difficultés existantes pour acheminer les produits de Côte d'Ivoire vers la métropole puis dénonce le manque d'équipement industriel, les moyens financiers consentis à la Caisse centrale de la France d'outre-mer « ridicules » au regard des besoins, et surtout le manque de coordination entre les services du ministère et ceux du Haut-commissaire de l'AOF. Il devient conseiller de l'Union française au titre de l'Assemblée nationale de 1948 à la fin de 1951, puis y siège en tant que représentant de la Haute-Volta jusqu'en 1953. Ainsi, à la suite d'événements politiques en Côte d'Ivoire, et en décembre 1949-janvier 1950, il attaque violemment le RDA et plusieurs de ses dirigeants, Félix Houphouët-Boigny et Gabriel d'Arboussier, pour leur apparentement au parti communiste. Il semble avoir sous-estimé l'ampleur des mouvements de décolonisation, par exemple lorsqu'au retour d'un voyage

d'études aux Indes françaises, il affirme que les Etablissements français resteront dans l'Union française.

Notice biographique de Claude Delorme (1912-1983). Député des Alpes-de-Haute-Provence (1962-1978).



Claude Delorme est né le 9 mai 1912 à Marseille et décédé le 27 janvier 1983 à Forcalquier, est un homme politique et avocat français. Il est président de l'Union nationale des étudiants de France de 1936 à 1938. Député PS de la deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence de 1962 à 1978 (à la SFIO de 1962 à 1967), président du Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence de 1959 à 1983 et maire de Forcalquier de 1965 à 1983. Il est directeur de l'Enseignement supérieur en 1961 et membre du Haut-Comité des Sports dès sa création en 1961 puis désigné pour deux ans à partir de 1964 comme membre du HCS comme Président du Conseil Général des Basses-Alpes et désigné par l'Association des Présidents des Conseils Généraux.

Notice biographique de Jean-Pierre Dannaud (1921-1995). Directeur de la coopération culturelle et technique (1961-1966).

Jean-Pierre Dannaud est né le 6 février 1921 à Paris 15 et décédé le 7 décembre 1995. Il fait ses études au Lycée Henri-IV à Paris, puis à l'École normale supérieure et est agrégé de philosophie. Professeur au lycée Janson-de-Sailly à Paris (1947), Attaché culturel à Saïgon (1948-50), Directeur des services français d'information en Indochine (1950-54), Chef de la mission culturelle française au Viêt-Nam (1954-56), Conseiller culturel, Chef de la mission universitaire et culturelle française au Maroc (1957), Conseiller technique à la présidence de la Communauté (1959), Directeur de la coopération culturelle et technique au ministère de la Coopération (1961-64), Directeur de la coopération culturelle et technique au secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères (1964-66), Conseiller d'Etat (1966), Directeur de cabinet de Christian Fouchet (ministre de l'Intérieur) (avril 1967-mai 1968), Commissaire au Tourisme

(1970-74), réintégré au Conseil d'Etat (novembre 1974), Ancien vice-président du conseil supérieur des PTT, Ancien président du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), Conseiller d'Etat honoraire (1991).

Notice biographique du Docteur Abdel-Halim Mohamed (1910-2009). Président du CNO du Soudan (1956-1962) et membre du CIO (1968-1982).



Né le 10 avril 1910 à Omdurman, ce membre et président du Comité National Olympique Soudanais (1956-1962) – le SOC est créée en 1956 et est reconnu à la session du CIO de Munich en 1959 – a effectué son cursus scolaire à l'Omdurman Primary School et a poursuivi dans l'école secondaire au Gordom Memorial College. Il obtient le diplôme de médecine à l'Ecole Kitchener en 1933. Il a ensuite occupé les fonctions de directeur et de gérant de l'Hôpital Civil d'Omdurman et enseigne à l'Hôpital de Khartoum en tant que médecin du sport. En 1948, il obtient une récompense du Collège Royal des médecins du sport et est élu membre de ce Collège en 1962. Il est ensuite Docteur des Sciences de l'Université de Khartoum. Par ailleurs, il est membre du *Graduate Congress* depuis 1938 et membre ainsi que président de l'Association de Football Soudanaise de 1939 à 1959. Il est Président de l'Association Médicale Soudanaise (1949-1964). Il organise alors la première Compétition de la Coupe des Nations Africaine (CAN) en 1957 en tant que membre fondateur de la CAF (1956) et parraine la troisième réunion des Comités olympiques des pays Arabes en 1958. Puis il devient président du CNO Soudanais et président d'honneur du Racing Club de Khartoum. Il est le représentant de la Confédération africaine à la Commission Exécutive de la FIFA de 1958 à 1962 et participe à la Coupe du Monde de Football à Stockholm en 1958, puis aux Jeux olympiques de Rome en 1960 et à la Coupe du Monde de Football à Santiago en 1962. Puis, de 1956 à 1960, il est le président du Conseil de l'Université de Khartoum. Il occupe des fonctions politiques également puisque maire de Khartoum de 1956 à 1960 et membre du Conseil Suprême de l'Etat de la République du Soudan (1964-1965). En 1966, il est président d'Association Soudanaise de Football et conseiller en médecine du sport du

Ministre soudanais de la Santé. L'ancien Président de la confédération africaine de football (CAF), le Dr Abdel Halim Mohamed, est décédé le 15 avril 2009 à Khartoum à l'âge de 99 ans au terme d'une longue maladie. Premier Président de la Fédération soudanaise de football, membre fondateur de la CAF dont il avait posé les jalons dès 1956 à Lisbonne, organisateur de la première assemblée constitutive de la Confédération à Khartoum en 1957, maître d'oeuvre de la première CAN, cet ancien médecin et grand administrateur du sport au Soudan avait été le troisième Président de la CAF de 1968 à 1972 et avait exercé l'intérim à la mort de son successeur Ydnekatchew Tessema de 1987 à 1988. Cinquante années passées au service du sport lui ont valu d'être désigné membre honoraire, après en avoir été membre de 1968 à 1982, du Comité international olympique (CIO). En 2003 il avait reçu la Médaille d'or des sports, distinction la plus élevée de son pays, des mains du Président Omar al-Bashir.

Notice biographique du Marquis de Polignac (1880-1951). Membre du CIO pour la France (1913-1951).

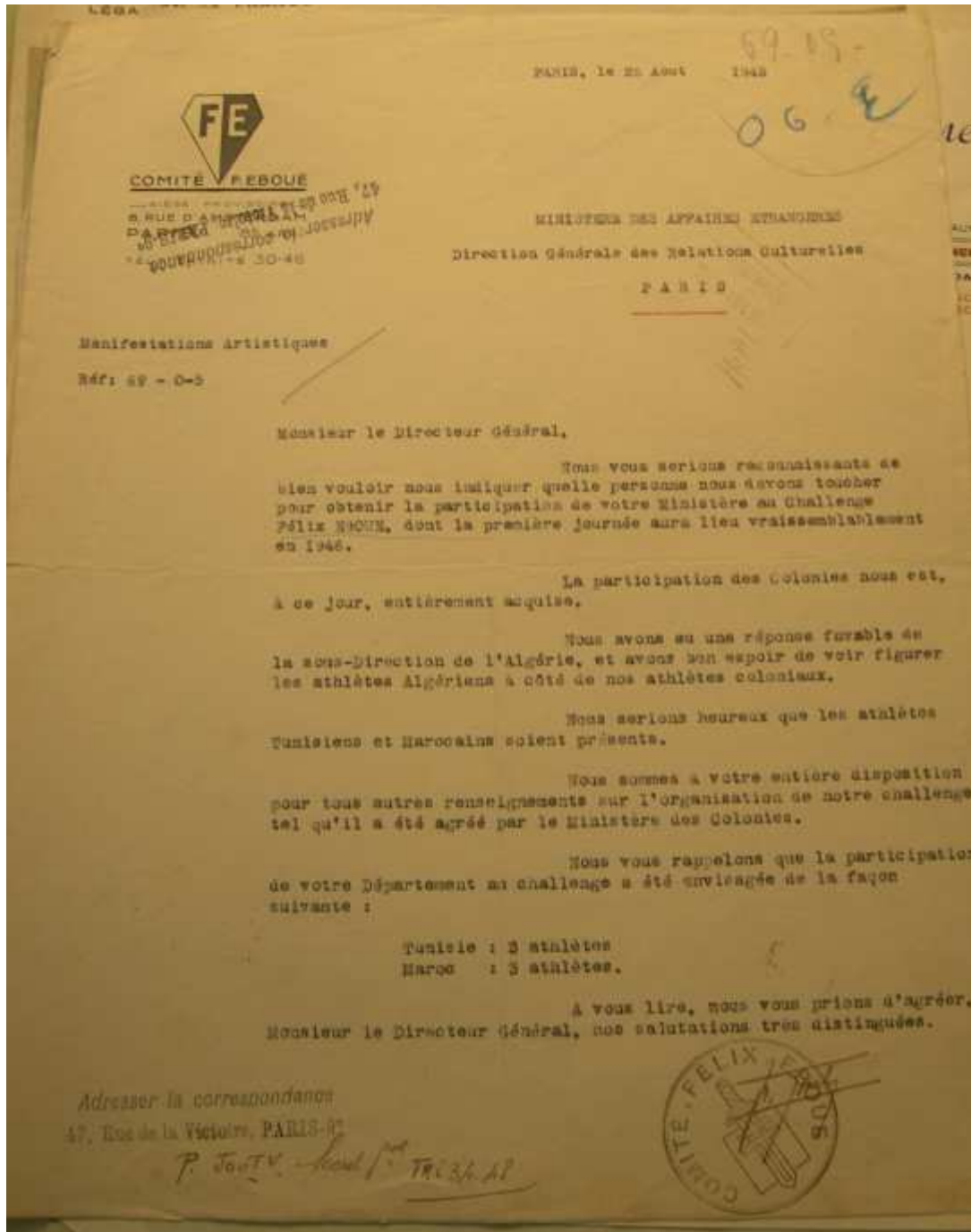


Marquis Melchior de Polignac, né à Joigny, Yonne, France, le 27 septembre 1880. Il a fait ses études chez les jésuites, à Feldkirch dans le Tyrol, puis à l'externat de la Rue de Madrid à Paris, il suivait les cours des hautes Etudes Commerciales de Paris dont il obtint le diplôme. Après son service militaire qu'il fit au 4^{ème} bataillon de Chasseurs à pied à St-Nicolas du port, il entra en 1902 faire son apprentissage à Reims à la maison de Champagne Pommery et Grano dont il devint le chef en 1905 et qu'il dirigea sans interruption en qualité de président du conseil d'administration et Directeur général jusqu'au 4 sept. 1944.

De 1905 à 1914, il consacra toute son activité, en dehors de la direction de la maison Pommery, et de sa participation à tout les groupements coopératifs de la champagne, aux

questions sportives, artistiques et sociales. Il organisa en 1909 et 1910 les premières semaines d'aviation de Bétjény, près de Reims, il fonda à Reims, le conservatoire de Musique, puis le Collège d'Athlètes, première école d'Education Physique en plein air, où tous les enfants des écoles de Reims percevaient gratuitement les enseignements de la méthode naturelle du lieutenant de vaisseau Hébert.. Il fut nommé en 1913, membre du C.I.O. Il fit la guerre de 1914, d'abord dans l'infanterie, puis dans l'aviation. Envoyé au USA, avec André Tardieu, Haut-Commissaire de la République Française, en 1917, il y dirigea les services de propagande du Haut-Commissariat. Ayant demandé de reprendre du service dans l'armée, au début de 1918, il termina la guerre comme officier de liaison entre le C.Q.G. français et l'armée américaine. Pendant son séjour aux USA, il se maria, le 24 octobre 1917, à la Cathédrale de New York avec une Américaine, Nina Crosby, dont il eut un fils le 1^{er} juin 1920. Après la guerre 14-18, il fonda et dirigea pendant dix ans la coopération de Reconstruction de la ville de Reims grâce à laquelle la ville de Reims, totalement détruite par les bombardements, fut reconstruite. Pendant la guerre de 1939, et l'occupation allemande, trop âgé pour servir l'armée, il fut l'un des dirigeants les plus actifs du Comité Interprofessionnel des vins de Champagne, comité groupant les représentants élus des négociants, vignerons, agents, et de toutes industries annexes telles que verreries, bouchonneries, etc. pour organiser la Champagne et résister aux exigences des Allemands. Dès la libération de Reims, le 4 sept. 1944, il fut arrêté sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi parce qu'il avait été fidèle au Maréchal Pétain, et emprisonné pendant huit mois, après laquelle il bénéficia d'un non lieu et fût relâché, le juge d'instruction ayant conclu dans son rapport qu'aucune parole, aucun acte, si minimum soit-il, en faveur des allemands ne pouvait lui être reproché. Malgré cela, il dut passer en jugement devant le tribunal de la Chambre Civique de la Seine, où il fut définitivement acquitté et complètement blanchi. Depuis cette époque, bien que faisant partie du Conseil d'Administration de la maison Pommery et Greno, il a renoncé à toute vie active et a pris sa retraite. Il est officier de la Légion d'Honneur. Il démissionne de la CE du CIO en mai 1950, mais reste membre jusqu'à son décès. Décédé le 2 janvier 1951.

Archives MAE/DGRCST 1, Oeuvres diverses, sports, 1945-1947, Comité Félix Eboué pour l'organisation d'un challenge sportif de l'Union française, 25/08/1945.



Archives CHAN/Carton n°103, Congrès national du Sport et du Plein Air du Conseil national de Résistance, 20-22 juin 1946, rapport de la Commission n°10, « Le sport dans les territoires d'Outre-Mer ».



les progrès et de tous les bienfaits de la science que l'expérience a confirmés dans la Métropole.

Les heureux effets de l'application de la méthode d'Éducation Physique, constatés déjà sur notre jeunesse et qui se feront encore mieux sentir plus tard par l'amélioration des qualités physiques et morales de la race, sont trop importants pour qu'on ne songe pas à en faire bénéficier les habitants de notre vaste domaine colonial. Qu'il s'agisse de populations de nos anciennes colonies de l'Extrême-Orient, ou de celles de nos possessions africaines, toutes auront à gagner à la pratique des exercices physiques.

Il ne faut envisager là que les résultats que nous pouvons atteindre au point de vue du développement des qualités intrinsèques de chaque race, car, si nous voulons en considérer les conséquences, nous verrons qu'elles peuvent s'étendre aussi bien au domaine social qu'aux domaines économique et militaire, et que, par conséquent, ces résultats intéressent l'avenir même de nos colonies. Si l'aide que ces dernières nous ont apportée pendant la guerre a été appréciable, le concours sur lequel nous pouvons compter dans l'avenir sera encore plus important, si nous nous employons à augmenter le rendement de tous ces vastes pays que nous avons su conquérir.

Une des plus importantes questions est sans contredit la pénurie de main-d'œuvre. Dans la plupart de nos colonies, le chiffre de la population n'est nullement en rapport avec celui de la superficie et, ce qui est plus grave, c'est qu'en raison de la faiblesse de ses qualités physiques, l'élément actif de cette population ne suffit même pas à assurer l'exploitation des régions productives.

Quelles sont les principales causes de cette situation à laquelle il est indispensable de porter remède? D'abord une très forte mortalité qui n'arrive pas à contre-balancer les qualités prolifiques que l'on constate généralement chez les populations indigènes. Ensuite conditions de vie très pénibles, pas d'hygiène, logements insalubres, habillement défectueux, etc., c'est pourquoi, non seulement la mortalité infantile est forte, mais l'état physique des adultes est loin, dans l'ensemble, d'être satisfaisant.

Il y a là une tâche de tout premier ordre à accomplir, car c'est sur elle que s'édifieront toutes les autres. Le premier élément de la valeur d'un pays est le capital humain. C'est par lui et par lui seulement que pourront être réalisés les progrès que nous devons espérer dans tous les autres domaines.

Deux moyens permettent d'atteindre ce but : l'observation des règles de l'hygiène et la pratique des exercices physiques. Donc, efforts convergents du médecin et de l'éducateur.

III. — Résultats de l'amélioration des races.

En répandant la méthode d'éducation physique dans nos colonies, nous travaillerons au véritable progrès social, puisque nous améliorerons les conditions de vie des indigènes en même temps que leurs capacités physiques. De plus, nos efforts auront leurs répercussions dans deux autres domaines, qui intéressent la vie même et l'avenir de nos colonies, le domaine économique et le domaine militaire.

Il sera nécessaire aussi d'arriver à l'organisation de la formation prémilitaire. La diminution de la durée du service et la complication de l'armement moderne rendent très difficile la formation des gradés indigènes. L'organisation de cette formation prémilitaire, dont les programmes appliqués en France comportent 70 % d'exercices physiques et de plein air et 30 % d'éléments militaires, pourra être réalisée dans les centres importants et permettra de fournir à l'Armée une sélection d'élèves gradés déjà préparés.

Pour atteindre de bons résultats, il ne sera pas trop de l'activité de tous — administrateurs, officiers, instituteurs.

Aux colonies, l'exercice s'impose également à l'Européen soucieux de conserver sa santé et son activité physique.

APPLICATION DE LA METHODE D'EDUCATION PHYSIQUE AUX DIFFERENTES RACES INDIGENES

Notre domaine colonial s'étend sur toutes les parties du monde, mais avec cette caractéristique qu'il se trouve presque entièrement situé entre les tropiques. Il s'ensuit que le climat, pour l'ensemble de nos colonies, est celui de la zone torride. De légères différences se manifestent entre les régions sous l'influence de la mer et des vents, mais elles sont trop peu sensibles pour en tenir compte dans l'étude de l'application de la méthode.

La même méthode peut donc être adaptée à la Martinique, à la Réunion, à Nouméa, en A.O.F., en A.L.F., à Madagascar ou en Indochine.

Toutefois, parmi ces races, on trouve des familles différentes qu'il importe d'étudier, car la méthode d'éducation physique à leur appliquer devra être adaptée à leurs caractéristiques physiques, intellectuelles et morales.

Certains groupements, en effet sont dans un état social encore primitif comme les noirs du centre africain. D'autres sont en voie d'évolution comme les Quilofs, les Malgaches, les Annamites.

Instruction pratique.

Les différentes races présentent des particularités assez marquées, en tenir compte dans la conduite des leçons en insistant sur les parties faibles de chacune d'elles. Chez les Sénégalais, par exemple, on cherchera surtout à développer l'adresse, la coordination des mouvements et le développement de la cage thoracique plutôt que la force musculaire. Chez les Indochinois, au contraire, on visera davantage au développement de la musculature et de la constitution générale.

Les jeux incorporés dans une leçon peuvent être avantageusement remplacés, tout au moins au début de l'instruction, par des jeux locaux, bien connus des exécutants. Par la suite, pratiquer les jeux français, après les avoir bien compris, tout en faisant alterner les jeux français et les jeux coloniaux.

La leçon.

D'une manière générale, l'indigène est lent à se mettre en action et à s'échauffer. Il est nécessaire de prolonger la mise en train et d'augmenter progressivement l'intensité pour arriver à la leçon. L'étude des éléments doit être très approfondie si l'on veut obtenir une bonne exécution.

A quel moment de la journée vaut-il mieux faire exécuter la leçon? Considérer que l'indigène se remet lentement des effets de la nuit et que, pour éviter des accidents dans ses muscles et ses articulations encore engourdis, ne pas faire exécuter la leçon dès le réveil.

Sports individuels.

Les indigènes aiment beaucoup les sports individuels. Ils aiment briller et sont très fiers de réussir un exercice athlétique mieux que leurs camarades. L'émulation est très forte chez eux.

Dans la pratique des sports athlétiques, on ne semble pas pouvoir trouver actuellement des champions pour la plupart d'entre eux. Ce n'est d'ailleurs pas le but recherché. On pourra cependant trouver d'excellents sujets pour le lancement de la grenade, et surtout du javelot, exercice que beaucoup pratiquent chez eux.

En ce qui concerne les applications sportives, certaines comme le saut à la perche, le triple saut, le lancement du disque et du marteau, sont d'une technique beaucoup trop compliquée pour pouvoir être pratiquées dès maintenant avec fruit. Par contre, nos indigènes font bonne figure dans les courses de 100 mètres et de 400 mètres, courses de relai 100 m. et 400 m., courses de demi-fond et de fond, cross de 5 à 12 kilomètres, sauts en longueur et hauteur, lancement du poids, du javelot et de la grenade, grimper, lever-porter. En plus, pour les Indochinois, le Judo.

Sports collectifs.

Les indigènes prennent un vif plaisir aux sports collectifs, mais ils s'y adaptent moins vite qu'aux sports individuels. Ils se plient difficilement aux jeux d'équipe, surtout les Sénégalais. La pratique de ces sports met en relief la valeur de chacune de ces races. Le volley-ball leur est très vite familier, en raison de la simplicité de ses règles. Le basket-ball a également beaucoup de succès : tous apprennent vite ses règles et les équipes, surtout celles des Indochinois, peuvent déjà rivaliser avec celles des Européens.

Le football est toujours assez long à apprendre. Le fait de jouer si nombreux sur un terrain, les règles et principes techniques et tactiques plus compliqués que dans les deux premiers sports, ne leur permettent pas de comprendre grand'chose, au début, aux beautés de ce jeu. Malgré les difficultés d'enseignement, ce sport est à recommander en raison des qualités qu'il développe. Le climat et le caractère du jeu permettent sa pratique aux colonies.

Le rugby, par contre, trop compliqué, semble dangereux pour des sujets inconscients du danger. La dépense physique qu'il exige est d'ailleurs trop forte pour qu'il soit pratiqué dans certaines colonies autrement que par une élite.

Natation.

Au point de vue de la natation, il est à remarquer que la proportion des nageurs, chez les indigènes, est beaucoup plus forte que chez les Européens. Les indigènes pratiquent, pour la plupart, un style spécial avec « crawl ». Cette nage est d'un rendement inférieur à celui des nages classiques. Plutôt que de leur imposer la « brasse classique », il est préférable d'utiliser leur style naturel, puis de le modifier au cours des séances de natation dans le sens du « crawl ».

LIAISON AVEC LA METROPOLE

Les services de l'Education physique aux Colonies doivent être placés sous la haute autorité d'un Sous-Secrétaire d'Etat, qui coordonnera toutes les questions se rapportant à l'Education physique et aux sports.

Dans chaque Colonie, un représentant qualifié sera chargé de diriger ce service, rendra compte de l'organisation actuelle et fera des propositions en vue du développement et de la diffusion de l'Education physique parmi la jeunesse de cette colonie. Son premier travail sera la création d'un Centre pour la formation de moniteurs européens et indigènes, analogue à ceux qui fonctionnent en France. Pour cela, il fera appel aux autorités civiles et militaires locales, et aussi au Service de Santé.

Son service devra être installé à proximité des bureaux du Gouverneur Général, de façon que la liaison soit rapide et constante. Dans chaque circonscription, il lui faudra un chef de service civil ou militaire. Il y aura intérêt à prendre des instituteurs de préférence.

En outre, les mesures suivantes seront à prendre :

- 1° Organisation de l'Education physique dans toutes les écoles.
- 2° Encouragements officiels aux Sociétés sportives existantes.
- 3° Invitations aux Sociétés sportives non agréées à demander l'agrément en raison des avantages conférés à cet agrément.
- 4° Propagande incessante en faveur de la création de nouvelles Sociétés.
- 5° Création dans chaque Société d'un groupe de Formation Prémilitaire.
- 6° Organisation de fêtes sportives avec attribution de prix, sous les auspices d'une fédération locale à créer si elle n'existe pas.

- 7° Former des moniteurs en vue de leur rôle d'instructeurs d'E. P. dans les écoles officielles, dans les Brigades de gardes indigènes, dans les Sociétés agréées.
- 8° Contrôler l'enseignement de l'E. P. et les résultats obtenus.
- 9° Organiser le service médical; visite, Bêche de performances, fiche médicale.
- 10° Obtenir la coordination de tous les services. Pour atteindre ce but, créer dans chaque colonie un comité d'E. P. et de Sports ayant le rôle suivant:
 - a) Développer l'organisation de l'E. P. et des Sports dans la Colonie;
 - b) Concentrer tous les moyens d'action financière, mis par les autorités locales à la disposition des sociétés d'E. P. et sportives;
 - c) Répartir ces moyens entre les différents groupements autorisés;
 - d) Contrôler les résultats obtenus et faire au Gouverneur de la Colonie toutes propositions qui pourraient en résulter.

La composition de ce Comité serait la suivante :

- Un fonctionnaire civil représentant le Gouverneur, Président.
- Un Inspecteur de l'Enseignement.
- Un officier spécialiste des questions d'E.P. et de formation pré militaire.
- Un médecin.
- Un représentant des Sociétés sportives.

CONCLUSION

Pour le bien de tous, Européens et indigènes, au point de vue social comme dans l'intérêt national, il est donc nécessaire de voir les exercices physiques et des sports appropriés se développer dans nos Colonies. Pour arriver à ce résultat, il faut non seulement que chacun y apporte son tribut de bonne volonté, de foi et d'exemple, mais encore que les efforts soient coordonnés. Un programme général doit être créé, comme il en a été établi un pour l'exploitation des ressources naturelles et les moyens de communications. Dans ses grandes lignes, ce programme peut être copié sur celui de la Métropole, puisqu'il poursuit le même but. Cependant il ne peut être absolument le même pour toutes nos colonies de notre empire d'Outre-Mer. Il doit tenir compte du climat, des aptitudes de chaque race, de son degré de civilisation.

II. — LE SPORT EN AFRIQUE NOIRE

Rapport présenté par M. PROVOST

I. — Le sport tel qu'il est pratiqué actuellement.

1° Par les Européens.

Comme délassement, non en compétition en général. Impossibilité de suivre un entraînement régulier qui provoquerait souvent de la fatigue à cause du climat.

Sports pratiqués : natation, canotage, équitation, football et basket, tennis.

Sports d'équipes dans les grands centres seulement. Parfois petites compétitions réduites : jeunes contre anciens, maisons de commerce entre elles.

2° Par les indigènes.

a) Sports indigènes :

Spontanés : danses.

Cources de pirogues, avec échasses, etc... organisées par les Blancs pour les distraire.

b) Sports européens :

Quelques équipes de sports collectifs dans les grands centres, surtout football.

Un peu d'athlétisme dans les écoles du second degré.

Quelques compétitions de boxe et d'équitation dans les centres importants.

II. — Organisation du sport.

1° Buts à atteindre :

a) Faire profiter la masse des indigènes des bienfaits du sport.

b) Dégager une élite capable de faire briller le sport français dans les compétitions internationales.

2° Moyens d'action :

a) Entreprises commerciales, agricoles, etc... Moyen peu efficace, ces entreprises utilisant l'indigène pour son rendement uniquement, ne s'intéressant pas en général au sport.

b) L'armée. Moyen plus intéressant. Pendant son séjour dans l'armée, l'indigène devrait prendre goût au sport.

c) L'école. Moyen le plus puissant puisque chargé de l'éducation de l'indigène. Les écoles de formation d'instituteurs indigènes surtout devraient former des instituteurs pleins d'enthousiasme pour le sport, qu'ils feraient rayonner dans leurs écoles et autour d'elles, et réaliseraient ainsi du travail en profondeur.

3° Obstacles à vaincre :

a) Inertie naturelle de l'indigène, qui ne conçoit l'effort que dans un but utilitaire.

b) Difficulté de la part de l'indigène d'assimiler les règles abstraites des sports collectifs.

c) Danger de voir les compétitions dégénérer en bataille et engendrer des haines. La loyauté dans le jeu n'est pas innée chez l'indigène qui se laisse aller facilement à utiliser des procédés déloyaux pour gagner.

d) Difficulté d'organiser des rencontres à cause des distances et des moyens de locomotion.

4° Conclusions :

1. Mettre dans les écoles du second degré, et plus particulièrement dans les écoles de formation d'instituteurs, des professeurs sportifs, enthousiastes et de forte personnalité, sachant créer un climat sportif dans leur école et faire rayonner le sport autour de leur école.

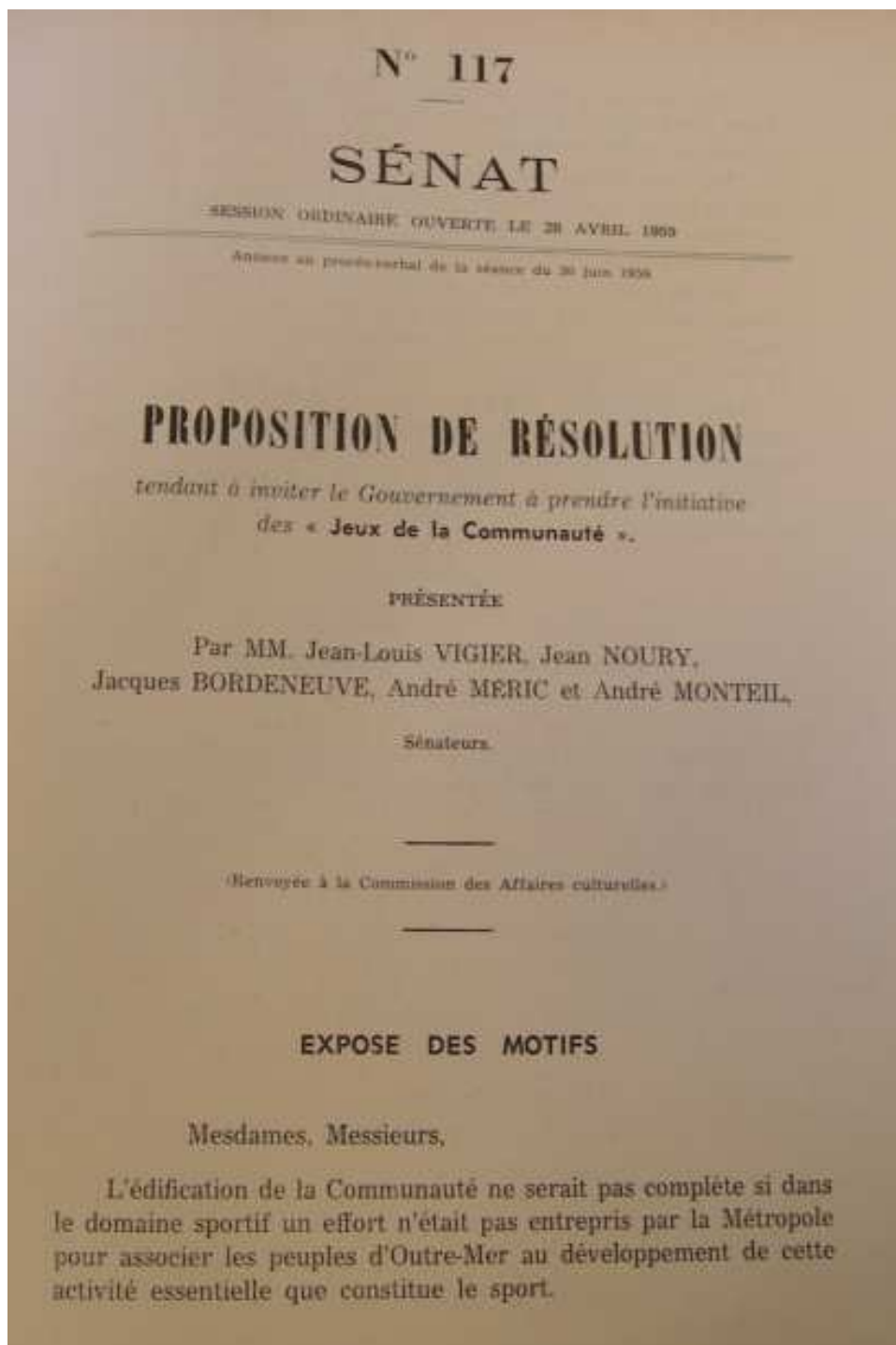
Dans l'Armée, mettre des instructeurs sportifs, actifs et convaincus.

Ceci en vue d'un travail en profondeur nécessaire pour l'éducation de l'indigène et la pratique saine du sport.

2. Organiser des championnats là où la population est assez évoluée, et en contact avec les Français. Faciliter les déplacements.

3. Organiser dans les très grands centres (Brazzaville, Dakar par exemple), des centres sportifs en vue du perfectionnement des meilleurs dans les spécialités où l'indigène a des qualités particulières.

Archives AN/Session ordinaire du Sénat du 28 avril 1959, proposition de loi n°117, tendant à inviter le Gouvernement à prendre l'initiative des « Jeux de la Communauté ».



Les grandes nations, les grandes civilisations ont fait la meilleure part à l'activité physique : la France, en plein renouveau démographique, se doit de donner un nouvel élan à la pratique sportive.

Les Jeux olympiques qui, tous les quatre ans, permettent de faire le point, de marquer les avances et les reculs des jeunes du monde, doivent constituer le but, à la fois pour la compétition, pour les leçons à en tirer et pour l'idéal de vie qu'ils impliquent.

Afin de promouvoir, dans l'ensemble de la Communauté, l'esprit d'émulation nécessaire, nous vous proposons que soient organisés tous les deux ans, et chaque fois dans une ville différente, à partir de 1961, les « Jeux de la Communauté ».

Le Gouvernement voudra, nous en sommes persuadés, faire sienne cette proposition et, lors d'une prochaine réunion du Conseil exécutif de la Communauté, proposer l'organisation de ces jeux.

En conséquence, nous vous demandons d'adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Sénat invite le Gouvernement à prendre l'initiative de l'organisation des « Jeux de la Communauté ».

**L'Afrique au Mouvement olympique : Enjeux, stratégies et influences de la France dans l'internationalisation du sport africain
(1944-1966)**

Résumé

La thèse a pour objectif d'étudier le rôle et l'influence de la France dans le processus d'internationalisation du sport en Afrique noire francophone au Mouvement olympique (1944-1966). Il s'agit de montrer que les manifestations sportives compétitives entre la France et l'Afrique pendant la période coloniale, puis au moment de la décolonisation deviennent les analyseurs de la dynamique des transformations des *dispositifs politiques* du sport africain (FN, CNO et FI). En effet, dans le contexte d'après Seconde Guerre mondiale, la question principale est de comprendre comment et dans quelles conditions l'accès des anciennes colonies françaises en Afrique au CIO peut-il révéler les transformations des relations franco-africaines ?

La démonstration s'articule autour de trois moments : d'abord, les effets conjugués des reconfigurations du Nouvel ordre international post-Seconde Guerre mondiale, consécutives aux influences de la guerre froide et du tiers-mondisme qui rendent nécessaire dans un but de préservation du pré-carré, le rapprochement entre les anciennes colonies françaises avec le Mouvement olympique ; ensuite, la V^e République française de De Gaulle intègre cet enjeu de la reconnaissance sportive olympique de ses anciennes colonies africaines en pleine accession à l'indépendance par des Jeux de la Communauté et de l'Amitié (1960-1963) ; enfin, la mise en interaction des dispositifs politiques franco-africains au CIO (CAIO, 1961) permet d'envisager une politique sportive olympique africaine (Jeux Africains, 1965 et CSSA, 1966).

En conséquence, la coopération sportive franco-africaine devient l'instrument de la politique étrangère gaullienne, rendue possible par la connivence des élites politiques du sport africain avec les dirigeants français. Dans cette perspective, on met ainsi au jour un double processus : le maintien de l'influence française dans le sport africain postcolonial par l'utilisation stratégique du Mouvement olympique d'une part ; et la réappropriation de cet espace olympique par les élites politiques du sport africain pour affirmer leurs revendications d'autre part : l'anti-apartheid et la poursuite de l'aide au développement au sport olympique.

Mots-clés

Histoire de l'olympisme ; relations internationales ; influences politiques ; colonisation-postcolonisation ; coopération sportive ; africanisation des cadres sportifs ; panafricanisme sportif.

**Africa and the Olympic Movement: French Stakes, Strategies and Influences in the Internationalisation of African Sport
(1944-1966)**

Summary

The goal of the thesis is to study the role and influence of France in the process of internationalising sport in French-speaking sub-Saharan Africa in the framework of the Olympic Movement (1944-1966). It aims to show how competitive sporting events between France and Africa during the colonial period and then at decolonisation revealed the dynamic of the changes in the *political systems* governing African sport (national and international federations, NOC). In the post-war context, the primary question is to understand how and under what conditions access to the IOC by the former French colonies in Africa can reveal the transformations in Franco-African relations.

The demonstration focuses on three key moments: first, the combined effects of the reconfiguration in the new world order following the Second World War, such as the influence of the Cold War and the third-worldism that made it necessary for the former French colonies to strengthen relations with the Olympic Movement in order to defend their territory; second, De Gaulle's Fifth Republic's formalising of Olympic sporting recognition for the former African colonies on their way to full independence through the Jeux de la Communauté Française and the Jeux de l'Amitié (1960-1963); and finally the new interaction between the French and African political systems at the IOC (IOAC, 1961), which made it possible to envisage an African Olympic sports policy (All-Africa Games, 1965, and SCSSA, 1966).

Consequently, Franco-African sporting cooperation became an instrument of De Gaulle's foreign policy, thanks to support for the French government from the political elites of African sport. This viewpoint reveals a process working in two directions: maintaining French influence in postcolonial African sport through the strategic use of the Olympic Movement on the one hand, and the reappropriation of this Olympic space by the political elites of African sport to support their causes, fighting apartheid and pursuing development aid, on the other.

Keywords

Olympic history; international relations; political influence; colonisation-postcolonisation; sporting cooperation; Africanisation of sports executives; sporting pan-Africanism.